

LA

MOSAÏQUE

REVUE PITTORESQUE

De tous les temps et de tous les Pays

DEUXIÈME ANNÉE

Achevée d'imprimer en décembre 1877

1877

*****

TEXTE. — Contes et Nouvelles. — Impressions de voyages. — Etudes biographiques et littéraires. — Revue de tous les métiers et de toutes les carrières. — Découvertes récentes. — Curiosités des beaux-arts, de l'histoire et de la science. — Mémoires anecdotiques. — Statistique instructive. — Etudes de mœurs. — Connaissances utiles. — Pensées choisies et Proverbes populaires, etc., etc.

Pour tous ces articles, LA MOSAÏQUE *s'est assuré le concours des écrivains spéciaux les plus estimés*

GRAVURES. — Œuvres des maîtres. — Vues anciennes et modernes. — Musées et collections particulières. — Croquis de touristes. — Portraits et costumes authentiques. — Fac-simile de gravures anciennes. — Album de la science, de l'industrie et de l'ornementation. — Autographes célèbres. — Sujets de genre. — Caricatures historiques, etc., etc.

Tous les dessins et toutes les gravures sont exécutés par les premiers artistes.

TOUS LES OUVRAGES OU ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME, SONT COMPLETS

PRIX : **7** FRANCS

Ajouter **1** fr. **50** pour recevoir *franco* dans les départements.

PARIS

BUREAUX : 13, QUAI VOLTAIRE

LA MOSAÏQUE

REVUE PITTORESQUE ILLUSTRÉE

DE TOUS LES TEMPS ET DE TOUS LES PAYS

CINQUIÈME ANNÉE

Achevée d'imprimer en décembre 1877

PARIS. — IMPRIMERIE P. MOUILLOT, 13, QUAI VOLTAIRE.

LA

MOSAÏQUE

REVUE PITTORESQUE ILLUSTRÉE

DE TOUS LES TEMPS ET DE TOUS LES PAYS

LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS
A HONORÉ D'UNE IMPORTANTE SOUSCRIPTION CET OUVRAGE
QUI A ÉTÉ, EN OUTRE, ADOPTÉ PAR LA COMMISSION GÉNÉRALE DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES
ET PAR LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA SEINE
POUR ÊTRE PLACÉ DANS LES BIBLIOTHÈQUES DES ÉCOLES ET DONNÉ AUX DISTRIBUTIONS DE PRIX

CINQUIÈME ANNÉE

Achevée d'imprimer en décembre 1877

TOUS LES OUVRAGES OU ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME SONT COMPLETS

1877

PARIS

BUREAUX DE *LA MOSAÏQUE*, 13, QUAI VOLTAIRE



LA MOSAÏQUE

REVUE PITTORESQUE DE TOUS LES TEMPS ET DE TOUS LES PAYS



François Ier reçoit à Fontainebleau un miroir que lui offrent les ambassadeurs de la République de Venise.

Dessin de M. Vierge, gravure de M. Quesnel.

LES MIROIRS

« La découverte des miroirs appartient, dit Pline, à ceux qui les premiers aperçurent leur image dans les yeux de leurs semblables. » A ce compte, Ève se serait mirée dans les yeux d'Adam avant de se regarder dans les nappes d'eau de l'Eden.

Quoi qu'il en soit, l'usage des miroirs remonte au berceau du monde. L'Exode dit que « Moïse fondit les miroirs des femmes qui passaient la nuit à la porte du Tabernacle pour en faire un bassin d'airain. »

Aux temps historiques, les Grecs se servaient, en guise de miroirs, de coupes et de vases à large fond, dont l'intérieur était quelquefois disposé de façon à réfléchir plusieurs fois l'image du buveur. Cicéron en attribue l'invention au premier Esculape.

On faisait, à Brindes et à Corinthe, de beaux miroirs avec un alliage d'étain et de cuivre. Plaute nous apprend qu'on ne tarda pas à employer de l'argent à l'état pur; et, sous l'Empire, ces objets de toilette devinrent si communs que les esclaves eux-mêmes en furent pourvus. Parfois, le métal était de qualité inférieure; mais la plaque d'argent poli était d'autant plus épaisse qu'on désirait un miroir plus parfait. Une éponge et une pierre ponce étaient toujours attachés auprès de ces miroirs, qu'il fallait polir sans cesse.

Euripide et Sénèque parlent de miroirs d'or; peut-être s'agit-il seulement de la bordure ou des ornements seuls du miroir : ne dit-on pas une montre d'or, bien que la monture seule soit faite de ce métal?...

Sophocle, Platon, Pausanias, à propos des miroirs, racontent que l'on prodigua l'or, l'argent et les pierreries. « La valeur de quelques-uns, dit Sénèque, surpasse la dot que le Sénat donna à la fille de Cn. Scipion » (soit 11,000 as, c'est-à-dire 550 livres de notre monnaie).

Il serait très-étonnant que, connaissant l'usage du cristal, les anciens ne s'en fussent point servi pour la fabrication des miroirs.

Aristote écrit, en effet, « que le verre et le cristal ont besoin d'être doublés d'une feuille de métal pour rendre l'image qu'on leur présente »; les miroirs en verre remonteraient ainsi à une époque fort reculée.

Suivant Pline, les anciens auraient aussi employé des pierres pour fabriquer leurs miroirs : « la pierre obsidienne *ou* verre obsidien, » du nom d'Obsidius, qui, le premier, en avait indiqué l'emploi. C'était, non point du verre, mais une pierre volcanique, originaire d'Éthiopie, noire comme le jais, et ne donnant qu'une image fort imparfaite. Elle n'avait, d'ailleurs, aucun rapport avec la « pierre spéculaire, » albâtre gypseux, découvert sous Néron, assez semblable à l'alun de roche, et dont les lamelles transparentes garnissaient les ruches d'abeilles, les fenêtres et les litières, à défaut de vitres.

La pierre appelée « phengitès » était tout aussi diaphane, mais plus blanche et pouvait réfléchir les images. Néron, pour construire le temple de la Fortune, employa le « phengitès »; c'était probablement une espèce de sélénite ou de chaux sulfatée laminaire.

Domitien en fit garnir tous les murs de ses portiques, afin de voir tout ce qui se passait derrière lui pendant ses promenades

Les Romains semblent avoir connu des miroirs ou glaces pareils aux nôtres. Des plaques de verre, recouvertes d'une couche de métal, étaient fabriquées dans les célèbres verreries de Sidon; mais l'usage en fut toujours restreint.

Les miroirs de métal étaient petits, de forme ronde ou ovale, avec un manche ou une poignée; les esclaves les tenaient à la main pendant la toilette de leurs maîtresses. On en incrustait les plats, les bassins, les tasses et les gobelets.

Quintilien cite cependant un miroir de grande dimension, devant lequel s'exerçait Démosthènes, et Vitruve et Suétone parlent de « miroirs fixés dans les murailles. » Claudien représente la chambre de Vénus comme recouverte de miroirs, de façon que la déesse pût voir partout son image.

L'invention des miroirs de glace « soufflés » doit avoir, en tous cas, précédé de beaucoup le treizième siècle, puisque les auteurs allemands de ce temps-là en parlent comme d'une chose très-commune. Conrad, de Wurtzbourg, ajoute qu'on en fabriquait avec « des cendres. »

Un moine franciscain anglais, qui enseigna à Oxford, à Paris et à Rome, John Peckham, dans un traité d'optique écrit en 1272, parle de « miroirs de verre doublés de plomb. »

Lazari nous affirme que les Vénitiens, seulement au quatorzième siècle, eurent l'idée de remplacer les miroirs de métal poli par des miroirs de verre, doublés d'une feuille métallique.

Cette tentative ne réussit guère, et, en 1503, deux Muranéziens, Andrea et Domenico d'Anzolo dal Gallo, qui connaissaient ou avaient découvert le mode employé en Allemagne et en Flandre, demandaient au Conseil des Dix « qu'on voulût bien leur permettre de fonder une verrerie à Murano et leur donner un privilége exclusif dans tout le territoire de la république pendant vingt-cinq ans. » Ce privilége leur fut accordé pour vingt ans, au bout desquels le nombre des miroitiers devint si considérable que la République dut les séparer des autres verriers et les établir en confrérie particulière.

Le premier édifice où l'on ait fait usage de glaces est le palais Farnèse.

Ces fameuses glaces de Venise, si longtemps estimées, les plus épaisses, les plus biseautées, les mieux gravées, les mieux serties, — y compris les petits miroirs du salon Louis XIII à Fontainebleau et du musée de Cluny donnés à François Ier et à Henri III par les ambassadeurs de la sérénissime République, et le joli bijou du Louvre, dit « de Catherine de Médicis, » n'étaient pas, à proprement parler, des glaces, mais bien des verres à vitres étamés et obtenus par les mêmes procédés que les carreaux de fenêtre d'aujourd'hui, c'est-à-dire par « le soufflage, » qui rendait inévitables les bulles et les stries.

Ajoutons que les miroirs des quinzième et seizième siècles, fabriqués soit à Venise, soit en France, soit à Nuremberg, furent de petite dimension, à cause de leur mode de fabrication. Il était réservé à l'industrie française d'inventer « le coulage » qui seul permet de produire des glaces de toute grandeur.

Depuis longtemps la France rivalisait avec Venise pour le commerce des verreries, et voyait avec peine cette ville conserver le monopole de la fabrication des glaces et en importer chez nous pour plus de cent mille écus par an.

Colbert résolut de l'affranchir de ce tribut onéreux; il rappela, à force d'argent, dix-huit ouvriers français qui travaillaient dans la fabrique vénitienne de Mourra (Murano), et il fit donner au sieur Poquelin, marchand mercier de Paris, le privilége exclusif « de polir et doucir les plats de verre blanc soufflés à Tour-la-Ville, près de Cherbourg. » C'était à Paris que ces verres, venus bruts de Normandie, étaient polis et étamés. En même temps, le ministre organisa une société qui, dirigée par Nicolas Du Noyer, receveur général à Orléans, ouvrit (1665) une verrerie dans le faubourg Saint-Antoine, sur l'emplacement

occupé aujourd'hui par la caserne de Reuilly, sous le titre de *Manufacture des glaces de miroirs par des ouvriers de Venise.*

Déjà Henri II avait tenté pareille aventure, en donnant, le 13 juin 1551, des lettres-patentes « accordant à Theses Mutio, gentilhomme italien de Bologne, le privilége de fondre en France verres et myroers à la façon de Venise. » Il en avait été de même, toujours inutilement, sous Henri IV et Louis XIII (1634).

On se disputa bientôt les glaces de Tour-la-Ville; mais près de l'usine de Poquelin se trouvait une verrerie dirigée par le sieur Lucas de Nehou, lequel ne put se résigner au succès de ses voisins. Lucas chercha et trouva le procédé de « coulage » qui devait remplacer presque complétement le procédé vénitien; une compagnie de capitalistes, sous le nom d'Abraham Thévart, obtint, en 1688, un privilége pour la fabrication des glaces coulées, « à la condition de dépasser 60 pouces de long sur 40 de large. »

La compagnie de Tour-la-Ville réclama vainement et fut forcée de se fondre dans celle de la rue de Reuilly, déjà en possession du vieux château de Saint-Gobain, dans la forêt de La Fère, près de Laon.

Aujourd'hui la manufacture Saint-Gobain fabrique annuellement 200,000 mètres de glace. En Europe, la fabrication atteint 835,000 mètres carrés.

En 1672, Louis XIV faisait mettre « des glaces françaises » à ses voitures, et la manufacture royale fournissait toutes les glaces qui devaient décorer la grande galerie des glaces à Versailles et le palais de Fontainebleau. On préféra dès lors aux glaces de Venise les glaces françaises, moins chères et plus parfaites.

En 1699, Mme de Fiesque donnait, pour un miroir, une *mauvaise terre* rapportant du blé.

En 1702, le mètre de glace se payait 165 livres; en 1802, 205 livres; en 1862, 45 francs. Une glace de 4 mètres valait, en 1702, 2,750 livres; en 1802, 3,644 livres, et, en 1862, 262 francs seulement.

Nous ne parlons pas de la pureté qu'a acquise le verre des glaces; il suffit de le comparer avec les anciens miroirs pour se rendre compte des progrès accomplis. Dès 1751, de « très-grandes glaces, de 50 à 60 pouces et plus, » étaient fournies par la manufacture royale.

Rappelons, en terminant, que pendant fort longtemps, en France, les femmes portèrent un miroir de poche, large comme la main et accroché à la ceinture comme les montres modernes. Cette mode paraît avoir été abandonnée vers le milieu du dix-septième siècle. Depuis 1669 l'importation des glaces de Venise était prohibée.

Aujourd'hui, il y a des glaces partout, jusqu'aux colliers des chevaux de charrette (à quoi servent-elles?), et, depuis la glace minuscule encadrée dans une boîte de zinc jusqu'à la grande psyché qui permet à l'élégante de se mirer de la tête aux pieds, ce serait une grande privation que la suppression de ce compagnon indispensable de la toilette.

V.-F. MAISONNEUVE.

COMMENT ON DEVIENT BELLE

NOUVELLE

I

— Monsieur le marquis de Trincavel!

A ces mots prononcés par le domestique de M. le comte de La Rivoire, tous les yeux se portèrent sur la porte du salon, au seuil de laquelle parut un homme d'une trentaine d'années, élégant et de haute mine.

Il paraît que M. de Trincavel était attendu avec quelque impatience, car son entrée produisit un grand effet sur la nombreuse société réunie dans un des plus beaux salons du faubourg Saint-Germain.

Le jeune homme alla serrer la main de M. de La Rivoire et s'incliner avec une grâce un peu étudiée devant Mme de La Rivoire.

— Embrasse-moi donc tout bonnement, dit le comte. Quand on n'a pas vu son oncle depuis trois ans et qu'on arrive de Constantinople, il est permis de l'embrasser en plein bal, tout diplomate que l'on est. Ah çà! mon enfant, tu es donc arrivé?

— Depuis une heure, dit M. de Trincavel, et je n'ai pris que le temps de m'habiller; car, ainsi que je vous l'ai écrit il y a huit jours, en apprenant que vous donniez votre grand bal le 15 avril, je n'ai pas voulu manquer le premier quadrille.

— Très-bien! Nous disions autrefois heure militaire, il faudra dire maintenant heure diplomatique.

— Mon cher Louis, dit Mme de La Rivoire, Henriette est ici; allez la saluer bien vite.

— Où donc est-elle, ma tante?

— Mais là, sur cette chaise, en face de vous.

— Vous vous trompez... Henriette!

— Mais oui, Henriette est là, en robe blanche avec des fleurs bleues, si je n'ai pas la berlue.

— En effet... Je ne la reconnaissais pas... Comme elle est changée!

— Mais allez donc à elle, maladroit!

M. de Trincavel se dirigea vers un groupe de jeunes filles, parmi lesquelles se trouvait Mlle Henriette de Gerlande. Il s'inclina devant elle en souriant. Elle se leva à demi, en rougissant un peu et en souriant vaguement. Le jeune diplomate la regardait sans mot dire, et sentant bientôt ce que ce silence avait d'étrange :

— Ma cousine, je viens de si loin que je suis devancé ici très-probablement; je me hasarde, malgré cela, à vous demander une contredanse.

— Ce sera la première, mon cousin, dit Henriette avec un calme affecté.

M. de Trincavel allait se retirer lorsqu'il aperçut auprès de sa cousine une jeune fille qui attira son attention si visiblement qu'un nuage passa sur le front de Mlle de Gerlande.

La jeune fille sentit, sans sourciller, les regards du marquis de Trincavel se concentrer sur elle; seulement elle se pencha vers sa voisine avec un mouvement d'adorable nonchalance, et murmura sans doute un de ces riens qui permettent de donner à l'attitude qu'on veut prendre tous les soins indispensables.

Elle était admirablement belle. Une couronne opulente de cheveux noirs dominait son front calme et large; sous des sourcils épais, mais régulièrement dessinés, ses yeux brillaient d'une flamme humide et caressante; l'arc de ses lèvres semblait également prêt à lancer le sarcasme ou à se détendre pour donner passage à toutes les tendresses. Elle était admirablement belle; mais un observateur désintéressé eût deviné sous cet extérieur séduisant et superbe je ne sais quoi de banal, de convenu, d'artificiel, de *voulu*. L'ingénuité manquait trop complétement à cette beauté éclatante : on voyait sans doute en elle la jeune fille, mais on devinait, on pressentait la femme; on était respectueux devant elle, mais on ne se sentait point embarrassé. Les yeux du marquis s'arrêtèrent trop longtemps sans doute sur la jeune fille, car elle releva la tête et promena sur lui un de ces regards qui veulent dire : Que voulez-vous, monsieur?

M. de Trincavel sourit, et s'avançant d'un pas :

— Mademoiselle, serais-je assez heureux pour obtenir de vous une contredanse?

— La seconde, monsieur, fit la jeune fille en penchant la tête d'un air de reine indulgente.

M. de Trincavel se retira.

— Eh bien! dit Mme de La Rivoire lorsque le marquis revint auprès d'elle, vous avez revu Henriette; comment la trouvez-vous?

— Parfaitement bien.

— Ah! tant mieux!

— Quelle est cette jolie personne qui est assise à droite de ma cousine?

— C'est Mlle Catherine de Sauveplane.

— Ah! Elle est jeune?

— Vous le voyez.

— Riche?

— Immensément.

— Autant qu'Henriette?

— Au moins autant et peut-être même beaucoup plus.

Sur cette dernière réponse, M. de Trincavel resta pensif.

L'orchestre donna bientôt le signal, et le marquis alla prendre la main de Mlle de Gerlande.

Mlle de Gerlande n'était point belle : sa tête était trop forte pour sa stature frêle, pour sa poitrine délicate; une pâleur maladive couvrait son visage amaigri; ses yeux avaient la lueur tremblante d'une lampe d'autel, et on ne songeait pas à admirer ses cheveux châtains, abondants et soyeux, dont une seule boucle glissait sur son cou trop long.

Elle n'était pas laide cependant : une distinction innée, une grâce sans recherche, une bonté visible, un sourire d'ineffable douceur, ornaient ses traits irréguliers; un rayon de l'âme dorait par instants cette figure blanche. Un poëte l'aurait aimée; mais il n'y avait pas de poëte autour d'elle, ce soir-là.

Le jeune marquis, en se trouvant avec sa cousine pour le quadrille, avait donné à son visage et pris dans toutes ses manières l'extérieur de la plus respectueuse galanterie; il lui parlait du ton le plus affectueux, avec une voix dont plus d'une femme lui avaient avoué déjà le charme et la puissance. Il avait pris l'habitude de s'écouter parler lui-même, d'étudier ses intonations, d'en suivre l'effet, tout cela sans mauvaise intention, sans vouloir troubler personne, pour son propre plaisir, en artiste enfin. C'était sa coquetterie de diplomate. Il fut très-coquet ce soir-là.

Mlle de Gerlande souriait doucement et tremblait.

Elle avait été élevée par sa mère dans l'idée constante qu'elle serait un jour la femme de son cousin Louis de Trincavel; sa jeune imagination avait caressé ce rêve avec un soin chaste et pieux, et, lorsque Mme de Gerlande mourut, elle mourut plus tranquille sur le sort d'Henriette, dans la certitude que ce projet d'alliance se réaliserait certainement. Le père d'Henriette n'en doutait pas non plus, et les parents de M. de Trincavel pas davantage.

Toutes les conditions étaient réunies, en effet, pour rendre cette union sortable : même rang, même fortune, communauté de sentiments, éducation parfaite.

Dès qu'il eut atteint sa dix-huitième année, Louis fut attaché à l'ambassade de Constantinople, et, au moment où commence cette histoire, il était premier attaché. Il avait perdu son père dans cet intervalle, et il restait seul représentant d'un beau nom et maître d'une immense fortune.

Mais le jeune marquis, beau de sa personne, élégant, homme du monde avant même d'avoir quitté les bancs du collége, avait reçu de la nature, sous cette riche enveloppe, un esprit froid et sceptique; aucune idée généreuse n'avait fait battre ce cœur de seize ans. L'art de tout calculer et de tout diriger dans l'intérêt de son ambition ou de son plaisir avait devancé en lui les années; il appartenait à cette génération de Machiavels imberbes, de Talleyrands au biberon, qui persiflent avec la même grâce charmante la foi, le dévouement, la poésie et la vertu.

Et Henriette l'aimait.

Du moins elle croyait l'aimer; aucune autre idée ne lui eût semblé possible. Elle avait passé de longues années à méditer dans son âme le plan de son bonheur, à amasser en elle tout un trésor de bonnes pensées, de tendres-



Tombeau d'un sire de Landenberg, à Soultzmatt.

ses, d'abnégations, de dévouements. L'image du fiancé attendu était devant ses yeux sans cesse; elle rapportait tout à lui, et, vers le soir, à l'église même, quand le souffle des cantiques se mêlait au parfum de l'encens, elle croyait, dans son pieux égoïsme, que les anges descendus exprès pour elle ne parlaient qu'à elle et ne parlaient que de lui.

On comprend donc avec quelle émotion Henriette revit son cousin, et quels sentiments l'agitaient, et combien la contredanse lui parut courte.

Elle se trouvait heureuse cependant des quelques mots affectueux que lui avait adressés Louis. Son bonheur ne dura pas longtemps.

A la seconde contredanse, M. de Trineavel alla prendre la main de Mlle de Sauveplane, et, sans s'expliquer



Vue de Perpignan au dix-septième siècle, d'après le recueil de Chastillon.

cette impression subite, Henriette sentit un froid mortel lui envahir le cœur.

Louis, dans l'intervalle des figures du quadrille, tantôt fixait sur Mlle de Sauveplane des regards où se peignait la plus vive admiration, tantôt lui parlait avec un désir évident de plaire; la belle enfant, sans sortir jamais de sa majestueuse réserve, daignait cependant sourire de temps à autre au jeune diplomate. Henriette pâlit visiblement et se renversa un peu sur sa chaise.

— Qu'avez-vous donc, ma mignonne? dit une voix derrière elle.

(A continuer.) Henri de Bornier.

UN TOMBEAU A SOULTZMATT

A 22 kilomètres de Colmar, dans l'ancien canton de Rouffach, au pied des Vosges, le gros bourg de Soultzmatt est blotti dans une vallée étroite, arrosée par le Rotbach.

Soultzmatt est plus célèbre par ses dix sources d'eaux minérales, que par ses filatures de coton et ses fabriques de mousseline.

C'était jadis la résidence des burgraves de ce nom; En 1216, le burgrave Théodoric et ses frères rachetèrent du grand chapitre de Strasbourg, contre *six chariots de vin rouge*, la dîme qu'ils étaient obligés de lui payer sur les biens qu'ils possédaient dans la *villa Sulzmaten*.

Il existe encore aujourd'hui, à Soultzmatt, deux châteaux dont l'un, celui de Watterstelzen est un fief oblat relevant de l'évêque de Strasbourg, tenu par les nobles de Jestett; l'autre, celui de Vagenburg, appartient aux nobles de Landenberg.

Nous reproduisons ici le tombeau d'un sire de Landenberg, à Soultzmatt, d'après un dessin de M. Laurent-Attalin.

La maison de Landenberg compte parmi les plus anciennes de la Suisse. C'est une de celles, qu'en 1773 le directoire de la noblesse d'Alsace a reconnu fondées à porter le titre de *Freiberr* ou de *baron*. Vers 1530, Jean-Eusèbe de Breiten-Landenberg obligé de quitter Zurich à cause de ses opinions religieuses, vint, le premier de sa famille, s'établir en Alsace et devint vassal de l'abbaye princière de Murbach.

Dans ce bas-relief, fort bien conservé, on distingue l'ange Gabriel annonçant à la Vierge qu'elle est appelée à être mère du Sauveur; puis un personnage armé de pied en cap et agenouillé (peut-être Jeanne d'Arc), et derrière ce personnage une femme également à genoux et les mains jointes, auprès d'un écusson aux armes des Landenberg,

de gueules à trois annelets d'argent; casque de tournoi orné de lambrequins de gueules et d'argent; cimier : un demi-vol de sable, semé de lames d'argent et posé sur un coussin de gueules aux glands d'or.

PERPIGNAN

L'aspect triste et sombre des villes fortifiées, ces masses de murailles qui les emprisonnent, ce manque d'horizon qui donne aux habitants une teinte de mélancolie profonde, tout cela n'existe pas dans l'ancienne capitale du Roussillon, dans la patrie des Arago, où s'élèvera bientôt la statue du brillant astronome dont le nom a été célèbre pour le monde entier.

Perpignan, primitivement *Villa Perpigniani*, dut sa population, sous les Gaulois, à l'heureuse disposition de ses maisons, à la fertilité du sol qui l'environne, et au voisinage des plus riantes campagnes. Elle remplace Ruscino, capitale du pays des Sardones, au temps des guerres d'Annibal et de Rome.

Au moment où Ruscino disparaissait sous les alluvions que la Tet roule du haut des Pyrénées, ses habitants se réfugièrent dans la *Villa Perpiniani*, qui ne prit le titre de cité que vers le milieu du onzième siècle. Alors fut bâtie l'église-mère de Saint-Jean, dotée des dîmes du terroir de Perpignan. La ville obéit au comte Gausfred, et elle eut sa part des guerres privées du moyen âge, où les familles nobles se haïssaient de génération en génération, pillaient les châteaux, dévalisaient les églises et dépouillaient les voyageurs. Peu à peu, néanmoins, Perpignan devint la cité principale du comté; elle eut une collégiale, un hospice, une municipalité.

Passée sous la domination des rois d'Aragon, puis sous celle des rois de Mayorque, Perpignan vit élever par Jayme I[er] un château important à la droite du Puig Saint-Jacques. Ce château, où résidèrent les nouveaux souverains, dominait toute la ville. Il forme aujourd'hui le donjon de la citadelle. Jayme plaça le Puig Saint-Jacques dans le périmètre des murailles; et bientôt, comme la population y croissait incessamment, Perpignan compta trois paroisses, outre l'église de *Marie de la Réal*, ainsi appelée parce qu'elle était située tout auprès du château royal.

La cathédrale actuelle, fondée en 1334, ne fut terminée qu'au commencement du seizième scècle. Le Castillet, au contraire, forteresse dont le successeur de Jayme posa la première pierre, se dressa soudain et fièrement contre la France. Sa forme, presque semblable à celle des châteaux forts de l'Orient, fit croire que les Maures avaient élevé cette construction, restée debout alors que tant d'autres tombaient en ruines.

Ce qui semble difficile à croire, c'est que Perpignan, au moyen âge, fut une ville de commerce et d'industrie, c'est que les tissus de cette ville se vendirent en Europe et en Asie, c'est qu'on y trouvait trois cent quarante-neuf maitres drapiers sur une population de cinq mille feux seulement.

Malgré le Castillet, les Français entrèrent deux fois en une année dans la capitale du Roussillon, quand Philippe le Hardi fit son aventureuse expédition d'Espagne, expédition dont le dénoûment fut misérable, car le roi de France vint en litière à Perpignan, après avoir repassé les Pyrénées pour aller hiverner en Provence, et mourut dans cette ville, atteint de l'épidémie qui ravageait son armée. On fit bouillir la dépouille mortelle de ce souverain. O destinée! Une partie de son corps fut inhumée à Narbonne; l'autre fut envoyée dans la basilique de Saint-Denis!

Longtemps la ville de Perpignan fleurit, heureuse et tranquille, sous la protection immédiate des rois d'Aragon. Alphonse le Savant y fonda un hôtel de la monnaie. Mais les désastres de la guerre ne lui furent pas épargnés lorsque Louis XI, à qui le Roussillon était engagé, envoya des troupes françaises sur les bords de la Tet. Perpignan capitula, vit instituer un parlement dans ses murs en 1471, et, quelques années plus tard, retomba aux mains des Aragonais.

Qu'elle étala de pompes magnifiques à l'entrée de Ferdinand et d'Isabelle dans la ville roussillonnaise ! Des acclamations enthousiastes se faisaient entendre au passage du cortége royal. C'était en 1493. Un an après, les gens de Perpignan voyaient défiler avec douleur une procesion de moines, délégués du Saint-Office, venant installer la sainte Inquisition dans ce pays, qui l'avait toujours repoussée avec autant d'effroi que de persistance.

Tantôt, par suite de la rivalité qui exista entre François I[er] et Charles-Quint, quand ce dernier garnit si bien la ville, « qu'elle semblait un porc-épic qui de tous côtés, étant courroucé, montrait ses pointes, » selon l'expression de Du Bellay; tantôt sous le règne de Philippe II d'Espagne, quand des pestes successives décimaient les habitants, quand plus de mille maisons s'effondraient, abandonnées par leurs propriétaires, Perpignan perdit son industrie. En vain Philippe II y créa un office « d'avocats des pauvres », y transporta l'évêché d'Elne, et accorda des lettres de chevalerie aux citoyens honorés de la ville, les Perpignanais ne retrouvèrent pas leur ancienne prospérité.

Enfin, après un siége épouvantable, tel que les assiégés vivaient d'herbes et de racines, broutaient le gazon des glacis, Perpignan ouvrit ses portes au roi de France Louis XIII, le 9 septembre 1642. Le Roussillon nous appartint.

Pour contribuer à l'amélioration de la ville, pour la rendre française de cœur, Louis XIV ne crut pouvoir mieux faire que d'y séjourner lorsqu'il alla épouser l'infante d'Espagne à Saint-Jean-de-Luz. Il y déploya toutes les magnificences de sa cour. En même temps il ordonna de rédiger tous les actes publics en français. Quant à Louis XV, il dota Perpignan d'une université, d'une bibliothèque, et de chaires pour propager l'instruction.

Pendant l'année 1793, les Espagnols tentèrent de reprendre la capitale du Roussillon, le chef-lieu du département des Pyrénées-Orientales. Mais Dagobert et Dugommier, généraux de la République française, les forcèrent à abandonner ce projet, en payant de leur vie cette victoire qui rejetait l'ennemi en Espagne.

Louis XI et Charles-Quint avaient fort augmenté les fortifications de Perpignan; après la paix des Pyrénées, Vauban fit compléter ces fortifications. Aujourd'hui, la ville semble parquée dans son étroit emplacement; plusieurs de ses rues gardent l'empreinte d'une ancienne cité, qu'embellissent encore la Loge, l'hôtel de ville, le donjon décapité de la citadelle, et l'église Saint-Jean, remarquable par la hardiesse de sa voûte, par les beautés architecturales de son retable et de ses chapelles, Perpignan est surtout la ville des glorieux souvenirs, des splendeurs et des revers. A diverses époques, elle a été le bouclier de la France contre les Espagnols. On la considère comme une très-importante place de guerre.

Son commerce consiste principalement en vins de Rivesaltes et autres, en alcools, en miel blanc, en laines fines, huiles, fers, soies et bouchons ; son industrie comprend les tanneries et distilleries, les draps et étoffes de laine, les cartes à jouer françaises et catalanes, la chocolaterie, etc. Une curieuse spécialité de ces produits,

c'est le manche de fouet en bois d'alisier, connu sous le nom même de la ville. On dit : un fouet *perpignan*.

Bien des hommes distingués, outre les Arago, ont pris naissance dans ses murs. Qu'il nous suffise de citer Hyacinthe Rigaud, l'un des plus célèbres portraitistes de l'école française, fils et petit-fils de peintres, mis par les Perpignannais au rang des nobles de leur cité, et maintenu comme tel par Louis XIV et Louis XV, « tant en considération de la réputation acquise dans son art que pour avoir peint la famille royale jusqu'à la quatrième génération. »

LES BONNES PAGES OUBLIÉES

—

PORTRAIT DU PUBLIC, PAR DUFRESNY

(1700)

Le Public est un souverain, duquel relèvent tous ceux qui travaillent pour la réputation ou pour le gain.

Les âmes basses, qui ne se mettent guère en peine de mériter son approbation, craignent au moins sa haine et son mépris.

Ce droit qu'il a de juger tout a produit bien des vertus et bien étouffé des crimes.

Sans la crainte de ses jugements, que de héros auraient été moins héros; que de guerriers pacifiques; combien peu de vertueux se seraient fait aimer; que de scélérats se seraient fait craindre !

Tout le monde fait sa cour au Public; les ambitieux briguent sa faveur, et les honnêtes gens son approbation; les coquettes veulent s'attirer ses regards, et les femmes de bien son estime; les grands recherchent son amitié, les petits n'en veulent qu'à son argent.

Le Public a l'esprit juste, solide et pénétrant; cependant, comme il n'est composé que d'hommes, il y a souvent de l'homme dans ses jugements.

Il se laisse prévenir comme un simple particulier, et nous prévient ensuite par l'ascendant qu'il a pris sur nous depuis tant de siècles.

On a beaucoup de vénération pour ses jugements; car on sait que c'est un jugement insensible à l'intérêt et aux sollicitations.

Il y a tel particulier qui vit et qui meurt dans ses préventions; mais comme le public ne meurt point, il revient infailliblement des siennes; quelquefois, par malheur, il en revient un peu tard. Si nous vivions dans deux ou trois siècles, chacun jouirait à la fin de la réputation qu'il mérite.

Cela n'est pourtant pas bien sûr, car ce Public est si malin, qu'il rend moins volontiers justice aux vivants qu'aux morts, et que souvent il n'élève les morts que pour rabaisser les vivants.

Le Public est un vrai misanthrope; il n'est ni complaisant ni flatteur; aussi ne cherche-t-il point à être flatté. Il court aux assemblées où on lui dit ses vérités, et chacun des particuliers qui composent ce tout, aime encore mieux se voir draper que de se priver de voir draper les autres.

Le Public est le plus sévère et le plus fin critique du monde; cependant, un vaudeville grossier suffira pour l'amuser toute une année.

Il est constant et inconstant; on peut dire que depuis le commencement des siècles, l'esprit public n'a point changé, voilà sa constance; mais il est amateur de la nouveauté; il change tous les jours de façon d'agir, de langage et de mode; rien n'est plus inconstant.

Il est si grave, qu'il imprime la crainte à ceux qui lui parlent, et si badin, qu'une coiffure de travers fera rire toute une assemblée.

Le Public est servi par les plus grands seigneurs; quelle grandeur! Mais il dépend de ceux qui le servent; qu'il est petit !

Le Public est, pour ainsi dire, toujours en âge viril par la solidité de sa raison. C'est un enfant que le moindre jouet fait courir comme un écervelé. C'est un vieillard qui radote quelquefois en murmurant, sans savoir à qui il en veut, et qu'on ne peut faire taire une fois qu'il a commencé à parler.

On ne finirait point à chercher des contrariétés dans le Public, puisqu'il a en lui toutes les vertus et tous les vices, toute la force et toute la faiblesse humaine.

CURIOSITÉS DES TESTAMENTS

D'après le P. Garasse, Louis Cartusius, jurisconsulte de Padoue, ordonnait dans son testament, que celui d'entre ses parents et amis qui pleurerait à son convoi serait exhérédé; qu'au contraire, celui qui y rirait de meilleur cœur serait son principal héritier ou son légataire universel. Il défendit de tendre en noir la maison où il mourrait, non plus que l'église où il serait enterré, voulant, au contraire, qu'on les jonchât de fleurs ou de rameaux verts le jour de ses funérailles; que les tambours, les flûtes et les violons tinssent lieu du son des cloches, et qu'on invitât tous les ménétriers de la ville; que cinquante d'entre eux marchassent à la tête du convoi, et autant à la queue; que son corps fût porté par des hommes habillés de vert, la bière couverte d'un drap de diverses couleurs; que les jeunes garçons et les jeunes filles qui accompagneraient le convoi, au lieu de flambeaux portassent des rameaux ou des palmes, et eussent des couronnes de fleurs sur la tête; qu'il n'assistât à son convoi aucun religieux habillé de noir, ou qu'ils en changeassent, ne voulant pas que cette couleur, qui est une marque de tristesse, troublât la joie de son enterrement. L'exécuteur de son testament était chargé de faire observer toutes ces dispositions.

—

Le comte de Mirandole, mort à Lucques, en 1825, donna toute sa fortune à une carpe qu'il nourrissait depuis vingt ans dans une piscine antique.

—

Édouard, roi d'Angleterre, mort en 1330, ayant fait appeler son fils aîné Édouard II, qui lui succéda, lui fit promettre et jurer sur le saint Évangile, en présence de tous les barons, c'est-à-dire des grands du royaume, qu'aussitôt qu'il serait expiré, il ferait mettre son corps mort dans une chaudière, et le ferait bouillir tant que la chair se départît des os, et après ferait mettre la chair en terre et garderait les os, et toutes les fois que les Écossais se rebelleraient contre lui, il sémondrait ses gens, et porterait avec lui les os de son père. Car il tenait fermement que tant que son successeur aurait ses os avec lui, les Écossais seraient battus. Froissart ajoute que Édouard II n'accomplit mie ce qu'il avait promis, mais qu'il fit rapporter son père à Londres, *et là ensevelir; dont lui méchut.*

Le fameux Jean Zischa ou Ziska, capitaine des Bohémiens, exigea à peu près la même chose à sa mort. Il ordonna qu'après son trépas on écorchât son corps et qu'on fît un tambour de sa peau. « Le bruit, dit-il, suffira à effrayer nos ennemis, et vous procurera les avantages que mon courage vous a procurés. »

PLANTES USUELLES

—

LE CARVI

Voici une plante dont la disparition du monde végétal nous serait complétement indifférente, à nous Français, tandis que pour beaucoup de peuples, elle fait en quelque sorte indispensablement partie sinon de l'alimentation proprement dite, au moins de l'arsenal condimentaire, — et supprimer un condiment, ce ne serait pas petite affaire en ces pays.

Le carvi, que d'ailleurs l'ancienne médecine mettait chez nous au nombre des *quatre semences chaudes* (carvi, anis, fenouil et cumin) et qui entrait dans la composition du fameux rossolis ou eau des sept graines, et que l'on ordonne encore quelquefois pour relever le système organique et surtout les voies digestives, possédait, au dire des pharmacologues d'autrefois, la vertu d'exciter ou ramener toutes les sécrétions.

C'est une plante de la famille des ombellifères, qui a une racine fusiforme, des feuilles très-finement découpées et dont la floraison, en forme de parasol, précède des graines brunes, légèrement concaves d'un côté, convexes de l'autre, et marquées de plusieurs côtes; elles ont une saveur légèrement amère et un arome analogue à celui de l'anis. C'est particulièrement dans cette graine et dans la racine que résident les principes stimulants de la plante.



Carvi.

a, la racine et la tige inférieure; — *a*, sommité fleurie; *b*, une fleur grossie; — *c*, la graine dans son enveloppe; *d*, la graine sans enveloppe; — *e*, coupe transversale de la graine.

En Allemagne, en Hollande, en Angleterre, on mélange les graines du carvi au biscuit de mer; les marins en emportent des provisions pour assaisonner leurs mets, et les habitants de l'Amérique du Nord en usent et abusent dans leur cuisine. On dit que les Tartares errants s'en servent pour relever le goût du lait de jument, qui est pour eux un aliment et une boisson.

Dans toute la Germanie, d'ailleurs, la graine de carvi alterne avec le cumin pour saupoudrer le pain de table. On en met dans le fromage, on en fait ainsi de petites dragées en les roulant dans du sucre, et par distillation on en obtient, comme du cumin, des liqueurs digestives parmi lesquelles le *kummel*, qui depuis quelques années s'est fait connaître dans nos contrées.

Dans quelques pays, les racines, les feuilles et les jeunes pousses du carvi sont regardées comme comestibles et cultivées pour la consommation.

Les pigeons et les perdrix sont d'ailleurs également friands de la graine du carvi, dont certains braconniers se servent même comme appât.

ANECDOTES

—

LA POLICE D'AUTREFOIS A VENISE

Le prince de Craon se trouvant à Venise, y fut volé d'une somme considérable, et en conçut assez d'humeur pour se croire en droit d'invectiver contre la police vénitienne, « qui ne s'occupait, disait-il, qu'à espionner les étrangers, au lieu de veiller à leur sûreté. »

Quelques jours après, il part. A la moitié du trajet de Venise à la côte sa gondole s'arrête. Il en demande la raison; ses gondoliers lui répondent qu'il ne leur est plus possible de faire un pas, parce qu'un bateau à flamme rouge, qu'ils voient là-bas, leur fait signe de mettre en panne.

Tout à coup le voyageur se rappelle le propos qu'il a tenu, et toutes les sombres anecdotes qu'on lui avait contées sur la police de Venise. Il se voit au milieu des lagunes, entre le ciel et l'eau, sans secours, sans moyens d'échapper, et attend, avec anxiété, les gens qui courent après lui.

Ils arrivent, abordent sa gondole, et le prient de passer dans la leur. Il obéit en faisant de tristes réflexions.

— Monsieur, lui dit gravement un des personnages qui étaient dans ce bateau, n'êtes-vous pas M. le prince de Craon?

— Oui, monsieur.

— N'avez-vous pas été volé, vendredi dernier?

— Oui, monsieur.

— De quelle somme?

— De cinq cents ducats.

— Où étaient-ils donc ces cinq cents ducats?

— Dans une bourse verte.

— Et soupçonnez-vous quelqu'un de ce vol?

— Un domestique de place.

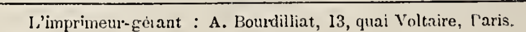
— Le reconnaîtriez-vous?

— Sans doute.

Alors l'interlocuteur pousse avec le pied un méchant manteau, découvre un homme mort, tenant à la main une bourse verte, et ajoute :

— Justice est faite, monsieur, voilà votre argent, reprenez-le; partez, et souvenez-vous qu'on ne remet pas le pied dans un pays où l'on a méconnu la sagesse du gouvernement. — *Daru.*

Un prodigue se plaignait à Socrate qu'il n'avait point d'argent. « Empruntez de vous-même en retranchant sur votre dépense, » lui dit le sage.



L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

SITES PARISIENS



Une vue du canal Saint-Martin.

Quel Parisien ne connaît pas le canal Saint-Martin, aboutissant au bassin de La Villette, après avoir pris naissance à la gare des fossés de l'Arsenal, aujourd'hui comblés, disparus ? Quel faubourien, depuis la Rapée jusqu'à Montmartre, n'a pas longé les bords de ce canal, soit à la place de la Bastille, soit près des rues du Chemin-Vert et de Ménilmontant, soit au faubourg du Temple, au quartier de la Porte-Saint-Martin ou à l'ancien boulevard extérieur ?

Il y a trente ans, ce canal était presque légendaire. Le gamin de Paris jouait aux billes ou à la toupie sur les berges, pendant le jour, et Gavroche a dû venir au monde non loin de là. Le soir, et à plus forte raison la nuit, ce lieu devenait le théâtre de drames lugubres, vols organisés, assassinats, noyades.

Aussi, que de chansonnettes gaies sur les plaisirs que la population goûtait au canal Saint-Martin, chez les frituriers et dans les cabarets ! Que de sombres faits divers les journaux rapportaient sur les crimes commis dans le quartier ! Un drame a pour titre : *Le canal Saint-Martin.* Il renferme des scènes terribles, des scènes capables de donner aux spectateurs l'idée de ne jamais passer, après quatre heures du soir, sur les bords du canal Saint-Martin.

Mais aujourd'hui l'aspect du canal a changé ; on l'a fait disparaître dans sa plus grande partie, en construisant des voûtes sur lesquelles se trouvent d'agréables squares où se promène la population des quartiers Saint-Antoine, du Temple et Saint-Martin.

Une loi du 29 floréal an X portait : « Il sera ouvert un canal de dérivation de la rivière d'Ourcq. Elle sera amenée à Paris dans un bassin près de La Villette. » On dressa ensuite un plan général de navigation depuis le bassin de La Villette jusqu'à la place de la Bastille. Mais pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, tout cela ne fut point exécuté ; près de vingt années s'écoulèrent, sans qu'il fût question de l'entreprise. Enfin, le 5 août 1821, une loi autorisa la ville de Paris à créer quatre cent mille francs de rentes, etc., pour acquitter la valeur des propriétés à acquérir sur le canal Saint-Martin, et payer le prix nécessaire à l'ouverture et à la construction de ce canal. En vertu de cette loi, le préfet de la Seine passa un traité avec la Compagnie des canaux, et fixa la durée de la concession à quatre-vingt-dix-neuf ans, à partir du

1er janvier 1823. On acheta cent soixante-huit propriétés pour la formation du canal.

Le canal Saint-Martin a une longueur d'environ trois mille deux cents mètres, depuis son point de départ jusqu'à son point de jonction avec le bassin de La Villette. Sa largeur est de quinze mètres à sa partie supérieure; elle a près d'un mètre de moins au fond, ce qui donne aux murs de revêtement dix-huit pouces de talus. La hauteur de l'eau est d'un mètre et demi. Des chemins de halage, pavés et bordés d'arbres en quelques endroits, règnent sur les deux rives du canal, dont la pente totale, de La Villette à la gare de l'Arsenal, est de vingt-cinq mètres, répartie entre dix écluses, sans la gare qui relie le canal à la Seine, et qui, malgré une longueur de cinq cent quatre-vingt-six mètres, contient seulement de soixante-dix à quatre-vingts bateaux, parce que son milieu doit rester libre pour les facilités de la navigation.

Nous parlons des constructions premières, dirigées par l'ingénieur Devilliers; car, sous certains rapports, il y a eu bien des transformations, bien des remblais depuis quelques années.

Les travaux commencèrent le 3 mai 1822; le préfet de la Seine posa la première pierre dans les fossés de la Bastille. En cinq ou six ans l'œuvre fut terminée, et la dépense fut évaluée à six millions deux cent mille francs.

D'abord quelques maisons de belle apparence s'élevèrent sur les deux rives du canal Saint-Martin, surtout dans la partie que comprenait le faubourg du Temple; puis on en bâtit, en petite quantité, du côté méridional, du côté des rues de Ménilmontant et du Chemin-Vert. Tout le reste demeura longtemps désert. Aujourd'hui, bordé d'un côté par le quai de Valmy, de l'autre par le quai de Jemmapes, le canal n'offre plus les dangers que nous avons signalés au début de cet article.

Non-seulement il facilite la navigation pour le transport des bois coupés dans la forêt de Villers-Cotterets, pour l'approvisionnement des blés et légumes qui proviennent des pays environnants, mais il amène les eaux nécessaires aux besoins de la ville de Paris, au moyen d'un aqueduc partant du bassin de La Villette. Cet aqueduc enveloppe à droite et à gauche les quartiers de la rive septentrionale; il va, par des conduits souterrains, fournir l'eau à de nombreuses fontaines, dont la principale est le Château-d'Eau.

COMMENT ON DEVIENT BELLE

NOUVELLE

(*Suite.*)

Henriette se retourna et aperçut une de ses meilleures et plus tendres parentes, la comtesse Simonne de Burgueroles, qui la regardait avec un intérêt profond. Mme de Burgueroles n'habitait point Paris; elle y venait seulement passer quelques jours tous les ans, et logeait, dans ces occasions, chez sa cousine Mme de La Rivoire.

La comtesse de Burgueroles avait environ soixante ans; sur sa physionomie intelligente et fine on voyait la trace de bien des chagrins, mais surtout l'empreinte d'une angélique bonté. Veuve et sans enfants, sa vie tout entière n'était qu'une bonne œuvre : sa modeste fortune, multipliée par l'intelligence du cœur, était le patrimoine des pauvres de son pays; mais elle exerçait aussi une charité plus difficile peut-être : elle savait guérir, elle aimait à guérir les misères de l'âme; elle était la mère de tous ceux qui souffraient; elle devinait, avec un instinct presque infaillible, les tristesses inavouées, les douleurs craintives, les désespoirs pudiques qui se cachent si souvent sous les splendeurs du monde; elle devinait tout et consolait de tout. C'était la sœur de charité des riches.

— Mais qu'avez-vous donc, chère mignonne? répéta-t-elle.

— Rien, bonne cousine, rien, répondit Henriette.

— Tant mieux, alors; mais tu me trompes, mon enfant, tu as une larme par là qui veut tomber.

Elle lui avait dit *vous* d'abord; maintenant qu'elle était sûre du chagrin de la jeune fille, elle la tutoyait et la couvrait en quelque sorte d'un regard presque maternel.

— Lève-toi donc, mon Henriette, et allons causer un peu dans la serre, où il n'y a personne encore. Je veux d'ailleurs qu'on nous voie en tête-à-tête; ça fera honneur à mes vieux ans, car tu es, ce soir, plus belle que jamais.

La bonne comtesse savait bien que c'était précisément le contraire, et elle mentait; mais le mensonge est permis aux anges.

Mlle de Gerlande et Mme de Burgueroles entrèrent donc dans la serre, qui était vide en effet, et s'assirent au fond sur un divan bien caché aux regards indiscrets par un large massif de fleurs naturelles.

Loin des regards, loin des danses, loin des bruits ironiques du bal, loin surtout de la belle Catherine de Sauveplane, Henriette reprit son calme, et un demi-sourire vint éclairer ses yeux encore attristés.

— Comme vous êtes bonne, ma cousine! dit la jeune fille. J'étouffais dans ce salon, et vous l'avez deviné : vous devinez tout, vous.

— Ah! je devine tout... Eh bien! voyons. A-t-il été charmant pour toi?

Henriette devint toute rouge, à la fois heureuse, inquiète, craintive et souriante, et, ne sachant que répondre, elle embrassa la comtesse, qui se mit à caresser les cheveux de la jeune fille.

Un bruit de voix attira leur attention, qui redoubla au nom d'Henriette que prononçait un des nouveaux venus.

C'étaient M. de La Rivoire et M. de Trincavel; ils causaient, et n'aperçurent ni la comtesse ni Henriette.

Le marquis parlait d'un ton de voix calme, assuré, parfaitement convaincu de l'excellence des choses qu'il disait.

— J'ai trop de raison, mon cher oncle, par tempérament et par état, pour ne pas réfléchir à tout et en tout. Un homme sérieux...

(Nous demandons qu'une loi spéciale soit faite contre les jeunes gens au-dessous de trente ans qui disent en parlant d'eux-mêmes : un homme sérieux.)

— Un homme sérieux, disait le marquis, doit considérer dans la femme qu'il épouse tout ce qu'elle peut lui apporter de fortune, d'influence, d'alliances, de considération, de chances d'avenir et d'avancement. Dans ma position et avec la magnifique carrière ouverte devant moi, je puis et je dois demander à une jeune fille non-seulement un grand nom, une grande fortune, une grande influence, mais encore une grande beauté. Ne souriez pas, mon oncle! tout est grave dans la vie. Vous ne me faites pas l'injure de croire que je tiens à la beauté de ma femme pour mon propre agrément; je n'ai pas de ces vulgaires préoccupations. Non, grâce à Dieu! Je tiens à ce que ma femme possède ces dons extérieurs qui honorent un mari, qui font partie en quelque sorte de sa position et de son mérite. Je suis encore attaché d'ambassade, et je prétends à mieux, sans doute; eh bien! je veux que le ministre puisse dire : Mme de Trincavel serait une admirable ambassadrice! Vous comprenez cela, mon oncle.

— Oui, il y a un peu de vrai, dit M. de La Rivoire; mais...

— Mais, interrompit le marquis, Henriette, je le regrette fort, ne remplit pas ces conditions-là. Je ne lui dispute, certes, aucune de ses qualités, mais celle-là lui manque; elle est délicate, frêle, pâle, maigre, chétive, timide enfin... Ce n'est pas un crime ni un vice d'être laide, mais c'est un malheur; et elle est très-malheureuse... voilà. Parlez-moi de Mlle de Sauveplane, avec qui je dansais tout à l'heure : beauté majestueuse, grand air, œil imposant, regard ferme; une vraie duchesse, qui honorerait la cour de France à l'ambassade de Vienne ou de Londres. J'y songerai.

— Mon ami, dit le comte au marquis, tu sais que des projets de mariage existaient entre Henriette et toi...

— Oui, je me souviens, je connais cela : Roméo et Juliette! Est-ce que cela peut arrêter un seul instant un homme sérieux? Allons donc! Henriette n'est point une sotte, je suppose, et à son âge une jeune fille n'attend plus de sérénades sous son balcon. Je n'ai pas l'air d'un Espagnol, et je n'ai pas de guitare...

— Très-bien, mon garçon, dit le comte; tu feras ton chemin : tu n'as pas de cœur, sais-tu?

— Je l'espère bien, cher oncle. Mais venez donc; on remarquerait notre absence, et, comme vous êtes l'oncle d'Henriette et le mien, on croirait que nous signons déjà des préliminaires, ce qui nuirait à mes projets sur Mlle de Sauveplane. Rentrons.

Henriette et Mme de Burgueroles restèrent seules. La jeune fille était immobile, droite et blanche comme sa robe; elle regardait devant elle fixement et d'un regard sans rayon, sans chaleur. Un tremblement nerveux agitait ses mains; elle ne pleurait pas, elle ne parlait pas. Tout à coup, d'une voix sifflante et basse, elle dit à la comtesse :

— Vous avez entendu?

La bonne comtesse prit les deux mains de la pauvre enfant dans les siennes, en la regardant d'un regard céleste au fond des yeux, comme pour chercher son cœur; puis elle lui dit d'une voix caressante et mouillée de larmes :

— C'est un bonheur qui t'arrive, mon enfant : M. de Trincavel était indigne de toi; il eût meurtri ton cœur sous son égoïsme de fer. Va! Dieu t'a sauvée et te fera trouver quelque jour un homme plus digne...

— Non, jamais! s'écria Henriette, jamais! Je ne crois plus; tous ces visages sont menteurs. Ma cousine, je ne me marierai jamais.

— Eh bien! mon enfant, j'ai une proposition à te faire. Paris ne te vaut rien, en ce moment surtout; ces fêtes, ces nuits passées au bal, cette existence factice, tout cela détruit ta santé : le grand air, l'air des champs te serait si bon! Viens avec moi en Anjou, dans mon vieux petit castel; viens m'aider à soigner nos pauvres paysans; viens t'occuper des malheureux; viens faire des heureux. Tu mériteras ainsi d'être heureuse; car, après tout, Dieu ne nous doit rien, mon enfant, au contraire, et nous le traitons trop en débiteur, lui notre créancier. Mais mon curé te prêchera cela mieux que moi. Est-ce dit? Viens-tu? Puis-je te demander à ta tante pour quelques mois? Et partons-nous demain?

— Oh! oui, nous partirons, s'écria Henriette. Merci, ma cousine; comme vous êtes bonne! On me l'avait bien dit que si je souffrais jamais, vous seriez là en même temps que le chagrin.

— Que veux-tu, ma fille? c'est affaire d'habitude. Et puis, il faut bien faire quelque chose dans la vie : le bon Dieu n'aime pas la paresse. Ainsi donc, c'est entendu, demain à dix heures, je présente ma requête à ta tante, et le soir même, en route pour l'Anjou!

— Oui, chère cousine, et merci encore!

La jeune fille était pâle encore, sa main tremblait toujours; mais il y avait dans ses yeux quelque chose de résigné et de grave : un souffle du ciel avait passé sur sa douleur.

Le lendemain, Mme de Burgueroles quittait Paris avec Henriette.

(A continuer.) Henri de Bornier.

CURIOSITÉS NATURELLES

—

LES SOULÈVEMENTS VOLCANIQUES

Les plateaux et les montagnes, c'est-à-dire toute la partie du sol qui est plus élevée que le niveau moyen de la surface terrestre, doivent leur origine à une action partant de l'intérieur de la terre et qui n'est autre que « la fluidité ignée du noyau du globe. »

Subissant la pression de cette force intérieure, les masses stratifiées se sont soulevées à une hauteur d'autant plus grande que la résistance de la surface était moindre. Le soulèvement a dû produire de chaque côté une pente, et ces pentes ont dû être irrégulières précisément à cause de l'inégalité de la résistance. Voilà pourquoi, sur tel point de la surface, il ne s'est formé qu'une bosse sans déchirure de la croûte solide, tandis que sur tel autre le soulèvement a produit un plateau; ailleurs, une éminence a surgi au milieu d'un plateau; ailleurs, enfin, l'écorce a été fendue, et les matières en fusion se sont répandues au dehors.

D'après les observations de Humboldt, ces phénomènes ont aussi modifié ou augmenté les éléments mêmes de la terre. D'horizontales, les couches stratifiées sont devenues inclinées ou verticales, et leur nature a été altérée par la proximité des masses en fusion; leurs éléments, après avoir subi l'action d'une chaleur ardente, se sont refroidis de nouveau; c'est ainsi que les dépôts calcaires se sont transformés en marbre à l'aspect cristallin, et que dans la masse terreuse se sont injectées d'autres roches; telle est l'origine des *gangues*, renfermant les minerais et les métaux.

Il va de soi que ces faits se sont renouvelés mainte et mainte fois, et que la configuration et la composition actuelle de l'écorce terrestre sont le résultat de cet ensemble de phénomènes qui ont tour à tour soulevé ou abaissé la surface et produit les mers, les îles, les terres fermes, les plateaux et les montagnes.

Ainsi que le fait observer le docteur Zimmermann, la formation des plateaux par l'effet de ces soulèvements lents est aussi peu douteuse que celle des montagnes à la suite d'éruptions violentes. Les côtes du Chili et de la Scandinavie continuent encore à s'élever de nos jours. On voit d'ailleurs des pics surgir tout à coup et des îles émerger de l'Océan.

Autour du Pacifique, une série de montagnes ignivomes s'arrondit en un cercle de feu, dont le développement total atteint 35,000 kilomètres, sans se confondre avec l'hémicycle formé par les côtes d'Australie, les îles de la Sonde, le continent asiatique et l'Amérique.

Dans les temps primitifs, la croûte terrestre cédait facilement; mais aujourd'hui, grâce au progrès de la coagulation et au durcissement des masses qui augmentaient son épaisseur, la force de résistance s'est accrue. Là où le soulèvement de bas en haut a été violent, les couches se sont élevées en forme de dôme ou de coupole, rappelant une voûte artificielle, comme en Australie, ou dans l'île Lewis, la plus importante des Hébrides. Tout ce qui était soluble ou sujet à efflorescence, comme le

grès, la craie ou le schiste, a disparu, ne laissant que des blocs figurant un pont naturel.

Les soulèvements d'une certaine étendue, à un niveau à peu près égal, ont formé les plateaux; les chaînes de montagnes sont issues de soulèvements plusieurs fois répétés; ce qui le prouve, c'est qu'on y voit parfois, posées sur champ, toute la série de couches retrouvées non loin de là en stratification horizontale ou légèrement inclinées.

Quand le terrain s'est crevassé, les matières en fusion ont formé des rochers dont le développement est plus ou moins considérable; il nous suffira de citer les Alpes, le Caucase, les Pyrénées et la chaîne des Cordillières, dont le prolongement porte le nom de Montagnes-Rocheuses.

Le courant de Kilanea, dans la seule éruption de 1840, dépassa 5 milliards de mètres cubes; celui qui sortit du Mauva-Loa, en 1855, se prolongea à 112 kilomètres du cratère. Lorsque le volcan islandais de Skaptar-Jonkul se fendit en 1783, il livra passage à deux fleuves de feu longs de 80 kilomètres et rejeta 500 milliards de mètres cubes de lave, égalant ainsi le volume entier du Montblanc, c'est-à-dire une quantité suffisante pour recouvrir la terre d'une pellicule de lave de près d'un millimètre.

L'Histoire, comme la Fortune, a ses escaliers dérobés, et l'on arrive aussi quelquefois par effraction dans ce temple fermé aux héros vertueux. — *Louis Dépret.*



Poussée volcanique en Australie.

Les roches primitives qu'on y rencontre à découvert étaient jadis des matières en fusion.

Quelques chiffres feront comprendre d'ailleurs la puissance de l'action volcanique.

Le Vésuve, l'un des plus petits volcans connus, est ordinairement surmonté, au moment de l'éruption, « par une colonne de feu de 10,000 pieds de haut, trois fois plus élevée que le volcan lui-même; il lance, comme des balles à jouer, des blocs de rochers de plusieurs mètres cubes. » Aucun engin connu ne saurait donner à un simple boulet de douze une ascension verticale de 30 secondes; la nature accomplit ce prodige pendant des journées et des mois entiers, à la stupéfaction du touriste qui voit les étincelles dont se compose l'éblouissante *girandola* du Vésuve retomber sous formes de blocs de rochers qui seraient assez volumineux pour écraser la coupole du Panthéon.

ÉCRIVAINS ILLUSTRES

—

PIERRE DE RONSARD

PRINCE DES POËTES FRANÇAIS DU XVIe SIÈCLE

1524 — 1585

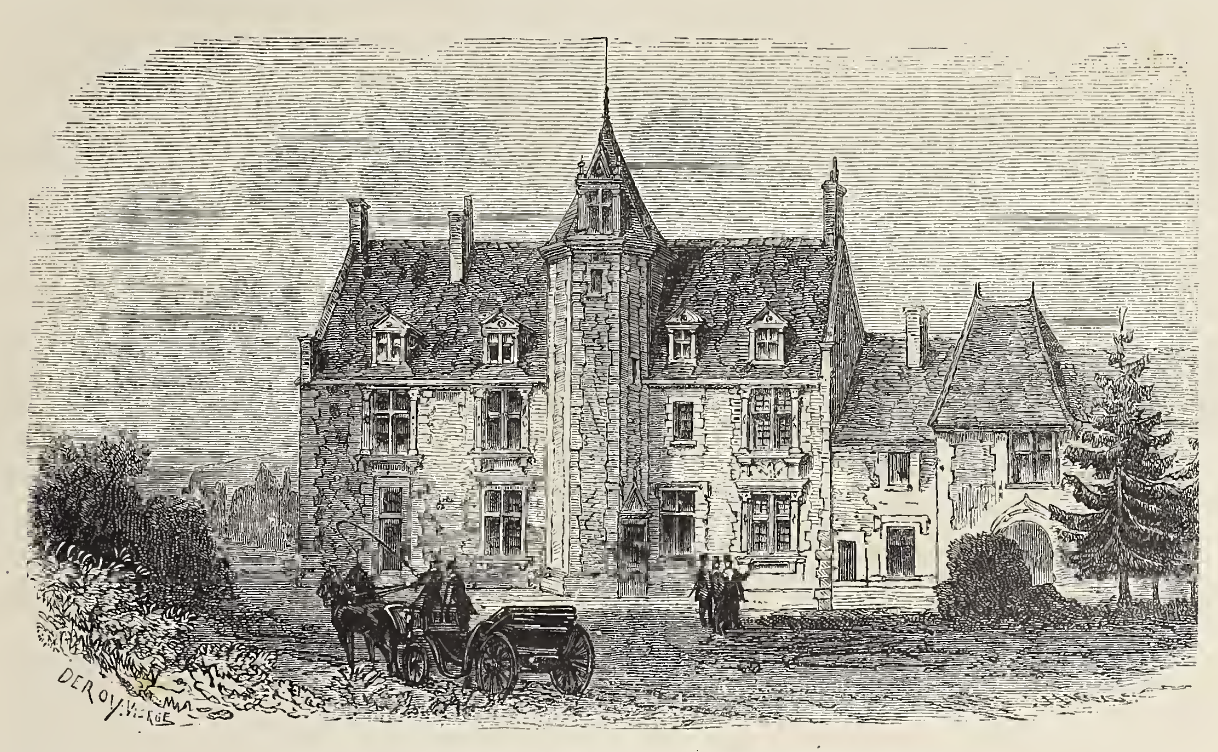
Dans la fraîche vallée du Loir, à sept lieues ouest de Vendôme (Loir-et-Cher), sur le versant d'un coteau qui descend vers le nord, au-dessous de l'antique forêt de Gastine, il est une position charmante d'où le regard dominant le bourg de Couture, erre à travers les vertes prairies du Loir et de la Braye, embrasse les collines de Trôo, les hauteurs où fut un camp romain qui dominait Sougé, le village de Poncé, le château de la Flotte, etc., sinueux amphithéâtre de coteaux fertiles, dont le sous-

sol, formé d'une roche friable, est percé d'habitations souterraines et couronné de vignobles ou de bois.

Dans ce lieu, qu'on appelle les *Vaux du Loir*, s'élève le manoir de la Poissonnière. Son ensemble, plus gracieux qu'imposant, forme un carré long, dont les portes et les fenêtres sont ornées d'arabesques ciselées dans la pierre blanche du pays. L'escalier est renfermé dans une tourelle octogone, qui, chargée aussi de sculptures, couronnée d'une élégante lucarne, ressort au milieu de la façade méridionale du bâtiment.

Sur les bandeaux des portes, devant les appuis des fenêtres, tant du logis que des communs, entièrement creusés dans le roc, et qui forment un angle aigu avec les autres constructions, sont gravées de nombreuses devises.

Dans la maison, se voient de hautes et belles cheminées semi-gothiques en pierre blanche. Celle de la grande salle captive les regards par les sculptures délicates dont



Château de la Poissonnière (Vendômois), où naquit Ronsard en 1524.

elle est couverte, sculptures composées presque uniquement d'armoiries des différentes familles auxquelles les Ronsard s'étaient alliés. Au sommet brille l'écusson de France; au-dessous, les trois poissons des Ronsard. Tout le manteau de la cheminée est occupé par des tiges de fleurs, vers lesquelles s'élancent des flammes. Ce sont des *ronces* qui brûlent (qui *ardent*, comme on disait alors), et forment un véritable rébus : *Ronce-ard*, c'est-à-dire Ronsard.

Reportons-nous à l'année 1524. — Le castel, alors dans toute la fraîcheur de sa nouveauté, appartenait à messire Loys de Ronsard, maître d'hôtel du roi François Ier, chevalier de son ordre, et à Jeanne de Chaudrier, son épouse, veuve en premières noces de Guy des Roches, sieur de la Basne.

C'est là que vint au monde Pierre de Ronsard, le prince des poëtes de la Renaissance, qui devait, pendant tout un siècle, faire prosterner la France aux pieds de sa renommée littéraire, pour être ensuite plus abreuvé d'affronts qu'il n'avait été chargé de palmes, et revenir enfin, après trois cents ans d'oubli, revendiquer sa gloire auprès de la postérité.

Si l'on en croit ce que raconte le poëte, dans une élégie à son ami Remy Belleau, sa famille

... aurait tiré sa race
D'où le glacé Danube est voisin de la Thrace.
Plus bas que la Hongrie, en une froide part,
Est un seigneur nommé le marquis de Ronsart,
Riche d'or et de gens, de villes et de terre.
Un de ses fils puînés, ardent de voir la guerre,
Un camp d'autres puînés assembla hazardeux.
Et, quittant son pays, fait capitaine d'eux,
Traversa la Hongrie et la basse Allemagne,
Traversa la Bourgogne et toute la Champagne,
Et, soldat, vint servir Philippe de Valois,
Qui pour lors avoit guerre encontre les Anglois.

Il ajoute plus loin ces détails purement biographiques :

L'an que le roi François fut pris devant Pavie,
Le jour d'un samedi, Dieu me prêta la vie
L'onzième de septembre, et presque je me vi
Tout aussitôt que né de la parque ravi.
Je ne fus le premier des enfans de mon père,
Cinq avant moi longtemps en enfanta ma mère;
Deux sont morts au berceau, aux trois vivants en rien
Semblable je ne suis, ni d'état ni de bien (1).

En effet, le premier se maria et continua la famille, les deux autres entrèrent dans les ordres. Quant au jeune Pierre, jusqu'en 1533 il vécut à la campagne, de cette vie active et forte qui développe le corps, tandis que son esprit se cultivait, stimulé par l'exemple de ses aînés, qu'il eut en peu de temps atteints et même dépassés; si bien que son père, pour utiliser ses grandes dispositions et sa vive intelligence, résolut de le mettre au collége à Paris.

(1) Nous avons à dessein rajeuni l'orthographe des vers cités dans cette notice, afin d'en faciliter la lecture.

Ronsard avait alors neuf ans; blond, aux yeux bleus, grand et maigre, à la fois impétueux et doux, aussi ardent à l'étude qu'aux exercices du corps; ses joues roses, son regard vif et son gracieux sourire charmaient tout le monde. Mais le séjour du collége de Navarre l'eut bientôt changé. En six mois il perdit ses belles couleurs, sa vivacité, son goût pour l'étude. Tout cela était dû au régime rigoureux de la maison, à la sévérité pédante du régent de Vailly, qui ne sut pas profiter de ce riche naturel et voulut arracher de force ce qu'il eût facilement obtenu par la douceur. Effrayé de ce dépérissement, son père l'emmena avec lui à Avignon, où le roi, assisté de ses trois fils, se préparait à combattre son éternel rival Charles-Quint, dont l'armée envahissait la Provence, allait assiéger Marseille et menaçait de conquérir la France.

Le dauphin François rencontra dans son camp le jeune Ronsard, qui lui fut présenté par son père, et le voulut avoir au nombre de ses pages; mais six jours après (10 août 1536), le dauphin empoisonné, dit-on, par le comte de Montecuculo, mourut à Tournon. Ronsard, ayant perdu ce premier protecteur, ne tarda pas à en trouver un autre dans la personne de Charles, duc d'Orléans, troisième fils du roi. Il avait le don de plaire à tous ceux qui le connaissaient; aussi lorsque Madeleine de France épousa Jacques Stuart, roi d'Écosse, il fut au nombre de ceux qui suivirent la jeune reine dans sa nouvelle patrie. Après y avoir passé deux ans, il quitta Édimbourg malgré les instances du roi Jacques, employa six mois à parcourir l'Angleterre, et revint en France reprendre son service auprès du duc d'Orléans.

Mis hors de page, il voyagea en Allemagne, à la suite de Lazare de Baïf, ambassadeur de France à la diète de Spire, et en Italie, sous la conduite de Langey du Bellay, son parent, vice-roi de Piémont.

A peine âgé de seize ans, il avait déjà vécu dans l'intimité des plus grands personnages, était initié aux secrets de l'État, parlait l'anglais, l'allemand et l'italien; ses débuts annonçaient un diplomate et promettaient à la France un futur ambassadeur, quand une grave maladie, dont il avait contracté le germe dans ses voyages, vint arrêter sa carrière en le laissant presque sourd.

Cette infirmité, que les plus habiles médecins tentèrent vainement de guérir, le rendit tout entier à l'étude des lettres.

(A continuer.) Prosper BLANCHEMAIN.

LES RÉCITS DU VIEUX TEMPS

—

L'ALCHIMISTE ET LES TROIS PAYSANS

Un prétendu historien franc-comtois, maître Jacques Colombiers, qui écrivait au milieu du seizième siècle, donne comme très-authentique l'historiette suivante :

Un célèbre alchimiste de Besançon annonça qu'il avait trouvé, à force de recherches et de dépenses :

1° La pierre philosophale, c'est-à-dire l'art de créer de l'or; 2° l'élixir de vie éternelle; 3° la panacée ou remède à tous les maux.

Il guérissait radicalement toutes blessures, et, pour le prouver, il offrit une grosse somme à quiconque voudrait se laisser couper quelque membre, que sous peine de la vie il s'engageait à rétablir.

Trois paysans se présentèrent; l'alchimiste leur compta la somme promise et se disposa à opérer sans douleur, en présence d'une nombreuse assemblée.

A l'un, il coupa la main gauche; au second, il arracha les yeux; il tira hors du ventre les intestins du troisième; après quoi, il couvrit de son baume les plaies des trois opérés qui dirent n'avoir éprouvé aucune douleur.

L'assemblée s'étant déclarée très-satisfaite, le rétablissement des parties enlevées à ces hommes fut remis au lendemain par l'alchimiste, qui confia à une servante les débris des patients qu'il avait posés pêle-mêle dans un grand plat.

Malheureusement, la servante oublia de surveilller le plat; un chat emporta la main du premier opéré, et un chien vint, qui dévora le reste. Tremblant d'être punie, elle voulut réparer le mal. S'emparant du chat, elle le tua et prit ses yeux, qu'elle jeta dans le plat; elle courut acheter les tripes d'un porc, qu'elle mit à la place de celles de l'homme, et enfin, le soir, elle s'en alla au gibet de la ville couper la main d'un voleur, qu'on avait pendu le matin.

Le lendemain, le peuple s'étant assemblé de nouveau, et les trois paysans étant revenus, l'alchimiste remit au premier la main du pendu; les yeux du pauvre chat furent ajustés dans la tête du second, et les intestins du porc prirent place dans le ventre du troisième.

Toutes les plaies disparurent, et les paysans s'en allèrent au grand ébahissement du peuple.

Un an après, les trois Savoyards se rencontrèrent dans une foire :

« — C'est singulier, dit l'un d'eux, la main qu'on m'a raccommodée ne peut s'empêcher de prendre ce qu'elle rencontre.

« — Moi, dit le second, depuis qu'on m'a remis les yeux, j'y vois plus clair la nuit que le jour.

« — Moi, ajouta le troisième, mon aventure m'a donné des goûts singuliers : je ne peux voir une auge à porcs sans être tenté d'aller y manger. »

Et ils se séparèrent, après s'être ainsi communiqué leur nouvelle façon d'être; mais, au demeurant, l'on ne vit jamais trois gaillards mieux portants.

LE LUXEMBOURG ET L'ARBRE DE CRACOVIE

Des nouvelles! des nouvelles! Tel a toujours été le cri des Parisiens, dès l'époque où ils ont voulu se mêler des affaires de l'État, par eux considérées comme leurs propres affaires. Beaucoup de cancans se sont débités dans les endroits publics, aux cercles, aux théâtres, aux promenades surtout. Quand les sujets de discourir manquaient, les nouvellistes savaient inventer des nouvelles, soit aux halles, soit à la place Maubert, soit dans la salle des Pas-Perdus au palais de Justice, soit au Luxembourg, au quai des Grands-Augustins ou au Palais-Royal.

Sous les ombrages du Luxembourg, les nouvellistes dissertaient sur les intérêts politiques de l'Europe au dix-septième siècle. Ils arrangeaient les royaumes, augmentaient les uns, partageaient les autres; ils réglaient d'un mot les finances des potentats et envoyaient lestement les armées du Nord au Midi. Parfois le vainqueur du matin devenait le vaincu du soir, sauf à prendre sa revanche le lendemain. Bref, tous ces faiseurs de cancans péchaient par ignorance.

Mercier rapporte qu'un abbé anglophobe ne cessait de dire, au Luxembourg : « Il faut lever 30,000 hommes, il faut embarquer 30,000 hommes, il faut débarquer 30,000 hommes, il en coûtera peut-être 30,000 hommes pour s'emparer de Londres. »

Un bourgeois, qui l'avait écouté, tomba malade, et avant de mourir écrivit sur son testament : « Je laisse à M. l'abbé *Trente mille hommes* douze cents livres de rente; je ne le connais pas sous un autre nom, mais c'est un bon

citoyen, qui m'a certifié au Luxembourg que les Anglais seraient bientôt détruits. » Plusieurs témoins ayant affirmé que tel était le surnom de l'abbé que le bourgeois avait fréquenté, le legs fut délivré par justice.

Au Palais-Royal, le rendez-vous des nouvellistes se fit sous « l'arbre de Cracovie », vers la fin du dix-huitième siècle. On y semait, à dessein souvent, des renseignements alarmants et faux sur les opérations militaires du temps. Des assemblées tumultueuses se formaient aussitôt dans le jardin. L'autorité intervenait, pourchassait les harangueurs, en arrêtait quelques-uns. Mais le besoin de tout savoir entretenait les agitations, malgré toutes les précautions prises. L'arbre de Cracovie et l'allée des Marronniers furent abattus en 1781. Peu d'années après, Camille Desmoulins arrachait aux autres arbres leurs feuilles, pour en faire des cocardes nationales.

LES ENTRÉES AU THÉATRE ET LES DROITS D'AUTEUR

Vous savez que bien des gens, aujourd'hui, feraient des bassesses pour avoir leurs entrées gratuites dans un ou plusieurs théâtres. Il en est qui perdent des sommes folles à commanditer un directeur pour obtenir cette faveur insigne de pouvoir venir se placer chaque soir dans un fauteuil d'orchestre, après avoir joui de cette satisfaction d'amour-propre qui consiste à passer devant le contrôle en payant avec un salut, ou même en ne se donnant pas cette peine. J'ai connu plusieurs richards qui se sont ruinés à ce jeu, quand il leur aurait suffi de dépenser quelques pièces de 20 francs pour assister, de temps à autre, à d'intéressantes représentations. Les plus sages, parmi les amateurs, sont ceux qui s'abonnent, car ils savent jusqu'où leur fantaisie les mènera.

Autrefois, sous Louis XIV, par exemple, beaucoup de personnes s'attribuaient tout simplement des entrées gratuites à la Comédie. C'était, pour ainsi dire, par droit de conquête, et ce droit, les pages, les mousquetaires, les gardes du corps, les gendarmes, les chevau-légers l'exerçaient sans conteste. D'autres gens venaient à crédit, façon indirecte et commode de se créer des entrées gratuites.

Avec une salle pleine, en conséquence d'un pareil abus, telle ou telle troupe faisait quart de recette. Il fallut remédier à un état de choses dont souffrait la caisse. L'autorité intervint, car déjà certains personnages s'arrogeaient le droit de parader aux plus belles places d'un théâtre sans payer une obole.

Cette prétention semblait d'autant plus exorbitante, que les auteurs, assez besoigneux et généralement affolés de spectacle, composaient une pièce, parfois en cinq actes et en vers, pour acquérir « l'entrée à la Comédie. » En cela consistait leur meilleur profit, parce que les acteurs cherchaient toujours à diminuer leur part.

Quand ils achetaient un ouvrage, les comédiens payaient comptant, d'après la réputation de l'auteur, depuis 3 écus au moins jusqu'à 200 pistoles, et au delà. Quinault fut, paraît-il, le premier auteur dramatique dont les comédiens achetèrent une pièce (1633), « non plus à prix fixe, mais avec le droit de toucher le neuvième de la recette qu'elle produirait. » Il accepta cette convention; par la suite, tous les autres auteurs l'adoptèrent, et un règlement du roi la sanctionna en 1697.

L'auteur avait le neuvième pour cinq actes, le douzième pour trois, tous frais étant prélevés. Voilà l'origine des droits d'auteur, qui chagrinaient plus d'un acteur et plus d'un directeur de spectacle. Mlle Beaupré, une des premières artistes qui aient joué en femme sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, représentant des pièces de Corneille, ne s'avisa-t-elle pas de dire un jour : « M. Corneille nous a fait un grand tort. Nous avions ci-devant des pièces de théâtre pour 3 écus que l'on nous faisait en une nuit; on y était accoutumé, et nous gagnions beaucoup; présentement, les pièces de M. de Corneille nous coûtent bien de l'argent et nous gagnons peu de chose. »

Auteurs et acteurs « gagnent assez joliment leur vie » à l'heure qu'il est. Quant aux entrées, leur nombre a augmenté aussi. Journalistes, hommes de lettres, bailleurs de fonds, sénateurs et députés, personnages de la haute administration, la foule est grande des gens qui assistent gratuitement aux représentations dramatiques, même et surtout aux premières !

MÉTIERS ET CARRIÈRES

LE MARCHAND DE MARRONS

« Chauds! chauds! les marrons! » dit l'homme en attisant son brasier, en roulant, en palpant dans la poêle aux mille trous les fruits que les hauts coteaux de l'Ardèche envoient par milliers de balles dans tous les coins de la France.

Industriel et commerçant à la fois, le marchand de marrons est une sorte de rôtisseur en plein vent, qui ne trouve guère à exercer sa profession que dans les grandes cités, où il peut compter sur ce qu'on est convenu d'appeler la clientèle flottante.

Véritable hirondelle d'hiver, comme le ramoneur, il vient par sa présence annoncer les mauvais jours, les longues et froides veillées; et pourtant son retour est gaiement salué par les enfants dont il aura bientôt la visite.

De ce métier l'apprentissage n'est pas long à faire, mais encore y faut-il un certain tour de main, une entente du rissolage, qui ne soit ni la torréfaction ni le *bouillage* à l'étouffée. On veut le marron à la fois croquant et tendre, légèrement saisi à la surface, farineux à l'intérieur, se montrant blanc et bouffi dans l'*éclatement* de sa brune écorce, tout au plus noircie par un point. Et ce n'est pas affaire au premier venu que d'atteindre un pareil résultat; mais, en somme, l'attention, l'observation aidant, le tour de main s'acquiert; et voilà un apprentissage fait, qui n'a guère coûté que quelques déceptions aux chalands dont la friandise n'a pas eu son compte.

Toute la question pour cette industrie gît donc dans les frais d'établissement qui, pour n'avoir rien de considérable, ne sont pourtant pas si nuls qu'on l'imagine peut-être, car, même avant l'achat de la denrée à cuire, du fourneau pour opérer et du charbon qui l'alimente, vient le prix de location de l'emplacement où le fourneau est installé, redevance d'autant plus onéreuse que la situation est plus lucrative. Certaines de ces places, dans les bons quartiers de Paris, où certains rôtisseurs de marrons débiteront leur marchandise par centaines de litres chaque jour, font au boutiquier qui la cède une rente vraiment importante; et il y a enchères pour s'en assurer la possession.

Mais tout est relatif, et si la saison finie la recette brute s'est trouvée grevée de droits assez lourds, c'est que ladite recette atteignait de respectables proportions. Tous frais prélevés, le petit marchand ne réalise pas moins un notable bénéfice, car entre le prix d'achat et le prix de vente l'écart est toujours assez grand pour qu'avec un débit, même moyen, la journée se trouve bien rémunérée.

Et c'est justice après tout, car si la profession n'exige ni capital important, ni brillantes aptitudes, au moins faut-il convenir que l'exercice en est souvent assez rude. C'est aux mois les plus froids de l'année, entre deux portes, sous un auvent, au courant d'air d'un porche ou d'une allée, que fonctionne notre rôtisseur, dont l'étal est forcément exposé de la façon la plus directe à toutes les intempéries. Son fourneau le réchauffe, à vrai dire; mais quelle abrutissante immobilité à la même place pendant toute la mauvaise saison! Du matin aux heures les plus



Marchand de marrons.

tardives du soir, il est à son poste l'homme à l'inextinguible brasier, répétant par le beau temps, comme par la tourmente : « Chauds! chauds! les marrons! »

Il est là; mais d'où vient-il? Où va-t-il quand nous ne le voyons plus?... D'où vient, où va le ramoneur, cet industriel, dont la profession, si bien distincte autrefois, s'est en quelque sorte perdue aujourd'hui dans les attributions du fumiste? Ils ont à peu près commune origine, car on ne s'expliquerait guère autrement que par une migration la possibilité de ce chômage obligé de sept mois sur douze. Au contraire des maçons limousins qui vont hiverner dans leurs montagnes, le marchand de marrons hiverne à Paris et regagne au printemps le pays d'où il est parti en automne.

Quelques-uns, hôtes permanents de la grande cité, ont par devers eux une autre spécialité industrielle ou commerçante pour la belle saison; mais la généralité appartient à l'ancienne race des migrateurs annuels qui, dans notre siècle où tant de gens sombrent sur les voies de la fortune rapide, donnent encore l'exemple de l'épargne conquise sou à sou, à l'aide du labeur honnête et de l'opiniâtre sobriété.

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

MOUCHERON. — Il est peu de personnes qui n'aient entendu prononcer par des gens sans instruction le mot *moucheron* d'une manière peu correcte : beaucoup disent *mouchon*. C'est une faute assurément, puisque *mouchon* n'est pas ou, plus exactement, n'est plus français. Mais il ne faut pas trop se hâter de jeter la pierre à ceux qui nous disent des *mouchons*, car ils ont raison quelquefois de défigurer ainsi ce terme, et ils ont pour eux la tradition.

Le mot *moucheron* renferme deux expressions, ou plutôt a deux sens : tout d'abord son sens propre qui est de signifier une mouche très-petite; il désigne particulièrement ces insectes qui voltigent les soirs d'été en troupes nombreuses, qu'à tort ou à raison on regarde comme précurseurs du beau temps. Que *moucheron* désigne ces insectes que les naturalistes connaissent sous le nom d'*éphémères*, rien de mieux; ce sont de petites mouches qui n'ont rien de particulier. Leur nom leur est venu tout naturellement d'un diminutif, d'une forme bas-latine idéale, si l'on veut, *muscario*, *onis*.

Mais ce qu'il est difficile d'admettre, c'est que cette même expression puisse s'appliquer convenablement à ces petits insectes des caves, qui semblent sortir du vin en fermentation. Ce sont là encore des moucherons, mais d'une espèce bien différente; et ce sont ceux-là qui devraient s'appeler et qui se nommaient autrefois des *mouchons*. *Moucheron* a absorbé *mouchon*.

Ce dernier terme vient tout simplement du latin *mustio*, *onis*, animal qui se forme du moût ou vin nouveau, en latin *mustum*, étymologie plus plausible, et que vient encore confirmer ce passage d'un écrivain du commencement du septième siècle :

« *Ribiones sunt qui in vino nascuntur*, *quos vulgo* mustiones *a* musto *appellant.* » (Isidore, XII, 8.)

« Il y a des insectes qui naissent du vin, qu'on appelle vulgairement *mouchons*, du mot *moût*. »

Enfin, la preuve la plus concluante que l'on puisse trouver de cette étymologie est dans l'existence du type italien *moscione* qui a le même sens. — H. M.

PROVERBES LATINS



Sensim et sine sensu. — Peu à peu et sans s'en apercevoir.

C'est au *Traité de la Vieillesse* de Cicéron (ch. XI), qu'est empruntée la locution prise ici dans une acception proverbiale.

« En consacrant ses jours à l'étude et au travail, la vieillesse arrive *peu à peu*, — dit l'orateur philosophe, — l'existence *marche insensiblement* à son terme, et au lieu de se briser tout à coup, elle s'éteint peu à peu par la longueur même de sa durée. »

Nous voyons ici un homme qui s'est endormi sur une tortue, de sorte qu'il se trouve lentement voituré vers un but, où il arrivera sans s'être aperçu du chemin parcouru. Ceci par opposition à ceux qui enfourchent en quelque sorte la vie comme un cheval fougueux, et qui, non-seulement sont exposés à tous les périls, à toutes les déconvenues de cette course impétueuse, mais encore abrégent souvent la durée d'un voyage qui peut être agréable quand on sait en adoucir le train ordinaire.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



Le Portier de comédie.

Fac-simile du frontispice de la *Comédie des Comédiens*, par Scudéry.

Ma foi ! j'étais un franc portier de comédie.
RACINE, *les Plaideurs*, sc. 1re.

Ceci vous représente la porte d'un théâtre, dans l'héroïque adolescence du dix-septième siècle, en 1635, l'année qui précéda *le Cid*, s'il vous plaît, — le chiffre est au bas de la gravure, — l'année qui suivit la représentation de *la Comédie des Comédiens*, dont le titre surmonte ce théâtre improvisé.

La Comédie des Comédiens est la troisième pièce (ou le prologue de la troisième pièce) donnée par Georges de Scudéry, le frère de l'illustre Sapho. Elle fut jouée à l'Arsenal, avec *la Mélite* de Corneille, le 28 novembre 1634, pour les noces du duc de La Valette, de Puylaurens et du comte de Guiche. La reine Anne d'Autriche prenait part à la fête. Elle était assise à dix pas du théâtre, sous un « haut dais dont la lumière artificielle éclairait et faisait voir à nu toute la Cour, sans être elle-même vue, » dit *la Gazette*, et ce fut la troupe des comédiens de Mondory qui « fut choisie, en cette occurrence, pour donner du plaisir à Sa Majesté. »

En 1633, il y avait déjà eu une *Comédie des Comédiens* de Gougenot, dont les deux premiers actes se passaient à l'hôtel de Bourgogne. Gougenot avait mis en scène les comédiens de l'Hôtel, l'assemblée des comédiens pour la réception de Beauchâteau, de Guillaume et de Turlupin. La pièce de Gougenot avait donc été représentée par la troupe de Bellerose.

Or, comme il arrivait toujours dans la rivalité des anciennes troupes, dès que celle de Bellerose avait eu sa *Comédie des Comédiens*, celle de Mondory ne pouvait pas manquer d'avoir la sienne. Par conséquent, elle en commanda une à Scudéry, et la pièce de Scudéry fut jouée sur le théâtre du Marais ; mais, ici, ce n'est pas sur le théâtre du Marais que se passe l'action ; ce n'est pas lui non plus que représente l'estampe de Van Lochom. Ne vous fiez pas aux affiches posées des deux côtés de la porte. Elles ont beau dire COMÉDIENS DU ROI ; ce sont des affiches : elles mentent par métier et dupent les badauds, en leur annonçant de fausses merveilles.

Les comédiens qui placardent ici leur spectacle sont tout uniment des comédiens de campagne. Dans leur tournée, ils se sont arrêtés à Lyon, ils y ont loué un jeu de paume ; c'est l'histoire de toutes les troupes qui courent la province. — Encore vingt ans, ce sera celle de la troupe de Molière, — et, après avoir affiché leur représentation, ils l'ont fait tambouriner par les rues.

L'affiche n'a pas beaucoup ému les populations; Colin Tampon n'y a pas mieux réussi. Voici revenir le tambour avec son arlequin qui l'escorte, rondache au bras, flamberge au poing, masque de nègre; — un jour la flamberge se changera en batte. Mauvais jour pour le théâtre. Les enfants même, qui le croira? n'ont pas voulu suivre la mascarade. Mais les comédiens sont philosophes. Le tambour n'en marche pas moins d'un air vainqueur, et le portier de la comédie, un beau jeune homme, appuyé sur un terrible estoc, sans daigner se détourner au bruit, a plus la mine de se complaire en quelque doux penser que de songer à la recette.

La recette, c'est cependant par ses mains qu'elle doit passer. C'est entre ses mains qu'elle se fait. C'est lui qui en rendra compte à la troupe, après la représentation, — s'il y a représentation et recette.

Lorsque Petit-Jean des *Plaideurs*, dans son célèbre monologue, se laisse aller, par chagrin, à quelques confidences, dont la première résume toutes les autres :

Ma foi! j'étais un franc portier de comédie;

prenez-y garde, il ne dit pas qu'il est un portier pour rire, un portier d'invention ou de convention comique. Le portier dont il parle est un personnage très-réel, un employé appointé, un officier, c'était le mot, aux gages d'un théâtre.

De ces officiers gagistes, Chappuzeau (lire Chappuzeau dans la nouvelle réimpression, annotée avec soin par Georges Monval, éditée avec goût par Jules Bonnassies), Chappuzeau en compte quatorze classes.

Le concierge, — qui n'est pas notre portier, — le copiste-souffleur; — on a dit le secrétaire-souffleur jusqu'à nos jours; — les violons, les receveurs au bureau, les contrôleurs des portes, *les portiers*, les décorateurs, les moucheurs de chandelles, les assistants — nos figurants, — les ouvreuses de loges, le chandelier chargé de fournir les lumières, l'imprimeur, l'afficheur, et, pour ne rien omettre, « la distributrice des liqueurs et des confitures. »

Faut-il rappeler que Chappuzeau écrivait son livre du *Théâtre* au lendemain de la mort de Molière? L'organisation dont il expose si complaisamment le détail était celle des trois grands théâtres de Paris, l'hôtel de Bourgogne, l'hôtel Guénégaud et celui du Marais. Nous ne sommes ici ni à Paris, ni en 1673 : nous sommes à Lyon et en 1635, dans une troupe de campagne où le personnel était plus sommaire.

Les gagistes y étaient à peu près supprimés. Les comédiens remplissaient les petits comme les grands offices. Je regarde ce tambour au geste et au pas cadencés; je suis sûr que c'est un comédien. Ce gracieux portier nous a frappés tout à l'heure et nous lui avons trouvé dans les yeux je ne sais quelle rêverie amoureuse. C'est un amoureux, en effet. Belle-Ombre, il s'appelle Belle-Ombre, est l'amoureux de la troupe. Fils de famille, il a pris un nom de théâtre, naturellement, pour dépister sa famille qu'il a quittée. M. de Belle-Ombre, cela n'est pas commun, et puis cela va bien avec M. de Bellerose, M. de Beaulieu, M. de Belleroche et M. de Beauchâteau. Belle-Ombre est comédien et portier à la fois; il cumule même comme portier, c'est-à-dire qu'il est un vrai portier de son temps; il fait à la fois la police et la recette. La police, voilà qui explique la grande épée.

« Les portiers, dit Chappuzeau, sont commis pour empêcher les désordres qui pourraient survenir; et pour cette fonction, avant les défenses étroites du roi d'entrer sans payer, on faisait choix d'un brave, mais qui sût discerner les honnêtes gens d'avec ceux qui n'en portent pas la mine. Ils arrêtent ceux qui voudraient passer outre sans billets, et les avertissent d'en aller prendre au bureau, ce qu'ils font avec civilité, ayant ordre d'en user (de civilité) avec tout le monde, pourvu qu'on n'en vienne à aucune violence. »

Par malheur, on en venait souvent là; mais si j'ai dit par malheur, je me reprends : du temps de Belle-Ombre, la mort d'un portier pouvait compter dans les événements heureux. C'était la marque obligée d'un succès pour le théâtre et pour les comédiens. Pas de premières représentations un peu illustres sans un portier plus ou moins étouffé par la foule. La Serre, dit-on, en eut quatre de tués à son *Thomas Morus*, — pas en un jour, sans doute; — Scudéry six à *l'Amour tyrannique*; et tous les deux prétendaient ne céder le pas à Corneille que quand il en aurait dix à son compte. Corneille ne les eut pas, à ce qu'il semble, et n'en fut pas moins le grand Corneille; mais il est certain qu'un portier de comédie, un comédien même alors, n'étaient jamais bien sûrs de ne pas tirer l'épée.

Pour le comédien, il défendait sa fortune et sa maison. Sa profession était noble d'ailleurs; il devait à sa profession de faire en homme de cœur dans les rencontres. Le portier le devait aussi à ses fonctions et soutenait bien sa renommée de brave; mais peut-être trouvait-il le métier mal payé. Aussi, quand il était à la fois portier et receveur, ne doit-on pas trop s'étonner s'il essayait d'être plus juste que les comédiens à son égard et de suppléer à l'insuffisance de son salaire. La faim, l'occasion, l'herbe tendre, disait La Fontaine,

et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant...

Tout y était pour le portier de comédie : l'humble gain, la facilité, la caisse engageante, et puis enfin l'ancien serpent qui fait toujours son jeu en ce bas monde. Si bien que le portier du théâtre trouvait bon de prendre ses compensations des deux mains, de l'une sur le public, de l'autre sur la Compagnie.

Il y a encore une circonstance atténuante; c'est qu'après le spectacle, quand le portier-receveur versait la recette entre les mains du trésorier, s'il se trouvait rapporter « quelque espèce où il y eût du défaut, il devait *la faire bonne*, et qu'on la lui rendait. »

Dure condition, nous le verrons tout à l'heure. Par précaution, et pour ne pas y aller trop du sien, le portier commençait par prélever sa réserve pour balancer la perte et le profit. C'est égal, personne ne goûtait sa façon de compter. On s'en plaignait devant et derrière le théâtre. Qui disait portier de comédie, disait plus qu'à demi-filou; et tel que vous voyez notre Belle-Ombre, malgré sa fine moustache et sa tournure de gentilhomme, il a fait ce que Me Petit-Jean fera trente-quatre ans plus tard; il a appris à hurler avec les loups.

Je note même, par parenthèse, que Petit-Jean a dû connaître Belle-Ombre. Si ce n'est lui, c'est donc Racine. Il serait singulier, en effet, que Racine, comparant son fripon de suisse à un portier de comédie, n'eût pas dans sa pensée le modèle du portier de comédie, déjà consacré par le théâtre et la gravure. La ressemblance y est de ce côté, mais elle va plus loin. Petit-Jean ouvre *les Plaideurs*, comme Belle-Ombre *la Comédie des Comédiens*, par un monologue. Or, le monologue de Petit-Jean, comme celui de Belle-Ombre, débute par un proverbe populaire, par une sentence philosophique sur la vanité de nos illusions, sur l'incertitude du lendemain.

Ma foi! sur l'avenir bien fou qui se fiera!
Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

Belle-Ombre avait dit avant lui :

« Je meure, s'il n'est vrai que tout ce qui reluit n'est

pas or, et que les belles apparences sont souvent trompeuses. Avant qu'avoir goûté la forme de vie que je mène, je me l'imaginais la plus agréable de toutes, et croyais indubitablement la comédie aussi plaisante à faire qu'à voir; mais l'expérience m'a contraint de changer d'opinion. »

Vous voyez que nous y sommes. Quant aux revenants-bons du métier, car enfin il en a, ne fût-ce que « la qualité » dévolue au comédien « de bourgeois de l'univers ou de citoyen du monde. »

(Mais, sans argent, l'honneur n'est qu'une maladie.)

Écoutons encore Belle-Ombre : « Quoique le personnage que je joue à cette porte ne soit pas le plus honorable, il est pourtant le plus utile, et comme je fais la part à mes compagnons, je n'ai pas la mémoire si mauvaise, que j'oublie à faire la mienne bonne. »

Le mot de Petit-Jean : « Mais je n'y perdais rien! »

(A continuer.) Édouard THIERRY.

COMMENT ON DEVIENT BELLE

NOUVELLE

(Suite.)

II

Burgueroles était un petit château bâti sur le modèle d'un château beaucoup plus grand, élevé vers la fin du règne d'Henri IV par le premier comte de Burgueroles.

Il était un peu délabré, le petit château, convenons-en, mais placé dans une position des plus pittoresques, situé à mi-côte et entouré de grands bois où murmuraient de petites sources. A travers les arbres et au delà d'une modeste rivière et d'un joli moulin, on entrevoyait le clocher aigu de l'église du village; dans les clairières des bois voisins on apercevait des bœufs tranquilles et mugissants, gardés par quelque vieille villageoise protégée de la comtesse; aux murs grimpaient des lierres touffus, qui couronnaient les tourelles et le toit d'un diadème presque toujours vert. Tout était calme, tout souriait, et Henriette, en se réveillant le premier jour, admira cette nature luxuriante qui semblait lui dire la bienvenue. Elle sentit soudain pénétrer dans sa poitrine, avec le souffle du printemps, un apaisement et une douceur étranges.

Il était huit heures à peine, Mme de Burgueroles entra dans la chambre de la jeune fille.

— J'ai vu tes fenêtres ouvertes, mon enfant, dit la comtesse, et je viens t'inviter à une promenade matinale jusqu'au village.

Henriette fut prête en peu d'instants; elle offrit le bras à la comtesse. Mme de Burgueroles n'accepta pas, mais elle voulut, au contraire, donner son bras à la jeune fille un peu fatiguée; elle portait, en outre, un petit panier rempli de provisions.

— C'est le déjeuner de la mère Denis, dit-elle.

— Qu'est-ce que la mère Denis?

— C'est une bonne vieille aveugle qui habite une petite maison sur la route du village.

— Elle est pauvre?

— Autant qu'on peut l'être.

— Et elle a une maison?

— Non, la maison m'appartient; c'est ma locataire.

— Combien paye-t-elle de loyer? dit Henriette en souriant.

— Ne ris pas, elle paye très-exactement et très-largement : comme elle tricote fort bien, elle fait des bas, des camisoles, des jupons pour les pauvres.

— Et qui lui fournit la laine?

— Dame! puisqu'elle n'a rien, il faut bien que ce soit moi.

— Je vois que votre maison est d'un excellent rapport.

En causant de la sorte, on arriva chez la mère Denis. Elle n'était pas levée encore; en entendant la voix de la comtesse, elle voulut absolument quitter son lit; mais comme aucune de ses voisines n'était là pour l'aider et lui rendre les petits soins nécessaires, force fut à Mme de Burgueroles et à Henriette de s'en charger. Mlle de Gerlande ne se levait jamais à Paris sans deux femmes de chambre empressées à la servir; elle riait donc beaucoup en aidant à la toilette d'une vieille paysanne. Il ne faudrait pas croire que ce fût facile, au moins : la mère Denis était impatiente de sa nature, et quand tout n'allait pas bien, quand on ne lui apportait pas assez vite ce qu'elle demandait, elle se fâchait tout de bon, la mère Denis! Elle avait si bien pris l'habitude d'être servie par la comtesse qu'elle la grondait tout uniment comme elle eût grondé sa fille.

Henriette, qui n'était pas adroite à ce nouveau métier, ayant piqué d'une épingle le bras de l'aveugle, en reçut une vraie bourrade; elle avait le poignet sec, la mère Denis, malgré son âge!

En sortant, Henriette était toute joyeuse.

— Maintenant marchons un peu plus vite, dit la comtesse. Cette bonne femme nous a retardées; nous arriverons à la messe pour l'évangile, et M. le curé ne sera pas content.

— Nous allons donc à la messe? Mais c'est jeudi.

— Eh bien! fit la comtesse, il n'y a pas de mal à aller le jeudi prier Dieu comme le dimanche.

— Non, ma cousine.

A Paris, Henriette, quoique pieuse, n'allait à la messe que le dimanche : c'est que la vie du monde est si pleine de riens, qu'avec la meilleure volonté possible, c'est à peine si une femme peut être levée, le dimanche, à midi ou une heure. Dans la semaine, ce serait un rêve.

Elles arrivèrent après l'évangile, et M. le curé, qui les aperçut, adressa un regard de reproche à Mme de Burgueroles, qui resta toute confuse.

La petite église était à peu près déserte, avouons-le : deux ou trois paysannes et quelques marmots étaient seuls répandus çà et là sur les bancs; mais en face du banc de la comtesse, dans un banc réservé, était un jeune homme qui s'inclina devant Mme de Burgueroles avec la retenue que le lieu comportait.

Après la messe, le jeune homme suivit la comtesse, et, après l'avoir saluée respectueusement, lui serra la main avec une sorte de tendresse; il s'inclina ensuite gravement devant Mlle de Gerlande.

— Quel bonheur! dit-il, vous voilà de retour, madame. Huit jours sans vous voir! Nous étions tous orphelins ici.

— Flatteur! Venez-vous déjeuner avec nous à Burgueroles?

— Non; il faut que j'aille tuer un lapin pour le père Giraud, qui se remet de sa chute et a un appétit d'enfer.

— Oh! allez, mon cher Philippe : les bonnes œuvres avant tout. Mais, ce soir, venez dîner.

— Avec bonheur, madame.

Et le jeune homme se retira.

— Quel est donc ce jeune homme avec son histoire de lapins? dit Henriette quand elles furent seules.

— Ne riez pas. C'est un de mes élèves.

— Comment donc?

— Ah! c'est toute une histoire. Il s'appelle le baron Philippe de Morangers. Il n'est pas riche, ce qu'il a de

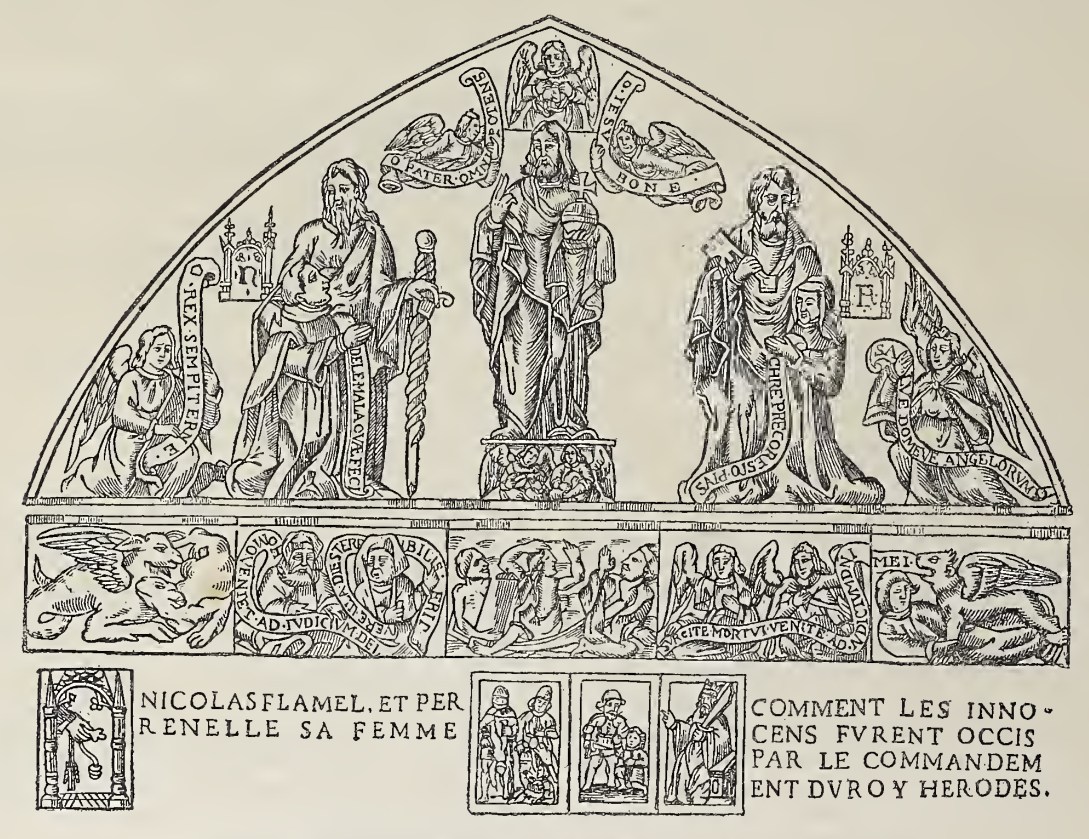
commun avec la plupart des jeunes gens et des barons. Il possède seulement une petite terre qui suffit à son existence, une façon de petit castel avec un pigeonnier sans pigeons. Il est fier et a été toujours irréprochable; seulement c'est un sauvage, comme tu verras. Voici ce qui lui est arrivé : il y a trois ans, il tomba (quand je dis tomba, tu verras que c'est le mot propre), il tomba amoureux d'une jeune fille que je n'aimais guère.

Elle s'appelait Honorine Duvau; c'était une coquette de la pire espèce, une folle de dix-huit ans, légère en apparence, mais froide comme le marbre en réalité. Cette jolie personne cherchait par monts et par vaux un mari, un vrai mari convenablement riche; mais elle ne trouvait pas facilement. En attendant, elle s'amusait à prendre à la glu de ses petites mines, de ses gentillesses, quelques pauvres garçons naïfs, de véritables oiseaux étourdis, ma chère. Philippe fut de ceux-là, et il devint décidément fou de cette folle. Comme il est le plus loyal des hommes, il alla naïvement demander la main de la personne en question. On la lui refusa, et on lui rendit grand service; mais il se sentit blessé dans son cœur, dans son amour-propre, dans tout ce qu'il y a de sacré et de tendre dans une âme fière, et il devint peu à peu un sauvage de l'aspect le plus sombre et le plus désespéré; il se retira complétement du monde. C'est alors que j'allai le trouver.

— Je vous reconnais là, ma bonne cousine, interrompit Henriette.

— Je lui adressai un de mes plus beaux sermons; je convins avec lui de la légèreté et de la perfidie des femmes; je l'engageai à persévérer dans son projet de les fuir pour toujours, mais j'ajoutai qu'il ne pouvait point passer le reste de sa vie à maudire les filles d'Ève, et enfin je lui expliquai que la seule chose au monde qui pût le consoler d'un amour trahi, c'était la charité, amour qui n'est jamais trompé, parce qu'il donne tout et ne demande rien. M. de Morangers est un noble cœur; il me comprit, et, depuis ce temps-là, c'est un petit Vincent de Paul. Mais il n'est pas riche, le cher enfant; il donne tout ce qu'il a, mais il a bien peu. Sais-tu ce qu'il fait quand il n'a plus rien à donner aux pauvres? Il va à la chasse pour eux; je le soupçonne même de braconner un peu. Dieu le lui pardonne! Le fait est qu'il n'y a pas de pays où les perdrix soient aussi communes sur la table des paysans. Et voilà pourquoi Philippe tire en ce moment des lapins pour le père Giraud.

Cette histoire égaya beaucoup Henriette, et elle riait encore quand on rentra à Burgueroles pour le déjeuner; du reste, elle mangea avec une verve de campagnarde, et, en considérant les débris de son festin, songea en souriant aux petits gâteaux qu'elle trempait languissamment dans une tasse de thé, la veille même, à Paris.



L'arcade de Nicolas Flamel aux charniers des Innocents, détruite en 1760.

Ce fut ainsi tous les jours : la vie la plus simple, la plus régulière, la plus paisible, la plus joyeuse en même temps; une bienfaisance toujours en éveil, une douceur de relations que rien ne troublait, quelques visites de Philippe au petit château, quelques rencontres avec lui sous le toit des pauvres; et c'était bien tous les événements qui accidentaient les jours au château de Burgueroles.

D'ailleurs, depuis l'arrivée de Mlle de Gerlande, M. de Morangers était plus sauvage que jamais; il lui arrivait même de regarder la jeune fille avec une expression de colère concentrée, qui disparaissait du reste lorsqu'Henriette tournait vers lui ses yeux calmes et bons.

Mlle de Gerlande était depuis un mois à peine à Burgueroles, lorsque la comtesse reçut une lettre dont le

contenu la fit sourire, en regardant Henriette si risiblement que la jeune fille lui dit :

— Qu'est-ce donc qui vous égaye ainsi, chère cousine?

— Tu ne sais pas? Ce pauvre Trincavel n'épouse pas Mlle de Sauveplane.

— Ah! dit Henriette froidement, pourquoi donc?

— C'est fort simple. Il voulait en faire sa femme pour être plus vite ambassadeur; de son côté, elle tenait fort à être ambassadrice. Elle avait d'abord consenti, mais ce pauvre garçon n'est encore qu'attaché d'ambassade. Sur ces entrefaites, elle a trouvé un ambassadeur tout fait... et elle l'épouse.

— Oh! ce pauvre Louis, il n'a pas de bonheur.

Et Henriette éclata d'un rire si franc que Mme de Burgueroles partagea bientôt sa gaieté et s'en donna à cœur-joie.

Philippe entrait en ce moment.

— Mais c'est une débauche de rire! s'écria-t-il; qu'y a-t-il donc?

— Rien, rien, dit Mme de Burgueroles; nous parlons d'un beau monsieur qui a trouvé Mlle de Gerlande trop laide pour l'épouser. Riez donc avec nous!

Mais M. de Morangers ne rit pas du tout et regarda même Henriette d'un air très-peu compatissant, en murmurant :

— Voilà à quoi on s'expose...

Puis il ajouta tout haut :

— Il est donc bien beau, ce monsieur?

— Mais assez, dit Mme de Burgueroles. Les Trincavel sont renommés du reste par leur beauté depuis cinq ou six générations.

— Ah! c'est M. de Trincavel, fit le jeune homme. Mais je l'ai vu ici il y a trois ou quatre ans. Quel fat!

Henriette était devenue pensive, Philippe devenait amer; la comtesse détourna la conversation.

(A continuer.) Henri de Bornier.

CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES

HABITUDES DES COMPOSITEURS CÉLÈBRES

Il nous a paru curieux et intéressant de rechercher les différents moyens « d'entraînement » employés par quelques compositeurs de musique et les divers milieux dans lesquels ils créaient leurs œuvres.



Revin, dans les Ardennes.

Gluck, pour s'échauffer l'imagination et se transporter en Aulide ou à Sparte, avait coutume de se placer au milieu d'une belle prairie. C'est dans cette situation qu'avec un piano devant lui et une bouteille de champagne sous la main, il écrivit ses deux *Iphigénie*, son *Orphée*, etc.

Sarti, au contraire, voulait une vaste chambre obscure, à peine éclairée par une lampe suspendue au plafond. Là seulement, durant les heures les plus silencieuses de la nuit, il réussissait à s'inspirer d'idées musicales.

Cimarosa se plaisait au milieu du tumulte et du bruit, il aimait à avoir ses amis autour de lui quand il composait. Souvent il lui arriva d'écrire, dans l'espace d'une seule nuit, les motifs de huit à dix airs charmants, qu'il achevait ensuite au milieu d'une bruyante compagnie.

Chérubini avait également l'habitude de composer en société. Si l'inspiration paraissait rebelle, il empruntait un jeu de cartes à ceux qui jouaient auprès de lui, et il le

couvrait ensuite de caricatures et de croquis plus grotesques et plus bizarres les uns que les autres : car son crayon était toujours aussi facile que sa plume, quoique bien différemment éloquent.

Sacchini ne pouvait écrire une phrase musicale si sa femme n'était point à ses côtés, et si un chat, dont il raffolait en raison de sa gaieté sémillante et agaçante, ne gambadait pas autour de lui.

Paësiello composait dans son lit. C'est blotti entre ses draps qu'il écrivit le *Barbier de Séville*, la *Meunière* et d'autres chefs-d'œuvre de grâce et de facilité.

Zingarelli dictait sa musique après avoir lu un passage des Pères de l'Église ou quelque classique latin.

Haydn, solitaire et sombre comme Young, après avoir mis à son doigt la bague que lui avait envoyée Frédéric II, et qu'il disait lui être nécessaire pour échauffer son imagination, se plaçait devant son piano, et, au bout de quelques minutes, « prenait son essor dans les chœurs des anges. » Complétement livré à lui-même pendant son séjour à Eisenstadt, résidence du prince Estherazy, « il vivait tout entier pour son art, libre des soins du monde, et répétait souvent que composer était pour lui le bonheur suprême. »

LES DEUX ARCADES DE NICOLAS FLAMEL

Nous avons, dans un précédent article (voir 3e année, p. 131), éclairci les origines de la prodigieuse fortune attribuée à Nicolas Flamel et mis en relief les habitudes charitables de cet opulent bourgeois de Paris. Mais ce n'est là qu'un côté de cette existence si longue et si bien remplie. Flamel ne s'est pas borné à gagner beaucoup d'argent en exerçant son métier de copiste et d'enlumineur : dans l'ordre des œuvres pies, il a fait plus que « loger poures laboureurs » gratuitement, ou pour « une patenostre et ung Ave Maria, » dans ses immeubles de la rue Montmorency; il a contribué de ses deniers à la construction ou à la restauration de plusieurs édifices religieux, tels que Saint-Côme, Saint-Martin-des-Champs, l'hôpital Saint-Gervais, l'église Sainte-Geneviève la petite en la cité, et sa paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Enfin, il s'est fait bâtir, de son vivant, une « arcade » aux charniers du cimetière des Saints-Innocents.

De tous ces travaux il ne reste absolument rien que le souvenir et quelques vues assez rares, que nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs. Les « deux arcades de Nicolas Flamel » comptent parmi les monuments de l'art parisien ; elles nous montrent Pernelle et son pieux époux aux pieds du Christ et de la Vierge, conduits et soutenus par leurs saints patrons; elles nous offrent l'N et le P, initiales de leurs noms de baptême; elles sont, en outre, d'un goût exquis et d'une naïveté charmante, qualités si rares aujourd'hui.

L'arcade des charniers était située du côté de la rue de la Lingerie, près d'une voûte du même genre, élevée par les soins d'un autre riche bourgeois de Paris, Nicolas Boulard. Elle datait de 1389, époque où les marchands enrichis se disputaient l'honneur de bâtir une chapelle, une nef, une travée dans l'une des églises privilégiées de la bourgeoisie, telles que Saint-Jacques, Saint-Merry, Sainte-Opportune, Saint-Josse, Saint-Jean-en-Grève, etc., ou tout au moins d'apporter leur pierre à la funèbre enceinte du cimetière des Saints-Innocents.

Les sceptiques ont prétendu que c'était là, pour les marchands peu scrupuleux, un moyen de calmer les inquiétudes de leur conscience, une sorte de transaction entre la terre et le ciel. On ne saurait, disent-ils, à la porte du paradis, se montrer bien rigoureux envers un bienfaiteur de l'église, alors même que quelques-uns des bénéfices qu'il a réalisés pendant sa vie mortelle, ne seraient pas parfaitement licites, — opinion fort discutable.

Quoi qu'il en soit, Nicolas Flamel s'était ainsi donné, par avance, des lettres de rémission. Son arcade du cimetière des Innocents a subsisté jusqu'en 1760, époque où elle fut réédifiée, ainsi que nous l'apprend l'abbé Vilain; mais cette réédification ne fut pas de longue durée. Vingt-six ans après, la suppression du cimetière était résolue, les charniers détruits et les ossements portés aux Catacombes.

(*A continuer.*) L.-M. TISSERAND.

REVIN, DANS LES ARDENNES

Revin, situé à 28 kilomètres nord de Mézières, est sans contredit la ville la plus pittoresque du département des Ardennes. La Meuse, l'enveloppant à peu près de toutes parts, en fait une sorte de presqu'île d'environ 1,400 mètres de long, 900 mètres de large et 5 kilomètres de circonférence.

« La rivière, dit Th. Gautier dans son *Voyage sur la Meuse*, après avoir passé devant le village d'Anchamps, commence à décrire cette énorme sinuosité qui, revenant sur elle-même, dessine à peu près la forme d'un jambon. Dans le manche de ce jambon, on a percé un tunnel qui épargne aux bateliers plus d'une journée de navigation. Sous cette longue voûte, il se produit des effets d'optique assez étranges : à mesure que l'on s'y enfonce, la lumière diminue, mais elle ne s'éteint pas. Le jour est remplacé par une espèce de reflet bleuâtre comme celui de la grotte d'azur. Les ailes des chauves-souris qu'effraie le passage du bateau accrochent quelque rayon oblique qui les fait briller comme des paillettes d'argent. Aux parois de la voûte que tapissent des stalactites d'infiltrations, s'allument soudain des scintillations diamantées; le batelier, debout à la proue de la barque, semble illuminé d'une lueur électrique, et, quand au débouché du tunnel, on se retrouve en plein soleil, les yeux ont besoin de quelques minutes pour s'habituer à la gamme naturelle des couleurs. »

Revin se trouve au bout de cette voûte qui n'a pas moins de 222 mètres de long.

Percée de rues propres et régulières dont les constructions ne manquent pas d'élégance, cette petite ville a conservé quelques maisons anciennes, une église du dix-huitième siècle, où reposent Mgr Delalle, évêque de Rodez, et le R. P. Billuart, des frères Prêcheurs, — et les vestiges d'un couvent de Dominicains fondé, vers 1650, par le prince de Chimay.

Deux ponts suspendus la relient aux rives opposées; sur celle de droite, se trouve la station du chemin de fer de Mézières à Givet. Deux montagnes, dont l'une, — le mont Tranet, — n'a pas moins de 450 mètres d'élévation, l'entourent et lui donnent quelque ressemblance avec ces gros bourgs industrieux qu'on rencontre au fond des vallées suisses. Revin est riche; on le devine aisément à son air d'animation et à la propreté de ses rues, à ses nombreux jardins dont on entrevoit les verdures... Au sortir de Revin se creuse une étroite vallée nommée « le fond des Bauges. »

Pépin le Bossu, fils naturel de Charlemagne, fut confiné dans le prieuré de Revin, appelé Trum. Charles le Chauve y fut détenu comme prisonnier d'État; c'est peut-être pour lui que fut construit le château de *la Close*, dont le nom convient fort bien à une prison déguisée.

Tout porte à croire, d'ailleurs, qu'il existait à Revin, du temps des rois carlovingiens, une métairie royale servant de rendez-vous de chasse : les monarques de la deuxième race préféraient ce séjour des champs à la résidence des villes.

Fortunatus, poëte qui écrivait en latin, vers 600, nous apprend que « le cerf, le chevreuil, l'hélix (?), l'ours, le buffle, l'âne sauvage, le sanglier, » étaient les hôtes habituels des forêts des Ardennes et des Vosges, à cette époque; il était défendu, sous peine de châtiments sévères, de chasser dans les bois domaniaux.

Aujourd'hui, les fossés et les débris du vieux rempart ont été nivelés et un spacieux hôtel de ville, dont la façade ne manque pas de caractère, occupe le centre de la ville.

Revin, commune du canton de Fumay, compte près de 3,000 habitants et possède 2,837 hectares de bois, indépendamment de sa part dans les coupes des trente-deux communes, qui la rendent la plus riche de la contrée.

Une route, qui serpente entre des rochers abruptes et des précipices affreux, la met en communication, par terre, avec Charleville et Givet.

Outre la tannerie et le commerce des bois, l'industrie métallurgique a pris une grande extension à Revin; la clouterie seule occupe quatre cents ouvriers. Ajoutons que les habitants sont, depuis trois siècles, renommés comme mariniers et comme flotteurs de bois de charpente sur les fleuves, et qu'ils se distinguent autant par une bonté franche, expansive, hospitalière, que par un esprit vif, gai, frondeur, et surtout par un ardent et profond amour du sol natal.

GLANES HISTORIQUES

—

L'APOTHÉOSE OU DÉIFICATION DES EMPEREURS ROMAINS

Aussitôt que l'empereur était mort, toute la ville prenait le deuil, et on faisait les funérailles avec toute la magnificence possible. Ensuite on faisait une image de cire, qui ressemblait à l'empereur, et on la mettait dans un lit d'ivoire dont la couverture était brodée d'or, et qui était placée dans la grande salle du palais. Les sénateurs et les dames romaines venaient rendre visite à cette image pendant sept jours, comme si l'empereur n'eût été que malade; tous demeuraient assis quelques heures aux deux côtés du lit, les sénateurs à la gauche, et les dames à la droite. Les médecins y venaient aussi tous les jours, et disaient chaque jour, par cérémonie, que l'empereur se portait plus mal. Le huitième jour, les plus considérables des sénateurs et des chevaliers portaient ce lit avec l'image dans la place Romaine prenant toujours leur chemin par la voie Sacrée. Le nouvel empereur, accompagné des pontifes, des magistrats, des sénateurs et des dames romaines, suivait cette pompe. On avait élevé auparavant dans la place Romaine, une grande estrade de bois peinte en couleur de pierre, sur laquelle était construit un péristyle ou édifice, soutenu de colonnes, et revêtu d'ivoire et d'or, où l'on avait préparé un lit couvert de tapis fort riches. Ceux qui portaient l'image de cire, y étant arrivés, la plaçaient sur ce second lit de parade. L'empereur, les magistrats, et les sénateurs s'asseyaient dans la place, et les dames sous des portiques, pendant que les deux chœurs de musique chantaient les louanges du défunt. Après cette cérémonie, on allait au champ de Mars hors de la ville, en cet ordre. La marche commençait par ceux qui portaient les statues de tous les illustres capitaines romains, depuis Romulus.

Après marchaient les chevaliers, les soldats romains et plusieurs chevaux de course; venaient ensuite les présents que les peuples avaient envoyés pour contribuer à la magnificence de cette cérémonie. Le cortége était fermé par des prêtres qui portaient un autel revêtu d'ivoire et enrichi d'or et de pierreries.

L'empereur successeur montait à la tribune aux harangues pour y faire l'éloge du défunt; puis, accompagné comme il vient d'être dit, il suivait le lit de parade qui était porté par des chevaliers et précédé d'une partie des sénateurs.

On avait dressé dans le champ de Mars un édifice en forme de pyramide à cinq ou six étages. Le dedans de cet édifice était rempli de menu bois fort sec, et le dehors était orné de tapis brodés d'or et ornés de figures d'ivoire.

On avait mis sur le dernier étage le char doré qui servait à l'empereur que l'on allait déifier. Les chevaliers étant arrivés auprès de ce bûcher remettaient le lit entre les mains des pontifes qui le plaçaient sur le second étage, et y répandaient toutes sortes de parfums et de liqueurs précieuses.

L'empereur régnant et les parents du défunt allaient baiser l'image de cire, et se plaçaient ensuite plus ou moins loin de la pyramide selon le rang qu'ils avaient dans l'État.

Après ce spectacle, l'empereur prenant un flambeau mettait le feu au bûcher, et le consul et les magistrats des divers grades l'imitaient.

Aussitôt que le feu était allumé, au dernier étage de l'édifice s'ouvrait une trappe d'où s'échappait un aigle qui, effrayé par les flammes, s'envolait à perte de vue, — ce qui avait pour but de simuler l'âme du défunt empereur se rendant au ciel.

Après la cérémonie, on bâtissait un temple au mort, on lui décernait le titre de *divus* (divin) et on établissait un flamine et d'autres officiers pour sacrifier à cette nouvelle divinité.

ÉCRIVAINS ILLUSTRES

—

PIERRE DE RONSARD

PRINCE DES POËTES FRANÇAIS DU XVIe SIÈCLE

1524 — 1585

(*Suite.*)

Il n'en continua pas moins à suivre assidûment la Cour. Au mois d'avril 1541, le roi se trouvant à Blois, Ronsard, un livre à la main, se promenait dans les prairies voisines de la Loire, lorsqu'il rencontra une toute jeune fille. Elle avait cette fleur de la jeunesse et de la beauté qui charme les rêveurs. Il s'arrêta naïvement ému devant cette fraîche apparition. Il se promit de lui rester toujours fidèle, et, tandis qu'elle passait, chantant un branle de Bourgogne que le poëte n'oublia plus, il demeurait fasciné, rêvant à Pétrarque qui avait ainsi vu passer Laure de Noves sur les bords de la fontaine de Vaucluse. Il avait rencontré son idéal; il était poëte!

Pendant dix ans, il célébra ses vertus, son charme et sa beauté; pour elle il composa ces *amours* qui firent pendant près d'un siècle l'admiration de la France, et pourtant on ignorerait aujourd'hui le nom de cette femme, objet de tant d'hommages, si d'Aubigné n'eût dit, dans une lettre récemment retrouvée par MM. Réaume et Caussade, qu'elle s'appelait Mlle Du Pré.

Voici un des CCXXIII sonnets que Ronsard a écrits pour elle :

Prends cette rose aimable comme toi,
Qui sers de rose aux roses les plus belles,
Qui sers de fleur aux fleurs les plus nouvelles,
Qui sers de muse aux muses et à moi.

Prends cette rose, et ensemble reçoi
Dedans ton sein mon cœur qui n'a point d'ailes ;
Il vit blessé de cent plaies cruelles,
Opiniâtre à garder trop de foi.

La rose et moi différons d'une chose :
Un soleil voit naître et mourir la rose ;
Mille soleils ont vu naître l'amour

Qui me consume et jamais ne repose.
Ha ! plût à Dieu, que telle amour, éclose
Comme une fleur, ne m'eût duré qu'un jour !

Ces vers, dans leur grâce un peu alambiquée, donnent une assez juste idée du goût de l'époque et du style que Ronsard avait emprunté aux Italiens, surtout à Pétrarque.

Il n'osait toutefois montrer ses vers à personne, par soumission pour son père qui lui avait interdit la poésie ; mais l'ayant perdu le 6 juin 1544, ce fut aux lettres qu'il demanda sa consolation. Avec Antoine de Baïf, Muret, Lancelot Carles, Remy Belleau et quelques autres, il alla suivre les leçons de Jean Dorat, qui professait alors le grec et le latin au collége de Coqueret. Ce fut vers cette époque que, dans un voyage à Poitiers, il se lia avec Joachim du Bellay, son parent, et le ramena étudier à Paris avec lui.



Portrait de Ronsard.
Fac-simile d'un ancien dessin inédit de la collection de M. Prosper Blanchemain.

Cependant, depuis sept ans, il travaillait, composant non-seulement des sonnets amoureux, mais aussi des odes dans le style de Pindare et d'Horace. Toutefois il n'avait encore rien mis au jour. Une indiscrétion hâta la publication de son premier ouvrage.

Ronsard enfermait avec soin dans son cabinet les recueils encore inconnus de ses vers. Un jour il s'aperçoit que le cahier des odes a disparu. Ses amis seuls ont pénétré chez lui ; c'est l'un d'eux certainement qui s'est rendu coupable du larcin. Est-ce Baïf, Belleau ou Du Bellay ? Ce dernier semble se cacher de lui depuis quelque temps. Ronsard réclame, insiste et menace d'intenter une action pour le recouvrement de ses papiers. Le repentir suivit de près l'offense, Du Bellay vint se mettre à la merci de son ami offensé et lui offrir en sacrifice les odes qu'il avait faites à son inspiration. Ronsard lut les vers de Du Bellay repentant, les loua fort et l'excita à continuer. Toutefois le livre ne parut point sous le titre d'*Odes*, mais sous celui de *Recueil de poésie présenté à madame Marguerite, sœur unique du Roy.*

Les odes de Ronsard eurent un succès d'enthousiasme, dont le retentissement n'avait fait que grandir, lorsque, deux ans après, la publication des *Amours* vint y mettre le comble. Il s'élance des bancs du collége et atteint d'un seul coup le premier rang parmi ses contemporains. Ses rivaux de la veille, Baïf, Belleau, Du Bellay, Muret, deviennent ses premiers admirateurs. « Dorat et Turnèbe « eux-mêmes, dit Sainte-Beuve, s'étonnent de leur pro- « pre admiration pour un disciple, pour un poëte français, « né d'hier, et ne savent que le saluer dès ses premiers « essais, du surnom d'Homère et de Virgile. »

L'académie des Jeux floraux de Toulouse ne croit pas faire assez en lui décernant l'amaranthe d'or qu'elle donne aux poëtes ; elle lui envoie, sans qu'il ait concouru, une Minerve d'argent massif de grand prix, que Ronsard, habile courtisan, offrit à Henri II. Il adressa en même temps, pour remerciement à l'académie de Clémence Isaure, l'*Hymne de l'Hercule chrétien*, dédié à Odet, cardinal de Chastillon, alors archevêque de Toulouse (1).

Pierre L'Escot, architecte du Louvre, sculpte en bas-relief sur un des frontons, la Renommée en face de la Gloire avec cette inscription : VIRTUTI REGIS INVICTISSIMI, et, selon le récit de Claude Binet, répond à Henri II, qui lui demandait l'explication de cette allégorie : « Sire, j'ai « représenté, vis-à-vis de la « Gloire du Roi, la Muse « de Ronsard ; et cette « trompette qu'elle tient en « main, c'est la *Franciade*, « qui répandra par tout « l'univers le renom de la « France et celui de Votre « Majesté ! »

Cette haute fortune poétique ne s'établit cependant pas sans opposition. L'école de Clément Marot : Héroet, La Boderie, Paul Augier, Charles Fontaine, et à la tête de tous les autres Melin de Sainct-Gelays, commencèrent une guerre d'épigrammes contre ces *pindariseurs*, dont le but était de renverser la littérature naïve et spirituelle qui avait été en honneur jusque-là. Sainct-Gelays, en présence de Henri II, attaqua Ronsard, qui eût succombé sous une raillerie appuyée par un sourire du roi, si la duchesse de Berry, la belle Marguerite de France, n'eût elle-même pris en main la défense de son poëte préféré. Elle plaida si bien sa cause, que le roi, changeant d'opinion, non-seulement se rendit à l'avis de sa sœur, mais encore alloua une pension au poëte injustement dénigré.

(A continuer.) Prosper BLANCHEMAIN.

Proscrire les arts agréables et ne vouloir absolument que ceux qui sont utiles, c'est blâmer la nature qui produit les fleurs, les roses, les jasmins, comme elle produit les pois, les fèves et les choux. — *Saint-Foix.*

(1) L'Hercule chrétien, c'est Jésus-Christ, dont la vie et la passion sont comparées aux travaux d'Alcide.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

ŒUVRES DE MAITRES



Tel fut l'effroi des poulaillers,
Qui fait icy triste figure;
On croirait voir, d'après nature,
Cartouche pris par les archers.

LE RENARD VAINCU
Fac-simile réduit d'une gravure d'Oudry (dix-huitième siècle).

Le *Renard vaincu* est le pendant du *Chevreuil forcé par une meute*, que *la Mosaïque* a précédemment publié (*voy.* 1re année 1873, page 329).

C'est une des œuvres les plus remarquables parmi les gravures dues à la pointe du fameux Oudry, le peintre d'animaux, dont le musée du Louvre possède plusieurs toiles toujours admirées : notamment la *Chasse au loup*, la *Chasse au sanglier*, la *Chienne gardant des pièces de gibier*, qui sont autant de scènes révélant chez leur auteur l'union intime de la finesse d'observation, de l'heureuse entente des effets, jointes à une rare habileté pour saisir et rendre la nature dans ses plus intéressants détails.

Parmi les peintres d'animaux venus après Oudry, il a pu s'en trouver pour prêter à leurs modèles plus de fantaisie, il ne s'en est rencontré aucun pour être plus fidèle, plus vrai, tout en restant dans la grâce et le bon goût.

LA COMÉDIE DES COMÉDIENS

(*Fin.*)

Habemus confitentem. Scudéry recueille l'aveu; il en amuse le public. S'en amuse-t-il autant lui-même? C'est une question. La chose le touche plus qu'il ne veut le laisser paraître. En faisant *sa part bonne*, Belle-Ombre ne réduit pas seulement la part de ses compagnons, mais aussi celle de l'auteur, qui est une part et quelquefois une double part de comédien. A cet égard, Scudéry est un véritable auteur dramatique. Il chiffre déjà comme Beaumarchais et n'aime pas les erreurs de compte à son dam; aussi daube-t-il par trois fois sur les petites pratiques du portier de la comédie.

Ici, c'est Belle-Ombre qui les confesse sans scrupule, et le gentil portier ne trouve rien à redire à son « industrie », si ce n'est que, pour l'heure présente, « elle ne trouve point où agir pleinement, » faute de curieux qui viennent seulement montrer leur nez aux abords du théâtre.

Attendez pourtant : Voici un honnête homme qui s'approche, un étranger, celui-ci, un voyageur désœuvré et soucieux. Il est descendu à *la Pomme de Pin.* Son hôte, pour le distraire, le mène à la porte de la comédie.

« Que prend-on? » demande le voyageur. « Huit sous, » répond Belle-Ombre. (La moitié du prix de Paris.) « Quand commencera-t-on? » reprend le voyageur qui ne voit personne. — Le spectacle commençait alors comme partaient les anciennes voitures *à volonté* : voitures et spectacle, quand ils avaient du monde.

On cite une réponse mémorable de Harel à M. de Custines, dont la Porte-Saint-Martin jouait alors un drame. Arrivant un soir au milieu de la représentation, l'auteur monte rapidement sur la scène, c'était pendant l'entracte, il regarde la salle par le trou du rideau et s'étonne de la trouver déserte, ayant quelque bonne raison pour croire qu'elle aurait été remplie ce soir-là. Il court vers Harel qu'il entraîne à son observatoire, et sèchement : — Eh! bien? lui dit-il. — Eh! bien! répond Harel qui ne se déconcertait pas; ils sont au café.

Le mot fit fortune. Il entra dans la réputation d'esprit du célèbre directeur, et cependant celui-ci n'en avait pas eu l'invention; le voici dans la bouche de Belle-Ombre :

« Oui, monsieur! On s'y en va. *Toute la compagnie est dans un jeu de paume voisin;* et, comme elle viendra tout d'un coup, entrez et retenez votre place de bonne heure. »

Sur cette effronterie, l'étranger regarde son interlocuteur. Surprise. Reconnaissance. — Mon neveu! — Mon oncle! L'oncle courait précisément après son neveu, et c'est lui qu'il retrouve en singulier équipage à la porte du théâtre.

« Ha! certes? s'écrie l'oncle Blandimare, voilà une belle métamorphose, bien qu'elle ne soit pas dans Ovide, qui, d'un gentilhomme de bonne maison, a fait de toi un voleur!

« Ha! mon oncle, Dieu me damne, si je le suis! »

Après ce que nous avons entendu tout à l'heure, voilà une âme bien compromise.

« Oh! mon ami! ne jure point une chose qu'on ne peut croire. Les portiers ne sont pas reçus à se purger par serment sur ce sujet. L'occasion est trop belle, la tentation de l'argent trop puissante, et le larcin de cette nature trop difficile à prouver. » (C'est bien l'auteur dramatique qui parle.) « En un mot, le titre de voleur est une qualité annexée à celle de portier de comédie, et un homme fidèle de cette profession est comme la pierre philosophale, le mouvement perpétuel ou la quadrature du cercle, c'est-à-dire une chose possible et non prouvée. »

Remarquez avec cela que l'oncle Blandimare n'est pas un mortel très-farouche. Il a bien deviné que la troupe va *faire four*, en d'autres termes, qu'elle ne jouera pas aujourd'hui, faute de public, et qu'elle soupera d'autant moins ce soir. Quoiqu'il semble médiocrement prévenu en faveur du théâtre, il charge Belle-Ombre de lui amener ses camarades à souper et fait galamment les choses. Ce n'est pas tout. Voici que Blandimare se trouve être un fin connaisseur en matière de théâtre, un ami particulier de Scudéry, un confident de ses travaux, qui sait par cœur ses pièces avant qu'elles soient représentées, et qui propose à nos comédiens, pour juger leurs talents, de jouer avec eux une de ses tragi-comédies inédites, la pastorale de *l'Amour caché par l'Amour.*

L'épreuve ayant réussi, loin de ramener chez lui son neveu par les oreilles, l'oncle Blandimare s'engage lui-même comme acteur, enchanté de l'être, pourvu que Belle-Ombre ne soit plus à la recette, pourvu encore, il n'en démord pas, « que le successeur de Belle-Ombre se résolve de faire un miracle, en faisant homme de bien, un portier de comédie. »

Avec ce dénouement à surprise finit *la Comédie des Comédiens*, COMÉDIE DE NOUVELLE INVENTION, par M. de Scudéry.

Pourquoi « de nouvelle invention, » puisque la pièce de Scudéry n'était que la seconde de ce nom?

Un spirituel publiciste s'était fait cet aphorisme, à l'usage de son journal quelquefois devancé sur les questions nouvelles : « Tout ce que je n'ai pas dit, n'a pas encore été dit. » Scudéry était bien capable d'avoir déjà formulé à son usage le paradoxe d'Armand Malitourne.

Toujours est-il que les deux pièces se ressemblent par la pensée et par le plan, ainsi que par le titre, l'une et l'autre composées de cinq actes, deux en prose, représentant la vie des comédiens à l'intérieur de leur théâtre, trois en vers, formant un poëme dramatique joué par la troupe; l'une et l'autre nées à la même heure de l'enthousiasme d'un grand art prêt à renaître, qui s'attestait en face du parterre et prenait avec lui l'engagement de n'aspirer qu'à la plus haute gloire.

« Pour vous, messieurs, disait l'oncle Blandimare, ou plutôt Scudéry, en forme de compliment final, si vous continuez de nous honorer de vos présences, nous vous promettons absolument de n'employer toutes les forces de notre esprit qu'à tâcher de faire quelque chose digne de l'excellence du vôtre. »

L'année suivante, Corneille donnait *Médée* au public; c'était déjà remplir la promesse de Scudéry. Un an encore, et avant de produire la merveille du *Cid*, il s'amusait à refaire *la Comédie des Comédiens*, sous le titre de *l'Illusion.* Qui mieux que lui avait le droit de proclamer la réhabilitation du théâtre et d'annoncer ses splendeurs futures?

Le portier de la comédie eut sa place dans *l'Illusion*, mais à l'état d'assistant, personnage muet, indiqué par une simple note : « Ici, on relève la toile, et tous les comédiens paraissent avec leur portier : ils comptent de l'argent sur une table et prennent chacun leur part. »

Corneille ne parle pas de la part du poëte. Peut-être le théâtre lui achetait-il déjà ses pièces pour un prix convenu. En tout cas, il ne semble pas mal satisfait du loyer qu'elles lui rapportent, puisqu'il s'écrie ingénument :

Le théâtre est un fief dont les rentes sont bonnes!

En 1661, l'année de *l'École des Maris*, un théâtre qui essayait de vivre et qui ne vécut pas, n'ayant que Dorimont pour Molière, le Théâtre de Mademoiselle eut à son tour *la Comédie de la Comédie*, servant de prologue aux *Amours de Trapolin.* Le portier y joue le rôle principal. Il

y fait son monologue d'abord, comme Belle-Ombre, et termine l'acte par un petit assaut d'armes dans lequel il met deux filous en déroute. Vainqueur dédaigneux, mais prudent : Ils ne se battraient pas, dit-il,

S'ils n'étaient dix contre un;
Mais je me bats d'un air qui n'est pas du commun.
Ils s'en vont revenir peut-être avec main forte;
Mais on va commencer, rentrons : fermons la porte.

Il n'y a qu'un filou dont le portier n'a pas aussi aisément raison, et celui-là, faut-il le nommer? C'est le public. Nous le trouvons ici (le public) avec tout le billon qu'il écoule à bon escient dans le désordre de l'entrée, et dont se plaint le pauvre diable obligé de *faire bonne* la mauvaise monnaie :

Ce teston est-il bon? Cette piastre est légère;
Ils sont sans conscience, ou bien ils n'en ont guère.
Dès qu'ils ont des testons qui ne sont pas de poids;
C'est pour nous que l'enfer les chauffe de son bois.
Pour faire avec ces gens le portier d'importance,
Il faudrait dans mes mains toujours une balance.

La balance dans une main et l'épée dans l'autre! Que dirait la Justice en voyant ses attributs servir ainsi d'enseigne à un portier de comédie? Du reste, celui-ci est bien le plus modeste et le plus discret qui soit dans son métier :

Si mes maîtres n'étaient gens d'honneur et sans fard,
Je mettrais pour le moins deux écus à l'écart;
Je prendrai toutefois sans faire plus de mine,
De quoi faire tirer la petite chopine.

Passe pour la petite chopine. Seulement notre homme donne de sa réserve quelques motifs qui la rendent un peu suspecte. Supprimons-les. Supposons qu'il se calomnie par maladresse, et croyons qu'en somme les mœurs de la corporation s'étaient fort amendées. Elles devaient l'être bien plus encore en 1668, au moment où Racine fit représenter *les Plaideurs*.

Sa spirituelle allusion aux portiers de théâtre n'était plus qu'une plaisanterie traditionnelle, et d'ailleurs la plaisanterie portait sur Petit-Jean, non sur eux. Ils n'avaient pas besoin d'être des voleurs pour que l'autre fût un fripon en les imitant. Suffit qu'il eût fait de sa loge un bureau et que de tout venant il exigeât un droit d'entrée. Recevoir le prix du spectacle, c'est recevoir un juste tarif; la taxe secrète imposée par le jeune drôle était une escroquerie, et le suisse de Perrin Dandin se vante d'écorcher les gens, quand il fait au public cet aveu dépouillé d'artifice :

Ma foi! j'étais un franc portier de comédie.

Édouard Thierry.

COMMENT ON DEVIENT BELLE

NOUVELLE

(Suite et fin.)

Quelques jours après, on envoya chercher Mme de Burgueroles de la part d'une vieille paysanne malade qui demeurait au loin dans les landes. La comtesse était fort souffrante ce jour-là, mais Henriette voulut absolument se rendre à la chaumière; elle partit donc dans l'américaine, conduite par le vieux cocher de la comtesse.

Les chevaux firent rapidement les deux lieues qui séparaient Burgueroles des hautes landes; mais, en quittant la route départementale, on trouva de si mauvais chemins, que le cocher déclara ne pas pouvoir plus avancer sans péril : la ferme de la vieille malade, la mère Courtois, n'était plus d'ailleurs qu'à deux ou trois cents pas; et on apercevait le toit d'ardoise luisant au travers des arbres. Henriette se dirigea donc seule de ce côté.

A la porte même de la chaumière, elle rencontra M. de Morangers, qui arrivait par un autre chemin, le fusil sur l'épaule. Ils entrèrent ensemble.

La mère Courtois était malade, un peu de vieillesse, beaucoup de chagrin; son petit-fils, seul soutien de sa misère, venait de *tomber au sort*, selon l'expression énergique des campagnes, et la perspective de cette séparation terrible, la gêne qu'elle s'imposait déjà, aggravaient l'état de sa santé déjà chancelante. Acheter un remplaçant pour son petit-fils, elle n'y songeait pas, ou n'y songeait que pour regretter avec désespoir sa misère.

La pauvre femme expliqua aux deux visiteurs la situation où elle se trouvait avec cette éloquence navrante que le malheur donne à tous ceux qu'il frappe; les yeux de Philippe et d'Henriette étaient pleins de larmes.

— Ma pauvre Courtois, dit le jeune homme, tout le monde ne peut avoir de chance dans cette vie; il faut espérer en Dieu tout de même. Je ne suis pas riche, vous le savez, mais je ne dépense rien; voici du moins de quoi payer pendant quelques mois le médecin et le remède.

Et il mit deux pièces d'or dans la main de la malade.

— Combien coûte un remplaçant, ma bonne femme? dit Henriette à son tour.

— Oh! madame, toute une fortune, au moins dix-huit cents livres, Seigneur!

— N'est-ce que cela? Vous les aurez demain.

— Comment! cria la malade, c'est-il Dieu possible? Dix-huit cents livres, à moi! Vous, me les donner! Vous êtes donc ben riche? Vous êtes donc l'épouse du préfet, Seigneur?

— Non, ma bonne femme, dit Henriette en souriant.

— Alors vous êtes... mais oui... puisque vous voilà ensemble... vous êtes la promise de M. Philippe?

Henriette rougit et Philippe détourna la tête; la vieille continua :

— Eh! Seigneur! quel joli couple vous serez! Vous êtes tous deux beaux comme les astres du jour, mes chers enfants, et vous êtes bons comme les anges. Oh! oui, certes, vous êtes ben faits pour vous épouser! Ça prouve ben pour vous, mademoiselle, d'épouser M. Philippe, qui n'est pas riche, mais qui a un cœur d'or · ce n'est pas comme cette demoiselle de la ville qui lui a fait tant de peine...

— Assez, dit Philippe, assez, mère Courtois, et adieu! Il se fait tard.

— Eh! adieu donc, mes enfants. Que Dieu vous bénisse, parce que vous le faites aimer des pauvres gens!

Philippe et Henriette sortirent. Philippe fut bien forcé de conduire Henriette jusqu'à la voiture, mais il ne disait pas un mot et était d'une pâleur presque livide.

Henriette le regardait à la dérobée. Je ne sais quelle idée singulière passa dans l'esprit de la jeune fille, mais elle dit tout à coup :

— Comme vous êtes sombre, monsieur de Morangers! Pas un mot! Ce n'est pas galant. Mais je vous le pardonne : vous pensez sans doute à Mlle Duvau!

A ces mots inattendus, Philippe bondit sur lui-même, et, regardant Henriette avec des yeux flamboyants et bientôt mouillés de larmes, il lui dit d'une voix sourde :

— Vous n'êtes pourtant ni sotte ni méchante, mademoiselle! Pourquoi donc m'avez-vous dit cela?

Et, s'élançant dans le taillis qui longeait le chemin, il disparut sans entendre Henriette qui disait :

— De grâce, monsieur, ne croyez pas... Pardonnez-moi, monsieur Philippe.

Henriette resta seule, triste, pensive, mécontente d'elle-même.

Trois mois se passèrent, pendant lesquels il ne fut plus question de cette scène entre Philippe et Henriette; seulement la jeune fille, sentant qu'elle avait quelque chose à se reprocher peut-être, parla toujours à Philippe d'un ton plein du plus affectueux intérêt; elle cherchait à le faire causer, à l'animer un peu. Philippe lui-même oublia quelquefois sa sauvagerie, et, un soir où elle avait eu pour lui de ces charmantes câlineries dont toute femme connaît autant le prix que le pouvoir, le jeune homme lui dit tout bas en la quittant :

— Je vous pardonne.

— Quoi donc? quoi donc? dit Mme de Burgueroles, qui était là, et qui avait l'oreille aussi fine que l'esprit.

— Rien, rien, dit Philippe en sortant plus vite.

— Qu'a-t-il donc à te pardonner, M. de Morangers?

Le soir, M. de Trincavel demanda à Mme de Burgueroles un entretien particulier et passa dans le cabinet de travail de la comtesse. Henriette était seule au salon lorsque Philippe entra; il était sombre plus qu'à l'ordinaire, et dit tout d'abord à Henriette :

— Il est ici?

— *Il?* Qui est cela *Il?* Qui donc s'appelle *Il* dans le pays? répondit Henriette.

— Vous savez bien de qui je parle : M. de Trincavel

— Non, j'aime mieux *Il*. Mais en quoi cela peut-il vous déplaire que *Il* soit ici?

— Oh! en rien.

— Moi, cela me plaît fort de le revoir, car *Il* m'a dit en arrivant : Comme vous êtes belle... maintenant!

— Ah! il a dit cela?

— Sans doute; n'êtes-vous pas de son avis?

— Ma foi, franchement, s'il vous trouve belle, il me



Arcade de Nicolas Flamel au portail de Saint-Jacques-la-Boucherie, détruite en 1790.

répéta la comtesse, quand elle fut seule avec Henriette.

— Rien, ma cousine, oh! rien.

— Ah! ah! ah! fit la comtesse.

III

Quelques jours après, on fut fort surpris de voir arriver à Burgueroles... qui? M. de Trincavel lui-même. C'est la comtesse qui le reçut au salon. Henriette était absente et courait dans le parc; elle rentra tout à coup sans rien savoir, animée par le feu de la course et toute riante.

— Ma cousine! dit M. de Trincavel. Oh! mais... comme vous êtes belle maintenant!

Cet élan du marquis n'était pas diplomatique, mais il était naturel. Henriette ne s'en vengea que par un sourire.

— Maintenant? dit-elle.

Elle avait embelli, en effet. Ce n'était plus la Parisienne frêle, pâle, souffreteuse, chétive : l'air des champs, les courses dans les landes odorantes, la pratique du bien, l'absence des plaisirs cruels de la vie mondaine, le temps donné aux pensées graves, tout cela avait changé et refait en quelque sorte l'aspect de la jeune fille.

Elle était belle maintenant, rien ne voilait son âme.

donne des doutes sur votre beauté, car il a aussi mauvais goût que mauvais cœur.

— Et que vous avez, vous, mauvais caractère. Quel sauvage vous êtes, monsieur! et comme votre femme serait malheureuse!

— Ma femme! Est-ce que j'aurai jamais une femme? Est-ce que je veux d'une femme? Allons donc!

La porte du salon s'ouvrit en ce moment, et M. de Trincavel parut, précédé de la comtesse.

— Ma chère enfant, dit Mme de Burgueroles, M. de Morangers est assez de nos amis pour que nous puissions parler en toute liberté devant lui. Ton cousin, M. de Trincavel, me charge de demander officiellement ta main. Qu'en dis-tu?

— Ah! grand Dieu! dit Henriette avec un rire éclatant, abondance de biens! Voilà M. de Morangers qui me demande aussi ma main à moi-même.

— Mademoiselle... que dites-vous là? dit Philippe.

— Je dis que je vous l'accorde. M. de Trincavel est trop riche et trop beau pour moi. M. de Morangers a besoin d'une fortune pour ses bonnes œuvres : il aura la mienne.

M. de Trincavel était un peu décontenancé. Henriette lui tendit la main.

— Merci ! dit-elle, vous m'avez mariée.

— Comment?

— Mais oui, vous m'avez appris que j'étais laide, vous savez, au bal... votre conversation avec M. de La Rivoire : j'étais là.

— Ah ! triple sot ! fit le marquis.

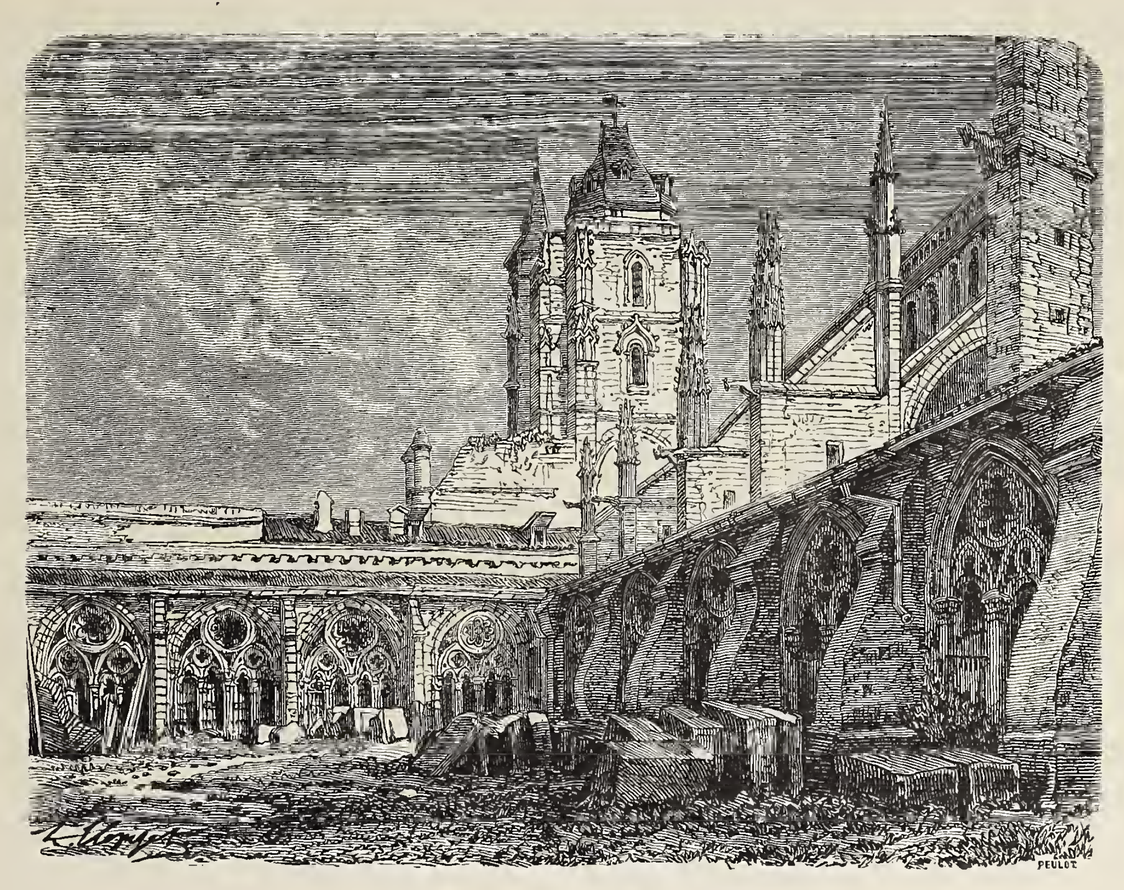
— Allons, sauvage, dit la comtesse à Philippe, vous épouserez cette belle enfant; bénissez le hasard... et moi, ajouta-t-elle plus bas.

Henri de Bornier.

L'abbé Vilain, qui l'a vu avant sa destruction, le décrit ainsi : « L'image de la sainte Vierge, qui est au milieu de ce petit monument, a été sculptée avec assez de délicatesse pour le tems. Elle porte de sa droite l'enfant Jésus, et de sa gauche elle tient une grappe de raisin. Cette image est soutenue par deux anges assis, que le constructeur peut avoir voulu faire représenter comme chantant un cantique en l'honneur de la sainte Vierge; cantique dont on lit ces paroles sur un rouleau qu'ils étendent :

Ecce mater Dei, regina cœlorum,

(Voici la mère de Dieu, reine des anges.)



La cathédrale et les cloîtres de Bayonne.

LES DEUX ARCADES DE NICOLAS FLAMEL

(*Fin.*)

La seconde « arcade » de notre riche bourgeois de Paris était le petit portail de Saint-Jacques-la-Boucherie, construit à ses frais en l'an 1388, ainsi que le témoignait l'inscription suivante : *En lonneur de Dieu fu fait ce portal et donné par un des paroissiens et sa femme, l'an de grâce MCCC.IIJ vins et VIII. Priez pour les bienfaicteurs de ladicte église et pour tous autres qui mestier en ont, si vous plaist.*

On remarquera l'extrême modestie du donateur : il ne se nomme point; il ne tire pas vanité des dépenses qu'il a faites; il imite ces religieux, écrivains ou artistes, dont l'humilité avait horreur du nom propre, et qui signaient leurs ouvrages de cette simple mention : *Ab uno e congregatione...* (Par un membre de tel ordre.)

Le sujet qui ornait le tympan de ce portail et que nous reproduisons d'après les dessins originaux, était un morceau de sculpture peinte et dorée, du plus heureux effet.

Ista salus humani generis.

(Elle est le salut du genre humain)

Huit anges semblent accompagner ces deux premiers de différents instruments qu'ils portent. Ceux-ci entr'ouvrent l'arcade, qui présente à sa pointe une tête, laquelle paraît figurer le Père Éternel. Dans les angles formés par l'ogive, deux autres anges élèvent chacun un encensoir.

« Saint Jacques, patron de la paroisse, est du côté droit, et Flamel se voit à genoux à ses pieds. Pernelle est de l'autre côté, auprès du saint précurseur, qui est désigné par un cercle, où est figuré l'agneau avec lequel on représente ce saint. Le mari et la femme invoquent la sainte Vierge; le mari, par ces paroles : *Sancta Maria, intercede pro populo* (Sainte Marie, intercédez pour le peuple); la femme, en disant : *Sancta Maria, ora pro nobis* (Sainte Marie, priez pour nous).

« Quatre petites figures, vêtues de long, se voient en dehors et sous le linteau de la porte. Elles tiennent aussi des rouleaux, dont on n'a pu lire que l'écriture de deux,

les autres étant très-petits et dans l'obscurité. Il paroit que tous ces rouleaux contiennent ensemble les deux premiers articles du symbole des apôtres... Sous le linteau sont écrits, de chaque côté, deux avis donnés à ceux qui entrent dans l'église. On leur dit, d'une part : *Tenez-vous en dévotion*, et de l'autre : *Ayez vraie contrition.* »

Ce qui donne à ce petit portail, dont il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir, un intérêt tout particulier, c'est que le bon et dévot Nicolas Flamel demeurait en face et s'était tout naturellement plu à le faire décorer de toutes les richesses artistiques que permettaient alors la sculpture et la peinture polychromes. De son échoppe d'écrivain, adossée aux murs mêmes de sa chère église de Saint-Jacques-la-Boucherie, dans les rares instants de loisir que lui laissaient ses travaux de transcription et d'enluminure des manuscrits d'église, de couvent et de palais, il aimait à contempler ce petit portail qui était son ouvrage, où il se voyait représenté, lui et la pieuse Pernelle, en posture de suppliants, sous l'égide de leurs saints patrons et à peu près sûrs de gagner le ciel.

Flamel se considérait comme le conservateur-né de ce petit monument : il l'avait fait fermer d'un petit vitrage, dont le châssis subsistait encore au siècle dernier, et à travers lequel on voyait les traces de la décoration polychrome qui émerveillait tant les paroissiens de Saint-Jacques de la Boucherie.

Cette vénérable église, l'un des centres autour desquels s'était groupés le commerce, l'industrie et la haute bourgeoisie parisiennes, a disparu avec beaucoup d'autres monuments de la piété de nos pères. Elle était l'une des plus anciennes de Paris : la plupart des historiens ont pensé qu'elle avait remplacé une antique chapelle de Sainte-Anne ou de Sainte-Agnès, bâtie lors des premiers accroissements de Paris sur la rive droite du fleuve.

L'édifice, circonscrit par les rues du Cloître-Saint-Jacques, des Écrivains et des Arcis, avait son chevet sur cette dernière rue, sa façade à droite et en alignement de la tour, perpendiculairement à la rue moderne de Rivoli. C'était probablement la troisième église construite sur ce point ; elle appartenait au quatorzième siècle, et plusieurs de ses chapelles, œuvres pies des riches bourgeois du quartier, étaient du quinzième. La tour, commencée en 1508, n'a été terminée que sous le règne de François Ier. Nicolas Flamel, qui vivait un siècle auparavant, ne l'a donc point connue ; elle eût peut-être, par sa hauteur, l'élégance de ses proportions et la richesse de ses sculptures, gêné l'admiration du bonhomme pour son « petit portail. »

Supprimée en 1790, vendue en l'an V, démolie pour l'établissement d'un marché au vieux linge et aux vieux habits, l'église Saint-Jacques, qui devait son nom au voisinage de la « Grant boucherie du Chastelet, » a, du moins, légué à notre siècle sa magnifique tour, dignement restaurée par M. Ballu.

Quant aux deux arcades de Nicolas Flamel, il n'en reste plus trace que dans les vieux livres, les recueils de vieilles estampes..... et dans la *Mosaïque.*

L.-M. Tisserand.

LA CATHÉDRALE ET LES CLOITRES DE BAYONNE

(Basses-Pyrénées)

La cathédrale est le seul monument du moyen âge qui ait survécu dans la ville de Bayonne.

Remarquable spécimen de l'art gothique, elle remonte à 1141 et rappelle le siècle chrétien de saint Louis; car, ainsi que l'a dit M. Philarète Chasles, « une cathédrale n'est pas l'œuvre d'un homme, c'est l'œuvre d'un temps. »

Au premier abord, l'architecture paraît lourde et irrégulière ; mais à mesure qu'on en étudie les détails, les voûtes, les nefs, les arêtes principales s'élancent, se développent et se revêtent d'un caractère monumental.

L'église mesure « 180 pieds de long sur 60 de large » ; elle a la forme d'une croix latine, avec des arêtes se rattachant extérieurement à la branche principale de la croix, et avec un chevet semi-circulaire. Elle est bâtie sur un terrain inégal; pour atteindre l'entrée principale, donnant rue de l'Évêché, on descend quelques marches; par l'entrée latérale, au contraire, il faut en monter quelques autres.

L'entrée sur la place est d'un bel effet : une sorte de dais de pierre jaillit jusqu'à mi-hauteur de l'édifice, et vient s'appuyer sur deux pilastres cannelés et ornés de niches d'un travail délicat. Le porche est formé par trois ouvertures ogivales, partagées par ces mêmes pilastres.

L'ogive est la forme caractéristique de ce monument, qui remonte au douzième siècle, comme la cathédrale d'Autun, et qui fut élevé, sous le vocable de saint Léon, « par la pieuse offrande des Bayonnais ».

On admire, en entrant, la hauteur et la correction des voûtes, de la nef principale. Douze piliers détachés et quatre engagés soutiennent les retombées des arcades ogivales qui divisent l'église en trois nefs. Des chapiteaux en saillie, et délicatement taillés, couronnent les piliers. Une galerie, percée d'arcades en ogive et ornée de trèfles et de colonnettes, règne autour de la nef et du chœur; au-dessus de cette galerie, deux lignes de larges vitraux coloriés projettent dans l'église les teintes variées de leurs enluminures.

Dans le chœur, les vitraux ont été remplacés par des vitres laissant pénétrer une clarté blanche et mate, bien peu en harmonie avec la basilique.

Le maître-autel, isolé au milieu du chœur et placé sur une sorte d'estrade en pierre, élevée de cinq marches au-dessus du niveau du parvis, est d'un goût simple et pur; les stalles du chapitre sont ornés de sujets habilement sculptés et empruntés au règne végétal. Six tableaux de l'école de Vien ornent le chevet du chœur.

De nombreuses chapelles, dont une à colonnes corinthiennes, ornent la nef latérale de gauche et tout le pourtour du chevet; le long de la nef de droite, pas de chapelles, mais un mur nu, badigeonné de blanc et chargé de poussière et de toiles d'araignées.

Cinq niches ou tombes sont adossées extérieurement à la courbe du chœur. Sur une de ces tombes, dont la date remonte aux fondations de l'église, on remarque une statue d'évêque couchée sur la pierre, mais couverte de plâtre et dans le plus mauvais état. Les autres tombes sont veuves de leurs statues, brisées probablement sous la Terreur.

L'église est pavée en dalles fort communes; on y rencontre çà et là, surtout dans la nef latérale de gauche, plusieurs pierres tumulaires datant des premières années du dix-huitième siècle.

Les cloîtres, placés à droite de l'église, présentent un parallélogramme dont les côtés seraient égaux ; l'espace compris entre ces côtés a longtemps servi de sépulture aux chanoines du chapitre. Les arcades des galeries sont à ogive et à trèfles, portées sur des piliers à colonnettes engagées, et remontent à l'année 1350 environ. Les cloîtres sont à demi-ruinés; les arcades se brisent, les détails des trèfles se détachent, et des massifs de grossière maçonnerie ont prévenu, en certains endroits, des dégradations plus considérables.

Quelques maisons modestes et de nombreuses baraques se sont adossées aux murs de l'église gothique, dans laquelle sept siècles sont déjà venus s'agenouiller, et qui domine l'horizon le plus étendu et le plus varié.

ÉCRIVAINS ILLUSTRES

—

PIERRE DE RONSARD

PRINCE DES POËTES FRANÇAIS DU XVI[e] SIÈCLE

1524 — 1585

(*Suite.*)

De ce moment, Ronsard, qui avait été élevé près des enfants de France et avait partagé leurs jeux et leurs exercices, devint chantre attitré des fêtes de la Cour. C'est de cette époque que datent les carrousels, les mascarades, poëmes officiels, qui font en somme plus d'honneur à son esprit de courtisan qu'à son génie poétique.

Dans les dernières années de Henri II, il publia toutefois ses *Hymnes*, dont la poésie est plus noble, plus élevée, et la *Continuation de ses Amours*.

Mais ses sonnets passionnés ne s'adressaient plus à la fière Cassandre, qui jamais ne l'avait payé que de dédains. Il avait pris pour objet de ses plus gracieuses inspirations une jeune fille d'Anjou qu'il appelait Marie, peut-être une parente de son ami Antoine de Baïf, et dont le nom de famille était, je crois, Des Pins (1). Pendant six ans, il lui voua les plus purs élans de sa poésie, sans être mieux récompensé que par M[lle] Du Pré.

Il ne laissa pourtant pas de la chanter jusqu'au jour où elle vint à mourir, et quand elle ne fut *plus qu'un peu de cendre*, il lui consacra encore les vers les plus touchants :

Terre, ouvre-moi ton sein, et me laisse reprendre
Mon trésor que la Parque a caché dessous toi;
Ou bien si tu ne peux, ô terre! cache-moi
Sous même sépulture avec sa belle cendre!
Le trait qui la tua devait faire descendre
Mon corps auprès du sien, pour finir mon émoi;
Aussi bien, vu le mal qu'en sa mort je reçoi,
Je ne saurais plus vivre et me fâche d'attendre.
Quand ses yeux m'éclairaient et qu'en terre j'avais
Le bonheur de les voir, à l'heure je vivais,
Ayant de leurs rayons mon âme gouvernée.
Maintenant je suis mort : la Mort qui s'en alla
Loger dedans ses yeux, en partant m'appela,
Et me fit de son soir accomplir ma journée.

Sous le règne si court et si tourmenté de François II, les lettres n'eurent guère le temps de fleurir, au milieu des guerres religieuses. Cependant la belle Marie Stuart adorait la poésie et en particulier celle de Ronsard. Ce fut probablement pour elle qu'il donna la première édition de ses Œuvres (2). Mais peut-être ne put-il pas même lui en offrir un exemplaire, car le petit roi mourut à Orléans le jour même où l'on achevait d'imprimer le quatrième volume, et la jeune veuve repartit pour sa brumeuse Écosse, léguant à la France le souvenir de sa beauté et ce cri plaintif dont un poëte a fait une chanson mélancolique :

Adieu, plaisant pays de France!

A ce roi mort dans sa dix-huitième année, à cette reine de seize ans, qui n'avait fait que briller un instant sur le trône, pour tomber du veuvage dans la captivité, puis dans la mort, succéda Charles IX, âgé de dix ans. Cet enfant couronné, au corps débile, au tempérament irritable et nerveux, mais à l'âme rêveuse et poétique; cet esprit concentré qui étouffait sous la main de sa mère, et s'éteignit phthisique à vingt-quatre ans; Charles IX, au nom de qui furent commis tant de crimes, avait pris Ronsard en grande affection. Il lui avait donné un logement dans son palais; il ne pouvait s'en séparer même dans ses voyages, lui écrivait souvent, lui adressait des vers dont quelques-uns ont été conservés; et, quoiqu'il dît en riant qu'*un bon poëte ne se doit pas plus engraisser qu'un bon cheval*, il lui accorda des pensions, des bénéfices, tels que l'abbaye de Bellozanne, celle de Beaulieu, celle de Croixval et plusieurs prieurés. Charles poussa même ses témoignages d'amitié pour le poëte jusqu'à aller, avec la Reine sa mère, et ses deux frères Henry et François (Henri III et le duc d'Anjou), lui faire une visite à son prieuré de Saint-Cosme.

Ce fut sur l'invitation du Roi et de Catherine de Médicis, sa mère, qu'il écrivit alors (1562) ses *Discours sur les misères de la France*, diatribes amères et passionnées contre les protestants et contre tous ceux qui fomentaient la guerre civile :

Ha! que diront là-bas, sous les tombes poudreuses,
De tant de vaillants rois les âmes généreuses?
Que dira Pharamond, Clodion et Clovis?
Nos Pépins, nos Martels, nos Charles, nos Louis,
Qui de leur propre sang, versé parmi la guerre,
Ont acquis à nos rois une si belle terre?
Que diront tant de ducs et tant d'hommes guerriers,
Qui sont morts d'une plaie au combat les premiers,
Et pour France ont souffert tant de labeurs extrêmes,
La voyant aujourd'hui détruire par nous-mêmes?
. . . .
O toi, historien qui, d'encre non menteuse,
Écris de notre temps l'histoire monstrueuse,
Raconte à nos enfants tout ce malheur fatal;
Afin qu'en te lisant ils pleurent notre mal,
Et qu'ils prennent exemple aux péchés de leurs pères,
De peur de retomber en semblables misères!...

Dans ces vers, comme dans tous ceux qui composent les *Discours* de Ronsard, on sent déjà passer un souffle puissant, et jamais la poésie française n'a parlé un plus ferme langage. L'effet en fut prodigieux, et s'ils amassèrent sur la tête de leur auteur des haines implacables et de terribles représailles, ils lui valurent aussi de glorieux témoignages. Catherine de Médicis et Charles IX lui en firent des compliments publics, et le pape Pie V lui adressa un bref de félicitations.

Il atteint dès lors à l'apogée de sa gloire; il voit la presse se disputer les moindres produits de sa plume et les éditions de ses œuvres se succéder rapidement (1). Ses poésies se déclament et se chantent non-seulement à la Cour, mais jusque dans les rues, et quand il traverse la ville, on se montre avec admiration le poëte qui passe.

Sur les instances de Charles IX, il commence enfin cette *Franciade*, dont il a si longtemps entretenu ses amis et les princes ses protecteurs. Le plan des dix-huit premiers livres est écrit et les chants I à IV sont tour à tour soumis au roi. Mais ils ont été écrits, contre le vœu du poëte, en vers de dix syllabes, rhythme peu favorable, imposé par le royal collaborateur. Enfin le livre s'imprime; mais la Saint-Barthélemy le devance de dix-huit jours, et le bruit du poëme se perd étouffé dans le bruit bien autrement retentissant du terrible coup d'État (1572).

(A continuer.) Prosper BLANCHEMAIN.

---

(1) A. de Baïf était seigneur des Pins, en Anjou.

(2) Paris, G. Buon, 1560. Quatre volumes in-16 carré.

(1) En vingt-quatre ans, de 1560 à 1584, il parut six éditions des œuvres de Ronsard, et le nombre de pièces volantes publiées par lui dans cet espace de temps est presque incalculable.

CONGLOMÉRATS DE BADE

Notre globe a subi de nombreux bouleversements, de véritables cataclysmes; d'immenses déchirures ont labouré son écorce solide, et des éruptions de natures diverses se sont fait jour à travers ces abîmes; le sol a été submergé, des vallées se sont creusées, de hautes montagnes ont surgi.

Le curieux qui descend au fond des mines ou des carrières retrouve les traces de ces révolutions terrestres : couches horizontales, obliques ou verticales, parallèles, ondulées ou traversées par l'éruption de veines de terrain différent de nature et d'aspect.

Les phénomènes qui ont concouru à donner à la terre sa structure actuelle se sont produits presque simultanément. Le dépôt des terrains sédimentaires, — que l'ancienne mythologie appelait « terrains neptuniens », afin de rappeler qu'ils devaient leur origine aux dépôts laissés par les mers de l'ancien monde, — a été constamment gêné, entravé, interrompu par de soudains et violents phénomènes d'éruption ; les couches sédimentaires ont été traversées par des roches ignées, — appelées « éruptives, » — expulsées de l'intérieur incandescent du globe par une force mystérieuse et inconnue.

Les roches, lancées des profondeurs de la terre à l'état de fusion ignée, se trouvent aujourd'hui mêlées et intercalées avec les masses stratifiées de toutes les époques. Ces formations éruptives peuvent se diviser en deux groupes : les éruptions « plutoniques », qui ont produit la série extrêmement variée des granits de diverses natures, les syénites, les protogines, les porphyres, etc.; et les éruptions « volcaniques », — d'origine plus récente, — qui ont donné la succession des trachytes, des basaltes et des laves modernes.


Conglomérats de Bade.

Les éruptions de granit, de protogine et de porphyre ont débuté, selon M. Fournet, durant la période carbonifère; car on trouve des cailloux porphyriques dans les terrains houillers; elles continuèrent pendant la période triasique, puisque, dans certaines parties de l'Allemagne, les filons d'un porphyre traversent les grès bigarrés.

Le nom de « conglomérats » a été donné à certaines substances minérales dont le mode de formation est semblable : ce sont des fragments de roches affectant diverses formes et unies par une sorte de ciment.

Les environs de Bade renferment de nombreux conglomérats de porphyre affectant les formes les plus étranges et les plus bizarres et entourées de débris provenant des roches environnantes. On sait que le porphyre forme la base des montagnes de Schlossberg et de Cœcilienberg. Un sentier, pratiqué derrière le vieux château, conduit en un quart d'heure, à travers une forêt splendide, aux Rochers, masses énormes de porphyre sillonnées de crevasses profondes et formant quatre groupes principaux, réunis par des sentiers, des escaliers et des ponts de bois.

En France, les roches porphyriques ne sont abondantes que dans la partie nord-est du plateau central et dans quelques parties du midi : dans les Vosges, ils atteignent 150 mètres d'élévation.

Le porphyre est une variété de granit, dont les éléments minéralogiques, c'est-à-dire le quartz, le feldspath et le mica, sont noyés dans une pâte non cristalline, agglutinant des cristaux de quartz, de feldspath et de mica. Produit par cristallisation, il offre une grande variété de caractère et peut acquérir un admirable poli qui lui donne un aspect très-favorable à l'ornementation. N'était la difficulté de les tailler, qui rend leur prix très-élevé, les porphyres auraient une importance industrielle et artistique certainement encore plus considérable.

De dureté et de compacité diverses, ils contiennent parfois de l'amphibole, des oxydes de fer, du cuivre, des pyrites, etc , substances qui leur donnent une variété merveilleuse et une valeur inestimable. On recherche surtout celui qui est d'un rouge sombre, contrastant avec le blanc du feldspath. Le porphyre rouge d'Égypte, dit « antique, » était particulièrement employé pour des sépulcres, des baignoires, des urnes funéraires, des statues (voir au musée du Louvre), des obélisques, — celui de Sixte-Quint, par exemple, à Rome; citons encore le tombeau de Théodoric, à Ravenne, et l'église de Saint-Marc, à Venise. Ce beau porphyre a été trouvé dans les déserts qui s'étendent entre le Nil et la mer Rouge, et près du mont Sinaï.

Malgré sa compacité, le porphyre se désagrége malheureusement comme les autres roches. On a pu s'en assurer à Paris, où un des sphinx apportés d'Égypte, étant placé par hasard sous une gouttière du Louvre, ne tarda pas à s'exfolier, tandis qu'il avait résisté en Égypte pendant des siècles.

Sous notre climat, les porphyres se décomposent rapidement et deviennent méconnaissables.

PENSÉES

Plus on avance, plus on découvre que la solidité de caractère est plus rare encore que la beauté parfaite et l'originalité du talent.

— La vie se passe à dire : Plus tard, et à s'entendre dire : Trop tard.

— On s'accoutume à un certain genre d'esprit comme à une certaine espèce de vin... Bientôt l'on n'en goûte plus d'autre. — *Louis Dépret.*

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



Une colonie de castors sur un fleuve de l'Amérique du Nord.

Les premiers maîtres en l'art d'architecture ont été les castors, et c'est à l'imitation des villages de castors que les premiers villages humains furent bâtis dans l'eau. On leur emprunta même leurs formes architecturales. Notez qu'en effet les castors, aux temps préhistoriques, existaient en quantités prodigieuses, que les tourbières sont pleines de leurs ossements et qu'ils ont bien l'air d'avoir été longtemps les vrais rois de ce monde. Vivant en grand nombre dans les fleuves extravasés, ils construisaient de vastes cités, isolées au milieu des eaux, où les animaux féroces ne les pouvaient atteindre. Ils avaient alors une force, une taille et sans doute une habileté qu'ils ont perdues en perdant leur prééminence. Hélas! pourchassés aujourd'hui de partout, ils ont dû presque partout aussi renoncer aux constructions extérieures qui les dénoncent à leurs ennemis; ils en sont réduits à se construire des terriers. La Norvége est, je crois, le dernier pays d'Europe où l'on en ait trouvé qui sachent encore se construire des habitations et barrer les rivières. Ceux qu'on a élevés en captivité, malgré tout ce qu'on a pris de soins pour les engager à bâtir, ne s'y sont jamais décidés. La captivité les repousse vers la barbarie, l'ignorance, l'insociabilité. Dans cet état, ils se battent entre eux au lieu de s'associer.

Ce qu'il y avait de plus surprenant dans les travaux des castors, c'était moins leurs habitations que les digues dont ils barraient les rivières afin de maintenir le niveau de

l'eau toujours au même point. Aussi dans les eaux tranquilles des étangs et des lacs n'avaient-ils pas recours à ces digues, dont ils comprenaient très-bien alors l'inutilité.

Ces digues avaient souvent des dimensions considérables; elles consistaient en plusieurs rangs de pieux solidement enfoncés, entrelacés de branches flexibles; puis entre ces clayonnages on entassait de la terre glaise. Quant aux cabanes que les castors ne construisent aujourd'hui qu'en de bien rares endroits, elles ont parfois jusqu'à dix pieds de diamètre sur douze d'élévation, et leurs murailles ont environ deux pieds d'épaisseur.

Les castors font en été pour l'hiver de grands approvisionnements de bois vert qu'ils entassent et conservent au fond de l'eau et dont ils rongent l'écorce. Au temps où ces animaux abondaient en France et partout, on mangeait leur chair qui ressemblait un peu à celle du bœuf, mais qui, très-grasse, avait de plus l'odeur forte et se digérait difficilement. Tout le monde sait que, dans les couvents, il était permis aux jours d'abstinence de manger les queues de castor, que les théologiens dans leur sagesse envisageaient comme poisson parce qu'elles sont écailleuses.

Au commencement de ce siècle la chasse aux castors était encore, en quelques contrées, d'un produit considérable; ainsi la seule Compagnie de la baie d'Hudson, en 1820, vendit 60,000 peaux de ces rongeurs.

L'organisme entier des castors est adapté à leur vie aquatique : pieds palmés, queue aplatie leur servant à se diriger en nageant, nez et oreilles doués de la faculté de se fermer, paupières transparentes préservant les yeux du contact de l'eau sans les empêcher de vaquer à leurs travaux sous-marins.

Aujourd'hui leur patrie est principalement l'Amérique septentrionale, où ils résident surtout entre les 30e et 60e degrés de latitude. Il y en a aussi en Sibérie. On en trouvait encore, il y a cinquante ans, sur les bords du Danube, du Rhône, du Gardon et près de quelques petites rivières de Westphalie.

Eugène Noel.

LES DERNIERS SERONT LES PREMIERS

NOUVELLE

Dans presque tous les salons il y a un personnage timide, humble, le plus souvent silencieux, cherchant constamment la dernière place. Il est là comme par prédestination, obéissant à une loi mystérieuse, pour mettre en relief certains autres personnages de l'assemblée, de même que la véronique poussé, à peine visible, au pied des chênes, pour rendre plus imposante leur taille gigantesque. Généralement cet « humble » est quelque jeune homme qui fait des vers.

Il en était ainsi dans le salon de Mme Funel.

Ce poëte se nommait André C... On l'avait vu enfant dans la maison. Il avait fait un volume de poésies intitulé *Rayonnements*, et il n'avait pour vivre que ses appointements de clerc d'avoué. Comme tous les habitués du salon, il avait voulu reconnaître l'hospitalité qu'il recevait; il avait espéré, lui aussi, concourir à l'éclat et à la renommée du salon. Quand les *Rayonnements* avaient paru, André avait offert un volume de son œuvre à M. et Mme Funel.

Le volume fut présenté à la société. Quelques pièces furent lues à haute voix. Mais le ténor de la réunion entra pendant la lecture. Ce soir-là il devait chanter un air nouveau. On s'empressa autour du chanteur; le lecteur s'arrêta; deux vieillards lettrés continuèrent seuls à parler de Lamartine, de Victor Hugo et autres grands poëtes. Personne ne s'occupa d'André, si ce n'est Mme Funel, qui, avec la familiarité qu'elle était autorisée à prendre à son égard, lui dit, quand la soirée fut terminée :

— Vous voyez, mon garçon, les vers n'ont pas de succès; faites donc autre chose.

Depuis ce moment, André, pris de doute, devint plus timide encore, plus humble, plus sauvage. Il se retirait dans les coins dédaignés, où il était heureux de rencontrer quelque maman délaissée avec qui il put causer.

Pendant ce temps, le ténor produisait le plus grand effet. Absent ou présent, le salon était toujours plein de son prestige. Avant son arrivée, on parlait de lui, on l'attendait. Dès qu'il paraissait, des murmures de satisfaction s'élevaient de toute l'assemblée. Toutes les conversations étaient instantanément suspendues. Il n'arrivait près de la maîtresse de la maison qu'après avoir reçu un compliment à chacun de ses pas. Au premier rang, c'était à qui lui céderait sa place. On avançait plusieurs fauteuils à la fois. On l'accablait de questions sur sa santé. La température de la journée, le vent, la pluie ou le soleil étaient mis sur la sellette et loués unanimement ou sévèrement condamnés, suivant qu'ils avaient été favorables ou nuisibles à sa gorge. Un rappel de tous les rafraîchissements déjà servis lui était immédiatement offert, et tous les courants d'air étaient promptement supprimés autour de lui.

Comblé de prévenances, accablé de soins, tantôt le ténor se défendait des attentions avec affectation, tantôt il semblait les supporter comme par habitude; et il paraissait ne pas s'en apercevoir. Toujours mis avec une extrême recherche, il devenait, selon ce qu'il devait chanter, ou don Juan ou Werther, dès qu'il quittait sa place pour s'approcher du piano. Était-ce une cavatine, un brindisi ou un boléro ? Don Juan se dressait crânement, marchait du pas d'un conquérant et se campait superbement près du clavier. Mais si on attendait quelque romance langoureuse, désespérée, Werther apparaissait à demi échevelé, les vêtements un peu en désordre. Comme accablé sous la douleur, sous la passion, il gagnait le piano d'un pas lent, et son visage défait portait déjà l'empreinte d'une morne désolation. En chantant, il n'exhalait que sombres déchirements, que cris d'angoisse.

Les hommes assuraient que c'était admirable. Les femmes trouvaient que ce jeune homme chantait avec beaucoup d'âme et avait la voix sympathique. Tout le monde applaudissait, trépignait. De nouveau, les félicitations, les compliments, les exclamations de reconnaissance pleuvaient sur le ténor; et lorsque, courbé sous l'émotion, le front ruisselant, il allait se laisser tomber dans son fauteuil, Mme Funel faisait accourir tous ses domestiques autour du chanteur. Celui-ci s'épongeait le visage et enveloppait son cou précieux de nombreux foulards, comme un voyageur de diligence sujet au coryza.

Du reste, Mme Funel avait su réunir autour du chanteur, astre éblouissant, une foule d'autres étoiles qui, avec lui, formaient un radieux firmament. Elle comptait un baryton, qui chantait des scènes tragiques, et dont la voix grave et profonde arrachait des sanglots à l'auditoire; puis une toute jeune fille, enfant prodige, qui émerveillait tout le monde par son talent sur le piano, et que l'on comblait de caresses. Mme Funel avait encore parmi les habitués de ses réunions des peintres en vogue; plusieurs de leurs œuvres resplendissaient sur les murs du salon, portant encore leur numéro à l'exposition où ils avaient figuré. Puis c'étaient des chanteurs comiques, des journalistes, des danseurs, et, comme fond, des causeurs politiques, des érudits, des académiciens.

Avec juste raison, la maîtresse de ce salon sentait

s'épanouir tout son orgueil dans cette brillante société qu'elle avait formée. Elle était justement radieuse dans ce milieu, comme au centre d'un foyer de rayons émanant d'elle-même. La renommée de ses réunions était répandue au loin. Être admis chez Mme Funel était le comble de la notoriété et de la distinction.

L'assemblée devint de plus en plus nombreuse, de plus en plus brillante. André, reçu à l'origine à titre d'enfant d'un ami éloigné, se fit de plus en plus petit, de plus en plus invisible au milieu de cet éblouissement. Au début d'une saison, il fut oublié dans le renouvellement des invitations.

Lorsqu'il fut certain de son exclusion, André se souvenant d'une discussion entre deux collectionneurs de faïence, se dit en riant : « Mme Funel a raison, je ne suis pas décoratif. »

Cette innocente épigramme fut tout ce qui trahit le petit froissement d'amour-propre que le poëte ressentit tout d'abord. Et, ce premier mouvement passé, loin de se laisser aller à de l'amertume contre ceux qui le délaissaient, il se reprocha durement son manque d'éclat et son inutilité dans les réunions mondaines. Il en vint à s'accuser d'ingratitude.

— Le ténor, se dit-il, a donné sa voix qui attirait nombreuse et brillante compagnie; les peintres ont couvert les murs de leurs tableaux; les causeurs ont prodigué leur esprit; les danseurs ont fait danser les dames; moi seul, gauche en tout, je n'ai pas payé l'hospitalité que j'ai reçue; je n'ai offert qu'un livre, lequel n'a causé aucun plaisir.

Et, l'âme attristée, il se jugea comme un débiteur resté insolvable.

Il se trompait.

Deux ans environ s'étaient écoulés; des revers de fortune avaient assailli M. et Mme Funel, qui avaient dû se retirer en province, n'y emportant que le nécessaire; les tableaux offerts avaient eux-mêmes été vendus.

Inconnus dans une petite ville, les anciens maîtres de la brillante maison dont nous avons parlé vivaient complétement isolés. Privés de tous ces objets d'art, de luxe ou de curiosité qui peuplent si bien le logis, ils ne pouvaient se défendre de songer sans cesse au salon qu'ils avaient autrefois et aux réunions qui s'y tenaient. Ils passaient presque toutes leurs soirées dans la solitude. Obsédés par le souvenir de leurs jours d'opulence, ils cherchaient vainement à précipiter la marche lente de ces heures du soir qui avaient été tant de fois pour eux des heures de triomphe et que maintenant ils ne voyaient revenir qu'avec tristesse.

Pendant une de ces mornes soirées M. Funel retrouva le livre d'André. Grâce à son peu de valeur pécuniaire et à son mince volume, l'ouvrage du poëte avait échappé à la vente ou à l'abandon lors du voyage. Oublié dans un tiroir, il avait suivi les bagages des maîtres de la maison. M. Funel en lut quelques pages à haute voix; Mme Funel fut charmée, et tous deux se trouvèrent moins abattus après cette lecture. Le volume fut repris bien d'autres fois le soir; il chassa l'amertume du cœur de ses auditeurs, versa du calme, de la sérénité dans leur âme et leur fit goûter des joies qu'ils n'avaient pas connues.

Et juste à ce moment le bruit vint jusqu'à eux d'un grand succès littéraire, dont leur ancien hôte, le poëte André, était le héros. On l'avait oublié, il n'oublia pas, au contraire.

Il adressa l'œuvre applaudie aux exilés; puis, malgré sa renommée grandissante, à chaque livre nouveau, nouvel envoi, où le poëte ajoutait toujours quelques mots de souvenir.

Les livres du poëte devinrent les compagnons recherchés et aimés de M. et Mme Funel pendant leurs soirées solitaires. Lorsque quelques voisins venaient les voir, le dernier envoi d'André était triomphalement présenté. Ces mots : « A Monsieur et à Madame Funel, » enchâssés dans les quelques lignes d'hommage tracées par la main du poëte, resplendissaient comme au milieu d'une auréole de gloire. La maison en paraissait tout illuminée.

On lisait à haute voix et lentement des pièces de vers. Le plus religieux silence régnait; semblables aux ondes d'une mélodie, périodes harmonieuses et rimes sonores retentissaient longuement dans le modeste salon, agitant ou berçant au gré du poëte toutes les imaginations et toutes les âmes.

M. et Mme Funel étaient radieux. Leur amour-propre se trouvait flatté, comme en leurs jours de splendeur, et leur cœur s'épanouissait délicieusement sous les émotions salutaires que provoquaient les vers de leur ancien ami.

Ténor, baryton, pianiste, danseurs, brillants causeurs, savants, tous ceux qui avaient jadis éclipsé André étaient depuis longtemps disparus; lui seul survivait. Il remplissait la maison de l'éclat de sa réputation et du charme de sa pensée. Lui, autrefois, le dernier du salon de Mme Funel, il en était maintenant le premier.

A. Brébion.

LE BOIS DE BOULOGNE

Rome a le monte Pincio, Madrid la fuente Castillana, Vienne a le Prater et Florence a ses Cascines; Londres se promène à Hyde-Park et Pétersbourg suit la perspective de Newsky : Paris, lui, a le bois de Boulogne.

Ce n'est plus un bois, c'est un grand parc désormais unique au monde, et les Parisiens, ces sceptiques qui ne trouvent beau que ce qu'ils n'ont pas et ne connaissent Notre-Dame de Paris et la Sainte-Chapelle que de réputation, sont tous un peu fiers de leur magnifique promenade.

Aller au Bois est une locution qui tient une grande place dans la langue parisienne, et constitue une action qui suffit à remplir l'existence de bien des gens. Pour ceux-là, le *Bois* consiste en une allée, une seule, celle du bord du lac; et on peut affirmer que bon nombre de ceux qui sont les plus assidus à la promenade, ne connaissent du parc énorme que ce point central, sorte de boulevard adopté par la fashion, Corso cosmopolite, où se pressent les équipages, les cavaliers et les piétons, et où a dû défiler, depuis sa création, l'aristocratie du monde entier.

Les rêveurs et les promeneurs du dimanche, qui n'ont rien à voir près du *lac*, connaissent seuls dans ses détails ce beau bois si varié et qui offre tant de ressources aux Parisiens.

Les aspects en sont divers et l'espace en est énorme : il y a des forêts, des prairies, des sentiers de parc, des traînes pleines de fraîcheur, où les herbes folles vous cachent jusqu'à mi-corps. A deux pas d'une allée où tout Paris s'agite on trouve une solitude où s'ébattent en paix les ramiers, et sur un banc à l'ombre on peut lire ses poëtes favoris.

Du côté d'Auteuil, près de la mare, s'étend cette belle allée des Catalpas que la mode n'a pas adoptée et qui est plus douce à la promenade que ce lac sempiternel; à côté, c'est la mare elle-même, autrefois verdâtre, limpide aujourd'hui, avec les petits sentiers perdus qui la bordent.

Du côté du Parc aux Princes, on trouve ces jolis sentiers tachetés de soleil, où le matin se pressent les amazones. Entre la grande cascade et Saint-James, un peu en

avant de cette prairie, servant de champ de manœuvres, qui s'étend devant *Bagatelle*, des petites rivières serpentines, coupées par des ponts rustiques, courent entre des berges fleuries sous des berceaux de verdure; tout cela est solitaire, recueilli, presque inconnu; à quelque heure qu'on s'y promène on est seul, et le Parisien excédé a là, à deux pas de chez lui, une antithèse de fraîcheur, d'ombre et de solitude.

Il y a un coin virgilien, une vallée de Tempée que ne découvriront jamais certains promeneurs. C'est la partie du parc qui baigne sa lisière dans la Seine, entre Suresnes et le Champ de courses.

L'automne, la Seine est un peu haute, les arbres qui penchent tous du côté de la rivière, comme s'ils étaient poussés par un vent opiniâtre depuis un siècle, baignent dans l'eau, en y reflétant leurs troncs gris d'argent et leurs feuilles d'un jaune pâle. Puis, tout à coup, au milieu de ces effets tranquilles, un pied de viorne ou une vigne vierge qui entoure un peuplier d'Italie éclate et détonne avec ses feuilles rouge-vermillon. Le ciel est gris, un peu plombé; la Seine, en le reflétant, prend des teintes métalliques; les beaux coteaux de Saint-Cloud apparaissent, noyés dans un léger brouillard, au milieu duquel les cascades de verdure du parc et les jardins ombreux qui montent de la Seine jusqu'à Montretout, forment des vallons aux tons multiples. Tout cela se fond dans une harmonie puissante et riche comme l'automne lui-même.

Même quand il y a foule au lac, ce coin reste généralement désert, à moins qu'un délicat amant du calme et du silence ait poussé jusque-là sa lente et méditative promenade.

(*A continuer.*) Charles Yriarte



Bois de Boulogne. — Bord de l'eau.

LE ROBERTAUD

LÉGENDE

Le troglodyte est assurément le plus petit oiseau de l'ancien monde : c'est notre oiseau-mouche. « Il est toujours gai, alègre et *volége*, dit P. Belon, ayant la queue troussée comme un coq. » Toujours en mouvement, toujours à l'affût de la mouche qui passe ou de la fourmi qui gravit la branche, il sautille, va, vient, se cache, reparaît, traverse les chemins devant le passant, accompagne celui-ci sur le bord des routes; puis, quand il s'est assez éloigné de son buisson de prédilection, il se blottit, laisse passer le voyageur importun, fait un petit vol en arrière et lui lance, comme un défi, sa chanson invariable, mais joyeuse et perçante. C'est un cousin germain du roitelet il est gris comme lui.

Ainsi que la plupart des êtres trop petits, il est toujours irrité, ou du moins paraît l'être. Sa vivacité, sa tournure fière et provocante lui ont valu le surnom de roi

Bertaut ou Robertaud, et les légendes abondent sur son compte.

Il en est une, entre autres, bien connue dans tout l'ouest de la France, qui, de ce charmant petit rageur, ne fait rien moins qu'un Prométhée, mais un Prométhée malicieux qui a su éviter la vengeance céleste.

Un jour, Dieu, irrité contre la race humaine, résolut de la punir; mais il se souvint de la promesse qu'il avait faite de ne point détruire une seconde fois les êtres vivants sur la terre; il chercha quelque temps quelle correction il allait infliger à ses enfants ingrats, puis il dit :



Bois de Boulogne. — L'heure du retour.

« Au temps de Noé, j'ai puni le monde par l'eau : tout

l'univers a péri. Aujourd'hui je ne veux pas la mort des pécheurs, mais je les punirai une seconde fois par l'eau. Les sources vont s'abîmer dans les entrailles de la terre, les ruisseaux vont redescendre aux fleuves, les fleuves à l'Océan; et quand toutes les eaux seront réunies en un seul lieu, je dessècherai les mers, et durant dix jours il ne pleuvra pas, et le tonnerre grondera, et des incendies s'allumeront aux quatre coins de la terre. Ainsi beaucoup périront, et les autres feront pénitence. »

Alors les chérubins s'approchèrent, et se voilant la face ils dirent :

« Seigneur, vous êtes juste, et vous ne voulez pas que l'innocent périsse pour le coupable. Considérez que, pour les fautes de l'homme, les animaux qui n'ont pu en rien exciter votre colère vont souffrir, et que beaucoup vont mourir pour lui. »

Dieu réfléchit un instant; puis, déchaînant les vents furieux et ouvrant sa main toute-puissante, il cria sur le monde :

« Que le feu s'éteigne! »

Et ainsi fut fait.

Bien des jours s'étaient écoulés, et le feu qui était remonté au ciel n'avait pu être retrouvé. En vain, frappait-on l'un contre l'autre les silex comme autrefois, l'étincelle ne jaillissait pas.

En ce temps-là, il y avait sur la terre un oiseau très-ami de l'homme; il était gros comme un éléphant, avait un chant harmonieux, des ailes longues et puissantes; ajoutez à cela des pieds à demi palmés, lui permettant également de courir sur le sol et de s'ébattre sur l'eau. C'était l'animal le plus intelligent et le plus proche de l'homme. Quant au nom qu'il portait alors, nul ne le sait aujourd'hui.

Quoique peu intéressé à ravoir le feu, puisque durant la froide saison il était couvert naturellement d'épaisses fourrures qui tombaient l'été et étaient remplacées par un duvet soyeux, ce phénix, vaincu par les sollicitations de l'homme, se décida à tenter l'escalade du ciel.

Il déploie ses ailes immenses, et rapide comme la flèche il s'élève dans les airs, où on l'eut bientôt perdu de vue. Il monta pendant quarante jours et quarante nuits; au bout de ce temps, exténué de fatigue, quoique non loin du but, il essayait de prendre un peu de repos sur ses ailes toutes grandes étendues; mais dès qu'il voulait reprendre son essor, il retombait à la même place.

Quatre jours se passèrent sans qu'il pût avancer d'une toise; enfin, le matin du quarante-cinquième jour il entendit un cri joyeux au-dessus de sa tête : il se redressa et regarda qui pouvait ainsi chanter où nul être autre que lui, croyait-il, n'avait jamais pu atteindre.

C'était messire Robertaud qui s'était caché sous son aile, et qui, frais et dispos, monta au ciel, prit, sans qu'on le vit, une petite étincelle dans son bec et redescendit prestement à terre, où les hommes le reçurent comme un dieu, le choyèrent, l'adulèrent et voulurent lui bâtir un palais; mais lui, fier et hautain comme un roi qu'il est, s'élança sur un fagot qui se trouvait près de là, chanta encore une fois sa chanson en signe de triomphe, fit une révérence à la compagnie et disparut dans le tas d'épines.

Mais qui fut bien penaud? Ce fut le grand oiseau qui, voyant ainsi sa gloire lui échapper, jeta tout furieux un grand cri dans les airs.

Dieu l'entendit, et aussitôt le foudroya sur la terre. Il resta quinze ans étourdi du coup.

Quand il revint à lui, son plumage était terne; il était devenu tout petit; il ne nageait plus; il voulut chanter, sa voix était rauque et agaçante; il déploya ses ailes, elles étaient courtes et arrondies, à peine put-il s'élever à quelques pieds du sol. L'homme, sur la protection duquel il devait raisonnablement compter, se déclara son ennemi.

Aussi prit-il le parti de s'enfuir dans la campagne cacher sa honte et sa douleur.

Il était devenu perdrix.

Ovide, à la vérité, raconte la chose autrement; mais Ovide était un païen et n'a rien à faire ici.

Henry MARTIN.

LES PÊCHES FRANÇAISES

—

LE BROCHET

Voici le poisson qui alimente, par excellence, la pêche à la ligne de l'arrière-saison et de l'hiver. Cela se comprend de soi, si l'on réfléchit que le brochet est absolument carnivore, qu'il s'élance sur tout ce qui remue dans ou sur l'eau et en fait son profit avec une gloutonnerie qui dénote bien son rôle naturel de *nettoyeur des eaux*.

Tant que le printemps, l'été, amènent, à la surface de l'eau, les insectes par myriades, les oiseaux par couvées inoffensives; tandis que ces saisons ensoleillées impriment au peuple des poissons une activité sans égale, le brochet rencontre partout des proies frétillantes, il en fait son profit et il a rarement faim. L'amorce du pêcheur ne le tenterait que très-médiocrement! Mais, arrive l'hiver qui tue les insectes, engourdit les petits poissons, les porte à se cacher au milieu des herbes, ou à se tenir immobiles sur le fond au voisinage des sources chaudes, cela ne fait pas le compte de messire brochet, incapable, par la conformation de sa gueule, de saisir un poisson à plat sur le fond; aussi, jeûne-t-il, chasse-t-il, furète-t-il sans cesse : il a faim!

C'est le moment de lui offrir des amorces vives, et c'est le moment où il se précipitera gloutonnement sur elles, en rôdant autour des bouquets d'herbes flétries et séchées : *Quærens quem devoret.*

Règle générale, dès qu'on veut pêcher le brochet, il faut se munir d'instruments solides, surtout d'une bonne et longue canne en roseau et mieux un bambou, par cette raison que, s'il y en a des petits, il y en a aussi des gros, et qu'aucune raison ne peut vous avertir qu'un des patriarches ne viendra point à votre goujon. La faim ne raisonne pas! Soyez donc toujours en garde.

A la canne, il faut fixer un moulinet libre sur lequel sera enroulée une solide ficelle de soie écrue. Ce n'est pas que je conseille l'emploi d'hameçons très-gros; au contraire, l'hameçon est toujours, ou presque toujours trop fort : et voici pourquoi. La gueule du brochet est très-peu charnue, puisqu'elle doit donner place aux 6 ou 700 dents qui s'y trouvent implantées, et dont les dimensions varient avec la sienne, c'est-à-dire avec l'âge. Il ne faut donc pas s'attendre à y introduire aisément le dard de l'hameçon, et surtout à l'y maintenir d'une façon solide.

Aussi, n'est-ce pas là qu'il faut prendre son point d'appui : c'est dans l'estomac même du goulu qu'il faut piquer, et, là, on trouve des téguments résistants dans lesquels la pointe s'enfonce tout entière. Il en résulte que l'effort, au lieu de porter à faux sur le dard de l'hameçon, — ce qui l'ouvre, le fausse ou le brise, — porte au fond de sa grande courbure, et rien alors ne peut le faire se déployer. C'est ce que nous appelons *prendre son poisson par le milieu du ventre!*

La méthode de faire parvenir autant que possible son hameçon dans l'estomac du brochet est d'autant meilleure, que ce poisson, comme tous les carnassiers en général, tous les poissons, et peut-être plus qu'aucun d'eux, possède à un très-haut degré la faculté de rejeter immédia-

tement tout corps suspect que sa gloutonnerie l'expose à chaque instant à avaler. Cette faculté s'exerce naturellement sitôt qu'en avalant un hameçon ordinaire, c'est-à-dire très-volumineux, il se sent piqué; or, comme nous venons de voir que les parois de la cavité bucale sont parfaitement défendues, il rejette le fatal crochet et s'échappe.

— Mais, dira-t-on, si vous laissez aller l'hameçon jusque dans l'estomac du brochet, cet hameçon tient à quelque chose, et ce quelque chose, fil, soie ou florence, sera coupé par les dents des mâchoires?

— Oui, si l'on ne prend aucune précaution, non, si l'on agit comme nous allons l'indiquer. Beaucoup de pêcheurs prennent aussi le brochet sur le lin du plus fort. Ah! tu coupes ma ficelle de soie, mon crin, ma florence! Attends, mon gaillard, je vais te donner à mordre du fil de cuivre ou de la corde à boyau garnie de métal! Tu ne les couperas plus... et je te pincerai!

Et l'on ne pince rien!... par la raison que les engins sont roides et durs, et avertissent *maître goulu*, dès qu'il touche l'amorce, qu'elle est attachée à quelque machine.

Au lieu de me roidir contre le brochet, je mollis, je mollis tant que je peux. S'il coupe la florence, le crin, la ficelle, c'est que tout cela offre une certaine résistance sur sa dent. Si je pouvais me servir d'un lien qui n'aurait aucune résistance, il ne la couperait pas! C'est ce qui arrive. Pour cela, il y a plusieurs manières d'opérer : à la campagne, on tire cinq à six brins de chanvre, bien longs, pris à la *chennevote*, on les lie par un petit nœud de place en place, et on empile l'hameçon là-dessus. Maître brochet mord, fait rage, mais les fils se divisent, entrent parmi ses dents et ne peuvent être saisis... Il est pris et bien pris! N'ayant pas, à Paris, de la filasse de chanvre à ma disposition, je modifie la chose, et ma modification est devenue meilleure que le procédé primitif. Il s'agit, tout simplement, d'empiler l'hameçon sur une ou deux aiguillées de soie floche dont se servent les dames pour faire de la tapisserie : on peut la prendre verte, jaune, blanche, comme on le voudra : toute est bonne; elle se met entre les dents du brochet, qui n'en peut couper un seul fil. Notez, pêcheurs, que cette empile est aussi bonne pour *tous les poissons de mer* qu'elle l'est pour le brochet; elle m'a rendu mille fois de bien précieux services; car, dans l'eau salée, on pique des messieurs qui ont le gosier *pavé!*

Passons maintenant à l'hameçon. Nous nous servons bien rarement de l'hameçon simple : pour le brochet, il est plus que médiocre, à moins qu'il ne soit tout petit. Nous préférons la *bricole* ou hameçon double, et, comme toutes les bricoles du commerce sont très-mal faites, nous leur substituons le *grappin* en hameçon triple, mais fait par nous-même, car les grappins du commerce sont encore, s'il est possible, plus mauvais que les bricoles. Un grappin est la chose du monde la plus facile à faire. Il suffit d'empiler trois petits hameçons limericks, sans palettes, au même enduit de la soie floche. On peut même varier l'engin en empilant les trois hameçons au-dessus les uns des autres, mais de côté différent. Cela devient une sorte de *tue diable* qui a bien son mérite.

Les engins dont nous parlons ici agissent d'une toute autre manière que le petit hameçon simple, double ou plus, piqué dans l'estomac; ils forment une sorte de baillon dans la bouche ou le gosier du brochet; l'animal ne peut qu'imparfaitement refermer la gueule, et il se noie en très-peu de temps à la grande joie du pêcheur.

Il est temps maintenant de dire quelques mots de la manière dont le brochet attaque l'esche, la saisit, l'emporte et l'avale. Cela servira beaucoup aux pêcheurs qui veulent bien nous lire, pour choisir parmi les nombreuses manières de monter l'amorce que nous leur avons donnée. (Voir 3e année, page 207.) Ils verront que l'hameçon, quel qu'il soit, peut être tout à fait à découvert sans que le brochet se manque pour cela, au contraire. Nous employons toujours cette méthode.

Le brochet chasse; il s'élance sur le petit poisson avec la rapidité de la balle, la gueule ouverte; c'est pour cela que la nature lui a donné les arcades des ouïes si minces et si écartées, les branchies si peu développées. Il faut que tout cela soit aussi mince que possible et tienne peu de place, afin que l'eau s'écoule sans opposer de résistance à la propulsion des nageoires. La nature a eu si peur que la proie poursuivie ne sorte par les interstices de cette espèce de panier à salade, qu'elle a garni tout l'intérieur des arcs branchiaux de dents crochues qui ont précisément pour but d'empêcher le petit poisson de fuir par là, avec l'eau refoulée.

La gueule se referme, le petit poisson est pris en travers; le brochet l'emporte ainsi dans la suite de son élan. Ce n'est qu'alors que sa vitesse est amortie qu'il lui fait exécuter un mouvement de conversion et l'avale par la tête. Aussi tous ces mouvements, tous ces temps sont bien marqués par la flotte; il ne faut donc ferrer que quand la proie est avalée, après le temps d'arrêt, souvent assez long, d'entraînement. A ce moment, vous ne manquerez jamais le goulu. Avant, vous lui laissez, le plus souvent, le poisson amorce entre les dents sans le toucher par l'hameçon qui s'arrache, ou, si vous le touchez, c'est au bout du museau, et dans cette partie osseuse l'hameçon ne tient pas et vous perdez tout. Attendez donc le coup de la conversion et de l'avalement!

Avant tout, à cette pêche, il faut que le brochet puisse *voir* l'amorce : par conséquent, le petit poisson doit être toujours entre deux eaux, à peu près à une distance de la surface au fond; on fait bien de le placer dans les endroits bien clairs, autour des herbes, des racines, etc.

Il est toujours prudent, lorsqu'un brochet est pris, de se méfier de ses dents en essayant de retirer son hameçon de son gosier. Nous avons été pris ainsi, une fois entre autres, et nous nous permettons de recommander à nos confrères en saint Pierre de ne pas s'y risquer.

H. DE LA BLANCHÈRE.

ÉCRIVAINS ILLUSTRES

PIERRE DE RONSARD

PRINCE DES POËTES FRANÇAIS DU XVIe SIÈCLE

1524 — 1585

(*Suite.*)

La *Franciade* est d'ailleurs un poëme froidement conçu et un thème mis en vers où manquent l'inspiration et la poésie. Toute autre est la muse de Ronsard, quand il sent vivement ce qu'il exprime, quand, par exemple, il déplore la mort du roi, son protecteur :

Doncque entre les soupirs, les sanglots et la rage,
La voix entrecoupée a trouvé le passage!
Doncque l'âpre douleur, qui forçoit le vouloir,
A permis que je pusse en ces vers me douloir!...
Ha! Charles, tu es mort et malgré moi je vi!
Je soupire en mon cœur que je ne t'ai suivi,
Comme les plus loyaux suivoient le roi de Perse!
O malice des cieux! ô fortune perverse!
Atropos est trop lente à couper mon fuseau :
Douleur, tu me devois occire à son tombeau!...
. . . .
Ni l'amour de vertu, ni son âge première,
Qui commençoit encore à goûter la lumière;

Ni les cris des François, ni les vœux maternels,
Ni les pleurs de sa femme au milieu des autels,
N'ont su fléchir la Mort que sa fière rudesse
N'ait tranché sans pitié le fil de sa jeunesse...
Si sa royauté fut de peu d'âge suivie,
L'âge ne sert de rien, les gestes font la vie.
Alexandre à trente ans vécut plus que ne font
Ceux qui ont la vieillesse et les rides au front.
Peu nous servent des ans les courses retournées :
Les vertus nous font l'âge, et non pas les années!...

Il eut raison, le poëte, de pleurer son jeune maître; car jamais il ne retrouva de soutien plus puissant et plus dévoué.

Cependant il lui restait des protecteurs, des amis et l'admiration, non-seulement de la France, mais de toute l'Europe (1).

Dans les écoles françaises d'Italie, de Flandre, d'Angleterre, de Pologne, ses Œuvres étaient alors et furent, longtemps après lui, lues, expliquées, offertes comme un modèle de style et de poésie.

Élisabeth d'Angleterre lui offrait un diamant de prix, dont elle comparait l'éclat et la pureté aux rayons de son génie.

Le Tasse, venant à Paris à la suite du cardinal d'Este, allait lui soumettre les premiers chants de sa *Jérusalem délivrée*.

Henri III lui-même apprenait par cœur les vers du poëte et le choisissait-il un des premiers pour faire partie de cette assemblée littéraire, qu'il fondait sous le nom d'*Académie du Louvre*.

Marie Stuart, dont il connut la captivité, mais dont il n'eut pas la douleur d'apprendre le supplice, lui envoyait un buffet de deux mille écus, surmonté d'un rocher représentant le Parnasse, d'où Pégase faisait jaillir l'hippocrène, avec cette inscription :

A RONSARD, L'APOLLON DE LA SOURCE DES MUSES.

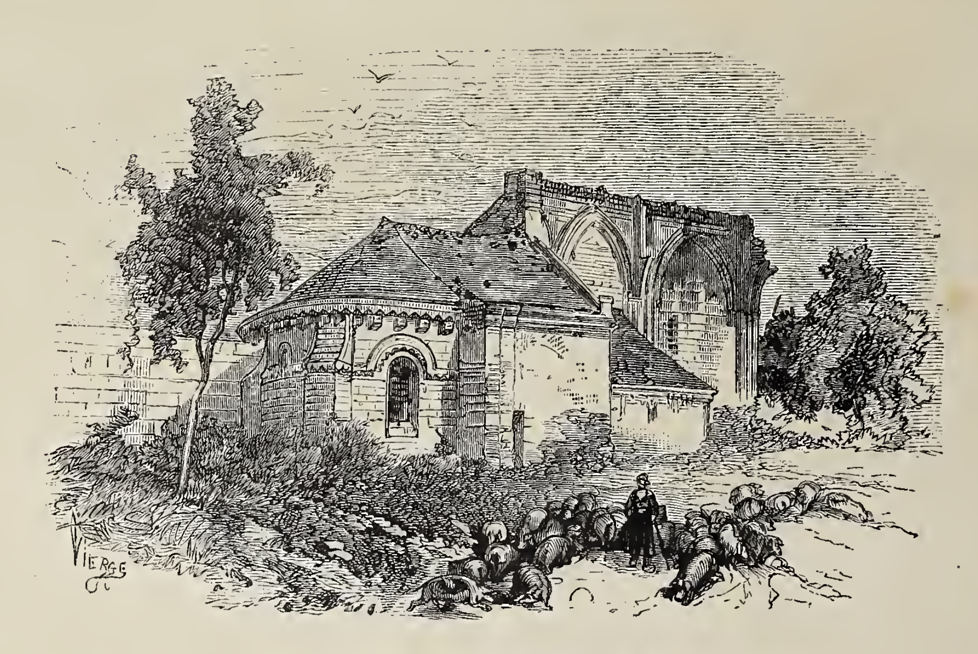
(1) Un jour Belon, le savant voyageur français, tomba, en traversant la Lorraine, dans un parti d'Espagnols qui exigeaient une rançon qu'il ne pouvait payer. Mais un gentilhomme lorrain s'offrit de la payer par ce seul motif que Belon était compatriote du fameux poëte, pour lequel il professait une grande admiration.

Mais petit à petit la vieillesse amenait les infirmités; sa surdité augmentait; la solitude et le silence se faisaient autour de lui.

Le dernier effort de sa muse fut le recueil des sonnets qu'il composa, sur la demande de Catherine de Médicis, pour Hélène de Surgères, une de ses filles d'honneur. Si l'on n'y trouve pas l'exaltation des premières années, on y respire du moins je ne sais quel parfum de douce mélancolie. Cette passion platonique, qui fut d'abord un jeu d'esprit, finit, dans les six ans qu'elle dura, par se changer en un doux commerce qui n'est pas sans charme pour le poëte et pour ses lecteurs. C'est une amitié tendre, dont l'émotion nous gagne parce qu'elle est sincère.

Quand il venait à Paris, Ronsard demeurait tantôt chez son cher Baïf, tantôt rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont, tantôt chez son ami Jean Galland, principal du collége de Boncourt. Ce fut là qu'il séjourna une dernière fois, l'année même de sa mort, de février à juin, malade de la goutte et ne bougeant presque plus du lit. Galland l'accompagna de là à Croix-val, sa demeure ordinaire; et, un mois après, Galland l'ayant quitté, il alla passer huit jours à son prieuré de Saint-Cosme. Puis, tourmenté d'un invincible besoin de mouvement causé par les souffrances de sa maladie, il revint à Croix-val, d'où il écrivit à Galland de revenir assister à ses derniers moments. Ne pouvant tenir en place, il se fit conduire par lui tantôt à Montoire, tantôt à Croix-val, composant et dictant encore des vers. Enfin, par une dernière fantaisie de mourant et sous l'empire d'une vision qu'il eut au milieu d'une nuit d'insomnie, il se fit transporter à Tours en son prieuré de Saint-Cosme en l'Ile, où il communia pieusement, en présence de tous les religieux. Ses forces diminuaient à vue d'œil, les os lui perçaient la peau; enfin, le vendredi, 27 décembre 1585, sur les deux heures de nuit, il leva les bras au ciel et resta longtemps en extase; puis, fermant les yeux, comme s'il sommeillait, il laissa retomber ses mains : il était mort.

(A continuer.) Prosper Blanchemain.



Reste du prieuré de Saint-Côme (Touraine), où mourut Ronsard.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



Le marchand d'encre. — Fac-simile d'une ancienne gravure flamande.

Le marchand d'encre : un type depuis longtemps déjà disparu de nos cités et de nos campagnes.

Nous l'avons vu, nous qui datons de la première moitié de ce siècle, nous l'avons vu passer, l'homme au petit tonnelet noir, glapissant de sa vieille voix éraillée ces mots traditionnels : « *Encre pour écrire!* » Et les paysans de lui donner à emplir, moyennant une menue pièce de monnaie, ou même un peu de pain et de pitance, le cornet où trempait la plume prise à l'aile de quelque volatile de la basse-cour.

Chez nous, ce modeste négociant était d'ordinaire quelque éclopé des dernières guerres, encore affublé de

telles ou telles parties de son ci-devant uniforme. Il effectuait des tournées régulières; on savait les époques de son retour, et on l'attendait pour s'approvisionner d'une *denrée* qui n'était pas encore devenue partout, comme aujourd'hui, d'un usage fréquent et général.

Et Dieu sait quel liquide blafard il débitait sous le titre pompeux d'encre pour écrire à sa clientèle, qui n'écrivait guère.

Dans la vieille Flandre qui, grâce au burin, au pinceau de ses artistes, est devenue pour nous une sorte de royaume légendaire, le rôle du marchand d'encre était tenu par un de ces loqueteux caractéristiques qu'il serait impossible de rencontrer ailleurs, et tel que nous le voyons ici. Quelle tournure et quel équipage! Misère si pittoresque qu'on se prendrait à regretter qu'elle n'existât pas, tant la physionomie qu'elle a inventée là est d'un saisissant effet.

Il est grand et relativement efflanqué, le crieur ambulant, dans ce pays classique des courtauds et des ventres rebondis; il est borgne, et si son nez *trognonne* de race, hélas! les privations l'empêchent de fleurir; la joue est creuse et la main a plus d'os que de chair. Et du haut bonnet à bourrelet aux lambeaux de drap ou de feutre qui enveloppent les pieds, comme toute la friperie dont il est couvert se dépenaille « avec art » pour les besoins du tableau! Et comme le site qu'il traverse prête bien son cadre plus que rustique à ce singulier personnage, si naturel dans sa singularité, si vrai dans son apparente fantaisie!

UNE RÉSURRECTION

NOUVELLE

La perception de Saint-Marc a pour titulaire un ancien capitaine de chasseurs à pied qui a perdu le bras gauche à la bataille de l'Alma. Il habite une jolie maison rustique éloignée de deux ou trois cents mètres du bourg et presque contiguë à la forêt. Devant sa maison, il y a un jardin qui, du mois de mai au mois d'octobre, donne aux passants qui ne sont point tout à fait gangrenés d'*utilitarisme*, une idée de l'Eden perdu. C'est un enchantement de fleurs et de verdure. Les oiseaux y chantent mieux qu'ailleurs, peut-être parce qu'ils y voient des enfants. Les oiseaux s'accommodent volontiers du voisinage de ces êtres bruyants et insouciants comme eux. Charles Lorrain — ainsi se nomme le percepteur de Saint-Marc — a quatre enfants superbes, dont l'aîné n'a pas encore quinze ans, et une femme charmante.

Un soir de l'automne dernier, nous étions réunis sous la tonnelle de son jardin, quelques amis, sa femme et lui. On causait. Touchant aux choses du passé, la conversation était naturellement mélancolique. Le capitaine, assez réservé d'habitude, se laissait, plus que nous encore, emporter au courant de ses souvenirs.

Voici ce qu'il nous raconta.

I

« Vous connaissez la petite ville de P.... C'est là que je suis né; c'est là que les miens sont morts. Mon père et ma mère étaient de pauvres gens qu'un travail acharné n'enrichit point. Mon père remplissait les fonctions de secrétaire de la sous-préfecture. Ses appointements annuels s'élevaient à la somme de 800 francs. Le soir, sa journée faite, il copiait des rôles pour l'administration des contributions directes. Ma mère, qui avait quelque instruction, l'aidait. L'humble ménage vivait ainsi; il parvenait même à mettre de côté un peu d'argent qui m'était destiné. Mes parents voulaient, en effet, faire de moi un médecin, un ingénieur. Ils m'avaient placé au collége de P.... J'y obtenais des succès. Si ma mère en était fière! je vous le laisse à penser. Une année, la distribution des prix avait été présidée par un de nos compatriotes qui était membre de l'Institut.

« — Dans vingt ans mon fils sera comme lui, disait ma mère.

« Entre la coupe et les lèvres, quel abîme! J'allais entrer en rhétorique, lorsque mon père fut frappé d'une attaque de paralysie.

« Adieu projets, espérances! La réalité chassait le rêve, la réalité implacable et navrante. Notre modeste épargne, si lentement amassée, fut dissoute en quelques mois. On liquida, à 500 francs, la pension de retraite de mon père, et ce fut une faveur. Le conseil général alloua à ma mère un secours annuel de 100 francs, autre faveur; puis ce fut tout. Je dus interrompre mes études et me résigner à noircir du papier timbré, moyennant un salaire de trente sous par jour, chez Me Griffon, avoué, licencié en droit, à P...

« Le malheur n'abattit point le courage de ma mère. Tout en soignant son mari avec le plus admirable dévouement elle trouvait le temps de travailler aux mutations et aux rôles. Je l'aidais à mon tour comme elle avait aidé mon père, et nous vivions. Nous vivions d'une vie austère mais tranquille. Pour moi, je me sentais grandir en sentant que j'étais utile. Quelqu'un m'avait proposé de solliciter une bourse que j'eusse certainement obtenue et qui m'eût permis d'arriver au baccalauréat. Je repoussai très-énergiquement cette ouverture.

« — Je suis homme, répondis-je avec orgueil; je ne redeviendrai pas écolier.

« Et je tourmentais avec acharnement les quelques poils naissants qui ombrageaient ma lèvre supérieure.

« Ma répugnance pour l'existence claustrale du collége procédait d'une autre cause encore.

« Nous occupions trois petites chambres d'une immense maison qui avait été une abbaye autrefois. Le propriétaire, M. Hébert, n'avait pu trouver d'autres locataires que nous. Nous partagions, par conséquent, seuls avec lui les vastes dépendances du vieil édifice. Au centre de la construction qui avait la forme d'un parallélogramme régulier, il y avait une grande cour plantée de marronniers et de tilleuls où l'on peut voir aujourd'hui manœuvrer tout un bataillon d'infanterie, cette maison ayant été transformée en caserne depuis 1870.

« Nous pouvions disposer de cette cour. Il est vrai que mon père y était rarement descendu. De son côté, ma mère n'y venait qu'après les lessives, pour y pendre son linge. Quant à moi, cette cour me produisait l'effet d'un paradis. Étant enfant, j'y passais à peu près tous mes jours de congé, toutes mes vacances. J'y trouvais les enfants de M. Hébert et c'étaient d'interminables parties. On courait, on sautait, on grimpait aux arbres. A chaque instant M. Hébert se mettait à la fenêtre de son cabinet de travail et nous criait :

« — Holà! vous me rompez la tête!

« Le tapage cessait une minute et reprenait de plus belle.

« L'aîné des enfants de M. Hébert était une fille à peu près de mon âge. On la nommait Cécile. Gaie, rieuse, espiègle, elle était l'âme de nos jeux. C'était sur elle, du reste, que tombaient toutes les gronderies paternelles. Je dis paternelles : sa mère était morte, en effet, peu de temps après la naissance de son quatrième enfant, une petite fille aussi qui avait cinq ans de moins que sa sœur aînée.

II

« Nous nous portions, Cécile et moi, l'affection la plus tendre; et cela se comprend. Son père, qui avait pour l'archéologie une passion profonde, négligeait un peu ses enfants dans le commerce des Gallo-Romains. Il ne fréquentait guère que des savants rébarbatifs, célibataires, ou indifférents comme lui à ce qui ne se rapportait pas directement à l'objet de leurs études favorites. Cécile ne voyait donc que moi; de mon côté, je ne voyais qu'elle, ses deux frères et Clémentine sa petite sœur, trop jeunes tous les trois pour que j'en fisse des amis.

« Lorsque je quittai le collége j'avais près de dix-sept ans; Cécile en avait seize et demi : c'était une grande fille; j'étais un grand garçon. Nous ne laissions pas de nous rencontrer dans la cour comme autrefois, mais ce n'était plus l'attrait des jeux du passé qui nous y attirait. Elle était devenue songeuse; j'étais devenu grave. Tandis que les trois enfants se roulaient autour de nous dans l'herbe rare et le sable fin de la cour, nous nous asseyions, Cécile et moi, au pied d'un arbre et nous parlions de ce *grand peut-être* qu'on nomme l'avenir.

« Qui donc n'a point à raconter quelques-unes de ces mystérieuses scènes de l'âge où le cœur commence à battre, où l'âme s'ouvre tout entière à des brises nouvelles, où la fièvre de la vie accélère la course du sang dans nos veines? Ce que nous disions, est-ce que je m'en souviens? Est-ce que nos paroles avaient quelque signification précise? C'était un babil d'autant plus puéril que nous nous estimions fort supérieurs aux enfants. Une *chaumière*, un *cœur*, tout se réduit à cela.

« Car nous nous aimions, et comme personne ne nous avait appris à dissimuler, nous ne nous le cachions pas. C'était le fond même de nos entretiens de tous les soirs. Le reste ne constituait que des arabesques plus ou moins folles.

« — Quand nous serons mariés... disions-nous.

« Toutes nos phrases commençaient et finissaient ainsi. C'étaient l'alpha et l'oméga. Nos rêves s'ébattaient entre ces deux limites.

« Doux et chastes rêves!

« Cécile était encore en pension chez de vieilles demoiselles fort estimables, mais très-bizarres, qui avaient, entre autres manies, celle de publier chaque année, dans le journal local, le nom de celles de leurs élèves qui s'étaient mariées. Cécile me disait :

« — Mon nom y figurera dans un an, dans deux ans.

« Je ne doutais de rien :

« — Dans un an, répondais-je.

« Et je gagnais trente sous par jour chez Me Griffon. Je crois même que l'honorable officier ministériel n'était pas enchanté de mon travail et se promettait *in petto* d'augmenter mon traitement le plus tard possible.

« — Intelligent, disait-il en parlant de moi, mais ne mord pas à la procédure.

« Je songeais bien à l'affaire Lasnier contre Dumont! Une seule pensée remplissait mon cœur et mon cerveau. De l'œil, je lorgnais sournoisement la vieille pendule du bureau. Lorsque quatre heures sonnaient, si j'avais fait les deux premiers jambages d'un *m*, je n'achevais pas le troisième. C'était l'heure à laquelle Cécile sortait de sa pension. Je cueillais une rose dans le jardin de Me Griffon, — cet homme positif aimait les roses, — je descendais la rue au galop, je m'arrêtais chez nous une minute et je m'élançais dans la cour. Il arrivait souvent que Cécile m'y avait précédé. Je lui offrais la rose dérobée à Me Griffon. Elle trouvait celle du jour plus belle que celle de la veille, et me remerciait par un sourire que je n'aurais pas échangé contre toute la clientèle de mon patron.

« Ces choses se passaient naturellement pendant les saisons où le soleil luit. Durant les jours de froid ou de pluie, la cour était déserte; j'entrevoyais à peine Cécile et j'étais malheureux. Mais si nous ne pouvions nous parler, nous avions la consolation de nous écrire, et c'est ce qui nous perdit.

(A continuer.) Alexis MUENIER.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LE RELIEUR

L'histoire du livre serait, à bien des égards, l'histoire même de la civilisation, s'il était possible de l'écrire à l'aide de documents assez authentiques et suffisamment nombreux pour permettre de remonter aux époques les plus reculées et de donner ainsi à ce travail, d'ailleurs fort difficile, toute l'étendue nécessaire.

Nous n'entendons parler ici ni du livre tel que nous le connaissons aujourd'hui, ni même des manuscrits si curieux et si intéressants, sous divers rapports, qui furent écrits avant la première moitié du quinzième siècle, c'est-à-dire avant l'invention de l'imprimerie; nous voulons parler du livre ou plutôt de ce qui tenait lieu de livre dans l'antiquité, notamment chez les Hébreux, chez les Grecs et chez les Romains. Que de patience et d'efforts! Quelle suite de recherches et de tâtonnements! Que de progrès lentement entrevus et péniblement réalisés, car il fallait trouver en même temps que l'écriture le moyen de la conserver et de la transmettre aux générations futures. La pierre parut d'abord propre à cet usage : ce fut, en effet, sur les murs de leurs temples que les peuples orientaux tracèrent les premières pages de leurs annales; les pâtres de la Chaldée se servirent également tantôt de cailloux polis, tantôt de briques pour recueillir leurs observations journalières sur la marche et le groupement des astres; on sait que les *Tables de la loi* que Moïse brisa avec colère en descendant du *Sinaï* étaient en pierre.

Les métaux eurent leur tour; puis vinrent les étoffes, — les livres sybillins étaient écrits sur du linge-cuir, qui fut employé par les Celtes comme par les Juifs, — et enfin diverses substances végétales, parmi lesquelles le papyrus tint longtemps le premier rang, grâce à l'ingénieuse préparation dont il était l'objet et qui en faisait un véritable papier. A Rome, les lois connues sous le nom de *Lois des douze tables* étaient gravées sur de l'airain; à Athènes, les noms des citoyens morts pour la défense de la patrie étaient inscrits sur des banderolles de soie. En Béotie, les œuvres d'Hésiode, gravées sur des lames de plomb, étaient conservées dans le temple des Muses. Le savant bénédictin Mabillon parle quelque part d'un document, datant du dixième siècle, qui était écrit en lettres d'or sur des peaux de poissons.

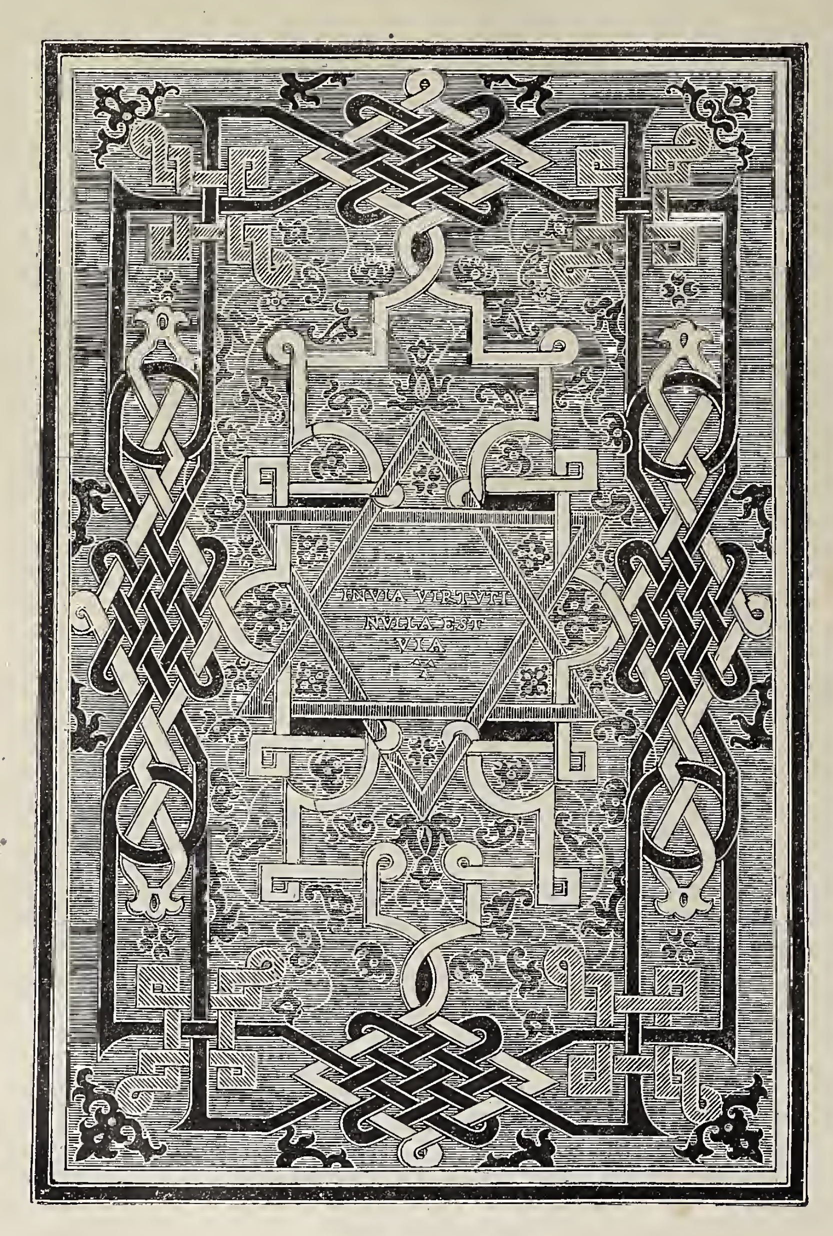
Cependant la pierre, les métaux, les feuilles ou les écorces de certains arbres et même le papyrus furent successivement abandonnés, l'usage du parchemin prévalut généralement, au moins chez les Latins. Ces derniers faisaient même preuve d'une adresse et d'une habileté surprenantes lorsqu'il s'agissait de la préparation des peaux de chèvre ou de mouton destinées à recevoir l'écriture. Cicéron raconte qu'il a vu de son temps une bande de cuir qui contenait en entier l'*Iliade*, et dont le volume était si mince qu'elle eût pu être renfermée dans une coquille de noix. Il serait difficile, croyons-nous, d'obtenir le même résultat avec les procédés modernes.

On le voit, les livres des anciens étaient composés de papyrus et surtout de parchemin. Les manuscrits se rou-

laient habituellement autour d'un bâton d'ivoire ou de bois et se déroulaient de bas en haut. On tenait sous le menton la portion du rouleau qui restait à lire et on la roulait autour du bâton au fur et à mesure qu'on en avait pris connaissance.

Les *libri quadrati* ou *codices* étaient composés de feuilles carrées, soit en papyrus ou en parchemin, soit en bois ou en ivoire, que l'on attachait ensemble et que l'on leurs boutiques. Si ces extraits étaient bien accueillis, ils faisaient copier l'ouvrage entier et l'annonçaient au moyen d'affiches placardées sur les murs comme on fait encore de nos jours.

La plupart des manuscrits du moyen âge furent écrits sur parchemin; mais les procédés employés alors pour l'assemblage et la conservation des feuilles étaient trop rudimentaires pour mériter le nom de reliure. La reliure



RELIURE DU XVIe SIÈCLE

Ornementation de la couverture d'un livre ayant appartenu au célèbre bibliophile Louis de Sainte-Maure, mort en 1572.

Tous les livres de la collection de Sainte-Maure portaient la devise : *Invia virtuti nulla est via;* rien n'est impossible à la vertu.

enfermait dans des écrins en bois de cèdre assez semblables à nos livres modernes.

Les *libri plicatiles* étaient formés d'une seule feuille de papyrus, d'étoffe ou de parchemin que l'on pliait.

Quand un auteur, à Athènes ou à Rome, voulait publier son œuvre, il la lisait dans les lieux publics. Si elle avait du succès, les libraires venaient la lui demander et en faisaient copier des extraits qu'ils exposaient dans proprement dite n'apparut que quelque temps après l'impression de la fameuse bible de Gutenberg, c'est-à-dire vers la seconde moitié du quinzième siècle. Encore faut-il ajouter que les premiers essais furent très-imparfaits et laissèrent singulièrement à désirer sous le rapport de l'élégance, car, non-seulement l'outillage entier était à créer, mais la profession même manquait de principes, de tradition, en un mot, d'enseignement. Pour ce double

motif, il y avait de sérieuses difficultés à vaincre, et si l'on songe à tout ce qui faisait défaut aux ouvriers de ce temps comme à ceux qu'ils formèrent, on demeure justement étonné des progrès considérables accomplis, dès le seizième siècle, dans l'art de la reliure.

« Cet art, dit Peignot, a pris de nos jours un tel accroissement de luxe, un tel degré de fraîcheur et d'éclat, que ses riches produits le disputent souvent au mérite ou à la rareté des ouvrages, et même quelquefois leur sont préférés. Nous n'osons cependant pas dire un tel degré de perfection; car, quels que soient les talents très-remarquables des plus habiles relieurs modernes, il faut con-



Bois de Boulogne. — L'île du Lac.

venir que l'on n'a point encore surpassé en solidité et même en beauté ces fameuses reliures dont les Grollier et les de Thou ont, au seizième siècle, enrichi leurs bibliothèques. On peut en juger à l'aspect de ces chefs-d'œuvre dont la Bibliothèque nationale et quelques cabinets d'amateurs conservent de précieux débris. D'ailleurs, n'est-ce pas à une infinité d'anciennes reliures, qui remontent au règne de Henri II et ont été exécutées par ce prince lui-même, et plus haut encore, que l'on a emprunté ces compartiments admirables, ces fleurons élégants, ces gaufrures délicates qui font les délices des amateurs. Non, disons-le franchement, la reliure n'est point perfectionnée; mais on a eu le bon esprit de recourir, avec beaucoup d'art et de talent, aux errements de nos anciens artistes; et, en les imitant, on a donné à la reliure moderne un air de nouveauté bien fait pour séduire par le goût avec lequel ces antiques ornements sont disposés; et l'on peut dire, sous ce rapport, que c'est une heureuse découverte. »

A les prendre telles quelles, ces observations pourraient paraître un peu exagérées; mais si l'on entre dans les vues de l'auteur; si l'on admet qu'il a voulu plutôt vanter les reliures anciennes que déprécier les reliures modernes, on partage volontiers son opinion. Il est à remarquer que les relieurs renommés, depuis Gascou qui relia une partie de la bibliothèque de Henri II et de celle de Grollier, jusqu'à Cape et Bauzonnet, forment une véritable dynastie. — Que de réputations brillantes! Que de noms célèbres autrefois!

Les bibliophiles, les érudits ont gardé mémoire de Derome, « le phénix des relieurs », de Thouvenin, qu'un confrère enthousiaste, Lesné, appelait « l'astre de la reliure », de Mairet, auteur d'un ouvrage spécial fort estimé (1), de Bozérian, de Courteval, de Lefebvre, de Simier et de tant d'autres qui eurent à diverses époques leur moment de vogue et de succès.

Ces relieurs n'ont sans doute pas toujours formé des successeurs dignes d'eux, mais leur exemple, du moins, a largement contribué aux progrès de la reliure moderne.

(A continuer.)

(1) *Essai sur la reliure.*

LE BOIS DE BOULOGNE

(Suite.)

LE LAC

Ainsi l'a décrété la mode, elle a choisi une allée, celle qui longe le lac, et là tous les jours, de cinq à sept heures pendant la belle saison, de quatre à six pendant l'hiver, les voitures, sur cinq rangs pressés, viendront défiler au petit pas. On vient pour voir, on vient pour être vu; c'est une exhibition, et le public est à lui-même son propre spectacle: on pourrait faire le tour du lac, partir de l'embarcadère des yoles et revenir au point de départ, ce serait plus naturel, plus facile et plus varié; mais non, la mode est inflexible, et jamais un cocher bien appris ne dépassera le but conventionnel qu'elle a fixé et que tout le monde respecte.

Il y a trois allées, l'une pour les piétons, l'autre pour les voitures et la contre-allée, disposée à souhait pour les cavaliers. Les piétons sont rares, à part quelques jeunes hommes, la fleur des pois, qui laissent la voiture aller à vide et passent la revue des calèches, sondant d'un œil habitué les petits coupés bas où s'abritent les personnes qui se cachent pour qu'on les cherche avec insistance. Il faut quelque audace à une femme du monde pour mettre pied dans cette allée, et si l'on voit que la défense de la mode soit enfreinte, on peut être sûr qu'on a affaire à une étrangère.

L'allée des voitures est comble; les roues se touchent, les huit-ressorts se coudoient, la tête des chevaux frôle les chapeaux des promeneurs étendus sur les coussins des calèches, et pourraient en moissonner les fleurs. Tout est convention et règle dans ce *Corso* de Paris, aucun imprévu, aucune surprise; ce n'est pas une promenade, c'est un menuet. Trois fois on monte cette allée du lac, trois fois on la descend, très-lentement, au pas. Ces voitures sont bord à bord comme des canots qui s'accostent, et l'ombrelle de mademoiselle Turlurette se trouve abriter le front d'une des plus grandes dames de France ou d'une ambassadrice.

C'est bien parfois le mélange le plus curieux et le plus singulier; si on signale l'arrivée d'un attelage d'un luxe fou, avec des chevaux uniques, une livrée d'une élégance suprême, on peut parier à coup sûr qu'il appartient à une célébrité douteuse; c'est une tendance qu'il est impossible de ne pas signaler parce qu'elle s'affirme de jour en jour d'une façon plus audacieuse.

Puisque nous cherchons surtout à dire l'*esprit* des choses, constatons que le vrai Paris n'est pas là: c'est le Paris de surface, le Paris bruyant. C'est à peine si les différents faubourgs sont représentés. A l'Opéra, par exemple, on voit tous les mondes, le faubourg Saint-Germain, le faubourg Saint-Honoré, la Chaussée-d'Antin, le boulevard Malesherbes et les Champs-Élysées; là, on peut aller dix fois de suite sans mettre un nom vraiment français sur une physionomie. Il y a des jours cependant où le *Bois* est charmant, mais alors ce n'est pas le résultat d'une entente, c'est un pur hasard. En principe, le lac appartient aux étrangers. Ce qui en fait cependant une chose unique au monde, c'est le charmant horizon, la fraîcheur du site, le luxe et la masse des équipages. Si le lion du monde est à Paris, que ce soit un ambassadeur de Chine ou un nabab, un descendant des Pharaons, une diva devenue marquise, un prince en disponibilité, un tueur de lions, une princesse russe ou un décavé célèbre, il y a bien des chances pour qu'ils soient là de cinq à sept heures.

Paris oisif va au lac, mais le sang de Paris, la gloire de Paris n'y va point. Montrez-moi un homme politique au bois. Où sont nos savants, nos artistes, nos hommes de lettres? Non, Paris travaille, Paris à la fièvre, Paris est député, avocat, boursier, auteur dramatique et n'apporte pas d'esprit de suite dans ses distractions du jour. Paris est un levier et la vie de Paris est un combat; ce sont les étrangers qui viennent ici comme aux Porcherons, et qui font foule au bois, à Mabille, à Musard, aux Champs-Élysées. Démêler le vrai Paris de tout cet ensemble de nationalités, savoir pour quelle proportion il entre dans ce tout, c'est là le secret.

La troisième allée du lac, la contre-allée, est hantée par les cavaliers. De cinq à sept heures, les hommes seuls vont au bois; à peine voit-on passer une amazone, actrice où duchesse. Là, le mélange n'est pas le même: les cavaliers sont tous gens de bon ton. Mais cette promenade du soir n'est pas l'heure propice; à Paris comme à Robtri-Roe on monte le matin, et une femme du monde en amazone à cinq heures est presque une curiosité; on aurait bien vite cité les probabilités en ce genre. On compte cent cavaliers à peine, toujours les mêmes, assidus à ce rendez-vous du lac.

L'hiver, à partir de janvier, quand Paris a repris possession de lui-même, par une belle gelée, la promenade du lac a son vrai caractère parisien; les étrangers sont moins nombreux. Au printemps, dans les premiers beaux

jours de mai, à l'époque des courses, c'est l'apogée; on étrenne les livrées neuves, on sort les beaux équipages, on renaît à la vie de la nature, et comme on s'est beaucoup vu l'hiver, on est en communion plus directe.

C'est le moment où Paris est chez lui.

L'été, le lac est un Sahara, et ceux que les nécessités de la vie, — politique, affaires, relations, — retiennent à Paris, ne vont plus au bois que le soir; c'est l'heure où on respire, et les voitures ne s'astreignent plus à cette promenade légale du bord du lac; on se risque à faire le tour, on découvre le bois de Boulogne.

A l'automne tout le monde est parti, et Paris est le séjour le plus doux du monde, il n'y a de comparable à ces belles journées de grâce que le ciel nous envoie avant les frimas de l'hiver que les premiers jours du mois de mai. Sans qu'on soit encore de retour, car plus on va, plus on s'attarde dans les châteaux et dans les terres, le bois est très-brillant, les voitures sont très-nombreuses, et il faut un œil exercé et une certaine connaissance des courants parisiens pour reconnaître et juger le public exotique qui usurpe la place du public habituel. Un Parisien de race et de naissance qui se promènerait à pied, ne trouverait pas, dans ces deux mille voitures, un coup de chapeau à placer. C'est surtout parmi les cavaliers que la défection se fait sentir.

De temps à autre quelque Parisienne, échappée d'un château de Touraine, ou quelque nemrod du faubourg Saint-Germain en rupture de chasse, y vient faire une apparition. La société est exclusivement allemande, anglaise, russe, autrichienne. Presque toutes les voitures sont de louage, il y a peu de grandes livrées et cependant la masse des voitures est énorme.

Ce n'est plus notre salle alors, mais au milieu de cette nature colorée par l'automne et chaude aux yeux, la foule de ces promeneurs bariolés, où les toilettes un peu extraordinaires font tache, et où éclatent les fez des Orientaux et les livrées un peu excentriques des Brésiliens et des planteurs, offre encore un curieux spectacle. Mais Paris n'est pas là. C'est une distinction de nuances, et bien des étrangers qui visitent la ville en septembre se figureront cependant avoir vu les Parisiens se promener au bord du lac, tandis qu'ils auront assisté au défilé des députations de voyageurs du monde entier qui prennent possession de la promenade en l'absence des autochthones.

(A continuer.) Charles Yriarte.

LE CARNET D'UN POËTE

DISTIQUES

DEUX PATRIES

Dès qu'il perd une âme chérie,
Terre et ciel, l'homme habite une double patrie.

TOUJOURS ET JAMAIS

Deux mots qui sur l'enfer se détachent en noir:
Toujours pour la Douleur et *jamais* pour l'Espoir.

SHAKSPEARE

Le Laid avec le Beau, le Meilleur et le Pire,
Les passions, surtout l'horreur, voilà Shakspeare.

MILTON

C'est en sapant des rois l'antique citadelle,
Qu'il apprit comment dut agir l'ange rebelle.

PASCAL

Sur l'abîme incliné, comme un roseau pensant,
Il vit au fond le Doute horrible et menaçant.

GLOIRE DES CONQUÉRANTS

Gloire des conquérants, ah! quelle horrible gloire!
Elle a décimé l'homme et perverti l'histoire.

LE DEVOIR

Avant d'agir, on dit trop souvent : « Il faut voir! »
— Il ne faut voir qu'un point, ce que veut le Devoir.

LA FRANCE

Espère : Ton nom, douce France,
Rime au mieux avec Espérance.

VERSANT MÉRIDIONAL DES ALPES

Malgré ces noirs sapins frissonnant sur la roche,
On sent que l'Italie est proche.

WEBER

La sombre forêt dort, et, de son cor d'ivoire,
Un nain presse les cerfs qui s'attardent à boire.

ROSSINI

Sa mélodie aux sens donne une ivresse :
C'est un baiser, une caresse.

MEYERBEER

Sa harpe est suspendue aux noirs sapins du Nord;
L'harmonieux frisson avec le rêve en sort.

THÉOPHILE GAUTIER

Le sculpteur prend un marbre et le taille en poëme;
Gautier, sculpteur de style, a ce marbre en lui-même.

N. Martin.

ÉCRIVAINS ILLUSTRES

PIERRE DE RONSARD

PRINCE DES POETES FRANÇAIS DU XVIe SIÈCLE

1524 — 1585

(Suite et fin.)

D'après le portrait que font de lui ses contemporains, Ronsard eut la taille haute et droite, le visage beau et majestueux, le front large, les yeux vifs et perçants, le nez aquilin, la barbe et les cheveux châtain-clair, frisés naturellement. La grâce de son extérieur faisait pressentir une âme généreuse, un esprit ardent, vigoureux et éclairé d'une céleste lumière.

Deux mois après sa mort, le lundi 24 février 1586, un cénotaphe fut dressé dans la chapelle du collége de Boncourt, et une messe solennelle, composée par Mauduit, y fut chantée en son honneur, par la musique du roi. Le prince Charles de Valois, duc d'Anjou, le duc de Joyeuse et le cardinal, son frère, y assistèrent. Le Parlement de Paris y envoya une députation, et dans l'après-midi l'abbé Du Perron, depuis évêque d'Évreux et cardinal, prononça l'oraison funèbre du poëte, où l'affluence fut si grande que plusieurs seigneurs furent forcés de s'en retourner faute de place.

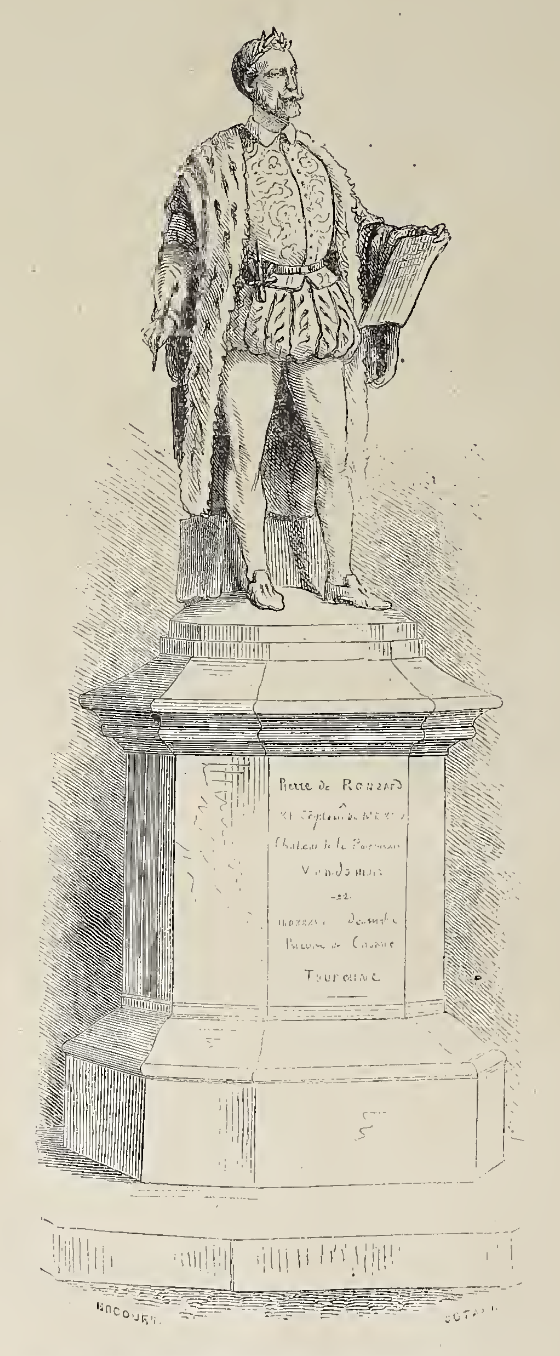
Peu à peu toutes ces louanges s'éteignirent. Les huguenots dévastèrent Saint-Cosme et jetèrent à la Loire les ossements du poëte. En 1609, Joachim de la Chétardie, prieur commandataire de Saint-Cosme, ne put lui élever qu'un cénotaphe, emporté à son tour par l'orage révolutionnaire de 1793 et disparu sous les ruines du prieuré, dont il reste à peine quelques pans de murs dévastés.

Ainsi du vieux Ronsard! A l'admiration succéda l'injure, qui est encore un hommage, puis le dédain mortel... le mépris... le néant!...

Tel qu'il est, cependant, bizarre, mais élevé dans ses

odes; affecté, mais gracieux dans ses poésies amoureuses; démesuré, mais énergique et faisant parfois pressentir la mâle fierté de Corneille, dans ses poëmes, dans ses hymnes, dans ses discours; étincelant et sombre, comme le torrent de lave qui promène avec lui la flamme et les scories d'un volcan; admirable dans son inspiration; étonnant même dans ses défaillances, gigantesque dans ses défauts comme dans ses qualités, Ronsard ne méritait point, sur la parole de Malherbe, qui l'avait pillé, et de Boileau, qui ne l'avait peut-être pas lu, d'être livré pendant trois siècles à la risée de la France; aussi le jour de la justice brilla pour le poëte qu'on avait condamné sans l'avoir entendu.

MM. Sainte-Beuve, Guizot, Ampère, Saint-Marc Girardin, Mérimée, Vitet, Paul Lacroix; Philarète Chasles, subirent, en étudiant avec soin les œuvres dédaignées de Ronsard, l'ascendant qui avait subjugué ses plus illustres contemporains. Ils ne le replacèrent point sur le trône inaccessible où l'avait élevé son époque; mais ils débarrassèrent de leur rouille trois fois séculaire ses merveilleuses ciselures poétiques, firent scintiller ses bijoux dans leur véritable jour, et rendirent aux admirations de l'avenir ces splendeurs d'un passé trop longtemps méconnu.



Statue de Ronsard, érigée à Vendôme en juin 1872.

Enfin sonna pour lui l'heure d'une réparation tardive, mais complète. Au mois de juin 1872, le Congrès archéologique de France se réunissait à l'hôtel-de-ville de Vendôme. En même temps avaient lieu une exposition d'horticulture, un comice agricole, une exposition rétrospective, la consécration d'un monument élevé aux soldats tombés deux ans auparavant dans les plaines de Vendôme; mais le principal attrait de la fête consistait dans l'inauguration de la statue en bronze de PIERRE DE RONSARD, très-belle œuvre d'un artiste vendômois, M. Irvoy, érigée dans le square qui précède la bibliothèque et le musée de la ville. Pour ce jour depuis longtemps attendu, les habitants avaient triomphalement enguirlandé leurs maisons de feuillages et de fleurs. A deux heures un banquet de cent couverts avait lieu sous les grands ormes du collége. On y remarquait toutes les autorités du département; les sociétés littéraires y avaient envoyé leurs délégués; l'Académie française était représentée par M. Auguste Barbier, celle des Jeux floraux, dont Ronsard avait été membre, par M. Gatien-Arnoult, etc.

A cinq heures du soir, le voile qui couvrait la belle statue de M. Irvoy tombait aux acclamations de la foule. — M. Charles Chautard, maire de Vendôme, M. Auguste Barbier, M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, prononçaient des discours éloquents et salués avec un enthousiasme unanime.

Le soir, tandis qu'on applaudissait au théâtre les artistes de la Comédie française, venus exprès pour fêter Ronsard, tandis qu'on récitait des vers de Théodore de Banville et d'un autre auteur, toute la ville s'était illuminée comme par enchantement.

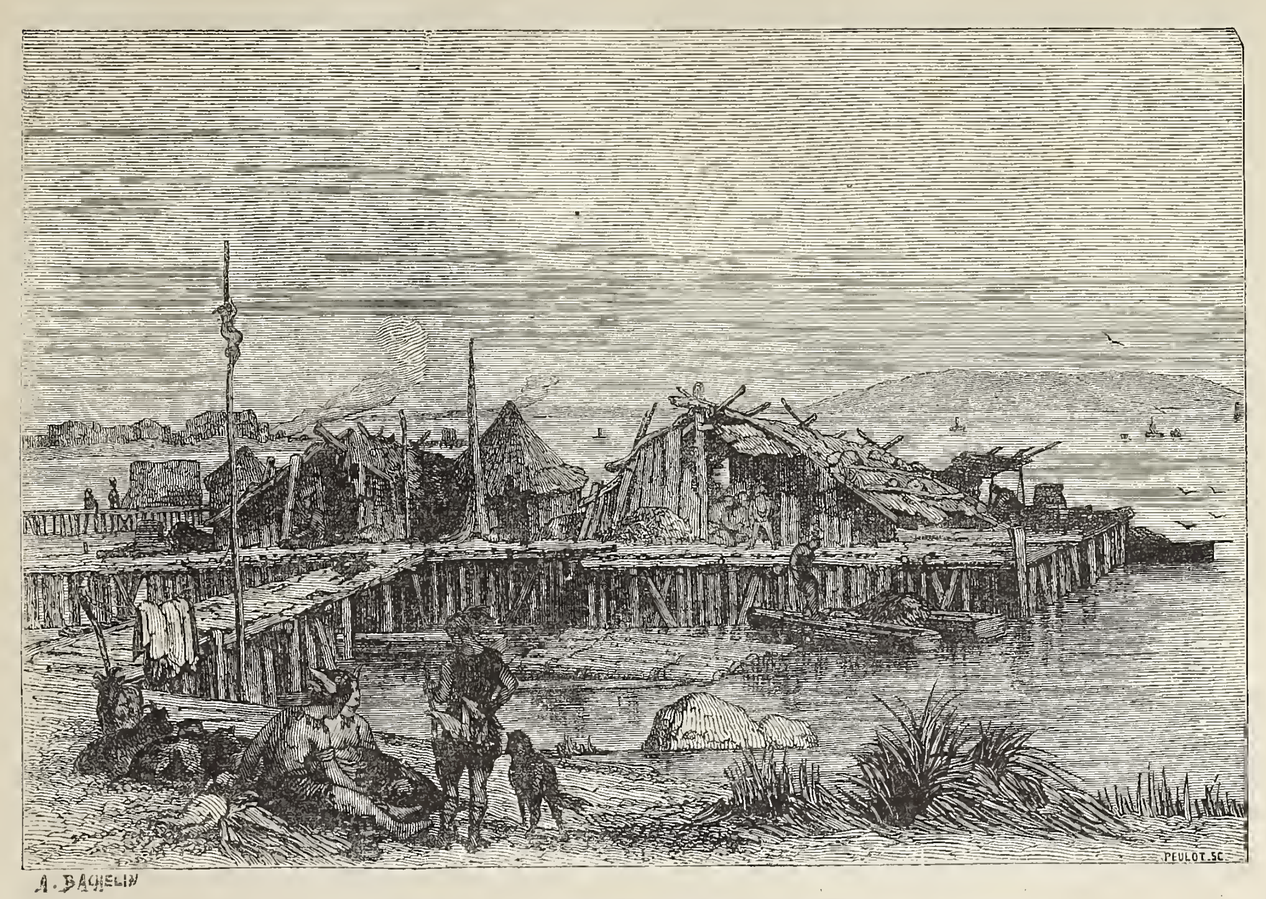
Malgré les roulements lointains du tonnerre, les cris de réjouissance remplissaient les rues; les pétards, les fusées sifflaient, les orchestres résonnaient; on dansait sur les places. Les premières raffales de pluie ne parvinrent qu'à grand'peine à faire cesser la joie populaire, à chasser les danseurs, à disperser la foule. Les orphéons passèrent en chantant la retraite... et leurs voix se perdirent dans le lointain...

Vendôme appartenait à l'orage et à la nuit. Une pluie torrentielle éteignait les derniers lampions; les bruits imposants du tonnerre résonnaient seuls à travers les profondeurs de l'obscurité, comme si l'ombre du poëte passait dans cette tempête nocturne. Aux lueurs incessantes des éclairs, je songeais aux éclats de ce génie mêlé d'ombre et de lumière; et je m'imaginais entendre la voix de sa grande muse retentir dans ces puissants échos du ciel.

Prosper BLANCHEMAIN.

Si la science de se servir des hommes est grande, la science de s'en passer l'est bien plus.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



Un village lacustre sur un lac de la Suisse, composition et dessin de M. A. Bachelin.

On aperçoit au fond de certains lacs suisses, non loin de leurs rives, des lignes de pieux, noircis par le temps et détériorés par les vagues, autour desquels on trouvait de temps en temps, par les eaux basses, des débris de poterie et de bois de cerfs. Pour les pêcheurs, les seuls qui connussent ces vestiges, c'étaient des endroits à éviter, sous peine de détériorer leurs filets ; ils ne se demandaient nullement le pourquoi de ces choses qui affirmaient cependant le passage de l'homme à une époque fort reculée.

En 1853, M. Ferdinand Keller, passant près des travaux qui s'exécutaient à Meilen, au lac de Zurich, pendant les eaux basses de l'hiver, fut frappé par la vue de ces pieux à moitié décomposés que l'on retirait de la rive desséchée. Des fragments de poteries, des armes, etc., se trouvaient dans leur voisinage en assez grande quantité, ils disparaissaient quand on s'en éloignait. La curiosité du savant zuricois fut vivement éveillée ; cette réunion d'objets affirmait l'existence de l'homme sur les lacs. Les pieux plantés à des distances régulières devaient supporter des habitations *lacustres*. M. Keller publia sa découverte en 1854, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Zurich*; à partir de ce moment les recherches commencèrent sur tous les lacs de la Suisse.

On n'avait découvert à Meilen que des objets en os et en pierre, on découvrit ailleurs des stations où ils étaient en bronze, d'autres en fer. Les lacs de Pfeffikon, de Constance, de Bienne, de Morat, de Neufchâtel explorés avec soin, fournirent bientôt d'abondantes preuves que ce qui avait été remarqué au lac de Zurich n'était point un fait isolé, mais que des populations primitives de l'Helvétie avaient, en partie du moins, vécu dans des habitations lacustres. Le fait parut tout d'abord étrange, il fut même contesté ; mais les nombreuses études de ce sujet paradoxal et nouveau permirent bientôt de présenter comme une affirmation ce qui, dans l'origine, avait pu passer pour une théorie hypothétique. On pouvait en effet se demander pourquoi ces populations avaient eu l'idée de s'établir sur l'eau de préférence à la terre ferme ; mais on comprend aujourd'hui que les forêts qui bordaient les lacs de l'Helvétie, aux époques antérieures, ne présentaient que peu de sécurité contre les attaques des bêtes sauvages ou contre celles de l'ennemi; une cabane sur l'eau était un abri plus sûr.

Ce fait n'est point spécial à l'Helvétie; Hérodote raconte que les habitants de la Thrace avaient des mœurs identiques : « Les Péoniens du lac Prasias, écrit-il, ne purent être subjugués par Mégabyse. Leurs demeures sont construites de la manière suivante : ils fixent sur des pieux élevés enfoncés dans le lac un échafaudage qui communique avec la rive par un pont étroit. Chacun a sa cabane avec une trappe qui donne sur le lac, et dans la crainte que leurs enfants ne tombent à l'eau par cette trappe, ils les attachent par les pieds avec une corde. » On peut citer encore plusieurs populations des îles de l'océan Pacifique qui ont conservé cet usage jusqu'aujourd'hui. Les Indiens de Venezuela construisent leurs demeures sur l'eau.

Les objets retrouvés dans les diverses stations des lacs de la Suisse prouvaient par leur matière et leur travail, qu'elles ne pouvaient être contemporaines, mais qu'elles portaient le caractère distinctif de périodes successives de développement; on les classa en trois époques correspondant à celles du Nord. Stations de l'*âge de*

la pierre, de l'*âge du bronze* et de l'*âge du fer*. Entre tous les lacs de la Suisse, celui de Neufchâtel a le privilége de réunir des stations des trois âges.

(A continuer.) BACHELIN

UNE RÉSURRECTION

NOUVELLE

(Suite.)

III

« Un soir d'automne, que le vent soufflait avec rage et que la pluie fouettait les vitres, je travaillais aux mutations à côté de ma mère. Étendu dans son fauteuil, immobile comme un bloc de bronze, mon père nous regardait de ses yeux fixes et doux et nous disait parfois d'une voix que la maladie avait rendue saccadée et monotone :

« — Baissez un peu l'abat-jour de la lampe. Vous vous fatiguez la vue.

« Comme je m'occupais de la parcelle 474 *bis* du plan cadastral de ..., un coup léger fut frappé à notre porte.

« — Entrez, fit ma mère.

« M. Hébert parut.

« Ses visites n'étaient pas très-rares. Depuis que mon père avait quitté la sous-préfecture, elles avaient été même assez fréquentes. Personne, mieux que le pauvre paralytique, ne connaissait l'histoire des communes de l'arrondissement, leur hydrographie, leur géologie. M. Hébert le consultait et ils étaient dans les meilleurs termes.

« Ce soir-là cependant, j'éprouvai, en le voyant, je ne sais quel pressentiment triste ; mon cœur se serra.

« M. Hébert n'était point l'homme des précautions oratoires. Il s'assit sur le siége que je lui présentais et sans le moindre préambule :

« — Çà, madame Lorrain, dit-il à ma mère, il paraît que votre fils aime Cécile et que Cécile ne l'abhorre point...

« Ma mère était presbyte et pour écrire se servait de lunettes. Ses lunettes tombèrent sur le papier des contributions directes.

« — Est-ce possible? s'écria-t-elle.

« Je cachai mon visage entre mes deux mains.

« — Dame! reprit l'archéologue, il n'y a rien là que de fort naturel. Malheureusement, ce sont deux enfants. Leur cœur a parlé avant leur raison. Croiriez-vous qu'ils songent à se marier?...

« Et il se mit à éclater de rire.

« J'eusse préféré un éclat de colère.

« — Ce n'est pas sérieux, murmura mon père.

« — Pardon, poursuivit M. Hébert. Il ne faut pas jouer avec de tels sentiments. Souvent c'est du bonheur ou du malheur de deux existences qu'il s'agit. Si je ris, ce n'est pas de la mutuelle affection de nos deux jeunes gens, c'est de leur naïveté.

« Et me frappant sur l'épaule :

« — Allons, sournois, regarde-moi un peu en face. Ai-je l'air d'un sauvage de l'époque du grand ours des cavernes ou de l'*Elephas primigenius ?*

« Je balbutiai quelques mots inintelligibles.

« — Au fond, continua M. Hébert, si quelqu'un a tort ici, c'est moi seul. J'aurais dû m'occuper un peu moins de la fragilité des poteries mérovingiennes. Je ne suis pas fâché, d'ailleurs, de ce qui se passe. Charles est un brave garçon. J'ai lu ses lettres. Mais j'ai bien le droit, je crois, de lui dire un mot raisonnable. Tu plais à ma fille ; tu me plais. Je ne vois pas pourquoi je ne te la donnerais pas, dans quelques années d'ici ; mais il faut que tu la gagnes. Pour se créer une position, il s'agit de se redresser, de lutter. Lutte, et comme dit le vieux Corneille que tu n'as pas encore oublié :

« Sors vainqueur d'un combat dont *Cécile* est le prix. »

« — Maintenant, ajouta-t-il, j'ai à causer avec ton père et ta mère. Laisse-nous.

« La scène était pour moi fort embarrassante, on le comprend. Je m'esquivai donc sans me le faire dire une seconde fois et me retirai dans ma chambre, très-intrigué, en somme, de ce qui allait se passer entre mes parents et le père de Cécile.

« Il ne sortit de chez nous que vers minuit.

IV

« Cette nuit-là, je dormis peu et je dormis mal. A six heures du matin, cependant, je fus sur pied. Ma mère était déjà levée. Ses yeux étaient rouges. Je vis qu'elle avait pleuré. Des larmes aussi me vinrent aux yeux. Elle m'embrassa avec une sorte d'emportement.

« — Pauvre enfant ! s'écria-t-elle dans un sanglot.

« Mon père, toujours immobile, était sur son fauteuil qu'il semblait n'avoir point quitté. Il ne pleurait point ; mais les veines de son front étaient gonflées à se rompre.

« Je n'osais les interroger.

« Mes regards tombèrent tout à coup sur une lettre placée à l'angle de la cheminée. Je lus cette adresse : « Monsieur Chesneville, commandant du ... bataillon de chasseurs, en garnison à Besançon. »

« — Qu'est-ce que cette lettre? demandai-je.

« Ma mère se mit à pleurer de nouveau.

« — Voilà, dit mon père. Tu as dix-sept ans ; tu ne peux songer à te marier avant d'avoir subi le sort. Si tu ramènes un mauvais numéro, nos moyens ne nous permettent pas de songer à te racheter; tu feras donc tes sept ans. Si tu en ramènes un bon, quelle position pourras-tu offrir à ta femme? Elle aura une certaine fortune. Encore que M. Hébert soit bien disposé pour toi, il lui répugnerait de donner sa fille au clerc de Me Griffon. Les carrières civiles, mon enfant, sont à peu près fermées aux pauvres gens ; mais il leur en reste une : la plus honorable de toutes. Sois soldat. En cinq ans tu peux être officier. Une fois officier, Cécile sera ta femme.

« Je baissai la tête. Cinq ans! pensais-je. Comme c'est long! Je sentais cependant que le langage de mon père était le seul raisonnable. D'un autre côté, les populations de l'est de la France sont naturellement militaires. Il ne me déplaisait pas au fond d'échanger ma plume de procédurier contre la carabine du chasseur.

« — C'est bien, répondis-je. Je serai engagé aujourd'hui même.

« Mon père m'avait parlé avec une sécheresse affectée. Quand je lui eus ainsi manifesté ma résolution, il se mit à pleurer à son tour, et rien n'était douloureux comme de voir des larmes couler silencieusement sur ce visage aussi rigide qu'un marbre.

« Je ne vous redirai point les démarches sans nombre que je fis ce jour-là. Sur l'avis de mon père, je dus aller faire mes adieux au sous-préfet que je ne connaissais pas, à une foule de fonctionnaires, à quelques camarades de classe avec qui je n'avais point rompu toute relation. Je n'oubliai point, bien entendu, Me Griffon. Le digne homme, qui ne m'avait jamais témoigné beaucoup d'affection apparente, sembla cependant ému de notre séparation. Il me fit un long discours sur mes futurs devoirs et termina par cette conclusion inattendue :

« — J'ai toujours été l'ami de ta famille et je veux être le tien. Voici cinquante francs pour ton entrée en cam-

pagne. Je t'en enverrai cinquante autres, par un mandat sur la poste, quand tu passeras caporal; cent quand tu passeras sergent, et lorsque tu seras nommé officier, je me charge de t'équiper complétement.

« Ma dernière visite fut pour M. Hébert.

« Auprès de lui, je trouvai Cécile qui pleurait comme mon père et ma mère. Elle me tendit tristement la main :

« — Tu ne m'oublieras point, n'est-ce pas? me dit-elle. Moi, je songerai toujours à toi.

« Et s'adressant à son père :

« — Tu permets à Charles de m'écrire?

« — De *nous* écrire, fit M. Hébert. Certainement. Dès que Charles sera parti, il ne sera plus pour moi un étranger, mais un fils.

« Bref, le lendemain même, je partais pour Besançon. Ma mère aurait voulu que j'emportasse plusieurs colis d'effets, de linge, de livres même. J'eus le bon sens de refuser. Je ne pris avec moi que le strict nécessaire, et, léger comme un compagnon du tour de France, je me mis en route, à pied, pour le chef-lieu de mon département, où je devais trouver la diligence de Besançon.

(A continuer.) Alexis Muenier.

LES FÊTES DES INCAS A VALENCIENNES

De tous temps, les anciennes provinces des Pays-Bas ont été renommées pour la splendeur de leurs fêtes publiques. En parcourant les annales de ces populeuses contrées, on voit que leurs habitants ne laissèrent échapper aucune occasion de faire valoir leur goût et leurs richesses. Les cérémonies religieuses, les anniversaires guerriers, les entrées joyeuses de souverains, toutes les dates mémorables enfin, étaient célébrées avec une magnificence inconnue en d'autres pays.

Certains chroniqueurs assurent que la passion des Flamands pour les brillantes exhibitions a été rapportée des Croisades par les preux, que leurs provinces envoyèrent en grand nombre combattre les infidèles. De retour dans leurs foyers, les croisés firent à leurs concitoyens des tableaux si séduisants des solennités triomphales de l'Orient, que ceux-ci s'efforcèrent d'en fixer le souvenir par des marches allégoriques.

Un poëte artésien du quinzième siècle dit en parlant de ces fêtes brillantes et de la foule qu'elles attiraient :

Va-t-en aux festes de Tournay,
A celles d'Arras et de Lille,
D'Amiens, de Douay, de Cambray,
De Valenciennes, d'Abbeville,
Là verras-tu des gens dix mille,
Plus qu'en la forêt de Torfolz.

Les cités d'Artois, de Flandre, de Hainaut, de Cambrésis et de Brabant rivalisaient en effet de magnificence dans leurs jours de fête. Parmi ces riches cités, Valenciennes se tint cependant toujours au premier rang.

L'origine de ses marches d'*Incas*, si célèbres en France et même à l'étranger ne se perd cependant pas dans la nuit des temps. Quelques écrivains, voulant faire aux Incas valenciennois un berceau aussi brillant que leur renommée, ont tenté d'établir qu'ils avaient pris naissance lors de la découverte du Pérou, en 1528, parce qu'alors Charles-Quint étendait sa domination sur les provinces flamandes comme sur le Nouveau-Monde. C'est une erreur facile à réfuter.

Les marches d'Incas de Valenciennes proviennent tout simplement d'une récréation de carnaval qui avait lieu dans la Flandre au siècle dernier, pour représenter l'enterrement du mardi gras.

Le mannequin qui personnifiait ce dernier jour de bombance, et qu'on enterrait pompeusement le mercredi des cendres, s'appelait *Pança*, *Pansard* ou *Panche-à-brouette*, noms qu'il tirait d'une panse dont la rotondité témoignait de ses innombrables exploits gastronomiques.

Aux funérailles de *Pança*, les Valenciennois ajoutèrent en 1808, une mascarade dite de *Binbin*, diminutif de la marche de *Gayant*, qui chaque année fait encore partie de la fête patronale de Douai. *Binbin* est le plus jeune des enfants du géant douaisien; c'est un poupon de cinq à six mètres de haut, coiffé d'un bourrelet.

Les Valenciennois profitaient de ces fêtes pour faire des quêtes de bienfaisance. Vers 1824, ayant recherché le moyen de récolter de plus fortes sommes pour les malheureux, ils se dirent avec raison que de brillantes cavalcades, des costumes pittoresques seraient autrement attrayantes que l'exhibition des mannequins grotesques qu'on avait jusqu'alors traînés par les rues.

Quelqu'un ayant parlé des *Incas* de Marmontel, on sentit qu'il y avait là une idée à faire fructifier : on courut à la bibliothèque de la ville, on dessina les costumes des « fils du Soleil, » on s'en partagea les titres, et la révocation de *Pança* et de *Binbin* fut unanimement résolue : désormais, leur promenade annuelle serait remplacée par une *marche d'Incas*.

Les Valenciennois ne s'en tinrent pas là. Pour embellir leurs fêtes, ils firent des emprunts aux cinq parties du monde : bientôt, des groupes de sauvages, de Chinois, de Persans, d'Européens de toutes les nations, des chars de Grecs et de Romains vinrent prendre place autour du rocher ambulant qui portait les « rois du Pérou. »

Dans l'origine, les marches d'Incas n'eurent lieu que la nuit à la lueur de nombreux fallots qui faisaient étinceler les richesses des costumes et des chars. Des chœurs appropriés étaient chantés à l'unisson pendant le défilé. L'ensemble de ces processions nocturnes avait déjà un cachet fantastique fort goûté des spectateurs.

Cependant, on trouve mieux encore : les fallots furent remplacés par des torches dont les feux rougeâtres et pétillants donnèrent aux marches nocturnes un aspect vraiment féerique. Puis, les marches de nuit furent précédées d'une marche de jour : on put ainsi contempler ce brillant défilé, et sous les rayons du soleil et à la lueur des torches résineuses.

La brillante renommée qu'acquirent bientôt les Incas valenciennois ne leur enleva rien de leur joyeuse humeur flamande. Eux-mêmes s'égayèrent fort spirituellement des titres dont ils s'étaient affublés. On trouve encore dans la « franke-ville » des diplômes qu'ils créèrent en 1824 et dont la rédaction est des plus originales. Ces diplômes portent pour titre : *Société des Incas, royaume du Pérou, ordre du Soleil.* Ils sont signés par « Huascar, fils du Soleil » et par les principaux officiers de la maison : un « grand maître des cérémonies, » un « kouka d'Afrique, » un « cacique, » etc.

Pour donner une idée de l'importance et de l'éclat des fêtes historiques des Incas, nous indiquerons brièvement la division des dernières marches :

La tête du cortége était tenue par l'Antiquité, se composant des groupes suivants : *L'Égypte ancienne*, *l'Éthiopie*, la *Perse*, la *Grèce* et *l'empire Romain*.

Venait ensuite le Moyen Age rappelant par ses groupes : *l'Établissement du christianisme en Occident*, les *Maures sous les Califes* et les *Croisades*.

Les Temps modernes étaient représentés par les *grandes découvertes du XVe siècle* : l'imprimerie, l'Amérique et les Indes orientales, le *siècle de Léon X*, comprenant la Renaissance et les temps qui suivent, jusqu'au

XVIIe siècle, le *XVIIe siècle,* Louis XIV et enfin *1789* et le *XIXe siècle.*

Un appendice allégorique complétait la marche. Il se composait de chars représentant les progrès de l'agriculture, du commerce, des arts et de l'industrie. Dans cette dernière division se remarquait un char tout à fait local, donnant le tableau exact de l'intérieur d'une mine houillère. On sait en effet que les fameuses mines de charbon d'Anzin, de Denain, de Douchy, etc., sont voisines de Valenciennes.

N'oublions pas de mentionner le char des célébrités de la cité : Froissard, Baudouin Ier, empereur de Constantinople, Henri VII, empereur d'Allemagne, Watteau, Duchesnois, etc,, etc., que les Valenciennois se montraient plus particulièrement avec orgueil.

Le défilé durait plus de deux heures. Le cortége se composait, il est vrai, d'environ deux mille figurants et d'une vingtaine de chars.

La dernière de ces marches triomphales eut lieu en 1867 : les Incas dormaient sur leurs lauriers depuis 1851. En devenant de plus en plus somptueuses, ces fêtes sont naturellement devenues de plus en plus rares. Aussi l'époque de la prochaine marche triomphale des Incas est-elle sans doute encore fort éloignée.

F. de Donville.

GLANES ARTISTIQUES

—

LES CARICATURES DE LÉON GHEZZI

Léon Ghezzi, fils du peintre Joseph Ghezzi et petit-fils du peintre-architecte Sébastien Ghezzi, naquit en 1674, à Rome, où son père était secrétaire perpétuel de la fameuse académie de Saint-Luc.

Nourri dans une famille d'artistes, il manifesta de très-bonne heure les plus remarquables dispositions artistiques, et se distingua non-seulement dans le dessin et la peinture, mais aussi dans la gravure sur pierre dure et les travaux d'émailleur.

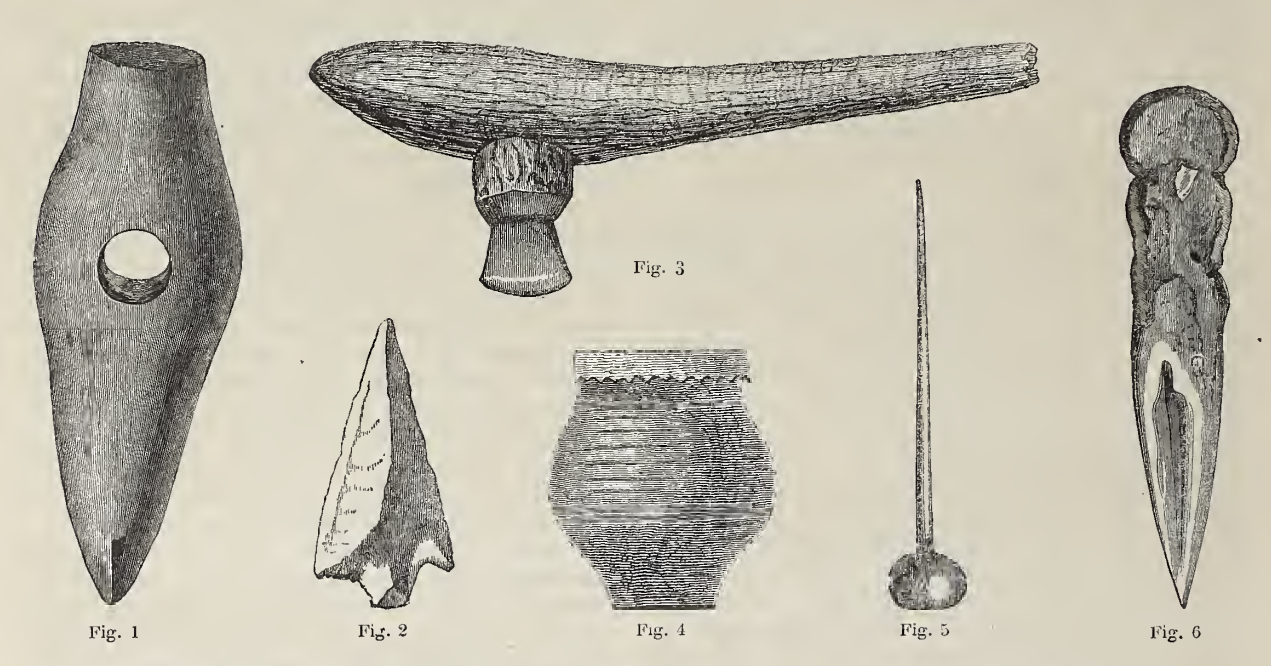
Protégé par le pape Clément XI, qui lui donna la direction des mosaïstes romains, très-apprécié par le duc de Parme, qui le nomma comte palatin, il ne tarda pas à être l'un des artistes les plus estimés et l'un des hommes les mieux accrédités. Nature à la fois mobile et puissante, il ne touchait guère à une des spécialités de l'art sans y être bientôt supérieur.

Tout en se signalant par le style élevé de plusieurs grandes compositions décoratives, il créait avec une extrême délicatesse, pour les riches éditions du temps, des vignettes, des lettres ornées qu'il gravait lui-même.

Excellent musicien, il jouait à ravir de plusieurs instruments et chantait avec goût d'une voix très-agréable. Quand il prit la plume, il prouva que s'il en avait eu le désir ou le loisir, il se fût également distingué dans les lettres.

Comme peintre, il a notamment laissé à Saint-Jean-de-Latran, où il travailla en même temps que le Trevisano et Luti, des figures de *Prophètes* qui sont encore fort remarquées ; comme dessinateur et graveur, on recherche de lui les cartes du jeu d'hombre composées pour le cardinal Albani. Mais ce qui attira plus particulièrement sur lui l'attention générale, ce fut la facilité avec laquelle il crayonnait d'ici et de là, en les gardant très-réels et les rendant pourtant très-comiques, les types des personnages connus ou marquants de la ville et de la cour.

Il produisit, en se jouant, plusieurs centaines de pièces de ce genre, que s'arrachait la haute société romaine, et qui, dès son vivant, se trouvaient déjà fort dispersées, non-seulement en Italie, mais un peu partout, dans les cours d'Europe, où il était généralement connu pour sa verve de caricaturiste.



Objets trouvés dans les constructions lacustres, d'après les *Palafittes* du lac de Neufchâtel, par M. E. Desor.

Objets de l'âge de pierre : Fig. 1, Marteau en pierre polie, demi-grandeur.
Fig. 2, Pointe de flèche en silex, grandeur naturelle. — Fig. 3, Hache en pierre, avec son emmanchure en corne de cerf, taillée pour s'adapter à un manche en bois, demi-grandeur. — Fig. 4, Vase en terre à pâte ordinaire, quart de grandeur.
Fig. 5, Épingle en or, demi-grandeur. — Fig. 6, Poinçon en or, demi-grandeur.

L'électeur de Saxe, qui avait pu réunir une trentaine de ces croquis, les fit graver en fac-simile par un artiste de son pays, et en composa un recueil dont les exemplaires, d'ailleurs tirés à fort petit nombre, sont aujourd'hui d'une extrême rareté. Nous empruntons à cette collection deux planches qui, en caractérisant le *faire* aussi habile qu'aisé de l'artiste, expliquent le succès que ces dessins fantaisistes devaient obtenir quand les amateurs étaient encore à même d'en reconnaître les originaux.

L. Ghezzi mourut à Rome en 1755.

ÉTUDES MORALES

DE QUOI
LE BONHEUR EST FAIT

LA MALADIE DE PIERRETTE

Un jour, Pierre Aubry, le vieux vigneron, mon voisin, me parla ainsi :

« J'ai entendu souvent dire qu'il n'y a pas d'heureux dans ce monde, ou bien encore j'ai entendu demander, par des gens riches comme par des gens pauvres, par des vieux comme par des jeunes : « Qui « est-ce qui peut se « vanter d'avoir le « bonheur? »

« Et vous avez dû l'entendre comme moi, car si vous vouliez prendre un à un tous les gens d'un pays pour leur dire à chacun : « Toi, que « désires-tu? » je ne sais pas si vous en trouveriez beaucoup pour vous répondre : « Je désire rester « comme je suis, avoir « ce que j'ai et garder « ma condition, sans « y rien changer. »

« Comment cette chose se peut-elle faire? Faut-il croire que le bon Dieu, qui a mis le monde au monde, ait tout bonnement voulu fabriquer, en nous fabriquant, une armée de malcontents et de malheureux ?

« On y serait vraiment porté, en voyant ce qu'on voit, c'est-à-dire tant de gens qui devraient se trouver aises de leur sort, et qui en sont encore, comme on dit, à se ronger les esprits, pour n'avoir pas ce qu'ils voudraient avoir.

« Mais, croyons-le bien, ce n'est pas le sort heureux qui manque aux hommes, mais les hommes qui manquent au sort heureux. La faute en est non pas au Créateur, qui a fait des quantités de biens de toute espèce pour nous les partager, mais à l'envie, à l'ambition qui nous ferment les yeux et l'esprit sur ce que nous avons, pour ne nous les ouvrir que sur ce que nous n'avons pas.

« C'est ainsi que tout le mal est fait.

« Nous sommes pareils à des gens attablés les uns devant de la soupe, les autres devant de fines viandes, les autres devant des douceurs, et repus de ce qui est sur notre table, nous passons le temps à dire : « Quand donc man« gerai-je d'une autre « pitance ? » Aucun ne songera à la bonne chance qui lui est échue d'avoir une table garnie n'importe comment, mais du moins de manière à lui ôter la faim, — ce qui serait le bonheur pour beaucoup de gens, qui se lèvent le matin sans savoir si dans le jour il se trouvera, je ne dis pas une table dressée pour eux, mais tant seulement un morceau de pain pour qu'ils y mettent la dent.

« Ceux-là s'en vont disant : « Ah ! si j'avais « l'assurance de man« ger à ma faim tous « les jours, je ne de« manderais rien de « plus. »

« Cette assurance leur vient-elle, les voilà aussitôt oubliant le temps où ils étaient coutumièrement sans la moindre pitance, et aussitôt disant : « Ah ! « si j'avais seulement « un bon logis, de « beaux habits ! »

« Le bon logis, les beaux habits leurs sont-ils donnés, bien vite ils réclament autre chose, et toujours, toujours ainsi. C'est la manie de chacun. Jamais personne ne regarde au-dessous de soi, toujours on a les yeux du côté plus haut que celui où on est. On ne sait ni se souvenir de ce qu'on a été, ni s'apercevoir de ce qu'on pourrait être, et l'on ne sait que trop envier la condition qu'on n'a pas.

« Oui, là est tout le malheur ; car du haut en bas des conditions diverses, on ne voit que gens lorgnant leur voisin, on n'entend que gens répétant : « Ah ! si j'étais « comme un tel, si j'avais ce qu'il a ! » Un tel en dit autant d'un autre ; de façon que du haut en bas il n'y a que gens enviant, désirant, se plaignant.

« Pourtant, comme il serait facile de montrer à la plu-



Le *custode* général de l'académie des Arcades à Rome, en 1720.

Dessin à la plume de Léon Ghezzi, gravé par Math. Osterreilk.

part des gens que ces désirs ne sont que luxe, ces envies que tracas inutiles, ces plaintes que bruits qu'ils devraient se dispenser de faire !

« Eh ! tenez, je vous en veux donner le témoignage par une chose qui m'est arrivée ces jours derniers, et qui m'a bien fourni la mesure de ce que nous pouvons appeler bonheur ou malheur.

« Et d'abord, je dois vous le dire, pour ma part, je ne suis aucunement de ceux à qui leur condition paraît mauvaise ou insuffisante, ayant toujours su estimer à leur prix les choses que le bon Dieu a bien voulu me permettre d'avoir, et n'ayant jamais pris la peine d'élever mes désirs chagrins vers celles que je n'avais pas, et dont je me suis toujours passé sans la moindre peine.

« En deux mots, ma sagesse, — dont je ne tire pas vanité, mais profit, — est, au contraire de celle de bien des gens, de faire cas de ce que j'ai et mépris de ce que je n'ai pas.

« Donc, l'autre jour j'entrai en visite chez un de mes garçons qui a pour dernière enfant une fillette de huit ans, qui est, — comme vous pensez bien, — ma chérubine, ma tout aimée; d'abord, parce qu'elle est ma petite-fille, ensuite, parce qu'elle est aimante, jolie, mignonne, et surtout par la première raison, qui serait bien suffisante pour valoir toutes les autres, à savoir qu'elle est l'enfant de mon enfant; car il n'y a rien de plus fort que cette idée-là.

« J'entrai. Je vis ma bru tout effarée.

« — Qu'est-ce donc? fis-je.

« — Ah! c'est Pierrette, — à ce nom vous devinez bien que l'enfant est, de plus, ma filleule, — c'est Pierrette qui est mal.

« — Quel mal, mon Dieu !

« — Est-ce qu'on sait; elle ne peut pas dire, ça l'a prise un peu après être revenue du verger, où elle avait mené son agneau brouter un moment.

« Et moi de courir au lit du père et de la mère, où on avait couché la petite.

« Je la vois là, étendue, blême, dolente, n'ouvrant les yeux qu'à grand'peine; elle, qui a coutume de me faire tant de fête quand j'arrive, de sauter au devant de moi, de m'ouvrir ses petits bras, d'y prendre mon cou et de m'embrasser, et de me dire de ces gentils propos qui sont pour moi comme une musique du ciel. Rien, rien, rien!... Elle ferme l'œil, elle ne me voit pas; je l'embrasse, elle ne me rend pas mon baiser; je lui parle, elle ne peut pas me répondre. On dirait qu'elle n'ait rien que le dernier souffle à rendre; car elle pousse des soupirs qui semblent lui déchirer la gorge : si elle soulève un peu la tête, c'est pour la laisser aussitôt retomber lourdement, avec un abandon de corps mort.

« La mère arrive avec une tisane : — Tiens, bois.

« Elle refuse, en branlant la tête.

« — Il faut boire, ça te fera du bien.

« — Peux pas ! répond-elle.

« Et, en effet, impossible de lui faire avaler la moindre gorgée. Quand la boisson touche ses lèvres, elle repousse de la main la cuillère, elle se débat, comme si on la brûlait... tant et si bien qu'il faut la laisser dans l'espèce de sommeil pesant où elle est perdue, accablée... Il n'y a qu'à la regarder, blanche comme un linge, étendue sur ce lit où elle ne bouge pas plus qu'une défunte.

« En tous cas donc, la première idée qui vient alors est de courir au médecin; et vous pensez si je pus laisser à aucun autre le soin de faire le trajet de notre village au bourg, où l'on trouve l'homme de science. Vous me voyez, retrouvant à ce propos mes fines et lestes jambes de quinze ans; je vous assure bien qu'étant poussé par l'inquiétude, je ne craignais personne pour la marche

« Or, me voilà parti, me voilà suivant la route assez longue, et tout en hâtant le pas, Dieu sait si ma cervelle faisait du chemin à droite et à gauche, Dieu sait les pensées qui s'y pressaient en nombre!

« Et d'abord, pour sortir du pays, je rencontre d'ici et de là des pièces de terre qui sont à moi, et je me dis, alarmé que je suis sur la vie de ma fillette chérie : « Oh ! que je « les donnerais de bon cœur à quelqu'un qui me dirait : « Va chez toi, ta petite Pierrette n'a plus de mal. »

« Un peu après, je me tâte, moi, vieux, moi, bon à faire un mort, comme on dit, et je pense : « Est-ce assez « affligeant de songer que cette pauvrette, toute jeune, « toute pleine de jeunesse et qui pourrait avoir tant de « jours devant elle, soit maintenant peut-être aux portes « du cimetière. » Et de grand cœur, parlant au bon Dieu : « Prenez mon sang, mon Dieu, prenez ma vieille vie, « emmenez-moi, mais laissez ma chère enfant dans ce « monde, dont elle est la douce fleur, dont elle est la « gaieté... »

« Plus loin, je vois une pauvresse, qui va mendiant, traînant avec elle une petite fille de l'âge de ma Pierrette, mais fraîche, gaillarde, éveillée, et je soupire : « Est-elle « heureuse cette mendiante d'avoir sa fillette si bien por- « tante! »

« Que ne suis-je, moi aussi, réduit à quémander mon pain de porte en porte, mais à la condition de voir ma bien-aimée en gaieté, en santé... Ah! que si cette femme, si heureuse, pouvait me vendre un peu de la santé de son enfant pour la mienne, comme je payerais sans compter, même de mon dernier sou !...

« Tantôt — pensais-je encore — quand je suis entré chez mon fils pour le voir, je sentais qu'au sortir de ma visite, je serais tout aise de trouver à la maison, en arrivant, le repas servi, et de m'attabler pour manger et boire de grand cœur; l'appétit me poussait, l'idée d'une bonne soupe, d'un bon verre de vin et de quelque autre pitance me mettait à proprement parler l'eau à la bouche, maintenant rien de ça ne me dit, ni ne me dirait. On servirait là devant moi tous les poulets ou gibiers de la terre que je n'approcherais pas de la table... On déboucherait les plus vieilles bouteilles que je n'y prendrais point garde, moi qui ai cependant coutume d'être assez accueillant pour les fins jus de sarment.

« Et que sais-je encore tout ce que je pensais, tout ce que je me disais...

« Tant fis-je des pieds, que j'arrivai au bourg, où par hasard je trouvai le médecin qui, avec sa voiture attelée, allait partir pour une tournée; il me fait monter à côté de lui et nous reprenons lestement le chemin du village.

« Lestement, dis-je, car le cheval de notre médecin a bon pied ; et pourtant je me surprenais trouvant que la bête était lente, qu'elle allait d'un train dont les minutes me semblaient des heures, car une minute perdue pouvait faire que nous arrivions trop tard.

« Il faisait le plus beau temps de l'année, le soleil brillait clair sur les champs tout d'or et de verdure; les grillons dans les blés faisaient *zi zi zi* de cette voix qui est si gaie ; les alouettes jetaient dans la grande route du ciel leur longue chanson qui met comme des rayons de musique dans les rayons du soleil.. En tout autre instant, j'aurais au fond de mon âme trouvé ça d'une beauté, d'une gaieté qui ne peut se dire; mais non; ce soleil aurait dû, me semblait-il, s'éteindre, se cacher; ces grillons, ces oiseaux auraient dû se taire pour prendre avec moi le deuil de mon cœur...

« Et plus nous allions, plus mon impatience devenait grande et plus tout ce que je voyais, tout ce que j'entendais me paraissait ennuyeux, fatigant, fâcheux.

« Enfin nous voilà à quelque distance du contour du chemin d'où l'on voit la maison de mon fils ; mes yeux se braquent vers la porte, où je pense voir quelqu'un se tenir pour nous annoncer peut-être qu'il n'y a plus rien à faire.

« Oh ! ce regard ! avec quelle force je le lançais, et le tenais arrêté sur cette porte !

« Mais, surprise ! qu'est-ce que je vois ? mon garçon qui en nous apercevant lève vivement son chapeau et le secoue en l'air en manière de joie... Il se retourne, il fait un signe dans la maison, et qu'est-ce que je vois encore ? Pierrette, ma petite-fille, oui, elle-même, qui vient toute riante, toute sautillante au devant de la voiture.

« Alors vous pensez !... vous imaginez la fête qui soudain commence en mon cœur.

« — Est-ce là notre malade ? demande le médecin.

« — Pardieu oui ! fais-je en riant et en pleurant tout à la fois... Et, dégringolant de la voiture sans attendre l'arrêt du cheval, je cours, je prends l'enfant dans mes bras ; je l'enlève, je la baise mille fois...

« Et tout s'égaie pour moi, tout s'éclaire, tout est en fête.

« Brille, brille, beau soleil !... chante, grillon ; chante « alouette ; le bon Dieu a guéri mon enfant !

« Et je m'agenouille, et je me signe ; et, ôtant mon chapeau : « Seigneur, vous êtes bon, Seigneur, vous êtes « saint, mon cœur est à vous, Seigneur !

« Je suis comme un fou ; j'entre, j'embrasse mon fils, et ma femme, et ma bru, puis j'embrasse encore Pierrette...

« La petite gourmande avait tout bonnement fait trop d'honneur aux *reines-claudes* du verger, et ça ne passait pas, et ça l'étouffait ; mais la nature s'était chargée du médicament. Et ça n'y paraissait plus.

« Le médecin s'en alla comme il était venu, et moi je me retrouvai avec tous mes bonheurs : l'appétit, les pièces de terre, la santé, et la belle jeunesse de mon enfant !

« Depuis, j'ai bien des fois songé à cette perte de mon bonheur retrouvé.

« J'ai vu une fois de plus de quoi le bonheur est fait, j'ai appris une fois de plus à compter les richesses qu'on a et qu'on oublie trop quand on en a pris l'habitude ; et j'ai d'autant gagné à cette épreuve qu'elle m'a montré mieux la valeur de tout ce que j'ai. Aussi ma prière est-elle, chaque jour : « Mon Dieu, laissez-moi ce que vous « m'avez donné ; c'est tout ce que je vous demande. »

« Combien de gens pourraient ou devraient n'en avoir pas d'autre ! »

Et j'ai trouvé que Pierre Aubry avait raison de parler ainsi. C'est pourquoi j'ai voulu redire ses propos.

Eugène Muller.

CURIOSITÉS NATURELLES

—

LE FEU ÉTERNEL

C'est dans une presqu'île du rivage de la mer Caspienne que se montre le phénomène dit du *feu éternel*, dû à la grande quantité d'huile de naphte qui exsude du sol.

Ce feu éternel, sur la péninsule d'Apscherou, brûle dans une fosse de forme irrégulière, qui mesure environ 20 mètres de long sur une profondeur de 1 mètre et demi.

Les flammes les plus hautes, dit Hansteen le voyageur norvégien, ne dépassent pas 5 ou 6 mètres ; la fosse ne se creuse pas de plus en plus par ce feu continuel, et les pierres de la base résistent à son action. Pourtant, les fragments de calcaire, au-dessus de terre, deviennent à son contact si fragiles qu'ils se brisent en morceaux.

Le feu éternel ne produit, dit-on, ni fumée, ni odeur.

D'ailleurs, tout le district, dans une circonférence d'une lieue, contient les éléments de ce feu.

Partout où l'on creuse un trou sur le sol, le feu s'allume et brûle avec une flamme vive, jusqu'à ce qu'il soit recouvert de terre.

La grande fosse pourrait sans nul doute être éteinte de la même manière ; mais elle se rallumerait de nouveau si on le voulait.

Chose remarquable, l'herbe pousse verte et fraîche sur le bord de cette fosse, et à une distance de 100 mètres, il y a deux puits d'eau excellente et un grand jardin très-fertile.

Quelques adorateurs du feu se trouvent toujours près du foyer principal. Ce sont des descendants des anciens Parsis qui regardent le feu en général comme un symbole de la divinité.

Ces gens vivent dans de petites cabanes à quelques pas de la fosse. Au milieu de chaque cabane il y a un trou entouré de deux ou trois pierres sur lesquelles on place le chaudron destiné à cuire les aliments. On prend quelques brins de paille ou d'herbe sèche que l'on allume au feu éternel, en dehors, et on les jette sous le chaudron : le trou prend feu et brûle sans fumée, sans odeur. La cuisine est ainsi plus rapidement faite qu'avec du bois.

On couvre ensuite l'enfoncement avec du feutre et la flamme s'éteint.

Les ermites se chauffent pendant l'hiver à ce trou brûlant, et ils n'ont d'autre éclairage dans leur cabane. Ils plantent un roseau d'un mètre ou de deux dans la terre. Le haut du roseau est garni d'argile et a un bouchon de même matière. Dès que l'on ôte le bouchon et qu'on présente un corps en ignition à l'ouverture, une flamme très claire paraît : dès qu'on remet le bouchon, la lumière s'éteint.

On se sert de ce feu éternel pour cuire de la chaux. On réduit la pierre en petits fragments, on les étend sur un endroit du sol qu'on a d'abord percé en plusieurs endroits ; puis on jette par-dessus quelques brins de paille allumés.

La flamme sort immédiatement de la terre avec une sorte de bruissement, et au bout de trois jours la chaux est prête.

LE BOIS DE BOULOGNE

(*Fin.*)

LE BOIS LE MATIN. — AMAZONES ET CAVALIERS.

A Hyde-Park, dans Roten-Roc, on voit, de onze heures à une heure, les amazones s'avancer comme un escadron par rangs pressés ; les Anglaises montent à cheval comme nous marchons, mais Paris n'est pas cavalier, et ici une amazone est toujours un événement. Cependant le goût du cheval se développe et est en train de passer dans les mœurs. On monte le matin presqu'à huis clos, dans l'allée des Poteaux, dans les sentiers sous bois qui partent de la porte d'Auteuil et longent l'avenue des Catalpas. Les amazones sont nombreuses et tous les mondes se donnent la main.

Dès sept heures et demie, le commerce élégant, la finance et les hauts employés montent en petite tenue. A neuf heures, les coupés, les dogs-carts, les paniers et

les victorias abondent et trouvent au rendez-vous les jockeys et les hommes d'écurie qui tiennent les chevaux en main. On se rencontre, on se salue, on se divise par cavalcades et on pique des deux sous le feuillage. C'est le moment des cancans et des invitations. Le bois est frais, l'air est pur, le soleil brille sans darder ses rayons, les senteurs du matin embaument les allées, un brouillard léger couvre les prairies et des gouttes de rosée qui brillent comme des perles sur chaque feuille tombent en pluie tiède de ces berceaux de verdure.

Les Américaines sont nombreuses, les actrices ne sont pas rares. Il y a là des agents de change, des députés, de vieux généraux, de jeunes officiers, deux ou trois artistes peintres à peine, quelques hommes de lettres riches, des femmes du monde en assez grand nombre, avec leurs maris, ce qu'on ne voit jamais à six heures au bord du lac. Voici un ambassadeur et un chef de légation qui saluent un maréchal, et puis un ancien ministre qui n'a pas fait florès, et un journaliste très-célèbre qui n'a jamais pu arriver au portefeuille. C'est l'heure où rentrent les hommes d'affaires et où sortent les hommes du monde; le Roten-Roc de Paris est au complet. Nous avons vu passer deux cents chevaux à peine, c'est tout ce qui monte à cheval à Paris dans un endroit du bois presque ignoré de la foule, à une heure où l'on croit que la ville entière repose encore.

Ch. Yriarte.



Cavaliers et Amazones
dans une allée du bois de Boulogne.

LA DISTRIBUTRICE DE DOUCES LIQUEURS

Avant le temps où les théâtres eurent un « foyer, » c'est-à-dire une salle commune, où se promènent les spectateurs pendant l'entr'acte; avant le temps où des buvettes furent ouvertes aux alentours de chaque théâtre, les spectacles, devenus des lieux choisis pour les parties de plaisir, se pourvurent presque tous d'une « distributrice de douces liqueurs. »

Joli nom, assurément! Figurez-vous une demoiselle accorte, fraîche, parfois charmante, qui se tenait au parterre, dans un bureau décoré de petits lustres, de beaux vases et de verres de cristal. Elle avait sur les lèvres un perpétuel sourire, et l'amabilité de sa gracieuse personne attirait les chalands. C'était une marchande de confitures, de boissons rafraîchissantes ou réchauffantes, selon les saisons. La distributrice de douces liqueurs débitait les fines oranges, les frais citrons, les généreux vins d'Espagne ou d'autres provenances. On faisait cercle autour d'elle, et sa recette ne laissait pas que d'atteindre un chiffre assez honorable.

Ce petit commerce payait aux comédiens français une rente de huit cents livres.

La distributrice de douces liqueurs ne quittait point sa place si bien choisie; mais elle avait une suppléante, généralement plus jeune qu'elle, et dont les fonctions consistaient à monter dans les loges pour offrir les marchandises ci-dessus indiquées aux spectatrices de haute qualité, qui gratifiaient de quelque étrenne la petite marchande.

Cela se passait ainsi au dix-septième siècle. Lorsque les limonadiers et les cafetiers augmentèrent en nombre, la distributrice eut son comptoir, brillant et coquet, dans le foyer du public. L'habitude de « prendre quelque chose » au théâtre s'étant généralisée, on s'avisa de *donner* aux dames, durant les entr'actes, des cadeaux, des bonbons, des boissons de toutes sortes.

L'usage s'est conservé et généralisé.

PENSÉES

Les indiscrets peuvent être comparés à une montre qui laisse voir au dehors ce qu'elle cache en dedans.

— Il n'y a rien d'inutile et de superflu qui ne devienne nécessaire par l'habitude. — ***.

— Nous promettons selon nos espérances et nous tenons selon nos craintes. — *Nic le.*

— Qui commence une affaire sans jugement ne doit pas s'étonner qu'elle finisse sans succès.. — ***.

— Quelle est la première vertu? C'est de savoir gouverner sa langue. — *Caton.*

— La renommée a cela de commun avec l'écho. que, comme celui-ci ne prononce que les dernières syllabes, elle ne s'attache guère qu'à nos dernières actions.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

ÉCRIVAINS CÉLÈBRES



Sir Walter Scott, né à Édimbourg en 1771, mort au château d'Abbotsford en 1832.

Le *grand inconnu* : telle était la singulière appellation qui, en Angleterre et dans la plupart des pays civilisés, était seule usitée vers 1826, depuis une dizaine d'années, pour désigner un écrivain, un romancier anonyme à qui on devait un certain nombre de récits, d'abord publiés en anglais et déjà traduits ou imités dans presque toutes les langues d'Europe. Ces ouvrages, produits de la plus féconde, de la plus brillante imagination unie au plus délicat esprit d'observation et au style le plus naturel, s'appelaient : *Waverley*, *Guy-Manering*, *l'Antiquaire*, *Rob-Roy*, les *Puritains d'Écosse*, etc.; ils étaient venus faire une véritable révolution dans l'art difficile de conter; ils passionnaient, ils charmaient. Le *grand inconnu* avait une réputation immense, qui se traduisait par un débit si considérable qu'il n'y avait pas d'exemple qu'un même auteur eût encore imprimé pareil mouvement au commerce de la librairie... Et toujours, cependant, ce charmeur universel s'obstinait à garder un incognito qui pouvait, à vrai dire, exciter très-vivement la curiosité, mais qui n'était certainement pour rien dans un succès du meilleur aloi.

De temps en temps les journaux anglais, français, américains, allemands prétendaient avoir trouvé une piste... Mais presque aussitôt ils la perdaient, et le public retombait dans une attente dont il ne s'expliquait pas la longue durée.

Pourquoi le *grand inconnu* ne veut-il pas consentir à lever le voile qui le couvre ?... Que craint-il ? A quel sentiment obéit-il ? En vertu de quel renversement du cours ordinaire des choses se dérobe-t-il à des applaudissements si bien mérités ?...

Les questions, toutes plus rationnelles les unes que les autres, abondaient ; mais nulle réponse n'y était faite.

Le libraire, à qui les plus aventureux s'adressaient, et qui naturellement, pensait-on, devait pouvoir éclaircir le mystère, le libraire avait d'abord répondu que les manuscrits de ces livres lui arrivaient par la poste ; puis il avait dit qu'ils lui étaient remis par sir Walter Scott, qui en surveillait l'impression, et peut-être y faisait quelques corrections.

Or, sir Walter Scott n'était autre alors qu'un juriste qui,

vingt ans auparavant, s'était tout à coup révélé poëte par le *Lai du dernier ménestrel*, poëme qui avait rendu presque aussitôt son nom populaire; il avait ensuite publié la *Dame du Lac*, autre composition rhythmée qui avait obtenu un succès retentissant, puis le *Lord des îles* et *Rockeby*, puis il avait édité les œuvres de Dryden. — Sir Walter Scott, que ses poëmes avaient fait célèbre, n'était donc pas le premier venu, et l'on s'expliquait fort bien qu'un auteur inconnu, voulant tenter l'aventure de la publicité, l'eût pris pour patron, et même pour correcteur. « Mais pourquoi sir Walter Scott, qui devait être le premier à reconnaître le grand mérite de ces ouvrages, ne persuadait-il pas l'auteur qu'il donnait dans une sorte d'inexcusable excès de modestie en gardant l'anonyme? » Pourquoi!... — Bref, les questions recommençaient de plus belle, qui toutes encore restaient sans réponse aucune.

En octobre 1826, la *Revue britannique*, le plus ancien de nos recueils périodiques actuels, publiait, dans ses échos d'Angleterre, ce que nous appellerions aujourd'hui une nouvelle à sensation :

« Enfin, le bruit court qu'il se présente une personne pour accepter la paternité des célèbres romans *Waverley*, les *Puritains*, etc.

« Selon ce bruit, ils seraient l'ouvrage d'un M. Greenfield, ancien professeur d'une université d'Écosse, lequel s'étant expatrié à la suite de malheurs qu'il avait éprouvés, n'a pu les publier sous son propre nom. Sir Walter Scott les aurait revus et corrigés à mesure qu'ils lui auraient été transmis par l'auteur, et il y aurait ajouté des préfaces.

« M. Greenfield porte maintenant, dit-on, le nom de Rutherford.

« Il nous serait impossible de dire si ce bruit est fondé; mais nous pouvons affirmer qu'il s'accrédite. Nul doute que sir Walter Scott n'ait pris quelque part à la publication de ces ouvrages; mais, quant à la nature de cette part, c'est ce qui demeure enveloppé d'un mystère profond. On prétend qu'interrogé sur ce point par le roi d'Angleterre lorsque Sa Majesté est allée en Écosse, il dit, d'un ton très-affirmatif, qu'il n'était pas l'auteur des fameux romans. S'il en est ainsi, le bruit en question peut avoir quelque fondement. Du reste, on affirme encore que M. Greenfield serait en route pour revenir dans son pays, et, si cela est, on ne tardera pas à savoir à qui, de lui ou de sir Walter Scott, doit rester tant de gloire. »

C'était comme un timide acheminement vers l'aveu de la vérité, comme une préparation à l'aveu tant désiré, tant espéré. Mais M. Greenfield, dit Rutherford, n'arrivait point, et pendant quelques mois encore on put et l'on dut croire, — avec raison, — qu'il y avait eu mystification.

Les choses en étaient là lorsqu'enfin (que de fois déjà l'on avait dit *enfin!*), un jour, à Édimbourg, sir Walter Scott, se trouvant au dîner annuel d'une association de secours des artistes dramatiques, fut discrètement interpellé par l'un des convives, lord Meadowbank, qui lui proposa de porter un toast à la santé du grand inconnu.

Sir Walter Scott, voyant tous les yeux tournés vers lui, pendant que des bravos enthousiastes accueillaient l'énoncé de ce toast, sir Walter Scott se leva, et d'une voix émue :

« Certes, dit-il, en venant aujourd'hui assister à ce banquet, je ne me doutais peu que je dusse dévoiler en présence de trois cents personnes un secret qui m'intéresse, et qui, connu nécessairement de vingt personnes au moins, a été jusqu'ici très-bien gardé.

« Je me trouve en quelque sorte en jugement devant lord Meadowbank et un jury de mon pays, et accusé d'être l'auteur des romans de *Waverley*, de *Rob-Roy* et de tant d'autres; je consens à m'en confesser le coupable.

« En faisant cet aveu, toutefois, je ne me crois pas tenu d'expliquer les motifs de mon long silence. Peut-être y est-il entré un peu de caprice de ma part : ce que je crois devoir déclarer dans cette occasion, c'est que quel que soit le mérite de ces romans, si toutefois mérite il y a, ce mérite ainsi que les fautes qu'ils renferment, m'appartient exclusivement. Je tiens donc à ce que l'on sache que je suis l'unique auteur de ces ouvrages, car si l'on en excepte les citations, ils ne contiennent pas un mot que je n'aie puisé en moi-même, ou du moins que mes lectures ne m'aient inspiré. »

La paternité des fameux livres était donc bien ouvertement avouée; et cependant — tant persistait le doute auquel le public ordinaire et même le monde littéraire avaient été habitués, — dix ans plus tard, cinq ans après la mort de Walter Scott, un de ses biographes français disait encore en parlant des œuvres mainte et mainte fois rééditées avec le nom de l'auteur : « Les romans et nouvelles qui lui sont *attribués.* »

Et maintenant la cause du « long silence » fut-elle depuis expliquée? — Non, mais il serait, croyons-nous, possible sinon de la préciser au moins de la supposer.

Quand Walter Scott, poëte consacré par le succès, mais — comme il le dit lui-même — menacé dans sa popularité par un rival redoutable, lord Byron, qui venait de publier *Child-Harold*, quand Walter Scott aborda les publications en prose, rien que de naturel à ce qu'il gardât d'abord l'anonyme, pour ne pas risquer la réputation acquise dans une autre voie littéraire; qu'après la brillante réussite d'un premier roman, il n'ait encore pas avoué le second, bien que le même succès l'eût accueilli, on pourrait au besoin l'expliquer par cela que le poëte pensait encore déroger, même en excellant dans un genre réputé inférieur; au troisième, au quatrième, le retentissement du succès devait avoir eu raison de ces scrupules s'ils existaient, mais le système était inauguré, et Walter Scott, à qui d'ailleurs la publication de ses romans constituait le plus opulent revenu, trouvait sans doute une sorte d'étrange plaisir en assistant librement à sa glorification. Rappelons du reste, qu'une vingtaine de personnes étaient dans le secret, et qu'il trouvait ainsi plus d'un confident avec qui s'égayer de l'innocente mystification.

L'or qui venait chez lui à flots pressés, et qui promettait de couler longtemps de la même façon, lui avait permis de songer à la création de ce château d'Abbotsford, dont il faisait une merveille d'opulente et de pittoresque beauté... Si peu même calculait-il que l'auteur anonyme de *Waverley* et des *Puritains* était en 1826 débiteur de son libraire d'au moins trois millions... Et ce fut en cette même année que le libraire, ayant éprouvé une faillite considérable et obligé de suspendre ses affaires, dut offrir comme principale valeur de son actif les reçus de Walter Scott à ses créanciers, qui par là devinrent ceux de l'écrivain.

Lors du banquet d'Édimbourg, cette catastrophe avait eu lieu, et l'on sait que Walter Scott s'était dignement, énergiquement imposé la tâche de faire face à toutes les réclamations par la puissance de son travail. Ainsi s'explique qu'engagé comme il l'était pour le rachat de sa liberté morale, il ait alors accepté tous les avantages publics de sa double célébrité de poëte et de romancier, qui devait donner une plus-value aux moindres pages sortant de sa plume, puisque c'était à sa plume seule qu'il allait demander le miracle de sa libération. Cinq ans plus tard cette libération était en effet obtenue, mais le *grand inconnu* avait succombé à la peine.

UNE RÉSURRECTION

NOUVELLE

(Suite.)

V

« Quarante-huit heures après mon départ de P... je faisais mon entrée, par la porte Baltam, dans la vieille ville espagnole dont parle Victor Hugo. Mon bataillon était logé à la caserne d'Arènes; je m'y rendis immédiatement. Le commandant Chesneville y était; je lui remis la lettre de M. Hébert, et le soir même je m'étendais, dans une chambrée de quatorze ou quinze hommes, sur le lit du gouvernement. J'avoue que je trouvai ce lit moins bon que le mien.

« L'apprentissage de mon nouveau métier ne me parut pas moins dur que ce lit.

« Je ne vous en dirai rien, d'ailleurs. A quoi bon? L'exercice, la théorie, les corvées, cette rude vie du simple soldat, qui donc ne la connaît pas aujourd'hui? Les malheurs du pays ont eu ce résultat, que tout le monde a passé sous les drapeaux et que chacun sait maintenant à quoi s'en tenir sur cette prétendue oisiveté qu'il était de bon ton autrefois de reprocher à l'armée.

« Les débuts furent plus pénibles pour moi, par cette raison étrange que j'avais été recommandé à M. Chesneville. Désireux de prouver son impartialité, le commandant était plus sévère pour moi que pour mes camarades. Il m'arrivait même parfois d'être puni des fautes d'autrui. En revanche, je dînais de temps en temps à la table de M. Chesneville, qui appelait les invitations dont il voulait bien m'honorer : des *compensations*. Le mot me paraissait absolument juste.

« Au bout de six mois j'étais caporal.

« Pendant ces six premiers mois j'avais écrit à ma famille, à M. Hébert, à Me Griffon. Mes parents seuls m'avaient répondu. Mais dès que j'eus annoncé la nouvelle de mon premier avancement, je reçus de Me Griffon un billet laconique, mais bienveillant, dans lequel je trouvai le mandat promis; puis une assez longue lettre du père de Cécile. Il me félicitait de ma bonne conduite, m'exhortait à la persévérance et me traitait avec une tendresse véritablement paternelle. Au bas de sa lettre, Cécile avait écrit ceci :

« Courage, ami, voilà nos premiers bans publiés. »

« Ce petit mot aiguillonna mon courage. Je devins véritablement soldat. Mon escouade était l'escouade modèle. Le commandant ne trouvait plus l'occasion soit de me punir soit de me réprimander. A Perpignan, où nous allâmes tenir garnison en quittant Besançon, je passai sergent. J'étais sergent-major à Marseille, deux ans et demi après mon départ de P.... Enfin, en 1854, je reçus des mains de M. Chesneville ma commission de sous-lieutenant.

« Si j'étais heureux!... Je n'avais jusque-là demandé aucune permission. Je m'étais mis en tête de ne retourner à P... qu'avec l'épaulette. Je l'avais. J'écrivis à mes parents. Je leur annonçai à la fois mon bonheur et ma prochaine visite; puis je courus chez le commandant.

« Il tenait une lettre encadrée de noir et des larmes mouillaient ses yeux. J'allais me retirer.

« — Restez, mon enfant, me dit-il.

« Machinalement je jetai un regard sur la suscription de la lettre. Il me sembla reconnaître l'écriture de M. Hébert. Une douleur aiguë me mordit au cœur.

« — Qu'y a-t-il donc, m'écriai-je?

« — Une grande épreuve pour vous, Charles. Une épreuve à laquelle je m'associe de toute mon affection pour mon ami Hébert et pour vous.

« Je murmurai d'une voix qui n'avait plus rien d'humain :

« — Cécile doit être morte!

« Sans me répondre, il me tendit la lettre.

« Cécile était morte, en effet, morte de la fièvre typhoïde, morte en mêlant mon nom au souffle de son agonie. Il me sembla que tout s'écroulait sur moi; je tournoyai sur moi-même et tombai sur le plancher.

« Le commandant me crut évanoui, je n'étais qu'atterré. Presque aussitôt je me relevai; je voulus sortir. Il m'arrêta.

« — J'avais deux communications à vous faire, me dit-il. Écoutez l'autre. Peut-être y trouverez-vous quelque allégement au malheur qui vous frappe. La France vient de déclarer la guerre à la Russie. Notre bataillon doit partir le premier pour la Crimée. Demain, au jour, nous nous mettrons en marche pour Toulon où nous devons nous embarquer. Maintenant, mon enfant, plus de faiblesse. Vous vous devez à la patrie, au régiment. Ce n'est plus votre ami qui vous parle, c'est votre chef. Vous allez prendre immédiatement la semaine.

« — C'est bien, mon commandant, répondis-je; je vous comprends et je vous remercie.

« Je sortis. Mes jambes tremblaient; je me sentais la tête lourde. Mes yeux étaient gonflés et j'y voyais à peine. Par habitude plutôt que par un effet de ma volonté, je me dirigeai du côté de la caserne. Une vieille femme, une vendeuse de coquillages — nous étions à Marseille — m'aborda :

« — Est-ce vrai, me demanda-t-elle, que l'on va se battre là-bas, en Orient, et que l'on frète les bateaux de la marine marchande au compte de l'État?

« — Je le crois, répondis-je.

« — Sainte Vierge! s'écria-t-elle; ma pauvre Cécile qui vient de se marier avec le mécanicien du *Belzunce!*

« Cécile! Je m'éloignai comme un fou. Les pleurs me venaient aux yeux, ces pleurs qui n'avaient pu couler encore et qui soulagent. Lorsque j'arrivai à la caserne, le sergent du poste s'aperçut que je pleurais et fit rentrer ses hommes qui prenaient le frais au dehors.

VI

« Comment exécutai-je mon service ce jour-là? Je ne sais. Ce dont je me souviens, c'est que le soir je ne me couchai pas. Je craignais de me trouver seul, face à face avec moi-même, avec mes regrets, avec mon désespoir.

« Que vous dirai-je de plus? L'étape du lendemain, les soins de l'embarquement, le navire, la grande mer bleue roulant autour de nous ses larges et molles vagues, tous ces spectacles auxquels je n'avais point encore assisté, les voiles blanches entrevues comme des ailes de mouettes dans les profondeurs de l'horizon, la ligne brune des terres lointaines émergeant du milieu des flots, les relâches dans les ports étrangers, rien de tout cela ne put me distraire. Je portais ma douleur comme l'enfant grec portait le renard qui lui rongeait la poitrine; je n'espérais que ceci : une mort héroïque dans une bataille gagnée.

« La bataille vint.

« Le 20 septembre — je venais, ce jour-là, d'être nommé lieutenant — on aperçut l'ennemi. Ses masses couronnaient un large plateau qui, du côté que nous regardions, semblait inabordable. Entre nous et ce plateau coulait l'eau jaune de l'Alma grossie par les pluies. Les zouaves du colonel Cler nous touchaient le coude. L'un d'eux, me désignant du doigt une tour inachevée destinée à recevoir un télégraphe et qui s'élevait au point culminant

d'un mamelon situé à notre gauche, me dit ce mot extraordinaire :

« — C'est du mauvais moëllon. Je veux tout de même en expédier, dès ce soir, un échantillon à mon père qui est maçon à Pontarlier.

« J'admirai un instant l'outrecuidance de ce brave garçon. Le gros de l'armée russe avait pris position, en effet, auprès de cette tour. C'est sur ce point cependant que devait se concentrer notre effort.

« On connaît le bulletin de ce combat.

« La pente roide du mamelon fut gravie au pas de course. On tomba à coups de baïonnette sur les trois bataillons qui le défendaient intrépidement. Ils furent culbutés. L'élan de nos troupes était incroyable. Zouaves, chasseurs, *lignards*, comme on appelle nos héroïques soldats de la ligne, rivalisaient d'ardeur, d'audace, je pourrais dire de folie. La mitraille russe nous décimait : nous marchions, nous courions, sans regarder derrière nous. Les hommes ressemblaient à des projectiles ; lorsqu'ils s'arrêtaient c'était pour mourir. Le sabre d'une main, le revolver de l'autre, j'allais aussi, droit devant moi, aveugle, les dents serrées. Notre porte-étendard tomba. Sans interrompre ma course, je remis mon revolver à ma ceinture, je saisis le drapeau et j'avançai. Il me sembla que devant cet emblème glorieux et terrible amis et ennemis s'écartaient. Presque sans la voir, j'arrivai au pied de la tour ; je m'élançai dans l'escalier. Parvenu au sommet, j'y plantai mon drapeau. Le sergent-major Fleury du 1er zouaves venait d'y planter celui de son régiment. Une balle de mitraille frappa le vaillant sous-officier. Un boulet atteignit en pleine poitrine le lieutenant Poitevin, du 39e de ligne, qui venait également d'y planter le sien. Le drapeau du 2e zouaves flottait seul auprès du mien.

« — Hein ! lieutenant, j'aurai mon échantillon ! me cria, dans la rumeur de la bataille, le fils du maçon de Pontarlier.

« Je me retournais pour lui répondre, lorsque je sentis comme une poussée furieuse. Je tombai en arrière, serrant convulsivement dans ma main droite le drapeau dont les plis me couvraient le visage. On me releva.

« — Êtes-vous blessé, me dit le colonel Cler qui était arrivé l'un des premiers à la tour.

« Je ressentais au côté gauche une vive douleur.

« — Bon ! fit la voix goguenarde du zouave de Pontarlier, si vous êtes gaucher, c'est une mauvaise habitude que vous venez de perdre.

« J'avais, en effet, le bras gauche fracassé.

« Quelques hommes de mon bataillon m'avaient suivi dans cette mêlée confuse qui avait amalgamé je ne sais combien de régiments. Malgré ma résistance, ils m'emportèrent hors de la tour et m'éloignèrent du champ de bataille.

« Jusque-là, la fièvre du combat m'avait seule soutenu. Une fois en plein air, loin des fumées et des rumeurs, mon excitation fit place à un abattement profond ; mes yeux se fermèrent ; je tombai dans un évanouissement dont il me semblait que je ne sortirais pas.

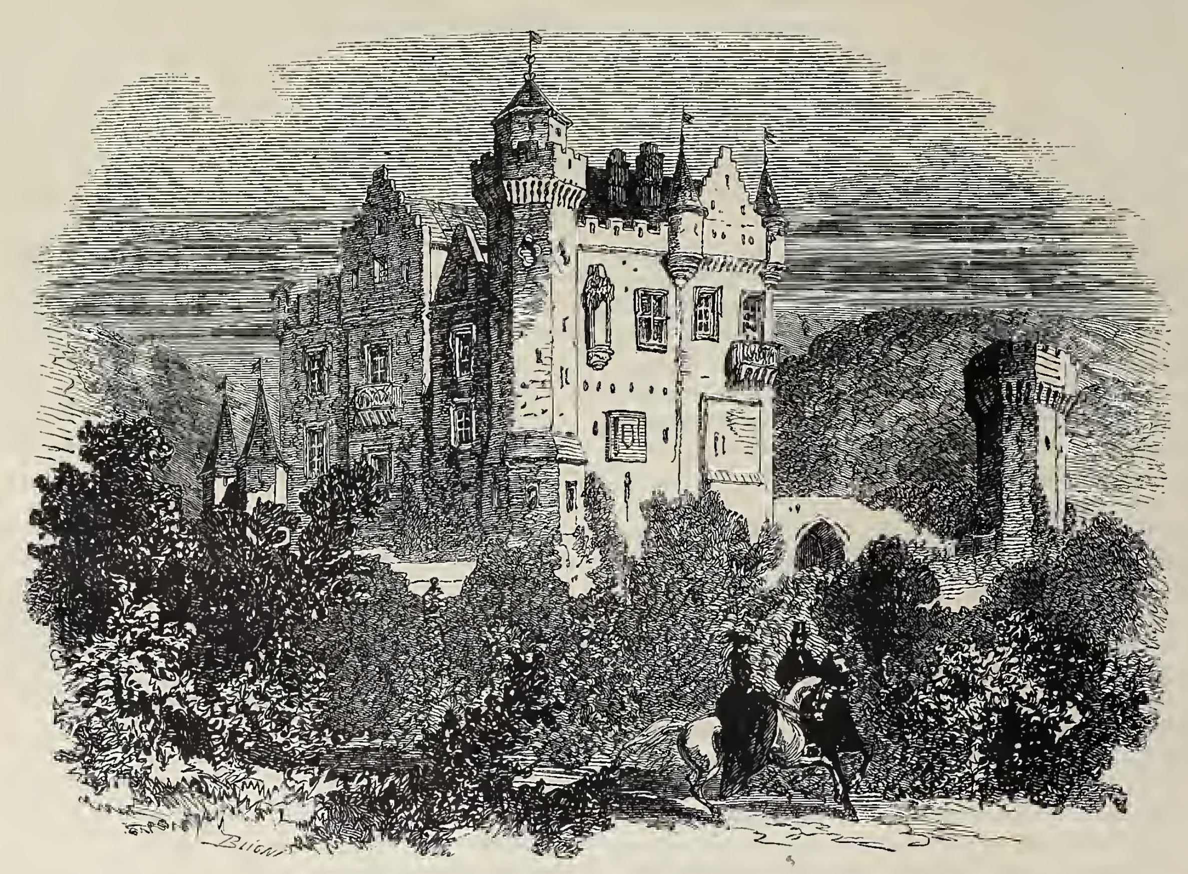
« Combien de temps dura-t-il ?

« Lorsque je repris mes sens, j'étais étendu sur un lit d'ambulance. Auprès de moi, il y avait une de ces admirables sœurs de charité qui n'avaient pas craint de suivre notre armée, de partager nos fatigues, pour offrir aux blessés les soins et les consolations.

« — Où suis-je, ma sœur ? lui demandai-je.

« — A Eupatoria, capitaine, me répondit-elle.

« — Capitaine ? murmurai-je...



Vue du château d'Abbotsford, en Écosse, résidence de Walter Scott.

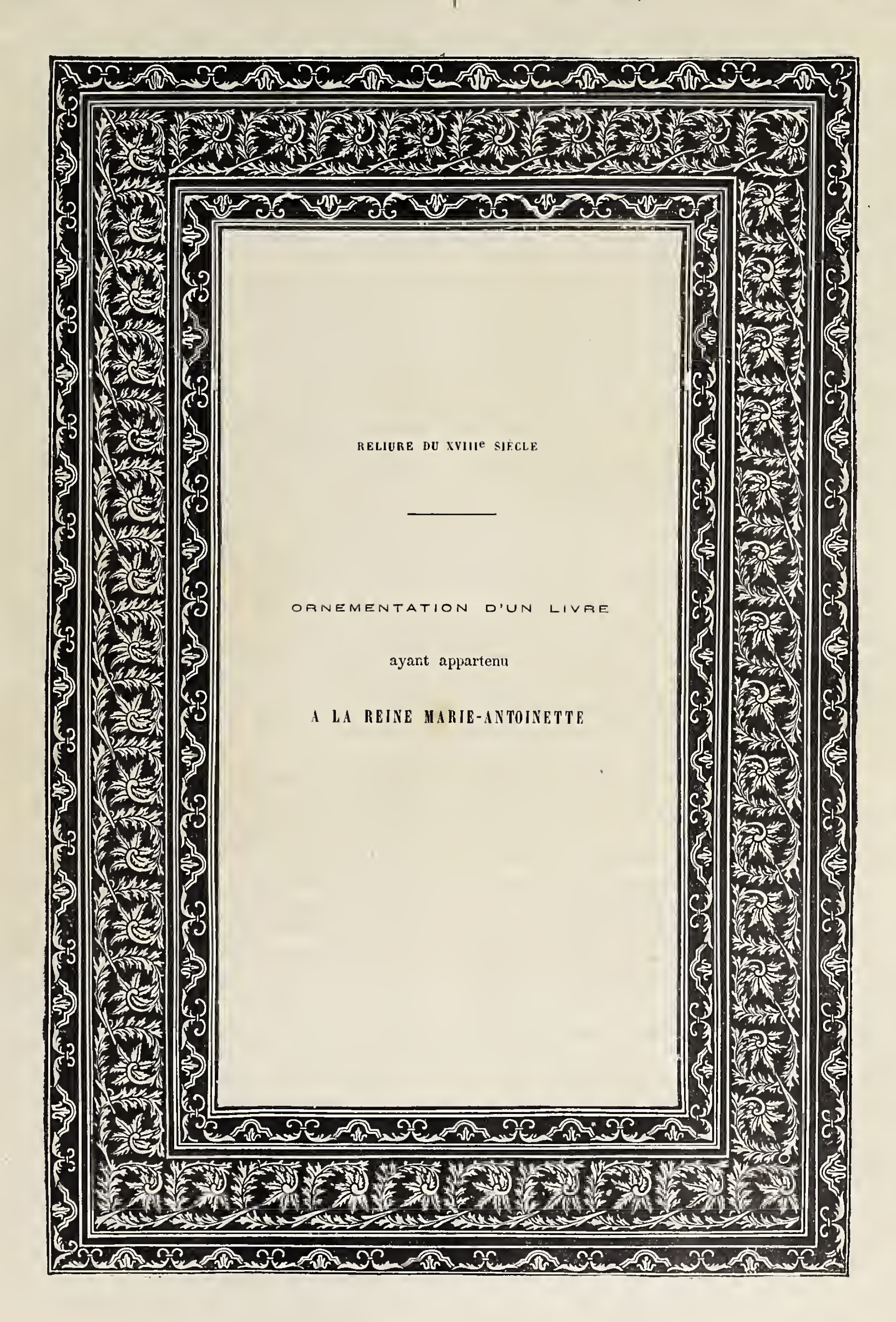
« — Capitaine et chevalier de la Légion d'honneur, mon cher enfant, fit une voix que je reconnus.

« Et M. Chesneville se pencha sur moi :

« — Grande victoire ! ajouta-t-il.

« — Mais vous êtes blessé ? lui dis-je.

« — Une balle à la tête, rien. J'ai le crâne dur; elle n'a pu y pénétrer.



« En réalité, mon commandant avait eu une partie du front enlevée.

« Je cherchai du regard mon bras gauche ; il n'existait plus. On avait profité de mon évanouissement pour faire l'amputation.

« — Sera-ce bien long? demandai-je à la sœur.

« — Quelques mois, me répondit-elle.

« C'était vague ; mais j'avais de la patience. Elle fut mise à l'épreuve, du reste. Soit que l'opération eût été faite dans de mauvaises conditions, soit que j'eusse moi-même manqué de prudence, des complications se produisirent. Le médecin craignit un instant la gangrène. Ce ne fut qu'au bout de huit à dix mois que je me trouvai en état de retourner en France.

(A continuer.) Alexis MUENIER.

L'emploi des richesses. — Xénocrate refusa un jour cent mille livres qu'Alexandre lui offrait, en disant qu'il n'en avait pas besoin. Alexandre, plus grand philosophe que lui, s'écria avec étonnement : « Comment! n'avez-vous pas un ami qui puisse en avoir besoin ? Toutes les richesses de Darius n'ont pu me suffire pour obliger mes amis, et vous ne pouvez distribuer aux vôtres cent mille livres! Quelle philosophie est la vôtre ! »

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LE RELIEUR

(Fin.)

Quelques-uns de ces praticiens distingués avaient positivement élevé la profession de relieur à la hauteur d'un art en s'attachant à la pratiquer non point seulement avec les qualités habituelles de l'excellent ouvrier, mais encore avec les ardeurs, le goût et toutes les préoccupations de l'artiste.

Une reliure solide, coquette, élégante et parfaite de tous points, est plus rare et coûte plus cher qu'on ne le croit généralement.

Certaines reliures exigent plusieurs mois de travail et passent entre les mains de nombreux ouvriers avant d'être achevées; aussi une pareille main-d'œuvre atteint-elle un prix énorme qui, disons-le, ne représente pas toujours exactement les dépenses effectuées.

Capé montrait un jour à ses ouvriers un petit volume dont il avait pendant plusieurs mois surveillé la reliure dans tous ses menus détails, et qu'il allait livrer à un riche amateur. — Combien pensez-vous, leur dit-il, que j'aie demandé pour ce travail?

Les uns répondirent : 150 francs; les autres plus entendus portèrent leur estimation jusqu'à 200 francs.

— Eh bien! vous n'y êtes pas, observa l'habile et consciencieux artiste; j'ai demandé 400 francs, et tout compte fait, cette somme ne couvrira pas entièrement mes frais.

Il n'y avait là, du reste, aucune exagération; et les personnes expertes connaissent trop les difficultés d'une évaluation précise, lorsqu'il s'agit de reliures de luxe, pour ne pas admettre la possibilité de semblables erreurs.

Dans les villes de premier ordre comme Paris, où le commerce de la librairie a une importance exceptionnelle, le relieur n'est pas obligé de connaître toutes les *spécialités* qui se rattachent étroitement à sa profession, car il peut toujours trouver à son gré des *assembleurs*, des *brocheurs*, des *gaufreurs*, des *marbreurs*, des *doreurs* sur cuir ou sur tranches, etc.

Mais, en province, il est tenu de suppléer à tout ce qui lui manque, c'est-à-dire de remplacer lui-même la plupart des collaborateurs qu'il n'a pas sous la main, et dont la besogne doit pourtant être faite. Il est facile de comprendre que les travaux exécutés dans des conditions aussi peu favorables se ressentent parfois de l'inexpérience de l'ouvrier et trahissent, sous plus d'un rapport, une insuffisance de moyens que l'intelligence et la bonne volonté de ce dernier parviennent rarement à pallier. Remarquons, d'ailleurs, que dans presque toutes les villes de France — Paris excepté, — il est peu d'ateliers assez bien pourvus, en personnel comme en matériel, pour permettre d'y acquérir certaines connaissances techniques et surtout d'y recevoir un enseignement professionnel, non pas seulement suffisant, mais véritablement *complet*. Et cela se conçoit du reste, car diverses spécialités, dont quelques-unes sont très-importantes, n'y peuvent être enseignées d'une manière satisfaisante et, de plus, les bons modèles, les derniers types en vogue font naturellement défaut aux élèves.

C'est dire, que ceux-ci, privés de cette précieuse ressource, éprouveraient forcément de grandes hésitations et rencontreraient de sérieuses difficultés dans l'exécution de plusieurs travaux de choix qui demandent autre chose que de l'habileté manuelle, et dont la variété et les exigences exceptionnelles mettent souvent à l'épreuve l'expérience et l'aptitude des meilleurs ouvriers.

Cependant la durée de l'apprentissage est habituellement moins longue en province qu'à Paris; mais toutes les autres conditions sont les mêmes partout. En général, ces patrons ne logent ni nourrissent leurs apprentis; toutefois, lorsque des considérations particulières ou leurs convenances personnelles les déterminent à accepter cette double charge, ils demandent que la durée du noviciat soit fixée en conséquence. A Paris, elle est de trois ou quatre ans; en province elle est réduite de six mois et même d'un an dans certains cas; car il n'existe, à cet égard, aucune règle absolue. Aussi la durée du noviciat est-elle presque toujours subordonnée à l'âge de l'enfant et surtout à la position de ses parents.

Mais, comme nous l'avons dit, la profession de relieur comporte de nombreuses spécialités, et lorsque l'apprenti veut s'initier à toutes celles dont la connaissance lui sera très-utile plus tard, il doit, après le délai que nous venons d'indiquer, passer d'un atelier dans l'autre, pendant plusieurs années, et achever ainsi son *instruction pratique*. C'est seulement par cette sorte d'apprentissage prolongé, que les jeunes ouvriers deviennent progressivement d'excellents « praticiens » et peuvent compter, grâce à cette initiation complète, sur des chances d'avenir beaucoup plus favorables. En effet, le rêve de bon nombre d'ouvriers est de s'établir ne fût-ce que très-modestement. Or, la profession de relieur est loin de s'opposer à la réalisation de ce désir fort légitime, à la condition toutefois que l'ouvrier puisse travailler seul.

Autrement tout projet d'établissement ne saurait aboutir, surtout en province, pour les raisons que nous avons données tout à l'heure.

Il faut constater, à cette occasion, que la plupart des ouvriers relieurs de Paris ne connaissent que quelques *spécialités* et les exercent exclusivement.

C'est ainsi que la profession compte deux catégories principales d'ouvriers : les *couvreurs* et ceux qui font le « *corps de l'ouvrage.* » Il y a, en outre, les *gaufreurs*, les *doreurs sur cuir* et les *doreurs sur tranches*. Ces trois spécialités notamment sont exercées à part, et forment réellement trois professions distinctes, car elles exigent en quelque sorte un apprentissage spécial.

Ceux qui les ont choisies les pratiquent journellement, et ne s'occupent pas, le plus souvent, des autres travaux. Néanmoins, leur salaire est assez élevé; il varie entre 5 et 9 francs, tandis que celui des ouvriers qui font « la reliure proprement dite » atteint rarement ce chiffre.

Cette différence dans la rémunération s'explique et se justifie par l'inégalité dans l'aptitude professionnelle. La gaufrure et surtout la dorure nécessitent, en effet, des opérations délicates et nombreuses qui, en raison des difficultés qu'elles présentent, ne peuvent être confiées qu'à des ouvriers d'élite. Il n'est pas besoin de dire que nous ne parlons ici que des belles reliures.

Les relieurs renommés le savent bien et Capé, entre autres, y attachait tellement d'importance, qu'après avoir choisi avec le plus grand soin ses *doreurs*, il se tenait près d'eux des heures entières, les surveillait, les dirigeait et ne se déclarait satisfait que lorsque le travail lui paraissait absolument irréprochable.

On sait, du reste, quels résultats il a obtenus et quelle réputation il a laissée.

En province, les salaires des ouvriers relieurs sont moins élevés qu'à Paris ; mais, en réalité, cette différence est légère, car, si d'un côté le prix de la journée est plus faible, de l'autre les dépenses journalières peuvent être facilement réduites.

De cette façon, la situation est à peu près aussi favorable.

Il n'y a guère, à Paris, que trois ou quatre grands ateliers, qui occupent environ cent personnes — hommes et femmes; les autres, au nombre de quatre cents ou quatre cent cinquante, emploient en moyenne trois ou quatre ouvriers chacun.

Ces chiffres approximatifs peuvent donner une idée assez exacte de l'importance de la profession de relieur qui, pour une certaine catégorie d'ouvriers de choix, est véritablement un art, et qui offre, du reste, des ressources variées à tous ceux qui l'exercent.

Et parmi tous les avantages qu'elle présente, il en est un que nous avons déjà signalé, et auquel les relieurs attachent un haut prix : c'est de permettre aux ouvriers laborieux et surtout *habiles* de s'établir à peu de frais, et de trouver aisément une clientèle suffisante. — A. C.

LES RELIQUES DES HOMMES CÉLÈBRES

La passion de posséder quelque relique d'un grand homme disparu, grand homme de bien ou grand criminel, est très-répandue et ne manque aucune occasion de se manifester. Aussi voit-on toujours, autour de l'objet le plus insignifiant et tirant toute sa valeur de celui à qui il appartient, mis en vente par un spéculateur, se grouper une foule avide d'enchérisseurs féroces qui feront monter le prix de cet objet à un chiffre ridiculement élevé, à la grande jubilation du spéculateur qui n'est quelquefois qu'un vulgaire filou. Nous avons réuni une petite collection d'exemples de prix extravagants donnés pour de tels objets, dont même authenticité n'était pas toujours bien clairement démontrée.

En 1816, une dent d'Isaac Newton était vendue 730 livres sterling (18,250 fr. environ), à un « nobleman » qui la fit monter en bague. Le livre de prières dont se servait Charles Ier sur l'échafaud fut vendu à Londres, en 1835, la somme de 100 guinées (environ 2,650 fr.). Le chapeau que portait Napoléon Ier à Eylau était vendu à Paris, la même année, la bagatelle de 1,920 francs; il avait été mis en vente à 500 francs, en présence de trente-deux enchérisseurs. Le fauteuil d'ivoire dont la ville de Lubeck avait fait présent à Gustave Wasa fut vendu au chambellan suédois, M. Schmekel, 58,000 florins. L'habit que portait Charles XII à la bataille de Pultawa, conservé par un des officiers attachés à sa personne, fut vendu, aussi en 1825, 561,000 francs. La même année voyait vendre 12,500 francs les deux plumes qui avaient servi à la signature du traité d'Amiens.

Il y a toujours eu d'ailleurs une forte demande pour les plumes, et aussi pour les encriers, ayant participé dans la mesure de leurs faibles moyens à la signature de quelque convention solennelle, destinée à être violée tôt ou tard; mais ces objets n'ont pas toujours été vendus; par exemple les plumes qui ont tracé les signatures de membres du congrès de Paris, après la guerre de Crimée, ont été données à l'impératrice Eugénie; celle qui fut employée pour la signature de la nouvelle constitution politique de la République Argentine fut donnée par le congrès à notre confrère de *La Tribuna* de Buenos-Ayres, M. Varela, du moins il l'affirme, et nous le croyons, malgré les protestations d'un certain M. Gustavus Petersfield, un Anglais, qui prétend qu'il est le seul, le vrai propriétaire de cette précieuse relique : et la preuve c'est qu'il l'a payée fort cher. — La dispute à laquelle nous faisons allusion remonte à 1874, et nous ignorons ce qui en est résulté.

Une perruque ayant appartenu à Laurence Sterne, l'auteur du *Voyage sentimental,* a été payée dans une vente publique à Londres, 200 guinées (5,300 fr.). Mais, voyez l'injustice: une autre perruque, ayant appartenu celle-là au philosophe allemand Kant, n'atteignit que 200 francs; elle était à peu près hors d'usage, il est vrai; et puis, c'était presque au lendemain de sa mort. La canne de Voltaire a été vendue, à Paris, 500 francs; ici, nous pourrions nous attendre à une rectification, car il s'est bien vendu peut-être un demi-cent de cannes de Voltaire, et nous serions fort empêché de prouver que celle-ci fût la seule authentique ou prétendue telle. Il fut également vendu de Jean-Jacques Rousseau, un gilet 950 francs et une montre en cuivre, croyons-nous, 500 francs; quelle que soit la valeur vénale de cette montre, en tout cas, on peut se rendre compte de la fantaisie qui préside à l'estimation de semblables objets en rapprochant le prix de cette montre de celui du gilet.

A propos de la montre de Jean-Jacques, on se souvient sans doute que, vers la fin de 1872, des touristes s'avisèrent de voler une montre d'argent de l'auteur d'*Émile*, dans sa propre demeure, c'est-à-dire aux Charmettes, où les étrangers sont admis à visiter un véritable petit musée de pauvres reliques du grand homme. C'est là un moyen de se procurer des « souvenirs » que ne dédaignent pas même les plus riches, quand il leur est démontré que ceux qu'ils convoitent ne peuvent s'acquérir à aucun prix; mais ce n'était pas ici le cas; la propriétaire de cet objet, Mme Raymond, en avait, il est vrai, refusé 2,000 francs,— mais non 3,000.

A la fin de « l'année terrible, » en décembre 1871, une écharpe de membre de la commune ayant appartenu à Raoul Rigault était vendue, à l'hôtel Drouot, 290 francs à un amateur anglais. L'année suivante, l'illustre Barnum achetait 20,000 thalers (74,000 fr. !) l'habit dont on avait revêtu le grand Frédéric pour l'exposer après sa mort. Il paraît que la relique avait été offerte à l'empereur Guillaume, qui la trouva un peu chère, lorsque intervint le grand *shower* américain. N'allons pas oublier le fauteuil occupé par Molière dans la boutique du barbier de Pézenas, et qu'on s'avisa, il y a quelques années, de venir vendre à Paris; signalons encore les vingt-quatre écailles de la seule douzaine d'huîtres mangée à Paris pendant le siége, achetée pour la modique somme de 32 francs : collection conchyliologique qui est devenue la propriété d'un riche Américain. En 1874, c'était l'épée de Fernand Cortès que l'hôtel Drouot mettait en vente, avec documents à l'appui de son authenticité. L'année suivante, les journaux ont raconté que M. Coquelin, de la Comédie-Française, avait acheté, chez un marchand de bric-à-brac, une montre ayant appartenu à Molière. Dans une vente de curiosités qui eut lieu à Édimbourg, le 23 janvier 1875, figuraient deux os (on ne dit pas lesquels) de Robert Bruce, qui furent vendus 5 livres sterling (125 fr.) les deux, et une des vertèbres de Guillaume le Lion, 5 livres 10 sh. (138 fr.). Enfin, on assurait tout récemment (décembre 1876), qu'un collectionneur français avait trouvé à Londres la chaîne d'or de Bayard, et l'avait payée 20,000 fr. — Nous ne pouvons pas prendre au sérieux la nouvelle donnée par un journal américain, lors de l'ouverture de l'exposition de Philadelphie, qu'une vénérable relique du grand Penn, un vieux mouchoir, victime d'un usage immodéré et percé en conséquence d'un grand trou au milieu, figurerait à cette exposition, — puisqu'il n'y a pas figuré.

La passion des reliques ne s'exerce pas seulement sur les objets d'un transport facile. On achète la maison d'un grand homme comme on achète sa montre. C'est ainsi que M. Pietro Carmine, ancien banquier et riche propriétaire milanais, achetait, en septembre 1874, la modeste maison du poëte Alessandro Manzoni pour la somme de 241,000 fr.

A vrai dire, cet amateur a laissé la maison à sa place après en être devenu possesseur. Mais il n'en a pas été de même de certain Anglais, admirateur passionné de Linnée, qui achète un pavillon habité par le grand naturaliste suédois à Hammarby, à une lieue d'Upsal, et le fit démonter pierre à pierre pour l'emporter dans son pays. — A. B.

HISTOIRE DE SUPERSTITIONS

—

LE FAKIR

Il existe dans l'Inde, comme on le sait, des gens qui



Collection Hervart.



Collection de La Tourvoie.

en s'imposant volontairement toute espèce de tortures, croient s'élever à un état de sainteté qui leur donne le droit d'espérer une félicité toute spéciale après leur mort. Ils vivent dans la solitude et s'appellent *fakirs*. Quelques-uns tiennent leurs bras en l'air jusqu'à ce qu'ils perdent tout sentiment et se roidissent; d'autres serrent la main jusqu'à ce que les ongles sortent à travers cette main mutilée; d'autres enfin se couchent sur des planches garnies de clous aigus.

Lors de notre passage à Astrakan, on nous raconta qu'un de ces fakirs indiens vivait depuis longtemps sous une échoppe dans un coin du marché, et l'envie nous prit



Collection Cœurderoy.



Collection Doublet de Persan.

de le voir. Nous engageâmes un ouvrier à nous y conduire. En ouvrant la porte de l'échoppe, nous ne vîmes rien qu'une peau de mouton très-sale étendue sur le plancher. Notre guide prononça un mot, probablement le nom de l'Indou, et, à notre grande surprise, la peau remua et une forme humaine couchée au dessous apparut peu à peu dans une position assise, les deux bras en avant. L'Indou leva la couverture, tandis qu'il jetait sur nous le regard sauvage de deux yeux injectés de sang. Son teint avait presque la couleur brune du café : effet de la saleté ou de la race à laquelle il appartenait, peut-être des deux.

On nous avait dit que l'unique jouissance que nous puissions procurer à ce misérable était de lui donner du tabac à priser. Nous lui en présentâmes dans un cornet, qu'il saisit avec passion. Il se bourra le nez d'une énorme prise; puis il se coucha de nouveau, la tête entre ses jambes, en se couvrant de la peau.

Cette flexion de l'épine du dos aurait difficilement pu être imitée par un acrobate : supportée pendant de longues années, elle doit infliger une torture des plus horribles.

J'étais étonné qu'il restât à ce fanatique assez de force dans les muscles pour se relever encore. Afin de ne pas être étouffé au dessous de la peau, il y avait fait, précisément à la place du visage, un trou où l'on pouvait à peine passer deux doigts.

Or, à l'époque de notre séjour à Astrakan, le froid était de vingt degrés et l'échoppe se composait de planches qui fermaient mal, de telle sorte que tous les courants d'air y pénétraient : on l'aurait prise volontiers pour le refuge d'un animal sauvage.

Les voisins plaçaient tous les jours une cruche d'eau dans ce trou et y jetaient quelques morceaux de pain; et chaque année on lui faisait cadeau d'une nouvelle peau de mouton dont il tournait la laine du côté de son corps.

Nous demandâmes à notre guide depuis combien de



Collection L'Atteignant.

temps cet homme existait dans cette position? « Il est arrivé, nous répondit-il, il y a douze ans, et depuis il a toujours été *fou.* »

Le guide, et sans doute bien d'autres gens du pays, regardaient donc cette aspiration vers la sainteté comme une véritable démence.

Il avait raison.

Que de belles choses une volonté aussi inébranlable n'aurait-elle pas enfantées, si elle avait été tournée vers quelque but sage et utile!

(Voyage de Chrit. Hansteen, trad. de M. Colban.)

MARQUES HÉRALDIQUES DES GRANDES COLLECTIONS

Nous avons déjà donné quelques-unes des marques placées par les amateurs d'autrefois sur les livres de leurs collections (voy. 1re année, pag. 40, et 4e année, pag. 267). Voici encore un certain nombre de ces armoiries que nous empruntons à l'*Armorial du Bibliophile*, de M. J. Guigard, et qui rappellent autant de bibliothèques fameuses par le choix des livres et la beauté des exemplaires.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

ŒUVRES DE MAITRES



Sainte Famille, dite la Vierge de François Ier ou de Fontainebleau

Tableau de Raphaël. — Musée du Louvre.

CE QU'ON PEUT VOIR DANS UN TABLEAU DE RAPHAEL (1)

Il n'est pas besoin de contempler longtemps cet enfant qui s'élance de son berceau, cette mère qui se penche pour le recevoir, ce second enfant accompagné d'une vieille femme, ce personnage grave et souriant tout à la fois qui appuie sa tête sur sa main, cet ange qui répand des fleurs, cet autre qui croise les bras, pour reconnaître le sujet et l'intention de l'artiste; le sentiment que nous éprouvons à la vue de cette famille si heureuse, si étroitement unie par une affection pour un enfant, c'est celui d'une joie calme et sereine; ce qui éveille invinciblement notre sympathie; c'est le spectacle d'un bonheur intime, qui, par cela même qu'il n'a rien d'excessif ni de bruyant, semble destiné à ne

(1) La bonne fertune nous écheoit de pouvoir emprunter dans sa primeur cette notice à une très-substantielle étude intitulée *la Critique d'art en France*, que va publier M. A. Bougot, professeur au lycée Henri IV.

Dans ce livre, — qui d'ailleurs a mérité à son auteur le titre de docteur ès lettres, — le jeune et déjà très-habile écrivain fait, en même temps que l'histoire, la critique de la critique d'art, en appuyant ses jugements des considérations les plus élevées, des déductions les mieux *trouvées*. Complétement maître d'un sujet longuement médité, minutieusement élaboré, et servi par un style toujours précis dans son élégance, toujours facile dans sa pureté, il formule les principes qui doivent, selon lui, guider le critique ; et,

prendre jamais fin; à ne consulter que notre cœur, voilà vraiment l'idéal de la vie humaine! tout y est, l'amour, la sécurité, je ne sais quelle atmosphère d'élégance et de noblesse que ne corrompront et ne troubleront jamais les désirs vulgaires. Transportez par la pensée, auprès de cette scène, le tableau de Rembrandt qui a été regardé longtemps comme une sainte famille, et que nous appelons aujourd'hui, presque par respect pour les choses saintes, le *Ménage d'un menuisier*. Le contraste est complet. Elles sont heureuses, à n'en pas douter, ces deux femmes, dont l'une allaite un enfant, l'autre, plus âgée, le caresse; mais ce bonheur n'a point pour principe l'élévation et la sérénité naturelles de l'âme; il est dû aux circonstances; si l'enfant vient à pleurer, et rien n'indique qu'il ne pleurera pas, la joie de la maison sera troublée; si le mari est forcé de suspendre son travail, et rien n'indique en lui un saint qui puisse chômer sans inconvénient, je crains fort pour le bien-être et le bonheur de la famille. D'un autre côté, par une expérience inverse, rapprochons du tableau de Raphaël une Nativité de Giovanni di Pietro; si l'enfant qui se roule à terre, un doigt à la bouche, ne paraît pas se douter de sa divinité; en revanche, la Vierge et saint Joseph ont pleine conscience du grand acte qui vient de s'accomplir; agenouillés, les mains jointes, ils prient tous deux avec une ferveur manifeste. Nous avons devant les yeux une véritable sainte famille, un véritable tableau de dévotion.

Le sentiment religieux est-il donc tout à fait absent du tableau de Raphaël? On ne saurait, croyons-nous, l'affirmer. Le petit saint Jean croise les mains en signe d'adoration; une admiration profonde, voisine de la foi, est peinte sur son visage. Sans parler de l'ange qui sème de fleurs le berceau et des auréoles qui environnent toutes les têtes, le calme qui règne dans cette scène tient du recueillement; enfin, Raphaël a donné à l'attitude de la Vierge une telle modestie, à son regard une telle pureté, que notre esprit, une fois averti, ne se refuse point à la prendre pour la mère d'un Dieu. Mais à part ces traits, dont quelques-uns ne sauraient disparaître sans que le sujet devînt méconnaissable, nous n'apercevons plus dans le tableau rien d'exclusivement religieux; cette petite croix même, qui repose sur un bras de saint Jean, occupe si peu de place, se dissimule si bien, qu'elle ne réveille point du tout les tristes idées dont elle est l'emblème. Cet enfant si robuste, qui montre à sa mère un visage si souriant, est de ceux qui doivent être heureux du berceau jusqu'à la tombe; ce n'est point un prophète, un réformateur, un Dieu fait homme pour expier en sa personne les fautes de l'humanité. Que fait donc cette croix? c'est un de ces ornements pieux que les mères chrétiennes donnent à leurs enfants, sans vouloir leur présager de cruelles épreuves; c'est celle que nous voyons chaque jour d'un œil pieux et attendri peut-être, mais sans craindre une fin tragique pour les enfants qui la portent. Ce n'est pas celle que l'art chrétien met aux mains du précurseur.

Il faut l'avouer cependant, nous sommes en désaccord avec la plupart des critiques qui ont étudié ce tableau. « La joie que Raphaël a peinte sur le visage du petit Jésus, disait déjà Félibien d'après l'Académie royale de peinture, a quelque chose de singulier, puisque l'on voit que ce n'est pas une joie enfantine qui naisse d'un subit mouvement de plaisir, et qu'il pourrait recevoir en voyant sa mère qui l'ôte de son berceau. » D'où procède donc cette joie? « D'une *affection judicieuse*, d'une tendresse pleine d'amour, qui donnent plutôt à *connaître les grâces dont il veut favoriser sa mère*, que *celles qu'il voudrait recevoir d'elle*, comme font d'ordinaire les autres enfants. » La Vierge elle-même, si nous acceptons l'interprétation de l'Académie, révèle par son attitude, par l'expression de son visage, outre l'affection maternelle, des sentiments d'une toute autre nature : c'est « *un amour tout divin causé par la connaissance qu'elle a de la grandeur incompréhensible* de celui qu'elle tient. »

En effet, par l'action de la Vierge qui baisse les yeux et qui reçoit son fils avec un profond respect, on voit combien *elle révère* ce cher enfant; et par cet *abaissement et cette soumission* elle montre *le devoir de la créature envers le créateur*. » M. Guizot, décrivant le même tableau, semble s'être rappelé ce passage de Félibien; on dirait que, tout en se servant d'expressions plus délicates que le secrétaire de l'Académie royale de peinture, il n'ait pas osé sentir autrement. « Une pensée céleste, dit-il, semble animer tous ces personnages. On dirait que l'amour maternel lui-même ose à peine approcher cette vierge uniquement occupée de l'enfant qu'elle a mis au monde, non pas pour elle, mais pour le monde. Un genou en terre pour recevoir son fils qui de son berceau veut s'élancer dans ses bras, elle ne laisse pas deviner *si c'est comme mère ou comme servante du Dieu auquel elle obéit qu'elle a choisi cette attitude pieuse*. »

M. Gruyer, dans sa belle étude sur les vierges de Raphaël emploie encore des traits plus énergiques, s'il est possible, pour faire ressortir le caractère religieux de ce tableau. « *Le mystère de l'incarnation*, dit-il, *devient sensible* au moyen d'une perfection de formes par laquelle Raphaël en même temps se rapproche de l'antiquité. » Il lit aussi je ne sais quels tristes pressentiments sur le front de la Vierge. « Cette physionomie exprime le recueillement, la douceur, la chasteté, la noblesse, et par-dessus tout, *une douleur pleinement consentie. La vierge mère voudrait sourire: elle ne peut;* car elle connaît le prix de notre rédemption; elle sait que ce fils qui lui tend les bras avec amour les étendra un jour avec plus d'amour encore sur la croix pour le salut du monde. » Enfin M. Gruyer voit briller « une sainte ardeur » dans les yeux de l'ange qui croise les mains sur sa poitrine. Serions-nous dans l'erreur et nos yeux profanes seraient-ils incapables de reconnaître, dans une œuvre d'art, les marques du sentiment divin? Mais ce sentiment, nous le discernons ailleurs, chez les peintres de l'école mystique, et c'est précisément parce que les Fra Angelico, les Benozzo

---

après avoir du même coup énoncé et justifié des théories qui sont bien siennes et qui font de son livre une œuvre bien personnelle, il essaye de les mettre en pratique, en prenant pour sujet la toile fameuse dont nous donnons la reproduction.

De cet *essai*, — d'ailleurs trop étendu pour qu'il nous soit possible de le reproduire en entier, mais si heureusement réussi qu'il peut à bon droit passer pour un coup de maître, — nous prenons les principaux passages, en regrettant que le choix que nous sommes obligé de faire rompe, çà et là, maint lien de pensées, de raisonnements, et détruise l'harmonie qui est si parfaite dans l'ensemble de ces pages remarquables.

Mais quelque dommage qui résulte pour l'effet général de ce démembrement obligé, encore les parties séparées du tableau gardent-elles tous leurs mérites propres : à savoir la finesse des aperçus, le brillant du coloris, l'ingéniosité des descriptions. Elles nous révèlent ce qu'un œil appris à voir et ce qu'un esprit coutumier des intelligentes fréquentations artistiques peuvent trouver et peuvent goûter dans l'examen d'une belle composition. Elles nous initient aux exquises jouissances que procure aux délicats la contemplation consciente des chefs-d'œuvre. En raisonnant les beautés, en analysant pour ainsi dire les charmes, qu'elles synthétisent ensuite pour l'élan irréfléchi d'admiration que commande, qu'impose la puissance suprême du génie, elles nous donnent accès dans les fortifiantes régions du bel idéal; et c'est par là qu'elles atteignent le vrai, l'incontestable but de la critique.

Sur le vu de ces fragments, nos lecteurs, qui jugeront de la valeur du livre, seront certainement heureux de saluer avec nous ce début réellement magistral, qui annonce au monde des lettres et des arts la venue d'une individualité réunissant à l'originalité du sens critique les plus solides qualités de l'écrivain.

Gozzoli, Raphaël lui-même dans d'autres tableaux, nous ont appris comment il s'exprime, que nous ne pouvons le retrouver dans cette sainte famille. Un écrivain, qu'on ne soupçonnera pas d'être aveuglé par des préventions hostiles à l'art chrétien, M. Grimouard de Saint-Laurent parle ainsi des vierges de Raphaël : « Ne nous faisons pas d'illusions cependant, le triomphe est plus pour l'art, que pour l'art chrétien. Le recueillement plein de charme auquel portent ces vierges n'est que superficiellement religieux; il ne prépare que de loin à la prière et si on fait cette question : — Est-ce bien là Marie? — quelque chose au dedans de vous dit aussitôt combien la mère de Dieu était effectivement au-dessus de tout cela. Mais il faut aussi le remarquer, dans ces tableaux trop humainement séduisants, le mouvement pittoresque des attitudes, la distribution imaginaire des rôles et la coquetterie modeste des ajustements s'écartent bien plus du modèle que les traits eux-mêmes tels que Raphaël les a entendus.

Donnez à Marie avec les mêmes traits plus de gravité dans le maintien, plus de simplicité dans le costume, *relevez surtout les sentiments par la pensée du surnaturel et du divin*, et le type de Raphaël est un de ceux parmi les peintres de son temps qui revient de *plus près à notre type traditionnel.* » Voilà, suivant nous, la vérité sur Raphaël : le sentiment touche au divin sans s'y confondre ; il reste humain, ou, pour mieux dire, pour tenir compte de la haute perfection morale peinte sur le visage des vierges raphaélesques, il s'élève jusqu'au dernier degré de noblesse et de pureté auquel l'humanité puisse atteindre. Revenons maintenant au tableau qui nous occupe. « On voudrait, dit M. Charles Blanc, y jeter des fleurs, comme font ces deux anges qui sont venus, *sans étonner personne*, dans la maison du Seigneur, et dont *la seule* présence nous fait voir tout à coup *une famille divine dans une famille humaine.* » Les paroles de l'illustre critique nous semblent justifier notre impression, et résumer avec autorité les réflexions que nous avons présentées sur le caractère du tableau.

Nous devons maintenant étudier la forme en elle-même, c'est-à-dire, en la séparant autant que possible de l'idée, et en recherchant la mesure de beauté et de perfection qu'elle a reçue de la main de l'artiste. Rien de plus simple et de plus satisfaisant pour l'œil que l'ordonnance; l'enfant Jésus occupe le centre du tableau sans pourtant partager la scène en deux parties complétement égales; sa mère à droite, sainte Élisabeth et saint Jean-Baptiste à gauche se font équilibre, sans que nous ayons à regretter un excès de symétrie; en effet la figure de la Vierge, plus haute que celle de sainte Élisabeth, offre moins d'ampleur que le groupe qui lui est opposé. Au-dessus et en arrière de ces personnages, saint Joseph et un ange, l'un à gauche, l'autre à droite, limitent le champ de la scène et achèvent de lui donner l'aspect de la pondération la plus parfaite; l'art cependant disparaît; car, tout en concourant au même but, ces deux figures forment un contraste; les bras de l'ange étendus en avant, ses ailes qui se développent en arrière présentent une masse plus vaste que le saint accoudé sur une draperie et comme resserré sur lui-même. D'un autre côté ces bras qui répandent des fleurs enveloppent comme d'une ligne circulaire l'ensemble des personnages et des groupes; mais cette ligne n'est que commencée : Raphaël laisse adroitement à l'imagination du spectateur le soin de la terminer. L'enfant Jésus étant plus petit que les autres figures, il en résulterait un vide entre la tête de la Vierge et celle d'Elisabeth; que fait l'artiste? Il place une tête d'ange au-dessous des bras du premier; mais cette tête n'est point à égale distance de la Vierge et de sainte Élisabeth; elle est plus rapprochée de la Vierge. Enfin, à ce nouveau personnage, il croise les mains sur la poitrine pour ne point laisser entre les deux mères une surface sans accidents. Voyez maintenant comme tout se lie et se complète! Les figures de l'enfant Jésus, de la Vierge, du second ange, de sainte Élisabeth, de saint Jean-Baptiste décrivent comme un ovale irrégulier; à regarder obliquement le tableau, saint Joseph fait pendant à sainte Élisabeth, l'ange qui répand des fleurs à la sainte Vierge, sans qu'il y ait entre ces figures prises deux à deux le même intervalle. La ligne gracieuse que dessinent la draperie et les cheveux de la Vierge se continue par les deux têtes d'anges qui s'étagent et les ailes du second. Les figures se pressent les unes sur les autres, et cependant il n'y a point de confusion ; il n'y a point de vide, et cependant l'air circule partout. C'est une harmonie savante qui se retrouve dans tous les détails de l'ordonnance.

Les couleurs employées par Raphaël dans ce tableau sont en petit nombre. La draperie de la Vierge est rouge; la draperie qui l'enveloppe est bleue. Sainte Élisabeth a une robe verte et un manteau jaune. Saint Joseph est vêtu de jaune et de bleu. Voilà, certes, des couleurs faites pour se combattre; comment l'artiste ramènera-t-il leur violente collision à cette harmonie suprême qui est l'objet même de l'art? S'il les assombrit, il ôtera quelque chose à la beauté de chacune d'elles; s'il leur laisse leur pureté et leur éclat, il les maintient dans un état d'hostilité. Remarquons d'abord que les masses colorées sont loin d'avoir toutes la même importance; il n'y a, en réalité, que deux taches vertes : la manche de sainte Élisabeth et le rideau sur lequel se détache la figure de saint Joseph, il n'y a que deux larges taches jaunes : le manteau de la même sainte, celui du même saint. Observons encore que saint Joseph étant à droite, sainte Élisabeth à gauche, mais non à la même hauteur, les deux taches vertes, surtout les deux taches jaunes qui sont d'égale dimension, s'équilibrent l'une l'autre sans pourtant offenser le regard, à peine averti de cette régularité. Les couleurs principales, celles qui occupent le plus de place, sont le bleu et la draperie jetée sur les épaules de la Vierge, et le rouge de sa robe; placées l'une à côté de l'autre, elles pourraient se nuire réciproquement : mais alors intervient, pour tout lier et tout sauver, la lumière qui est d'une belle couleur chaude et orangée, tombant sur le rouge intense de la robe, elle en dévore une partie en y mêlant sa propre teinte, en dissipe une autre partie par les reflets dont elle est la cause, si bien que cette robe devenue presque blanche, ou plutôt jaune orangé; forme un léger et fort agréable contraste avec les couleurs chaudes de l'enfant Jésus. Elle reste rouge dans l'ombre; mais la transition s'est opérée par les plis de l'étoffe qui font avancer l'ombre, par conséquent les parties rouges, jusqu'au milieu des parties éclairées, et laissent pénétrer la lumière jusqu'au milieu des parties sombres. D'un autre côté, la draperie est disposée de telle sorte, qu'elle ne présente que peu de points à la lumière, tandis que la robe rouge est presque entièrement éclairée, il en résulte à la fois un contraste et une harmonie ; un contraste entre l'importance des surfaces brillantes, pour chacun des deux vêtements pris à part; une harmonie entre les couleurs qui semblent s'être partagé l'ombre et la lumière, de manière à se faire valoir partout l'une l'autre et ne se heurter nulle part.

D'où vient cependant qu'entre le coloris et les autres éléments de la forme, nous sentons confusément je ne sais quelle disparate qui inquiète notre admiration ?

(A continuer.) A. Bougot.

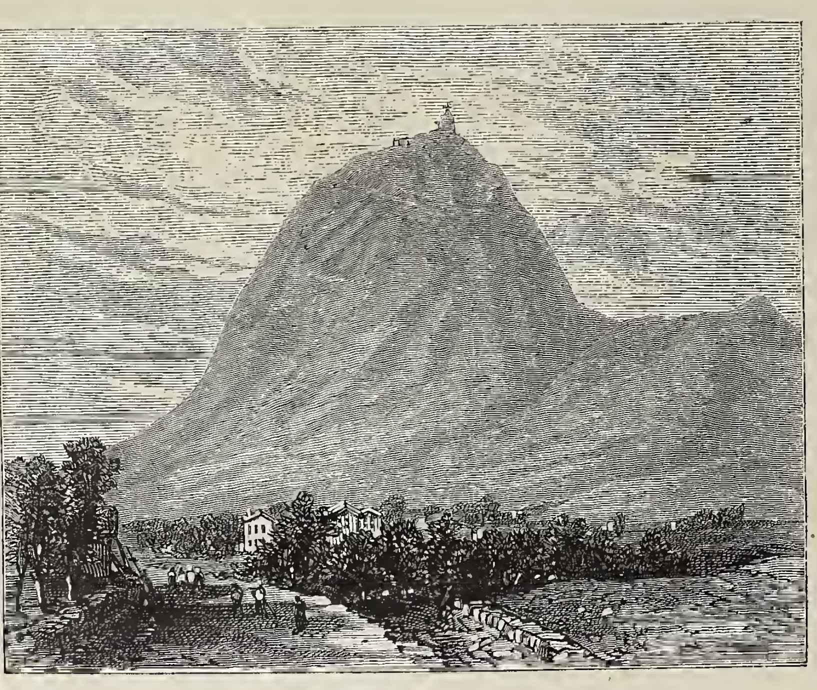
L'OBSERVATOIRE DU PUY-DE-DOME

Les montagnes du Puy-de-Dôme, dont nous avons déjà eu occasion de parler, ont presque toutes été produites par des éruptions volcaniques, et forment deux chaînons distincts (voy. *Mosaïque*, 4e année, p. 404) : les Monts-Dores, commençant du côté d'Orcival par la roche Sannadoire et s'étendant au delà même du sud-ouest du département, avec le pic de Sancy pour point culminant (1,889 mètres); et les Monts-Dômes, s'étendant depuis le Puy de Chalard, au nord de Volvic, jusqu'au Puy de Montagnard et « couvrant une superficie de vingt lieues carrées », avec le Puy-de-Dôme pour points culminants (1,468 mètres), et le petit Puy-de-Dôme (1,200).

Du sommet du Dôme on aperçoit, à l'ouest, le Limousin; au sud, les chaînes dentelées des Monts-Dômes et des Monts-Dores; plus près le lac Aïdat; à l'est, la Limagne, à travers laquelle serpente l'Allier. Mais les deux Puy-de-Dôme fussent-ils l'un sur l'autre, on ne pourrait voir « la ville Éternelle », malgré le dicton bien connu en Auvergne :

Si Dôme était sur Dôme,
On verrait les portes de Rome.

De Clermont, le Puy-de-Dôme apparaît derrière un rideau de collines, et attire les regards par sa croupe arrondie. Le village de Royat, entouré de verdure, avec la montagne au dernier plan, compose un tableau ravissant souvent reproduit par les artistes.



Le Puy-de-Dôme, vu du village de la Baraque.

De Fontanat et de la Baraque, la vue est peut-être encore plus grandiose; les pentes de cette masse imposante s'infléchissent de 40 à 50 degrés. C'est le point le plus favorable pour contempler le Mont-Géant. La vue que nous donnons a été prise du village de la Baraque.

Pour atteindre le sommet, il y a deux chemins, l'un au midi, l'autre au nord. Le premier, appelé Resassa, ou chemin d'Alagnat, est près du col des Grosmaneaux, autrement dit de Ceyssat; c'est le plus long, mais aussi le plus accessible et le moins fatigant, à la condition toutefois de faire le trajet en voiture de Clermont au col de Ceyssat. La seconde route, appelée la Gravouse, à cause des graviers ou pouzzolanes lancés par le volcan voisin, est trop ardue pour qu'on puisse la gravir sans grande peine, eût-on des jarrets et des poumons de fer; mais la descente en est fort agréable.

On sait que la première expérience faite sur la pesanteur de l'air eut lieu au Puy-de-Dôme.

Évangelista Torricelli, élève de Galilée et professeur de mathématiques à Florence, avait découvert le baromètre en 1643; le premier, il imagina que la même cause — qui faisait monter l'eau dans un tube où le vide s'était formé — devait y faire monter le mercure, mais à une hauteur quatorze fois moindre, ce liquide étant quatorze fois plus lourd que l'eau. La pesanteur de l'atmosphère n'était plus un fait inconnu, et elle détruisait victorieusement la vieille et étrange doctrine de la *nature ayant horreur du vide.*

L'application, ou plutôt l'hypothèse du savant, si simple et si naturelle, fut combattue à outrance par la routine.

Blaise Pascal attaqua, à son tour, énergiquement l'erreur légendaire, appliqua à Rouen la découverte de Torricelli à mesurer les hauteurs, et communiqua le résultat de ses expériences à son beau-frère, M. Périer, de Clermont, en l'engageant à les poursuivre de son côté, en prenant le Puy-de-Dôme pour lieu d'observation.

« Si l'on faisait, écrit Pascal, l'expérience ordinaire du vuide plusieurs fois dans le même jour avec le même tube de verre et le même vif-argent, tantôt au bas et tantôt au sommet d'une montagne d'au moins cinq ou six cents toises, on verrait si la hauteur du vif-argent, suspendu dans le tube, se trouverait pareille ou différente dans ces deux stations, et cette expérience serait décisive sur la question, car s'il arrivait que la hauteur du vif-argent fût moindre en haut qu'en bas de la montagne (comme j'ai beaucoup de raisons pour le croire), il s'ensuivrait que la pesanteur ou pression de l'air serait la seule cause de cette suspension du vif-argent, et non pas l'horreur du vuide, puisqu'il est bien certain qu'il y a beaucoup plus d'air qui pèse sur le pied de la montagne que non pas sur le sommet; au lieu qu'on ne saurait dire que la *nature abhorre le vuide au pied de la montagne plus que sur le sommet.* »

Le 19 septembre 1647, M. Périer s'adjoignit un groupe d'hommes instruits et partit avec eux du jardin des Minimes, après avoir constaté la hauteur du mercure dans le baromètre. Ils firent l'ascension du Puy-de-Dôme; arrivés au sommet, ils virent que le mercure avait baissé « de trois pouces une ligne et demie. »

« Cette expérience, dit M. Périer, nous ravit d'admiration et nous surprit de telle sorte que, pour notre satisfaction propre, nous voulûmes la répéter cinq fois, très-exactement, en divers endroits du sommet de la montagne, tantôt à découvert, tantôt à l'abri, tantôt au vent, tantôt au

beau temps, tantôt pendant la pluie et les brouillards qui nous y viennent voir parfois, ayant à chaque fois purgé très-soigneusement d'air le tuyau, et il s'est toujours trouvé à ces expériences la même hauteur de vif-argent.

Pascal se livra plus tard à de nouvelles observations dans la tour Saint-Jacques, à Paris; le baromètre était réellement inventé, en attendant que Bunten le perfectionnât; la méthode expérimentale avait raison de la routine spéculative et ouvrait à la science des horizons inconnus.

(A continuer.)



Objets trouvés dans les constructions lacustres (voir page 52).

Objets de l'âge du bronze : Fig. 1. Épingle en bronze, à tête creuse, dans la tête de laquelle étaient enchâssés des boutons de métal, demi-grandeur.
Fig. 2. Amulette avec quelques petits dessins sur les bords, demi-grandeur.
Fig. 3. Vase conique à pâte fine avec vernis noir en graphite, tiers de grandeur. — Fig. 4. Faucille en bronze, demi-grandeur.
Fig. 5. Hache à douille circulaire, demi-grandeur. — Fig. 6. Peson de fuseau à filer en terre cuite avec dessin, demi-grandeur.

LES HABITATIONS LACUSTRES DE LA SUISSE

(Fin.)

Les objets lacustres, recueillis par les chercheurs de la science préhistorique, se comptent par milliers; ils sont répandus aujourd'hui dans tous les musées d'Europe; la Suisse, il faut le dire, a conservé les plus précieux; un grand nombre ont été moulés avec soin. Parmi les collections de ce genre, on peut citer celle du colonel Schwab, au Musée de Bienne; de M. Rochat, à Yverdon; Otz, à Cortaillod; Desor, à Neufchâtel; A. Dardel, à Préfargier; de Pourtalès, à la Lance; Chautemps, à Colombier; Grob, à la Neuveville, etc. — Les collections Clément, Morlot, Troyon, Rousselot, etc., ont changé de propriétaires.

Ces objets, ou leurs débris, montrent, presque comme dans un miroir, certains côtés de cette époque reculée; nous mentionnerons seulement les genres principaux : flèches en os et en silex; marteaux et couteaux en silex, emmanchés dans des bois de cerf; haches, faucilles et épées de bronze, pointes de lances, épingles de cheveux de diverses grandeurs : on en connaît de 34 centimètres de long, de 49 et même de 57 centimètres; bracelets, boucles d'oreilles, anneaux, fibules, rasoirs, monnaies, vases de toute dimension; ossements d'ours, de blaireau, de fouine; loup, renard, chien, chat, castor, cheval, élan, cerf, chevreuil, daim, mouton, bison, aurochs, chèvre, bouquetin, vache, bœuf domestique, sanglier, porc. On a retiré aussi des grains de froment, de l'orge, de l'avoine, des pois, des lentilles, des glands. — La station de Robenhausen, sur le lac de Feffikon, a fourni de nombreux vestiges de fruits de toute espèce : pommes, cerises, fraises, framboises, châtaignes d'eau. On y trouve aussi des lambeaux de tissus et même du pain, qui s'est conservé à la faveur de la carbonisation. — Le blé se broyait sur des meules en pierre, qu'on trouve en assez grand nombre; plusieurs mesurent 60 centimètres de diamètre.

Les débris humains sont en petit nombre. Dans le courant de janvier 1876, on a découvert sur le territoire d'Auvernier, canton de Neufchâtel, un cimetière de la période lacustre, qui fait en ce moment l'objet de l'étude des spécialistes.

Les objets des stations de ces différents âges permettent aujourd'hui de se faire une idée approximativement exacte de la vie de ces populations. — A l'âge de la pierre, les relations commerciales sont déjà fort étendues, témoin les haches en néphrite échangées avec l'Orient. Le bronze prouve leurs rapports avec les Phéniciens et les Étrusques. Le sens de l'art apparaît déjà dans les objets les plus usuels, dans certains vases de pâte grossière, par exemple, où le potier, en enfonçant son ongle dans la terre molle à des distances égales, a formé un cordon d'ornements qui affirme déjà un besoin de compléter l'utile par le beau; ailleurs ce sont des lignes parallèles, des points ou une suite de triangles courant sous un trait. — Les objets de toilette en bronze sont déjà d'une grande élégance de forme et d'exécution. — Les épées qu'on trouve dans le limon tourbeux n'ont pas été attaquées par la rouille; elles sont droites, à deux tranchants; leurs fourreaux, formés de deux feuilles très-minces, sont quelquefois ornés de dessins tracés au burin, ou de reliefs repoussés représentant des chevaux fantastiques, etc.

Les habitations lacustres ne devaient pas être particulières aux lacs de Suisse seulement, et les recherches s'étendirent bientôt à ceux de la haute Italie, de la Savoie, de la Bavière, où l'on trouva des stations du même genre et des objets de même nature, souvent de même forme.

On comprend, par ces indications sommaires, ce que pouvait être la vie à cette époque préhistorique; l'imagination peut la reconstruire facilement, à l'aide des nombreux débris que l'on retrouve journellement. On se figure les scènes de chasse et de pêche de ces populations sauvages, autour de leurs huttes, élevées sur des pilotis, se mirant dans les eaux bleues ou battues par les vagues; les embuscades et les surprises, les combats, l'incendie, tout le drame de la guerre avec ses passions déchaînées, au milieu d'une nature vierge que l'homme n'avait pas encore pu dompter.

A. Bachelin.

UNE RÉSURRECTION

NOUVELLE

(Suite et fin.)

VII

« J'étais heureux d'aller revoir mon père et ma mère que j'avais quittés depuis près de six ans; mais, d'un autre côté, je tremblais à la pensée de redescendre dans cette cour toute remplie des souvenirs de Cécile, de heurter à la porte de M. Hébert dont l'aspect devait raviver en mon âme une douleur que rien n'avait pu éteindre.

« Je me décidai cependant.

« Je pris passage à bord d'un brick de Marseille qui avait été frété par le gouvernement pour le service du transport des troupes. C'était précisément le *Belzunce* dont m'avait parlé, un an auparavant, la vieille femme que j'avais rencontrée la veille de mon départ pour Toulon. La scène se représenta à mon esprit. Je demandai des nouvelles du mécanicien.

« — Pascal!... me dit le commandant du brick; il a été tué en même temps que le capitaine Ardisson dans un débarquement.

« — Pauvre Cécile! murmurai-je.

« La traversée fut longue et pénible. On était au mois d'octobre. Paisible d'habitude, la Méditerranée ressemblait à l'Océan qui hurle autour du cap des Tempêtes. On finit cependant par arriver à Marseille. Je n'y séjournai que quelques heures. Mes scrupules étaient vaincus. Le pays, la famille m'appelaient, m'attiraient invinciblement. Le soir j'étais à Lyon. Le lendemain, vers midi, je quittais le train à la station de B.... De B... à mon humble petite ville natale il y a quatre lieues. Je voulus les faire à pied. Pour éviter toute curiosité importune, je tenais à ne rentrer chez moi qu'à la nuit. Mais, expliquez ce sentiment, malgré moi, je courais.

« A trois heures, je n'étais plus qu'à deux kilomètres de P... et la route était encombrée de gens qui se dirigeaient de mon côté.

« A la droite de la route, sur la pente d'une colline, s'étendait le cimetière. J'en étais à cent pas. Toute cette foule vêtue de noir y entrait. Je me frappai le front.

« — Deux novembre! me dis-je. C'est aujourd'hui la fête des morts.

« Je relevai le collet de mon manteau et j'entrai à mon tour dans le cimetière.

« — Où est la tombe de Cécile Hébert? demandai-je au concierge.

« — La cinquième à gauche, mon capitaine, deuxième allée contre le mur de clôture, là où vous voyez une jeune fille agenouillée.

« Je m'approchai lentement, mon képi à la main, longeant le mur, comprimant les battements précipités de mon cœur. J'avais rougi en interrogeant le concierge; il me semblait qu'en demandant ce renseignement j'avais commis un acte blâmable; et plus je m'approchais de cette tombe qui recouvrait celle que j'aimais encore malgré la mort, plus je me sentais pâlir. De la seule main qui me restât je m'appuyai à la muraille craignant de tomber.

« La jeune fille agenouillée avait sans doute entendu mon pas froissant les herbes sèches. Elle se releva tout à coup, écarta son voile noir et me regarda. J'eus comme un éblouissement.

« — Cécile! m'écriai-je. On m'avait donc trompé.

« Mes jambes se dérobèrent sous moi; à mon tour je m'agenouillai. C'était bien Cécile que j'avais devant moi, Cécile telle qu'elle était quand je l'avais quittée, telle que je la voyais depuis six ans dans mes rêves et dans mes souvenirs.

« Elle parla : — Monsieur Charles, dit-elle.

« C'était sa voix sonore et douce; seulement Cécile ne m'appelait pas *monsieur*.

« Je m'élançai auprès d'elle.

« — Je suis Clémentine, reprit-elle. Ma pauvre sœur est là. Elle vous a bien pleuré, monsieur Charles.

. . . .

« En novembre la nuit descend vite. Le ciel s'assombrissait. J'offris mon bras à Clémentine pour rentrer à la ville. Comme nous passions devant les boutiques, les gens de P... nous examinèrent avec beaucoup d'attention. Dans la lueur douteuse du crépuscule aucun d'eux ne parut me reconnaître. J'entendis même le teinturier de ma mère dire à un voisin :

« — Voilà un capitaine qui n'a, ma foi! pas vingt-deux ans. Ce doit être quelque neveu de M. Hébert.

« O nature humaine! O cœur pétri d'ingratitude et d'oubli! Depuis une demi-heure, depuis ma rencontre avec Clémentine, je me sentais heureux comme à l'époque où j'apportais à sa sœur les roses de l'honnête Me Griffon. Ma gaieté d'autrefois m'était même revenue. Le souvenir de la pauvre morte commençait à ne plus m'apparaître que dans les vagues lointains du passé.

« Je priai Clémentine de préparer mon père et ma mère à la nouvelle de mon retour. Pendant qu'elle montait chez nous, j'entrai dans la cour. Là, cependant, c'est à Cécile seule que je pensai. A l'aspect du gros arbre au

pied duquel nous nous étions si souvent assis, je sentis une larme couler sur ma joue.

« — Monsieur Charles!

« A ce cri, jeté par Clémentine, je m'élançai dans l'escalier, de l'escalier dans la chambre où se tenaient mes parents. Comment peindre cette scène? On riait; on pleurait. Ma mère osait à peine m'embrasser tout à son aise de peur de froisser ce qui restait de mon bras gauche.

« — Il est décoré, s'écriait-elle d'un ton presque enfantin.

« Puis elle reprenait :

« — Cela t'a coûté cher et tu as dû bien souffrir.

« Mon père, qui était parvenu à faire quelques pas en s'appuyant sur une béquille, tournait autour de moi et ne pouvait se lasser de m'admirer.

« Clémentine qui nous avait laissés seuls ne tarda pas à revenir, accompagnée de son père et de ses deux frères qui, en six ans, étaient devenus de grands et beaux garçons. Ce furent de nouvelles larmes, de nouvelles embrassades. Les deux familles dînèrent ensemble; mais la soupe fumait à peine dans nos assiettes que la sonnette de notre porte fut agitée violemment. C'était Me Griffon qui s'annonçait ainsi. La nouvelle de mon retour s'était répandue avec une rapidité que je ne me suis jamais expliquée. Jusqu'à minuit, ce fut une procession dans notre escalier. Dix fois je dus recommencer l'histoire de ma campagne en Orient et, je me plais à le constater, la moitié de mes auditeurs m'étaient absolument inconnus... »

VIII

A ce point de son récit, le percepteur de Saint-Marc fit une pause.

« Le dénoûment de cette histoire, reprit-il en jetant un regard sur sa femme qui travaillait auprès de nous, vous le connaissez.

« Six mois après mon retour de Crimée, j'étais nommé percepteur et j'épousais Clémentine. En la conduisant à la mairie et de la mairie à l'église, j'éprouvais bien quelque remords. C'était la pauvre Cécile qui devait être ma compagne dans le voyage de la vie; mais la veille de mon mariage Clémentine me remit un livre que j'avais autrefois donné à sa sœur, un *Télémaque*. Sur la première page, je lus ceci :

« Charles m'a donné ce livre. Je te le donne; garde-le
« en souvenir de moi.

« Tu me ressembles; dans quelques années tu me
« ressembleras davantage encore. Lorsque Charles re-
« viendra, aime-le comme je l'ai aimé. Il t'aimera lui-
« même et croira voir en toi sa Cécile ressuscitée. »

« Cécile avait écrit ces lignes au début de la maladie cruelle qui devait l'emporter... »

Alexis Muenier.

CURIOSITÉS ENTOMOLOGIQUES

—

UNE MOUCHE NOIRE

C'était un dimanche d'été, l'après-midi, à la campagne. Il y avait nombreuse société causant sous les tilleuls.

Une dame, assise à côté de moi, se levant tout à coup d'un air effrayé : « Voyez donc, me dit-elle, cette grosse vilaine mouche noire qui ne fait qu'aller et venir autour de moi; elle veut me piquer! chassez-la, je vous prie.

— Rassurez-vous, madame, dit un vieux monsieur qui avait regardé l'insecte de près, ce n'est pas à vous qu'en veut la brave petite bête.

— Brave petite bête! répéta la dame tout étonnée de cette qualification sympathique.

— Eh! oui, fit le vieux monsieur; car j'ai l'honneur de vous présenter, en la personne de cette « vilaine petite mouche noire, » une excellente, une laborieuse mère de famille essentiellement occupée de l'établissement d'un de ses enfants. Reculez un peu votre chaise, asseyez-vous et observez. Je crois que vous ne regretterez pas le temps consacré à cette observation.

— Il n'y a rien à craindre, au moins?

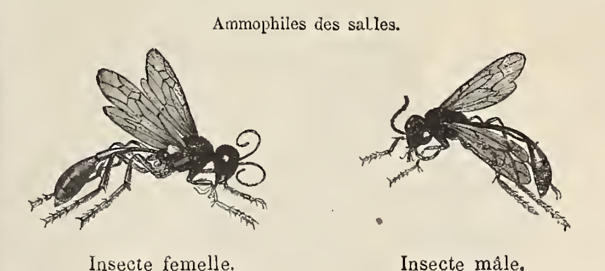
— Rien du tout, je vous jure.

Sur ces mots, la mouche noire devint l'objet de l'attention simultanée de huit ou dix couples d'yeux qui ne perdaient pas un seul de ses mouvements.

Et voici ce que virent ces yeux :

La mouche, — un insecte au corselet noir velu, portant quatre ailes de gaze sombre reticulée, et un long abdomen en poire taché de roux, — la mouche, mordant

Ammophiles des sables.



Insecte femelle. Insecte mâle.

à même dans un petit tertre sablonneux, prenait avec ses mandibules une petite boulette de terre dont elle allait se débarrasser à quelque distance, puis elle revenait à la charge, et de nouveau transportait au loin les matériaux arrachés du sol à l'aide de ses mâchoires.

Il était évident que l'animal avait pour but le creusement d'un petit souterrain... Et Dieu sait avec quelle fiévreuse activité l'opération était conduite!

Voyage sur voyage : en moins de dix minutes, le petit tunnel était assez avancé pour que l'ouvrière s'y pût enfoncer d'au moins deux fois la longueur de son corps, qui cependant ne devait pas mesurer moins de trois centimètres. Arrivée à ce point du travail, elle entra et ressortit deux ou trois fois sans rien rapporter : on eût dit alors qu'elle essayait si la circulation était commode à l'intérieur du souterrain. Puis elle chercha dans le sable des environs un petit caillou de la grosseur d'une graine de chenevis, qu'elle prit et vint placer à l'entrée, puis un second, un troisième... et ainsi de suite, jusqu'à ce que le trou fût complètement dissimulé sous cet entassement rocailleux.

Cela fait, elle prit son vol et disparut.

— Voilà qui est achevé, sans doute, dit un des spectateurs.

— Oh! non pas, fit le vieux monsieur; attendez...

Nous n'attendîmes pas longtemps.

La grosse mouche revint, moitié volant, moitié marchant, portant ou plutôt traînant une chenille verte qu'elle déposa à quelques centimètres de l'entrée close.

Le vieux monsieur nous fit remarquer que cette chenille, quoique fraîche et dodue, ce qui indiquait qu'elle devait être bien vivante, semblait engourdie, car elle gisait étendue là comme un bloc inerte. « Elle est, nous dit-il, dans un état analogue à celui d'une personne *éthérisée* : vie parfaite, mais complète insensibilité. »

Il la toucha, la piqua du bout d'un brin de paille, sans que le moindre frémissement se manifestât dans la masse charnue de la malheureuse larve.

— La cause de ce singulier effet? demanda l'un de nous.

— La mouche l'a piquée, et, soit qu'elle ait su trouver pour la blesser un nerf dont la lésion produit l'insensibilité de tout l'organisme, soit qu'elle ait fait couler dans la plaie une goutelette de liqueur stupéfiante, cette chenille est littéralement en léthargie.

— Mais dans quel but?

— Patience, regardez. »

La mouche noire était tout occupée à tirer de côté, un à un, les petits blocs de pierre dont un instant auparavant elle avait fermé l'orifice de la galerie creusée par elle. La travailleuse, ne s'octroyant aucun répit, eut bientôt fait place nette. Puis elle revint vers la chenille, qu'elle saisit par la tête et qu'elle eut bientôt entraînée dans le souterrain, où elle disparut avec elle.

Pendant que nous attendions sa sortie : « Tout ce que vous avez vu faire, nous dit le vieux monsieur, a été fait en vue d'un seul œuf, que la mouche pond et fixe en ce moment sur le corps de la chenille.

Le ver qui, dans quelques jours, naîtra de cet œuf, animal carnassier par excellence, aura besoin d'une proie vivante. Cette proie, il la trouvera dans le corps de la chenille immobilisée par la piqûre de sa mère. Il s'en nourrira pendant la première période de sa vie. A la suite d'une métamorphose, il quittera l'obscur séjour pour la vie aérienne. — A cette époque là, la mère mouche sera morte depuis longtemps. De telle sorte qu'elle aura travaillé avec l'unique visée de venir en aide aux premiers besoins d'un enfant qu'elle ne doit pas connaître et qui ne la connaîtra pas. Savez-vous rien de plus touchant parmi les hommes, qui prétendent volontiers au privilége exclusif des sentiments désintéressés?...

— La voilà! la voilà!

Ces exclamations saluaient la réapparition de la mouche, qui, à peine sortie du trou, s'était déjà remise en devoir d'entasser de nouveau à l'entrée les *rochers* qu'elle avait laissés aux alentours.

Par dessus les *blocs*, elle repoussa soigneusement le sable à l'aide de ses pattes, jusqu'à ce que rien, dans l'aspect de ce lieu, ne pût faire supposer qu'une cavité y avait été pratiquée.

Elle voltigea ensuite un instant au-dessus du tertre, comme pour s'assurer d'en haut qu'aucun indice ne divulguait l'existence du précieux dépôt confié par elle à ce coin de terre... Puis elle s'élança vers le ciel, où nous l'eûmes bientôt perdue de vue.

Pendant que nous la suivions encore du regard, le vieux monsieur était allé prendre dans un coin du jardin une de ces petites houlettes de fer qui servent à la transplantation, et l'ayant enfoncée obliquement un peu en avant du souterrain, il pesa sur le manche de l'instrument.

Le fer ramena au jour la chenille au flanc de laquelle était attachée une mignonne perle blanche allongée.

— Voilà l'œuf, fit le vieux monsieur; vous voyez, je vous le disais bien : tout ce travail pour une mouche à naître. Il n'y a qu'un œuf, rien qu'un.

— Remettez-le! remettez-le! criâmes-nous d'une commune voix, » car cette idée nous eût été pénible à tous de réduire à néant l'œuvre qui avait coûté tant de peine à la mouche noire.

Un nouveau petit trou fut donc creusé, dans lequel la chenille et l'œuf qu'elle portait furent glissés délicatement, et dont on ferma l'entrée avec grand soin, comme avait fait la mouche.

Et pendant toute la soirée il ne fut question que de cette mère à la fois si prévoyante, si active et si industrieuse.

Le vieux monsieur nous dit que cette mouche, d'ailleurs assez commune dans nos pays, a reçu des entomologistes le nom d'*ammophile des sables*. Il ajouta qu'elle appartient à l'ordre des hyménoptères, à la famille des fouisseurs et au groupe des sphégides.

Eugène Muller.

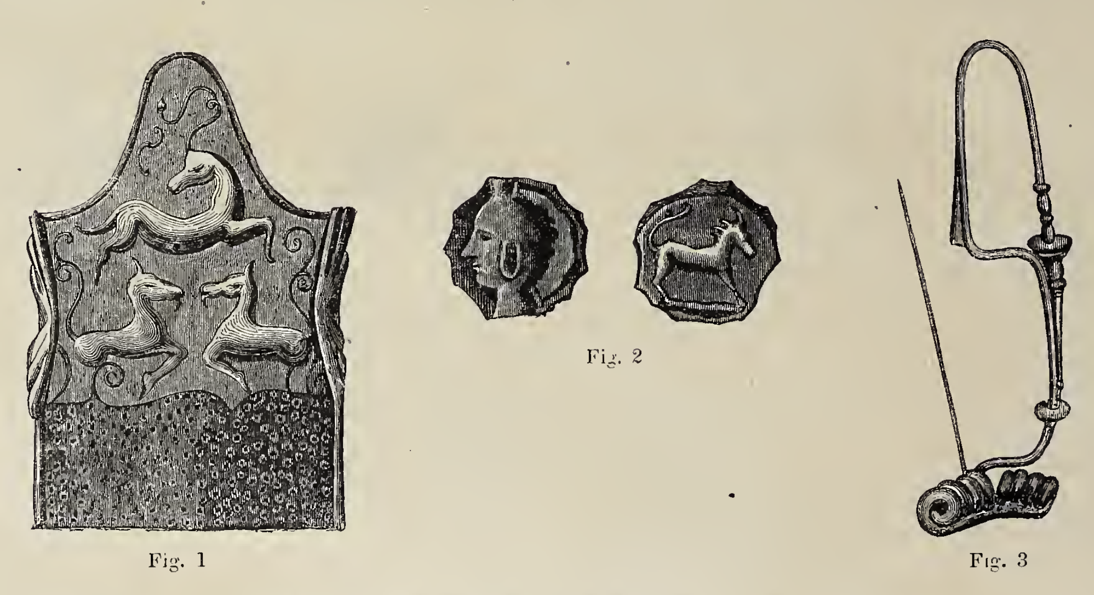


Fig. 1 Fig. 2 Fig. 3

Objets trouvés dans les constructions lacustres (voir pag. 52 et 69).

Objets de l'âge de fer :

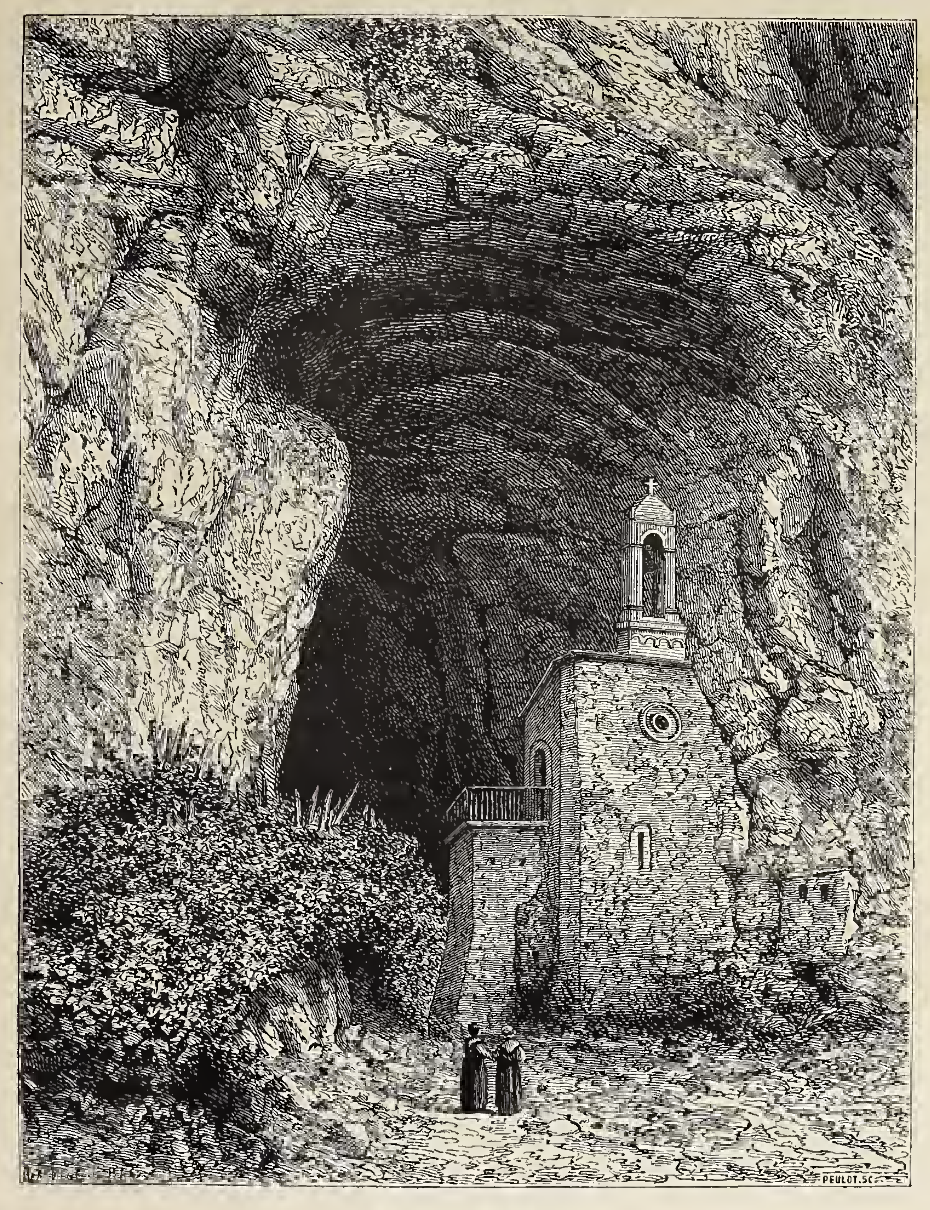
Fig. 1. Haut d'un fourreau d'épée, en fer battu, représentant en relief trois figures d'animaux (chevaux cornus ou bouquetins), trois quarts de grandeur.

Fig. 2. Monnaie en bronze, représentant d'un côté l'effigie d'un homme au profil européen, coiffé d'une sorte de casque, sur le revers un animal fantastique (cheval cornu) qui est commun sur les monnaies gauloises, grandeur naturelle.

Fig 3. Fibule en fer, avec ressort à boudin, demi-grandeur.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

CURIOSITÉS NATURELLES



Les grottes de la Balme.

C'est une des merveilles de la France, et chose curieuse des moins célèbres. En dehors des habitants du Bugey ou du Dauphiné, personne ne connaît ces grottes quasi fabuleuses, qui n'ont guère leurs pareilles qu'en Amérique.

La Balme est un petit village qui s'élève sur la rive gauche du Rhône, à quelques lieues de Lyon. En cet endroit, le fleuve sert de limites aux deux départements de l'Ain et de l'Isère. La Balme est dans l'Isère, arrondissement de la Tour-du-Pin. Pour s'y rendre en chemin de fer, la voie la plus rapide est de descendre à la station d'Ambérieu, et de faire le reste du chemin en voiture. On traverse ainsi de riches villages, Lagmin, Saint-Serlin : à la sortie de ce dernier, on franchit le Rhône sur un pont suspendu ; encore quelques kilomètres, et là-bas, sous ces hautes montagnes alpestres, se trouvent les grottes de la Balme.

Les rochers sont, là, d'une énorme hauteur : on croit pouvoir en faire le tour, et l'on ne tarde pas à s'arrêter devant l'ouverture des grottes, béante comme une gueule d'enfer.

Imaginez-vous une profondeur de 30 mètres, aboutissant à un chemin noir qui se perd en serpentant dans la montagne : voici l'entrée. Au-dessus de la tête, les roches sont découpées en dessins capricieux : quelque chose comme d'immenses stalactites de pierre. A vos pieds coule une petite rivière à l'eau glacée.

A gauche un autel de la Vierge : à droite un second autel attestant le passage de Charlemagne qui visita la Balme en 798. Il revenait d'une dernière campagne contre les Sarrasins, ces conquérants du Bugey.

Traversons cette profonde excavation, et engageons-nous dans le chemin. Mais ne le faites pas sans un guide sûr, sans avoir des briquets, des lanternes sourdes et des torches de rechange. Malheur à celui qui se perdrait sous ces voûtes ! Plus infortuné que celui qui s'égare dans les catacombes, il n'aurait à espérer aucune chance de salut.

Pendant le premier quart d'heure, tout va à peu près bien. Le chemin, très-caillouteux, est encore passable. D'ailleurs il est resserré, et avec un peu de bonne volonté, on peut se croire dans une cave. Mais au bout de ce temps-là, la promenade devient lugubre. Le sentier se fait route, les cailloux deviennent roches ; à droite et à gauche l'œil se perd en d'immenses solitudes noires. Quelque chose

comme une steppe de Russie au fond de la terre, où les rochers bizarrement déchiquetés sont la neige ! Et autour de vous une humidité glaciale. Le froid de la tombe. De temps en temps on sent des gouttes d'eau qui vous tombent sur le front : c'est l'humidité éternelle. Parfois les torches s'éteignent ; c'est une famille de chauves-souris énormes ou de grands ducs gigantesques qui les ont éteintes à coups d'aile. C'est sinistre !

Vous voyez bientôt votre guide qui se tourne de votre côté, et vous dit :

— Courbez-vous !

On se courbe. Le sommet de la voûte, qui tout à l'heure était à une hauteur démesurée, s'est rabaissée subitement ; pendant quelques minutes, il faut non-seulement se courber, mais ramper, le long de ce chemin en pente, qui descend, descend toujours, et semble mener aux enfers.

Est via declivis umbrosa funesta saxo,
Quæ ducit ad infernas..... cedes,

pourrait-on dire en changeant les vers d'Ovide, ce qui fait une faute de prosodie, mais rend bien l'impression ressentie.

Et cette descente lente et continue dure de deux heures à deux heures et quart ! On s'enfonce ainsi plus avant dans la terre, un peu inquiet certes, mais en regardant avec stupeur, au moment d'arriver au but, le plus merveilleux décor que poëte dramatique ait jamais rêvé.

C'est un immense amphithéâtre, creusé naturellement, et contenant, s'étageant les unes au-dessus des autres, de larges stalles, semblables à celles où les moines cloîtrés viennent s'asseoir dans les couvents religieux. Cela est vraiment imposant, réellement grandiose, et l'on est plus ému encore, lorsqu'on songe aux légendes du pays, légendes que nous rapporterons tout à l'heure.

Continuons notre descente.

Le chemin tourne lentement, et enfin, après un rabaissement violent de la voûte, on arrive à la grande curiosité des grottes : le lac.

C'est un vrai lac en effet, à l'eau admirablement bleue, comme celle du Bourget, et tellement limpide qu'on peut voir le fond. Nous avons cru d'abord que ce lac contenait de ces étranges poissons aveugles, tels que ceux qu'on a pêchés dans les cavernes de Mammouth aux États-Unis. Il n'en est rien.

Aucun poisson ne pourrait vivre dans cette eau qui est constamment à une température au-dessous de zéro. C'est en effet de la glace en fusion.

Où va-t-elle ? on ne l'a jamais su : à quelques mètres de la rive, tombe brusquement un large rideau de pierre, sous lequel elle disparaît. On a essayé de voir si le lac ne prenait pas fin sous ce rideau : on n'a rien découvert. On suppose qu'elle tombe dans un abîme sans fond, creusé par Dieu, et que nul être humain ne connaîtra jamais.

Sur la rive se trouve une barque, qu'on démonte pendant l'hiver, et qui en été sert à promener sur le lac les rares curieux qui visitent la grotte. Nous y sommes montés ; nous sommes arrivés au mur de pierre, et là, nous avons pu constater que l'eau en disparaissant, acquérait une rapidité de courant considérable.

On conçoit que ces merveilleuses cavernes ont donné naissance à des légendes de toute sorte.

Faut-il croire que Vercingétorix s'y soit réfugié avec quelques hardis compagnons ? Au point de vue poétique l'idée est belle. On aime à se représenter, en effet, ces vieux défenseurs de la patrie gauloise formant un conseil souverain, assis dans ces larges stalles de pierre dont nous parlions tout à l'heure.

Au point de vue historique, cela est plus difficile à admettre : en effet, le Bugey fut conquis par César presqu'aussitôt après son entrée dans les Gaules, et le grand effort de la défense de Vercingétorix se porta sur le centre. Après les travaux récents qu'on a publiés, il n'est plus permis de douter que la fameuse Alesia ne soit Alise-Sainte-Reine, aux environs de Montbard.

Ce qui est certain, c'est que Charlemagne, ainsi que nous l'avons dit, a visité la Balme ; et plus tard François Ier en 1515, quand il revenait vainqueur de Marignan, sacré chevalier par Bayard.

Les grottes servirent-elles de refuge pendant les guerres de religion, et plus tard dans la Révolution ? C'est probable. Cependant la légende du pays se tait.

Le héros de la Balme, celui qui dans le souvenir des paysans est indissolublement lié à ces mystérieuses cavernes, c'est Mandrin.

Les ignares de ce temps-ci ont fait de Mandrin un rival de Cartouche. On se trompe. Mandrin était un révolté, et non un assassin, un révolutionnaire avant l'heure, et non un écumeur de routes.

Il existe des lettres que lui ont écrites plusieurs riches gentilshommes, et dans lesquelles on le traite de *monsieur le général*... Il fut quelque chose comme le chef d'une insurrection locale allié des faux-sauniers, et s'il put résister si longtemps aux troupes royales, cela tient à ce qu'il avait ces deux appuis : la complicité des paysans et les grottes de la Balme.

Non que ceux-là, d'abord enthousiasmés par ses luttes contre les gabelous, n'eussent été prêts à le livrer plus tard, quand sa tête fut mise à haut prix ; mais Mandrin, homme pratique avant tout, avait pris soin de leur inspirer une terreur superstitieuse.

Il faisait tendre dans les cavernes, et secouer pendant plusieurs heures d'énormes chaînes ; de plus, ses soldats avaient l'ordre de pousser en même temps, pendant la nuit, de lugubres gémissements, si bien que les paysans, convaincus que Mandrin était un homme surnaturel qui commandait aux démons, le redoutaient à l'égal du diable.

Nous n'en finirions pas si nous voulions raconter tout ce qui a trait à ces grottes fabuleuses. Ce pays du Bugey est, au reste, comme le Dauphiné, la patrie des légendes poétiques et étranges.

Ces montagnes immenses, à l'aspect uniformément sévère, ont naturellement inspiré l'imagination des générations qui se sont succédé là pendant des siècles. Ainsi, ce fut dans ces plaines que plus d'un haut baron légendaire écrasa les Sarrasins, Clotaire les anéantit à Villeneuve. On fit grand carnage des infidèles, et leur sang rougit la terre.

Eh bien, aujourd'hui, à l'heure du couchant, quand le soleil jette ses rayons de chrome foncé sur les roches de Bramafant ou de Villebois, demandez au premier paysan venu pourquoi elles se colorent de ces teintes ardentes. Quelque illettré, quelque grossier qu'il soit, le paysan vous répondra que c'est l'ombre ensanglantée des Sarrasins qui se projette ainsi sur les montagnes, en lueurs fauves.

Chaque nuit de Noël, quand il a neigé, et qu'un tapis blanc couvre la terre, il se produit un effet à peu près semblable. La réverbération du soleil couchant couvre de rouge, non plus seulement les montagnes, mais encore les vitres des chaumières, et les paysans attablés pour le souper de la christmas, disent gaiement :

— Le Sarrasin nous regarde !

Il y a une vingtaine d'années, on voyait dans Brama-

fant, un immense arc de bois, placé à une telle hauteur que nul n'avait jamais osé l'atteindre. Un beau jour, un savant prétendit avoir trouvé dans un vieux parchemin oublié à la bibliothèque de Bourg-en-Bresse, une prédiction annonçant qu'à la place même où l'arc de bois était fiché, les Sarrasins avaient enfoui un trésor.

Trois propriétaires du pays embauchèrent des ouvriers, firent creuser une sorte d'escalier le long de la roche, et enfin parvinrent à l'arc, qui fut descellé, et découvrit derrière lui une profonde excavation, qu'on élargit à l'aide d'une mine.

Les trois associés voulurent y pénétrer; mais, au bout de quelques minutes, on les en vit ressortir, pâles et chancelants. Ils prétendirent avoir vu des spectres de Sarrasins errer là, comme s'ils eussent voulu défendre leur trésor.

La vérité est qu'ils moururent tous les trois dans la semaine.

On ne réfléchit pas que la mine, en frayant un passage, n'avait pu chasser les miasmes délétères de l'excavation; et que les trois chercheurs de trésors avaient été bel et bien empoisonnés.

Non; la crédulité publique s'empara de ce fait, le grossit démesurément; si bien qu'à l'heure présente personne ne veut plus se risquer à les imiter, et qu'on vous dit :

— Les Sarrasins se sont vengés.

Rien ne vaut cette mémoire des peuples, qui se lègue les haines des invasions à travers les siècles.

Qui a jamais songé que ces herbes rouges des champs, tant aimées par les vaches, et qu'on nomme sarrasins, avaient été ainsi appelées en souvenir des infidèles que Charles Martel écrasa?

Albert Delpit.

CE QU'ON PEUT VOIR DANS UN TABLEAU DE RAPHAEL

(*Fin.*)

A cette époque de sa vie, l'élève du Pérugin avait complétement renoncé à sa première manière, si bien appropriée cependant à la délicatesse de ses pensées. Soit désir de se surpasser lui-même, soit admiration pour les procédés de l'école vénitienne dont un illustre représentant, Sébastien del Piombo, lui était alors opposé comme rival par ses adversaires, Raphaël adopta un coloris plus vigoureux, un clair-obscur plus savant; peut-être, s'il avait vécu, aidé par la réflexion et l'expérience, eût-il, sans rien perdre de ses qualités, dérobé le secret des coloristes; en 1518, cette conciliation entre la nature de son génie et le coloris qu'il empruntait ne semble pas opérée; il imite, et l'imitation, même chez Raphaël, est une cause au moins momentanée d'infériorité.

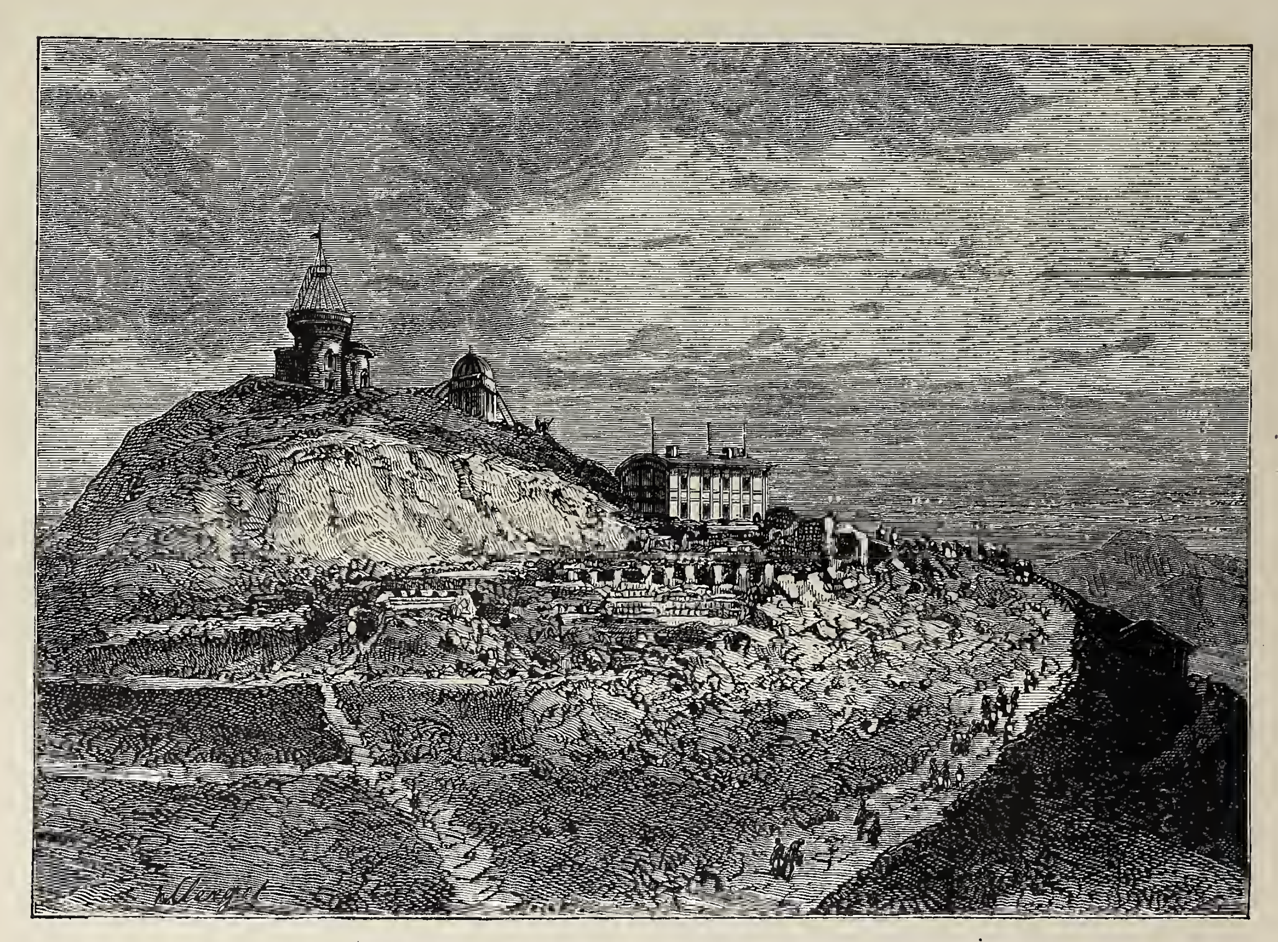
Est-il maintenant possible de découvrir dans cette forme ainsi analysée ce que Raphaël doit à son temps ou à l'antiquité, ou ce qu'il ne doit qu'à lui-même? La composition lui appartient manifestement tout entière; nul, avant lui, n'avait su grouper les personnages avec tant d'art; roideur des attitudes, dispersion des figures, froide symétrie, incohérence de lignes, vides multipliés, il est étranger à tous ces défauts des anciennes écoles; il en affranchit complétement la peinture. Au contraire, l'antiquité classique se reconnaît à plus d'un détail; la sandale de la Vierge n'était point portée au seizième siècle, et les artistes de l'antiquité chrétienne avaient presque toujours recouvert entièrement les pieds de Marie. La ceinture est presque aussi haute que dans les antiques. Voyez encore les palmettes du berceau; elles semblent empruntées à quelque moulure grecque ou romaine. D'un autre côté, cette robe, ce manteau, ont été mille fois donnés à la Vierge par l'iconographie chrétienne: le rouge et le bleu ont même, dans la peinture mystique des premiers âges, une signification toute symbolique. Ce qui semble appartenir à Raphaël, c'est l'ampleur, c'est la grâce de ces deux vêtements, si bien drapés chacun suivant sa nature et sa fonction; c'est encore ce voile si délicatement posé sur la tête, et qui ne ressemble ni au flammeum antique, ni au manteau retombant sur le front des Vierges primitives, ni même tout à fait au voile dont le Pérugin, avec moins de simplicité, enveloppe et entrelace tout à la fois les bandeaux de ses saintes.

Que dirons-nous du type de la Vierge? Un seul regard suffit pour s'apercevoir que le type adopté par Raphaël n'est ni byzantin, ni grec, ni juif; ni la Vierge de Sainte-Marie-Majeure, si vénérée par les fidèles, si vantée pour sa beauté par les écrivains catholiques, ni celle de Cimabué à Santa-Maria-Novella de Florence, ni celle de Sainte-Marie in Cosmedin à Rome, ni les Vierges de Lippo Dalmasio, de Fra Angelico, de Francia, ne peuvent être données comme les modèles qui auraient inspiré Raphaël. Chez les unes, les yeux sont grands et fixes; la ligne du nez, ou ne présente qu'une légère courbure ou continue la ligne du front; chez les autres, l'ovale s'élargit trop par en haut ou par en bas; les traits s'allongent et se tendent, pour ainsi dire; chez d'autres, de formes plus agréables, d'aspect plus piquant, de légères ondulations varient les surfaces du visage. Nulle part nous ne trouvons cet ovale si régulier et si pur, cette harmonie si complète entre tous les traits, cette correction sans sécheresse, cette régularité sans froideur que nous admirons dans la Vierge de la Sainte-Famille. Faut-il donc penser que nous avons sous les yeux, comme on l'a dit, le portrait de la Fornarina? S'il en est ainsi, nous sommes presque contraints d'approuver ceux qui, niant l'idéal, prétendent que si les Vierges de Raphaël sont d'une incomparable beauté, c'est qu'il y eut alors en Italie, à Rome, près de l'artiste, des femmes incomparablement belles. Un dessin de Raphaël, conservé au Louvre, en nous montrant comment le peintre a procédé, fait justice d'une pareille opinion. « Nous sommes dans l'atelier du maître, dit M. Charles Blanc. On y a fait venir *une fille du peuple*, une jeune fille de Transtevère, pour servir de modèle à Raphaël.. » Et l'illustre critique ne se trompe pas; comparez, en effet, les traits de cette « fille du peuple » et ceux de la Vierge; dans le dessin, les yeux sont trop petits, le sourcil serre l'œil de trop près, le nez est un peu fort, les lèvres sont épaisses, l'ovale est un peu large, la ligne du cou s'enfle au-dessous de l'oreille. Tous ces défauts sont déjà corrigés dans une étude plus avancée que possède la galerie des Offices; ils disparaissent entièrement dans le tableau, pour faire place à une irréprochable beauté. Comment Raphaël a-t-il pu transformer ainsi son premier modèle? C'est là sans doute le secret du génie. Nous devons du moins conclure que, n'ayant pas emprunté le type de la Vierge à ses devanciers, ne l'ayant pas trouvé dans la nature, il l'a pour ainsi dire créé et par conséquent ne l'a dû qu'à lui-même.

Nous nous sommes pénétrés du sentiment que l'artiste se proposait d'éveiller chez le spectateur; nous avons étudié, en elle-même, la forme qu'il a mise en œuvre, il nous reste à rechercher s'il existe entre ce sentiment et cette forme un rapport intime, si l'un est né de l'autre, si ces deux éléments se fondent et se complètent mutuellement.

Considérons d'abord les signes naturels du sentiment, les physionomies et les gestes. La Vierge se penche vers

Jésus, mais comme le corps s'abaisse en même temps, comme les mains aident l'élan de l'enfant, la tête de la mère n'a pas besoin de s'incliner beaucoup; le mouvement est donc modéré; l'attitude n'est ni trop roide ni trop molle. Les sourcils dessinent une courbe légère, sans s'élever ni s'abaisser; les yeux ne sont qu'entr'ouverts; l'éclat du regard est atténué et comme voilé par de larges paupières; les lèvres sont demi-closes, ou plutôt reposent doucement l'une sur l'autre. Chacun sent qu'on ne saurait mieux rendre ce qu'il y a de tendre, de profond et de reposé dans l'amour d'une mère pour son fils. Mais ce sentiment d'affection est également peint sur toutes les figures; il s'y mêle seulement des nuances nouvelles qui le varient et le font, pour ainsi dire, passer par tous les tons. Chez saint Joseph, l'attention est plus grande : aussi voyez comme les sourcils s'abaissent et se rapprochent du côté du nez; la tendresse est plus austère : aussi voyez comme la tête, moins penchée que celle de la Vierge, se repose sur la main; comme les yeux plus ouverts, mais aussi fixes, annoncent une âme qui se livre moins au sentiment. L'ange qui répand des fleurs a moins d'affection et plus d'admiration; les sourcils sont élevés, les yeux sont ouverts, la bouche s'entr'ouvre. Il remplit sa tâche avec bonheur : aussi les narines semblent-elles se dilater légèrement, les coins de la bouche se relèvent comme pour ébaucher un sourire; les joues arrondies ajoutent encore à l'expression riante de cette physionomie. L'ange qui croise les bras est un adolescent distrait qui vient de s'agenouiller; le sentiment de joie et de vénération qui lui a fait prendre cette attitude se lit encore sur le visage, mais il regarde ailleurs, en dehors de la scène et du tableau. L'unité en est-elle rompue? Non certes, puisque ces traits disent également ce qu'expriment toutes les figures qui l'environnent. Sainte Élisabeth n'a qu'une préoccupation, celle d'apprendre au jeune saint Jean à croiser ses mains pour mieux adorer celui dont il est le précurseur; mais cette douce et chère préoccupation, en contractant les lèvres, en abaissant les yeux, n'altère sensiblement aucune partie du visage, qui reste en parfait accord avec le caractère général du tableau. Saint Jean-Baptiste, à qui sa mère rapproche les bras et les mains, semble avoir pris de lui-même l'expression qui convient le mieux à cette attitude; il y a sur ce visage d'enfant de la rêverie, et comme un pressentiment du rôle qu'il doit jouer; rien cependant ne vient troubler ses traits, ni par suite le calme enchanteur de la scène à laquelle il est mêlé. Le sentiment de joie, dont nous avons cherché à surprendre les effets sur toutes les figures, se montre encore sur le visage de l'enfant Jésus; mais il y prend un caractère de vivacité charmante que lui donnent le mouvement de la tête, l'éclat des yeux, l'élan de tout le corps. Au point de vue de l'expression, c'est la note la plus gaie du tableau, c'est la variation la plus animée sur le sentiment qui est le thème de l'œuvre.



Vue d'ensemble du nouvel Observatoire du Puy-de-Dôme, de la maison du gardien et des ruines gallo-romaines.

Il suffit maintenant de nous rappeler les qualités de composition, de dessin, de coloris pour comprendre combien ces qualités ont d'affinité avec le sentiment que manifeste l'expression des physionomies. Le front de la Vierge est pur, grave, plein de sérénité; pour accompagner, pour relever ce genre de charme, pour le rendre

plus saisissant, l'artiste pouvait-il trouver rien de plus favorable que les plis ondulés de la draperie, que leur disposition à la fois large et gracieuse, que la richesse des petites lignes ramenées à l'unité par la simplicité des lignes enveloppantes? La pondération des groupes et des masses, cette symétrie qui se dérobe, ces contours que suit l'œil sans être arrêté par des angles malencontreux, sans être rebuté par la monotonie d'une ligne droite, tout cela ne semble-t-il pas prêter un merveilleux concours à l'éloquence du sujet lui-même? Le sentiment est un, avons-nous dit, quelque figure que l'on considère; mais sur chaque figure il apparaît uni à une nuance nouvelle; la ligne elliptique suivant laquelle sont disposées les têtes force doucement le regard à passer par tous les termes de cette curieuse et charmante progression. Quant à la lumière, répandue et ménagée de telle sorte, qu'elle éclaire vivement les deux personnages principaux, et toutes les figures, puis qu'elle s'affaiblisse à mesure que les objets où les personnes s'éloignent du centre, qu'elle ne s'éparpille pas, qu'elle ne rompe pas sa propre unité par des reflets inopportuns, elle donne à tout l'ouvrage, comme le disait Mignard, « une tendresse » qui nous fait encore mieux entrer dans le sentiment de la scène. Pour mériter le même éloge, le coloris devrait être plus suave et plus fondu; tel qu'il est cependant, malgré les bruns qui sont devenus noirs, malgré le contraste des surfaces et du fond, il rentre dans l'harmonie générale par une vivacité et une fraîcheur qui conviennent à l'enfant Jésus et à la Vierge, par une diminution d'éclat proportionnée à la distance de la lumière et à l'importance du rôle de chacun.

Nous pouvons maintenant conclure. Par l'idée, cette œuvre où la beauté des types s'unit à tout ce qui fait le prix de la vie humaine, l'amour, la pureté, la sérénité profonde, où les affections les plus tendres sont comme ennoblies par le sentiment religieux qui s'y mêle, doit être placée très-haut parmi les productions de l'art; il faudrait même lui donner le premier rang, si nous ne croyions devoir le réserver à celles qui nous arrachent plus complétement aux préoccupations terrestres. Si nous considérons la forme, non-seulement elle est, de tous points, la plus belle qu'on puisse imaginer; mais elle s'unit si étroitement à l'idée, que nous sommes dispensés de rechercher pour celle-là une autre mesure, une autre échelle esthétique que pour celle-ci. Bien rares sont les tableaux qui nous inspirent de telles réflexions, et c'est pour ceux-là sans doute que nous devons réserver le nom de chef-d'œuvre.

A. Bougot.



Un café en Égypte.

L'OBSERVATOIRE DU PUY-DE-DOME

(Suite.)

Le Puy-de-Dôme est devenu tout récemment l'une des stations météorologiques les plus importantes de l'Europe. Tout le monde sait que l'on s'est beaucoup préoccupé, depuis quelques années, de la prévision du temps, ou plutôt des moyens de recueillir un ensemble d'aperçus successifs sur les changements de temps devant servir de base à des prévisions d'un caractère général. L'Observa-

toire de Paris reçoit chaque jour les dépêches de soixante-dix stations réparties sur la surface de l'Europe, dépêches qui sont traduites et discutées en vue des avertissements adressés chaque jour aux ports français et à divers établissements étrangers. Une nouvelle extension va être donnée au service météorologique par son application aux besoins de l'agriculture; d'autre part, l'utilité des annonces relatives aux variations de l'atmosphère n'échappe à personne, surtout lorsqu'il s'agit de se garantir des dangers des crues des fleuves et de prévenir des inondations presque soudaines : grâce à cette méthode féconde, « la probabilité du temps » est devenue chose positive et usuelle.

L'observatoire spécial de Montsouris est comme le centre d'un réseau de stations établies sur toute l'étendue du territoire français et à toutes les altitudes (1).

Le Puy-de-Dôme, sommet isolé du grand massif de l'Arverne et voisin d'une ville où la science a des représentants aussi éclairés qu'infatigables, possède aujourd'hui la station météorologique réclamée dès 1869 par M. Alluard, professeur à la Faculté de Clermont. Les travaux d'établissement, commencés sous la direction de M. Gautié, ingénieur, ont été achevés en moins de trois ans, malgré des difficultés de toute nature, et, le 22 août 1876, on inaugurait solennellement l'Observatoire du Puy-de-Dôme, sur le lieu même où le beau-frère de Pascal avait fait l'expérience décisive du tube rempli de mercure.

Cet observatoire se compose de deux bâtiments reliés par une galerie souterraine.

Au sommet, une tour circulaire de 6 mètres de diamètre, dont les murs ont à la base 1^m50 d'épaisseur, avec un sous-sol et des caveaux, et un étage supérieur composé d'une salle de 6 mètres de large, éclairée par quatre fenêtres orientées suivant les points cardinaux. Ces fenêtres s'ouvrent sur une plate-forme où sont placés les instruments et appareils scientifiques : baromètres, thermomètres, lunette braquée sur Clermont, enregistreurs des vents et des pluies, communiquant par des tiges et des conducteurs électriques avec l'anémomètre et le pluviomètre installés au haut de la tour, concurremment avec une hune dominant de 4 mètres la terrasse gazonnée qui sert de toit à l'observatoire.

Un mouvement d'horlogerie, placé dans une salle du rez-de-chaussée, enregistre sans interruption la marche plus ou moins grande du vent. La salle la plus basse reçoit les appareils magnétiques, et la salle intermédiaire ceux qui nécessitent une température régulière.

A 15 mètres en contre-bas et à l'abri des vents, est installée la maison où Valentin, le gardien de l'observatoire, tient une sorte de café-restaurant. Cette demeure comprend, au premier étage, un appartement pour le directeur et quelques chambres pouvant être mises à la disposition des savants qui voudraient séjourner sur le Puy-de-Dôme. Valentin, ancien maître timonnier de la marine française, est installé là avec sa famille; il est chargé de tout le travail d'observation et de transmission des dépêches à la station de la *Plaine*, placée à 1,100 mètres plus bas que la tour à laquelle elle est reliée par un fil électrique. Cette station est, du reste, un véritable observatoire; on y fait jour et nuit des observations dont le résultat, combiné avec celui de la tour, est aussitôt transmis aux stations de Clermont et des environs.

(A continuer.)

LA LANTERNE CAMPAGNARDE

NOUVELLE

I. — RÉFLEXIONS SUR LES GRENIERS

Il y a plusieurs sortes de greniers. Nous placerons en première ligne les greniers d'abondance, qui font passer dans l'esprit des images de ville assiégée et de disette; les greniers à fourrage, où il fait si bon, lorsqu'on est enfant, escalader les bottes de foin, retomber avec elles, et se relever la bouche et les yeux pleins de poussière et les cheveux hérissés de brins de foin.

Mais quand on a passé l'âge de ces amusements, qu'on est un peu philosophe et un peu poëte, il est agréable de s'asseoir tranquillement sur une botte de foin et de contempler, à travers la trappe entr'ouverte qui donne sur l'étable, les bœufs qui ruminent et les poules qui picorent. Pour quelqu'un de la ville, ce rustique et calme tableau a infiniment de charme.

Le parfum agreste du foin évoque une foule de scènes champêtres; on voit les faneurs et les faneuses, éparpillés sur la prairie, le repas à l'ombre de la grande meule, les charrettes qui cheminent, en se balançant à droite et à gauche, et si chargées que l'on craint toujours de les voir verser avant leur arrivée à la ferme.

C'est dommage que l'échelle qui conduit au grenier à fourrage soit si droite et presque toujours vacillante; c'est dommage qu'elle soit parfois brusquement retirée, alors qu'il vous serait agréable de quitter la rêverie pour le déjeuner; et c'est incroyable comme, à ce moment, tous les gens de la ferme semblent frappés de surdité!

Il y a aussi les greniers à sel; mais je n'en saurais parler, n'en ayant jamais vu. Je suis persuadée qu'ils ont, comme les autres, un charme particulier, et qu'ils doivent présenter un spectacle merveilleux lorsqu'on s'y promène avec une lumière.

Autrefois on aurait pu classer aussi parmi les greniers la Sicile, puisqu'elle passait pour être celui de l'Italie.

Délicieux grenier qui donnait des fleurs et des fruits!

Mais, ce que j'aime, ce que j'ai étudié complaisamment, c'est le grenier que nous appellerons : « grenier de vieille dame. »

C'est là que la vanité reçoit des leçons par les fantômes du temps passé, que les esprits chagrins découvrent matière à réflexions sur l'absurdité des parures féminines et que l'historien peut étudier le costume pièces en main. C'est là qu'on trouve une foule de choses curieuses qui n'ont plus cours dans le monde.

Je ne parle pas des greniers des pauvres petits fonctionnaires, de ces fonctionnaires qui roulent d'un coin de la France à l'autre; leur grenier est misérable. Quelques caisses, un sac de chiffons qu'on vend dès qu'il est plein, deux ou trois paires de vieux souliers au plus, peut-être une chaise cassée, et, en hiver, une provision de châtaignes, voilà tout.

Je ne parle pas non plus de Paris, qui ne connaît pas le grenier.

Je parle d'un grenier de province, aussi long et aussi

---

(1) Dans l'intéressante notice sur les *Observatoires de montagne*, qu'il a publiée récemment chez Gauthier-Villars, M. Radan nous apprend que les États-Unis d'Amérique, nation à laquelle on ne refusera pas les visées pratiques, consacraient, dès 1872, à la météorologie un budget de 300 mille dollars (1,500 mille francs). Il signale, en outre, une dizaine d'observatoires sur les versants suisses et italiens des Alpes, parmi lesquels la station du val d'Obbia située à 2,548 mètres, celles du grand Saint-Bernard à 2,477, de Juliers à 2,244, du Saint-Gothard à 2,093, du Bernardin à 2,070, du Simplon à 2,008. Enfin la station hivernale de Saint-Théodule maintenue, pendant plusieurs années, au dessus du glacier de la Viége, à 3,333 mètres d'altitude, par les soins et aux dépens de M. Dollfus Ausset. — En France, il n'y a encore que deux observatoires à grande hauteur : celui du pic du Midi de Bigorre, dont nous avons précédemment parlé (4e année, pag. 273), et celui du Puy-de-Dôme.

large que la maison; je parle d'une maison bourgeoise, où les générations se sont succédé sans quitter un seul instant le nid bâti par le trisaïeul, où un nombre considérable de vieilles dames très-soigneuses ont vécu. C'est là que vous trouverez le vrai grenier.

Montrez-moi cette partie de la maison et je vous dirai si l'homme qui l'habite vit comme un oiseau sur la branche; j'en tirerai des inductions sur son caractère et ses habitudes.

Mon goût pour le grenier date de loin. Il a excité chez moi de véritables convoitises; et j'employais mon éloquence enfantine à décider une vieille dame à monter dans un grenier qui m'attirait par la magie de ses chiffons et l'imprévu des découvertes. Dès qu'elle avait donné son consentement, je la suivais dans l'escalier, le cœur frémissant d'une émotion mystérieuse, émotion qui augmentait à mesure que l'escalier se rétrécissait, annonçant l'approche du grenier.

Généralement Mme Plaisance n'était pas en veine de générosité, et fouillait d'une main avare dans les énormes sacs de chiffons, tandis que je lui représentais de la manière la plus touchante le dénûment de ma poupée.

— Je t'ai tout donné la dernière fois. Il est inutile que je cherche; il n'y a plus rien qui puisse te servir, disait-elle invariablement.

L'amour maternel m'enhardissant, je plongeais la main dans le sac, et j'en retirais presque toujours un joli morceau de soie qu'elle me permettait d'emporter avec un air de regret comique. On eût dit que la légion de ses héritiers se dressât devant elle, l'accusant de diminuer leur héritage.

L'acte de générosité accompli, elle reprenait sa bonne humeur, et j'avais alors l'histoire d'un soulier ou d'une robe, avec la date précise de leur naissance et les circonstances les plus fameuses où ces objets avaient été portés; le récit était allongé par des appréciations dédaigneuses sur les modes actuelles et des regrets pour le temps passé où tout était meilleur et plus beau : étoffes et gens.

Elle redescendait pensive, rêvant de ses souliers prunelle et de sa belle robe de soie brochée.

Je ne sais comment j'obtins, une ou deux fois, la permission de monter seule au grenier. Deux choses se combattaient en moi : la joie et la frayeur; les antipodes de la maison, le grenier et la cave, inspirent aux enfants un vague effroi.

Plusieurs fois, tandis que je fouillais à pleines mains dans les reliques de la vieille dame, je me retournai avec un sentiment de malaise, sentant comme un être invisible peser sur moi; ce n'était que la solitude. Je ne compris cette impression que plus tard.

A chacune de mes visites, je ressortis comme la belette, avec de plus amples proportions, — heureusement la porte était assez large, — mon tablier et mes poches regorgeaient de morceaux d'étoffe, et non pas des moins jolis. Je n'y avais mis nulle réserve.

(A continuer.) Louise Mussat.

LE COUCHER DE JEANNE

POÉSIE

A Madame Eugène Muller.

Laisse là, Jeanne, ma mignonne,
Et tes chiffons et tes joujoux.
N'entends-tu pas que l'heure sonne?
Il est tard : viens sur mes genoux.

Sois sage, ma petite fille,
Otons tes bottines... tes bas...
Ta robe... Reste donc tranquille!
Voyons, enfant, ne danse pas...

Nous allons te mettre, ma belle,
— Puis tu mangeras un biscuit, —
La chemisette de flanelle
Qui te donne si chaud la nuit.

N'oublions pas notre prière,
— Mais cachons tes pieds; ils ont froid. —
Jeannette fais : Au nom du Père. —
Ne chante plus. — Dis avec moi :

« Dieu, veille sur notre demeure,
« Écoute la voix d'un enfant;
« Fais que mère jamais ne pleure,
« Que père soit toujours content!

« Permets que je devienne grande;
« Du pauvre allége les soucis;
« Donne, Seigneur, bonne provende
« Aux oisillons, mes doux amis. »

C'est très-bien, ma lutine blonde;
Et, maintenant, rions un peu.
Écoute... comme le vent gronde;
Que l'on est heureux près du feu!

Faut-il te conter maintes choses
Des pays bleus où les zéphyrs
Bercent, dans les lis, dans les roses,
Des nids tout brillants de saphirs?

Avant, il faut que je t'embrasse,
Mais quoi... ton front est soucieux.
Eh! c'est l'homme au sable qui passe!
Ma Jeanne se frotte les yeux...

Adieu, la belle historiette!
Les frais zephyrs et les nids d'or!
Portons vite dans sa couchette
Ma douce fille qui s'endort...

Demain, quand le jour viendra luire,
Quand s'éveilleront les oiseaux,
Pour guetter son premier sourire,
J'écarterai ces blancs rideaux!

En attendant, chère câline,
Que l'aube arrive avec ses chants,
Dors en paix, sous la mousseline,
Du bon sommeil de tes trois ans!!!

J. D. F.

UN CAFÉ EN ÉGYPTE

Pour peu que l'on soit connu dans une ville ou un village d'Égypte, on ne passe guère sans rencontrer quelque indigène qui vous invite à prendre le café. Si son habitation est trop éloignée pour qu'il veuille en faire les honneurs, il fait sa « politesse » à l'instant même, en désignant telle ou telle maison de modeste apparence qui s'appelle un café.

Point n'est besoin de posséder un gros capital pour établir un café égyptien. Il ne faut payer ni tapisseries ni décorateurs. Une terrasse en terre, quelquefois le tronc d'un arbre aux rameaux séculaires, en forment le fonds. Par les beaux jours, les clients se tiennent plutôt dehors que dedans; ils s'abreuvent en plein air, rangés sur des bancs comme des statues. Deux ou trois nattes, des narguilés en noix de coco, quelques pipes en terre, des tasses avec des soucoupes de cuivre composent le mobilier de l'établissement. Ajoutez-y un pilon pour broyer la fève de Moka, une bouilloire et un brasero plein de charbons ardents pour allumer les pipes.

Nos Français prendraient une idée fausse des cafés égyptiens s'ils en jugeaient par ceux de notre pays. Là-bas, ce sont purement et simplement des tabagies enfu-

mées, où l'on s'assoit sur des nattes, où l'on converse peu. Bien qu'elles soient fréquentées par les hommes de toutes les nations qui habitent l'Égypte, quelques paroles s'y font seulement entendre de temps en temps.

Regardez. Voici un Turc froid et silencieux; il n'a que du dédain pour les autres peuples. Voici un Africain moins taciturne; mais il suit l'exemple du Turc. Les chrétiens, au contraire, animent un peu le café.

La pipe d'une main et une tasse de moka de l'autre, les assistants font succéder lentement une gorgée de café à quelques aspirations de fumée de tabac. Des danseuses, des baladins, des improvisateurs viennent en ce lieu captiver l'attention et récolter quelques pièces de monnaie. Car il y a en Égypte de nombreux conteurs. Ils vont de ville en ville, de bourgade en bourgade, égayer par leurs chants les réunions en public et les fêtes de famille. Les uns improvisent des vers de circonstance; les autres se bornent à réciter des fragments des anciens poëmes et romans arabes. L'Égyptien les range tous dans la classe des bateleurs; mais il les écoute avec ravissement, se croyant quitte avec eux quand il les a plus ou moins généreusement payés.

Les cafés en plein air, sous l'ombre d'un palmier ou d'un olivier, sont accessibles, si l'on peut dire ainsi, aux animaux domestiques, — chevaux, mulets, chameaux. — Vous attachez ces bêtes ou vous les laissez s'asseoir, se reposer, pendant que vous-même vous avez pris place sur des bancs de pierre pour faire la collation. Plus d'un voyageur sommeille sur une natte; mais généralement les amateurs dégustent avec passion la boisson qui leur est servie.

Ce moka si agréablement bu, comment se prépare-t-il? D'une toute autre manière qu'en Europe. Les cafetiers égyptiens n'emploient pas d'ustensiles de fer pour rôtir les fèves du cafier. La préparation se fait dans un vase de erre. On pile ensuite les fèves dans un mortier de terre ou de bois, ce qui leur conserve bien mieux leur parfum qu'en les réduisant en poudre avec un moulin, comme cela se pratique chez nous. Les Arabes gourmets disent qu'il faut quarante fèves pour obtenir une tasse de boisson réussie, telle que nulle part on n'en prend de plus parfumée.

Les Égyptiens ne laissent pas reposer cette boisson. Lorsqu'elle a bouilli trois fois, après qu'on a eu le soin de la tenir au-dessus du feu, et en retirant successivement et à chaque fois une cafetière à long manche, on la verse bien vite dans les tasses. Habituellement, l'amateur ne mêle pas de sucre au café, et, malgré sa réputation de boisson trouble, ce café plaît extrêmement aux Européens raffinés, à cause de l'arome qui s'en dégage. Ajoutons que le voisinage de l'Arabie, où le moka croît en abondance et est d'excellente qualité, donne des facilités aux débitants de café dans les diverses localités de l'Égypte.

Les chaleurs excessives du pays rendent le café nécessaire. Les Égyptiens doivent au café qu'ils prennent une partie de leur mobilité impétueuse. Cette boisson leur permet les longues veilles, les causeries autour de leur tente ou au milieu du chemin, quand ils sont assis en cercle autour d'un petit feu de bouse de chameaux desséchée, ou dans les établissements spéciaux du Caire.



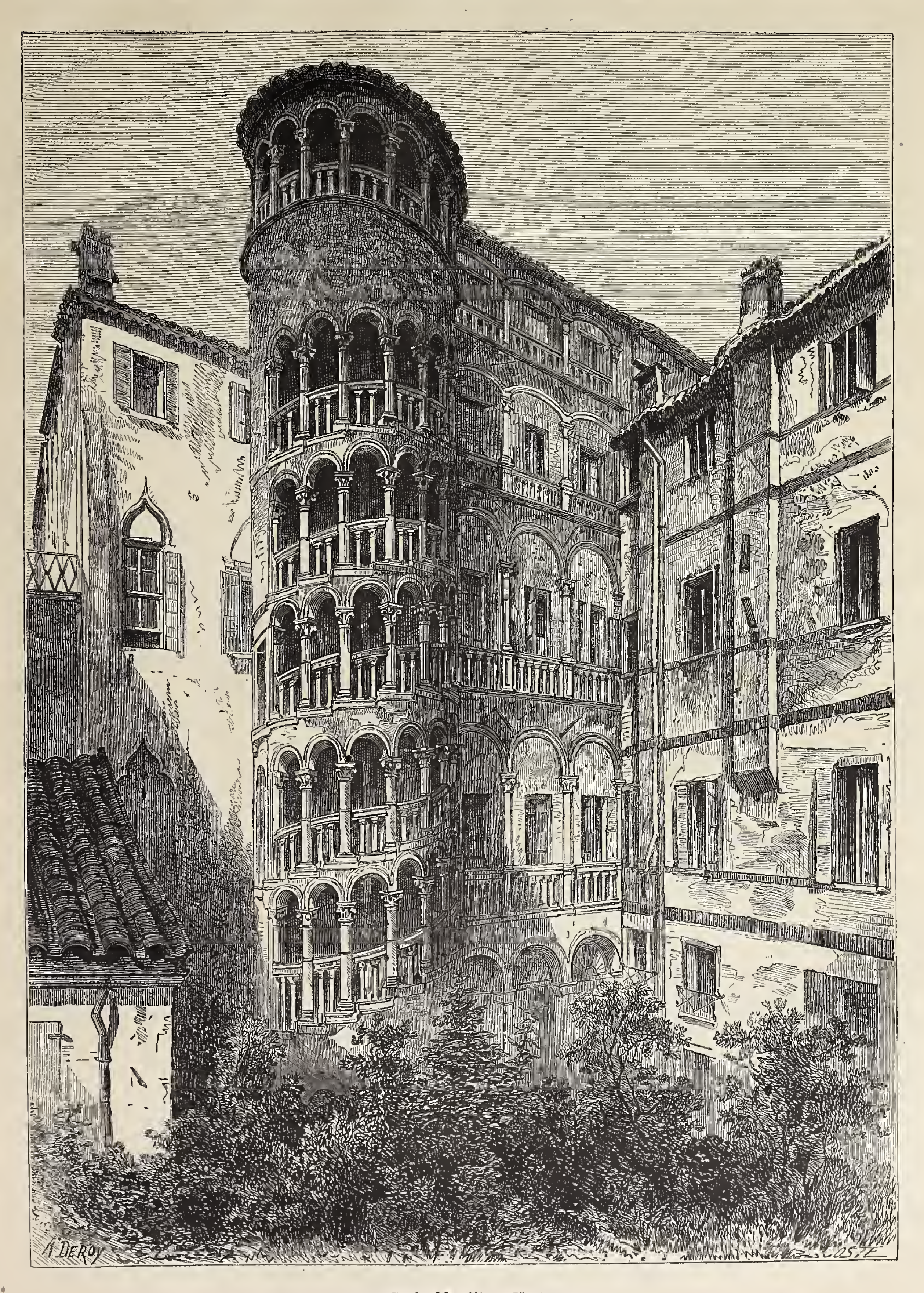
Un profond penseur.

Fac-simile d'une caricature de Léon Ghezzi (1740). — Voy. page 52.

Écoutez l'amateur oriental. Il vous dira que le café réchauffe, que le café rafraîchit, que le café endort, que le café réveille, que le café donne le courage et l'amour de la gloire, — en un mot, que cette petite fève brûlée possède toutes les qualités imaginables, surtout celle de combattre le goût qu'un musulman pourrait avoir de s'adonner à l'ivrognerie, malgré les préceptes du Coran.

On a défini ainsi la céleste béatitude : posséder tout ce qu'on aime, aimer tout ce qu'on possède.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire Paris.



La Scala Minelli, à Venise.

Il faut connaître à fond Venise et les recoins de cette ville incomparable pour pouvoir trouver, dans ce dédale de *stradine*, le curieux spécimen d'architecture de la Renaissance désigné sous le nom de *Scala Minelli*. C'est près de *San Paternian*, à quelques pas de la place où s'élève depuis quelques années seulement la statue de Daniel Manin, le président de la république de Venise de la période de 1848, que le voyageur peut admirer le bel

escalier extérieur qui a fourni à M. Stella le sujet de ce dessin.

Construit vers 1500 pour mettre en communication les galeries extérieures d'un palais qui se dérobe à tous les yeux, au fond d'un passage où deux personnes ont peine à passer de front, la Scala est remarquable au point de vue de la forme qu'elle affecte, aussi bien qu'au point de vue de la difficulté vaincue dans sa construction et l'appareil de coupe de pierre employé. On pense à la tour penchée de Pise quand on examine le parti pris adopté par l'architecte anonyme, et on s'étonne que tant d'élégance et de recherche se dérobe aux yeux au fond de l'étrange cul-de-sac qui débouche sur cette place de San Paternian. Le dessin de l'artiste représente l'état actuel avant la restauration entreprise par le municipe de Venise, qui a cru de l'intérêt de l'art de consacrer ses soins à sa mise en état On remarquera que les quatre étages de galeries desservis par le *colimaçon* (c'est le nom populaire donné à la Scala Minelli) avaient été bouchés et munis de fenêtres. L'architecte de la ville a pensé, avec raison, qu'il fallait rendre au charmant monument son aspect primitif, et il a enlevé ces cloisons de plâtre qui n'avaient pas leur raison d'être et changeaient absolument le caractère de la construction du quinzième siècle. Aujourd'hui, on a exproprié la petite maison qui occupe le coin du dessin; on a malheureusement dû reculer devant la nécessité de laisser celle plus importante qui garnit la droite. Un petit jardin a été ménagé; on a dallé la cour en l'entourant d'une grille; et Venise, si riche en curiosités de toute espèce, en compte une de plus.

Dans son intéressant ouvrage, en cours de publication, *Venise, — l'histoire, — l'art, — l'industrie, — la ville et la vie*, vaste encyclopédie qui embrasse Venise tout entière, ornée de quatre cents dessins, M. Charles Yriarte s'est bien gardé d'oublier ce bel escalier extérieur et l'a même représenté sous deux aspects différents. Notre dessin, gravé d'après le croquis original de M. Stella, la représente à une plus grande échelle et fait bien juger de l'intérêt qu'offre un pareil spécimen.

LA LANTERNE CAMPAGNARDE

NOUVELLE

(*Suite.*)

II. — UNE VISITE NOCTURNE AU GRENIER

Ayant passé l'âge de l'honnête passion des poupées, je revins au grenier de la vieille dame avec un singulier plaisir. Voici dans quelles circonstances.

Dès le soir de mon arrivée chez Mme Plaisance, où je devais passer quelques jours, je m'aperçus que j'avais oublié mes pantoufles.

— S'il n'était pas si tard, mon enfant, me dit-elle, je t'engagerais à monter au grenier. Il y a plusieurs paires de pantoufles, sinon neuves, du moins encore en assez bon état.

— J'irai demain. Bonne nuit, madame Plaisance.

Elle m'embrassa et se retira dans sa chambre.

Je n'avais nulle envie de dormir.

Nous étions en automne, les soirées commençaient à être fraîches; on avait allumé du feu pour réchauffer la chambre, qui n'avait pas été habitée depuis longtemps. Fait à la hâte avec de légères brindilles de bois, ce feu était vif et petillant et me portait à rêver, avec une persistance singulière, à mes pantoufles oubliées.

— Si j'avais mes pantoufles, me disais-je, au lieu de me coucher, je lirais pendant une heure devant ce joli feu; je n'en dormirais que mieux ensuite.

J'avais causé longtemps avec la vieille dame; nous avions rappelé des souvenirs qui m'avaient émue. De plus, j'avais été douloureusement saisie en voyant le vide qui s'était opéré pendant mon absence dans le cercle d'amis.

Le mari de la vieille dame était mort; sa sœur, celle que tout le monde appelait « la tante Gertrude », morte aussi. Sans compter ceux dont le temps avait affaibli l'esprit ou refroidi les sentiments et qu'on pouvait ranger au nombre des morts.

Je désirais faire une lecture, afin de m'attacher fortement à une fiction qui me détacherait de la réalité.

Malgré l'heure avancée, une puissante attraction m'attirait vers le grenier; j'ai toujours cru qu'il y avait quelque chose de mystérieux là-dedans.

Bref, je me préparai à mon expédition nocturne. Je m'enveloppai dans un châle, je retirai mes bottines pour ne pas éveiller la vieille dame, et j'allai dans la cuisine prendre la lanterne accrochée, de temps immémorial, dans l'intérieur de la cheminée.

C'était une grosse lanterne commune, avec un toit pointu comme celui d'un moulin à vent, et recouverte d'un grillage semblable à celui d'une fenêtre de prison. A travers le verre enfumé et terni, la lumière filtrait sourdement. Voilà ma compagne de voyage.

Que de fois j'avais traversé le village avec elle, lorsque nous allions passer la soirée chez des amis. Souvent j'avais fait des vœux pour que la nuit fût bien noire, afin qu'on allumât la lanterne.

Quelle singulière lumière elle répandait! Les arbres s'allongeaient démesurément sur la route. Rien n'est moins rassurant que de voyager en compagnie d'une lanterne qui laisse le chemin dans l'ombre et fait sortir des haies et des murailles des figures fantastiques. Elle vacillait au moindre coup de vent, et menaçait toujours de nous plonger dans l'obscurité à l'approche d'une flaque d'eau ou de l'angle d'une maison qui cachait une légion de terreurs. Malgré tout, elle me plaisait, elle parlait à mon imagination d'enfant.

Notre siècle éclairé ne connaît pas ces bonnes grosses lanternes de campagne.

On voyait que, depuis longtemps, ma vieille amie ne guidait plus personne vers les réunions amicales. Tout cela était passé, bien passé!

Je la pris et je grimpai hardiment vers le grenier.

J'étais loin du temps où une excursion au grenier, seule et à pareille heure, m'aurait glacée de crainte.

Je posai la lanterne sur une caisse et je commençai mes recherches dans un amas de chaussures, après m'être installée dans un fauteuil banni du salon pour cause de claudication.

Le plumail ne fréquente pas ces régions perdues; aussi je soulevai bientôt des couches de poussière noirâtre, capables d'affaiblir une vocation d'explorateur moins bien assise que la mienne. Je tins bon et continuai mes recherches en pensant aux tourbillons de sable que soulève le vent du désert autour des malheureuses caravanes. Pour prendre les choses avec philosophie en ce monde, il n'est rien de tel que de regarder au-dessous de soi.

Eh bien! je suis convaincue, une fois de plus, que la persévérance est presque toujours couronnée de succès.

Les pantoufles délaissées, mais encore convenables, ne manquaient pas, soit que leurs propriétaires les eussent abandonnées en ce monde, en allant dans l'autre, soit que les élégantes et prodigues nièces de Mme Plaisance les eussent envoyées au grenier avant qu'elles fussent trop usées, ainsi que le pratiquait la vieille dame

Mais les unes étaient trop grandes et les autres trop petites.

Enfin, je finis par découvrir, protégées de la poussière par une énorme paire de pantoufles qui avait dû appartenir à M. Plaisance, des souliers de satin, jadis blancs, qui me chaussaient à merveille. Vraisemblablement c'étaient des souliers de mariée.

— Là, me dis-je, à présent reposons-nous et regardons. Que ces vieilles défroques sont curieuses à la lueur de cette lanterne!

Soit l'effet de mes pantoufles, soit toute autre cause, j'éprouvais un bien-être inexprimable. Il me semblait qu'on me berçait doucement avec un murmure monotone qui était, sans doute, le bruit laissé dans mes oreilles par un long voyage en chemin de fer.

— Vraiment, repris-je, je serais fâchée de n'être pas venue au grenier...

A ce moment, je m'aperçus qu'il était rempli de personnages qui surgissaient de tous les coins.

— Toujours imprudente! toujours sceptique à l'égard des revenants! dit une voix tout près de moi. Venir seule et à pareille heure au grenier!

Je reconnus M. Plaisance.

— C'est incroyable, m'écriai-je avec étonnement, je ne vous trouve pas vieilli!

— L'atmosphère du grenier conserve, mon enfant. Du calme, de la solitude, point de politique; vous savez que la politique m'a miné? Que dit-on des élections en bas?

Je fus obligée d'avouer que j'étais d'une ignorance absolue sur ce point.

Il leva les bras d'un air désappointé.

— Lorsqu'on n'a pas de nouvelles à raconter, que vient-on faire ici?

— Mais, monsieur Plaisance, répliquai-je, je suis venue uniquement pour chercher des pantoufles, et je ne pensais pas avoir le plaisir de vous voir; sans cela...

— Qu'avez-vous besoin de prendre les souliers des absents? grommela-t-il en regardant d'un air sévère mes pantoufles de satin.

Il disparut, et je pense qu'il se dissimula dans une vaste houppelande grise, car elle me semblait, toutes les fois que je tournais les yeux de son côté, prendre le même air de reproche que lui.

J'étais affligée d'avoir contrarié le vieux monsieur qui m'avait fait sauter sur ses genoux lorsque j'étais enfant. Je m'accusais presque d'ingratitude quand je fus distraite par un nouveau spectacle.

On s'amusait au grenier!

Quelques couples de personnages poudrés et couverts de falbalas, que je reconnus pour avoir admiré leurs portraits dans le salon, dansaient gravement le menuet. C'étaient les ancêtres de la vieille dame. Vraiment le grenier les avait bien conservés aussi! Ils paraissaient être les cadets de leur descendante.

Les dames étaient jeunes, jolies, bien faites, quoique fort guindées dans leurs corsets et leurs paniers.

Les cavaliers de belle mine.

Je n'ai jamais pu voir danser sans en prendre ma part. Aussi, me fiant à mes dispositions naturelles, je me mêlai à cette danse qui m'était inconnue.

Après avoir jeté la plus grande confusion dans les figures, je revins m'asseoir à ma place, fort honteuse, d'autant plus que chaque couple, en passant près de moi, avait murmuré :

— Elle a pris les souliers de Rosamonde, elle a pris les souliers de noces.

Je commençais à me trouver mal à l'aise dans mes pantoufles improvisées, et je m'efforçais de les arracher de mes pieds, lorsque j'aperçus la tante Gertrude qui venait à moi. Je voulus me lever pour la saluer, mais impossible; j'étais comme clouée à mon fauteuil.

Elle était très-sévère sur l'étiquette!

— Tante Gertrude, lui dis-je avec la plus grande déférence, le voyage m'a fatiguée; il m'est impossible de me lever pour vous saluer; excusez-moi, je vous en prie.

Elle répliqua d'un ton rogue :

— A quoi bon vous déranger? Qu'est-ce qu'une pauvre vieille femme comme moi? Le monde est à l'envers; les jeunes traitent les vieux du haut en bas; la politesse n'est plus de mode (bon, pensai-je, la tante Gertrude n'a pas changé de thème); on n'a même plus la religion du souvenir, on la profane...

En disant cela, elle regardait mes pieds avec horreur.

— Pour saluer, on hoche légèrement la tête; la grande, la majestueuse révérence n'a plus que quelques rares fidèles. O signe des temps!

(A continuer.) Louise Mussat.

L'OBSERVATOIRE DU PUY-DE-DOME

(Fin.)

Les tranchées nécessitées par la construction de l'Observatoire du Puy ont amené la découverte de ruines gallo-romaines qui ont attiré l'attention de tout le monde savant.

Disons tout d'abord que l'on attribuait les quelques pierres taillées, éparses çà et là, à une ancienne chapelle datant du moyen âge et dédiée à saint Barnabé. Cette chapelle, abandonnée depuis longtemps, avait été, selon la tradition populaire, « un rendez-vous de sorciers; une femme, accusée d'avoir assisté à ces réunions infernales, avoua son crime dans les tortures et affirma qu'il y avait au moins soixante personnes qu'on chargeait d'empoisonner, d'ensorceler, de lier par des charmes, d'anéantir les fruits de la terre, etc... » Les parlements sévirent contre ces exploiteurs de la crédulité publique et la chapelle disparut.

Les fouilles, faites successivement aux frais de l'Académie de Clermont, du conseil général du Puy-de-Dôme, de l'État et de M. Léon de Chazelles, mirent à découvert les débris d'un vaste édifice, des escaliers monumentaux, des portes formées de blocs énormes de domite, rappelant par leur solidité les portes de Mycènes, des murailles d'une épaisseur extraordinaire, des débris de marbres, les plus beaux, les plus rares et les plus variés de l'Italie, de la Grèce et de l'Afrique, tels que ceux de Paros et du Pentélique, les porphyres rouges d'Égypte, le noir de Lucullus, les verts antiques et la brèche africaine, etc. Il n'y a pas moins de cinquante-deux espèces de marbres.

Dulaure avait, dès 1800, signalé sur ce point les vestiges de constructions antiques. M. Mathieu, en 1867, avait indiqué qu'un temple de Mercure, dont on voyait encore un arceau, avait dû couronner le sommet du Puy. M. Vimont avait pensé plus tard qu'il s'agissait d'un vaste établissement gallo-romain. En juillet 1873, dit M. Tillions, le récent historien du Puy-de-Dôme, on découvrait que toute la partie supérieure de l'édifice avait été renversée et le grand escalier de la façade principale apparaissait sous les décombres. Bientôt on put déterminer le pourtour du temple et on mit en évidence la façade composée de belles pierres de taille, appareillées avec soin; la maçonnerie intermédiaire, dégagée sur une longueur de 40 mètres, s'infléchissait légèrement vers le nord-ouest. Au milieu de substructions irrégulières, trois sarcophages; puis une série d'escaliers cyclopéens, avec larges paliers,

disposés le long de la façade latérale, sous une fenêtre monumentale, donnant dans une salle haute de 6 mètres et formant une sorte de crypte ou hypogée avec chapiteaux et bas-relief en marbre.

Le temple supérieur avait dû, lors de sa démolition, combler les côtés inférieurs. Le parvis de ladite salle était percé d'une porte s'ouvrant sur une autre salle, où étaient disposés plusieurs hémicycles en domite. Une galerie en saillie dominait les gradins. On recueillit une foule d'objets en bronze, en fer, en ivoire, en marbre, des médailles et des inscriptions.

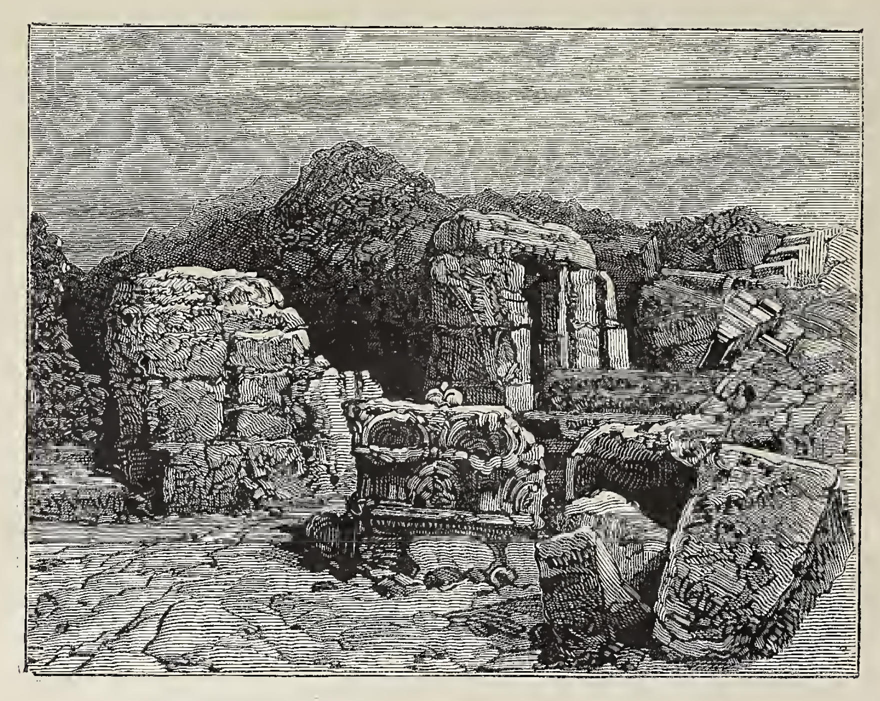
Jusqu'ici il a été impossible de retracer le plan complet de l'édifice; mais les antiquaires n'ont plus de doute sur sa destination.

Grégoire de Tours, originaire de la capitale d'Auvergne, avait écrit que ce même pic portait, au temps de la domination romaine, un temple « où se voyait la statue colossale, dite le *Mercure des Arvernes*, chef-d'œuvre de Zénodore, dont Pline fait l'éloge. » Le doute pouvait néanmoins être permis, bien que le vieil historien franc ajoutât que Chrocus, roi des Allemands, « avait renversé ce temple appelé Wasso, monument d'un travail et d'une solidité admirables, dont les murs étaient doubles et épais de 30 pieds. Le pavé était de marbre, la couverture de plomb, les parois intérieures étaient recouvertes de mosaïques... »

Les fragments de plomb, les marbres, et surtout les indications épigraphiques, attestent qu'on est bien en présence du temple décrit par Grégoire de Tours. Un petit cartouche de bronze, portant une inscription votive aux dieux des Augustes et au Mercure dumiate (de Dôme), et un morceau de marbre où se lisent les lettres M... CVRIO, semblent en fournir des preuves irréfutables.

Pline assure, de son côté, que « le Mercure fait par Zénodore pour la cité gauloise des Arvernes, — et au prix de 400,000 sesterces (84,000 francs) pour la main-d'œuvre pendant dix ans, — surpassait par sa dimension toutes les statues de ce genre. Cette œuvre lui valut la commande d'une statue colossale de Néron, haute de 110 pieds, et consacrée au Soleil après la chute du fils d'Agrippine. » Le Mercure du Puy daterait donc du premier siècle, de 50 à 60 ans après Jésus-Christ, et aurait été une merveille; car Pline compare Zénodore à Phidias, à Lysippe et à Praxitèle. Se figure-t-on cette idole gigantesque, placée au sommet du Puy-de-Dôme, profilant sur le ciel sa silhouette imposante et vénérée, protégeant et guidant les voyageurs et les négociants grecs qui suivaient la voie romaine se dirigeant vers Toulouse?

Les recherches et les fouilles, conduites avec autant de discernement que d'activité, révèleront peut-être, dans un avenir prochain, les mystères d'un passé qu'on soupçonnait à peine et prouveront irréfutablement l'authenticité des récits de Grégoire de Tours. Mais, dès à présent, le Puy-de-Dôme, outre un splendide panorama, offre aux touristes et aux antiquaires un double attrait : celui d'un établissement scientifique d'une utilité incontestable et de précieux souvenirs de l'époque gallo-romaine.



Un des aspects des ruines gallo-romaines sur le Puy-de-Dôme.

BIOGRAPHIE DE M. JOSEPH PRUDHOMME

M. Prudhomme vient de mourir! Et pourquoi non, puisqu'il vivait? Car il a vécu, et au grand jour, Dieu merci! Il a été l'aîné et le contemporain de votre génération, ô jeunes gens! le contemporain de la nôtre et des aînés de la nôtre. Il n'a pas été précisément un personnage, encore qu'il y ait touché de près; mais il a été une personne bien caractérisée, ayant sa physionomie propre, sa voix particulière, sa parole assortie à sa voix, son action à sa parole, et la beauté de ses sentences à tout le reste. Pendant quarante-cinq ans il a occupé, régenté, étonné la grande ville. On a répété ses apophthegmes et avec le même accent que leur prêtait sa voix profonde. La publicité s'est attachée à ses moindres démarches. Le théâtre a illustré ses grandes et ses petites aventures. Maintenant, tout est dit. Le livre est fermé à la dernière page, la mort y a mis le grand sceau de cire noire. L'authenticité est faite. C'est le moment de recueillir ce qui a date certaine. On ne s'étonnera donc pas si, nous plaçant devant M. Pru-

dhomme, comme on se place devant les morts illustres, nous essayons d'en esquisser la biographie.

En l'an de grâce et de romantisme 1830, naquit Joseph Prudhomme, — à la façon de Minerve, — c'est-à-dire du cerveau de son père. Dans cette façon de naître, qui constitue la filiation intellectuelle, la vie ne commence pas suivant l'ordre commun. Minerve vint au monde à l'âge incertain d'une déesse de lettres; Joseph Prudhomme à cinquante-sept ans comptés. Son père lui-même, Henry Monnier, en tête du *Roman chez la portière,* a dressé l'acte de l'état civil, et le voici :

« M. Prudhomme, professeur d'écriture, élève de Brard et de Saint-Omer, expert assermenté près les cours et tribunaux; cinquante-sept ans; de belles manières; cheveux rares; lunettes d'argent; d'une politesse recherchée; parlant sa langue avec pureté et élégance; célibataire. — Bas blancs, souliers lacés, habit et pantalon noirs, gilet blanc. »

Ce fut donc en 1830, ou plutôt en 1829, à l'âge de cinquante-sept ans, que Joseph Prudhomme vit la lumière, non pas la lumière du jour : il faisait nuit, et c'était devant la loge de Mme Desjardins, éclairée par la chandelle de Mlle Reine, pour une soirée restée célèbre.

M. Prudhomme fut, sans le vouloir, un des fâcheux qui interrompirent si souvent la lecture de *Cœlina ou l'Enfant du mystère.* Il n'avait qu'à passer et s'arrêta un instant, malgré lui; mais dans ce seul instant, il se développa tout entier.

Si la vie de M. Prudhomme était une comédie, les quelques paroles échangées entre lui et Mme Desjardins en seraient l'exposition complète et pourraient être citées, dans les cours de littérature, comme le chef-d'œuvre des expositions de caractères.

Deux mots, et nous avons d'abord entendu vibrer la basse sonore de M. Prudhomme; nous savons qu'il vient depuis trente ans dans la maison, chez M. Dufournel. M. Prudhomme est régulier et d'habitudes. Depuis trente ans, sans que l'heure varie, M. Prudhomme allume son *rat* à la *chandelle* du portier, et en demande la permission avec la même politesse.

Encore une fois, nous sommes en 1829. La chandelle s'appelait tout uniment de son nom et n'avait pas encore la prétention de se faire bougie. Le soleil des *Orientales* montait éblouissant dans le ciel des lettres; mais le gaz n'avait pas remplacé les réverbères, et le propriétaire n'éclairait pas ses escaliers tortueux.

Pour s'engager sans imprudence à travers ce dédale obscur, compliqué de portes sourdes et inhospitalières, les gens de précaution avaient le rat-de-cave, autrement dit le rat tout court, et M. Prudhomme, allant faire la partie de son ami Dufournel, ne pouvait pas manquer de mettre son rat dans sa poche.

Le vent soufflait fort ce soir-là; le rat de M. Prudhomme s'éteint à l'entrée de la cour; notez que les allumettes chimiques non plus n'étaient pas inventées, — j'ai l'air de parler d'un temps antédiluvien, — force est



M. Prudhomme, dessin d'Henry Monnier.

à M. Prudhomme de revenir confesser son embarras. Seconde tentative de traversée, second échec. Aussi, faut-il le dire, M. Prudhomme s'obstinait-il à ne pas abriter le rat dans son chapeau, de peur de compromettre la coiffe. Le vent l'oblige encore à se poser devant le petit carreau, il le fait; mais avec quelle heureuse désinvolture! comme sa philosophie est supérieure aux événements, et son éloquence sûre d'avoir raison, même d'une portière irritée!

« C'est encore moi! Dame! que voulez-vous? tout finit par s'éteindre dans la nature!... Le rat c'est l'image de la vie! Nous subissons la loi commune... Je vais fermer le carreau. »

A quelle puissance d'argumentation ne devait pas atteindre, avec l'occasion propice, celui qui rencontrait de tels rapprochements dans les moindres détails de la vie domestique? Nous allons bientôt voir M. Prudhomme sur un théâtre plus digne de lui. C'est en face de la cour d'assises, pendant les débats de l'affaire Jean Hiroux. M. Prudhomme y dépose comme témoin à décharge; mais non pas en témoin vulgaire et troublé, doutant presque de sa propre innocence devant l'œil sévère de la Justice. D'abord, une des forces de M. Prudhomme était de ne jamais douter de lui-même; mais, ensuite, la Justice ne pouvait avoir rien qui l'étonnât. Expert assermenté devant les cours et tribunaux, tout lui était familier dans le prétoire. Accoutumé, par profession, à éclairer la Cour et messieurs du jury, il était encore dans son rôle en exposant l'histoire de ses relations avec l'accusé, sans rien omettre des circonstances accessoires. Il raconta, il professa, toujours prêt à la réplique, souvent rappelé au silence, mais hors d'état de se contenir dans un si beau sujet de parler, décidé, malgré tout, à élargir sa cause par des considérations politiques d'un ordre supérieur, concluant, enfin, par cette péroraison passionnée que je cite d'après le compte rendu de l'audience :

« Je saisis avec empressement cette occasion, mes-
« sieurs, pour consacrer à la France entière, à l'Europe
« et à l'univers, ici rassemblé dans vos membres, mon
« attachement sans bornes au Roi...

« Le président, *l'interrompant*.. — Allez à votre place.

« M. Prudhomme. — Au Roi, à la gendarmerie...

« Le président. — Taisez-vous.

« M. Prudhomme, *avec feu*. — Tout ce qui peut con-
« tribuer à notre bonheur : le Roi, les autorités consti-
« tuées, la gendarmerie et son auguste famille.

« Le président. — Huissier, faites sortir le témoin.

« M. Prudhomme. — Je le dirais dans les bras du bourreau. Vive le Roi, la gendarmerie! »

Du reste, avant d'entendre cette profession de foi enthousiaste, on pouvait être sûr que M. Prudhomme était profondément dévoué aux principes conservateurs, soit en politique, soit en littérature. Sans qu'il ait paru prendre parti dans l'ardente querelle des deux écoles, classique et romantique, sans même qu'il ait jamais prononcé le nom de cette dernière, on voit tout de suite de quel côté sont les goûts et les habitudes de son esprit. L'élève reconnaissant et respectueux de ses maîtres est classique. Il parle comme un homme qui ne professe pas seulement l'écriture mais le beau langage, et ne donne pas dans le néologisme. Il tient toujours pour le mot noble, pour l'expression choisie et recherchée. Aventureux dans la métaphore, il s'y jette hardiment et s'en tire plus hardiment encore par des détours imprévus. Il dit à l'Anglais Wilson : « Monsieur est d'Albion? » Il dira, mais plus tard : « Le char de l'État navigue sur un volcan. » Au moment où nous sommes, entre l'affaire Jean Hiroux et le dîner de M. Joly, ce n'est pas par l'image, c'est plutôt par la syntaxe que M. Prudhomme est sujet à causer de ces surprises. Il s'est cité lui-même, dans sa célèbre disposition au sujet des cinq francs qu'il a donnés à son ancien disciple : « S'ils peuvent parvenir à ton bonheur, sois-le, » et la phrase ne tombera pas dans l'oubli. Elle étonne d'abord un peu la grammaire, comme le premier vers des strophes adressées par M. Thibaudier à la comtesse d'Escarbagnas inquiétait la prosodie; mais Molière a été décisif au sujet de ces irrégularités qu'il justifie : « On peut prendre une licence pour dire une belle pensée. »

Au fond, M. Prudhomme n'avait pas reçu l'éducation universitaire : mais c'était la faute des temps. Quant à lui, ce qu'il savait de littérature il l'avait appris seul; sa mémoire s'était meublée — un peu au hasard. Il avait beaucoup *vu* chanter d'abord, suivant son expression, c'est-à-dire qu'il avait beaucoup vu la comédie chantante, l'opéra-comique, le vaudeville, à l'époque où le vaudeville chantait. On pourrait même supposer qu'il était habitué du Vaudeville, lorsqu'il demeurait rue Thibeautodé, n° 17; en tout cas, il y avait peut-être ses entrées ou au moins l'entrée rendue facile par les acteurs qu'il rencontrait dans la garde nationale.

Le fait est qu'il en connaissait plusieurs et familièrement. Lorsqu'il dînait chez des amis, chez les Joly, par exemple, et qu'on le priait de chanter au dessert, c'était là son triomphe, il disait un couplet tiré de quelque jolie pièce, soit nouvelle, soit ancienne, ancienne plus volontiers, comme *les deux Pères* ou *la Leçon de botanique*, et à l'occasion de ce couplet il *remémoriait* le nom du comédien qui avait créé le rôle, rappelait ses camarades, chacun avec leur petite chronique secrète. Puis il passait à l'analyse de la pièce, exposait la scène pour se mettre en situation, et chantait finalement en homme qui a beaucoup *vu* chanter.

Ferai-je remarquer que, pour être heureuse, sa mémoire n'était pas également fidèle? Ainsi dans le couplet de *la Leçon de botanique*, M. Prudhomme introduisait à son insu trois variantes que l'auteur aurait eu peine à accepter : « *Aucun moment* » pour aucunement; « *sans* perdre haleine » pour *à* prendre haleine; « rien ne pouvait me *retenir* » pour me retarder, qui rime mieux sans doute avec regarder. Mais qu'importe? Puriste et incorrect à la fois, qui ne l'était pas, parmi les meilleurs esprits? Il y avait d'un côté la bannière du bon goût, celle du mauvais goût de l'autre; en dépit des irrégularités de détail, M. Prudhomme marchait sous la bannière du bon goût. Causeur écouté, ne fût-ce que par la puissance de son organe, prenant tout de suite le dé de la conversation, badin, malicieux, citant les vers légers, les poëtes de la chanson, Béranger aussi bien que Dupaty, et toujours avec variantes, demi-berger, demi-Gaulois, chevalier français auprès des femmes, galant avec elles sans timidité, c'était un homme du dix-huitième siècle dans le milieu du dix-neuvième siècle.

Comment M. Prudhomme devint-il un homme de son temps? Il y a là une transition que l'histoire étudiera plus tard; nous en sommes trop près pour la bien juger. On a vu cependant avec quel enthousiasme M. Prudhomme accueillit la royauté constitutionnelle. Avait-il deviné dans l'avénement du roi de la bourgeoisie l'avénement de la bourgeoisie elle-même, et, par un pressentiment plus doux, son propre avénement? Cela est possible; mais, à coup sûr, ce qu'il saluait d'un cri d'amour, au lendemain du serment prêté à la Charte, ce n'était pas la seconde renaissance de l'art français, non moins admirable que la première. M. Prudhomme n'avait rien de commun avec ce groupe de jeunes ambitions qui s'élançaient dans le

domaine de l'intelligence, comme les joûteurs de la course des chars dans l'arène olympique, avec cette pléïade de génies qui renouvelaient tout dans toutes les voies de l'invention, de la poésie, de la sculpture et de la peinture, rattachant d'ailleurs toute rénovation à des traditions plus pures et mieux connues.

On est même fondé à croire que ce grand mouvement des esprits importuna M. Prudhomme. Comme chez tous les gens dépassés, ses anciennes aspirations littéraires tournèrent à l'aigreur. Il en vint à mépriser ce qui lui avait valu ses anciens succès. Semblable au savetier de La Fontaine, il cessa de chanter; aussi bien était-il devenu financier à son tour, et financier millionnaire. Avait-il, ou Mme Prudhomme avait-elle quelque parent inconnu dont ils eussent hérité? Avait-il heureusement transformé ses capitaux en terrains et ses terrains en capitaux? S'était-il jeté dans le grand jeu du crédit et de l'emprunt public? On le devinerait au besoin; mais quel besoin de le deviner? on le sait de lui-même. Il avait compris le grand mot du moment : Enrichissez-vous. En définitive, si étrange qu'eût paru d'abord sa vision, elle s'était pourtant réalisée. Son jour était venu. Le règne nouveau était son règne. Que dis-je? Il s'agissait bien de régner! Gloriole et bagatelle! Le roi règne et ne gouverne pas! disait M. Prudhomme avec ses amis, et M. Prudhomme touchait au gouvernement! Sa position était magnifique. Il écrasait de son bonheur les mécontents, comme son ami Ducreux, qui font toujours de l'opposition à tous les pouvoirs : « De quoi se plaint-on? demandait-il. Est-ce que je ne gagne pas de l'argent sur les fonds et sur les actions? Est-ce que je n'ai pas bonne table et bon gîte? Est-ce que je ne suis pas considéré? porté sur les listes du jury? reçu dans les premiers salons de la Chaussée-d'Antin? désigné pour toutes les fonctions honorifiques? élu au grade de capitaine par mes concitoyens, et sur le point d'être, avec mon épouse, présenté au bal du roi? »

(A continuer.) Édouard Thiery.

LES SPECTACLES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Lorsque Mme de Maintenon disait : « Tout est paisible à Paris, parce qu'il y a la comédie et du pain, » elle caractérisait le goût le plus prononcé des Parisiens de son temps. La comédie, sous Louis XIV, l'emportait sur tous les autres délassements. S'il y avait très-peu de salles de spectacle publiques, il en existait presque dans tous les châteaux princiers. La foule aimait passionnément la comédie, dans les foires ou dans les villes. Les courtisans, nous le savons, en jouissaient à la cour. L'habitude d'aller au théâtre était si bien prise que, en pleine Fronde, les Parisiens ne s'en privaient pas. Dans la rue, ils se battaient; dans l'hôtel de Bourgogne, ils riaient aux grimaces des farceurs, ou ils pleuraient aux récits tragiques des acteurs en renom. Quelle que fût leur condition, ils fréquentaient les salles de spectacle; ils faisaient queue aux portes de ces paradis. Fléchier parle, dans ses *Grands jours d'Auvergne*, de prêtres que l'on voyait « couverts de rubans et courant aux comédies avec les dames. » L'abbé d'Aubignac, dans la *Pratique du théâtre*, commence par prouver la nécessité des spectacles.

Depuis le cirque, espèce d'arène où le directeur faisait combattre des ours, des lions, des taureaux et d'autres animaux plus ou moins féroces, jusqu'à la vaste salle où Sourdéac, marquis de Rieux, « qui mourut pauvre et malheureux pour avoir trop aimé les arts, » fit exécuter les premiers essais de l'opéra en France durant la minorité de Louis XIV, toutes les représentations avaient leurs spectateurs assidus et enthousiastes. Parmi les récréations du monde intelligent, celle du théâtre, musical ou littéraire, était la plus générale.

Quelles salles de spectacle existaient à Paris au dix-septième siècle? Outre les tréteaux de la foire Saint-Laurent et de la foire Saint-Germain, outre les représentations en plein vent et les farces des saltimbanques, outre les théâtres de société qui faisaient fureur, on comptait l'hôtel de Bourgogne, dont la troupe resta longtemps privilégiée; le théâtre du Marais, auquel Molière opposa une concurrence redoutable lorsqu'il obtint le privilége de donner des représentations au Palais-Royal; celui du Petit-Bourbon, d'abord assigné à une troupe italienne venue en 1653, ainsi qu'à la troupe de comédiens espagnols qui, de 1650 à 1672, joua en même temps que la troupe italienne.

Les représentations de ces étrangers avaient lieu de deux à cinq heures, « à cause de la boue et des filous ». Les attaques nocturnes étaient assez fréquentes, pour calmer l'ardeur des amateurs de spectacle.

On chantait l'opéra sur le théâtre de la rue Guénégaud, ou dans la rue Mazarine, ou dans la rue de Vaugirard, car les translations de troupe se succédaient. Le spectacle devait commencer à cinq heures un quart; à la sortie, le public s'en allait souper, le plus souvent au cabaret.

Il était défendu d'interrompre les acteurs, ce que les jeunes officiers se permettaient parfois.

Au commencement de 1673, Paris donnait régulièrement seize spectacles publics, en moyenne deux chaque jour. Les trois troupes de comédiens français en fournissaient neuf, l'italienne quatre, et l'opéra trois. Les théâtres demeuraient fermés pendant les fêtes solennelles et la quinzaine de Pâques. Il existait douze à quinze troupes de province, sans compter celles qu'entretenaient des princes étrangers. En général, on représentait les pièces héroïques en hiver et les comédies en été. Les premières représentations avaient lieu le vendredi; on préparait ainsi la foule pour le dimanche suivant, en cas de succès. L'annonce et l'affiche, venant à la rescousse, et ressemblant quelque peu aux boniments des spectacles forains, allèchaient le public comme de nos jours. Que de déceptions aussi! Que de méchantes soirées passées à entendre des vers détestables !

LE PETIT CHAPERON ROUGE

SONNET

Ah! que vous avez de grandes oreilles,
Papa! — C'est pour mieux entendre ta voix;
Larges il les faut, car elles sont vieilles.
— Et que vous avez de grands bras! — Tu vois?

C'est pour mieux serrer toutes tes merveilles.
— Et que vous avez de grands genoux droits,
Mon bon papa! — C'est, lorsque tu sommeilles,
Pour mieux réchauffer tes petits pieds froids.

— Et que vous avez de grands yeux! — Gamine,
C'est pour contempler mieux ta douce mine,
Tes petits bandeaux sous ton nœud bouffant,

Et ton petit nez qu'un rien effarouche...
— Et que vous avez une grande bouche!
— C'est pour t'embrasser plus fort, mon enfant.

Édouard Laussac.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LES MAÇONS

I

L'origine de l'art de la maçonnerie se perd dans la nuit des temps.

Dans l'antiquité, les maçons, comme tous les travailleurs, étaient des esclaves; au moyen âge ils commencèrent à faire partie des confréries religieuses, dont les unes se vouèrent à l'édification des premières basiliques romanes et les autres à la construction des ponts, d'où leur était venu le nom de *frères pontifs*.

Lorsqu'au douzième siècle se formèrent les sociétés de compagnonnage, elles réunirent par exception dans la maçonnerie les maîtres et les ouvriers, et le souvenir de cette institution se perpétue actuellement dans la franc-maçonnerie.

Autrefois nos maçons voyageaient d'un endroit à l'autre; mais par suite d'un édit de François Ier ils furent obligés de se fixer, et dans chaque ville s'organisèrent des corporations sédentaires, sous le patronage du Christ qu'ils fêtaient le jour de l'Ascension.

Néanmoins, les ouvriers du Limousin, accoutumés aux travaux de maçonnerie depuis que Richelieu les avait appelés à construire la grande digue de la Rochelle, ont pris l'habitude de quitter chaque année leur pays pour aller au loin chercher de l'ouvrage, et ils viennent toujours en grand nombre de préférence à Paris, où se multiplient les constructions.

Les maçons.

Fac simile d'une gravure de Duplessis-Berthaux.

II

Les maçons ne travaillent pas séparément, comme beaucoup d'autres ouvriers; ils ont toujours un chantier sur l'emplacement de l'ouvrage à exécuter.

Les *tailleurs* ou *scieurs* de pierres préparent les pierres que les maçons proprement dits mettent en œuvre. Les journaliers ou manœuvres préparent les mortiers de chaux que les *apprentis* portent aux maçons. Le plâtre est également apporté aux maçons qui le gâchent, c'est-à-dire le réduisent en pâte, en y ajoutant de l'eau. Les apprentis se tiennent près du maçon pour lui rapprocher les pierres et les outils, afin qu'il se dérange le moins possible.

Tous ces ouvriers sont commandés par le contre-maître ou *appareilleur* qui ajuste les pierres en ligne droite et les dresse correctement dans leur *lit;* c'est la position qu'elles avaient occupée dans la carrière.

Les maçons sont toujours engagés par un maître-maçon comme ouvriers libres à la journée ou comme tâcherons au mètre cube; dans les deux cas tous les matériaux leur sont fournis, les outils leur appartiennent en propre; ce sont : la règle, le fil à plomb, le niveau, l'équerre, la hachette, le marteau et la truelle.

Le salaire des maçons n'est jamais très-élevé; ce n'est que dans les grandes villes où ils sont bien payés. Les apprentis qui deviennent les aides des compagnons ont déjà un petit bénéfice volontaire à la fin de la semaine. Les maçons gagnent de 4 à 6 francs par jour et les appareilleurs jusqu'à 15 francs. Leur morte-saison partout est l'hiver, car le froid congèlerait les mortiers qui tomberaient en poussière, et le travail serait à recommencer; cela arrive quelquefois à l'entrée de l'hiver, où l'on est surpris par une baisse subite de la température.

Les maçons ont en général une carrière fort limitée; ils cherchent à économiser leur salaire et se retirent dans leur village; à moins qu'ils ne deviennent patrons ou entrepreneurs de maçonnerie, ce qui peut les conduire à la fortune. Ils cessent d'être des ouvriers et rentrent dans une autre classe sociale, celle des entrepreneurs de travaux publics, dont il a déjà été question dans *la Mosaïque*.

Le maître maçon doit avoir une certaine instruction; il faut qu'il puisse reconnaître la qualité des matériaux et qu'il sache dessiner la coupe des pierres.

Dans les petites localités les maçons sont également des *marbriers* qui s'occupent de la mise en œuvre des pierres calcaires dures, pouvant, sous le nom de marbre, recevoir le poli, et présentant de belles couleurs.

Parmi les marbriers figurent les *constructeurs de tombeaux*.

Les *stucateurs* imitent les ouvrages en marbre au moyen du *stuc*, espèce d'enduit minéral composé de craie ou de plâtre et gâché dans une dissolution de colle-forte. Ces derniers industriels forment dans les grandes villes des spécialités. — E. W.

PENSÉES

Il y a tant d'égoïsme dans notre cœur que la douleur de ceux qui nous sont le plus chers est moins une sympathie qu'une peine, et qu'on s'en délivre au plus vite comme d'un lourd fardeau.

— Il y a force gens qui conseillent ce qu'ils ne feraient pas. On pourrait leur répondre comme le Spartiate qui, sollicité de chanter, dit à l'indiscret : Je veux bien; mais joue d'abord l'air sur ta flûte.

— Le génie comme les vers luisants brille souvent dans l'ombre.

— Il n'y a pas d'amitié de vingt ans qui résiste à une blessure d'amour-propre; pas d'intimité qu'on ne brise dans un accès d'orgueil. — *Mary-Lafont.*

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

TRADITIONS RELIGIEUSES



Le dimanche des Rameaux, en Espagne.

« En ce temps-là, dit saint Marc, le peuple de Jérusalem, averti de l'arrivée de Jésus, huit jours avant la Pâque, alla au-devant de lui; les uns étendirent leurs vêtements sous ses pas, les autres couvrirent le chemin de feuilles et de branches de palmier, et ainsi l'accompagnèrent jusque dans le temple, en criant : « Hosannah! « Béni soit celui qui vient au nom du Très-Haut! »

Dimanche, l'Église catholique célébrera l'anniversaire de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem.

Dans les pays du Nord, le buis fait tous les frais de la fête, « à cause de sa verdure éternelle. » A Paris, il arrive par bottes de Fontainebleau, de Bondy, de Meaux, de La Ferté, et fournit les rameaux aux soixante-quinze églises de la capitale. Il se débite, aux halles seulement, pour 110,000 francs de buis chaque année, et, grâce aux intermédiaires, la vente dépasse 250,000 francs.

Pourquoi le buis est-il toujours vert?

La légende répond ainsi :

Quand Jésus, cloué sur la croix, eut rendu le dernier soupir, la nature entière prit part à la douleur universelle. Le soleil se voila; la foudre traça des sillons de feu; la terre s'entr'ouvrit; tous les êtres demeurèrent muets et tremblants; un silence de mort pesa sur la nature entière. Seuls, les arbres, les arbustes et les fleurs murmuraient entre eux.

Le saule résolut de pleurer et le peuplier de frissonner sans trêve.

Le buis sentit passer à travers ses branches, comme une bise lugubre, l'immense soupir que le Christ envoyait du Golgotha au ciel. L'horreur glaça la séve de ses tiges; ses feuilles devinrent plus sombres; ses branches, plus noueuses, se serrèrent les unes contre les autres; à son tour, il murmura : « Il est mort, et, en signe de deuil, je me cacherai dans les montagnes pierreuses et incultes; mes rameaux sinistres ombrageront les tombes, toujours vivaces comme symbole de la douleur éternelle; et, avec une de mes branches, on jettera l'eau sainte sur la bière des morts... »

En Provence, l'olivier, le myrte et le laurier se transforment en rameaux; dans le Jura, c'est le hêtre; en Espagne et en Italie, c'est la palme.

Les palmes qui ornent les églises de Rome viennent de Bordighera, près de San-Remo. Après les avoir bénites et distribuées, le pape est porté processionnellement sur le siége gestatoire, la tiare en tête, une palme dorée à la main.

Les *Annales archéologiques* de M. Didron nous apprennent qu'à Béthune des sergents allaient chercher à la Buissière le buis distribué aux fidèles le jour des Rameaux; en 1426, deux varlets reçoivent, pour cette course, 2 sols et 6 deniers.

Chaque chanoine d'Arras, assistant à la procession des Rameaux, avait droit à une « miche canoniale. »

Dès le septième siècle, on célébrait le dimanche des Rameaux en Gaule et en Espagne; mais rien n'indique qu'on l'ait célébré avant cette époque.

Détail curieux : nous lisons dans les *Offices divins* d'Alciun, qu'au temps de Charlemagne on avait l'habitude de placer ce jour-là l'Évangile sur un fauteuil, lequel était porté en triomphe, à la procession, par deux diacres, afin de figurer le triomphe de Jésus-Christ par le livre qui contient sa doctrine.

Les protestants, évitant les cérémonies extérieures, n'apportent pas de « rameaux » dans leurs temples et se contentent de lire, à l'office du matin, le récit de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem.

« Notre fête de prédilection, à nous, disait le vicomte de Launay, dans ses *Lettres parisiennes*, c'est le dimanche des Rameaux, que l'on appelait autrefois Pâques demandé, et que l'on appelle encore Pâques fleuries. Nous ne saurions dire quel attendrissement presque puéril nous fait éprouver la vue d'une branche de buis bénit. A Rome, les rameaux sont des palmes, de véritables palmes que l'on fait venir par charretées des environs de Gênes. Dieu sait si nous aimons les palmiers, et quel profond respect nous inspire cet arbre biblique, ce panache sacré qui représente à lui seul toute la poésie de l'Orient; et pourtant les souvenirs de l'enfance sont si puissants, que ces belles palmes romaines, que le Saint-Père lui-même avait bénites, nous ont produit peu d'effet, et que nous leur préférons mille fois la plus petite branche de l'humble buis parisien.

« Le jour des Rameaux, les habitants de la grande ville semblaient tous penser comme nous. Les cochers des voitures publiques avaient orné les colliers de leurs chevaux d'un rameau de buis, les enfants avaient paré leurs chapeaux d'une légère branche de buis bénit, et les femmes, en revenant de l'église, rapportaient par ramées une provision de buis bénit, quelquefois trop forte pour leur petite main, et chacun attachait une idée, une croyance, un souvenir à cette palme bourgeoise qu'il allait suspendre près d'un objet révéré... Dans nos jours de vague et de découragement, il faut souvent qu'une image sainte, un souvenir sacré viennent nous assister; quand notre pensée se trouble, c'est par les yeux que la raison nous revient.

« Comment ne nous serait-il pas permis de nous attendrir à la vue d'un rameau bénit, quand ce feuillage consacré nous rappelle un des jours les plus amèrement glorieux de la passion de Jésus-Christ? Triomphe sans illusions précurseur de l'agonie, hommage mortel dont la victime seule a le secret, acclamations d'amour dont le Sauveur comprend déjà le sens funèbre; avant six jours, ce peuple reconnaissant qui crie avec bonheur : « Hosan-« nah! au fils de David, » ce peuple demandera sa mort; avant six jours, ces disciples défenseurs de leur maître s'enfuiront tout tremblants de peur; avant six jours, ces apôtres, qui lui devront la gloire, rougiront de lui; amis, flatteurs, disciples l'auront abandonné. A l'heure du supplice, il ne lui restera que ces deux éternels courages que rien ne peut effrayer : l'amour maternel et l'amour pur.

« N'est-ce pas là l'histoire de toutes les généreuses victimes, de tous les grands sacrifices?... »

BIOGRAPHIE DE M. JOSEPH PRUDHOMME

(*Fin.*)

M. Prudhomme ne disait pas tout. Il entendait bien ne pas s'arrêter là. Le travail de son ambition continuait, et quel travail! Jamais M. Prudhomme, les gens de la maison ne s'en taisaient pas, n'avait été plus occupé que depuis qu'il n'avait rien à faire. « La garde nationale par-ci, les élections par-là, et les comités et les députés, les sergents-majors, tout le diable et son train, suivant le mot de la cuisinière. Ajouterai-je celui du tambour? Mais prenons garde d'abord qu'il n'y a pas plus de héros pour son tambour que pour son valet de chambre. Enfin, le tambour prétendait que, dans toutes les affaires où se mêlait son capitaine, il était aussi utile qu'une cinquième roue à un carrosse.

Calomnie de subalterne. Il suffisait pour la démentir de la colère de tous les récalcitrants que M. Prudhomme avait incorporés de force dans la garde nationale. Le secret d'une telle agitation? Une triple visée, la Légion d'honneur, la députation, et, résultat ou moyen, un beau mariage, fût-ce un mariage noble pour M[lle] Prudhomme.

Non pas que M. Prudhomme eût, comme M. Jourdain, la folie de la noblesse. On connaît ses opinions philosophiques sur le hasard de la naissance : « Les hommes sont égaux. Il n'y a de véritable distinction que la différence qui peut exister entre eux. » Cette différence n'étant que du plus au moins, M. Prudhomme, devenu l'égal de ses supérieurs, ne demandait naturellement qu'à devenir le supérieur de ses égaux. Il était trop fier d'être bourgeois pour vouloir prendre un autre titre, lorsqu'il n'eût rien gagné à le faire; mais il prouvait d'autant mieux qu'il était sans préjugé en s'alliant à la noblesse.

Le hasard... va pour le hasard! lui amena tout à point un jeune gentilhomme aimable, spirituel, grandes manières et grand nom, grande fortune, cela ne se demande pas, M. Antony de la Martelière, pour tout dire. Si M. Prudhomme, plus timide qu'on ne l'eût soupçonné, hésitait à avoir le courage de ses ambitions, M. de la Martelière l'aida à se défaire de sa modestie. Il reçut ses confidences. Il se chargea de remettre au ministre la pétition dans laquelle M. Prudhomme sollicitait le ruban de la Légion d'honneur. Il lui répondit à lui-même de son talent oratoire, et M. Prudhomme se porta vaillamment candidat à la députation. Qu'il ait essuyé quelques déboires au début de sa campagne électorale, cela est possible; mais tout fut oublié au moment où une députation de la 4[e] compagnie du 2[e] bataillon, prête à le réélire, vint lui offrir un sabre d'honneur et qu'il s'écria dans son enthousiasme :

« Ce sabre... est le plus beau jour de ma vie... Si vous me rappelez à la tête de votre phalange, Messieurs, je jure de soutenir, de défendre nos institutions, et, au besoin, de les combattre! »

Ce n'est pas toujours le moment de défendre ou de combattre les institutions du pays avec le sabre civique. Avant l'épée, la plume. M. Prudhomme devient actionnaire d'un grand journal. Pourquoi non, puisqu'il est tout? Il est membre du jury, à telles enseignes qu'il se juge

lui-même, c'est-à-dire son journal, dans un procès de presse, et renouvelant sur un article incriminé le sacrifice de Brutus, il condamne son propre journal à 5,000 fr. d'amende.

Plus il s'élève dans l'ordre des honneurs, plus il a les vertus du grand citoyen. Nommé secrétaire général d'un ministère, il n'a qu'à mettre sa signature au bas d'un arrêté pour donner à son neveu une place que celui-ci mérite et qui lui est déjà formellement promise; mais plus son neveu en est digne, plus il la lui refuse obstinément, pour se montrer inaccessible au népotisme.

Ministre, car il va l'être, et son portefeuille est déjà acheté; ministre, que ne fera-t-il pas?

O chute! ô brusque décadence! M. Prudhomme n'est pas ministre, et n'a jamais dû l'être. M. Prudhomme n'a pas même été secrétaire général? Qu'était-il donc? M. Prudhomme, comme toujours, riche, il est vrai, mais mystifié! et par qui? — hélas! hélas! quand on met une fois la lèvre au calice amer du désenchantement, il faut qu'on le vide jusqu'au bout, — mystifié par le neveu du père Jaquin, par un artiste, un peintre, un réfractaire obstiné et qui a changé son nom d'Antoine Marteau en celui d'Antony de La Martilière, afin d'échapper au service de la garde nationale!

Avoir professé un si vertueux dédain à l'égard de tout ce qui tient un bout de plume ou une façon de pinceau, pour en venir à reconnaître un barbouilleur dans celui qu'on regardait comme un gendre futur, et, ce n'est pas tout encore, un écrivassier dans son propre neveu!

N'avoir pas deviné, dans son propre neveu, son enfant adoptif, le romancier pseudonyme dont il lisait les feuilletons au bas de son propre journal, l'anonyme collaborateur qu'on lui a proposé pour les articles politiques qu'il serait censé faire; — dans le faux gentilhomme, un impitoyable rapin, qui l'a pris pour plastron de toutes ses charges d'atelier!

Ajoutez à cela que le rapin a du talent; le portrait en pied de M. Prudhomme qu'il a fait avec le bonnet à poil, et qu'il lui offre pour réparer ses torts, est un chef-d'œuvre; on le vendrait 20,000 francs aujourd'hui! Quant au neveu de M. Prudhomme, il a débuté au Théâtre-Français par un de ces coups d'éclat à la façon du *Cid* et de la *Fille de Roland*, qui font en un instant la gloire d'un poëte, sans oublier sa fortune. On parle pour lui de la Légion d'honneur. « La croix pour des comédies! » s'est d'abord écrié M. Prudhomme stupéfait, puis il s'est ravisé en disant : « J'aurai un gendre décoré. »

Faible consolation pour qui voulait être tout, de n'être plus que le beau-père de son gendre! On a vu de ces consolations-là produire l'effet d'une fièvre lente.

Je ne dis pas que Joseph Prudhomme en soit mort. Il était homme à se faire orgueil de tout; mais enfin, depuis le mariage de sa fille, il a disparu. Faut-il dire de lui ce qui a été dit des peuples oubliés : « Heureux qui n'a pas eu ou qui n'a plus d'histoire ? »

On a voulu, — et c'est Henry Monnier lui-même, — Henry Monnier a voulu ajouter un peu de légende à la biographie de Joseph Prudhomme. Après l'avoir créé, il a eu la fantaisie de lui donner un semblable, et nous en avons encore vu un Ménechme plus ou moins réussi. Celui-ci n'avait pas encore marié sa fille. Un amoureux éconduit la lui enlevait, et les deux fugitifs partaient pour l'Italie avec le père à leurs trousses. Ainsi entraîné sur leurs traces, le Joseph Prudhomme en question arrivait dans la campagne de Rome où il tombait entre les mains des bandits. L'un de ces honnêtes gens, qui avait passé en France pour quelque faux devant les assises et qui avait dû son acquittement à une bévue de l'expert assermenté, le faisait nommer chef de la troupe par reconnaissance, et Prudhomme, à l'idée de moraliser ces bandits, acceptait par vertu. Attaque d'une chaise de poste par les brigands. O vertu! voile ta face! mais, la portière de la chaise de poste ouverte, Joseph Prudhomme y retrouvait sa fille. Arrêté lui-même en ce moment, innocent et coupable à la fois, les gendarmes pontificaux le jetaient dans les fers. Il comparaissait devant la justice étonnée d'avoir à punir en admirant. Conclusion : la justice, ingénieuse, le condamnait à la plus douce des peines, l'exil perpétuel dans son pays.

Tout cela était heureusement trouvé, sans doute. Mais le Prudhomme chef de brigands n'en est pas moins un Prudhomme apocryphe. Il n'y a qu'un seul Prudhomme authentique, celui dont nous avons donné la biographie sincère et le portrait bien plus exact encore que la biographie.

Tout y est dans ce portrait excellent. Qu'on l'examine bien : Joseph Prudhomme y tient tout entier, avec sa superbe de calligraphe, sa morgue de capitaine élu par ses concitoyens, la largeur de son front creux, la profondeur de son regard vide, ses airs d'Éole s'exerçant à lancer le *quos ego!* dans la tempête parlementaire, son col qui porte haut et ses souliers qui craquent.

Vous avez regardé à loisir; regardez encore. Le portrait est double. Si vous ne voyez qu'un visage, ce n'est pas assez; il y en a deux, et l'un se joue dans l'autre. A travers le visage de M. Joseph Prudhomme, comme à travers un masque transparent, se laisse entrevoir le pli railleur de la bouche d'Henry Monnier et sa flegmatique ironie. Les deux têtes n'en font plus qu'une. Aussi bien, les deux personnages eux-mêmes avaient-ils fini par n'en faire plus qu'un. Ils s'étaient pénétrés mutuellement et à un degré incroyable. Ce n'était pas seulement, pour me servir d'une expression connue, l'auteur-comédien qui était entré (carrément, disait Bignon) dans la peau de J. Prudhomme, c'était J. Prudhomme qui était entré à son tour dans l'auteur-comédien. La double transfusion était complète. M. Prudhomme ne parlait qu'avec la voix, ne marchait qu'avec les chaussures, n'agissait qu'avec le geste d'Henry Monnier; Henry Monnier n'en était pas à dire de son Prudhomme, comme disait Fantasio de son passant à la culotte de soie : « Si je pouvais être ce monsieur qui passe. » Il était ce monsieur. — M. Prudhomme n'avait pas une idée, une ingénuité, une sottise, une banalité, une ânerie, majestueuse ou non, qui lui fût étrangère. Il l'habitait, il vivait en lui et y regardait vivre tout ce qui était de la même famille. C'est ainsi que M. Prudhomme ne s'est pas trouvé seulement un individu, mais une espèce, une part de son temps, une figure publique et historique désormais.



Élève de Brard et Saint-Omer, etc.,
candidat à la députation, à la décoration, etc.

Lorsque Henry Monnier crayonna la première esquisse de son bavard prétentieux, bel esprit de pensionnat, sot

sérieux et sot badin, qui s'impose aux conversations avec les banalités de son petit répertoire, il ne songeait probablement pas que le croquis deviendrait un type. Le type s'est fait, jour à jour, bien des mains y ont ajouté quelque chose; mais Henry Monnier y a travaillé jusqu'à la fin et n'a laissé à personne, pas même à Cham, l'honneur de l'achever.

Notre dessin porte la date de 1873. C'est bien sa date véritable. Il n'y a pas quatre ans que Henry Monnier arrivait un jour dans les bureaux de la *Mosaïque*. L'occasion était trop belle pour qu'on ne la saisît pas aussitôt. On lui mit un crayon à la main, la main alla d'elle-même, et, de la chaussure aux lunettes, M. Prudhomme sortit encore une fois tout équipé du cerveau qui l'avait conçu.

Henry Monnier avait alors soixante-treize ans, — qui le dirait en voyant un de ses dessins les plus nets, les plus chauds et les plus colorés? — Je ne crois pas qu'il ait refait depuis un autre portrait de son héros; nous aurions donc ici la dernière expression du type qu'il savait si bien et dans lequel il se savait si bien lui-même.

N'est-il pas remarquable que l'attitude de M. Prudhomme, la main fièrement appuyée sur son genou, soit celle que M. Ingres a donnée à M. Pierre Bertin, ce César bourgeois, comme on a dit, dans le magnifique portrait de l'illustre directeur des *Débats?* Le hasard serait bien avisé s'il avait trouvé seul cette intention de parodie?

Nous cherchions tout à l'heure comment est mort M. Prudhomme : il est mort le même jour que Henry Monnier, le 4 janvier 1877, c'est-à-dire que tous deux ont commencé, le même jour, à se survivre pour l'avenir dans la mémoire publique, du droit de tout ce qui participe à l'immortalité du vrai.

Édouard THIERRY.

ARCHÉOLOGIE

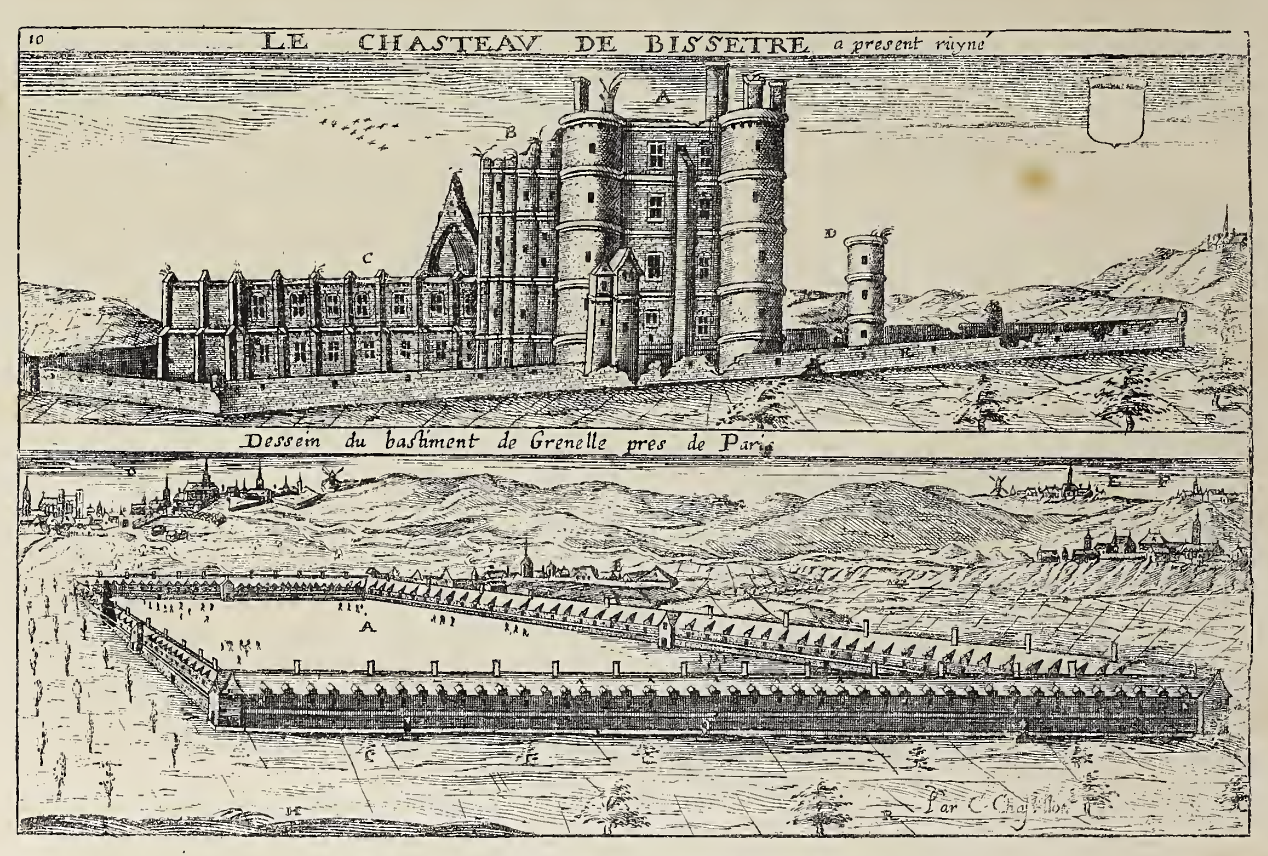
—

BICÊTRE ET GRENELLE

Lorsqu'on est arrivé au bout de l'avenue d'Italie, au dessus de la manufacture des Gobelins, on aperçoit à droite, sur une éminence de terrain assez considérable, le château de Bicêtre.

C'est le château remplaçant celui que fit construire, sous le règne de Philippe le Bel, un évêque anglais nommé Jean Winchester. Cette habitation s'appela d'abord Wincestre, puis Bicestre, et enfin Bicêtre.

Déjà ruinée en 1400, lorsque le duc de Berri, frère de Charles V, l'acheta pour y élever un magnifique hôtel, la maison de Winchester se transforma une première fois.



Bicêtre et Grenelle, d'après la topographie de Chastillon (1641).

Elle devint une brillante résidence où les peintures et les sculptures abondaient. Mais, durant les guerres civiles, le duc d'Orléans s'y retrancha, en 1411. Legois, boucher de Paris, accompagné d'un gros de factieux, s'empara du château, le pilla et le brûla, si bien que l'emplacement seul put être donné, six années plus tard, au chapitre de Notre-Dame de Paris, par le duc de Berri, et que le reste informe des bâtiments, servant de repaire à des voleurs, fut pris en 1519 et rasé en 1632.

Ainsi s'expliquent les mots « *à present ruyné* », qui figurent dans le dessin du château de *Bissetre* que nous empruntons à la topographie de Chastillon.

A cette époque, l'emplacement de Bicêtre fut choisi pour une destination toute nouvelle. Louis XIII conçut le dessein d'établir un hôpital où les soldats invalides trouveraient une honorable retraite. Il ordonna d'élever en cet endroit des bâtiments dont la plus grande partie existent encore. L'idée ne réussit qu'à demi. L'établissement des

invalides à Bicêtre, consacré à Dieu sous le nom de *Commanderie de Saint-Louis*, pendant l'année 1634, ne prospéra point, et on les y oubliait presque, lorsque, sous Louis XIV, fut construit, dans Paris même, le magnifique hôtel des Invalides. Alors Bicêtre devint une annexe de l'Hôpital général (aujourd'hui Salpêtrière), qui avait été fondé nouvellement pour renfermer les mendiants et vagabonds de la ville de Paris.

Plus tard l'architecte Viel pourvut Bicêtre de prisons et de cachots. Ces bâtiments servirent aux malfaiteurs condamnés à la réclusion ou aux travaux forcés. On voyait là, il y a environ quarante ans, le « départ de la chaîne ».

Du « bastiment de Grenelle », que Chastillon a dessiné, il ne reste plus trace. De nombreuses usines ont couvert ce territoire qui offre, comme souvenirs historiques, trois faits remarquables : l'explosion de la poudrière, l'exécution de La Bédoyère et la perforation du premier puits artésien fait à Paris.

L'illustre Chaptal dirigeait, en 1794, une grande poudrière établie dans la plaine de Grenelle. Le 31 août de cette année eut lieu l'explosion qui causa la mort d'un nombre immense de gens, qui renversa beaucoup de maisons dans les villages voisins, et qui brisa presque toutes les vitres de Paris.



Les chacals dévorant un dromadaire.

Triste spectacle, en vérité, que la législation a fait disparaître peu après la « marque ». Les cabanons de Bicêtre avaient une triste célébrité, car ils renfermaient des fous et des coupables, des hommes que la misère avait abrutis. Au dix-septième siècle, le mot Bicêtre était synonyme de malheur. Molière, dans sa comédie *l'Étourdi*, fait dire à un de ses personnages :

> Il va nous faire encor quelque nouveau Bicêtre.

Les étrangers ne manquent pas d'aller admirer le puits de ce château, sorte de citerne revêtue en plomb laminé, creusée dans le roc vif où se trouvent des sources intarissables qui y entretiennent constamment trois mètres d'eau. Ce puits a été exécuté sur les dessins de l'architecte Boffrand.

Dans la plaine de Grenelle, qui fut longtemps le lieu des exécutions des jugements de la première division militaire, on fusilla, le 19 août 1815, à six heures et demie du soir, Charles-Angélique Huchet, comte de La Bédoyère, coupable d'avoir oublié le serment qu'il avait prêté à Louis XVIII, après le retour de l'île d'Elbe.

Rappelons que le puits artésien de Grenelle, percé dans la cour de l'abattoir qui portait ce nom, fut commencé le 1er janvier 1834. MM. Mulot père et fils en conduisirent le travail jusqu'à la fin. L'eau sortit le 26 février 1841, et donna environ quarante litres par seconde. Une tour monumentale en fonte a été élevée sur la place de Breteuil pour recevoir le tube du puits de Grenelle, qui distribue ses eaux dans les quartiers les plus élevés de Paris.

LE CHACAL

Plus près du renard que du loup, le chacal est un véritable type de transition. Pendant le jour, il se cache un peu partout, mais surtout sous bois ; mais, dès que la nuit se fait, il entre en maraude, — on n'ose pas dire en chasse, — car tout lui est bon, et surtout toute proie commode, fraîche ou pourrie; il n'y regarde pas de si près ! Tout fait ventre chez lui, pourvu que cela passe. Un pauvre vieux chameau est tombé de fatigue au bord du désert, l'Arabe, avec sa résignation fanatique, lui enlève son harnais, distribue sa charge sur les autres et s'éloigne sans plus s'occuper du serviteur défunt. Il sait que, cette nuit, les chacals se chargeront d'en faire disparaître les restes et que, dans quelques jours, les os seuls blanchiront au soleil. Demain, au lever du soleil, ce sera belle bataille, s'il en reste encore quelque chose, entre les vautours qui arriveront à tire d'aile, et quelques attardés de la nuit qui n'auront pas encore le ventre absolument plein.

S'il se bornait au rôle de nettoyeur patenté, le chacal ne mériterait pas la haine dont partout l'homme est amené à le poursuivre. S'il enlevait les ordures, s'il détruisait seulement les animaux nuisibles, les souris, les rats et autres rongeurs impitoyables, tout irait bien; mais le malheur c'est qu'il est lui-même un voleur, un pillard de premier ordre. Il rôde partout, il se glisse partout, n'a point peur de l'homme, entre dans les cours, et malheur à tout animal oublié ou mal enfermé.

Le tueur de panthères, le fameux Bombonel, nous peint un tableau vivant des mœurs de l'animal que les Arabes appellent le sorcier, *thalel*, le savant en ruses et maléfices. Il est à l'affût. « Ma chèvre, qui sortait d'un grand troupeau, se mit à bêler dès qu'elle se sentit seule et abandonnée. Un chacal se présenta, fit deux fois le tour de la chèvre en resserrant le rond, la considéra attentivement, poussa un cri, se tourna de mon côté, poussa un second cri différent du premier, puis un troisième et un quatrième qui ne se ressemblaient en aucune façon. De telle sorte que, si la nuit eût été plus avancée, j'aurais juré que j'avais quatre chacals autour de moi.

« A ce signal répondirent les parents, les amis et les étrangers sans doute conviés au festin, car il m'en arriva par devant, par derrière, par côtés ; en un instant j'en fus littéralement entouré. Ils se contentèrent de regarder ma chèvre, se tenant d'abord à cinq ou six pas de distance ; la corde qu'elle avait au cou semblait les intimider et les empêcher d'attaquer. Le plus gros de ces rusés compères s'approcha hardiment et se mit à tourner autour, comme un cheval de manége, resserrant toujours le cercle et redoublant de vitesse.

« Ma chèvre tournait également, cherchant à faire tête à l'ennemi; mais elle ne fut pas assez leste. Il la saisit par derrière et la culbuta ; la bande aussitôt se jeta sur elle.

« Je n'avais pas un moment à perdre pour lui sauver la vie. Je poussai un cri qui fit lâcher prise aux chacals ; mais, ne m'ayant pas aperçu, ils ne s'éloignèrent pas, et, après avoir regardé et écouté pour savoir d'où venait le danger, ils se jetèrent de nouveau sur ma chèvre. Il me fallut courir sus, le couteau à la main. Les plus petits s'enfuirent à une distance d'une vingtaine de pas, les plus gros à cinq pas seulement, — comme pour me dire : — « Nous n'avons pas peur de toi ! »

Le chacal s'apprivoise aisément, mais il conserve, — quelle bizarrerie ! — toujours une extrême timidité qu'il manifeste en se cachant au moindre bruit inaccoutumé. Quand il connaît, il vient au-devant des caresses comme le chien. Son odeur très-forte et très-déplaisante s'efface dès la seconde ou troisième génération d'apprivoisement.

LA LANTERNE CAMPAGNARDE

NOUVELLE

(Suite et fin.)

Après cette tirade, la tante Gertrude me fit une grande révérence, à laquelle je ne pus répondre qu'en hochant légèrement la tête.

Elle alla se loger, sans paraître en souffrir, dans le corps d'une robe étriquée qui pendait aux solives.

Et je vis s'avancer une jeune figure qui m'était complétement inconnue.

— Me reconnaissez-vous? dit-elle en se plaçant devant moi.

— Je ne vous ai jamais vue.

— Et cependant vous agissez avec moi comme avec une amie intime, sans façon; vous mettez mes souliers. Vous avez, sans doute, entendu parler de moi? je suis Rosamonde.

— En effet, mademoiselle, je me souviens très-bien...

J'avais le souvenir confus d'une histoire de la vieille dame, où ce nom figurait.

— Je suis morte jeune, reprit-elle.

Un frisson me courut dans les veines malgré mon audace.

— J'avais à peine dix-huit ans, j'étais belle et j'allais me marier. Mon trousseau était prêt, le plus joli trousseau qu'on puisse voir. Tout avait été filé à la maison, et le fil était d'une finesse, uni et rond! J'avais de belles dentelles et des bijoux de famille d'une authentique ancienneté, une superbe robe de velours grenat, présent de mon fiancé. J'étais bien heureuse!

Mais Hubert aimait la chasse comme son saint patron.

L'avant-veille de nos noces il s'équipa pour aller chasser. J'étais triste. Je lui dis :

« Hubert, n'allez pas à la chasse aujourd'hui, je vous en prie ; je suis triste. »

Il se mit à rire :

« — Que vous êtes enfant! » s'écria-t-il.

Mais, moi, je répétais toujours :

« — N'allez pas à la chasse, je vous en prie ; je suis triste. »

A la fin il s'impatienta.

« — Ah ça! pensez-vous que je resterai à la maison renfermé comme une femme? Si vous le croyez, Rosamonde, détrompez-vous. »

Ma mère se mit à pleurer en lui disant :

« — Vous n'êtes guère tendre pour votre fiancée, Hubert. Pauvre colombe, comme vous allez la faire souffrir! »

Il haussa les épaules, et reprit d'un ton protecteur en se tournant vers moi :

« — Amusez-vous avec vos colifichets, mon enfant, et laissez-moi les plaisirs de mon âge et de mon sexe. Vous verrez que nous nous en trouverons bien tous les deux. »

Il partit, et j'allai contempler ma toilette de mariée qui était toute prête, ma robe de soie brochée, mon voile brodé, qui était une merveille, et mes jolis souliers de satin.

Le jour et la nuit se passèrent sans que mon fiancé revint. J'envoyai des gens dans toutes les directions pour le chercher. On le trouva au pied d'une roche, ensanglanté et sans vie.

Vous ne savez pas quelles consolations m'offrit ma mère? Elle me dit :

« — Il était violent, il ne t'aurait peut-être pas rendue heureuse; ou bien tes enfants t'auraient donné mille chagrins. »

On appelle cela de la philosophie; mais moi je n'ai jamais pu me consoler.

Elle secoua la tête d'un air mélancolique.

— Et j'en suis morte!

Je ne sais pas comment vous avez eu l'audace de mettre mes jolis souliers de satin.

— J'ignorais qu'ils fussent à vous, répliquai-je humblement.

— Rendez-les-moi.

— Hélas! mademoiselle Rosamonde, je crois qu'ils se sont collés à mes pieds pour mon châtiment!

Elle se baissa vivement et me toucha le bout du pied.

. . . .

Il faisait jour. Un rat féroce mordait violemment ma pantoufle de satin. Tout était dans l'ordre habituel au grenier; les vieilles défroques pendaient flasques et immobiles. La bougie était entièrement consumée dans la lanterne.

A travers la lucarne je voyais se dérouler un paysage enchanteur. Les vergers avec leur feuillage d'automne aux teintes douces et mélancoliques, les prés humides, au-dessus desquels flottait une légère vapeur blanche, le cours modeste d'un ruisseau, le moulin, avec ses ouvertures irrégulières, pittoresquement penché sur l'eau.

Des travailleurs matinals battaient du blé dans les granges voisines.

Il ne m'avait pas été donné de contempler souvent le paysage à cette heure-là.

Le croiriez-vous? Je n'osai pas emporter les souliers de Rosamonde.

Je redescendis nu-pieds; mais, juste au moment où j'allais rentrer sournoisement dans ma chambre, je vis apparaître la vieille dame. Comme elle se couchait de bonne heure, elle se levait de même.

Je fus bien obligée de lui conter mes aventures. Elle me gronda et me menaça d'écrire mes imprudences à ma mère.

J'eus un gros rhume. Je fus condamnée à rester dans mon lit, à me couvrir la tête de l'un des plus vastes bonnets de Mme Plaisance et à boire un breuvage de sa composition, — toutes les vieilles dames inventent quelque chose dans ce genre.

Eh bien! malgré le rhume, le bonnet et le breuvage, je serais fâchée de n'avoir pas vu le grenier avec mon amie, la lanterne campagnarde.

Louise Mussat.

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

Berner est un mot à sens clair et lumineux pour tout le monde. Il s'emploie surtout dans le sens de tromper grossièrement. Les Valères de Molière ne trompent pas les Gérontes, ils les bernent; il y a une nuance. C'est là la vraie acception du mot aujourd'hui.

Il n'est plus guère employé dans son sens propre que par les soldats en belle humeur, qui veulent jouer un bon tour à quelqu'un de leurs camarades. Cette plaisanterie qu'on ne peut vraiment pas appeler agréable, consiste à déposer le patient sur une forte couverture maintenue horizontale et tendue par quatre hommes qui ont pour mission de la laisser s'abaisser un peu et de la retendre violemment de façon à lancer l'infortunée victime au plafond. L'art consiste à aller en mesure et à relancer son homme au moment même où il retombe sur la couverture, sans lui laisser le temps de respirer et de faire un mouvement. Telle est la *bonne farce* qui a donné lieu au mot *berner*.

Cette coutume sauvage n'est plus d'ailleurs en usage dans la *vie civile*, ce dont personne ne se plaindra; mais, franchement, les militaires pourraient, je crois, l'abandonner sans danger.

De *berner* au sens propre à *berner* dans notre acception figurée, il n'y a qu'un pas. Le mot berner vient lui-même de *berne*, qui signifie, d'après Littré, une étoffe de laine grossière (esp. et ital. *bernia*), ou suivant une autre opinion de l'arabe *burnous*, manteau.

Quoi qu'il en soit, berne n'est pas, comme paraît le croire M. Littré, un mot qui n'existe plus en français; et dans un grand nombre de provinces une berne ou *barne* est une pièce d'étoffe, soit de laine soit de fil, servant à des usages très-variés, et surtout à faire sécher, en les étalant dessus, des graines, des fruits, des haricots, des noix, etc.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Rabelais, qui avait beaucoup retenu du langage des provinces méridionales, dise d'un personnage qu'il « portoyt bernes à la moresque. » — H. M.

ANECDOTES ET BONS MOTS

Le père Châtaigner, dominicain, qui vivait au commencement du dix-septième siècle, excellait principalement à travestir les histoires de l'ancien et du nouveau Testament. Voici comment il présenta, dans un de ses sermons, la conversion de la Madeleine :

« C'était une grande dame de qualité, très-libertine. Elle allait un jour à sa maison de campagne, accompagnée du marquis de Béthanie et du comte d'Emmaüs. En chemin, ils aperçurent un nombre prodigieux d'hommes et de femmes assemblés dans une prairie. La grâce commençait à opérer. Madeleine fit arrêter sa voiture et envoya un page pour savoir ce qui se passait en cet endroit. Le page revint et lui apprit que c'était l'abbé Jésus qui prêchait. Elle descendit de carrosse avec ses deux cavaliers, s'avança vers le lieu de l'auditoire, écouta l'abbé Jésus avec attention, et fut si pénétrée, que dès ce moment elle renonça aux vanités mondaines. »

Cette histoire du bon père Châtaigner le fit appeler depuis l'*abbé Jésus*.

—

Arlequin trouvait que les hommes avaient tort de faire leurs testaments de la manière qu'ils le faisaient. Ils laissent, disait-il, tous leurs biens aux uns et aux autres après leur mort : c'est le vrai moyen que leurs héritiers souhaitent de les voir enterrer pour posséder l'héritage. Là-dessus, il me dit un jour à la promenade qu'il avait connu un prieur gascon, homme d'esprit, qui pendant une maladie dangereuse avait fait un testament d'une manière bien différente : il y avait mis que s'il mourait il ne laissait rien à ses valets, mais que s'il revenait en santé, il léguait à celui-là telle somme, à celui-ci tels meubles. Ce testament, ajouta-t-il, pensa coûter la vie au prieur, car chaque valet, pour avoir son legs, était toujours au chevet de son lit, malgré qu'il en eût, et ils lui rendirent tous des services si continuels, et quelquefois si peu nécessaires, qu'ils pensèrent le tuer de l'envie qu'ils avaient de lui faire recouvrer la santé.

—

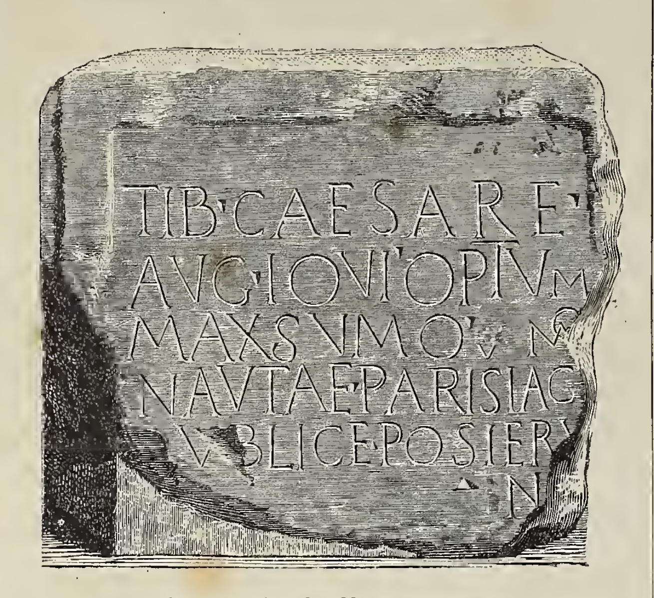
Donnez-moi une demi-douzaine de personnes à qui je puisse persuader que ce n'est pas le soleil qui fait le jour, et je ne désespérerai pas que des nations entières n'embrassent cette opinion. — *Fontenelle.*

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

Qu'est-ce qu'un sceau? Quelle est l'origine, la signification, la portée de cette sorte d'emblème? De quelles idées, de quels sentiments est-il l'expression? Quelle place occupe-t-il dans l'histoire et quels enseignements en peut-on tirer, quand on l'étudie à travers le mouvement d'opinions dont il porte l'empreinte?

Telles sont les questions que soulève tout document



Pierre votive des Nautes parisiens.

sigillographique; telle est, en particulier, la perspective historique et philosophique qui s'ouvre devant le curieux appelé à parcourir la collection des sceaux parisiens frappés pendant la période révolutionnaire. Mis en présence de cette série si intéressante et si peu connue, le chercheur se demande d'abord à quoi elle se rattache dans le passé et quelle tradition elle vient brusquement interrompre.

Pour succéder à quelqu'un ou à quelque chose, il faut, en effet, remplacer ce qu'on supprime et combler le vide qu'on a produit. Or, les créateurs des sceaux révolutionnaires ont voulu les substituer au vieux sceau parisien, sceau unique, permanent, immuable comme l'antique échevinage dont il servait à authentiquer les actes. Ils ont fait, dans le domaine de la sphragistique, une révolution exactement semblable à celle que les hommes de 1789 ont accomplie dans l'ordre politique : ils ont aboli « l'ancien régime » héraldique de la ville de Paris; à la place du gouvernement de bourgeois et de marchands qui siégeait depuis des siècles à l'hôtel de ville, ils ont installé un corps municipal, composé d'éléments tumultueux, fractionné en assemblées électorales, puis en districts, et enfin en sections. Et alors, par une conséquence naturelle, le fractionnement du sceau a dû correspondre au morcellement du pouvoir communal.

Cette concordance exacte entre les faits et les emblèmes destinés à les symboliser passe à l'état de loi fixe pendant toute la période révolutionnaire. Quand un sceau apparaît, ce sont les idées et les passions du moment qui le burinent. Lorsqu'il est remplacé par un emblème plus ardent ou plus pacifique, cette substitution répond à un mouvement populaire; elle le précède quelquefois, mais elle le suit toujours de très-près. En sorte qu'un écrivain doué de quelque sagacité pourrait, à défaut de documents plus complets, reconstituer l'ensemble et retracer à grands traits la physionomie de l'époque révolutionnaire, en s'aidant de la collection sigillographique dont nous allons reproduire les principaux spécimens. L'étude des monnaies romaines n'a-t-elle pas éclairci certains points restés obscurs dans la succession des Augustes et des Césars? Et les emblèmes variés dont ces monnaies portent l'empreinte n'ont-ils point contribué à faire entrer dans le domaine de l'histoire certains faits qualifiés de légendaires, parce qu'ils étaient insuffisamment établis par les historiens?

Le point de départ du sceau parisien est l'antique barque, ou *nave*, de cette puissante corporation des marchands de l'eau, *mercatores aque Parisius*, qui remonte à l'époque gallo-romaine, et peut-être au delà; compagnie assez humble à ses débuts, mais dont l'influence s'accrut avec les richesses et qui devint bientôt le noyau de la bourgeoisie dans une ville où tout le commerce se faisait par eau, où toutes les denrées nécessaires à la vie arrivaient par la flottille de la Seine.

Cette corporation était déjà puissante sous le règne de Tibère, c'est-à-dire un demi-siècle à peine après la conquête de la Gaule par César; et ce qui le prouve, c'est le fragment d'autel, ou pierre votive, que les *Nautes parisiens* érigèrent en l'honneur de Jupiter, à l'extrémité orientale de l'île de la Cité, au point même où se trouve aujourd'hui le chœur de la basilique de Notre-Dame. C'est, en effet, sur cet emplacement, lors des fouilles faites en 1710 pour décorer le sanctuaire, qu'a été découvert le fragment décrit par Félibien et conservé au musée de Cluny.

Nous le reproduisons avec l'inscription que les Nautes parisiens y ont fait graver.

(*A continuer.*) L.-M. Tisserand.

PROVERBES LATINS



Amicitia ut pila, vices exigit.

« En amitié comme au jeu de volant, il faut du retour. »

Telle est la traduction littérale, mais fort peu élégante, de l'adage latin à la fois euphonique et concis. Nous ne croyons pas qu'il soit besoin de le commenter longuement. De même que le plus obstiné joueur se lasserait vite de lancer un volant qu'on ne lui renverrait pas, de même l'affection, de quelque nature qu'elle soit, ne saurait puiser une force nouvelle dans l'indifférence. Chacun sait, chacun voit, chacun expérimente cela; il serait donc oiseux d'y insister.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

UN PORTRAIT INÉDIT DE MOLIÈRE

Les savants se sont demandé quel était le portrait le de Mignard, gravé par Audran, devait être considéré comme celui qui nous a conservé l'image la plus vraie de l'auteur du *Tartuffe*. Cependant on pourrait, à certains



Un portrait inédit de Molière.

plus authentique de Molière. Ils ont comparé les différents portraits peints et gravés que le dix-septième siècle nous a légués. On est tombé à peu près d'accord que le tableau égards, donner la préférence au tableau anonyme, aujourd'hui détruit, dont nous publions une très-fidèle et très-belle reproduction. Ce tableau avait été découvert à Paris,

en 1868, par M. Du Seigneur, architecte, qui le céda au musée de la ville de Paris. Ingres et les juges les plus compétents faisaient le plus grand cas de cette peinture, qu'ils attribuaient soit à Mignard, soit à Lebrun. M. Read, alors directeur des travaux historiques de la ville, s'était empressé de faire acquérir ce tableau original, qui devait entrer dans la collection de peintures relatives à l'histoire de Paris. On sait que cette collection, composée de plus de neuf cents tableaux, a été anéantie dans l'incendie de l'hôtel de ville. Par bonheur, il existait une bonne photographie du tableau, faite par les soins de M. Du Seigneur. C'est d'après cette photographie que notre gravure a été soigneusement exécutée. Nous croyons qu'on pourrait intituler ce tableau : « Molière évoquant le Génie de la Comédie pour châtier le Vice et démasquer l'Hypocrisie. » Il faut mentionner ici l'avis de quelques critiques d'art, qui ont cru reconnaître dans cette composition la manière de Verdier. Enfin, on a pensé, peut-être avec raison, que le tableau pouvait être de Mlle Cheron, élève de Lebrun et auteur d'une réponse en vers à la *Gloire du Val-de-Grâce*, de Molière.

Bibliophile Jacob.

POIL-ROUX

NOUVELLE

A Franca.
Col tuo pensier nel cuore.

I

Sur les bords du Jabron, petite rivière torrentielle roulant ses eaux vives entre les collines bornant la vue au sud de Sisteron, dans une vieille ferme tombant en ruine, vivait, en 1870, une honnête famille de laboureurs répondant au nom de Pascal, et composée de deux vieillards et d'un garçon de vingt ans.

A ces trois personnages principaux, il convient d'en ajouter un quatrième : Poil-Roux, le vieux chien de la ferme ; Poil-Roux, dont l'œil et la dent étaient encore, en dépit des années, la terreur des vagabonds et des rôdeurs de nuit.

Les deux vieillards étaient frères. L'aîné se nommait Jean, le moins âgé Pierre.

Tous les deux avaient assisté aux dernières convulsions de la grande épopée impériale : Jean en combattant à Waterloo, Pierre en perdant la jambe droite à côté du brave Moncey défendant la barrière de Clichy.

Après le licenciement de ce qu'une réaction farouche nommait « les brigands de la Loire, » les deux frères se retrouvèrent à la ferme, portant au fond du cœur le deuil des victoires ennemies.

Sous le poids de cet humiliant souvenir, ils reprirent silencieux leurs travaux champêtres, vivant à l'écart et vieillissant sans s'en apercevoir.

Sur le tard de la vie, Pierre ayant rencontré une femme à son gré, l'épousa. Deux ans après, Mathurine mourait en donnant le jour à un garçon que l'on nomma Jean-Mathurin-Pascal.

Durant son éphémère passage à la ferme, Mathurine avait été la joie de la maison, le rayon de soleil qui fait mûrir les blés et chanter les oiseaux.

Les deux vieux soldats vivant retirés, ne montant au village que le dimanche à l'heure de la messe, n'allant au marché de Sisteron qu'une fois par saison, s'étaient fait un besoin de la gaieté communicative de la jeune femme, dont les naïves chansons peuplaient leur solitude et faisaient oublier les embarras, les soucis, les peines d'une existence entièrement vouée aux rudes travaux des champs.

Mais lorsque la mère eut payé de sa vie la naissance de l'enfant, les deux frères, étourdis sous le coup qui les atteignait, retombèrent dans la tristesse silencieuse des anciens jours.

Le temps, ce grand consolateur, fit cependant son œuvre ordinaire, car peu à peu les deux hommes cessèrent de voir dans ce petit être la cause innocente de la mort de la mère. Bientôt ils s'habituèrent à lui ; ils eurent besoin de l'entendre, de le sentir aller, venir autour d'eux ; le jour arriva où ils se firent tout petits pour jouer avec lui, et le souvenir de Mathurine s'effaça insensiblement sous les caresses de cette joie enfantine qui riait, qui gambadait au soleil, et par ses gentillesses, par ses réparties, par ses questions naïves faisait éclore le sourire sur leurs lèvres et la joie dans leur cœur.

Bientôt l'enfant aida de ses petites forces les deux vieillards dans leurs travaux ; sous leurs yeux inquiets, prévenants, il fit le rude apprentissage du laboureur. Petit à petit, il prit une part plus large dans la besogne journalière, et le moment vint où il eut le bonheur de pouvoir leur dire : « Reposez-vous, votre journée est finie, la mienne commence. »

La malechance, que la présence de Mathurin semblait avoir à jamais bannie de la ferme, n'attendait que ce moment pour reprendre ses droits momentanément abandonnés. Un matin, le vieux Jean essaya vainement de se lever ; il voulut parler, et ne fit entendre qu'un râle sourd. L'affreuse paralysie venait de l'étreindre, ne laissant de vivant en lui que l'ouïe, la pensée et les yeux.

La vie, éteinte dans tout le reste du corps, s'était réfugiée là, dans cette tête, dans ces yeux noirs profondément enfoncés sous des sourcils épais, rudes et absolument blancs.

Mais l'enfant atteignait sa vingtième année ; il travailla de toutes ses forces, ramenant à la ferme un peu du bien-être disparu, tenant tête à tout, faisant gaiement à lui seul le travail des deux vieillards, qui se voyaient revivre dans cette vigoureuse jeunesse, et qui souriaient fièrement à des efforts que le succès couronnait.

Tout à coup, une nouvelle étrange éclata dans le pays :

La France vaincue fuyait devant la Prusse...

Également frappés par cette annonce imprévue qui réveillait en eux des souvenirs de honte et de sang, les deux vieux soldats se regardèrent longuement en silence.

Que se passa-t-il alors entre ces deux survivants d'une époque légendaire, entre ces deux vieux témoins de nos gloires passées ? Quelle lutte eurent-ils à soutenir contre eux-mêmes, contre l'angoisse qui devait les étreindre au cœur ?

Nul ne le sait.

Mais lorsque, une heure plus tard, un pas familier résonna sur le sentier conduisant à la ferme, le vieux père, devenu soudain affreusement pâle, chancela sur sa jambe de bois et s'appuya au mur pour ne pas tomber, tandis que l'œil du paralytique prenait une expression d'inébranlable résolution.

— Soit ! dit Pierre, tu as raison ; la patrie d'abord. Dieu viendra en aide à ceux qui restent.

En ce moment la porte s'ouvrit toute grande, encadrant dans un fond de lumière dorée un grand et vigoureux garçon, vêtu d'un pantalon et d'une veste en grosse toile grise, coiffé d'un chapeau de paille grossière, abritant une figure hâlée par le grand air, mais brillante de santé et de vie.

— Bonjour, père ! dit Mathurin en éclairant son visage d'un joyeux sourire.

Puis, s'avançant vers le paralytique et le considérant avec inquiétude :

— Qu'as-tu donc? te voilà tout rouge ; on dirait que tu es en colère.

— Non, firent les yeux du vieux Jean, en s'adoucissant aussitôt en une muette-caresse.

— Mathurin, interrompit Pierre, levant brusquement la tête, tu sais ce qui se passe; tu sais que ces Prussiens de malheur, avec lesquels Jean et moi nous sommes rencontrés jadis, sont de nouveau rentrés en France?

— Oui, père, je le sais.

— Alors, tu sais aussi ce que tu as à faire?

— Oui, père, répondit résolûment le brave jeune homme; les gars du village descendent demain, à l'aube, vers Sisteron; ils vont s'engager. Je ferai comme eux. Est-ce bien là ce que tu désires?

— Oui, balbutia le vieux soldat avec une brusquerie visiblement affectée; mais incapable de dire un mot de plus; et se sentant prêt à trahir son trouble, il se hâta de sortir de la ferme et s'en alla machinalement siffler au soleil.

— Et toi, mon bon oncle, est-ce bien là aussi ce que tu veux?

— Oui, firent les yeux du vieux Jean.

— Vois-tu, cher oncle, il y a plusieurs jours que je sais la nouvelle; je n'en parlais pas ici, à cause de toi et du père qui avez servi l'ancien; mais j'avais tout de même un quelque chose qui me battait bien fort là dedans en pensant à cette guerre, à ces Prussiens, dont le père et toi m'avez tant parlé quand j'étais petit; il me semblait que j'aurais dû faire comme Léonard, le fils de la veuve Berthaut, qui est parti depuis huit jours, et je n'osais pas à cause de vous deux. Mais puisque vous êtes d'accord, hé bien! soyez sans crainte; je partirai. Voilà la moisson rentrée; pour un peu la terre n'a pas besoin de moi. Je serai donc sans inquiétude; d'ailleurs, je vous laisse Poil-Roux pour vous défendre et vous parler de moi.

— Oui, approuva le vieux Jean avec un regard où brillait une larme d'orgueil.

— Te voilà bien content parce que j'ai deviné tout ce que tu désires, n'est-ce pas? Mais tu le seras bien davantage encore quand je reviendrai, car je sens là, vois-tu, mon oncle, je sens que je ferai mon devoir, comme vous avez su faire le vôtre dans votre jeune temps; puis, au retour, je te conterai mes campagnes, et tu verras, dit le brave garçon en embrassant le paralytique, oui, tu verras que mes campagnes seront aussi belles que les tiennes.

Le lendemain, au point du jour, cinq jeunes gens descendaient le chemin pierreux et s'engageaient sur la route conduisant à Sisteron.

C'était le contingent de l'humble village.

Le soleil, encore caché derrière les collines, empourprait l'horizon de ces magiques teintes chaudes allant en se fondant vers le zénith, où se montraient quelques tardives étoiles. Les oiseaux s'éveillant sur les branches secouaient au premier vent du jour leurs ailes ensommeillées et voletaient joyeux dans les hautes herbes, tout humides de la rosée de la nuit.

La nature préludait à son réveil quotidien, et par le discret bruissement des feuilles, par le joyeux cri des oiseaux, semblait chanter aux oreilles des jeunes volontaires l'hymne de l'Espérance.

Mathurin s'était joint à ses camarades, et tandis que le cœur gonflé il suivait avec eux la route de Sisteron, deux cœurs envahis par le froid de la solitude, torturés par la dent de l'angoisse, offraient à Dieu, dans une muette prière, tout ce qu'il y avait de douleur et d'espérance dans leur pauvre âme endolorie!

(A continuer.) Gustave Cane.

DE MARSEILLE A MONACO ET A MENTON

NOTES DE VOYAGE

I

Tous les ans, quand vient le mois d'août, j'entends des gens se plaindre qu'il est impossible de trouver la solitude aux bords de la mer.

On voudrait quitter la « fournaise parisienne », se reposer à l'air pur; on voudrait pouvoir rêver à l'aise: impossible.

Partout, dans les stations balnéaires, on trouve un casino, du monde, des fêtes; il faut faire de la toilette, etc., etc.; ce sont des doléances à n'en plus finir.

On cherche mal, ou bien on y met de la mauvaise volonté.

Je citerai à ces gens difficiles certains endroits sur les bords de la Manche, en Normandie, de ravissants petits coins, où les amateurs de calme et de repos pourront être seuls, où ils pourront rêvasser à leur aise, faire des vers, si cela leur plaît, où ils pourront se promener toute la journée en jaquette de toile. Dans ces parages tranquilles il n'y a pas de casino, pas de bals et pas de concerts.

Eh bien! non; vous ne ferez pas aller ces amis de la solitude dans ces endroits-là. Ils demandent la tranquillité tout haut, et tout bas ils avouent qu'il est bien ennuyeux de ne pas entendre un peu de musique; qu'un quadrille ou une valse refait les jambes. La fournaise que l'on veut quitter a bien des charmes.

Oui, ils s'ennuyeraient à mourir s'ils étaient obligés de passer huit jours seulement à Borneville ou à Carteret et autres lieux où l'on ne trouve pas un casino.

Or, un de mes amis me déclara qu'il était possédé de l'envie d'avoir en même temps la solitude et la vie active.

— Allons à Monaco, lui dis-je.

— A Monaco?

— Parfaitement.

— Au mois d'août, c'est mauvais genre.

— Peuh! Mais enfin, voulez-vous, oui ou non, trouver la mer, un casino avec de la musique, des jeux, des journaux?

— Oui.

— Voulez-vous, à un moment donné, sans changer de place, vous trouver seul devant la nature, pour rêver, vous reposer et faire de la poésie.

— Oui.

— Allons à Monaco.

— Mais il y fait une chaleur accablante!

— Allons donc... Croyez-vous que la Méditerranée n'a pas de brises?

— Mais...

— Pas d'observations... Oui ou non?

— Essayons.

— Nous partons demain.

— Eh bien! allons!

Et nous voilà partis.

Partis quelque peu obliquement, car nous prenons par le Bourbonnais, l'Auvergne, le Vivarais...

En suivant cette ligne, peu ou point de grandes villes: Nevers, Moulins, Clermont-Ferrand, et puis on s'engage au milieu de volcans éteints, à droite; à gauche on ne voit que des cônes le long desquels a fluctué la lave.

Puis, à chaque pas, des ruines de châteaux qui élèvent leurs tourelles aux flancs ouverts comme pour implorer le ciel.

Ces ruines sont l'histoire d'un siècle tourmenté, l'his-

toire écrite avec du sang; le sang est rentré dans les entrailles de la terre pour la féconder, et les ruines sont restées pour fournir des enseignements. En réalité, elles n'enseignent rien du tout; elles servent de promenades, de sujets à excursions pour les touristes. Et c'est bien tout!

A partir de Langeac, l'aspect change encore. Plus de volcans, des rochers effrayants, des précipices côtoyés sans cesse par le chemin de fer qui s'avance au milieu de ce chaos avec les plus grandes précautions.

Les ingénieurs de cette ligne ont fait des tours de force qui laissent bien loin derrière eux les fameux travaux d'Hercule, dont nous verrons plusieurs échantillons avant d'arriver à Monaco.

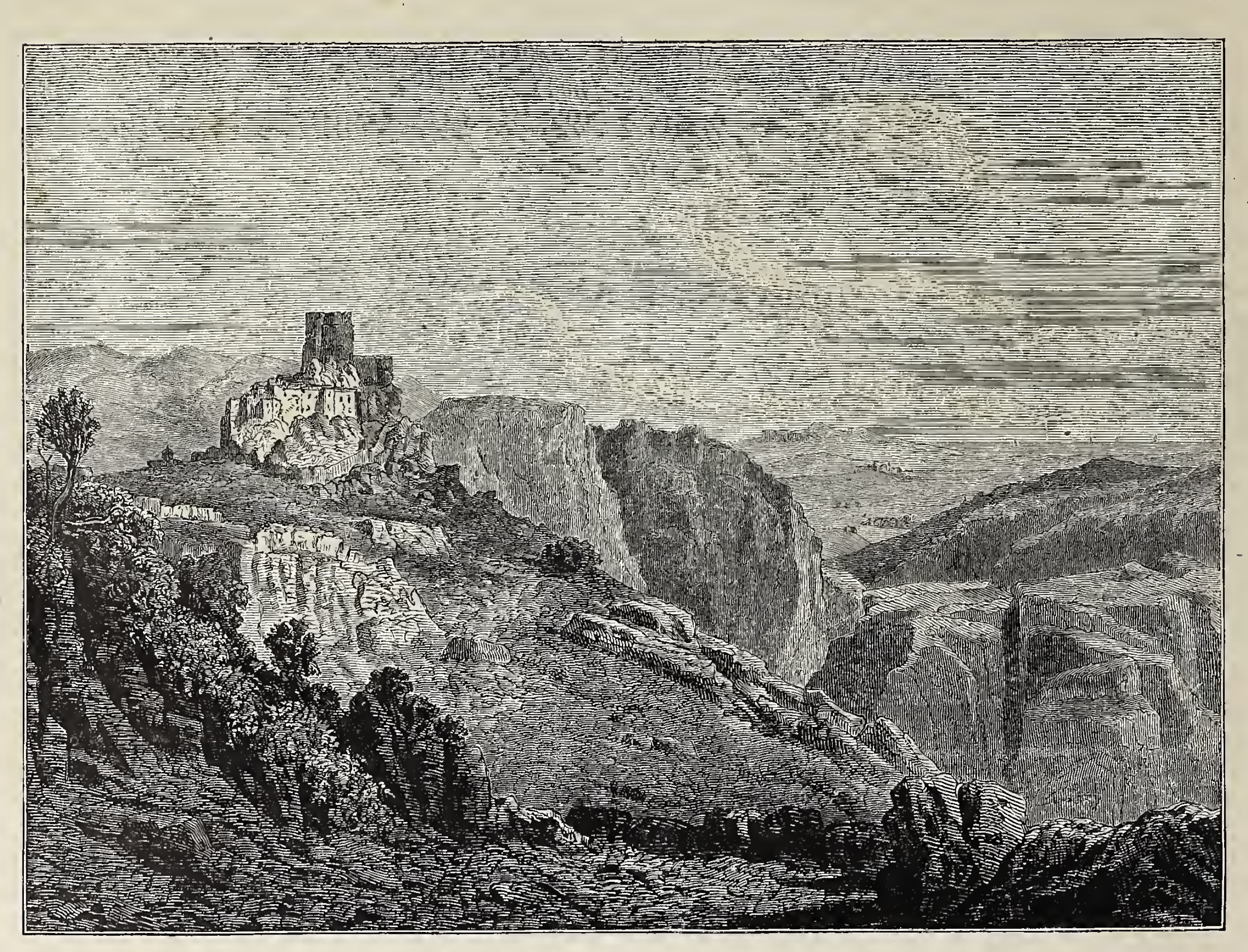
Plus loin encore, c'est un bloc qui s'avance vers la rivière et sur lequel un pâtre est mollement assis, une jambe repliée, tandis que l'autre se laisse pendre au-dessus de l'abîme comme dans certaines gravures de romances.

Et puis ce sont des effets de lumière produits par le soleil éclairant les montagnes en haut, en bas, de biais, faisant miroiter l'eau des cascades et apportant un peu de joie dans ces solitudes.

A droite, des précipices et puis l'Allier qui court, qu coule, qui va, qui vient, qui vous passe sous les pieds en murmurant.

Tout là-haut des nuages qui partagent les pics en deux et vous donnent des envies de monter au ciel.

A Allais, le paysage se transfigure; la vue se repose



Les gorges d'Ollioules, dans les environs de Toulon, d'après le tableau de M. Courdouan.

De Langogne à Alais on traverse ainsi monts et vaux; de temps en temps on s'arrête à une station; c'est bien pour dire qu'il y en a une, car, de mémoire d'actionnaires, on n'a jamais vu descendre un chat à l'une ou à l'autre de ces stations qui ont cependant un nom.

Pour répondre à ces noms-là, on aperçoit — et encore pas toujours — des maisons tristes, désolées, presque des chalets qui ont l'air effarouchés de se trouver en contact avec la civilisation.

Les montagnes du Gévaudan sont sinistres, fantastiques; le cœur se serre en les traversant. Il y a pourtant des êtres qui habitent là des cabanes isolées.

A gauche, des cascades tombent de rochers verdâtres; un peu plus loin, d'autres rochers viennent se pencher sur la voie comme pour regarder cette machine longue qui ose serpenter si près d'eux.

sur des coteaux plus riants, mais c'en est fait de la verdure, cette verdure qu'on ne voit que dans les pays du centre, de l'ouest et du nord.

Tout à l'heure c'étaient des bois de châtaigniers, nous voici dans la région des oliviers; les arbres prennent des teintes poussiéreuses ternes; plus vous avancez, plus vous voyez de feuilles grises sur fonds de rocher gris; tout est gris avec un soleil rouge qui donne aux brouillards du matin des airs de plomb fondu.

Tout cela est réputé beau, grandiose et sublime, mais on ne se prend pas moins à rêver de la fraîcheur des bois verts et de la tranquillité des sentiers ombreux.

Dans le Nord, tout est petit; partout des plaines ou des collines sans prétentions; ici, tout est grand, tout vous rapetisse, vous donne des allures de fourmi; il faut être de ces pays-là pour se croire quelque chose. Je com-

prends l'orgueil et les fanfaronnades des méridionaux. On arrive à Nîmes, où l'on change de train pour se rendre à Tarascon; c'est là que l'on rejoint la grande ligne.

De Tarascon à Marseille, on met quatre heures.

On admire en passant les merveilleuses Arlésiennes, que l'on rencontre partout entre Tarascon et Miramas. Où vont-elles? On est tenté de supposer que l'administration du chemin de fer en fait circuler ainsi du matin au soir afin qu'en rentrant chez lui, le touriste puisse dire avec orgueil : « J'ai vu de vraies Arlésiennes dans leur costume traditionnel. »

II

Pour arriver à Marseille, il faut traverser les plaines de

Il serait irrévérent de discuter le fait; mais, entre nous, la gloire que le demi-dieu récolta dans cette prouesse se trouve, selon moi, singulièrement diminuée par l'intervention de Jupiter.

Si le maître du ciel eût gardé ses rochers, que serait devenu le vainqueur de l'hydre?

— Çà, fit mon ami, est-ce par respect pour la tradition? est-ce pour conserver intact le souvenir de cette merveilleuse tuerie qu'on a laissé cette plaine, qui a 200 kilomètres carrés de superficie, remplie des pierres sorties des mains sacrées de Jupin?

Et le voilà s'évertuant à me démontrer que si l'on se fût occupé de déblayer peu à peu cet espace immense de blocs qui l'encombrent et qui auraient pu servir à bâtir bien des villes, on eût fait œuvre sage et profitable.



Ruines romaines à Fréjus, dans le Var.

la Crau, en chemin de fer, bien entendu; car, si un touriste s'aventurait jamais à pied dans ce désert au mois d'août, il y resterait sûrement.

Il n'est permis à personne d'ignorer que c'est dans la plaine de la Crau (1) qu'eut lieu le fameux combat d'Hercule contre Albion le géant; chacun sait aussi bien que, pour sauver Hercule, Jupiter fit tomber cette pluie de rocs qui sont encore l'objet de l'étonnement général.

— Supposez, dit-il, que depuis les âges modernes on eût seulement avancé de 10 centimètres par an, aujourd'hui nous verrions à la place du *Lapideus Campus*, aussi pittoresque que désagréable, une plaine fertile où l'on pourrait cultiver des choux et des pommes de terre.

— Il n'est jamais trop tard pour bien faire! répliquai-je. Il est encore temps de commencer.

— Mon Dieu, oui! fit-il très-gravement.

(1) Dans son étude, devenue classique, intitulée *Des Climats et de l'influence des sols boisés ou non boisés*, M. Becquerel parle ainsi de cette fameuse plaine :

« La Crau est une vaste plaine comprise entre les Alpines et la mer d'une part, et entre le Rhône et les étangs de Martigues de l'autre; elle s'étend entre Arles, Salon et Fos. On évalue son circuit à environ 120 kilomètres. La nature de son sol est bien différente de celle du sol de la Camargue : celui-ci est limoneux et sans mélange de cailloux, tandis que la Crau est couverte de cailloux de toute nature et de toute grosseur, provenant des montagnes de la haute Provence. La plaine de la Crau n'est pas unie; sa surface, très-inégale, présente des dépressions remplies d'amas d'eau et même des vallées sèches, à la vérité peu profondes, mais qui sillonnent la plaine vers ses bords du côté des étangs de la Valdue et de Fos. A part les cailloux, le sol de la Crau est composé d'une terre légère, rougeâtre. Les cailloux, qui sont souvent agglutinés, forment une couche d'épaisseur variable qui est quelquefois de 5 à 6 décimètres de profondeur. Les eaux filtrent avec la plus grande facilité à travers cette terre. La Crau se trouve par là, pendant une partie de l'année dans un état de sécheresse qui s'oppose à toute espèce de végétation. Malgré cette stérilité apparente, l'homme est parvenu, à force de soins, à obtenir d'abondantes moissons sur une portion du sol. Toute

Et c'est pourquoi je livre l'idée de mon ami aux méditations de qui de droit.

Quoi qu'il advienne, je dois constater que nos savants ont donné à l'existenee de cet amas de galets une autre explication que celle qu'a imaginée Pomponius Méla, l'auteur de la première version; ils nous assurent que la Crau était un golfe où les eaux du Rhône et de la Durance venaient prendre leurs ébats. Un beau jour la mer voulant se mêler à ces joyeusetés, vint envahir cette région apportant avec elle force grès caleaires qu'elle mêla aux galets des deux fleuves qui se retirèrent en maugréant. La mer laissée seule et ne s'amusant guère, jugea à propos de se retirer à son tour, laissant les savants dans la nécessité de se livrer à des commentaires à perte de vue.

On en est là.

Après les plaines de la Crau, la vue est attirée par une petite mer intérieure qui forme les étangs de Berre, dont les bords peuplés de tas de sel ont absolument l'aspect d'un eamp.

Au milieu, une presqu'île renfermant une cuivrerie de l'effet le plus pittoresque.

On arrive enfin à Marseille; l'oasis Marseille, où il est impossible de ne pas séjourner, et où, tout naturellement, nous séjournâmes, mais qui offrirait trop à dire pour que nous ayons la tentation d'en essayer seulement une esquisse.

III

De Marseille à Nice la route continue à être des plus accidentées.

Après un arrêt à Toulon et un coup d'œil jeté sur les gorges d'Ollioules, où croissent les immortelles qui doivent orner les tombeaux parisiens, nous arrivons à Fréjus où, dit le guide classique dont nous nous sommes obligatoirement munis, se trouvent des ruines romaines dignes de toute l'attention des curieux.

(A continuer.) Oscar MICHON.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

LE NOTARIAT

Il est, comme chacun sait, trois sortes de magistrats proprement dits. Il y a d'abord le magistrat qui poursuit, qui accuse ou qui protége : il doit être actif, éloquent, généreux ; c'est le magistrat *debout ;* et celui qui écoute, délibère, interprète : il doit être attentif, prudent et savant; c'est le magistrat *assis*. A côté de ces deux, il en est un troisième dont le rôle plus effacé, quoique aussi grand, consiste à rapprocher, calmer, tempérer, concilier: eelui-là est doux, familier, ferme parfois; mais c'est un juge encore, le juge de paix.

En dehors de ces trois magistratures, nous en reeonnaissons une autre, non ainsi qualifiée par la loi, mais telle en réalité, magistrature essentiellement paisible aussi, magistrature domestique, dont le représentant eonseille, administre, dirige, secourt, arrange: ses jugements à lui, ne sont point entourés du même appareil de solennité, ils n'ont pas la même sanetion légale; mais c'est, aux yeux du monde, l'homme de paix par excellence. Il est à la fois actif, prudent et conciliant, ou il doit l'être. Généreux, savant, familier, il le sera lorsque les cireonstances, les lieux ou les personnes l'exigeront; ou du moins, il devra l'être. C'est le notaire.

Notaire vient de *notarius*. Le notarius était le clerc du *tabellio*, tabellion, et prenait, le plus souvent sous sa dictée, des *notes* que celui-ci rédigeait en forme d'acte sur ses *tablettes*.

Aux quatorzième, quinzième et seizième siècles, on confondait déjà ces deux appellations dont la seconde n'avait plus guère sa raison d'être; et on peut lire au bas de presque tous les actes de cette époque après la signature, l'abréviation suivante : *not. et tab. roy.*, notaire et tabellion royal. Peu à peu, la dénomination de tabellion tomba en désuétude, et ce mot ne se rencontre plus aujourd'hui que dans les vaudevilles, dans quelques romans, éditions de 1830 à 1840, ou enfin dans la conversation après boire des percepteurs, agents voyers et curés de campagne.

Sous l'aneien régime et la restauration, les notaires s'intitulaient *royaux*, *publics* sous la première république, *impériaux* sous le premier empire, et *notaires*, sans plus, sous la monarchie de Juillet, la deuxième république et le second empire ; il en est de même aujourd'hui.

Terminons ces renseignements généraux par la définition de la loi, que nous soulignons, parce qu'elle traee, pour ainsi dire, le dessin du portrait dont nous n'avons indiqué que la couleur.

« Les *notaires*, s'exprime-t-elle, *sont des fonctionnaires publics établis pour recevoir tous les actes et contrats auxquels les parties doivent ou veulent faire donner le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique, et pour en assurer la date, en conserver le dépôt, en délivrer des grosses et expéditions. — Ils sont institués à vie. — Ils sont tenus de prêter leur ministère lorsqu'ils en sont requis.* »

Le notaire peut être considéré sous trois aspects successifs et bien distincts: il est simple clerc, — il achète une étude et prend femme, — il exerce. Parlons donc séparément de ces trois périodes : le stage, le traité, avec le mariage, son accessoire habituel; enfin l'exercice.

STAGE

Suivant qu'il veut être notaire dans la première, la deuxième ou la troisième classe, le clerc doit faire six années de stage dans une étude de première, de deuxième ou de troisième elasse, dans une des deux dernières années, en qualité de premièr clerc. Voilà la règle générale. Le notaire de premier classe est celui qui réside dans la ville siége d'une cour d'appel (Paris, Bordeaux, Dijon, Aix, Douai, etc.), et peut exercer dans toute l'étendue du ressort de eette cour; le notaire de deuxième elasse est celui qui réside dans la ville, siége du tribunal de première instance (Versailles, Carcassonne, Beaune, Brives-la-Gaillarde, etc.), et peut exercer dans tout le ressort du tribunal; le notaire de troisième classe est eelui qui réside au eanton chef-lieu d'une justice de paix (Roubaix, Longjumeau, Pézénas, etc.), ou dans une simple commune (Bougival, Nanterre, etc.), et peut exercer dans tout le ressort de sa justiee de paix.

Si le clerc aspirant à une étude de deuxième classe

la lisière est cultivée jusqu'à une certaine distance, à l'exception de l'espace qui s'étend depuis Fos jusqu'au Plan-du-Bourg, territoire d'Arles. Cette partie, nommée la Coustière, est formée des alluvions du Rhône et consiste en marais remplis de roseaux, de joncs, de carex, etc. Ces pâturages aqueux ou prés palustres servent à la nourriture des chevaux. La Coustière est traversée par plusieurs canaux ou *roubines*, qui servent de communication sur différents points, au moyen de barques legères.

« On trouve au milieu de la Crau, des espèces d'oasis, des îles de verdure, que l'on cultive avec succès et qui offrent d'excellents pâturages. On évalue à un cinquième environ la superficie de l'ancienne Crau qui est maintenant cultivée. Le canal de Craponne, qui l'entoure en partie, et celui de Bois-Galin, qui en traverse certains cantons, ont permis de défricher avec beaucoup de succès plus de la moitié de la portion qui appartient au territoire d'Arles, les trois quarts du terroire d'Eyguières, autant de celui de Salon, la plus grande partie de celui de Grans et de Miramas, et plus du tiers de celui d'Istres. La partie défrichée du territoire de Fos est peu considérable. »

fait son stage dans la première, quatre années lui sont nécessaires, dont la dernière en qualité de premier clerc.

Si, aspirant à une étude de troisième classe, il fait son stage dans la première ou la deuxième, trois années lui suffisent, sans autre condition.

Ces chiffres, sans qu'il soit besoin d'entrer dans des détails plus compliqués (1), démontrent assez que ce qu'on exige de l'aspirant au notariat c'est l'expérience plutôt que la théorie, la science que donne une longue pratique des affaires, plutôt que celle qui s'acquiert par une étude peut-être fort sérieuse de quelques mois, mais nécessairement un peu superficielle. Aussi point d'examens, ce qui est, pensons-nous, une exagération du principe ; car, pour être parfois trompeuses et donner à un clerc bavard, mais peu réfléchi, le pas sur un clerc savant, mais peu disert, des épreuves orales et écrites, nécessitant un effort périodique de travail sur un ensemble de matières, élèveraient, nous n'en doutons pas, d'une manière sensible le niveau moyen actuel des connaissances notariales. Bref, pour devenir notaire, il n'est nécessaire ni d'avoir fait son droit, ni même de l'avoir commencé, comme on l'exige de l'avoué, ni seulement d'être bachelier. Il est vrai, pour ce dernier point, que les Grecs et les Latins n'ont rien à voir avec les paperasses timbrées. Clerc à partir de dix-sept ans, notaire à partir de vingt-cinq, vous n'avez d'autre formalité à remplir, avant le traité, que la signature à la chambre des notaires, sur un registre spécial, de l'inscription de premier, second, troisième, quatrième, cinquième, dixième, douzième clerc qui vous est octroyée par celui chez lequel vous travaillez.

Comme un soldat qui court après l'épaulette, et franchit étape par étape, grade par grade, la distance qui l'en sépare, le clerc, celui de ville du moins, prend successivement les diverses inscriptions qui doivent le conduire jusqu'à celle de premier; c'est presque de rigueur.

Le clerc de campagne est souvent premier clerc d'emblée, étant unique.

Établissons brièvement et à différents points de vue, le parallèle entre le clerc de ville et le clerc de campagne, pris comme types généraux; observation faite qu'entre les deux croquis il faudra nécessairement supposer bien des figures se rapprochant un peu plus ou un peu moins de l'un ou de l'autre.

Le clerc de ville travaille à l'étude ou fait les courses qui exigent un peu plus de formes que n'en pourrait mettre le *petit clerc*, ci-devant *saute-ruisseau*. Il écrit les actes importants sur projet, et soigne sa rédaction; il accompagne le notaire aux rendez-vous, où il tient la plume, ou bien même y va seul, s'il est avancé en grade, en savoir, en aplomb, en barbe; l'un ou l'autre de ces avantages suffit. Il joue la partie de dominos traditionnelle au café du cercle, n'est point l'ennemi des arts en général, et ne néglige pas une seule occasion de prendre et de tenir son sérieux. Il vit d'ailleurs et se loge à sa guise; richement s'il peut, chichement s'il veut.

Le clerc de campagne, s'il est jeune, sabre les actes, fait les expéditions, ce qui en ville est une spécialité, cause en patois avec les paysans qui le connaissent bien, attelle le cheval, fend le bois en hiver, et aide la cuisinière les jours de réception. Puis, s'il est tant soit peu ambitieux, il passe clerc de ville. Il avait eu jusque-là la table et le logement chez le notaire. S'il est vieux, il est chez lui, va de temps en temps à sa vigne ou à son pré, discute avec le notaire devant les clients et veut avoir raison contre lui, et a quelquefois raison en effet; en somme mène une vie paisible et honnête, sinon indépendante.

Le clerc de ville gagne environ par an :

Le premier clerc (principal clerc, maître clerc): à Paris, de 5,000 à 12,000 francs, et en province, de 2,500 à 5,000 francs; le second clerc à Paris, de 2,000 à 4,000 francs, et en province un tiers en moins; le troisième clerc, à Paris, 2,000 francs, et en province un tiers en moins; le quatrième à Paris, 1,000 francs, et en province rien; les cinquième, sixième, septième, etc., clercs, rien à Paris, et en province, quand il y en a, rien.

Souvent à Paris et dans les trois grandes villes, le maître clerc, trouvant sa position assez lucrative eu égard au peu de responsabilité qu'il encourt absolument parlant, enfin bonne à garder, au moins provisoirement, cède son inscription de premier clerc au second *en fait*, qui passe alors premier *en titre*, mais non en appointements, cela se conçoit. Tout le monde alors, sur l'échelle que nous avons établie plus haut, avance ou recule d'un rang suivant qu'on se place au point de vue de l'inscription ou des émoluments.

Le clerc de campagne gagne par mois environ :

S'il est jeune, de 20 à 80 francs.

Et, s'il a passé trente ans, de 50 à 120 francs ; mais n'oublions pas qu'il vit chez lui, le plus souvent, dans ce dernier cas.

L'*expéditionnaire*, ancien fourrier ou transfuge de quelque maison de banque ou de commerce est uniquement occupé à faire les copies ; il est payé presque partout au *rôle* (*recto* et *verso* d'un feuillet de papier). Le tarif varie de 15 à 30 et 40 centimes. A Paris il est de 30 centimes, en moyenne, et l'expéditionnaire se fait ainsi, comme on dit, de 1,500 à 3,000 francs, suivant son habileté, sa vélocité et la quantité par étude d'actes à expédier ou grossoyer.

La *minute* est l'original de l'acte, ainsi appelé parce que l'écriture en est *menue*, *minuta*. L'*expédition* est la copie littérale de la minute, écrite en plus gros caractères (de douze à quinze syllabes à la ligne, la page étant de vingt-cinq lignes), et la *grosse* est aussi la copie de l'acte mais en tête et à la fin de laquelle se trouvent les deux parties de la formule exécutoire: *République française, au nom du peuple français*. Et : *Le Président de la République, mande et ordonne à tous huissiers*, etc...

Le *petit clerc* est toujours trottant, va chercher et rapporte les actes, fait la navette entre l'étude, le bureau d'enregistrement et le Palais-de-Justice ; met les lettres à la poste, fait les distributions sur les bureaux des clercs, se charge obligeamment de quelques-unes de leurs courses, et gagne à Paris et dans les grandes villes, de 60 à 130 francs par mois. Ailleurs, c'est la plupart du temps un garçonnet auquel on donne 20 francs par mois pour tout potage.

Enfin, lorsque ce n'est pas le maître clerc qui tient les livres et fait les écritures comptables, il y a en outre un caissier qui gagne de 2,000 à 4,000 francs, et prend dans la hiérarchie de l'étude le rang que semble naturellement lui assigner le *quantum* de ses appointements. Le caissier est, en général, un puits de renseignements et une fontaine de calembours.

A Paris, il est de tradition que le notaire fournisse en sus des appointements pour les premiers inscrits, le caissier, les expéditionnaires et le petit clerc, et en guise d'appointements pour les clercs dits *amateurs*, fournisse,

(1) Ajoutons cependant ceci :

L'avocat ou l'avoué, après deux années d'exercice de leur profession, peuvent, avec une seule année de stage dans une étude de notaire, être admis dans la 3e classe.

Tout fonctionnaire de l'ordre administratif ou de l'ordre judiciaire (maire ou juge de paix, etc.) peut être institué notaire par le gouvernement, avec dispense de tout ou partie du stage réglementaire.

dis-je, au repas de midi qui se fait à l'étude au travers des minutes éparses, ou en un petit réfectoire qu'emplissent les minutes classées — le pain et le vin; — le premier, toujours suffisamment abondant, le second jamais. Du moins est-ce un bruit qui court.

La côtelette est une affaire de luxe personnel.

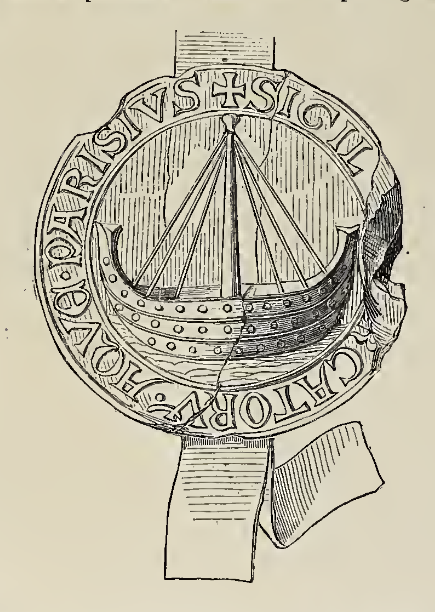
(A continuer.) Édouard Laussac.

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Ces *nautæ parisiaci* étaient un corps régulièrement



constitué, tel qu'il s'en était établi sur presque tous les grands cours d'eau de la Gaule, « ces chemins qui marchent, » pour emprunter le mot célèbre de Pascal, et qui transportent ainsi les marchandises sans frais, au moins à la descente. Sous l'influence du régime féodal, les *nautæ* de la Seine, comme ceux du Rhône, de la Loire, de la Garonne, se transformèrent et devinrent une *hanse*, ou corporation privilégiée, qui usurpa ou se fit octroyer le monopole des transports par eau.

On conçoit alors que l'emblème de son commerce, la figure symbolique servant à le désigner, — disons mieux, la signature servant à authentiquer ses « lettres de voiture » à une époque où l'usage de l'écriture, en matière commer-



ciale surtout, était si rare et si difficile, — dut être la barque même, la *nave*, instrument de communications et d'échanges, moyen simple et naturel d'influence et de gouvernement. Il n'est donc point étonnant qu'on rencontre, parmi les plus anciennes pièces de nos archives, au bas d'un « cirographe, » ou charte-partie de l'an 1200 un sceau en cire jaune de forme ronde, représentant une embarcation antique portant un mât que trois cordages retiennent à droite et à gauche, et qui est évidemment le vieux bateau, le *chaland* primitif servant à la navigation fluviale.

La légende de ce sceau et la pièce à laquelle il est appendu ne laisse aucun doute sur l'existence et la puissance commerciale de la corporation qui en faisait usage. C'est le sceau des marchands de l'eau de Paris, *Mercatores aque Parisius*, il est apposé sur un acte relatif à un accord entre les négociants de Paris et ceux de Rouen pour la vente du sel. Ces deux *hanses*, ou confréries, qui traitent d'égale à égale, tiennent le haut du pavé dans les deux villes; et comme le négoce par eau les a enrichis, comme elles ont une puissance collective assez forte pour contrebalancer celle des rois, des évêques et des seigneurs, elles sont arrivées, par une conséquence toute naturelle, à exercer le pouvoir municipal, soit qu'elles l'aient attiré à elles par la prépondérance que donne toujours la fortune, soit qu'elles en aient reçu l'investiture du souverain ou des hauts barons, soit enfin qu'elles aient hérité de l'autorité traditionnelle dont jouissaient les *nautes parisiens*.

Quoi qu'il en soit, l'antique emblème du commerce par eau devient le signe extérieur du pouvoir municipal; la barque, la *nave*, empreinte sur le sceau parisien, ne le quittera plus désormais, et l'histoire de cette figure symbolique se confondra avec celle de la prévôté ou de l'échevinage.

L'antique barque des *nautes parisiens*, empreinte sur le sceau de la corporation, est devenue avec le temps l'emblème du pouvoir municipal et la signature officielle du prévôt et des échevins, comme elle avait été, à l'origine, la signature des marchands de l'eau et la figure symbo-





lique de leur commerce. Jusqu'en 1358, l'autorité royale, sûre de la fidélité de ces bourgeois-négociants qui approvisionnent, enrichissent et gouvernent la cité, les laisse s'administrer eux-mêmes selon leurs coutumes antiques, *consuetudines ab antiquo;* mais ils deviennent remuants, querelleurs, menaçants pour le trône. Vaincus, ils sont obligés de subir le joug royal, et leur sceau qui, en 1356, sous le prévôt Étienne Marcel, ne portait point la fleur de lys, emblème du protectorat souverain, est contraint de la recevoir en 1358, pendant la prévôté de Tristan Gentien, successeur du fameux orfèvre tué à la bataille Saint-Denis par son compère Maillard.

Dès lors la fleur de lys, c'est-à-dire l'épée du roi, se montre suspendue au-dessus du sceau municipal, protégeant et menaçant tout à la fois le pouvoir municipal. Tantôt on la voit placée à la proue et à la poupe de la *n ve* parisienne, comme dans le sceau de 1358, que nous reproduisons.

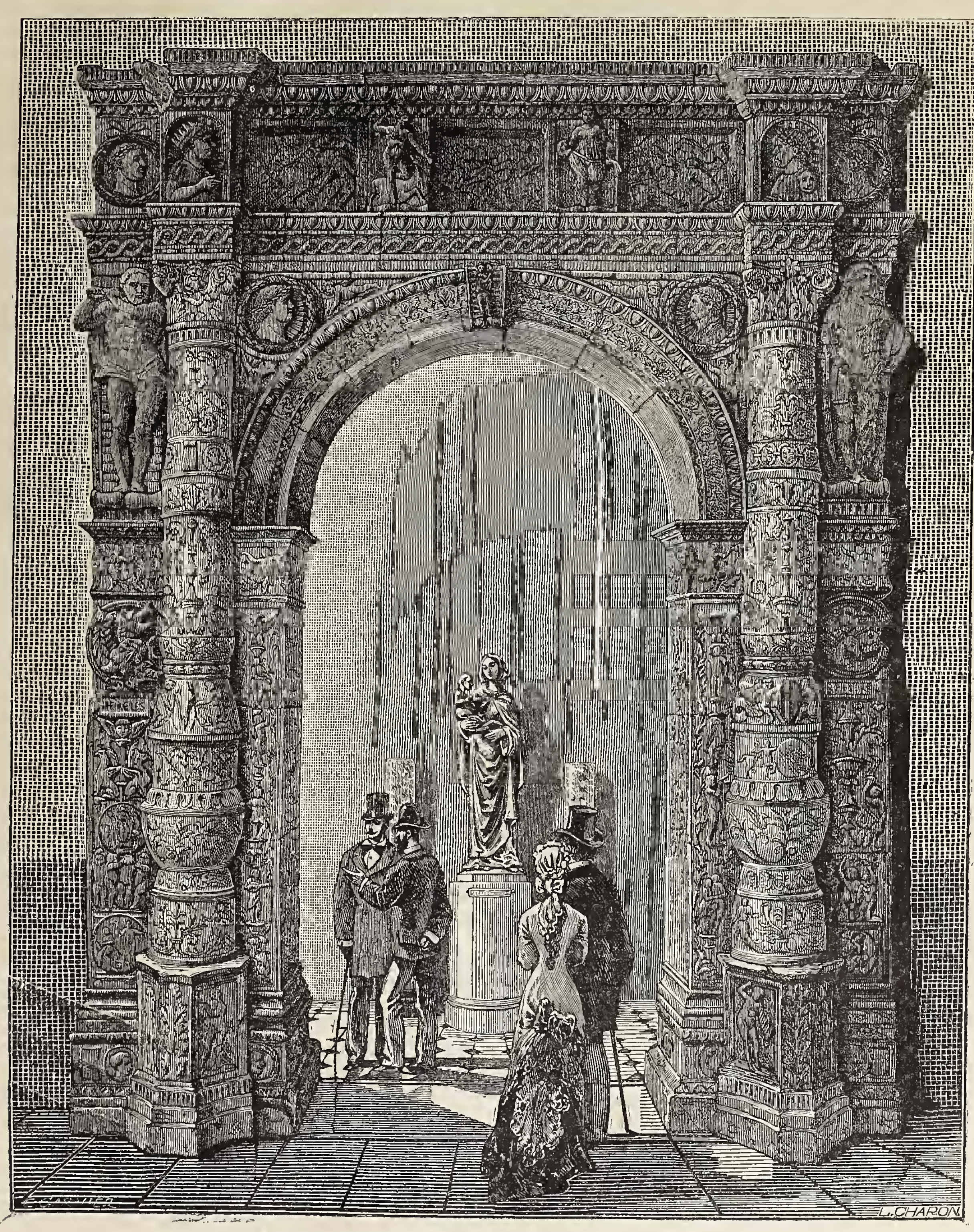
Tantôt elle apparaît au sommet du mât, décorant le pavillon qui flotte au vent comme l'oriflamme (sceau de 1366).

Tantôt elle scintille dans le ciel qui forme le fond du paysage au milieu duquel vogue la galère municipale. C'est ainsi que la représente un sceau de 1393.

(A continuer.) L.-M. Tisserand.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

MUSEE DU LOUVRE



La porte de Crémone, dans les galeries de la Renaissance.

La magnifique porte dont nous donnons le dessin, et que les amateurs connaissent aujourd'hui sous le nom de porte de Crémone, a été récemment installée au musée du Louvre, où elle sert de passage pour aller de la salle Michel-Ange à la salle Michel-Columb. Elle ne mesure pas moins de 8 mètres de hauteur sur 6 de large. « L'histoire de cette porte, dit un de nos critiques d'art les plus autorisés, M. G. Lafenestre, est déjà longue. Construite à la fin du quinzième siècle, pour la décoration du palais Stanga, à Crémone, devenu plus tard le palais Rossi San Secondo, elle était menacée par le voisinage d'un chemin de fer, lorsqu'un voyageur français, amateur clairvoyant et négociateur habile, M. Vaïsse, agent de change à Marseille, eut la hardiesse de l'acquérir, de la démonter et de la transporter à Paris; c'est là que la direction des musées nationaux fit, sans attendre, à M. Vaïsse, des propositions d'achat fort inférieures sans doute à celles qui pouvaient venir de l'étranger, mais que M. Vaïsse accepta avec une

patriotique générosité. Le palais du Louvre, il faut donc l'espérer, est la dernière station où s'arrêtera cette porte errante, et la voilà, maintenant, trop bien plantée dans notre sol parisien, en trop bonne compagnie, pour jamais nous quitter.

« La porte Stanga, comme on le voit dans le dessin, se compose d'un arc en plein cintre, reposant sur des pieds droits et flanqué de deux piles où se dressent en saillie deux colonnes engagées qui soutiennent un entablement formé par une large frise entre deux corniches. L'aspect général, par la fermeté des contours, par la netteté des divisions, par la beauté des proportions, rappelle les arcs romains de la meilleure époque; de nombreux souvenirs antiques apparaissent aussi dans les détails de l'ornementation et des sculptures; mais la combinaison de ces souvenirs avec des formes nouvelles est absolument originale et donne la date de l'œuvre, la dernière moitié du quinzième siècle, cette admirable époque où la sculpture décorative s'épanouissait de tous côtés, en Lombardie, avec un éclat, une richesse, une élégance qu'elle n'a pas retrouvées depuis.

« Rien de plus magnifique, rien de plus ingénieux, rien de plus poétique que toutes les inventions décoratives et sculpturales dont le sculpteur fécond a chargé, presque surchargé, toutes les parties du monument. Moins de prestesse dans l'exécution, moins de grâce dans les combinaisons, et la porte paraîtrait écrasée sous la luxuriance et l'opulence de ses ornements! Mais, avec la clarté d'esprit qui caractérise ce siècle et cet art, l'exubérance des détails se trouve si sûrement enchâssée dans l'ensemble, si nettement subordonnée, quand il faut, à cet ensemble, que l'œil n'en saurait être troublé, et que l'esprit y trouve, au contraire, cette satisfaction durable et intense que donne la floraison joyeuse d'un art à son printemps, trop riche pour n'être pas prodigue, trop vivace pour n'être pas téméraire.

« Les travaux d'Hercule et de Persée forment le fond principal des sujets traités dans les médaillons et les tympans. Sont-ce des allusions aux faits et gestes, ou simplement aux noms des seigneurs qui commandèrent l'ouvrage? La chose est fort possible et tout à fait dans les mœurs du temps; mais nous ne possédons, jusqu'à présent, aucune preuve à ce sujet. Quoi qu'il en soit, que le dieu Hercule ait été choisi comme le parrain d'un Stanga, comme l'homonyme de quelque puissant prince contemrain, ou comme un patron héroïque, c'est lui qui règne du haut en bas de la porte Stanga, comme il règne dans les soubassements de la célèbre chapelle Colléoni, à Bergame.

« En bas, à droite, il soulève le géant Antée et écrase l'hydre de Lerne; à droite, il écrase le lion de Némée et s'apprête à bander son arc, près du lac Stymphale. Lui-même se tient dans la pile de gauche, à la hauteur de l'archivolte, formant presque cariatide, nu, ceint d'une peau de lion, saisissant sa massue posée sur son épaule droite, manaçant, prêt à frapper. Cette statue et celle qui lui fait pendant, Persée, qui semble un portrait, sont des œuvres d'un grand style, ferme, précis, un peu sec, qui montre d'une façon éclatante le lien existant entre la sculpture lombarde et la peinture contemporaine, représentée alors, dans la haute Italie, avec tant de puissance, par l'école de Squarcione et de Mantegna. Cette communauté de principes, de visées, de faire, se montre peut-être plus clairement encore dans les grands médaillons où se tordent, à gauche les têtes de l'hydre, à droite les têtes de la Gorgone. Cette sculpture mâle et hardie se rattache aux traditions les plus nobles et les plus fières de l'art antique. Les trois bas-reliefs de l'entablement représentent des combats, parmi lesquels la lutte des Lapithes et des Centaures, et l'on trouve encore quelques allusions à la légende herculéenne dans un certain nombre de figurines qui s'agitent de toute part, vivement et gaiement, sur les colonnes et les piles, mêlées à une végétation exubérante de fleurs animées et de feuilles parlantes, parmi les rondes folâtres des angelots bouffis, les gambades aventureuses des Centaures à queues d'acanthe et d'indescriptible pêle-mêle de Chimères et de Sphinx, d'oisillons et d'enfants, d'amoureux et de musiciens s'étageant, en bonne intelligence, dans tous les vides laissés dans le marbre par le branchage touffu des rinceaux épanouis.

« Voilà donc un chef-d'œuvre de date certaine, depuis longtemps connu. Quel en est l'auteur? Ici, pas de réponse. M. Courajod, ancien élève de l'École des chartes, attaché au musée du Louvre, a été envoyé par M. le directeur des musées à Crémone pour y chercher ce secret dans les archives; M. Courajod, pendant plusieurs mois, a dépouillé une bonne partie des trois cent mille pièces composant les minutes des notaires crémonais, de 1450 à 1500; il est homme à dépouiller le tout. A-t-il enfin dépisté le lièvre? Ce qui est certain, c'est que, dans ces derniers temps, il n'était arrivé qu'à une conclusion négative, en montrant que Cicognara s'était probablement trompé en attribuant la porte Stanga à un certain Bramante Sacchi. Or, de ce Bramante Sacchi, point de nouvelles jusqu'à présent, ni dans les historiens de Crémone, si attentifs à constater la gloire de leurs compatriotes, ni dans les archives compulsées par M. Courajod. Pour comble de malheur, les œuvres que lui attribue Cicognara sont aujourd'hui, sauf la porte, restituées par les documents écrits à d'autres artistes. Autrefois, on n'y eût pas regardé de si près; une tradition, bonne ou mauvaise, suffisait; aujourd'hui, avec raison, on est plus difficile; c'est pourquoi les attributions formelles, dans nos musées, deviennent plus rares à mesure que nos conservateurs sont plus savants et plus prudents. Mais, en attendant que nous connaissions l'auteur de la porte Stanga, nous pouvons heureusement admirer l'œuvre à notre aise. Il y a longtemps, bien longtemps que le Louvre n'avait mis la main sur une œuvre de de cette valeur, et la façon dont cette œuvre est montrée au public en rehausse encore le prix. »

POIL-ROUX

NOUVELLE

(Suite.)

II

Mathurin était loin de partager la gaieté de ses compagnons de route, gaieté trop bruyante pour être naturelle; son ardent amour pour la patrie vaincue, humiliée, le poussait, il est vrai, à risquer sa vie pour sa défense; mais ces deux vieillards qu'il abandonnait, mais ces deux êtres qui l'avaient élevé et qui, à leur tour, étaient devenus des enfants, occupaient dans son cœur une bien large place.

Partagé entre le regret de ce qu'il laissait derrière lui et le sentiment du pays foulé par le pied de l'étranger, se sentant également sollicité par ces deux grands devoirs, la famille et la patrie, il courait au plus pressé, à celui qui appelait à l'aide, et sans forfanterie, mais grave, silencieux, il marchait bravement sans détourner la tête, quoique ne pouvant se défendre d'une tristesse vague que les lazzi de ses compagnons ne parvenaient pas à dissiper.

Le soleil était déjà bien haut sur l'horizon, lorsque la petite troupe, parvenue au sommet d'une dernière hauteur, découvrit à ses pieds un groupe de maisons grises

dominant la Durance et s'abritant derrière une masse rocheuse paraissant lui fermer l'accès du Nord.

C'était Sisteron.

De ce point culminant, les volontaires découvrirent la colline lointaine où, à travers les brouillards du matin, leurs yeux distinguaient un point familier s'estompant confusément au milieu de cette vapeur légère que les prairies, que les bois, imprégnés de la rosée de la nuit, exhalent sous les premiers baisers du soleil d'août.

Mathurin regardait comme ses compagnons, et son cœur, passé dans ses yeux, adressait une pensée d'amour à ce point perdu dans les brumes matinales. Un instant il se détourna afin de dérober aux moqueries de ses amis l'altération de ses traits, ou peut-être une larme furtive, quand soudain il laissa échapper une exclamation de joyeuse surprise :

— Poil-Roux ! cria-t-il, comment, c'est toi, Poil-Roux ! Mais tu te cachais donc pour me suivre... ?

Et, saisissant Poil-Roux dans ses bras, il l'enleva de terre et le tint un instant embrassé, dissimulant ainsi les larmes qui, malgré lui, se faisaient jour.

Poil-Roux s'était d'abord appelé Moïse, et, certes, jamais nom ne fut mieux mérité; mais, sur les vertes remontrances de son curé, Mathurin, qui faisait alors sa première communion, avait renoncé à cette appellation biblique, et l'avait remplacée par le nom moins patriarcal, mais plus harmonieux, de Poil-Roux.

L'attachement réciproque de ces deux êtres comptait près de dix années d'une constance que jamais le moindre nuage n'était venu troubler. De part et d'autre, l'affection était sincère, complète, sans arrière-pensée, sans l'ombre d'un calcul intéressé. Ils s'aimaient parce qu'ils s'aimaient. — Voilà tout.

Poil-Roux était un chien jaune dont le museau, fendu par deux narines noires et brillantes, montrait en tout temps des crocs respectables, solidement plantés dans une mâchoire de fer.

Mathurin l'avait retiré de l'eau dix ans auparavant, un jour où, aux séductions du catéchisme, il avait préféré la pêche aux grenouilles.

Le malheureux chien, une pierre au cou, était bien près de la mort; l'enfant arriva tout juste à temps pour sauver des eaux cette épave vivante.

Dès ce moment, Mathurin eut un compagnon, un ami, une joie en chair et en os. L'animal, reconnaissant, s'attacha à son jeune maître, devint sa chose, ne le quitta pas plus que son ombre.

Sous la surveillance du vieux Jean, Mathurin s'occupa de l'éducation de Poil-Roux, qui ne tarda pas à devenir un véritable chien savant. — Deux mois après son entrée à la ferme, le docile animal cherchait et trouvait les objets perdus, obéissait à un signe, à un coup d'œil, portait délicatement au village la tabatière du père et la rapportait pleine à la maison ; — il contrefaisait le mort, savait faire l'exercice, monter bravement la garde, debout, tenant une gaule en guise de fusil, et, malgré sa répugnance, ne grimaçait pas trop lorsque le vieux père lui donnait à tenir sa pipe dans les dents.

En présence d'aussi remarquables talents, l'admiration envieuse des petits camarades de Mathurin ne connaissait plus de bornes. Celui-ci, glorieux de son élève, ne l'eût pas changé contre un empire. — Il courait par monts et par vaux, toujours escorté par cette sorte de garde du corps, le précédant partout indistinctement, partout, excepté cependant lorsque l'enfant descendait dans la rivière.

Oh! alors, il n'était menaces ou flatteries capables d'ébranler la résolution du prudent animal.

La salutaire frayeur dont il était saisi lui faisait sagement mettre entre le fleuve et lui une distance rassurante.

Poil-Roux se souvenait !

III

Il eût été complétement inutile de chercher à assigner à ce corps étrange, trapu mais solidement charpenté, une place quelconque dans la classification canine. Poil-Roux était simplement le véritable spécimen représentatif du multiple croisement des races.

Mais si sa filiation laissait de nombreux doutes, en revanche chacun reconnaissait, non-seulement les brillantes qualités qui le distinguaient, mais encore, et surtout, sa remarquable laideur.

Là, plus d'incertitudes, car il était laid, infiniment plus laid qu'il n'est permis à un chien de l'être.

Aussi, dès son arrivée au corps, le pauvre animal obtint-il un large succès, d'étonnement d'abord, de sympathie ensuite, et ce fut sans conteste qu'il s'empara du titre envié de chien du bataillon, aussitôt qu'il eut fait parade de l'étendue et de la variété de ses connaissances.

Depuis le colonel qui s'amusait fort à voir Poil-Roux rôder autour de son cheval avec lequel il s'était lié d'amitié, jusqu'au dernier venu des conscrits, c'était à qui lui ferait fête

Le chien se montrait donc fort satisfait de son changement de fortune, et cela d'autant plus, que lorsqu'il suivait Mathurin rejoignant pédestrement à Grenoble le corps qui lui avait été assigné par le commandant de place de Sisteron, il était loin de se douter que son *péché mignon* allait enfin avoir ses coudées franches.

Sous les brillantes qualités qui assuraient à l'intéressant quadrupède la sympathie générale, sous la couche de philosophie apparente dont sa laideur s'enveloppait hypocritement, se cachait un de ces monstrueux défauts contre lequel notre sainte mère l'Église s'est armée de foudres spéciales : la gourmandise.

Hélas ! oui, il faut bien en convenir, dût le pauvre chien souffrir de cet aveu, il était, tout à la fois, gourmand et glouton, très-glouton même; or, pendant les dix années qu'il venait de passer à la Ferme, l'heureuse occasion de pouvoir satisfaire sa gourmandise ou sa gloutonnerie ne s'était présentée qu'une fois.

L'éternel pain bis et les pommes de terre de Mathurin bouillies dans l'eau, ou cuites sous les cendres, composaient un menu par trop spartiate; pour y ajouter quelque chose, le chien allait régulièrement, tous les jours, passer une minutieuse inspection des logis du village, mais il ne récoltait d'ordinaire que les coups de balai des ménagères, le surprenant plongeant un indiscret museau dans leurs marmites.

Les profits étaient donc fort aléatoires, et semés d'une foule d'inconvénients qui s'abattaient sans miséricorde sur son train de derrière.

— Bah ! se disait l'ami Poil-Roux, au diable l'amour-propre ! que m'importent quelques coups de plus ou de moins ! Et secouant les oreilles, se grattant philosophiquement la partie offensée, il recommençait de plus belle.

Un soir, après une visite aux divers logis du village, visite qui ne lui avait encore rapporté qu'un coup de bâton et une généreuse distribution de coups de pied, le malheureux chien, la queue et l'oreille basses, traînant sa maigre échine à l'ombre des maisons, arriva en rasant les murs et monologuant des choses fort tristes, jusqu'à la cuisine presbytérale.

Précisément ce jour-là l'évêque de Digne, en tournée pastorale, visitait l'humble hameau, et certes, si maître Poil-Roux eût atteint l'âge heureux de Mathusalem, il

n'aurait de sa vie oublié le mirifique spectacle qui pour la première fois se déroulait devant lui.

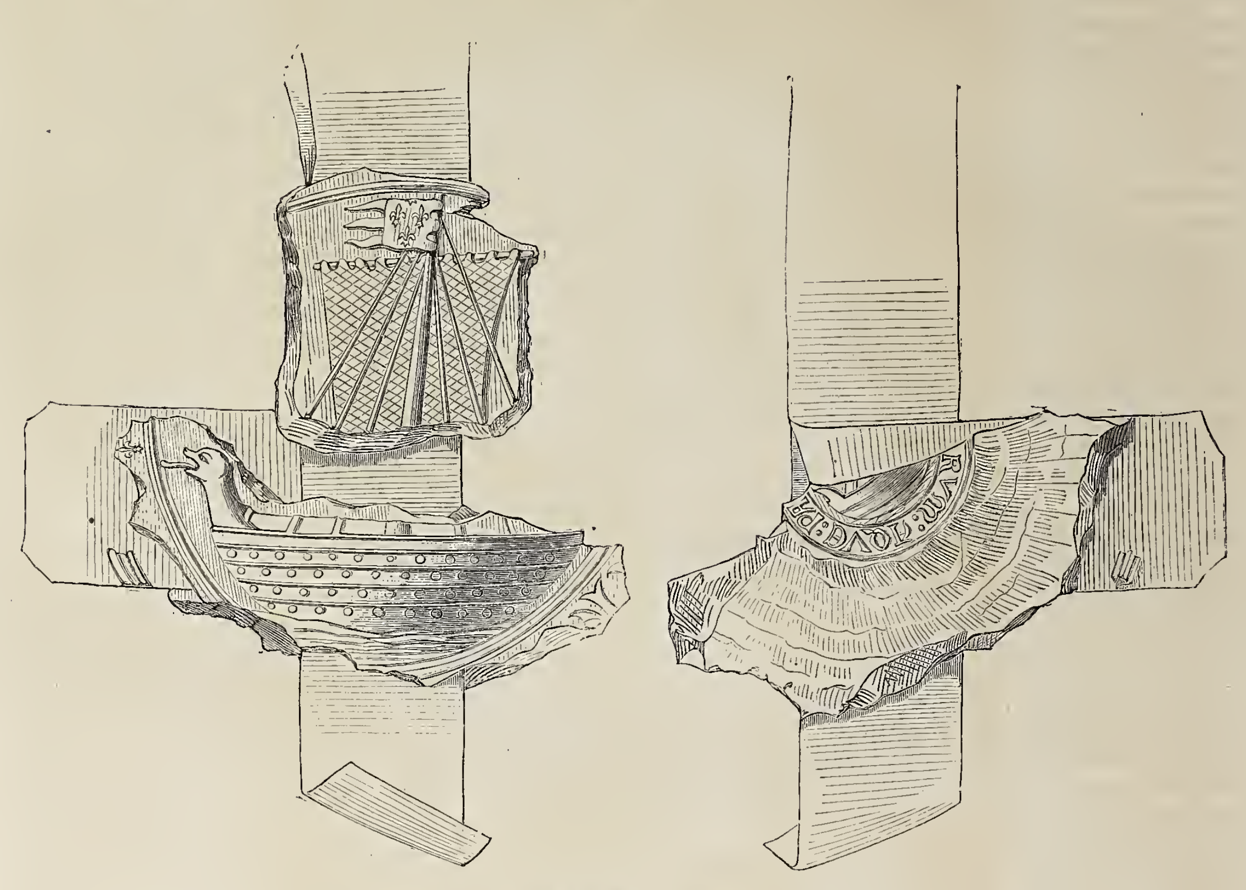
La vieille table, ordinairement nue, présentait une succession de mets extraordinaires, plus merveilleux cent fois que tout ce que sa gloutonne imagination de chien avait jusque-là rêvée.

Il tombe aussitôt en arrêt, la gueule entr'ouverte, la langue pendante, l'œil largement dilaté et s'arrête un instant plongé dans un océan d'admiration. Ébloui à la vue de tant de merveilles, il contemplait ces reliefs de toute sorte dont ses narines prirent par avance leur part, puis il se précipita avec la rapidité d'une flèche vers ce plantureux banquet, et alors, oublieux du monde entier, il se livra à tous les excès d'une gloutonnerie irréfléchie.

(A continuer.) Gustave Cane.

Voici la reproduction exacte du sceau de 1412 et du contre-scel de 1415.

A côté du sceau officiel se placent des représentations plus ou moins fantaisistes du navire municipal — la modeste barque des *nautes parisiens* s'est agrandie et est devenue peu à peu un puissant vaisseau de guerre — et de la fleur de lis, emblème de la royauté. Le « Grand navire », par exemple, marque de la compagnie des libraires associés de Paris, place au frontispice de ses livres une sorte de grande galiote-forteresse, offrant quelque ressemblance avec nos modernes *monitors* et voguant sur l'Océan, au milieu des monstres marins. L'écusson royal arboré à tribord et à bâbord, et les voiles entièrement fleurdelisées flottent aux trois mâts; mais ce navire, si complétement transformé, c'est la vieille *nave* des *nau'æ pa isiaci* et le nom gallo-



Les sceaux parisiens.

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(*Suite.*)

Le plus souvent, la fleur de lis se montre partout, à la proue, à la poupe, à la voile et dans le ciel ou champ du sceau. On la trouve ainsi empreinte sur deux sceaux qui tirent leur importance historique de l'époque à laquelle ils ont été gravés et mis en usage. Supprimée, ou plutôt « mise en la main du roi » à la suite de la révolte des Maillotins, la prévôté marchande et bourgeoise est rétablie en 1412; un prévôt élu succède au simple garde qui l'administrait par procuration; mais le souvenir de cette confiscation temporaire reste attaché au sceau municipal : ce *memento*, c'est encore la fleur de lis placée à l'avant comme objectif, à l'arrière comme pilote, à la voile comme principe de force et d'impulsion.

romain de la ville apparaît au-dessus de la ligne des eaux, figuration ingénieuse de la célèbre devise : *Fluctuat nec mergitur.*

(A continuer.) L.-M. Tisserand

PHILIPPE RAMEAU

Le 1er octobre 1733, l'Opéra était en émoi; on jouait pour la première fois *Hippolyte et Aricie*. Les habitués de l'hôtel du financier La Popelinière en disaient merveilles. C'était une musique nouvelle, puissante, dramatique, remplie de mouvement et de verve, et qui laissait bien loin derrière elle non-seulement toutes les œuvres qu'on avait entendues depuis Lulli, mais même celles du maître florentin. Le compositeur n'était encore connu que par un *Traité d'Harmonie*, qui avait fait une révolution dans l'art musical, et par des pièces de clavecin fort remar-

quables. Il avait cinquante ans; il était né à Dijon en 1683; il était organiste de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Il s'appelait Philippe Rameau.

Les amis, pour cette fois, avaient été bons prophètes. *Hippolyte et Aricie* remporta un grand succès; rien ne lui manqua, pas même cette opposition haineuse qui, en France, est comme la consécration de toute œuvre lyrique vraiment forte et originale. A partir de ce jour, Rameau régna sans partage sur l'Opéra, et ce règne devait durer jusqu'à l'arrivée de Gluck à Paris.

Un petit livre de M. Arthur Pougin, très-intéressant et très-bien fait, *Rameau, essai sur sa vie et ses œuvres,* vous dira, en détail, quelle fut la vie de ce grand homme, un des pères de la musique moderne. Contentons-nous, dans ces quelques lignes, d'esquisser en traits rapides cette figure intéressante.

Rameau était grand, sec; sa physionomie, aux traits bien prononcés, mais durs, était éclairée, comme disaient ses contemporains, « par des yeux d'aigle étincelants du feu du génie. » Son caractère était fier et indépendant, et rien ne pouvait faire plier sa volonté. Étant organiste à Clermont, au commencement de sa carrière, il avait résolu de rompre l'engagement qui le liait à la cathédrale de cette ville; le Chapitre, qui appréciait son talent, ne voulait pas résilier le contrat; il usa d'un stratagème qui lui réussit. Le samedi de l'Octave de la Fête-Dieu, au service solennel, il fit un véritable scandale musical; il se servit de tous les jeux les plus désagréables de l'orgue, en y joignant toutes les dissonances possibles; tant et si bien, que le Chapitre le fit taire et lui adressa des reproches; il déclara tout net qu'il ne jouerait jamais autrement si on lui refusait sa liberté. Naturellement le traité fut annulé, et le jour où il joua pour la dernière fois, il se surpassa.

Tout était musique en lui; dès son enfance, il avait abandonné rudiment et grammaire pour se livrer sans partage à l'art qui l'attirait. Diderot a dit de lui, dans le *Neveu de Rameau :* « Sa fille et sa femme n'ont qu'à mourir, quand elles voudront, pourvu que les cloches de la paroisse qui sonneront pour elles continuent de résonner la douzième et la dix-septième, tout sera bien. » Le reproche était injuste, et Rameau a, plus d'une fois, montré la bonté de son cœur; mais il n'en est pas moins vrai que la musique était la grande, la seule vraie passion de sa vie. Longtemps renfermé au fond de sa province, pétrissant les accords, ciselant les harmonies, il s'était préparé au combat dans la retraite et le silence

Statue de Rameau, érigée à Dijon en 1876.

puis enfin, lorsqu'il se sentit fort, lorsque, aidé par les circonstances, il put déployer son aile et prendre l'essor, il s'élança sur l'Opéra comme sur une proie; et nous avons dit par quel triomphe il s'empara de l'Académie royale de musique.

Depuis *Hippolyte et Aricie* jusqu'aux *Paladins*, sa dernière œuvre (1760), Rameau écrivit une douzaine d'opéras et un grand nombre de ballets et de divertissements. Parmi ses plus belles œuvres lyriques, il faut compter *Hippolyte et Aricie* (1733), *Castor et Pollux* (1737), *Dardanus* (1739), *Zoroastre* (1749). Chacune de ces partitions marque comme un pas de plus dans la voie du progrès; une déclamation juste et élevée, des rhythmes nerveux et variés, une harmonie toujours originale et vigoureuse, une instrumentation d'une richesse et d'une souplesse inouïes pour l'époque, telles sont les qualités du maître qui plane sur toute l'école française du dix-huitième siècle, et dont le grand Gluck lui-même ne dédaigna pas de se souvenir quelquefois.

Non-seulement Rameau fut un grand musicien, mais encore il fut un profond philosophe dans son art. Il a beaucoup écrit, et à chaque page on trouve des traces de son goût sûr, de son intelligence élevée. C'est à lui que nous devons en partie une science dont le nom effraye un peu, mais sans laquelle il n'est pas de musique. Je veux parler de l'harmonie. Il fut le premier à en poser les fondements, à en trouver les lois, à en rédiger un code; et, pendant plus d'un demi-siècle, tous les musiciens français et beaucoup d'étrangers profitèrent des découvertes du Bourguignon.

Rameau rendit le dernier soupir à Paris, le 12 septembre 1764. Les magistrats de Dijon, sa patrie, l'avaient exempté à perpétuité, lui et sa famille, de l'impôt de la taille; le roi lui avait accordé des lettres de noblesse, et il était désigné pour être décoré de l'ordre de Saint-Michel lorsqu'il mourut. On lui fit de splendides funérailles, et il fut inhumé dans l'église Saint-Eustache.

En 1876, la ville de Dijon a érigé au grand artiste la statue dont nous donnons la reproduction.

H. Lavoix fils.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

LE NOTARIAT

(*Suite.*)

TRAITÉ

Vers la fin de son stage, le clerc commence à mesurer l'horizon notarial, et s'il ne vise pas depuis longtemps déjà une étude à sa portée avec une épouse dans les environs, le voilà qui écrit lettres sur lettres, et fait démarches sur démarches auprès de ses amis et connaissances, pour dénicher la poule aux œufs d'or; c'est l'étude que je veux dire.

Dès qu'il a trouvé ou cru trouver, il prend ses derniers renseignements, prévient sa famille ou ses amis de tenir les fonds prêts, et demande ses conditions au notaire qui veut céder. S'il tombe d'accord avec celui-ci sur le prix de la charge, les époques de payement, la question des recouvrements, etc., on signe lestement le traité, et le clerc, devenu *successeur désigné* de Me un tel, envoie ses pièces, acte de naissance, certificat de stage, copie de la cession, etc., à la chancellerie du ministère de la justice. Si tout est en état et que le traité ait l'approbation de la chancellerie, le chef de l'État le nomme notaire en remplacement de son cédant, dont la démission est acceptée: il n'a plus qu'à prêter serment à l'audience du tribunal de première instance, pour pouvoir entrer en exercice. Il va sans dire que l'examen à subir devant la chambre des notaires précède la nomination par le chef de l'État. Cet examen, le seul qui soit imposé au candidat notaire, n'est jamais bien terrible, et il est rare que ses futurs collègues l'ajournent, même à quelques mois seulement. Du reste, quand le clerc achète l'étude où il travaillait en dernier lieu, il est déjà connu dans le ressort; et si son cédant n'est pas lui-même membre de la chambre, il y dispose toujours, par ses amis, d'assez d'influence pour rendre le jury bienveillant au nouveau venu.

L'office appartient à l'État, puisque c'est lui qui confère la nomination. Comment se fait-il donc que, la vénalité des charges étant abolie, le candidat notaire ait un prix à payer? Si l'on veut bien remarquer que ce n'est pas à l'État qu'il le doit, mais au notaire démissionnaire en sa faveur, et que ce n'est pas, à proprement parler, la *charge* qu'il lui *achète*, puisque ce dernier n'en est pas propriétaire, mais seulement le *droit de présentation d'un successeur*, qui lui a été laissé par le pouvoir exécutif, et qu'il peut transmettre, contre espèces, comme tout autre droit, on comprendra que l'anomalie n'est qu'apparente, et que, pour être tant soit peu subtile, la théorie des traités de cession n'en est pas moins rigoureusement légale.

Toutefois, ce droit de présenter un successeur n'appartenant au notaire que par délégation du chef de l'État, celui-ci a intérêt, on le conçoit, à contrôler les conventions qui en règlent le transport; c'est ce qui explique que la chancellerie réduit parfois le prix porté au traité de cession.

A différentes époques, il a été question pour l'État de reprendre ce droit de présentation abandonné au notaire. Si, par le fait d'une loi, cet événement venait à se produire, le choix du notaire et sa nomination dépendant du seul chef de l'État, la théorie des traités tomberait d'elle-même, et les notaires en exercice au moment de sa promulgation perdraient, sans avoir droit rigoureusement à aucune indemnité, le prix payé lors de leur entrée en charge. Le notariat deviendrait alors une grande administration de l'État, comme l'enregistrement et les contributions directes. Le notaire, simple receveur public, aurait un traitement fixe ou à peu près, et le Trésor encaisserait directement le produit de l'office.

Mais ce projet, admissible au point de vue purement fiscal, semble malencontreux à réaliser, si l'on observe que le notaire, véritable magistrat de la famille dont il reçoit et conserve les secrets, souvent de père en fils, doit être attaché fortement à la résidence par les relations et les intérêts de toute nature, et que s'il devenait simple fonctionnaire, avide d'avancement, toujours sous la main de l'État et, par suite, changeant de résidence tous les deux ans, tous les cinq ans, tous les dix ans si l'on veut, il n'offrirait plus, quoique aussi instruit, les mêmes garanties de discrétion et d'indépendance, n'inspirerait plus la même confiance et ne rendrait plus les mêmes services. C'est pourquoi, sans doute, cette vieille et féconde institution, étayée par l'honnêteté et l'intérêt public, s'est jusqu'ici maintenue entière sans que rien paraisse encore la menacer d'un prochain ébranlement.

Le prix des offices (nous continuons à nous servir de cette expression qui, bien que vicieuse, est la seule usitée) varie nécessairement avec les offices eux-mêmes, c'est-à-dire avec leur produit. Dire qu'une charge de notaire peut coûter de 2,000 à 1,200,000 francs, ce ne serait pas donner un renseignement véritable, et ce qu'on est en droit de demander, c'est la règle d'après laquelle ces prix sont fixés. Or, cette règle, loin d'être précise et uniforme, change de région à région, et devient difficile à formuler même par à peu près. On peut dire cependant

qu'il est deux méthodes générales pour faire ce calcul, la méthode de Paris et la méthode de province.] Résumons-les en quelques lignes.

A Paris, pour calculer le prix d'une étude, on prend le revenu net moyen des cinq ou dix dernières années, c'est-à-dire qu'on déduit du produit annuel brut toutes les charges de la situation, le loyer, les frais de clercs, etc.; puis on multiplie le chiffre ainsi obtenu par 100, et on le divise par 12, 13, 15, 16 et même 18 ou 20, suivant les convenances de quartier, de clientèle, etc... C'est ce qu'on appelle capitaliser à 12, 13, 15 pour 100 de revenu net. Avec cette méthode, on obtient pour les études de Paris des prix variant de 500,000 francs à 1,000,000. Au-dessus ou au-dessous, c'est tout à fait l'exception.

En province, on capitalise aux mêmes taux (à 12 pour 100 plus communément); mais on prend le revenu brut, ou l'on n'en déduit que l'intérêt du prix. C'est dire que les études y sont relativement plus chères, surtout si l'on ajoute que le produit, en province, au lieu d'être encaissé comme à Paris dans l'année même, ne l'est qu'après un assez long délai, huit ou dix années dans certaines régions.

Partout, pour traiter, il faut, en dehors des conditions et formalités ci-dessus énumérées, avoir une certaine fortune personnelle ou bien, comme on dit assez drôlement, des *espérances*, faire un versement du 1/4, du 1/3, de 1/2, des 3/4 de son prix, suivant les cas; fournir à l'État un cautionnement, relativement peu élevé; obtenir d'assez longs délais pour le payement du surplus de son prix, ou le remboursement à ses bailleurs de fonds, amis ou parents, de ce qu'ils ont prêté lors du premier versement; enfin posséder un fonds de roulement suffisant pour faire face aux avances nécessaires et à la dépense de maison.

Voici donc le notaire nommé et installé, le plus souvent dans le local occupé par son prédécesseur qui, si la maison n'a pas été comprise dans le traité, s'est obligé par une clause expresse à la lui laisser un certain temps, afin de ne point dérouter la clientèle. C'est alors, mais alors seulement, que le jeune notaire, avant même de faire redorer les panonceaux, s'occupe,—s'il n'a pas épousé la fille de son prédécesseur, ce qui simplifie tout,—de trouver définitivement et de demander en mariage une jeune fille dont la famille, l'éducation et le chiffre de fortune soient en rapport avec sa situation, un peu lourde au début, il faut l'avouer. D'ordinaire il rencontre assez aisément, sa position tranquille, honorable ayant le don de séduire les gens tranquilles et honorables comme elle. Le malin poëte Gustave Nadaud dit quelque part, au sujet de l'établissement de Mᵉ Robin :

> Avait-il acheté pour pouvoir contracter ?
> Avait-il contracté pour pouvoir acheter ?

Pour Mᵉ Robin, la question devait peut-être se poser; elle devait peut-être se poser pour quelques autres; mais, en généralisant trop, on se rendrait coupable d'une petite calomnie. Le notaire ne traite pas pour se marier, ni ne se marie pour traiter; il traite et se marie, tout bonnement parce que c'est la marche naturelle des choses, et qu'après le choix d'une carrière, le choix d'une compagne qui contribue à en supporter les charges et vient en partager les bénéfices, est bien ce qu'on peut imaginer de plus simple, de plus logique et de plus conforme aux convenances sociales.

A la campagne même la notairesse, qui connaît personnellement les clients de son mari, s'intéresse parfois à l'étude, et en partage aussi bien volontairement le tracas; elle aide alors le notaire par ses conseils, soit à se débrouiller, soit à s'embrouiller. Mais disons qu'elle est presque toujours là comme à la ville, une femme d'ordre, peu coquette, bonne mère de famille, d'un caractère droit, d'un esprit pratique et d'un cœur robuste.

Une fois débarrassé de cette préoccupation du mariage, son train de maison réglé et ses relations établies, c'est-à-dire une année environ après le traité, le notaire attaque résolûment la besogne et devient l'homme d'affaires actif et soigneux que nous avons peint à grands traits au début.

(A continuer.) Édouard LAUSSAC.

CURIOSITÉS GASTRONOMIQUES

LE MEILLEUR CAFÉ

A Manille et à Java, où le café croît spontanément dans les champs, la dissémination de sa graine s'opère le plus souvent par l'intermédiaire d'une espèce de belette appelée à Manille *Viverra musanya*, et à Java *Lawach*.

Cet animal est très-friand des baies du caféier qui, on le sait sans doute, ont la forme et un peu le goût de nos cerises, et nous ne consommons que le noyau.

Le lawach va donc par les plantations et se gorge de baies. Entrée dans son estomac, la pulpe ou chair du fruit se digère; mais les petites fèves qui servent de noyaux ressortent sans avoir subi aucune altération. Nous pourrions même dire, au contraire; car le séjour dans le corps de l'animal leur communique, dit-on, un je ne sais quoi qui fait que des gens les recherchent soigneusement pour les vendre aux gourmets du pays qui prétendent qu'il a ainsi acquis un arome d'une délicatesse extrême. Comme cette récolte ne saurait être abondante, elle se consomme en général dans le pays d'origine; aussi les amateurs de Manille et de Java disent-ils que nous ne connaissons pas le meilleur café, puisque nous n'avons pas goûté à celui qui s'est raffiné dans les entrailles du lawach.

ÉPAVES DE L'HISTOIRE

LES OUTILS DU COMMERCE DES NÈGRES

Il était réservé à notre époque de mettre fin à l'abominable trafic qui se pratiquait ouvertement depuis des siècles et qui s'appelait la *Traite des nègres*. Si l'esclavage existe encore dans certaines régions du monde civilisé, au moins le recrutement ne se fait-il plus par l'atroce procédé qui consistait à envoyer des navires sur les rivages où l'équipage se livrait à la chasse à l'homme, quand il n'acquérait pas directement ce bétail humain des gouvernants du pays.

Il y a un demi-siècle seulement que cet étrange commerce faisait partie des entreprises commerciales, sinon avouées, du moins tentées au su et au vu de tous. Dans les grands ports de France, on *armait* encore pour la traite, comme aujourd'hui l'on arme pour la pêche du hareng ou de la baleine.

« Les estimations les plus modérées, dit une brochure que nous avons sous les yeux et qui date de 1826, portent à environ quatre-vingts le nombre des bâtiments qui sont employés à la traite dans le seul port de Nantes. La plupart de ces vaisseaux, admirablement bien construits pour la marche, sont des bricks, des goëlettes ou des lougres de petites dimensions. Il en est peu qui excèdent deux cents tonneaux, plusieurs sont à peine de cinquante ou soixante. C'est là que l'on entasse les malheureux

nègres comme des veaux que l'on conduit à la boucherie, et que l'imagination des négriers s'exerce à trouver le moyen d'empiler trois cents créatures humaines dans un espace où vingt pourraient à peine respirer librement. Qu'importe que l'attitude forcée dans laquelle on les enchaîne devienne le plus cruel des supplices pendant un long voyage sous le climat des tropiques? qu'importe qu'un sang fétide découle de leurs membres ulcérés par les fers? qu'importe qu'il en meure quelques douzaines dans la traversée, si, malgré ce *déchet*, le reste de la cargaison se vend bien au but du voyage?

« Survient-il une tempête, on recouvre l'écoutille qui,

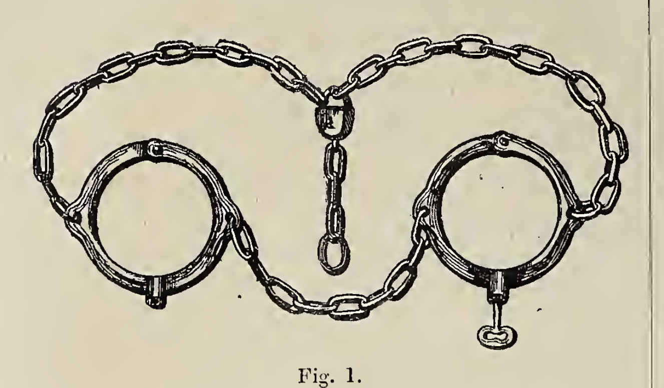


Fig. 1.

en empêchant l'eau de pénétrer, intercepte aussi le passage de l'air. Quand ensuite l'orage se dissipe, et que l'on vient à soulever la toile, l'odeur effroyable qui s'échappe de l'entre-pont apprend aux bourreaux qu'une partie de leurs victimes a péri suffoquée, et que l'autre respire à peine au milieu des cadavres et des excréments. Alors on ait la revue de la cargaison, et on jette à la mer non-seulement les morts, mais encore ceux qui, étant trop affaiblis, donneraient une dépense inutile ou se vendraient mal à l'arrivée. »

Ainsi s'exprimait l'auteur de cet écrit adressé à la Société qui s'était alors fondée pour l'abolition de la traite, comme aujourd'hui la Société protectrice des animaux se propose pour but d'assurer de bons traitements aux auxiliaires de l'homme.

Ce philanthrope joignait à l'exposé de ce qu'il avait vu

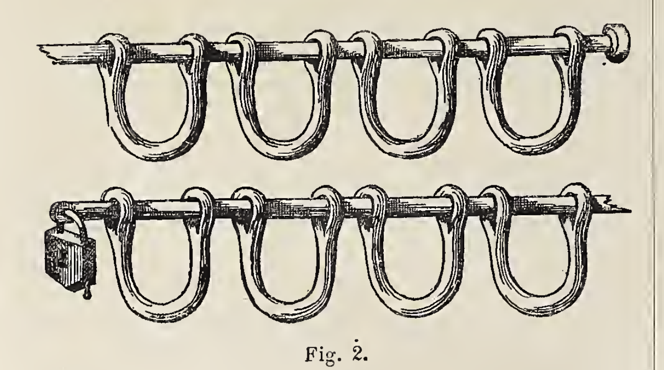


Fig. 2.

dans le port de Nantes l'envoi des instruments dont usaient les négriers pour l'exercice de leur *industrie*.

« Il faut, disait-il, des fers pour se rendre maître de tant de victimes, et des fers auprès desquels les chaines de nos galériens sont des guirlandes de roses. Il faut des entraves pour leurs jambes, des tringles pour lier ensemble et tenir immobiles toute une rangée d'esclaves; il faut des menottes pour serrer leurs poignets, des *poucettes* pour mettre à la gêne ceux qui ont un sentiment trop énergique de la cruauté de leurs bourreaux. On m'avait parlé de ces instruments de torture; je devais croire qu'il s'en fabriquait à Nantes; je voulus en avoir la preuve, ce ne fut pas difficile.

« J'entrai dans la première boutique que je rencontrai sur la Fosse (boulevard de Nantes), et après quelques pourparlers avec le maître ouvrier, on me conduisit dans un entre-sol où je vis entassées par centaines les choses que je cherchais. Ce fut dans cet arsenal du crime que je choisis, au hasard, les menottes, les poucettes et la barre dite de *justice* que je vous envoie comme un témoignage entre mille de l'impudeur inouïe avec laquelle la traite se fait à Nantes. »

Ce correspondant de la Société pour l'abolition de la traite n'exagérait rien; tout se passait littéralement comme il le disait. Quant aux *instruments*, ils existaient si bien, que des spécimens restés en possession du célèbre évêque Grégoire, qui s'occupa beaucoup de la question de l'esclavage, sont passés dernièrement, par un don de M. Carnot, son héritier, à la bibliothèque de l'Arsenal, où l'on peut les voir tels que nous les reproduisons ici, et où ils sont allés rejoindre le modèle de vaisseau négrier que l'abbé Grégoire avait légué, avec tous ses livres et travaux sur l'esclavage, à la même bibliothèque, dont il fut d'ailleurs un des conservateurs.

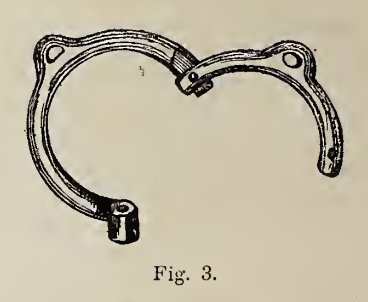


Fig. 3.

LÉGENDES DES FIGURES

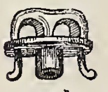
Fig. 1. — Quand on prenait les nègres dans les bois cette chaîne servait à les retenir jusqu'à l'embarquement. Pour cela on les attachait et l'on passait autour d'un arbre la chaîne que l'on amarrait des deux bouts.

Pour retenir la chaîne on passait la branche du cadenas dans une maille d'un des bouts de la chaîne et dans la boucle de l'autre bout.

Les clefs pour ouvrir les colliers se détournaient à gauche pour ouvrir, jusqu'à ce que la vis, qui passait dans les deux parties du collier, quittât la partie du dessous; pour le refermer on faisait le contraire.

Fig. 2. — Barre dite de justice. — On pouvait attacher à cette barre autant d'hommes qu'il y a de menottes, en n'en mettant qu'une à chaque homme, ou la moitié en en mettant une à chaque pied.

Fig. 3. — Carcan ou collier à charnière qui se fermait au moyen d'une vis. — Les deux œillets pratiqués dans ce collier étaient destinés à recevoir les anneaux d'une chaîne que l'on arrêtait au moyen d'un cadenas passé dans les deux chaînons, et qui servait à amarrer les esclaves, soit à bord, soit avant leur embarquement. Il y avait des menottes pour les poignets sur le même modèle.



Poucettes que l'on serrait à volonté au moyen d'une vis et d'un écrou. Cet instrument est encore en usage dans la police actuelle, qui s'en sert pour maîtriser les détenus récalcitrants.



Clef qui servait à la fois à serrer les poucettes et à ouvrir ou fermer les colliers que nous voyons dans les figures 1 et 3. Le cadenas de la figure 2 avait une clef ordinaire.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



L'écluse de Strumont, d'après un tableau de Puttaert.

Il est des sites qui disposent à la rêverie, qui attirent invinciblement, et qu'on admire avec une indéfinissable émotion. Tels sont les environs de la Roche, petite ville belge située sur la rive droite de l'Ourthe, au fond d'une vallée et au pied d'une hauteur très-escarpée.

Sur la crête des hauteurs qui dominent la Roche, —

et qui lui ont donné son nom, — s'élèvent les ruines pittoresques d'une maison de plaisance de Pépin d'Héristal, devenue citadelle sous Louis XIV. On montre encore, sur la montagne de Currumont, un siége taillé dans le roc et appelé « Siége de Pépin ». Ce duc d'Austrasie y aurait donné ses audiences souveraines.

L'Ourthe, qui prend sa source dans la province de Luxembourg, devient navigable à la Roche sur une longueur de 102 kilomètres, et alimente de nombreuses usines et fonderies de fer; mais c'est un de ces affluents, l'étroite rivière la Brouze, qui est endiguée au-dessus de l'écluse de Strumont, si fidèlement reproduite par Puttaert dans notre gravure.

Ce mince cours d'eau forme, aux abords du moulin babillard, un bassin assez considérable. Des aulnes, des hêtres, des trembles séculaires traînent sur le sol humide leurs racines énormes, semblables à des hydres entrelacées, se penchent les uns vers les autres dans un harmonieux désordre. Le courant sinueux découpe des éclaircies de verdure où s'entrecroisent des festons de ronces vigoureuses, des herbes sauvages hautes comme des buissons.

Çà et là des bassins que la Brouze s'est creusée elle-même; des accidents heureux de terrain, des blocs mordus par l'eau, des digues à demi-rompues, des pieux épars verdis par la mousse; au fond, de riantes prairies; devant la chaumière un petit lac, immobile, profond, uni comme miroir, où se reflètent les vieux arbres et les toits moussus du moulin.

Combien je préfère ce moulin verdoyant, avec son joyeux tic-tac, avec sa lucarne de chaume et ses murs baignant dans la Brouze limpide, aux usines voisines avec le grondement sourd de leurs marteaux mâchant le fer, avec le rugissement de leurs roues dentées, leurs cheminées basses et coniques, flamboyant la nuit comme des yeux de cyclope!...

Combien je le préfère aussi, blotti sous la feuillée, au moulin à vent légendaire. Est-il rien de plus triste qu'un moulin à vent? Voyez-le, perché sur un côteau pelé, étendant en croix, dans le vide, ses bras immobiles; se met-il en mouvement, il ne paraît les agiter que pour tuer les heures trop longues. Solitaire, nu, chauve, couvert de poussière et de toiles d'araignée, il ressemble à un spectre; on aperçoit, à travers son corps efflanqué, la misère sur sa face étique et renfrognée, un sol stérile et aride autour de lui; les plantes meurent à ses pieds; l'orfraie seule ose approcher de sa carcasse délabrée.

Dans le moulin à eau, tout semble, au contraire, respirer la vie à pleins poumons. Le soleil se joue à travers les branches agitées par le vent; les plantes parasites grimpent partout; la fumée s'échappe en spirales blanches de la cheminée couverte de suie; en bas, les feuilles desséchées frémissent, froissées par les lézards en fuite; en haut, les chênes luxuriants, demeure touffue des oiseaux du ciel; près de l'habitation, la prairie où bourdonnent les insectes; enfin, sur les versants, des forêts d'arbres de toute essence.

N'est-ce pas là le charme éternel et paisible des champs, cette solitude si chère à l'âme, ce silence aimable au sein duquel le cœur éprouve un doux attendrissement, où la pensée se joue en liberté, papillonnant sur les fleurs ou s'élançant de clartés en clartés dans l'azur? — V.-F. M.

L'âme est dans notre corps comme le nègre dans l'habitation du planteur, esclave d'un maître qu'elle hait à mesure qu'il vieillit et qu'en secret elle méprise!... — *Mary-Lafon.*

POIL-ROUX

NOUVELLE

(Suite.)

Il mangea sans prendre haleine, et, en un clin d'œil, eut englouti cette abondante desserte que l'infortuné curé couvait l'instant d'avant d'un regard satisfait, comptant sur elle pour vivre grassement une semaine entière!.....

Quand le chien vit le grand vide qu'il venait d'opérer sur cette table si bien garnie naguère, il comprit soudain l'énormité de sa faute. Jetant autour de lui un regard inquiet, il lui sembla voir le balai de la servante prendre des proportions inusitées, et s'agiter menaçant dans le coin de la cuisine; effrayé à bon escient, il se hâta de détaler prudemment vers la porte.

Et il était temps; à peine franchissait-il le seuil, qu'il entendit tout à coup glapir derrière lui la malheureuse servante criant : au voleur!

Serrant la queue, se faisant le plus petit possible, l'éhonté Poil-Roux gagna les champs au plus vite, et en un instant arriva à la ferme, où le ventre gonflé au point d'éclater, il refusa dédaigneusement le morceau de pain bis que le vieux Jean lui tendait.

Cependant, comme il avait conscience de l'indigne méfait commis, il demeura trois jours entiers à la ferme, digérant délicieusement au soleil, les yeux mi-clos, repassant dans sa mémoire les voluptés du plantureux festin.

Le quatrième jour, Poil-Roux qui n'avait jamais eu connaissance des remarquables écrits anciens, sur l'esprit de rancune et l'humeur vindicative des femmes en général, et des servantes en particulier, Poil-Roux se dit que puisque rien de désagréable ne se montrait du côté du presbytère, c'est que les soupçons s'étaient égarés sur quelqu'un de ses compagnons du village; dans cette pensée, nourrissant la secrète espérance que le miracle se serait renouvelé, il commit la fatale imprudence de retourner chez le curé.

Hélas! il n'y rencontra que la servante, une robuste campagnarde qui depuis quatre jours l'attendait au gîte; mais quoique rapides, nombreux et violents, les arguments dont elle accabla le pauvre Poil-Roux, qui criait à fendre l'âme, ne parvinrent pas à entamer l'admiration famélique que son estomac lui avait vouée.

IV

A peine arrivé à la caserne, le premier devoir de Poil-Roux fut de reconnaître la position précise occupée par les cuisines, puis de flairer le cuisinier, auquel il s'empressa de faire fête, dans un but trop honteux pour être avoué.

La cuisine étant bonne et surtout abondante, l'intelligent animal ne tarda pas à se déclarer fort satisfait de la vie de garnison.

Chaque jour il accompagnait le bataillon se rendant à l'exercice, assistait aux manœuvres, gravement assis sur son train de derrière; mais aussitôt de retour au quartier, sans davantage se soucier du bataillon, des commandements et de la discipline, le chien se faufilait dans la cuisine, expédiait rondement tout ce qu'il y trouvait mis de côté pour lui; puis, dévalant par la ville, allait en droite ligne rendre visite au restaurant des officiers, restaurant dont son grade parfaitement reconnu lui ouvrait les portes.

Et maître Poil-Roux engraissait à vue d'œil dans les douceurs de cet heureux canonicat.

La tête droite, la queue relevée en trompette, il trotti-

nait allègrement dans cette existence bourrée de victuailles et de bons traitements, remerciant le dieu des honnêtes chiens qui daignait faire à ses vieux jours un si plantureux repos.

Désormais l'heureux chien n'avait plus rien à désirer; il n'avait plus qu'à se laisser vivre, — le pays de Cocagne cessait d'être une fiction!

Hélas! un matin, au point du jour, les soldats se massèrent dans la cour de la caserne; on apporta le drapeau, le colonel passa l'inspection de ses hommes, leur adressa quelques mots, et le régiment, s'acheminant vers la gare, s'entassa silencieusement dans une longue suite de wagons.

Le soir même, au soleil couchant, le train s'arrêtait en rase campagne, les hommes en descendirent, marchèrent une heure environ dans des chemins détrempés par les pluies, et, à la nuit noire, ayant rejoint un autre régiment, s'établirent sur un plateau, dressèrent les tentes et allumèrent les feux de bivouac.

On était aux derniers jours d'octobre, le froid commençait à se faire sentir. Poil-Roux, tout-à-fait habitué au bien-être de la caserne, à la chaude litière de paille qu'il y occupait, se sentait singulièrement dépaysé, et ne comprenait nullement la nécessité d'un changement aussi radical.

Le vend froid de la nuit soufflait sur son échine, en rebroussait le poil, apportant à son oreille inquiète cette rumeur sourde d'un camp qui veille. Il avait beau tourner dans tous les sens son œil de lynx et ses narines mobiles, il ne découvrait que du froid, du vent, de la boue, de grandes flaques d'eau trouble dans lesquelles se réflétait une lune pâle parmi de gros nuages noirs aux formes étranges, courant rapidement dans le ciel.

Le pauvre animal, tout désorienté, allait conter sa peine tantôt à son maître, dormant sous sa tente-abri, tantôt à la cantinière, couchée dans le fond de sa charrette, et maudissait de tout son cœur le fatal destin qui était venu si malencontreusement souffler sur son bien-être.

Au petit jour on se remit en route. Poil-Roux, certain que le régiment, rendu plus sage par l'essai d'une nuit passée à la belle étoile, rentrait au quartier de Grenoble, courait joyeusement de la tête à la queue du bataillon, disait un mot d'amitié au cheval du colonel, lui sautait aux naseaux et aboyait allègrement en regardant son maître.

Mais la nuit vint de nouveau, et, comme la veille, les troupes campèrent au milieu des champs. Le chien trouva bien, il est vrai, quelque chose à grignoter par-ci par-là, mais qu'était ce maigre butin comparé à sa riche prébende de Grenoble?

Trois jours se passèrent ainsi. Le régiment s'avançait à marches forcées, rejoignait d'autres troupes, se réunissait à elles, puis, le soir venu, on allumait les feux, les tentes se dressaient dans l'ombre et le chien, de plus en plus inquiet, de plus en plus malheureux, dormait maussadement dans quelque coin un peu abrité du vent et de la pluie.

Le matin du quatrième jour Poil-Roux vit, en s'éveillant, la campagne couverte de neige. — Les hommes bouclaient à la hâte leurs sacs sur leurs épaules. Les chefs, réunis par petits groupes, causaient vivement entr'eux et suivaient de l'œil les nombreux officiers d'état-major courant rapidement à travers les lignes

Un peu en arrière, sur le versant d'une colline toute blanche de neige, se détachait très-distinctement un groupe compact d'officiers supérieurs, et de ce groupe partaient à tout instant de jeunes aides de camp, que le galop rapide des chevaux lancés à fond de train emportait dans toutes les directions.

Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on n'apercevait que des troupes de fantassins et de cavaliers arrivés pendant la nuit.

Bientôt cette masse d'hommes et de chevaux obéissant à un signal, se mit tout entière en mouvement, et le bruit sourd des régiments en marche ne fut troublé que par le cliquetis métallique des armes ou le lointain hennissement des chevaux.

Mais soudain une violente fusillade éclatant aux avant-postes, se communiqua rapidement de proche en proche, et s'étendant d'une extrémité à l'autre de la campagne, remplit l'air de bruit et de fumée, tandis que l'artillerie faisait trembler le sol sous ses détonations précipitées.

Montrant les dents, la queue basse, le poil hérissé, le chien entendit pendant quatre heures cet infernal vacarme, et, réfugié derrière les talons de son maître, avançait ou reculait avec lui.

Vers midi le bruit s'apaisa graduellement; peu à peu la fusillade cessa tout à fait; le canon seul continua à faire entendre sa grande voix, détonant à intervalles irréguliers; quelques régiments de cavalerie passèrent au galop et peu d'instants après le mouvement en avant fut repris.

Le chien suivait toujours, et, la queue droite, l'échine agitée de soubresauts convulsifs, flairait au passage des cadavres d'hommes ou de chevaux couverts de sang et de boue.

La nuit vint; les troupes firent de nouveau halte, mais on n'alluma plus les feux de bivouac. Le lendemain, ces mêmes choses recommencèrent; comme la veille, il y eut des morts sur la route, des mares de sang mêlées à la neige dans laquelle on enfonçait jusqu'aux genoux.

Et rien ne changea les jours suivants.

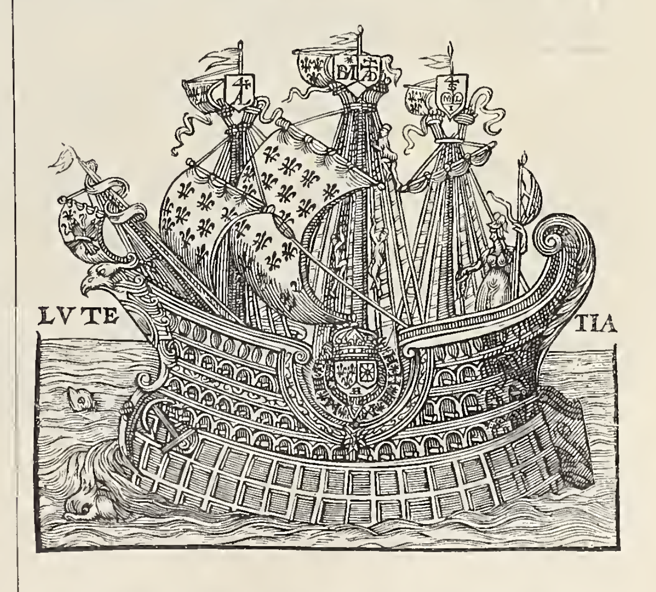
(A continuer.) Gustave Cane.

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Mais avec le temps, la science héraldique, un peu con-



fuse d'abord, s'était réglée, et le nombre, ainsi que la place des pièces qui entrent dans le champ du sceau ou de l'écu, avait été fixé d'une manière définitive. Les fleurs de lis qui s'étaient posées successivement, comme

des abeilles vagabondes, sur la proue, sur la poupe, sur le pavillon, sur les voiles de la galère municipale, qui brillaient comme des astres bienfaisants et sans nombre dans le firmament au-dessous duquel elle voguait, ainsi que le témoigne la vieille gravure que nous reproduisons, les fleurs de lis, disons-nous, finirent par prendre la place que leur assignèrent les héraldistes; elles se groupèrent dans la partie supérieure du sceau et y formèrent « le chef de France ». C'est sous cette forme qu'elles se montrent dans un sceau de 1426, gravé lors de l'occupation de Paris par les Anglais et les Bourguignons, au moment où la ville éprouvait le besoin d'affirmer ses sentiments de patriotisme et d'attachement à l'unité nationale.

En langue héraldique, qu'est-ce qu'un *chef* en général? qu'est-ce qu'un *chef de France* en particulier?

Le chef, c'est la partie supérieure du sceau ou de l'écu, la place d'honneur; les pièces qu'on y met signifient suzeraineté, patronage, et celles qu'on dispose au-dessous veulent dire vasselage, subordination. Le chef de France, c'est la bande d'azur fleurdelisée qui occupe le haut du sceau ou de l'écu, la place réservée au protecteur, au suzerain. Or, c'est ainsi que les fleurs de lis nous apparaissent dans le sceau de 1426.

A partir de ce moment le sceau parisien porte au front le signe royal, et il le portera jusqu'à la chute de la monarchie. La forme de la barque ou du navire pourra varier; la proue, la poupe, les mâts, les cordages changeront; les canons succéderont aux rames, et la *nave* de rivière deviendra un vaisseau de haut bord, suivant dans cette progression le développement même de la ville et du pouvoir municipal, si humble à son origine, si puissant de siècle en siècle; mais le chef fleurdelisé demeure immuable; il y a alliance intime, indissoluble entre la royauté et la ville de Paris.

(*A continuer.*) L.-M. Tisserand.

Ah! si les hommes savaient quelle petite place il faut pour loger la joie, et combien peu ce logement coûte à meubler! — *Ém. Souvestre.*

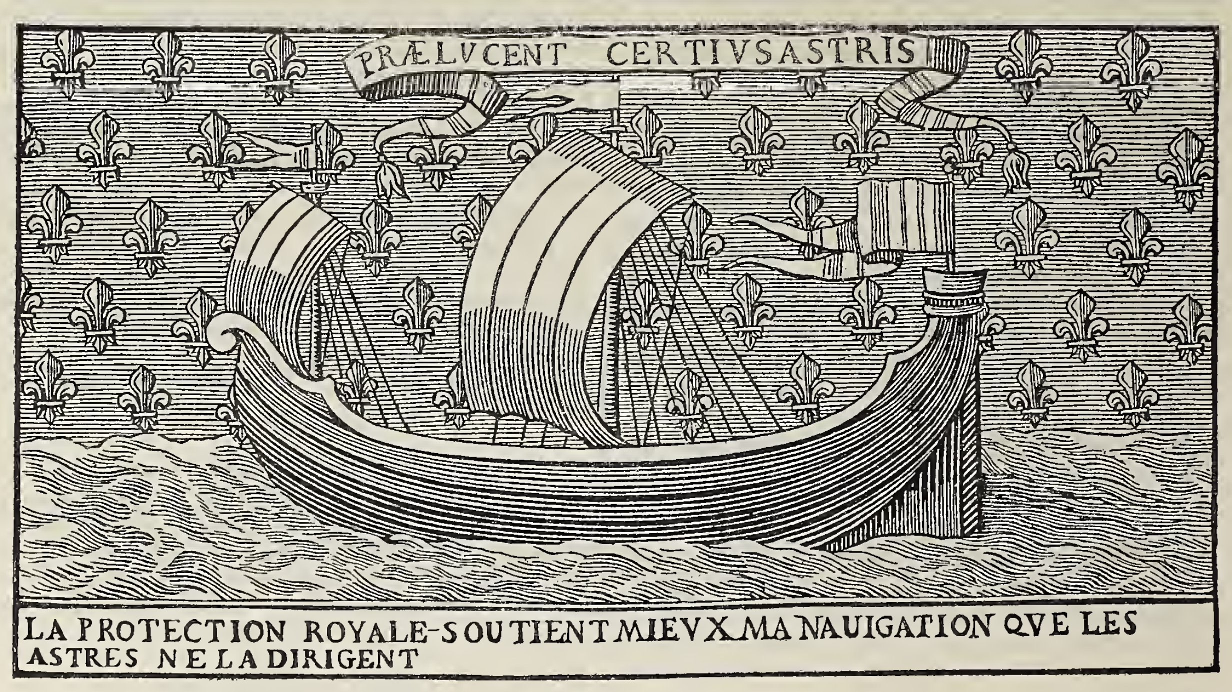
LE LAISSER-COURRE EN ANGLETERRE

Je suis persuadé que le génie des différents peuples se différencie plus dans leurs jeux que dans leurs batailles, dans leur passe-temps que dans leurs outils. Jamais exemple plus frappant ne peut être choisi que celui des deux manières de chasser des Anglais et des Français. En France, on courre un cerf : c'est tout un poëme que l'attaque et la défense de l'animal; c'est tout un attirail que les apprêts et travaux que nécessitent ces chasses grandioses, qui ne sont plus possibles qu'aux familles royales et aux très-grands seigneurs. « Ce sont jeux de princes!... »

En Angleterre on se réunit en meeting pour faire étrangler un lièvre par deux lévriers; on fait des paris, et l'on s'en va content au bout d'un certain nombre de ces passes. Hélas! nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler, à la vue de ce noble amusement, les batailles de rats et de ratiers dans une enceinte de glaces, pour que les premiers ne puissent s'échapper. Là, on donne à tuer au chien ratier autant de rats qu'il pèse de livres, et l'on établit des paris sur le plus ou moins de rapidité de l'exécution. J'ai eu l'honneur d'être, un jour, choisi comme l'un des juges du camp de cet amusement... Au bout de vingt minutes je fus forcé de sortir... Je n'y tenais plus!

Le courre du lièvre est, en Angleterre, toujours en honneur; parce que, disent-ils, c'est le seul moyen de combat qui puisse éclairer sur la valeur des lévriers. En France, tout le monde sait que les lévriers sont défendus et ne chassent nulle part. Chez nos voisins, de très-nombreux clubs de course remontent jusqu'au commencement de notre siècle et même au delà; ils ont érigé et adopté en commun des règles très-compliquées que l'on exécute à la lettre, parce que certains d'entre eux sont ouverts comme un champ de course au premier venu, et d'autres fermés à tous, sauf aux membres de la société.

Parmi les clubs, un petit nombre fait ses laisser-courre



Les sceaux parisiens (1425).

sur ses propriétés, d'autres sont soutenus et même défrayés par les propriétaires du terrain; enfin, le reste loue à un lord le droit de se servir de sa propriété pour tel ou tel courre, et possède une organisation à laquelle chacun contribue en payant une somme déterminée.

Les deux gravures que nous joignons à cet article très-sommaire, ont trait au laisser-courre de Stoneheage, dans le Weltshire, où ces fêtes sont en grand honneur. Ces solennités ont lieu vers le mois de novembre; la terre, complétement dépouillée, est unie comme une table. Au premier plan, le *slipper*, — le lâcheur, — derrière son abri et tenant en main deux lévriers qu'il va lancer pour *press* — attaquer — le lièvre quand il va passer. A gauche, sur les hauteurs, les rabatteurs; à droite, le juge du camp; au fond, des spectateurs, parieurs et membre du club.

Chasses anglaises. — Une station du Slipper prêt à *press* le lièvre.

La seconde gravure nous montre l'action entamée. Au premier plan, le juge du camp suit, à cheval, la course, qu'on aperçoit dans le lointain à droite; de ce côté, au fond, les préparatifs pour une autre course semblable. A gauche du juge, nous voyons le porte-drapeau qui est chargé de télégraphier aux gens de la plaine le résultat de la course, en montrant son fanion de couleur blanche ou rouge.

Le juge suivant la course.

Il est difficile de se faire une idée de la minutie des lois et règlements qui président à la matière, non-seulement pour le juge, mais pour le slipper, pour les chiens, leurs colliers, leur couleur, leurs noms, pour leur ordre de combat, pour leurs défauts, leurs erreurs, etc. C'est tout un code! Et de même pour l'aménagement, pour les fonctionnaires, les prix; que sais-je? Des pénalités sont même instituées contre les contrevenants aux règles; elles se paient en argent. Pourquoi? Je n'en sais rien; mais probablement pour alléger les dépenses du cercle; car, là-bas, tout est positif...

N'est-ce pas le cas de dire avec Elzéar Blaze, de grand sens et de bon jugement en Saint-Hubert : « Tout le monde peut devenir avoué, notaire, agent de change; il s'agit pour cela de grimper et de dégringoler tous les jours la rue de la Harpe pendant quelques années, de grossoyer dans une étude, ou de trotter dans la coulisse boursière, pour se mettre au courant de la chose; mais pour faire un bon veneur, c'est tout autre chose : à peine si la vie d'un homme est suffisante. Que de qualités indispensables! que d'observations et d'études en tous genres! »

Comparons la noble figure du veneur de notre Du Fouilloux, avec le brave Londonien qui s'en va au laisser-courre de Newmarket, d'Ashdown ou d'Amesburg pour y gagner une livre ou deux, ou dix, ou vingt, ou *cent* même!... à parier pour tel chien contre tel autre! Aoh! Il a payé sa place dans un coatels; il a payé son droit d'entrée au club... Aoh!!... Il a payé, il faut qu'il gagne!!!... Ça de la chasse! Non, messieurs, c'est de l'amusement automatique mécanique, où manque tout ce qui peut faire naître l'intérêt, c'est-à-dire l'imprévu, l'accident même.

Écoutons, d'ailleurs, le vieux Du Fouilloux, et glorifions-nous d'être les neveux du gaillard compère qu'il a chanté.

Je suys veneur, qui me lève matin,
Prends ma bouteille et l'emplis de bon vin,
Beuvant deux coups en toute diligence,
Pour cheminer en plus grande assurance;

Mettant le traict au col de mon limier
Pour aux foretz le cerf aller chercher;
Et en questant aux cerves des Gaignages,
Souvent entens des oyseaux les ramages.
Tenant mon chien, je prends fort grand plaisir
Quand je cognois que du cerf l'a désir...

Eh! hallali!! Voilà la vraie chasse et le gai plaisir!!!

H. de la Blanchère.

DE MARSEILLE A MONACO ET A MENTON

NOTES DE VOYAGE

(*Suite.*)

Nous apercevons en effet des ruines toutes plus romaines les unes que les autres, ayant le bon esprit de s'étaler tout le long, le long de la voie ferrée; seulement des trains entiers de marchandises et de bestiaux viennent tout à point se garer devant ces magnificences, de sorte que nous ne distinguons guère au passage que des têtes de veau et des oreilles de ballots.

Quand cette malencontreuse enfilade de wagons a enfin cessé de nous obstruer la vue, les curiosités anciennes ont à peu près disparu.

Après Fréjus, la ligne côtoie la chaîne des montagnes de l'Esterel sans y pénétrer.

Ces montagnes sauvages ont un air rébarbatif des mieux réussis. Leur célébrité date du temps, où avant la construction du chemin de fer, les évadés du bagne de Toulon venaient s'y réfugier, et où il était très-difficile de les reprendre.

Nous passons ensuite au-dessus de Saint-Raphaël, où les indigènes nous montrent le toit rouge d'un châlet, sous ce toit gît Alphonse Karr.

A partir de Saint-Raphaël nous ne quittons plus les bords de la mer, et ce ne sont plus que des tunnels, des rampes, des viaducs à perte de vue.

Après nous avoir retiré la lumière et nous l'avoir rendu un grand nombre de fois, le train nous dépose enfin à Cannes.

Avant 1850, Cannes n'existait pour ainsi dire pas, c'était un trou où personne n'osait venir. Celui qui découvrit ce charmant pays, est connu dans les environs sous le nom du Faussaire.

Il s'amusait, nous dit l'histoire, à confectionner des billets de banque qui n'avaient cours que pour ceux qui voulaient bien se laisser prendre à l'appât.

Il paraît que cela lui réussit à merveille, car avec le produit de son trafic, il trouva moyen de construire une villa pour lui, d'en construire pour d'autres, de trafiquer sur les terrains, d'y amener des étrangers, de donner des f`tes, ce qui lui valut une notoriété suffisante pour en faire un personnage.

Or, un beau matin, le pot aux roses fut découvert, un mandat d'amener fut lancé; jugez un peu du bruit que cela fit; on vint pour l'arrêter, avec crainte, en y mettant mille formes, car il était bien l'homme le plus généreux, le plus charitable du monde; cela lui coûtait si peu.

A l'arrivée des gendarmes et des autorités qui s'étaient dérangés pour la circonstance, notre homme ne parut pas étonné, ne fit aucune résistance, invita les porteurs du mandat à déjeuner.

Le repas terminé, le prisonnier passa dans une pièce voisine sous un prétexte frivole, une heure s'écoula à digérer et à prendre le café, lorsqu'on s'aperçut que le bienfaiteur de Cannes ne rentrait pas; on pénétra dans la pièce qui n'avait pas d'issues apparentes; il avait disparu par une trappe ménagée *ad hoc* depuis longtemps pour le moment attendu de l'arrestation.

On ne put jamais le retrouver.

Deux Anglais prirent la suite des affaires (non pas des faux billets), et Cannes devint ce qu'elle est aujourd'hui, une station délicieuse à l'abri du mistral et du froid. Quand on dit Cannes, on se trompe, ce sont les environs qui font le charme de cet endroit; les palais y abondent; les marchands de marbre de Carrare y font des affaires d'or.

De Cannes on aperçoit le groupe des îles de Lérins, Saint-Honorat et Sainte-Marguerite.

Saint-Honorat est la plus éloignée des deux, mais elle est la plus intéressante aussi au point de vue archéologique.

Elle renferme un monastère fondé en 410 par saint Honorat: d'où son nom.

Aujourd'hui ce monastère est habité par des moines cultivateurs de l'ordre de Saint-François.

Sainte-Marguerite est une forteresse. C'est là que fut enfermé l'homme au masque de fer; on montre encore la chambre qu'il occupait. C'est de là aussi que le maréchal Bazaine parvint à s'évader.

De la route, ce groupe d'îles présente un fond de tableau des plus pittoresques.

Voici maintenant le golfe Jouan, où Napoléon débarqua le 1er mai 1815.

Près de la gare, un cabaretier exhibe avec orgueil le verre dans lequel l'empereur se désaltéra.

Certains touristes (les Anglais surtout) se montrent très-friands de boire dans ce verre, moyennant finance, bien entendu.

D'après les cancans (on en fait partout dans tous les pays), ce verre aurait été déjà remplacé plusieurs fois, comme la canne de Voltaire à Ferney, mais ici il y a une variante qui ne manque pas d'originalité.

L'aubergiste, en montrant le verre, le laisse échapper; il se brise en quatre ou cinq morceaux, l'amateur achète précieusement le tout, et distribue à ses amis ces débris, qu'on peut voir dans cinq cents collections, avec une étiquette relatant leur provenance doublement apocryphe.

L'amateur parti, le malin cabaretier décerne à un autre verre le titre pompeux de verre de l'empereur, et la scène est prête à être jouée une nouvelle fois.

(A continuer.) Oscar Michon.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

LE NOTARIAT

(Suite et fin.)

EXERCICE

Quand nous avons parlé du notaire traitant de sa charge, nous n'avons pas renouvelé la distinction que la durée du stage établit entre le notaire de ville et le notaire de campagne, les formalités à remplir étant les mêmes partout, et le prix des offices se calculant d'après deux méthodes tout à fait spéciales. Dans la période d'exercice, il y aurait lieu de revenir à notre première manière, si nous avions à faire la physiologie du notariat.

Nous tracerions alors en détail le portrait du notaire de grande ville: menton rasé, faux col en arrêt, parler correct, peigné, poli, sérieux, discret; ne faisant pas de

politique, pas d'esprit, pas de bruit; et, à côté, le portrait du notaire de campagne : barbu comme tout le monde, rond, un peu goguenard, ne manquant jamais d'embrasser la future conjointe, dînant chez ses clients et les faisant dîner chez lui, parlant quelquefois politique, mais en flairant le vent; cumulant ses fonctions avec d'autres plus ou moins administratives, suppléant du juge de paix, arpenteur-géomètre, etc. Puis nous expliquerions pourquoi le notaire est en général peu ambitieux, traite la gloire de fumée et d'ombre, et, à l'encontre du chien de La Fontaine, préfère ne pas lâcher la proie.

Mais n'ayant pour mission que de renseigner froidement le lecteur, nous avouons que notre tâche est bien près d'être terminée. Chacun sait, en effet, en quoi consiste la besogne du métier. Faire des procurations, des baux, des ventes, des contrats de mariage, des testaments, des inventaires, des liquidations, donner des conseils, défendre auprès des receveurs d'enregistrement trop avides les droits de ses clients, enfin rédiger des notes de frais, et ne pas oublier d'y porter des honoraires; tel est, en gros, l'emploi de son temps et de ses facultés.

Et à propos d'honoraires, disons qu'il y en a de deux sortes : ceux dont la quotité est fixée par la loi (rôles de grosses et expéditions, vacations d'inventaires, etc.), et ceux dont les chambres de notaires établissent le tarif, ces derniers pouvant varier de chambre à chambre, mais de fait ne variant guère. Quand on dit qu'un notaire est plus *cher* qu'un autre, c'est qu'il prend le chiffre exact d'honoraires ou un peu moins, tandis que l'autre prend moins encore : mais ce tarif n'est jamais dépassé. Régulièrement les notaires ne devraient jamais non plus se tenir au-dessous, ce qui constitue une sorte de concurrence déloyale, et ce à quoi certaines chambres s'opposent avec raison. L'uniformité absolue dans les tarifs et dans la manière de les appliquer serait une sécurité pour le client, qui choisit quelquefois non pas le plus capable, mais le plus accommodant, et s'en mord ensuite les doigts.

Il est interdit aux notaires, par une ordonnance rendue en 1843, époque où le développement de la fortune mobilière avait amené une véritable fièvre de spéculation, de s'occuper d'opérations de bourse, de commerce, banque, escompte ou courtage; de s'immiscer dans l'administration d'aucune société, entreprise ou compagnie de finance, de commerce ou d'industrie; de placer en leur nom personnel des fonds qu'ils auraient reçus, même à la condition d'en servir l'intérêt; de garantir ou cautionner les prêts faits par leur intermédiaire. On comprend du reste les motifs de ces prohibitions ; et partout où les chambres surveillent de près l'application, le notariat continue à mériter sa bonne renommée de sécurité et d'honneur. Mais, là où les notaires, d'autant plus mal payés de leurs honoraires qu'ils les rabaissent davantage, n'osant poursuivre les retardataires crainte de voir diminuer leur clientèle, sollicités d'ailleurs par les prêteurs et les emprunteurs sur billets, se laissent aller aux pratiques si dangereuses pour eux de la Banque et de l'escompte, espérant ainsi se couvrir des pertes d'étude, il se produit inévitablement des désastres, qui seraient moins rares encore si leur fortune personnelle ou de famille ne réparaît souvent la brèche, et ne leur permettait de céder leur charge, avec une apparence de solidité qui les sauve de tous les désagréments dont ils ont été menacés.

Les chambres de notaires, auxquelles il appartient de remédier à cet état de choses, n'auraient pour cela qu'à interdire d'une façon absolue cette complaisance sur le payement des honoraires et le remboursement des avances; qui séduit tant le client au début, pour causer ensuite sa ruine.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler des chambres de notaire. Il y en a une près de chaque tribunal civil de première instance dans la ville même où il siége, et elle est chargée du maintien de la discipline parmi les notaires de l'arrondissement. Elle peut prononcer, comme peines disciplinaires : le rappel à l'ordre, la censure simple, la censure avec réprimande, la privation de voix délibérative dans l'assemblée générale des notaires, l'interdiction de l'entrée de la chambre pendant un certain temps; la suspension et la destitution sont prononcées par les tribunaux. Ce sont les notaires de l'arrondissement qui choisissent parmi eux les membres de leur chambre. La chambre des notaires de Paris est composée de dix-neuf membres; les chambres établies dans les arrondissements où le nombre des notaires est au-dessus de cinquante, sont composées de neuf membres; celles de tous les autres arrondissements de sept. Les règlements entre notaires, faits soit par l'assemblée générale (il y en a deux par année), soit par la chambre, sont soumis à l'approbation du ministre de la justice.

Quand le notaire a exercé pendant vingt années consécutives, il peut être nommé par le chef de l'État notaire honoraire, ce qui lui donne le droit d'assister aux assemblées générales de ses anciens collègues, où il a voix consultative.

S'il se retire avant ce temps, ou ne sollicite pas cette marque de distinction, il rentre dans la vie commune avec le simple titre d'ancien notaire, qu'on a généralement raison de regarder au moins comme fort honorable.

Ajoutons, en terminant, que les notaires, qui forment, comme les avocats, les juges, les médecins, une corporation bien en vue, ont dû, comme eux, passer au crible de la comédie et du roman.

Molière, qui a tant injurié les pauvres docteurs, faisant sans doute réflexion que du moins « plaie d'argent n'est pas mortelle, » a été beaucoup plus bénin à l'égard des notaires. C'est tout au plus s'il se hasarde à faire dire à Me Bonnefoi qu'il y a des personnes « qui ont des expédients pour passer doucement par-dessus la loi, et rendre juste ce qui n'est pas permis, » morale un peu complaisante dans la pratique de laquelle, ajoute-t-il, il ne donnerait « pas un sou de notre métier. »

Chez Beaumarchais, peut-on s'empêcher de rire de ce bon notaire qui, voulant marier Almaviva et Bartholo, apporte deux contrats dans sa poche et ne trouve qu'une seule future épouse, Rosine, et a la douleur d'en remporter un complétement veuf de signatures?

Dramaturge instructif autant qu'observateur consciencieux, M. Alexandre Dumas fils introduit dans l'une de ses pièces le maître clerc en personne; mais il a le tort, s'il nous souvient bien, de lui faire signer l'acte, comme à un simple notaire : c'est un *lapsus calami*.

Feu Balzac, d'illustre mémoire, ayant, comme on sait, couru toute sa vie après la fortune sans pouvoir l'attraper, n'a pas su pardonner à ceux qui l'avaient trouvée, sans cependant, comme lui, élever des lapins et cultiver des ananas; aussi les a-t-il toujours représentés dans sa comédie humaine comme des imbéciles ou des larrons : témoins ses épiciers, ses banquiers; témoins aussi ses notaires : Me Cruchot, un niais doublé d'un fripon; Me Dionis, un fripon pur et simple, et le digne clerc de ce dernier, plus fripon que lui.

Enfin, sans compter Nadaud qui, ainsi que les deux gendarmes, a chansonné les deux notaires, M. de Banville et nombre de poëtes contemporains, ne cessent de piquer la bedaine de ces pauvres officiers ministériels. Le

malheur, c'est qu'en les traitant, comme ils écrivent, de *ventrus*, de *ventripotents*, de *ventres ronds*, ils ne font guère que médire.

Il est à remarquer toutefois, qu'Érasme et Rabelais, les satiriques par excellence, n'ont rien dit des tabellions de leur temps: peut-être, après tout, n'avaient-ils pas même ce petit ridicule. Heureux siècle !

Édouard Laussac.

MŒURS ET COUTUMES

LES LUTTEURS BRETONS

Les habitants de notre ancienne province de Bretagne étaient fort renommés pour leur adresse particulière à la lutte.

« Les luttes publiques, dit l'auteur d'un *Voyage dans le Finistère en* 1794, étaient données par de grands seigneurs, ou par de riches fermiers qui préparaient, qui voulaient fouler une aire à battre le grain. Dans la dernière circonstance, voici ce qui se pratiquait. On faisait avec cérémonie le tour de l'aire, précédé par la musette et le haut-bois, instruments principaux du pays. Le maître de la maison marchait suivi de ses amis; ceux-ci montraient, à l'extrémité d'un bâton, les présents qui devaient diminuer les frais de la fête; des femmes, portant du lait, du beurre et des moutons, terminaient la marche. Tous les présents étaient livrés à l'architriclin de la fête. On se mettait à table, où le cidre, le vin, des viandes de toutes natures étaient prodiguées aux convives... On foulait l'aire en dansant, en marquant du pied la mesure, en pressant le sol avec plus de force que dans les danses journalières.



Lutteurs bretons, d'après un *Voyage dans le Finistère en* 1794.

« On se préparait à la lutte; les prix : taureaux, moutons, rubans, chapeaux étaient offerts à la cupidité des spectateurs... Le maître de la maison donnait alors aux hommes les plus marquants de l'assemblée des fouets, à l'aide desquels la lice était bientôt formée; un lutteur saisissait le taureau par la corne, lui faisait faire le tour du champ de bataille; on le frappait légèrement sur l'épaule quand on voulait lui disputer le prix.

« Les combattants s'approchent, se touchent la main, en se jurant franchise, loyauté, en attestant qu'ils n'emploieront aucun charme pour se procurer la victoire...

« Ils sont en chemise, en caleçon, pieds nuds, se menacent, se tâtent, s'examinent; ils se saisissent avec force. Il faut que le saut soit franc, que le vaincu tombe à plat sur le dos; vingt fois un des combattants touche la terre, se laisse tomber sur le côté, sur l'estomac; on se repose, on se relève, on recommence; enfin le plus faible succombe; on s'élance, on enlève, on porte le vainqueur; le prix qu'il a bien mérité lui est aussitôt délivré; son village, orgueilleux, le ramène en triomphe.

« Il est obligé quelquefois de livrer un second combat, et garde ou perd le prix du premier avantage. »

ANECDOTES PERSANES

Un jour le vanneau alla trouver le grand roi Salomon :

— Je vous prie, lui dit-il, de venir manger chez moi.

— Irai-je seul, ou avec ma suite? demanda le roi.

— Venez, répondit l'oiseau, dans une île, avec tout votre peuple, si bon vous semble.

Salomon alla dans l'île indiquée avec son armée.

En le voyant, le vanneau prit une sauterelle qu'il jeta dans la mer en disant :

— Rassasiez-vous, et que ceux qui n'auront pas leur part du morceau de viande, boivent au moins le bouillon.

Et il s'en alla.

Salomon et son armée rirent, dit-on, pendant toute une année de cette plaisanterie de l'oiseau.

—

Une femme, réduite à la misère, imagina d'aller trouver le calife de Bagdad, en affirmant qu'elle avait reçu le don de prophétie.

— Ne sais-tu pas, objecta le calife, que Mahomet a dit qu'après lui il ne viendrait plus aucun prophète.

— Je le sais, répartit la femme; mais il n'a pas dit qu'après lui il n'y aurait plus de prophétesse.

— C'est juste, dit le calife.

Et, après avoir fait semblant d'écouter les prophéties de cette femme, il la récompensa largement, mais seulement pour son heureuse répartie.

On a remarqué que, en anglais, le mot nouvelles *news* est composé des quatre lettres initiales qui désignent les points cardinaux d'où les nouvelles peuvent venir : N, north (Nord); E, east (Est); W, west (Ouest); S, south (sud).

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



La Fée aux oiseaux.

I

— Tu dors, et l'aube est déjà blanche!
Allaient criant, de branche en branche,
Tous les oiseaux à l'unisson.
— Tu dors, chantaient pinsons et merles,
Et la brume s'égrène en perles,
Sur le velours vert du gazon!

— Tu dors, disait la tourterelle,
Déjà le soleil étincelle,
A travers les lilas fleuris.
En vain, du bec, à ta fenêtre
Je frappe sans te voir paraître,
Et tu restes sourde à nos cris!

II

Elle apparut, la jeune fille,
Sans avoir posé sa mantille
Sur son épaule aux doux frissons;
De toutes parts la troupe ailée,

Sous sa fenêtre rassemblée,
La saluait de ses chansons.

Mais ni les pinsons, les fauvettes,
Les merles, les bergeronnettes
N'osaient s'approcher d'elle encor.
Ils suivaient au vol, dans l'espace,
Et disputaient, d'un bec rapace,
Le grain de mil aux reflets d'or.

Toi, caressante tourterelle,
Tu courus seule à tire d'aile
Baiser son col, ses blonds cheveux,
Et, sur ses lèvres charmeresses,
Becqueter, ivre de caresses,
Le froment objet de tes vœux.

Dans ses tresses, sur son épaule,
Comme entre les rameaux d'un saule,
Tu te faisais un nid charmant;
Puis contre sa bouche riante,
Passant ta tête chatoyante,
Revenais cueillir le froment.

III

Un jour, enfant, ta tourterelle
Cessera de t'être fidèle;
Tu l'oubliras toi-même un jour,
Pour quelque tête rose et blonde,
A qui tu seras tout au monde
Et qui sera tout ton amour.

Ces temps-là sont lointains encore;
Pourtant, quand ton cœur qui s'ignore
Aux oiseaux sème leurs festins,
Ce n'est point futile chimère;
Et déjà l'instinct de la mère
S'éveille en tes jeux enfantins.

Prosper BLANCHEMAIN.

LE POËTE FRANCO-ALLEMAND

ADELBERT DE CHAMISSO

Adelbert de Chamisso, devenu l'un des poëtes les plus originaux de l'Allemagne moderne, appartient à la France par sa naissance, par sa famille et par les qualités dominantes de son talent.

Né en 1781 au château de Boncourt, en Champagne, château qui a été détruit de fond en comble par la Révolution, il avait à peine huit ans lorsque l'émigration de la noblesse française le conduisit en Allemagne. La reine Louise de Prusse le plaça parmi ses pages, et à dix-huit ans il était officier d'infanterie à Berlin.

Jusque-là, les études de Chamisso avaient été presque nulles. Son instruction s'était en quelque sorte bornée à oublier le peu qu'il savait de français, pour apprendre assez mal l'allemand. Dès cette époque de garnison à Berlin, il s'essayait à composer des vers dans les deux langues, émaillant de gallicismes ses poëmes allemands, et de germanismes ses ébauches françaises. En se fusionnant, ces deux éléments d'inspiration diverse devaient pourtant former plus tard, par le fond comme par la forme, un écrivain d'un caractère tout particulier. Chamisso, qui se décida bientôt à ne plus écrire qu'en allemand, introduisit dans cet idiome adoptif la netteté, la décision de l'esprit français. Il continua de la sorte, mais en le modifiant quant à l'agencement grammatical et logique de la phrase, ce que Gœthe avait depuis longtemps commencé; il continua à faire tomber en discrédit et en désuétude les longues périodes, dont la solennelle raideur plaisait au formalisme un peu guindé de l'Allemagne. Gœthe, en préconisant la phrase courte, restait d'ailleurs fidèle au vieux génie germanique, à l'inversion, au groupement pittoresque des mots. Chamisso y infusa le caractère de notre prose de cristal, telle que Malherbe et Voltaire l'ont faite, prompte, claire, mais souvent trop sèche et trop nue comme instrument poétique. Plus récemment encore, Henri Heine, dans sa prose comme dans ses *Lieder*, d'une si admirable condensation, a su mettre d'accord les deux tendances : il a gardé, du libre épanouissement germanique, tout ce qui prête aux vagues perspectives de la rêverie; il a emprunté au tour vif, direct et précis de la tradition française, cette flèche ailée et perçante du bon sens, du sarcasme et de la gaieté. Mais revenons à Chamisso.

Bien que toujours Français au fond du cœur, il s'attacha par la reconnaissance à l'Allemagne, comme à une seconde patrie. Sa nature aimante et aimable le lia d'ailleurs bientôt de ce côté par des amitiés glorieuses et durables. Attiré par la contemplation des merveilles de la nature, il ne tarda pas à se livrer, avec une ardeur, un enthousiasme de poëte, à l'étude des sciences, notamment de la botanique. C'est sa passion pour la botanique qui le fit participer, en 1815, comme naturaliste, à l'expédition de découvertes que le comte Romanzoff, chancelier de l'empereur Alexandre, envoyait à ses frais dans les mers du sud et autour du monde.

On s'embarqua sur le *Rurick*. Le voyage dura trois ans, et Chamisso, qui en profita pour enrichir la flore universelle, en publia au retour la relation également intéressante au double point de vue de la poésie et de la science. Son voyage lui inspira l'idée de ce poëme étrange, mais si profondément humain, *Salaz y Gomez*, dont l'apparition intrigua au plus haut point toutes les imaginations. Il s'agit d'une île déserte, ou plutôt d'un rocher solitaire et nu, calciné par les rayons verticaux du soleil, où les passagers du *Rurick* abordèrent un jour. Ils n'y virent d'abord que des oiseaux marins et des monceaux d'écailles d'œufs. Mais en gravissant seul une immense falaise d'ardoise, dont la surface brûlait la plante de ses pieds, Chamisso aperçut tout à coup un vieillard à l'aspect plus que centenaire, et dont les traits présentaient la solennelle immobilité de la mort. « Nu dans toute sa longueur, son corps décharné était enveloppé, dit le poëte, des flocons argentés de ses cheveux et de sa barbe tombant jusqu'aux genoux. La tête appuyée contre les parois du rocher, sa large poitrine était couverte de ses deux mains posées en croix. Et tandis qu'avec une stupeur pieuse je contemplais cette grande figure, je sentis soudain d'abondantes larmes inonder mes joues. Enfin, plus maître de moi, j'appelai à grands cris mes compagnons, qui ne tardèrent pas à me rejoindre. Comme ils se tenaient là tous en cercle, immobiles d'étonnement et de respect, voici que tout à coup ce corps raide remue, cette poitrine muette respire légèrement; voici que le mystérieux vieillard entr'ouvre ses yeux fatigués et soulève sa tête. Il nous regarde d'un air de doute et de surprise, et s'efforce de tirer encore quelques paroles de sa bouche engourdie; mais c'est en vain; il retombe, il a vécu! »

Trois larges parois d'ardoises couvertes d'inscriptions à la main, racontaient l'histoire de cet hôte inconnu du roc désert, où un naufrage l'avait jeté depuis quatre-vingts ans et plus. A mainte reprise, quelque voile lointaine lui avait fait espérer la délivrance; mais toujours l'espoir l'avait trompé. Ce journal du pauvre abandonné est le poëme de la résignation poussée au sublime. Chamisso symbolisait tout ce qu'il touchait. A combien de situations de la vie ne pourrait-on pas appliquer les grandes images de son *Salaz y Gomez?* De combien d'autres l'*Ombre de Pierre Schlemihl* n'était-elle pas déjà le miroir? Car, précé-

demment, en 1813, il s'était tout à coup rendu populaire en attachant son nom à cette monographie bizarre intitulée : *Histoire merveilleuse de Pierre Schlémihl, l'homme sans ombre.* Il était là question d'un pauvre diable qui, pressé par le besoin et n'ayant plus rien dont il pût trafiquer, ne fait pas difficulté de vendre à un inconnu son ombre, étonné seulement de rencontrer une dupe pour payer en bel argent comptant une chose aussi vaine, une semblable chimère, un tel rien. Or, cet inconnu était le diable, et il faut voir de combien de tribulations ce manque d'ombre ne tarda point à devenir la cause pour le malheureux Schlémihl. Mais chacun connaît aujourd'hui cette ingénieuse histoire, qui eût suffi pour ressusciter la race des commentateurs, si la semence en pouvait périr. Je me borne à rappeler qu'Hoffmann, le grand maître en fait d'inventions fantastiques, se déclarait vaincu par cette conception de Chamisso. On a beaucoup cherché le mot de ces deux allégories demeurées à l'état de mystère. Je m'abuse peut-être, mais je crois y voir comme un double ressouvenir de la mère-patrie, d'où le poëte avait été arraché si jeune, « comme un regret voilé, quoique éternellement saignant, de l'exilé jeté tout à coup sur ce sol toujours rude de l'étranger, et qui pourtant, à la fin, à force d'y avoir souffert, préfère encore y mourir que de retourner sur la terre natale, où il ne rencontrerait plus une seule figure amie. »

Pour compléter par quelques traits cette physionomie, à peine esquissée, d'un poëte que revendique la France, ajoutons que les désastres de la Prusse dans la campagne de 1806 attristèrent Chamisso par l'affection reconnaissante qui le liait à sa bienfaitrice, la reine Louise, et qu'il lui fallut tout son patriotisme français persistant pour s'en consoler.

Sur ces entrefaites, l'empereur Napoléon, dont il admirait la gloire, le nomma professeur au lycée, nouvellement créé, de Napoléonville. Il partit aussitôt pour la France; mais au lieu d'aller prendre possession de sa chaire, il courut tout droit à Coppet, attiré par le magique aimant de Mme de Staël. Il y resta jusqu'au moment où l'auteur de *Corinne*, dont la maison était devenue une Fronde trop bourdonnante, dut fuir en Angleterre. De son côté, Chamisso revint à Berlin, au milieu de la fermentation causée par les événements politiques qui se préparaient (1812), et dont la solution ne fit que le germaniser davantage.

C'est seulement plus tard, de 1826 à 1834 surtout, que son talent de poëte atteint tout son développement et s'affirme par des œuvres de plus en plus nombreuses. Sa réputation comme savant se développait dans une égale proportion. Directeur des herbiers royaux à Berlin, membre de l'Académie des sciences, entouré d'une double auréole, heureux au coin de son foyer égayé par les grâces folâtres de sept enfants encore jeunes (il s'était marié un peu tard), peu d'hommes auraient pu se dire aussi contents de leur sort que Chamisso, lorsque la mort vint l'enlever le 21 août 1838. Il n'était âgé que de cinquante-sept ans, et s'occupait alors, avec F. de Gaudy, de traduire les chansons de Béranger.

Comme poëte, je l'ai déjà dit, Chamisso a ajouté une corde nouvelle à la lyre allemande, la corde française au son nettement accentué. « A une forme accomplie, et qui n'a peut-être été égalée que par Rückert, il joint, a dit de lui Charles Barthel, dans son *Histoire de la Littérature nationale allemande*, une inspiration si honnête et si robuste, une si naturelle puissance de contemplation et de réalisation humoristique de la vie réelle, une virilité si vaillante de l'esprit et du cœur, que nous devons considérer comme un véritable bonheur d'avoir enlevé à la France un poëte d'un caractère aussi complet. »

Je ne citerai que deux pièces de lui, mais qui suffiront pour faire connaître sa note humaine et toujours sincère. Les strophes suivantes sur le nid paternel, dispersé à tous les vents, sont comme une page arrachée au livre de sa propre vie, longtemps agitée et sans repos :

LE CHATEAU DE BONCOURT

« Je rêve que mon enfance m'est rendue, et je secoue ma tête grise. D'où vient que vous me visitez, images que je croyais avoir oubliées depuis longtemps?

« Au-dessus d'un enclos ombreux surgit un brillant manoir. Je reconnais les tours, les créneaux, les ponts de pierre, la porte.

« Les lions de l'écu me regardent d'un œil si amical! Je salue ces vieilles connaissances et pénètre dans la cour du château.

« Là repose le sphinx au bord de la fontaine; là verdoie le figuier; là, derrière ces fenêtres, j'ai rêvé mon premier rêve.

« J'entre dans la chapelle et je cherche le tombeau des ancêtres : — C'est ici! c'est ici que pendent aux piliers les antiques faisceaux d'armes.

« Mes yeux couverts d'un voile ne parviennent pas encore à lire les caractères de l'inscription, malgré la vive lumière qui luit à travers les vitraux coloriés.

« Ainsi donc, ô château de mes pères! Ainsi tu demeures inébranlable dans mon cœur fidèle ; et pourtant tu as disparu du sol, et la charrue passe où tu étais.

« Sois fertile, ô terre chérie! Je te bénis, pieusement ému, et je bénis deux fois celui qui creuse des sillons sur ton sein.

« Moi, j'ai besoin de me recueillir, et, mon luth à la main, je veux franchir les espaces d'ici-bas, chantant de pays en pays. »

Voici maintenant un morceau, la *Vieille Lavandière*, qui réfléchit le côté honnêtement sain et réel du talent poétique de Chamisso :

LA VIEILLE LAVANDIÈRE

« Tu peux la voir toujours activement penchée sur son linge, la vieille en cheveux blancs, la plus alerte des lavandières, malgré ses soixante-dix ans. C'est ainsi qu'à la sueur de son front elle n'a pas cessé un seul jour de gagner son pain en tout bien tout honneur, de remplir avec une application constante le cercle que Dieu lui avait tracé.

« Elle aussi, dans sa jeunesse, elle a espéré, aimé; elle s'est mariée, elle a accompli le lot de la femme; elle a soigné son mari malade ; elle lui a donné trois enfants; elle l'a mis elle-même au cercueil, et elle n'a, alors, perdu ni la foi, ni l'espoir.

« Il fallut nourrir les enfants; elle s'y mit avec un inébranlable courage; elle les éleva dans la crainte de Dieu et l'amour du devoir, car ces vertus sont son patrimoine. Et quand ils durent aller chercher eux-mêmes leur subsistance, elle les vit partir en les benissant d'un cœur ferme. C'est ainsi qu'elle se trouva desormais seule et vieille; mais son vaillant courage lui était resté.

« Elle a épargné, elle a médité; elle a acheté du lin et veillé, les nuits, pour le transformer en fil à son rouet. Elle a confié ce fil au tisserand, qui en a fait de la toile; puis elle a fait jouer les ciseaux et l'aiguille, et s'est fait de ses propres mains un linceul sans défaut.

« Et ce linceul, elle le garde précieusement dans son armoire à la place d'honneur; c'est le bijou, c'est le trésor qu'elle conserve avec le plus de soin. Elle le revêt chaque dimanche matin, pour réciter ainsi avec plus de recueillement la parole de Dieu. Puis elle le remet avec émotion à sa place, en attendant qu'on l'en enveloppe pour l'éternel repos.

« Ah! puissé-je moi-même, au soir de mes jours, semblable à cette humble femme, avoir accompli ce que je devais accomplir dans la mesure de mes forces! Puissé-je avoir su, comme elle, rafraîchir mes lèvres au calice de la vie, et, comme elle, revêtir avec une confiante sérénité le suprême linceul. »

Voilà l'homme, voilà le poëte.

N. MARTIN.

LES MOUCHES A VIANDE ET LEURS LARVES

Tout le monde connaît les mouches à viande et leurs larves, désespoir des bouchers, des ménagères et des restaurateurs.

Nul insecte plus désagréable sous toutes ses formes.

Nous avons sous les yeux, dans le dessin que nous donnons, un pauvre oiseau mort devenu la proie de ces larves hideuses; mais ce ne sont pas seulement de petits animaux qui sont en quelques instants dévorés par ces vers. Bœufs, chevaux morts abandonnés dans un champ, sont réduits souvent en deux ou trois jours, par ces mêmes vers, à l'état d'*anatomies* parfaites; des hommes même vivants peuvent en être attaqués. Larrey en vit souvent les plaies des soldats infestées pendant la campagne de Syrie.

Mais voici quelque chose de bien plus odieux et qui fut constaté, il y a une cinquantaine d'années, en plein Paris, par Cloquet. Ces insectes dévorèrent vivant un chiffonnier qui s'était endormi dehors étant ivre. Des mouches déposèrent leurs œufs dans l'intérieur de ses narines et du conduit auditif. Horreur et dégoût! lorsqu'on le transporta à l'hôpital, le cuir chevelu et la face étaient déjà rongés. Les vers cheminaient sous la peau percée de trous, et ce malheureux, criant et hurlant en pleine vie, en pleine connaissance, présentait l'aspect d'un cadavre déjà putréfié. Le malheureux mourut au milieu de ce supplice inouï.

Il y a plusieurs espèces de mouches à viande; les principales sont : la *mouche vomissante* ou *bourdonnante*, si commune en été dans nos appartements. On l'appelle *vomissante* de ce que, lorsqu'on la saisit, elle dégorge une liqueur brune infecte.

La *mouche dorée*, qui a au moins sur la précédente l'avantage que sa larve vit dans le fumier.

Il y a une mouche si malpropre et de mœurs si repoussantes que nous demandons la permission de ne pas même la nommer.



Les mouches à viande et leurs larves.

Enfin, il y a la *mouche vivipare*, au corps cendré, aux yeux rouges, qui, au lieu de pondre des œufs comme les précédentes, dépose sur les viandes de petites larves tout écloses.

On dit que toutes ces mouches ont reçu pour mission d'expurger la terre de toute corruption. Il faudrait qu'au moins il leur fût enjoint de ne pas manger les vivants.

On a cru longtemps que les vers de la viande qu'on voit se transformer en mouches naissaient de la viande elle-même et qu'ils étaient un produit naturel de la putréfaction. Pour anéantir cette chimère, il fallut, au dix-septième siècle, les expériences de Rédi. Ce célèbre physicien et naturaliste italien s'avisa d'exposer au soleil de la viande recouverte d'une gaze, à travers laquelle les

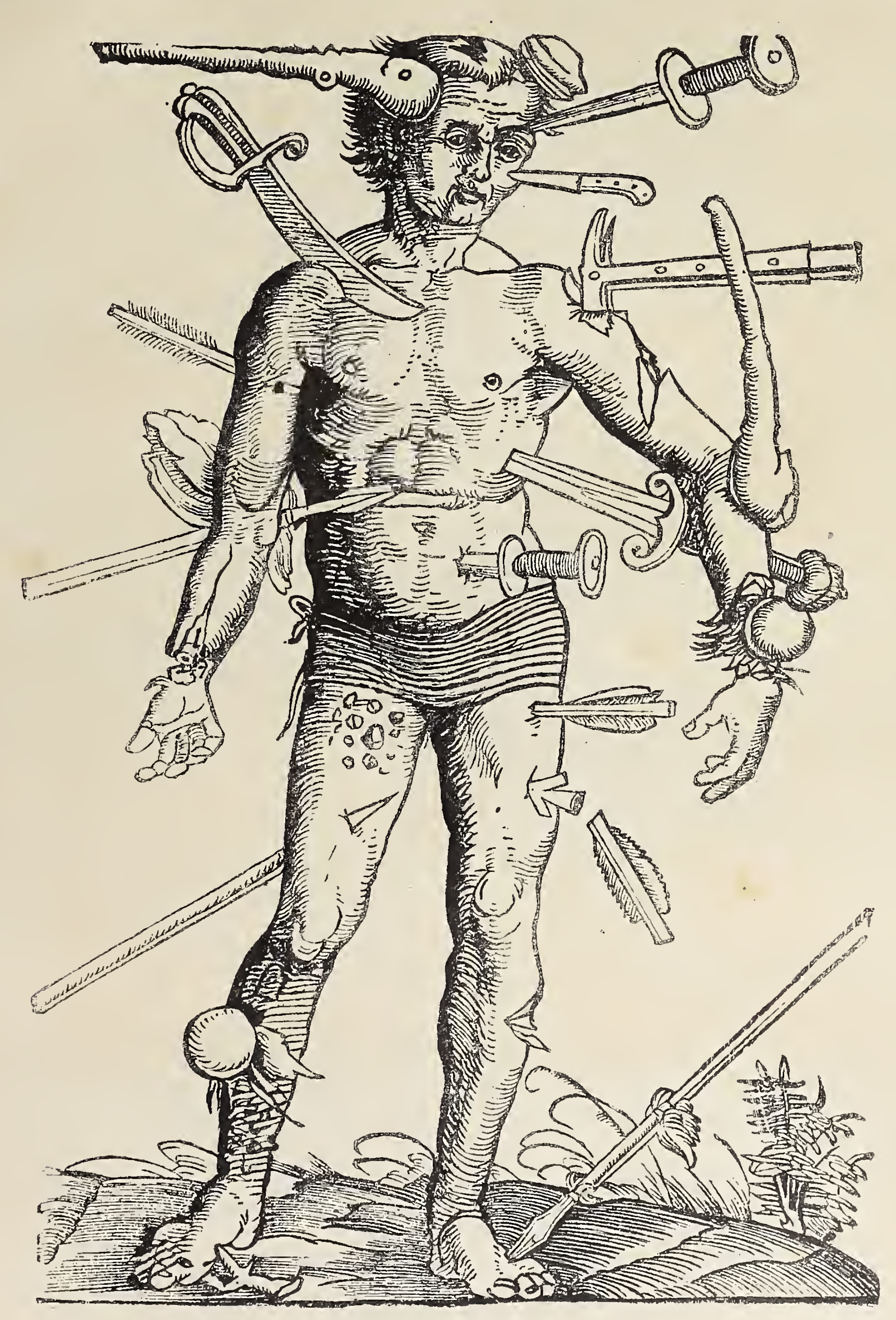
mouches ne pouvaient passer; or, cette viande subissait tous les phénomènes de la putréfaction sans qu'on y vît naître une seule larve. Il fut donc établi dès lors que les vers naissaient d'œufs déposés par les mouches et non autrement. Voilà comment a pris fin, grâce à l'expérimentation, une des fables les plus accréditées de l'antiquité.

Virgile a fait d'admirables vers sur la formation des vers et des mouches par la décomposition animale; mais les beaux vers du poëte de Mantoue n'ont pas tenu contre la mince gaze de l'expérimentateur d'Arrezzo.

Eugène Noel.

UNE OPÉRATION CHIRURGICALE

Le pauvre homme! Fut-on jamais plus affligé, et les martyrs du cirque romain subirent-ils jamais autant de meurtrissures? Régulus lui-même, sortant de son tonneau garni de pointes de fer, aurait-il livré aux chirurgiens un corps aussi défiguré? Nous en doutons. Aussi, n'est-ce point ici un supplicié authentique, mais bien une figure schématique ou idéale des diverses plaies et contusions qu'un homme d'armes peut gagner à la guerre. C'est le frontispice d'une édition ignorée du *Guidon de Chirurgie*,



Une opération chirurgicale.

de Guy de Chauliac, traduit du latin en allemand et publié en 1517, à Strasbourg, avec des figures dont quelques-unes sont signées *Laszmann, contrafacter.*

Chauliac a été pendant près de trois siècles considéré comme le père de la chirurgie française. Il était digne de cet honneur, quoiqu'il fût quelque peu entiché d'astrologie, et que dans ses opérations il allât jusqu'à ce radicalisme qui enlève l'organe pour guérir le mal. Il divisait les chirurgiens en cinq sectes : les uns, disait-il, traitent par l'humide, c'est-à-dire cataplasmes et émollients; les autres par le sec; or, le type du sec, c'est le vin; d'autres par l'huile et les corps gras; la quatrième secte est celle des gens-d'armes qui se soignent avec conjurations, breuvages et feuilles de choux; la cinquième est celle des vieilles femmes et de plusieurs idiots qui remettent les malades de toutes maladies aux saints, tout bonnement se fondant sur cela : « Dieu me l'a donné ainsi qu'il lui a plu; le seigneur me l'ôtera quand il lui plaira. Le nom du Seigneur soit béni. Amen. »

Comment aurait-il traité le sujet que nous présentons à nos lecteurs? Suivant les cas. C'est là sa méthode. Il eût probablement trépané, car c'est lui qui remit le premier cette opération en honneur, pour les fractures causées au crâne par cette pierre et par cette massue. Le coup de sabre de droite ne lui eût laissé que peu à faire pour achever la désarticulation de l'épaule. Les piqûres d'épées, de poignards, de flèches, de javelots qui intéressent presque toutes des organes essentiels, le poumon, le cœur, les intestins, eussent été pour lui assez difficiles à guérir. Quant aux déchirements produits par les boulets, autour desquels voltigent les flammes, il fallait attendre Ambroise Paré pour comprendre le caractère véritable des plaies d'armes à feu.

Pour ne rien négliger, le dessinateur a mis sur le pied droit du patient une branche d'arbre épineuse. Cette dernière misère, si petite qu'elle soit, n'est-elle pas le complément de celles qui affligent la partie supérieure du corps, ou plutôt n'est-ce pas une simple et intelligente manière de dire que les victoires se gagnent surtout avec les jambes, et que le soldat blessé au pied est aussi inutile en campagne que s'il avait été transpercé en pleine poitrine par le coup d'estoc de cette grande épée à deux mains.

POIL-ROUX

NOUVELLE

(Suite.)

Le pauvre Poil-Roux, qui maigrissait d'une façon pitoyable et s'estimait à bon droit le chien le plus malheureux de la création, suivait son ami Mathurin dans des marches et des contre-marches continuelles, journellement interrompues par l'épouvantable fracas des batailles, après lesquelles les morts jonchaient les champs. Tantôt on avançait, le plus souvent, hélas! on reculait, laissant sur la route une longue traînée rouge dans la neige piétinée.

Dans les premiers temps, l'infortuné Poil-Roux, justement irrité du brusque changement qui s'était opéré dans son existence, changement dont la nécessité ne lui était en rien démontrée, manifestait sa désapprobation par des accès d'une misanthropie farouche que son âge avancé ne suffisait pas à excuser.

— Que diable sommes-nous venus faire dans cette galère? disait-il à Mathurin dans un langage que celui-ci comprenait fort bien.

— Patience, mon vieil ami, répondait invariablement le jeune soldat en caressant son fidèle compagnon, encore quelques jours de patience et nous reviendrons à la ferme.

Poil-Roux secouait sa grosse tête intelligente et exhalait un long soupir qui avait bien l'air d'un reproche.

Mais après quelques jours, soit sous l'influence des conseils de Mathurin qui à chaque halte appelait son fidèle ami et, le faisant asseoir entre ses genoux, lui parlait du vieux père, du vieux Jean, de la ferme où ils avaient été si heureux, de leur prochain retour, toutes choses que le bon Poil-Roux écoutait gravement avec une satisfaction non équivoque, soit par suite d'un commencement d'habitude, le chien prit bravement son parti d'une situation qu'il ne pouvait changer, et cédant à un instinct secret, il rejeta sur l'ennemi toute la responsabilité du mauvais sort qui l'accablait.

Instinctivement il en était venu à vouer aux Prussiens une haine profonde; il les sentait, il les éventait à travers les bois et les collines, et, lorsqu'après une action, il se croisait avec quelqu'un des rares prisonniers que nos soldats emmenaient, il devenait nécessaire d'attacher solidement le vindicatif animal, dont la fureur ne connaissait plus de bornes.

Aussi, lorsque le bataillon de son maître était de grand'garde, ou lorsqu'il se déployait en éclaireur, le brave chien prenait la tête de la colonne, se plaçait au point le plus extrême, et par la sûreté de l'œil, du flair et de l'ouïe, rendait de véritables services.

Vers les derniers jours de novembre, le régiment de Mathurin fut chargé de défendre un défilé dont la possession devait être maintenue à tout prix.

La troupe avait à peine pris position que le vigilant Poil-Roux signalait l'ennemi; bientôt, en effet, une colonne prussienne s'engouffrait dans l'étroit passage.

L'action fut aussitôt engagée; pendant plusieurs heures l'ennemi essaya d'inutiles efforts contre cette barrière vivante qui se dressait devant lui. Ce n'était plus une bataille à distance, non; cette fois les soldats s'abordaient de front, n'ayant entre eux que la longueur des baïonnettes.

Poil-Roux trouva enfin là l'occasion ardemment souhaitée de satisfaire cette soif de vengeance qu'il nourrissait depuis de si longs jours. Profitant du moindre accident de terrain, il pénétrait en rampant jusqu'au milieu des rangs ennemis, mordait tout ce qu'il rencontrait, se ruait sur les blessés, les achevait sans miséricorde, ne lâchant prise qu'après le dernier râle et la dernière convulsion.

Blotti derrière un tronc d'arbre, une pierre, une touffe d'herbe, patiemment et sûrement il choisissait son ennemi, et ce choix fait, d'un bond le prenait à la gorge.

Reconnaissant enfin l'inutilité de leur tentative, les Prussiens se retiraient lentement, poursuivis pied à pied par les nôtres, qui à leur tour prenaient l'offensive. Le combat continua avec un nouvel acharnement, avec une de ces rages froides, tenaces qui n'admettent pas de merci. Nos malheureux soldats avaient tant de défaites à venger!...

Tout à coup Poil-Roux s'arrêta immobile, et abandonnant le malheureux râlant sous ses terribles crocs, répondit par un aboyement de détresse à un cri qu'il venait de distinguer au milieu du terrible fracas de la mêlée.

En un instant le chien fut aux côtés de Mathurin qui, adossé à un monceau de cadavres, rendait son sang et son âme par une large plaie s'ouvrant en pleine poitrine.

Poil-Roux se précipita sur son maître, pleurant et l'appelant de ses aboiements désespérés, lui léchant le visage et les mains. Hélas! il en avait tant vu de morts

et de mourants depuis qu'il parcourait tous ces champs de bataille sur lesquels agonisait la France!... Mais ses appels demeurèrent sans écho, ses caresses n'éveillèrent qu'un dernier tressaillement; le sang qui s'échappait si violemment de cette large plaie, s'arrêta peu à peu en un caillot noirâtre; l'écume vint aux lèvres du pauvre soldat, dont l'œil vitreux se ferma pour toujours!...

Le chien comprit que tout était fini. Une fois encore il regarda son ami mort, appuya ses deux pattes sur ses épaules et, lui léchant le visage, fit entendre un dernier appel; puis soudain, les yeux pleins de flamme, la gueule ouverte, il se précipita au plus fort de la mêlée. Poil-Roux vengeait son maître!...

.... Une heure plus tard le silence régnait sur ce champ de bataille ignoré; les survivants relevaient pieusement ceux que la mort venait de frapper.

Quoique blessé en vingt endroits, Poil-Roux s'était retiré le dernier du carnage, et, accroupi aux côtés du corps de Mathurin, faisant face au point de l'horizon vers lequel l'ennemi avait disparu, veillait son jeune maître.

De temps en temps, dressant brusquement la tête, il poussait un long et lugubre hurlement.

Des soldats s'approchèrent avec un brancard et enlevèrent le corps.

Le chien suivit.

La tête basse, la queue traînante, il assista silencieux aux rapides funérailles; quand tout fut terminé, quand la terre eut recouvert tout ce qu'il aimait au monde, le pauvre chien fit entendre un long cri et, levant la tête, il huma l'air deux ou trois fois, gravit lentement le monceau de terre sous lequel son ami dormait son dernier sommeil, puis, s'accroupissant au centre, il allongea son museau entre ses pattes et demeura là immobile, pleurant.

La nuit vint. Les soldats, retirés dans une sorte de camp retranché construit à la hâte, entendirent jusqu'à une heure avancée les hurlements du chien passer dans le vent de la nuit.

Un peu avant l'aube les cris cessèrent.

— Voilà Poil-Roux qui a rejoint son maître, se dirent-ils.

(A continuer.) Gustave CANE.

DE MARSEILLE A MONACO ET A MENTON

NOTES DE VOYAGE

(Suite.

IV

Nous brûlons Antibes, nous franchissons le Var, ancienne frontière française, et nous débarquons à Nice, où sans sortir de la gare deux très-belles peintures décoratives nous offrent d'ores et déjà le panorama de cette charmante cité, qui, bien avant son annexion à la France, jouissait d'une sorte de réputation universelle comme station hivernale.

La Nice actuelle est divisée en quatre villes bien distinctes.

Et d'abord, voici la ville proprement dite, appuyée sur la colline que couronnait jadis un château-fort. Puis la ville du dix-huitième siècle, limitée au sud par la promenade des cours, inclinée en pente douce vers l'embouchure du Paillon.

La troisième ville, dite du port, est construite autour des deux bassins creusés à la base orientale de la colline du château. Enfin, la ville moderne forme une zone de maisons sans cesse grandissante qui occupe toute la rive droite du Paillon.

Le Paillon, vous l'avez deviné, est une rivière, ou plutôt un torrent; car tout l'été le Paillon est aussi sec que le Mançanarez, le fleuve altéré de Madrid, et les enfants du pays vont s'ébattre sur ses graviers blonds.

L'hiver, ce même Paillon devient terrible; il a une histoire toute pleine de débordements et même de désastres.

Des montagnes s'élèvent en amphithéâtre autour de la ville; c'est, paraît-il, à ces montagnes ainsi étagées que le climat doit sa douceur et sa stabilité, douce stabilité sur le compte de laquelle il est bon que l'expérience nous édifie un peu.

La température varie entre 15 et 50 degrés, inférieure en cela à celles de Cannes et de Menton; elle égale celles de Rome et de Pise.

Les moyennes sont pour l'hiver de 6 degrés, de 19 au printemps et de 23 en été.

La neige y est pour ainsi dire inconnue, tout au moins sont-ce les intéressés qui font courir ce bruit; mais entre nous, il paraît qu'au commencement de l'année dernière (1876) elle y est tombée en abondance.

Les savants, ayant calculé la moyenne des années, des journées pluvieuses, des journées neigeuses, la moyenne du vent, de la chaleur, etc., sont arrivés à cette conclusion, que le climat de Nice est infailliblement salutaire pour les poitrinaires — qui vont mourir en paix dans ces lieux enchanteurs.

Cette vérité reconnue et consacrée, au moins par le temps, constatons qu'il règne plus particulièrement à Nice certain vent à la fois humide et chaud, arrivant en ligne directe de Lybie, et qui, soufflant avec une violence extraordinaire, ne serait riens moins qu'agréable et fortifiant pour les tempéraments délicats.

Notons d'ailleurs que ce vent-là n'est pas le seul; il y a le vent *grégaou*, le *mistraou* et la *tramontane;* tous transportant une poussière si épaisse, que la plupart des Niçois portent, aux jours où ces souffles sont un peu forts, des binocles en verre obscur, — ce qui manque en réalité de grâce et de poésie. Ces diable de vents, à vrai dire, ont l'air de jouer à cache-cache, quand l'un cesse l'autre reprend; — et en fin de compte, si Nice peut se flatter de n'avoir pas d'hiver, elle ne saurait se glorifier d'avoir un printemps.

A cela près, le climat de Nice est vraiment des plus agréables... Merci!

Pour ma part, la promenade sur la plage avec le fameux binocle obscur, m'a fait voir cette partie du littoral tout en noir.

Je ne voudrais cependant pas insister, désolé que je serais de causer le moindre chagrin aux Niçois, dont le pays est à la mode depuis les beaux temps de Rome ancienne, et qui tirent grand profit du courant d'immigration dirigé vers leur plage. Mais en bonne vérité, je crois qu'il y a aux environs, c'est-à-dire à Cannes, à Hyères, à Menton, des stations aussi charmantes et peut-être bien plus saines.

Nice, à la vérité, doit son attrait principal à ses villas commodément aménagées, à son Casino où l'on danse, à ses cercles où l'on trouve très-aimable compagnie, et enfin au voisinage de Monaco, où l'on peut aller jouer.

Mettons-nous à la place des malades : pour se soigner ils ne veulent pas renoncer à s'amuser; ils aiment à retrouver les plaisirs qu'ils ont quittés; le monde, avec lequel ils n'entendent pas avoir rompu.

Ajoutons que si la maladie n'est pas trop grave, il peut y avoir sinon guérison, au moins soulagement, à la condition de ne sortir ni par le vent, ni par la pluie, ni par la neige.

(A continuer.) Oscar MICHON.

LES SCEAUX PARISIENS
PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(*Suite.*)

Voici un sceau dont faisait usage, en 1472, Denis Hesselin, écuyer, conseiller panetier, maître-d'hôtel de Louis XI, capitaine de la Bastille et prévôt des mar-



Fig. 1 Fig. 2

chands; il porte la galère du moyen âge et le chef de France (fig. 1).

En voici un autre, appendu à un document de 1577 et postérieur d'un siècle, par conséquent; il n'a pas varié d'aspect. Le prévôt qui l'a fait apposer sur un acte administratif est le président Luillier, nom illustre dans les annales de l'échevinage parisien (fig. 2).

Un siècle se passe; le roi-soleil trône à Versailles, et le sceau municipal est resté le même, ainsi que le prouve le sceau suivant appendu à un acte du prévôt Claude Le Peletier (fig. 3).

Seul le sceau parisien du dix-huitième siècle a subi l'influence de la mode : le cartouche qui le porte est dans le goût du temps; le navire a pris de grandes allures; c'est un vaisseau de guerre; mais le chef de France trône au sommet, pour bien peu de temps, hélas! Le sceau est



Fig. 3

de 1789; c'est l'infortuné prévôt Jacques de Flesselles qui en a fait usage. La révolution est aux portes; les sceaux révolutionnaires vont apparaître.

On sait comment a fini l'ancien régime municipal parisien. Après la prise de la Bastille et l'assassinat du dernier prévôt des marchands, Jacques de Flesselles, par la populace ameutée, un nouveau prévôt s'établit tumultueusement et « par acclamation », mode d'institution éminemment révolutionnaire. Cette municipalité improvisée, qui avait à sa tête un honnête homme, Sylvain Bailly, et un libéral sincère, La Fayette, eut immédiatement à faire acte d'administration; mais elle n'avait pas encore eu le temps de faire graver un sceau, et elle employa sans scrupule celui qui était resté dans le cabinet du prévôt massacré, celui dont s'était servi l'infortuné Flesselles quelques instants avant sa mort.

Il existait dans les archives de la ville, détruites par l'incendie du 24 mai 1871, une pièce originale extrêmement curieuse : c'était une sorte de proclamation émanant de l'assemblée générale des électeurs réunis à l'Hôtel de Ville, et faisant « deffenses expresses de tirer ni décharger aucun fusil, ni autre arme à feu, qui ont déjà blessé une multitude de personnes. » Cette pièce, datée du 17 juillet, trois jours après la prise de la Bastille, est signée GARRAN DE COULON, *vice-président;* D'OSMOND, *vice-secrétaire*, et GERNEAU, *électeur;* elle porte, sur cire noire, l'empreinte du vieux sceau prévôtal, avec cette légende : SCEL DE LA PRÉVOTÉ ET ÉCHEVINAGE DE LA VILLE DE PARIS.

Mais il n'y avait plus ni prévôt ni échevins; le nouveau maire de Paris, le nouveau général en chef de la garde nationale, qui se partageaient les attributions municipales, ne pouvaient continuer à faire usage d'un sceau



Fig. 4

constituant un véritable anachronisme politique et administratif; ils en firent graver un que nous reproduisons ici, et dont la première empreinte était conservée sur un acte du 31 juillet 1789 (fig. 4).

Dans ce sceau, destiné à authentiquer les actes d'un pouvoir d'origine révolutionnaire, mais d'un libéralisme modéré, tout est conservé, sauf la légende. Le chef fleurdelisé domine encore le vaisseau municipal, transformation de l'antique barque des *Nautes parisiens*, et une cordelière — symbole un peu étrange pour un régime d'émancipation — entoure le sceau placé sur un cartouche

La vignette formant entête de lettres n'a pas varié; on la trouve, telle que nous la représentons ici, sur des pièces datées des 18 février et 14 novembre 1790, plus



Fig. 5

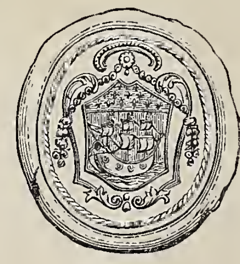


Fig. 6

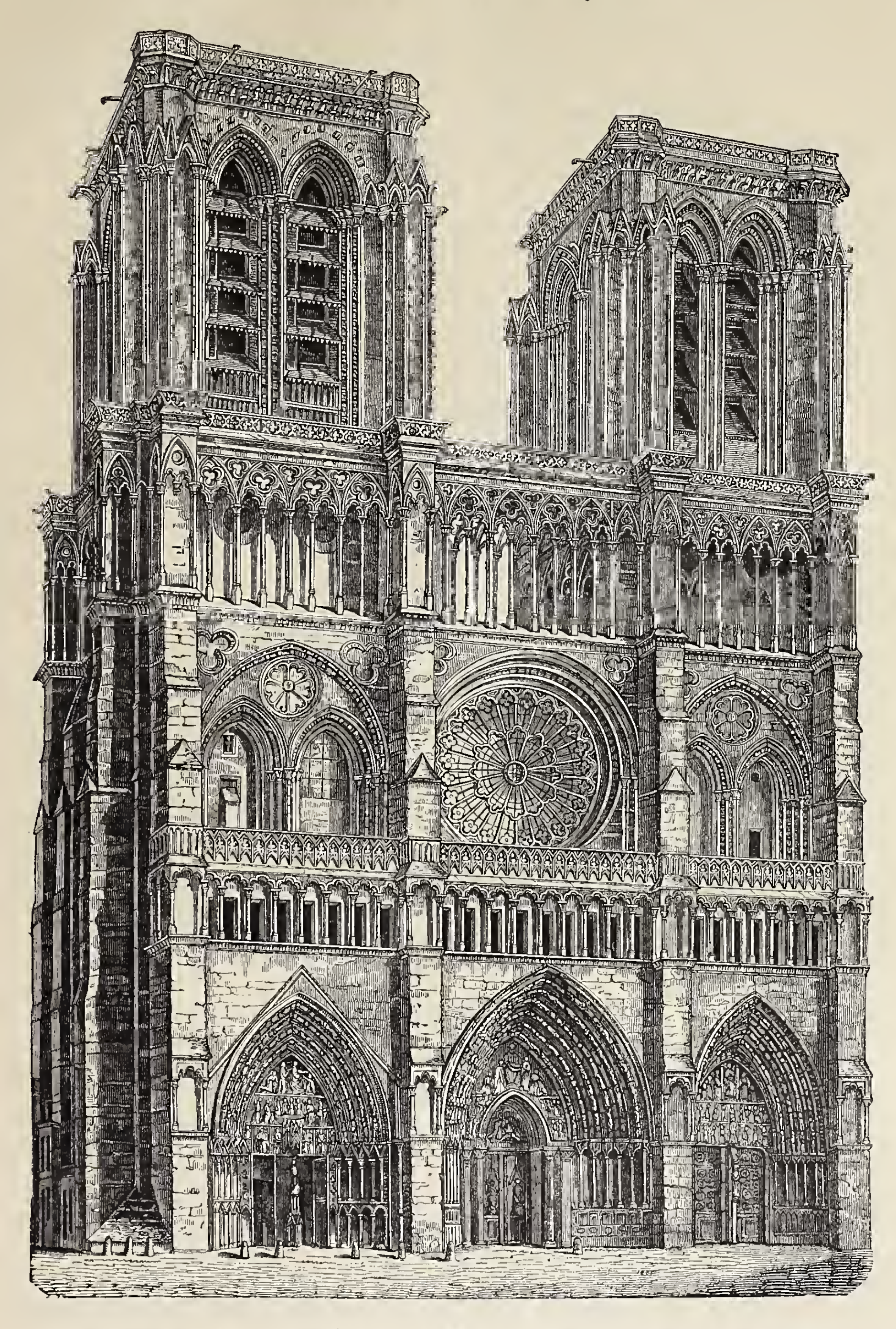
d'un an après le renversement du pouvoir prévôtal. Nous sommes en pleine royauté et en pleine mairie constitutionnelles (fig. 5 et 6).

(A continuer.) L.-M. TISSERAND.

Un homme se plaignait à Socrate de ce qu'ayant beaucoup voyagé, il n'avait pas perdu pour cela ses premières inclinations. — Ne vous en étonnez pas, lui dit-il; car, en quelque lieu que vous fussiez, vous étiez toujours avec vous-même. — *Le Pileur d'Apligny.*

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

VIEILLES ÉGLISES DE FRANCE



Notre-Dame de Paris, d'après les *Arts au Moyen âge*, de M. P. Lacroix (édit. Didot).

Chef-d'œuvre d'architecture, Notre-Dame de Paris a inspiré un chef-d'œuvre littéraire, le magnifique roman de Victor Hugo, auquel nous renvoyons nos lecteurs épris de descriptions poétiques ou de scènes d'imagination.

Contentons-nous de donner quelques détails sur la cathédrale, à l'extérieur et à l'intérieur, d'écrire son histoire succincte, depuis son origine jusqu'à son état actuel, depuis le temps où ce monument était en quelque sorte enfoui au milieu des nombreuses maisons de la Cité, jusqu'à ce jour où, grâce à l'édilité parisienne, il sera enfin permis aux passants d'en faire le tour pour l'admirer tout à leur aise.

Une première église paraît avoir existé, au quatrième siècle, sur l'emplacement de Notre-Dame. Mais comme elle était insuffisante pour les besoins de la population, on construisit, au sixième siècle, une basilique sur les ruines d'un temple de Jupiter, qui attenait presque au monument chrétien, s'il faut en croire plusieurs annalistes. Le poëte Fortunat a célébré la magnificence de cette basilique, que les Normands ruinèrent, lors du siége de Paris, vers l'an 875.

Après la conversion de Rollon, devenu le premier duc de Normandie, des réparations, des restaurations successives relevèrent, croit-on, l'édifice en partie démoli, dont on ne parle que d'après force conjectures jusqu'à l'épiscopat de Maurice de Sully.

Secondé par les libéralités des fidèles, l'évêque Maurice jeta les fondements de la troisième église. Pendant la seconde moitié du douzième siècle, lorsque les rois de France établissaient à Paris le siége de la monarchie, il

fallait une vaste église, une cathédrale pour une ville qui s'était considérablement accrue. Paris ne pouvait pas demeurer inférieure aux autres cités du royaume.

Notre-Dame s'éleva peu à peu. En 1197, un auteur contemporain écrivait : « Il y a longtemps que Maurice « fait travailler à son église, et que le chevet en est déjà « fini, à l'exception de la couverture; et si cet ouvrage « s'achève, il n'y en aura pas deçà les monts auquel on « puisse les comparer. » Cinq années plus tard, le mercredi d'après la Pentecôte, le grand autel était consacré; par conséquent, le chœur était achevé. On travaillait, en 1182, aux ornements extérieurs.

Mais Maurice de Sully mourut sans avoir vu terminer son œuvre. Il laissa une somme pour couvrir l'église en plomb ; de plus, il donna une table d'autel en or, un calice et un encensoir de même métal, des tables d'argent, des chapes, des mîtres et quelques autres accessoires pour l'exercice du culte.

De 1196 à 1208, pendant l'épiscopat d'Eudes de Sully, les travaux continuèrent sans interruption. Mais, durant un grand nombre d'années, il y eut des lenteurs telles, que l'ensemble de l'église offre des variations de goût et de principes architectoniques.

La nef et la façade principale datent du commencement du treizième siècle. Regnault de Corbeil, évêque de Paris, confia à « maistre Jehan de Chelles, » architecte ou « maître maçon, » comme on disait, la construction du portail méridional, en février 1257 ; et cinquante ans après fut bâti le portail septentrional, travail auquel Philippe le Bel affecta une partie du produit de la confiscation opérée sur les biens des Templiers, dont il venait de supprimer l'ordre. Les bas-côtés, appelés courtines, furent achevés vers la fin du treizième siècle; les chapelles situées autour du chœur ont, pour la plupart, été construites au quatorzième; l'élégante « porte rouge » remonte au quinzième.

En somme, la basilique de Notre-Dame, revêtue de ses ornements de pierre, a demandé près de trois cents ans de soins et de persévérance.

Le plan figure la croix latine. Cent vingt piliers soutiennent l'édifice, dont l'ensemble se compose de cinq nefs parallèles, d'un vaste transept et d'une rangée de chapelles latérales à droite et à gauche. Ce vaisseau colossal a cent trente mètres de longueur dans œuvre, sur quarante-six mètres soixante centimètres de largeur, et trente-quatre mètres soixante-six centimètres d'élévation sous voûte.

C'est avec une admiration mêlée de surprise que l'on contemple la façade de Notre-Dame de Paris. Quel style sérieux et mâle, où ne se rencontrent ni le luxe des ornements ni la prodigalité des détails ! Son caractère principal consiste dans la sévérité des lignes, dans une symétrie grandiose que développe l'aspect de deux tours massives, rappelant un peu les églises romanes à créneaux. Elle est flanquée de quatre contre-forts ; elle se divise en plusieurs étages, avec élégantes galeries; elle présente, à sa partie inférieure, trois grandes ogives à voussures profondes, qui servent d'entrée aux nefs.

Que de curieuses sculptures ! que d'énigmes et de satires en pierre ! Dans le tympan de la porte principale, voici l'effrayante scène du Jugement dernier. Voici, aux portails latéraux, la représentation de faits empruntés à la Bible, à l'Évangile et aux Vies des Saints. Voici le Zodiaque, sur les faces perpendiculaires du portail de gauche, appelé « Portail de la Sainte Vierge. » Voici, au-dessus des trois voussures de la façade, la galerie des rois de France, placés dans les niches d'où on les avait bannis en 1793.

Les portes du nord et du midi, latérales, sont plus modestement ornées que celles de l'occident. Le reste de l'extérieur de Notre-Dame de Paris donne surtout l'idée de la solidité. L'abside est majestueuse, mais un peu lourde. Quant à la flèche, construite lors de la dernière restauration de la cathédrale, elle se distingue, au contraire, par une grâce et une légèreté sans égales. Elle complète l'œuvre, au point de vue architectural.

(A continuer.)

POIL-ROUX

NOUVELLE

(Fin.)

V

Lorsque Mathurin quittait la ferme, la colline natale, se chauffant aux rayons du soleil d'août, étalait jusqu'au Jabron, dormant paresseusement à ses pieds, son long manteau de prairie, dont le vert chatoyant alternait avec la riche teinte dorée des blés mûrs.

La vie ruisselait de toutes parts; aux fleurs succédaient les fruits faisant plier les branches. Mais l'été a fait place à l'automne, qu'un hiver hâtif est venu chasser avant l'heure; et maintenant la neige étend sur toutes choses un linceul uniformément blanc.

Tout est triste, tout semble mort. On n'entend plus les voix lointaines des laboureurs s'appelant dans la plaine, le cri des roues courant sur la grande route, le long bêlement des troupeaux; seule, la cloche du presbytère tinte trois fois par jour un *Angelus* qui, dans un tel milieu, ressemble à une plainte.

A travers les méandres du lierre, la ferme montre ses larges cicatrices mises à nu, et plie sous le poids des neiges qui surchargeant le faîte, laissent à peine émerger du sommet l'extrémité d'un tuyau de brique, d'où s'échappent quelques maigres flocons de fumée.

Les quatre mois qui viennent de s'écouler depuis le départ de Mathurin ont lourdement pesé sur les frères Pascal, en ce moment assis aux deux côtés de la vaste cheminée de la ferme, regardant vaguement dans le foyer les tisons qui, couchés sur les cendres, achèvent de se consumer.

Au poids du temps qui fuit est venue s'ajouter l'angoisse de l'absent, et depuis qu'ils sont là tous les deux, seuls avec leurs souvenirs et leurs continuelles appréhensions, bien souvent les deux vieux soldats ont surpris de grosses larmes s'échappant de leurs yeux gonflés.

Chaque jour le vieux Pierre monte au village et vient redire au paralytique, cloué sur son fauteuil, les navrantes nouvelles qu'il y recueille, et chaque jour les malheureux frères sentent leurs transes augmenter...

— Voilà qu'il neige encore, dit tout à coup Pierre se dressant sur son escabeau et regardant à travers la fenêtre la campagne blanche et le ciel gris. Quand donc ce temps-là cessera-t-il? Il fait plus froid que dans les plus mauvais jours d'hiver.

A cette heure que fait notre pauvre Mathurin?

Sait-on seulement où il est?

Ah! misère de nous! s'écria-t-il appuyant la tête sur sa main et le coude sur le genou, voilà quarante jours que nous sommes sans nouvelles!...

Quarante jours!...

Et machinalement il tourmentait le feu du bout de son bâton d'épine, tandis que sa tête branlante ouvrait deux grands yeux aux paupières rougies, qui regardaient vaguement sans voir.

Le paralytique, immobile dans son fauteuil, les jambes enveloppées d'une méchante couverture de laine, suivait

d'un œil anxieux les secrètes pensées se reflétant sur le visage amaigri de son frère et attachait sur lui son regard interrogateur.

— J'ai été ce matin encore chez le curé, dit Pierre après un instant d'un lourd silence, gros de tristes pensées, hélas! les nouvelles sont toujours mauvaises; ces Prussiens maudits tiennent toute la France jusqu'à la Loire. Paris est assiégé; quant à l'armée, elle est repoussée sur tous les points, et après chaque bataille, victorieuse ou vaincue, elle se retire pour se reformer.

La voix du vieux soldat se faisait sardonique, et haussant les épaules, il marmotta des mots sans suite, parmi lesquels revenaient fréquemment : De mon temps — Patrie — Napoléon.

— Oui, de mon temps nous faisions mieux que cela, dit-il tout à coup en regardant son frère; tu t'en souviens, Jean; nous avions contre nous les Russes, les Prussiens, les Anglais, les Bavarois, les Autrichiens, que sais-je encore, l'Europe entière... Ah! c'étaient de rudes batailles, et les hommes qui se rencontraient ainsi le sabre ou la baïonnette au poing étaient de fiers hommes! Nous marchions sans regarder le nombre, et, vainqueurs ou vaincus, nous n'avions au cœur qu'un seul cri : *Vive la France!*

Et tandis que le paralytique, la tête renversée sur le dossier de son siége, repassait un à un les brillants souvenirs que les plaintes de Pierre évoquaient devant lui, ce dernier, la tête basse, marmottant dans sa moustache blanche des phrases inintelligibles, tourmentait le feu du bout de son bâton, et de temps en temps du revers de la main essuyait les larmes qui envahissaient ses yeux.

— Qu'est devenu l'enfant? demanda-t-il de nouveau. Que fait-il? où est-il à cette heure?

Ah! dans les temps horribles où nous sommes, ceux qui sont morts sont bien heureux; ils dorment tranquilles du moins, tandis que notre sommeil à nous est tourmenté par des visions épouvantables... Voilà vingt nuits que le même rêve me poursuit, vingt nuits pendant lesquelles je vois l'enfant étendu par terre, perdant son sang devant moi et m'appelant : Père! père! Et moi je lui crie : Courage! me voilà! je viens! Et je fais de vains efforts pour aller à lui, jusqu'au moment où je m'éveille couvert de sueur, haletant, sans souffle, je...

Le vieux père s'interrompit brusquement et leva la tête vers le paralytique qui, de son côté, les yeux démesurément ouverts, regardait au dehors.

— Je ne me suis donc pas trompé! reprit le vieux soldat; tu as entendu comme moi un cri, quelque chose? Écoutons...

Et les deux pauvres vieux, les oreilles tendues, la tête inclinée vers la fenêtre, écoutèrent silencieux.

Soudain un nouveau cri, un nouvel appel se fit entendre : cri rauque, guttural.

En dépit de son âge, d'un bond Pierre fut debout et ouvrit la porte.

Au dehors tout était calme; la neige continuait de tomber avec ce bruit particulier qui ressemble à un lointain froissement d'ailes. Le vieux père ne vit rien, rien que le jour morne qui s'éteignait vers l'Occident.

— Rien, dit-il, ce n'est rien; quelque oiseau de nuit chassé par le froid, peut-être.

Mais, soudain, le même cri se fit entendre plus distinct, plus rapproché.

Le vieux soldat tressaillit; un sentiment d'angoisse s'empara malgré lui de son être, et il se prit à trembler de tous ses membres, lorsque, guidé par le cri, il distingua, à cent pas devant la ferme, une forme noire se frayant péniblement un passage au milieu des neiges amoncelées.

— Qu'est-ce que cela? dit-il en fixant ce point mobile qui se rapprochait par secousses. Mais, envahi par une terreur superstitieuse et s'appuyant à la porte, il regarda avidement cette apparition étrange qui s'avançait en faisant entendre un appel de plus en plus distinct.

Il demeura donc immobile, la tête penchée en avant et concentrant toutes ses facultés dans la fixité de son regard. Tout à coup il se redressa comme frappé par un choc électrique :

— Jean! cria-t-il en reculant épouvanté jusqu'au fauteuil de son frère, Jean! c'est Poil-Roux!!

Et se précipitant au dehors, il appela de toutes ses forces : Mathurin! Mathurin!...

Mais sa voix se perdit sans écho dans cette solitude de neige, et pendant ce temps Poil-Roux arrivé à ses pieds poussait une longue plainte, puis, sans s'arrêter, se traînait jusqu'à la ferme, en franchissait le seuil et, suivi du vieux père qui, pâle comme un mort, marchait automatiquement derrière lui, il rampa lentement, par un dernier effort, jusqu'à la place que Mathurin occupait habituellement devant l'âtre; il y tomba, et de ses yeux éteints regardant l'un et l'autre de ses deux vieux maîtres, il exhala sa vie dans une dernière plainte.

C'était Poil-Roux, en effet, mais Poil-Roux méconnaissable, Poil-Roux qui, désertant la tombe de son ami, venait, messager funèbre, expirer là où avait vécu, là où était aimé, attendu, celui qui, hélas! ne devait plus revenir.

Pierre, debout, cramponné au fauteuil de son frère, avait assisté terrifié à cette brusque agonie. Lorsqu'il vit le chien étendu, immobile, mort, il s'avança lentement, s'agenouilla sans mot dire, puis saisissant pieusement dans ses mains tremblantes la tête inerte du dernier compagnon de son enfant, il la serra convulsivement sur ses lèvres.

Soudain ses rares cheveux blancs se hérissèrent autour de ses tempes; d'un mouvement brusque il repoussa le corps du chien qui retomba lourdement sur le sol.

— Chut! dit-il en regardant le paralytique qui tenait ses yeux pleins d'eau obstinément rivés au cadavre de Poil-Roux, chut! écoute.., n'entends-tu pas? on marche dans l'ombre.

Alors, l'œil hagard, la démarche incertaine, il marcha rapidement vers la fenêtre qu'il ouvrit toute grande ; puis les deux mains appuyées sur le rebord, la tête penchée en avant :

— Oui, là-bas, sur la route, Jean, ne vois-tu pas quelque chose qui grandit, quelque chose qui gronde?

Écoute!... On dirait des hommes, vois... leur nombre envahit la colline;... oui, ce sont des hommes, ils montent vers nous... ils viennent... les voilà!

Ah! frère! je vois du sang partout!

Mais que traînent-ils sur leurs pas?

Qu'est-ce donc qui se tord sur la neige en appelant à l'aide?

Jean! au secours! Jean! à moi! c'est Mathurin! c'est notre enfant qu'ils égorgent!

Et soudain, bondissant jusqu'à son frère et saisissant le fusil accroché au manteau de la cheminée :

— Aux armes! cria-t-il d'une voix terrible qui n'avait rien d'humain, aux armes, Jean! les Prussiens! voilà les Prussiens!

Et, visant un ennemi imaginaire, il fit feu dans le vide en criant : *Vive la France!*

. . . .

Lorsque, attirés par les détonations, les villageois arrivèrent à la ferme, ils trouvèrent le pauvre père, debout devant la fenêtre, continuant, avec un sombre acharne-

ment, à tirer sur l'ennemi qu'il croyait voir, et derrière lui cloué dans son fauteuil au coin de l'âtre, le malheureux paralytique qui, les traits bouleversés par la douleur, portait alternativement ses yeux remplis de larmes du cadavre du chien à son pauvre Pierre devenu fou.

Gustave Cane.

GUTENBERG

Si, selon l'éloquente expression de Lamartine, « l'imprimerie est le télescope de l'âme, » rapprochant et mettant en communication immédiate, continue, perpétuelle, la pensée de l'homme isolé avec toutes les pensées du monde invisible, dans le passé, dans le présent et dans l'avenir; si la presse, qui a supprimé le temps, est un véritable sens intellectuel, celui qui nous a révélé ce sens et qui a donné des ailes à la pensée, a droit naturellement à l'admiration, comme à l'estime et au respect du genre humain.

Il n'est pas d'homme célèbre pourtant sur lequel les contemporains nous aient laissé moins de renseignements que sur Gutenberg; et encore le peu que l'on sait n'est-il qu'une révélation du hasard.

« C'était en 1740, dit M. P. Madden; l'Europe célébrait le 3e jubilé séculaire de l'invention de l'imprimerie. La tour d'argent, — le *Pfennigthurne* de Strasbourg, — où reposaient les archives de la cité, présentait des lézardes inquiétantes et son couronnement tombait en ruines. On dut ouvrir les salles aux architectes, et le savant professeur Schœpflin pénétra dans ce sanctuaire à peu près interdit au public; partout gisaient de vénérables et innombrables registres, couverts de poussière. En feuilletant un registre de l'année 1439, il rencontra le nom de Gutenberg et ceux de nombreux témoins qui avaient déposé à propos de la mise en œuvre de certains secrets. »

Telle est la principale, pour ne pas dire l'unique source, à laquelle on ait puisé quelques renseignements sur les premiers travaux de Gutenberg. Ces documents ont été détruits par les Prussiens lors de l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg, en 1870. Heureusement Schœpflin, Meermann et Léo de Laborde avaient fait imprimer le texte et les traductions latine et française.

diuinitatē ꝯphēderet: qđ maxi-
me idcirco faciebāt q̄a ī plato-
nis dogma cadere videbat̄. Deni-
q3 ubicūq3 sacratū aliq̄d scrip-
tura testat̄ de p̄re et filio et spiri-
tu sancto ā aliter interp̄tati sūt
aut om̄ino tacuerūt: ut et regi
satisfacerēt: et archanū fidei nō
vulgarent. Et nescio q̄s p̄im9
c̃ijs: nos post passionē ei9 non
tā ꝓphetiā q̄3 historiā scribim9.
Aliť ēi audita. aliť visa narrā-
tur. Qđ meli9 intelligim9 meli-
us et ꝓferim9. Audi igr̄ emule:
obtrectator ausculta. Nō dam-
no non reprehēdo septuaginta:
sed cōfidenter cūctis illis ap̄los
p̄fero. Per istoꝝ os michi xp̄us

Fac-simile d'une demi-colonne de la Bible dite des trente-six lignes.

Gutenberg, né à Mayence vers 1400, appartenait à une famille patricienne. Son nom était Jean Gensfleisch (*gens* oie, *fleisch* chair); Gutenberg était celui de sa mère. En 1420, une lutte éclata entre les deux ordres; les patriciens vaincus s'exilèrent et Gutenberg se réfugia à Strasbourg. En 1430, il ne voulut point profiter de l'amnistie accordée à certains exilés et conserva un profond ressentiment contre sa ville natale.

D'après Schœpflin, « Gutenberg aurait eu une intrigue avec une demoiselle noble, Anne Porte-de-Fer, dernière de sa famille, et sur ce que vraisemblablement, il refusait de remplir ses promesses, elle le fit citer à l'officialité de Strasbourg, en 1437. Soit en vertu d'une sentence, soit par accommodement, la demoiselle devint sa femme, et on la retrouve sur les registres de la vieille cité sous le nom de Anne de Gutenberg.

Dans son procès avec Faust, en 1455, il est désigné sous le titre nobiliaire de *Juncker Gutenberg*. On sait qu'il s'était associé, dès 1436, avec trois Strasbourgeois, « pour l'exploitation de secrets dont il leur faisait part, en échange de sommes stipulées entre eux ». Le plus vaillant et le plus zélé des associés vint à mourir; ses deux frères réclamèrent l'argent versé par le défunt ou la communication des secrets. Le tribunal donna gain de cause à Gutenberg. Il est fait mention, dans les pièces du procès, de plomb et de métaux fournis par un orfèvre, Jean Dünne, de presses, de formes et de vis; s'il n'est pas soufflé mot des caractères métalliques en fonte, c'est que sans doute c'était là la partie du secret qu'il importait le plus de soustraire aux regards.

Les dépositions des témoins révèlent l'admirable activité de Gutenberg, la confiance enthousiaste qu'il inspirait à ses associés et les sacrifices énormes d'argent, de travail et de temps qu'il obtenait par son génie même et par son indomptable volonté.

« Avant de vous associer à mes travaux, leur dit-il, sachez que les outils et les machines déjà préparés, ou qui vont l'être, et sur lesquels vous allez acquérir des droits, représentent une valeur à peu près égale à la somme de vos mises. »

Il s'occupe de procédés nouveaux pour polir les pierres précieuses, pour fabriquer les miroirs, pour imprimer, etc. Son associé André XIII, le plus souvent appelé Dritzchen (*dreizehn*, treize), engage son patrimoine, emprunte à intérêts et consacre à l'œuvre commune ses jours et ses nuits. Vers Noël 1438 il meurt à la peine, généreux martyr du nouvel art. Le procès terminé le 12 décembre 1439, Gutenberg resta à Strasbourg jusqu'en 1445, où nous le retrouvons à Mayence. Ses presses avaient-elles produit quelque livre de 1436 à 1439? Selon l'expression judicieuse de Schaab, « Strasbourg est le berceau de l'imprimerie, mais n'est-ce qu'un berceau sans enfant? » Nous venue une brasserie allemande. Nous en donnons une vue scrupuleusement fidèle, d'après l'excellente typologie Tucker. On y voyait encore, vers 1855, un cabinet souterrain, dans lequel on avait, dit-on, trouvé les débris de la presse de Gutenberg et quelques outils d'imprimerie. Ajoutons, sans crainte d'être accusés de scepticisme, que la petite presse qu'on montrait aux touristes ne rappelait en rien les énormes dimensions des presses figurées dans les anciens livres, entre autres dans l'*Illustrium virorum epistolæ*, dont le titre offre une gravure représentant un intérieur d'imprimerie en 1521. Il est, néanmoins, incontestable que de cette maison sortirent les premiers livres imprimés à Mayence en lettres de fonte; aussi, depuis lors, a-t-elle conservé le nom de « maison de l'imprimerie. »

Quel est le volume qui ouvre la marche à l'immense cortège de livres imprimés depuis plus de quatre siècles? C'est le livre par excellence : la Bible. La première Bible



La maison de Gutenberg, dite Zum Jungen, à Mayence.

croyons pouvoir affirmer que Gutenberg avait imprimé *avec des lettres de fonte* au moins quelques feuilles d'un ouvrage important, la Bible probablement, sans compter les livrets et les brochures de prières. Mais l'œil de la lettre s'écrasait rapidement et ne laissait bientôt sur le vélin ou le papier qu'une empreinte confuse; l'expérience allait apprendre à Gutenberg le procédé qui donnerait des matrices durables pour la fonte des lettres et un alliage assez dur pour résister aux chocs incessants de la presse.

L'association devait continuer jusqu'en 1443, mais la mort d'André XIII et le procès qui s'ensuivit découragea les survivants et l'entreprise avorta.

Gutenberg avait passé vingt ans à Strasbourg, dans le monastère abandonné de Saint-Arbogast-sur-l'Ill. En 1448, nous le voyons installé à Mayence, dans une maison louée par son oncle depuis cinq ans, et où il a déposé ses presses rapportées sans doute de Strasbourg.

Cette maison, dite *Zum jungen* (aux jeunes), est devenue imprimée en caractères de fonte est celle dite « de trente-six lignes ». Trithème et la *Chronique de Cologne*, d'Ulric Zel, l'affirment d'une façon indiscutable, et le fait est confirmé par le savant Schwartz, qui croit que cette Bible, d'abord déposée au monastère des Chartreux, à Mayence, a passé en Angleterre. En 1754, Knoch décrivait ce livre, « imprimé en caractères égalant ceux du *Psautier de Mayence* »; en 1759, Schelhorn le retrouvait et le signalait comme la première des Bibles imprimées; il l'appelait « le phénix des livres rares », et publiait, l'année suivante, un intéressant mémoire sur sa découverte. Le caractère de cette Bible est à peu près celui qu'on appela plus tard *gros parangon*, et qui a un peu plus de vingt-et-un points typographiques.

M. P. Madden, avec une autorité incontestable, fait remonter l'impression de cette Bible aux sept premiers mois de 1450, et croit pouvoir affirmer qu'elle fut tirée à un petit nombre d'exemplaires; car on n'en connaît pas même une demi-douzaine.

En décembre 1455, après la sentence qui ruinait Gutenberg au profit de Faust, Albert Pfister, obligé de se séparer de son maître, retourne à Bamberg, emportant la fonte qui avait servi à cette impression, et imprime à son tour quelques livres, moins importants que la Bible qui contenait 3,500 colonnes de 36 lignes; mais son établissement disparaît bientôt.

Le fac-simile que nous reproduisons est l'ouvrage de M. Duverger et se trouve dans sa savante publication intitulée l'*Histoire de l'invention de l'Imprimerie par les monuments*. Il représente « une demi-colonne de la Bible dite de trente-six lignes »; la grandeur des types et la *justification* de la colonne ont été scrupuleusement observés.

Ajoutons, en terminant, que ses ressources épuisées par cette publication trop volumineuse pour être d'un débit facile, Gutenberg dut chercher de nouveaux bailleurs de fonds, pour perfectionner son invention, surtout pour la fonte des types. Le riche Jean Faust semble s'être empressé de se constituer son créancier, afin de s'initier à l'art merveilleux dont cette première Bible était le produit. Une fois initié, l'homme d'argent, en vertu d'un pacte inique, évince l'homme de génie et lui substitue un homme de grand talent qu'il a su s'attacher : Pierre Schoiffer, de Gernsheim.

Gutenberg mourut dans sa ville natale, en février 1468.

Depuis 1837, Mayence possède une statue de Gutenberg, par Thorwaldsen; une autre statue de l'inventeur de l'imprimerie, coulée en bronze d'après le modèle de David d'Angers, a été érigée, en 1843, dans la cour d'honneur de l'imprimerie nationale, à Paris.

DE MARSEILLE A MONACO ET A MENTON

NOTES DE VOYAGE

(Suite.)

Résumons-nous. — Pour un individu en possession normale de toutes ses facultés physiques, Nice est une ville délicieuse : promenades ravissantes, jardins splendides, étalant à l'envi des plantes tropicales; des palmiers, des dattiers venant se pencher coquettement sur les rues ou par dessus les murs de villas d'une richesse étonnante. Des boulevards aérés, des rues à arcades permettant de se promener à l'ombre; des casinos fréquentés par une société brillante. Quand on a la force de supporter les plaisirs, il est impossible de s'ennuyer à Nice, l'hiver surtout. L'été, il y a peut-être un peu moins d'animation; mais alors la ville est débarrassée de ses malades réels, ce qui n'enlève rien à la gaieté de ses paysages.

Nice, au demeurant, n'a pas toujours été essentiellement une ville de plaisir.

Elle fut construite par les Phocéens de Marseille, qui lui donnèrent le nom qu'elle a conservé et qui signifie « victoire ». Elle eut d'abord à se défendre contre les attaques des Ligures.

En 405, elle fut complétement détruite et quelques pêcheurs se construisirent des cabanes de ses décombres.

Elle fut ensuite possédée par les Sarrasins qui disparurent à la fin du dixième siècle.

Pendant le moyen âge, Nice eut sa part de guerres civiles et étrangères que subit l'Italie.

Ballottée entre Pise et Gênes, entre les deux factions guelfe et gibeline, entre la France et l'Allemagne qui prétendaient chacune aux droits de suzeraineté sur la petite cité, Nice, au milieu de ce mouvement, conserva cependant une sorte d'indépendance et se gouverna par ses propres lois.

En 1176, elle fut prise par Alphonse d'Aragon.

En 1215, un complot avorte qui devait la livrer aux Génois.

En 1364, une pluie de sauterelles vient s'abattre sur les campagnes déjà désolées par les guerres, et laisse dans la contrée la famine et la peste.

En 1382, à la suite d'un siége soutenu contre les troupes du duc d'Anjou, Nice, qu'avait secourue Amédée VII, dit le Roux, signe une convention par laquelle elle se donne à la Savoie; ce qui ouvre pour elle une ère de prospérité.

En 1524, pendant la guerre que se font Charles-Quint et François 1er, les deux armées ravagent les campagnes environnantes et font regretter pestes et sauterelles, qui leur étaient moins funestes.

La peste regrettée, accompagnée de dame famine, vient s'ajouter aux malheurs de la guerre, puis le Paillon se met de la partie et emporte une partie de la ville.

En 1536, Charles-Quint fait une nouvelle apparition à la tête de 90,000 hommes. La famine l'accompagne, mais la peste a probablement affaire ailleurs.

En 1543, Barberousse attaque la ville qui résiste avec la plus grande énergie. Une femme, nommée Segurana, abat d'un coup de hache le porte-enseigne turc, et par son exemple ayant électrisé ses concitoyens, l'assaut fut repoussé. Le siége levé, le peuple érige une statue à la Segurana.

De 1550 à 1580, la peste, qui sévit encore à plusieurs reprises, enlève 9,000 habitants.

En 1600, nouveau siége par le duc de Guise. En 1623, les Algériens font une invasion. En 1626, une attaque des Français. En 1629, le duc de Guise revient à la charge.

En 1691, Catinat, soutenu par le comte d'Estrées, vient mettre le siége devant Nice. Le feu des batteries est dirigé sur la grande poudrière qui fait explosion; l'explosion s'entend à trente lieues à la ronde, lance dans les airs 500 hommes, en mutile 400, et envoie rouler des canons jusque dans la mer.

Six ans plus tard, le traité de Turin rend Nice à la Savoie.

En 1705, le duc de La Feuillade bombarde la ville, la prend et la fait détruire jusque dans ses fondements.

En 1725, la ville, relevée de ses ruines, est de nouveau visitée par la peste.

De 1744 à 1747, Nice devient plusieurs fois possession franco-espagnole et plusieurs fois possession impériale.

La paix d'Aix-la-Chapelle l'attribue enfin au Piémont.

Enfin voilà Nice en repos pour une trentaine d'années; elle reprend peu à peu le cours de sa prospérité.

Mais en 1775 le pouvoir royal détruit les anciennes franchises communales dont Nice était si fière; de là, révolte des Niçois qui demandent à ce que leur ville soit réunie à la France. Ce désir donne lieu à une guerre de huit ou dix ans.

Pendant les guerres des Français en Italie, Nice est occupée par eux, et jusqu'en 1814 Nice appartient à la France comme chef-lieu des Alpes-Maritimes.

Après quoi elle redevient piémontaise jusqu'en 1859, époque où des compensations politiques la font de nouveau retourner à la France.

Voilà certes une histoire assez mouvementée pour une cité devenue lieu de repos et de quiétude. Que la paix soit donc avec elle!

Quoi qu'il en puisse être de son passé et de son avenir, toujours est-il que Nice, avec ses villas coquettes, ses jardins ombragés, ses massifs de plantes orientales, ses

rues droites, ses maisons bien alignées, peut être considérée comme le modèle d'une bonne ville d'eaux, bien digne, bien honnête, où, l'hiver surtout, la vie est certainement plus gaie qu'à Dieppe au mois d'août.

Faut-il dire ou répéter qu'à côté des vrais malades, on trouve à Nice nombre de faux poitrinaires qui ont pour maladie la convoitise de la rouge et de la noire qui siégent à Monaco! Ceux-là, ces honteux, cachent leur désir de jouer, sous la prétendue faiblesse de leur constitution.

Quant à ceux qu'attirent vraiment les charmes du lieu, ils savent que Nice est surtout belle par ses environs, et pour savourer ces beautés ils ne se font pas faute d'excursions.

La première de ces excursions a ordinairement pour but l'ascension du mont Cau, qui s'élève à quelque neuf cents mètres au dessus du niveau de la mer et qui domine toutes les montagnes de la contrée nicéenne. On ne voit de la haut que vallées pleines d'orangers, que bois d'oliviers, coup d'œil qui fait rêver à *Mignon!*

Après le mont Cau l'on se dirige vers la vallée du Var, la rivière qui, avant l'annexion, formait la limite entre la France et l'Italie.

On visite aussi la vallée de la Vésubie, ces bains de Valdiéri où se trouvent les sources sulfureuses connues déjà des Romains; la vallée de Contes, Peillon, Saint-Delmas de Tende; la vallée de Roya, etc., etc.

Ces excursions, fort attrayantes du reste, sont d'autant plus fatigantes, qu'elles ont pour but des lieux relativement éloignés de la ville; elles arrivent même à constituer de véritables voyages accidentés qui rappellent ceux que faisaient nos aïeux au bon temps des pataches et des gondoles.

Pour les gens d'humeur moins aventureuse, qui n'aiment point, par exemple, à s'attarder loin du gîte coutumier, Nice a de petites excursions qui sont en quelque sorte sous la main.

D'ailleurs, les moyens de locomotion abondent quand on ne veut pas se risquer à pied : il y a le break, le chemin de fer, le canot même, qui n'est pas à dédaigner, au contraire.

Notons seulement, en premier lieu, à 4 kilomètres environ, Villefranche, petite place de guerre, dont les sites sont spécialement animés par des militaires et des marins, pays insignifiant, à vrai dire, mais où l'air et la température sont bien plus sains qu'à Nice, puisqu'on n'y connaît ni mistral, ni tramontane, — et ni poussière par conséquent.

Signalons ensuite Beaulieu, dite la petite Afrique, et ainsi appelée parce qu'on y rôtit en moins d'un quart d'heure par la réverbération solaire des montagnes rouges qui entourent ce charmant pays; recommandé chaudement aux catarrheux et aux asthmatiques, qui devront cependant éviter de s'y risquer au mois d'août, — sur le coup de midi, comme on dit là-bas.

Menton nous appelle. En route vers Menton.

(A continuer.) Oscar Michon.

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

« *Je veux que cette bouchée de pain m'étrangle si je ne dis pas vrai.* »

Cette façon de se dévouer à un châtiment providentiel a son origine dans une ancienne épreuve judiciaire. En cas de vol, on donnait à l'accusé un morceau de pain d'orge et du fromage de brebis qui avaient été bénits pendant la messe, et l'on était convaincu qu'en essayant de les manger le coupable serait inévitablement suffoqué.

A GRANVILLE (1)

POÉSIE

Une petite Granvillaise
Ayant au plus neuf ou dix ans,
Au pied de la haute falaise
Regarde écumer les brisants.

Assez pauvre est sa robe noire,
Mais ses cheveux, éblouissants,
Ont des reflets d'or et de moire
Dont s'émerveillent les passants.

Elle a pleuré jeune : on devine,
Au regard fixe de son œil,
Que, déjà grave, l'orpheline
Comprend la grandeur de son deuil.

Aux humbles cœurs la rude épreuve : —
A bord d'un trois-mâts baleinier,
Le père, au nord de Terre-Neuve,
S'est perdu, le printemps dernier;

Et la mère s'en est allée,
Également en pays froid,
Sous un peu de terre foulée,
En gardant la bague à son doigt.

Pauvre petite robe noire! —
Elle me dit : « A la maison,
La mère-grand n'y veut pas croire;
Le cœur a troublé sa raison.

« Elle est assise sur la grève,
Près du grand chien de Miquelon,
Qui tantôt pleure, et tantôt rêve,
Trouvant que le voyage est long.

« Toujours la sainte femme espère
Et fait, le soir, une oraison,
Afin que le trois-mâts du père
Surprenne l'aube à l'horizon.

« A chaque voile de navire :
C'est lui qu'on aperçoit là-bas. »
Et moi je n'ose pas lui dire :
« Je sais qu'il ne reviendra pas. »

André Lemoyne.

LES SCEAUX PARISIENS
PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Ce régime, comme tous les régimes modérés, devait être de peu de durée. Les aspirations révolutionnaires, un instant satisfaites, ne tardèrent pas à redoubler d'intensité, et le sceau municipal en porta l'empreinte. L'Assemblée de la Commune se renouvelait, en effet, assez fréquemment; les exaltés y remplaçaient les pacifiques, et leurs pensées, leurs sentiments cherchaient partout à se faire jour. Il était donc impossible que le sceau communal n'en fût pas la vivante expression. On y vit donc encore l'antique vaisseau, emblème de la bourgeoisie marchande qui avait été le noyau du tiers état, le chef de France qui symbolisait l'union de la monarchie — même constitutionnelle — avec la population parisienne; mais un nouvel emblème surmontait le tout et semblait domi-

(1) Nous empruntons cette gracieuse et touchante pièce au recueil intitulé *les Charmeuses, — paysages de mer*, que M. André Lemoyne, un de nos plus purs et délicats stylistes, vient de publier à la librairie Charpentier, et qui contient tous les poëmes de l'auteur couronnés par l'Académie française.

ner à la fois la royauté et la Commune. C'était le bonnet phrygien, qui commençait à se montrer et qui devait plus tard se substituer à tous les autres symboles; on le voit, hissé au sommet d'une hampe, sur un sceau et un en tête de lettres de 1772 (fig. 1 et 2).

Mais voici venir le 16 juin et le 10 août; les Tuileries sont envahies; le monarque insulté, emprisonné; la Convention va se réunir, proclamer la déchéance du roi, l'abolition de la royauté constitutionnelle et l'établissement de la République. Le vieux sceau parisien va sombrer dans ce naufrage; son antique devise ne le sauvera pas.

Conformément au décret du 10 juin 1790 abolissant toutes les distinctions honorifiques, telles que les titres de noblesse, les ordres militaires, les armoiries, les



Fig. 1.



Fig. 2.

livrées, etc., le sceau de Paris, essentiellement bourgeois et démocratique cependant, dut abandonner les fleurs de lis, emblème abhorré, et la barque des marchands de l'eau, qui n'avait pourtant rien de bien aristocratique. Ces deux pièces de l'écu municipal une fois enlevées, que restait-il? Rien que les trois couleurs qui en formaient le fond, c'est à-dire l'*azur*, ou bleu du chef de France; le *gueules*, ou rouge, du champ, et l'*argent*, ou blanc, des ondes sur lesquelles flottait le navire. Ces trois couleurs, arborées par Lafayette et Bailly, et devenues couleurs nationales, furent, pendant quelques mois, celles de la ville; on les plaça donc, en les intervertissant, sur un écusson de fantaisie, sommé du bonnet phrygien fiché au bout d'une pique. Le seul type que nous en ayons découvert est emprunté à l'un des nombreux comités municipaux qui fonctionnaient au nom de la mairie de Paris. Il porte ces



Fig. 3.

mots dans le champ : ÉGALITÉ, LIBERTÉ, et ces autres en exergue : COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE SALUT PUBLIC. C'est un sceau de transition; c'est le dernier qui présente encore une forme quelque peu héraldique (fig. 3).

Mais les trois couleurs elles-mêmes, dernier vestige d'un symbolisme odieux ou incompris, ne parlaient ni assez haut, ni assez clairement à la foule exaltée. Les membres de la Commune pensèrent qu'il fallait lui parler le langage des faits; ils placèrent donc sur leur sceau et en tête de leurs proclamations, les deux dates *14 juillet 1789* et *10 août 1792*, accompagnées, comme sur le sceau précédent, des mots LIBERTÉ, ÉGALITÉ, qui furent complétés, quelques mois plus tard, par l'adjonction de ceux-ci : OU LA MORT : dilemme sinistre, qui devint bientôt une sanglante réalité (fig. 4 et 5).

Une dernière pièce vient clore la série des sceaux parisiens antérieurs à la mort de Louis XVI : c'est le sceau du Comité de surveillance du Temple, apposé le 20



Fig. 4.



Fig. 5.

janvier 1793, sur la demande originale de l'abbé Edgeworth, tendant à obtenir les objets nécessaires à la célébration de la messe, le 21 janvier au matin, dans la chambre du roi. La pièce et le sceau, dont nous donnons l'empreinte, ont péri dans l'incendie du 24 mai 1871. Ce sceau représente uniquement un bonnet phrygien placé au bout d'une pique et entouré de palmes. L'exergue est : COMMUNE DE PARIS, L'AN Ier DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, la légende : SURVEILLANCE DU TEMPLE (fig. 6).

Enfin une nouvelle modification eut lieu après la mort du roi. Les mots et les dates disparurent de la plupart des sceaux; celui de la municipalité parisienne représenta une femme vêtue à l'antique, appuyée de la main droite, sur le



Fig. 6.



Fig. 7.

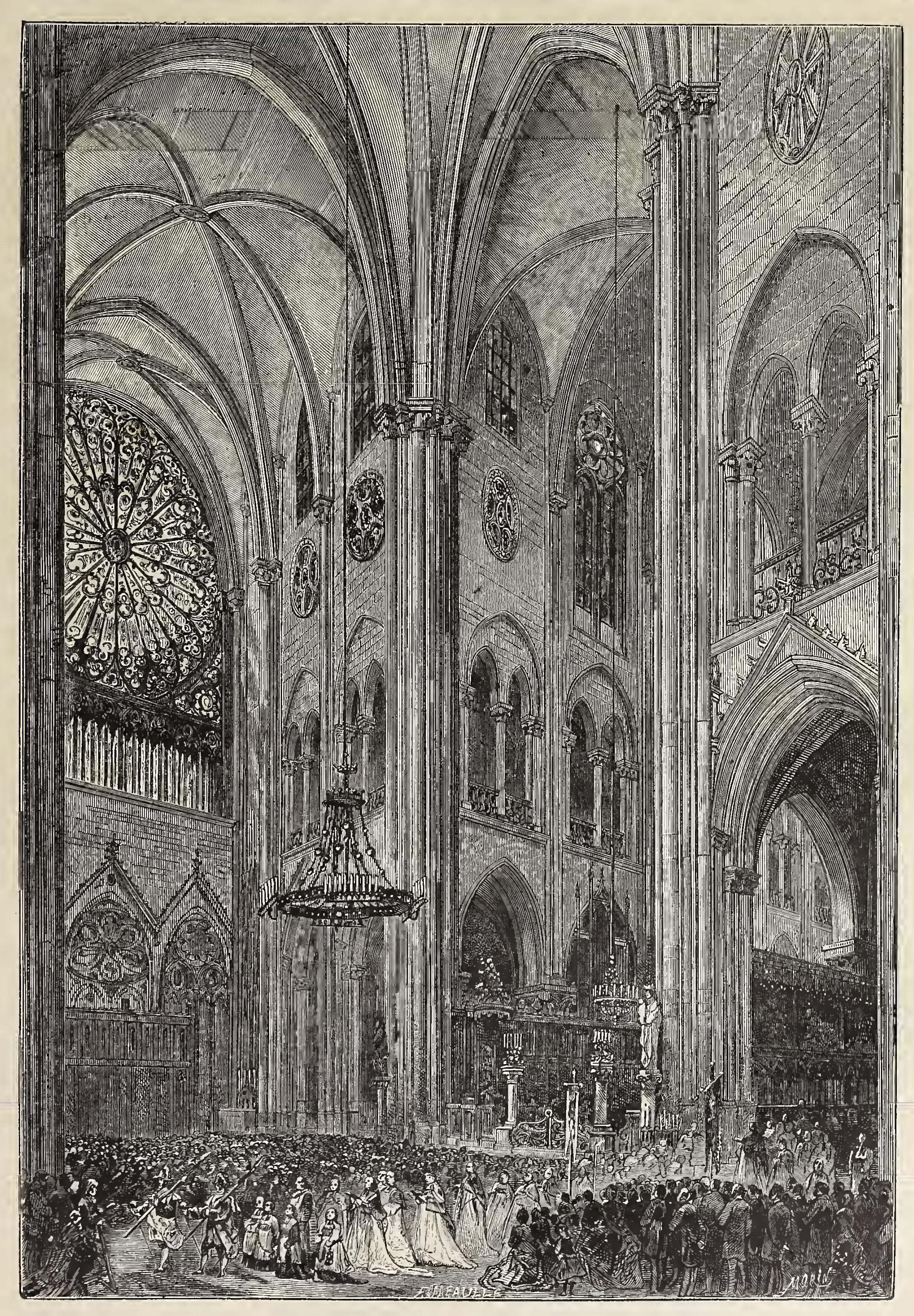
livre des droits de l'homme, et tenant de l'autre, une pique surmontée de l'éternel bonnet phrygien. Ce type, plus correct que les autres, s'est conservé dans l'administration du timbre, et, sauf le bonnet, sauf la mention des droits de l'homme, on le retrouve sous presque tous les gouvernements qui ont succédé à la première République (fig. 7).

(A continuer.) L.-M. TISSERAND

On ignore la plupart des choses contemporaines et l'on prétend savoir l'histoire!

Après cela, peut-être l'éloignement des faits permet mieux de les comprendre. On juge plus sainement lorsque la passion est absente; l'on a pour les choses du passé une indifférence relative qui rend plus équitable. — P. D.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



Une procession à l'intérieur de Notre-Dame.

NOTRE-DAME DE PARIS

(Suite et fin.)

Il existait autrefois, dans la tour méridionale, une sonnerie assez considérable, fort estimée pour son harmonie. La plus grosse cloche, le *bourdon*, dont le battant pèse neuf cent soixante-seize livres, se fait encore entendre aux jours de solennité religieuse. Sa basse articule le ton de *fa* dièze de ravalement; sa résonnance répète l'accord parfait. C'est la plus grosse cloche que nous ayons, et on la regarde

comme un chef-d'œuvre de l'art campanaire. Tout Paris semble s'émouvoir quand elle parle ; il frémit quand elle devient le tocsin. L'énorme cloche rend sourd les sonneurs, et le simple contact, lorsqu'elle est en branle, suffit pour briser un membre à l'imprudent qui veut la toucher.

Au moment où nous écrivons, l'architecte consolide les charpentes soutenant « le monstre d'airain que chevauchait Quasimodo. »

Avant la Révolution, on lisait sur une plaque de cuivre, placée près de la figure colossale de saint Christophe :

Si tu veux savoir comme est ample
De Notre-Dame le grand temple,
Il y a dans œuvre, pour le seur (sûr)
Dix et sept toises de hauteur,
Sur la largeur de vingt-quatre;
Et soixante-cinq, sans rabattre,
A de long; aux tours haut montées
Trente-quatre sont bien comptées;
Le tout fondé sans pilotis,
Aussi vrai que je te le dis.

Non-seulement la statue de saint Christophe a disparu de l'intérieur de l'église, mais celle de Philippe le Bel à cheval, qui était placée contre le dernier pilier de la nef, à droite, a été détruite en 1792. Nous regrettons ces deux spécimens de la sculpture au moyen âge.

Parmi les ornements intérieurs de Notre-Dame, restés dans leur état primitif ou modifiés, il faut citer la chaire, dont le style est lourd, mais dont l'escalier se distingue en cela qu'il n'est pas saillant comme dans la plupart des églises; il faut citer le buffet d'orgue, un des plus beaux qui soient en Europe, et qui comprend près de trois mille cinq cents tuyaux. Les sépultures du cardinal de Noailles et de l'abbé de la Porte, les jubés et les grilles, les boiseries des stalles, le maître-autel, le groupe de la *Descente de croix*, en marbre de Carrare, les statues de Louis XIII et de Louis XIV, quelques tableaux de maîtres, nombre de mausolées, parmi lesquels on distingue celui de l'archevêque Darboy, tombeau récemment élevé à la mémoire du prélat fusillé sous la Commune, etc.; tels sont les détails les plus remarquables de l'intérieur de l'église si habilement décorée par nos contemporains.

Du trésor, des reliquaires, on ne retrouve plus qu'une partie, considérable encore. La sacristie renferme beaucoup de vases sacrés, d'objets d'antiquités : soleils, calices, ciboires, aiguières, croix processionnelles, encensoirs, vases de toutes sortes, avec des ornements du culte et des vêtements ecclésiastiques de la plus grande beauté, moins riches pourtant que ceux de Reims.

L'idéal du visiteur, dans l'église cathédrale de Paris, c'est une procession solennelle. Des milliers de bougies étincellent, et du dehors la lumière est tamisée et colorée par la réverbération des vitraux, surtout des roses merveilleuses du grand portail, du côté méridional et du côté septentrional. L'orgue mugit ou soupire, alternativement; les chœurs répondent ; la voix des officiants se fait entendre aussi sous les voûtes de l'édifice. Le défilé du clergé et des personnes qui l'accompagnent, depuis les suisses jusqu'à l'archevêque, marchant sous un dais de velours cramoisi et d'or, les bannières des diverses confréries, l'encens qui parfume l'église, tout contribue à animer l'immensité du lieu, ordinairement froid et nu, bien différent des intérieurs dorés et peints qu'on voit en Italie.

Autrefois, les cérémonies extraordinaires qui se célébraient dans Notre-Dame étaient assez nombreuses. Quand le roi et la reine venaient dans la cathédrale, les cloches sonnaient à toutes volées, l'église était gardée par les Cent-Suisses du roi, et le chœur par les gardes du corps. Lorsqu'on chantait un *Te Deum*, on « bourdonnait » la veille, à cinq heures du soir, le jour, à sept heures du matin. Le *Te Deum* se chantait toujours « en musique et symphonie ». Tous les trois ans, on faisait à Notre-Dame l'installation des drapeaux et étendards, des drapeaux des gardes françaises et gardes suisses, des étendards des mousquetaires et des gendarmes. Pour cette cérémonie, on bourdonnait encore la veille et le matin. L'installation de l'archevêque, l'élection et l'installation du doyen de l'église, motivaient une solennité à peu près semblable.

Lorsqu'il y avait un catafalque à faire dans Notre-Dame, pour l'enterrement d'un prince, on n'y travaillait jamais que par ordre du roi, notifié par le grand maître des cérémonies de France. Au moment de la mort de l'archevêque, on sonnait le gros bourdon pendant une demi-heure; six bénéficiers priaient Dieu auprès du corps du défunt, jour et nuit, jusqu'au moment des obsèques. Le corps était exposé, la face découverte, sur un lit de parade, en soutane, rochet et camail violet, avec la croix pastorale. L'enterrement du doyen de l'église donnait lieu à un cérémonial moins pompeux; celui d'un chanoine était plus simple encore.

Il y a bien longtemps qu'un enterrement de prince n'a été fait dans Notre-Dame. Quant aux offices funèbres pour les archevêques, les curés et les chanoines, ils n'ont guère changé.

Sous le règne de Louis XIV, par suite des victoires sanglantes que le maréchal de Luxembourg avait remportées, les Français dirent qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*. Mais la cathédrale de Paris fut remplie de drapeaux ennemis. Le maréchal s'y étant rendu peu de temps après, avec le prince de Conti, pour une cérémonie officielle, ce prince dit, en écartant la foule qui embarrassait la porte :

— Messieurs, laissez passer le tapissier de Notre-Dame.

Aujourd'hui la cathédrale, toujours choisie pour les solennités d'État, n'est pas souvent envahie par la foule. Hélas! les *Te Deum* pour célébrer des victoires ne foisonnent plus! Chaque année, depuis la nouvelle Constitution, on y chante le *Venite Creator*, on y récite des prières publiques lors de l'ouverture des séances du Sénat et de la Chambre des députés.

Cette basilique, qui a vu tant de baptêmes princiers, tant de mariages, tant de convois, et le sacre de Napoléon Ier, cérémonie dans laquelle figura le pape Pie VII; cette basilique, restaurée par les architectes Lassus et Viollet-Leduc d'une façon magistrale, est surtout fréquentée pendant l'Avent et le Carême, lorsque les meilleurs prédicateurs de notre époque y font des conférences sur les vérités fondamentales de la religion. Les Lacordaire, les Ravignan, les Félix, les Hyacinthe, les Montsabré ont parlé sous ces arceaux gothiques, et leur voix a succédé au bruit des tambours et des clairons, à la musique des Paësiello, des Chérubini et des Méhul du temps de l'Empire.

A Notre-Dame attenait le palais de l'archevêché, qui a été détruit après la révolution de 1830, et sur l'emplacement duquel on a construit d'abord une nouvelle sacristie, ensuite un presbytère.

Aug. CHALLAMEL.

UN ÉQUIPAGE MORT DE FROID

Autrefois, on cherchait dans la féerie quelque moyen mystérieux de réveiller l'attention du public friand de merveilleux et de surnaturel. Aujourd'hui, la vérité scientifique semble vouloir détrôner la fantaisie romanesque. L'union de la fiction et de la science a déjà produit des

œuvres fort intéressantes, notamment, le *Voyage autour du Monde en 80 jours*, de J. Verne et le *Drame au fond de la mer*, tiré d'un livre de M. R. Cortambert.

Quelques spectateurs, après avoir vu cette dernière pièce, se sont demandé si tous les détails de mise en scène étaient « véritablement scientifiques, » c'est-à-dire si les tableaux de ce drame émouvant n'avaient rien emprunté à l'imagination du romancier. A cela, on peut répondre hardiment :

« Que la description du monde sous-marin est d'une fidélité absolue. Il est incontestable, d'autre part, que les cadavres précipités dans la mer, un boulet aux pieds, restent debout, et que l'Océan, dans ses profondeurs, fait subir aux morts une sorte d'embaumement, et que les traits des cadavres sont aussi bien conservés, au bout de longues années, que le jour de leurs funérailles. »

Le navire suspendu en équilibre au milieu des flots, est de la plus scrupuleuse exactitude, ainsi que les groupes de naufragés engloutis soudainement et oscillant dans la carène inondée. Et, puisque nous parlons d'équipage retrouvé en plein Océan, peut-être lira-t-on avec quelque intérêt le récit d'une sinistre rencontre que fit un vaisseau français dans les parages du détroit de Magellan, récit que nous tenons d'un des matelots de l'expédition, et que nous allons tâcher de reproduire dans sa simplicité poignante :

Le navire baleinier *le Hope*, capitaine Brigleton, expédié pour faire la pêche de la baleine au delà du cap Horn, dans la mer Pacifique, se trouvait le 22 septembre 1840, à neuf heures du soir, par un temps orageux, au milieu d'une chaîne de montagnes de glaces qui formaient une large rade. A un tiers de lieue de son navire, on apercevait une longue chaîne de pics d'une hauteur prodigieuse et couverts de neige : tout l'espace que l'œil pouvait parcourir paraissait rempli d'énormes masses qui indiquaient assez que l'Océan était entièrement fermé dans cette partie.

Le capitaine Brigleton trouvait cependant la position plus embarrassante que dangereuse, à cause du calme plat qui régnait dans cet immense bassin. Il n'avait aucune crainte d'être jeté contre une de ces montagnes : leur immobilité le rassurait. Il se borna donc à une stricte surveillance, commandée par sa position ; tout le monde resta sur le pont, en vigie, pour saisir la brise qui ordinairement s'élève vers le milieu de la nuit, et virer de bord pour se retirer de ce bassin, craignant, s'il avançait davantage, d'être enfermé au milieu des glaces durant toute une saison.

A minuit, le vent s'éleva avec force ; il était accompagné d'une neige épaisse. Bientôt un bruit semblable à celui du tonnerre, et des craquements épouvantables portèrent la consternation dans l'âme des marins du baleinier. Ce signal indiquait que la glace était en mouvement. Le *Hope* recevait des chocs violents par l'effet des glaçons qui se heurtaient ; il devenait impossible de chercher une issue pour échapper aux glaces. La nuit s'écoula au milieu d'une perplexité difficile à décrire. Dans la matinée, l'orage se calma, et l'équipage vit avec satisfaction que le navire n'avait pas éprouvé d'avarie majeure. Les matelots remarquèrent avec surprise que ces montagnes de glace, qui la veille semblaient être étroitement liées, et formaient une barrière infranchissable, avaient été séparées et présentaient l'aspect d'un vaste archipel.

Vers midi, le matelot de vigie dans la hune du mât de misaine cria :

« — Navire en mer ! »

D'abord quelques glaces flottantes entre le *Hope* et le bâtiment aperçu, empêchèrent le capitaine Brigleton de découvrir autre chose que l'extrémité des mâts ; mais il ne tarda pas à distinguer le corps même du navire, et il fut très-étonné de la manière étrange avec laquelle ses voiles étaient orientées, ainsi que de l'aspect misérable que présentaient ses voiles et son gréement. Ce bâtiment continua de fuir à quelques encâblures devant le vent ; puis enfin, touchant sur la base des montagnes de glace, il demeura immobile.

L'équipage reconnut bientôt que c'était un navire abandonné ; cependant il excita à un tel point la curiosité du capitaine Brigleton, qu'il fit mettre immédiatement une pirogue à la mer, s'y embarqua avec quelques matelots, et se dirigea à force de rames vers le bâtiment inconnu, qui faisait une si singulière navigation. Il vit en s'approchant que la coque était comme rongée par le temps ou par les chocs qu'elle avait éprouvés. Personne sur le pont, couvert de neige à une hauteur prodigieuse. Brigliton héla plusieurs fois l'équipage ; personne ne répondit. Il allait monter, lorsqu'un sabord de la chambre, qui était ouvert, attira son attention.

En regardant à travers les vitres, il aperçut un homme assis sur une chaise, devant une petite table sur laquelle était une espèce de registre, une écritoire et des plumes. La faible clarté qui régnait dans ce coin ne lui permit pas de distinguer d'autres objets.

Le capitaine et les matelots qui l'accompagnaient n'hésitèrent pas à monter sur le pont. Lorsqu'ils y furent, ils s'empressèrent de rejeter la neige qui couvrait le capot de la chambre, dans laquelle ils pénétrèrent avec un empressement mêlé d'une secrète terreur.

Le premier point vers lequel ils se dirigèrent fut l'appartement où le capitaine avait aperçu l'homme assis. En y rentrant, un frémissement involontaire s'empara d'eux. La personne qui s'y trouvait resta immobile, et ne répondit point au salut de ceux qui venaient la visiter

On fit quelques pas vers elle : elle était sans vie ; une mince moisissure couvrait ses joues, son front et voilait ses yeux.

C'était un homme d'une trentaine d'années. Une plume était près de sa main, appuyée sur la table, et le journal nautique était ouvert devant lui. La dernière phrase du journal était ainsi conçue :

« 17 janvier 1823. Il y a aujourd'hui soixante et onze jours que notre navire est enfermé dans les glaces ; malgré tous nos efforts... Le feu s'est éteint hier soir, et notre capitaine a essayé en vain de le rallumer... Sa femme est morte ce matin, de froid et de faim, et cinq hommes de l'équipage... Plus d'espoir ! »

Le capitaine Brigleton et ses matelots, stupéfaits d'un pareil spectacle, s'empressèrent de quitter ce lieu sans proférer une seule parole.

En entrant dans la principale chambre, le premier objet qui frappa leurs regards fut le corps d'une femme appuyée sur un lit ; ses traits avaient conservé la fraîcheur de la vie ; ses membres seuls indiquaient, par leur contraction, les efforts qu'elle avait faits en luttant contre une mort affreuse.

A côté d'elle, sur le plancher était assis un jeune homme, tenant dans la main droite un briquet, et dans la gauche une pierre à feu ; il y avait près de lui une boîte contenant du linge brûlé.

Ils se rendirent ensuite sur l'avant, dans les logements de l'équipage, et là ils virent plusieurs matelots étendus inanimés dans les cabines.

Le corps d'un chien gisait dans un coin, au bas de l'escalier. On ne trouva nulle part de provisions ni de matières combustibles.

En terminant, notre narrateur ajoutait :

« Le capitaine Brigleton fut empêché, par les préjugés superstitieux des matelots, de visiter le navire avec autant de soin qu'il aurait désiré le faire. Il emporta cependant le journal nautique, sur lequel était écrite la route que le bâtiment avait faite depuis son départ de Lima, et en tête de ce journal, le nom de *Jenny*, de l'île de Wight. Il retourna ensuite à son bord, profondément ému du triste spectacle qu'il avait eu sous les yeux, et convaincu, par cet exemple terrible des dangers qui attendent les navigateurs qui se laissent entraîner trop avant dans les mers polaires... »

Pour notre part, nous connaissons peu de tableaux aussi saisissants que celui de cet équipage mort de froid et retrouvé intact après dix-sept ans, au milieu de l'Océan Pacifique.



Cataracte de Felou au Sénégal.

CURIOSITÉS NATURELLES

—

LES CATARACTES DE FÉLOU SUR LE FLEUVE SÉNÉGAL

« A 160 kilomètres en amont du confluent de Falémé, — dit M. A. Raffenel, dans son curieux *Voyage au pays des Nègres*, — une chaîne de hauteurs coupe perpendiculairement du sud au nord le bassin du Sénégal, près du village de Médina, bâti sur la rive gauche, et célèbre par le siége héroïque qu'une poignée de Sénégalais y soutint, en 1857, contre toutes les forces d'Al-Hadji le prophète. On gravit par une pente douce un des flancs de la montagne; cette pente conduit à un plateau très-étendu sur lequel on parvient en franchissant des assises naturelles symétriquement superposées. Du sommet on aperçoit un très-beau paysage, et dans le sud un groupe de palmiers bifurqués (pandanées), indiquant l'emplacement d'un ancien village. On marche sur ce plateau, dont la surface est aussi polie que l'asphalte des boulevards, durant quarante minutes, et on se trouve tout à coup sur le bord du fleuve et sur la table de la cataracte de Félou.

« Nous étions en route depuis deux heures quarante-cinq minutes quand nous mîmes pied à terre sur les roches arénacées qui barrent le fleuve. Chaque pas nous découvrait des perforations profondes et de formes variées. Le niveau supérieur des eaux du Sénégal était alors au dessous de la partie élevée de la cataracte; l'eau filtrait au travers des masses de grès et s'échappait en bouillonnant par des trouées pratiquées dans leur épaisseur; on ne voyait rien encore, mais on entendait le bruit de plusieurs chutes.

« Nous parcourûmes une grande partie de la table de la cataracte, franchissant des précipices sans fond séparés par des roches couvertes d'herbes aquatiques qui les rendaient glissantes comme la glace. Vers le milieu à peu près du barrage, qui peut avoir 450 à 500 mètres d'étendue, on découvre le niveau inférieur du Sénégal à 40 mètres environ au-dessous du niveau supérieur. Le plan presque vertical sur lequel les eaux se répandent dans leur chute est semé d'énormes blocs de grès posés très-irrégulièrement et présentant mille figures bizarres.

« Lorsque les eaux recouvrent la cataracte, ce doit être un spectacle bien grandiose. Il faudrait passer plusieurs jours à examiner les formes étranges que les eaux ont données aux roches facilement attaquables de Félou, et dans lesquelles de petits cailloux de quartz, qu'on aperçoit par fragments au fond des trous, ont fait l'office de foret et de ciseau. On y voit des figurines de toutes sortes, étonnantes, capricieuses; on voit aussi des dessins en creux non moins dignes de fixer l'attention; tantôt ce sont des cathédrales en miniature, des Prométhées, des Laocoons, des chevaux, des hommes et des animaux sans nom; tantôt d'antiques sarcophages, des baignoires

gothiques et des empreintes de pieds humains. Ces merveilles ont exercé l'imagination des nègres et donné naissance à une foule de légendes.

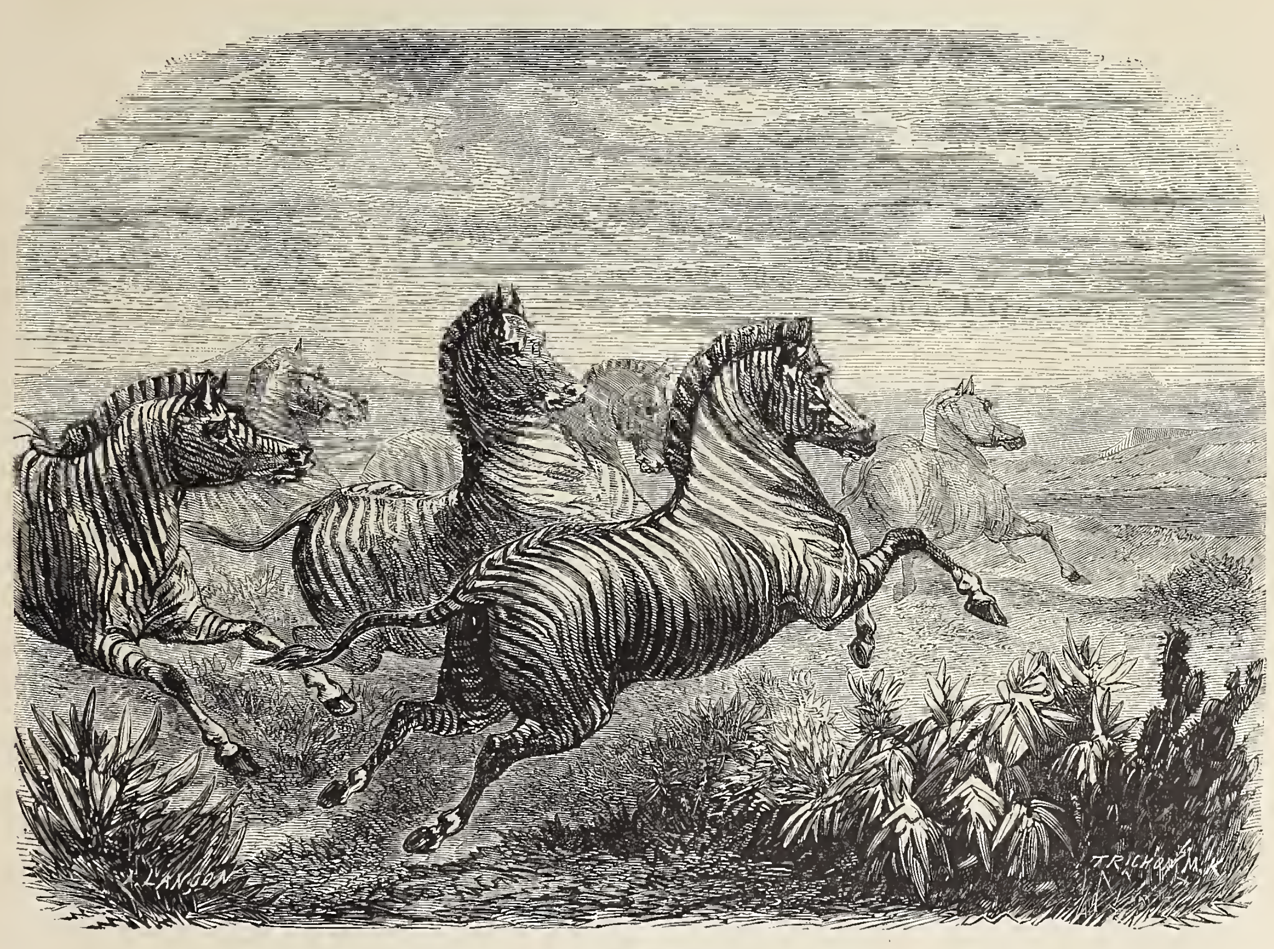
« Il y a des trous creusés avec une perfection que l'homme ne pourrait dépasser à l'aide de ses plus ingénieuses machines; et il n'est pas rare de trouver à ces trous un diamètre constant dans une profondeur de deux à trois mètres. Souvent ils communiquent entre eux au moyen de vastes galeries creusées en dessous; quelquefois c'est par leur surface qu'ils se rejoignent, et la communication est établie par de longues lames de pierres aiguisées comme des haches tranchantes. En certains endroits on marche sur de véritables ponts jetés d'un trou à l'autre et dont la longueur a souvent plusieurs mètres; dans d'autres, on sent la couche de grès fléchir sous les pas et résonner comme si l'on marchait sur la chaudière d'une machine à vapeur. Les filtrations et le travail des fragments de quartz ont miné en dessous la roche, et ce sont les parties affaissées successivement qui en ont découpé la surface. »

LE ZÈBRE

Tous les *Equidés* (chevaux) sont des animaux vifs, éveillés, agiles, prudents, mais surtout peureux. Ils constituent, dans la population actuelle de notre monde, une petite famille isolée, formée de trois genres seulement : cheval, âne et zèbre, et d'un petit nombre d'espèces, cinq ou six, représentant alors de très-nombreuses variétés. Un des faits les plus curieux de cette famille, et qui montre bien l'étroitesse des liens qui les unit, c'est que tous les équidés paraissent pouvoir donner ensemble des métis; notre Jardin d'acclimatation poursuit, à ce sujet, les études et les expériences les plus intéressantes.

On croyait, jusqu'à présent, les mules et mulets inféconds; il n'en est rien, puisque certains d'entre eux offrent le phénomène contraire, non-seulement avec une espèce, mais avec les deux dont la mule est issue.

Les équidés ont fait leur apparition à l'époque tertiaire, et cela sur l'ancien continent et sur le nouveau, où l'on a rencontré cinq espèces, aujourd'hui perdues, mais se modifiant successivement comme taille et surtout comme conformation du pied, de manière à arriver au cheval rapide de nos jours. Depuis un temps immémorial, deux espèces seulement, l'âne et le cheval, sont domestiquées par l'homme. Pourquoi les autres sont-elles restées à l'écart de lui, aussi bien en Asie qu'en Afrique? Ce ne peut être une question de population au plus que pour le zèbre sud-africain, mais pour les espèces asines asiatiques, habitantes des mêmes plaines probablement que les premiers chevaux domestiqués, pourquoi sont-elles restées sauvages? Et l'âne? Lui qui venait de l'Afrique orientale, pourquoi soumis, tandis que les dauws, ses voisins, restaient sauvages?



Les Zèbres.

Ces questions sont absolument insolubles en ce moment, mais sont faites pour faire réfléchir le naturaliste et l'historien.

Les zèbres, en y comprenant le dauw, dont nous avons déjà parlé dans la *Mosaïque*, et le couazza, peuvent être regardés comme une sorte de transition entre les chevaux

et les ânes. Leur corps est rond, ramassé, râblé; le cou fort, la tête asine et équine ensemble, car les oreilles sont grandes et larges; la crinière est droite, la queue asine. Tous ont la robe rayée, mais d'une manière décroissante, quoique semblable. Le *Zèbre* est rayé en travers, du haut en bas; c'est le type du genre. Le *Dauw* l'est déjà moins; les jambes n'ont plus de raies. Le *Couazza* a encore moins de raies et elles sont moins marquées; il n'en porte plus que sur le cou et la tête, où elles s'effacent de plus en plus dans le pelage général.

Ce qui n'est pas moins à remarquer que cette singulière loi, c'est que plus disparaissent les raies, plus l'animal se rapproche du cheval.

Le zèbre a longtemps passé pour un animal indomptable; il n'en est rien. Maintenant que l'on en apporte plus souvent en Europe, maintenant que les Européens, plus nombreux dans l'Afrique du Sud, sont plus souvent et plus facilement en rapport avec ces beaux animaux, on s'aperçoit bien du contraire. On voit souvent, au Cap, des zèbres fort bien apprivoisés. On dit que le couazza est celui qui se laisse apprivoiser le plus facilement; le dauw serait plus sauvage, le zèbre encore plus. A notre avis, cette échelle est tout simplement celle de fréquence de ces animaux soumis à la domestication, et nous sommes convaincus que les uns n'offrent pas plus de difficultés que les autres.

Patience et longueur de temps...

a dit La Fontaine, et il a eu raison. Le Jardin d'acclimatation le prouve chaque jour pour les dauws (*voy.* ce mot). Espérons qu'on parviendra, comme le directeur le demande depuis plusieurs années, à leur réunir un petit troupeau de zèbres véritables et qu'il pourra les soumettre aux mêmes expériences. Pour nous, le succès du zèbre n'est pas plus douteux que celui des dauws.

DE MARSEILLE A MONACO ET A MENTON

NOTES DE VOYAGE

(*Suite.*)

V

Deux routes se présentent : le chemin de fer et la Corniche; les paresseux ne doivent point hésiter, c'est le chemin de fer qu'ils doivent prendre. Quant à ceux qui ont de bonnes jambes, qui sont amoureux du beau, du pittoresque, vite le bâton de voyage et en route par la Corniche; il faudra coucher en route et se reposer souvent; mais quel spectacle!

On sait que la corniche, en architecture, est la partie qui termine l'entablement, et que l'entablement est une saillie qui couronne un mur.

De Nice à Gênes le mur est un rocher ou plutôt une succession de rochers gris, rouges, quelquefois verts, lorsque la mousse ou quelques plantes veulent bien s'accrocher à cette nature sauvage. Eh! ma foi, cette corniche, pour être faite par la main des hommes, n'en vaut pas moins que les murs qui lui servent de prétexte. Dieu seul, je crois, peut savoir les difficultés que les hommes ont dû vaincre pour établir cette route qui contourne des rochers à pic, qui traverse des déserts, qui a vue sur des jardins enchantés ou des oasis, qui côtoie de vertigineux précipices, qui, après avoir monté, grimpé aux sommets des montagnes, redescend aux bords de la mer.

Travail merveilleux, la Corniche est une ancienne voie romaine, et d'ailleurs la contrée est remplie des travaux de la vieille Rome; les modernes n'ont eu qu'à continuer ou conserver son œuvre.

En suivant la Corniche, arrivé à la base du mont Gros, on laisse à droite un chemin escarpé qui mène à ce Villefranche dont nous avons déjà parlé.

On contourne ensuite les contre-forts supérieurs des monts Leuze et des Fourches, et, tout à coup, la vue se repose sur une ville qu'on dirait collée aux parois du rocher : c'est Ezza.

De ce contour, du reste, le regard embrasse un immense horizon, où se distinguent la presqu'île de Saint-Hospice, la péninsule de la Garoupe, Antibes, les îles de Lérins, Cannes, l'embouchure du Var, l'Esterel, Saint-Tropez, la chaîne des Maures et la montagne dite Tête-de-Chien, qui cache d'autres splendeurs.

Ezza a complétement l'aspect d'une ville africaine.

Les rues, irrégulièrement enchevêtrées, ne sont pas même des rues, mais des cours au milieu de bâtiments inextricables. Les maisons sont reliées entre elles par des ponts, à la manière de certaines maisons de Venise, qui ont au moins un prétexte pour se tendre aussi fraternellement un appui, puisque la mer lave leurs pieds. Ici ce n'est pas la mer qui s'aviserait d'une besogne semblable, car elle n'aime pas à monter si haut.

Ces demeures, si bizarres dans leur ensemble, ont, en général, un aspect des plus misérables; on jurerait quelque bourgade sarrasine oubliée là depuis le moyen âge, et l'on s'étonne vraiment de n'y rencontrer ni chameau ni fellah.

Sur le dernier échelon de ces rues-escaliers se dresse les ruines d'un château démantelé par Barberousse, en 1543; il est à peu près tel qu'il dût être au lendemain de ce haut fait du farouche ravageur.

En cherchant bien, l'on trouve aussi à Ezza une église qui n'a rien de remarquable, mais qui posséda jadis deux tableaux dont lui avait fait don le peintre David, et qui ont disparu un beau jour sans qu'on sache au juste de quelle façon. Nous nous sommes laissé conter que le sacristain, — un ancien, — voyant ces peintures détériorées, avait pris sur lui de leur faire subir une utile transformation; il les confia à son épouse, qui en fabriqua, non sans peine, des torchons.

« C'est égal, disait l'économe ménagère, il avait de la fameuse toile, ce monsieur David; seulement il a fallu une rude lessive pour enlever toute cette vieille couleur. »

David plaçait bien ses cadeaux!

D'Ezza, nous gagnons Laguet. Le chemin qui mène à ce pèlerinage célèbre (car c'est un pèlerinage célèbre) vous a un petit air des plus engageants; on descend parmi des arbres verts, des broussailles qui rappellent les paysages de Normandie, quand on n'a pas l'idée de regarder en haut les pierres sèches et grises qui servent de murailles à la route.

Après avoir marché pendant quelque vingt minutes, nous entendons le son argentin d'une cloche qui nous révèle le voisinage du monastère, que nous apercevons bientôt dominant un ruisseau desséché, comme le sont tous les ruisseaux de ce pays, pendant neuf ou dix mois sur douze.

Le guide classique nous assure que Laguet se trouve au milieu d'un cirque pierreux; c'est très-possible, car tout autour, en long, en large, en haut, en bas, on ne voit que les éternels rochers qui pèsent sur tous les paysages du Midi. Cirque, soit, mais site bien triste, en tout cas.

De même qu'il entrait autrefois dans les croyances générales de ces régions qu'il fallait avoir accompli au moins une fois en sa vie un pèlerinage à la chapelle de

l'île Saint-Honorat, qui se découpe si jolie devant Cannes, de même la majorité des habitants de Nice ne se croirait pas en règle avec le Seigneur, s'ils ne visitaient chaque année, au jour de la Trinité, le sanctuaire de Laguet. Aussi faut-il voir combien foisonnent sur les murs du cloître les offrandes et les naïfs *ex voto*.

Désirant emporter un souvenir de notre visite au Laguet, nous demandons à un habitant où l'on pourrait se procurer quelques objets rappelant ce désert, une photographie ou une médaille.

— Là-bas, nous est-il répondu.

Nous portons nos regards en suivant la ligne du doigt indicateur, et nous apercevons une auberge.

Une auberge qui vend des objets de dévotion, c'est assez étonnant, mais en province et au milieu d'un cirque pierreux, tout est possible; nous nous adressons donc à l'aubergiste, qui, ouvrant une porte à côté de la sienne, nous met en présence d'un bon gros carme, installé dans une chambrette fort délabrée.

Ce délabrement paraissant nous causer quelque surprise, le moine qui comprit l'expression de nos regards, se mit aussitôt à nous conter une histoire fort compliquée qui, en passant par ses lèvres prenait les proportions d'une sorte d'épopée où il nous semblait voir les Alpes-Maritimes, le Var et la principauté de Monaco renouveler les luttes des Guelfes et des Gibelins à propos de la possession et de la dépossession des moines voués au service du sanctuaire de Laguet. Tout cela peut être réduit sans doute aux proportions du *Lutrin*; mais ce n'est pas nous qui pouvons nous charger de ce travail de réduction.

Notons seulement que la terrible histoire nous fut contée par ce gros moine avec toute la jovialité dont un gros moine est capable; nous renonçons à peindre ces soubresauts de bedaine, cette gesticulation énergique, mais nous entendons encore, et nous entendrons longtemps les tonitruantes vibrations de ce long et continuel éclat de rire, qui était le plus net des moyens oratoires de l'infortuné cénobite.

Nous le quittons, ce qui le fait rire aussi bien que notre arrivée, et nous nous engageons de nouveau dans ce joli chemin normand qui en une demi-heure nous conduit à la Turbie.

La Turbie est une petite ville qui se vante de porter ses 1,200 habitants à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, et qui, on le comprend, doit jouir d'un point de vue exceptionnel.

« De la Turbie, dit le philosophe Jean Reynaud, qui s'y arrêta pour rêver, les golfes, les anfractuosités, les collines et les montagnes de l'Italie s'étalent devant vous. Lorsque l'air est transparent, la Corse et les dentelures de l'Apennin, au delà de Gênes, se dessinent au loin pardessus l'horizon de la mer. Rien n'est plus frappant que ce spectacle : il est évident qu'on passe ici d'un pays à un autre. En effet, c'est là que se trouvait autrefois la limite entre les Gaules et l'Italie, et jusque dans le moyen âge celle de la Provence et de la Ligurie. »

Rien de bien curieux d'ailleurs dans ces rues montueuses, tortueuses, mais dans l'église, d'un style indéterminé et fort original, n'a-t-on pas imaginé d'implanter un grand bras de pierre qui s'allonge par devant, afin de soutenir juste en face du prédicateur un grand crucifix.

L'idée a quelque chose de grand, de saisissant, d'imprévu... Il semble qu'il y ait à la fois, dans cette présentation permanente du divin symbole une exhortation et une menace, une leçon et une réprimande. L'habitude aidant, le curé de la Turbie doit prêcher là comme il prêcherait ailleurs; mais je ne sais pas si les nouveaux arrivants n'éprouvent rien d'étrange en se trouvant dans cette chaire... de Damoclès.

Au-dessus de la Turbie se voyait autrefois une certaine tour, dite d'Auguste, élevée, disait-on, par le futur héritier de César, qui avait mis en déroute sur ce point les peuplades des Alpes. La tour fut à peu près démolie par le maréchal de Villars, dont elle gênait les opérations, et aujourd'hui les indigènes vont sans façon emprunter aux débris de la tour les matériaux de construction dont ils peuvent avoir besoin. C'est pourtant cette tour qui a donné son nom à leur ville ; car de *Turris vix*, la tour du chemin on a d'abord fait la Tur-vie, puis par le changement tout méridional du *v* en *b*, la Turbie.

Mais ces questions philologiques ne les empêchent pas de cueillir tranquillement leurs figues et leurs olives.

La paix soit avec eux... Allons voir plus loin.

(A continuer.) Oscar Michon.

L'ARBRE PROSCRIT

Autrefois, dans le Dahomey, royaume des bords du Niger, croissait un arbre auquel nos botanistes ont donné le nom de *Pentadesina butyracea*, et qui était remarquable par cela qu'il fournissait aux indigènes une sorte de beurre excellent dont ils se servaient pour accommoder leurs mets, et qui d'ailleurs se conserve très-bien.

Aujourd'hui *l'arbre au beurre* a presque entièrement disparu du territoire, et cette disparition est due aux anciens trafiqueurs d'esclaves, qui étaient parvenus à convaincre le noir monarque de ce pays que la culture de cet arbre, en créant par ses produits une branche de commerce lucrative, ferait négliger la traite des nègres. Le roi, qui tirait grand profit de la vente des hommes qu'il envoyait prendre dans l'intérieur du pays, ordonna la destruction du précieux végétal, en menaçant de la peine de mort ceux qui le cultiveraient, le laisseraient croître sur un champ leur appartenant, ou en verraient un sans l'abattre.

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Nous avons suivi jusqu'ici les diverses transformations du sceau parisien, sceau unique, emblème du pouvoir municipal encore indivisé. Mais, avec la Révolution, qui proscrivait cependant le fédéralisme en politique, nous allons voir se produire un véritable fédéralisme communal : le sceau parisien se fractionne, se morcelle, s'émiette en quelque sorte. Les districts, les sections, les comités en font frapper des centaines sur lesquels s'affirment les idées et les sentiments les plus dissemblables. C'est l'anarchie sphragutique la plus complète.

Cette division à l'infini était la conséquence de la nouvelle organisation municipale votée par l'Assemblée nationale le 22 juin 1790 et sanctionnée par le roi : organisation qui appelait à l'exercice de l'autorité communale une quantité considérable de citoyens. Sans le vouloir assurément, le nouveau régime reproduisait l'ancien en l'amplifiant : à la place du Conseil de ville assistant le bureau, dans toutes les affaires importantes, des quarteniers, cinquanteniers, dizainiers et notables, organes de l'ancienne municipalité, ramification administrative, militaire et policière, qui avait pour elle la consécration des siècles, les législateurs de 1790 créèrent un maire et

seize administrateurs, ou lieutenants de maire, remplaçant le préfet et les échevins, trente-deux membres du conseil, quatre-vingt-seize notables, un procureur de la Commune et deux substituts. De plus, ils divisèrent la ville en quarante-huit sections, formant autant d'assemblées primaires pour la nomination, de tout le personnel municipal. Le Corps de ville, divisé en conseil et en bureau, est complété par l'adjonction d'un secrétaire-greffier, de deux secrétaires-greffiers adjoints, d'un trésorier, d'un garde des archives et d'un bibliothécaire.

La municipalité parisienne avait, aux termes de la loi que nous analysons, le droit d'employer la garde nationale et même de requérir la force publique, quelle qu'elle



Fig. 1.



Fig. 2.

ût. Le pouvoir central ne s'en fit pas faute, et le pouvoir sectionnaire, bien qu'il fût une simple fraction de l'autorité communale, usa et abusa du droit de réquisition.

Il commença par user largement du droit de faire graver des sceaux particuliers et de les apposer sur tous ses actes, et ils étaient nombreux les actes de ces quarante-huit administrations collectives, tout enivrées de leurs nouvelles attributions, tout empressées d'en faire montre et de dépasser leurs limites légales.

Les soixante districts, qui avaient précédé les sections, et n'étaient en réalité, que le maintien illégal des assemblées électorales constituées en mars 1789, pour la



Fig. 3.



Fig. 4,

nomination des députés du tiers aux États généraux, s'étaient, d'ailleurs donné un luxe sigillographique fort respectable, et les sectionnaires se bornèrent à les imiter. Mais que de différences dans les idées, dans les sentiments et, partant, dans les inscriptions et les emblèmes!

Sur le nombre total, vingt et un sceaux, c'est-à-dire plus d'un tiers, rappellent ouvertement le lien qui rattache les districts au roi, à la ville, aux traditions monarchiques, religieuses et municipales : ce sont ceux des Blancs-Manteaux, des capucins du Marais, de Sainte-Élisabeth, des Enfants-Rouges, des Enfants-Trouvés, des filles Saint-Thomas, de Saint-Gervais, de Saint-Lazare, de Saint-Magloire, de Sainte-Marguerite, des Minimes, du Petit-Saint-Antoine, de Saint-Victor, de Saint-Leu et des capucins Saint-Louis.

Il ne faut pas oublier que les assemblées électorales s'étaient tenues dans les églises, que des hommes d'opinion libérale, mais modérée, y avaient siégé; et qu'on avait tout naturellement emprunté à l'édifice, transformé en salle de vote, l'emblème caractéristique de la réunion; ainsi que la légende à graver autour du sceau apposé sur le procès-verbal de chaque séance.

La légende seule se montre d'abord, s'enroulant autour



Fig. 5.

du vieil écusson municipal entouré de palmes, ou posé sur une cartouche. Tels sont les sceaux du district des Blancs-Manteaux et de Sainte-Élisabeth (fig. 1 et 2).

Mais l'orthodoxie héraldique est bientôt en défaut, et la fantaisie commence de bonne heure : le district des Capucins du Marais se borne à graver sur son sceau un navire, avec cette devise : *Ut cæteras dirigat;* le district Saint-Lazare pavoise de drapeaux tricolores le vaisseau municipal, et celui des Capucins Saint-Louis (Chaussée-d'Antin), le fait voguer entre un ciel et une mer de fleurs de lis. Nous sommes en plein dévouement à la royauté constitutionnelle (fig. 3, 4 et 5).



Fig. 6.



Fig. 7.

Soit désir de simplifier, soit hostilité contre le passé qui rappelait le chef de France et le vaisseau parisien, le district de Saint-Magloire et celui des Minimes suppriment toute figuration héraldique : ils se fabriquent de simples cachets, avec monogramme et inscription en légende. Seulement, les citoyens habitant le quartier des Minimes gravent sur leur sceau un jeu de mots en latin, qui fait honneur à leur esprit et à leur littérature : ils ne sont pas les plus petits en valeur et en mérite, *non virtute Minimi* (fig. 6 et 7).

(A continuer.) L.-M. Tisserand.

Il y a des chances de malheur à vouloir faire le fond de la vie avec ce qui n'en doit être que la parure, l'ornement et la grâce. — *Louis Dépret.*

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

HISTOIRE NATURELLE



Le paresseux.

Les bradypes ou paresseux sont bien certainement les plus curieuses créatures de la création actuelle au milieu de laquelle ils ont survécu. Car il ne faut pas perdre de vue que, si deux espèces seulement se trouvent encore en vie, et deux espèces des plus petites, autrefois la terre fut presque partout livrée à des bradypes géants, dont on a retrouvé les squelettes enfouis dans le sol et que la science a pu reconstituer. Ce sont ces espèces éteintes dans les transformations antérieures du globe qui montrent les passages insensibles des paresseux aux tatous.

Le jardin des plantes a possédé, si je ne me trompe, dans la rotonde des éléphants, un bradype unau tel que celui de notre gravure, qui y a vécu une vingtaine d'années. Nous l'avions bien souvent observé, pendu par ses grands ongles, sans mouvement, accroché à une branche comme un paquet d'herbes sèches, dont sa fourrure singulière et abondante avait la couleur et le toucher.

Ce qui distingue au premier abord ces singuliers animaux, c'est qu'ils ont les pattes de devant plus longues que celles de derrière; les unaux ont deux grands ongles aux pattes de devant et trois aux pattes de derrière; les aïs, trois ongles à toutes les pattes.

Tous ces animaux, — absolument américains du Sud, depuis la Guyane et Surinam jusqu'au Brésil et au Pérou, — sont arboricoles; mais s'ils habitent les branches, ils n'occupent jamais leur surface supérieure, ils s'y suspendent la tête en bas, et c'est ainsi qu'ils en parcourent la longueur. Bien lentement, il est vrai; car même quand ils seraient ingambes à l'égal des autres animaux, beaucoup d'obstacles se présenteraient à leur mode de locomotion. Joignons à cela les mouvements d'une lenteur proverbiale, et nous comprendrons les mœurs singulières de ces êtres dont la vie semble presque végétative. Quand ils sont accrochés dans un arbre, ils mangent toute verdure autour d'eux, à portée de leur corps qui est de deux vertèbres plus long que celui des animaux analogues. L'espace une fois dégarni, l'unau allonge un bras et fait un pas... un pas!... En voilà assez pour le lendemain, s'il peut atteindre ainsi à une nouvelle provende de feuilles nouvelles!

On peut dire, en revanche, de l'unau, qu'il est conformé pour pouvoir contourner tout son corps, chaque membre sur lui-même, sans être obligé de se mouvoir; il peut prendre les positions qu'un saltimbanque ne saurait jamais inventer, et — le plus curieux! — y rester comme vissé dans ses articulations. Il sait se retourner sans déplacer ses pattes! Une patte suffit pour le soutenir en sécurité, les autres travaillent dans tous les sens, lentement sans doute, mais exécutant des mouvements dont lui seul est capable.

C'est, en général, le soir et le matin que les paresseux acquièrent la plus grande agilité; ils ont alors les yeux bien ouverts et regardent autour d'eux. On peut donc dire que ces animaux sont crépusculaires et fuient dans leur pays la grande lumière du soleil en se cachant sous les feuilles où ils trouvent à la fois le vivre et le couvert. Quant à la vie terrestre, ils semblent absolument étrangers à cette station; ils se traînent sans savoir comment se servir de leurs membres; appuyés sur les coudes, leur ventre touchant le sol, ils meuvent leurs membres en rond, comme les tortues, autour d'eux, sans savoir les ployer, l'un après l'autre. Dans cette position, où ils sont absolument à la merci du premier venu, ils ne savent que lever un peu la tête et vous implorer en gémissant d'un air malheureux. Cet animal nage beaucoup plus vite qu'il ne marche et sait ainsi se sauver lorsque le hasard l'a fait tomber dans l'eau. Quand l'Amérique sera entièrement peuplée, le paresseux aura vécu!

LE LIS DE LA MANSARDE

NOUVELLE

I

Être aimé pour soi-même! Tel est le rêve le plus fréquemment caressé par tous les hommes de cœur, à quelque degré de l'échelle sociale que les aient placés les hasards de la naissance et de la fortune. On raconte même que les rois ne sont pas exempts de cette tendre faiblesse, et Louis XIV n'eut pas d'autre mobile lorsqu'il s'énamoura de Mlle de La Vallière. Mais n'allons pas si loin, et ne prenons pas notre exemple si haut. Nous risquerions fort de nous égarer, surtout à une époque qui vit toujours sur le fameux mot corrupteur de M. Guizot : Enrichissez-vous! La richesse, pour bien des gens, est aujourd'hui le premier des biens, la plus forte des puissances.

Telle n'était pas l'opinion de Mlle Emma, celle que, dans la rue Traversière et dans tout le faubourg Saint-Antoine, on avait surnommée le *Lis de la mansarde.*

Gentille et laborieuse comme pas une, elle réalisait le type vanté par les romans et les romances à la mode, il y a trente ans. Avenante, gracieuse, jolie, sans rien de langoureux dans la physionomie, honnête et âpre au travail, Emma était connue de toute la robuste population du faubourg qui l'avait vue naître et grandir. Elle comptait de nombreux amis parmi les compagnons ébénistes et tapissiers qui avaient autrefois travaillé avec son père. Au besoin, elle aurait trouvé plus d'un bras solide pour la défendre et la protéger, car elle était orpheline et elle avait dix-huit ans. A cet âge, on est exposé à rencontrer bien des pierres d'achoppement si l'on n'a pas un guide qui vous maintienne dans le droit chemin. D'une honnêteté instinctive, Emma ne voulait rien devoir qu'à son travail. Il est vrai que ce travail apportait même un peu plus que le pain de chaque jour. La jeune fille était habile, et on l'adorait dans son magasin, comme partout où on la connaissait. Où allait ce superflu? Les pauvres seuls et les malheureux auraient pu le dire. Plus d'un la bénissait sans la connaître. A toutes ses qualités, Emma joignait celle de savoir pratiquer la charité évangéliquement et avec une excessive discrétion. Sa main gauche ignora toujours ce qu'avait donné sa main droite.

Emma était-elle heureuse? On peut le croire. Néanmoins, dans son voisinage immédiat, quelques bonnes vieilles femmes, qui l'aimaient comme leur enfant, hochaient la tête et chuchotaient entre elles que cela ne pourrait pas toujours durer. Elles n'auraient pas été fâchées de voir se dessiner quelque amourette qu'on aurait terminée par un bel et bon mariage. Les épouseurs, du reste, n'auraient pas manqué. Pour en trouver à revendre, il aurait suffi que la jeune Emma prêtât tant soit peu l'oreille à tout ce qui se disait autour d'elle. La moindre parole d'encouragement les aurait fait surgir de toutes les ruches laborieuses du faubourg Saint-Antoine comme coquelicots en champ de blé. Il n'y a rien de tel que les commères pour savoir tous ces petits secrets d'un quartier, et souvent celles qui sortent le moins sont celles qui sont le mieux instruites.

Mais on avait beau regarder, écouter, épier. Rien ne trahissait dans Emma la naissance de ce qu'on pourrait appeler un tendre sentiment. D'une égalité d'humeur inaltérable, elle passait au milieu de ses amis, ayant une parole ou un sourire agréable pour chacun. Mais personne n'avait le droit de se dire plus favorisé que le voisin. Ajoutons que personne ne se plaignait. Car, du moment qu'on s'en tenait à ces prodromes, l'affection naissante, qui, avec un peu de culture, n'aurait pas tardé à devenir un amour violent, se transformait bien vite en amitié vive et s'en tenait là.

Pour un seul peut-être Emma s'était départie de la grande réserve qu'elle s'était imposée avec tout le monde. C'était un beau garçon de vingt-cinq ans, véritable type de l'ouvrier parisien, intelligent et poli, auquel il ne manque qu'un habit et des gants pour faire ce qu'on appelle dans la société un homme distingué. On ne le

connaissait dans le quartier que sous le nom de Charles. Il travaillait chez un tapissier de la rue Traversière, et, dès le premier jour, tous les compagnons avaient été obligés de reconnaître son habileté supérieure. La main jouait avec les outils, et l'adresse était telle que les plus rudes et les plus difficiles besognes se trouvaient accomplies avant qu'on eût eu le temps de remarquer comment il s'y prenait. C'était évidemment une intelligence mise au service d'une rare dextérité.

Charles habitait la même maison qu'Emma. Il occupait une chambre située juste sous la chambrette de la jeune fille. Nous ne dirons pas que c'était le hasard seul qui avait présidé à cet arrangement; notre parole donnerait une trop violente entorse à la vérité. Quelque intelligent qu'on veuille faire le hasard, on doit reconnaître qu'il a presque toujours l'homme pour collaborateur. Et spécialement c'était ici le cas.

Charles était un homme dans toute la belle et noble acception du mot. Absolument maître de lui-même à un âge où nous sommes encore d'ordinaire dans l'entière dépendance de nos parents, il avait résolu de n'avoir recours à personne pour assurer le bonheur de son existence, et il s'était mis en quête de la femme qu'il voulait associer à sa vie indépendante. Il avait vu Emma, l'avait suivie, étudiée avec un soin minutieux, et les qualités de cette aimable jeune fille avaient fixé son cœur. Mais cela ne suffisait pas. Cbarles considérait qu'il n'avait rien fait tant qu'il n'aurait point amené Mlle Emma à partager les sentiments qu'il éprouvait pour elle, et à lui rendre l'équivalent; pour tout dire en un mot brutal, à échanger cœur contre cœur. En amour, les catastrophes viennent le plus souvent de ce qu'on a méconnu cette vérité élémentaire. Mais cette sagesse est en pure perte. Elle n'a jamais corrigé les passions égoïstes.

Pour donner suite à ses projets, Charles vint donc se loger sous le même toit qu'Emma; et, quelques jours après, on pouvait le citer comme le modèle des ouvriers du faubonrg Saint-Antoine. D'abord, assidu à l'atelier comme pas un, il avait rapidement obtenu de son patron qu'on lui confiât des travaux qu'il pouvait exécuter dans sa chambre. Cela lui permettait de s'absenter fort peu, et, par conséquent, de surveiller sans la moindre ostentation tous les pas et toutes les démarches de celle qu'on commençait à appeler le *Lis de la mansarde*. En même temps, et grâce à la familiarité de voisinage qui règne parmi les populations ouvrières comme daus les petites villes de province, la connaissance se fit tout naturellement; les caractères se montrèrent à nu; on put s'apprécier, et, quand on s'estima réciproquement, en venir à une certaine intimité. Pour le moment Charles n'en demandait pas davantage. Il s'estimait heureux du but qu'il avait atteint. Il étudiait la femme qu'il avait remarquée et choisie entre toutes, avec les ravissements et les délices que connaissent les cœurs d'élite, et il savourait dans sa chambre solitaire des jouissances infinies.

Un jour cependant, il crut que l'épreuve avait assez longtemps duré et qu'il fallait précipiter le dénoûment.

Il saisit un moment favorable en rencontrant seule la jeune fille qui venait de rapporter un ouvrage terminé, et lui dit brusquement :

— Emma, je vous connais et vous me connaissez, voulez-vous être ma femme?...

A cette proposition inattendue, la jeune fille ne répondit que par le plus franc éclat de rire qui eût jamais épanoui sa jolie figure. Ce n'est pas qu'elle ne fût flattée de cet hommage sincère que lui faisait un beau garçon, au bras duquel toute brave femme aurait pu être fière de se montrer. Mais elle était prise de court. Si le rire n'était pas venu à son secours, elle n'aurait pas trouvé de paroles, soit pour formuler un refus convenable et poli, soit pour ne pas donner à la légère des espérances qu'elle ne voulait pas trop vite encourager. Son éclat de rire la sauva, et la sauva d'autant mieux que Charles se chargea de l'interpréter.

— Ne vous hâtez pas de me répondre, reprit-il dès que l'accès d'hilarité fut passé. Prenez votre temps pour réfléchir comme il convient à la proposition grave que je viens de vous faire. Rien n'est plus sérieux dans la vie que le mariage. Je saurai donc attendre sans impatience et sans importunité. Comme si je n'avais rien dit, vous aurez toujours en moi un ami fidèle et dévoué. Comptez-y.

Emma se sentit à l'aise quand elle entendit Charles lui parler ainsi. Elle avait du temps devant elle, et par conséquent elle pouvait se dispenser d'un refus immédiat. Le jeune homme avait enlevé le plus grave embarras de la situation en ne demandant pas qu'on lui répondît. De cette délicatesse, du moins, Emma se sentait profondément touchée et reconnaissante.

(A continuer.) Georges Bell.

DE MARSEILLE A MONACO ET A MENTON

NOTES DE VOYAGE

(Suite.)

VI

De la Turbie on peut descendre à Monaco en une heure; mais par quelle route, ô mon Dieu! Construite pour les mulets, la route serait praticable pour les hommes si les titulaires qui la fréquentent n'étaient, à l'aller comme au retour, chargés de longues bûches de sapin qui, les unes montent, les autres descendent, et accrochent les piétons, qui n'ont d'autre alternative que de se laisser accrocher ou d'être précipités, en voulant trop se ranger, dans les ravins que cotoie le chemin.

Pourquoi ce va et vient de bûches ascendantes et descendantes? Mystère à la pénétration duquel nous étions très-activement occupés, quand, tournant un coude, nous découvrons tout à coup à nos pieds le légendaire Monaco, le royaume minuscule, que les poëtes ont chanté, que les géographes ont classé, que les physiologistes ont plus ou moins heureusement *pourtraicturé*, et qui doit pendant quelques jours nous servir de quartier général.

Nous y voilà! Nous foulons enfin le sol de la terre promise, but essentiel de notre voyage.

Après avoir descendu pour aborder la principauté, il faut monter pour atteindre la ville qui est perchée comme dans une aire de rapace.

Au pied de l'escalier caillouteux comme la route que nous venons de quitter, mais mieux entretenu, puisqu'il est garni d'une balustrade et d'un trottoir, on voit à droite le poste des carabiniers.

« Nous sommes les carabiniers,
« La tranquillité des foyers. »

Une véritable sinécure que ce martial emploi; imaginez des gardiens de la paix préposés à la police de l'Eden.

Leur costume est à peu de chose près celui de nos gendarmes départementaux. On se figure mal un carabinier sans casque et sans chenille, mais il faut en prendre son parti : pas plus de chenilles que sur la main.

Après avoir toutefois salué le logis de l'honorable corporation, nous continuons notre chemin.

Nous franchissons une première enceinte surmontée d'une tour; puis une autre enceinte qui est l'entrée d'une

forteresse jadis redoutable, et nous voilà sur la place du château.

Rien de joli, de frais; rien de charmant comme ce coin enchanté : ni trop chaud ni trop froid; des fleurs, des fruits, de la verdure toute l'année.

Au mois de janvier, quand nous grelottons à Paris, on prend des bains de mer à Monaco. C'est un vrai paradis.

La ville proprement dite est bâtie sur un rocher élevé de 60 mètres au-dessus de la mer.

Sa longueur est de 800 mètres, sa largeur de 300; elle est bordée à l'ouest par une terrasse et à l'est par un chemin qui permet aux voitures d'y arriver.

Trois rues étroites partent de la place du Château et vont rejoindre l'extrémité formée de jardins, où les palmiers, les dattiers, les aloès, les cactus et toutes les sortes de géraniums s'en donnent à pousse-que-veux-tu.

De ce jardin la vue embrasse un panorama splendide.

Vu d'en bas, le rocher de Monaco présente aussi un aspect des plus pittoresques, avec ses guérites de pierre en forme de poivrières, suspendues au-dessus de l'abîme et son air rébarbatif tout à fait moyen-âge.

Cette principauté lilliputienne ne possède que douze cents habitants, mais comme à Nice la population flottante est énorme.

C'est principalement à Monte-Carlo (langue de terre qui dépend de la principauté) (1) que descendent les étrangers qui viennent y prendre leurs quartiers d'hiver.

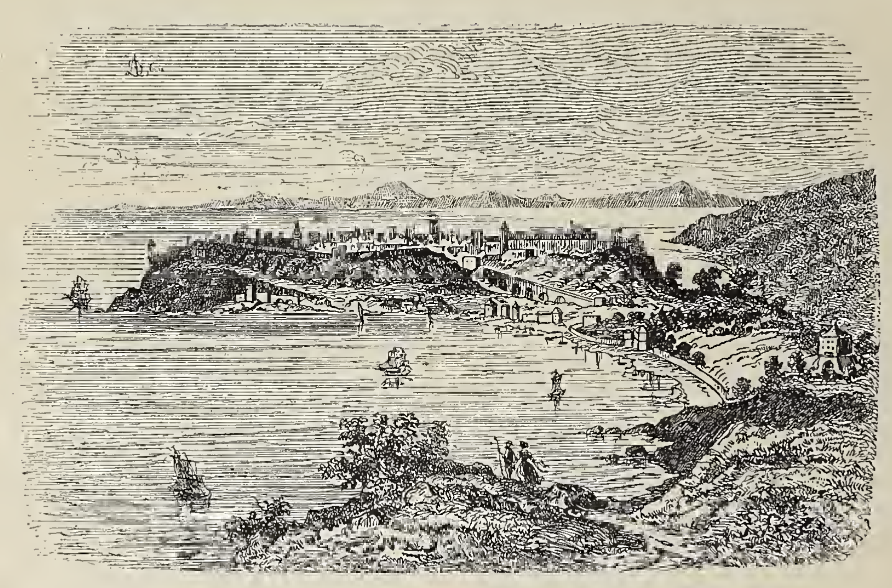
L'histoire de Monaco est presque aussi embrouillée qu'un drame de l'Ambigu. On ne se figure pas aisément ce petit coin ayant une histoire; cependant les faits palpitants sont là et il faut bien se rendre à l'évidence.

La fable se mêle à tout dans ces pays méridionaux; en effet, ces lieux qui paraissent inabordables sont habités; ce sont des villes. Qui donc a construit ces villes? qui donc a tracé ces routes? Le travail paraît gigantesque, et les hommes, fils de soldats grossiers, amenés là par des hordes inconnues qui ont tout fait, qui ont donné à leur colonie le nom d'une divinité payenne, racontent l'histoire de cette fondation à leurs petits-enfants, qui la racontent à leur tour en compliquant les faits, en les embellissant à la façon des contes de ma mère-l'oie; et c'est ainsi qu'une ville fondée par un général grec qui, vu la situation du lieu et les difficultés qu'il a vaincues, donne à cette place conquise le nom d'Hercule, les habitants rendent à Hercule tout l'honneur qui n'est dû qu'à un simple mortel.

Donc, si nous nous en rapportons à la fable, Hercule est le fondateur de Monaco; c'est là qu'il vainquit Géryon, ce géant qui avait trois corps et qui passait pour le plus fort des hommes.

Cinq cents ans avant l'ère actuelle, Hécate de Milet faisait déjà mention de Monaco comme d'une colonie célèbre.

Le héros, d'après ce que nous apprend la fable, consacrant ce rocher à sa propre mémoire, y fonda une colonie qui porta longtemps le nom de *Portus Herculus.*



Vue de la ville de Monaco. (Prise du Casino).

« Comme cette colonie était un point complétement isolé dans l'étendue de ce littoral barbare, la ville du dieu protecteur en avait reçu le nom de *Monoïkos* (habitation isolée), dont les Romains avaient fait *Monœcus.* La ville se nommait Portus Herculis Monœci, ou plus couramment encore Portus Monœci. Dans les siècles du moyen âge, on oublia Hercule, on garda simplement son surnom; et c'est ainsi que le dieu se métamorphosa en moine, et que l'idée de la cellule fut substituée à l'idée de l'Hercule solitaire. L'écu de Monaco figure un moine musculeux comme le dieu de la force, à la barbe épaisse et courte, au visage fier, et l'épée nue en main. C'est Hercule sous la bure. »

A partir de Charlemagne, l'histoire s'éclaircit un peu : pas trop cependant.

A la mort de l'empereur d'Occident, les Sarrasins s'étaient emparés du rocher de Monaco. C'est alors qu'apparaît le premier des Grimaldi; il chasse les Sarrasins et reçoit en récompense le fief de Grimaud.

L'histoire ne dit plus rien jusqu'en 1162; à cette époque, l'empereur d'Allemagne se souvenant du proverbe : « les petits cadeaux entretiennent l'amitié, » et ne sachant que faire de ce coin de terre, l'offrit gracieusement à la répu-

(1) L'enclave de Monaco comprise en entier dans le canton français de Menton forme le Monte-Carlo; elle a 3 kilomètres et demi de longueur et une largeur variable de 1 kilomètre à 150 mètres.

blique de Gênes qui s'empressa de l'accepter ; mais elle n'en prit possession qu'en l'an 1215, après avoir mûrement réfléchi sans doute aux embarras de toutes sortes qu'allaient lui susciter les Guelfes et les Gibelins, ces deux partis qui, pendant plus d'un siècle, prirent, perdirent, pour reprendre à tour de rôle, cette malheureuse citadelle, changée en repaire de pirates par les Grimaldi et les Spinola.

Ils se succédèrent régulièrement tous les deux ou trois ans sur ce malheureux trône.

Charles Grimaldi, en 1338, avait racheté pour douze cents florins d'or l'investiture que le roi Charles II avait donnée aux Spinola.

En 1345, il osa tenter une attaque contre Gênes; l'expédition manqua complétement et Grimaldi fut obligé de rentrer dans ses pénates.

Les Génois, gens fort peu endurants, vinrent à leur tour assiéger Monaco en 1357 ; le siége dura un mois, et Charles rendit la place, ne conservant que Menton et Roquebrune; c'était bien le moins, puisqu'il avait acheté ces deux villes.

En 1395, un cousin de Charles, nommé Jean Grimaldi de Beuil, s'empara de la ville et en fait de nouveau un repaire de pirates.

En 1401, Boucicault, lieutenant de la France à Gênes, reprend Monaco et installe sur le trône un fils de Charles Grimaldi, celui qui s'était laissé supplanter par le cousin Jean.

Ce malheureux pays, convoité par les comtes de Provence, la république de Gênes, les ducs de Milan et ceux de Savoie, ne fait que changer de maîtres; on se demande comment un peuple peut continuer à garder une existence propre au milieu de tant de vicissitudes.

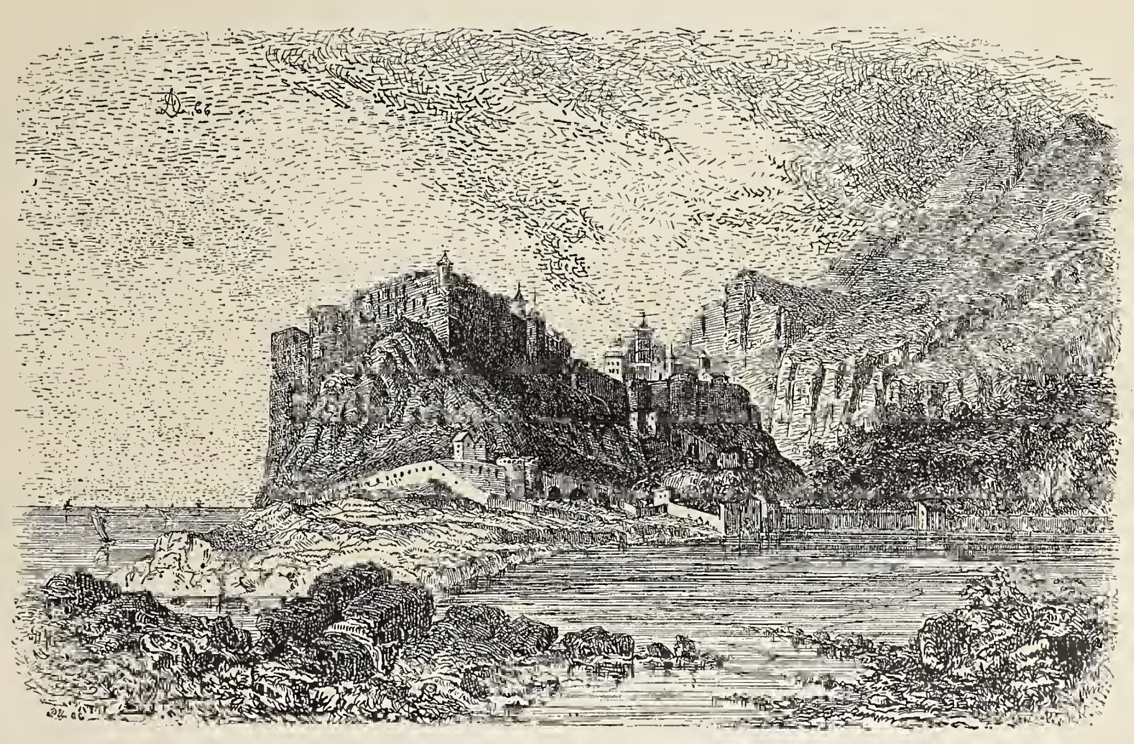
En 1428, Jean Grimaldi, craignant qu'on ne lui reprît la citadelle, s'empressa de l'offrir au duc Philippe Visconti de Milan. Il est vrai qu'on lui en rendit l'investiture en 1446; le résultat fut la révolte d'un autre seigneur de Monaco, Lambert de Grimaldi. (Quand on est aussi nombreux que cela dans une famille on n'est jamais tranquille.)

Pendant les invasions de l'Italie par les rois de France Charles VIII et Louis XII, les Grimaldi deviennent leurs alliés et reçoivent en récompense le gouvernement de toute la rivière occidentale de Gênes.

Jean II, seigneur de Monaco, était l'un des plus puissants, lorsque son frère Lucien (par jalousie sans doute) l'assassina en 1505.

Ce crime fait de l'assassin un duc de Monaco ; alors le peuple se révolte, les Génois profitent de cela pour venir assiéger la ville; mais Louis XII veillait et arrive à propos pour les chasser.

En 1523, Lucien l'assassin (juste retour des choses d'ici-bas), Lucien est assassiné à son tour par son neveu, Barthélemi Doria — un nom célèbre à de meilleurs titres.



Vue de l'ancienne citadelle de Monaco.

Le moyen de faire diminuer le nombre des membres de la famille était violent, mais il réussissait à merveille.

Le successeur de Lucien, qui était évêque de Grasse, reconnaît la suzeraineté de l'empereur Charles-Quint et lui demande sa protection, abandonnant ainsi l'alliance française.

En 1604, les Espagnols viennent définitivement à Monaco, installant Honoré II pour remplacer Honoré Ier que ses sujets avaient jugé à propos de noyer.

Définitivement est une manière de parler, car en 1691 le prince fit conclure un traité secret avec Richelieu, et les soldats français mettant les Espagnols à la porte viennent de nouveau occuper la citadelle, et Louis Ier succède à Honoré II.

Le fils aîné de Louis étant mort sans postérité mâle, le prince laisse la souveraineté de Monaco et le nom de Grimaldi à son second fils Honoré III.

En 1792, les trois communes de la principauté proclament la république et demandent leur annexion à la France qui reçoit les citoyens monégastes dans son sein.

En 1814, la principauté fut restituée à son souverain légitime, avec cette clause du traité de Paris, « qu'elle serait replacée sous le protectorat français. »

Chacun sait que les traités sont faits pour être violés. En effet, le 20 novembre 1815, un second traité, toujours signé à Paris, stipule à son tour que le protectorat serait confié dorénavant au Piémont, et, ce, à perpétuité. Alors Honoré V fait une entrée solennelle dans sa capitale.

Comme tyran, le nouveau souverain ne laisse rien à désirer. Ce fut lui qui inventa certaine iniquité restée fameuse sous le nom *d'exclusive des céréales.*

Il décida que le sieur Chappon (un homme de paille) fournirait seul la contrée de céréales et qu'aucun autre blé que celui de ses greniers ne serait employé à la fabrication du pain nécessaire à l'alimentation des indigènes et des étrangers; et Dieu sait quel pain on leur faisait! .

Les voyageurs qui traversaient la principauté étaient contraints de laisser à la porte le pain qu'ils avaient avec eux; le navire qui en apportait était confisqué, etc., etc.

Honoré V étendit sur toutes choses le même monopole : sur l'instruction, sur l'abatage du bétail, sur les arbres, etc.

Il existait un tribunal; mais le seul juge était un avocat demeurant à Paris, qui envoyait ses jugements et ses décisions aux gens chargés de représenter la justice à Monaco.

Par ce joli système de gouvernement le prince empocha, pendant les vingt-cinq années que dura son règne, une somme de 6 millions : ce qui est un assez beau denier pour une principauté d'aussi peu d'importance.

Le successeur d'Honoré V, le prince Florestan, vint enfin terminer cet état de choses; mais il paraît qu'il n'avait pas apporté avec lui assez de réformes; une misère, une simple question de douane fut la cause de sa chute.

Le peuple qui avait tranquillement subi pendant vingt-cinq ans tous les caprices, toutes les cupidités d'Honoré V fait payer cette patience à son successeur. Un beau matin Roquebrune et Menton se déclarent villes libres et portent leurs hommages à la Sardaigne, dont elles demandent la protection.

Florestan invoque les traités. Charles Albert, le roi de Sardaigne, répond par l'envoi d'une armée de... cinquante hommes.

Et comme l'appétit vient en mangeant, Charles Albert, sans plus de façon, décrète l'incorporation pure et simple de la principauté tout entière. Mais cette fois Florestan, diplomatiquement appuyé, exhume tout ce qu'il peut trouver de vieilles chartes consacrant ses droits; et enfin il reste maître de sa capitale qui peut reprendre alors son nom latin *Monœcut*, et nous arrivons ainsi à l'époque actuelle.

Le prince aujourd'hui régnant, Charles III, est un père pour ses sujets qui ont pour lui la plus sincère affection. Mais le malheureux souverain est complétement aveugle, et les ennuis de cette infirmité le jettent à l'ordinaire dans une sorte de profonde mélancolie, qu'on ne parvient guère à dissiper qu'en lui narrant, avec toutes les finesses que comporte un pareil sujet, les nouvelles les plus intimes de la principauté.

Il avait été question dernièrement d'une abdication en faveur du jeune prince Albert, qui passe pour un homme fort intelligent et d'une âme vaillamment trempée.

A vrai dire, on veut mêler à cela de hautes visées politiques, comme par exemple l'idée de faire de Monaco un port militaire important, — bruit auquel a pu donner naissance l'existence d'un yacht, qui est ordinairement ancré devant l'hôtel des Bains, et qui sert au prince pour exécuter des promenades-manœuvres sur les flots bleus de la Méditerranée.

Mais ne touchons pas à des questions qui pourraient influer sur l'équilibre européen... Ce n'e sont pas là nos affaires.

(A continuer.) Oscar MICHON.

SCIENCE USUELLE

—

LES POIDS ET MESURES

I

Du jour où les hommes se formèrent en société et qu'entre eux s'établirent des relations, qui donnèrent lieu aux échanges, aux louages, aux acquisitions, aux travaux rétribués, force leur fut de songer à fixer de certaines bases servant de termes de comparaison à leurs conventions.

Par exemple, celui qui avait du blé plus qu'il n'en pouvait consommer offrit de céder son superflu à celui qui avait pêché du poisson; celui à qui ses brebis donnaient de la laine en abondance, fit savoir qu'il en échangerait volontiers contre de l'huile ou du vin; celui qui avec cette laine, qu'il avait l'art de mettre en œuvre, confectionna des tissus, en donna à tel autre qui lui céda une étendue de terre, et ainsi de suite.

Ne vous étonnez pas que je fasse figurer en des temps aussi primitifs ces produits de l'industrie humaine, car huile, vin, tissus, se trouvent mentionnés aux premières pages des histoires de tous les peuples; et d'ailleurs je prends ces exemples-là comme j'en pourrais prendre d'autres.

Quoi qu'il en soit, comme ces faits devaient se renouveler à tout propos, par suite des relations qui s'établissaient, les gens qui pour du blé avaient eu du poisson, pour de la laine de l'huile ou du vin, pour des tissus une étendue de terre, furent interrogés par les autres, qui voulaient conclure de semblables marchés et qui leur dirent : « Combien avez-vous donné de blé pour avoir ce poisson? combien de poisson pour ce blé? combien de laine pour cette huile? combien de terre pour ces tissus? combien de tissu pour cette terre? etc. »

Combien? — Un mot qui nous paraît tout simple aujourd'hui, mais qui, réfléchissez-y, dut être singulièrement gros d'embarras pour les premiers à qui on l'adressa dans les circonstances que je viens de dire.

Combien? — Du blé et du poisson, cela ne se ressemble guère, non plus que de la laine et de l'huile, ni que des étoffes et de la terre.

Combien donc? — Mettez-vous à la place de ces gens-là, et répondez... si vous pouvez.

Il fallut bien cependant sinon répondre aussitôt, du moins trouver le terme d'indication qui établirait le rapport entre les diverses quantités des divers objets susceptibles d'être échangés. Et alors se trouvèrent forcément inventées, ou plutôt fixées, les *mesures.*

Supposons que l'un ait dit : « J'ai donné tant de fois plein le creux de mes deux mains de blé », il aura fixé une mesure approximative des *choses sèches :* grains, contenant juste menus fruits, etc. Puis, un vase étanche ayant été fait, capable de contenir la quantité de blé qui emplissait le creux des mains de l'homme, on aura eu la mesure des *liquides :* huile, vin, lait, etc.

L'autre aura dit : « L'étoffe que j'ai faite a, dans sa largeur, cinq fois l'étendue de ma *main* ouverte, en mesurant du bout de mon pouce au bout de mon petit doigt, et en plus l'épaisseur de trois *doigts;* j'en ai donné en

longueur dix fois l'étendue que j'atteins, du bout d'un de mes grands doigts à l'autre, quand j'écarte les *bras*, et en plus l'étendue qui va de mon *coude* au bout de mon petit doigt; et l'homme qui avait de la terre m'en a donné une étendue égale en tous sens à vingt de mes *pas*, ou à cinquante fois la longueur d'un de mes *pieds*. Et ainsi furent indiquées en même temps la mesure dite de *superficie* et a mesure dite *itinéraire* ou de chemin.

Enfin, celui qui avait de la laine et celui qui avait du poisson, choses qu'ils ne pouvaient mesurer ni dans un vase, ni en les comparant à quelque partie de leur corps, durent chercher plus longtemps.

Peut-être furent-ils tirés d'embarras par l'ingéniosité de deux enfants, qui, avec une poutrelle posée sur quelque roche aiguë, avaient établi une balançoire et se balançaient gaiement.

Ils établirent donc, eux aussi, en parfait équilibre, une petite balançoire, à chaque bout de laquelle ils fixèrent un plateau creusé. Puis, l'homme aux poissons dit à l'homme au blé : « Mets plein le creux de tes deux mains de blé sur l'un des plateaux, et, pour avoir ton blé, je mettrai sur l'autre plateau, à deux ou trois reprises, autant de poisson qu'il en faudra pour que l'équilibre de la petite balançoire s'établisse. »

Et l'homme à la laine ayant trouvé l'idée bonne aura proposé à l'homme à l'huile d'accepter le même moyen de comparaison pour leur échange...

Et l'on eut le *poids*, qui avait nécessité au préalable l'invention de la *balance*, ou plutôt la remarque de la balançoire enfantine.

Puis — mais bien plus tard — seulement quand la multiplicité des échanges et la difficulté de rencontrer immédiatement l'*échangeur* convenable eut fait de nouvelles conditions au trafic des divers produits, l'idée vint d'établir la comparaison entre ces produits et des morceaux d'une matière plus ou moins rare : or, argent, cuivre, fer, dont chacun connaîtrait la valeur relative. Et l'on eut la *monnaie*, qui n'est rien moins que l'ensemble des poids et mesures réduits à leur véritable forme universelle, puisque, à proprement parler, elle sert à peser et à mesurer, par compte comparatif, toutes sortes de choses, sans en excepter aucune.

(A continuer.) Eugène Muller.

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

—

DOMESTIQUE

« ... *Lui, marchand? C'est pure médisance, il ne l'a jamais été. Tout ce qu'il faisait, c'est qu'il était fort obligeant, fort officieux; et, comme il se connaissait fort bien en étoffes, il en allait choisir de tous les côtés, les faisait apporter chez lui, et en donnait à ses amis pour de l'argent.* »

Voilà certainement le modèle des euphémismes.

Depuis Molière, cette forme du langage, — dont il a concentré tout le ridicule en une phrase, — s'est, hélas! généralisée; nous la trouvons aujourd'hui à presque tous les degrés de l'échelle sociale, mais plus particulièrement aux échelons discrédités par la vanité de ceux qui les occupent, jointe aux préjugés et à l'ignorance du public... C'est ainsi que les officiers de santé s'intitulent docteurs en province et princes de la science à Paris; les herboristes sont des apothicaires, les apothicaires des pharmaciens, les pharmaciens des chimistes, — toujours « distingués »... Il n'est pas rare de voir un étudiant de première année se donner le titre d'avocat; en revanche les avocats font assez bon marché de leurs serviettes et préfèrent le portefeuille...

Le commerce français n'a eu garde de rester en arrière; il a supprimé les boutiques et créé les magasins. Les perruquiers, depuis qu'ils sont coiffeurs, taillent les cheveux dans leurs salons. Les garçons de peine s'appellent commis, les commis employés; les employés sont des attachés, des préposés, des envoyés, — suivant qu'ils desservent un rayon ou font les courses. Il n'y a plus de commis-voyageurs, mais des fondés de pouvoirs, des représentants : leur carrière est une branche de la diplomatie... Le négociant en denrées coloniales a depuis longtemps remplacé l'épicier. Quant au portier, toujours avide d'honneurs, le titre de concierge ne lui suffit plus : désormais il est administrateur d'immeubles. Sa loge est un bureau. Molière ferait dire aujourd'hui à son fils par quelque Covielle : — Lui, portier? C'est pure médisance, il ne l'a jamais été; tout ce qu'il faisait, c'est qu'il était fort obligeant, fort officieux pour les locataires de sa maison; et, comme l'exercice est indispensable à la vie sédentaire, il fortifiait ses muscles en frottant les escaliers et en tirant le cordon, — services que le propriétaire reconnaissait par quelques honoraires...

En présence de l'élévation progressive des carrières, ou plutôt de l'étiquette qui les désigne aujourd'hui, le serviteur de toutes les latitudes sociales s'est senti humilié de son titre de *domestique*. L'Amérique lui a fourni un euphémisme précieux On sait qu'aux États-Unis les serviteurs sont désignés sous le nom générique de *helps* (*gens à aider*) : de là cette nouvelle expression de *gens de maison*, déjà familière à la domesticité parisienne et qui tend à se répandre en province...

Cette répudiation dédaigneuse du nom de domestique, qui désignait autrefois le titulaire des charges les plus élevées, ne nous effraye pas autant par l'ignorance qu'elle dénote chez les *gens de maison* que par le programme d'indépendance qu'elle semble leur promettre. Il existe, en effet, des économistes français qui, modifiant profondément les bases du travail domestique, voudraient en faire un « *service à la tâche*. » Ils s'appuient sur ce motif « Que c'est une condition encore trop voisine de la servitude que celle d'une personne au service d'un maître auquel appartiennent tout son temps et toutes ses actions (1). »

Et remarquons, en passant, que ces mêmes auteurs qui voient un reste de *servitude* dans la domesticité sont d'accord avec M. de Tocqueville pour proclamer : « Que l'état de domesticité n'a plus rien qui dégrade, parce qu'il est librement choisi, passagèrement adopté, que l'opinion publique ne le flétrit point et qu'il ne crée aucune inégalité permanente entre le serviteur et le maître (2). »

La contradiction est flagrante; mais le domestique ne peut la constater. Ce qu'il a compris, c'est que le nom qu'il porte l'atteint dans sa dignité d'homme. On sait quelle est en France la puissance d'un mot... Or, puisque ce mot, grâce à une fausse interprétation, tend à disparaître pour faire place à un néologisme américain, le moment nous paraît opportun de rappeler ce que fut la domesticité dans ses transformations diverses. On verra à quelle succession d'honneurs le domestique renonce en reniant le nom de ses auteurs.

(A continuer.)

---

(1) Adolphe Garnier, *Morale sociale*, p. 187, et Jules Barni, *la Morale dans la Démocratie*, p. 66.

(2) *De la Démocratie en Amérique*, par M. de Tocqueville, t. II, 3e part., chap. 5.

LES SCEAUX PARISIENS
PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(*Suite.*)

La nomenclature annexée au décret du 22 juin 1790 nous permet d'apprécier les sentiments de la population parisienne, en ce sens qu'elle nous donne le détail de la circonscription de chaque district. Le sceau étant l'expression des idées et des aspirations qui se faisaient jour dans



Fig. 1

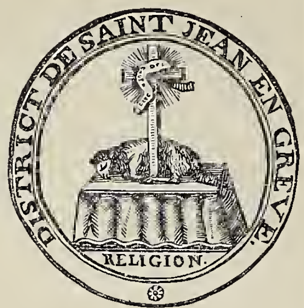


Fig. 2

ces assemblées populaires, il importe de connaître exactement les éléments dont elles se composaient.

Le district des Blancs-Manteaux qui se borne à reproduire le vieux navire parisien et le chef royal fleurdelisé, comprenait, outre la rue de ce nom, celles du Plâtre, de l'Homme-Armé, des Singes, du Puits-du-Chaume, de Paradis, de Soubise, de Braque, des Vieilles-Haudriettes, des Quatre-Fils, du Perche, d'Orléans, des Oiseaux, du Grand-Chantier, Pastourel, d'Anjou, de Poitou, de Limoges, de la Marche, de Berry, de Beauce, Portefoin, etc.

Le district de Sainte-Élisabeth embrassait les rues Meslay, du Vertbois, Notre-Dame-de-Nazareth, Saint-Laurent, de la Croix, des Fontaines, Phélippeaux, des Vertus, Aumaire, Jean-Robert, des Gravilliers, etc.

L'élément populaire dominait évidemment dans ces deux circonscriptions; mais il faut croire, ou qu'il ne s'était pas encore donné carrière, ou qu'il était contenu par les industriels et les commerçants de ces quartiers,



Fig. 3



Fig. 4

hommes d'un libéralisme modéré, qui furent bientôt débordés par les événements.

Le district de Saint-Lazare était alors médiocrement peuplé : il ne comprenait guère que les grandes rues des faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, les rues Saint-Jean, Neuve-d'Orléans, Saint-Laurent et la foire de ce nom; il était habité surtout par des maraîchers et des rouliers.

Celui des Capucins-Saint-Louis était beaucoup mieux fréquenté : on y comptait les rues Sainte-Croix, Neuve-des-Capucines, Neuve-des-Mathurins, de la Ferme, Thiroux, Caumartin, Trudaine, Boudreau, Basse-du-Rempart, de Luxembourg, le cours ou boulevard, etc.

Quant aux districts de Saint-Magloire et des Minimes, ils étaient situés en plein quartier populaire et parlementaire, puisqu'ils comprenaient, d'une part, les rues Sainte-Appoline, Neuve-Saint-Denis, du Ponceau, Guérin-Boisseau, Grenétat, Bourg-l'Abbé, du Grand et du Petit-Hurleur, l'enclos de la Trinité; d'autre part, la place Royale et ses alentours, les rues Saint-Louis, des Tournelles et une partie du Marais.

Il faut en conclure que les passions politiques étaient encore à l'état latent. Le picrate révolutionnaire couvait sourdement; mais à une incubation de quelques mois devait succéder une explosion formidable.

Le modérantisme qui devait être, si peu de temps après, un titre de proscription contre tant de citoyens honnêtes et vraiment libéraux, régnait avec un sincère amour de l'égalité et de la justice dans la plupart des assemblées électorales transformées en districts. Non-seulement on n'y était point ennemi irréconciliable du passé, mais encore on adoptait les emblèmes traditionnels religieux et royaux qui caractérisaient le quartier et rappelaient le principal édifice de la circonscription. On admettait une certaine sécularisation du clergé, une certaine limitation du pouvoir souverain, mais on n'aspirait point à tout renverser, à tout démolir.



Fig. 5



Fig 6

Qu'on en juge par le sceau du district de Saint-Louis-en-l'Isle, montrant le pieux monarque couvert du manteau fleurdelisé, tenant la croix de la main droite, la sainte couronne d'épines de la main gauche et portant le diadème royal en tête (fig. 1).

Que dire également du sceau du district de Saint-Jean-en-Grève, où se voyait l'agneau pascal couché sur un autel surmonté de la croix, avec ce mot significatif: *Religion* (fig. 2)?

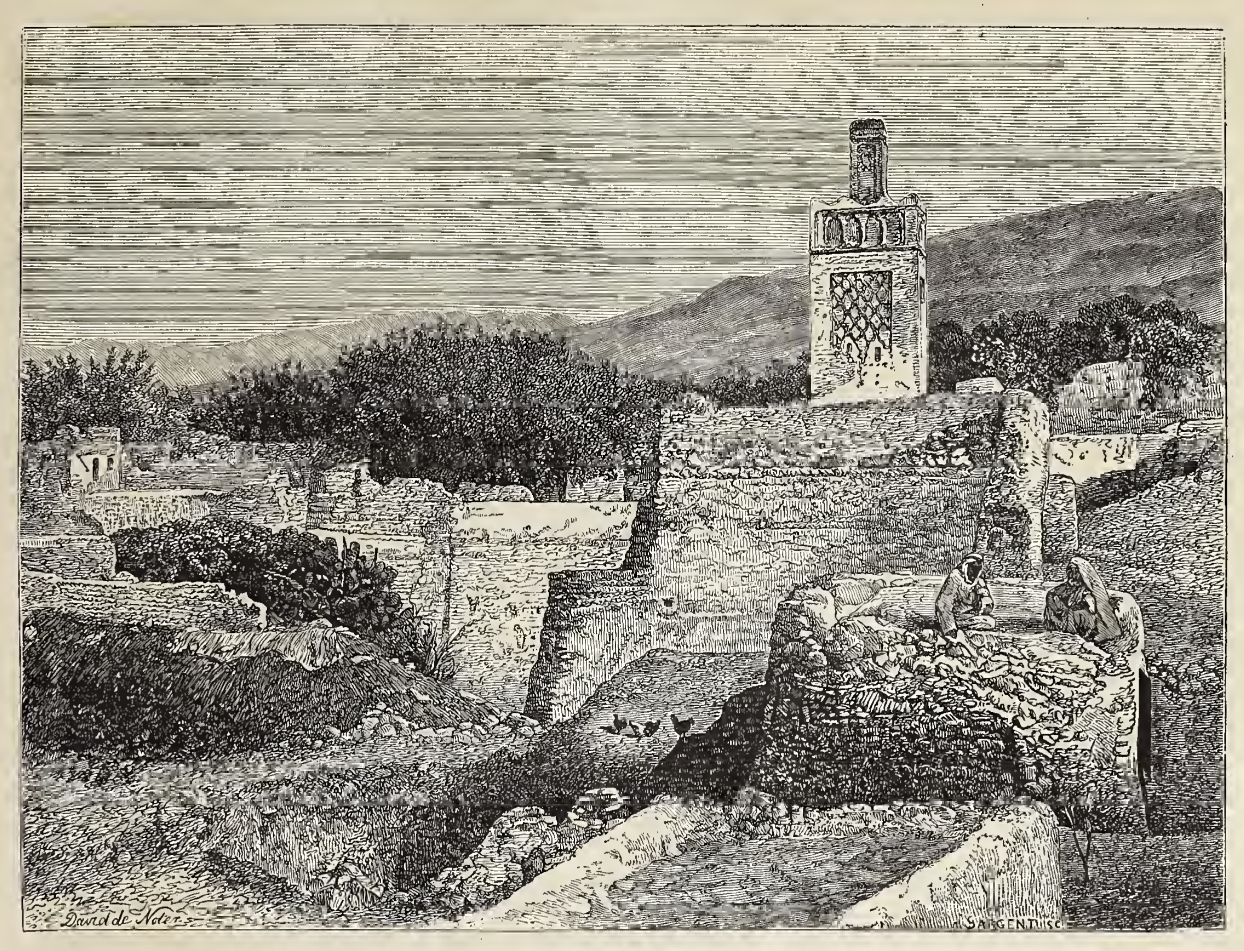
Faut-il citer encore le sceau du district de Saint-Martin-des-Champs, dans le champ duquel apparaît le charitable centurion coupant son manteau pour en donner la moitié à un pauvre, et celui du district des Théatins, qui nous montre un véritable autel (fig. 3 et 4)?

Ceux des districts de Saint-Philippe-du-Roule et des Petits-Pères, où se voient le saint patron portant la croix et une Notre-Dame couronnée d'argent, accompagnée de trois fleurs de lis d'or, l'écu entouré de palmes et sommé de la couronne royale de France (fig. 5 et 6).

(*A continuer*). L.-M. Tisserand.

Le rêve d'un lâche, c'est de faire peur. Il est capable de tout pour accomplir ce rêve. Tout féroce renferme un lâche... et tout lâche un féroce. Comme il aime à jouer au dominateur envers plus timide que lui! — *Louis Dépret.*

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



Village nègre à Tlemcen.

Pour écrire l'histoire de Tlemcen il faudrait un cadre moins restreint que le nôtre; nous nous bornerons donc à donner une idée de cette ville antique.

Tlemcen (province d'Oran) est située par 3 degrés 70 de longitude occidentale et 34 degrés 95 de latitude septentrionale, sur un plateau de 800 mètres d'altitude, au pied du rocher de Lalla Setti.

Suivant l'abbé Bargès, le berceau de Tlemcen est à Agadir, élevée elle-même sur les ruines de Pomaria, qui, avant de devenir colonie romaine, devait servir de résidence à quelques chefs indigènes des Mar'raoua, des géographes grecs.

Tlemcen se composait autrefois de deux villes séparées. La plus ancienne était appelée *Agadir* et la seconde *Tagrart*.

Chacune de ces deux villes avait son enceinte et toutes deux furent entourées plus tard d'un rempart commun.

Les Tlemcéniens prétendent que leur ville avait autrefois sept enceintes; on serait même porté à le croire, mais d'après les recherches faites on peut affirmer que Tlemcen n'a eu que trois enceintes.

Abou'l-Feda comptait treize portes à Tlemcen, sans doute en y comprenant celles d'Agadir. Les portes actuelles sont : *la porte du Nord* au N.-O., *la porte de Ziri* au N.-E., *la porte de l'Abattoir* et *la porte de Boumédin* à l'E., *la porte Bab-ed-Djiad* à l'angle S.-E., *la porte du Sud*, *la porte des Carrières* à l'angle S.-O., *la porte de Fez* à l'O., et *la porte d'Oran*.

Toutes ces portes, à l'exception de Bab-Ziri et Bab-ed-Djiad, ont été construites par le génie militaire; elles n'ont rien de monumental et ressemblent à celles des autres villes.

Les mosquées de Tlemcen sont remarquables au point de vue de l'architecture. Ce sont aussi les seuls édifices de la ville qui en possèdent; les maisons n'en ont pas.

Le dessin que nous publions aujourd'hui donnera une idée de la construction des maisons arabes. Elles sont bâties en brique, en moellon ou en pisé, et n'ont généralement qu'un rez-de-chaussée. Le toit forme terrasse et les habitants s'en servent pour s'y installer le soir afin de respirer l'air frais, pour sécher le linge, et surtout pour faire la prière.

LE LIS DE LA MANSARDE

NOUVELLE

(Suite.)

Du moment qu'il avait clairement manifesté ses intentions, et du premier coup indiqué leur honnêteté, Charles ne chercha plus, comme il le faisait autrefois, à se trouver trop souvent sur le chemin de la jeune fille. Sans éviter scrupuleusement les occasions de la rencontrer, il ne les faisait pas naître, du moins en apparence. Pour rien au monde il n'aurait voulu se montrer gênant et apporter une entrave quelconque à la liberté, dont la jeune fille paraissait aussi amoureuse que la fauvette des buissons fleuris. Cependant, avec une habileté discrète, et qui n'aurait pu éveiller des soupçons que s'il avait mis quelqu'un dans sa confidence, le jeune homme se permettait d'avoir toujours l'œil ouvert sur tout ce que faisait la jeune fille. Il n'était pas jaloux dans le sens étroit et vulgaire du mot. Mais, sous le coup d'un sentiment profond et inal-

térable, il se croyait le droit de se tenir sans cesse prêt à intervenir si quelque danger venait à menacer directement celle qu'il aimait. Et il n'y en a que trop, de ces écueils inavouables, sur le pavé glissant de Paris, pour une jeune fille pauvre qui veut rester sage et honnête. Quiconque a vécu dans la grande ville et en connaît les mystères comprendra les appréhensions de Charles.

Elles étaient d'autant mieux fondées que le jeune homme avait maintes fois remarqué bien des allées suspectes autour de la jeune fille. Elle n'était pas toujours dans le faubourg Saint-Antoine, où chacun à l'envi se faisait un devoir de respecter l'orpheline sage, laborieuse et bonne. Soit pour les nécessités de son travail, soit pour la satisfaction de quelque caprice personnel, elle descendait au moins deux ou trois fois par semaine dans la grande ville, et là elle n'avait qu'elle-même pour se protéger contre les entreprises des gens oisifs et vicieux. N'insistons pas. On sait que notre civilisation raffinée trouve au-dessous d'elle de s'occuper avec efficacité des piéges incessamment tendus à la jeunesse, à la beauté, à la vertu. L'égoïsme voluptueux est plus fort que la morale. Que l'ordre matériel ne soit pas troublé, et la police urbaine est satisfaite.

Le hasard ne faisait même pas toujours uniquement les frais de ces périls. Charles avait remarqué qu'il n'était pas le seul à être parfaitement au courant des habitudes de la jeune fille. Entre autres, brillaient parmi les plus audacieux et les plus opiniâtres, un homme d'une trentaine d'années, dont la physionomie et la démarche trahissaient une origine étrangère. C'était un Américain, en effet, venu en France, à Paris, uniquement pour dépenser ses dollars, comme on dit à New-York. Et ils devaient être nombreux, à en juger par les apparences, car l'Américain se montrait disposé à les jeter à pleines mains. Peu lui importait la folie de la dépense, pourvu qu'il arrivât à la satisfaction de ses caprices et de ses désirs. Charles n'avait pas eu de peine à connaître ces détails. L'Américain agissait au grand jour, et souvent avec une ostentation cynique qui permettait de juger un cœur méprisable. C'est là, reconnaissons-le, ce que font impunément beaucoup trop d'étrangers parmi nous. Et quand ils s'en retournent ruinés dans leur pays natal, ils ne manquent pas de nous y faire une mauvaise réputation. Passons.

II

Un jour, dans ses courses aventureuses à travers Paris, l'Américain avait rencontré Emma. Depuis ce moment, il n'avait plus eu qu'une idée fixe : faire tomber cette rieuse jeune fille dans le filet de ses séductions. Il ne soupçonnait pas dans quelle partie il s'engageait; mais l'aurait-il su qu'il n'aurait pas reculé. Ainsi le veut le caractère américain.

Malheureusement ou heureusement, cet étranger n'avait à sa disposition que des moyens vulgaires. Ce n'était pas assez pour réussir dans une entreprise comme celle dans laquelle il se lançait avec une confiance aveugle. On a fait à la ville de Paris une telle réputation parmi les nations étrangères, qu'il n'est pas rare d'y rencontrer des gens qui l'abordent avec la conviction profondément enracinée que tout s'y obtient au moyen de l'argent. A chaque chose il suffit de mettre son prix. Tel que nous l'avons fait connaître, le caractère d'Emma devait donner un fier démenti à cette théorie qui n'est pas précisément à l'éloge de notre capitale. Mais l'Américain ne se doutait même pas de la nature de la résistance.

Suivant un procédé employé depuis des siècles, il commença par suivre la jeune fille dans les rues en essayant de se faire remarquer par elle. Dès la troisième tentative, il vit clairement qu'il perdait son temps. Il n'y mit pas la moindre obstination et changea de tactique. Il voulut parler, mais on ne l'écouta pas. Bien plus, on se moqua de lui à cause de l'accent fortement exotique dont il n'avait pas su débarrasser son langage. Pour les gens du peuple, qui ne se rendent pas compte des difficultés de notre langue nationale, ces baragouinages seront toujours comiques, et rien de plus. Passé à l'état de grotesque, l'Américain se sentit vivement piqué au jeu. Il était atteint dans son orgueil, et, pour laver cette humiliation, il résolut de ne reculer devant aucun sacrifice. Pour lui, la réussite n'était plus qu'une affaire d'amour-propre, et il apportait dans la poursuite cet acharnement et cette persistance de volonté dont les Américains ont fait une vertu publique, mais qui, dans la vie privée, deviennent souvent le plus insupportable des défauts en tournant à la tyrannie et à l'oppression. L'homme, et surtout la femme, ne sont pas faits pour subir le joug d'une domination qu'ils n'ont pas choisie.

Quelques lettres annoncèrent la forme nouvelle qu'allaient prendre les hostilités. Dans ces lettres, l'Américain se montrait excessivement prodigue de promesses et de séductions, faisant toujours entrer l'argent en première ligne. Mais Emma ne les lut pas; elle refusa même de les recevoir. Si on les connut plus tard, on le dut à la prévoyance de la concierge qui, au lieu de les rendre au facteur de la poste, les avait conservées en tas on ne sait pour quel usage.

Ne recevant pas de réponse, l'Américain ne put encore consentir à se considérer comme vaincu et à battre en retraite. Les obstacles ne parvenaient qu'à l'irriter. Il ne comprenait pas qu'une petite fille, vivant honnêtement du produit modeste que lui rapportait son travail de chaque jour, se montrât récalcitrante aux tentations du grand dieu moderne : l'argent.

Ne se fiant qu'à lui-même pour porter le dernier coup, il n'hésita pas à s'aventurer dans la rue Traversière et à grimper les cinq étages qui conduisaient à la chambrette d'Emma, le Lis de la mansarde. Jamais cette adorable et charmante jeune fille ne mérita mieux ce nom gracieux.

(A continuer.) Georges Bell.

DE MARSEILLE A MONACO ET A MENTON

NOTES DE VOYAGE

(Suite.)

VII

Nous avons dit que Monaco, vue d'en bas, avait un aspect des plus redoutables; mais quand on est sur la place du Château on sent qu'on est dans une citadelle tout à fait bénévole. Les canons reposent tranquillement à terre, des boulets à l'air gaillard sont réunis en tas, bien alignés, bien luisants, ce qui n'empêche pas l'herbe d'y foisonner, une herbe qui a certainement de la séve d'olivier dans les veines.

Quant au château, avec sa tour mauresque et sa teinte jaunâtre, on le croirait en carton-pâte. Point de sculptures, peu d'ornements, quelques moulures par-ci par-là, et c'est tout.

Les rues de la ville sont étroites, mais assez bien tenues; les églises sont gentillettes; mais on ne saurait donner trop d'admiration au jardin qui orne la pointe de la ville, digne pendant du jardin du palais : un vrai paradis en miniature.

Les plantes tropicales y poussent en quantité étonnante, ou plutôt ce ne sont que plantes tropicales d'une taille et d'une dimension à faire éclater de dépit tous les cactus de nos serres.

Près du jardin, qui s'appelle modestement la promenade Saint-Martin, se trouve l'hôpital et le collége des jésuites.

Comme on nous avait assuré que le château a des splendeurs intérieures, nous nous serions reproché de ne pas y pénétrer.

Or, quand le souverain l'habite, nul visiteur n'y est admis; mais quand le prince est en voyage, le profane bénéficie de cette absence; il entre, mais il en est pour ses frais de curiosité; car il ne voit guère que des housses.

Il y en a partout de ces housses, il en pousse, il en pleut; il en sort du parquet, des murs; on marche dessus, on s'assied dessus; il y en a sur les tapis, sur les murs, sur les meubles, sur les lustres, sur les portières, c'est un déluge de housses qui en fait pousser d'autres.

Un domestique vous conduit dans toutes les pièces de ce château, — d'ailleurs assez bien aménagé pour un château de province; — et à chaque salle nouvelle, il annonce, il constate des merveilles que les housses jalouses dérobent au regard :

— Voici la salle des réceptions : meubles splendides, tableaux de maître, vases de toute beauté!

De la main le traître vous désigne des objets en jupons, quelquefois il soulève avec toutes les précautions imaginables un coin du jupon et vous montre un pied de fauteuil, un coin de cadre doré, etc.

Enfin, nous aimons à croire que notre cicerone est de bonne foi, et nous admirons sur parole toutes les magnificences de la charmante demeure.

Heureusement il a été impossible de mettre des housses sur la vue des splendides jardins qui, de la terrasse du château, descendent en gradins vers la Méditerranée, où ils finissent par se plonger en quelque sorte.

Vaste horizon où l'eau et le ciel se confondent avec le plus harmonieux effet.

Un escalier de marbre blanc en fer à cheval, rappelant celui de Fontainebleau, mais de très-loin, descend des appartements dans la cour d'honneur.

A gauche se trouve la chapelle qui mérite une grande attention, et l'on a eu le bon esprit de n'y tendre aucune housse. Le visiteur peut admirer à l'aise les dorures, les peintures, les sculptures et les mosaïques dont elle est parée.

En face règne une galerie sur les murs de laquelle sont des peintures attribuées au Caravage, mais dont l'authenticité n'est pas bien reconnue.

Avant de quitter ces hauteurs pour nous rendre à Monte-Carlo, il faut jeter un coup d'œil sur l'armée du prince qui mérite nne mention spéciale.

Figurez-vous quarante gaillards choisis, triés sur le volet, beaux, bien faits, grands, taillés en hercules (n'oublions pas Portus Herculus), habillés de bleu et de blanc, empanachés aux jours de fêtes comme les soldats de Gérolstein; ces quarante beaux hommes forment la garde d'honneur du prince. Et, ma foi! en regardant de près cette poignée de fantassins, on comprend que s'il s'agissait de défendre un jour leur patrie menacée, de vrais guerriers se trouveraient sous cette tenue de parade.

Ils habitent une caserne construite dans un ancien hôtel en face du château; la vie ne paraît pas leur être trop à charge : on les voit tout le jour appuyés sur les remparts de la ville. Le soir jusqu'à l'heure de l'appel ils se promènent dans les jardins du Casino, écoutant poétiquement la musique et semblant caresser doucement les beaux rêves bleus que leur apportent les douces brises de la mer azurée.

Car que faire en un jardin de Monaco, à moins que l'on ne rêve!

(A continuer.) Oscar MICHON.

MONUMENTS RELIGIEUX DE L'INDE

—

LA PAGODE DE SERINGAM

La pagode de Seringam est située à environ 60 kilomètres de Pondichéry et à 3 kilomètres au nord de celle de Trichinapally, dans une presqu'île formée par le Kaveri et une branche de ce fleuve qu'on nomme le Coleroun.

La magnificence de cette pagode et surtout l'étendue du terrain qu'elle occupe l'ont rendue célèbre dans tout l'Indoustan.

On y trouve les spécimens les plus curieux et les mieux conservés de l'architecture du sud de l'Inde, telle qu'elle existe dans ces contrées depuis l'époque où les Hindous se sont réunis en corps de nation, c'est-à-dire bien au-delà de nos temps historiques.

Seringam est immense; il faudrait plus de huit jours pour en visiter toutes les curiosités.

Sept enceintes de murailles, hautes de 25 à 30 pieds, épaisses de 4, et placées à 350 pieds les unes des autres, embrassent une étendue de plus de seize kilomètres carrés : telle est la dimension de la muraille extérieure. Deux piliers, formés chacun d'une seule pierre haute de 11 mètres sur près de 2 de diamètre, ornent la porte méridionale; cette porte et les trois autres sont percées chacune au centre d'un des quatre côtés de la muraille, lesquels sont parfaitement orientés et couverts de sculptures, parmi lesquelles la colonnade dite des chevaux, que reproduit notre gravure, est une des plus remarquables.

Au centre des sept enceintes se trouvent différentes chapelles, on remarque surtout celle qui renferme l'image *identique* du dieu Vichnou, à laquelle Brahma lui-même rend un culte d'adoration. C'est à cette image merveilleuse que la pagode entière doit même son existence et son nom, corruption malabare de celui de Pri-ranga-nayaga, qu'on donne à la seconde personne de la trinité indienne, quand elle est représentée couchée sur le serpent *Secha* (durée) ou *Ananta* (sans fin), dont les cinq têtes lui servent de dais, et voguant ainsi sur la mer de lait, battue par les bons et les mauvais génies.

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

—

DOMESTIQUE

(Fin.)

Considérée au point de vue historique, la domesticité a la plus noble origine. C'est à tort, en effet, qu'on lui assigne comme point de départ une certaine modification de l'esclavage antique. La domesticité fut si peu la transformation de l'esclavage qu'elle a existé avant et pendant l'esclavage. Nous apercevons dans l'histoire et le plus souvent dans la littérature païenne, des serviteurs privilégiés, soumis à une dépendance réelle, mais absolument distincte de l'état de servitude. De là vient la différence entre ceux qu'on nommait *servus, ancilla,* perdant leur

liberté, et ceux qui étaient appelés *famulus, famula,* qui ne la perdaient pas, qui même étaient des personnes de confiance (1). Toutefois, la situation de ces privilégiés était aussi vague qu'exceptionnelle. Ce n'est que sous l'influence du christianisme qu'elle se généralise et prend un caractère plus précis. On sait que l'action de l'Évangile se fit sentir plus profondément sur la famille que sur l'État. La loi de charité, qui changea, en un rôle de protection et de dévouement, les sauvages prérogatives du *pater fami ias*, n'améliora pas seulement le sort des enfants, elle marqua encore la plac$e$ du domestique au foyer régénéré de la famille chrétienne. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ce mot de domestique, ennobli par le christianisme, ait été choisi sans hésitation pour désigner les dignitaires du royaume ou de la maison du souverain.

Sans remonter à ce « *grand domestique* » de l'empire grec (*mega domest cos*), que Luitprand désigne comme général de l'armée de terre, et que Guillaume de Tyr compare à un grand sénéchal, ne voyons-nous pas le cardinal de Richelieu prendre le titre de *domestique* de la reine, mère de Louis XIII? Dans un sens analogue, Louis XIV écrivait à Christine de Suède qu'il avait résolu d'envoyer au pape, comme ambassadeur, un des plus grands seigneurs de sa cour, qui était son domestque. — Mme de Sévigné, en parlant du maréchal de Bellefonds, ne l'appelle avec déférence que le « domestique » du roi.



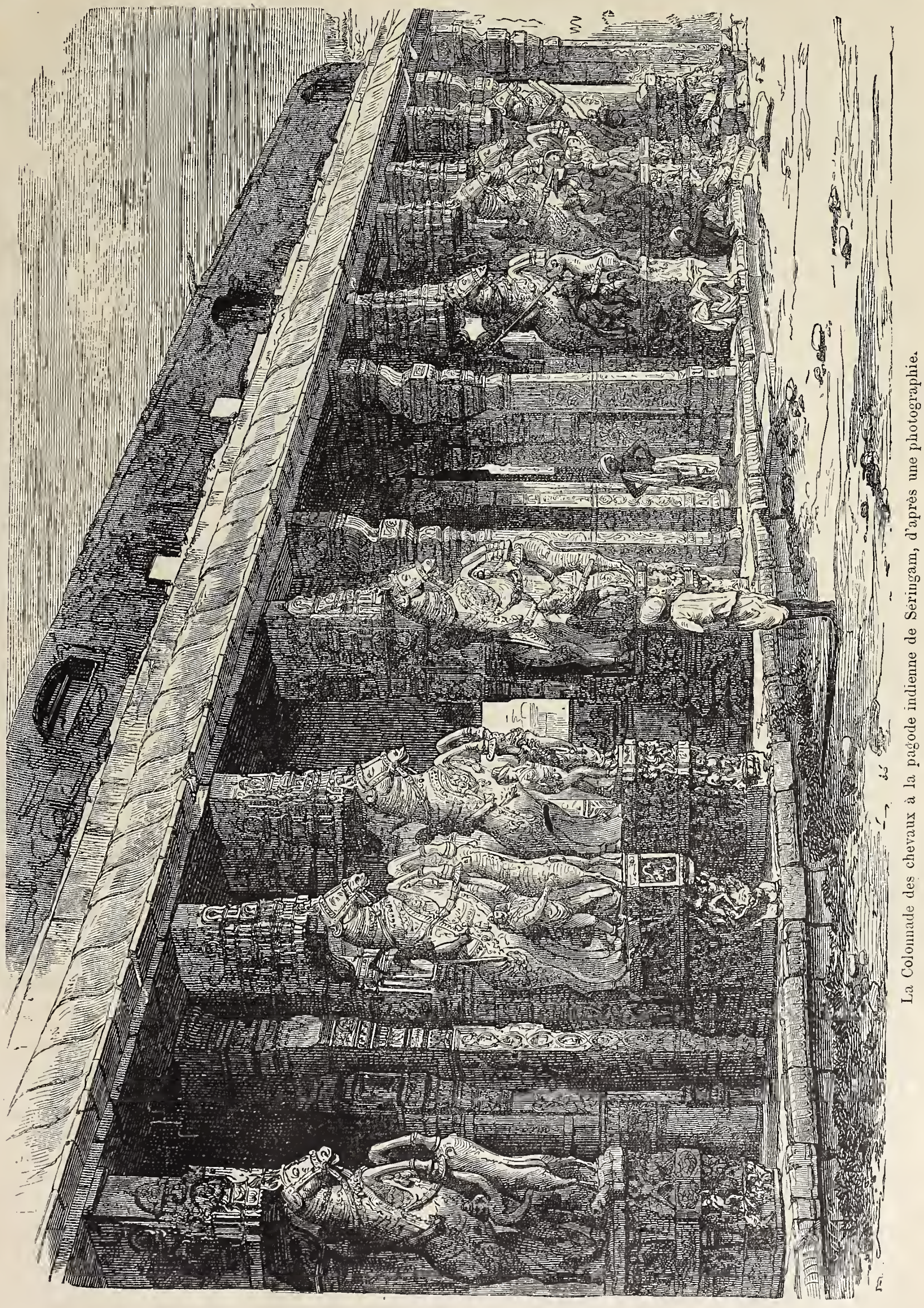
Vichnou couché sur le serpent Secha, idole que renferme la pagode de Seringam.
Fac-simile d'une gravure du Voyage de Sonnerat.

Et, en effet, de toutes les charges de la cour des empereurs ou des rois, celle de *domestique* était la plus enviée, même par les princes du sang. Le domestique du souverain l'aidait dans le gouvernement et surtout dans l'administration de la justice. C'est ce que nous lisons dans notre vieux chroniquer Ville-Hardouin.

Si de la cour nous passons à la ville, nous y retrouvons le *domestique* occupant, dans chaque famille, un rang toujours honorable. Ce nom, comme son étymologie l'indique (*e domo*), désignait la classe générale des per-

(1) Voir les *Synonymes latins*, par Gardin Dumesnil, au mot *famulus*.

sonnes qui vivaient ensemble dans la même maison sans être parents, ce que le mot commensal (*ex mensa*) exprima depuis chez les grands seigneurs, employé dans le sens que nous venons d'indiquer et ne faisait pas répétition avec cette dernière qualification qui désignait l'homme servant et gagé. Mais, aujourd'hui,



La Colonnade des chevaux à la pagode indienne de Séringam, d'après une photographie.

Dans l'ancienne législation civile, expression authentique des mœurs de cette période, le mot *domestique*, qui suivait ceux de parent, allié ou serviteur, était toujours dans l'état des fortunes et des mœurs, le sens de ces deux mots, *domestique* et *serviteur*, se confond, et, pour éviter le pléonasme, le code d'instruction criminelle a

modifié une partie des termes de l'ordonnance de 1667. Le président ne demande plus au témoin s'il est parent, allié, serviteur ou domestique des parties intéressées, mais s'il est parent, allié ou *attaché au service*, soit de l'accusé, soit du plaignant.

— Mais, nous objectera-t-on, si le *domestique*, tel que vous venez de le décrire, était entouré d'une si grande déférence, il ne la devait pas tant à son nom qu'à la nature des fonctions purement honorifiques qu'il exerçait... S'il eût été obligé de rendre au maître de la maison le moindre des services qu'on exige aujourd'hui de nos serviteurs, il n'eût pas joui longtemps de cette considération dont vous parlez... Il n'y a donc aucun rapprochement à faire entre ces domestiques et nos domestiques modernes : ils n'ont de commun que le nom...

— Deux faits, empruntés à l'histoire, répondront à cette objection. Dans les mémoires de Bayard nous lisons, qu'étant fort jeune, *le chevalier sans peur et sans reproche* fut conduit par son père chez son oncle, évêque de Grenoble, *pour y porter la livrée, panser les chevaux, servir à table*, et qu'un jour, le duc de Savoie étant à dîner, Bayard *le servait et très-mignonement se contenait* (1).

— Ne voyons-nous pas aussi que Turenne payait au duc de Noailles une pension, que certains esprits, prévenus ou ignorants, ont regardée comme humiliante, parce qu'elle était la récompense de *services domestiques* rendus par un Noailles à la maison de Turenne. Un grand nombre de familles aristocratiques étaient dans le même cas autrefois. Le mot gentilhomme a été longtemps, ainsi que celui de *varlet*, dont on a fait valet, le synonyme de domestique.

Les domestiques ont donc mauvaise grâce en récusant une qualité et des fonctions que Bayard lui-même n'a pas dédaignées. S'ils veulent supprimer une des qualifications sous lesquelles on les désigne parfois, qu'ils répudient celle de laquais, en se montrant plus dignes de leur nom de domestique.

Le laquais a aussi son illustration, mais elle lui vient de ses vices. L'oisiveté et les méfaits qu'elle entraîne, ce mélange de bassesse et d'orgueil qui fait les insolents, formèrent l'âme du laquais. Le théâtre se plut à reproduire ce type. Les auteurs dramatiques le firent même souvent briller comme un personnage comique plutôt qu'odieux; aussi arriva-t-il du laquais ce qui advient en France de tous les caractères qui font rire sur la scène : de plaisants ils deviennent presque sympathiques. L'homme imite l'acteur; le rôle est pris pour modèle; la description du vice enhardit la pratique vicieuse; on s'excite, on se défie à surpasser les héros de théâtre. Dès lors l'insolence et les fourberies des laquais ne connurent plus de bornes, et la législation dut, à plusieurs reprises, tenter d'en réprimer les honteux excès. Ainsi nous voyons, sous Louis XIII, les laquais être si nombreux et si malfaisants à Paris, qu'une ordonnance de 1663 prescrivit de congédier tous ceux qui ne seraient pas reconnus nécessaires. Vingt mille d'entre eux furent renvoyés et transformés en soldats. A cette époque, les laquais s'attroupaient sur les places publiques, à l'entrée des palais et de la foire Saint-Germain, insultant, battant et même tuant les passants. Défense leur fut faite de porter des armes. En 1719, pour modérer leur sotte jactance, il leur fut interdit de se parer de galons d'or et d'argent, hormis sur leurs chapeaux. On leur défendit également de porter des vestes de soie ou d'étoffe brodée et des bas de soie avec des coins d'or ou d'argent. Seuls, les suisses d'église eurent le droit de marcher la canne à la main.

(1) *Histoire du chevalier Bayard*, par Théod. Godefroy.

SCIENCE USUELLE

LES POIDS ET MESURES

(Suite.)

II

Or, avez-vous remarqué la nature des termes de comparaison que je viens d'énoncer? Je les ai presque exclusivement empruntés aux parties du corps humain, et ce n'est pas une supposition gratuite que je me suis permise, car l'histoire des peuples anciens nous apprend qu'il n'en fut autrement chez aucun d'eux : l'étendue de la main ouverte (ou *palme*, ou *empan*); l'épaisseur du doigt (ou *doigt*); la distance du coude au bout du petit doigt (ou *coudée*); celle du bout d'une main au bout de l'autre, les bras étant écartés (ou *brasse*); la longueur du pied (ou *pied*), la longueur du pas (ou *pas*); tels furent, en effet, les éléments de mesure qui s'offrirent comme d'eux-mêmes aux diverses familles humaines. « L'homme — affirmait un antique philosophe — est la mesure de toutes choses », et il l'entendait au physique comme au moral.

Ajoutons que le blé, premier aliment régulier des peuples, leur sembla digne aussi d'être pris pour terme de comparaison; car nous voyons presque partout le *grain* servir pour le fractionnement infime du poids aussi bien que de la mesure. Ainsi, encore aujourd'hui, chez les Arabes et les Persans, peuples qui n'ont pas fort avancé, s'ils n'ont même reculé, depuis ce que nous appelons les temps primitifs, un *doigt* (mesure) est l'équivalent de six grains d'orge placés les uns à côté des autres. Quand ils veulent fractionner plus subtilement encore, ils ont recours aux crins de la queue de leurs chevaux.

Notons en passant que chez les Chinois, c'est sur la longueur de dix grains de mil, rangés bout à bout, que se fixa longtemps la mesure inférieure appelée *fuen*, qui, par ses multiples, servait à former toutes les autres. Ainsi en avait décidé Tchéou, le chef d'une de leurs innombrables dynasties, laquelle remonterait à deux ou trois siècles avant Jésus-Christ. Mais voilà qu'un beau jour l'empereur Kan-hi, plus entiché de lui-même que du respect de ses prédécesseurs, s'avisa de déclarer que tant et tant de fois la grandeur de son pied, à lui, faisant juste l'équivalent de ce qu'on appelle en astronomie un *degré*, c'était par la grandeur de son pied qu'il fallait compter. Comme, dans ce charmant pays, nul ne se trouva jamais pour oser rectifier l'idée venue à un empereur, tout fut dérangé dans le système jusque-là édifié sur les grains de mil, et de la sorte un empereur, qui n'avait pu sans doute s'illustrer par la tête, est resté célèbre par son pied.

Dans ce pays d'ailleurs il n'y a aucune autre monnaie que des espèces de piécettes de bronze, percées dans le milieu, que les naturels appellent *tsien* et que les Européens nomment *sapèques*. Les Chinois portent à l'ordinaire ces sapèques enfilées dans un cordon; un chapelet de mille sapèques vaut une *once* d'argent, et quant à l'once d'argent, elle vaut... ah! cela n'est pas tout à fait aussi facile à dire, car les grains de mil de l'empereur Tchéou et le pied de l'empereur Kan-hi ont considérablement embrouillé les comptes là-bas. Les métaux précieux ne sont pas monnayés. Ils s'emploient dans le commerce à l'état de lingots de toute forme, sans empreinte aucune; et comme on s'en sert communément pour les échanges importants, chaque Chinois qui trafique en grand porte avec lui une petite balance destinée à peser les lingots. Mais encore faut-il des aptitudes spéciales pour s'orienter

dans le dédale des poids chinois, et c'est même à l'extrême complication de ce système que les changeurs d'or et d'argent, s'aidant de pratiques frauduleuses, doivent de réaliser dans leur louche industrie des bénéfices considérables.

Ces filous en boutique ont principalement pour dupes les paysans, les étrangers; mais ils sont quelquefois dupés eux-mêmes. A preuve certaine historiette que je me rappelle avoir entendu raconter par un missionnaire français.

Une espèce de campagnard à l'air naïf, au langage embarrassé, va offrir au change un lingot d'or assez gros. Les employés de la maison, fidèles aux mœurs du lieu, trichant sur le poids, trichant sur la valeur et prélevant en outre un droit de change très-élevé, comptent une somme relativement fort réduite au campagnard, qui l'accepte sans observation et s'en va.

Voilà mes gens enchantés de l'aubaine, mais seulement jusqu'au retour du patron, dont l'œil plus exercé a bientôt reconnu dans le prétendu lingot d'or un méchant morceau de cuivre recouvert d'une pellicule du précieux métal. Et aussitôt de mettre tout son monde par voies et chemins pour retrouver le coquin.

On le retrouve. Il est traîné devant le juge. Le faux lingot est produit comme pièce de conviction.

— Fort bien, dit tranquillement le prétendu niais; mais ce n'est pas là le lingot d'or que j'ai vendu à ces gens.

— Ah! l'impudent! s'écrie le changeur. Tous mes employés sont là pour certifier que c'est bien ce même lingot.

— En ce cas, dit l'accusé, qu'on le pèse!

Le juge, après avoir procédé lui-même à l'opération, énonça le poids réel du lingot. Alors le paysan, tirant de sa poche le bordereau ordinairement délivré aux clients en cas de vente :

— Vous voyez bien que ce n'est pas le mien, puisque, sur ce papier que les employés m'ont remis, celui que j'ai vendu est indiqué comme pesant beaucoup moins.

Le changeur voulait insister. Mais le juge, qui avait compris le tour et qui le trouvait de bonne guerre, renvoya dos à dos le filou de profession et le filou d'aventure.

Mais voyez où nous ont entraînés les grains d'orge et les grains de mil... Quittons les Chinois.

(A continuer.) Eugène MULLER.

CURIOSITÉS DES TESTAMENTS

Un riche planteur américain, célibataire, avait formulé ainsi son testament :

« Je laisse tous mes biens aux enfants de mon frère; aux conditions suivantes: Désirant reconnaître le service que mon chien de Terre-Neuve m'a rendu en me sauvant la vie un jour où je me noyais, et voulant constituer une rente au profit de ma gouvernante, j'établis ladite gouvernante nourricière tutrice de mon chien.

« Mes héritiers naturels seront obligés, de ce chef, à lui payer, sur ma fortune totale, une rente quotidienne dont voici les conditions :

« Cette rente durera aussi longtemps que vivra le terre-neuve, mais pas une seconde de plus.

« La première année qui suivra le jour de ma mort, aussi longtemps que vivra le terre-neuve, ma gouvernante touchera vingt-cinq francs par jour; la seconde année, cinquante francs par jour, la troisième année, soixante-quinze francs.

« Le mois de la mort du chien, il sera payé à la gouvernante par jour d'existence dudit chien, six cent vingt-cinq francs.

« Le jour de la mort du chien, il lui sera payé, par heure, mille deux cent cinquante francs.

« La dernière heure de la vie du chien, elle recevra par minute mille huit cent soixante-quinze francs, et par seconde de la dernière minute deux mille cinq cents francs.

« Mon notaire est chargé de veiller à l'exécution de ce testament. »

Si nous voulions prendre un moment ce testament au sérieux, et que nous en comprenions bien les dispositions, en admettant que le fameux terre-neuve rende le dernier soupir le 30 d'un mois, à cinq heures cinquante-neuf minutes cinquante-neuf secondes (nous admettons que le jour finisse à six heures de l'après-midi), on aurait à compter à sa gouvernante :

Pour trente jours du dernier mois à. . . .	625	18.570
Pour onze heures du dernier jour à. . . .	1.250	13.750
Pour cinquante-neuf minutes de la dernière heure à	1.875	110.625
Pour cinquante-neuf secondes de la dernière minute à	2.500	147.000
		290.625

PLANTES UTILES OU SINGULIÈRES

—

LE PAPYRUS

D'où vient notre mot *papier?* Du latin *papurus*, qui était directement fait du grec *paparos*, lequel dérivait à son tour de l'égyptien *piapyr*.

Or, dans l'Égypte ancienne on donnait ce nom de *piapyr* à une plante qui fournissait les éléments de ces lames à la fois légères, flexibles et résistantes, qui servaient à recevoir l'écriture.

Pline, le naturaliste, Théophraste et plusieurs autres auteurs, nous ont laissé des détails fort précis sur les propriétés économiques de cette plante.

Le papyrus, dont parle ces écrivains, croît dans les marais de l'Égypte ou dans les eaux stagnantes que laisse le Nil en se retirant. La racine en est tortueuse, de la grosseur du bras; la tige triangulaire, longue au plus de dix coudées, va en diminuant de grosseur. Sa tête a la forme d'un thyrse, sans aucune graine; elle donne seulement des fleurs.

Les habitants employaient la racine en place de bois, non-seulement pour brûler, mais encore pour former différents vases à leur usage.

Avec les tiges entrelacées, ils construisaient des barques; avec l'écorce intérieure, ils fabriquaient des voiles, des nattes, des couvertures, des cordes.

On trouvait aussi dans la Syrie et dans l'Euphrate, aux environs de Babylone, un papyrus qui pouvait également servir à faire le papier.

Pour fabriquer le papier, on séparait avec une aiguille la tige du papyrus en lames fort minces et aussi grandes qu'il était possible; on les étendait sur une table. Sur ces premières bandes on en plaçait d'autres en travers; ce double rang formait la feuille, et on les rendait adhérentes en les humectant d'eau du Nil.

On mettait ces feuilles en presse, et on les faisait sécher au soleil. Pour rendre le papier encore meilleur, on l'enduisait d'une colle faite avec de la mie de pain bouillie dans l'eau; on le remettait en presse; on le bat-

tait au marteau, et enfin on le lustrait en le frottant avec une dent d'ivoire.

Telles étaient les préparations du papier destiné à l'usage ordinaire; mais quand on voulait lui donner une plus grande conservation, on avait l'attention de le frotter d'huile de cèdre, cette huile étant réputée communiquer aux corps qu'on en imprégnait l'incorruptibilité de l'arbre dont elle était extraite.

Il y avait, comme aujourd'hui pour nos papiers de chiffons, plusieurs qualités et plusieurs formats traditionnels de papier d'Égypte. On donnait le nom de papier *lénéotique* à une espèce assez grossière fabriquée avec les feuillets les plus voisins de l'écorce de la plante. Le plus léger et par conséquent le plus fin était fait avec les feuillets les plus intérieurs et recevait le nom de *sacré* ou hératique, parce qu'il était le seul que les Égyptiens employassent pour leurs livres religieux. A Rome il était connu sous le nom de papier *auguste* et se vendait par main de vingt feuilles.

Tout ceci dit comme historique du papyrus ancien et de l'industrie à laquelle il donnait lieu, nous devons remarquer qu'il est permis d'élever quelques doutes sur l'identité du végétal que les botanistes actuels nous présentent comme étant le papyrus des anciens, et qui est fréquemment cultivé comme plante ornementale par nos horticulteurs. Cette plante rappelle par beaucoup de points, à vrai dire, la description qu'en font les auteurs grecs et latins; mais, outre certaines différences de détails, il semblerait notamment impossible de songer à extraire du papyrus cultivé dans nos serres aucune de ces lames en feuillets qui étaient employées à pour faire le papier. La substance interne des longues feuilles triangulaires de ce papyrus est formée d'un tissu homogène et non de lamelles qu'on puisse séparer à l'aide d'une aiguille.

D'ailleurs, dans le texte des anciens auteurs, il est question des couches successives de l'écorce qui se détachaient en quelque sorte naturellement, comme par exemple les *tuniques* des oignons des bulbes. Puis encore, aussi vigoureuse que puisse être la plante; elle ne paraîtrait pas devoir fournir, en tout cas, des lamelles d'une étendue suffisante pour qu'on en composât par superposition un papier de dimension; car la plus large des feuilles n'est guère plus grosse qu'un ou deux doigts. Cette dimension seule éloigne donc l'idée de lamelles suffisamment développées.

Et enfin, nul doute que, si cette résurrection eût paru appartenir à l'ordre des choses réalisables, quelque patient chercheur, ou quelque expérimentateur se fût trouvé pour essayer, soit par simple curiosité ou par visée industrielle, de remettre en pratique la fabrication indiquée avec tant de détails qui semblent précis. Maint autre procédé a été retrouvé sur des données beaucoup plus vagues. Et il n'a rien été tenté, que nous sachions, pour le papier égyptien.

Aussi, pense-t-on assez généralement qu'une certaine confusion s'est établie, non-seulement dans les diverses descriptions que l'antiquité nous a laissées du papyrus, mais encore dans l'énumération des applications de cette plante, qui, chez les uns, est un grand arbrisseau; chez les autres, un très-modeste végétal; tandis que le papyrus de nos botanistes et de nos horticulteurs n'est ni ceci ni cela.



Cyperus papyrus (Souchet à papier).

Ce papyrus, de son nom scientifique *cyperus papyrus*, en français *souchet à papier*, originaire en effet de la Syrie et de l'Égypte (bien que dans cette dernière contrée on ne le rencontre plus que rarement), est au résumé une plante donnant des touffes de longues feuilles trigones du plus bel effet quand elles sont couronnées par l'espèce de vaste ombelle que forment les fructifications; et ce n'est pas sans raison que les jardiniers ornemanistes emploient ces touffes d'un beau vert lisse pour agrémenter les pièces d'eau des parcs ou des jardins paysagers.

La plante, d'ailleurs, ne saurait passer nos hivers en pleine terre; il lui faut alors la serre dite froide, c'est-à-dire, l'abri clos et protégé par des couvertures de toile ou de paille.

PENSÉES

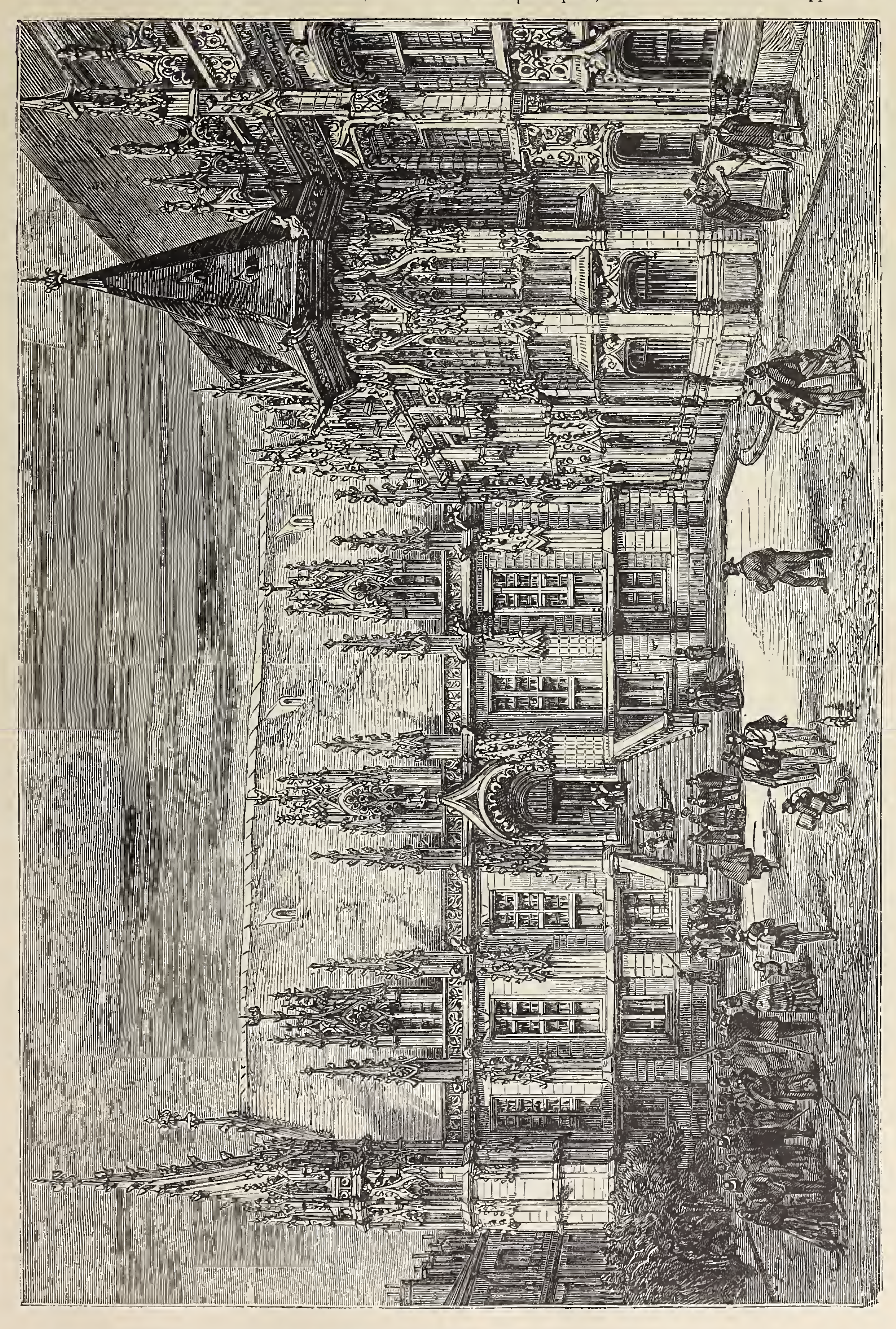
On croit communément que le corps humain doit sa chaleur aux habits dont il est vêtu. Mais ces habits étant eux-mêmes froids, comment pourraient-ils échauffer le corps? Ne voyons-nous pas, au contraire, que pendant les grandes chaleurs, ou dans l'ardeur de la fièvre, on change souvent d'habits pour se rafraîchir?

L'homme porte donc sa chaleur en lui-même, et les vêtements, en serrant le corps, retiennent ce feu naturel et l'empêchent de s'évaporer et de se répandre. Une erreur à peu près semblable en morale fait croire à la plupart des hommes qu'en s'entourant de maisons magnifiques, de nombreux serviteurs, de monceaux d'or et d'argent, ils jouiront du bonheur. Mais est-ce du dehors que peut venir à l'homme la douceur et le charme de la vie? Non, c'est de la sagesse de ses mœurs que découlent, comme d'une source heureuse, ses plaisirs et ses joies véritables.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

LE PALAIS DE JUSTICE A ROUEN

Ce qui frappe devant cette merveille architecturale, c'est la légèreté, c'est la grâce, c'est le bon goût dans la richesse d'ornementation; voilà pour le premier coup d'œil. Et puis on y découvre à l'intérieur l'élégance, l'espace, la solidité; c'est le gothique arrivant au bon sens. Les contre-forts, âme de l'édifice, ne sont plus livrés, comme dans les cathédrales, à toutes les intempéries atmosphériques; ils sont ici bien enveloppés et abrités dans les murs, ce qui ne les empêche pas de se terminer, eux aussi, par d'élégants et hardis clochetons. Nous sommes, devant ce palais puissant et gracieux, en pleine architecture française, et notre architecture nationale, qui



Le Palais de Justice à Rouen.

eut sa manifestation surtout dans les monuments civils, n'a produit rien de plus heureux, de plus achevé, de plus complet et de plus riche que le palais de justice de Rouen. Il serait aisé de retrouver dans ce chef-d'œuvre de l'architecture française les qualités de notre littérature : grâce et raison; mais il ne s'agit pas de faire ici un cours d'esthétique, contentons-nous de dire que la partie la plus remarquable du monument (celle qui occupe la droite de notre gravure, et qui, dans la réalité, regarde vers le sud) fut construite par un architecte français, Roger Ango. Cette construction remonte à l'année 1499, c'est-à-dire au règne de Louis XII. Mais la partie qui fait le fond de la gravure est de 1493; elle avait été construite pour servir de lieu de réunion aux marchands de la ville. C'est là que se trouve l'immense salle devenue *salle des procureurs*, puis salle des pas perdus. Cinquante mètres de longueur, seize mètres trente-cinq de largeur, par conséquent huit cent vingt-cinq mètres de superficie; pas une colonne, pas un pilier pour supporter le vaste dôme en ogive; telle est cette salle merveilleuse qui fait aujourd'hui encore l'admiration des architectes de toutes les écoles, dont aucune n'a surpassé l'école française.

Pour mettre cette partie ancienne de l'édifice en communication avec la nouvelle, c'est-à-dire avec la partie construite par Roger Ango, on transforma tout simplement en porte une fenêtre, et c'est par cette fenêtre qu'aujourd'hui encore on passe de la salle des pas perdus dans la salle des assises.

Par quels termes caractériser cette magnifique salle des assises ? Où trouver une ornementation à la fois plus élégante et plus sévère ? Que dire de ce plafond sans égal, à compartiments et caissons, décoré de rosaces et d'ornements en bronze doré ? Pour une telle description, quel autre artiste il faudrait !

La salle des pas perdus vient de subir une restauration très-heureusement dirigée par M. Desmarets, aidé d'artistes habiles, Rouennais pour la plupart. Un de ces artistes, M. Foucher, n'a pas seulement aidé à la restauration de l'édifice, il a aidé les archéologues à en reconstituer l'histoire; il leur a fourni pour cela une série de notes curieuses, celle-ci entre autres :

« Une grande et belle cheminée, où venaient se chauffer juges et plaideurs, était placée là où se trouve aujourd'hui la porte d'entrée du tribunal civil. On a retrouvé, lors du percement de la porte que l'on achève en ce moment, le tuyau de la cheminée, ménagé dans l'épaisseur du mur; de plus, on a découvert, à cette même place, de vieilles pierres placées également dans l'épaisseur du mur, et qui avaient fait partie de l'ancienne cheminée; ces pierres, magnifiquement taillées et sculptées, donnent le style et l'échelle de cette grande cheminée, qui devait monter jusqu'au plafond. Il en reste encore une dans ce genre au palais de justice de Poitiers, à peu près de la même époque.

« Les plaideurs et les juges venaient se chauffer là; c'est peut-être de cet usage qu'est venue la formule : « Arranger les affaires sous le manteau de la cheminée », car ces cheminées étaient énormes; on pouvait passer facilement sous le manteau, qui était d'une hauteur de plus de deux mètres. »

Mais redescendons dans la cour, revoyons l'ensemble du palais, revoyons cette tourelle, véritablement féerique, où la pierre se transforme en dentelle légère, en guipure, en broderie; entrons près de cette tourelle, sous la sombre voûte qui nous conduira rue Saint-Lô, et de cette rue examinons la façade extérieure du monument. C'est une forêt de clochetons et de pyramides, une galerie de gargouilles grimaçantes, *gueules* infernales qui semblent, de leur balustrade, hurler après les passants.

Cet ensemble fantastique de clochetons aériens et de monstres ainsi suspendus donne à la rue Saint-Lô un aspect unique. Un Rouennais, Jules Levallois, dans l'*Almanach des Normands*, a qualifié sa ville natale du titre heureux de *Ville-musée;* c'est là surtout qu'on peut reconnaître combien est méritée cette qualification. Il est vrai qu'on en pourrait dire autant de la rue du Change, d'où l'on aperçoit à la fois l'énorme cathédrale, Saint-Maclou, et l'ancien hôtel des finances, un des chefs-d'œuvre de la Renaissance. On en pourrait dire autant de la rue de l'Épicerie (que nous avons reproduite dans notre numéro du 2 septembre 1876) et de la rue de la Grosse-Horloge, avec son arcade, sa tour, sa jolie fontaine, etc., etc.

Michelet, qui a tant aimé cette ville-musée, cette ville essentiellement historique; Michelet, qui eut à Rouen tant de chères relations, qui si souvent le visita et qui le connaissait au point d'étonner souvent les Rouennais les plus versés dans l'archéologie locale : les Floquet, les Pottier, les Chéruel, les Laquérière; Michelet, dis-je, jamais ne revit sans une émotion profonde la ville où fut brûlée Jeanne d'Arc. En 1841, il terminait une longue lettre amicale, adressée à son futur gendre (un Rouennais), par ces mots :

« Notre course à Bonsecours est un de mes meilleurs souvenirs. O Rouen ! Rouen ! »

Dans la cathédrale, un jour, M. Chéruel restait confondu de l'entendre tout expliquer, et notamment les stalles. Michelet avait chez lui, dans son cabinet, la reproduction en plâtre d'une de ces stalles (le lai d'Aristote).

Une autre fois, il fit à quelques amis, devant le tombeau des d'Amboise, une de ses leçons d'histoire les plus éloquentes et les plus érudites.

Et il en allait ainsi partout : à l'hôtel du Bourgtheroulde, à Saint-Ouen, et surtout devant ce merveilleux palais de justice.

C'était un spectacle qu'on n'oublie jamais que de voir et d'entendre le célèbre historien commenter les moindres détails de cette construction, et puis venait l'histoire de l'architecture, et puis l'histoire des parlements, et de là, pour complément, l'histoire universelle. Michelet devenait alors le grand ressusciteur (ou résurrecteur du passé); mais jamais mieux il ne mérita ce titre que dans ses leçons du Collége de France, et mieux encore dans ses conversations intimes.

Aussi Rouen fut-il, par ses richesses historiques, la ville de ses prédilections. Il y a écrit de nombreux chapitres de l'histoire de France, et plusieurs parties de l'*Oiseau* et de la *Mer*. Il y a commencé le *Peuple*.

Aussi, combien de fois, dans le cours de son *Histoire de France*, s'est-il autorisé des observations par lui faites dans la ville-musée.

Au tome VI (la *Renaissance*), il nous dira lui-même, dans une page éloquente :

« J'ai vu, revu dix fois, sur son tombeau, à Rouen, la statue du cardinal (d'Amboise) et de son neveu; bons, excellents portraits, impitoyablement fidèles... »

Les deux statues de Groulard et de sa femme, dans la salle des pas perdus, au palais de justice, l'avaient aussi beaucoup frappé. L'historien allait, on le sait, recueillant partout les souvenirs du passé. Disons donc, pour finir, que le palais construit en 1499 par Roger Ango, fut pour lui un inépuisable trésor et l'un de ceux qu'il se plaisait le plus à revoir. A vrai dire, un pareil monument était bien fait pour parler à cet esprit si familier avec les choses d'autrefois.

Eugène Noel.

LE LIS DE LA MANSARDE

NOUVELLE

(Suite.)

II

Il faut renoncer à peindre l'étonnement d'Emma, quand elle vit entrer dans son modeste logis cet Américain grand et robuste; mais une justice à lui rendre, c'est que pas un instant elle ne se sentit dominée par le sentiment de la peur. La vaillante jeune fille savait bien que, si quelque péril suprême la menaçait, elle était entourée de bras et de cœurs dévoués, qui n'hésiteraient pas à voler à sa défense dès qu'elle leur ferait appel. Nous pouvons même ajouter que l'image de Charles fut la première qui s'offrit à la pensée de la jeune fille. C'était tout naturel, en raison même du voisinage.

L'Américain se croyait sûr du succès. Il avait rempli ses poches d'or à l'effigie de tous les souverains, et, en entrant, il tenait à la main, complaisamment, un portefeuille largement bourré de billets de banque. C'étaient là les préliminaires du dialogue qu'il comptait établir, et ils étaient destinés à donner un appui solide et palpable à ses propositions malhonnêtes.

Cette habile stratégie, bien capable de subjuguer plus d'une fille d'Ève que nous connaissons, échoua brusquement devant l'accueil d'Emma. La gaieté, qui ne l'abandonnait jamais, fut encore la première sauvegarde de la jeune fille. Pendant que l'Américain, avec une audace cynique, étalait ses richesses et faisait connaître le marché odieux qu'il proposait, Emma, l'œil éveillé, la physionomie narquoisement souriante, le regardait et l'écoutait comme pour bien savoir jusqu'où il pourrait aller.

Se trompait-il à cette attitude? ou lui-même avait-il résolu de ne s'arrêter devant aucun obstacle?... Toujours est-il que le tentateur n'épargna et n'omit rien de ce qui pouvait le faire valoir auprès de la jeune fille. Même, plus Emma montrait de patience, ou ce qu'il était permis à un observateur vulgaire de prendre pour de la complaisance, plus le langage de l'Américain devenait clair et pressant. Il pouvait se croire sur le point de triompher, et il le croyait.

Enfin, n'y tenant plus, la jeune fille frappa le parquet du pied avec une rage mutine et tapageuse, et d'une voix que la colère rendait impérieuse :

— Monsieur Charles, cria-t-elle, accourez donc; j'ai besoin de vous!

Le jeune homme n'attendait que cet appel. Depuis qu'il avait vu monter l'Américain, il était aux écoutes. Que se passait-il dans la mansarde? Il n'en savait rien. Mais il souffrait horriblement. Son cœur faisait connaissance avec les tortures les plus poignantes de la jalousie. Dès que la voix d'Emma eut fait entendre son nom, il franchit les marches de l'escalier en deux bonds, et parut sur le seuil de la chambrette comme un homme prêt à tout, même à l'acte le plus violent. Il était véritablement superbe dans sa beauté virile et avec son œil fulgurant.

Stupéfait par ce coup de théâtre, l'Américain restait cloué à la même place, et sa langue dorée était devenue muette.

— Que désirez-vous, ma voisine? dit le jeune tapissier, quand il eut rapidement embrassé toute la scène d'un clair regard.

— Mon cher monsieur Charles, répondit Emma de sa plus fine voix, depuis plusieurs semaines vous m'avez demandée en mariage, et vous attendez avec impatience une réponse que, jusqu'à présent, j'avais cru devoir différer. Vous allez voir si j'ai eu raison, et si je me suis montrée une jeune fille prévoyante; car, aujourd'hui, voici monsieur qui vient m'offrir une fortune, mille dollars par mois, un appartement splendidement meublé et exclusivement à mon intention dans un des plus beaux hôtels du boulevard Malesherbes, des parures, des toilettes, des bijoux à faire envie aux femmes les plus coquettes... que sais-je encore? Ma petite tête se perd dans toutes ces énumérations éblouissantes. A cette générosite prodigieuse, il ne met qu'une petite condition à son bénéfice : c'est que je voudrai bien ne plus être honnête femme!...

— Comment! il a osé proposer ce marché honteux!...

— Hélas! oui. Il paraît que cela se fait dans son pays.

— Le misérable!...

— Calmez-vous, monsieur Charles; car je n'ai pas fini Je dois ajouter qu'il s'est bien trompé, lorsqu'il a cru que j'accepterais la honte et l'argent. Je le dis devant lui et devant vous, je voudrais pouvoir le dire devant tout le monde : à cet or impur je préfère de beaucoup l'honnêteté et le travail. J'ai été jusqu'ici une brave enfant, aimée et estimée de tous ceux qui me connaissent. Je veux devenir et rester une brave femme, une brave mère de famille. Ainsi, voilà ma main; vous serez le mari que j'ai choisi. Vous pouvez aller faire publier nos bans et reconduire monsieur jusqu'en bas.

Pendant qu'Emma parlait ainsi, sa physionomie avait pris une animation inaccoutumée. Charles l'écoutait avec un ravissement facile à comprendre. Quant à l'Américain, il se sentait de plus en plus embarrassé, comme un fauve pris au piége, et qui, malgré sa force, ne sait comment s'en tirer.

Il aurait fallu avoir plus d'esprit que n'en ont d'ordinaire les jeunes hommes du Kentucky et de la Caroline pour sortir honorablement et galamment de ce mauvais pas. Mais ce qui ne leur manque jamais, à ces jeunes hommes habitués dès l'enfance à triompher de tous les obstacles qu'oppose à la civilisation une nature vierge et vigoureuse, c'est l'audace, et, avec cette qualité, ils ne considèrent jamais une position comme désespérée.

Donc, bien loin de courber la tête, l'Américain la releva fièrement. Son orgueil ne fléchissait pas.

Charles était trop heureux pour remarquer cette attitude. Il ne regardait et ne voyait qu'Emma. Il aurait voulu prendre et couvrir de baisers ardents les mains de la jeune fille, bien plutôt que de souiller sa victoire par un acte de violence inutile. Il se contenta de s'éloigner du cadre de la porte pour montrer que le passage était libre. L'Américain comprit ce mouvement. Il ne se fit pas prier, et profita lestement de l'issue qui lui était ouverte. Il n'aurait pas reculé devant une bataille, s'il avait fallu combattre. Mais la retraite était devenue possible et il la préférait.

Pendant qu'il descendait les cinq étages de cette humble maison, Charles se disposait à exécuter la partie la plus intéressante pour lui du programme qui avait été tracé par la jeune fille. Il ramassait ses papiers, prenait ceux d'Emma, et courait à la mairie voisine pour faire publier les bans de son prochain mariage. Son rêve était réalisé : il était aimé pour lui-même; il n'en pouvait douter. On n'aurait pas trouvé dans Paris un homme plus heureux que lui.

(A continuer.) Georges BELL.

LE TOMBEAU DE CHARLEMAGNE

Parmi les peintres de l'école allemande moderne, l'un des plus estimés et des plus féconds est sans contredit

Alfred Rethel, né à Aix-la-Chapelle en 1816, et mort en 1859 à Dusseldorf. Ajoutons que son talent fut reconnu dès sa jeunesse, — à 13 ans on lui ouvrait les portes de l'Académie de peinture de Dusseldorf; — il fut, après d'excellents débuts et la production d'œuvres fort remarquables, beaucoup moins apprécié à l'époque de sa maturité.

Son père était un ancien conseiller de préfecture de Strasbourg, qui avait épousé la fille du négociant Schneider, et était allé ensuite fonder une fabrique de produits chimiques au Diepenbend.

Alfred Rethel, comme les peintres d'histoire ses contemporains, mit la conception philosophique et l'idée bien au-dessus de la couleur et des qualités techniques, et fut avant tout un dessinateur; il composa de nombreuses études mythologiques, historiques ou légendaires dont la plupart ont été appliquées aux fresques, et exécuta une vingtaine de peintures à l'huile d'une valeur réelle et dont la première date de 1832.

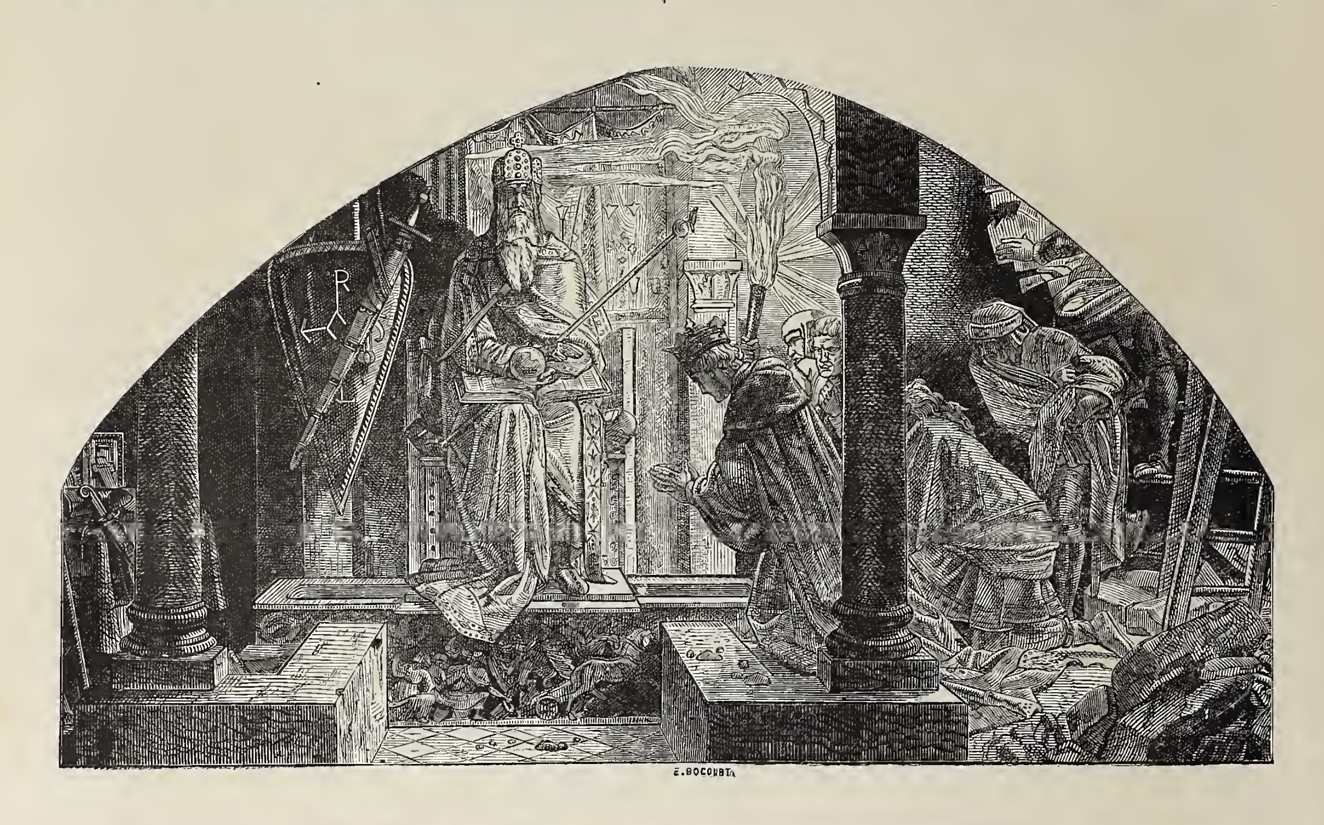
Une de ses meilleures toiles représente saint Boniface ou Wienfrid martyr, et se trouve dans l'église de Wiesbade; malheureusement elle est déjà couverte de chancris et de craquelures. Citons aussi une *Justice poursuivant le meurtrier*, qui détermina la folie d'un magistrat; *Daniel dans la fosse aux lions*, actuellement au musée de Stadel, et quatre beaux portraits d'empereurs d'Allemagne pour la salle du Couronnement de l'hôtel de ville, également à Francfort.

A partir de 1840, Rethel composa des illustrations pour livres, les *Légendes du Rhin*, les *Nibelungen*, des *Esquisses humoristiques* et une *Bible*. Vers 1848, il peignit six aquarelles assez fantaisistes sur la guerre punique, une série de six compositions vraiment grandioses représentant le *Passage des Alpes par Annibal*, et une effrayante *Danse macabre*. (Voy. *Mosaïque* 1re année, p. 36 et 165.)

Mais les œuvres les plus importantes de Rethel sont les huit grandes fresques qui ornent la salle du Couronnement de l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle, et pour lesquelles il avait achevé lui-même tous les cartons; les quatre compositions qu'il a pu terminer sur les murs le placent au premier rang des peintres d'histoire.

La plus petite de ces fresques, placée au-dessus des fenêtres, représente l'*Ouverture du tombeau de Charlemagne dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle.*

Nos lecteurs savent que Charlemagne avait été inhumé, sous une rotonde à deux étages, dans la cathédrale ou chapelle d'Aix. Sur le pavé, une lame noire, longue de trois mètres, large d'un peu plus de deux mètres, et usée par les pieds des passants, porte encore cette inscription en lettres de cuivre : *Carolo magno.* Charlemagne ne repose plus sous cette plaque. En 997, l'empereur Othon III fit ouvrir le tombeau et trouva Charles le Grand assis sur un trône de marbre, les pieds placés au-dessus du célèbre sarcophage en marbre de Paros, dont le relief figure l'enlèvement de Proserpine, et qui est aujourd'hui dans une des chapelles supérieures.



Tombeau de Charlemagne, d'après le tableau de Rethel à Aix-la-Chapelle.

Cette scène quasi-historique, d'un sentiment esthétique très-élevé, produit un effet saisissant. Rethel montre Charlemagne, le sceptre et le globe en mains, l'évangéliaire sur les genoux, la couronne octogone sur la tête; la barbe, poussée après la mort, selon la légende, descend sur la poitrine; le manteau impérial couvre les épaules. La figure, couverte d'un léger voile, — qui permet de saisir les traits, mais affaiblit la répulsion qu'aurait pu inspirer la vue d'une face cadavérique et nuire à la grandeur de la composition, — est imposante et majestueuse. Le bouclier, sur lequel est tracé le monogramme avec lequel le premier des Carlovingiens signait ses décrets, et une longue épée sont accrochés au pilastre; tout auprès, une table chargée d'armes et d'objets précieux, le Codex, la croix du Saint-Sépulcre de Jérusalem, une épée orientale, sorte de *johur*, et des brassards. Othon, que la tradition dit être tombé malade aussitôt après cette violation de

sépulture, est représenté à genoux, presque de profil et les mains jointes. Toute la scène est éclairée par une torche que l'un des sept personnages de la suite élève à la hauteur des épaules du cadavre impérial, tandis que de rares rayons de lumière du jour pénètrent par l'ouverture et font contraster leur clarté incertaine et fauve avec les lueurs jaunes des flambeaux.

Rappelons, en terminant, qu'Othon, après cette visite sacrilége, fit de nouveau sceller le tombeau, après en avoir retiré la couronne, le trône, une croix d'or, le sceptre, le globe, les Evangiles et l'épée, qui ont servi depuis constamment au sacre des empereurs d'Allemagne et qui sont aujourd'hui à Vienne. Le trône seul est resté dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle.

En 1165, Frédéric Barberousse voulut voir aussi les restes du grand empereur et pénétra dans le tombeau. L'archevêque de Cologne et l'évêque de Liége exposèrent dans une châsse le corps de Charlemagne, qui fut ensuite enseveli dans le sarcophage de marbre blanc, dont nous avons parlé. Le sarcophage et les petites reliques, composées de châsses, de calices, d'ostensoirs et de reliquaires, auxquels les saphirs, les émeraudes et les diamants tiennent lieu de vitraux,—sont aujourd'hui renfermés dans une armoire resplendissante, à battants couverts de peintures sur fond or : on ne peut se faire une idée de cet éblouissement.

PAYSAGES

LA SAULAIE

La saulaie est en France — et seulement en France, je crois, — une des formes les plus fraîches, les plus rêveuses de la forêt.

Pour la bien voir, il faut aller, dans la région lyonnaise, au bord de ce Rhône majestueux, dont les flots profonds et rapides, semblent d'ailleurs se marier de couleur avec la feuille du saule.

C'est là que, dans les golfes des limpides affluents, sur les îles nombreuses que le fier fleuve taille dans sa berge ou fait surgir du milieu même de son cours, c'est là que la saulaie est dans toute son expansion.

Ils sont là par milliers, assez largement espacés, les gros, les grands saules, aux têtes massives, aux troncs rugueux, souvent entr'ouverts, comme égorgés, parfois réduits à une plaque d'écorce noirâtre et contournée ; ils sont là, faisant diverger leurs longues et droites branches d'un vert lustré, qui rapprochent et mélangent leur menu feuillage, à la fois terne et brillant.

Ils sont là, égrenant plutôt qu'arrêtant les rayons du



Une saulaie.

soleil qu'ils laissent semer l'or dans l'herbe fine, où des fleurettes mettent des points blancs et roses.

Le sol de limon et de sable qu'ils recouvrent est irrégulièrement coupé de sinueux fossés, que les sources riveraines emplissent de belles eaux, où, parmi les glaïeuls, les sagittaires et les roseaux, voguent les folles escadres d'ablettes argentées, et où l'on voit, au fond, rayant la vase blonde, rôder la perche noire qui ouvre son armure nervée de vermillon.

Et que de sveltes feuillages, que de gerbes fleuries empanachent et brodent ces ruisseaux, où se promène la bergeronnette, qu'effleure l'aile céleste du martin-pêcheur, et qui vont enfin s'ouvrir sur des bras que le fleuve a étendus jusque-là, comme pour caresser mieux et plus longtemps ces riants rivages !

Là, sur un espace largement ensoleillé, la saulaie se penche, pour disputer aux longues herbes, aux spirées

blanches, aux inules jaunes, aux consoudes violettes, aux épilobes, aux salicaires roses, la vue et la fraîcheur de cette moire grise, qui court ou s'endort à ses pieds. Et combien même de ces rameaux vont pendre et traîner sur le flot, qui tantôt les submerge, tantôt les laisse remonter !

D'ici, de là l'on aperçoit, lié à quelque souche, un lourd bachot de sablonnier, ou un batelet, un vivier de pêcheur tout barbu, à fleur d'eau, de grands filaments verts.

Et, parfois, l'on trouve assis au pied d'un des arbres inclinés de la rive, un homme qui, se faisant le plus possible immobile, silencieux et solitaire, un long roseau à la main, n'a d'yeux et d'existence que pour épier les hochements d'un morceau de liége que l'eau berce ou entraîne.

Des vaches, qu'un enfant garde, vont, viennent dans les herbes, parfois s'agenouillent, s'accroupissent et rêvent en remuant leurs grosses lèvres écumeuses, en clignotant de leurs yeux hagards bordés de mouches noires; parfois descendent boire aux rigoles où leurs pieds lourds s'enfoncent; parfois se frottent le cou aux arbres, dont leur langue cherche ensuite à dépouiller les basses branches...

Et partout s'entend le joyeux sifflet du merle, la douce chanson de la grive qui ont mis leur nid dans la feuillée, et le fin piaulement du friquet et le *tri tri* du roitelet qui cachent leur famille au creux des saules, tandis que la roussette babille à la pointe des roseaux, et que du haut des lointains peupliers tombe le cri rauque des corbeaux.

On peut ainsi marcher longtemps en suivant le fleuve, sans que la saulaie cesse de dérouler son vert, son mélancolique décor...

Et quand on l'a vue, quand une fois l'on s'y est attardé, l'on vieillira sans l'oublier.

DE MARSEILLE A MONACO ET A MENTON

NOTES DE VOYAGE

(*Suite.*)

VIII

La route qui mène à Monte-Carlo, où est le fameux Casino, est bordée de lauriers-roses.

Après une petite demi-heure de marche entre ces haies embaumées, nous longeons des balustrades de marbre qui vont s'ouvrir sur une place toute plantées d'arbres exotiques, du milieu de laquelle s'élance un jet d'eau dont les gerbes retombent en gazouillant dans le bassin tranquille.

Un splendide vestibule donne accès aux salons de conversation, de lecture, à la salle de concert, dont l'entrée est permise à tous, et à la salle des jeux, où l'on ne pénètre pas sans quelque formalité.

Un huissier, auquel il faut s'adresser, conduit le postulant dans un cabinet, où trois ou quatre graves personnages questionnent celui-ci sur ses intentions, ses antécédents et sur son état civil.

Inutile de briguer l'entrée du temple de l'*alea* si l'on s'intitule caissier d'un établissement quelconque; si l'on est employé de la ligne qui conduit à Monte-Carlo; si l'on est un des douze cents citoyens de la principauté, et enfin, si en dehors des qualités susdites, qui sont autant de causes rédhibitoires, on ne peut réussir à asseoir d'une manière relativement régulière une certaine identité respectable.

Cette formalité remplie, et toutes les exceptions étant éludées, les portes sont ouvertes, et le curieux peut contempler à l'aise une grande salle de style mauresque dans laquelle il est autorisé à perdre son argent ou à faire sauter la banque si la fortune lui sourit.

Tout d'abord, on est étourdi dans cette salle par un titillement, un bruissement argentin, un va-et-vient de louis et de pièces de cinq francs qui dansent sur les tapis verts, qui s'amoncellent sur la rouge, la noire, le pair ou l'impair, la manque et le passe, sur les séries, etc., etc.

Autour du tapis sont des gens affairés qui n'ont d'œil que pour ce métal, qui jettent ici ou là le contenu de leur bourse, qui risquent des coups audacieux, qui perdent sans sourciller, qui gagnent sans étonnement, sans joie et sans émotion.

Ici est une grave matrone munie d'un petit carton sur lequel elle inscrit les séries qui sortent le plus souvent, afin de jouer à coup sûr (règle générale quand elle se risque, la série d'à côté sort sournoisement). Là est un grand jeune homme insouciant qui perd pour le plaisir de perdre, parce qu'il s'ennuie, parce qu'il a le spleen; plus loin un innocent aux mains pleines qui a jeté son louis n'importe où, qui gagne sans en rien savoir, qui a sa mise doublée et redoublée encore, qui la laisse toujours, qu'on avertit quelquefois de sa bonne chance, et qui s'en va tout ébaubi avec deux ou trois mille francs dans sa poche sans savoir comment ils y sont entrés.

Il y a aussi les décavés, les tripotiers, les gens aux abois qui jouent pour vivre, qui font de la roulette un métier ; ils ont le regard éteint, la joue creuse et l'habit râpé ; ils sont entrés parce qu'ils n'avaient pas les mauvais antécédents des exclus dont nous avons parlé: hâtons-nous de constater cependant que ces gens-là sont rares à Monaco, ce qui ne veut pas dire que la race en soit éteinte; mais le voyage est coûteux, et le séjour n'est pas économique.

C'est à Monte-Carlo qu'est le seul Monaco connu du monde entier. De Monaco donc, sans le trente-et-quarante, on ne parlerait nulle part. On y arrive par terre et par onde; on y trouve de l'air et du soleil, ce qui est toujours recherché ici-bas. Mais sans le jeu, il est probable qu'on n'y verrait guère que des malades.

Du reste, après le prince de Monaco, le plus important personnage est le fermier des jeux, qui mariait sa fille dernièrement à un lord anglais.

Le fermier des jeux est le marquis de Carabas du pays.

— A qui ces champs?

— A M. le fermier des jeux.

— A qui ces villas?

— A M. le fermier des jeux.

— A qui ceci, à qui cela?

— Toujours à M. le fermier des jeux.

Le prince peut dire : « Monaco c'est moi! »

Le fermier des jeux reprend : « Monaco est à moi. »

C'est lui qui fait construire les maisons, c'est lui qui fait balayer les rues. C'est lui qui entretient l'armée, qui paie des redevances, qui aligne les constructions, qui plante les cactus, les palmiers, les dattiers et les cocotiers; il voudrait faire un coup d'État que les douze cents voix de Monaco l'acclameraient sans doute, et la voix des joueurs ferait écho à la voix du peuple. Après un instant de réflexion cependant, le peuple abandonnerait peut-être les joueurs à un moment donné, car le prince est très-aimé de ses sujets, et il mérite bien de l'être.

Pas d'impôts, il les fait payer par le banquier.

Pas de frais de docteur, le prince fait soigner les malades de son royaume par le médecin de la cour, et le

peuple sait bien au surplus que, si le fermier des jeux existe c'est que le prince le veut bien : un décret supprimant les jeux, et ce serait fini ; mais tout s'enchaîne et tout se tient ; sans le prince le fermier n'est rien, mais sans le fermier Monaco disparaît.

(A continuer.) Oscar Michon.

SCIENCE USUELLE

LES POIDS ET MESURES

(Suite.)

III

Quels que fussent les termes de comparaison adoptés par les divers peuples pour la fixation de leur système métrique... mais, sur ces deux derniers mots, je crois devoir ouvrir une parenthèse : système *métrique*, ai-je dit, et je m'aperçois que, vu la signification absolue donnée chez nous à cette locution, même dans les académies et les classes, j'ai l'air de commettre un singulier anachronisme, tandis que le tort est à l'usage, au besoin d'abréger, qui a détourné les mots de leur signification propre. Que veut dire le mot français *mètre*, formé du mot grec *métron*? Rien de plus ni de moins que *mesure*. Or, quand la France adopta cette dénomination pour sa mesure type, comme disait la note du journal que nous lisions tantôt, elle fit à peu près comme les Hébreux qui donnèrent le nom de *Bible*, signifiant *livre*, au recueil contenant l'ensemble de leur histoire et de leurs lois : c'est-à-dire, d'une part, la mesure par excellence, et, d'autre part, le livre antérieur ou supérieur à tous les livres. Mais devra-t-il s'ensuivre que les mots *mètre* ou mesure, *Bible* ou livre, ne seront appliqués ni à d'autres mesures ni à d'autres livres ? Non, sans doute. On pourra donc dire : le système métrique de tel ou tel peuple, comme on dit ou plutôt comme il faudrait toujours dire : système métrique *français*. Ceci noté, je ferme la parenthèse et reprends ma phrase.

Quels que fussent les termes adoptés par les divers peuples pour la fixation de leur système métrique, nous voyons se produire chez tous cette double préoccupation, d'arriver à faire que la mesure qu'ils avaient reconnue la meilleure devînt celle du plus grand nombre d'hommes possible, et d'établir ou de trouver, pour en perpétuer la stabilité, un *étalon*, c'est-à-dire un modèle inaltérable, impérissable, auquel il fût toujours possible de recourir, s'il advenait que, par une cause ou par une autre, le terme de comparaison premier fût oublié ou perdu.

Chez presque tous aussi nous voyons prédominer cette grande idée, de ramener à une base unique toutes les parties du système, de telle façon qu'il suffise de connaître une seule des évaluations pour en comprendre ou reconstruire l'ensemble. Cette idée, les modernes ont voulu la revendiquer pour eux, mais des études récentes, étayées des dernières découvertes faites dans ou sur les monuments antiques, nous prouvent irréfutablement aujourd'hui qu'elle date, comme on dit quelquefois, au moins du déluge.

C'est ainsi que, chez ces mêmes Hébreux dont nous parlions tout à l'heure, et qui avaient adopté pour point de départ de leur système métrique la grandeur une fois déterminée du pied de l'homme, on employait, pour mesurer les liquides et les grains, un cube nommé *épha* ou *bath*, dont tous les côtés étaient égaux à ce pied primitif. En outre, le poids de l'eau que pouvait contenir ce cube constituait le *talent*, unité de laquelle dérivaient tous les poids, et, une masse d'argent du même poids formait le *talent argent*, unité à laquelle se rapportait tout le système monétaire. Quant aux mesures de superficie, pour les terres, elles se déduisaient de la quantité moyenne d'*éphas* de semence jugés nécessaires pour les mettre en culture : mode ingénieux qui porte avec lui comme une poétique glorification des travaux agricoles et qui, d'ailleurs, est venu jusqu'à nous, puisque dans bon nombre de nos localités rurales, où le nouveau système métrique n'a pas encore fait table rase des anciennes dénominations, on entend encore communément parler de *boisselée*, de *bichérée* pour désigner l'étendue qu'exige un *boisseau* un *bichet* de semence; d'*hommée* de vigne pour ce qu'un *homme* peut travailler en un jour; d'*ânée* pour la charge de vin qu'un *âne* peut porter, etc.

Un vieux grammairien, qui vivait au temps de Néron, et que cite Pline le Naturaliste, nous apprend, en vers ma foi, qu'à Rome la mesure pour les liquides dite *amphore* n'était autre chose que la *cubature* du pied légal, à savoir un vase dont le contenu était égal à la capacité d'une caisse ayant un pied dans tous les sens à son intérieur (pied romain s'entend).

Cette amphore avait de nombreuses subdivisions régulières, parmi lesquelles je veux surtout remarquer le *conge*, qui contenait environ trois litres et demi. On prétend — je n'affirme rien — que ce mot serait venu du mot grec *chéo* (je verse), et que, remontant à la source de cette antique locution à laquelle on aurait joint un autre mot grec *pino* (je bois), on aurait fabriqué de toutes pièces notre mot *chopine*, si cher aux disciples de Bacchus.

Quoi qu'il en soit, le *conge* est resté célèbre par des exemples de buveurs qui se sont illustrés en le vidant un certain nombre de fois consécutives. En tête de ceux-là figure, hélas ! le fils, le propre fils du grand Cicéron, qui cependant aurait eu pour vainqueur l'empereur Maximin, lequel, à vrai dire, était d'une hauteur de taille, d'une corpulence extraordinaires, et qui mettait à sec, dans un même jour, jusqu'à *huit* conges de vin, soit quelque trente litres de notre mesure.

Plus réduit était le *cyathe*, qui n'équivalait qu'à un tiers de litre environ; mais, voyez l'inconvénient, d'aucuns diraient l'avantage attaché à cette mesure relativement infime dont les coupes employées dans les festins avaient ordinairement la contenance: une obligation de politesse — contre laquelle il n'y avait pas à regimber sous peine de passer pour malappris — voulait qu'on vidât au repas, en l'honneur de l'amphitryon, autant de cyathes bien pleins qu'il y avait de lettres dans le nom de celui-ci.

Le poëte Martial nous l'atteste :

— Je boirai, dit-il, sept cyathes à Justine (sept lettres), six à Navius, cinq à Lycas, quatre à Lyde, trois à Ida.

Eugène Muller.

(A continuer.)

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Un symbolisme aussi monarchique et aussi chrétien est curieux à étudier au point de vue de la circonscription dont il expime les idées et les sentiments; les quartiers de Saint-Jean-en-Grève et de Saint-Louis-en-l'Ile, quoique habités, l'un par le commun populaire, l'autre par un

mélange de peuple et d'aristocratie, se réunissent dans un certain attachement à la religion et à la monarchie. Le premier comprenait les rues de Jouy, de la Mortellerie, Geoffroy-Lasnier, des Barres, Grenier-sur-l'Eau, du Martroi, du Monceau, du Pourtour-Saint-Gervais, du Pet-au-Diable, du Tourniquet-Saint-Jean, l'Hôtel-de-Ville, centre du pouvoir communal, le quai des Ormes et le Port-au-Blé. Le second embrassait l'île Saint-Louis tout entière, avec ses quatre quais somptueusement habités, et ses huit rues plus modestement peuplées.

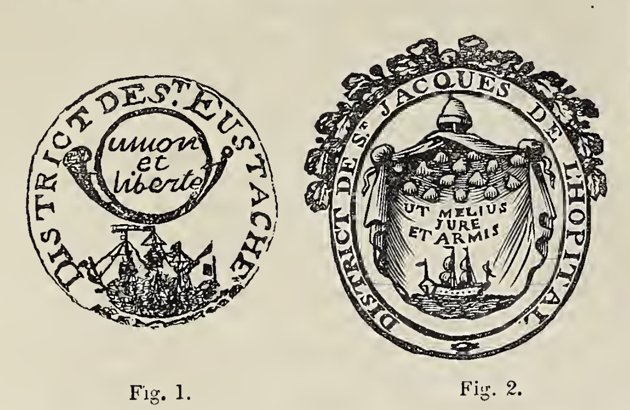


Fig. 1. Fig. 2.

Le district de Saint-Martin-des-Champs comprenait les environs du célèbre prieuré, c'est-à-dire les rues de Montmorency, Grenier-Saint-Lazare, Michel-le-Comte, du Maure, des Petits-Champs, des Ménétriers, des Etuves, Geoffroy-l'Angevin, Maubuée, Simon-le-Franc, Beaubourg, Chapon, du Poirier, du Renard, Transnonain, Neuve-Saint-Merry, quartier éminemment populaire qui n'avait point encore perdu sa dévotion à saint Martin. Cette fidélité religieuse était assurément moins étonnante dans la circonscription du district des Théatins, qui embrassait le quai de ce nom, les rues des Saints-Pères, de Verneuil, de Bourbon, de l'Université, du Bac, etc., c'est-à-dire une partie du faubourg Saint-Germain.

Saint-Philippe-du-Roule représentait à peu près le même élément, tempéré par l'adjonction des Porcherons et de la Petite-Pologne, dont les guinguettes et les taudis contrastaient singulièrement avec les brillants hôtels du faubourg Saint-Honoré. Quant au quartier des Petits-Pères, il était alors la résidence du haut commerce parisien, qui commençait à se grouper autour de la place Louis XIV, aujourd'hui place des Victoires.

A côté des districts ostensiblement dévoués à la religion et à la monarchie, il en est qui affichent un peu moins leurs sentiments et qui se bornent à emprunter quelques emblèmes destinés à localiser leurs assemblées plutôt qu'à en caractériser la pensée dominante. De ce nombre sont le district Saint-Eustache, dont le sceau montre le cor du pieux chasseur planant au-desssus du vaisseau municipal, avec ces mots : UNION ET LIBERTÉ ;



Fig. 3. Fig. 5.

celui de Saint-Jacques-de-l'Hôpital qui arbore le manteau, les coquilles, la gourde, le bonnet et le bourdon du pèlerin, avec cette devise : UT MELIUS JURE ET ARMIS ; celui de Saint-André-des-Arcs, qui imagine un monogramme placé sur la croix dite de Saint-André, avec une épée et des palmes (fig. 1, 2 et 3).

Mais voici venir des emblèmes étrangers et empreints d'un symbolisme nouveau. Les premiers ont un caractère purement patriotique, comme le panoplie entourant la croix rayonnante et fleurdelisée du district des Prémontrés (fig. 4).

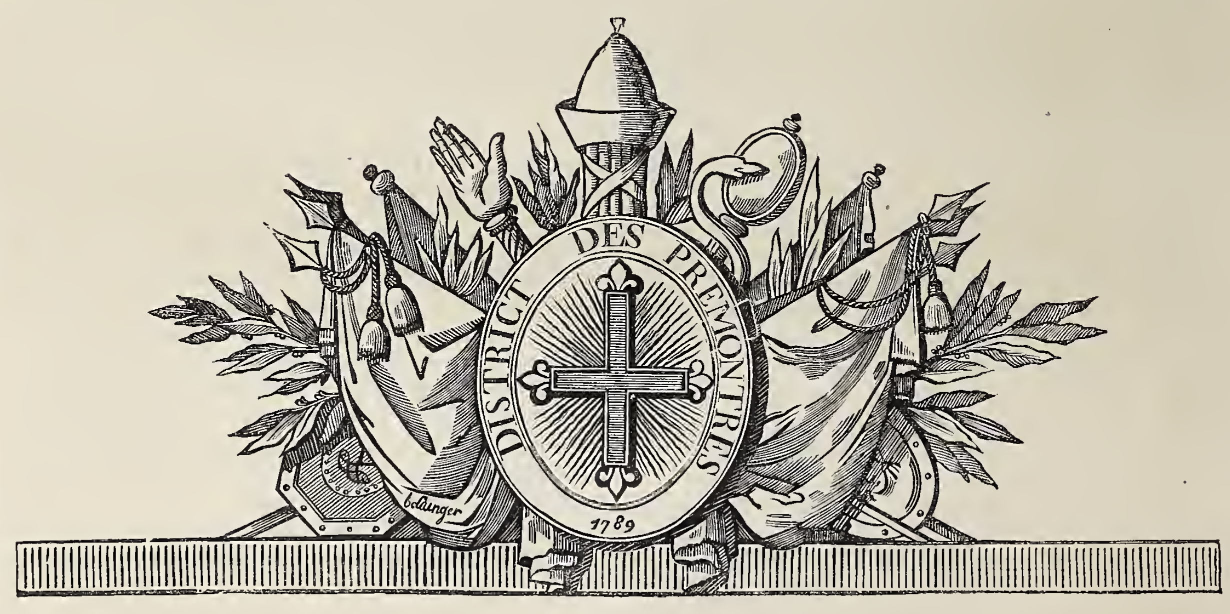
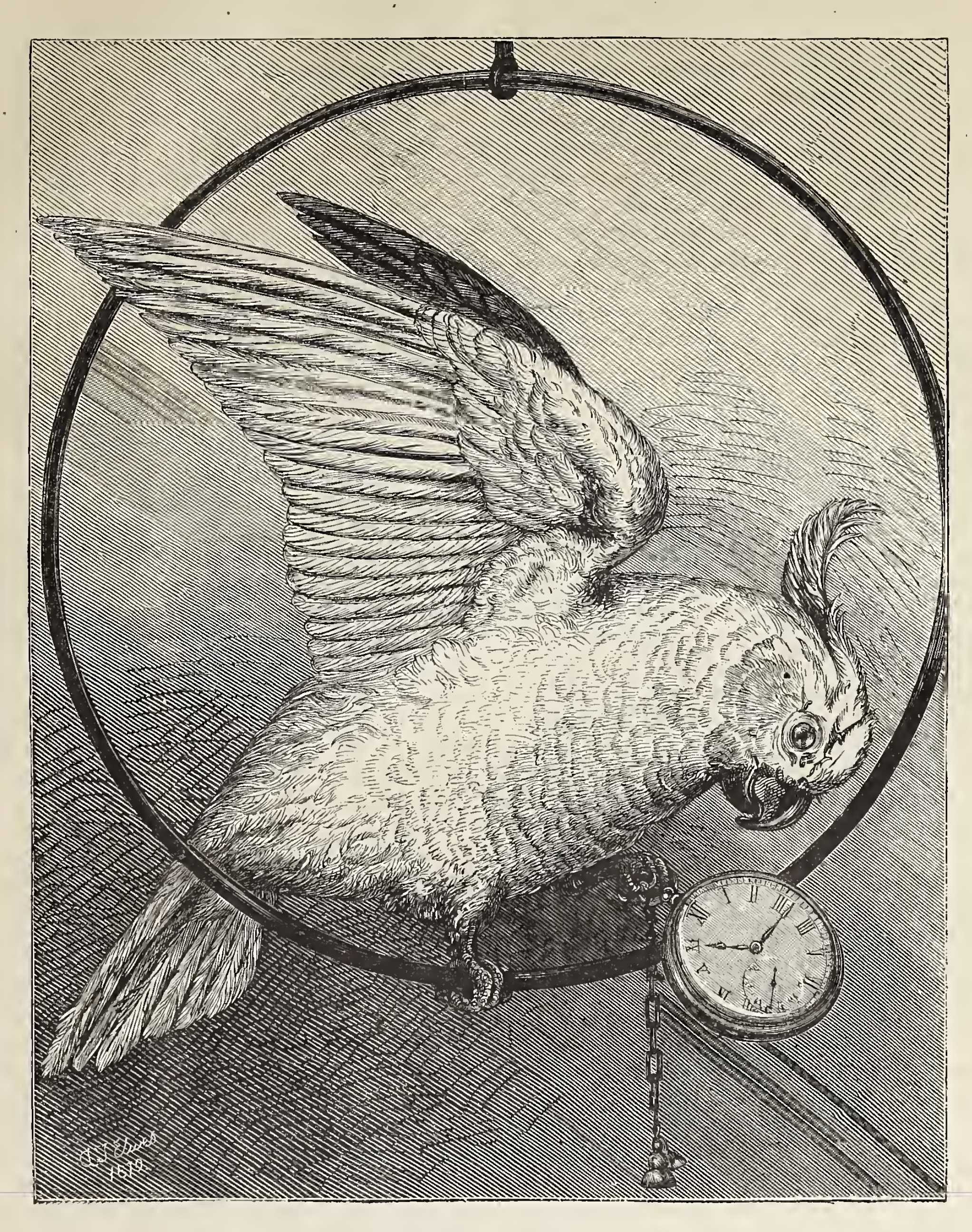


Fig. 4.

Ces emblèmes, fort inoffensifs, s'accentuent peu à peu. Ainsi le district de Sainte-Marguerite place un bonnet phrygien au-dessus du vieil écusson municipal (fig. 5);

(A continuer.) L.-M. TISSERAND

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



Jacquot et la montre.

JACQUOT

C'est un être vraiment étrange,
Cet oiseau blanc, ce cacatois
Qui hérisse sa crête orange,
D'un air ahuri, mais narquois.
On l'entend gronder, chanter, rire,
Babiller ainsi qu'un écho;
Et chacun se prend à lui dire :
— As-tu bien déjeuné, Jacquot?

Plus malicieux qu'un macaque,
Secouant l'eau, semant le grain,
Il riposte sans qu'on l'attaque
Et se rengorge en souverain.
Quand il s'est régalé de pomme,
De noix, d'orange ou d'abricot;
Il dit, d'une voix de Prudhomme :
— Il a bien déjeuné Jacquot!

Un jour oublié par son maître,
Sans eau, sans grain, sur son perchoir,
Il s'empare d'un chronomètre;
Mais avant de le laisser choir,
Il le regarde.,. et ses pensées,
Qui creusent encore son jabot,
Semblent dire : — Onze heures passées!
Il n'a pas déjeuné Jacquot!!!

Prosper BLANCHEMAIN.

LE LIS DE LA MANSARDE

NOUVELLE

(*Fin.*)

III

Tout n'était pas fini cependant. Les supercheries ne peuvent pas toujours durer, même les plus innocentes, même celles qui sont commencées pour le plus simple et

le plus honorable des motifs. Dans les actes sérieux de la vie, il faut que chacun se montre tel qu'il est et uniquement pour ce qu'il est. Or, à l'effet d'atteindre le but que s'était proposé son cœur, Charles avait usé d'une supercherie qui ne pouvait subsister devant l'officier de l'état civil. Il n'était qu'un ouvrier de rencontre et de hasard, malgré toute l'habileté que s'empressaient à lui reconnaître les compagnons tapissiers. Cette pratique savante du métier, il la devait à une éducation spéciale qu'il s'était donnée pour être mieux en mesure de diriger un jour, avec intelligence, une importante usine de fabrication fondée par son père. Il avait voulu apprendre et il avait appris tout ce que doit savoir le meilleur des ouvriers. Il avait vécu de la vie des travailleurs et au milieu d'eux, afin de mieux se rendre compte de leurs besoins, et de pouvoir juger en connaissance de cause de leurs prétentions et de leurs exigences. Cette façon originale de procéder avait porté ses fruits. Orphelin de bonne heure, Charles avait pu, à l'âge où l'on se traîne encore sur les bancs de l'école de droit, prendre en main la direction de l'usine paternelle et donner à la fabrication une impulsion vigoureuse, que n'interrompaient jamais les chômages et les grèves. Ces résultats faisaient le plus grand honneur au sens droit et à l'intelligence pratique du jeune homme. Aussi pouvait-il les avouer hautement, et il n'hésita pas lorsqu'il y eut nécessité absolue de faire connaître à Emma quel il était en réalité et quel rang il occupait dans la société. Ces aveux eurent lieu la veille du jour fixé pour le mariage.

— Je suis maître de ma vie comme de ma fortune, absolument indépendant, et je n'ai voulu devoir mon bonheur qu'à moi-même, dit Charles en terminant sa confession. Ma chère Emma, me le reprocherez-vous?... et m'en ferez-vous un crime qui vous paraisse à tout jamais indigne de pardon?

Pour toute réponse, Emma se jeta dans les bras de cet homme qui comprenait si noblement les devoirs qu'impose la richesse honorablement conquise. Elle consentit à recevoir et à revêtir les parures qui convenaient au nouvel état qui allait être le sien. Seulement elle exigea que les pauvres du faubourg Saint-Antoine ne fussent pas oubliés. Cette exigence avait été largement prévue par Charles. Il apporta même dans ses libéralités un raffinement de délicatesse qui alla droit au cœur de toutes ces braves populations de travailleurs. Il avait accumulé tous les salaires gagnés avec ses outils d'ouvrier ébéniste, et les avait fait habilement fructifier par d'heureuses opérations de finances. Ce capital n'était pas bien gros, mais il était suffisant, néanmoins, pour une fondation durable et qui rappellerait éternellement le souvenir de ce qui venait de se passer. C'est pourquoi une des sociétés de secours mutuels qui enseignent la prévoyance aux travailleurs fut chargée de délivrer chaque année, au nom d'Emma et au nom de Charles, un prix de quelques centaines de francs à l'ouvrier et à l'ouvrière que leurs camarades désigneraient comme les plus méritants par leur honnête conduite et leur assiduité au travail.

En même temps, maisons hospitalières du quartier, bureaux de bienfaisance, écoles, tronc des églises, recevaient des offrandes tellement larges, qu'on pouvait croire que, pour un jour au moins, on désirait que personne ne fût malheureux dans une région où le bien-être n'est pas toujours le compagnon du travail. Charles le savait, et il corrigeait autant qu'il le pouvait les injustices du sort. Pour ne rien omettre, disons aussi que de très-abondantes aumônes furent distribuées à domicile à tous les pauvres que connaissait et fréquentait assidûment Emma. Elle ne voulait oublier personne, et s'occupait bien plus du soulagement des infortunes que de sa toilette.

Enfin le grand jour arriva. On peut dire avec vérité que ce fut un jour de fête pour le faubourg Saint-Antoine.

Dès le matin, les ateliers où l'on connaissait Charles et Emma avaient été fermés. Patrons et ouvriers n'avaient pas eu besoin de se donner le mot pour faire chômage. Chacun voulait apporter un témoignage de sympathie à ce couple charmant avec lequel on avait si longtemps fraternisé et vécu familièrement. Chacun était endimanché, et les futurs époux furent les derniers à s'apercevoir qu'il était temps de se préparer pour la cérémonie. De tous côtés arrivaient bouquets et félicitations.

Les témoins avaient été choisis parmi les camarades d'atelier. Ils se montraient aussi heureux que les époux eux-mêmes. Il est vrai que dans les invitations, personne n'avait été oublié, pas plus le garçon d'atelier que le plus jeune des apprentis. Dans cette fête, si le cœur ne faisait pas uniquement tous les frais, il pouvait cependant en revendiquer la meilleure part.

L'église Saint-Éloi fut trop étroite pour contenir toute cette foule. Jamais le vénérable pasteur qui la dessert n'avait vu autour de lui pareille affluence. Tous les siéges étaient occupés et dans la nef principale et dans les bas-côtés. Mais ce qui était plus remarquable encore que cette foule, c'était le recueillement avec lequel elle assistait à l'office divin. Au dehors, la longue file des calèches et des coupés était entourée par une masse compacte de curieux. Il suffit qu'on soit amené par le hasard sur le passage d'une noce pour qu'on s'arrête pendant le défilé. Ici le spectacle paraissait extraordinaire, et la foule des curieux grossissait incessamment. L'histoire que nous venons de raconter circulait de bouche en bouche.

Il se fit un grand et bien plus intense mouvement de curiosité quand s'ouvrirent les portes de l'église. La jeune mariée parut couronnée de fleurs d'oranger et enveloppée d'un long voile de dentelle. A cet aspect, un murmure approbateur s'éleva parmi la multitude, et les enfants, beaucoup plus démonstratifs et expansifs dans leur joie, applaudirent avec enthousiasme. La jeune femme était singulièrement émue, et cette émotion ne faisait qu'ajouter à sa beauté. Quant à Charles, il rayonnait. Il ne quitta la main de sa jeune compagne quand elle fut montée en voiture que pour indiquer, du geste et de la voix, à ses invités les calèches qui leur tendaient leurs portières ouvertes. Car il emmenait tout ce monde, tous ses compagnons d'atelier, toutes les compagnes de sa femme, à son château d'Herblay, où de grands préparatifs avaient été faits pour célébrer dignement un aussi beau jour.

On était à peu près installé; il ne restait plus que quelques retardataires; les cochers faisaient claquer joyeusement leurs fouets, lorsqu'on vit accourir à toute vitesse un coupé de remise, qui ne s'arrêta que devant la voiture des mariés.

— Dieu soit loué ! Je n'arrive pas trop en retard ! dit en sautant lestement sur le trottoir un petit homme qui, depuis le bout de la rue, tenait ouverte la portière du coupé.

Il n'y avait pas à le regarder longtemps pour reconnaître un militaire.

Quoiqu'il ne portât ni uniforme ni épaulettes, tout le trahissait.

A son air de commandement, à ses allures brèves et décidées, on voyait même qu'il devait être investi d'un haut grade. Et l'on ne se trompait pas. Car c'était l'un des plus braves et des plus intelligents colonels de cette armée improvisée de la Loire, qu'on glorifiera un jour comme elle le mérite, lorsque le temps aura jeté son ombre sur nos malheurs, et qu'il sera permis d'être juste et équitable sans que les larmes envahissent les yeux, sans que la rage envahisse le cœur.

Il alla droit à Charles qui lui tournait le dos, tout entier à ses invités, et lui sautant au cou :

— Vous m'aviez oublié, mon jeune ami, dit-il d'une voix fortement émue, et ce n'est pas bien, surtout en un jour comme celui-ci. Quant à moi, je ne saurais oublier mon vigoureux compagnon de la bataille de Patay. Vous m'avez sauvé la vie sous le feu des Prussiens, mon brave Charles, et je viens enfin d'obtenir la récompense que j'avais depuis longtemps demandée pour vous. Le décret a été signé ce matin, et j'ai voulu vous en apporter la nouvelle, ainsi qu'à la digne femme que vous avez désormais associée à votre vie.

En même temps, le colonel tirait de sa poche un ruban de la Légion d'honneur et l'accrochait à l'habit du jeune homme. Ce fut avec cet ornement à la boutonnière que Charles revint auprès d'Emma.

On se serra quelque peu dans la voiture nuptiale pour faire place au colonel. Car on doit bien penser qu'il fut de la noce, et que, l'aurait-il voulu, il n'aurait pas pu recouvrer sa liberté. Seulement, au dessert, quand les langues se délient, quand les cœurs s'épanchent, le colonel dut faire connaître en détail le grand patriote et le brave soldat qu'avait été Charles avant de travailler comme ouvrier dans le faubourg Saint-Antoine.



Maintenant, veut-on savoir quand cela se passait? Ce n'était pas dans les temps fabuleux; c'était le 16 août 1873. Pour achever nos indiscrétions, et nous le pourrions, il ne nous manquerait plus que de dire les noms de famille d'Emma et de Charles.

Georges Bell.

DE MARSEILLE A MONACO ET A MENTON

NOTES DE VOYAGE

(*Suite.*)

L'hiver, un orchestre des mieux composés exécute pendant le jour des symphonies sur la terrasse qui domine la mer; le soir il y a concert, bal ou spectacle. L'été, l'orchestre joue pendant toute la soirée sur la terrasse.

Pendant l'hiver, la vraie saison pour Monaco, les spectacles et les concerts sont très-courus, et l'on y entend les meilleurs artistes.

On raconte même à ce sujet une anecdote peu connue, mais qui cependant fit un certain bruit il y a quelques années.

Un jeune homme, un Italien, joueur enragé, avait perdu toute sa fortune à la roulette. Désespéré, il avait résolu d'en finir avec la vie, et pour donner quelque caractère grandiose à cette fin misérable, il gravissait un des rochers de la côte avec l'intention de se précipiter.

Comme déjà il était à mi-hauteur il s'arrête, réfléchit un instant, puis redescend à longues enjambées.

Il rentre chez lui, brûle les lettres qu'il avait écrites à sa famille et à ses amis pour leur expliquer sa détermination, répare le désordre de sa toilette et se dirige vers la demeure de l'impresario monégasque. On l'annonce, et comme le nom qu'il portait était assez connu, le domestique a ordre de l'introduire à l'instant.

— J'étais riche, dit le jeune homme au directeur, je suis majeur, et, comme l'enfant prodigue je viens de perdre au jeu toute la fortune que je possédais; voilà un mois que je suis à Monaco, j'ai des dettes à l'hôtel, il ne me reste pas un... monaco. Or, comme je ne me soucie nullement de prendre la suite des affaires de l'enfant prodigue en gardant les troupeaux que vous savez...

— Voyons! interrompit l'impresario.

— Inutile d'insister, je n'ai pas la vocation.

— Pardon! mais une somme quelconque peut vous aider à regagner le toit paternel, je vous l'offre; vous irez revoir papa, vous tâcherez qu'il soit fait quelques coupures à la tradition biblique, et peut-être tuera-t-on tout de même le veau gras.

— Oh! je connais mon père, il ne tuerait rien du tout en mon honneur...

— Si vous lui promettiez de ne plus jouer..

— Eh mais, c'est qu'au contraire je veux jouer, réplique le jeune homme en souriant.

— Alors, je retire ma proposition.

— Attendez donc. Je veux jouer, mais sur votre théâtre.

— Hein!

— C'est la demande que je viens vous faire.

— Mais, monsieur, on ne s'improvise pas artiste.

— Et qui vous parle de m'improviser. J'ai de la voix, j'ai eu les meilleurs professeurs, et mes succès de salon retentissent encore à Florence, à Rome.

— Heu! les succès de salon!

— Peuvent devenir parfois des succès de théâtre.

— Oui, *parfois*.

— Voulez-vous m'entendre?

— Comme il vous plaira, mais...

— Mais, si vous ne m'accordez pas un début, je grimpe de nouveau au rocher dont je descends...

— Ainsi, un début ou la mort.

— Vous l'avez dit.

— Allons, reprit le directeur en ouvrant le piano, que chantez-vous.

— Un morceau des *Nozze* si vous voulez, le morceau de Chérubin.

— Un morceau des *Nozze*, j'ai justement là la partition. Mais vous n'êtes pas Chérubin.

— N'importe, c'est dans ma voix.

— Eh bien, allons.

— Et le directeur ayant préludé:

— « Voi, che sapete, »

fait le décavé.

— Pas mal!

— « Che cosa è amor, »

— Très-bien!

— « Dona, vedete, »

— Charmant.

— « S'io l'ho nel cor... »

— A merveille!

Sur quoi, le jeune homme continue, avec des inflexions, des modulations d'une grâce parfaite, d'une sonorité ravissante.

A peine avait-il lancé la dernière note du morceau, que le directeur, courant à son bureau, et prenant une de ses feuilles d'engagement, où il inscrivit un beau chiffre :

(*A continuer.*) Oscar Michon.

L'UNIVERSITÉ DE GLASCOW

(ÉCOSSE)

Glascow, l'une des premières villes manufacturières de la Grande-Bretagne, est située dans le comté de Lanark (Écosse), — sur la rive de la Clyde, qui la sépare en deux parties, — à vingt milles de l'Atlantique et à quarante milles de la mer du Nord.

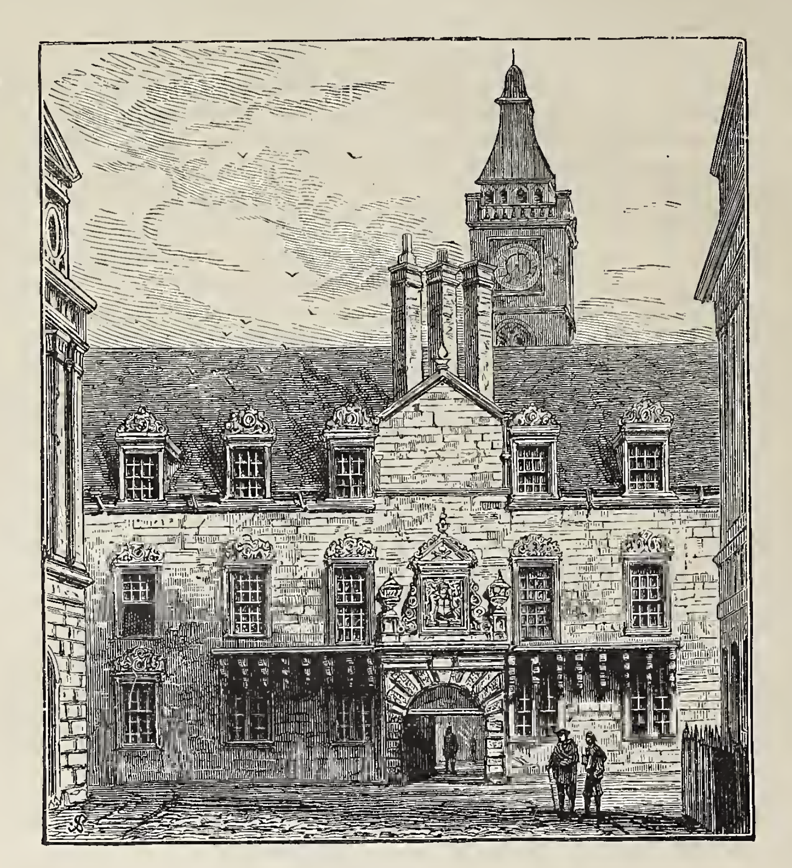
La vieille ville est mal bâtie, sombre et malpropre;

la ville neuve possède de belles rues et de remarquables monuments. Trois canaux, ceux de Forth-et-Clyde, de Morkland et d'Androssan y aboutissent.

Dans l'antique et sombre voie de High-Street, qui descend de la cathédrale dans l'intérieur de la ville, on remarque une longue ligne de bâtiments noirs, ressemblant assez à un couvent ou à une prison : c'est l'Université ou Collége de Glascow. Fondée en 1451 par l'évêque Turnbell, désorganisée par la Réforme, reconstituée par Jacques VI, cette Université a compté parmi ses professeurs : Black, Cullen, Adam Smith, Reid et Chalmers; mais c'est surtout dans l'enseignement théologique qu'elle s'est distinguée.

Dans son itinéraire de la Grande-Bretagne, M. A Esquiros nous apprend que le nombre des élèves de Glascow est actuellement de douze cents, divisés en *nations*, selon le district d'où ils viennent. Les plus âgés de ces étudiants portent une robe rouge et s'appellent, à cause de cela, *togati*. La bibliothèque du Collége renferme quatre-vingt mille volumes.

La première cour, d'un aspect plus que sévère, a des fenêtres richement ornées, dans le style flamand, et un assez bel escalier; la seconde est plus moderne, mais moins noire; au fond de la troisième s'élève le musée de Hunter, édifice d'architecture grecque, bâti d'après les dessins de W. Stark, et renfermant, avec une riche collection de médailles et de monnaies, une bibliothèque de quarante mille volumes et quelques tableaux de prix, entre autres : une *Vue de Hollande* par Rembrandt, une *Charge de cavalerie* de Wouvermans, un masque pris sur le cadavre de Newton, un buste de Watt par Chantrey, de belles collections d'insectes, d'oiseaux et de coquillages, et de merveilleuses préparations anatomiques.



Université de Glascow (entrée principale).

L'entrée du *Museum Hunterian* n'est pas publique; il faut payer un shilling pour le visiter. L'observatoire est situé à peu de distance du musée, sur les terrains même de l'Université.

Nous ne pouvons décrire ici la métropole commerciale de l'Écosse, avec ses incessants brouillards noircis par la fumée, sa ceinture de collines verdoyantes et pittoresques, ses monuments lourds et noirs, son fleuve toujours couvert de navires, ses manufactures et ses fonderies, véritables fourmilières humaines; mais nous tenons à dire que la population de Glascow a quintuplé en moins de cinquante ans, doublé en vingt ans, et qu'elle compte aujourd'hui près de 370,000 habitants, alors qu'elle en comptait à peine 80,000 en 1804. Cet accroissement provient presque entièrement de l'émigration.

CURIOSITÉS HISTORIQUES

LES PREMIERS BAS TRICOTÉS

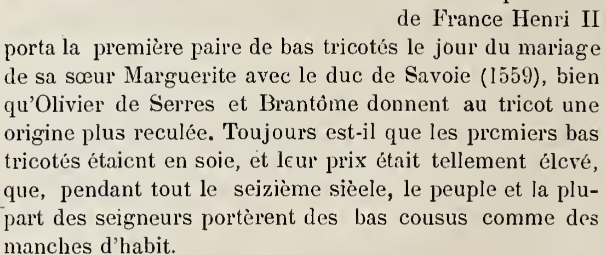
Les bas étaient inconnus dans l'antiquité; mais les dames romaines entouraient leurs jambes de bandelettes nommées *fasciæ crurales*, et les petits-maîtres suivirent leur exemple.

Les barbares eurent pour tout vêtement une peau de bête et un caleçon qui descendait à mi-jambes.

Au moyen âge, les gens un peu aisés enveloppèrent leurs jambes de *bas*, d'étoffe de toile, de cuir, fixés avec des courroies ou des cordons. Les bas n'eurent de pied que beaucoup plus tard; on fit alors des bas, découpés et cousus comme toutes les autres pièces du vêtement, collant sur la jambe et en prenant exactement la forme.

Le jeune Laforce portait des bas de toile le jour de la Saint-Barthélemy. Mais dès la fin du quinzième siècle, on avait eu l'idée de faire des bas à l'aiguille.

D'aucuns attribuent, cependant, l'invention des « bas tricotés » à l'Anglais William Rider, et assurent que le roi de France Henri II porta la première paire de bas tricotés le jour du mariage de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie (1559), bien qu'Olivier de Serres et Brantôme donnent au tricot une origine plus reculée. Toujours est-il que les premiers bas tricotés étaient en soie, et leur prix était tellement élevé, que, pendant tout le seizième siècle, le peuple et la plupart des seigneurs portèrent des bas cousus comme des manches d'habit.



Nous lisons dans l'historien Howel :

« Le grand et prodigue roi Henri VIII portait habituellement des chausses de drap, jusqu'à ce que le plus grand des hasards lui apporta d'Espagne des bas de soie.

« Le roi Édouard, son fils, reçut un jour en présent de Thomas Gresham, son marchand, une paire de longs bas de soie d'Espagne; ce présent fut fort remarqué. »

Stow rapporte que la troisième année du règne d'Élisabeth, « mistriss Montague lui ayant offert une paire de bas de soie, la reine fut si contente, que depuis elle ne voulut plus en porter d'autres. »

On peut juger, d'ailleurs, du prix qu'on attachait à la possession de cette partie du vêtement, par la lettre qu'écrivait Jacques Ier, quand il n'était encore que roi d'Écosse. Cette lettre est adressée au comte de War. Le prince mande à ce puissant seigneur que l'ambassadeur d'Espagne doit être présenté à la cour, et le prie de vouloir bien *lui prêter ses bas pour cette réception.*

On remarque dans la lettre cette touchante raison :

« Vous serez sûr que *votre roi ne paraîtra pas comme un gueux devant des étrangers.* »

—

MAXIMES ET PENSÉES

Il est moins dangereux d'offenser certains hommes que de les obliger.

L'avarice n'est jamais plus avide que quand elle est assise sur des monceaux d'or.

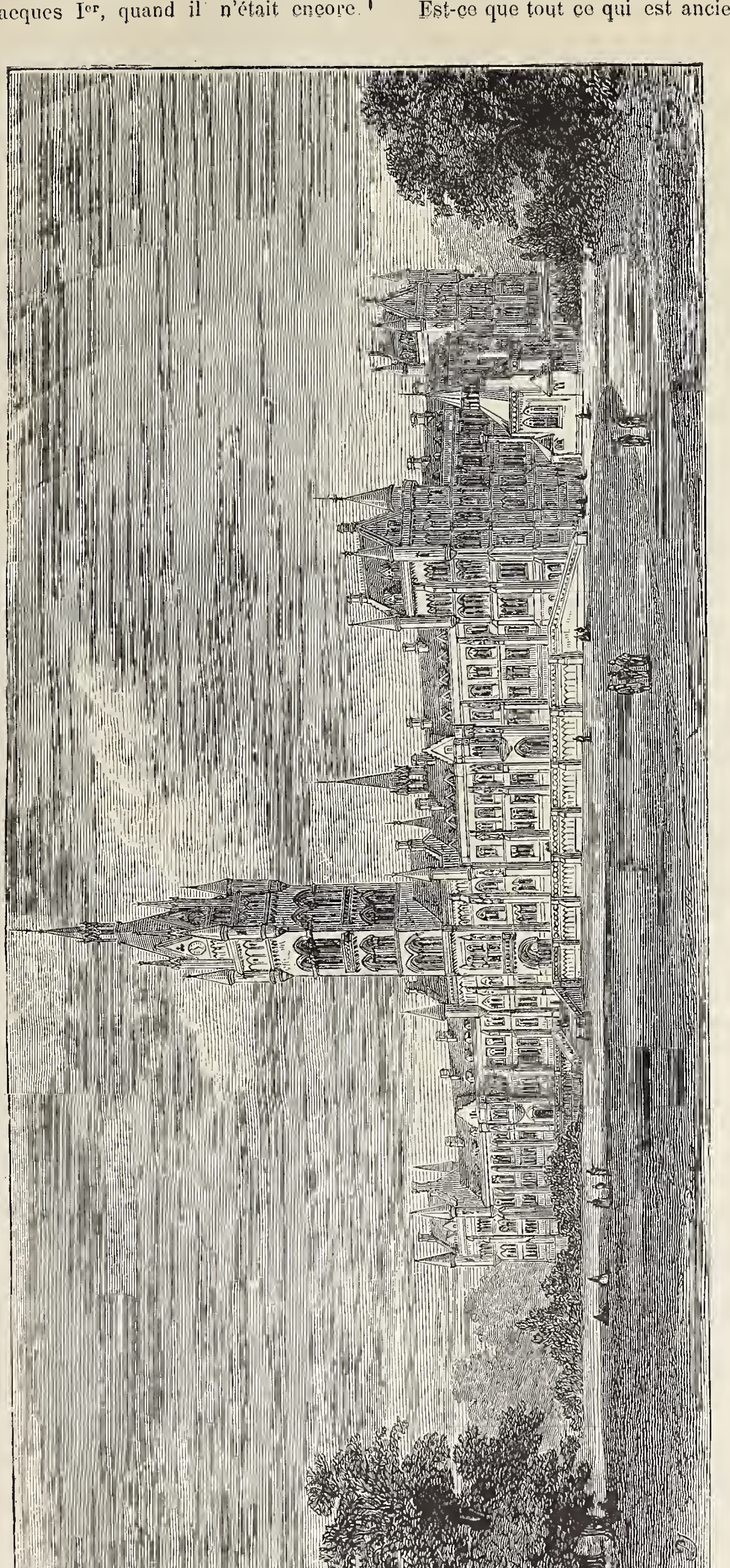
Il n'existe souvent aucune différence entre les dons de nos amis et les vœux de nos ennemis.

Qu'aurait de beau la bienfaisance, si elle n'était jamais trompée ?

Le bien ne consiste pas à vivre, mais à bien vivre.

En fait de sentiment, ce qui peut être évalué n'a pas de valeur.

La considération de l'homme le plus célèbre tient au soin qu'il a de ne pas se prodiguer.



Université de Glascow (Vue d'ensemble).

Toute puissance qui a besoin de supplier pour se soutenir est voisine de sa chute.

Est-ce que tout ce qui est ancien aujourd'hui n'a pas commencé par être nouveau ?

La santé par dessus tout : est-il d'autre théorie du bonheur ?

On fait quelquefois dans le monde un raisonnement bien étrange. On dit à un homme : « C'est votre ami. ! » Eh ! morbleu ! c'est mon ami, parce que le bien que j'en dis est vrai, parce qu'il est tel que je le peins. Vous prenez la cause pour l'effet, et l'effet pour la cause. Pourquoi supposez-vous que j'en dis du bien parce qu'il est mon ami; et pourquoi ne supposez-vous pas plutôt qu'il est mon ami parce qu'il y a du bien à en dire?

CHAMPFORT.

—

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

Budget. — Un journal s'est donné beaucoup de peine pour faire dériver le mot *budget*, de *poche* ou *pochette*. Le mot anglais qui vient de *pochette* (prononcé à la normande, *pouquette*) est *pocket*. — Budget, mot qui n'a été naturalisé chez nous qu'au commencement de ce siècle, vient d'un autre mot français : *bougette*, espèce de petite bourse en cuir, qu'on portait dans sa poche ou à sa ceinture. — Depuis que la bougette de

nos pères nous est revenue, sous le nom de budget, elle s'est terriblement enflée... et s'enflera de plus en plus, n'en doutons pas. — P. B.

SCIENCE USUELLE

—

LES POIDS ET MESURES

(Suite.)

IV

Quant à la diffusion du système adopté par tel ou tel peuple, nous voyons partout des édits rendus pour que l'unité de mesure s'établisse et soit reconnue dans tous les pays dépendant de la même métropole. Sans parler des Égyptiens, ni des grandes puissances asiatiques dont l'histoire exacte se perd trop loin dans le vague des légendes, les Grecs avaient si bien fait prévaloir ce principe, même au sein de leurs colonies les plus distantes, que, toute vérification faite par un savant du siècle dernier, il s'est trouvé que les Marseillais (dont la ville, on le sait, fut fondée par des Grecs venus là il y a quelque deux mille quatre cents ans) avaient conservé une mesure se rapportant exactement à l'ancienne mesure grecque dont le type nous est encore fourni par les ruines d'un ancien temple fameux.

L'idée d'un *étalon* pouvant servir de point de repère en cas de confusion se manifeste pour nous, en premier lieu, chez les Égyptiens qui, disait-on, auraient construit, dans ce seul but la grande pyramide, dont la base était égale à cent coudées royales ; puis chez les Hébreux, où nous entendons parler de la *mer d'airain*, grand vase que l'on conservait dans le sanctuaire et auquel la Vulgate, traduction latine des livres hébreux, donne le nom de *métretés* qui signifierait *mesureur*, *rapporteur* des mesures; enfin, chez les Grecs, où le *stade* d'Olympie (c'est-à-dire la carrière où se célébraient tous les quatre ans les jeux, par le retour desquels ces peuples supputaient les années de leur ère) avait été, disaient-ils, tracée par Hercule, fondateur de ces jeux, qui avait à cet effet mesuré six cents fois la grandeur de son pied.

Chez ces mêmes Grecs, qui se servaient du *stade* comme mesure itinéraire, dans Athènes, la cité par excellence, le temple de la grande déesse Minerve-Parthénée, appelé généralement le *Parthénon*, était aussi nommé l'édifice de *cent pieds*, parce que telle était la dimension de sa base.

Voilà mentionnés les principaux étalons que j'appellerai *monumentaux* et qui ont, en quelque sorte, répondu à l'attente de leurs auteurs, puisqu'ils sont encore là pour témoigner des anciennes mesures. Mais tous les peuples eurent, en outre, la commune pensée de constituer des étalons plus usuels, plus immédiats, dont le type devait être l'objet d'une conservation officielle et le plus souvent même religieuse.

Chez les Juifs, la *mer d'airain* n'était pas le seul étalon déposé dans le temple. A tout moment, dans l'Écriture, il est question *des poids, des mesures du sanctuaire*. A Athènes, trente officiers étaient désignés pour garder les mesures originales et contrôler les mesures commerciales. A Rome, c'était dans le temple de Jupiter, au Capitole même, qu'était déposé l'étalon, dit, à cause de cela, *mesure capitoline*. Et chez toutes les nations modernes, qui se formèrent en se partageant l'ancien domaine romain, des précautions analogues furent prises pour conserver le type invariable des poids et mesures, et en assurer l'usage régulier et universel sur tous les points d'une même domination.

Mais chez toutes, il faut bien le constater, ces louables efforts n'aboutirent qu'à un résultat fort restreint. Ce qui se passa notamment en France va nous donner un exemple de la confusion à laquelle on arrivait, tout en poursuivant le plus sérieusement, le plus laborieusement du monde le bel idéal de l'unification.

Dès l'origine de la monarchie française, les étalons des mesures étaient gardés dans le palais des rois, et, à dater de l'an 650, des arrêts se retrouvent échelonnés dans nos annales, préconisant l'obligation de conformer toutes les mesures au type royal. Mais qu'était alors et que fut, jusqu'au dix-septième siècle, cette nation dite *française*, sinon un mouvant et discordant assemblage de provinces, de royaumes même, de principautés, de duchés, de comtés, de baronnies, de marquisats, que les guerres disloquaient à tout moment, que les invasions bouleversaient de temps à autre, et qui même, et surtout dans le calme de la paix, n'aspiraient qu'à se donner des airs d'unité, d'indépendance, d'existence propre. C'était le caractère essentiel de la féodalité.

Or, en deux mots, qu'arriva-t-il par le simple fait de tous ces maîtres entichés, enorgueillis de leur petite ou grande importance, et souverainement jaloux de jouer à la puissance, à la suprématie, au moins chez eux, quand ils ne pouvaient le faire ailleurs? Il arriva que ces comtes, ducs, princes, barons, marquis, etc., s'attribuèrent pour premières prérogatives des droits analogues à ceux de ce souverain, plus fictif qu'effectif, qui s'intitulait roi de France, mais à qui ce nom magnifique ne déléguait qu'une autorité en quelque sorte sommaire, sans qu'il lui fût loisible de régner en détail, si je puis m'exprimer ainsi.

Il y avait donc l'étalon royal des mesures solennellement conservé à Paris, auquel devaient se conformer tous les hommes du domaine du roi; mais, sur les domaines du prince de ceci, du comte de cela, domaines qui, réunis, laissaient loin au-dessous d'eux la terre royale, d'autres types étaient adoptés, d'autres modes d'évaluation avaient prévalu... et si bien en alla-t-il de cette innombrable création de types qui tous prétendaient être le vrai, le bon, que dans la dernière moitié du dernier siècle un érudit, à qui ce travail avait dû coûter de longues veilles et de singulières recherches, publiait un gros volume in-quarto ne contenant rien de plus que des tables de concordance entre les divers systèmes *métriques* des provinces, villes, bourgs et même villages de France.

Là dedans, voyez-vous, dans cet inextricable labyrinthe, toutes les appellations, toutes les appréciations, toutes les dimensions, toutes les confusions enfin, se produisent, s'entremêlent, se contredisent, se démentent... Impossible de faire deux heures de chemin, de passer une rivière, de franchir un vallon sans constater les plus étranges différences dans le nom comme dans la valeur des mesures; tels de ces noms qui avaient plus généralement cours comme *boisseau*, *pinte*, *setier*, *livre*, *lieue*, couvraient les plus impossibles extrêmes. La livre d'Abbeville, par exemple, équivalait à 422 grammes; celle d'Amiens (ville distante de quelques lieues), à 461; celle d'Avignon n'en comptait que 409; celle de Bordeaux, 489; celle de Dunkerque, 421; celle de Marseille, 400, comme celle de Montpellier; mais, à Toulon, c'était 466; à Toulouse, 408; et à Rouen il y avait la livre dite *de vicomté*, pesant 509 grammes, et la livre ordinaire qui en pesait 20 de moins. On trouvait en France des lieues depuis 5,555 mètres jusqu'à 3,369.

A Rouen, le boisseau équivalait à 228 litres, et à

Darnétal, qui n'est qu'à une lieue de là, on appelait du même nom une mesure de 326 litres. A Paris, on achetait, sous la désignation de *pinte*, 9l.51 de vin; mais, si l'on s'en allait à Saint-Denis, fameuse abbaye dont les titulaires avaient su, eux aussi, se faire attribuer des privilèges, même en plein domaine royal, la pinte contenait 1l48.

Enfin, notre auteur constate que, sur la seule terre de France, on ne comptait pas moins de 240 mesures de capacités différentes portant le nom de *setier*. Et presque partout il y avait, comme à Rouen, ce qu'on appelait *le gros poids* ou *la grande mesure*, et *le p'tit po'ds* ou *la petite mesure*.

Que vous semble du gâchis et de la commodité qu'il y avait alors de commercer avec d'autres gens que ses plus proches voisins?... Et quand on franchissait les rontières, il fallait voir!... Le brouillamini existait dans toute l'étendue du monde connu, les preuves en fourmillent, mais écoutez seulement les paroles prononcées par un député anglais à la Chambre des communes, en 1790 :

« Dans l'état actuel des choses, peut-on passer d'une paroisse, d'un marché à l'autre, sans être obligé d'apprendre une nouvelle nomenclature qu'aucun dictionnaire ne nous enseigne!... Faites seulement deux milles (le mille de Londres vaut environ un kilomètre et demi) un *acre* n'est plus un acre; un boisseau n'est plus un boisseau... Même différence en passant d'une boutique à l'autre... Et tenez, une vérité triste et pourtant incontestable. Dans plusieurs comtés, les batteurs en grange, qui sont payés à la tâche, travaillent sur le pied de la plus grande mesure en usage, et on leur revend ce blé, ce même blé arrosé de leurs sueurs, pour en faire du pain, sur le pied de la petite mesure. »

Bref, c'était là-bas comme chez nous et chez nous comme en bien d'autres pays. Il fallait enfin chercher un remède à cette véritable calamité.

(A continuer.) Eugène Muller.

LA MARCHANDE D'OUBLIES

Type ancien dans notre pays, type datant du moyen âge et se continuant, quelque peu modifié, ainsi qu'on le verra, jusqu'à nos jours, la marchande d'oublies tient une place remarquable dans l'histoire des petits métiers de Paris, des crieurs pittoresques.

Tout d'abord, la vente des oublies se fit par des hommes. Les statuts des corporations des métiers parlent des *pâtissiers oublaieurs*. « Quiconque veut estre oublier, » disent-ils, doit en savoir le métier, et pouvoir en faire en un jour mille nieules, ou gâteaux très-petits et très-légers, comme on débitait beaucoup à cette époque. La vendeuse de nieules et d'oublies, doit être « ouvrière du mestier. »

Ainsi les oublieurs étaient des pâtissiers qui confectionnaient non-seulement des oublies, mais aussi toutes les pâtisseries légères, notamment les gaufres et les *plaisirs*. On vendait leur marchandise dans les rues de la capitale, en criant :

Chaudes oublies renforcier,
Galettes chaudes, eschaudez, etc.

Il n'était pas besoin d'avoir grand appétit pour avaler ces produits de l'art culinaire du temps. Aussi Monteil propose-t-il cette étymologie singulière de l'oublie : « Oublieur vient d'oublie; oublie vient d'oublier. Véritablement ces gâteaux sont si légers, qu'un moment après qu'on les a mangés, on ne s'en souvient plus, on les oublie. »

L'oublieur ou l'oublieux portait à la main une lanterne; sur son épaule il avait un corbillon, c'est-à-dire une longue boîte en fer blanc, sur le couvercle de laquelle on pouvait jouer aux dés. En effet, le corbillon contenait plusieurs paquets de cinq oublies. Cinq oublies formaient ce qu'on appelait une « main, » que le gagnant emportait. Telles, aujourd'hui, nos douzaines de macarons.

Inutile de dire que les dés donnaient très-souvent au marchand une chance qui ne paraissait pas de bon aloi. Pour un oublieux qui subissait des pertes, il y en avait cent qui s'arrangeaient de manière à gagner toujours. L'autorité s'émut, à cause des dés mal famés, des tricheries perpétuelles, et bientôt les marchands fixèrent sur le couvercle de leur corbillon un « tourne-vire, » aiguille tournante en fer ou en bois, indiquant, par son arrêt sur tel chiffre ou telle couleur placée sur ledit couvercle, le résultat du coup que l'amateur avait joué. Ils accusèrent fréquemment l'injustice du sort, devant leurs pratiques, comme l'indiquent les *Cris de Paris, chez Bounard, rue Saint-Jacques, vis-à-vis les Mathurins :*

Je ne crains ny neyges ny pluyes,
C'est de quoy je fais peu de cas;
L'ors que je vand bien mes oublies,
Et surtout quand je ne perds pas.

Leurs pratiques, au contraire, étaient les favoris de la fortune. « A tout coup l'on gagne! » assurent encore nos modernes porteurs de tourne-vire. Les bonnes traditions ne s'en vont pas.

Des savants ont prétendu que les oublies étaient connues des Grecs, qu'elles consistaient en une espèce de pain fait entre deux fers chauds sur le feu, et qu'elles étaient criées par des « obeliophores » ou porteurs d'oublies. Il est difficile de décider s'il s'agissait vraiment, dans l'antiquité, de pâtisseries légères, pareilles à celles qu'on fabriquait au moyen âge et que l'on confectionne de nos jours. L'oublie se composa de pâte, avec sucre ou miel quelquefois, avec « de bons et loyaux œufs. »

La recette d'aujourd'hui est d'employer un fer spécial pour oublies, de le faire chauffer des deux côtés; d'y verser la pâte, que l'on cuit à un feu très-vif; d'attendre qu'elle soit d'une belle couleur pour la rouler en cornets sur le fer chaud, au moyen d'un morceau de bois bien uni ayant la forme d'un pain de sucre. On parfume la pâte de l'oublie, soit avec de l'eau de fleur d'oranger, soit avec des amandes ou des avelines.

A Lyon, on fait les oublies comme des cornets de métier; à Paris, elles sont à peu près insipides. Lorsqu'elles sont froides, on les met les unes dans les autres, on les divise en mains. Berchoux, dans son poëme de la *Gastronomie*, a dit :

Théarion brilla dans les pâtes surtout;
Sous ses doigts délicats les farines pétries
Sortirent en beignets, en gaufres, en oublies.

Mais reprenons l'histoire des oublieux. Il exista, au moyen âge, un droit d'oubliage ou d'oublie. C'était, en terme de coutume, celui que les sujets et les vassaux devaient offrir à leurs seigneurs, dans plusieurs provinces. Il consistait en quelques pâtisseries, oublies ou gâteaux légers, que les rois eux-mêmes ne dédaignaient pas d'exiger. Plus tard, ce droit se changea prosaïquement en argent. Les seigneurs préférèrent le vil métal aux délicats « oubliaux. »

Le droit d'oublie (du latin *oblatus*) était un droit d'offrande. On donnait quelquefois, dans cette exception, le nom d'oublie au pain à chanter la messe, au pain sans

levain dont on fait l'hostie. De là une foule de conjectures sur l'origine du mot.

Au moyen âge, les bourgeois se couchaient de très-bonne beure. Or, en 1406, il y avait à Paris vingt-neuf oublieux, habiles dans « l'oublierie, » c'est-à-dire dans l'art de faire les oublies si recberchées par les Parisiens. Après le couvre-feu, vers huit heures du soir, l'biver, à commencer de la fête de Saint-Michel, ils sortaient de leurs officines et s'en allaient dans nombre de maisons bourgeoises offrir des oublies pour dessert. Voilà pourquoi, sous la Fronde, et par allusion, le peuple de Paris appelait « oublieurs » le marquis de Senneterre et le maréchal d'Estrées. Ces gentilshommes, qui négociaient toujours, remarque le cardinal de Retz, allaient d'ordinaire entre huit et neuf heures dans les maisons « où ils négociaient quelque chose. »

Les enfants, les servantes, les maîtres de maison appelaient souvent l'oublieur par les croisées. Si celui-ci entrait chez des juifs, il était condamné à l'amende ; de même il encourait une amende, si quelque ami l'aidait à porter sa marchandise, ou s'il étalait, dans le marché, à moins de deux toises d'un autre oublieur.

Deux sortes d'abus ne tardèrent pas à être signalés. Sous le prétexte de tirer les oublies au sort, on jouait des jeux de hasard qui occasionnaient des pertes considérables. La police intervint, mais sans résultats ; les joueurs se cachaient, à l'approche des soldats du guet, et maintes fois ceux-ci commettaient eux-mêmes la faute qu'ils étaient chargés d'empêcher. Le second abus, plus grave, se produisit surtout aux dix-septième et dix-huitième siècles. Sous l'accoutrement et le nom d'oublieux, des escrocs, des filoux, des voleurs, des meurtriers enfin, parvenaient à s'introduire dans les riches hôtels, où ils exerçaient leur criminelle industrie. Le fameux Cartouche avait dans sa bande plusieurs oublieux, ou gens qui se disaient tels. Ce n'était pas le groupe des bandits le moins adroit, ni le moins dangereux. La police, alors, défendit aux vrais marchands d'oublies de pénétrer la nuit dans les maisons, qu'on les appelât ou non de l'intérieur.

Une petite comédie en trois actes, de Charles Perrault, l'auteur des *Contes de fées*, a pour titre l'*Oublieux*. Il s'agit ici, non d'un voleur, mais d'un jeune amoureux qui prend le corbillon pour se présenter chez un bourgeois dont il épouse la fille. La pièce, datant de 1691, a été récemment publiée par M. Hippolyte Lucas, à la Librairie des Bibliophiles. Vous voyez, par sa date, qu'elle se rapporte à un usage de l'époque, avant les exploits de Cartouche, quand il n'y avait guère de soirée bourgeoise sans que les belles dames fissent monter un oublieux au salon.

Mais, malgré le lieutenant de police, qui d'ailleurs n'en voulait qu'aux faux marchands d'oublies, les Parisiens aimaient toujours passionnément cette pâtisserie légère qui se débitait sous trois formes, — les grandes oublies criées à Paris, ou oublies plates, — les oublies de *supplications*, ou gaufres, — et les oublies d'*étriers*, ou les *petits métiers*, celles de Lyon. Une phrase proverbiale prouvait la popularité du gâteau : on disait d'un cbapeau ou d'un rabat dont les bords se retroussaient et qui ne se tenaient pas droits, « qu'ils faisaient l'oublie. »

Un jeu de société rappelle aussi les oublieux :

— Je te vends mon corbillon.
— Qu'y met-on ?

Le « plaisir, » l'oublie en forme de cornet, rappelle le temps où, par suite des ordonnances qui défendirent aux oublieux de s'introduire dans les habitations, ces marchands furent remplacés insensiblement par des femmes, jeunes ou vieilles, par des « marchandes de plaisirs. » Toutefois, les hommes aussi, mais en très-petit nombre, continuèrent le commerce. Le doyen des vendeurs de plaisirs, connu sous le nom de « père Tourniquet, » vient de rendre l'âme à Paris, à l'âge de cent deux ans.



La marchande d'oublies.
Fac simile d'une gravure de Duplessis Berthaud.

Depuis plus d'un siècle, les marchandes d'oublies ou de plaisirs font la joie des enfants, et même des grandes personnes. Point de promenades, point de fêtes populaires où vous ne les rencontriez, vêtues le plus souvent de costumes aux brillantes couleurs. Dans les faubourgs de Paris, leur voix se fait entendre :

Voilà l'plaisir, mesdames,
Voilà l'plaisir !

A quoi répond, en manière d'écho, le cri d'un gamin moqueur ;

N'en mangez pas mesdames,
Ça fait mourir !

Tant qu'il y aura des mamans compatissantes et des enfants sages, les oublies trouveront à qui plaire, assurément.

Aug. Challamel.

ANECDOTES ET BONS MOTS

Quelqu'un demandait à l'empereur Niger la permission de réciter devant lui son panégyrique : « C'est se moquer, répondit-il, de faire l'éloge d'un homme vivant, et surtout d'un empereur. Ce n'est pas le louer parce qu'il fait bien, mais c'est le flatter afin qu'il récompense. »

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



L'Épouse du Croisé, chant légendaire breton.

DE L'ORIGINE DES CHANTS POPULAIRES

Depuis le jour où Molière, ce délicat oseur de l'observation, s'avisa de donner à un naïf couplet populaire la place d'honneur dans un de ses plus sérieux chefs-d'œuvre (*Misanthrope*, acte Ier, scène 2), que n'a-t-on pas dit sur le répertoire anonyme de nos campagnes, où se trouvent tant d'œuvres dans leur franche spontanéité !

Ces œuvres, qui supposent non-seulement une véritable inspiration, mais encore une sorte de science, d'habileté, qui pour être le plus souvent inconsciente, n'en est pas moins une puissante manifestation de l'art dans tout ce qu'il a de plus humain, d'où viennent-elles ? à qui les doit-on ? C'est là une question fort embarrassante. Au premier abord, tel qui se souvient avoir entendu dire ce chant, cette légende dans son pays, avec des détails d'un caractère tout local, affirmera, de la meilleure foi du monde, que là dut être le berceau de cette production; mais le raisonnement est plus spécieux que solide, et pour le mettre à néant, au moins dans son principe, il suffit d'avoir quelque peu arrêté son attention sur un certain ensemble de ces poëmes; d'avoir comparé ceux qui se trouvent dans un pays avec ceux qui se trouvent dans d'autres; et l'on arrive bientôt, par cet examen, à reconnaître qu'il existe pour la poésie populaire, en général, une sorte de fonds d'idées communes qui se sont échangées, dispersées, et qui sont devenues de propriété universelle.

Il est telle de ces idées qu'on retrouve à peu près partout, et rien de plus curieux que d'étudier le travail multiple auquel elles ont donné lieu pour se naturaliser sur les divers points.

Étant donné le sujet, qui doit plaire en tous pays, parce qu'il est généralement tiré de l'histoire du cœur, l'idée

passe de canton en canton, de province en province, par le fait des *nationaux* qui émigrent ou des voyageurs qui séjournent et qui l'emportent. Elle part sous sa forme native, *costumée* à la façon de son pays; mais ici et là des *auteurs* se trouvent, qui la remarquent et qui l'accommodent à la manière locale, si bien que maintes fois la donnée première reste seule, tant l'ordonnance, l'arrangement des parties, le rhythme ont été modifiés ou même changés du tout au tout.

Pour trouver un exemple frappant de ces transformations, ouvrons le célèbre recueil des *Chants populaires de la Bretagne,* publié, il y a une quarantaine d'années, par M. de la Villemarqué.

Voici le chant intitulé *l'Épouse du Croisé,* traduit du dialecte de Cornouailles et rappelant, à ce que croit pouvoir affirmer le traducteur, une histoire du château de Faouët, près de Quimperlé.

Cela est conté en longs vers, tout parfumés de fraîche poésie :

« — Pendant que je serai à la guerre, pour laquelle il me faut partir, à qui donnerai-je ma douce (amie) à garder?

— Amenez-la chez moi, mon beau frère, si vous voulez, je la mettrai en chambre avec mes demoiselles... »

Peu de temps après elle était belle à voir la cour du manoir de Faouet, toute pleine de gentilshommes chacun avec une croix rouge sur l'épaule, chacun avec un grand cheval, chacun avec une bannière, s'en venant chercher le seigneur pour aller à la guerre.

Il n'était pas encore bien loin du manoir que déjà son épouse essuyait plus d'un dur propos : « Jetez là votre robe rouge, et prenez-en une de toile, et allez dans la lande garder les troupeaux.

— Excusez-moi, mon frère, qu'ai-je donc fait? Je n'ai jamais gardé les moutons de ma vie.

— Si vous n'avez jamais gardé les moutons de votre vie, voici ma longue lance qui vous apprendra à les garder. »

Pendant sept ans elle ne fit que pleurer. Au bout des sept ans, elle se mit à chanter.

Et un jeune chevalier qui revenait de l'armée, ouït une petite voix douce sur la montagne.

« — Halte, mon petit page; prends la bride de ce cheval, j'entends une petite voix douce chanter sur la montagne. Il y a aujourd'hui sept ans que je l'entendis pour la dernière fois.

— Bonjour à vous, jeune fille de la montagne, vous avez bien dîné, que vous chantez si gaiement?

—Oh! oui, j'ai bien dîné vraiment, avec un morceau de pain sec que j'ai mangé ici.

— Dites-moi, dans ce manoir pourrai-je être logé.

— Oh oui! sûrement, monseigneur, vous y trouverez un gîte et une belle écurie pour mettre vos chevaux. Vous y aurez un bon lit de plume pour vous reposer, comme moi, autrefois quand j'avais mon mari. Je ne couchais pas alors dans la crèche parmi les troupeaux; je ne mangeais pas alors dans l'écuelle du chien.

— Où donc, mon enfant, est votre mari? Je vois à votre main votre bague de noces.

— Mon mari est à l'armée; il avait des cheveux blonds, blonds comme les vôtres.

— S'il avait des cheveux blonds comme moi, regardez bien vite, ne serait-ce point moi?

— Oui, je suis votre dame, votre amie, votre épouse; oui, c'est moi qui m'appelle la dame du Faouët.

— Laissez là ces troupeaux, que nous nous rendions au manoir; j'ai hâte d'arriver.

— Bonheur à vous, mon frère, comment va mon épouse que je vous avais confiée?

— Asseyez-vous, mon frère. Elle est allée avec ces dames à Kemperlé où il y a grande fête. Quand elle reviendra vous la trouverez ici.

— Tu mens, car tu l'as envoyée comme une vile mendiante garder les troupeaux. Tu mens, et elle est là qui sanglote derrière la porte. Va-t'en cacher ta honte, maudit. Si ce n'était ici la maison de mon père et de ma mère, je rougirais mon épée de ton sang. »

Ainsi raconte le barde breton dans sa vieille langue autochtone, qui n'est guère entendue ailleurs que dans une région restreinte, ce qui suppose pour son œuvre une difficulté d'émigration.

Or, voici que cependant, presque à l'autre bout de la France, presque en Provence, nous trouvons un chant populaire qui, rhythmé, d'ailleurs, sur le plus gracieux motif musical, s'exprime de la sorte :

« Faut que je parte à l'armée,
« Joindre le régiment,
« Ma petite épousée,
« Je te laisse à mes parents.

« — Bonjour mon père, ma mère,
« Bonjour vous soit donné,
« Voilà que je vous amène
« Florence, mon épousée.

« Ne lui faites rien faire
« Rien que boire et manger,
« Et aller à la messe,
« Quand il faudra y aller,

« Qu'aller en promenade,
« Quand elle voudra y aller;
« Et changer de chemise,
« Quand il faudra changer. »

Au bout de trois semaines
Aux champs l'ont envoyée,
Avec une houlette,
Pour les moutons garder.

Les Sarrazins qui passent
L'ont prise et emmenée....
Galant revient de guerre,
Au bout de cinq années :

« — Où est-elle ma Florence
« Que je vous ai laissée?
« — En allant à la messe
« Sarrazins l'ont volée. »

Il fit faire une barque
Toute d'argent doré,
Fit plus de mille lieues
Sans rien pouvoir trouver.

Rien que trois lavandières
Qui lavaient des draps fins
Au bord d'une rivière,
(Un beau château voisin).

« — Dites-moi, lavandières,
« Le nom de ce château.
« — C'est le château du More
« Du More Sarrazin. »

« — La servante du More
« Comment l'appelle-t-on?
« — On l'appelle Florence,
« N'est pas des environs. »

Galant s'habille en pauvre,
En pauvre pèlerin,
Va demander l'aumône
Au nom de Jésus-Christ.

Florence apporte à boire.
Quand le pauvre il a bu :
« — O pauvre, le bon pauvre,
« Je vous ai déjà vu. »

La prend par sa main blanche,
Dans sa barque l'a menée.
« — Florence, ma Florence,
« Ne te quitterai jamais. »

(*A continuer*

RABELAIS A ROME ET A MEUDON

Au seizième siècle un voyage à Rome était une très-grosse affaire. Rabelais eut cependant la bonne fortune d'y aller trois fois.

Le premier de ces voyages eut lieu en 1534; le voyageur avait alors cinquante et un ans; il était connu par ses cours publics sur la botanique, ainsi que sur Hippocrate et Galien; il avait d'ailleurs publié une édition grecque de ces deux écrivains, édition qu'il avait accompagnée de préfaces et de commentaires, qui avaient attiré sur lui l'attention de tous les médecins et de tous les savants. Il avait traduit, en outre, et publié les œuvres d'un célèbre médecin de Ferrare, nommé Jean Manardi. Voilà pour la partie sérieuse; mais en plus il avait donné le *Gargantua* et le premier livre de *Pantagruel*. Celui-ci venait de paraître.

Rabelais, dans ce premier voyage, accompagnait, en qualité de médecin, le cardinal-ambassadeur Jean du Bellay, à qui précédemment avait été confiée l'ambassade d'Angleterre. Cardinal et médecin avaient été dans leur jeunesse compagnons d'études, et leur amitié devait durer jusqu'à la fin de leur vie.

On peut se figurer la joie de Rabelais de pouvoir accompagner à Rome le noble cardinal. Depuis longtemps il désirait voir cette ville des césars et des papes. Il n'y voulait accomplir pourtant qu'une tâche toute scientifique et des plus modestes : c'était de faire un livre sur les plantes particulières à l'Italie. Cette étude, il la fit, du moins en partie, et sut même lui donner un but pratique, puisqu'on lui dut l'introduction d'Italie en France de plusieurs plantes potagères et ornementales. Mais il comptait étudier à Rome, et de fait il y étudia bien autre chose. Il ne fit point le livre qu'il avait promis sur la flore italienne, mais il en fit (plus tard) un superbe sur les *oiseaux de l'île Sonnante*. Son activité à Rome dut être prodigieuse; car, outre la flore qu'il étudia réellement, il voulut dans son amour de l'antiquité refaire une topographie de l'ancienne Rome. Il passa une partie de son temps à lever des plans, à dessiner, essayant de reconstituer la Rome de Tite-Live (*Urbis faciem calamo ac penicillo depingere*). Mais ayant appris qu'un antiquairs de Milan, Barthelemi Marlini, venait de faire cette topographie, il ne poursuivit pas ce travail devenu inutile. Mais son premier soin, en rentrant à Lyon, sera de traduire et de publier chez Sébastien Grypho le livre du Milanais, le faisant précéder d'une épître dédicatoire au cardinal du Bellay, épître d'où sont tirés les quelques mots latins cités plus haut.

Le joyeux et hardi voyageur employa sa plume et ses crayons à dessiner bien autre chose que la topographie de Rome. Il se mit à *pourtraire* les *évêgaux*, les *beaux cardingaux* et le *papegaut*, *unique en son espèce;* et enfin la physionomie de *papimanie*.

Malheureusement pour lui il ne put rester que six mois à Rome; les nécessités de l'ambassade le ramenèrent en France. Il vint, je crois, apporter à François Ier un message important.

Sa mission terminée, pour faire diversion aux impressions du voyage, il se remit à l'étude de la nature, et cette fois c'est l'homme qu'il étudia.

Il fit un cours public d'anatomie.

Son deuxième voyage eut lieu vers la fin de 1536, c'est-à-dire deux ans après le premier. Il avait donc à cette époque cinquante-trois ans.

Lors de sa première visite à Rome il s'était fait aimer et protéger de Clément VII. Mais Clément VII étant mort, Rabelais fut bien aise de se mettre en rapport avec le nouveau pape Paul III. Pour cela il présenta au souverain pontife une supplique dans laquelle il demandait : 1° L'absolution de s'être enfui de chez les moines; 2° la permission de rentrer au besoin dans un couvent de bénédictins; 3° l'autorisation d'exercer partout la médecine gratis (*pietatis intuitu sine spe lucri*), à la seule condition de n'employer jamais ni le fer ni le feu. Il accompagnait cette fois le cardinal non plus seulement comme médecin d'ambassade, mais comme secrétaire et bibliothécaire.

L'hiver passé, il revint en France muni des bulles qu'il avait sollicitées du pape. Il s'établit à Montpellier et recommença de professer l'anatomie.

Le troisième voyage n'eut lieu qu'en 1547, onze ans après le second. Rabelais avait alors soixante-quatre ans. Les troisième et quatrième livres avaient paru. Il vivait depuis neuf ans à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, abbaye de bénédictins, fondée par le cardinal du Bellay, qui y faisait sa résidence lorsqu'il était en France. Il y avait fait bâtir une magnifique maison à l'italienne par Philibert Delorme. L'historien de *Pantagruel*, au prologue du quatrième livre (épître au cardinal Odet), fait l'éloge de ce *paradis de salubrité, aménité, sérénité, commodité, délices et tous honnêtes plaisirs d'agriculture et vie champêtre*.

Rabelais croyait, je pense, terminer ses jours à Saint-Maur, où il s'était installé avec son admirable bibliothèque, ses collections et ses instruments scientifiques. Vraisemblablement il ne s'attendait guère à retourner à Rome.

Mais, en 1547, le protecteur de ses protecteurs, François Ier, mourut. Le cardinal du Bellay fut remplacé dans la faveur royale et dans les hauts emplois par le cardinal de Lorraine (ou cardinal de Guise).

Ce troisième voyage fut une vraie *fuite* auprès du pape. Ils partirent, monseigneur du Bellay et lui, tout à coup.

Il arriva alors quelque chose de singulier : Rabelais devint à son tour le protecteur de du Bellay. Il était depuis longtemps en bonnes relations avec le cardinal de Guise, quoique du Bellay et lui s'aimassent peu. Monseigneur du Bellay, par l'intermédiaire de maître François Rabelais, son médecin, tâchait d'obtenir l'autorisation de rentrer en France et l'assurance d'y vivre en sûreté. Le pauvre cardinal, pour se remettre en grâce, ne savait comment faire. Il imagina de célébrer à Rome la naissance du dauphin de France par des fêtes féeriques, dans lesquelles il y eut tout plein de belles allusions flatteuses pour Diane de Poitiers, favorite du nouveau roi Henri II. Rabelais fut chargé d'envoyer au cardinal de Guise, de son beau style et de sa belle écriture, un récit de ces fêtes, récit destiné à être montré à Mme de Valentinois elle-même. Cette pièce se trouve dans les œuvres de maître François sous le titre de *Sciomachie*.

Cependant deux années s'écoulèrent sans réponse. Rabelais s'aventura, malgré ses soixante-six ans, à revenir à Paris, seul, solliciter en personne pour son ancien protecteur, auprès du cardinal de Lorraine. Il réussit dans sa mission, et les deux cardinaux se rapatrièrent à peu près. Le premier témoignage de leur entente fut de nommer ensemble maître François curé de Meudon. Rabelais fut donc reçu curé de l'église paroissiale de Saint-Martin de Meudon, le 19 janvier 1551, par l'évêque de Trèves, Jean des Ursins, vicaire général du cardinal du Bellay, entre les mains duquel Richard Berthe, dernier curé, avait résigné librement cette cure. Rabelais avait alors soixante-huit ans.

A vrai dire, cette nomination causa une certaine émotion. Ramus, l'ennemi acharné de Rabelais, redoubla

d'attaques violentes contre celui qu'il traitait « d'athée ». Rabelais crut se justifier en publiant le quatrième livre de *Pantagruel*, qui lui aliéna tous les réformés. Le livre ne fut pas moins saisi et censuré par la Faculté de théologie. Mais rien ne put en arrêter la vogue : les éditions et les contrefaçons abondèrent dans toute la France, et son auteur eût vécu tranquille dans sa cure si Ronsard ne se fût mis en hostilité complète avec lui.

Rabelais venait souvent de Meudon à Paris, monté sur une mule, qu'il oublia un dimanche à la porte de son imprimeur Fezendat, et qui, poursuivant son chemin rue Saint-Jacques, s'avança jusque dans l'église Saint-Benoist, au milieu d'un sermon, au grand scandale des fidèles.

Il était, d'autre part, fort bien accueilli au château de Meudon, chez le duc et la duchesse de Guise, qu'il appelait « ses bons paroissiens », et qu'il visitait souvent et presque familièrement. Il s'acquittait autant que possible des devoirs de son ministère et recevait sans cesse la visite des savants et des personnages les plus distingués de Paris; enseignait le plain-chant à ses enfants de chœur et montrait à lire aux pauvres gens.

Meudon devint ainsi un but de promenade pour les Parisiens qui y affluèrent longtemps après la mort de Rabelais, selon le dicton proverbial, répété encore au dix-septième siècle : « Allons à Meudon; nous y verrons le château, la terrasse, les grottes, et M. le curé, l'homme du monde le plus revenant en figure, de la plus belle humeur, qui reçoit le mieux ses amis et tous les honnêtes gens et du meilleur entretien. »

Rabelais, qui n'était point affligé des infirmités de la vieillesse, à l'exception du gros ventre qu'il devait à son riche appétit, conservait le même amour et la même ferveur pour l'étude. Il possédait une bibliothèque composée de manuscrits et de livres rares qu'il avait annotés.

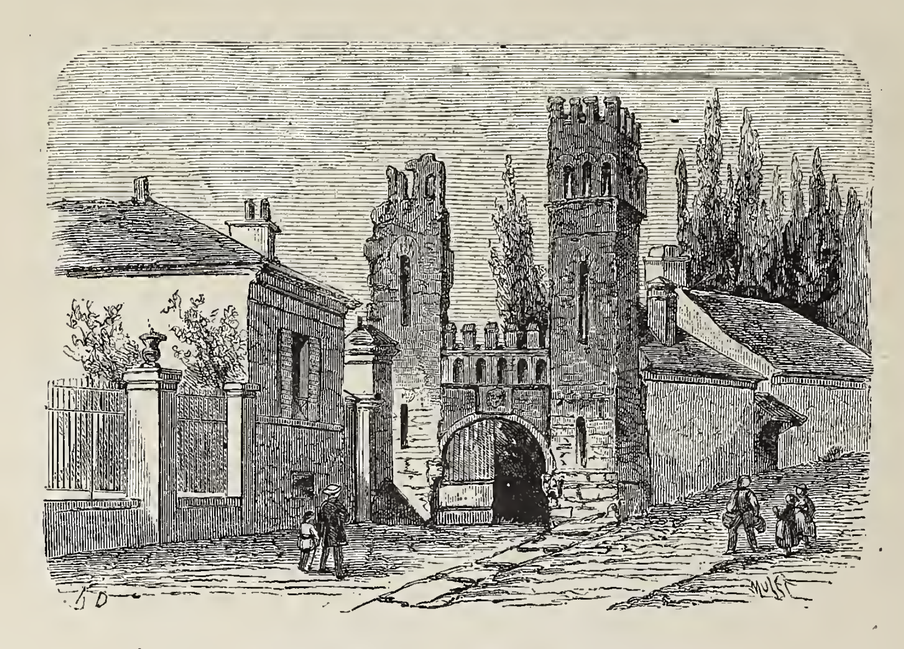
Se sentant gravement indisposé, il se fit transporter à Paris, et mourut, dit-on, le 9 avril 1553, dans une maison de la rue des Jardins. Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse Saint-Paul, au pied d'un grand arbre qui a subsisté pendant plus d'un siècle.

Après sa mort on peignit son portrait au-dessus de la porte du presbytère de Meudon, et l'on y joignit ce distique que respectèrent longtemps ses successeurs:

Cordiger et medicus, dein pastor et intus obivi,
Si nomen quæris, te mea scripta docent.

D'abord cordelier et médecin, je vins finir ici pasteur,
Si tu demandes mon nom, mes écrits te le diront.

E. N.



Ancienne maison de Rabelais à Meudon.

L'ANCIEN MARCHÉ DE MONTMARTRE

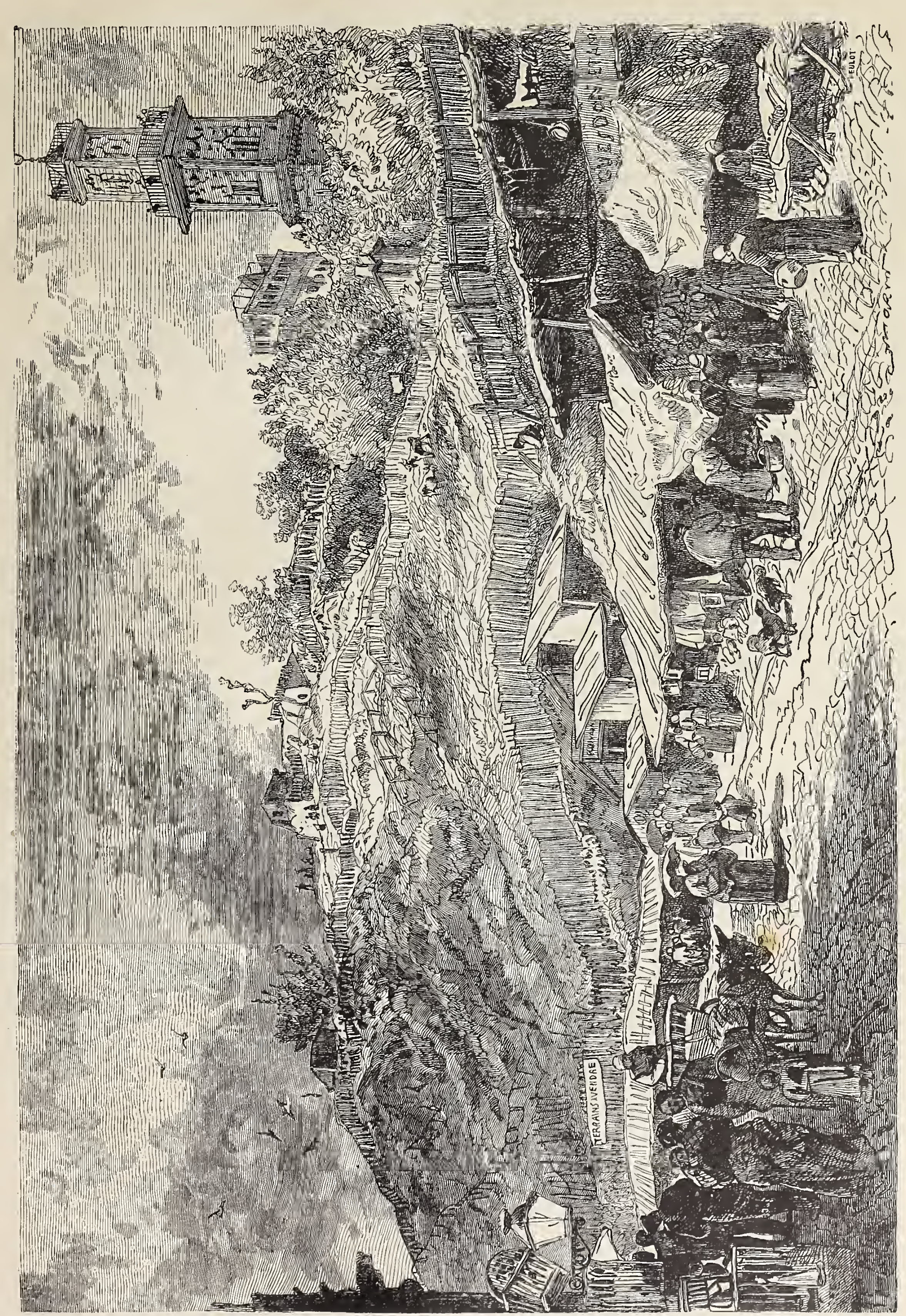
Une église monumentale s'élève sur le « mont des martyrs, » où Saint-Denis et trois de ses compagnons ont été autrefois mis à mort. Pour en poser les fondements, il a fallu tailler dans la colline qui s'élève de cent trente-deux mètres au-dessus de la Seine, et au bas de laquelle se trouvait la place Saint-Pierre, où se gonflèrent tant de ballons, en 1870-71, pendant le siége de Paris par les troupes allemandes. Le boulevard qui faisait le tour du plateau de cette colline, est maintenant interrompu, de même que la place est couverte de remblais. L'aspect de Montmartre a changé.

Rappelons un peu son histoire. Louis VI le Gros y avait fondé, en 1133, une abbaye de dames bénédictines, auxquelles il donna « en dot » le village des Menus (aujourd'hui Boulogne) et celui de Bourg-la-Reine. La reine Adelaïde, femme de Louis le Gros, combla les Bénédictines de ses libéralités; aussi leur fut-il possible d'acquérir une position comparable à celle des religieuses de Longchamp.

Les guerres civiles et la domination des Anglais, d'abord, puis le siége de Paris par les troupes de Henri IV, nuisirent beaucoup aux religieuses de Montmartre. Mais, après l'abjuration du Béarnais, elles furent au nombre de trente-trois. Le monastère reçut des secours pécuniaires de la cour. L'abbesse, Marie de Beauvilliers, y fit transporter les cendres de la reine Adelaïde, et au bout de quelques années la réputation sainte des Bénédictines de Montmartre s'étendit par toute la France.

Au milieu du dix-huitième siècle, Françoise de Lorraine,

fille de la duchesse de Guise, reçut la bénédiction d'abbesse en présence de neuf évêques et d'une foule de personnages illustres. Le monastère prospéra, s'agrandit,


L'ancien marché de Montmartre.

reçut des pensionnaires, et devint un des plus riches des environs de Paris, jusqu'en 1794, époque de sa destruction et de la dispersion de ses dernières habitantes.

Il y avait, sur la colline, un obélisque bâti par ordre de Louis XV. C'était un des quatre-vingt-seize obélisques que l'on voulait élever pour servir d'alignement à la méridienne de Paris, depuis Dunkerque jusqu'à l'extrémité opposé.

On y voyait aussi un télégraphe, qui a disparu comme

les autres, quand l'électricité a cassé les bras à ces machines gesticulantes dont la principale se trouvait sur l'église Saint-Sulpice. De plus, Louis Flécheux, savant astronome, possédait à Montmartre une maison sur laquelle il fit construire un observatoire. Il passait les nuits à contempler les astres. Mais en 1793, des voisins le prirent pour un sorcier et le dénoncèrent comme suspect. Flécheux, effrayé, se tua, sans avoir publié ses découvertes astronomiques.

La butte Montmartre, — tel est le nom populaire de ce lieu, — a vu un combat sanglant, le 29 mars 1814, entre les Parisiens et les troupes alliées. Triste épisode d'une invasion qui devait, hélas! se renouveler plus tard. En 1870, on apercevait de Montmartre les Prussiens établis à Saint-Denis.

Nous ne rappellerons pas le drame de la rue des Rosiers, ni l'histoire des canons qui se trouvaient rangés sur la place Saint-Pierre, en mars 1871.

Mais la physionomie de l'ancien marché mérite notre attention. Des échoppes, des tentes à moitié déchirées, des tréteaux sur lesquels étaient amoncelés soit des chiffons, soit des légumes ou des fruits, attiraient chaque jour une foule grouillante d'ouvriers et de ménagères faisant des provisions. Tout à côté, une suite de clos dans lesquels paissaient quelques animaux étiolés. Au-dessus, un bouquet d'arbres que le soleil d'été brûlait dès le mois de juin. Cet ensemble avait tout à fait l'air d'un terrain de barrière, généralement non pavé, absolument dépourvu de trottoirs. Chevaux et ânes traversaient parfois la foule, en excitant les cris des promeneurs.

Au lieu de ce tohu-bohu étrange, que voyons-nous aujourd'hui? L'édilité parisienne a fait son œuvre. Elle a doté Montmartre d'un de ces beaux marchés à charpente de fer qui mettent à l'abri les vendeurs et les acheteurs. Des persiennes immenses garantissent des rayons du soleil, et l'air circule sous le toit qui recouvre la construction moderne. Quelques boutiques sont copieusement fournies, quelques-unes sont élégantes. L'eau des fontaines permet un lavage quotidien.

C'est moins pittoresque, mais c'est plus propre. A qui regretterait l'ancien marché nous répondrions par une simple phrase: Le confortable vaut mieux que le désordre.

DE MARSEILLE A MONACO ET A MENTON

NOTES DE VOYAGE

(Suite.)

— Mettez là votre signature, je vous prie.

— Voilà qui est fait.

Ainsi devint artiste dramatique le décavé, qui n'a plus mis les pieds dans une maison de jeu, mais qui les a mis sur toutes les plus grandes scènes d'Europe, d'où il a rapporté les plus brillantes moissons de bravos, de couronnes et de banknotes.

Malheureusement, tous les décavés n'ont pas une mine d'or dans le gosier.

Je tiens cette historiette d'une personne qui a bien voulu m'affirmer que des pièces d'or de vingt et de cent francs à l'effigie du prince Charles III, allaient être mises prochainement en circulation.

La petite principauté de Monaco battant monnaie, cela paraît assez curieux tout d'abord, mais ce n'est pas la première fois que cela lui arrive, si nous nous en rapportons à la chronique.

Charles d'Annonay, qui vivait sous Louis XIV, nous dit en ses *Mémoires* que, se trouvant en voyage à Monaco, le prince régnant fit un soir apporter à son hôtel 30 pistoles en deux pièces d'or si grandes, qu'il eut bien de la peine à les faire entrer en ses pochettes

C'est évidemment de là qu'est venue l'expression populaire « avoir des monaco » pour signifier une abondance de richesse.

Monaco a donné aussi son nom à une danse fort peu connue aujourd'hui, et qui ne manquait pas d'originalité.

Elle consistait à croiser en sautant la jambe droite sur la gauche, tandis que la main gauche allait frapper la même main de la personne qui faisait vis-à-vis.

Quand ce premier mouvement était exécuté, on le recommençait avec les membres opposés. Nos écoliers ont gardé quelque chose de cette chorégraphie dans l'exercice qu'ils appellent « battre la semelle. »

La Monaco a une histoire. Elle fut inventée, dit-on, au treizième siècle, pendant les luttes des Guelfes et des Gibelins. Comme ces messieurs se chassaient réciproquement, le peuple, qui est le même partout et qui s'amuse de tout, inventa cette pantomime en l'accompagnant d'un refrain qui est resté *classique*:

A la Monaco
L'on chasse
Et l'on déchasse,
A la Monaco
L'on chasse
Comme il faut!

Le croisement des jambes et des mains rendaient assez bien en effet l'idée d'un gouvernement qui allait tantôt à droite, tantôt à gauche, passant d'un Grimaldi à un Spinola, et *vice versa*...

De Monaco on aperçoit, flanquée dans une anfractuosité de rochers, la pittoresque petite cité de Roquebrune, près du cap Saint-Martin, qui nous cache Menton.

Allons de ce côté.

IX

Nous rejoignons en dix minutes la route de la Corniche, qui suit alors une région délicieuse, traversant des jardins, rasant des massifs de feuillage, visitant des moulins qui clapotent doucement, et nous arrivons à Roquebrune qui, comme toutes les villes que dessert la Corniche, est bâtie sur le flanc oblique de la côte, et par conséquent nous montre des rues en escalier, des terrasses échelonnées.

Roquebrune a successivement appartenu à tous les peuples qui sont venus batailler dans ses environs. Aujourd'hui elle est française pour toujours, espérons-le.

Roquebrune a pour base un effondrement.

D'après une légende que racontent encore les bonnes femmes du pays, la ville aurait été d'abord construite sur le conglomérat qui aurait glissé tout doucement après coup, entraînant avec lui maisons et habitants.

Les habitants (personne n'en doute) se voyant descendre du côté de la mer, eurent grande frayeur et invoquèrent tous les saints du paradis : sainte Marguerite, qui était alors en grande vénération, reçut particulièrement ce jour-là les vœux des Roquebrunois.

La bonne sainte n'en était pas à un miracle près, elle en avait accompli bien d'autres. On était assuré qu'elle ne délaisserait pas ses fervents : « Grande sainte Marguerite, vous qui êtes si puissante, disaient les Roquebrunois, sauvez-nous! »

Et la ville glissait.

« Grande sainte Marguerite, si vous nous sauvez, nous ferons bâtir une église en votre honneur! »

Et la ville glissait toujours.

— Peut-être avons-nous offensé Dieu en construisant nos maisons sur la montagne; sainte Marguerite, sauvez-nous!

La ville glissait de plus en plus.

— Sainte Marguerite, si vous n'avez point pitié de nous, nous allons nous fâcher!

A cette menace la ville se mit à glisser de plus belle, comme on le pense bien, car le procédé n'avait rien que d'irrévérencieux. Mais une voix se fit entendre.

Cette voix disait : « Je puis vous laisser périr, car ma puissance est grande et je ne crains pas vos menaces. Regardez. »

Les habitants regardèrent.

La ville s'était arrêtée, soutenue seulement par une simple racine de genêt.

Les actions de grâces retentirent; mais la sainte... :

« Écoutez, reprit-elle, vous m'avez menacée, je vous pardonne; mais tant que l'église qui doit porter mon nom ne sera point construite, votre ville restera soutenue par la branche de genêt, et si vous ne vous convertissez pas (car les habitants étaient devenus des mécréants) vous glisserez jusque dans la mer, sans qu'aucun de vous puisse en réchapper. »

On se mit donc aussitôt à l'œuvre, et aujourd'hui nous pourrons voir l'église dédiée à sainte Marguerite, construite à la hâte, tant on avait peur de voir se rompre la petite branche qui retenait la ville au-dessus de l'abîme.

Et, disent encore les Roquebrunois, c'est à la précipitation qui présida à cette édification que l'église doit de n'avoir aucun caractère distinct.

Le monument n'est beau, en effet, ni à l'intérieur ni à l'extérieur. On y remarque cependant une assez curieuse statue du Christ mort, que les habitants promènent dans les rues le jeudi saint après avoir représenté en nature toutes les scènes de la Passion.

Il y a bien aussi sur les hauteurs rocheuses certaines ruines d'un certain château de Lascarèk, mais ce sont restes fort insignifiants qu'on va voir et qui ne disent rien.

On reprend l'éternelle route de la Corniche et l'on gagne Menton, Menton, qui après avoir passé, elle aussi, par toutes les vicissitudes politiques et internationales, et surtout après avoir été une dépendance de la principauté monégasque est devenue, après quelques années d'existence propre, chef-lieu du canton français en 1860.

Menton possède 6,600 habitants, prend racine au bord de la mer et s'élève en amphithéâtre sur une baie de 8 kilomètres de développement.

A l'est les falaises de la Murlota, à l'ouest le cap Martin limitent la ville et sa banlieue ; tout autour, des montagnes abruptes et sauvages.

L'ensemble du littoral de Menton est tourné vers le sud-est. Au nord les contreforts des Alpes décrivent un immense demi-cercle de cimes atteignant de 1,000 à 1,300 mètres de hauteur.

(A continuer.) Oscar Michon.

SCIENCE USUELLE

—

LES POIDS ET MESURES

(Suite.)

V.

Nombre de fortes têtes y avaient songé depuis que plusieurs grands États européens, échappant à l'anarchie féodale, avait trouvé une sorte d'imposante unité. Mais c'est particulièrement en France, patrie coutumière des généreuses idées, que le projet fut formé à plusieurs reprises, mais sans consécration officielle, de la fixation d'un type unique qui pût être offert à l'adoption de tous les peuples de la terre.

Difficile, épineuse question. Pour avoir chance de la résoudre dans les termes où elle était posée, il fallait surtout l'aborder sans préoccupation de nationalité aucune, en dehors de tout ce qui pouvait la faire ressembler à un désir de primauté, de prépondérance.

Cet obstacle, d'ailleurs, s'était mainte et mainte fois dressé devant les tentatives d'unification internationale, dont la proposition reposait invariablement sur cette antique formule usée et ressassée : « C'est ma mesure qui est la bonne, adoptez-la. »

L'amour-propre s'en mêlait aussitôt :

— Quoi ! nous, adopter une mesure basée sur l'étendue d'un de leurs monuments, sur la longueur du pied d'un de leurs anciens rois, sur la distance d'une de leurs villes à l'autre !

Quelquefois une simple question de nom faisait empêchement; quelquefois un souvenir désagréable attaché à un tribut payé... que sais-je?

Bref, il fallait innover en s'élevant — si l'on peut ainsi dire — au-dessus de l'humanité, et le premier point de départ sérieux de cette innovation devait se trouver chez les anciens Égyptiens, chez ce peuple dont l'histoire s'est, en quelque sorte, perdue dans l'éloignement du passé, pour ne nous parvenir qu'à l'état de légende.

Sur la foi d'un très-antique et très-charmant conteur d'histoires-légendes, on avait longtemps dit et cru que la base de cette grande pyramide dont nous avons déjà parlé, en même temps qu'elle équivalait à cent coudées royales, était aussi calculée de façon à représenter la cinq centième partie de ce que les géographes appellent un *degré* terrestre. On a reconnu depuis que cette assertion était complétement gratuite, mais l'idée d'emprunter le type de la mesure universelle à la dimension de ce globe, qui est la grande patrie commune à tous les humains, ne semble pas moins remonter à la poétique erreur du vieil historien. Vous voyez à quoi peuvent servir les légendes!

Mais de l'idée au fait, qui en est la réalisation, il y a souvent bien loin, et, pour y arriver, les voies sont souvent détournées. Ce fut ce qui arriva.

Comme il était évident qu'on devait renoncer aux vieux termes de comparaison généralement empruntés aux variables dimensions du corps humain, on vit, d'abord en 1670, un membre de l'Académie des sciences proposer d'adopter, pour type fondamental des mesures, la longueur d'un *pendule* battant la seconde.

Le pendule est composé, comme vous savez, d'un poids suspendu qui oscille au bout d'une tige ou d'un fil. Plus la tige ou le fil est long, plus lentes sont les oscillations; avec un peu de patience, on arrive à régler cette dimension de telle manière, qu'une oscillation équivaut juste à la *seconde*, subdivision de la *minute*, qui est elle-même une subdivision de l'*heure*, laquelle est une subdivision du *jour*. De sorte que, la durée du jour étant toujours possible à fixer par les moyens astronomiques les plus élémentaires, on eût toujours pu arriver à la détermination précise de la mesure type. L'étalon se fût ainsi conservé de lui-même à la portée de tout le monde...

Et pourtant, bien en prit à nos aïeux de ne pas adopter ce système, séduisant par son apparente simplicité, car le plus ou moins de lenteur des oscillations du pendule résulte des influences attractives de la terre, qui, non-seulement ne sont pas les mêmes sur tous les points du globe, mais varient dans le même lieu, qu'on les observe

à un niveau plus ou moins élevé. Ainsi, sous l'équateur, par exemple, un pendule qui bat la seconde au niveau de la mer, est sensiblement plus long que celui qui serait placé sur une haute montagne, et un pendule battant la seconde en Laponie mesure quelque six ou sept millimètres de plus que celui qui oscille sous l'équateur.

Différence minime, en vérité, mais qui devient importante si la mesure de longueur type est *cubée* pour créer la mesure des grains ou des liquides, car alors cette différence se multiplie en tous sens et donne des résultats très-appréciables. Dans ces conditions, une mesure adoptée à Paris contiendrait trente-quatre millièmes de moins que la mesure lapone, et cent huit millièmes de plus que la mesure des pays équatoriaux.

Heureusement l'idée, qui eût été un progrès, mais non une réforme définitive, ne prévalut pas.

(A continuer.) Eugène MULLER.

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Celui de Saint-Honoré met le bonnet rouge en haut et la fleur de lys en bas, ce qui est assez significatif (fig. 1).



Fig. 1



Fig. 2

Puis disparaissent graduellement toute réminiscence du passé, toute attache à l'ancien régime religieux et monarchique : devises et emblèmes, tout est nouveau. Voici, par exemple, le district des Capucins-Saint-Honoré, qui grave sur son sceau ces deux mots gros de conséquences : SALUS URBIS (fig. 2); celui de Popincourt, qui s'exprime en français ; ce faubourg, éminemment démocratique, veut être LIBRE ET JUSTE (fig. 3).

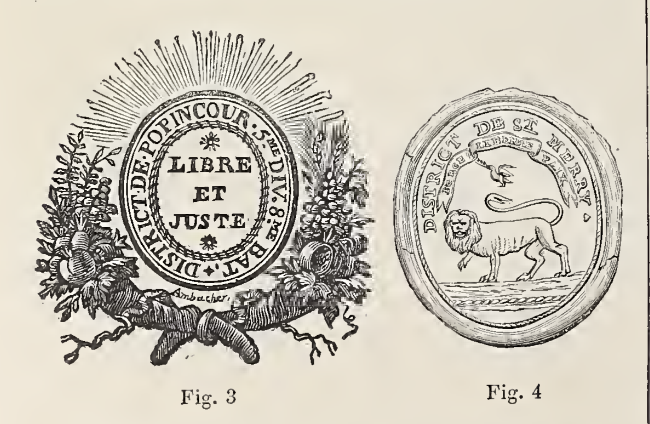


Fig. 3 Fig. 4

Enfin d'autres symboles plus caractéristiques se risquent sur les sceaux des districts de Saint-Merry, de l'Oratoire, de Sainte-Opportune, des Halles et des Jacobins; Saint-Merry montre, comme une menace, le lion populaire au repos ; l'Oratoire exhibe la hache et les faisceaux de la république romaine; Sainte-Opportune défie la loi et veut VIVRE OU MOURIR POUR ELLE ; les Halles rappellent la destruction de la Bastille et montrent la hache qui a sapé l'ancien régime; les Jacobins préludent à leur rôle sanglant en gravant sur leur sceau une épée nue, posée en pal, autour de laquelle s'enroule un serpent (bois nos 4, 5, 6, 7 et 8).

La signification de ce dernier emblème est assez évidente : l'épée est faite pour verser le sang, le serpent enroulé, attribut d'Esculape, symbolise l'art de guérir. Quoi de plus clair? C'est par l'épée que la Révolution guérira les maux de la France. Nous voilà déjà bien loin



Fig. 5



Fig. 6

du symbolisme pacifique, des figurations religieuses et monarchiques empreintes sur les sceaux de certains districts.

Un rapide coup d'œil sur les circonscriptions nous permettra de localiser ces diverses aspirations. C'est au centre de Paris, dans la partie la plus dense de la capitale, où les travailleurs s'entassent sans air et sans soleil, que le mouvement révolutionnaire s'accentue le plus vivement. Les ruelles qui avoisinent le Louvre et les Halles, telles que les rues Jean-Saint-Denis, du Chantre, de Champfleury, de Fromenteau, Tire-Chape, de Béthisy, des Déchargeurs, des Lavandières, des Piliers, de la Tonnellerie, les rues Pirouette, Mondétour, de la Réale, du Four-Saint-Honoré, Traînée, du Jour, des Vieilles-Etuves, la Chanvrerie, la Lingerie, la Fromagerie, la Truanderie, l'Aiguillerie, la Ferronnerie, et., etc., toute

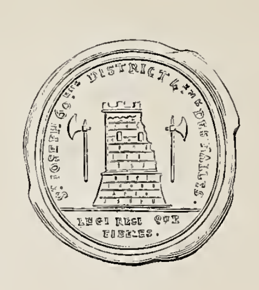


Fig. 7.



Fig. 8.

cette population grouillant autour du marché des Innocents remplit les assemblées populaires et fait prévaloir ses aspirations plus ou moins inconscientes.

Les Jacobins-Saint-Honoré (emplacement actuel du marché de ce nom) servent de lieu de réunion à une bande d'agitateurs qui ne sont point du quartier et qui s'essayent aux motions les moins modérées. Là l'élément local n'est pour rien. Le Palais-Royal est à deux pas; les politiques s'y rassemblent et vont ensuite porter leurs élucubrations aux Jacobins.

(A continuer.) L.-M. TISSERAND.

L'imprimeur-gérant A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



Il faut mourir, fac-simile d'une estampe allégorique de Lagniet (XVIIe siècle).

« Il faut mourir, » disent les Trappistes, qui chaque jour vont, à ce qu'on assure, lever une pelletée de terre de la fosse où l'on doit plus tard les coucher pour le dernier sommeil. « Il faut mourir : chacun le sait en somme, mais il arrive que nous l'oublions. » Nos aïeux, qui l'oubliaient plus encore que nous peut-être, trouvaient fréquemment sous leurs yeux des tableaux et des emblèmes pour rappeler à leur esprit cette indiscutable vérité.

Dans les églises, dans les cloîtres funèbres qui avoisinaient les cimetières, se voyaient les *danses macabres*. (Voy. *Mosaïque*, 2e année, p. 381), où toutes les grandeurs et vanités du monde étaient frappées de néant par la main de la mort.

D'aventure, l'allégorie menaçante se faisait plus familière et passait dans l'image populaire, où elle empruntait au besoin quelque apparence facétieuse.

Ainsi, par exemple, dans l'estampe que nous reproduisons d'après un recueil de proverbes et adages figurés de Lagniet.

Voici en effet que l'image se présentant dans le sens où nous la plaçons ici, chacun des deux médaillons nous montre une tête dans tout le séduisant appareil du luxe et de la jeunesse ; un brillant *muguet* de cour, barbe en pointe, moustache relevée, fraisée, plissée, toque empanachée; une jeune femme à chevelure ondoyante au milieu des fleurs, qui l'enivrent des plus doux parfums.

Mais au-dessous est la terrible inscription : *Il faut mourir*..., et avec elle des quatrains, des sixains qui commentent ce thème lugubre et qu'accompagnent les symboles de l'éclat passager, la rose, le miroir, la plume de paon...

Tentés que nous sommes de savoir ce que disent les inscriptions placées au-dessus des médaillons, *nous retournons la feuille*, et alors quelle affreuse transformation !... C'est la mort d'autant plus horrible qu'elle vient jurer sous ces mêmes objets de parure, qui tantôt aidaient à l'éclat des visages, et qui maintenant entourent le lugubre ossement d'une sorte de farouche ironie.

Puis au-dessous voici le sablier, la faux, le hibou,

tout le sinistre symbolisme..., vite donc, remettons la page dans son premier sens, et tâchons de regarder sans lire la fatale inscription : « Il faut mourir ! »

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LE CIRIER ET LE CHANDELIER

La profession de *chandelier* n'a pas, de nos jours, l'importance qu'elle avait autrefois, depuis surtout l'invention des bougies et des lampes à double courant d'air; néanmoins, la fabrication de la chandelle *de suif* se pratique encore à Paris et dans plusieurs de nos départements sur une assez grande échelle.

Le métier de *chandelier* a ceci de particulier et de très-précieux que l'on n'y passe pas par l'*apprentissage*; on y entre de plein pied *ouvrier*, car l'on ne peut appeler *apprentissage* les huit ou dix jours pendant lesquels on s'essaye aux divers travaux qui conduisent à l'*empaquetage*, opération après laquelle chandelles et bougies se livrent au *client;* encore faut-il dire que, pendant ces quelques jours, le chandelier *embauché* reçoit une indemnité d'environ deux francs par jour; de ces deux francs, il saute généralement, sans transition, à un salaire variant entre quatre et cinq francs.

Il y a aux environs de Paris des *ateliers* de chandelles et de bougies occupant près de quatre cents ouvriers ou *ouvrières*. Les ateliers de moindre importance sont en assez grand nombre; les ouvriers chandeliers ont donc mainte chance d'être employés ici ou là. A vrai dire, dans la même région, presque tous les *chandeliers* sont en même temps *savonniers;* il ne s'agit que d'une question de *moules* spéciaux et d'une nouvelle manipulation de matières.

Ce que nous avons dit des ouvriers *chandeliers*, on peut le répéter à propos des *chandelières*; ces dernières, également, n'ont nul besoin d'apprentissage; il est même à remarquer qu'il leur suffit de quelques heures d'observation dans les ateliers pour que, sans plus tarder, elles puissent se mettre à leur place de travail, s'y tenir pendant douze heures et y gagner quatre francs par jour, et parfois dépasser ce chiffre de leur salaire; nous disons *dépasser*, et voici pourquoi : c'est que, vu l'extrême habileté qu'elles ne tardent pas à acquérir, les ouvrières, celles surtout qui travaillent à la bougie, préfèrent être aux *pièces* qu'à la *journée*, et il n'est pas rare du tout de les voir gagner jusqu'à *quarante-cinq francs* par semaine.

Jusqu'ici tout est au mieux, mais le revers de la médaille, c'est que, dans cette partie, l'ouvrier ou l'ouvrière ne peut que difficilement songer à l'installation, s'établir pour son compte, car il faut d'importants capitaux, autant pour l'achat de l'outillage que pour celui des matières premières. C'est par centaines de mille francs, en effet, que se chiffre l'apport nécessaire pour établir des ateliers grands comme une gare, et un matériel qui se compose des éléments les plus multiples, au milieu desquels se remarquent des chaudières gigantesques et de formidables machines à vapeur.

Peut-être pensera-t-on que des établissements modestement montés pourraient s'établir en province; mais, outre qu'il y aurait toujours de grands frais pour le moindre outillage, les produits de ces ateliers ne pourraient supporter la concurrence de la grande industrie, qui a partout des correspondants et suffit à la consommation générale du pays.

L'on pourrait croire, quand on pénètre dans un *fondoir* où s'épurent les *graisses* qui deviennent des *suifs*, que les odeurs qui s'exhalent de ces *fondoirs* doivent être très-nuisibles à la santé des ouvriers; il n'en est rien. La plupart de ceux qui se livrent à ce métier, peu propre, il est vrai, jouissent tous d'une bonne santé et ont des faces tout à fait rubicondes. Il n'est pas nécessaire, dans cette professoin, d'avoir une bien grande force physique; l'on voit même des ouvrières de complexion assez délicate travailler de dix à deuze heures par jour sans que leur santé s'en altère le moins du monde. Il est vrai que pour mettre dans des *moules* la matière propre à fabriquer des chandelles ou des bougies, il n'est pas très-nécessaire d'être un hercule, pas plus que pour passer les mèches dans les tubes ou empaqueter les produits qui ont reçu, dans l'atelier, la dernière main.

Ainsi, pour la force physique nécessaire au métier, pour les heures de travail, pour le prix des salaires, ce que l'on dit des chandeliers peut s'appliquer aux ouvriers en bougies.

Mais quand on parle des *ciriers*, il faut changer de ton; le *cirier* ne se croit pas un ouvrier, il se croit, et il est, en effet... *un artiste!* Il est à la fois sculpteur et peintre; il y a la *cire* à figures, à fruits et à ornements : cette cire se colore de diverses nuances et se *moule* ainsi que les mouleurs coulent leurs figures en plâtre. L'art du *fleuriste* en cire est le plus difficile et le plus compliqué.

Le *cirier* proprement dit est celui qui travaille la cire pour en fabriquer des cierges et des bougies de luxe et d'apparat : bougie de flambeaux, bougie rose, verte, bleue d'azur, etc., cierges d'églises, unis ou ornementés, gros ou petits, lourds ou légers, rats-de-cave, allumettes-bougies.

C'est aussi le cirier qui fabrique la cire de *chancellerie*, la cire des doreurs, celle des graveurs. La profession de cirier constitue donc une sorte de vocation multiple; l'on ne devient habile qu'après d'assez longues fréquentations des ateliers; entrés là comme aides, les jeunes gens sont peu à peu dressés dans telle ou telle spécialité, et il dépend de leur plus ou moins de dextérité de rester au rang des manouvriers employés aux travaux courants, ou de prendre rang parmi les artistes qui sont l'honneur de cette industrie et dont la rétribution varie en conséquence.

Dans la cirerie, les exemples sont moins rares d'ouvriers devenant patrons, car, bien qu'il y ait en jeu d'assez gros capitaux, vu les prix élevés des matières premières, encore la possibilité subsiste-t-elle de commencer petitement, notamment dans les villes de province, où les besoins du culte en particulier exigent que les fournisseurs ne soient pas trop éloignés des centres de consommation des produits.

DE L'ORIGINE DES CHANTS POPULAIRES

(Suite et fin.)

Tel est le récit du barde méridional, qui, lui, emploie l'idiome national pour raconter son drame. En rapprochant ces œuvres l'une de l'autre est-il possible de conclure à une double et coïncidente origine? N'est-ce pas, selon toute évidence, le même sujet, trouvé ici, repris là. Mais, sans que le cadre change, quelle différence dans l'ordonnance générale et dans les détails de mise en scène! Qui dira auquel des deux arrangeurs appartient l'avantage! Laquelle paraîtra la plus poétique de la douce dame de Faouët ou de Florence, la « petite épousée? » Étant admise une grande naïveté de conception, que nous semblera-t-il des recommandations, tour à tour

gracieuses et triviales de l'époux de Florence? Nous plaindrons-nous qu'au lieu de demander impérieusement raison à son félon beau-frère, après avoir retrouvé sa femme gardant les brebis, le mari sans récriminer s'en aille la chercher à plus de mille lieues au pays du More, montant « une barque d'argent doré? » N'est-elle pas d'un charme candide cette interrogation des lavandières qui lavent les draps fins du château?

Et ce déguisement pour avoir plus facile l'accès de la maison! et ce verre d'eau qu'apporte Florence au pauvre, qui mendie « au nom de Jésus-Christ!... » Et l'incertaine reconnaissance du mari par la femme.

Enfin la fuite toute naturelle des deux époux sans que l'auteur admette qu'aucun effort du More ravisseur y puisse mettre obstacle!

Partout dans cette œuvre primitive les tableaux, les scènes se succèdent naturellement, vivement. Jamais le narrateur n'embarrasse son récit des indications de personnages, et pourtant jamais il n'y a aucune confusion entre les interlocuteurs. Ils disent trois mots; on sait à ne s'y pas méprendre quel est celui qu'on entend.

C'est d'ailleurs par cette double qualité de l'action vivement conduite et du dialogue franchement naturel que se distinguent presque toujours les compositions populaires; œuvres évidemment dues à des illettrés qui peut-être n'eurent qu'une fois l'occasion ou l'idée de produire, et qui cependant pour l'art de mouvementer un sujet et de l'orner d'heureux détails seraient dignes d'être proposés en modèles à beaucoup de nos lettrés.

Quoi qu'il en soit, la question de provenance du sujet reste forcément indécise, car il y aurait, croyons-nous, une grande témérité à vouloir la trancher.

Au lieu d'un exemple, du reste, il nous serait aisé d'en donner vingt, qui ne feraient que rendre plus formelle l'incertitude.

Mieux vaut donc admettre, comme nous l'avons fait plus haut une sorte de fonds commun, où les bardes des divers pays ont apporté à tour de rôle quelque élément résultant d'une trouvaille individuelle. L'ensemble s'est ensuite si bien fondu que toutes traces d'origine ont disparu; mais sur les thèmes appartenant à tous autant d'œuvres ont été faites qui, pour rester impersonnelles, ne laissent pas d'offrir dans leur variété, un même caractère de grâce normale, de charmante spontanéité.

LES MÉRINOS FRANÇAIS

Tout le monde a entendu parler des mérinos et de leur fameuse laine, mais bien peu de personnes se sont demandé : A quel pays appartient cet animal? D'où vient-il? Nous savons qu'il n'est en France qu'une conquête, une acclimatation venue d'Espagne; mais est-il donc indigène en Espagne? Non. Pas plus que chez nous. Et alors?...

Alors, dit M. Layor, « on ne peut répondre que très-vaguement à cette question, ou plutôt on n'y répond pas du tout. L'opinion la plus commune attribue aux Romains, et surtout aux Maures, diverses importations de bêtes ovines prises, croit-on, sur les côtes d'Afrique. Trouvant dans la Péninsule des conditions d'existence plus complétement favorables à la superfinesse de la laine, le mouton d'Afrique s'y est fort amélioré à ce point de vue, et c'est ainsi que s'est formée, presque naturellement, sans beaucoup d'efforts de la part de l'éducateur, une race d'autant plus précieuse qu'elle n'avait point sa pareille. »

Ce qu'il faut remarquer c'est que ces troupeaux admirables avaient vu leurs reproducteurs emmenés de bonne heure dans tous les pays de l'Europe. On croit qu'ils ont été amenés en Angleterre dès le quinzième siècle. C'est le siècle dernier qui a surtout vu cette grande dissémination. En 1729 ils paraissent en Suède; en 1765 en Saxe. 1770 les voit en Autriche; 1776 en Prusse; en France, en Wurtemberg en 1786; la Bavière et le grand-duché de Bade les connaissent en 1789 seulement.

Dans cette race, les béliers sont pourvus de longues cornes contournées. La laine du mérinos est courte et d'une nature toute particulière; mais il s'est présenté un fait extrêmement important à la suite des soins dont on a entouré cette race, des perfectionnements auxquels on l'a soumise, c'est qu'aujourd'hui le mérinos français est beaucoup supérieur au mérinos espagnol.

Il y a peu d'années, il aurait été impossible de faire admettre que le mérinos à laine moyenne pouvait être autre chose qu'un animal de forme défectueuse, se développant avec lenteur, dur à l'engraissement, très-exigeant sous le rapport de la nourriture et beaucoup plus sujet aux maladies que les races communes. C'est depuis dix ans à peine que quelques éleveurs se sont préoccupés tout à la fois, dans cette race, de la laine et de la viande, et, en peu de temps, ils ont obtenu des résultats remarquables.

Nul ne peut nier aujourd'hui que les éleveurs qui ont su faire une bonne sélection et viser à ce double but de la laine et de la viande, ont obtenu autant de précocité et de poids avec le mérinos à laine moyenne qu'avec les races de boucherie. C'était là le grand problème à résoudre. Cette solution est variable avec les circonstances de nourriture et de débouché.

Ou bien on dirige spécialement ses vues et ses efforts vers les toisons les plus lourdes et les plus tassées qui donnent la quantité; ou bien on s'attache presque exclusivement à obtenir le degré de finesse le plus élevé du brin. Il en est qui cherchent à réunir sur le même animal le poids et la perfection de la toison: d'autres produisent de préférence des laines à cardes ou des laines de peigne. De nos jours, on a de bonnes raisons pour pousser à la production simultanée de la laine et de la viande, parce que cette dernière représente une valeur élevée et toujours réalisable. Il est évident qu'en face de ces circonstances les éleveurs sont devenus moins spécialistes et moins exagérés, et ne se trouvent pas mal de réunir deux qualités sur une même bête.

DE MARSEILLE A MONACO ET A MENTON

NOTES DE VOYAGE

(*Fin.*)

Nous avons déjà dit que le climat de Menton était préférable à celui de Nice; les moyennes de la température sont de 9°6 pour l'hiver, de 15°3 pour le printemps, de 23°6 pour l'été et 16°8 pour l'automne; on n'est pas trop à plaindre.

Jamais de grand froid et jamais de grande chaleur, un rêve d'or. En été la bise venant de la mer rafraîchit continuellement la température et rarement la chaleur atteint 30°; nous avons mieux que cela à Paris.

Menton est formé de deux villes bien distinctes : la ville d'hiver et la ville d'été.

La ville d'hiver n'est composée que d'étrangers qui viennent là pour se guérir quand ils sont malades : l'été, c'est une ville morte, les boutiques sont fermées et les promeneurs invisibles.

Les grands hôtels sont silencieux, les villas sont abandonnées, un vrai désert; pourtant la chaleur n'est pas plus accablante là que dans certaines régions du Centre, mais la mode ne veut pas de ce séjour estival; car, où iraiton au mois de janvier, si on allait à Menton au mois d'août?

La ville d'été, au contraire, est très-animée, les persiennes vertes des maisons sont fermées, mais la rue est vivante.

La rue principale, celle qui va du château de Carnolès au pont Saint-Louis, a 4 kilomètres de longueur. C'est là que se trouvent les marchands de curiosités, d'objets d'art, de faïences, qui sont le produit caractéristique du pays.

« Avant 1811, les voitures étaient littéralement inconnues à Menton ; on ne pouvait y venir que par mer, sinon à pied ou à dos de mulet. Les murailles de la vieille ville surplombaient si bien la mer, qu'il fallait s'y glisser presqu'en rampant. Aujourd'hui, la rue dite *Longue* contourne les bords de la Méditerranée, forme un quai splendide, bordé de villas qui seraient toutes plus charmantes les unes que les autres, si elles ne s'étaient donné le mot pour se couvrir de peintures en grisaille, qui ont la prétention de jouer au trompe-l'œil, qui ne trompent rien et qui sont du plus mauvais effet pour les yeux dont elles veulent surprendre la bonne foi.

Ce n'est guère que depuis 1850 que Menton est devenue une ville de plaisance et une station médicale.

Sur le quai dont nous avons parlé, on voit, appliqué au mur d'une maison de piètre apparence, un écriteau de marbre sur lequel on retrace en peu de mots l'histoire de cette station hivernale. On lit d'abord cette explication : *Première villa construite à Menton pour y attirer les étrangers, par J. Franciosy.*

Puis sur la plaque de marbre, on a gravé cette annonce un peu ampoulée :

« Le soleil, le climat doux et salubre,
« et l'eau de mer réunis
« constituent les principaux remèdes créés par le bon Dieu. »
« Louanges à la gloire du bienfaiteur suprême »
« qui a daigné nous en favoriser. »

Les rues de la vieille cité grimpent aux flancs de la colline étroites, tortueuses, mais avec tant de fantaisiste originalité qu'on les contemple, qu'on les admire. A chaque tournant, c'est un vrai tableau de genre qui s'offre aux regards... Les peintres touristes en savent quelque chose, eux qui n'ont pas laissé le moindre coin sans le reproduire mainte et mainte fois.

Menton possède, autant qu'il nous en souvient, deux ou trois églises, un hôtel de ville renfermant une bibliothèque assez importante, un assez grand nombre d'édifices ruinés et quelques maisons historiques, notamment celle où le pape Pie VII, se reposa au retour de son exil de Fontainebleau, et celle qu'habita Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie.



Les mérinos français.

Menton fait un grand commerce de citrons, ce qu'elle doit à sa situation géographique exceptionnelle. Le citronnier peut être tué par un simple froid de deux degrés, et cette température est inconnue à Menton. Aussi pendant que Nice, Cannes, Pise, Rome et même Naples ne cultivent le citronnier que sous abris, Menton en couvre sa campagne, et en tire annuellement quarante ou cinquante millions de fruits excellents.

Dieu sait d'ailleurs si les Mentonais sont fiers de ce privilége.

« Noé, disent-ils, a planté la vigne... Belle affaire. Le citron vient de notre mère Ève qui, en sortant du paradis terrestre avec Adam, avait emporté un de ces fruits.

« Je le donnerai, dit-elle, au plus beau pays que je rencontrerai. »

Et comme après bien des excursions, les deux proscrits ne trouvèrent pas de région plus ravissante que celle où devait être plus tard Menton, ils s'y arrêtèrent, y fixèrent leur résidence.

Alors Ève, jetant le fruit sur la terre, dit ceci : « Prospère et multiplie, et que les hommes qui habiteront plus tard ce pays y retrouvent, grâce à toi, un souvenir de l'Eden. »

Il y a, du reste, bien d'autres légendes auxquelles a donné lieu la puissance vraiment surprenante de la végétation de ce coin de terre. Il serait difficile de trouver sur tout le littoral d'aussi splendides oliviers, d'aussi magnifiques orangers, d'aussi vigoureux figuiers... C'est à croire vraiment que les paroles prêtées à l'épouse d'Adam ont un caractère authentique.

A Menton, les touristes sont sollicités par l'attrait d'un certain nombre d'excursions toutes plus pittoresques les unes que les autres.

On les engage à visiter le cap Martin, où se voit un monument dit de Lamone, signalé dans l'itinéraire d'Antonin, ou la vallée Garbio, chère aux botanistes, qui peuvent y trouver plus de mille espèces de plantes, ou encore Sainte-Agnès et sa chapelle de Notre-Dame-des-Neiges, située au mont Aiguille... et que sais-je ?



Vue du pont Saint-Louis, frontière de France et d'Italie.

Mais la plus vive sollicitation résulte, pour le voyageur, du voisinage de l'Italie, et c'est à celle-là seule que nous serions tentés d'obéir, si nous ne nous étions promis de ne pas franchir la frontière.

Or, la voir n'est pas la dépasser ; nous nous y acheminons, et bientôt nous voilà au pont Saint-Louis, à l'entrée duquel une borne porte d'un côté : « France » et de l'autre « Italie » ; un poste de douaniers est planté là sur une petite terrasse ; ces surveillants officiels y passent assez gaiment la vie, sous un berceau de verdure.

Ce pont Saint-Louis, qui mesure au moins 25 mètres d'ouverture et qui se dresse à une hauteur prodigieuse au-dessus du lit rocailleux du torrent, est un travail d'une audace antique, bien que de construction moderne, et nul doute que s'il datait des temps anciens, il eût pris rang, de par la difficulté vaincue, parmi les *ponts du Diable* que la tradition vulgaire a placé un peu partout.

En été, ce pont est un véritable sinécuriste, car il ne passe souvent qu'un filet d'eau sous son arche gigantesque; aussi va-t-on le contempler du lit même du torrent. Mais en hiver — dit-on — c'est autre chose.

Quoi qu'il en soit, notre course est achevée; résistant à la tentation de passer sur l'autre rive, nous envoyons nos regrets non-seulement à Vintimiglia, à Bordighera, mais encore aux fameuses grottes — en partie détruites aujourd'hui — qui, à un moment, tinrent tant de place dans les discussions des géologues, pour avoir offert à la science un échantillon d'homme fossile.

Nous reprenons le chemin qui nous a amenés, et trois jours plus tard nous revoyons Paris.

— Eh bien, dis-je, à mon compagnon de voyage en mettant pied à terre au boulevard Mazas, que vous semble de mon idée?

— Excellente! répondit-il. — Mais..

— Mais?...

— Mais je vais passer un mois aux bains de mer... pour me reposer.

Ainsi va le monde. Ce n'est pas nous qui le changerons.

Oscar Michon.

SCIENCE USUELLE

LES POIDS ET MESURES

(Suite.)

Cinquante ans plus tard, l'astronome Cassini, qui avait mesuré la méridienne de France, proposa l'adoption d'un pied géométrique égal à la dix millième partie de la minute d'un degré terrestre, ligne supposée qui sert aux calculs des géographes et des astronomes. Une question d'amour-propre entre les savants qui, naturellement, voulaient tous s'attribuer l'honneur d'un fait considérable, fit échouer ce projet. Toutefois, l'idée était émise et n'avait plus qu'à mûrir

En 1766, La Condamine, un autre astronome français, qui était allé au Pérou faire des travaux météorologiques sur les degrés terrestres, proposa une *toise* qui lui avait servi de base pour ses travaux, et cette toise fut reconnue comme étalon des mesures de l'État. Mais en dépit des ordonnances, l'étalon dormait tranquille sous le sceau royal, sans que rien changeât ni parût vouloir changer à la confusion indéfinie des types, qui variaient de canton en canton.

Et savez-vous les excellentes raisons que donnaient les routiniers? Ils disaient — un historien le constate de bonne foi — que c'était porter atteinte aux intérêts du commerce, lequel trouvait souvent son bénéfice dans l'ignorance où étaient les acheteurs de la valeur des choses qui ne sont pas de la dépense journalière; qu'il fallait laisser cette complication, afin « d'occuper plus de monde »; que tel négociant, qui calculait les avantages de l'achat selon telle mesure pour revendre selon telle autre, serait frustré dans ses calculs..., etc. Convenons qu'il y avait vraiment là de quoi faire réfléchir l'autorité.

Quoi qu'il en fût, on avait trouvé la bonne voie. Il ne s'agissait plus que d'y marcher résolûment et fermement.

VI

Le 8 mai 1790, sur la proposition de M. de Talleyrand — un homme à qui Dieu, pour l'honneur de l'humanité, n'aurait dû jamais suggérer que des pensées aussi droites et généreuses — l'Assemblée constituante décréta qu'un appel serait adressé au roi d'Angleterre, pour qu'il voulût autoriser des savants de l'Académie de Londres à se joindre à des académiciens de Paris, dans le but de déterminer en commun le type d'une mesure *naturelle*, dont les deux puissantes nations s'efforceraient ensuite de propager, d'universaliser l'adoption chez tous les peuples civilisés.

Notons que le décret mentionnait et recommandait encore la longueur du pendule; mais une commission, nommée pour donner suite au projet, démontra qu'il valait mieux prendre la mesure du globe dans le sens de l'équateur ou dans le sens du méridien (c'est-à-dire la mesure de la terre dans le sens d'un pôle à l'autre); on s'arrêta donc, et l'on convint, vu l'immensité de cette dimension, que la *dix-millionième* partie du quart de cette immense courbe serait le *mètre*, ou mesure nouvelle et définitive.

Restait à prendre la mesure exacte du globe, travail minutieux, auquel les savants français se livrèrent seuls, la guerre qui éclata à cette époque entre notre pays et la plupart des nations européennes ayant empêché la réunion des commissions internationales.

Vous n'attendez pas de moi que je vous donne une idée, même approximative, de la façon dont on dut s'y prendre pour opérer cette singulière et magnifique opération; mais il va de soi que vous n'imaginez point qu'il n'y ait dans les procédés employés rien de semblable à ce que vous pouvez avoir vu faire dans un but analogue, comme, par exemple, la prise de dimension d'un tronc d'arbre que l'on veut convertir en planches, ou d'une taille de demoiselle à qui l'on veut prendre la mesure d'une robe.

Deux savants, dont le nom mériterait de vivre par cela seul, lors même qu'ils n'auraient pas d'autres titres au souvenir des hommes, Méchain et Delambre, furent chargés de la délicate et très-laborieuse mission de mesurer la méridienne depuis Dunkerque, qui est à la pointe nord de la France, jusqu'à Barcelone en Espagne, c'est-à-dire sur une étendue de deux cent cinquante lieues environ.

Retardés par le temps nécessaire à la confection des instruments, les deux vaillants académiciens ne purent se mettre à l'œuvre qu'à la fin de juin 1792, c'est-à-dire à la veille des terribles agitations révolutionnaires qui, pendant deux ou trois ans, devaient faire de la France une sorte de champ de bataille permanent.

Ils se partagèrent la tâche. Il fut convenu que Méchain opérerait de Barcelone à Rodez, et Delambre de Rodez à Dunkerque. Le premier se dirigea vers l'Espagne, où il arriva et commença ses travaux sans trop d'encombre. Mais Dieu sait s'il en fut de même pour Delambre, qui avait à se mouvoir publiquement, au centre même d'un pays où chaque jour les plus graves événements jetaient tous les esprits dans un indicible état de trouble et de surexcitation.

Vous vous figurez notre brave savant, qui a la prétention de se livrer impassiblement à ses observations et à ses calculs, alors qu'autour de lui tout s'agite, tout s'ébranle, tout bouillonne. Vous le voyez croyant pouvoir installer des signaux sur les clochers; allumer des réverbères ou des feux la nuit sur les collines; braquer en plein jour ses lunettes; installer ses instruments énigmatiques dans les moulins, sur les tours; arriver avec tout son attirail dans les bourgs; se présenter rêveur,

préoccupé, dans les fermes; entrer, suivi de son bagage étrange, dans les villes, et cela, quand à toute heure, en tous lieux, il n'est bruit que de suspects, d'espions, de traîtres, d'ennemis de la liberté, de soutiens des rois, que sais-je?... quand il n'est d'autres questions à l'ordre du jour que l'affranchissement du peuple, l'écrasement de la royauté, la reconnaissance des droits, l'anéantissement des priviléges, bref, juste au moment qui semblait le plus inopportun pour le succès de cette sereine expédition.

Ah! il n'alla pas loin sans en avoir la preuve, bien que régulièrement muni de tous les papiers attestant le but de sa mission.

Il débute à Montlhéry, où il veut faire établir un signal sur la vieille et fameuse tour; les paysans arrivent aussitôt armés de fusils, et le charpentier, qui allait se mettre à l'œuvre, n'a que le temps de déguerpir.

A Jonquières, où il est d'abord assez paisiblement accueilli, il a la malheureuse idée de faire jaser un vieillard qui disait avoir été témoin d'une opération semblable faite en 1739; et alors l'émotion se produit, on chuchote, on murmure, on l'empêche de s'installer, et il doit aller à Beauvais chercher une autorisation.

Quelques jours plus tard, le soir du 10 août (une des journées les plus troublées de ce temps), posté dans le clocher de Dammartin, il guettait un feu qu'un confrère devait allumer sur la butte Montmartre, et pendant qu'on se battait, qu'on saccageait aux Tuileries, qu'on incendiait au Carrousel, nos deux savants se transmettaient tranquillement des signaux. Nul ne s'en aperçut, heureusement pour eux.

Comme il quittait de nouveau Paris, la garde civique l'arrêta à Épinay; on regarda ses passe-ports, on n'y trouva pas assez clairement désignés les instruments qu'on avait tirés des caisses et dont on voulait qu'il expliquât l'usage.

Voilà notre astronome obligé de démontrer en plein air, sur la route, à un auditoire composé de braves, mais ignorants citoyens, le mécanisme et l'emploi de ses machines... Et à chaque nouvel auditeur important qui survient, la leçon doit recommencer. On réemballe enfin le tout, mais pour ramener le suspect à Saint-Denis, où il tombe en pleine brigade de volontaires, qui veulent, eux aussi, leur petit cours d'astronomie et qui s'en déclarent si peu satisfaits que, sans l'intervention d'un président de district, qui proposa la remise de l'explication au lendemain, le citoyen Delambre n'eût certainement plus professé ni là ni ailleurs.

Une autre fois qu'il avait fait tendre de grandes toiles blanches sur un rocher destiné à lui servir de point de mire, émeute nouvelle, à laquelle il ne mit fin qu'en enguirlandant le rustique édifice de pièces d'étoffes rouges ou bleues, pour écarter de lui le soupçon d'avoir arboré la couleur de la réaction.

Et partout se répétaient des aventures analogues.

Toutefois le citoyen Delambre, que nul obstacle n'arrêtait, que rien n'intimidait, enregistrait chaque jour de nouveaux résultats. Son travail avançait, mais avec l'inévitable lenteur des travaux de cet ordre. Méchain, en Espagne travaillait aussi ; mais un accident grave l'arrêta, l'alita, et d'ailleurs il fut bien à son tour tracassé et gêné.

Les brumes de l'hiver ayant interrompu les travaux de Delambre, il ne put qu'à grand'peine se faire autoriser à les reprendre.

Le voilà de nouveau au travail ; mais bientôt l'Académie, dont il était membre, fut supprimée, et la tâche qu'il remplissait se trouva empêchée par un arrêté disant que les missions de ce genre ne « devaient être confiées qu'à des hommes dignes de confiance par leurs vertus républicaines et leur haine pour les rois. »

L'astronome, qui n'avait guère songé jusqu'alors qu'à faire preuve de capacité dans l'exactitude de ses calculs et la justesse de ses observations, se retira et profita de la retraite qu'on lui imposait pour mettre en ordre le résultat de ses travaux, qu'il put reprendre l'année d'ensuite et mener à bonne fin, non sans obstacle et sans peine, car ce ne fut qu'au bout de sept ans que l'opération se trouva complétée par un rapport que présenta au Corps législatif, le 22 juin 1799, une commission composée de nos plus illustres savants, auxquels s'étaient joints plusieurs savants étrangers.

(A continuer.) Eugène MULLER.

LE GRAND THOMAS ET CARMELINE

C'étaient deux charlatans célèbres, deux émérites arracheurs de dents sous le règne de Louis XV.

Le grand Thomas, vers 1713, commença de se tenir, pour « opérer », vis-à-vis de la statue de Henri IV, sur le pont Neuf. Il se plaçait, l'hiver comme l'été, sur un char dont la forme était extraordinaire. Ce char, recouvert d'une espèce de toiture, avait des barrières à hauteur d'appui et était porté sur quatre petites roues. Là, avec force boniments et phrases ronflantes, notre homme offrait aux passants son élixir, décoré du nom pompeux « d'esprit solaire. »

L'année 1729 fut celle où le grand Thomas obtint sa plus brillante vogue, lors de la naissance du dauphin (4 septembre). O réclame! On vit sur les murs de Paris une « affiche du *grand Thomas*, annonçant qu'en réjouissance du providentiel événement, il arrachera les dents gratis pendant quinze jours, il tiendra table ouverte sur le pont Neuf le 19 septembre, avec une petite réjouissance d'artifice pour le dessert. »

Ce charlatan, habile et spirituel, jouissait d'une immense popularité. Des colporteurs vendaient le « *Galimathias*, poésies du temps, héroïques, critiques, épiques..., par le *grand Thomas* », ainsi que les harangues des harengères, des savetiers et du grand Thomas, où se trouvaient ces vers :

Grand Thomas, avec son panache,
Est la perte des charlatans :
Il vous guérit le mal de dents,
Quand il vous les arrache.

Quant à Carmeline, il avait une réputation moins bien établie. Ce fameux arracheur de dents, sachant en remettre d'autres en leur place, cultivait merveilleusement l'annonce par enseigne. Il avait fait mettre « sur la fenêtre de sa chambre qui regardait le cheval de bronze du Béarnais, » le mot de Virgile sur le rameau d'or du VIe livre de l'*Enéide :*

« Uno avulso, non deficit alter. »

Une dent arrachée, une autre est là pour la remplacer.

CAVALIERS ARABES

Le cavalier arabe est légendaire. On ne se figure pas autrement un indigène de l'Afrique, dans tous les pays du monde, que monté sur un coursier pur sang et armé d'un fusil bronzé. Il y a là-dessus des milliers de nouvelles, de poésies et de romances; mais le mieux est de s'en tenir aux observations que l'on a pu faire dans ses voyages, et de parler en témoin oculaire.

Or, je me trouvais à Constantine, lorsque les courses

de Sidi-Mabruck avaient lieu, sur un plateau situé près de la ville.

Le gouverneur, pour honorer de sa présence cette solennité arabe, était entouré de son état-major et de nombreux cheiks qui venaient « faire de la fantasia. » Suivait une foule de cavaliers arabes équipés aussi coquettement que possible, et dont les burnous blancs flottaient au gré d'une molle brise, rafraîchissant un peu les ardeurs dévorantes du soleil.

J'étais émerveillé d'un spectacle qui rappelait les *Mille et une Nuits*. Près de moi se trouvait un officier des chasseurs d'Afrique, très-versé dans l'étude du cheval arabe, émule du général Daumas, qui a publié *Les chevaux du Sahara* et les *Principes généraux du cavalier arabe.*

Connaissant sa compétence, je l'interrogeai; et voici, mot pour mot, ce que l'officier me répondit :

— De temps immémorial, le cheval a existé dans les déserts de l'Arabie et sur les côtes barbaresques. Il y est, sans doute, venu de la haute Tartarie, son berceau, bien des siècles avant qu'on le connût en Europe. Aussi, au milieu des campagnes arabes, il ne dégénère pas; il se reproduit, au contraire, sans le secours d'aucun mélange, sans besoin de croisement étranger. Les indigènes ont apporté de grands soins à la conservation de son type et de son caractère primitifs, et il sert encore aujourd'hui de souche aux plus belles races des autres contrées.

— C'est une race pure, remarquai-je.

— Oui, les chevaux arabes sont essentiellement de pur sang; en eux réside la source de toute distinction, de toute amélioration.

— Quelle prestance dans les hommes qui les montent!

— Cela vient, reprit l'officier, de ce que le cheval est l'inséparable compagnon de l'Arabe et non pas seulement son serviteur. Il ne le quitte jamais, il l'aide à franchir de grandes distances à travers les sables, à combattre, à fuir quand il est poursuivi pour vols ou rixes sanglantes. L'Arabe adore son cheval, d'autant plus que cet intéressant animal ne lui coûte presque rien pour la nourriture, en lui donnant des jouissances d'amour-propre les jours de *fantasia*.

Cependant le gouverneur et les cavaliers quittèrent la ville; l'officier des chasseurs monta lui-même à cheval et les suivit. Quant à moi, j'allai aux courses pour assister aux jeux des cavaliers arabes.

A Sidi-Mabruck ce fut magnifique. Il fallait voir les indigènes sur leurs coursiers superbes! Ces chevaux avaient pour la plupart un mètre et demi de hauteur au garrot; leur tête était d'une moyenne grosseur; ils avaient le museau droit, les yeux grands, la poitrine étroite, la croupe relevée. Leurs jambes fines et nerveuses, leur queue abondamment fournie, leur peau blanche ou grise, délicate et luisante, garnie de poils fins comme de la soie, tout dans ces animaux formait un harmonieux ensemble, que rendait plus agréable encore le feu de leur naturel. Rien n'égalait leur rapidité; à mesure que la course échauffait leur sang, ils acquéraient de nouvelles forces et une plus grande vitesse. Quelle fierté, et en même temps quelle docilité! On n'a pas besoin de frein pour les gouverner : il suffit d'une verge.

Dans les occasions ordinaires, le cavalier arabe peut être sûr du dévouement et de l'attachement de sa bête; en temps de péril, il peut compter sur son courage et sa persévérance. Le cheval galope, sans jamais s'abattre, au milieu des chemins les plus difficiles. Ce qui contribue surtout à assurer sa marche parmi les rochers et les pentes escarpées, c'est qu'il n'est pas ferré.



Cavalier arabe.

Certains cavaliers, quoique aimant leur monture, ne prennent aucun soin d'elle. Ils ne la frottent pas, ne l'étrillent pas, la laissent passer les nuits en plein air debout sur ses jambes, ou attachée par les pieds à un piquet. Que de fois, le soir, les chevaux arabes ont la bouche en sang et le ventre ouvert par les longues fiches de fer qui servent d'éperons à leurs cavaliers! Jamais d'amble ni de trot; après une longue course au galop, exténués malgré leur vigueur, et parce qu'ils sont par trop mal nourris, ils vont au pas jusqu'à la ville prochaine.

Les Arabes préfèrent les juments aux chevaux. S'ils veulent faire honneur à quelqu'un, ou lui donner une grande marque de reconnaissance, ils lui font cadeau d'une jument. On assure qu'un cheik céda, autrefois, au bey de Constantine près de dix lieues carrées de terre cultivée, en échange d'une jument qu'il désirait.

Qu'on ne s'étonne pas, en Algérie, de rencontrer à tout instant des cavaliers sur les routes, car la population chevaline de notre colonie est évaluée à 5,525 têtes chez les Européens, à 131,035 chez les Arabes.

PENSÉES

Le propre de l'expérience est de nous faire trouver maintenant trop petit, ce qui nous est apparu jadis trop grand.

— Ce que les braves gens, qui ne voient rien au delà de leur tranquillité à garantir et de leur bien à conserver, sont prêts à applaudir de cruautés et d'infamies, cela me fait plus trembler que l'annonce d'une descente de barbares. Rien de féroce comme un poltron. — *Louis Dépret.*

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



La Danse guerrière, d'après le tableau de M. Boulanger, au foyer de la danse, à l'Opéra.

DANSE GUERRIÈRE

Ah ! les énergiques ! les musculeux danseurs ! Et comme leur joie est proche parente de la fureur ! Ils dansent, et en dansant mêlent leur voix rauque aux accents de quelque musique dont il nous semble entendre retentir les aigres éclats. C'est le prélude à l'ivresse, qui tantôt doit les emporter d'abord au mépris du danger et plus tard à l'aveugle carnage.

Quelle lutte terrible ils vont engager ! Quels coups formidables porteront leurs bras ! Qui leur résisterait ! qui les arrêterait ! On croit déjà voir le sang rougir leurs glaives et baigner la terre. On assiste à l'agonie des victimes et on les voit déjà célébrer par de nouveaux cris, par de nouveaux transports, la victoire due à la force, à l'intrépidité.

Ainsi produit les plus barbares effets cet art qui sait inspirer tant de douces rêveries, tant d'élans fraternels.

Ainsi de la même source peuvent couler l'extase charmante et la rage cruelle.

Puisse l'une nous bercer souvent ! Puisse l'autre ne nous posséder jamais !

LE DOCTEUR CANISSARD

NOUVELLE

Le chien est un candidat à l'humanité.
TOUSSENEL.

Ernest d'Amême était en visite chez son vieil ami le docteur Canissard. On causait mariage. Le docteur, ennemi par principes du célibat, poussait de toutes ses forces le jeune homme au temple de l'hymen.

— Me marier ! me marier ! c'est facile à dire, docteur... mais encore faut-il trouver une femme !

— La mauvaise plaisanterie ! Ce ne sont ni les jolies filles, ni les belles veuves qui manquent... mais vous êtes peut-être trop difficile. Là, entre nous, que pensez-vous de la blonde Amélie ?

— Trop coquette, docteur.

— Soit ; et de Jenny ? Vit-on jamais brune plus piquante ?

— Je n'aime pas le romanesque : c'est le travers de votre brune. Autant vaudrait épouser la lune aux rayons argentés. Avec Jenny il faudrait, tout le jour, roucouler des vers mélancoliques ; et, le soir, quand le ciel est constellé, risquer d'empoigner une bonne fluxion de poitrine sous les arbres du parc ! Merci...

— Raillez ! raillez !... Et la petite baronne Hortense de Nason... Celle-là obtiendra au moins grâce...

— Mais ce n'est pas une baronne, excellent docteur ; ce n'est qu'un nez ! et quel nez, Dieu bon ! quand elle se mouche, on croirait entendre un clairon de cavalerie.

— Gare ! gare ! mon ami, au colimaçon de La Fontaine... Mais de la bonne Athénaïs de Maupland... qu'en dites-vous ?

— Docteur ! docteur ! vous me faites penser à la baleine de Jonas... votre bonne dame m'avalerait ; elle ne ferait de moi qu'une bouchée...

— Corbleu ! Ernest, puisque vous voulez une perfection, cherchez, vous trouverez... peut-être. Pour moi, je donne ma langue aux chiens.

Le docteur fut interrompu, en ce moment, par un grattement à la porte de son cabinet.

— Entrez !

Le même bruit particulier continua. Notre docteur, bon homme au fond, ne brillait pas par la patience.

— Entrez donc ! s'écria-t-il en haussant la voix et en prenant un air maussade. C'est bien la peine de mettre sur la porte en grosses lettres : « Entrez sans frapper. » Que le diable emporte les clients...

Ernest s'empressa d'ouvrir.

Un énorme terre-neuve se montra aux regards étonnés des deux amis. C'était un chien bien élevé, qui sentait son aristocratie d'une lieue. Il avait quelque chose d'anglais dans la figure. Il fit à son introducteur une sorte de salutation à la façon de ses pareils, et, comme s'il eût compris qu'Ernest d'Amême n'était qu'un simple visiteur comme lui, il s'empressa, après s'être essuyé les pattes, d'aller se poser devant le médecin qui, en pantoufles et enveloppé dans sa robe de chambre, avait toutes les allures d'un maître de maison. Les chiens voient plus juste qu'on ne croit ; mais ils gardent leurs impressions.

— Baou ! baou ! dit-il au docteur.

Ces mots prononcés, le molosse qui était sur les quatre pattes, tandis que ses yeux brillaient d'intelligence, s'assit alors sur son derrière avec gravité, comme les chiens qui font l'exercice et se mit à dire dans son langage, mais en lui donnant cette fois une tristesse intraduisible dans notre pauvre parler humain :

— Baou ! baou !

— Que veux-tu dire, mon pauvre ami ? Je ne parle ni anglais, ni allemand... Comment nous comprendre ? Ernest, venez donc à la rescousse !

Ernest riait de tout son cœur.

Le docteur se frappa tout à coup le front, comme si un souvenir se réveillait chez lui. Le terre-neuve ne perdait pas un de ses mouvements de vue : il sentait qu'il était pour quelque chose dans cette pantomime.

— Mon cher Ernest, dit M. Canissard, il y a un an, je rencontrai ce malheureux chien dans la rue. C'est bien lui... je le reconnais à sa tache de feu sur le front... N'est-ce pas, mon pauvre tou-tou ? Mais je ne sais pas ton nom. Comment t'appelles-tu ?

— Baou ! baou !

— C'est possible ! oui, nous sommes de vieilles connaissances... Une voiture lui avait passé sur la patte. Je l'ai porté chez moi ; je l'ai soigné, guéri et voilà qu'il vient me remercier... Tous mes clients n'agissent pas de même... Merci de ta bonne visite, mon ami... Je ne te demande pas d'honoraires ! Mais comme tu as grandi ! comme tu t'es fait beau garçon ! Et ta patte, mon pauvre chien d'ami...

— Baou ! baou ! baou !

— Allons ! ce n'est pas ce que tu veux... tu as sans doute quelque chose de particulier à me communiquer ! Tu peux parler sans crainte devant Ernest : c'est un ami. Mais explique-toi mieux, que diable ! parle français... Tout le monde parle français aujourd'hui...

Alors la noble bête, comme si elle eût compris le discours du docteur, prit dans sa gueule un bout de son habit et fit mine de l'entraîner du côté de la porte.

— Compris ! compris ! s'écria M. Canissard ; je devine ta pensée... Nous allons sortir... Tu peux me lâcher maintenant...

Et, s'emparant de sa canne à pomme d'or et de son chapeau aux larges ailes, le médecin se mit en devoir de suivre son compagnon. Le terre-neuve bondissait de joie ; il ne se possédait pas de bonheur. Craignant sans doute que le disciple d'Hippocrate ne fût pas bien au courant de sa langue, il se retournait pour voir s'il était suivi ; mais le docteur et Ernest emboîtaient consciencieusement le pas. Quand on fut à quelque distance de la maison, l'intelligent animal s'élança comme un trait sur la grande route.

— Hé! l'ami! cria le docteur. Est-ce qu'il s'imagine qu'avec mon gros ventre, je vais joûter de vitesse avec lui... Ah! ces jeunes gens!...

— Votre ami à quatre pattes, cher monsieur Canissard, n'est qu'un mystificateur... Ce chien est un homme comme les autres. Il ne vaut pas mieux...

— Pas de scepticisme, Ernest; ce terre-neuve est d'une intelligence merveilleuse... je crois, de plus, qu'il a du cœur... ce qui n'est pas rare chez les bêtes! Suivons-le.

Comme les deux hommes parlaient, le chien revint au galop sur ses pas et plus gai que jamais. Il avait pris les devants pour voir, sans doute, si tout était en ordre à l'endroit où il voulait conduire son monde. Il ne cessa dès lors de précéder la colonne en éclaireur, remuant sa belle queue empanachée et retournant fréquemment la tête, comme les chiens ont accoutumé de faire, quand ils sont contents et qu'ils se sentent suivis. On était alors en pleine campagne. Tout d'un coup l'animal s'arrête près d'une broussaille et regardant ses deux compagnons avec des yeux parlants il semble leur dire : « C'est là... voyez! » Il y avait sur le sol des traces de sang. Le docteur et Ernest étaient émus. On l'eût été à moins. Ils songeaient déjà à un crime. Ernest s'étant alors baissé sous les épines:

— Il vit... il vit!... s'écria-t-il tout joyeux.

M. Canissard respira longuement.

— Qu'est-ce, mon ami? un homme, une femme, un enfant?

— Je ne sais... mais j'entends des soupirs, des gémissements...

Les deux amis déplacèrent avec délicatesse la paille qui recouvrait l'infortunée victime. C'était un... charmant épagneul, qui geignait comme une personne. Les bêtes sentent comme nous. Le pauvre chien paraissait souffrir horriblement.

— Pauvre bête! dit le compatissant docteur, il a aussi la patte cassée... Un client de plus! C'est le gros qui me l'a valu.

— Décidément, vous voilà le médecin en titre des chiens, docteur.

— Je soigne tout ce qui souffre, mon ami. C'est le beau côté de mon art.

Comme s'il se fût agi d'un de ses semblables, M. Canissard fit les premiers pansements sur place. Rien ne fut négligé.

— Patte cassée... instrument contondant... murmurait-il en faisant ses ligatures. Que les hommes sont méchants!

Pendant que le docteur agissait, le terre-neuve regardait tristement, sans rien dire; mais un observateur eût pu voir des larmes dans ses yeux. Le chien n'est-il pas un candidat à l'humanité? un homme d'esprit et de cœur l'a dit. En attendant, le petit blessé léchait les mains de ses sauveurs. La jolie bête fut portée avec toute sorte de précautions chez le docteur. Tant que dura sa convalescence qui fut longue, le terre-neuve ne cessa de prendre des nouvelles de son jeune ami l'épagneul. Ces relations canines avaient porté leurs fruits : car, modulant leur voix d'après les sentiments à exprimer, le docteur et Ernest parlaient désormais le *baou-baou* presque aussi bien que leurs amis à quatre pattes.

(A continuer.) Berthier Varet.

La moitié de ceux qui affectent le désintéressement et la vertu portent le manteau d'Antipater, blanc et grossier à l'extérieur, mais doublé de pourpre. — *Mary-Lafont.*

L'YACK

De toutes les familles naturelles la plus utile à l'homme est presque certainement celle du bœuf. Ce n'est qu'un tout petit groupe dans l'ensemble des animaux, aux yeux des classificateurs, ce n'est même qu'un genre, mais il renferme un certain nombre d'espèces, ou mieux de sous-genres si proches que l'ensemble en est tout à fait caractéristique. Nous aurons tout dit lorsque nous aurons cité, après le type notre *bœuf*, le *bison*, le *buffle*, le *yack*, l'*ovibos* ou bœuf musqué, le *zébu*, ajoutons-y l'*aurochs* et l'*arni*, nous aurons tout dit.

De ces différents bœufs habitant naturellement des latitudes et des pays extrêmement variés, l'homme a su domestiquer plus ou moins bien presque toutes les espèces. Notre bœuf européen domestique venu très-probablement des contrées centrales de l'Asie avec les premiers Aryens qui l'avaient domestiqué, a suivi l'homme dans toutes les régions du globe et, maintenant, est répandu partout où il a pu vivre.

De nos autres bœufs européens, un seul n'a jamais été domestiqué, c'est l'aurochs, dont la race n'est plus représentée à l'heure où nous écrivons que par quelque centaines d'individus vivant dans une immense forêt sur les confins de la Pologne. On en croit encore connaître quelques débris dans le Caucase; mais les renseignements sont tellement vagues qu'il se pourrait bien que ce fussent là les débris d'une autre race s'éteignant dans la solitude, de même que s'est éteinte, il y a quarante ans à peine, la race des taureaux blancs d'Écosse dans la forêt de Cadport.

L'Asie, cette patrie de notre bœuf, contient encore plusieurs des autres espèces connues : l'*yack*, dont nous allons dire quelques mots, le *zébu* ou bœuf à bosse, le *buffle* et l'*arni*. Ils y sont tous les quatre domestiqués, sauf peut-être le dernier.

Terminons notre nomenclature des bœufs connus en donnant : à l'Amérique, l'*ovibos* ou bœuf musqué et le *bison* à l'Afrique, le *buffle* du Cap et le *brachycère*.

L'yack a été successivement rapproché des buffles, des bisons, des bœufs, mais on a bien été obligé d'en faire une espèce à part... Ses autres noms de *bœuf grognant*, de *bœuf à queue de cheval* indiquent certaines particularités frappantes de sa structure. Nos bœufs nous donnent un certain travail de la plus haute utilité, une traction lente mais sûre: ils nous fournissent leur chair, et nous permettent d'utiliser leur lait et enfin leur peau. Le yack nous donnera en plus — lorsque son acclimatation chez nous sera complète,—une admirable toison chaque année. Son lait, sa chair valent ceux de notre bœuf, son travail est tout autre. Leste, rapide, il porte et traîne: son pied, d'une sûreté aussi grande que celle du mulet, révèle l'animal des hautes montagnes.

C'est là, effectivement, sa patrie: c'est là, chez nous aussi, où il rendra tous les services dont il est susceptible. Il vient du revers sud de l'Himalaya, ce groupe colossal de montagne qui semble le sommet de l'Asie et il s'étend, comme la montagne, du petit au grand Thibet, c'est-à-dire jusque dans le nord de la Chine, où on le nomme : la *vache qui se lave, si-a/ou*; et où il ne descend pas beaucoup plus bas que 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Nous avons donc là un habitant tout trouvé de nos plus hautes fermes des Alpes, des Pyrénées, des Cerbières, des Cévennes; et, ne l'oublions pas, c'est, avant tout, un animal rapide, de selle et de somme: très-doux, très-patient, très-frugal. Soumis à la domesticité, le yack offre des robes de toutes les couleurs comme nos bœufs,

depuis le brun noir jusqu'au blanc, en passant par le gris. En tous cas, sa force est prodigieuse.

C'est en 1854, grâce aux soins et au dévouement de M. de Montigny, qu'un troupeau de douze yacks fut amené en France à la sollicitation de la Société d'acclimatation. Immédiatement après leur remise en bon état des fatigues du voyage, on les dissémina dans les montagnes du Dauphiné, dans le Doubs, dans le Jura, un peu partout enfin où l'on trouva des membres de la Société de bonne volonté pour faire l'essai des nouveaux venus.

Ce n'était point une petite affaire. Les gens de nos campagnes ne sont pas progressifs, tout le monde sait cela; mais ceux de nos montagnes sont dix fois pis encore! D'un autre côté, l'aspect des grands yacks mâles n'était pas toujours des plus rassurants pour des yeux non habitués, quoique ces animaux soient beaucoup moins dangereux et plus doux que les taureaux de notre pays. Aussi, dans les contrées où les pauvres animaux étaient placés, les prit-on bientôt pour le diable, et de véritables émeutes furent-elles organisées pour forcer les expérimentateurs à s'en dessaisir.

On s'étonne maintenant que de pareilles choses aient été tentées; on s'étonnera encore bien davantage, dans quelques années, que de pareilles choses aient *pu être* tentées en plein dix-neuvième siècle; mais le propre de la nouveauté est d'effrayer l'ignorance! La pomme de terre, ce sauveur de la moitié de l'Europe, a été assez longtemps un objet de dégoût et d'horreur pour que nous ne nous étonnions plus de rien!

Attendons du temps et d'autres expériences un effet de tolérance que l'habitude d'une vue antérieure rendra facile aux populations qui ont connu l'yack. Les malheurs de la guerre ont interrompu les essais sur une échelle convenable; il est impossible qu'ils ne soient pas repris: l'acquisition est trop belle, trop avantageuse, pour que la sottise de quelques ignorants en fasse abandonner l'entreprise. Un peu de patience donc! S'il faut un siècle, mettons un siècle. Qu'est-ce que cela dans la vie d'une nation?

Ce qu'il faut surtout considérer, c'est que dans les régions glacées des hauts plateaux, où le cheval et le mulet ne peuvent plus se nourrir, l'yack est à son aise. Tout comme la chèvre et aussi bien que le mouton, il s'accommode de l'herbe maigre et courte qui végète en ces solitudes. Ce qui est à considérer encore, c'est qu'il se reproduit avec une extrême facilité et une régularité parfaite dans nos ménageries et nos jardins zoologiques, la plupart cependant situés à une très-faible altitude. On peut inférer de là que tout n'est pas dit sur l'aptitude de cet admirable animal à se plier aux exigences du sol. A nos yeux, quelques siècles de domestication suivie et intelligente le rendront capable, comme notre bœuf, de vivre et de prospérer à peu près partout.



Les Yacks.

LYON

LA GARE DE PERRACHE

Allons sans méthode et sans ordre dans cette grande et singulière cité, qui a eu tant d'historiens et qui les mérita si bien. Cité antique, pleine de souvenirs fameux,

centre de l'art industriel dans sa plus magnifique expression, ruche immense où s'agitent des myriades de délicats et opiniâtres travailleurs, pittoresquement posée au confluent de deux cours d'eau majestueux, Lyon a, comme auraient dit nos aïeux :

« Une physionomie à nulle autre seconde. »

Comme nous ne saurions prétendre à la peindre dans son ensemble, ce qui exigerait une étude de la plus grande étendue, bornons-nous à jeter un regard rapide sur les principaux monuments qui la décorent, sur les sites qui l'accidentent.

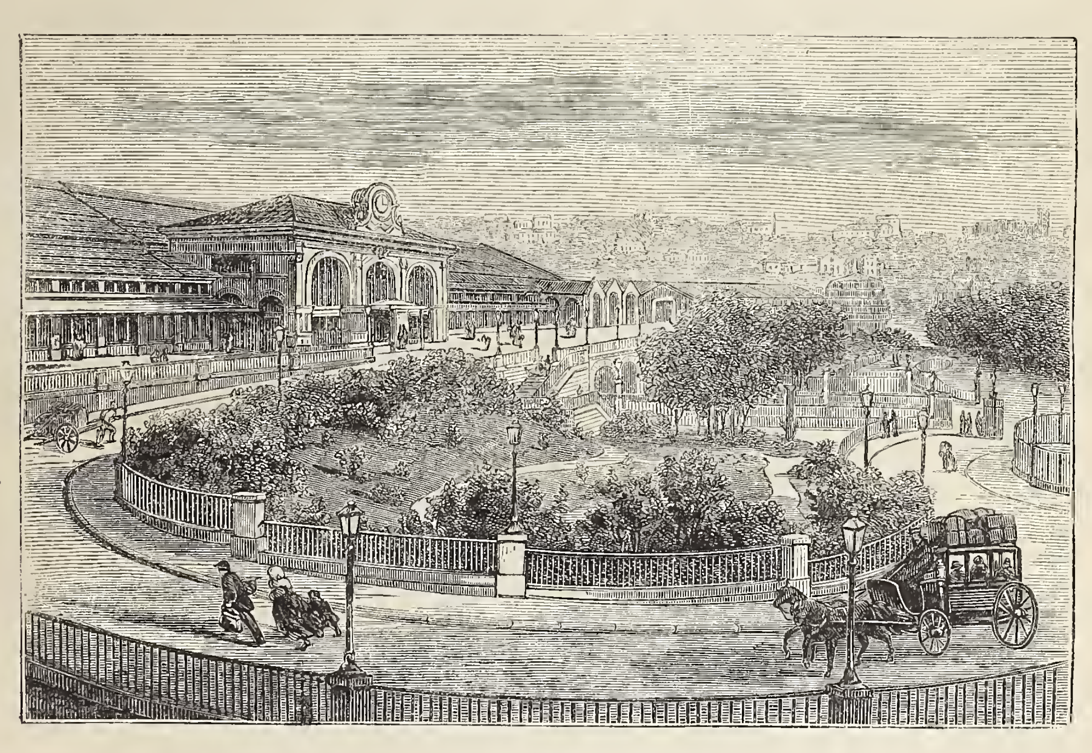
Nous y arrivons par la gare dite de *Perrache*, construction naturellement et relativement récente, portique moderne qui nous introduit dans la ville ancienne. Cet édifice, d'une grâce toute pratique, si l'on peut ainsi dire, est situé vers l'extrémité méridionale de Lyon, entre le Rhône et la Saône. Les ingénieurs constatent qu'elle se trouve à 174 mètres 26 centimètres au-dessus du niveau de la mer, et qu'elle occupe une superficie de 8 hectares, dont un tout entier a été affecté aux différentes constructions qui la constituent, et que les trois passages voûtés, que nous entrevoyons dans le dessin derrière un groupe d'arbres, ont été pratiqués sous un colossal remblais, qui ne compte pas moins de 223 mètres 50 centimètres de longueur sur 25 mètres de large.

Quoi qu'il en soit de son altitude et de son étendue, cette masse est véritablement une nouvelle colonne d'Hercule qui empêchera Lyon de s'étendre de ce côté. A vrai dire, le confluent n'est pas loin qui serait un obstacle plus sérieux encore.

Maintenant d'où provient ce nom de Perrache?

Simplement d'un architecte qui, en 1770, entreprit de reculer la jonction du Rhône et de la Saône.

Car l'histoire du chevalier Bayard en fait foi. En son temps cette jonction s'opérait un peu au-dessous de l'église d'Ainay, alors une abbaye. (Voy. 4e année, p. 180.)



La gare de Perrache, à Lyon.

Oui, ceci tuera cela! s'écrie le destin. Quoi qu'il en soit, le nom de l'architecte effaça le nom du propriétaire de cette île dont Louis XIV avait voulu s'emparer.

Il s'appelait Rogniat, ce propriétaire, et quand il sut que les convoitises du roi-soleil visaient sa propriété, il comprit que la mauvaise humeur ne ferait qu'irriter les prétentions royales; il eut recours à la flatterie si bien venue à la cour de Versailles, comme d'ailleurs dans toutes les cours.

Et voici les termes de sa plaidoirie :

« Qu'est-ce pour toi, grand monarque des Gaules,
« Qu'un peu de sable et de graviers?
« Que faire de mon isle? Il n'y croît que des saules,
« Et tu n'aimes que les lauriers. »

Deuxième édition du *Moulin de Sans-Souci*. Le grand roi se rendit; et ce ne fut pas la moindre de ses victoires... sur lui-même.

Jacob de la Cottière.

LES PENSIONS D'HOMMES DE LETTRES

AU TEMPS DE LOUIS XIV ET SOUS LA RÉPUBLIQUE

Ainsi que l'a dit M. Eugène Despois, « les pensions littéraires assurent le bien-être et non pas le génie; » aussi depuis Périclès, qui pensionnait très-irrégulièrement son vieux maître Anaxagore, depuis Auguste et Mécène, jusqu'à François Ier, que de médiocrités illustres protégées et enrichies, pendant que les vrais hommes de talent étaient abandonnés à leurs propres ressources! Richelieu, à son tour, pensionna ses collaborateurs de l'Académie française. Après lui, Mazarin et Colbert accordèrent la protection officielle aux gens de lettres : Chapelain et Costar furent chargés d'un rapport à cet effet. (Voy. 3e année, p. 169.)

Nous retrouvons, dans un manuscrit de Colbert, le chiffre exact des pensions constituées par Louis XIV aux « savants » de son royaume en 1663. Cette liste est d'au-

tant plus piquante que toutes les annotations qui suivent le nom de chaque auteur sont de la main de Louis XIV, et nous apprennent sans déguisement comment il prisait et appréciait leurs talents.

On verra tout ce qu'il a fallu de courage à Boileau pour oser réformer, dans ses satires, la majeure partie des décisions du roi « infaillible » :

Au sieur de La Chambre, mon médecin ordinaire, excellent homme pour la physique et pour la connaissance des passions et des sens, dont il a fait divers ouvrages fort estimés, — une pension de 2,000 livres.

Au sieur Conrard, lequel, sans connaissance d'aucune autre langue que sa maternelle, est *admirable* pour juger de toutes les productions de l'esprit, — 1,500 livres.

Au sieur Leclerc, *excellent* poëte français, — 600 livres.

Au sieur Pierre Corneille, *premier poëte dramatique du monde*, — 2,000 livres.

Au sieur Desmaretz, *le plus fertile auteur*, et doué de *la plus belle imagination qui ait jamais existé*, — 1,200 livres.

Au sieur Ménage, *excellent* pour la critique des pièces, — 2,000 livres.

Au sieur abbé de Gore, qui a écrit l'histoire en *latin pur et élégant*, — 1,000 livres.

Au sieur Boyer, *excellent poëte* français, — 800 livres.

Au sieur Corneille le jeune, *bon* poëte français et dramatique, — 1,000 livres.

Au sieur Molière, *excellent* poëte comique, — 1,000 livres.

Au sieur Benserade, poëte français *très-agréable*, — 1,500 livres.

Au sieur Huet, de Caen, *grand personnage* qui a traduit *Origène*, — 1,500 livres.

Au sieur abbé Cotin, poëte et orateur français, — 1,200 livres.

Au sieur Sorbière, savant ès-lettres humaines, — 1,000 livres.

Au sieur Ogier, *consommé* dans la théologie et les belles lettres, — 1,500 livres.

Au sieur Vallier, professant *parfaitement* la langue arabe, — 600 livres.

Au sieur Le Laboureur, *habile* pour l'histoire, — 1,200 livres.

Au sieur Fléchier, poëte français et latin, — 800 livres.

Aux sieurs Devalois frères, qui écrivent l'histoire en latin, — 2,400 livres.

Au sieur Racine, *poëte français*, — 800 livres.

Au sieur abbé de Bourzeis, consommé dans la théologie positive scolastique et les langues orientales, — 3,000 livres.

Au sieur CHAPELAIN, *le plus grand poëte français qui ait jamais été* et du *plus solide jugement*, — 3,000 livres.

Au sieur abbé Cassagne, poëte, orateur et savant en théologie, — 1,500 livres.

Au sieur Perrault, habile en poésie et en belles-lettres, — 1,500 livres.

Au sieur Mézerai, historiographe, — 4,000 livres.

Ici se termine la nomenclature des grands hommes jugés dignes d'être gratifiés.

Notons, pour être juste, que le chiffre de ces pensions fut modifié successivement.

Racine, qui recevait 600 livres à ses débuts, toucha, en 1679, 2,000 livres, — un peu plus que le capitaine des levrettes de la chambre. Ajoutons qu'en qualité d'historiographe il touchait 4,200 livres de gratifications.

Molière ne perçut jamais plus de 1,000 livres. Il est vrai que Chapelain en toucha 3,000 jusqu'à sa mort.

Le budget de la littérature et de la science atteignit, pour les hommes de lettres français, en 1669, le chiffre respectable de 99,850 livres. Depuis lors, ce budget alla en diminuant : les écrivains devaient dépendre désormais beaucoup plus de l'opinion publique que de la faveur royale, et pourtant la Convention, sur un rapport de Marie-Joseph Chénier, disposait bientôt, pour secours ou pensions aux gens de lettres, d'une somme de 300,000 livres, élevée presque aussitôt à 605,500 livres.

« Le rapporteur, dit le procès-verbal de la séance du 8 nivôse an III, après avoir retracé dans des pages brillantes les services rendus à la liberté chez tous les peuples par les savants et les artistes patriotes, propose de mettre à la disposition du comité d'instruction publique une somme de 300,000 livres, que la Convention a décidé de distribuer aux *hommes de génie de tous les arts que le besoin force de recourir à la bienfaisance nationale.*

« Cette somme sera distribuée ainsi qu'il suit :

Trois mille livres à chacun des citoyens :

« Adanson, naturaliste; Anquetil, auteur de l'*Esprit de la Ligue;* Bitaubé, traducteur d'Homère; Bossut, géomètre; Brequigny, auteur d'écrits considérables sur l'histoire de France; Corneille d'Angely, *petite-fille du grand Corneille:* Delille, traducteur de Virgile; Ducis, auteur tragique; citoyenne Dumesnil, actrice tragique; La Harpe, littérateur; Larcher, traducteur d'Hérodote; Lebrun, poëte lyrique; Montuclat, auteur de l'*Histoire des Mathématiques;* Richard, naturaliste; Saint-Lambert, auteur du *Poème des Saisons;* Valmont de Bomare, naturaliste, etc.

Deux mille livres à chacun des citoyens :

« Andrieux, littérateur; Cailhava, auteur comique; Domergue, grammairien; Gaillard, poëte lyrique; Parny, poëte; Prudhon, peintre; Rétif de la Bretonne, auteur de nombreux ouvrages; Lacretelle, auteur d'écrits politiques; Saint-Ange, traducteur d'Ovide; Carle Vernet, peintre, etc.

Quinze cents livres à chacun des citoyens :

« Albanèse, musicien; Antissier, dessinateur à Rennes; Artaud, littérateur; Croulet, auteur d'un poëme sur la liberté; Gérard, peintre; Luce (de Lancival), auteur d'une tragédie de *Mucius Scevola;* Martin, sculpteur, etc. »

SCIENCE USUELLE

—

LES POIDS ET MESURES

(*Fin.*)

VII

Mais déjà l'établissement du nouveau système métrique faisait force de loi, car au temps de la suppression des Académies, le gouvernement, adoptant les idées du projet primitif, avait décrété, en avril 1795, la création d'un *mètre* provisoire basé sur les mesures terrestres qu'on possédait, et d'ailleurs, quand on le compara au type résultant des derniers calculs, ce mètre se trouva n'en différer que de quelques infimes divisions de millimètre (1).

(1) En 1806, dans le but d'arriver à une précision plus grande encore, l'Institut français délégua, pour reprendre et prolonger la mesure de la méridienne, deux savants, Biot et Arago. Ce dernier, qui allait être l'un des premiers astronomes et physiciens de notre siècle, ne comptait encore que vingt ans. Rien de plus intéressant que les aventures du jeune astronome, qui, l'état de guerre aidant, eut à subir toutes les traverses imaginables : prisonnier en Espagne, prêt à mourir fusillé, délivré par miracle, pris sur mer, emmené en Algérie,

Quoi qu'il en fût, le système était inauguré qu'on peut à bon droit appeler naturel, puisque la nature en fournit elle-même comme élément cette mesure fractionnelle du globe, à laquelle toutes les mesures se rapportent; mais il va presque sans dire que la routine tint tête à la loi... et bravement et longtemps.

Oh! oui, longtemps! car moi qui vous parle, et à qui le siècle redoit plusieurs dizaines d'années, j'ai pu être encore témoin de cette lutte opiniâtre, qui continuait d'autant mieux qu'on avait malheureusement à l'origine accommodé pour ainsi dire officiellement les anciennes dénominations aux nouvelles. Puis il y avait tolérance d'une part, mauvais vouloir de l'autre, entêtement par-ci, ignorance par-là... Ce n'est enfin qu'en 1840 que durent disparaître, par ordre formel et impitoyable, les *aunes*, les *livres*, les *boisseaux*, les *setiers*, les *sous*, les *liards*, etc.

Je me rappelle les scènes d'alors : la recherche pour la destruction des instruments de pesage, de mesurage, les émeutes dans les marchés publics, les poids, les mesures employées en fraude.

« Défense est faite de crier les denrées par *sous* et par *liards.* »

Mais la consigne s'oublie :

— A quatre sous les cerises! braille un vendeur.

— A deux liards les harengs! dit un autre.

— Contravention, prononce un agent qui survient, procès-verbal, amende, pour avoir dit quatre sous au lieu de vingt centimes.

— Amende, fait le marchand, amende; mais de combien, s'il vous plaît?

— Oh! pour la première fois, ce n'est que vingt *sous.*

— Et pour la seconde?

— Cent *sous.*

— Alors payez vite, monsieur l'agent, et dressez-vous procès-verbal à vous-même, car vous récidivez.

Au surplus, la Chambre des députés avait une fois elle-même prêté le flanc. En voulant frapper d'un timbre les journaux, elle avait brouillé dans son texte de loi les centièmes de mètre carré et les centimètres carrés de telle façon que l'impôt se trouvait viser des feuilles grandes comme des cartes à jouer. Vous comprenez les gorges chaudes que l'on fit.

Et enfin aujourd'hui si l'aune a disparu parce qu'elle ne concordait pas avec le mètre, le kilo n'est-il pas encore les deux *livres?* le décalitre n'est-il pas le *boisseau* parisien, à telle enseigne que ce qu'on appelle vulgairement le *quart* de ce boisseau de dix litres ne contient que *deux* litres, ce qui fait un entier divisé en *cinq quarts.* Les quatre kilomètres ne font-ils pas la *lieue?* Vingt-cinq centilitres ne s'appellent-ils pas *demi-setier?* Ne donne-t-on pas un *sou* à un pauvre, et n'a-t-on pas quelquefois pour trois sous deux menus objets taxés à six *liards* la pièce?

Plus heureusement, plus radicalement s'est opérée la réforme partielle chez plusieurs nations voisines, qui, ayant adopté le franc et le centime pour remplacer une multitude de pièces sans concordance aucune avec les nouvelles, n'ont plus parlé du jour au lendemain que par *francs* et *centimes* du haut en bas de l'échelle monétaire.

Quoi qu'il en soit, le système métrique français, aujourd'hui seul reconnu et usité en fait sur toute l'étendue du territoire national, vient de remporter une grande victoire, victoire qui n'aura coûté ni pleurs ni sang, ni ruines ni misères, et qui, au contraire, pourra jeter entre les peuples un de ces liens d'unité auxquels un jour seront dus — tâchons de n'en pas douter — l'apaisement des haines stupides, la fin des barbares égorgements.

Au nom de tous les peuples convoqués pour l'examen de cette importante question :

— Quelle sera la mesure universelle?

Il a été répondu :

— Ce sera le *mètre*, mesure-type fixée et adoptée en premier lieu par la France.

C'est la victoire que notre pays a remportée par et pour la *paix*. C'est sa victoire *pacifique*.

Eugène Muller.

s'échappant encore, repris au moment de toucher la terre française..., en un mot, la plus étrange et aussi la plus charmante odyssée du monde, que d'ailleurs le héros a racontée au déclin de sa vie, en retrouvant tout le feu de sa magnifique et puissante jeunesse.

LA LAMPE

POÉSIE

Sous le cristal qui la protége
Près d'elle, quand je viens m'asseoir,
De mes plus doux rêves, le soir,
Ma lampe anime le cortége.

Chère lampe! sans éblouir
Elle éclaire; et dans la veillée,
Comme une fleur ensoleillée,
Sa flamme aime à s'épanouir.

Son reflet réjouit mon être
Et semble agir en mon cerveau
Comme dans l'ombre d'un caveau
Le rayon de jour qui pénètre.

Et, pour dire la vérité,
Le moindre objet qui l'avoisine,
Quelle que soit son origine,
S'illumine de sa clarté.

Mais soudain sa flamme s'abaisse,
Je la vois pâlir et trembler,
Et de son sommet dérouler
Un ruban de fumée épaisse.

La fumée augmente et se fond
En une masse infecte et noire
Qui fait de longs tracés de moire
Sur le verre et sur le plafond.

Et tout s'éteint; bientôt je plonge,
Comme un aveugle, dans la nuit;
Seule, une étoile me conduit
Vers la fenêtre.... Mais j'y songe :

Chère lampe! c'est l'aliment
Qui t'a manqué, cette huile blonde,
Dont hier, jour que Dieu confonde!
Je t'ai privée étourdiment.

Ainsi s'est éteinte ta flamme
Sous l'indifférence et l'oubli;
Triste sort! souvent accompli,
En ce monde pour plus d'une âme.

Léopold Laluyé.

LA SERRURERIE ARTISTIQUE AU SEIZIÈME SIÈCLE

Il n'y a guère entre le forgeron et le serrurier qu'une différence : la délicatesse du travail, où le marteau et l'enclume sont un peu moins employés que la lime et l'étau.

On a peu de renseignements sur la serrurerie antique; il est prouvé cependant que les Romains employaient le

bronze fondu et coulé pour leurs grilles de clôture. Dans les Gaules, on se servait plus volontiers du fer, à cause de son abondance. Les grilles de bronze d'Aix-la-Chapelle furent fabriquées à Constantinople ou apportées de cette ville par des Grecs, sous Charlemagne.

Les grilles et les pentures de porte des onzième et douzième siècles témoignent des progrès accomplis en quelques années par la ferronnerie. Notons en passant qu'on ne possédait pas encore les puissants moyens mé-



Enseigne d'hôtellerie du seizième siècle.

caniques qui fournissent aujourd'hui au serrurier des fers réduits en barres de toute grosseur et des plaques de diverses épaisseurs.

Le forgeron faisait tout à la main; aussi, comme le constate M. Labarte, le savant historien des arts industriels au moyen âge, en arrivait-on à manier, à assouplir, à façonner le fer avec une perfection réellement merveilleuse. De cette époque datent : les rubans de fer ou roulés ou soudés en faisceaux, s'épanouissant en boucles dans des sortes de cœurs formés de barres plus épaisses. Un peu plus tard, les pentures de porte furent décorées de fleurons, de feuillages et d'animaux : telles les portes de la Vierge et de Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris.

Au seizième siècle, bien que la ferronnerie fût en décadence, pour exceller dans son art, le maître serrurier ne devait pas se contenter de savoir travailler le fer, il fallait qu'il fût encore sculpteur, et même mécanicien.

On conçoit sans peine ce que pouvait produire un pareil ensemble de connaissances, lorsque le maître était dirigé lui-même par un Philibert Delorme ou un Jean Bullant. Il suffit d'ailleurs, pour s'en faire une juste idée, de considérer les débris de la serrurerie des châteaux d'Anet ou d'Écouen, recueillis au musée de Cluny et dans quelques collections particulières. Nombre de maîtres serruriers étaient capables de ne relever que d'eux-mêmes : on en trouve les preuves dans les pièces gravées par quelques-uns d'entre eux et qui ont un intérêt pratique ; dans les heurtoirs ou marteaux de porte, dans les coffrets travaillés à jour, dans les anciennes grilles du château de Maisons, qui ferment aujourd'hui la galerie d'Apollon au Louvre. Le ciseleur a pour ainsi dire remplacé le forgeron et le serrurier.

Notre gravure représente une des enseignes que l'on suspendait non-seulement aux hôtelleries, mais encore aux maisons particulières, pour servir d'indications avant que l'usage de numéroter les maisons se fût introduit, ce qui n'eut lieu, même à Paris, qu'en 1761 ; jusque-là elles ne se distinguaient que par des enseignes plus ou moins riches ou élégantes, suivant la position du propriétaire.

L'ordonnance de police du 17 septembre 1761, enjoignit « à toute personne se servant d'enseignes de les faire appliquer en forme de tableaux contre le mur des boutiques ou maisons, de telle sorte qu'elles n'aient pas plus de 4 pouces de saillie. »

La prescription s'explique d'elle-même par l'usage répandu, à cette époque, d'accrocher les enseignes au bout d'une longue potence en fer, et ce n'était pas sans une certaine terreur que les passants voyaient se balancer au-dessus de leur tête un mannequin cuirassé, une botte colossale, ou un gant gigantesque.

« Pendant les jours d'hiver, rapporte Dubreuil, quand le vent s'engouffrait dans ces rues étroites et sombres, entrechoquant ces innombrables enseignes de tôle, on aurait dit un ouragan déchaîné à travers une forêt. »

VIEUX PROVERBES

Cordonnier vaut bien courtisan.

Ils sont là, les familiers du prince ; ils sont là s'étonnant que Sa Majesté prenne garde à l'infime personnage qui est à ses pieds. Mais lui : « Eh quoi ! leur dit-il, ne voyez-vous pas que si celui-là s'agenouille, c'est dans le seul but de m'être utile, tandis que si l'on vous voit dans cette posture, c'est une faveur que vous venez solliciter.



Il est arrivé, lui, avec ses outils, avec son tablier de cuir, parce qu'il y avait au palais du travail pour lui. Il me fera des chaussures, je lui en paierai le prix ; donnant, donnant : nous serons quittes. — Et maintenant, messieurs, comparez... »

Le prince n'en dit pas davantage, car il en a dit assez pour être entendu. Entendu, soit; mais compris, non. Les genoux du laborieux artisan n'auront pas plutôt quitté le tapis royal que d'autres genoux s'y poseront. qui...

Après tout, sommes-nous sûrs que Sa Majesté, qui raisonne si bien à ses heures, trouverait normal qu'il n'y eût jamais sur ce tapis que des genoux d'artisan ?...

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



Le Jeu de la cuillère, tableau de Goya.

Vous êtes-vous jamais demandé quel parti un artiste ingénieux pourrait tirer du jeu de colin-maillard? Si vous doutez que cet amusement, de date ancienne et de nom vulgaire, prête suffisamment aux effets pittoresques, aux combinaisons gracieuses, portez les yeux sur cette composition que nous empruntons à l'œuvre de Goya. Elle fait partie des modèles exécutés par l'artiste, de 1776 à 1791, pour la manufacture royale de tapisserie de Santa Baclara; plus tard, elle devint un tableau de chevalet, destiné à l'Alameda, duc d'Ossuna. C'est un colin-maillard espagnol, semblable au nôtre, à cela près qu'il s'appelle la *Gallina ciega*, c'est-à-dire *Poule aveugle*, ou encore le *Jeu de la cuillère.*

Le premier nom s'explique de lui-même ; quoi de plus gauche que la poule dans ses allées et venues, quoi de plus semblable à cet intéressant, mais peu gracieux gallinacé que l'homme qui marche et cherche à tâtons?

Vous comprendrez le second nom si vous remarquez que, dans l'estampe, le personnage qui a les yeux bandés est armé d'une longue cuillère de bois.

Voyez maintenant la diversité des attitudes et des physionomies. Quatre cavaliers et quatre jeunes filles se tiennent par la main et dansent en cercle autour d'un cinquième cavalier; la ronde s'est arrêtée au premier commandement de la cuillère; la jeune fille la plus menacée, brusquement arrêtée dans le mouvement qui l'emportait, se rejette en arrière, tandis que son compagnon de gauche, baissant la tête, laisse à l'instrument fatal un champ libre, où il pourra errer quelque temps sans rencontrer ni corsage ni résille. Le cavalier aux yeux bandés tient la cuillère d'une main serrée et un peu raide; rien de plus naturel; personne n'a d'aisance au milieu des ténèbres; le plus déterminé joueur de colin-maillard, le plus habitué au bandeau ne saurait, je crois se mouvoir avec une grâce parfaite. L'autre main, étalée et ramenée vers le corps, montre assez avec quelles précautions il s'avance, avec quelles hésitations il manie et dirige son arme obligée.

Plus éloignés, les autres personnages ont des attitudes plus reposées; n'ayant rien à craindre pour eux-mêmes, ils suivent avec intérêt les mouvements de leurs voisins les plus exposés. Cette jeune fille que vous apercevez à l'extrémité de la ronde ne pense plus même au jeu, tant elle est loin de la cuillère; elle semble regarder en dehors du cadre, au-delà du premier plan. Ne vous y trompez pas, toutefois; si elle reste immobile, si elle a les yeux fixés comme sur un objet invisible, c'est pour mieux écouter le jeune homme placé près d'elle, qui, lui aussi, oublie le jeu et se tourne vers sa voisine; délicieux hors-d'œuvre, si l'on peut appeler de ce nom un épisode sans lequel nous saurions tout du colin-maillard, excepté les distractions que ce jeu permet et favorise.

Une douce gaieté anime tous les visages; ces jeunes gens, ces jeunes filles trouvent le jeu fort divertissant; aucun d'eux, je le jurerais, aucune d'elles n'est venue en ce lieu, n'a accepté le choix de la distraction par contrainte ou par complaisance; c'est une partie qui a été décidée à l'unanimité, votée par acclamation. Tous aussi se livrent au plaisir avec abandon, mais non avec emportement; une grâce singulière a discipliné l'ardeur méridionale; changez les costumes, changez le lieu de la scène, oubliez que

l'artiste, né près de Saragosse, aime à reproduire les coutumes nationales, et vous croirez voir un jeu de salon, dans quelque pays tempéré, ami des règles et des convenances. C'est à peine si la figure la plus animée de ce tableau, la jeune fille qui veut éviter la cuillère, laisse penser à une vivacité d'outre-mont.

N'oublions pas non plus de considérer le fond sur lequel se détache le groupe; c'est le Mançanarès et la chaîne de collines qui bordent ses rives; cette eau qui reflète un ciel limpide, ces crêtes légèrement ondulées et comme chevauchant l'une sur l'autre sans confusion, ne contribuent pas peu, ce nous semble, à égayer la composition.

Goya, le peintre aragonais, le témoin de la guerre d'indépendance, le favori de trois règnes, mort presque en exil, n'a pas toujours l'imagination aussi riante; aussi ne faudrait-il pas juger l'œuvre de l'artiste d'après ce seul tableau. Il aime les scènes étranges, d'un pathétique outré, d'un réalisme impitoyable, d'une fantaisie monstrueuse. Il a représenté bien des fois des sorciers et des sorcières, et cela avec un tel cortége d'être innommés, un tel luxe de détails horriblement grotesques que tous les sabbats du monde vous paraissent à côté un jeu aimable; c'est plus que des scènes de sorcellerie; c'est le cauchemar de quelque sorcière affolée, rêvant encore pis qu'elle ne fait.

Dans la suite des compositions connues sous le nom de *Désastres de la guerre* (Voy. *Mosaïque*, 1re année, p. 316), Goya se complaît à nous étaler, dans toute son horreur, la férocité de l'homme qui tue, qui pille, qui viole pour la gloire de Dieu et la sienne propre. Aux victimes et aux bourreaux, il donne la même laideur repoussante; les uns sont atroces; les autres ont un air de muette et stupide résignation. A les voir si humbles, si abattues par la crainte de la mort, si défigurées, même avant la mort, par les émotions de la peur, on est encore plus découragé qu'ému de pitié. L'humanité est là sous deux aspects également déplorables; l'étrange médaille n'a que des revers.

Les *Caprices*, autre série de compositions, bien connues des amateurs, voudraient être gais; car la légende a presque toujours la tournure d'un mot spirituel. Mais là encore la misanthropie de l'artiste a tué l'esprit; au milieu de cet assemblage de visages grimaçants, de personnages à double tête ou à tête d'animaux, de difformités de toutes espèces, on cherche inutilement le sens de chaque détail, et quelquefois de l'ensemble même; en vain on consulte les interprètes jurés de l'artiste, ceux qui ont écrit sa biographie, dressé le catalogue de son œuvre; ils ne soulèvent qu'un coin du voile; l'énigme reste toujours quelque part, à droite ou à gauche, au premier ou au second plan, dans l'intervention de tel ou tel personnage, dans le choix d'un accessoire ou d'un autre. C'est une obscurité voulue, dirait-on; l'artiste essaie de frapper l'imagination par l'incohérence et le vague même de ses pensées. Moins inintelligibles sans doute sont les grandes compositions exécutées par Goya pour des églises; mais là encore les sujets témoignent de son goût pour les drames émouvants, pour les sujets fantastiques; c'est par exemple un saint François adjurant un moribond impénitent, c'est un saint Antoine de Padoue, ressuscitant un mort pour lui faire révéler le nom de son meurtrier...

On a dit que Goya se plaisait à jeter pêle-mêle la couleur sur un mur blanchi, et que de ce chaos il faisait sortir comme par enchantement le sujet d'un tableau. Nous ne garantissons pas l'authenticité de l'anecdote, mais à voir l'œuvre de l'artiste, on serait tenté de croire qu'il procédait ainsi; ses compositions ont toujours l'air de retenir quelque chose d'une confusion primitive: ce n'est pas de l'ordre, c'est un désordre mal débrouillé.

Nous ne méconnaissons pas, il s'en faut, la verve, l'imagination, l'originalité de l'artiste dans tous ces genres divers. Tel personnage des *Désastres de la guerre*, notamment ce personnage à tête de coq qui, agenouillé au pied des autels, se rejette en arrière, laisse tomber ses bras dans l'excès de sa joie et de sa reconnaissance, et entonne à plein gosier un *Te Deum*, ce personnage est une merveille d'invention et de hardiesse. Cet autre aux ailes de chauve-souris, aux mains terminées par des griffes, qui écrit fébrilement, avec un air sérieux et digne, les massacres de la guerre, ne saurait s'effacer de l'imagination, une fois qu'on l'a vu, et rien n'en saurait donner l'idée à qui n'a pas eu l'estampe sous les yeux. Cette horrible vieille des *Caprices* qui s'attife devant son miroir et s'attifera *jusqu'à la mort*, dit la légende, est une personnification saisissante de la coquetterie bien décidée à ne se rendre pas. Nous omettons cent trouvailles de ce genre et des plus heureuses. Mais à tout prendre, nous préférons, dans l'œuvre de Goya, les cartons de tapisseries et les tableaux de chevalet; moins d'imagination sans doute mais plus de goût, plus d'esprit d'observation; moins de fougue, mais une précision dans le geste qui frapperait les moins attentifs à ce genre de mérite; moins de parti pris, d'effets à la Rembrandt, d'opposition de clairs et d'ombres, mais une plus grande variété dans les expressions, un dessin plus châtié, plus correct, plus terminé, une couleur plus gaie et plus harmonieuse; moins de philosophie, si l'on veut, et de misanthropie ingénieuse, mais plus de cet esprit alerte, de cet engouement que nous aimons à retrouver dans les choses de l'art comme dans la vie. Moins d'idéal dans la laideur; plus d'exactitude dans la peinture d'une réalité aimable; moins de fantaisie et plus de clarté. Entre autres scènes de cette espèce nous citerons le *Déjeuner sur l'herbe*, les *Inconvénients d'une cavalcade*, la *Procession de village*, la *Balançoire*, véritable chef-d'œuvre de composition pittoresque, et enfin le jeu de la *Gallina ciega* que nous mettons sous les yeux du lecteur.

Après avoir reproduit un croquis fantaisiste que Goya avait fait de lui-même (1re année, p. 316), nous publions le portrait authentique et sérieux du célèbre artiste. Sérieux disons-nous, le mot peut être à double entente, car il est bien évident que ce n'est point là l'homme qui a peint le *Jeu de la cuillère*. Cet air dur et mécontent, cette expression d'homme désabusé, ce front calme dominant une physionomie tourmentée, cette volonté empreinte et comme gravée sur tout le visage, tous ces traits ne conviennent point au peintre des *Désastres de la guerre;* on doit être ainsi quand on a vu nombre de massacres, nombre d'intrigues et de bassesses. Goya ne ressemblait pas à ce portrait quand il exécutait ses cartons de tapisseries; plus jeune, il l'était certainement, plus souriant et plus gai, nous le pensons et nous n'en voulons d'autre preuve que la nature même des sujets qu'il choisit, la manière dont il les traite. L'artiste aime encore assez l'humanité pour la peindre sous de riantes couleurs; il ne songe pas encore à exagérer les ridicules, à enlaidir la laideur.

A. BOUGOT.

L'ambitieux et le spéculateur sont les vrais juifs-errants du siècle; ils voudraient s'arrêter. Non! non! la passion est là qui les pousse au gouffre, en criant: marche! marche! — *Mary-Lafont.*

LE DOCTEUR CANISSARD

NOUVELLE

(*Fin.*)

Ernest prétendait que le docteur avait plus l'accent que lui, mais le docteur soutenait qu'Ernest trouvait des sons plus choisis pour rendre sa pensée. Le terre-neuve, qui assistait à ces discussions linguistiques, souriait dans sa barbe; l'épagneul, plus sentimental, se contentait de goûter dans son âme, sans faire de phrases, les douceurs de la reconnaissance.

— Quelle leçon d'humanité nous donnent ces bêtes, disait M. Canissard attendri.

— Où va-t-elle se nicher? ajoutait Ernest.

Quand l'épagneul fut guéri complétement, il déguerpit. Le terre-neuve suivit son exemple. On ne les revit plus. Le docteur, désenchanté, fut vivement affecté de cette double ingratitude. Ernest, qui était légèrement sceptique, ne se fit pas faute de railler le médecin philanthrope.

— Oh! les hommes! les hommes! disait le docteur avec amertume.

— Les chiens... voulez-vous dire, cher monsieur Canissard.

— C'est tout comme... tant pis pour eux! Je ferai désormais le bien pour le bien! pour moi tout seul... je serai égoïste : ce sera ma vengeance.

— L'occasion ne vous manquera pas, mon pauvre docteur.

Le temps qui modifie, quand il ne détruit pas tout, avait marché depuis cet événement. On ne songeait plus aux deux chiens. N'est-ce pas le meilleur parti à prendre avec des ingrats? Les injustices de ses clients rappelaient bien de temps en temps à M. Canissard la rencontre de nos bêtes, mais il écartait philosophiquement ce souvenir importun, quoiqu'en traitant ses clients comme des chiens, c'est-à-dire avec le zèle et le dévouement qu'il avait déployés pour les pattes cassées du terre-neuve et de l'épagneul, il trouvât qu'ils n'avaient pas plus de cœur et d'esprit que ces animaux. Il avait pris, au reste, héroïquement son parti.

Quant à Ernest d'Amême il était toujours décidé à se marier, en principe; mais il ne lui manquait qu'une chose: une femme. Le docteur, qui était ingénieux, avait pourtant résolu le problème; les médecins sont pires que les avocats : ils trouvent remède à tout.

— Et, comment donc, docteur?

— Rien de plus aisé! Voulez-vous une femme tranquille, belle, constante, pas coquette...

— La couleur de ses yeux, docteur?

— Qu'importe la couleur des yeux!... qui ne vous contrariera jamais... le voulez-vous?

— Docteur! docteur! que de reconnaissance! Ah! son nom... Rien que son petit nom...

— C'est... l'étude, mon ami.

— C'est tout ça...

— Vous n'en voulez pas non plus! Eh bien! faites-vous alors trappiste, Ernest... Vrai! vous m'ennuyez à la fin!

Leurs entretiens se terminaient presque toujours par une boutade.

Un jour Ernest vint visiter le docteur; ne l'ayant pas rencontré, il alla promener ses rêveries à la campagne. Chemin faisant, il repassait dans son esprit les grands nez, les romanesques, les grandes bouches, les coquettes, les... que sais-je encore! lorsque des aboiements sonores auxquels se mêlaient des jappements de roquet frappèrent son oreille. Connaissant la langue aboyante il comprit ceci: « Le premier qui avance, disait la grosse voix, est mort. Je l'étrangle. » La petite voix ajoutait: « Je mordrai aussi! gare à vous! *La valeur n'a tend pas le nombre des années!* » C'était du Corneille tout pur. Les chiens sont plus savants qu'on ne se l'imagine. Ils connaissent par cœur Corneille et bien d'autres encore depuis qu'il est de bon goût, en certaine école, de les leur jeter comme les os à ronger. Nous sommes si délicats! Mais eux, gourmands de bonnes choses, ils s'en repaissent et, forts d'un suc nourrissant, ils pourraient nous donner des leçons en tout.

Cependant Ernest ne consulte que son courage, il s'élance audacieusement dans la direction de la bataille. Il rencontre alors, à quelque distance, derrière une haie, une jeune femme épouvantée à laquelle trois bohémiens de mauvaise mine voulaient faire un mauvais parti, mais qu'un chien énorme et un autre tout mignonnet tenaient en respect. Les dents blanches et pointues qu'ils montraient à ces misérables et leurs poils hérissés de colère faisaient peur à voir. A l'approche d'Ernest les bandits prirent la fuite. A peine les bohémiens eurent-ils montré les talons, que le terre-neuve et l'épagneul, car c'étaient eux, bondirent de son côté avec toute sorte de sauts et en poussant des clameurs joyeuses. Le libérateur est couvert de caresses. Les bons animaux ne peuvent se lasser de lui faire des amitiés. La jeune fille, toute tremblante et encore sous l'émotion, n'a presque pas la force de balbutier quelques mots de remercîments.....

. . . .

... Sir William Brown, le père de miss Edwige, fut enchanté d'Ernest d'Amême.

Le jeune homme ne venait-il pas de jouer le rôle d'un héros? Mais quand lui sir William, membre en Angleterre de la Société protectrice des animaux, eut appris que le courageux Fox et la charmante Lovette avaient été recueillis, hébergés, soignés comme de simples mortels par le docteur Canissard et son ami Ernest d'Amême, son admiration s'éleva jusqu'au lyrisme.

— Edwige, dit-il à sa fille, je ne vous ai jamais imposé ma volonté... c'est vous, au contraire, qui jusqu'à ce jour... mais dans cette conjoncture qui m'inspirera un discours mémorable à la Société, je vous prie et au besoin... je vous ordonne d'épouser ce jeune Français qui m'a demandé votre main, au surplus... j'oubliais de vous le dire... Excusez, mon enfant, l'émotion d'un père! C'est un gentleman; il l'a prouvé: d'abord, en sauvant Fox et Lovette, et ensuite... mais vous savez le reste! Oui, ma fille, « qui aime les bêtes aime les gens. » Vous serez heureuse, Edwige. Oh! sir Ernest, c'est un proverbe que l'Angleterre enviera toujours à la France. Mes enfants, vous voilà fiancés...

— Oh! mon père...

Il y a dans le cœur des jeunes filles une pudeur instinctive et charmante qui les empêche de dire oui, quand elles ne veulent pas dire non. Elles tournent la difficulté par une exclamation! Sir William se méprit cependant sur le cri poussé par sa fille.

— Qu'est-ce à dire, Edwige? Je le veux et au besoin je...

—Oh! *mi dearest father,* vous ne pouviez me commander quelque chose de plus agréable...

— A la bonne heure!

On est toujours heureux de faire acte de maître.

Le mariage eut lieu. Les noces furent brillantes et joyeuses, et surtout originales. Le docteur Canissard fut naturellement le témoin d'Ernest. Sir William, toujours impérieux, exigea que le terre-neuve et l'épagneul assis-

tassent à cette fête de famille. Il ne tint pas à lui que Fox et Lovette n'apposassent leur griffe au bas du contrat.

— Vous le voyez, mon ami, disait le docteur à Ernest d'Amême, les chiens ont encore du bon.

Pour résoudre le difficile problème de votre mariage il m'a suffi de panser une patte de chien... Vous voilà nanti d'une femme charmante.

— Mais vous, docteur, que vous revient-il?

—Le bonheur que cause le bonheur d'un ami, répliqua le docteur.

— Et le titre de membre honoraire de la Société protectrice des animaux d'Angleterre, ajouta sir William Brown qui entrait tenant un superbe diplôme couvert de signatures les plus aristocratiques des trois royaumes.

— Ce diplôme en vaut bien un autre, dit très-sérieusement le docteur en recevant le parchemin.

— S'il pouvait vous décider à venir soigner nos bêtes, hasarda le père d'Edwige.

— Non, sir William, car je crois que la France est à même de me fournir une clientèle suffisante...

Berthier Varey.

LYON

EGLISE SAINT-GEORGES.

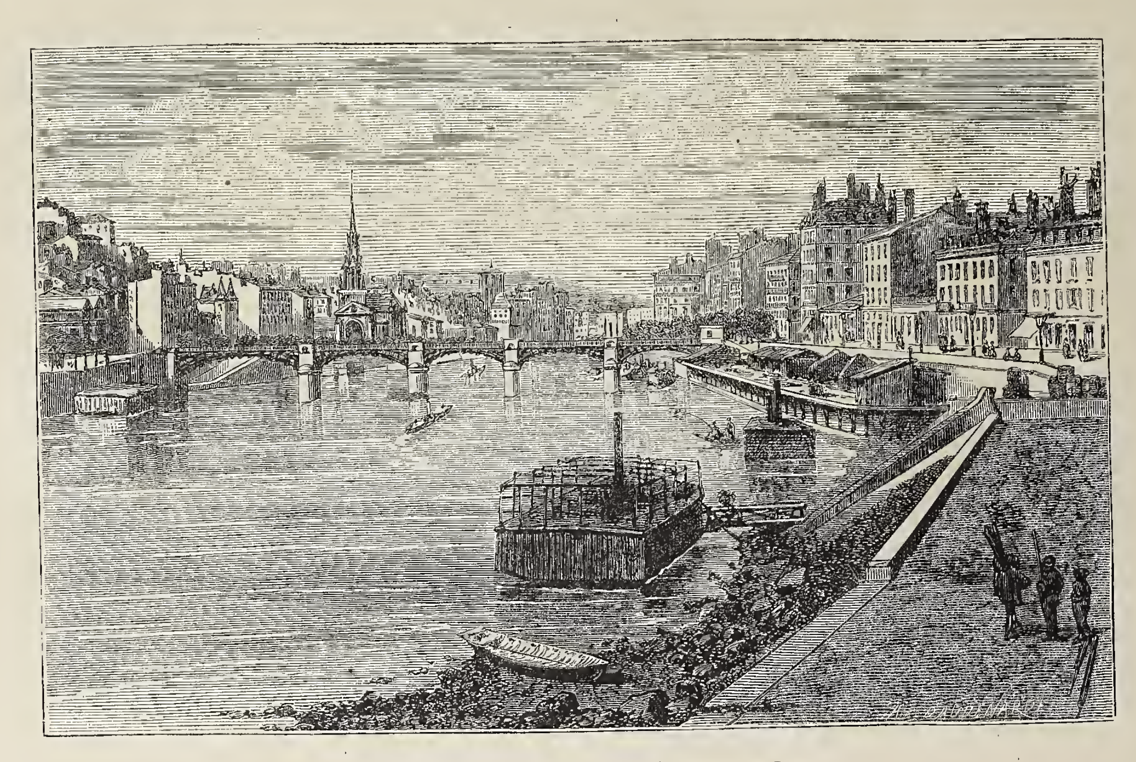
L'église Saint-Georges, charmant échantillon du style ogival tertiaire, occupe l'emplacement d'une ancienne commanderie du Temple qui avait été elle-même entée sur un monastère de Sainte-Eulalie.

Bailliage de la langue d'Auvergne, cette même commanderie était hérissée de tours construites par les ordres du bailli de Beauvoir.

En 1786, M. de Margon en était encore le bailli. Grand commandeur de l'ordre de Malte, il eut la double chance d'éviter les échafauds de 93 et de mourir à l'âge de 103 ans et 9 mois.

François Ier, qui adorait les Lyonnais, parce que les Lyonnais lui avaient donné quelques subsides, François Ier appelait familièrement Lyon sa bonne ville de papier, autant en mémoire desdites largesses que du papier huilé mis à la place des vitres du misérable quartier Saint-Georges, habité alors comme aujourd'hui par de pauvres ouvriers auxquels le clergé de Saint-Jean, leur voisin, venait en aide; mais ils payaient cher ce voisinage, car, dans les luttes du chapitre avec les citoyens lyonnais, le quartier Saint-Georges, qui se trouvait sur le chemin des combattants, était ravagé à la fois par les vainqueurs et par les vaincus.

Bien que la Saône ne baigne plus le pied d'œuvre de l'église, que depuis une trentaine d'années un quai très-confortable la protége, elle ne laisse pas d'être le plus bel ornement de ce même quartier demeuré assez pauvre.



Le pont d'Ainay et l'église Saint-Georges, à Lyon.

Dévastée par la révolution, et enfin rebâtie sur les plans de l'architecte M. Bossan, l'église Saint-Georges fut reconstruite en grande partie des deniers de son curé actuel, que Dieu veuille laisser longtemps encore à la vénération de son troupeau.

Jacob de la Cottière.

LES VIEUX LIVRES

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

La relation dont nous nous proposons de remettre ici au jour les principaux épisodes date d'environ deux siècles. Elle fut publiée à Amsterdam en 1708, en deux vo-

lumes in-8°, devenus très-rares, accompagnés de plans et gravures. L'auteur, François Leguat, réfugié en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, nous apprend, dans la préface de son livre, datée de Londres, comment il arriva à être le héros des aventures qui font le sujet de cet écrit.

« Après avoir été contraint de quitter ma patrie avec

« Las des tracas du monde, et fatigué des peines que j'y avais souffertes, j'en quittai la vanité et le tumulte sans aucun regret, et dans un âge déjà avancé je songeai à tâcher de vivre et de mourir en paix, hors de ses ordinaires et fréquents dangers. N'ayant plus rien à perdre, je ne risquais rien, et je pouvais espérer beaucoup. Je pouvais espérer pour toujours le délicieux repos que je n'ai trouvé



Portrait de Goya, par lui-même.

tant de milliers de mes frères, d'abandonner mon petit héritage et de m'éloigner pour jamais, selon la plus grande apparence, des personnes qui m'étaient chères, sans trouver dans le nouveau pays où je fus d'abord transporté le secours suffisant que demandait ma pressante nécessité, je me livrai tout entier, pour ainsi dire, à la Providence. Je me déterminai humblement et patiemment à me servir du moyen présent qui m'était offert de maintenir, peut-être, ma vie.

que pour un temps dans l'île où j'ai très-doucement passé deux années, et où j'aurais, sans doute, heureusement achevé ma course, si les choses eussent suivi le cours qu'elles devaient suivre.

« Après tout, j'ai respiré là un air admirable sans la moindre altération de ma santé. J'y ai été nourri en prince, dans l'aisance, sans pain et sans valets. J'y ai été riche, sans diamants et sans or, comme sans ambition. J'y ai goûté un secret et indicible contentement de ce que j'étais

moins exposé qu'à l'ordinaire aux tentatives de pécher. Recueilli très-profondément en moi-même, mes sérieuses réflexions m'ont fait voir là, comme au doigt et à l'œil, le néant d'une infinité de choses qui sont en grande vogue parmi les habitants de cette malheureuse terre, de cette terre où l'art détruit presque toujours la nature, sous prétexte de l'embellir; où l'artifice, pire que l'art, l'hypocrisie, la fraude, la superstition, la rapine exercent un tyrannique empire ; où tout, pour ainsi dire, n'est qu'erreur, vanité, désordre, corruption, malice et misère...

« C'est la Providence qui m'a fait traverser sûrement tant d'abîmes, et qui, après m'avoir garanti et délivré de mille périls, m'a heureusement transporté de mes îles désertes dans la vaste, puissante et glorieuse île de la Grande-Bretagne, où la charité de ses généreux habitants m'a tendu la main, et a enfin fixé le repos que je pouvais attendre ici-bas. »

Dans le récit de Leguat se reflète à la fois une âme très-religieuse et un esprit fort indépendant. Ce n'est pas l'œuvre d'un écrivain de profession, amplifiant, modifiant, poétisant en vue de l'effet à produire. L'auteur dit simplement ce qu'il a vu, traduit sans recherche et sans effort l'impression reçue. Nous y remarquons le curieux contraste des béatitudes de la première station expiées par les tortures de la seconde. D'abord l'Éden, puis l'enfer.

Cet Éden, Leguat l'avait espéré, on le lui avait promis ; il le trouva, en effet, et il eût voulu y finir sa paisible existence, n'eût été la fougue impatiente de ses jeunes compagnons, qui l'entraînèrent dans les funestes aventures où l'attendaient tant de souffrances.

Or, il arriva que par cela même que dans son livre Leguat avait exalté la beauté, les délices de l'île où il avait passé deux ans dans l'abondance et la paix, cette île devint le rendez-vous d'aventuriers cupides, dissolus, qui, ravageant à l'envi ce fertile, ce riant petit territoire, en eurent bientôt anéanti les richesses naturelles à ce point que, quelque vingt ou trente ans après le séjour de Leguat, les navigateurs qui visitaient l'île pouvaient accuser le candide historien d'avoir puisé dans sa seule imagination la plupart de ses pittoresques ou séduisantes assertions.

L'île fortunée s'est changée en affreux désert : plus trace des animaux singuliers et en quelque sorte autochtones dont le narrateur a constaté la présence; rareté extrême de ceux qu'il a vus pulluler; il n'est pas jusqu'au climat que la destruction radicale des principaux végétaux n'ait très-sensiblement modifié.

Ainsi contrôlée, sans qu'il soit tenu compte de l'influence des événements, l'œuvre sincère du proscrit français, qui d'abord avait vivement captivé l'attention et avait joui d'un sympathique crédit, se trouva de plus en plus rangée au nombre des narrations de fantaisie, bonne tout au plus à distraire les esprits futiles, — si tant est que ces esprits puissent être amusés par des fables auxquelles font également défaut les habiletés de conception et le prestige du style.

Peu à peu, cependant (mais tardivement, car ce n'est guère qu'à notre époque que cette heure de justice a sonné), de rationnelles études, de sérieuses observations ont ramené l'attention vers le livre de Leguat. Aujourd'hui, — la part étant faite au défaut de connaissances spéciales de l'auteur ou du temps, — ce récit a conquis auprès des savants l'importante autorité qui peut s'attacher à l'œuvre de bonne foi d'un honnête homme qui, comme il le dit lui-même, ne fit de son voyage « un narré écrit qu'en vue d'épargner la peine de parler beaucoup, pour répondre aux nombreux curieux qui le questionnaient sans cesse sur ses aventures. »

Tel qu'il est, le livre de Leguat a donc le double mérite de la fidélité et de l'originalité. Il nous offre l'historique sans prétention, pendant une période qui s'achève avec le séjour de l'historien, d'un petit coin du monde aujourd'hui complétement transformé.

Ce tableau primitif d'une nature primitive nous a paru emprunter à sa naïveté même un véritable intérêt, c'est pourquoi nous avons songé à en reproduire les principales parties.

(A continuer.)

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

Gredins. — Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaint des domestiques et qu'on ne sait point s'en passer. Avoir une maison montée a été de tout temps le rêve des puissants et des riches. En France, notamment, et sans parler des époques lointaines, l'histoire des « gens de service » offre de curieuses particularités.

La domesticité de Louis XIV était quelquefois blasonnée. Les courtisans remplissaient presque l'office de valets. Le cardinal de Polignac, ayant reçu du roi la promesse d'une pension de 6,000 livres, l'en remercia avec effusion. Il alla jusqu'à lui dire que, comblé de ses grâces, il ne se pourrait croire complétement heureux que quand il aurait l'honneur d'être son domestique.

Un homme de qualité maltraitait un valet de pied de Louis XIV.

« — Qu'est-ce? demanda le grand roi, qui entendait les cris derrière son carrosse.

— Ce n'est rien, sire, répondit un courtisan, ce sont deux de vos gens qui se battent. »

Douze officiers de Sa Majesté se glorifiaient du titre de « porte-manteaux. » L'un portait le chapeau du roi, un autre ses gants, un troisième sa canne, un quatrième son épée, etc. La Porte, l'auteur des *Mémoires*, fut, « porte-manteau » de la reine Anne d'Autriche.

Sur les traces du souverain, sur celles des gentilshommes les plus illustres, les citadins de Paris imitaient la mode de Versailles. Au risque de s'attirer des railleries, ils avaient des intendants, payés fort cher, pour leurs maisons où les laquais foisonnaient. Ces laquais, gaillards effrontés, étaient souvent condamnés au « carcan » pour sottises et insolences proférées contre leurs maîtres. Cédant à une manie ruineuse, on plaçait des hommes à livrée dans les antichambres. En style précieux, un laquais était « un nécessaire « ou « un fidèle. »

« — Hé! pour l'amour de Dieu, mon pauvre cousin, sauvez-moi encore un laquais..., » disait Mme Tallemant à son cousin Gédéon, qui prêchait l'économie.

Vers 1697, la France comptait 1,500,000 domestiques.

Avec le dix-huitième siècle, les domestiques devinrent une véritable plaie, et leurs défauts, légèrement traités par les auteurs comiques, menaçaient le repos de la société.

Il y avait eu, naguère, des intendants de bonne maison, très-dévoués à leurs maîtres, vivant dans leurs châteaux, administrant leurs biens, gérant leur fortune avec un désintéressement remarquable. Ces héros de la domesticité ne formaient plus que de rares exceptions, sous la Régence. Déjà l'intendant était une espèce de *factotum*, exerçant un métier équivoque, friponnant çà et là avec une audace trop souvent impunie.

A plus forte raison les domestiques de moindre valeur, les laquais et les valets, depuis longtemps signalés pour leurs insolences, ne s'étaient-ils point amendés.

Alors l'autorité les serra de près. En mars 1720, le Parlement de Rouen défendit aux domestiques de se

présenter dans une maison sans être porteur d'un certificat de leur précédent maître, et à toute personne de les recevoir sans que ce certificat lui fût montré.

Inutile disposition. Deux ans plus tard, le Parlement de Rouen dut renouveler son arrêt, sans obtenir de meilleurs résultats.

Il avait existé précédemment, chez les grands seigneurs, des valets du dernier ordre, qui se tenaient toujours sur les gradins, c'est-à-dire sur les degrés de l'escalier. Ils n'entraient jamais dans l'appartement. On leur avait donné, à cause de cela, le nom de « gredins, » par corruption du mot gradin.

Cette appellation était devenue injurieuse, tant ceux à qui on l'attribuait avaient mauvaise réputation. Dès qu'une affaire criminelle occupait la justice, le parquet était sûr d'y trouver compromis nombre de gens attachés à un gentilhomme. Le nombre des laquais augmentait sans cesse!

Après la chute du système de Law, durant lequel plus d'un domestique parvint à gagner une fortune colossale, Paris n'eut plus que huit cent mille habitants, dont cent cinquante mille gens de service. Ces laquais comprenaient un cinquième de la population. On leur fit porter les plumes et l'écarlate, on ne cessa pas de les regarder comme des objets de luxe indispensables; et pourtant, combien d'affiliés au brigand Cartouche se rencontraient parmi la valetaille!

A. Challamel.

LES JEUX QU'ON NE JOUE PLUS

De tout temps on a joué. — On pourrait ajouter, et on jouera toujours. Mais il en est des jeux comme des vêtements; ils sont soumis aux caprices de la mode qui prend les nouveaux sous sa protection et abandonne les autres.

Il n'est guère que les échecs dont la vogue se soit maintenue à travers les siècles, et si les cartes ont fait un assez joli chemin dans le monde depuis Charles VI, c'est grâce à la variété de leurs combinaisons multiples.

Avant d'arriver à l'innocent bezigue que de jeux dont le nom a disparu! depuis le jeu du *quintille* jusqu'à celui de *ma commère, accommodez-moi*.

Les plus fameux furent : le *quadrille* avec le *médiateur* qui nécessitait deux tables couvertes de chiffres. C'était l'ancien jeu français; il est contemporain du *piquet*.

Vint ensuite l'*hombre*, qui se jouait à trois. Ce jeu est originaire d'Espagne et fut apporté à la cour de France sous François Ier; joué à cinq personnes il prenait le nom de *quintille*. Des novateurs inventèrent l'hombre à deux qui eut peu de succès. Les termes employés aux jeux d'hombre étaient si nomdreux qu'ils nécessitèrent la publication d'un petit vocabulaire spécial.

C'est aussi aux Espagnols que fut emprunté le *reversis*, ainsi appelé parce que ce jeu était l'opposé de tous les autres, en ce sens que c'était celui qui faisait le moins de levées qui gagnait les cartes.

Le jeu de la *manille* ou de la *comète* était le jeu favori de Louis XIV; le nom de la manille est un nom de fantaisie. C'était celui du neuf de carreau; on l'appelait la comète en raison de la longue queue projetée par le paquet de cartes qu'on jetait sur la table.

Vers la même époque, en province, on jouait le *papillon*, soit à trois, soit à quatre, avec cinquante-deux cartes.

L'*ambigu* se jouait à cinq ou six joueurs et sa règle ne contenait pas moins de quatorze articles.

Douze joueurs pouvaient jouer ensemble au *commerce;* s'ils étaient quinze, ils faisaient une partie de *tontine* ou de *loterie*.

Ma commère, accommodez-moi, qui ressemblait au *commerce*, tirait son nom de ce que chaque joueur, plaçant ses cartes et cherchant à se défaire de celle qui lui faisait mauvais jeu, se tournait vers son compagnon de droite et lui passait sa carte en échange d'une autre, en lui disant : *ma commère, accommodez-moi*.

Le jeu de la *guimbarde* ou de la *mariée* tirait son nom de la rapidité avec laquelle il se jouait et ressemblait par là à la danse de la guimbarde; comme le mariage des cartes était l'avantage cherché, de là l'autre nom la *mariée*.

Le jeu de la *bête* se jouait encore, il y a une vingtaine d'années, dans certaines provinces; son nom lui venait de ce que souvent, en croyant gagner, on jouait un coup qui faisait perdre la partie.

Le jeu de l'*homme d'Auvergne* était une sorte de jeu de triomphe encore en usage dans quelques localités.

Le jeu de la *ferme* qui date du règne de Louis XV.

Le jeu du *hoc-Mazarin* qui était le jeu favori du cardinal-ministre, et le jeu du *hoc de Lyon*, qui ne différait guère du premier que par quelques légères règles spéciales.

Le jeu du *poque* qui tirait son nom des poques ou petits casiers de bois que chaque joueur avait devant lui, et dans lesquels il mettait ou retirait alternativement des jetons.

Le *romestecq*, jeu qui tirait son nom de deux termes dont on se servait pour y jouer; il abondait du reste en locutions barbares, car on y trouve le virlicque, le double ningre, le triche, le village, la double Rome, la Rome et le stecq.

La *sizette*, ainsi appelé parce qu'il se jouait à six personnes.

L'*emprunt*, sorte de hoc, où chaque joueur empruntait sans cesse à son voisin.

La *guinguette*, où on renviait d'un demi-septier, d'une chopine ou d'une pinte; la dame de carreau se nommait la guinguette, une autre carte le cabaret et une troisième le cotillon. On le joua beaucoup aux petits soupers du régent.

Le *sixte* qu'on jouait à six.

Le jeu du *gilet* se jouait à quatre personnes; on ignore d'où lui vint son nom.

Le jeu du *coucou* date du règne d'Henri IV; chaque fois qu'un joueur apercevait un roi dans son jeu, il criait : coucou!

Terminons par la *brusquembille* qui se jouait avec trente cartes.

Voilà pour les jeux de cartes. Une autre fois nous passerons en revue les jeux de dés, de billes, de balles, etc., tels que le toc, le plain, la tourne case, la longue paume, le revertier, etc.

Nous n'aurons que l'embarras du choix.

H. Gourdon de Genouillac.

Une mauvaise raison répétée deux fois est déjà meilleure; répétée vingt fois, elle est excellente. Nos oreilles s'y font, comme à toute autre musique, et on y applaudit machinalement, comme on bat la mesure à une contredanse, sans s'apercevoir qu'elle est insipide. On répète un raisonnement, comme on fredonne un vaudeville, non parce qu'il est bon, mais parce qu'on l'a souvent entendu chanter. — *Georges Caumont*.

A QUOI SONGE LE PETIT CHAT

A quoi songe le petit chat, si bien roulé dans sa ronde fourrure, si bien immobilisé dans sa méditative attitude de rêveur éveillé?

C'est ce que nous nous demandons. Mais, voyons.

Il est allé choisir, pour cette sieste à prunelles ouvertes, au coin de la porte, au pied de l'échelle qui conduit au galetas, non loin de la corbeille aux épaves diverses, un endroit bien calme, bien solitaire; et certainement sous ce front, que plisse la tension oblique des oreilles aiguës, une pensée bien nette, bien précise, met en mouvement ce que les vieux physiologistes appelaient les esprits cérébraux.

A quoi songe donc le petit chat? Est-ce aux caresses de sa jeune maîtresse ou à l'effarement que lui a causé tantôt quelque mâtin du quartier, loin des atteintes duquel il savoure par contraste la suprême quiétude? Est-ce à la bonne lippée qu'il a faite tout à l'heure à la cuisine? ou bien digère-t-il le festin trouvé dans la corbeille qu'il a fouillée en poudrant cette moustache, qu'il a peignée depuis du velours de sa patte? Est-ce aux aventureuses excursions de la nuit prochaine dans les gouttières, où il ira mêler les longs roulements de sa voix aux *pfft! pfft!* et aux *miaou* langoureux des amies du voisinage? Combine-t-il les moyens d'accomplir sans péril quelque larcin à l'office dont il a remarqué qu'on laisse quelquefois la porte entrebâillée?

A quoi songe donc le petit chat?

Pourquoi sommes-nous empêchés de répondre? Est-ce parce que le petit chat, indifférent à notre curiosité, garde son secret? — Non, mais parce que nous nous mettons en frais d'un effort de pénétration normalement inutile. Il en est souvent ainsi des jugements que nous portons sur tels ou tels personnages, dont le silence ou les grands airs semblent prêter à de hautes interprétations. Tant il est vrai que le silence est d'or et que le *paraître* est puissant.

A quoi songe le petit chat? Nous l'aurions dû deviner tout de suite, car il n'y a là aucun mystère. Il est venu se blottir en ce réduit parce que les souris foisonnent aux environs. Il a l'oreille tendue, parce qu'il veut être prêt à entendre, à saisir le moindre bruit de pas ou de grignottement souricier; il a l'œil bien ouvert, parce qu'il lui importe de ne perdre aucun des mouvements qui pourraient se produire; il est bien pelotonné, parce que c'est la meilleure attitude pour que le corps ait, en se distendant, tout l'élan possible; et si les ongles sont rentrés au bout de ses pattes repliées, ah! ils ne seraient pas longs à surgir terribles.

Et voilà certainement à quoi songe le petit chat.

Demandez plutôt aux souris.



Le petit chat. — Fac-simile d'une gravure de Chardin.

MŒURS ET COUTUMES

LES ENNEMIS DU TABAC

Les membres d'une des nombreuses sectes de la religion grecque orthodoxe, professée en Russie (les *stavié veri*, anciens croyants), gens d'ailleurs très-austères, tiennent en profonde horreur le tabac qui, disent-ils, ne profane pas seulement l'homme qui prise ou fume, mais encore la chambre où a lieu cette distraction impie.

Un voyageur raconte qu'ayant reçu asile dans un poste de soldats appartenant à cette secte, et s'étant mis à fumer, il inspira à ces soldats une telle aversion qu'ils ne permirent ni à lui ni à son domestique de puiser de l'eau avec le vase habituel. Ils en apportèrent un autre qui dut être brisé après le départ de leurs hôtes, en même temps que des pratiques dévotes, des aspersions d'eau lustrale seraient faites pour purifier l'appartement qu'ils avaient occupés.

Que deviendraient ces soldats dans un de nos corps de garde!

Le fameux piéton anglais, le capitaine Cochrane, dit qu'étant entré chez un paysan sibérien de cette secte, afin d'allumer sa pipe, la maîtresse de la maison prit un morceau de bois et frappa si rudement sur le fumeur qu'il dut prendre précipitamment la fuite pour ne pas être assommé.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

PAYSAGES



LE CHASSEUR

L'homme a toujours gâté le plus frais paysage.
Voyez! L'aube d'automne embrume la forêt;
Le lapin sautillant et le lièvre distrait
Abandonnent leur gîte et courent au gagnage.

Merles, grives, perdrix passent sous le feuillage,
Pépiant, sautillant, dans leur vol indiscret :
L'air s'égaie à leurs cris; mais un homme apparaît.
Plus de joyeux ébats, de bruit et de ramage!

Tout fuit, tout fait silence, à l'aspect du chasseur.
Son chien flaire des bois l'odorante épaisseur;
Lui, debout et pensif, sur son arme il s'appuie.

A-t-il bien mérité, ce fils des vieux Titans,
Qu'au seul bruit de ses pas tout un peuple s'enfuie;
Non! jamais son fusil n'a tué... que le temps.

Prosper BLANCHEMAIN.

JEAN DE LAUNOY

NOUVELLE

I. — UNE VOCATION

Au commencement du dix-septième siècle vivait à Coutances une pauvre veuve, que son mari, le sieur de Launoy, d'une famille ancienne et noble de Normandie, avait laissée dans la misère avec deux enfants en bas âge, un fils et une fille.

Cette malheureuse femme était trop fière pour recourir à la pitié de ses parents qui n'eurent garde de venir d'eux-mêmes à son aide; et, malgré la condition distinguée qu'elle tenait de sa naissance comme de son mariage, elle préférait devoir son existence au travail de ses mains plutôt qu'à des aumônes achetées par le mépris et l'humiliation.

C'était de Dieu seul qu'elle espérait tôt ou tard la récompense de son courage et de sa vertu.

Tous les soirs, après les occupations d'une journée laborieuse, elle se rendait, accompagnée de ses enfants, à la cathédrale de Coutances, afin d'y faire une prière devant l'autel de la Vierge; et cette oraison, prononcée d'une voix émue, avec des larmes et des élans de dévotion, lui redonnait du cœur pour supporter les épreuves du lendemain, qui n'amenait pas toujours le strict nécessaire dans sa maison.

Souvent elle avait manqué de pain; mais sa confiance en la miséricorde céleste ne diminuait pas, et elle redoublait, au contraire, de zèle dans l'accomplissement du pieux devoir qu'elle s'était prescrit. La providence cependant la favorisait à peine assez pour l'empêcher de mourir de faim.

Le plus grand chagrin de cette infortunée était de ne pouvoir donner à son fils une éducation digne du nom qu'il portait, et surtout de l'intelligence naturelle que cet enfant montra de bonne heure.

Le petit Jean, dès sa huitième année, avait manifesté une envie extraordinaire d'apprendre, et comme ces heureuses dispositions ne furent ni encouragées ni conduites dans un but spécial d'enseignement, il se mit à étudier ce qu'il voyait chaque jour.

La cathédrale de Coutances devint pour lui, en quelque sorte, un livre ouvert dans lequel il s'amusait à déchiffrer une langue inconnue.

Il errait sans cesse autour de ce magnifique édifice, qui est le triomphe de l'art gothique, non-seulement en Normandie, mais encore dans toute l'Europe; il admirait d'instinct les proportions gigantesques de cette architecture aérienne, qui semble suspendue par la main des anges et scellée à la voûte du firmament avec des chaînes invisibles; il s'émerveillait en silence de la hauteur des grosses tours, de la légèreté des tourelles nommées fillettes, de l'éclat des vitraux et de la multitude des ornements.

Il interrogeait les prêtres, les sacristains, les ouvriers, les sonneurs, pour s'instruire en détail de l'histoire du monument, fondé par la duchesse Gonor, et terminé vingt ans après par l'évêque Geoffroy, chancelier de Guillaume le Conquérant; il écoutait surtout, avec une attention béante, les légendes et les miracles des évêques de Coutances, depuis saint Ereptiole; mais parfois, au récit de certains prodiges monstrueux attribués à ces saints personnages, un sourire malicieux d'incrédulité circulait sur ses lèvres et rayonnait dans ses yeux sournois.

Il connaissait donc toutes les parties de l'église et il ne se lassait pas de la parcourir, en découvrant çà et là de nouveaux sujets de surprise, soit qu'il examinât les figures grotesques d'un chapiteau, soit qu'il s'arrêtât à contempler les vieilles tombes sur lesquelles dorment des statues de chevaliers armés de toutes pièces, un chien ou un lion à leurs pieds, soit qu'il se glissât effrayé à l'entrée des caves sépulcrales, soit qu'il plongeât un regard indiscret à travers le cristal d'un reliquaire.

Son imagination s'échauffait au spectacle de ces antiquités religieuses, et la tendance innée qu'il avait à douter de tout se développait vis-à-vis des traditions effacées sur la pierre, mais gravées dans la mémoire des paroissiens de la cathédrale. Il hochait la tête quand on lui racontait que saint Lô avait été évêque à douze ans, et que ce saint ne pouvait dire la messe sans qu'une colombe de feu voltigeât au-dessus de lui.

En un mot, Jean de Launoy joignait à une véritable piété l'aversion la plus inflexible pour toutes les croyances qui n'étaient pas des dogmes fondamentaux et qui pouvaient être combattues par le raisonnement; il jugeait faux tout ce qu'il ne comprenait pas, et n'avait pas même peur du diable, quoiqu'il en vît la représentation hideuse peinte et sculptée à chaque pas dans cette belle cathédrale.

II. — LA PRIÈRE.

Un soir (c'était en 1613), au coucher du soleil qui faisait flamboyer les rosaces comme des fournaises, Mme de Launoy alla faire sa station accoutumée sur les marches de l'autel de Notre-Dame.

Ses deux enfants étaient à ses côtés; sa fille agenouillée auprès d'elle et recueillie à son exemple, les mains jointes, les yeux levés vers l'image d'argent de la mère de Jésus; son fils debout et saisi d'une distraction profonde par les reflets des vitraux diaprés sur les dalles tumulaires de la nef.

Jean avait pourtant apporté en offrande une couronne de roses sauvages et de fleurs blanches choisies exprès dans les bois des environs, où il allait courir à l'aventure, cherchant la trace du passage des premiers apôtres de la Normandie et les débris des temples païens qu'ils avaient renversés pour y planter la croix.

Lorsque Mme de Launoy acheva sa prière, qui avait rempli de douces larmes ses paupières brillantes, elle n'aperçut plus son fils.

Comme elle était restée plus longtemps qu'à l'ordinaire en oraison, elle pensa que l'enfant, fatigué de demeurer à la même place, avait promené sa curiosité de chapelle en chapelle, de tombeau en tombeau, pendant que sa mère et sa sœur priaient pour lui.

Mme de Launoy se leva donc sans inquiétude, fit le tour de l'église en regardant à droite et à gauche si elle ne verrait pas Jean accroupi sur une épitaphe ou guindé près d'une verrière de l'abside, car souvent il grimpait le long du jubé pour s'approcher des admirables peintures de la vitrerie.

Mais Mme de Launoy ne le trouva nulle part; elle ne vit aucune ombre mouvante dans les chapelles latérales, ni dans le chœur ni dans la nef, où le jour commençait à s'éteindre; elle n'entendit aucun bruit de pas ébranler le pavé sonore.

Supposant que l'enfant était sorti de la cathédrale et retourné au logis, elle se promit de le punir pour cet acte de légèreté et de désobéissance. Elle rentra chez elle avec un vague pressentiment d'une prochaine amélioration dans son sort; mais elle tomba tout à coup dans une douloureuse anxiété en ne trouvant pas son fils.

Elle revint sur ses pas, elle visita les rues voisines de Notre-Dame, elle interrogea le sacristain qui fermait les

portes de l'église, elle appela Jean sous les murs du cimetière.

La nuit s'épaississait et sa terreur s'augmentait par degré; elle revint plusieurs fois dans les lieux qu'elle avait parcourus; plusieurs fois elle courut à sa demeure pour s'assurer si l'enfant n'avait pas reparu.

Elle employa une partie de la nuit à des recherches inutiles et elle passa le reste de cette nuit éternelle au milieu des sanglots et des plus sinistres préoccupations. Dans son désespoir elle alla jusqu'à reprocher son malheur à la mère de Dieu.

(A continuer.) P.-L bibliophile Jacob.

METIERS ET CARRIÈRES

LE CORPS CONSULAIRE

Le consul est un agent délégué par le gouvernement dans les places commerciales étrangères, principalement dans les ports maritimes, avec la mission d'y protéger nos nationaux en résidence ou de passage, leurs personnes, leur fortune, leur commerce.

Les droits et prérogatives des consuls ne sont pas partout identiques; ce sont les traités internationaux qui en fixent la nature et l'étendue. Le consul n'est revêtu d'aucun caractère diplomatique; il n'est, à proprement parler, qu'un simple agent commercial, soumis personnellement aux lois du pays où il réside, contrairement aux agents diplomatiques, qui sont indépendants des juges locaux. Enfin, pour que le consul puisse exercer ses fonctions, il faut que le gouvernement, sur le territoire duquel sa résidence sera fixée, l'accepte, c'est-à-dire lui donne l'*exequatur*.

Les fonctions consulaires sont administratives, municipales et judiciaires; elles sont multiples, en somme, et ne peuvent être sérieusement remplies que par des hommes qui joignent à un savoir étendu une grande aptitude aux affaires. Aussi les examens d'élèves-consuls sont-ils des plus difficiles à passer avec succès.

Le corps consulaire français se compose de consuls généraux, de consuls de première et de seconde classe, et d'élèves-consuls.

Les consuls généraux et les consuls de première et de seconde classe sont nommés par le chef de l'État.

Il faut au moins deux ans de grade au consul de deuxième classe pour passer consul de première classe, et autant à celui-ci pour devenir consul général; l'élève-consul ne peut être nommé consul de deuxième classe qu'après cinq ans de stage comme élève. Passé ces délais, consuls et élèves sont admis à concourir pour les postes supérieurs, où les trois cinquièmes des vacances leur sont acquis de droit.

Pour les deux autres cinquièmes, sont admis à prendre part aux concours, savoir : pour le poste de consul général : les sous-directeurs du ministère des affaires étrangères, les premiers secrétaires d'ambassade ou de légation, — les uns et les autres après cinq ans de service et au moins trois ans de grade; pour le poste de consul de première classe : les chefs de bureau et les rédacteurs de l'administration centrale au ministère des affaires étrangères, les secrétaires d'ambassade ou de légation, le premier drogman et le secrétaire interprète de l'ambassade près la Sublime-Porte; pour le poste de consul de seconde classe : les commis principaux du ministère des affaires étrangères, les attachés payés des ambassades et légations, les chanceliers des consulats généraux et de première classe, les premiers drogmans des consulats généraux et le second drogman de l'ambassade de Constantinople, — tous dans les conditions de service et de grade stipulées.

Pour être nommé élève-consul, il faut avoir au moins vingt ans et vingt-cinq ans au plus, et être licencié en droit et bachelier ès-sciences physiques. Le candidat qui réunit ces conditions est examiné par une commission spéciale, dont les membres sont choisis par le ministre des affaires étrangères, sauf approbation du chef de l'État. L'examen d'admission au poste d'élève-consul comporte une épreuve écrite ayant pour principal objet les langues étrangères, et une épreuve orale roulant sur toutes les questions d'administration consulaire, d'économie politique, de statistique commerciale, de droit des gens, etc.

L'élève admis est placé auprès du consul général ou du consul que le ministre désigne, et sous sa direction immédiate; il doit faire preuve alors, dans la pratique, d'une aptitude réelle; la bonne conduite est également une condition rigoureuse de son maintien dans la carrière qu'il a embrassée.

Les consuls reçoivent un traitement fixe, dont l'importance varie avec celle des postes qu'ils occupent, indépendamment des grades. La mise en non-activité, — excepté, bien entendu, pour des causes entachant l'honorabilité, — n'entraîne pas pour le consul la perte de ses droits à l'avancement et à la pension de retraite. Il reçoit, dans ce cas, une solde spéciale de non-activité.

Pour cette partie de leurs attributions qui concerne la protection de leurs nationaux, l'étude approfondie des lois spéciales aux étrangers en vigueur dans le pays où ils résident est indispensable aux consuls. « Quant à la juridiction, tant en matière civile que crimielle, » dit l'ordonnance de 1681, « les consuls se conformeront à l'usage et aux capitulations faites avec les souverains des lieux de leur établissement. Il est clair, en effet, que dans les affaires commerciales intéressant des nationaux français, l'exécution de l'arrêt prononcé par le consul a toujours besoin de l'approbation, et souvent même du secours de l'autorité territoriale.

Les consuls connaissent en première instance des contestations entre négociants et navigateurs français, dans toute l'étendue de leur arrondissement, et maintiennent la police à terre et dans les mouillages.

Les rapports des consuls avec la marine marchande sont très-étendus. Leur intervention est nécessaire dans tous les cas de conflit ou de contestation. Ils constatent l'arrivée et le départ des bâtiments, l'état du chargement, veillent à l'usage réglementaire des pavillons, au rapatriement des matelots, etc., etc. Les consuls exercent, en somme, sur la marine, un contrôle de tous les instants, — jugé excessif par les intéressés; mais nous n'avons pas à entrer dans ces détails ici.

Ils visent et délivrent des passeports à leurs nationaux en déplacement et aux étrangers se rendant en France. Ils légalisent les actes délivrés par les fonctionnaires publics de leur arrondissement et ceux des fonctionnaires publics étrangers. Ils reçoivent enfin les actes de l'état civil, actes de naissance, de décès, de mariage, dans les formes prescrites par les lois, soit des Français résidant ou de passage dans l'étendue de leur consulat, soit des capitaines des navires à bord desquels des naissances ou des décès sont survenus dans le cours de la navigation.

Une des attributions les plus importantes du consul au point de vue économique consiste dans les rapports qu'il adresse au ministre sur les faits de toute nature et principalement sur les faits commerciaux, politiques, scientifiques, même artistiques, qui se produisent dans le

pays où il se trouve Malheureusement, quand nous voyons d'autres nations, surtout l'Angleterre, donner aux plus intéressants de ces rapports au moins une publicité complète et relativement rapide, il nous faut regretter que ceux de nos consuls reposent ordinairement dans la poussière des cartons ministériels, tandis qu'il nous faut chercher les renseignements qui nous intéressent dans les documents de même nature publiés en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Italie, etc.

L'agent consulaire français ne peut exercer aucun commerce : on comprend pourquoi cette interdiction.

Enfin, la question hiérarchique a été fixée par des ordonnances ministérielles sur les bases suivantes : Le consul général a rang de contre-amiral; le consul de première classe a rang de capitaine de vaisseau, et le consul de seconde classe a rang de capitaine de frégate.

Nous ne pouvons nous occuper ici des vice-consuls, chanceliers, drogmans, secrétaires-interprètes et autres officiers de consulat qui n'appartiennent qu'indirectement au corps consulaire, quoique quelques-uns d'entre eux soient admis à concourir pour les divers postes de consul.

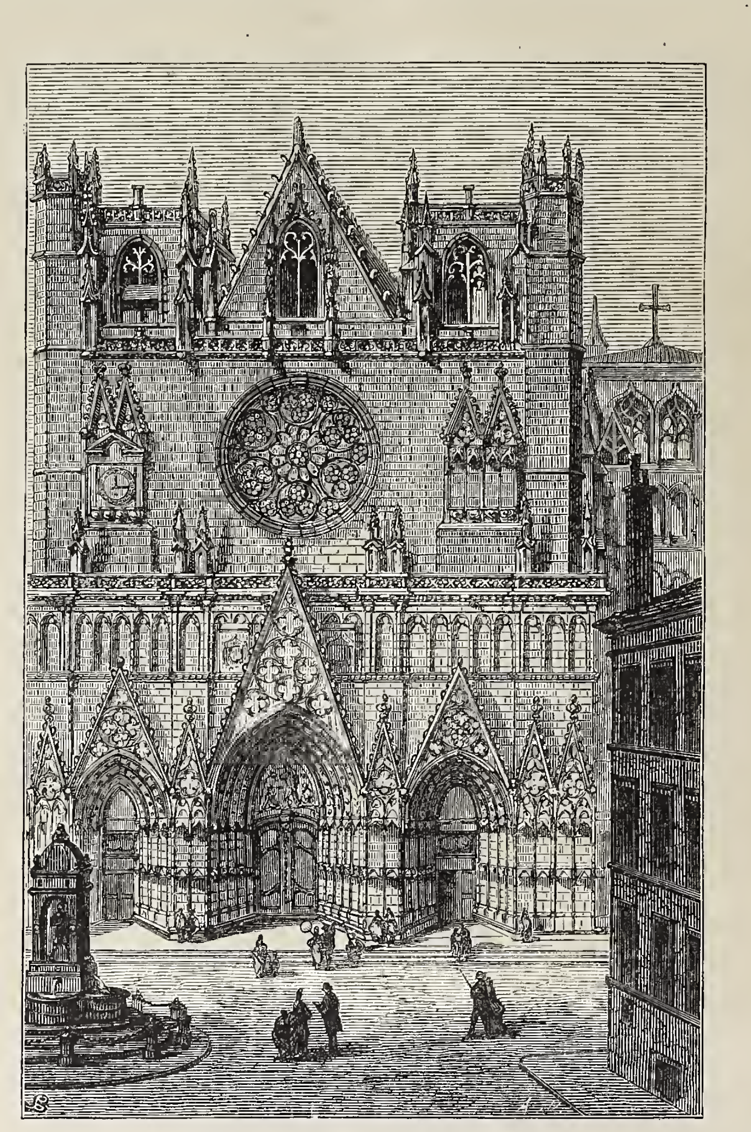
Ainsi, le vice-consul n'est ordinairement qu'un agent choisi par le consul pour le suppléer sur un point éloigné de son arrondissement. Il n'appartient pas au corps consulaire, et, pour preuve, c'est que cette fonction échoit le plus souvent à un négociant honorable de quelque place où il n'existe pas d'agent consulaire.

La position des autres officiers de consulat est réglée par des ordonnances spéciales et tout à fait différentes de celles qui régissent les consuls.

Le corps consulaire français est quelquefois l'objet d'assez vives critiques de la part du commerce et de la navigation. On comprend que nous n'entrions pas dans l'examen de ces critiques; mais nous pouvons dire que, dans notre conviction, elles pourront amener tôt ou tard d'assez notables modifications dans l'organisation des consulats, particulièrement en ce qui concerne les connaissances commerciales dont on reproche à nos consuls le peu d'étendue. Mais de quelque manière que tournent les choses, la carrière consulaire demeurera une des plus belles, des plus sérieuses et des plus honorables qu'un jeune homme instruit, laborieux et intelligent puisse embrasser.

L'institution des consuls, en tant que juges commerciaux, remonte à une époque très-éloignée, bien qu'en 1760, la France n'eût encore de consuls que dans les Échelles du Levant, la Barbarie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Le moyen âge avait des consuls-marchands ou juges-consuls, dont les attributions n'étaient pas exactement les mêmes; mais nous voyons qu'en 1251 saint Louis traite avec le sultan d'Égypte pour l'établissement de consuls à Alexandrie et à Tripoli.

Le *prætor peregrinorum* des Romains et le *proxène* des Grecs ne sont évidemment que des consuls à l'état embryonnaire.



Église Saint-Jean, cathédrale de Lyon.

PENSÉES

Il y a beaucoup moins d'ingrats qu'on ne croit, car il y a bien moins de généreux qu'on ne pense.

— Vous connaissez cette race déplaisante de gens qui affectent l'indifférence envers ce qu'ils souhaitent le plus ardemment. Vous vous mettez en quatre pour leur porter le premier une nouvelle qu'ils attendent avec impatience... et vous rencontrez des visages de marbre, des yeux qui ont l'air étonné de votre contentement. Il y a beaucoup de caractères désagréables... Celui-là est un des pires. — *Louis Dépret.*

LYON

L'ÉGLISE SAINT-JEAN

L'église cathédrale de Lyon, placée sur la rive droite de la Saône, est composée de trois nefs, d'un transept et d'un chœur avec abside dépourvu de rond-point; sa longueur intérieure est de 79 mètres, sa hauteur de 33 mètres et sa largeur de 11 mètres.

Commencée en 1174, elle ne fut terminée qu'à la fin

du quatorzième siècle; dans son ensemble elle reflète tout à la fois la grandeur et une sorte d'unité architectonique; exceptons pourtant les portes qui datent du règne de Louis XV, et la manécanterie placée à la droite de l'entrée, qui est d'un style roman des plus primitifs et des plus curieux.

Trois styles ogivaux se combinent et se mêlent assez harmonieusement dans le vaisseau intérieur d'un très-grand et très-majestueux aspect.

Originairement, cette cathédrale comprenait trois églises : Saint-Jean, Saint-Étienne et Sainte-Croix, toutes réunies ensemble.

L'évêque Patiens, au cinquième siècle, fonda Saint-Étienne; saint Arige, au septième siècle, se chargea de celle de Sainte-Croix. Au début, il n'y avait qu'un baptistère qui fut mis sous le vocable de saint Jean. Notre église de Saint-Nizier (voir *la Mosaïque*, 2e année, p. 175) était alors l'église métropolitaine; Saint-Jean n'obtint ce titre qu'au dixième siècle.

L'église actuelle date du onzième au douzième siècle. Postérieures sont la façade et la grande rosace.

Restent à citer la chapelle dite de Bourbon, munificence du cardinal de ce nom (1440), puis la fameuse horloge construite en 1593, par Nicolas Lipius, de Bâle, et restaurée par Nourisson (1660) et par Charny (1780).

Deux faits historiques se rattachent au passé de cette basilique. Ce fut du 27 novembre au 3 décembre 1244 qu'arriva à Lyon le pape Innocent IV, qui résida dans cette ville plus de six ans, et ce fut précisément sous les voûtes de cette même cathédrale Saint-Jean que ce pape déposa Frédérick II d'Allemagne, prince lâche et cruel, envers qui une pareille mesure était amplement justifiée.

En 1274, le pape Grégoire IV présida à Saint-Jean de Lyon un concile, convoqué dans le but fort louable de réunir l'église grecque et l'église latine.

J. de la Cottière.

LES FORFICULES OU PERCE-OREILLES

Il est peu d'insectes aussi honorables que le perce-oreille : il vit en famille. Une mère perce-oreille est un modèle d'attention et de vigilance, non pas seulement pour ses petits, mais pour *ses œufs, ses tendres œufs*. Que d'aventure ils se trouvent un peu dispersés, elle les reprend, les réunit en un petit tas, et si quelque danger continue à les menacer, elle se place dessus, et vous diriez une petite poule. Les petits éclos, elle ne les abandonne que quand elle les voit en état de se pourvoir et de se protéger eux-mêmes.



Les forficules ou perce-oreilles.

Cette observation curieuse est due à un entomologiste suédois, Geer; mais beaucoup de détails sont encore ignorés de la vie et des habitudes de ces insectes; on n'a même que peu de détails sur leur métamorphose incomplète.

On avait autrefois une peur effroyable du perce-oreille à cause de son nom, car il a été nommé ainsi, disait-on, parce qu'il recherche avidement les oreilles où il se glisse avec vitesse; et l'on faisait là-dessus des récits lamentables. Une bonne femme de Nuremberg avait eu pendant vingt ans une nichée de forficules dans la cervelle. Les médecins allemands ne purent réussir à l'en débarrasser, et ne s'aperçurent même pas que les perce-oreilles n'existaient

qu'en imagination dans la tête troublée de leur malade, à qui cette imagination causait tous les effets de la réalité.

Un trait de mœurs assez singulier chez ces insectes, c'est que doués d'ailes et pouvant voler très-bien, ils n'usent qu'assez peu de ce privilége.

Le perce-oreille forme à lui seul la famille des *labidoures. Labidoure*, cela veut dire en grec *pince en queue;* et ce nom est une allusion aux deux crochets mobiles qui se trouvent à la partie postérieure de ces bestioles qui fonctionnent comme des pinces qui leur servent moins à se défendre de leurs ennemis, ce semble, qu'à les effrayer.

Les *labidoures* forment la transition entre les coléoptères (ailes pourvues d'étuis) et les orthoptères (ailes droites), et comme ils tiennent à ces deux ordres par leur organisation, ils ont été successivement placés dans l'un et dans l'autre.

Les perce-oreilles peuvent être classés parmi les insectes à peu près inoffensifs. Les jardiniers pourtant les redoutent pour leurs fruits et pour leurs fleurs, particulièrement pour les œillets. Ils ont depuis fort longtemps imaginé pour s'en débarrasser de planter des baguettes au pied de leurs fleurs, puis au haut de ces baguettes ils placent des ongles de pied de mouton; les perce-oreilles, la nuit, pour se garantir du froid et de l'humidité viennent s'entasser dans ces nichettes, et, le matin, le jardinier les écrase ou les noie, ou mieux encore en régale ses poules.

Ce sont, il faut l'avouer, de bien petits dégâts au prix de ceux que causent les limaces, le puceron, les chenilles, etc.

Eh bien! voilà que ces bestioles si peu redoutables, qui ne peuvent ni piquer ni mordre de façon à se faire sentir, rendent en Afrique certaines contrées inhabitables. C'est Stanley, dans son voyage à la recherche de Livingstone, qui constate le fait. Dans ces contrées, les forficules se trouvent en quantités si prodigieuses que partout on les écrase sous les pieds, sous la main; de partout elles grimpent ou tombent, ou vous arrivent en volant dans les cheveux et la barbe, sous les vêtements; on en est couvert, infesté. Quelque soin, quelque activité que Stanley et ses compagnons missent à s'en débarrasser, elles se renouvelaient sans cesse; dans le lit on les retrouvait par milliers. Il n'en résultait pas même une piqûre; mais leur fourmillement, leur chatouillement, leur malpropreté répandue par tout le corps, devenait un supplice auquel, à la fin, on eût succombé.

Du courage contre les lions, on peut en avoir; mais contre des insectes? Du reste, dans ces régions terribles, vierges encore de toute amélioration humaine, ce que le voyageur redoute le plus, ce n'est pas de rencontrer les lions, les serpents ou les tigres, il est armé contre eux, et jamais les Livingstone, les Stanley, les Speke, les Burton, etc., n'ont été, par la crainte d'une telle rencontre, détournés de leur voie; mais ce dont ils s'inquiètent, c'est de savoir si le territoire qu'ils vont traverser ne cache pas dans ses buissons la mouche tsétsé, dont la piqûre, inoffensive pour l'homme, tue irrémédiablement les chevaux. Donc, la première chose à faire sur une terre *restée* à l'état de nature, c'est d'en chasser l'insecte. La besogne d'Hercule contre les gros animaux ne commencera qu'après ce premier nettoyage. Hercule, dans cette bataille, aura pour arme sa massue. Mais contre l'insecte lorsqu'il a tout envahi, quelle arme est possible? Une seule, le feu.

Ne perdons pas de vue cette multiplication effroyable des perce-oreilles dans un coin de l'Afrique. A qui voudrait coloniser une semblable contrée, quel moyen conseiller? Le feu seul est possible.

Ai-je dit que le perce-oreille a le corps allongé, que ses élytres sont beaucoup plus courts que son abdomen; que ses ailes, quand il vole, ont l'aspect de deux petits éventails entre lesquels se trouve placé l'insecte? A quoi bon ces descriptions d'une bestiole que les plus ignorants connaissent? Le perce-oreille est, en effet, du très-petit nombre d'insectes que tout le monde a remarqués, dont tout le monde sait le nom et même un peu l'histoire, histoire dans laquelle pourtant la légende tient encore tant de place. Mais la légende commence à pâlir même en matière d'entomologie; et l'on ne croit plus aux vieilles femmes qui ont pendant vingt ans des nichées de forficules dans la cervelle.

Eugène Noel.

ÉCHELLE DES PLAISIRS ET DES PEINES DE LA VIE

On pourrait, — dit un humouriste anglais, — faire une échelle du plaisir et de la peine, analogue à celle d'un thermomètre; le point zéro marquant la limite du plaisir et le commencement de la peine.

Au-dessus de zéro, on destinerait un certain espace à ce qu'on appelle simplement bien-être, et au-dessous on prendrait un même nombre de degrés pour le malaise. Au-delà de ces limites respectives commenceraient le plaisir et la peine proprement dits.

Du grand nombre de personnes qui sont dans l'état que nous nommons malaise, bien peu renonceraient volontiers à la vie; d'où l'on peut inférer que dans cet état il y a encore quelque portion de bien-être, et que l'état moyen de la vie est borné à ce bien-être, mêlé à une portion de malaise, parce que les grands plaisirs et les grandes peines sont rares. Le bien-être étant donc notre état habituel, le plaisir, lorsqu'il sera égal à la peine, paraîtra moins vif que celle-ci, et des instants égaux de chacun paraîtront inégaux en durée.

En effet, nous appelons plaisir tout ce qui ajoute à notre état habituel et peine ce qui ôte à cet état quelque chose de son intensité. Que l'intensité ordinaire soit estimée de dix degrés, et supposons que l'on possède alternativement cinquante degrés de plaisirs et de peines; il arrivera que l'intensité du plaisir ne sera estimée que quarante degrés, par la raison que l'état habituel est de dix; tandis qu'aux cinquante degrés de peines, il faudra ajouter les dix de plaisirs habituels, qui se trouveront perdus, et l'état de la peine paraîtra être à soixante degrés. Ainsi, des intensités réellement égales paraîtront l'une à l'autre comme 2 est à 3, et si le plaisir semble avoir duré deux heures, la sensation de la peine doit paraître en avoir duré trois.

Il est évident que le plaisir est fait pour nous, comme nous sommes faits pour le plaisir. Quand il n'est point porté au-delà de ce que nous permet la nature, loin d'abréger notre vie, il en prolonge le cours; il fortifie à la fois le corps et l'esprit.

La peine, au contraire, ne convient pas à notre constitution qu'elle mine et détruit peu à peu. Nous pourrions donc présumer que l'auteur de notre existence a répandu plus de plaisir que de peine sur le passage de la vie; et si l'on examine avec quelque attention la condition générale des hommes, on verra que c'est en effet ce qui a lieu; car la plus grande partie de l'espèce humaine est dans un état de bien-être habituel qui consiste :

1° Dans le sentiment agréable de la simple existence;

2° Dans la jouissance de la santé qui, si elle n'est pas parfaitement bonne, est, en général, supportable jusqu'au déclin de la vie;

3° Dans une succession journalière d'actions et de

repos, source d'une agréable variété de sensations tour à tour vives et paisibles, sans mélanges de souffrances d'esprit ou de corps;

4° Dans la curiosité, fonds inépuisable de petites jouissances;

5° Dans l'intérêt que nous prenons aux scènes variées qui se développent chaque jour sur le théâtre de l'univers;

6° Dans les douceurs de la société et de l'amitié, et dans le souvenir et le récit de nos peines et de nos plaisirs passés;

7° Dans la satisfaction d'enseigner et d'être instruit;

8° Dans la variété des occupations et des amusements propres à exercer la force du corps et celle de l'esprit, dans les difficultés vaincues, l'accomplissement des devoirs et mille agréables sensations que se ménage celui qui s'est fait une habitude de prendre toujours les choses du meilleur côté;

9° Dans l'espérance d'un bien dont l'imagination entrevoit la possibilité.

On peut objecter à cette énumération des plaisirs de la vie que, si la balance penche tellement en faveur du plaisir, il est extraordinaire que personne ne paraisse disposé à recommencer sa carrière.

Nous répondons à cela que le même air, toujours répété, n'a plus le même charme, et que nous aussi nous sommes faits pour avancer continuellement; d'ailleurs, s'il nous fallait parcourir une seconde fois la même route, non-seulement l'attrait de la curiosité et de l'espoir serait perdu pour nous, mais notre connaissance anticipée ne nous servirait de rien, puisqu'en définitive il faudrait arriver au point d'où nous serions partis.

Mais admettons que la continuation de la vie nous fût offerte avec une succession de nouvelles idées; bien que le plaisir fût diminué de beaucoup, non-seulement la généralité de l'espèce humaine s'accommoderait de ces conditions, mais beaucoup de nos prétendus philosophes qui, bornant leurs pensées à cette vie, s'en plaignent toujours, sans cependant mettre fin à leur existence, s'empresseraient aussi de les accepter.

LES VIEUX LIVRES

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

L'état des affaires de la religion en France m'ayant obligé de chercher quelque moyen d'en sortir, je me servis de celui que la Providence me fournit pour passer en Hollande; et j'y arrivai le 6 d'août, l'an 1689.

A peine avais-je commencé à goûter dans cet heureux séjour la précieuse liberté dont j'avais été privé pendant les quatre dernières années de ma vie, depuis la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, que j'appris que M. le marquis du Quesne, sous le bon plaisir et sous la protection de MM. des États généraux et de MM. les directeurs de la compagnie des Indes orientales, faisait des préparatifs pour un établissement dans l'île Mascareigne. Pour cet effet, il armait à Amsterdam de gros vaisseaux, sur lesquels on devait recevoir gratis tous les Français réfugiés qui voudraient être de cette colonie. La description qui parut alors de cette île, à laquelle on donnait le nom d'Éden, à cause de son excellence, m'en donna une si bonne opinion, que je fus tenté de l'aller visiter, résolu d'y finir mes jours, hors des embarras du monde, si j'y trouvais seulement une partie des joies que l'on en disait.

La facilité qu'il y avait à entrer dans cette colonie, jointe à l'idée du repos et de la douceur dont j'espérais jouir dans une si belle île, levèrent tous les obstacles qui d'ailleurs semblaient pouvoir m'arrêter. Je me présentai donc à MM. les intéressés; ils me reçurent avec bonté et ils m'honorèrent de la charge ou du nom de major du plus grand des deux vaisseaux, nommé *la Droite*.

L'embarquement de tout ce qui était nécessaire étant fait, et toutes choses étant prêtes pour mettre à la voile, comme on n'attendait plus que le vent pour partir, on apprit que le roi de France, qui avait autrefois pris possession de cette île, envoyait une escadre de sept vaisseaux de ce côté-là. L'incertitude où l'on fut du dessein de cette petite flotte, et une juste crainte fondée sur quelques avis que l'on avait reçus depuis peu de France, furent des motifs assez puissants pour pousser M. du Quesne à désarmer; il appréhendait d'exposer au danger de pauvres gens déjà assez misérables, dont même la plus grande partie n'était composée que de femmes et d'autres personnes sans défense. Mais afin d'être pleinement informé des desseins de cette escadre, s'il y en avait, il résolut d'armer une petite frégate et de l'envoyer à la découverte.

Quelques personnes choisies la montèrent et furent chargées des ordres qui concernaient le dessein du voyage. Ces ordres portaient en substance :

1° Que l'on eût à visiter les îles qui se trouveraient sur la route du cap de Bonne-Espérance, et surtout celles de Martin-Vas et de Tristan.

2° Que l'on passât ensuite au cap de Bonne-Espérance, pour y apprendre, s'il était possible, des nouvelles plus sûres de l'île d'Eden et du dessein de l'escadre française que l'on disait être en mer.

3° Que l'on prît possession de l'île Mascareigne au nom dudit marquis, qui était autorisé par les États généraux en cas qu'il n'y eût point de Français.

4° Que si l'on n'y pouvait entrer sans risquer considérablement, on poussât jusqu'à l'île de Diegos-Ruys, que nos Français ont appelée Rodrigue.

5° Que si l'on jugeait que cette île fût suffisamment pourvue des choses nécessaires pour faire un quartier d'assemblée et pour la subsistance de ceux qui voudraient y demeurer, l'on en prît possession au nom dudit marquis.

6° Que l'on renvoyât le vaisseau après en avoir retiré les choses qui étaient destinées à l'établissement de ceux qu'on laisserait dans ce nouveau monde.

7° Et enfin que l'on fît une relation exacte de l'île dans laquelle on demeurerait jusqu'à l'arrivée de la colonie, qui ne tarderait tout au plus que deux ans, et qui s'emparerait ensuite de l'île d'Eden, sous la protection et avec des secours suffisants de MM. de la compagnie.

Ce projet étant formé, on travailla à l'exécuter avec tant d'ardeur et de promptitude, que le bâtiment fut en état de mettre à la voile en très-peu de temps.

On eut soin de le munir de toutes les choses que l'on jugea être nécessaires pour une semblable expédition; et à cause de la légèreté et de la vitesse de ce petit vaisseau on le nomma l'*Hirondelle*. Le pavillon, aux armes de M. du Quesne, avait pour devise celle du sage pape Adrien VI : « *Libertas, sine licentia.* » Cette petite frégate fut montée de six pièces de canon, de dix hommes d'équipage et commandée par Antoine Valleau, de l'île de Ré. Mais quand on fut prêt à partir, plusieurs de ceux

qui s'étaient enrôlés perdirent courage ou changèrent d'avis; en sorte que de vingt-cinq que nous étions, nous nous trouvâmes réduits au nombre de dix.

Paul Be***le, âgé de vingt ans, fils d'un marchand de Metz.

Jacques de la Bosc, âgé de trente ans, fils d'un marchand de Nérac (il avait été officier dans les troupes de Brandebourg).

Jean Testard, droguiste, âgé de vingt-six ans, fils d'un marchand de Saint-Quentin, en Picardie.

Isaac Boyer, marchand, âgé de près de vingt-sept ans, fils d'un apothicaire d'auprès de Nérac.

Jean de la Haye, orfévre, âgé de vingt-trois ans, de Rouen.

Jacques Guigner, âgé de vingt ans, fils d'un marchand de Lyon.

Jean Pagni, âgé de trente ans, prosélyte et praticien à Rouen.

Robert Oselin, âgé de dix-huit ans, fils d'un meunier de Picardie.

Pierrot, âgé de douze ans, de Rouen.

Et François Leguat, écuyer, âgé de plus de cinquante-deux ans, de la province de Bourgogne, que l'on mit à la tête des autres.

Quoique ce fût pour nous un sujet de chagrin de nous avoir privés, lorsque nous nous y attendions le moins, de quinze compagnons apparemment destinés à la même fortune, qui nous auraient pu être en secours et en consolation, nous nous abandonnâmes de bon cœur à la Providence et nous partîmes d'Amsterdam le 10 juillet 1690.

Nous arrivâmes le 13 à la rade du Texel et nous y demeurâmes jusqu'au 4 septembre suivant. Nous remîmes à la voile accompagnés de vingt-quatre vaisseaux tant anglais que hollandais, et nous prîmes la route du Nord à la faveur d'un vent Est-Sud-Est qui enflait nos voiles à souhait; mais la nuit suivante il devint contraire, et il s'éleva une tempête qui ne nous fit pourtant d'autre mal que celui de nous faire payer à la mer le tribut accoutumé.

Le 6 d'octobre nous aperçûmes une escadre de treize gros vaisseaux hollandais, dont l'un se mit en devoir de nous donner la chasse; mais nous arborâmes notre pavillon qu'il salua, et chacun continua sa route.

Le 22, nous vîmes les îles Canaries.

Le 29, relâche aux îles du cap Vert pour faire de l'eau.

Ici nous abrégeons. — Le passage de la *ligne*, effectué le 23 novembre, donne lieu à la cérémonie grotesque si souvent décrite depuis Leguat.

L'équateur franchi, les passagers demandent au capitaine de se diriger vers les îles de Martin-Vas que, selon l'ordre de route, ils devaient visiter. Mais le capitaine, prétextant du mauvais état du gréement qui ne supporterait pas la manœuvre nécessaire, refusa de prendre cette direction. Ce fut son premier acte d'arbitraire et de mauvais vouloir.

Le 10 décembre, passage du tropique et rencontre d'un grand nombre de baleines.

Le 26 janvier 1691 l'*Hirondelle* jette enfin l'ancre dans la baie du cap de Bonne-Espérance. Équipage et passagers, attaqués du scorbut, sont ravis de poser pied à terre. Les aliments frais, les raisins, les ont bientôt rendus à la santé, et après s'être informés de ce qui peut avoir trait aux îles vers lesquelles ils se dirigent, ils remettent à la voile le 5 de février.

Navigation paisible jusqu'au 15 mars, où l'*Hirondelle* est assaillie par un de ces cyclones qui, dans ces dernières années, ont été l'objet de tant de discussions de la part des météorologistes. Elle résiste heureusement à ce terrible assaut et poursuit sa route.

Le 3 avril, nous vîmes terre, reprend Leguat. Ce que c'était, on n'en savait rien; car nous avions perdu la tramontane. Toutefois, on voulut se flatter de la douce pensée que ce pourrait être l'île d'Eden; et on prépara plusieurs choses en se divertissant comme pour aller habiter cette île tant désirée. Le vent nous était contraire, mais nous disputâmes si efficacement contre lui, que nous le vainquîmes, et nous approchâmes enfin de cette terre inconnue qui, à notre grand contentement, se trouva être celle que nous cherchions.

(A continuer.)



L'île Rodrigue et ses habitants.
Fac-simile du frontispice du livre de Leguat.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris



Un nouveau portrait de Michel Cervantes, d'après une photographie communiquée par M. Antoine de Latour.

M. Antoine de Latour qui, parmi nos plus élégants écrivains, est certainement celui qui connaît le mieux la péninsule ibérique et qui en a conté le plus de choses intéressantes, rapporte la curieuse histoire de la découverte de ce portrait dans son charmant livre, intitulé : *Espagne, traditions, mœurs et littérature* (édition Didier). Nous ne saurions mieux faire que de lui emprunter les principaux passages de son récit.

« Jusqu'ici l'on n'avait de l'auteur de *Don Quichotte* qu'un portrait d'une authenticité douteuse. On vient d'en découvrir un nouveau qui paraît avoir tous les caractères de la vérité. Cette découverte est due à don José Maria Asensio y Toledo. M. Asensio est un avocat de Séville.

« Comment M. Asensio a-t-il fait cette heureuse trouvaille ? Tout simplement comme Christophe Colomb, parce qu'il la cherchait. Trouver par hasard, où est le mérite ? Tout le monde trouve ainsi. On voit briller quelque chose sur le sable ou dans le ruisseau, on se baisse et l'on ramasse une perle. Il y a là, on en conviendra, plus de profit que d'honneur. Le vrai trouveur est celui qui cherche et qui sait ce qu'il cherche, et pourquoi il le cherche. Il y avait bien des années que M. Asensio était en quête de ce portrait de Cervantes.

« Il savait que Pacheco, le contemporain et l'ami de Cervantes, avait reproduit cette illustre figure, et Séville possède encore dans son musée ou dans ses églises plusieurs toiles de ce maître. Laquelle de ces toiles gardait ce curieux secret ?...

« M. Asensio savait, en outre, que Pacheco avait rassemblé dans un manuscrit, ayant pour titre : *Description des portraits authentiques d'illustres et mémorables personnages,* la vie et les traits de tout ce qu'il avait connu de

distingué à Séville. Cervantes très-certainement devait avoir sa page dans ce livre; mais le manuscrit original paraissait à jamais perdu et on n'en possédait que d'incomplètes copies sans figure aucune.

« Fallait-il renoncer à retrouver ces précieux mémoires? Tel fut le premier problème que se posa M. Asensio.

« Tout en remuant de vieux papiers, M. Asensio tombe un beau matin sur un manuscrit qui a pour titre : *Relation des choses de Séville de* 1590 *à* 1640. Cette relation avait tous les caractères d'une respectable authenticité. Entre maints détails, on y lisait que Francisco Pacheco et Alonzo Vasquez avaient peint en concurrence six tableaux destinés au couvent de la Merci, et que dans l'une de ces toiles, qui représentaient des pères de la Rédemption et quelques-uns des captifs rachetés par eux, se voyaient les portraits de Cervantes et d'autres personnes qui avaient été à Alger.

« Or, l'ancien couvent de la Merci est actuellement le musée de Séville, et parmi les tableaux que l'on y conserve se rencontrent précisément les six toiles de Pacheco et de Vasquez; mais dans laquelle était Cervantes?

« A première vue on ne le retrouvait nulle part, car on ne connaissait d'autre image de lui que le portrait provenant de la galerie du comte d'Aguila, reproduit dans les meilleures éditions des œuvres du célèbre écrivain, c'est-à-dire un gentilhomme d'assez correcte mine, le buste serré dans un pourpoint tailladé, le cou pris dans une haute fraise. Et dans les toiles attentivement examinées, rien de semblable ne se trouvait.

« Cependant un bonheur n'arrive jamais seul. Après plusieurs années d'inutiles recherches, M. Asensio parvenait enfin à découvrir le manuscrit de Pacheco. M. Asensio y chercha tout d'abord le portrait de Cervantes, il ne s'y trouva pas. Déception cruelle! mais par une voie détournée le précieux manuscrit ne devait pas moins conduire au but l'infatigable et ingénieux chercheur.

« Pacheco, dans son livre, raconte la vie exemplaire d'un provincial de la Merci, fray Juan Bernal, qui, après avoir consacré bien des années à la rédemption des captifs et avoir ramené bon nombre de ces derniers à Séville (1), le 30 mai 1601, fut élu général de l'ordre et mourut la même année. Pacheco ajoute qu'il fut appelé à faire le portrait du mort, « et ce fut un des bonheurs « de ma vie, dit le peintre, comme aussi qu'il m'eut « choisi lui-même, dans la meilleure époque de mes « études pour tableaux de ce cloître et plus tard, par « reconnaissance *je le peignis vivant dans l'un de ces « tableaux.* »

« De ces dernières paroles M. Asensio tire cette conclusion :

« La relation a donc raison de dire que Pacheco avait « introduit dans ses tableaux des personnes qui réelle« ment avaient été à Alger, comme fray Juan Bernal. Ce « qu'elle dit du portrait de Cervantes doit donc aussi « être certain. »

« Mais dans lequel de ces tableaux l'artiste avait-il réuni le saint moine et l'illustre captif.

« M. Asensio les examine tous et finit par s'arrêter à une toile représentant un trait de la vie de san Pedro Nolasco. Voici en quels termes il le décrit :

« Le saint est sur le premier plan avec un captif qui « se dispose à le charger sur ses épaules pour le porter à « bord d'une barque, dans laquelle est assis déjà un autre « père de la Merci, et où deux captifs s'occupent à ranger « les coffres de la Rédemption, reconnaissables à l'écusson « de l'ordre. La barque est gouvernée par un batelier qui, « debout à la proue, la maintient au moyen d'une gaffe « plantée au fond de l'eau. »

(1) On sait que Cervantes, prisonnier à Alger, fut racheté par les pères de la Merci.

« Là devait se trouver, s'il était quelque part, le portrait de Cervantes. Des peintres, consultés par M. Asensio, déclarèrent que dans leur conviction toutes les têtes de ce tableau devaient être des portraits... Mais voici le triomphe de M. Asensio et comment il plut à Dieu de récompenser ses patientes recherches.

« Or, parmi les illustrations du manuscrit se trouvait le portrait du saint moine que Pacheco avait visité mort dans sa cellule. Le portrait de fray Juan Bernal est rapproché de la tête de san Pedro Nolasco, et l'évidence frappe tous les yeux, les traits sont identiques. On tenait le fil conducteur et le problème allait se résoudre de lui-même. Un des autres personnages devait être Cervantes. On ouvrit celui des ouvrages où l'auteur de *Don Quichotte* a fait de sa personne un portrait détaillé (1). Plus de doute, tous les traits de cette image s'appliquent merveilleusement au batelier debout à la droite du tableau.

« Ici, par exemple, plus de fraise, plus de pourpoint tailladé : un vêtement grossier, un collet rabattu, un chapeau de feutre blanc, tout le sévère accoutrement du soldat. Et qu'était Cervantes quand les corsaires le prirent avec sa caravelle? Est-ce au bagne d'Alger qu'il eût appris à s'habiller en petit maître? Ici, comme dans le portrait que Cervantes a donné de lui-même, les cheveux frisent naturellement, la bouche est petite, la moustache longue, les yeux vifs, le teint plutôt blanc, le nez recourbé, mais bien proportionné, la barbe est rouge ainsi que la moustache.

« Elles étaient d'argent à l'époque où Pacheco connut Cervantes; mais elles étaient d'or au moment où le peintre se reporte, qui est celui du rachat de l'écrivain. L'objection serait ici une preuve de plus à l'appui de la thèse de M. Asensio.

« A toutes ces remarques, les peintres en ajoutèrent deux autres qui, pour être des gens du métier, n'en parurent pas moins décisives.

« Ils firent observer d'abord que, pour amener la tête du batelier sous le regard du spectateur, Pacheco lui avait donné une position quelque peu forcée, et qui n'était pas en complète harmonie avec l'attitude du corps. Ils ajoutèrent ensuite que cette tête était peinte avec beaucoup plus de soin qu'on n'en prend d'ordinaire pour les figures du second plan. Pourquoi cette singulière préoccupation d'un simple batelier, si ce n'est en effet qu'un batelier, là où se rencontrent des personnages plus autorisés? Pourquoi, si sous ce vêtement austère ne se cachait le héros de la scène, le second du moins, à supposer que le saint fût le premier?...

« Convaincu qu'il avait deviné et raisonné juste, M. Asensio obtint que le tableau fût décroché de la muraille pour être examiné de plus près. Un artiste, don Eduardo Cano, dessina la tête du batelier qui, regardée en face, semblait vouloir prendre la parole pour confirmer tant d'ingénieuses conjectures, et de ce dessin l'on tira aussitôt un certain nombre d'épreuves photographiques qui allèrent, d'un bout de l'Espagne à l'autre, réclamer les suffrages les plus compétents.

« J'en reçus un exemplaire en Angleterre, où je me trouvais (2).

(1) Description que *la Mosaïque* a reproduite (1re année, pag. 89), en l'accompagnant du portrait gravé, le seul qui fût connu avant celui que nous publions aujourd'hui.

(2) Celui dont nous donnons la reproduction.

« Pour nous résumer, l'affaire en est là. Les preuves abondent comme on voit. Quelques-unes me semblent décisives; mais M. Asensio cherche encore. Il a sa conviction faite. Douté-je encore? Vraiment, je l'ignore, tant sont faibles les derniers scrupules qui me restent.

« Je redemanderai volontiers que Joacquin Becquer ou Eduardo Cano veuillent bien faire un dessin où ils donneront au batelier le costume de l'autre portrait. Je serais bien trompé si en comparant alors les deux images on ne se disait pas : « Voilà bien Cervantes à trente et « quelques années et Cervantes à cinquante ans au moins. « Seulement on ajouterait avec le poëte : Il faut convenir « que dans sa jeunesse il eut un meilleur peintre que « dans un âge plus avancé. »

Ant. de Latour.

JEAN DE LAUNOY

NOUVELLE

(*Fin.*)

III. — LE VOLEUR.

Jean de Launoy s'était endormi dans une stalle, sa tête blonde cachée entre ses mains

Sa lévite de bure grise ne ressortait pas de l'obscurité qui l'enveloppait, et le sacristain, armé de sa lanterne, visita tous les recoins de l'église, sans soupçonner qu'un être vivant y fût caché.

L'horloge sonnant minuit éveilla l'enfant tout transi de froid.

Il ouvrit les yeux et ne distingua rien dans les ténèbres; il étendit les mains en avant, toucha les têtes d'anges sculptées aux extrémités de la stalle, et se rendit compte de l'endroit où il était; mais il ne se souvenait pas comment, à cette heure de la nuit, il avait pu s'introduire dans la cathédrale; il n'eut pas cependant le moindre sentiment d'effroi.

Tandis qu'il contemplait avec une muette admiration l'imposant effet de ce vaisseau plein d'ombre et de silence, où les souvenirs de six siècles planaient au-dessus de la poussière de tant de morts, il fut frappé de stupeur au bruissement qui se fit au fond de la nef : c'étaient les éclats du verre qui se brise.

Il écouta en retenant son haleine.

On marchait, on avançait vers lui. Un autre enfant, un homme même aurait été glacé de terreur à l'idée des fantômes s'échappant de leurs sépultures, à l'idée des saints ou des démons s'emparant de la maison du Seigneur. Mais Jean de Launoy n'était pas superstitieux, et il n'attribua pas à un changement de l'ordre de la nature ces bruits étranges dont la cause lui était encore inconnue et prenaient un caractère mystérieux dans cette sombre solitude de pierre.

Jean s'apprêta à voir et à entendre sans mêler le ciel ni l'enfer à cette apparition.

Un homme seul venait droit à l'autel de la Vierge; ce n'était pas à coup sûr pour y prier! Il allait avec précaution, comme préparé à la retraite dès le moindre indice de danger.

Les ténèbres du lieu ne permettaient pas de juger à sa figure et à son extérieur le motif de sa présence nocturne dans l'église; mais l'enfant n'eut plus de doute, à cet égard, lorsqu'il remarqua que le voleur s'adressait à la Vierge d'argent qu'il avait déjà descendue de l'autel, et qu'il embrassait familièrement pour l'emporter. A l'aspect de ce sacrilége, Jean de Launoy fut ému d'une généreuse indignation qui lui arracha un cri.

IV. — MENSONGE PERMIS.

Le voleur se crut découvert et tira un couteau dont la lueur menaçante inspira aussitôt à l'enfant une ruse hardie et ingénieuse.

— Misérable, cria-t-il d'une voix claire et vibrante, à laquelle l'écho des souterrains prêta un accent solennel, qu'es-tu venu faire ici?

— Grâce, mon Dieu! répondit cet homme épouvanté en se jetant à genoux la face contre terre; ayez pitié de moi, sainte Vierge Marie!

— Oses-tu bien, sacrilége, porter la main sur cette image bénie! continua du même ton Jean de Launoy, qui se divertissait de la frayeur du larron.

— Ah! madame la Vierge, murmurait le voleur tremblant de tous ses membres, pardonnez-moi! je suis un pauvre homme que le diable a tenté.

— Va-t-en, coquin! reprit l'enfant qui riait en tapinois; je t'ordonne de dire cinq Pater et cinq Ave en pénitence de ta mauvaise action.

— Madame la Vierge, dit le Bas-Normand qui se ravisa au moment de partir les mains vides, tenez-vous beaucoup à votre image?

— Comment, scélérat! une belle statue d'argent que m'a dédiée le roi Louis XI, pour me remercier de l'assistance que je lui ai donnée dans sa maladie.

— Sans doute, l'image est fort belle, repartit le voleur en la caressant de nouveau; mais, si elle était de bois, ne serait-ce pas la même chose pour vous?

— Infâme sacrilége, ne touche pas davantage à mon effigie! s'écria Jean de Launoy qui s'aperçut des projets effrontés de ce mécréant.

— Vous qui êtes si riche, madame la Vierge, dit le Normand chargeant sur ses épaules la statue qu'il emportait, vous pouvez bien faire ce don à un pauvre diable comme moi?

— Écoute, lui dit l'enfant que la présence d'esprit n'abandonna pas, je veux t'épargner un péché mortel. Laisse-là ma statue et fais un acte de contrition pour que Dieu te pardonne; ensuite je te montrerai un trésor qui t'empêchera de piller à l'avenir les richesses de Dieu.

— Un trésor! s'écria le crédule et avide Bas-Normand. Je ferai volontiers un acte de contrition, et quand j'aurai de quoi vivre, je deviendrai honnête homme.

— Il y a derrière le tombeau du cardinal évêque Gilles Deschamps une porte fermée d'un simple verrou; ouvre-la.

— Mais le trésor? dit le voleur qui avait peine à renoncer au butin qu'il tenait, pour un autre qu'il ne voyait pas encore.

— Ouvre cette porte, répliqua Jean de Launoy avec autorité; descends vingt marches, va toujours en avant, à tâtons, jusqu'à ce que je t'avertisse d'arrêter...

— Mais le trésor? dit le voleur qui suivait les instructions de la voix mystérieuse et qui s'enfonçait dans un souterrain profond.

— C'est bien, répondit l'enfant qui courut à la porte entr'ouverte par laquelle le voleur était entré avec confiance; continue d'avancer. Tout à l'heure tu verras le trésor!

— O bonne sainte Vierge! je vois briller quelque chose, s'écria le malfaiteur du fond de ce labyrinthe où il s'était imprudemment engagé. Est-ce le trésor?

— Oui, tu peux le prendre.

A ces mots, le bruit d'un corps tombant dans l'eau apprit à Jean de Launoy que sa supercherie avait réussi.

Le voleur s'était précipité lui-même dans une citerne, ancienne piscine destinée à laver les linges imprégnés des

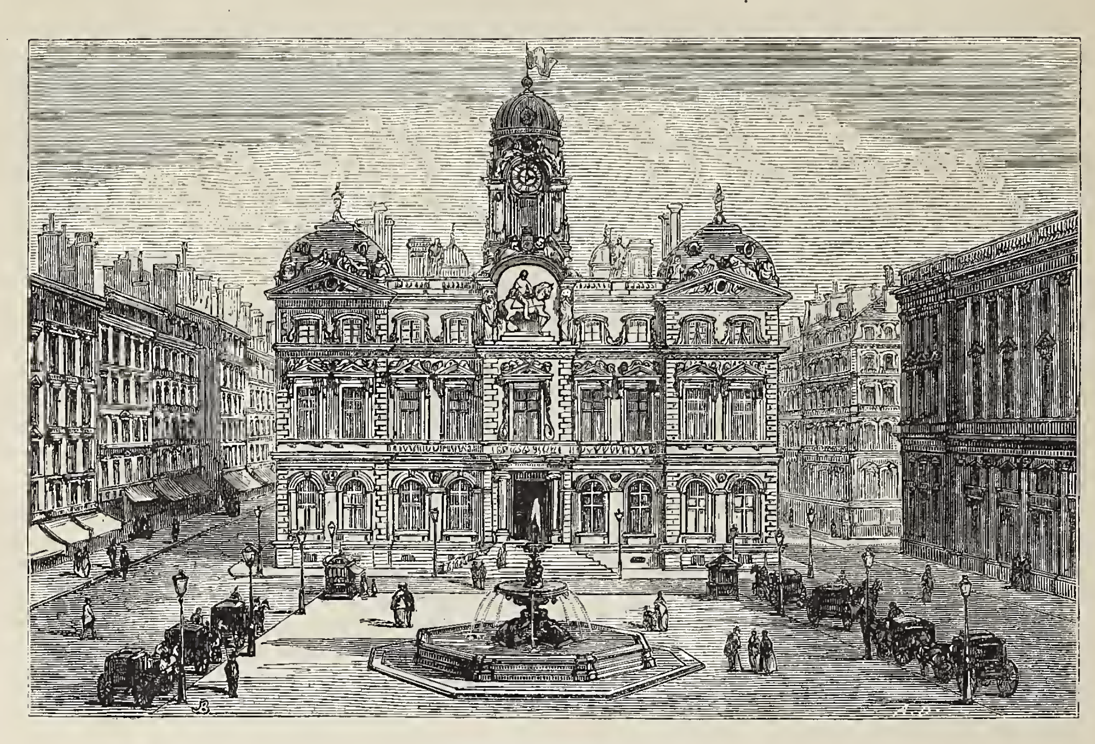
saintes huiles. Dans ce puits, alimenté par les eaux du ciel qu'il recevait d'une ouverture de la voûte, un rayon de la lune fit l'erreur du larron, qui s'imagina voir briller de l'or à ses pieds et qui s'élança pour s'en saisir.

En même temps, Jean de Launoy se suspendit à la corde d'une petite cloche et parvint à la mettre en branle. Le guetteur des tours acheva de donner l'alarme.

V. — LA RÉCOMPENSE.

Nicolas de Briroy, alors évêque de Coutances, manda l'enfant qui avait sauvé la Notre-Dame d'argent de la cathédrale et l'entendit raconter cette aventure dans laquelle il avait montré un courage et une adresse si extraordinaires.

Le prélat ne douta pas que cet enfant fût prédestiné à de grandes choses. En conséquence, il le fit élever aux frais de l'évêché dans le collége de la ville.



L'Hôtel de Ville de Lyon.

Jean de Launoy devint un savant docteur de Sorbonne et se servit de son érudition critique contre les fausses légendes du martyrologe, ce qui lui valut le surnom de dénicheur de saints.

Paul Lacroix (bibliophile Jacob).

LYON

L'HOTEL DE VILLE

Ce monument ne date que de 1646; il occupe un des côtés de la place des Terreaux, laquelle doit son nom à un ancien canal reliant le Rhône et la Saône, que les religieuses de Saint-Pierre cédèrent au *consulat* en 1312.

Il fut construit sur les plans de Simon Maupin, simple agent voyer, disent les uns, achitecte, affirment les autres, mais mort de chagrin, ajoute la légende, pour avoir fait une porte d'entrée trop peu élevée.

Huit millions (somme énorme alors) furent dépensés pour la construction de l'édifice communal. C'est en face de l'emplacement qu'il occupe que quatre ans plus tôt (1642) Richelieu fit décapiter Cinq-Mars et de Thou.

Legendre-Hérald est l'auteur de la statue équestre d'Henri IV qui orne le tympan central de l'édifice.

Sous le péristyle intérieur sont placées deux grandes statues de bronze représentant le Rhône et la Saône, accoudés sur leurs urnes, et qu'aucun étranger ne manque d'aller voir et même *toucher*, comme les fidèles font à Rome de l'orteil de saint Pierre.

En 1342, les assemblées du corps consulaire se tenaient dans la chapelle de Saint-Jaquème, près de Saint-Nizier.

Le 15 octobre 1424, le corps consulaire quitte la chapelle de Saint-Jaquème et achète l'hôtel de Charnay, rue Longue, d'Aynarde Aleman, femme de Léonard de Molon, marchand d'espices.

En 1458, le même corps consulaire achète l'hôtel du Lion, rue des Habergeries, conduisant de l'église Saint-Nizier à la Grenette, ou maison des grains.

En 1569, l'hôtel de ville est à l'hôtel de Milan, rue Grenette.

En 1604, la maison de la Couronne, rue des Forces et rue Poullaillerie, remplace l'hôtel de Milan.

Puis, en 1646, on la vend pour construire le grand hôtel de ville actuel, où le consulat tient sa première séance, le 14 novembre 1652.

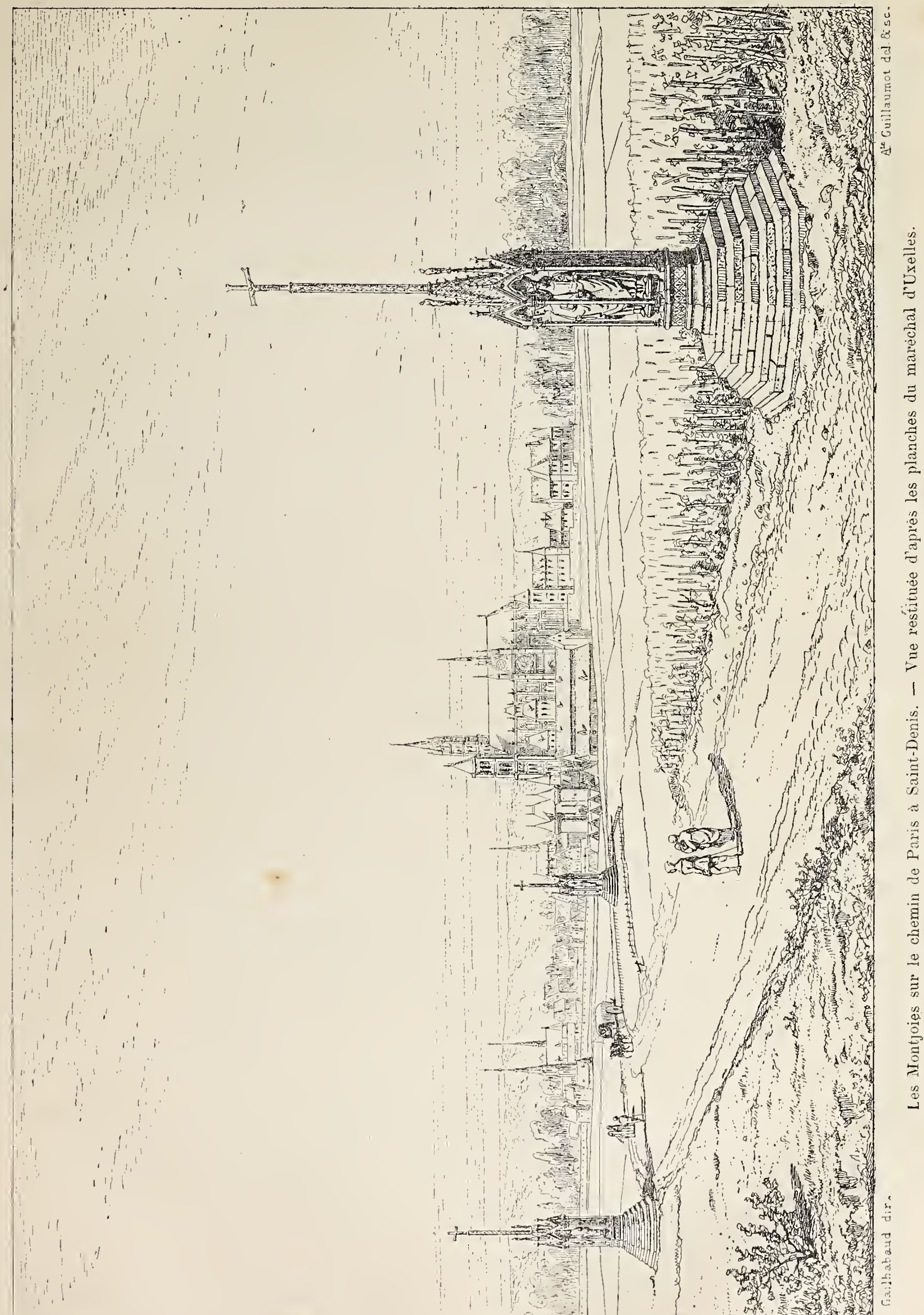
L'hôtel de ville ayant subi plusieurs incendies partiels en divers temps, on a commencé, en 1856, une restauration complète, dont le monument avait le plus urgent besoin, et qui touche actuellement à sa fin.

J. de la Cottière.

LES MONTJOIES SUR LE CHEMIN DE PARIS A SAINT-DENIS

L'un des historiens de Paris les plus curieux et les mieux connus, Guillebert de Metz, qui écrivait au commencement du quinzième siècle, a laissé une description

sommaire, mais fort intéressante des merveilles que la ville offrait alors à l'attention des étrangers : « Entre Paris et Saint-Denis, dit-il, est la place du Lendit, et sur la rue sont plusieurs grans et notables croix entaillies de pierre, à grans images; et sont sur le chemin en manière de Monjoies pour adrechier la voie. »



Les Montjoies sur le chemin de Paris à Saint-Denis. — Vue restituée d'après les planches du maréchal d'Uxelles.

Ces croix, dont il est fort peu question dans les annales parisiennes, s'élevaient sans doute sur un petit tertre, ou au sommet d'une plate-forme à laquelle on accédait par des degrés; ce qui explique la locution dont se sert notre auteur « en manière de Monjoies » (*mons gaudii*), c'est-à-dire comme de riants monticules. Quant à l'ex-

pression picarde ou messine « adrechier, » elle est la traduction littérale du mot latin *adresciare* rendre droit, ou direct, et par extension indiquer, ainsi que nous l'apprend le Glossaire de Du Cange. Les Montjoies échelonnés sur la route de Paris à Saint-Denis étaient donc des bornes milliaires, des poteaux indicateurs pour guider le voyageur à travers la plaine du Lendit.

Mais pourquoi les avait-on « entaillés ? » Pourquoi ce luxe de sculpture? Pourquoi cette croix dont chacun de ces petits monuments était surmonté et qui le faisait ressembler à un calvaire? Notre descripteur n'en dit mot; mais d'autres historiens nous ont révélé le secret de cette singulière construction.

On sait que saint Louis, résolu à entreprendre une deuxième croisade, s'embarqua à Aigues-Mortes, vers la fin de juin de l'année 1270, et qu'il prit terre à Cagliari en Sardaigne, pour y attendre le reste des Croisés qui devaient l'accompagner dans cette expédition. Son dessein était de se rendre directement en Palestine, sans s'arrêter en Égypte, comme il l'avait fait une première fois. Mais le pieux monarque était crédule : il se laissa persuader par les ambassadeurs du bey de Tunis, qui étaient venus le trouver à Cagliari, de cingler vers la côte d'Afrique, afin de convertir à la foi chrétienne les populations musulmanes des côtes barbaresques.

Arrivé au port de la Goulette, voisin de Tunis et des ruines de Carthage, il trouva une résistance inattendue et se vit forcé de faire le siége de la ville. Des maladies pernicieuses survinrent : la fièvre et la dyssenterie ravagèrent l'armée, et le roi, atteint comme ses chevaliers, succomba le 25 août.

Philippe le Hardi, son fils, rappelé en France par cet événement, ne quitta pas un seul instant les chères dépouilles qu'il se faisait un devoir d'amener à Saint-Denis, pour les déposer au milieu de celles des rois prédécesseurs du pieux monarque. Comme on craignait la corruption sous le climat brûlant de l'Afrique, on eut recours à l'eau bouillante qui sépara les os des chairs et permit le transport de ces précieux restes. Les chairs furent données à Charles, roi de Sicile, qui les fit inhumer à Mont-Royal, près de Palerme; les os furent le partage de Philippe le Hardi; et, quand le nouveau souverain, fort éprouvé lui-même par les maladies, put quitter son camp devant Carthage, il se fit le gardien du coffre dans lequel étaient déposés les ossements de son bien-aimé père.

Toute l'armée les considérait déjà comme des reliques et les vénérait comme telles; aussi lorsque Philippe écrivit aux prélats de son royaume, ainsi qu'aux abbés et abbesses, prieurs et prieures de toutes les communautés régulières et séculières, doyens, chanoines et chapitres de toutes les collégiales, pour leur faire part de la mort de son père et leur en raconter les douloureuses circonstances, il ne put s'empêcher de dire, tout en recommandant l'illustre défunt aux prières du clergé, que « selon le sentiment de plusieurs, il n'avait mestier (besoin) de l'intercession d'autruy. »

Les dominicains Geoffroy de Beaulieu et Guillaume de Chartres, ainsi que le cordelier Jehan de Mons, apportèrent en France cette lettre de faire part, et invitèrent tout le monde religieux d'alors à ces royales obsèques. Elles n'eurent lieu que le vendredi 22 mai 1271. La veille, le corps du saint roi avait était conduit à Notre-Dame, placé sur un catafalque que des milliers de flambeaux éclairaient et que gardait un clergé immense. Après une nuit passée en prières et en chants funèbres, le convoi royal se forma et se mit en marche pour Saint-Denis.

La description de cette pompe mortuaire exigerait de longues pages: qu'il nous suffise de dire que l'archevêque de Sens, l'évêque de Paris, son suffragant, et une quantité d'autres prélats faisaient partie du cortége ; avec les quatre ordres mendiants, les religieux de Saint-Germain-des-Prés, de Sainte-Geneviève et de Saint-Martin-des-Champs, les chanoines de Saint-Victor et de toutes les collégiales de Paris, l'Université, le clergé de la Sainte-Chapelle, les hauts barons du royaume, les cours souveraines, le prévôt et les échevins, les six corps, les métiers et une population innombrable. Les bourgeois de Paris et les milices urbaines formaient la haie. Les moines de Saint-Denis, ayant à leur tête l'abbé Mathieu de Vendôme, s'avancèrent au devant du convoi royal: c'était plus qu'un roi, c'était un saint qu'ils honoraient.

L'homme le plus convaincu de la sainteté du défunt, c'était, — nous l'avons déjà dit, — Philippe le Hardi, son pieux fils. Aussi voulut-il faire pour lui ce que Saint-Louis avait fait pour les insignes reliques de la Passion: il fit le trajet de Paris à Saint-Denis, à pied, portant sur ses royales épaules le cercueil contenant les ossements de son père. De distance en distance, il se reposait, et ces stations douloureuses étaient marquées par des chants et des prières. Le clergé se rapprochait, entourait le cercueil, faisait monter vers le ciel de nouvelles supplications, et reprenait sa marche, lorsque Philippe chargeait de nouveau sur ses épaules le précieux fardeau.

Les différents endroits où le cortége s'était arrêté et qui avaient été en quelque sorte sanctifiés par la présence des dépouilles, ou plutôt des reliques du roi défunt, reçurent provisoirement une marque distinctive: on y planta des croix de bois, qui ne tardèrent point à être remplacées par de petits monuments en pierre. La canonisation de Saint-Louis, qui eut lieu en 1297, ne contribua pas peu à augmenter la vénération des fidèles pour les Montjoies: c'était autant de stations du chemin de la Croix; et comme elles conduisaient à la royale abbaye de Saint-Denis, elles en prirent le nom.

Pendant plusieurs siècles, les convois royaux qui se rendaient à la basilique et qui suivaient le chemin jalonné par les Montjoies, saluaient, en passant, ces monuments de la piété d'un autre âge, et y faisaient une halte en souvenir du saint roi. Puis ces impressions se sont effacées peu à peu de la mémoire du peuple; les Montjoies dégradés par le temps et tombant en ruines n'ont pas été réparés; ils ont disparu à la fin du siècle dernier. La plaine de Saint-Denis, si nue et si monotone, y a perdu un élément de pittoresque que les rails de la ligne du Nord ne lui ont pas rendu.

L.-M. Tisserand.

LES VIEUX LIVRES

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

De l'endroit où nous nous arrêtâmes pour jeter les yeux pendant quelques moments sur cet admirable pays, nous en découvrîmes diverses beautés. Des montagnes s'élèvent vers le milieu; mais toute la partie de l'île qui se présentait de notre côté nous parut être un pays presque uni, et nous pouvions aisément discerner l'agréable mélange de bois, de ruisseaux et de plaines émaillées d'une

ravissante verdure. Si notre vue était parfaitement satisfaite, notre odorat ne l'était pas moins; car l'air était parfumé d'une odeur charmante qui venait de l'île. Quelques-uns se plaignirent agréablement que ces parfums les avaient empêchés de dormir, et d'autres dirent qu'ils en avaient été si embaumés qu'ils se sentaient rafraîchis comme s'ils avaient été quinze jours à terre.

Ce fut donc à notre très-grand regret, je le dirai encore, que nous nous vîmes éloignés de cette île charmante que nous avions tant de fois désirée. Dans notre faiblesse et dans notre douleur nous consentîmes à ce que nous ne pouvions empêcher, et le commandant de notre *Hirondelle* s'efforça de nous persuader qu'il nous mettrait dans un lieu qui ne le cèderait en rien à celui qui nous avait semblé si beau. Il n'y avait que cent cinquante lieues à faire pour trouver cette île nouvelle; mais les vents nous furent si contraires que nous ne fîmes que louvoyer pendant un mois entier.

Le pauvre Jean Pagni, l'un de nos compagnons, mourut dans ce temps-là, entre l'île manquée et l'île espérée. Il ne put résister davantage au scorbut et à l'oppression qui le tourmentaient.

Enfin, un beau samedi matin, 25 d'avril, nous aperçûmes une nouvelle terre. C'était la petite île de Diego-Ruys où notre capitaine avait résolu de nous mettre. Nous en approchâmes par la pointe de l'Est, en cinglant vers le Sud. Elle nous parut de difficile accès, à cause de ses rochers, qu'on appelle brisants, dont elle est toute environnée, et qui s'étendent beaucoup au large. Nous n'aperçûmes d'abord ni port ni baie, ni aucun endroit où nous jugeassions pouvoir descendre commodément. Sur le soir on sonda et on trouva fond de roche pourrie à trois lieues de terre. Nous jetâmes l'ancre, et je ne sais quelle raison, jointe au calme, nous fit demeurer là jusqu'au lundi 27. Nous employâmes ce jour-là et le suivant à considérer le dehors de l'île autant que cela se put, pour tâcher de découvrir quelque endroit accessible. Le 28, sur les quatre heures après-midi, nous remarquâmes une ouverture que nous crûmes propre pour notre dessein. Mais la nuit survenant, nous nous remîmes un peu au large, et nous battîmes la mer jusqu'au point du jour. Sur les onze heures du matin, le 29, le calme nous prit et nous jeta dans un grand danger; car un courant rapide nous portait vers des roches qui s'avançaient plus d'une lieue en avant dans la mer. Nous en étions si près qu'il n'y avait aucune apparence d'éviter ces écueils, lorsque, par une grâce toute particulière du ciel, il se leva soudainement un vent favorable qui nous repoussa. Nous remîmes le cap à terre vers la pointe du Nord, et à midi le capitaine mit la chaloupe à l'eau pour chercher quelque entrée. Sur le soir nous fîmes voile vers la pointe du Nord-Est; et la chaloupe nous donna un signal pour nous faire entendre qu'elle avait trouvé un ancrage.

Le lendemain donc, 30 avril, de grand matin, nous jetâmes l'ancre à neuf brasses, bon fond de sable vaseux, et à l'abri des vents d'Est et de Sud-Est, qui sont les vents régnants dans ce pays-là.

L'île nous parut extrêmement belle et de loin et de près. Le capitaine, qui avait eu des raisons pour ne nous mettre ni à Tristan ni à Mascareigne, ne demandait pas mieux que de nous laisser à Rodrigue, et, dans cette vue, il en exalta beaucoup toutes les beautés et tous les avantages. Effectivement, ce petit monde nouveau nous paraissait tout rempli de charmes et de délices. A la vérité nous n'y voyions pas voler tant d'oiseaux que nous en avions vus sur les côtes de l'île Tristan; et notre rade n'était pas parfumée des fleurs de la terre voisine comme était celle du jardin d'Eden où nous avions passé il y avait un mois. Mais nous ne pouvions pas conclure de là qu'il n'y eût ni fleurs, ni beaucoup d'oiseaux dans cette île nouvelle; et d'ailleurs nous en trouvions tout l'aspect admirable. Nous ne pouvions pas nous lasser de regarder les petites montagnes dont elle est presque toute composée, tant elles étaient richement couvertes de grands et beaux arbres. Les ruisseaux que nous en voyions découler tombaient dans des vallons de la fertilité desquels il nous était impossible de douter; et après avoir arrosé quelques espaces de terrain uni, auquel je ne donnerai le nom de forêt ni de plaine, quoiqu'ils pussent recevoir l'un et l'autre, ils se venaient jeter dans la mer.

Quelqu'un de nous se souvint de ce fameux Lignon et de ces divers endroits enchantés qui sont si agréablement décrits dans le roman de M. d'Urfé; mais notre esprit se tourna incontinent à une autre pensée. Nous admirâmes les secrets et divins ressorts de la Providence qui, après avoir permis que nous eussions été ruinés dans notre patrie, nous en avait enfin arrachés par diverses merveilles, et voulait enfin essuyer nos larmes dans le paradis terrestre qu'elle nous montrait, et où il ne tiendrait qu'à nous d'être riches, libres et heureux, si dans le mépris des vaines richesses, nous voulions employer notre tranquille vie à le glorifier et à sauver nos âmes.

(A continuer.)

Ce soleil qui nous assomme en août, que son moindre rayon nous est cher en décembre!

Il en est ainsi de la fortune, de la liberté, de la santé... Après l'excès et la ruine, le regret. — *Louis Dépret.*

PLANTES UTILES OU SINGULIÈRES

LA NIGELLE

Qui n'a pas aperçu, dans la mi-ombre des blés mûrs, une petite plante au feuillage finement déchiqueté, cachant çà et là, dans la blonde colonnade qui supporte les épis, sa fleur d'un bleu tendre, que fait plus pâle l'azur du bluet et le rouge violent du coquelicot. C'est la nigelle, la *nielle*, comme disent les paysans (qui donnent aussi ce nom détesté au splendide *Lychnis githago*), la nielle, dont les graines noires, amères, poivrées, communiquent au blé avec lequel elles sont moulues une saveur désagréable.

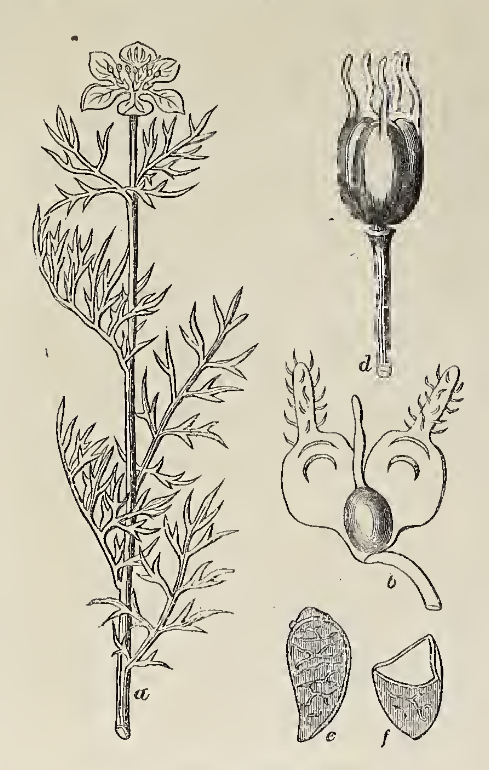
Autrefois, cette graine portait aussi le nom de *poivrette*, parce qu'au temps de la grande cherté des épices, il arriva qu'on s'en servit pour remplacer le poivre, notamment à l'époque du blocus continental du premier empire.

La pharmacopée ancienne, d'ailleurs, en faisait grand cas comme stimulant. La semence d'une espèce voisine, la *nigelle de Damas*, cultivée pour sa fleur dans la plupart de nos jardins d'agrément, et que l'on croit être le *gith* de la Bible, est encore fort usitée chez les peuples d'Orient, qui lui donnent le nom de *toute-épice*. Les Égyptiens en saupoudrent leurs pains, leurs gâteaux, pour les rendre plus délicats; ou bien encore, il les torréfient et en forment une pâte qui, mélangée avec de l'ambre gris, du musc, de la cannelle, du gingembre et du sucre, est à la fois propre, disent-ils, à exciter l'appétit et augmenter l'embonpoint. Ils extraient, en outre, de ces semences une huile qu'ils emploient à se frictionner le corps au sortir du bain, et qui aurait pour propriété de fortifier les muscles en les assouplissant.

Quoi qu'il en soit de ces vertus plus ou moins contestables, toujours est-il que ce genre de plantes s'offre

à nous avec quelques singularités qui méritent d'être remarquées.

Et d'abord, pour ne nous occuper que de notre nigelle indigène (*Nigella arvensis*), si nous l'examinons en détail, nous nous demandons comment s'établit, dans la cime florale, la différence entre ces organes que chacun connaît sous le nom de calice et de corolle.



La nigelle des champs.

a, Une tige feuillée et fleurie ; — *b*, un pétale très-grossi ; *d*, la capsule qui contient les graines ; — *e*, une graine entière ; *f*, coupe transversale de la graine.

Il y a là, comme l'écrivait jadis un poétique *biographe* des fleurs, un mélange de maintes nuances; aucune ne domine; le bleu, le blanc, le jaune, le brun sont disposés par zones; toutes ces couleurs, en parfaite harmonie, sont fournies par les différentes parties d'une fleur plane; le calice, jaune, verdâtre ou teint de bleu, représente une étoile assez large; les pétales, tout petits, garnis à la base d'une sorte d'écaille appelée nectaire, sont rangés en cercle et affectent une couleur bleue assez foncée; les étamines, couchées sur les folioles du calice, ont leurs anthères (sachets à pollen) bruns ou jaunâtres, formant un autre cercle. Du centre s'élèvent cinq ovaires réunis en capsule bosselée, surmontée de cinq styles ou pistils tordus en cornes de bélier et donnant à l'ensemble de la fleur un aspect tout particulier. Les filaments des étamines partent comme autant de rayons d'un centre commun, et remplissent le vide que laissent entre elles les folioles du calice.

Du calice, disons-nous, car il a été convenu, mais après discussion, parmi les botanistes, que l'enveloppe extérieure, bien que colorée, prendrait ce nom qu'on ne donne guère qu'aux organes analogues qui restent verts, et alors force a été de considérer comme pétales ces espèces de toutes petites folioles bifurquées (fig. *b*), portant à leur point d'attache l'écaille nectarifère, dont nous avons déjà parlé. (On fait ce qu'on peut même en analyse botanique.) A vrai dire, les analystes qui se sont avisés de regarder de bien près à ces organes veulent encore que ces prétendus pétales ne soient que des étamines en cours de transformation, et ils l'établissent en affirmant qu'ils en ont vu qui portaient au dos des rudiments d'anthères contenant même du pollen.

Mais ce sont là de délicates questions de pure *morphologie* sur lesquelles nous n'avons pas à insister.

Il est un détail non moins curieux et d'ailleurs plus facile à observer : nous voulons parler du mouvement qu'opèrent les pointes terminales des pistils, à l'époque de la floraison, pour aller trouver et prendre ce pollen des étamines indispensables à la fécondation des graines. Comme ils sont placés fort au-dessus du cercle que forment les étamines, et que, par conséquent, le contact serait naturellement difficile entre eux et les étamines, chacun de ces appendices opère sur lui-même une torsion, une flexion pour s'abaisser jusqu'aux récipients du pollen et se relever quand le contact a eu lieu.

Difficile peut-être à observer sur la nigelle de nos champs, que d'ailleurs l'observateur n'a pas souvent à sa portée, le phénomène est très-visible dans la nigelle de Damas qui se trouve à peu près dans tous les jardins; et ce phénomène est du nombre de ceux qui font que certaines gens se demandent s'il n'y a point d'âme ou tout au moins d'esprit chez la plante.

ANCIENS PROVERBES



Chasse avec des chats,
Tu ne prendras que des rats.

Le voilà, certes, qui revient bien radieux de sa campagne, l'élégant et vigilant chasseur. Il s'est adjoint, comme limier, trois matous de belle race, rusés, subtils, alertes. Aussi, voyez le friand gibier qu'il rapporte, et imaginez le régal qui l'attend!

Évidemment c'est là de la pure fantaisie; on ne trouverait guère de ces chasseurs-là dans la vie réelle; mais l'allusion est facile à saisir, et la rencontre serait aisée de gens qui, s'embarquant dans une entreprise, choisissent leurs auxiliaires avec une sagesse analogue et qui s'étonnent ensuite des résultats obtenus.

Qui n'a connu, qui ne connaît de ces malavisés-là? La famille en est nombreuse, et ce ne sont ni les avertissements ni les railleries qui la feront diminuer, car elle est composée de gens tout entichés de leur prétendue prudence et qui, même quand ils ne rapportent que des rats, sont encore convaincus qu'ils ont fait capture d'excellent gibier.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



Indiens charmeurs de serpents.

De temps immémorial il a été constaté que de certains hommes savent prendre l'empire sur les animaux les plus redoutables.

Parmi ces privilégiés, on a toujours plus particulièrement remarqué les charmeurs de serpents. Il est question d'eux dans la Bible, à propos des prodiges qu'accomplissent les magiciens opposés par Pharaon à Moïse; Hérodote parle des Psyles, Pline des Marses, qui guérissaient les morsures de serpents en suçant les plaies, et qui n'étaient autres que des charmeurs d'un genre spécial. Lucien mentionne un Chaldéen qui à l'aide de paroles cabalistiques, rassembla tous les serpents dont le pays était infesté et les tua.

De nos jours en Égypte, et dans la plupart des régions asiatiques, on trouve des charmeurs de profession qui, au grand étonnement du public, jouent avec les plus terribles de ces reptiles. Ces charmeurs n'opèrent pas tous de la même manière. Tous, cela va sans dire, se prétendent doués d'une vertu en quelque sorte normale et native; mais il est évident que les uns agissent par fasci-

nation du regard, les autres par un artifice d'attouchement, ceux-ci par des odeurs, le plus grand nombre enfin mettent à profit l'espèce de passion que ces animaux semblent éprouver en général pour tout ce qui est son musical : c'est en jouant de quelque instrument, ou seulement en chantant, qu'ils jettent les serpents dans une espèce de ravissement qui les met hors d'état de nuire.

Maints récits de voyageurs font foi de ce singulier ascendant. Nous allons en citer deux exemples :

Un docteur anglais affirme que c'est une chose très-curieuse d'assister aux représentations que donnent les jongleurs indiens.

« Ce spectacle, dit-il, est plein d'agréments pour quiconque peut le contempler sans frayeur. Le charmeur excite le serpent en le frappant et en le menaçant de la main par des gestes rapides; puis il l'apaise avec la voix et au moyen de mouvements lents et onduleux de la main, et aussi en lui donnant de légers petits coups.

« Il évite avec beaucoup d'adresse et d'agilité les attaques de l'animal quand il est furieux, et il ne joue avec lui et ne le manie que lorsqu'il est radouci et calme; vous le voyez alors promener sur son front et sa figure l'horrible gueule du reptile. Le vulgaire ignorant s'imagine que ces hommes possèdent réellement un charme qui leur permet de faire impunément leurs tours sans crainte ni danger. Les gens plus éclairés rient d'une crédulité semblable, et ne voient dans les charmeurs que des charlatans qui, dans leurs exercices, n'ont aucune espèce de danger à courir, attendu l'extraction préalable des crochets de leurs serpents. Dans cette circonstance, ce sont les esprits forts qui se trompent, et l'opinion du vulgaire est bien plus près de la vérité. J'ai moi-même examiné les serpents dont j'avais vu les tours, et je me suis convaincu de la présence entière et intacte de leurs crochets venimeux.

« Ces jongleurs, à n'en point douter, possèdent un charme qui, il est vrai, n'a rien de surnaturel ; ce charme, c'est leur confiance ou leur témérité. Habitués qu'ils sont aux mœurs du serpent, ils savent combien il lui répugne de se servir de l'arme fatale que la nature lui a donné pour sa défense dans un danger extrême, et ils sont sûrs qu'il ne mord jamais sans avoir longtemps menacé. Quiconque est doué de la confiance et de l'agilité de ces hommes peut se permettre d'irriter le serpent, et plus d'une fois j'en ai fait l'expérience. Les charmeurs peuvent s'exercer avec n'importe quel serpent à capuchon, soit que l'animal vienne seulement d'être pris, soit que sa captivité remonte à une époque plus ou moins éloignée; mais ce jeu ne leur est permis avec aucune autre espèce de serpents venimeux. »

A ces lignes du docteur Davy nous ajouterons l'anecdote suivante, racontée par un chirurgien de la marine anglaise, et que rapporte la *Revue britannique :*

« Vers la fin de l'année 1845, fatigué du brûlant soleil de Madras, j'avais poussé une pointe jusqu'à Ceylan, tant pour respirer à mon aise les brises fraîches et embaumées de cette île toujours riante, que pour y voir quelques amis. A Colombo, la métropole de l'île, je rencontrai le capitaine A. W. Campbell, du quatorzième, mort glorieusement depuis sur le champ de bataille de Sobraon.

« Il était alors aide de camp de son père, sir Colin Campbell, le brave et excellent gouverneur de Ceylan. Pendant mon séjour dans l'île, je dus à ce jeune officier d'assister à un des plus émouvants spectacles que j'aie vus jamais. Un matin que le capitaine Campbell se disposait à entrer dans son bain, il aperçut à quelques pas un immense cobra de capello, paresseusement replié sur lui-même, dans un état de quiétude parfaite.

« Il n'est pas rare sous les tropiques de se trouver ainsi côte à côte avec des serpents; mais ces dangereuses bêtes n'attaquent qu'autant qu'on les heurte ou qu'on les irrite.

« Ce cobra avait des proportions si gigantesques, que le capitaine Campbell résolut de s'en emparer pour l'envoyer au Muséum de Londres (*British Museum*). En même temps il jugea l'occasion belle de mettre à l'épreuve la puissance tant vantée des charmeurs de serpents. A cet effet, il envoya quérir à plusieurs milles un individu qui passait pour habile dans cet art.

« Nombre d'Européens voulurent être témoins de la scène, et la veranda du capitaine fut bientôt pleine d'uniformes anglais. Beaucoup d'entre nous s'étaient munis de bâtons pour le cas où l'ennemi eût tenté de nous rendre visite, mais sa seigneurie reposait tranquillement dans une grande volière au milieu de la cour, et ne nous trouvait pas pour le moment dignes d'attirer son attention.

« Le charmeur arriva. C'était un Cingulais à la démarche lente ; il s'approcha de la volière en commençant ces intonations particulières du chant monotone commun à tous les peuples de l'Orient. L'attention du cobra parut dès lors s'éveiller, et le reptile, allongeant ses flexibles anneaux, nous découvrit les magnifiques contours de son énorme corps bigarré ; cependant il ne semblait pas disposé à quitter sa prison. Le charmeur l'en fit sortir, le tirant par la queue, ayant soin de se cacher aussitôt après, mais sans pour cela cesser son chant. Peu à peu le cobra s'irrita visiblement ; il se dressa de toute sa hauteur et enfla son capuchon, selon l'habitude de ce serpent lorsqu'il va s'élancer sur sa victime. Le charmeur s'arrêta impassible, chantant toujours et regardant fixement le reptile ; puis par un mouvement rectangulaire, il s'approcha tout près du monstre en lui présentant vivement un chiffon rouge au bout d'un bâton, insulte qui mit le comble à sa colère, à en juger par ses sifflements aigus et ses mouvements désordonnés.

« Depuis quinze minutes le vieux sorcier, toujours chantant, continuait de tourmenter le cobra, et je commençais à me demander quel serait le dénoûment de cette lutte dramatique entre l'homme et la brute. Cependant le serpent passait alternativement de la fureur au calme; il subissait de plus en plus l'influence du charme, et suivait par ses mouvements tous les mouvements de l'homme; il semblait même agiter son cou en cadence avec le chant du Cingulais que la fatigue gagnait déjà. Toutefois, le jongleur fit preuve d'une confiance illimitée dans sa propre puissance; il prit avec le serpent les libertés les plus grandes, lui jetant successivement un balai, un habit, une poule, laquelle fut mordue et mourut en trois minutes.

« Quant à l'homme, l'impunité lui était acquise : le reptile refusa de l'attaquer. Aussi, attachant une sorte de gloriole à nous montrer tout ce que son art avait de merveilleux, le charmeur poussa l'audace jusqu'à frapper avec sa main sur la tête et le cou du cobra, et à notre grand étonnement il recommença plusieurs fois cet exercice sans qu'il en résultât pour lui rien de fâcheux. Toute cette scène avait duré près d'une heure, et il était évident pour nous que l'homme n'avait usé d'aucune jonglerie à notre égard et qu'il ne pouvait rien nous cacher, puisqu'il était pour ainsi dire nu, n'ayant pour tout vêtement qu'une toile nouée autour des reins.

« D'ailleurs, cet Indien-là ne faisait pas métier de charmer les serpents. »

LE TRÉSOR DE JEAN LOUPEAU

CONTE

« Ah! si chaque coup de serpe me rapportait seulement un denier!... Oui, un pauvre petit denier, cette piètre monnaie qui n'est que la douzième partie d'un sou. Mon souhait n'est pas, je crois, exagéré. Et d'ailleurs quand on souhaite l'impossible, pourquoi se gêner? Il n'en coûte pas plus ainsi qu'ainsi. A un denier par coup de serpe, au bout du jour la somme serait ronde; car alors avec quelle ardeur je travaillerais! Combien de cent et de mille coups je donnerais avant le coucher du soleil! Le soir venu, ma fortune serait faite certainement, et, à dater de demain, je pourrais vivre à ma guise : sans travailler, bien entendu. Sans travailler! serais-je heureux!... »

Ainsi s'exprimait un jeune garçon se tenant immobile, les bras croisés, le nez au vent, au milieu d'un bois taillis.

Ce jeune garçon s'appelait Jean Loupeau, et on aurait pu le surnommer le roi des paresseux.

Enfant de braves gens qui s'étaient refusé tout superflu, et parfois même le nécessaire, pour tâcher de lui faire apprendre un état, et pour lui laisser en outre quelque pécule, Jean Loupeau non-seulement n'avait jamais voulu profiter des leçons d'aucun maître, mais encore, son père et sa mère morts, n'avait pas tardé à dissiper insoucieusement leur petit héritage. De sorte qu'un jour Jean Loupeau s'était trouvé à la fois et sans ressources et sans moyen honnête de pourvoir à ses besoins. Grand fut alors l'embarras de Jean Loupeau.

Tout autre à sa place — remarquez qu'il n'avait guère plus de vingt ans — n'eût pas hésité à s'offrir pour apprenti à quelque artisan, qu'il eût promis d'indemniser de ses sacrifices premiers par un temps plus ou moins long de travail gratuit. Sans aucun doute un brave homme se fût trouvé pour le prendre dans de telles conditions : et Jean Loupeau eût été ainsi mis à même de tenir dignement sa place dans ce monde. Mais la seule pensée d'être régulièrement assujetti à une tâche quelconque effrayait trop Jean Loupeau pour qu'il prît une semblable résolution...

Force lui fut cependant d'aviser à quelque expédient s'il ne voulait pas courir la chance de loger à la belle étoile, de marcher nu-pieds, de jeûner tous les jours jusqu'au lendemain, enfin, s'il tenait à ne point payer trop cher les malheureuses dispositions qu'il ne savait pas vaincre.

Il alla d'abord à l'emprunt chez ses parents, chez les amis de son père; mais parents et amis furent bientôt las d'obliger en pure perte celui qui ne semblait nullement songer aux moyens de s'acquitter un jour.

Il essaya ensuite de la mendicité; mais la mendicité lui réussit d'autant moins qu'il était hors d'état d'inspirer la moindre pitié : « Va travailler! » lui disaient tous ceux à qui notre paresseux tendait la main.

L'idée du vol lui vint aussi; mais la crainte du châtiment qu'il est difficile d'éviter le détourna de cette dangereuse voie.

Jean Loupeau vivait donc, si l'on peut ainsi dire, d'aventures, de hasards, ne cherchant à travailler qu'après avoir essuyé les humiliants refus des personnes sur la générosité desquelles il avait compté.

Et en définitive, quelle tâche pouvait accomplir Jean Loupeau? Des corvées de manœuvre, de porte faix : besognes fort rudes et peu lucratives pour la plupart, qui ne devaient que rendre plus forte son aversion pour le travail.

Or un jour qu'il était réduit à la plus piteuse extrémité, un homme riche, à qui Jean Loupeau avait demandé l'aumône et qui le connaissait pour l'avoir assisté, le mena dans un grand bois, et là, lui mettant une serpe à la main : « Ce bois est à moi, lui dit-il, j'ai résolu de le faire abattre pour vendre les fagots; mets-toi donc à l'œuvre, mon garçon, si tu t'en sens le courage, et pour que ni toi ni moi ne soyons dupes l'un de l'autre, je te payerai à la fin du jour selon la quantité de branches que tu auras coupées, au prix habituel des bûcherons. »

Et l'homme riche s'en alla, laissant Jean Loupeau dans une situation où voudraient se voir bien des braves gens qui, avec la meilleure volonté de gagner honorablement leur pain, ne trouvent personne pour leur en fournir le moyen. Cette situation sembla pourtant terriblement dure à Jean Loupeau qui, au lieu d'entreprendre courageusement sa besogne, perdait le temps à déplorer que chaque coup de serpe qu'il donnerait ne lui rapportât pas au moins un denier.

Comme il comprit toutefois que plus il prolongerait ses lamentations, et moins la somme touchée par lui à la fin de la journée serait importante, Jean Loupeau leva indolemment la serpe sur une branche, la laissa retomber de même, et...

Mais il faut vous dire que ces choses se passaient à l'époque où il y avait encore des fées, qui — quand elles n'avaient rien de mieux à faire sans doute — prenaient quelque plaisir à s'occuper des hommes.

Or à peine Jean Loupeau eut-il donné un coup de serpe, qu'il entendit à côté de lui le petit bruit que fait une pièce de monnaie en tombant sur une plaque de métal. Il tourne la tête, cherche, regarde; que voit-il, posée sur l'herbe, presque à ses pieds? — une petite sébile de cuivre, au milieu de laquelle brillait un beau denier tout neuf, bien marqué, bien poinçonné, à l'effigie du roi qui régnait alors.

Et Jean Loupeau d'ouvrir de grands yeux ébahis, et de sentir son cœur battre singulièrement; car nul doute que quelque bonne fée du bois eût entendu le souhait qu'il avait formé et pris plaisir à le réaliser.

Sans plus différer, Jean Loupeau donna un nouveau coup de serpe, et aussitôt : din! nouveau bruit semblable au premier; nouveau denier dans la sébile.

Je ne m'arrêterai plus à décrire la joie de Jean Loupeau, car Jean Loupeau lui-même ne s'arrêta pas à y donner cours. Il était trop pressé de s'assurer par une nouvelle expérience de la réalité du fait.

Le voilà frappant à droite, à gauche, devant lui : « pan! pan! » faisait la serpe en abattant les branches; « din! din! » faisaient en même temps les deniers, en tombant l'un après l'autre dans la sébile. Et qui plus est, quand il y en eut douze, voilà qu'ils disparurent et qu'à leur place se trouva un beau sou tout neuf, tout brillant aussi, et du meilleur aloi.

Je laisse encore à penser et le ravissement de Jean Loupeau et le redoublement d'activité qu'il dut déployer en présence d'un tel résultat. Jamais bûcheron n'avait attaqué taillis avec une telle précipitation; mais aussi rapides, aussi nombreux que pussent être les coups, aucun n'était frappé sans qu'aussitôt le denier qui en était le produit ne vînt se joindre à ceux que contenait déjà la sébile.

Le tranchant de la serpe reluisait, scintillait, en se levant, en s'abaissant : c'était à éblouir. Les deniers bruissaient en tournoyant dans la sébile sonore : c'était à étourdir.

Combien de temps Jean Loupeau continua de frapper sans la moindre interruption, je ne pourrais le dire au juste. Toujours est-il que haletant, baigné de sueur, il s'arrêta enfin au moment où un certain nombre de sous — tous substitués successivement à autant de douze deniers — disparurent à leur tour, faisant place à un beau

petit écu d'argent, que Jean Loupeau ne put s'empêcher de prendre dans sa main et de palper, et de faire tinter sur une pierre, pour bien acquérir la certitude que ses yeux ne le trompaient point.

Plus aucun doute possible : c'était bien un petit écu ayant cours que Jean Loupeau possédait : un petit écu valant trente sous — ou pour mieux dire trente fois douze deniers — ou, pour mieux dire encore, représentant trois cent soixante coups de serpe, donnés par Jean Loupeau.

Trois cent soixante coups de serpe! Un beau total en vérité. Mais comme il ne lui avait fallu qu'une minime partie de la journée pour le réaliser, Jean Loupeau, aussitôt après avoir un peu repris haleine, se remit à l'ouvrage, et de nouveau il eut le plaisir de voir les deniers tomber dans la sébile, puis se transformer en sous, puis les sous se changer en un second petit écu qui alla rejoindre le premier dans la poche de Jean Loupeau.

Puis un troisième petit écu fut acquis comme les deux premiers, puis un quatrième, un cinquième, un sixième, un septième... Bref, lorsqu'au coucher du soleil, Jean Loupeau, exténué de fatigue, fouilla dans sa poche pour en retirer les petits écus qu'il y avait successivement jetés, il y trouva un beau louis d'or de vingt-quatre livres — équivalant par conséquent à seize petits écus.

Un louis d'or de vingt-quatre livres! c'était bien quelque chose, ma foi! mais Jean Loupeau se trouvait cependant loin de compte, lui qui s'était imaginé, sans trop de réflexion, qu'une journée de travail, à un denier par coup de serpe, suffirait à lui constituer une jolie fortune.

« Que n'ai-je demandé seulement un sou au lieu d'un denier! » s'écria-t-il tout d'abord : mais il ne tarda pas à reconnaître qu'il venait de dire une grosse sottise; car i lui avait été facile de comprendre qu'à ce taux nouveau, il n'eût acquis qu'une somme douze fois plus forte, autrement dit douze louis, et douze louis ne sont pas une fortune.

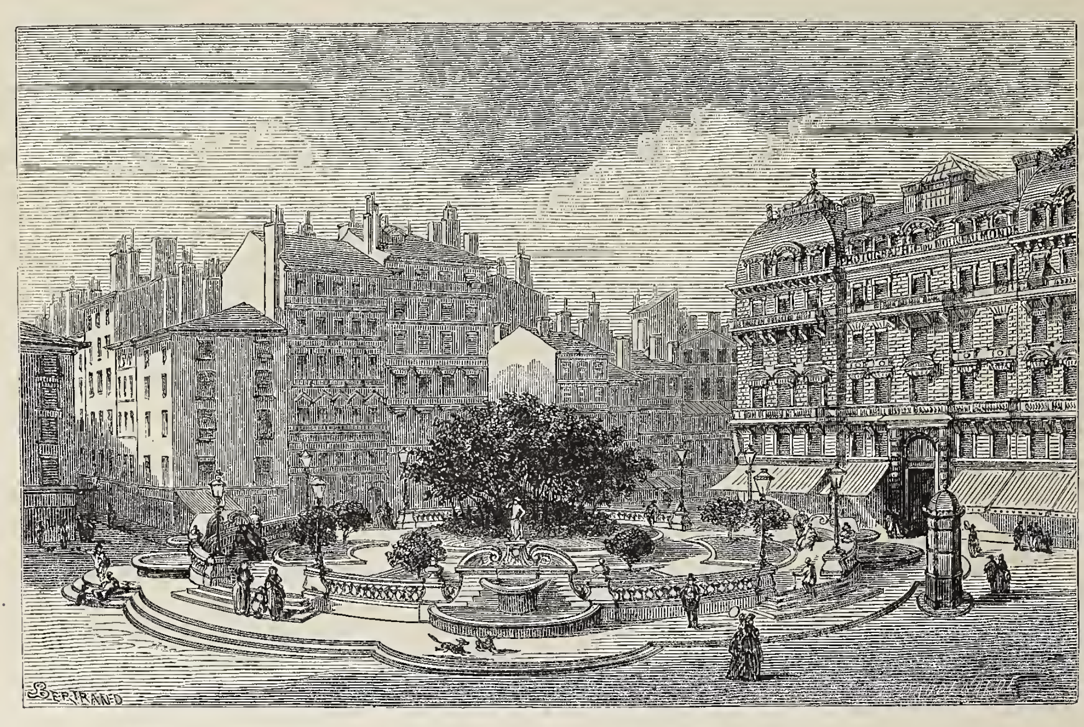
« Si j'avais demandé des livres! » pensa-t-il alors; mais avant d'énoncer tout haut sa pensée, il calcula pour savoir quel eût été le produit des livres substituées aux deniers, et il trouva un total de cinq mille environ. La somme était ronde, mais n'avait rien de si exorbitant qu'il ne fût possible de l'arrondir encore. A tout hasard Jean Loupeau s'écria : « Ah! que si mon souhait était à refaire, je demanderais bel et bien des louis d'or au lieu de deniers! »

(A continuer.) Eugène Muller.

LYON

PLACE DES JACOBINS ET QUAI SAINT-ANTOINE

Cette place des Jacobins, que nous traversons pour gagner le quai Saint-Antoine s'appela successivement rue et place du Confort, du nom d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Confort (*Dominia confortatis nostra*), dont il ne reste point de vestiges aujourd'hui. Elle tient son nom actuel du souvenir des religieux jacobins ou frères prêcheurs de l'ordre de Saint-Dominique, qui occupaient un cloître dont on fit durant plusieurs années l'hôtel de la préfecture, maintenant démoli.



Lyon : La place des Jacobins.

Rabelais, de joyeuse mémoire, médecin à notre hôpital de 1532 à 1534, n'a point oublié, dans son *Pantagruel*, les *bavards de Confort*, expression tirée de *baves* ou sornettes.

Dans l'ancienne chapelle du couvent des Jacobins on voyait les tombeaux des Gadagne, de Jacques de Bourbon et de son fils, tués à la bataille de Brignais, contre les *Tards-venus*, en 1362.

Un conclave s'y installa également pour élire le pape Jean XXII.

Aujourd'hui, un café, fréquenté plus particulièrement par nos étudiants en médecine, a pris une partie de la place qu'occupaient ces monuments historiques et religieux.

Gagnant la rive gauche de la Saône, nous avons trouvé

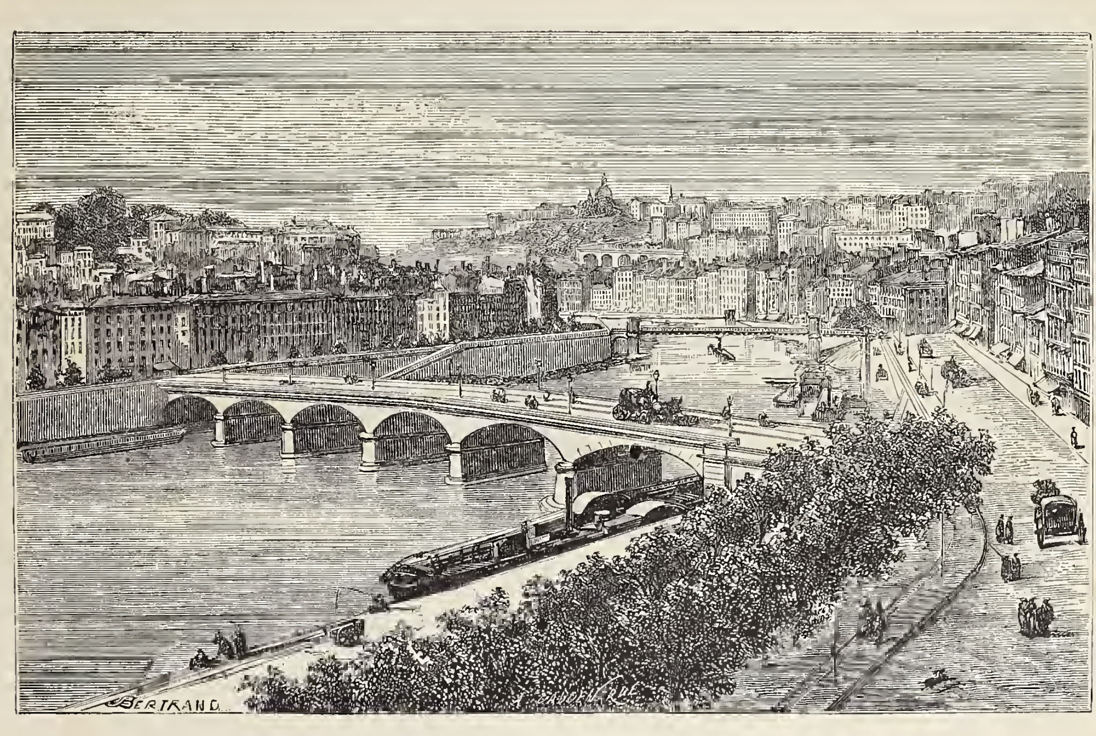
le quai Saint-Antoine un des sites intérieurs les plus pittoresques de Lyon.

Ce quai tire son nom d'un monastère qui, fondé là en 1279, avait lui-même pris la place de l'hôpital de la Contracterie ou mieux des estropiés.

On passe de là sur la rive opposée de la rivière par un pont dit *pont de pierre*, nom bien mérité par la masse imposante des blocs qui sont entrés dans son édification; pont légendaire en quelque sorte, d'où les anciens Lyonnais avaient coutume de précipiter autrefois, chaque année, en un jour de grande fête, plusieurs couples de taureaux, qui se tiraient comme ils pouvaient du terrible courant que forment les eaux en cet endroit.

Cette réjouissance publique ne serait plus autorisée aujourd'hui; et nous ne devons pas nous en plaindre, car il est bien démontré que la pitié envers les animaux est un progrès dont bénéficie l'humanité.

Jacob de la Cottière.



Lyon : Le quai Saint-Antoine.

CURIOSITÉS DE LA CORSE

—

LES VILLES PÉRIODIQUES

Il doit être bien surpris le voyageur non prévenu qui entre, par une journée du mois d'août, dans certaines localités de la Corse orientale, et même à Porto-Vechio, ville de 3 à 4,000 habitants.

Même en arrivant en plein midi, il trouve toutes les boutiques fermées, toutes les fenêtres soigneusement closes, les arcades du marché vides et silencieuses. Aucun passant dans les rues, aucun flâneur sur les seuils de portes; le quai et la plage sans mouvements; le port vide.

Seules, quelques hirondelles longent ces rues désertes, en rasant les ruisseaux desséchés, et leur cri aigu est à peu près l'unique bruit qui s'élève de ces mornes solitudes.

La nuit, aucune lumière ne s'allume aux fenêtres; les réverbères restent éteints, et sur cette ville sans habitants un silence de mort s'étend par intervalles réguliers, car du haut du clocher les heures continuent à sonner, produisant l'effet que ferait une pendule tintant bruyamment dans un sépulcre.

Si on persiste à demeurer dans cette cité morte, peut-être, longtemps après le coucher du soleil, finira-t-on par rencontrer un homme à casquette galonnée. C'est l'appariteur, l'unique habitant de la ville.

Il sort de temps en temps de sa demeure, parcourt ses rues abandonnées, visite son port sans navires, et recueille tout ce qu'il rencontre de vivant : humains, chiens, chats, poules, etc., attendu que, sauf les hirondelles et les rats, il ne peut y avoir dans la ville que des oubliés ou des égarés.

Si, vous adressant à l'appariteur, vous lui demandez quelqu'un de la ville : M. le maire, par exemple.

— M. le maire. Il est à la montagne; mais si vous avez besoin de lui, c'est moi qui le remplace; j'ai les clés de la mairie.

— M. le curé? A la montagne; mais, etc...; j'ai les clés.

Le juge de paix, le percepteur, le maître d'école, le médecin, le commissaire du port, le consul de quelque nation que ce soit, l'officier de gendarmerie, l'épicier, le mercier, etc., pour tous ces personnages, même réponse. l'appariteur remplace tout ce monde, il a toutes les clés. Il est à lui seul toute la population et le souverain du pays.

Si quelque navire, poussé par le mauvais temps, vient relâcher dans le port, l'appariteur exhibe, suivant les besoins, toutes ses procurations, toutes ses clés, et entre successivement dans toutes ses fonctions. Comme consul, il reçoit la taxe pour droit de refuge; comme épicier, il encaisse la valeur des morues livrées. Ce jour-là, il est le calfat qui vend de l'étoupe et le représentant de la France dont il fait saluer le pavillon.

Mais ces occasions sont rares. Navires et voyageurs s'abstiennent le plus possible de passer par là. Et la ville traverse ordinairement les trois ou quatre mois de grandes chaleurs dans le silenee et dans la solitude, avec son appariteur, roi et peuple, qui dort vingt heures par jour et ne sort qu'à la nuit.

Il en est ainsi chaque année. Cette partie de la Corse est, au bord de la mer surtout, couverte de plaines marécageuses où règnent pendant l'été des fièvres mortelles. Cependant cette contrée est saine pendant sept ou huit mois de l'année; elle est, en outre, fertile, très-propre à certaine culture et à l'élevage des bestiaux; ses petits ports sont des débouchés qui donnent un peu d'activité; la côte offre la ressource de la pêche. Aussi des centres de populations assez nombreux s'y sont-ils établis; mais en même temps, profitant de ce que les montagnes sont voisines, car cette zone pestilentielle n'est qu'une bande qui longe la mer, les habitants se sont créés sur les hauteurs d'autres villes ou villages, doublures pour ainsi dire de ceux de la plaine; et c'est là qu'ils vont se réfugier en masse dès que la saison des fièvres est arrivée.

Hameau, commune ou cité, chacune de ces agglomérations se transporte comme d'un seul bloc, en corps constitué, dans son village ou sa ville de la montagne; il y a même quelques endroits où les deux localités correspondantes portent le même nom. On trouve ainsi Pianotoli de la plaine et Pianotoli de la montagne; la Monacie de la plaine et la Monacie de la montagne, etc.

L'émigration se fait par familles ou par groupes de familles; mais en moins d'une semaine elle est complétement terminée. C'est à dos de mulet ou de cheval que se fait le transport, car, après les quelques kilomètres de plaine, on arrive dans une région de montagnes où nul chariot ne pourrait pénétrer. Il n'y a même que les mulets, les petits chevaux corses et les chèvres qui puissent suivre ces sentiers, véritables corniches croulantes qui contournent des crêtes de montagne au-dessus de vertigineux précipices; les bœufs n'y pourraient passer. Eux, chevaux et mulets, chargés d'ustensiles, de marchandises, de chats, d'oiseaux en cages, de volailles, d'enfants, d'infirmes, de vieillards, ils vont, grimpent, la bride sur le cou, cheminent là où les piétons et même les chiens ne passent qu'en hésitant. La marche dure toujours quatre ou cinq heures au moins. Partis le matin, les émigrants n'arrivent que juste pour s'installer avant la nuit.

(A continuer.) A. Brébion.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

Nous étions tous ensemble plus occupés de ces douces méditations que possédés d'une joie bruyante, lorsque la chaloupe ayant été mise en mer, on demanda qui voulait aller à terre. Sur cela, chacun se leva avec empressement, quoiqu'il n'y eût aucun qui ne fût malade. Tous mes compagnons descendirent; mais comme je vis que la chaloupe était assez pleine, je ne me hâtai pas de m'y mettre. Beaucoup plus âgé qu'aucun d'eux, je me possédai davantage, et tout rempli de je ne sais quel mélange de tristesse et de joie, je passai ainsi le reste du jour dans un grand silence.

Sur le soir le capitaine revint et me raconta des merveilles; mais il exagéra beaucoup, comme j'ai eu tout le temps d'en être convaincu dans la suite. Il me parla d'animaux et de fruits qui n'ont jamais été vus dans eette île. Il est vrai qu'il apporta diverses sortes d'oiseaux gras et bons; cela était réellement vrai et je fis un agréable repas de ces mets nouveaux et inconnus. Le lendemain (1er mai 1691), j'allai trouver mes compagnons.

Cette île que l'on appelle ou Diego-Rodrigo, ou Diego-Ruys, ou Rodrigue, est située sous le dix-neuvième degré latitude méridionale. Son circuit est d'environ vingt lieues; sa longueur, de l'est à l'ouest et la forme, sont comme on le peut voir dans la carte. (Voir à la page 237.)

Nous nous plaçâmes vers la mer, au Nord-Nord-Ouest, dans un beau vallon et proche d'un gros ruisseau dont l'eau est bonne et belle. Et ce fut après avoir visité toute l'île que nous préférâmes ainsi à tout autre endroit, celui auquel la Providence nous avait premièrement conduits lorsque nous débarquâmes.

J'ai toujours remarqué que les personnes avec qui je me suis entretenu de toutes ces aventures ont eu la curiosité de savoir la disposition particulière de nos petites habitations. C'est par cette raison-là que j'ai voulu mettre ici un plan. Et je comprends fort bien pour l'avoir souvent expérimenté moi-même que, quand on a pu se faire ainsi quelques idées des lieux, on s'intéresse plus particulièrement aussi aux choses qui y sont arrivées.

Jetez donc les yeux, chers lecteurs, puisque vous le voulez bien, sur cette carte que je vous présente. Vous voyez que je l'ai détachée du plan général de l'île où les mêmes choses n'ont pu être marquées si distinctement. Et au reste, pardonnez, je vous prie, à mon peu de capacité, car je ne suis pas fort habile dessinateur; je vous donne ce que j'ai, et je ne saurais vous donner davantage. Comme je ne vous raconte qu'imparfaitement les choses, je ne vous les montre qu'imparfaitement non plus dans cette petite délinéation; mais j'espère que les défectuosités que je vous présente ne seront pas assez grandes que vous ne puissiez y suppléer assez aisément.

La petite rivière que vous voyez vient du milieu de l'île, et à quatre ou cinq mille pas communs, au-dessus de nos petites cabanes, elle forme, en tombant de rocher en rocher, diverses cascades, bassins et nappes d'eau, qui orneraient les jardins d'un prince. Dans les temps secs et chauds elle ne reçoit que peu d'eau de la source; mais en tout temps le flux de la terre la remplit jusqu'à l'endroit où le terrain s'élève. Le petit espace que j'ai pointillé, à la gauche et vers l'embouchure, est un lieu bas que la mer couvre toutes les fois qu'elle monte. Ce côté de l'eau en général est moins élevé que l'autre et est inondé par les grosses pluies des ouragans.

Pierre Thomas, l'un de nos pilotes dont je parlerai, voulut habiter la petite île que le ruisseau forme. Il fit là sa cabane et son petit jardin avec un double pont. C'était un fort bon garçon. Il demeura juché là, dans un arbre, lors de l'inondation; ce qui me fit souvenir du glorieux monarque Charles II, lorsqu'il était perché dans ce fameux chêne de Boscobel dont les reliques sont encore aujourd'hui vénérées. Mais au lieu que le roi n'osait dire mot ou qu'il parlait tout bas avec le capitaine Sans-Souci, son compagnon de fortune, maître Pierre Thomas jouait de la flûte, ou chantait ou causait librement avec ses amis. Il était le seul des compagnons qui prît du tabac à fumer; aussi était-il matelot. Quand son tabac fut épuisé, il fuma d'autres herbes.

La cabane la plus proehe de l'île, à droite en allant vers la mer, était le logement de M. de La Haye. Il était orfévre et avait construit une forge, de sorte qu'il fut

obligé de faire sa maison un peu plus grande que celle des autres. La Haye chantait des psaumes, soit en travaillant, soit en se promenant.

Ces cabanes étaient de dix à quinze pieds en carré, les unes plus, les autres moins, au gré des bâtisseurs. Des troncs de lataniers en faisaient les murs, et les grandes feuilles de ce même arbre en couvraient les toits. Les points qui renferment un petit espace autour de ces cabanes marquent les palissades qui faisaient la clôture de nos jardins et les portes sont aussi marquées. On peut juger par ce plan à quelle distance ces maisonnettes étaient l'une de l'autre.

Proche de ce pauvre La Haye, du même côté du ruisseau et fort près de l'eau, était l'hôtel de ville, ou si l'on veut le rendez-vous de la République dans lequel les principales délibérations concernaient la cuisine. Cet édifice avait environ la grandeur des autres, et Robert Anselin y couchait. C'était-là que l'on préparait les sauces; mais on allait les manger sous un grand et gros arbre que j'ai marqué sur le bord du ruisseau du côté de la porte de cette cabane. Cet arbre répandait sur nous un branchage épais et nous garantissait des rayons ardents de ce pays-là. Ce fut dans le tronc fort dur de ce même arbre que nous creusâmes une espèce de niche, pour y laisser les mémoriaux et les monuments dont je parlerai dans la suite. De l'autre côté de l'eau, précisément à l'opposite de l'hôtel général, était aussi le jardin général. Il avait cinquante ou soixante pieds en carré, et la palissade qui l'environnait à hauteur d'homme était fort serrée, de sorte que les plus petites tortues n'y pouvaient passer. C'était, comme on le peut penser, l'unique raison qui nous avait conduits à clore ce jardin.

Mais repassons le pont et revenons à la cabane de François Leguat, auteur de cette relation. Vous la voyez entre deux parterres et appuyée contre un grand arbre dont elle était aussi couverte du côté de la mer. Cet arbre porte un fruit assez semblable à l'olive et les perroquets en aiment beaucoup les noyaux.

Un peu plus bas et plus près de l'eau, du même côté encore, était la loge de M. de La Case. Ce galant homme, qui est présentement dans l'Amérique, avait été officier dans les troupes de Brandebourg, et savait déjà ce que c'était que d'habiter sous des tentes.

C'est un homme de bonne mine, une homme ingénieux, plein d'honneur, de courage et d'esprit.

De l'autre côté du ruisseau, entre l'îlot et le grand jardin, le pauvre M. Testard, dont on verra bientôt la triste destinée, avait bâti sa cabane. C'était un brave homme et que j'ai beaucoup regretté.

(*A continuer.*)

LE GUET DE NUIT EN SUISSE

Les touristes qui visitent la Suisse ont été souvent fort étonnés d'entendre, dans la nuit, un chant psalmodié sur une mesure lente et monotone qui se répète d'heure en heure; c'est la voix du guet, accomplissant sa ronde pour veiller à la sûreté du bourg ou du village.

L'institution du veilleur de nuit, ou du guet, à laquelle les savants donnent une origine romaine, remonte peut-être à des temps antérieurs, à Noë même, s'il faut en croire la ballade :

Noë ... fonda le guet
Pour qu'on ne vendangeât sa vigne.
Noë le guet!
Noë la vigne!

Le guet, sentinelle de nuit de toute nation militaire, était nécessaire en face de l'ennemi; il fut maintenu en temps de paix avec d'autres attributions; il ne faut pas lui chercher d'autre origine. Des ordonnances de Charlemagne, du roi Jean et de François Ier, règlent le service de nuit pour les gardes civiques ou bourgeoises auxquelles était confiée la sûreté des villes, de préférence aux troupes mercenaires. — Il y eut alors le *guet assis*, composé de bourgeois, gens de métiers, boutiquiers, etc., et le *guet royal*, ou payé par les rois; préposés à la garde des saintes reliques, des personnes et des choses, il paraîtrait, selon le bibliophile Jacob, que l'un et l'autre guet ne remplirent jamais le but de leur institution; de là les noms historiques de *guet dormant*, donné aux bourgeois, et de *pauvre guet*, donné au guet royal.

En Allemagne, le *nachtwächter*, en Espagne, le *sereno*, eurent de longtemps l'office de crier les heures ou de corner dans une trompe; en Pologne et en Hollande ils chantaient une strophe rimée en s'accompagnant de la crécelle. La raison de cet usage n'est point parfaitement déterminée. Était-ce pour dire aux bourgeois que le temps passe? *Ruit hora.* — *Fugit irreparabile tempus.* — Mais la nuit est faite pour dormir, et peu importe que ces heures passent *cornées* ou *criées*. Était-ce pour engager les chrétiens à veiller? *Veillez et priez!* Ou pour donner une sécurité parfaite à leur repos en les réveillant toutes les heures?

En Espagne, le veilleur de nuit indiquait, en plus de l'heure, le temps qu'il faisait et pouvait, dans l'origine, donner à l'agriculteur, à l'artisan ou au voyageur le moyen de combiner l'emploi de la journée du lendemain. Nous disons dans l'origine, car, soit optimisme, soit habitude, dans un pays où le ciel n'est couvert que par exception, il n'annonça jamais qu'un ciel éternellement serein : *Tiempo sereno*, même dans les nuits noires et pluvieuses; de là son nom de *sereno*.

En Suisse, le *nachtwächter*, comme celui d'Allemagne, armé d'une hallebarde, plus tard d'un mousquet, et enfin simplement d'un sabre, portait une sonnette ou une corne pour donner l'alarme en cas de tumulte ou d'incendie; il avait aussi une formule, une ritournelle rimée et psalmodiée, et des passages évangéliques qu'il prononçait à l'occasion des fêtes de l'église. Dans le canton de Berne le guet chantait le mélancolique refrain :

Loset was i euch will sage
An der Glocke hetz zechni g'schlage.
Zechni g'schlage,
Zechni g'schlage.

« Écoutez ce que je vais vous dire, à la cloche il a sonné dix heures, il a sonné dix heures. »

Dans la Suisse de langue française le guet de nuit chante encore aujourd'hui :

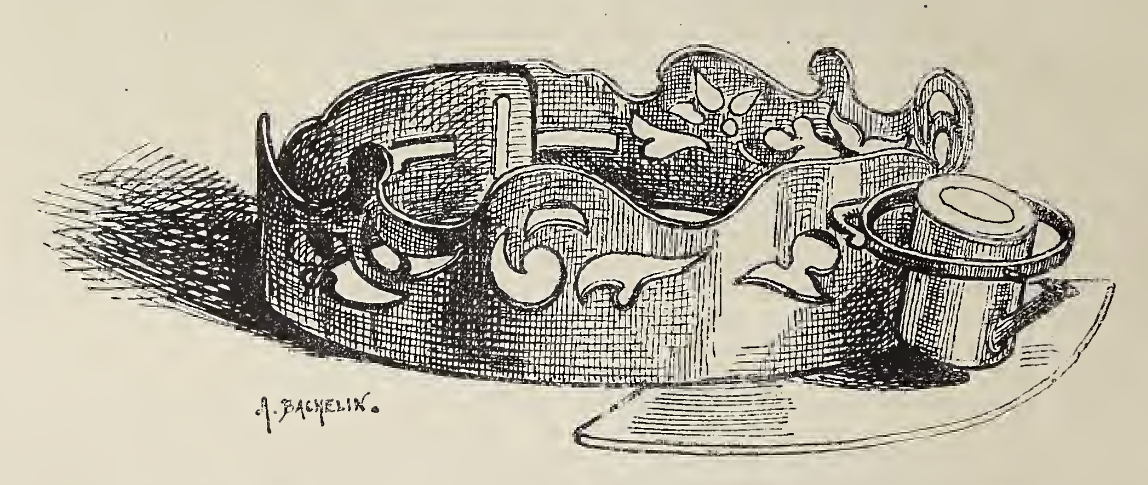


Les villes ont remplacé ce cri par une montre que le guet est tenu de remonter toutes les heures de service, ou par des jetons déposés dans une boîte munie d'un appareil de contrôle; c'est plus pratique assurément, mais les amis de l'étrange et du pittoresque regrettent encore ce chant nocturne, sonore ou grêle, selon la nature du personnage, et qu'on écoutait s'éloigner lentement, puis cesser à l'angle d'une rue.

Au milieu du dix-huitième siècle, la ville de Neuchâtel avait une garde composée de vingt et un guets et de deux lieutenants. Huit hommes montaient la garde chaque nuit.

Après la retraite sonnée par les cloches ils patrouillaient dans toute la ville et étaient chargés d'ouvrir la porte à ceux qui entraient ou sortaient; ils prenaient les noms des étrangers. D'autres allaient fermer les portes des Chavannes, de Saint-Maurice et de l'Écluse et en rapportaient les clés au corps de garde. Un autre guet montait sur la tour de Diesse, où il y avait une lanterne allumée toute la nuit; il frappait un coup sur la grosse cloche en montant, et après avoir examiné par les quatre faces s'il n'y avait point d'incendie, il frappait un coup de marteau sur la même cloche en descendant; s'il apercevait du feu, il sonnait le tocsin. Après onze heures du soir, les bourgeois ne pouvaient circuler en ville que munis d'une lanterne. Les règlements de la garde de la ville étaient très-sévères; chaque homme prêtait serment d'être obéissant aux ordres du magistrat, de rapporter exactement tous les délits punissables et les rébellions à l'autorité; il était défendu de découcher de la ville; l'ivrognerie était sévèrement punie.

Il reste de cette époque un bonnet de guet de nuit de forme assez peu commune.



Bonnet des guetteurs de nuit au dix-huitième siècle, conservé au musée de Neuchâtel (Suisse).

Ce bonnet (nous donnons ici le nom qu'il porte au musée historique de cette ville) est une pièce curieuse à laquelle nous ne connaissons pas de pendant; il consiste en un large cercle de cuivre jaune, percé d'ornements évidés et se serrant à volonté au moyen d'un bouton jouant dans une rainure. — Sur la partie frontale est une petite lampe, adaptée à un cercle de fer, dans lequel elle peut se mouvoir, et qui lui permet de garder l'horizontalité. Sous la lampe est une visière plate qui devait garantir le front contre la lumière, l'huile ou la chaleur.

Ce bonnet, en usage au dix-huitième siècle, ne pouvait se porter sur le tricorne, coiffure civile et militaire de cette époque, à moins qu'une des ailes n'en eût été rabattue. Il est plus que probable qu'il se portait sur une coiffure de laine ou de coton, la nuit autorisant cette tenue peu guerrière.

L'institution du guet a été maintenue dans les campagnes; elle semble cependant devoir s'éteindre aussi sous le courant destructeur de toutes les choses du passé. Cette voix nocturne, qui rassure ou donne l'alarme, a sa raison d'être; ces paroles de paix et d'espérance qui tombent dans le mystère de la nuit ont bien leur poésie... Cela suffira-t-il pour assurer la conservation du guet de nuit?...

A. BACHELIN.

MŒURS ET COUTUMES

Chez les Kalmouks, voisins du Kanat de Kachgar, — lisons-nous dans un récit de voyage publié par la *Revue britannique*, — les rites funéraires sont aussi simples que singuliers.

Les mains et les pieds des cadavres sont liés ensemble, et le corps, passé dans une perche comme un paquet, est porté dans un lieu désert où il est exposé pendant plusieurs heures à la vue des bêtes féroces et des oiseaux de proie. Si ceux-ci se montrent, les amis reviennent prendre le corps et le portent dans quelque endroit inaccessible où ils le recouvrent de pierres avec force lamentations. Si aucun oiseau, ni aucun fauve ne se montre, ils retournent sur le lieu, et après avoir accablé le cadavre d'invectives, comme étant celui d'un misérable qui n'est pas même bon à être dévoré, ils le dépouillent et l'abandonnent.

Cette façon de traiter leurs morts a son origine dans l'obligation charitable qu'inspire leur croyance de veiller aux besoins de tous les êtres créés. Quand un lama (prêtre ou plutôt moine) meurt, on dépouille ses os de leur chair et on les envoie par les caravanes à Lhasa où on les fait bouillir dans un grand chaudron. Ceci arrive une fois l'an, et il y a toujours deux ou trois vieux lamas qui s'offrent eux-mêmes en sacrifice en sautant dans le chaudron en question.

Le bouillon ainsi produit est conservé avec soin et distribué dans toute la communauté. Chaque lama en porte un petit vase et y trempe ses lèvres avant le repas...

CURIOSITÉS HORTICOLES

L'abbé Rosier, agronome distingué du siècle dernier, signale le fait suivant :

« M. M..., dit-il, ayant deux années de suite coupé les pétales des fleurs de poiriers aussitôt après l'épanouissement des fleurs, a observé que les fruits réussissaient mieux que lorsqu'on conservait ces mêmes parties de la fleur. Il importe de prendre garde d'enlever ou trancher les étamines. En 1772, année où les poiriers ont eu peu de fruits, ceux auxquels M. M... avait coupé les pétales des fleurs ont donné une très-abondante récolte. »

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

ŒUVRES DE MAITRES



Le doreur, tableau de Rembrandt.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

LE DOREUR SUR BOIS

En fait de dorure sur bois, l'on ne doit s'occuper que de Paris, car seul il fournit à l'exportation; la part de la province étant insignifiante dans les envois qui, de nos faubourgs, prennent la direction des deux Amériques, de l'Asie méridionale, et enfin des grandes cités de l'Europe.

Dans la profession de doreur, comme dans toutes celles où il faut de l'adresse de main, les ouvriers parisiens l'emportent sur tous leurs rivaux du continent; ils ont une finesse de *touche* que l'on chercherait vainement ailleurs que dans les ateliers de la grande cité française.

Il faut trois années d'apprentissage pour passer ouvrier doreur. Le salaire pour les garçons est de 75 c. pour la première année, de 1 fr. pour la seconde, et de 1 fr. 25 c. pour la troisième; pour les filles — car il y a beaucoup de doreuses, — il est de 50 c. pour la première, de 75 c. pour la seconde, et de 1 fr. pour la troisième.

L'apprentissage fini, garçons et filles peuvent gagner de 4 fr. 50 à 5 fr. par journée de dix heures.

Autrefois les patrons nourrissaient un certain nombre de leurs apprentis; mais cette coutume entraînant de trop grands inconvénients, elle a été généralement abandonnée.

L'engagement de trois ans que prennent les parents des apprentis envers les patrons est rigoureusement *obligatoire* sous peine de dommages et intérêts au bénéfice de ces derniers. Le tribunal des prud'hommes ne se montre pas facile à cet égard; et ce tribunal fait bien, attendu que s'il en était autrement, beaucoup de néophytes, très-partisans de ce que Fourier appelle la *papillonne* et tentés par un surcroît de salaire, ne se gêneraient pas pour déserter l'atelier où ils ont acquis les bonnes premières notions, ce qui serait on ne peut plus injuste; car, dans

le premier semestre, et même parfois dans le second, l'apprenti commet plus d'une *erreur* dont le patron supporte les onéreuses conséquences.

On s'accorde cependant à reconnaître que les parents arrivent presque toujours au secours des patrons lorsque le jeune apprenti tente de sortir des voies autorisées.

Pour accomplir les différents travaux qui entrent dans la profession de doreur, tels que l'encadrement, les bordures pour glaces, les ornements d'écrans, de meubles, etc., il n'est pas nécessaire d'un outillage bien compliqué; il suffit de quelques pinceaux plats, d'un instrument pour saisir les *feuilles*, de quelques godets nécessaires pour contenir la gomme qui fixe l'or, et d'un crochet en agathe qui le polit.

Quand un travail est dégrossi, le *répareur* y donne le dernier *fini;* c'est l'artiste de la profession; c'est lui qui rectifie les rugosités qui pourraient déparer les lignes d'une cannelure, d'une doucine et autres détails de l'ornementation; c'est lui encore qui est chargé de *fouiller* un bouquet, de mettre en relief une arabesque, les feuilles d'acanthe ou les plantes grasses d'un chapiteau, etc., etc. S'il n'est dessinateur, le répareur doit avoir au moins le sentiment du dessin, aussi n'est pas répareur qui veut.

Nous venons de dire que l'outillage du doreur était des plus simples, et, en effet, quand l'apprenti a fait ses trois ans, que, conséquemment, il est passé ouvrier, il lui suffit... le croirait-on?... d'avoir vingt-cinq francs dans son porte-monnaie pour s'établir et devenir son propre patron; et que si, par hasard, il a *cent francs* et qu'il lui arrive la bonne fortune d'une commande, il peut hardiment l'entreprendre; un établi n'est certes pas cher, et avec quelques pièces de cinq francs on va loin dans l'assortiment des godets, des pinceaux et des paquets de gomme. Cette extrême facilité qu'ont les ouvriers doreurs de se mettre à leur compte est très-souvent nuisible aux patrons, car après s'être ingénié pendant trois ans à former un ouvrier, celui-ci leur échappe un beau matin et devient un concurrent souvent redoutable.

Il y a environ à Paris deux cent cinquante maîtres doreurs; que l'on multiplie ce chiffre par une moyenne de dix à douze ouvriers par atelier, et l'on verra que Paris *seul* peut donner à vivre à trois mille ouvriers, un peu plus, un peu moins.

Comme dans presque tous les corps d'état, les doreurs ont des sociétés de secours mutuels pour parer aux chômages, aux maladies et aux infirmités de la vieillesse.

En résumé, ce n'est pas un état commun que celui de doreur; il a presque toujours des travaux agréables sous les yeux; il passe sans cesse de l'austère au gracieux; après avoir travaillé à un *sujet* de pendule qui représente une divinité païenne quelque peu scabreuse, il peut passer, sans transition, à une sainte qui a les mains croisées dans sa niche gothique; aussi, généralement, tout doreur est-il quelque peu doublé d'un artiste.

LE TRÉSOR DE JEAN LOUPEAU

CONTE

(*Suite.*)

Et sur cette exclamation Jean Loupeau gagna son gîte où, grâce à la fatigue de la journée, il dormit jusqu'au lendemain du meilleur sommeil qu'il eût goûté jamais.

A l'aube cependant Jean Loupeau était déjà sur pied, et la serpe sous le bras, s'acheminait vers le bois, car il avait hâte d'expérimenter sa nouvelle formule de souhait.

Il aborde le taillis, il lève la serpe et la laisse retomber sur une branche en disant : « Ah! si chaque coup de serpe pouvait me rapporter *seulement* un louis d'or! »

Et il regarde à ses pieds, là où la veille tombaient les deniers; mais il ne voit que la sébile et rien dedans.

Désappointé, il veut croire que la fée n'a pas entendu; et le voilà répétant sa phrase en abattant une seconde branche; mais cette fois encore, pas le moindre louis dans la sébile.

— Alors, s'écria-t-il en frappant un troisième coup, si c'était seulement de petits écus!

Mais pas plus de petit écu que de louis dans la sébile.

— Eh bien! des livres, au moins! reprend Jean Loupeau.

Mais aucune livre ne se montra.

— Quoi! pas même des sous! dit enfin notre ambitieux qui commençait à craindre de n'être pas exaucé, même quand il redemanderait les simples deniers de la veille.

Mais comme retentissait son coup de serpe, un sou tomba dans la sébile.

— Ah! fit Loupeau, la bonne fée n'est pas prodigue; mais faute de mieux, contentons-nous de ce qu'elle veut bien nous donner. Elle est déjà plus libérale aujourd'hui qu'hier, demain peut-être elle sera plus libérale.

Et Jean Loupeau se mit résolûment à l'œuvre.

Et chaque coup de serpe lui valant un sou, à la fin de la journée il se trouva possesseur d'une quinzaine de louis d'or qui, s'ils ne constituaient pas une fortune, en formaient au moins le joli commencement.

Pendant la première journée, Jean Loupeau, tout entier au saisissement que lui avait causé son aubaine inespérée, ne s'était guère préoccupé que de savoir si l'assistance surnaturelle dont il était l'objet lui serait continuée. Le second jour, il s'efforça uniquement de se persuader que si la bonne fée ne lui avait encore accordé que le sou par coup de serpe, le lendemain elle lui accorderait la livre, puis l'écu, puis le louis... Il y songea tout le jour; il en rêva la nuit. Ce fut peine d'esprit perdue.

De retour au taillis, en donnant le premier coup de serpe il formula encore son souhait ambitieux; mais il demanda le louis d'or, et ce fut encore le sou de cuivre qui tomba.

Il ne pouvait lui être donné à entendre plus clairement que rien ne serait désormais changé dans le taux des largesses qui lui étaient faites.

Jean Loupeau en prit son parti, se disant que fût-il même *réduit* à n'amasser que trois cents livres environ chaque jour, il ne lui faudrait pas un temps bien long pour jouir d'une certaine aisance; — quelques semaines devaient suffire.

Voilà donc Jean Loupeau qui reprend son travail non plus avec la précipitation étourdie du premier jour, — l'homme le plus robuste n'eût pas tenu à cette extrême activité, — ni avec les inquiètes appréhensions de la veille, car il n'avait plus à se leurrer de vagues espérances, mais avec le calme de l'homme qui est sûr de voir sa peine très-suffisamment rémunérée.

Alors, se hâtant dans une juste mesure, et prêtant l'oreille à la charmante musique des sous tombant dans la sébile, Jean Loupeau put rêver à l'emploi de sa future richesse, et jamais, autant qu'il se souvenait, il ne s'était senti aussi heureux qu'à dater de ce moment-là.

C'est qu'en effet Jean Loupeau, jusqu'alors plongé dans la paresse, et par conséquent toujours en proie au plus maussade ennui, ne s'était jamais trouvé dans cette condition, doublement favorable aux idées riantes, de travailler sans dégoût et d'avoir la perspective d'un bel avenir.

La face épanouie, le geste aisé, il frappait gaiement sur les branches, en chantant à pleine voix; c'était plaisir de le voir, de l'entendre.

Et Dieu sait si les projets allaient dans son cerveau un joli train!

Tout d'abord cependant, — conseillé par son instinct de paresseux, — et partant résolu à ne travailler que le moins possible, il ne laissait prendre à ses désirs qu'une médiocre extension. Il achetait une toute petite maisonnette, qu'il meublait de meubles très-simples; il bornait ses frais de nourriture et de toilette, et ne se permettait d'autre plaisir que celui de ne rien faire, car jusqu'alors ce plaisir avait été pour lui le plus enviable de tous.

Pendant toute la journée ses projets restèrent dans ces étroites limites. Mais le soir, à la vue de trente louis qu'il possédait déjà, il se demanda si le travail au prix duquel il acquérait la richesse était dur à ce point qu'il dût regarder à le prolonger quelque peu afin de s'assurer une existence plus confortable.

La nuit porte conseil, dit-on. Quand il revint au bois le lendemain matin, Jean Loupeau avait déjà modifié d'une façon très-sensible ses premiers arrangements. La maison qu'il devait acheter n'était plus aussi exiguë; il la garnissait d'un mobilier moins modeste. Il ajoutait quelque luxe à son couvert, à ses vêtements, et il s'accordait certaines distractions; toutes choses qui ne pouvaient qu'augmenter sa dépense.

Se transportant par l'imagination à l'heureuse époque où ses rêves devaient être réalisés, Jean Loupeau travaillait avec le plus charmant entrain. Le temps que précédemment il avait toujours trouvé si lent, passait alors pour lui avec une rapidité vraiment surprenante. Le soir venu, il lui sembla que la journée eût été plus courte qu'aucune autre. Et cependant les quinze louis, amassés sou à sou, étaient là pour attester qu'il avait donné le même nombre de coups de serpe, et par conséquent travaillé le même nombre d'heures.

Le jour suivant, ce fut avec la même ardeur heureuse et soutenue qu'il reprit son labeur, — et d'autant mieux que, voyageant par l'esprit dans le beau pays des rêveries, il se plaisait à orner de plus en plus sa future condition. Il va sans dire que peu à peu aussi la dépense s'accroissait en conséquence, mais à chaque nouvelle acquisition :

— Bah! disait Jean Loupeau, c'est une demi-journée ou une journée de travail en plus; mais qu'à cela ne tienne! une journée de travail est si vite passée!

Nous n'avons pas l'intention de suivre pas à pas la marche toujours plus rapide des désirs de Jean Loupeau; il suffira de dire qu'au bout d'une quinzaine de jours, Jean Loupeau, le *ci-devant* petit rentier, avait tout simplement résolu de devenir un des premiers de sa province, tant par l'étendue de ses biens que par l'importance de sa personne. C'est une voie où il est si difficile de s'enrayer que celle de l'ambition!

N'omettons pas cependant de remarquer, à la louange de Jean Loupeau, que dans ses projets, les généreuses, les libérales intentions occupaient une large place. S'il enviait d'être puissamment riche, d'avoir une influence considérable, c'était surtout afin de venir en aide aux malheureux; mais remarquons aussi que déjà ce futur bienfaiteur des pauvres gens prenait la ferme résolution d'agir bien moins en assistant les mendiants qu'en assurant une tâche convenablement salariée aux honnêtes travailleurs manquant de travail : « Car, disait-il en lui-même, ils ne sont guère dignes de pitié ceux qui, pouvant travailler, refusent de le faire, et d'autant moins que le travail dont le paresseux s'effraye, loin d'être une chose aussi terrible qu'on pourrait le croire, a, au contraire, de véritables agréments... »

C'est dire que les idées de Jean Loupeau avaient subi une singulière transformation : la meilleure preuve en est que dès lors il s'était imposé, sans la moindre hésitation, près de deux années de travail; car pour la réalisation des plans qu'il avait successivement refondus, élargis, complétés, il ne fallait rien moins qu'une somme de deux ou trois cent mille livres.

Cet assujettissement de deux années lui semblait si facile à subir qu'aucun jour ne se passait sans que Jean Loupeau, dont l'esprit ne se reposait pas plus que les bras, ne s'imposât pour l'avenir quelque charge et par conséquent sans qu'il allongeât plus ou moins la durée du labeur au prix duquel l'accomplissement de ses vœux devait être acheté.

Et plus les jours passaient, et plus Jean Loupeau apportait au bois de franche gaieté, d'heureuses pensées.

Or, comme chaque soir quinze louis d'or en moyenne s'ajoutaient à ceux qu'il possédait déjà, le temps vint bientôt où Jean Loupeau éprouva quelque embarras à garder sur lui ce trésor qui grossissait toujours; et il ne voulait le déposer entre les mains de personne, car outre qu'il ne connaissait personne à qui accorder une pareille confiance, il se promettait un grand plaisir de la surprise qu'il causerait partout en gardant soigneusement le secret sur sa richesse jusqu'au jour où il en prendrait la jouissance.

Il pensa donc que le plus sûr serait de chercher ou de pratiquer dans le bois quelque cachette où il irait chaque soir déposer le produit de sa journée.

(A continuer.) Eugène Muller.

CURIOSITÉS DE LA CORSE

LES VILLES PÉRIODIQUES

(Suite et fin.)

La population retrouve dans les maisons vides depuis six mois ses meubles, ses gros outils, puis aux environs ses vignes et ses châtaigniers en pleine production. Le lendemain de l'arrivée, bourgeois, marchands, industriels, fonctionnaires, prêtres, gendarmes, chacun reprend ses loisirs, ses clients, son emploi ou son service. C'est la même ville, elle a seulement changé de place.

On ne laisse dans la plaine que certains animaux : les bœufs, les jeunes chevaux, qui trouvent plus facilement à paître que dans la montagne, et les porcs. Avant de partir on met toutes ces bêtes en liberté; elles gagnent aussitôt la campagne, où elles vivent à l'état sauvage. Les premiers froids les ramènent près des habitations, en même temps que la population revient de la montagne, et chaque propriétaire reprend ses animaux. Les truies sont lâchées de la même façon; mais on a soin de leur mettre une sonnette au cou. C'est comme une marque de civilisation qu'elles portent ainsi au fond des ravins sauvages où elles vont se mêler aux sangliers; si bien que les races se croisent au point qu'on les confond.

Il arrive en effet souvent que les chasseurs de sangliers baissent brusquement leurs fusils déjà en joue. C'est que l'animal qu'ils visaient vient de faire entendre la sonnette. Les truies sont ainsi scrupuleusement épargnées. Elles reviennent aussi dès les premiers froids, mais généralement en ramenant une suite de marcassins auxquels la sonnette sert de guide et de signal de ralliement.

Quand on a vu Pompéï avec ses monuments et ses maisons parfaitement conservés, avec ses chaussées portant encore la trace des chars, avec toutes les marques de la vie récente, comme suspendue seulement, on songe involontairement à la ville latine en parcourant ces villes corses. Là aussi c'est la cité que la vie vient d'abandonner.

Ces rues sans ruines, ces maisons propres, ces seuils de porte que l'herbe n'a pas encore envahis, ces ferrures brillantes et polies qui révèlent un usage récent, ces piliers du marché encore luisants du frottement du dos des flâneurs, ces stalles vides qui ont l'air d'attendre les marchands, où il semble que les ménagères vont venir chercher leurs provisions et apporter leurs caquets; ces couleurs des boiseries et des plâtres dont le temps n'a pas encore adouci les tons de son voile qui est poudreux; tout cela vous parle de vivants qui étaient là il y a un instant, qui vont y revenir.

On sent partout que la vie vient de cesser; ses bruits semblent encore se faire entendre; son odeur, pour ainsi dire, n'est pas complétement évaporée. Aussi, plus qu'à Pompéï, dont les vestiges évoquent une civilisation que nous connaissons à peine et nous reportent à une époque passée depuis vingt siècles, l'âme est-elle là prise de gêne, de malaise, du besoin de retrouver le mouvement, le bruit.

Ces cités, encore chaude du séjour des habitants, sont si parfaitement désertes, silencieuses, mortes, qu'il semble qu'aucune puissance n'y pourra jamais ramener la vie. On se sent gagné par un frisson de mort et l'on s'enfuit.

Mais repassez vers octobre, lorsque, dans la montagne, les vendanges sont faites et les châtaignes ramassées; les gens sont rentrés, les animaux revenus, les fonctionnaires ont repris leurs fonctions, les rues et le marché ont retrouvé leur activité. Il y a des navires dans le port; sur les quais encombrés, on va, on vient, on crie. La ville est réveillée, elle est vivante. L'appariteur a rendu tous ses emplois, tous ses comptes; il n'est plus que l'appariteur.

Et pendant ce temps, dans les montagnes, les villes et les villages abandonnés, silencieux, s'endorment à leur tour pour cinq ou six mois, mais eux sous la neige et sous la glace.

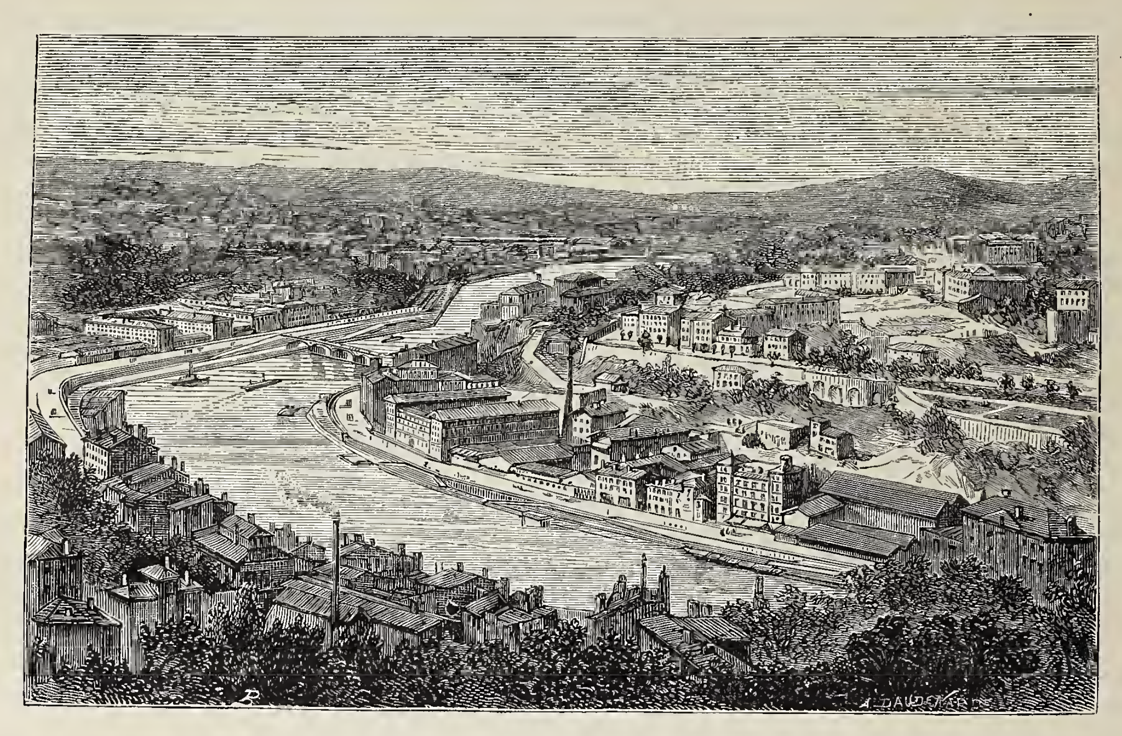
A. Bréfion.

LYON

LE COTEAU DES CHARTREUX

Nous voici sur le coteau dit des Chartreux.

Pourquoi cette dénomination donnée au quartier d'abord et plus particulièrement ensuite à une maison actuellement occupée par des religieux qui, loin de pratiquer l'extrême ascétisme que ce titre rappelle, fournissent surtout de remarquables recrues au corps des prédicateurs, professeurs, aumôniers, et même aux dignités élevées du sacerdoce?



Lyon : Le coteau des Chartreux et le mont Cindre.

En 1585, Henri III fonda un monastère de Chartreux, dit du Lys Saint-Esprit, sur un emplacement qui portait auparavant le nom de la *Giroflée*, et n'était autre qu'un rendez-vous de plaisir où les Lyonnais allaient courir la bague, boire et festiner.

Une carte de Lyon, gravée sous le règne d'Henri II, y représente en cet endroit des personnes qui dansent joyeusement.

Du haut de la terrasse de la maison des Chartreux la vue est aussi magnifique qu'étendue. A nos pieds, des cascades de clos entremêlés de maisons et d'arbres; plus bas, dans la plaine et aux pieds de ces hauteurs, une mer de toits où pointent les clochers des coupoles, s'élève, s'abaisse, moutonne en mille vagues, tour à tour heurtées ou ondoyantes comme figées par une immobilité soudaine.

Pour rompre cette monotonie, tout au milieu la Saône rampe et chemine tout en roulant et en déroulant ses

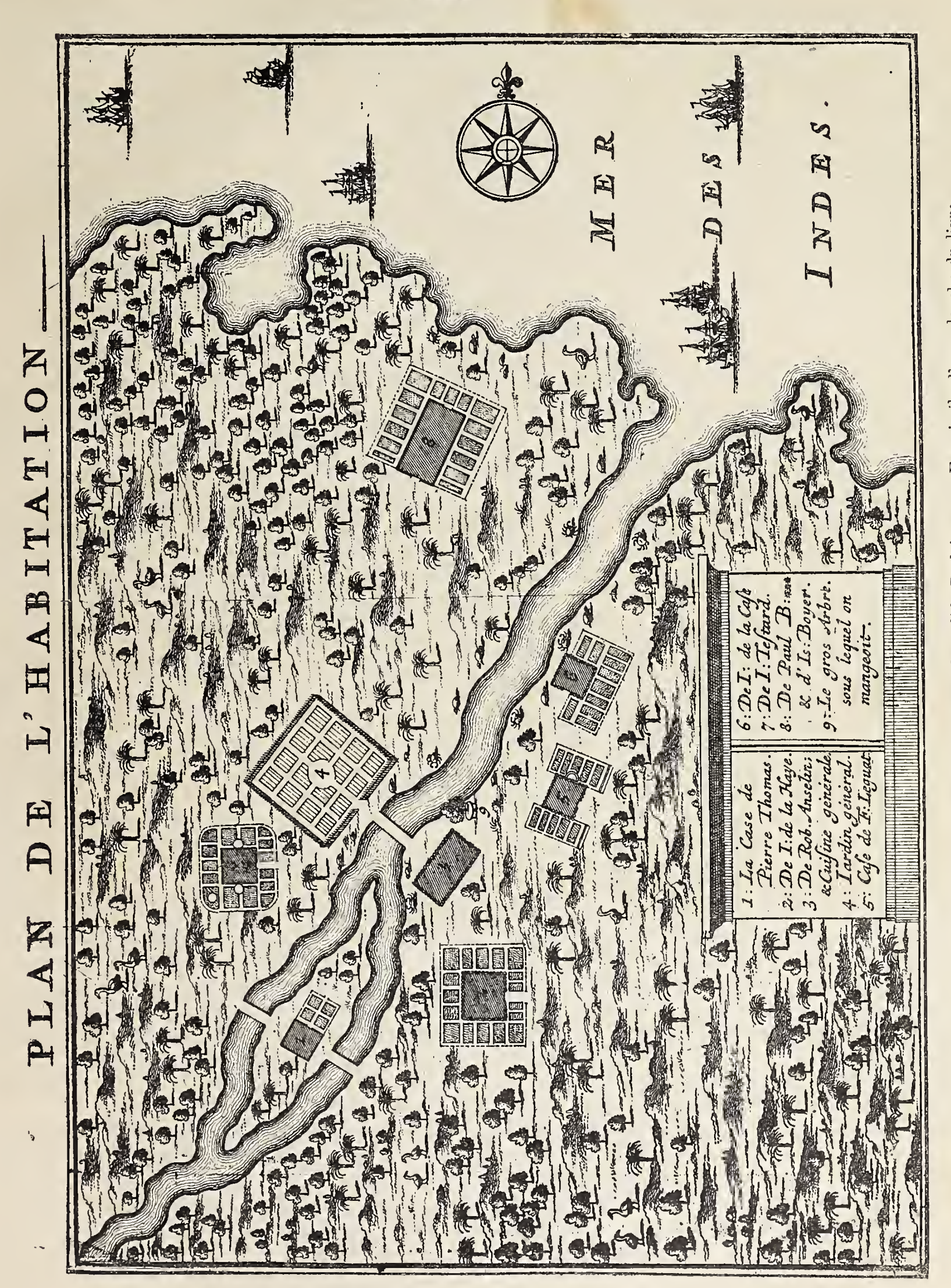
fauves anneaux à la façon d'un colossal saurien presque heureux de se sentir à moitié enseveli entre deux sillons de pierres usées par ses longs et patients efforts.

Plus loin, au sein d'espaces immenses d'un ton gris, tantôt avec les reflets d'un sombre azur, tantôt avec les tons d'un bronze calciné, le Rhône roule ses flots serrés et rapides entre deux autres remparts de murailles, d'abord, puis librement, majestueusement, s'étend, s'étale et disparaît.

Au nord, noyées dans une sorte de brume opaline, l'œil devine plus qu'il ne voit une suite d'ondulations montagneuses d'où se détachent deux courbes plus accentuées qui sont le mont Thoux et le mont Cindre, en quelque sorte égarés et perdus dans le lointain où ils ferment l'horizon.

Jacob de la Cottière.

Il y a dans les classes les plus basses et les plus ignorantes, en Espagne, une façon de supputer les années. Un homme de cette classe à qui l'on demande son âge, répond communément : « Je *suis* deux napoléons; je *suis* deux dollars et demi. » Le napoléon de la monnaie courante représentant 38 réaux, la première réponse signifie que l'homme a trente-huit ans; le dollar valant 20 réaux, les deux dollars et demi s'appliquent à un homme de cinquante ans. (*Revue britannique.*)



Plan de l'habitation de Leguat et de ses compagnons dans l'île Rodrigue. — Fac-simile d'une planche du livre.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

MM. B... et Boyer s'étaient mis ensemble et avaient établi leur domicile à quelque petit éloignement du ruisseau et plus près de la mer. On verra le portrait du bon Isaac Boyer, dans son épitaphe, car je dirai par avance ici que ce cher compagnon de nos premières aventures a laissé ses os à Rodrigue. Et puisque j'ai donné quelque caractère de ceux dont j'ai déjà parlé, j'ajouterai touchant M. B .. que nous l'aimions tous beaucoup à cause des bonnes qualités dont il est orné.

Je remarquais avec plaisir dans ce jeune homme, car il n'avait pas plus de vingt ans, un esprit également droit, honnête, doux et vif tout ensemble. Les études qu'il avait faites lui donnaient des lumières que tous aimaient. Il était toujours gai, toujours obligeant et du meilleur naturel du monde. Et c'est principalement à son génie inventif et à son adresse que nous devons la construction du rare vaisseau dont il sera parlé dans la suite, aussi bien que la manufacture des petits chapeaux du Rocher, qui nous ont procuré de grandes consolations dans nos grandes détresses.

Et, au reste, je ne serai pas fâché de faire remarquer ici en passant qu'à l'exception de P. Thomas et R. Anselin, gens de petite fortune, tous les autres amis dont j'ai parlé n'avaient pas été chassés d'Europe par la misère, et ne s'étaient pas jetés en désespérés dans des îles désertes, comme ne sachant où poser le pied dans le monde. C'étaient des gens de famille honorable et qui avaient du bien. Mais comme cette colonie de M. du Quesne faisait du bruit et qu'ils étaient jeunes, sains et gaillards, sans aucun lien ni de familles ni d'affaires, l'envie les prit de faire ce voyage.

J'ai cru, lecteurs, que vous entendriez avec plus de plaisir la continuation de nos aventures, si je vous faisais un peu connaître le lieu et les personnes dont il s'agit.

Vous voyez des arbres semés çà et là dans notre petite ville. C'est le reste d'un beaucoup plus grand nombre que nous trouvâmes à propos d'ôter. La chose nous fut aisée, car la terre est extrêmement légère et les racines s'enlèvent aisément. Vous riez, sans doute, quand je vous parle de notre petite ville; mais qu'était la fameuse Rome dans son commencement?

Quand nous eûmes achevé de préparer ces petites habitations, le capitaine, qui était demeuré quinze jours à la rade, leva l'ancre après nous avoir laissé la plus grande partie de ce qui nous avait été destiné et s'être pourvu des rafraîchissements nécessaires. Nous lui donnâmes des lettres pour Hollande, qui faisaient son éloge comme il le méritait; mais il ne fut pas si fou que de les rendre à leur adresse, comme nous l'avons appris depuis, et comme nous l'avions bien pensé aussi. Voici ce qu'il nous laissa:

Des biscuits, des fusils et d'autres armes, de la poudre et du plomb, des outils pour l'agriculture et pour la construction de nos cabanes, comme scies, haches, clous, marteaux et ciseaux; des ustensiles de ménage, jusqu'à des moulins et un tourne-broche; des toiles, des filets à pêcher, de tout, en un mot, excepté des drogues pour des remèdes; petits secours dont nous nous trouvâmes privés plutôt par oubli, si j'en juge bien, que par malice du capitaine. Outre cela, chacun avait ses hardes et des provisions particulières.

Pierre Thomas, dont j'ai parlé, qui avait eu querelle avec le capitaine et qui craignait de retourner avec lui, voulut demeurer dans l'île, et cela aurait réparé la perte de celui de nos compagnons qui était mort en mer auprès de Mascareigne; mais le capitaine, la veille de son départ, vint à terre et nous enleva deux de nos autres hommes (Jacques Guigner et Pierrot); de sorte que nous ne demeurâmes que huit.

Quand le vaisseau fut parti et que chacun se vit bien rétabli de ses fatigues, ce fut alors que nous fîmes le tour de l'île pour voir, comme je l'ai déjà dit, si nous pourrions découvrir quelque endroit meilleur que celui auquel nous nous étions déjà arrêtés; mais nous trouvâmes que c'était partout la même chose; et même bien qu'il y eût environ vingt espaces de terrain et à peu près commodes comme était le nôtre, nous n'en trouvâmes point qui fût un peu inférieur en beauté et en bonté; de sorte que nous résolûmes de demeurer au premier endroit.

Aussitôt que nous eûmes défriché autant de terre qu'il en fut nécessaire pour notre grand jardin, nous y semâmes toutes nos graines. Nous en avions en quantité et de toutes les sortes; mais celles qui venaient de la Hollande se trouvaient toutes gâtées par l'air de la mer, ayant oublié de les mettre dans des vaisseaux de verre et de les bien sceller; nous avions pris les autres au cap de Bonne-Espérance. Il ne leva que cinq graines de melons ordinaires et autant de melons d'eau, trois de chicorée, trois de froment, des artichauts, du pourpier, des raves, de la moutarde, des giroflées et du trèfle. Les giroflées devinrent grandes, mais elles ne fleurirent point, et enfin elles périrent toutes.

Les raves en firent de même, et furent entièrement détruites par les vers avant qu'on en pût manger. Les melons, que j'appellerai de terre pour les distinguer de ceux qu'on nomme melons d'eau, vinrent presque sans culture et en très-grande abondance, d'une grosseur prodigieuse et d'un goût exquis. Je ne crois pas qu'il y en ait en aucun lieu de plus excellents. Et nous avons aussi expérimenté qu'ils ont cette propriété rare, que l'on en peut manger avec excès sans qu'on en soit incommodé.

Nous en mettions en toute sauce et nous les trouvions toujours merveilleux. On en peut avoir toute l'année; mais nous avons remarqué que ceux qui viennent dans l'hiver, c'est-à-dire dans le temps le moins chaud, vers les mois de juin et de juillet, sont beaucoup meilleurs que les autres. Nous pensions d'abord qu'il les fallait exposer au soleil, selon notre méthode de France, mais nous reconnûmes bientôt qu'ils réussissaient mieux sous les arbres, ce qui est causé, comme on peut le juger, par la différence du climat et du terroir.

Nos melons donnaient quelquefois de si gros fruits que nous n'en pouvions manger un à nous huit ensemble.

Ces diverses espèces de melons viennent facilement comme je l'ai dit et produisent des fruits en très-grande abondance. Quand nous mêlions un peu de cendres avec la terre dans l'endroit où nous les semions, cela les faisait extraordinairement croître et fructifier; et les fruits acquéraient un nouveau degré de délicatesse.

Les artichauts nous donnèrent une grande espérance; ils croissaient à vue d'œil et ils s'étendirent beaucoup, mais ils ne produisirent qu'un méchant petit fruit. Il est vrai que nous n'étions pas bien assurés que la graine fût de véritables artichauts, quoiqu'elle en eût toute la figure et la plante aussi, car nous l'avions apportée du cap de Bonne-Espérance. Nous mîmes tout en œuvre pour en

faire blanchir les côtes, mais inutilement, quoique nous n'ignorassions pas les différentes manières qu'on emploie pour cela. Ce fut en vain que nous fîmes aussi le même effort pour la chicorée; elle vint à merveille, aussi bien que le pourpier et la moutarde; mais quoique nous fissions, nous ne lui pûmes jamais ôter son amertume. Des trois grains de froment qui s'élevèrent, nous n'en pûmes conserver qu'une plante; elle poussa plus de deux cents tuyaux et nous remplit ainsi d'une grande espérance; mais la plante dégénéra et ne produisit enfin qu'une espèce d'ivraie (1); ce qui nous affligea comme on le peut penser, puisque nous nous vîmes privés du plaisir de manger du pain.

(*A continuer.*)

LES DEUX NECTARS (2)

SONNETS

LE CAFÉ

Carillonneur de la pensée,
Nègre aux yeux d'or, puissants et doux,
De ma cervelle embarrassée
Fais déloger tous les hiboux.

Chanterai-je ton odyssée ?...
Depuis longtemps les marabouts
Sous les palmiers et les bambous
Aux Africains l'ont retracée.

Parlons plutôt de tes succès
Auprès des estomacs français.
Avec Racine, pêle-mêle

Sévigné te mit dans un sac;
Mais Voltaire t'a vengé d'elle,
Et tu fus un dieu pour Balzac.

LE THÉ

Magnétiseur aux mains brûlantes
Envoyé de l'empire vert,
Qui rend les âmes nonchalantes
Aux raouts du Paris d'hiver,

Soutiens les forces chancelantes
De ces mondains qui, privés d'air,
Chaque nuit, victimes galantes,
S'étouffent en quelque concert.

Frère du spleen, Londres t'adore,
New-York te chérit plus encore,
Moscou te sucre avec ferveur.

Mais chez nous, malgré ta magie,
Si tu séduis un vrai buveur
Ce n'est qu'aux lendemains d'orgie.

Valery VERNIER.

(1) Tout ce passage sur l'acclimatation des végétaux est dans sa naïveté d'un véritable intérêt physiologique. Il montre les efforts de travail et d'observation qui incombent à l'homme dans les cas nombreux où, en vue de ses besoins, il entre en lutte avec la nature.

(2) *La Mosaïque* ayant coutume de prendre son bien où elle le trouve, nous sommes heureux de rencontrer, pour nous les approprier, ces deux fraîches bluettes qui figurent à la suite du remarquable roman en vers que vient de publier M. Valery Vernier, sous le titre d'*Aline*, et qui est un des francs succès littéraires de l'année.

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

QUI VIVE ?

Aucun étymologiste ne s'est expliqué, croyons-nous, sur l'origine de cette expression, ou plutôt aucun n'a semblé croire qu'il y eût lieu à en chercher la provenance. Le sens en étant aujourd'hui pleinement consacré par l'usage, on ne s'aperçoit pas qu'il serait assez difficile, pour ne pas dire impossible, de l'analyser grammaticalement.

Par quel artifice justifier le rapprochement, la relation de ce pronom et de ce subjonctif formant contre toutes les lois du langage une locution interrogative? A bien prendre, comment semble se traduire cette question jetée à l'inconnu : « Qui vive? »

Évidemment nous croyons entendre : « Qui est là? qui va là? » et c'est en réalité ce que la sentinelle désire savoir.

Mais au lieu du verbe *être* de la première de ces deux traductions, au lieu du verbe *aller* de la seconde, l'un et l'autre, bien entendu, à l'indicatif, pourquoi trouvons-nous le verbe vivre au *subjonctif?*

Comment, étant donné l'emploi de ce verbe, expliquerons-nous qu'il soit mis à ce mode qui est absolument inusité pour l'interrogation?

Faut-il entendre, — ce qui d'ailleurs nous ramènerait au mode usuel et régulier — : « Qui vit? » (traduction logique : Qui est là vivant?) Non, sans doute.

Or, c'est à l'histoire, croyons-nous, qu'il faut demander la raison de ce semblant d'irrégularité.

En effet, si nous disons : « *Vive qui?* » nous commençons à voir une certaine clarté se dégager de cette nouvelle combinaison des deux mots, car il est très-évident alors que nous demandons au survenant quelque chose comme : « De quel parti êtes-vous? Quand vous traduisez hautement votre opinion, en l'honneur de qui criez-vous *vivat?* (qu'il vive!)

Au temps d'Armagnac et de Bourgogne, pour ne pas remonter plus loin, le cri de ralliement était-il autre qu'un *vivat?* Plus tard écoutons la chauve-souris :

« Je suis oiseau : voyez mes ailes...
« Je suis souris : vivent les rats! »

Puis la morale qu'en tire le bonhomme :

« Le sage dit, selon les gens :
« Vive le roi! vive la ligue! »

Nous pensons donc que l'on dut demander d'abord : « Vive qui criez-vous? » ou « pour qui criez-vous vive? »

Qu'il y ait eu ensuite inversion de la première phrase ou contraction de la seconde, l'euphonie et la brièveté s'imposant également à une formule d'interpellation destinée à être vivement articulée et à devenir un cri de guet, c'est ce que nous ne prétendons pas décider. Toujours est-il que nous croyons avoir indiqué avec quelque vraisemblance l'origine de cette vieille locution.

PENSÉE

La maladie nous guérit de nos vices, mais ils reviennent avec la santé. Voulez-vous savoir si vous êtes en voie de guérison, si votre convalescence avance? Comptez les vices qui vous sont revenus... Quand vos vices seront au complet, tenez pour certain que vous êtes parfaitement remis. Étrange animal que l'homme qui ne peut guérir d'une maladie sans retomber malade d'une autre façon. — *Georges Caumont.*

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(*Suite.*)

Les districts parisiens, transformation des assemblées électorales d'où étaient sortis les députés aux états généraux, n'eurent qu'une durée éphémère; une autre circonscription leur succéda en mai 1790 : ce furent les sections, dont l'existence et les actes ont laissé dans notre histoire des traces ineffaçables. Le nombre des districts était de soixante; celui des sections ne fut que de quarante-huit, — chiffre égal à celui des quartiers de Paris, divisé en douze arrondissements; — mais si les Rouge, de Saint-Martin-des-Champs et de Henri IV; encore la répudièrent-elles en 1793. Sainte-Geneviève devint la section du Panthéon français; Saint-Martin-des-Champs, la section des Gravilliers; la Croix-Rouge, plus significative, se transforma en section du Bonnet-Rouge. Quant à la section Henri IV, elle se nomma d'abord section du Pont-Neuf, puis section Révolutionnaire.

C'est naturellement dans ces quatre sections qu'il faut chercher les attributs les plus pacifiques. La Croix-Rouge montre une croix fleurdelisée et rayonnante (fig. 1); Saint-Martin-des-Champs, le pieux soldat donnant la moitié de son manteau à un pauvre (fig. 2); Henri IV, la statue du monarque sur le pont qu'il fit achever (fig. 3).

(*A continuer.*) L.-M. Tisserand

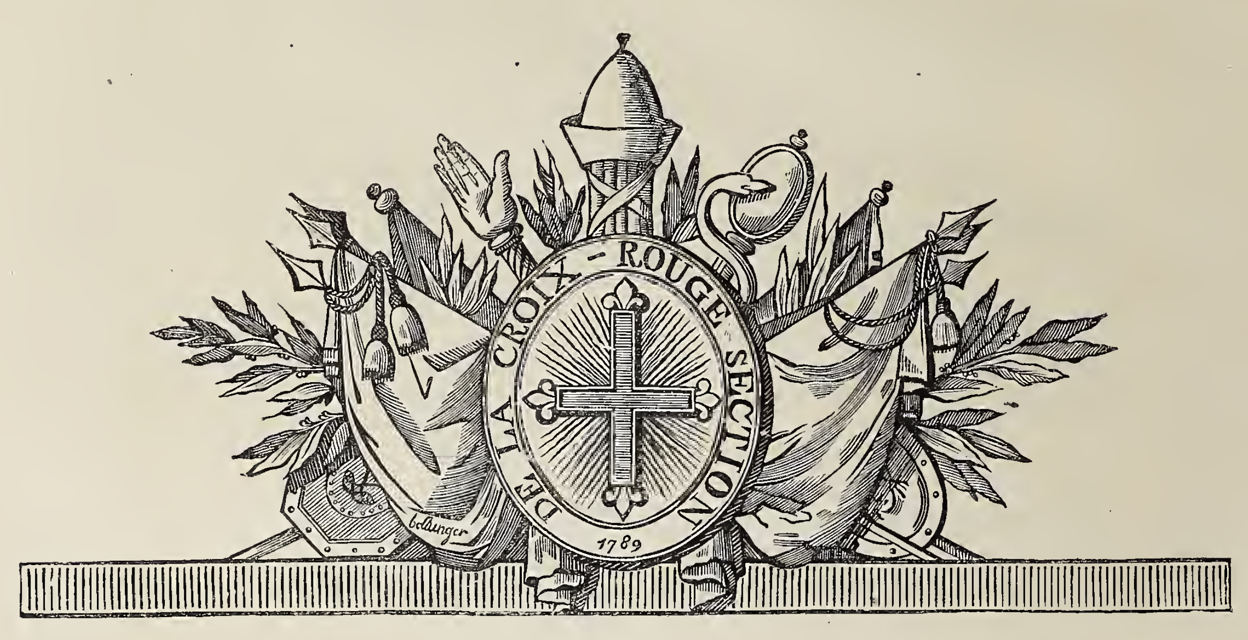


Fig. 1.

assemblées communales diminuèrent numériquement, elles augmentèrent terriblement d'intensité et de passion révolutionnaire; les quarante-huit sections firent plus de



Fig. 2

Fig. 3

besogne *patriotique* que les soixante districts et toutes les réunions civiques de 1789.

Elles commencèrent par changer de nom : toutes les appellations entachées de « royauté », de « féodalité » ou de « superstition », disparurent, sauf de très-rares exceptions. On ne trouve, en effet, que quatre sections qui aient conservé momentanément leur dénomination antérieure : ce sont celles de Sainte-Geneviève, de la Croix-

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

—

ANCIENNETÉ DE LA PRATIQUE ÉLECTRO-MÉDICALE

Landolphi, qui écrivit une histoire d'Abyssinie il y a plus de deux siècles, nous montre, déjà consacré par les traditions de ce pays, le traitement de certaines affections à l'aide des commotions électriques.

« Le poisson nommé *torpedo*, dit-il, a des qualités vraiment merveilleuses; car on ne saurait le toucher, même du bout de quelque long bâton, qu'il n'engourdisse les bras avec des douleurs insupportables (1).

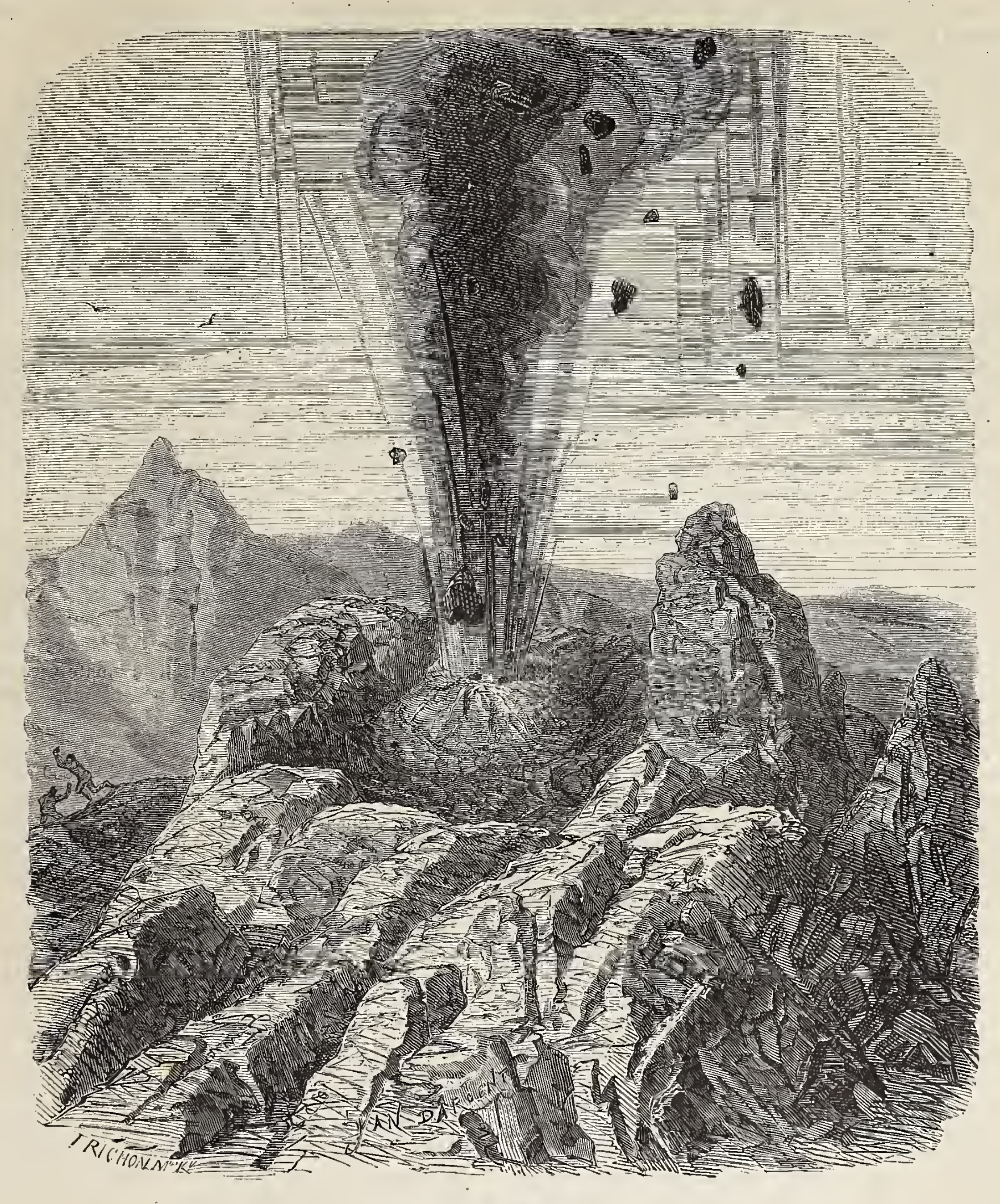
« Les Abyssins s'en servent pour faire passer les fièvres intermittentes.

« Voici la manière dont ils en font l'application :

« Ils lient fort serré le malade sur une table; puis ils lui appliquent sur tous les membres ce poisson, qui met le malade à une cruelle torture, mais aussi le délivre-t-il de la fièvre qui ne revient plus... »

(1) Le poisson dont parle ici l'historien n'est autre que la *torpille* qui, vu ses facultés électriques aujourd'hui bien connues, a eu l'*honneur* de donner son nom aux terribles engins de destruction dont, depuis quelques années, il a été si souvent fait mention.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



Volcan d'Antiko, dans le Chili.

Aujourd'hui le soulèvement des montagnes n'est plus une hypothèse gratuite : il découle des faits, et la question de l'âge relatif des différentes chaînes européennes a été résolue avec une lucidité et une rigueur de méthode qui font le plus grand honneur à Élie de Beaumont.

Le système de l'Erzgebirge en Saxe, de la Côte-d'Or en Bourgogne, et du mont Pilat en Forez, aurait été soulevé le premier.

Le système des Pyrénées et des Apennins, quoique plus étendu et plus élevé, est d'une date beaucoup moins ancienne.

Celui des Alpes occidentales, dont le colosse du mont Blanc fait partie, s'est soulevé longtemps après les Pyrénées.

Enfin, un quatrième soulèvement, postérieur à ceux que nous venons de citer, a donné naissance aux Alpes centrales (le Saint-Gothard), aux monts Ventoux et Leberon, près d'Avignon, et, suivant toute probabilité, à l'Himalaya d'Asie et à l'Atlas d'Afrique.

Faut-il parler de soulèvements plus récents? « Dans la nuit du 28 au 29 septembre 1759, dit F. Arago, un terrain de douze kilomètres carrés, situé dans l'enceinte de Valladolid (Mexique), se souleva en forme de vessie. On reconnaît encore aujourd'hui, par les couches fracturées, les limites où le phénomène s'arrêta. Sur ces limites, l'élévation du terrain au-dessus de la plaine environnante, c'est-à-dire de son niveau primitif, n'est que de 12 mètres; mais, vers le centre de l'espace soulevé, l'exhaussement total n'a pas été de moins de 160 mètres. Des tremblements de terre avaient pendant deux mois secoué le sol; au milieu d'un fracas souterrain effroyable, des milliers de cônes, variant de 2 à 3 mètres de haut et nommés fours (*hornitos*) par les indigènes, sortirent sur tous les points; le long d'une crevasse, il se forma subitement

six grandes buttes, toutes élevées de 400 à 500 mètres au-dessus des plaines environnantes. Le plus grand de ces six monticules est le volcan de Jorullo, vomissant des laves basaltiques. »

On se rappelle la curieuse apparition de l'île Santorin, dans l'archipel grec; « l'île noire », ainsi nommée à cause de ses roches sombres, émergea du fond de la mer, c'est-à-dire de 130 mètres au moins, monta à vue d'œil pendant deux mois, et atteignit, au bout d'un an, 9 kilomètres de tour, 1,850. mètres de large et plus de 60 mètres de hauteur.

Le 19 novembre 1822, à dix heures du soir, un horrible tremblement de terre de trois minutes détruisit Valparaiso, Mélipilla, Quillota et Casa-Blanca, au Chili. La côte s'éleva insensiblement, en quelques jours, de près de deux mètres sur une longueur de trente lieues.

L'Amérique présente sur son continent un si grand nombre de volcans que ce phénomène ajoute une forte présomption à l'idée émise par plusieurs géologues, qu'une partie au moins du nouveau monde est de formation plus moderne que celui qu'on est convenu d'appeler l'ancien, parce qu'il fut le berceau de notre civilisation.

On trouve trois volcans sur la côte nord-ouest; on en rencontre cinq au Mexique, dix-neuf dans le Guatemala et le Nicaragua, onze dans le groupe de Quito et de Popayan, trois dans la province de Los Pastos, quatre au Pérou, un dans les îles Gallapagos, et onze dans l'archipel des Antilles.

Dans le Chili, le docteur Zimmermann ne compte pas moins de douze volcans en activité : Aconcagua, Baneagua, Peteroo, Cisilan, Antiko, Cara, Villarica, Ossomo, Queehucabi, Minchinmadom, Cocobado et Yanteles. Sept autres sont désignés comme éteints, — affirmation qui n'est jamais sûre, tout volcan pouvant soudainement manifester de nouveau son activité, — témoin le Vésuve, que l'on croyait éteint jusqu'au moment de sa célèbre éruption de l'an 79. Les volcans éteints du Chili empruntent généralement le nom des villes qui les avoisinent; tels ceux de Mendoza, San-Yago, Concepcion et Valdivia; dans l'intérieur du pays, on trouve encore le Punmalsindda et l'Uunalavquen. Ceux du haut et du bas Pérou sont au nombre de dix, dont quatre passent pour éteints; la Terre de Feu possède aussi trois volcans éteints.

Entre le groupe de Quito et celui de la Bolivie, il existe une lacune large de 350 lieues; entre ceux de la Bolivie et du Chili, il y a plus de 250 lieues. Ces espaces dépourvus de volcans sont relativement les moins favorisés, parce que les tremblements de terre y sont d'autant plus fréquents et plus désastreux, le travail souterrain n'ayant point le dérivatif que présentent ailleurs les bouches toujours ouvertes des monts ignivomes. Des crevasses énormes se forment soudain à la suite de trépidations souterraines, parfois à travers les voies de communication entre les différentes régions d'une même province, de sorte que, pour rétablir les routes, on est contraint de jeter des ponts au-dessus de ces abîmes. Toutes les crevasses dominées aujourd'hui par des ponts dans ces contrées se sont formées depuis l'arrivée des Espagnols, car il n'existait aucun pont sur les routes construites par les indigènes; les Espagnols ont fait les réparations au fur et à mesure qu'ils y ont été forcés par les tremblements de terre.

Pendant la catastrophe qui, en 1746, détruisit la ville de Lima, il se forma aussi une crevasse de ce genre; elle avait une profondeur immense, mesurait plus de trois lieues de long sur six pieds et demi de large, et provenait de ce qu'un rocher, naguère très-compact, s'était fendu verticalement sur toute sa hauteur. On conçoit que de pareils phénomènes soient accompagnés de détonations, auprès desquelles le fracas du tonnerre et de la mitraille ne sont que de sourds frémissements.

La Cordillière disparaît alors comme un navire perdu dans la fumée de ses canons; l'on ne perçoit plus que le mugissement (*bramido*) de la tourmente déchaînée dans ses profondeurs. Les torrents se gonflent, écument, inondent la plaine; bientôt les volcans mêlent leurs flammes et leurs grondements à ceux de la tempête. Les détonations s'entendent, pendant des journées entières, à 200 lieues de distance des cratères, transmises par la terre elle-même et rappelant, selon Humboldt, les décharges de grosse artillerie.

Le Chili peut d'ailleurs, à juste titre, être appelé le pays des tremblement de terre. Les Chiliens ont deux mots pour désigner ces phénomènes redoutables : *tremblores* et *terremotos;* les « tremblores » sont les légères agitations de la surfaee, celles qui ne causent pas de dommages sérieux, et les « terremotos », les tremblements violents, qui renversent les maisons et détruisent des villes entières.

Dans la période de 1849 à 1852, on a pu observer 156 secousses à Serena, dans la province de Coquimbo, sans compter le trop fameux cataclysme de 1851. A Santiago, en trente-deux mois, il y eut 130 tremblements de terre, dont 4 très-intenses. Le nombre s'en accroît dans une grande proportion à mesure que l'on monte vers le Nord, bien que ceux du Chili central soient plus désastreux. Les plus célèbres, par les désastres qu'ils occasionnèrent, eurent lieu en 1570, 1647, 1657, 1688, 1722, 1730, 1751, 1783, 1819, 1822, 1829, 1835, 1837, 1849, 1850 et 1851.

Le cône volcanique d'Antiko, représenté dans notre gravure, appartient à la Cordillère des Andes, par 36° 50′ de latitude S. et 72° 40′ de longitude O. Son altitude est de 2,735 mètres. Chaque éruption y est accompagnée d'un orage épouvantable.

En dehors des pics fumants, l'activité des forees souterraines se révèle par d'autres eratères moins élevés jusqu'à l'extrémité du continent et jusqu'à la pointe de la Terre de Feu.

Autour du Pacifique, une série de montagnes ignivomes, les unes alignées en chaînes, les autres très-éloignées les unes des autres, s'arrondit en un cercle de feu, dont le développement atteint 35,000 kilomètres.

L'Amérique centrale ne compte pas moins de 82 volcans, et, dans le Pérou méridional et la Bolivie, parmi les volcans éteints et les dômes de trachytes, s'ouvent 16 bouches d'éruption toujours actives.

Il serait fort difficile de dénombrer exactement les volcans qui vomissent encore des laves pendant la période actuelle de la terre; car parfois des montagnes, — dont les anciens cratères et les nappes de laves se sont recouverts de forêts épaisses et d'une végétation luxuriante, — se réveillent tout à coup pour laisser passer vapeurs, jets de gaz, et, en revanche, quelques cratères encore fumants semblent s'endormir et cesser d'être en communieation avec le foyer souterrain des laves fondues. Les volcans éteints se comptent par milliers dans l'intérieur des continents.

Ce n'est donc qu'approximativement qu'on peut connaître le nombre des bouches volcaniques contemporaines. Humboldt énumère 223 voleans aetifs; Keith Johnston s'arrête au chiffre plus considérable de 270, dont 190 pour les îles et le cercle du Paeifique; mais cette dernière évaluation est trop faible, sans doute, puisque M. Élisée Reelus, sur la seule eôte occidentale de l'Amérique, constate que 80 eratères sont eneore en travail.

LE TRÉSOR DE JEAN LOUPEAU

CONTE

(Suite et fin.)

A cet effet, il s'avisa de creuser, au pied d'un arbre facile à reconnaître, un petit trou que recouvrirait exactement la tranche de gazon enlevée et dans lequel il mit les louis dont sa poche était lourde.

Et, chaque soir, après avoir gaiement accompli sa tâche quotidienne, Jean Loupeau allait aussitôt déposer dans le trou les louis nouvellement acquis, et chaque soir il avait le plaisir de voir son trésor s'augmenter, si bien qu'une fois le trou étant plein jusque-là que la tranche de gazon ne pouvait plus se rajuster convenablement, Jean Loupeau pensa qu'au lieu d'agrandir la cachette, mieux vaudrait en faire une seconde; car si quelque chance fatale voulait que l'une fût découverte et pillée, au moins devrait-il espérer que le contenu de l'autre lui resterait.

Jean Loupeau creusa cette fois au pied d'un rocher, et recouvrit le trou d'une pierre. Et à partir de ce moment, ce fut là que chaque soir il vint alléger sa poche; mais chaque matin, avant de se mettre au travail, il visitait sa première cachette pour s'assurer qu'elle était intacte.

Plusieurs semaines se passèrent encore, pendant lesquelles Jean Loupeau eut le plaisir de voir chaque matin le dépôt du pied de l'arbre dans le même état, et chaque soir le dépôt du pied du rocher s'accroissant de plus en plus. Un soir même il trouva sa deuxième cachette suffisamment pleine et résolut d'en ouvrir une troisième le lendemain.

Mais voilà que le lendemain, en arrivant au bois, il alla selon sa coutume vérifier la cachette de l'arbre; Jean Loupeau n'y trouva plus vestige du trésor qu'il y avait déposé.

Son premier mouvement fut de courir à la cachette du rocher; mais là encore pas un seul louis d'or ne restait.

Ces cachettes pouvaient bien contenir chacune deux ou trois cents louis d'or, c'est-à-dire une valeur totale de dix à douze mille livres. Et de ce beau commencement de fortune, plus rien ne restait à Jean Loupeau, pas même un seul de ces pauvres, de ces misérables deniers que primitivement il avait eu tant de joie à voir tomber et qu'ensuite la procession des louis d'or lui avait fait prendre en mépris.

Le mécompte était grand, et profonde par conséquent dut être la consternation du jeune homme qui, se croyant déjà en partie enrichi, se retrouvait tout à coup aussi dénué qu'avant sa mystérieuse aubaine.

Pâle, le front baissé, les bras pendants, il resta un instant à considérer d'un regard morne la place où ses beaux louis d'or n'étaient plus. Mais bientôt se redressant avec une fière résolution : « Que fais-je là? se dit-il, à quoi bon me creuser la tête pour savoir par qui et comment le coup a été fait? C'est bien simple d'ailleurs. Je venais voir mes cachettes régulièrement tous les soirs, tous les matins. On m'aura surpris occupé à les ouvrir, les regarder, les refermer. Il n'en a pas fallu davantage. La leçon m'aura coûté cher sans doute, mais au lieu de perdre le temps à déplorer ce fâcheux événement, bien plus sage serait de l'employer à rattraper la somme perdue, quitte à moi de savoir ensuite la mieux conserver. Allons! allons! à l'œuvre! Pour redevenir riche, il ne m'en coûtera que des coups de serpe.

Voilà Jean Loupeau qui, les manches retroussées, la serpe à la main, aborde bravement le taillis; mais il frappe un coup, deux coups, trois coups... et rien ne tombe, pas un sou, pas le moindre denier.

On peut s'imaginer si ce nouveau désappointement dut être pour Jean Loupeau plus cruel encore que le premier. Le pauvre garçon ne pouvait croire à la triste réalité, et frappa plusieurs autres coups en ayant soin de répéter son ancienne formule de souhait : il demanda successivement le denier, la livre, le louis, mais il eut beau réitérer l'épreuve, rien ne tomba.

Enfin Jean Loupeau fut obligé de reconnaître qu'il était dépossédé, non-seulement du trésor amassé, mais aussi du moyen d'en acquérir un nouveau.

Pareille mésaventure était vraiment de nature à démoraliser le caractère le mieux éprouvé : car qui donc eût pu voir avec indifférence s'écrouler tant d'espoir, tant de beaux, tant de magnifiques projets, dont l'accomplissement semblait déjà certain? Qui donc eût de gaieté de cœur accepté d'être rejeté de l'extrême richesse vers laquelle Jean Loupeau s'acheminait si joyeusement, dans l'extrême pauvreté où il n'avait plus à espérer aucune des jouissances que, non sans raison, il avait cru pouvoir se promettre? Qui donc eût consenti à reléguer sur l'heure parmi les rêves menteurs de la nuit la séduisante réalité dont il avait été leurré pendant un certain nombre de jours?...

Qui? — Eh bien, ce fut Jean Loupeau. Oui, ce Jean Loupeau, si faible pourtant autrefois, — après avoir payé au découragement, aux regrets l'inévitable mais rapide tribut du premier moment, du moment de la surprise, trouva soudain le courage de dominer découragements et regrets, pour opposer une brave contenance à la mauvaise fortune.

« Quoi! s'écria-t-il, je me désolerais, parce qu'au lieu d'être élevé à une brillante position, je resterais dans l'humble condition que tant d'hommes acceptent bravement? Quoi! je m'estimerais profondément malheureux, parce que je n'ai pas les biens dont tant d'autres sont privés et qui ne désespèrent pas pour cela! Quoi! je me lamenterais à propos de cette aventure, et je prétendrais n'en avoir rien retiré qu'une amère déception!... Non; ce serait sot, injuste, ingrat de ma part, car cette aventure est loin d'avoir été pour moi sans profit. Auparavant, c'est-à-dire, quand j'avais le travail en horreur, je ne trouvais dans la vie qu'ennui, tristesse, dégoût; j'étais mécontent de moi, envieux des autres, sans cesse inquiet, maussade. Les heures du jour me semblaient longues, pénibles; pendant la nuit je ne goûtais qu'un mauvais sommeil, et toujours j'étais en quête de misérables, de honteux expédients pour me suffire. Tandis qu'aujourd'hui, c'est-à-dire depuis que j'ai appris à connaître le charme du travail, j'ai gaieté le jour, bon repos la nuit, et mon pain de chaque jour est assuré, que je peux manger sans honte, puisqu'il est le fruit de mes peines. Ces biens que j'ai acquis ne valent-ils pas ceux que j'ai perdus? Oh si!... je ne me plaindrai donc pas; au contraire, je bénirai toujours l'auteur de la mystérieuse épreuve qui m'a démontré par l'expérience que dans le seul travail, l'on peut trouver la dignité du cœur, la joie de l'esprit, le calme de la conscience. »

Là-dessus Jean Loupeau, entonnant un gai refrain, se mit à l'œuvre aussi résolûment qu'il l'eût fait les jours précédents.

Et si en n'entendant plus tomber les sous dans la sébile, il sentait revenir en lui quelque involontaire disposition aux regrets, il travaillait plus fort, en chantant de plus belle. Aussitôt la fâcheuse disposition était conjurée. Et par cela même il acquérait une nouvelle preuve de la toute-puissante et très-heureuse vertu du travail.

Or, l'homme riche à qui appartenait le bois où Jean Loupeau travaillait n'était pas sans avoir remarqué l'activité dont celui-ci avait fait preuve dès le premier jour. Il vint le matin même de la disparition du trésor, et voyant une grande étendue de taillis abattue : « C'est bien! dit-il à Jean Loupeau, voilà que tu as coupé assez de branches. J'ai maintenant une proposition à te faire. Mon intention est d'avoir des terres cultivées, ensemencées là où jusqu'à présent il n'y a eu que des bois. Pour cela il faut qu'un homme laborieux, courageux, se charge du défrichement. Mais comme je ne veux avoir aucune surveillance à exercer sur cet homme, voici les conditions que je lui ferai : « Il arrachera les souches d'arbres, retournera la terre, bêchera, sèmera, employant à ce travail les jours, les heures, selon qu'il lui conviendra. Je fournirai les outils, les semences : et nous partagerons le produit de la récolte. D'ici là cependant, pour que cet homme puisse se suffire, je lui ferai l'avance d'une certaine somme que je prélèverai au jour du partage. Veux-tu être cet homme? »

Jean Loupeau accepta.

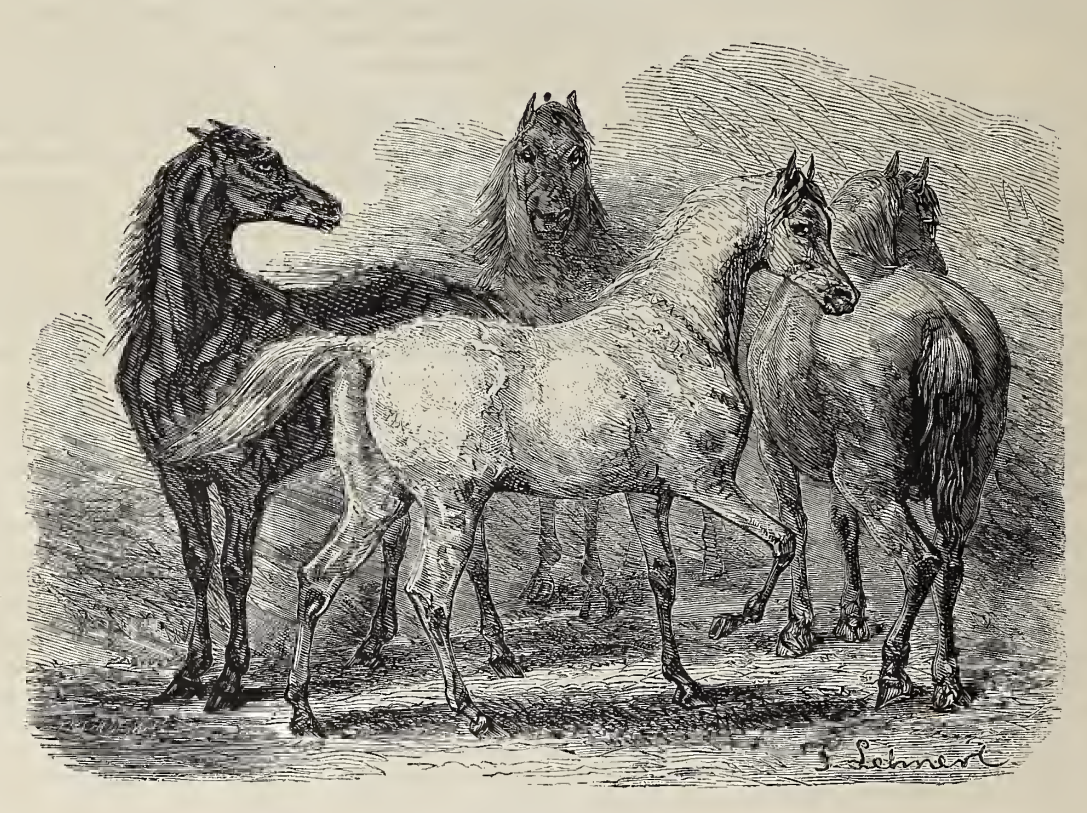
Quatre mois plus tard, — à la fin de l'automne, — de beaux champs ensemencés verdoyaient à la place du taillis, où l'été suivant de magnifiques moissons jaunissaient. Et le blé coupé, battu, vendu, la part de Jean Loupeau, prélèvement fait de l'avance qu'il avait reçue, était encore assez importante pour qu'il pût prendre à ferme un petit domaine, qu'il fit valoir en se fournissant lui-même d'outils, de semences, et en se suffisant jusqu'aux récoltes. Puis de l'épargne d'une première année, il afferma des terres en plus la seconde. Puis le jour vint où il put acheter quelques arpents, puis sur son propre fonds bâtir une maisonnette. Puis il se maria, quand il crut avoir rencontré une jeune fille convaincue comme lui que le travail est la vraie source de toutes les nobles satisfactions, de toutes les prospérités durables.

Puis il devint père ; et s'il arrivait qu'un de ses enfants parût se laisser gagner par les tristes et décevantes séductions de la paresse, il le ramenait aux douces joies, aux solides plaisirs du travail, en lui contant l'histoire que je viens de dire.

Eugène Muller.

LES CHEVAUX ARABES

« Chaque espèce organique suppose nécessairement un type primitif et une patrie originaire, un point central et unique de création, un berceau enfin de toutes les tribus qui en sont sorties et dont la première reste comme le foyer de toutes les qualités et de toutes les aptitudes dévolues par le Créateur. Cependant, il y a loin de la supposition au fait. » Ceci est écrit par Gayot, dont la compétence ne sera niée par personne ; il écrit ceci avec une entière conviction pour le cheval ; mais il aurait pu ne pas s'en tenir là et en dire autant de tous nos animaux domestiques. En ce qui concerne le cheval, c'est l'inconnu, tout comme en ce qui concerne le bœuf, le mouton, le chien, et d'autres, et tous....



Les chevaux arabes.

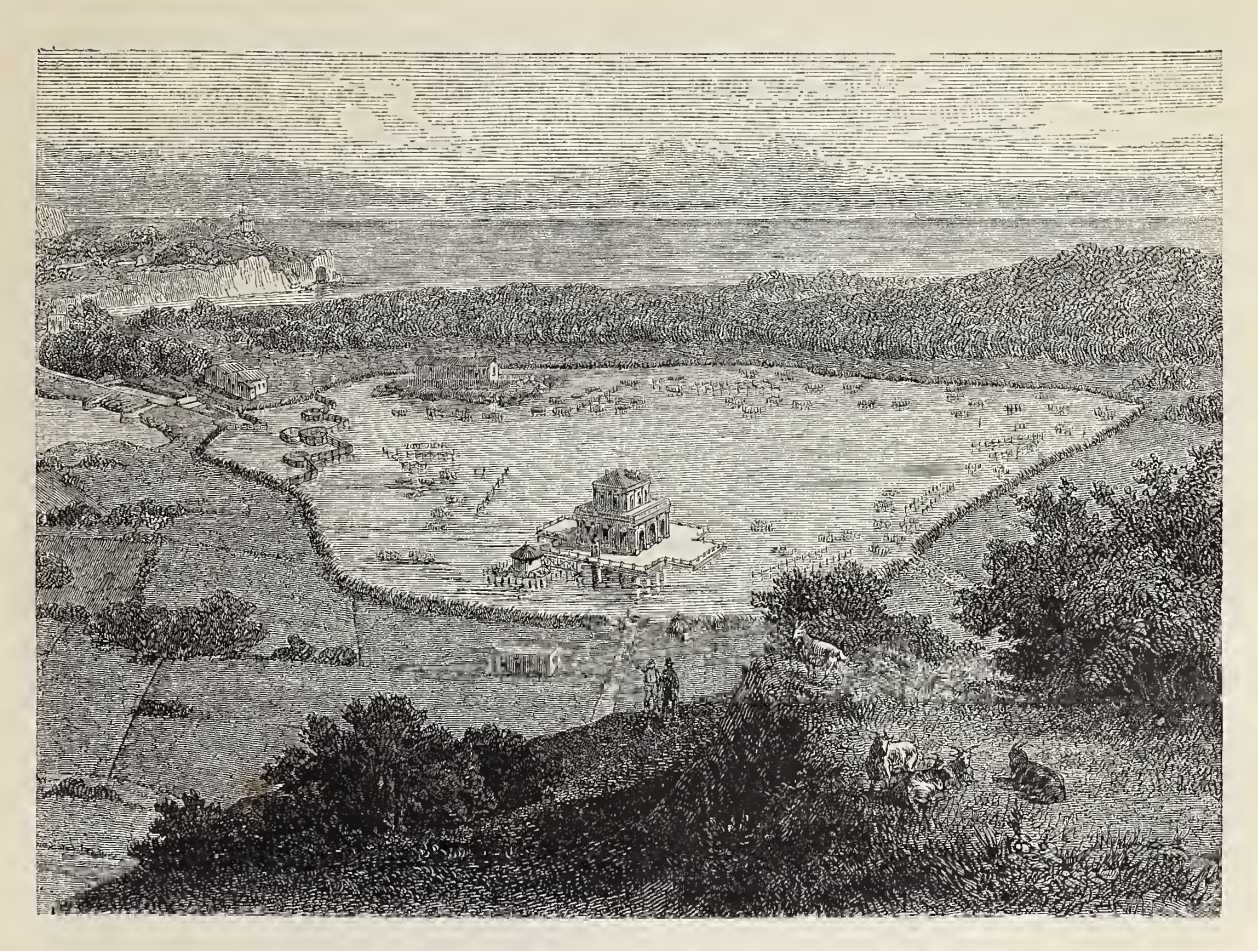
C'est que toutes ces conquêtes viennent de l'homme primitif et non civilisé : certains disent que c'est grâce à elles qu'il a pu devenir civilisé ; que c'est grâce à ces organismes *prédestinés* que le Créateur avait mis auprès de lui qu'il a pu se conserver et se perpétuer, lui, faible et sans armes... Et, à nos yeux, ils n'auront pas tort. C'est parce que l'homme a pu s'associer, s'approprier des organismes domestiques qu'il est parvenu à sortir de l'âge de la pierre. Peut-être même, dès cette époque, en possédait-il, dans la série actuelle, au moins quelques-uns et, peut-être même d'autres qu'il n'a plus !

Ces réflexions sont d'autant plus justes que nous vou-

lons parler de la conquête qui a certainement le plus flatté l'amour-propre de l'homme. Ce qui le prouve encore, alors que ce sentiment eût dû s'effacer à travers la longue série des siècles et sous l'empire de l'habitude, c'est que dès qu'on parle du cheval, il semble qu'on s'occupe d'un animal d'une autre nature, d'un être doué de qualités supérieures, de propriétés merveilleuses. Hélas ! Il n'en est rien, et le naturaliste actuel, revenu des enthousiasmes traditionnels que le grand Buffon conservait encore, voit dans le cheval un animal comme tous les autres, très-mal doué sous certains rapports, mieux sous d'autres et extraordinaire sous aucuns.

Notre ami Gayot lui-même, l'homme raisonnable en différent où il pouvait vivre non-seulement par une race amenée, introduite par l'homme asiatique qu'elle suivait, mais modifiée par les types spéciaux qu'elle a rencontrés sur place, et qui se sont fondus et réunis dans une variété, une race autochthone.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons fermer les yeux à l'évidence, et le cheval arabe est un des types qui réunit au plus haut degré les qualités que la civilisation demande au cheval comme monture. Une partie de ces qualités sont communes certainement au cheval de trait, et peuvent être amenées dans les adaptations déjà établies; mais chaque service usuel du cheval demande des proportions spéciales que le cheval arabe ne peut pas



Vue du lac Fusaro, près Baia. — Culture des huîtres par les Romains.

fait de zootechnie, très-fort et très-sagace, se laisse aller à écrire des phrases semblables : « Il est donc permis de définir le cheval étudié par le naturaliste, un être de raison, ou plutôt un être multiple, orné par la pensée de toutes les qualités, etc., etc. » O fétichisme ! Que dirait-il donc du chien, du bœuf et des autres ?

L'opinion qui a cours chez beaucoup d'écrivains plus ou moins modernes, veut voir le cheval-type, le cheval primitif dans le cheval arabe, de race noble, le célèbre *Kocklani*, dont les exploits ont été célébrés sur tous les tons par les peuples qui le possèdent. C'est, nous le croyons, une erreur absolue; et la vérité, c'est que personne, jusqu'à présent, n'est parvenu à fixer le véritable siége de l'espèce *cheval*, et bien mieux, n'osera jamais le proposer, car l'espèce est unique, mais les genres et les variétés se sont multipliés sur notre monde. Il en est du cheval comme du chien, il s'est formé dans chaque milieu toutes posséder simultanément, parce qu'un bon nombre s'excluent mutuellement.

L'Orient possède plusieurs familles chevalines sélectionnées et conservées avec un soin jaloux : le Kohel, le Kocklani entre autres, sont célèbres et frappent l'observateur par la correction de leurs lignes, l'élégance de leurs proportions, les marques de puissance, de force et de fond qu'ils décèlent. Cependant l'homme impartial ne perdra jamais de vue, même en présence de ces superbes animaux, que la civilisation orientale et arabe n'est plus la nôtre, et que le cheval qu'elle a formé, façonné, est une anomalie pour nos besoins.

Entre ce cheval admirable et celui qu'il nous faut, on doit voir de grandes différences, des dissonances considérables et ne pas oublier que chez eux est le *sang*, chez nous l'*étoffe*. Ces deux mots indiquent les deux pôles de la sphère chevaline.

Ceci est vrai; de là l'utilité des types de reproducteurs entretenus et réunis dans des endroits spéciaux.

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

I

LES HUITRES

Je ne rougis pas de le dire, je recule devant les mots scientifiques, alors qu'il est tout bonnement affaire de m'adresser *à tout le monde!* Parbleu! J'aurais tout aussi bien pu écrire : *ostréiculture*. Hé bien! non. J'aime mieux que mon lecteur, — si j'en ai un, ce qu'à Dieu plaise! — comprenne maintenant que ce beau mot-là veut dire, tout simplement, *culture des huîtres*. Et c'est précisément parce qu'on est parvenu à cultiver ces animaux, — ces *mollusques*, j'aurais dû dire, — absolument comme des *brassica napus* ou du *nasturtium* ou *nasitort*, — lisez: navets ou cresson de fontaine, — qu'il devient intéressant d'en parler.

Et maintenant, je ne sais plus par où commencer; car, quand on veut présenter son héros au public, on dit un mot sur son visage, sur sa tête, puis sur son corps, sur sa prestance... Moi, je ne peux pas! Non que le style me manque, non; c'est l'autre chose, par où l'on commence, qui me fait absolument défaut. Horace Vernet commençait souvent à dessiner un cheval par l'extrémité de la queue ou par un pied de derrière. Mon sujet n'a ni pied ni queue, c'est vrai; mais ce qui complique beaucoup la situation, c'est qu'il n'a pas de *tête* non plus!...

— Comment, pas de tête? dit une voix à mon oreille.

— Non, pas de tête, je le répète avec la plus entière conviction; mais, ô lecteur bénévole, je vais la remplacer, pour vous, par quelques réflexions qui vous ouvriront quelques horizons nouveaux sur la vraie philosophie du monde : cela ne manque pas d'intérêt.

Après beaucoup d'hésitations et de remaniements qui ne sont pas encore terminés, la science moderne est parvenue à classer à peu près toutes les manifestations de la vie animale en une seule série zoologique : sorte d'échelle descendant du plus compliqué au plus simple, d'une manière assez régulière. En examinant, à ce point de vue, l'œuvre merveilleuse de la nature, il semble qu'on la voie agir dans l'animal par soustractions successives; elle anéantit certains organes, même les plus importants, et détruit naturellement avec eux les fonctions diverses qui leur incombaient.

Peu à peu ces organes supprimés font place à d'autres qui existaient voilés ou latents chez les animaux supérieurs, et qui prennent dès lors une importance d'autant plus grande que les fonctions se simplifient et arrivent à leur tour à devenir prépondérants et exclusifs. C'est ainsi que nous voyons les fonctions des animaux inférieurs, comme l'huître, se simplifier à mesure que leur organisation perd elle-même sa complication et se simplifie. C'est ainsi que la tête peut disparaître dans toute une classe d'êtres sans les faire disparaître du monde : au contraire, en leur laissant une puissance de vitalité qui fait notre étonnement et notre admiration.

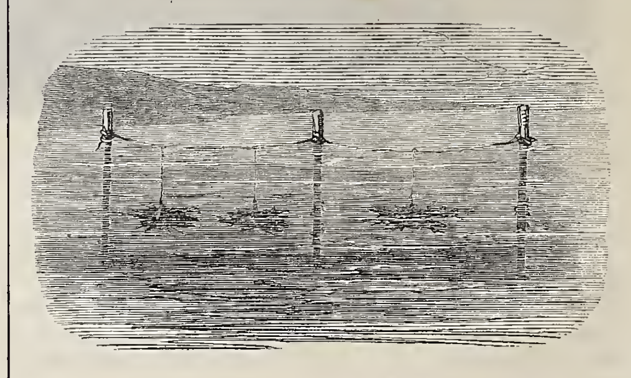
Ainsi, non-seulement l'huître — *mollusque acéphale* — n'a point de tête, mais son corps n'a point de squelette pour en soutenir et faire mouvoir les parties; il n'a point non plus de carapace pour en maintenir et en mouvoir les membres. Cela tient à ce qu'il n'a point de *membres*. Sa seule défense, sa garantie d'existence spéciale, c'est la coquille grossière mais solide qu'elle sue; quant à ses moyens d'attaque, elle n'en a point. Purement passive, elle vit, se reproduit par milliards, grandit et meurt... si elle n'a avant ce terme servi à entretenir la vie d'un autre animal. Deux causes donc assurent la persistance de la vie chez ces êtres : d'abord leurs coquilles, ensuite et surtout le nombre prodigieux de leurs petits.

L'huître n'ayant point de tête, n'a point le sens de la vue, — croit-on, — ni le sens de l'audition, — croit-on, — ni le sens du goût, — croit-on; — elle a une bouche, voilà tout. Elle n'a point de cou, cela va sans dire; aussi sa bouche est-elle au milieu de son corps, dans les environs du foie qui fournit son liquide pour la transformation de la nourriture... comme qui dirait que nous aurions la bouche au creux de l'estomac.

Mais avant d'aller plus loin, nous avons besoin de dire un mot des coquilles, car enfin la pauvre huître ne va pas en chercher deux de rencontre au fond de la mer, comme le Bernard l'Ermite qui en choisit une à sa taille sur le rivage et s'y installe sans plus de cérémonie. La pauvre huître a besoin d'un habit à sa taille exactement, ou plutôt d'une maison dont elle puisse fermer la porte, quand besoin est, avec facilité et surtout aussi avec solidité. Hé bien! la nature a pourvu à tout cela. Elle a donné à l'huître un instrument, non un membre, qui sue la maison qui convient. Cet organe, c'est le *manteau*, le plus extraordinaire de tous les organes de l'huître et celui que l'on voit en feuillets bruns, souvent bordés de noir, qui forment tout le tour de son corps.

Le manteau est donc *mou* comme l'huître; or, cette faculté qui fait qu'une substance molle sépare de l'eau des molécules isolées, séparées de calcaires et les secrète en un corps dur et résistant, ayant toujours la même forme, est un ensemble de phénomènes les plus inconnus, les moins expliqués, les plus délicats de l'histoire naturelle. Aussi personne n'y connaît-il rien! On voit, on essaie de deviner, et n'y pouvant parvenir, on bâtit des hypothèses plus absurdes les unes que les autres; pendant cela, les manteaux suent des coquilles de nacre et souvent suent dedans des perles, dont nous ne savons pas plus l'origine et la cause et le but... que nous ne savons le reste! La belle chose en soi que la science!

On comprend que chez nous — huîtres beaucoup plus compliquées! — les os secrètent, surtout dans le premier



Pile de pieux reliés par une corde à laquelle on suspend des fascines collectrices du naissain.

âge, de quoi bâtir notre squelette, charpente qui soutient toute la maison. Hé bien! chez l'huître, cette faculté de bâtir la maison est toujours latente, mais toujours prête. A peine le mollusque est-il né, que sa coquille embryonnaire commence à se montrer blanche comme une petite perle de nacre par l'exsudation précieuse du manteau, et chose remarquable! toute sa vie, le mollusque sera prêt à l'instant à réparer tout accident arrivé à sa demeure.

Quant au système nerveux de ces animaux, il est gan-

glionnaire et des plus simples. Leur sang est blanc, d'une teinte pâle et bleuâtre : il est soumis à une double circulation fort complète, car les mollusques sont pourvus d'un cœur musculaire, d'artères et de veines.

La respiration de ces êtres est *branchiale*; ces organes formés de lamelles délicates superposées jouissent de la propriété de séparer l'oxygène de l'eau qui les contient à l'état d'air mélangé à de l'azote. C'est un mécanisme tout à fait analogue à celui des mêmes organes chez les poissons.

(A continuer.) H. DE LA BLANCHÈRE.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

Au reste, on ne doit pas conclure que ce changement de blé en ivraie doive arriver toujours, puisqu'on voit souvent de semblables dégénérations en Europe. Et si nos jeunes gens, au lieu de semer précipitamment en un même lieu et en un même jour, tout ce que nous avions de grains de froment, ainsi que d'autres graines, en avaient réservé pour d'autres terroirs, et pour d'autres saisons, nous aurions peut-être fait une ample moisson et de plus heureuses expériences à tous égards. L'air de Rodrigue est absolument pur et sain ; et une grande preuve de cela c'est qu'aucun de nous n'y a été malade pendant les deux années du séjour que nous y avons fait, nonobstant la grande différence du climat et de la nourriture. Celui qui y mourut, lors du départ, comme je le dirai dans la suite, ne fut accablé que par une violente fatigue.

L'air est riant et serein, et les chaleurs de l'été sont fort modérées, parce que précisément à huit heures du matin, il se lève tous les jours un petit vent nord-est ou nord-ouest qui rafraichit agréablement l'air, et qui tempérant la plus ardente saison fait que l'année entière est un printemps et un automne continuels sans qu'aucun de ces temps mérite le nom d'hiver : aussi peut-on s'y baigner toute l'année. Les nuits ont une fraîcheur douce et restaurante. Il ne pleut que fort rarement, du moins nous n'avons vu pleuvoir que pendant quatre ou cinq semaines, après l'ouragan, c'est-à-dire en janvier et février : une heure après que l'eau est tombée, on peut se promener comme à l'ordinaire. Les rosées qui sont grandes tiennent lieu de pluies. Pour le tonnerre, qui est quelquefois si formidable dans notre Europe et en divers autres endroits du monde, je ne crois pas qu'on l'ait jamais entendu gronder sur cette île.

Elle n'est, comme je l'ai déjà remarqué, qu'un continu d'agréables coteaux tout couverts de parfaitement beaux arbres, dont la verdure perpétuelle est tout à fait charmante. Ces arbres sont fort rarement embarrassés de broussailles, et ils forment quelquefois très-heureusement des allées naturelles qui en garantissant des ardeurs du soleil, forment une perspective qui est naturellement embellie par la vaste étendue de mer qu'on entrevoit quelquefois au travers de leurs troncs élevés et unis.

Au pied de ces coteaux il y a des vallons de la plus excellente terre qui soit au monde. On en sera convaincu si on considère que ce terroir est rempli d'un humus léger, dont la matière se réduisant en son premier état s'écoule dans les temps de pluie, du haut des coteaux jusqu'aux pieds. Cette terre qui est fort mouvante produit presque sans culture, et abonde en sucs très-féconds.

Les vallons sont couverts de palmiers, de lataniers, d'ébéniers et de beaucoup d'autres espèces d'arbres, dont le branchage et le feuillage ne cèdent point en beauté à celui de nos plus beaux arbres d'Europe. Et dans les endroits bas de ces mêmes vallons, on rencontre souvent des ruisseaux d'eaux vives dont les sources font route vers le milieu de l'île. Ces beaux ruisseaux ne tarissent point, et quand on aurait disposé exprès leur cours pour les faire arroser tout ce pays-là à égales distances, il n'aurait pas été possible de mieux réussir. Quel dommage qu'un lieu si délicieux en toutes manières, soit inutile aux habitants du monde ! J'insiste un peu sur ces charmants ruisseaux, parce qu'il y a une infinité d'îles qui n'en ont pas du tout, et que c'est une chose doublement admirable d'en trouver tant ici et de les y voir distribués si heureusement.

Il y en a plusieurs autres que celui dont j'ai parlé, proche duquel nous avions construit nos cabanes, qui font des nappes et des cascades, en tombant du haut des rochers; j'ai compté jusqu'à sept bassins et autant de cascades qui paraissaient ensemble, et qui étaient formés par le même ruisseau.

On trouve dans ces eaux une grande quantité d'anguilles, parmi lesquelles il y en a d'une grosseur extraordinaire, et toutes sont d'un goût excellent. Nous en avons pris de si monstrueuses, je n'ose quasi le dire, qu'il fallait deux hommes pour en pêcher une seule. La pêche est très-facile, car à peine l'hameçon a-t-il touché l'eau que le poisson le mord. Cette eau est rarement profonde, et comme elle est extrêmement transparente, on voit clairement ces grosses anguilles qui rampent lentement au fond et on les darde, si l'on veut, avec un harpon. Nous en avons quelquefois tué à coups de fusil avec de la dragée à lièvre.

Les vallons dont j'ai parlé, et que ces petites rivières arrosent et fertilisent, s'élargissent insensiblement à mesure qu'ils approchent de la mer, et forment un terrain de niveau dont la largeur et la longueur sont quelquefois de plus de deux mille pas. Ce sont des petites plaines dont le terroir est excellent jusqu'à huit ou dix pieds de profondeur.

Et c'est là que croissent à l'envi ces arbres hauts et droits, entre lesquels on peut se promener aisément, et dont le branchage admirable fait respirer à l'ombre, en plein midi, une douce et salutaire fraîcheur, qui rendrait la vie aux mourants. Leurs cimes vastes et touffues, qui montent presque toujours à même hauteur, se joignent ensemble comme si c'était autant de dais ou de parasols, et forment de concert un plafond éternel, soutenu par les piliers naturels qui les élèvent et qui les nourrissent Cette architecture est assurément divine.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est que la plupart des arbres de ce petit Eden ne sont pas moins utiles ou nécessaires qu'ils sont propres à récréer les yeux et l'esprit. Les diverses sortes de palmiers et de lataniers, par exemple, ne sont-ce pas autant de magasins admirables de tout ce qui est nécessaire à la vie de l'homme sage et sobre ? Leurs fruits sont excellents, et l'eau que les troncs de ces arbres fournissent, et qui coule de source, sans préparation, est une liqueur délicieuse et bienfaisante. De certaines feuilles se mangent et sont excellentes ; d'autres sont comme des linges ou des étoffes de soie, et ces merveilleux arbres se trouvent abondamment par toute notre île.

Il se trouve aussi à Rodrigue un arbre admirablement beau, dont le branchage s'étend en rond et est tellement épais, qu'il est impossible aux rayons du soleil de le pénétrer. On voit de ces arbres qui sont si grands, que deux ou trois cents personnes pourraient se mettre dessous à l'abri.

Ce qui fait cette vaste étendue, c'est que, des grosses branches, il en sort quelques-unes qui tendent naturellement en bas, et qui, gagnant la terre, y prennent racine et deviennent elles-mêmes de nouveaux troncs, ce qui forme une petite forêt (1).



Fig. 1.



Fig. 2.

Nous n'avons trouvé dans l'île aucune sorte de plante, ni arbres, ni arbrisseaux, ni herbes qui croissent naturellement dans les parties de l'Europe qui nous étaient connues, à la seule exception du pourpier, qui est petit et vert. Il y en a beaucoup en quelques endroits des vallées, et celui que nous avons semé de la graine apportée du Cap est parfaitement semblable à ce pourpier naturel de l'île.

Il ne s'y trouve aucun animal à quatre pieds, sinon des rats, des lézards et des tortues de terre. J'en ai vu qui pèsent autour de cent livres, et qui ont assez de chair pour donner à manger à bon nombre de personnes. Cette chair est fort saine et d'un goût qui approche de celui du mouton, mais plus délicat. La graisse en est extrêmement blanche et ne se fige point, ni ne cause jamais de fatigue d'estomac, quelque quantité qu'on en mange. Nous l'avons unanimement trouvée meilleure que le plus excellent beurre d'Europe. S'oindre de cette huile est un remède merveilleux contre les foulures, les froideurs et les engourdissements de nerfs, et contre plusieurs autres maux. Le foie est d'une délicatesse extrême et fort gros à proportion de l'animal; car, une tortue qui n'a que quinze livres de chair, a le foie de cinq à six livres. Il est si délicieux, qu'on peut dire qu'il porte toujours sa sauce avec soi, de quelque manière qu'on le prépare.



Fig. 3.



Fig. 4.

Il y a dans cette île une si grande abondance de ces tortues, que l'on en voit quelquefois des troupes de deux ou trois mille; de sorte que l'on peut faire plus de deux cents pas sur leur dos ou sur leur carapace, pour parler proprement, sans mettre le pied à terre. Elles se rassemblent vers le soir dans les lieux frais et se mettent si près l'une de l'autre qu'il semble que la place en soit pavée.

Nous avions aussi des tortues de mer en grande abondance. Leur chair a le goût de celle du bœuf et la poitrine surtout en est admirable.

(A continuer.)

(1) Cet arbre est évidemment le manglier (*rhisophurus mangle*).

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Les sections des Gobelins et de la Grange-Batelière (fig. 1 et 2) conservèrent, pour quelque temps, le chef de France semé de fleurs de lis; celles de l'île Saint-Louis, des Invalides, des Thermes et du Louvre (fig. 3, 4 et 5) diminuèrent le nombre de ces insignes royaux; mais ils eurent le courage de les conserver. D'autres sections, par motif d'économie sans doute, ne changèrent pas le champ de leur sceau; elles se contentèrent d'en modifier la légende. C'est ce que firent la section du Louvre, dont nous venons de parler, et la section Mauconseil (fig. 6 et 7). Dans le sceau de la première, on aperçoit encore les majuscules S. G., initiales de l'ancienne dénomination (Saint-Germain-l'Auxerrois); dans celui de la seconde, on retrouve, avec l'antique vaisseau parisien, le manteau, les coquilles et la devise des pèlerins de Saint-Jacques-l'Hôpital.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 7.

(A continuer.) L.-M. TISSERAND.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

ŒUVRES D'ART



Cancalaise à la source. — Tableau de M. Feyen-Perrin.

Son rêve se mêlant au double bruit des eaux
De la source voisine et de la mer lointaine,
Tour à tour elle entend — dans la vague incertaine,
La voix des chers absents partis sur les vaisseaux,
Et plus près, — dans le flot d'argent de la fontaine,
La chanson des enfants restés dans les berceaux!

Armand SYLVESTRE.

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

—

LA VIEILLE MADELON

Je la vois encore telle qu'elle était en arrivant dans notre petite ville, telle qu'elle était quelques années plus tard. On ne se figurait pas qu'elle pût jamais avoir été jeune. Elle avait passé la soixantaine, grande, maigre, sèche, aux traits anguleux; elle portait un costume en harmonie avec son visage disgracieux; ses vêtements d'une forme antique, d'une étoffe usée et fanée, prêtaient à rire. Elle s'appelait Madeleine, mais on la désignait habituellement sous le nom de Madelon qui avait été adopté dans une intention railleuse.

Un jour, elle vint à passer pendant que je jouais avec des camarades de mon âge. Les enfants sont sans pitié et souvent cruels, parce qu'ils ne se doutent pas des blessures qu'ils font avec une coupable insouciance. Nous nous permîmes les plaisanteries les moins respectueuses à l'égard de la vieille fille. Mon père m'aperçut et m'appela.

— Viens avec moi, dit-il.

Je le suivis tout confus et prévoyant une leçon. Il s'engagea avec moi dans des rues étroites, tortueuses, et nous traversâmes le quartier le plus pauvre de la ville. Arrivé devant une maison de misérable apparence, mon père s'arrêta; la porte était entr'ouverte il la poussa et j'entrai derrière lui.

Je ne m'étais jamais figuré le dénuement sous un aussi douloureux aspect : des murailles tristes et nues, à peine quelques meubles sans valeur; les objets les plus indispensables manquaient à cette demeure désolée. Le mari tremblant la fièvre, était assis auprès de la cheminée sans feu. La femme pâle, épuisée par les privations, portait dans ses bras son dernier né, tandis que les autres enfants se tenaient debout, couverts de haillons. Ils entouraient la vieille Madelon qui, souriante, distribuait quelques secours, adressait à tous des paroles d'encouragement et cherchait à relever leur confiance. On l'écoutait avec un pieux respect, elle semblait être la personnification de la charité.

— Mademoiselle Madeleine, dit mon père, je vous amène mon fils qui vient vous faire des excuses.

Puis s'adressant à moi :

— Tu ne sais pas quelle est celle dont tu t'es permis de rire sottement; je vais te le dire : elle naquit au milieu du luxe de la richesse, mais son père mourut dans la force de l'âge et ne laissa que la pauvreté pour héritage à ceux qui lui survivaient. Elle se mit alors au travail avec un courage qui ne s'est jamais démenti; c'est elle qui aida sa famille à sortir honorablement des plus cruelles épreuves; elle aurait pu se marier avantageusement, car elle avait alors tout ce qui plaît et charme dans une jeune fille. Mais on avait besoin de son dévouement, elle se sacrifia, resta auprès de sa sœur et l'aida à élever ses enfants. Les plus belles années de sa jeunesse se passèrent sans qu'elle songeât à elle-même. Quand elle eut accompli sa tâche auprès de sa famille, elle ne chercha ni le repos, ni les jouissances de la vie. Indifférente au bien-être, elle accepta volontairement la pauvreté et prit pour mission de soulager l'infortune, de sécher les larmes des malheureux. Partout où il y a du bien à faire, un bon exemple à donner, on est sûr de la trouver; partout où elle passe, elle laisse une consolation et une espérance. Tu la vois sur son champ de bataille, c'est à des œuvres de bénédiction semblables à celle qu'elle accomplit aujourd'hui, que ses journées sont consacrées.

Elle s'efforçait d'arrêter mon père, mais il ne tint compte des protestations de sa modestie, et poursuivit jusqu'au bout son panégyrique dont je ne donne que l'abrégé. Je me repentais amèrement de ma légèreté, je pleurais d'admiration.

— Pardonnez-moi, pardonnez-moi, dis-je à la vieille fille.

Elle m'attira vers elle et m'embrassa, puis m'adressa de douces paroles, des questions affectueuses. Son langage et ses manières indiquaient une personne distinguée, parfaitement élevée. Le timbre de sa voix m'allait au cœur, elle avait de ces mots qu'on écoute ravi et attendri. Oh ! non, je ne la trouvais plus ni laide ni ridicule. Il y avait dans ses yeux une expression de bonté qui aurait suffi pour lui gagner l'affection. J'avais dans ma poche une belle pièce de deux francs que mon père m'avait donnée quelques jours auparavant. J'avais formé bien des projets qu'elle devait m'aider à réaliser. Je la présentai à Mlle Madeleine.

— Prenez-la pour vos pauvres, lui dis-je timidement.

— Je l'accepte volontiers pour eux, répondit-elle ; ils sauront de qui elle vient, et leur reconnaissance te portera bonheur.

Quand je sortis, elle avait en moi un ami enthousiaste; je me rappelle même que je me battis avec un de mes camarades qui raillait la robe râpée et le châle démodé de la pauvre Madelon.

Il y a longtemps qu'elle est allée recevoir dans un monde meilleur la récompense de ses vertus; mais je ne l'ai point oubliée, et son souvenir m'a souvent inspiré de bonnes pensées. Depuis le jour où elle m'apparut si grande dans la simplicité de son dévouement, je me suis toujours gardé de railler ceux qui me paraissaient au premier abord laids et ridicules. L'éclat du diamant ne se cache-t-il pas sous une forme terne et déplaisante ? Combien de gens au contraire, sous les apparences de la grâce et de la beauté, ne cachent-ils pas des instincts bas et pervers?

Louis Collas.

LES LIVRÉES

On croit généralement que les livrées des domestiques, cochers, valets de pied, sont dues uniquement à la fantaisie des maîtres qui, selon leurs goûts ou leurs caprices, obligent leurs gens à s'habiller de vert, de bleu ou de gris.

C'est une erreur, ou du moins si nombre de gens se plaisent à vêtir leurs domestiques selon que cela leur fait plaisir, parmi les membres de l'ancienne aristocratie, la livrée est demeurée soumise à des règles déterminées et qui ont pour objet, non-seulement de faire reconnaître que tel valet portant une culotte bleue, un gilet jaune et une redingote marron, appartient à telle maison, mais encore à indiquer les armoiries que porte le maître du valet.

Cela peut paraître singulier ; c'est cependant régulièrement exact.

La livrée est une représentation du blason, et l'on sait qu'il fut une époque où les serviteurs étaient astreints à porter sur leurs vêtements les armoiries de leur maître.

Sous Louis XIII, cet usage n'existait plus; mais les gentilshommes, désireux qu'on pût toujours connaître le nombre des gens qui formaient leur suite, choisirent les couleurs qui entraient dans la composition de leurs armoiries, pour les appliquer aux vêtements de leurs laquais.

Sous Louis XIV on commença à régulariser la disposition de ces couleurs, et enfin, sous le premier Empire et

la Restauration, les livrées furent concédées par le souverain ; le roi Louis-Philippe, en réservant pour les gens de sa maison la couleur rouge, laissa le champ libre à tous ceux qui voulurent imaginer des blasons de fantaisie et des livrées de caprice.

La place nous manquerait pour faire ici un traité sur la composition des livrées, nous allons seulement en indiquer sommairement les principales règles, selon les prescriptions de l'art héraldique.

C'est le gilet qui est considéré comme représentant le fond ou champ d'un blason.

Ainsi le laquais d'une personne ayant pour armoiries un champ d'or, portera un gilet jaune; — un champ d'argent, un gilet blanc; — un champ d'azur, gilet bleu; de gueules, gilet rouge; d'hermine, gilet de peluche noire; de vair, de peluche ou de panne quadrillée bleue et blanche.

Si maintenant sur ce fond ou champ, d'or, par exemple, figure une croix ou un chevron de gueules, c'est-à-dire rouge, la culotte du laquais sera rouge. Ainsi le fond de l'écu donne la couleur du gilet, la couleur de la pièce principale qui est peinte dessus donne la couleur de la culotte.

L'habit ou la redingote doit être, si faire se peut, de la couleur de la culotte; si elle est trop voyante, on la remplace par une autre, pourvu que cette autre entre dans la composition de l'écu. Exemple : *D'azur au chevron d'or, chargé d'un tourteau de sable :* gilet bleu, culotte jaune, redingote noire.

Passons aux boutons. Les boutons doivent être d'or ou de cuivre doré pour les blasons dont le fond est de métal, c'est-à-dire d'or ou d'argent; les boutons sont d'argent ou argentés pour les écus dont le champ est de couleur (rouge, bleu, vert, hermine, etc.).

Le galon qui entoure le chapeau ou la casquette est soumis à la même règle que celle qui s'applique au bouton ; sa largeur indique la nature des pièces figurant dans l'écu. S'il a cinq centimètres, la plus grande largeur, il indique un écu plein; s'il en a quatre, c'est qu'une pièce honorable, telle que la croix, le chevron, la bande, la barre, y figure. De moindre dimension, il est l'indice que le blason ne comporte que des pièces ordinaires : étoiles, besants, lions, merlettes, etc.

Quant aux armoiries plus compliquées que celles que nous venons de relater, les livrées peuvent également les indiquer. Supposons que l'écu soit de deux couleurs, c'est-à-dire coupé d'or et d'azur, le gilet sera jaune bordé de bleu; s'agit-il d'un écu écartelé, la première couleur est celle du gilet avec bordure, la seconde celle de la culotte, et la couleur qui domine dans les pièces celle de la redingote.

Les gilets rayés verticalement ou horizontalement indiquent que le maître porte un écu palé, fascé, bandé ou barré. — De même pour le gilet quadrillé en losange ou en échiquier, qui indique un blason losangé ou échiqueté.

Il est bien entendu que les couleurs trop claires peuvent être remplacées, surtout pour la redingote, par des nuances s'en rapprochant; ainsi le rouge peut devenir brun ou marron; l'or se remplace par l'orange foncé, l'argent par le gris blanc.

Terminons par un ou deux exemples. X... porte *d'argent à la tour de sable;* son domestique aura : gilet blanc, culotte et redingote noires, boutons d'argent, galon d'argent de trois centimètres de largeur.

X... porte *d'azur à la fasce d'or, chargée de trois tourteaux de sable:* son domestique s'habillera avec gilet bleu (*d'azur*), culotte jaune (*fasce d'or*), redingote noire (*tourteau de sable*), boutons d'argent (*champ d'azur*), galon d'argent (*champ d'azur*), galon de quatre centimètres (*fasce, pièce honorable*).

Avec un peu d'habitude, il est facile, on le voit, de donner à ses gens une tenue correcte, au point de vue d'une science qui a cet avantage d'être comprise dans tous les pays d'Europe.

H. GOURDON DE GENOUILLAC.

FONTEVRAULT

La route de Saumur à Poitiers par Loudun, remontant la rive gauche de la Loire, passe auprès du magnifique château féodal de Montsoreau; situé un peu en aval du confluent de la Vienne et de la Loire. Puis, quittant les bords de ce fleuve, elle remonte un petit vallon qui domine à l'est et à l'ouest de la forêt de Fontevrault.

Quand on arrive sur la colline, l'œil charmé découvre tout à coup une fraîche vallée au milieu de laquelle s'élèvent de vastes édifices, une église monumentale, des constructions de couleur sombre et de forme bizarre, environnés de massifs de verdure qui les encadrent sans les cacher. Ce sont les restes d'une abbaye du onzième siècle, la plus riche et la plus puissante peut-être, la plns remarquable à coup sûr qui ait jamais existé dans le monde chrétien : Fontevrault, institut monastique, formé de religieux des deux sexes, soumis à la juridiction spirituelle et temporelle d'une femme, et qui conserva cette singulière constitutien durant sept cents ans.

Fondée par le prêtre breton Robert d'Arbrissel, la communauté fut d'abord renfermée dans des cellules creusées dans le tuf ou dans des huttes de feuillage; des fossés profonds séparaient les hommes, les femmes honnêtes et les pécheresses converties; un petit oratoire s'élevait entre les deux camps, sur les bords d'une fontaine. Grâce aux dons des rois, des princes et des seigneurs, on put bientôt bâtir une abbaye et une magnifique église près de la tour où un brigand légendaire, nommé Evrault, avait établi son repaire. Dès 1102, étaient jetés les fondements des principales constructions et du chœur de l'église, dont la nef fut terminée en 1125.

Avant de mourir, Arbrissel remit son autorité entre les mains de Pétronille de Chemillé, déjà supérieure des femmes, et qui la transmit aux abbesses qui lui succédèrent. (Quatorze de ces abbesses eurent le titre de princesses et plusieurs étaient de sang royal; la plus célèbre fut Gabrielle de Rochechouart-Mortemart de Vivonne, sœur de Mme de Montespan; elle tirait de l'abbaye un revenu annuel dépassant 100,000 livres.

Les Plantagenets, devenus rois d'Angleterre, enrichirent Fontevrault; plusieurs d'entre eux voulurent être inhumés dans l'église même du monastère.

Presque en face de la chapelle des détenus, où ont été placés les vestiges peu remarquables du tombeau de Robert d'Arbrissel, et dans la nef transformée en réfectoire, on voyait autrefois le caveau connu sous le nom de « Cimetière des rois. » Des statues étaient placées sur les tombeaux: en 1638, on en comptait encore six, dont deux ont disparu; ce sont celles de Jeanne d'Angleterre et de Raymond, comte de Toulouse. Dans ce caveau reposaient encore les duchesses de Bourbon et de Nevers, Sybille, fille d'un empereur de Constantinople, etc.; on y avait déposé le cœur de Béatrix, fille de Richard; celui de Jean sans Terre et celui de Henri III d'Angleterre.

Les ossements de Richard, recueillis en 1793 par un habitant de Fontevrault, ont été cédés à l'Angleterre et sont aujourd'hui dans l'abbaye de Westminster.

En 1817, le prince-régent demanda au gouvernement

français les quatre « effigies » échappées à la tourmente révolutionnaire et oubliées dans les ruines et la poussière; M. G. Malifaud nous apprend, dans une excellente notice archéologique, que M. de Wisues, préfet de Maine-et-Loire, insista pour que ces statues fussent considérées comme monument national. Elles n'ont échappé à une destruction complète que grâce au zèle de M. Félix Bodin, le fidèle historien des monuments de l'Anjou.

« Un peu avant 1848, le roi Louis-Philippe les fit transporter à Versailles, puis au Louvre, où elles furent repeintes et restaurées; elles allaient prendre peut-être le chemin d'Angleterre, lorsque le 24 février survint, et M. de Falloux les restitua au département de Maine-et-Loire. Elles reposent aujourd'hui dans une petite chapelle sombre pratiquée au fond du transept à droite. Ces quatre statues du treizième siècle ont la couronne sur la tête; elles sont couchées et de grandeur colossale, excepté celle d'Eléonore de Guienne, qui est de grandeur naturelle. Henri II, haut de 8 mètres, le sceptre à la main, l'air furieux, est vêtu d'une tunique rouge, avec manteau bleu; la tunique d'Eléonore est gris perle, losangée d'or, et son manteau est bleu. Richard Cœur-de-Lion porte une tunique rouge et un manteau bleu. Isabeau d'Angoulême, femme de Jean sans Terre, a une tunique bleue, avec draperie jaune doublée de vert; elle tient un livre ouvert à la main. Trois de ces statues sont en tuf; celle d'Eléonore est en bois.

En 1867, les statues faillirent encore traverser la Manche. Des commissaires anglais vinrent les réclamer comme propriété du royaume britannique. Un vice de forme empêcha l'élargissement immédiat des comtes d'Anjou que la prison retient parmi ses hôtes. Le directeur de la maison centrale de détention s'opposa purement et simplement à l'évasion des Plantagenets, rois d'Angleterre. L'opinion s'émut, et la reine d'Angleterre eut le bon goût de laisser à leur terre natale ses quatre prédécesseurs angevins.

Rappelons que, dans l'abbaye de Fontevrault, se faisait jadis l'éducation des filles de France.

Trois cents religieuses, les plus instruites, étaient placées dans le grand moutier, près de la grande église; les femmes repenties au monastère de la Madeleine; les lépreux et les infirmes à Saint-Lazare; les religieux à Saint-Jean-de-l'Habit, aujourd'hui détruit.

L'habit des Fontevristes était noir, avec un petit capuchon, et, au bas, devant et derrière le mantelet, une pièce carrée de la largeur de la main et appelée le « Robert. » Les religieuses portaient la robe blanche, le rochet de batiste plissé, la guimpe, les bas et les souliers blancs, la ceinture noire et le voile noir; quand elles sortaient, elles avaient une longue robe d'étamine noire.



Fontevrault. — Cimetière des rois.

La maison de Fontevrault formait un véritable gouvernement divisé en quatre provinces :

France, comprenant 5 prieurés ; Aquitaine, 14; Auvergne, 13, et Bretagne, 13.

Sur les cinq églises de l'abbaye, une seule datant du douzième siècle est restée debout; ses voûtes sont sphériques et portées sur des arcs à plein cintre, ce qui leur donne un caractère d'architecture tout spécial.

La seule partie respectée, c'est-à-dire les transepts et l'abside, sert aujourd'hui de chapelle aux détenus. On sait que, lorsqu'en novembre 1789 les biens du clergé furent déclarés propriété nationale, on ferma les portes de l'abbaye qui contenait alors 150 religieuses et 60 religieux, et les constructions à demi ruinées de Fontevrault furent transformées en 1804 en maison centrale de détention pour onze départements. Elles renferment 1,500 adultes et 560 enfants.

L'entrée de l'établissement pénitentiaire donne sur une petite place. Les voyageurs, pour le visiter, ont besoin d'une autorisation spéciale, mais ils peuvent pénétrer dans l'église de l'abbaye, dite « du Grand-Moutier. »

Chacun des couvents de l'abbaye possédait un cloître distinct; parmi ceux qui existent encore, celui du Grand-Moutier seul mérite l'attention des touristes. Ce cloître, divisé en deux préaux pour la promenade des prisonniers, offre un assez gracieux mélange de plusieurs genres d'architecture; il a été plusieurs fois rebâti ou modifié, et les restaurations, bien que faites à des époques très-rapprochées, offrent des différences notables de style. Les galeries donnent sur la cour par de larges ouvertures à plein cintre, séparées à l'extérieur par des colonnes géminées d'ordre ionique, remontant probablement à Louis XIV. Du côté du réfectoire, ces colonnes sont remplacées par des contreforts. Sur divers points, on remarque des sculptures restaurées récemment par les soins de M. Christand, directeur de la maison centrale.

Le réfectoire des religieuses, qui enclave la tour dont nous allons parler, et qui est coupé dans toute sa longueur par un plancher, attire aussi les regards; à l'une des extrémités on voit les vestiges de la stalle dans laquelle se plaçait l'abbesse, quand elle assistait aux repas. Les voûtes sont ogivales, à nervures, comme celles du cloître.

La « stalle capitulaire, » ornée de peintures d'assez mauvais goût, date de la fin du seizième siècle.

Mais le monument le plus intéressant est, sans contredit, la tour d'Evrault, aussi étrange que mystérieuse, et classée parmi les monuments historiques. La couleur brune de cette ruine et sa masse pyramidale forment un contraste frappant avec les bâtiments modernes de la maison centrale. Sa construction est bizarre; elle s'élève sur trois plans : le premier octogone, le second carré, et le troisième encore octogone, les angles répondant au milieu des faces du premier. Elle mesure 27 mètres de hauteur sur 11 mètres de largeur. Sur le toit en pierre qui la surmonte s'élève une flèche conique octogonale, bâtie en pierres taillées à facettes et couronnée par une lanterne composée de huit petites colonnes. Au milieu de chaque face se trouve une espèce d'abside ou de chapelle semi-circulaire, percée de trois fenêtres en plein cintre, aujourd'hui murées. Une grande ouverture en ogive, revêtue de peintures rougeâtres presque effacées, permet d'accéder à chaque abside.

Quelques archéologues ont cru voir dans cette tour l'ancienne cuisine de l'abbaye; il nous semble plus probable que c'était une chapelle sépulcrale, placée au milieu d'un cimetière et remontant au cours du douzième siècle.



Fontevrault. — L'ancienne cour du cloître.

L'ancienne église Saint-Lazare, entourée de cloîtres, était autrefois la maladrerie de l'abbaye; elle sert d'infirmerie aux détenus.

Près de l'ancien couvent de la Madeleine sont d'énormes réservoirs où arrive, par un canal souterrain, la fontaine Saint-Robert, dont les eaux suffisent aux besoins de 2,000 personnes et alimentent, en outre, la buanderie de l'établissement et la machine à vapeur de la forge voisine.

Fontevrault, qui renferme trois usines sur le Douet, possède aussi des tuileries, des fabriques de toiles, des corderies et des rouenneries. Dans les environs, on se livre au commerce des chevaux, des bestiaux et des grains, et l'on exploite des bois de charpente et des carrières de tuffeau blanc. La ville compte 3,500 habitants, dont 860 seulement agglomérés.

De l'ordre immense de Fontevrault, il ne reste plus qu'un petit couvent à Chemillé, avec deux petites succursales à Brioude (Haute-Loire) et à Boulaur (Gers). La

dernière religieuse de l'abbaye de Fontevrault est morte en 1854, à Chemillé. Fille d'un riche armateur de Noirmoutiers, elle était née en 1764, se nommait Elisabeth-Jeanne-Baptiste Guy o-Thro et avait fait ses vœux le 14 mars 1784.

Une portfon du cœur de Robert d'Arbrissel est conservée, comme une relique, dans la chapelle de Chemillé. Les marbres dont était revêtu le tombeau du fondateur de Fontevrault sont devenus des plaques de cheminée, au château de Saint-Médard (Maine-et-Loire).

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

(Suite.)

Maintenant que nous connaissons un peu l'animal huître en lui-même, nous allons nous occuper de sa maison ou de son habit, comme l'on voudra : habit composé de ce que l'on appelle une *coquille bivalve.* Ce sont deux morceaux un peu concaves de matière calcaire revêtue de nacre de même composition qui sont opposés l'un à l'autre, contiennent l'animal dans leur concavité et se referment hermétiquement l'un sur l'autre. On se demandera naturellement quel mystérieux pouvoir donne à ces coquilles inertes leur forme primordiale et les empêche d'en dévier. Effectivement, il y a là un phénomène des plus curieux et en même temps des plus simples : quand elle naît, la petite huître microscopique possède deux coquilles formées avec elle et qui, transparentes et nacrées, la font paraître, sur le porte-objet du microscope, enveloppée dans une perle polie. Ces petites coquilles paraissent un peu plus creuses qu'à l'état adulte, mais cette différence peut s'effacer à mesure qu'elles se remplissent.

Expliqué *grosso modo* ainsi, le phénomène paraît simple, comme nous le disions, mais dans la réalité, il l'est beaucoup moins. Nous avons dit que la matière de la coquille était suée par l'animal lui-même, qui possédait pour cet office l'organe qui l'entoure et qu'on appele le *manteau.* Or, pour l'huître, le manteau ne s'allonge pas et ne sort pas de sa coquille ; cependant, c'est en dehors que poussent les lames de test qui renforcent et augmentent la demeure de l'animal, montrant par leur couleur rose que l'animal est en bonne santé et trouve dans le lieu qu'il habite abondante provende.

Comment expliquer ce phénomène? Nul ne le sait. Pas plus qu'on ne sait pourquoi le manteau, tout plat, sue des lames de coquille festonnées... Nous pensons volontiers que l'histoire du manteau manque beaucoup de précision, de vérité, et qu'il y a beaucoup à découvrir dans cette question. Si l'on compare la position de la coquille à celle de l'animal, on est porté à la regarder comme placée à l'envers du sens commun. En effet, la partie par laquelle elle se ferme, où se trouve le muscle puissant qui meut les valves et les maintient appliquées l'une sur l'autre, est l'extrémité pointue où se trouve la bouche qui remplace la tête ; par conséquent, la partie élargie qui s'ouvre la première, et le plus facilement représente la portion postérieure de l'animal. Cependant c'est celle qui offre les branchies à l'action de l'eau; en effet, avant de manger pour croître, il faut respirer pour vivre : la nature y a pensé.

Aussi donc, les deux valves se rejoignent par une charnière dont le mécanisme varie suivant les différentes espèces, mais qui chez toutes est maintenue par un ligament d'une grande puissance. Mais ce n'est pas tout : il fallait évidemment que ces animaux fussent toujours prêts à fermer rapidement leurs valves pour se soustraire aux attaques, et pussent les retenir presque invinciblement fermées. C'est ce rôle qu'accomplit un muscle abducteur énorme placé au centre de l'animal et composé de fibres entre-croisées s'attachant aux deux écailles en même temps.

L'état normal des mollusques à deux coquilles, dits *bivalves*, est évidemment d'avoir leurs écailles entr'ouvertes, de manière a ce que la circulation de l'eau soit facile vers toutes les parties de leur corps. En effet, si l'eau apporte aux branchies qu'elle rencontre d'abord vers la périphérie de l'animal, l'oxygène nécessaire à la vie, il faut qu'elle puisse porter vers la bouche les animalcules qui la remplissent. En effet, les animalcules microscopiques, que charrient les eaux douces en nombres incalculables sont frappés de mort au contact des eaux salées; ce sont eux qui, tombant tout doucement au fond, sont charriés en tourbillon immense vers les bancs d'huîtres et y nourrissent tous ces animaux. Ainsi donc, l'huître et beaucoup d'autres mollusques seraient les transformateurs des animaux microscopiques en êtres susceptibles d'entrer dans la consommation des animaux supérieurs, l'homme compris.

Telle est la raison qui fait que toujours les bancs d'huîtres naturels sont semés à l'embouchure d'une rivière ou d'un fleuve, et disposés dans un endroit où les courants de l'estuaire leur portent ce nuage nourricier dont nous parlions tout à l'heure. On ne pourrait pas comprendre, autrement, de quoi se nourrirait un animal immobile caché entre des coquilles et dont la croissance est cependant rapide.

Lorsque nous disons immobiles, nous constatons un des points qui différencie les huîtres de la plupart des mollusques acéphales. L'huître soude sa coquille à la plupart des corps solides submergés qu'elle peut rencontrer quand, à l'état embryonnaire, elle est charriée par les courants, ainsi que nous le verrons plus tard. Si elle n'adhère pas à tous, c'est que l'état de la surface de ceux-ci ne lui a pas plu. Ainsi toutes les fois que cette surface sera revêtue de cette matière gluante qu'on peut regarder comme le dépôt animalisé de la mer, l'huître ne s'attachera jamais. Ne le peut-elle pas? Ne le veut-elle pas? Nous n'en savons rien au juste : mais il est probable, selon nous que c'est la *possibilité* seule qui lui manque. Quoi qu'il en soit, cet empâtement est encore une des plus mystérieuses opérations de l'animal. C'est bien vite dit : *il se colle!* Oui, mais comment le comprendre? Sa coquille est-elle perméable, pour qu'il sue, en un point donné, le calcaire nécessaire?... Si, non, comment cette matière va-t-elle précisément se déposer là? Y vient-elle à l'état plastique? liquide? solide?... Qui le sait?...

Combien de lacunes encore dans ce qui paraît, au premier coup d'œil, ce qu'il y a de plus simple?...

Quelques mollusques bivalves, la moule par exemple, ne sont pas comme l'huître *immeubles par destination.* Elles savent filer, au moyen d'une partie de leur corps qu'on appelle leur *pied*, un bouquet de soies violettes qui sortent près de la charnière de leurs coquilles et vont s'attacher aux corps solides extérieurs. Ce bouquet de soie appelée *byssus* sert, dans l'état le plus ordinaire. à attacher la moule à l'endroit où elle se trouve bien ; mais il peut dans certaines circonstances lui permettre de changer de lieu. En effet, elle peut casser ou couper ou avaler son byssus, et n'employant qu'une soie portée aussi loin que possible par son pied extensible, se haler dessus. Elle peut avancer à reculons en pressant contre le sol avec son pied.

La pauvre huître, elle n'a ni pied ni organe analogue ; une fois détachée, que fera-t-elle? Hé bien! on prétend,

— Dicquemare entre autres observateurs, — qu'elle sait se mouvoir par réaction en fermant brusquement ses coquilles, par l'expulsion soudaine de l'eau qu'elles contiennent...L'explication est ingénieuse, malheureusement nous n'en croyons pas un mot : voici pourquoi. Dans les parcs à huîtres, ces mollusques sont par millions, parfaitement détachés et isolés les uns des autres ; les parqueurs les placent délicatement les uns sur les autres, sur plusieurs rangs, et les recouvrant un peu. Or, sans parler des rangs inférieurs que j'abandonne pour le moment, rien ne gêne le rang supérieur qui pourrait jouer de la réaction tout à son aise et prendre ses ébats à travers les bassins... Or, il n'en est rien : tous les jours on les retrouve à leur même place, comme des cailloux rangés, et quand on les change de place, on les retrouve invariablement où on les a mises. Faisons donc, une bonne fois pour toutes, justice de toutes ces histoires du moyen âge.

Il n'en est plus de même, lorsqu'après avoir parlé des singularités de l'organisation de ces mollusques, nous allons suivre la science pour dévoiler les mystères de leur reproduction. Peu de sujets présentent un intérêt plus saisissant, parce que ces animaux ne sont point conformés, comme ceux qui emplissent le monde autour de nous, en êtres mâles et femelles : ils sont *hermaphrodites*, c'est-à-dire que chaque individu renferme simultanément l'ovaire, ou organe producteur des œufs, et les spermatozoïdes, ou organes qui les fécondent. Cette particularité a pour conséquence immédiate de rendre impossible la variation des races par les croisements, et, par conséquent, la perpétuation des espèces par la fécondation artificielle comme pour les poissons.

Ne nous en tourmentons pas cependant, si ce moyen de perfectionnement des espèces existantes fait défaut, la fécondité merveilleuse de ce mollusque rend sa multiplication immense dès qu'on voudra, fructueuse comme nous commençons à le voir depuis quelques années, et assurée par l'homme qui voudra y donner certains soins. Nous parlerons plus tard des différentes espèces d'huîtres de notre pays. En ce moment, nous voulons poursuivre l'examen de leur reproduction.

(A continuer.) H. de La Blanchère.

EXTRÊME TÉNUITÉ DU FIL DE LA TOILE D'ARAIGNÉE

Les appareils par lesquels l'araignée produit son fil sont au nombre de quatre à peu près semblables à un crible percé de trous si fins que le microscope en compte plus de mille sur une surface égale à la pointe d'une épingle ordinaire.

De chacun de ces trous sort un fil d'une incroyable ténuité, qui s'unit auprès de l'orifice à tous les fils issus du même appareil.

Chacun des quatre appareils forme ainsi un fil composé qui se réunit aux trois autres à la distance de deux millimètres environ. Le fil dont se tisse la toile d'araignée est la réunion de ce quadruple écheveau. D'où il résulte que ce fil si ténu, qui échappe quelquefois à nos yeux, loin d'être simple, se compose au moins de quatre mille fils distincts.

Leeuwenhœck a calculé que le fil des plus petites espèces d'araignées est si fin qu'il faudrait en réunir quatre millions pour égaler l'épaisseur d'un poil de barbe. Ce qui revient à dire qu'un cheveu est égal à seize millions de fils élémentaires de certaines toiles d'araignées.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

Ces tortues de mer sont d'une grosseur prodigieuse; nous en avons vu qui pesaient plus de cinq cents livres. Elles pondent en des endroits sablonneux proche de la mer, toujours la nuit; elles font un trou profond d'environ trois pieds et large d'un pied, et posent là leurs œufs. Les plus grandes en font presque deux cents en moins de deux heures; elles les couvrent de sable et au bout de six semaines la chaleur du soleil les fait tous éclore. Alors tous ces petits animaux, qui ne sont pas si gros qu'un poulet sortant de la coque, éclosent tous dans l'espace d'une heure et vont droit à la mer, quelque chose qu'on fasse pour les en empêcher. Nous avons quelquefois pris plaisir à en porter quelques-uns à un demi-quart de lieue sur la montagne, et d'abord que nous les mettions à terre, ils prenaient droit le chemin de la mer. Elles marchent alors encore plus vite que quand elles sont devenues grosses.

Les frégates, les fous et divers autres oiseaux qui les attendent sur les arbres en détruisent une très-grande quantité; de sorte que de cent il ne s'en sauve peut-être pas dix. Cependant, il y en a un nombre si prodigieux, qu'on s'en étonnerait, si on ne se souvenait pas que chaque tortue fait tous les ans mille ou douze cents œufs à diverses reprises.

A mille pas de nos loges, il y a une anse qui se remplit d'eau à mer haute, et à l'entrée de laquelle nous tendions un filet; de sorte que la mer s'étant retirée, il restait un grand nombre de divers poissons à sec, et nous choisissions ceux que nous voulions, laissant passer le reste pendant qu'il y avait un peu d'eau.

Nous avions aussi une autre anse, en deçà de nos habitations, qui était toute remplie d'huîtres attachées sur le rocher. Nous allions souvent déjeuner là, et nous en rapportions dont nous faisions un ragoût excellent avec des choux de palmiers et de la graisse de tortue.

De tous les oiseaux de l'île, l'espèce la plus remarquable est celle à laquelle on a donné le nom de *solitaire*, parce qu'on le voit rarement en troupe, quoiqu'il y en ait beaucoup.

Les mâles ont le plumage extrêmement grisâtre et brun, les pieds de coq d'Inde et le bec aussi, mais un peu plus crochu. Ils n'ont presque point de queue, et leur derrière couvert de plumes est arrondi comme une croupe de cheval. Ils sont plus haut montés que les coqs d'Inde et ont le cou droit un peu plus long, à proportion, que ne l'a cet oiseau quand il lève la tête ; l'œil noir et vif et la tête sans crête ni houppe. Ils ne volent point, leurs ailes sont trop petites pour soutenir le poids de leur corps. Ils ne s'en servent que pour se battre et pour faire le moulinet quand ils veulent s'appeler l'un l'autre. Ils font avec vitesse vingt ou trente pirouettes tout de suite, du même côté, pendant l'espace de quatre ou cinq minutes ; le mouvement de leurs ailes fait alors un bruit qui approche fort de celui d'une crécelle, et on l'entend de plus de deux cents pas. L'os de l'aileron grossit à l'extrémité et forme sous la plume une petite masse ronde comme une balle de mousquet : cela et le bec sont la principale défense de cet oiseau. On a bien de la peine à les attraper dans

les bois; mais comme on court plus vite qu'eux dans les lieux dégagés, il n'est pas fort difficile d'en prendre. Quelquefois même on en approche très-aisément. Depuis le mois de mars jusqu'au mois de septembre ils sont extraordinairement gras, et le goût en est excellent, surtout quand ils sont tout jeunes (1). On trouve des mâles qui pèsent jusqu'à quarante-cinq livres.

La femelle est d'une beauté admirable; il y en a de blondes et de brunes : j'appelle blondes une couleur de cheveux blonds. Elles ont une espèce de bandeau comme un bandeau de veuve au haut du bec qui est de couleur tannée. Une plume ne passe pas l'autre sur le corps, parce qu'elles ont un grand soin de les ajuster et de les polir avec le bec. Les plumes qui accompagnent les cuisses sont arrondies par le bout en coquilles; et comme elles sont fort épaisses en cet endroit-là, cela produit un agréable effet. Elles ont deux élévations sur le jabot, d'un plumage plus blanc que le reste et qui représente merveilleusement un sein de femme. Elles marchent avec tant de fierté et de bonne grâce tout ensemble, qu'on ne peut s'empêcher de les admirer et de les aimer; de sorte que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie.

Quoique ces oiseaux s'approchent quelquefois très-familièrement quand on ne court pas après eux, on ne peut jamais les apprivoiser; sitôt qu'ils sont arrêtés, ils jettent des larmes sans crier et refusent opiniâtrément toute sorte de nourriture, jusqu'à ce qu'ils meurent enfin. On leur trouve toujours dans le gésier (aussi bien qu'aux mâles), une pierre brune de la grosseur d'un œuf de poule; elle est un peu raboteuse, plate d'un côté et arrondie de l'autre, fort pesante et fort dure. Nous avons jugé que cette pierre naît avec eux, parce que, quelque jeunes qu'ils soient, ils en ont toujours et n'en ont jamais qu'une, et qu'outre cela, le canal qui va du jabot au gésier est trop étroit de moitié pour donner passage à une pareille masse. Nous nous en servions préférablement à aucune pierre pour aiguiser nos couteaux.

Quand ces oiseaux veulent bâtir leurs nids, ils choisissent un lieu net, et ils l'élèvent à un pied et demi de terre, sur un tas de feuilles de palmier qu'ils ont ramassées pour ce dessein. Ils ne font qu'un œuf, qui est beaucoup plus gros que celui d'une oie. Le mâle et la femelle le couvent tour à tour, et il n'éclôt qu'après sept semaines. Pendant tout le temps qu'ils couvent ou qu'ils élèvent leur petit, qui n'est capable de pourvoir seul à ses besoins qu'après plusieurs mois, ils ne souffrent aucun oiseau de leur espèce à plus de deux cents pas à la ronde; et ce qui est assez singulier, c'est que le mâle ne chasse jamais les femelles; seulement, quand il en aperçoit quelqu'une, il fait en pirouettant son bruit ordinaire, pour appeler la femelle, qui vient aussitôt donner la chasse à l'étrangère, et qui ne la quitte que lorsqu'elle l'a conduite hors de ses limites. La femelle en fait de même et laisse chasser les mâles par le sien. C'est une particularité que nous avons tant de fois observée que j'en parle avec certitude.



Fac-simile de la gravure dessinée par Leguat.

Ces combats durent quelquefois très-longtemps, parce que l'étranger ne fuit qu'en tournant, sans s'éloigner directement du nid; cependant les autres ne l'abandonnent jamais qu'ils ne l'aient chassé. Après que ces oiseaux ont élevé leur petit et qu'ils l'ont abandonné à lui-même, ils ne se déparient pas comme font les autres, mais ils demeurent toujours unis et compagnons, quoiqu'ils aillent quelquefois se mêler parmi d'autres de leur espèce. Nous avons souvent remarqué que quelques jours après que le jeune était sorti du nid, une compagnie de trente ou quarante en amenait un autre jeune, et que le nouveau déniché avec ses père et mère, se joignant à la bande, s'en allaient dans un lieu écarté. Comme nous les suivions souvent, nous voyions souvent qu'après cela les vieux se retiraient chacun de leur côté ou seuls, ou couple à couple, et laissaient les deux jeunes ensemble; et voilà pourquoi nous appelions cela un mariage.

(A continuer.)

(1) Parmi les critiques dirigées contre le récit de Leguat figuraient en première ligne les objections faites à l'existence du solitaire, dont on s'étonnait que la race fût à ce point anéantie qu'il n'en restât pas les moindres vestiges. Mais, en ces derniers temps, des découvertes authentiques ont été faites qui ont permis, non-seulement de reconstituer, d'après les squelettes retrouvés, des animaux parfaitement identiques à ceux que décrit le narrateur, mais encore de leur assigner une place certaine dans la classification. Le solitaire, d'après ces données, aurait appartenu à un genre ayant de grandes affinités avec le pigeon.

L'ennemi vaincu ne pardonne jamais, et il finit par étouffer ceux qui ne lui ouvraient les bras que pour conserver leur victoire. — *Mary-Lafont.*

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

HISTOIRE DE L'UNIVERSITE



Le cardinal Pierre d'Ailly, né en 1350, mort en 1425.

Pierre D'Ailly naquit à Compiègne, de Colard D'Ailly et de Perrine, en l'année 1350. Sa première éducation fut très-soignée par ses parents qui, dit Sponde, descendaient d'une famille noble et tenaient dans la ville un rang très-honorable.

Le jeune Pierre répondit à leur vigilance. Il passa ses premières années à l'ombre des autels, en qualité d'enfant de chœur, dans l'église Saint-Antoine, où il avait été baptisé et où il fit sa première communion. Une imagination vive, une mémoire facile, un caractère sérieux, une application soutenue à la lecture, firent préjuger à ses parents un avenir pour lui des plus brillants s'il allait aux études.

Ils l'envoyèrent à Paris, au collége de Navarre, où il obtint une des premières bourses. Tellement rapides furent ses progrès dans les sciences, qu'à sa quinzième année (1365) il était immatriculé dans la faculté des arts. Il entra en théologie en 1366. Colard D'Ailly et Perrine, pour lui procurer les moyens de continuer ses études avec distinction, lui donnèrent en avancement d'hoirie leur maison de la rue des Dommeliers, où il était né, deux autres dans la ville, une quatrième dans le faubourg Saint-Germain, enfin des prés situés du côté de Verberie, à la charge d'une rente perpétuelle de douze livres, hypothéquée sur ces biens, pour trois messes à acquitter par semaine à l'autel Saint-Léonard, élevé par la munificence de leurs ancêtres, pour le repos de leurs âmes. Telle était la foi de nos pères en une vie future, et le sentiment chrétien qui débordait chez eux devenait une puissance pour le bien.

Charles V ayant désiré qu'il y eût tous les ans, au jour de Saint-Louis, une oraison publique au collége de Navarre, D'Ailly fut chargé de prononcer la première. L'Université, satisfaite, voulut qu'il rendît le même tribut les années suivantes. Il était dans sa dix-neuvième année et son génie se révélait à ses maîtres. A vingt ans il fut reçu grand boursier de Navarre à la pension du roi.

La nation de France le nomma son procureur (1370). Il assista à la dédicace de la chapelle du collége de Navarre, sous l'invocation de Saint-Louis. Parvenu au degré de maître ès-arts (1375), il enseigna la philosophie selon le parti des nominalistes, et aussi la théologie d'après les fameuses sentences de Pierre le Lombard. Par la subtilité de son esprit, l'indépendance de son caractère et une raison puissante, il donna un grand essor et un émouvant intérêt aux discussions philosophiques et théologiques. Divers écrits, des thèses soutenues par lui en public, et le talent qu'il développa bientôt dans la prédication lui firent une réputation brillante.

En 1378 il fit plusieurs acquisitions, dont plus tard il favorisa les Célestins de Saint-Pierre, dans la forêt de

Compiègne (1400), et fonda des messes pour lui et pour son père et sa mère. Touchant exemple de reconnaissance et de piété filiale!

Il se voua absolument à l'état ecclésiastique; il n'était encore que sous-diacre lorsqu'on le chargea, au synode d'Amiens, de faire des conférences aux prêtres. Hommage significatif rendu à son haut mérite.

Admis au doctorat (1380), Pierre se livra tout entier à l'étude de l'Écriture-Sainte et à celle des Pères. Il prononça devant le duc d'Anjon, au nom de l'Université, un discours pathétique sur la nécessité d'un concile général pour éteindre le schisme qui affligeait l'Église et ébranlait les États.

Bientôt il prit possession d'un canonicat à Noyon (1381) et fut pourvu de la chantrerie de cette église (1382). Mais la Providence le destinait à de plus grandes choses. Il fut nommé grand maître du collége de Navarre (1384), charge qu'il a remplie durant plusieurs années avec dignité. Là, il eut la gloire de former par ses leçons et ses exemples le célèbre Jean Gerson, dont il se vit dépassé et qui s'acquit une réputation universelle.

Il s'appliqua avec un zèle ardent, mais éclairé, à maintenir l'ordre et la discipline à Navarre. Il fit et promulgua des statuts pour les théologiens. Il y fit élever du côté du nord un corps de bâtiment, lequel est nommé le *quartier D'Ailly* dans les archives du collége.

Tous les honneurs lui échurent. Charles VI le nomma son aumônier et le chargea d'une mission importante auprès du pape et des cardinaux, aux appointements de cinq francs d'or par jour. L'Université le choisit pour défendre sa cause contre Jean de Montesson au tribunal du pape Clément VII, à Avignon. Il y alla avec Gerson et y parla avec tant d'énergie et d'éloquence, que la sentence de l'Université portée contre le dominicain, touchant sa doctrine contraire à l'immaculée conception de la Vierge, fut confirmée par le pontife et ses cardinaux.

A son retour d'Avignon il fut fait chancelier de l'église de Paris et de l'Université et confesseur du roi (1389). Selon la remarque de M. Aubrelicque, « les documents de cette époque lui donnent même le titre de grand aumônier de France, dont, en effet, il a rempli la charge. » Peu de temps après (1391) il retourna à Avignon pour solliciter la canonisation de Pierre de Luxembourg. Là il prononça en plein consistoire deux éloquents discours.

Nommé archidiacre de Cambrai, il résigna la chantrerie de Noyon, permuta son canonicat contre un de Saint-Clément de Compiègne. Il vint plus souvent dans sa ville natale, où il répandait largement dans le sein des pauvres et consacrait à de bonnes œuvres ses ressources. Il acheta (1391) la maison dite de l'Ange, séant à Compiègne, au change, et tenant à la maison du Croissant.

Les disgrâces qu'il éprouva alors à la cour de France lui furent pénibles. Il ne laissa pas d'être nommé (1394) trésorier de la Sainte-Chapelle et envoyé par Charles VI vers le nouveau pape Benoît XIII (Pierre de Lune), pour, en vue de la paix de l'Église, le porter à abdiquer. Trompé par ses promesses, il contribua à le faire reconnaître en France comme pape légitime, ce qui prolongea ce schisme si fatal.

Il en fut récompensé par l'évêché du Puy (1395), qu'il n'occupa point, disent les uns, ou que peu de temps, disent les autres. La même année, nommé à l'évêché de Cambrai, il prit aussitôt possession de ce siége, avec le titre de comte du Cambrésis. Il se démit de la dignité et charge de chancelier de l'Église et de l'Université de Paris, alors si difficile, en faveur de son disciple Jean Gerson, l'homme le plus docte et le plus pieux de toute l'Université.

Il fut employé en diverses négociations auprès du pape Boniface IX, à Rome, et de Benoît XIII, à Avignon, pour l'extinction du schisme. Il revint découragé de l'entêtement des pontifes, bien inquiet et attristé sur l'issue des affaires de l'Église. Il profita de ce repos pour édifier par ses exemples, ses prédications et ses écrits son diocèse, et pour combler de nouvelles largesses sa ville natale et surtout l'Hôtel-Dieu et l'église Saint-Antoine. Il donna à cette église, qui lui rappelait tant de doux et émouvants souvenirs, une horloge du prix de dix écus d'or, un missel à l'usage de Soissons, en deux volumes enluminés, qui lui avaient coûté soixante francs d'or, et pour constituer une rente au profit du curé cinquante francs d'or (1402). Divers autres dons sont sous la condition d'une collecte pour son âme, celle de son père et de sa mère et autres bienfaiteurs. Les lettres de donation furent, dit-on, inscrites dans le martyrologe de l'église Saint-Antoine.

Il s'absenta de son diocèse pour aller à Gênes (1405) trouver le pape Benoît XIII. Il prêcha devant lui avec une chaleur si entraînante sur le mystère de la Trinité et sur l'opportunité d'une fête en son honneur, que le pape, persuadé par ses raisons, pour reconnaître d'ailleurs le service que D'Ailly lui avait rendu, et honorer son immense talent, sa foi et son génie chrétien, établit cette fête, en usage encore dans l'Église. Quels hommes que D'Ailly et Gerson qui laissèrent des traces si belles, si glorieuses et si durables de leur passage en ce monde!

Une assemblée d'évêques eut lieu à Paris (1406), où, malgré la logique de D'Ailly, la France prit le parti d'abandonner Pierre de Lune et de se retirer de son obédience. Pour s'en venger, Benoît XIII lança (1408) une bulle très-offensante pour le roi et l'Université. Ses partisans furent emprisonnés au Louvre, « entre austres, dit « Monstrelet, maistre Pierre D'Ailly, excellent docteur « en théologie, évesque de Cambray, lequel estoit arrêté « à l'instance de l'Université, pourtant qu'il n'estoit pas « à elle favorable. » Il fut délivré de sa prison par les poursuites du grand conseil du roi, et retourna dans son diocèse.

(*A continuer.*) J. Darche.

PIK-POK-PIK

NOUVELLE

C'était le bruit d'une goutte d'eau tombant avec régularité sur le rebord d'une fenêtre.

C'était une âme malade dans un corps non moins malade, qui écoutait, à travers les mille bruits de la nuit, cette monotone répétition :

Pik-pok-pik!

Et celui qui se retournait sur son lit de douleur éprouvait une espèce de soulagement à entendre tomber la goutte d'eau. Cela peuplait la solitude de la nuit et empêchait de prêter trop d'attention aux battements de la pendule, aux plaintes de la boiserie, aux trottinements des souris à l'étage supérieur inhabité, toutes choses qui, dans le silence et dans un cerveau troublé par l'insomnie, prennent des proportions effrayantes.

Il lui semblait s'être endormi autrefois avec une pareille berceuse.

Ce souvenir était vague et doux.

Pik-pok-pik!

Oh! tout à coup il se souvint, et le passé défila devant lui. Il vit la maison paternelle. Est-ce que les passants et les voisins ne l'appelaient pas une *baraque?* Il est vrai que faute d'argent on ne pouvait lui faire de réparations.

Trois balafres, au moins, sillonnaient sa façade, et les ouragans avaient dévasté son vieux toit.

C'est là, qu'au-dessus de la chambre des enfants s'échappaient, une à une, de la gouttière percée, de jolies perles, qui retombaient avec un bruit argentin sur le rebord de la fenêtre couvert de zinc.

Pik-pok-pik!

Le père disait bien de temps en temps : « Il faudra faire réparer cette gouttière. » Mais c'en était toujours resté là.

On était si enfant alors qu'on demeurait à la pluie pour voir *cracher* la gouttière.

Une tendre mère grondait bien fort en changeant les vêtements mouillés.

Oh! pensa le malade, si elle était là pour me retourner dans mon lit, si sa main s'appuyait sur mon front brûlant!

Et son oreiller se trouva trempé de larmes.

Il y avait longtemps qu'il ne lui était arrivé de songer à ses jeunes années, à la maison paternelle, à sa mère, trois choses douces et sacrées qui répandent sur la vie, lorsqu'on est au loin, une salutaire influence; trois choses qui veillent dans l'esprit de l'homme assiégé, comme de vigilantes sentinelles protégeant une ville contre les ennemis du dehors.

Il lui sembla d'abord se retrouver tout petit enfant sur les genoux de sa mère, alors qu'il savait joindre ses mains pour prier. Il lui semblait aussi recommencer sa vie. Oh! comme il allait la faire différente! Mais elle se déroula telle qu'elle avait été, avec une vérité inflexible. Jamais il ne l'avait vue aussi clairement, ou du moins jamais il n'avait voulu la voir ainsi.

On reste bien peu sur les genoux d'une mère. Et le voilà lancé dans la vie, armé d'une faible volonté. Il donnait de « belles espérances. » On veut en faire quelque chose comme un savant, quoique son père ne soit qu'un vieux bonhomme de scribe, qui passe ses jours au fond de l'étude d'un notaire, à transcrire des actes, à mettre les titres et les noms en ronde, en bâtarde et en gothique du style le plus pur. Il n'a jamais su faire autre chose. C'est un esprit simple, très-simple même, mais où brille un vif sentiment de l'honneur. Et voilà que lui qui n'a jamais eu un sou de dettes dans la ville, tout en élevant sa famille, a un fils qui fait de ces dettes pour lesquelles on ne saurait avoir de l'indulgence. Le vieux, l'honnête scribe prend toute la honte pour lui. On croit qu'il est mort de ce chagrin.

Une ou deux fois la mère, espérant remettre son fils dans la bonne voie, parvint à payer ses dettes en opérant je ne sais quel miracle d'économie.

Mais vint un jour où la mère elle-même, qui ne savait pas gronder, mais prier, parla avec une fermeté inaccoutumée. Elle avait d'autres enfants, d'autres devoirs à remplir, et désormais il répondrait seul de ses folies. Elle lui retraça aussi leur vie laborieure et austère.

— Est-ce vivre, cria-t-il, que de passer sa vie dans une pareille baraque, sans oser dépenser un sou de plus un jour que l'autre! Vous n'entendrez plus parler de moi, quand même je serais le plus malheureux des hommes.

— Ah! mon fils! mes bras te seront toujours ouverts. Quelque jour, j'en suis sûre, dégoûté de ta vie factice, ton cœur s'élancera vers la vieille baraque de tes parents. Puisse-t-elle alors ne pas être déserte!

Il sortit et ne revint plus.

Depuis il entassa folie sur folie, sans jamais trouver une heure de repos et de véritable bonheur. Jamais il ne pouvait rester en face de lui, tant la compagnie était mauvaise. Et la maladie, la solitude, l'inaction forcée le condamnaient à cette compagnie! Mais c'était l'heure prédite où son cœur s'élançait vers la baraque au vieux toit.

Pik-pok-pik!

. . . .

Midi sonnait à la pendule de la chambre du malade, lorsqu'il se réveilla au bruit de la porte qui s'ouvrait.

Le docteur entrait.

Il s'avança vers le lit avec sa froideur et sa gravité habituelles et il examina attentivement le malade.

Le visage du docteur s'éclaira.

— Tout va bien. Je vous permets de vous lever une heure aujourd'hui. Pas d'imprudences, et la convalescence sera rapide.

— J'ai dormi dix heures, dit le malade. Je me sens le cœur léger, ajouta-t-il.

Il était sur le point de raconter son histoire au docteur; mais celui-ci était pressé, et d'ailleurs une crainte l'arrêta, celle de n'être pas compris.

Il s'habilla et s'avança vers la fenêtre. La maladie avait courbé sa haute taille, sa barbe était inculte; il avait l'air d'un vieillard et marchait en chancelant.

— Il faudra que j'apprenne à marcher comme un petit enfant, se dit-il avec un sourire.

On était au printemps. Il s'appuya contre la fenêtre et regarda dans la cour. Le soleil caressait le faîte de la maison; jamais il n'entrait dans la cour. Quelques fleurs étiolées poussaient dans des pots ébréchés sur la fenêtre du voisin. Il n'était rien tombé de plus dans cette triste cour des largesses du printemps. Le ciel, le tout petit coin du ciel qu'on apercevait était bleu. Que tout lui parut beau! Un air tiède enflait les rideaux de la fenêtre.

Il n'avait qu'une pensée :

— J'irai voir ma mère!

Je ne sais combien de fois il prononça en lui-même ce nom de mère, avec douceur, avec délire.

Les gouttes d'eau, en tombant toute la nuit, avaient formé un petit lac sur le rebord de la fenêtre. Un oiseau vint y boire, sous ses yeux, avec confiance.

Il joignit ses mains et les tendit vers le ciel bleu.

— O Dieu! s'écria-t-il, que ce nouveau printemps est beau! Et moi aussi je suis un homme nouveau. J'irai voir ma mère!

Une dernière goutte d'eau tombant du toit chanta sur la fenêtre :

Pik-pok-pik!...

Louise Mussat.

SAINT GEORGES

Saint Georges, dont l'église romaine célèbre la fête le 23 avril, est le véritable Persée chrétien. La légende dorée nous le présente comme un jeune et beau prince de Cappadoce, combattant et tuant le dragon qui s'apprêtait à dévorer Aja, fille du roi de Lybie.

Ce prince aurait subi le martyre vers le milieu du troisième siècle sous Dioclétien.

Les croisés, qui avaient recueilli en Orient la légende du chevalier saint Georges, firent figurer sur leurs bannières l'image du saint pourfendant le dragon, que quelques-uns croient avoir été un crocodile et qui pour les croisés était le symbole de l'infidèle.

On sait que la bannière de saint Georges fut regardée comme sainte et miraculeuse, donna lieu à une association de chevaliers et fut l'objet de longues rivalités entre ceux de Souabe et ceux de Franconie.

La principauté de Moscou, et plus tard l'empire de Russie, adoptèrent le chevalier saint Georges (*Iourii*,

avec son dragon, comme principal emblème de leurs armoiries.

Rappelons aussi que le cri de guerre des Dauphinois était « Saint-Georges et Dolphiné. »

Saint Georges figure sur une monnaie byzantine, et une peinture sur bois du treizième siècle le représente à cheval. Au quatorzième, J. Avanzi peignit les divers épisodes de la légende de saint Georges sur le mur d'une chapelle de Padoue.

En Occident, saint Georges devint le protecteur de la chevalerie et, dès 1220, le patron de l'Angleterre; des sculptures sur bois du quinzième siècle représentent le saint terrassant le dragon. Il figure aussi sur plusieurs monuments français, notamment sur un bas-relief du château de Gaillon, sur le tombeau de Ph. de Commines et sur celui de George d'Amboise dans la cathédrale de Rouen.

En Italie, il faut citer la statue en marbre de Donatello, des toiles de Raphaël (aujourd'hui au Louvre), du Tintoret, du Dominiquin, de Véronèse, de Pâris Bordone, de Giulio Clovio, de Penni, de Matteo Ponzone, de Cambiaso, et diverses compositions de Jules Romain, de Rotari, de Vanni, de Mazzuoli, de Mantegna, de Carpaccio.

En Allemagne, saint Georges a une statue à Nuremberg, une autre à Munich. Un groupe monumental de Fernkorn figurait à l'Exposition de 1855. Nous ne parlerons pas des estampes d'Albert Dürer, des toiles de H. de Hesse, de Cranach, de Zeitblom, et des gravures de Hopfer, J. Binck, Jigher, etc., etc.

Le musée d'Anvers possède les volets d'un triptyque d'A. Franck le Vieux représentant trois épisodes de la vie de ce saint. Rubens a peint le martyre de saint Georges pour l'église de Lierre, et deux « saints Georges à cheval tuant le dragon », l'un au musée de Madrid, l'autre au musée de Munich. N'oublions pas le tableau de Carle Vanloo à Dijon, celui de Téniers et un bas-relief en ivoire du quatorzième siècle, appartenant au musée de Cluny et représentant saint Georges armé de pied en cap et la tête couverte d'un bassinet à visière.



Saint Georges, tableau de M. E. Gautier.

M. Étienne Gautier s'est inspiré librement du merveilleux petit tableau de Mantegna, qu'on voit à l'Académie de Venise. Comme l'a fait observer M. G. Lafenestre, « la parenté entre les deux figures saute d'abord aux yeux; » les deux guerriers sont bien frères, et c'est faire grand éloge du *saint Georges* de M. Gautier de constater qu'il porte sans faiblir l'écusson d'une telle lignée. Debout, la tête nue et le corps vêtu de fer, le jeune cavalier, le dragon à ses pieds, tient haut sa lance victorieuse aux banderolles flottantes; c'est un héros par l'attitude, c'est un saint par le regard. La tête, fière et candide, est une tête de race bretonne; les cheveux sont épais et blonds, coupés au goût du quinzième siècle; les yeux, d'un bleu profond, sont décidés et francs.

Cette œuvre assure à M. Gautier une place distinguée parmi ce petit groupe d'artistes délicats qui aiment à vivre dans le passé, sans avoir le goût ou la force de chercher une forme très-nouvelle à l'idéal qu'ils ont devant les yeux...

PENSÉES

Trouverait-on dans ce siècle beaucoup d'hommes prêts à imiter le soldat Labiénus? Son général lui avait donné une livre d'or pour un beau fait de guerre : il la jeta avec dédain et préféra le bracelet d'argent qui était un signe d'honneur.

— Notre raison dans les trois premières saisons de la vie ressemble à une maison dont la vue est masquée par un arbre touffu. Au printemps et l'été on n'aperçoit rien des fenêtres; en automne le feuillage s'éclaircit et on commence à voir quelque chose. L'hiver arrive enfin et l'on voit tout, mais c'est, hélas! quand l'arbre est entièrement dépouillé.

— La médiocrité heureuse a beau s'enfler pour s'égaler au bœuf, il faut qu'elle crève grenouille. Elle peut se faire vanter, mais non pas accepter.

— Pour bien sentir le prix de l'argent, de la santé et de la liberté, il faut avoir été privé pendant quelque temps de ces trois choses. — *Mary-Lafont.*

COLLIOURE

Le petit port de Collioure, si gracieux et si pittoresque, placé à deux kilomètres de Port-Vendres, a été commencé par Jayme Ier, roi d'Aragon, surnommé *le Conquérant.* La construction date donc du treizième siècle, et pour l'effectuer on avait établi un péage dans la ville, l'antique *Caucoliberis,* que sa position sur la Méditerranée avait rendue importante au temps des Gaulois.

Lorsque le sénat romain envoya des ambassadeurs à Ruscino, pour prier le chef des Sardones de refuser le passage de leur pays au Carthaginois Annibal, ces envoyés débarquèrent à Collioure. A part ce souvenir de l'antiquité, rien n'est historique dans cette petite ville, si petite que, au commencement du dix-huitième siècle, elle n'avait qu'une rue un peu large et trois ou quatre fort étroites. Située à mi-côte, elle était, elle est encore défendue par le Mirador et le fort Saint-Elme, qui la protégent aux passages de Baniols et de Belitre. Le château Saint-Elme, qui s'élève sur un roc escarpé, a ses murs battus d'un côté par la mer. C'était autrefois la résidence du gouverneur, car Collioure, en qualité de gouvernement de place, possédait un état-major. Deux fanaux brillaient à l'entrée du port, où ne pénétraient guère que des barques et des tartanes.

Pendant l'époque révolutionnaire, une armée espagnole s'empara de Collioure, qu'elle évacua en 1794.

L'ancien château du Mirador, situé à gauche, lorsqu'on entre par terre dans la ville, sert de caserne pour la garnison. Les tours romaines de la Massane et de Madeloc dominent une vallée très-riante où se trouve l'ermitage de Notre-Dame de la Consolation, fréquenté par les habitants des territoires voisins. Aux environs, dans les monts Albères, est l'ancienne abbaye de Valbonne, qui appartenait à l'ordre de Cîteaux; fondée en 1164, elle n'est remarquable que comme lieu de sépulture d'Yolande, épouse de Jayme Ier.

A droite, en entrant dans le port, on aperçoit une petite île formée par un rocher sur lequel on se rend processionnellement chaque année, le 8 septembre, jour de la fête patronale de Collioure. Les habitants, montés sur des barques, vont rendre hommage au saint protecteur de la ville. Ou bien, à la même époque, ils se dirigent vers Notre-Dame de la Consolation. Quel bruit! quelle gaîté! quel mouvement fiévreux de la foule! Les Roussillonnais envahissent pour ainsi dire la vallée couverte d'arbres touffus, arrosée par de nombreuses fontaines et renfermant deux sources d'eau minérale froide dont on ne fait aucun usage. Ils marchent au son des instruments champêtres qui donnent l'essor aux danses catalanes, si vives et si variées! La jeunesse du pays exécute des pas caractérisés; les anciens s'asseoient au bord des sources, non pour boire de l'eau claire, mais pour savourer à longs traits les vins délicieux du territoire de Collioure.

N'oublions pas de signaler, en effet, les excellents vins dits de Grenache et de Rancio, qu'on récolte dans ce pays.

Collioure a ses armoiries, où il est question « d'épée d'argent garnie d'or, la pointe en bas, » et « de palme aussi d'or, la tête entourée d'une gloire. »

Mais la petite ville forte d'autrefois n'a pas grandi, je vous l'assure. Ses trois mille deux cents habitants fabri-



Vue de Collioure au dix-septième siècle. — Fac-simile d'une gravure du temps.

quent des bouchons ou font la pêche du thon et de la sardine. Seulement, elle a encore une certaine importance à cause de son école d'hydrographie, école de quatrième classe. Peut-être espère-t-elle, à l'aide de sa position géographique, reprendre dans l'avenir le rang qu'elle a perdu. Il lui faudrait, pour obtenir un pareil résultat, que le gouvernement entreprît d'immenses travaux dans son port, délaissé depuis nombre d'années.

LES VIEUX LIVRES

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT
gentilhomme bressan
ET DE SES COMPAGNONS
dans deux îles désertes des Indes orientales

(Suite.)

Il y a dans cette nouvelle circonstance quelque chose qui semble un peu fabuleux; mais ce sont pourtant des vérités pures et des choses que j'ai bien souvent remarquées avec soin et avec plaisir. Je ne pouvais m'empêcher non plus d'abandonner mon esprit à diverses réflexions. J'envoyais l'homme à l'école des bêtes. J'admirais le bonheur de ces couples innocents et fidèles, qui vivaient si tranquillement dans un constant attachement. Je disais que si notre ambition et notre friandise étaient refrénées, si les hommes étaient, ou avaient été toujours aussi sages que le sont les oiseaux, pour tout dire en un mot, on se marierait comme font les oiseaux, sans contrats et sans testaments; sans *mien*, sans *tien*, sans sujétions à aucune loi, et sans nulle offense au soulagement de la nature et de la république; car les lois divines et humaines ne sont que des précautions contre nos désordres. Lecteur, ma principale occupation était de penser dans notre île déserte; souffrez donc que je vous dise quelquefois mes pensées. Il me semble vous avoir averti que vous ne deviez vous attendre à des dissertations ni sur l'antiquité des accents grecs des manuscrits de notre Eden, ni sur celle de ses médailles, non plus qu'à des descriptions de ses amphithéâtres et de ses basiliques.

Nos gelinottes sont grasses pendant toute l'année et d'un goût très-délicat. Elles sont toutes d'un gris clair, n'y ayant que très-peu de différence de plumage entre les deux sexes. Elles cachent si bien leur nid que nous n'en avons pu découvrir, ni par conséquent goûter de leurs œufs. Elles ont un ourlet rouge autour de l'œil; et leur bec qui est droit et pointu est rouge aussi, long d'environ deux pouces. Elles ne sauraient guère voler, la graisse les rendant trop pesantes, si on leur présente quelque chose de rouge, cela les irrite si fort qu'elles viennent l'attaquer pour tâcher de l'emporter; si bien que dans l'ardeur du combat on a occasion de les prendre facilement. Nous avions beaucoup de butors aussi gros et aussi bons que des chapons; ils sont plus familiers et plus faciles à prendre que les gelinottes.

Les pigeons sont un peu plus petits que les nôtres, tous de couleur d'ardoise et toujours gras et fort bons. Ils perchent et nichent sur les arbres et on les prend très-aisément. Ils sont si peu farouches qu'il y en avait toujours une cinquantaine autour de nous quand nous étions à table, parce qu'ils avaient pris goût à la graine de nos melons. On les prenait quand on voulait, et nous leur attachions quelquefois aux jambes de petits morceaux d'étoffe de diverses couleurs afin de les reconnaître. Ils ne manquaient pas de venir à tous nos repas; nous les appelions nos poules. Ils ne nichent jamais dans l'île, mais dans les îlots qui en sont proches. Nous avons jugé que c'était pour éviter la persécution des rats dont le nombre est très-grand dans l'île, comme je le dirai dans la suite, mais qui ne passent jamais dans les îlots.

Les fous, les frégates, les paille-en-queue, et peut-être quelques oiseaux de mer, qui ne vivent que de poissons, font pourtant leurs nids sur les arbres; mais les ferrets et quelques autres couvent sur le sable dans les mêmes îlots des pigeons; et tous ces oiseaux ont un goût sauvagin qui n'est pas agréable; en récompense leurs œufs sont fort bons. Les fous viennent se reposer la nuit dans l'île, et les frégates, qui sont plus grandes et qu'on appelle ainsi parce qu'elles sont légères et admirablement bons voiliers, les attendent tous les soirs au guet sur la cime des arbres; elles s'élèvent fort haut et fondent sur eux comme le faucon sur sa proie, non pour les tuer, mais pour leur faire rendre gorge. Le fou, frappé de cette manière par la frégate, est obligé de rendre le poisson qu'il a dans le jabot, et la frégate ne manque pas d'attraper ce poisson en l'air. Le fou crie; mais la frégate, plus hardie et plus vigoureuse, s'élève et s'élance de nouveau jusqu'à ce qu'elle l'ait contraint d'obéir.

On trouverait du sel suffisamment dans les trous des rochers élevés qui sont sur la côte, quand même l'île serait tout habitée. L'eau de la mer est portée dans ces concavités par le rejaillissement des vagues, et la métamorphose de la nature la convertit en sel.

La mer apporte de l'ambre jaune et de l'ambre gris. Nous en avons trouvé un gros morceau de ce dernier que nous ne connaissions pas, et qui a été la source de tous les maux qui nous sont arrivés après, comme je le dirai dans la suite. Nous trouvions aussi quantité de bitume noir auquel nous donnions le nom d'ambre, mais je crois que c'est proprement du jayet.

Cette île a une certaine fleur d'une odeur admirable et que je préférerais au jasmin d'Espagne; elle est aussi blanche que le lis et presque formée comme celle du jasmin commun. Cela naît particulièrement sur les troncs d'arbre pourris, et comme réduits en substance de terre. L'odeur de ces fleurs frappe agréablement à plus de cent pas.

L'air de l'île ne souffre ni poux ni puces, comme on peut s'en être assuré par expérience, après un débarquement comme le nôtre.

On n'est incommodé non plus d'aucune sorte de ces moucherons piquants, ni de ces autres petits insectes qui sont en quelques endroits si importuns ou plutôt si insupportables pendant la nuit.

Dans ces petites îles dont j'ai parlé, où nichent les pigeons, il y a un nombre infini d'oiseaux de mer; la chair n'en est pas agréable au goût ni même bien saine, mais les œufs en sont fort bons. L'abondance de ces oiseaux est si grande que, lorsqu'ils se lèvent de terre, l'air en est quelquefois obscurci.

Ils couvent sur le sable, et si près l'un de l'autre qu'ils s'entretouchent, quoique de différentes espèces, et ces pauvres bêtes sont si peu farouches et si peu défiantes qu'elles ne s'élèvent point, quoique l'on soit pour ainsi dire sur eux; il faut les frapper pour les faire partir. Ils pondent trois fois par année et ne font qu'un œuf à chaque ponte, non plus que les solitaires; ce qui est une singularité d'autant plus notable, que, si je ne me trompe, nous n'avons aucun exemple de chose semblable entre les oiseaux que nous connaissons en Europe.

Voilà ce que nous avons remarqué de plus considérable et de plus avantageux dans cette île et aux environs; il faut présentement, pour en donner une idée juste, que

je fasse connaître ce qu'elle a de désagréments et d'incommodités.

Je commencerai par ce que nous vîmes d'abord : ce fut un nombre prodigieux de certaines petites mouches. Aussitôt que nous fûmes descendus, elles nous environnèrent et nous couvrirent, et il était inutile d'en tuer, parce que la multitude en était si grande qu'en écraser dix mille c'était ôter dix gouttes d'eau de la mer. Il est vrai que ces bestioles ne piquent pas; l'incommodité qu'on en souffre, c'est un petit chatouillement importun lorsqu'elles viennent se poser sur le visage. Elles se retirent sur les arbres dès que le soleil est couché et elles reparaissent au lever de cet astre. Comme elles cherchent toujours l'abri et l'air doux, dès que nous eûmes défriché une assez grande étendue de terre, le vent qui soufflait en liberté autour de nos cabanes, les chassa dans les bois et nous en délivra dans l'étendue entière de notre habitation (1); mais nous les trouvions partout ailleurs quand nous nous promenions dans l'île.

(A continuer.)

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

(Suite.)

A la saison du frai, — de juin à septembre, suivant les années, la température de la saison et des eaux, — les huîtres font leur ponte; mais les œufs ont besoin d'une sorte de mûrissement, de couvaison dans les plis du manteau de la mère. Descendus de l'ovaire, où ils se sont développés, par des canaux particuliers, dans le manteau, et entre les larves branchiales, ces œufs nagent dans une matière muqueuse particulière, sécrétée par ses organes, et qui semble nécessaire à leur évolution. C'est dans ce milieu insoluble dans l'eau qu'ils achèvent leur développement embryonnaire et augmentent sensiblement de volume.

A ce point, la masse que forment ces œufs, microscopiques encore, rappelle, par sa consistance et sa couleur, une bouillie laiteuse qui fait donner aux huîtres mères le nom d'huîtres laitées ou laiteuses à celles dont le manteau est gonflé de frai. Bientôt, à mesure que l'incubation avance, cette couleur blanche des œufs nouvellement pondus se modifie; la masse perd en même temps de sa fluidité, et le tout, passant par les nuances du jaune, d'abord clair, puis plus obscur, arrive à un ton violacé plus ou moins brunâtre. A cet état de développement, le frai offre l'aspect d'une boue compacte; tout ceci a demandé un mois environ; alors les embryons sont déjà pourvus d'une petite coquille plus ou moins colorée, et contenant déjà du carbonate de chaux. Vus sur le porte-objet du microscope, ces petits êtres ressemblent à des perles formées de deux petites coquilles transparentes et brillantes.

En cet état, l'expulsion des embryons est imminente; ils sont mûrs et capables de vivre d'une existence indépendante hors de la coquille maternelle. Comment l'expulsion a-t-elle lieu? On n'en sait rien. Est-ce par suite de contraction de la mère huître? Est-ce par atonie des bords du manteau qui s'entr'ouvrent? Est-ce par suite de l'impulsion que se donnent les germes eux-mêmes au moyen de l'appareil cilié propulseur dont ils sont munis? Toutes ces questions ne sont pas résolues. Tout ce qu'on sait, c'est que le naissain s'échappe des mères huîtres comme une fumée qui se répand en nuage autour d'elle.

(1) Exemple des modifications que le travail de l'homme peut apporter indirectement à la manière d'être naturelle d'une région.

Ainsi partie, la petite huître microscopique, ses coquilles entr'ouvertes, laisse sortir, ou pousse en dehors, un appendice pulpeux muni de couronnes de cils vibratiles qui lui servent à se mouvoir dans le liquide. Comment se fait-il que cet être minuscule, qui n'a point de tête, nous le savons, sache éviter ses compagnons et les obstacles qui l'entourent, qu'il sache voguer avec une vitesse merveilleuse sans se heurter nulle part? Nous ne savons. L'appareil locomoteur des cils semble posséder un mouvement indépendant de l'animal puisqu'il ne s'arrête jamais.

Lorsque vient le moment, au bout de plusieurs jours ou de plusieurs heures seulement, selon des circonstances de milieu encore jusqu'ici fort obscures, l'appareil locomoteur se rétrécit, se racornit en quelque sorte, et ne reste bientôt plus adhérent au mollusque que par un mince pédicule. En cet état, il entraîne encore la petite huître à sa remorque, jusqu'à ce que, se détachant tout à coup, il laisse tomber la petite huître au fond et s'en va seul tourbillonnant encore quelques instants; et enfin il tombe inerte à son tour. Le nombre des jeunes huîtres expulsées en même temps du manteau d'*une seule* huître n'est pas au-dessous d'*un* à *deux millions!*

Ce qui importe pour le repeuplement de l'huître, c'est que le plus grand nombre de ces atomes vivants se fixe, pour former un banc; dès que la jeune huître se fixe, elle rentre à l'intérieur son appareil natatoire, et, d'après un habile observateur, M. Gerbe, ces organes extérieurs seraient une forme initiale des branchies de l'animal adulte. Nous disons que la jeune huître se fixe : on ne sait point encore comment. Il est probable que c'est là une affaire de capillarité; la coquille adhérera plus tard. Comment se fera cet empâtement? Nul ne le sait; mais ce qui est certain, c'est qu'il faut que l'huître sue, en

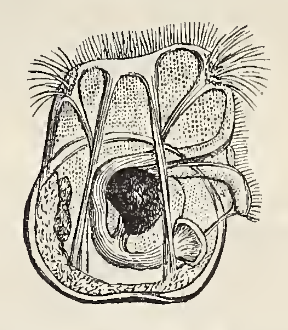


Figure microscopique du naissain prenant son essor, avec son appareil en action.

dehors, de la coquille par un organe spécial non encore découvert.

Ce qui est bien certain, d'après les observations des ostréiculteurs, c'est que la surface sur laquelle se dépose la jeune huître soit exempte de ce *gras* que l'eau de mer dépose à la surface de tous les corps qui y sont plongés pendant un certain nombre de jours. Partout où cette mucosité existera, la petite huître ne pourra pas s'attacher, périra et disparaîtra.

Telle est la cause certaine de la réussite des ostréiculteurs qui, à la piste du moment, surveillent d'assez près leurs bancs artificiels pour n'offrir des supports ou des ruches que juste au moment où *toutes propres* elles peuvent servir sur toute leur étendue. Nous pensons que ce vernis gras est un simple dépôt de matière organique et ne serait peut-être pas étrangers au phénomène de la phosphorescence de la mer. Quoi qu'il en soit, toutes les jeunes huîtres qui s'égarent, — et le nombre en est immense! — ou qui ne rencontrent que des obstacles re-

couverts du mucus qui les empêche de prendre, sont perdues; non-seulement parce qu'un grand nombre deviennent la proie des animaux inférieurs qui se nourrissent d'infu-



Coquille couverte de jeunes huîtres de un et deux ans draguées sur un banc artificiel.

soires, mais parce que le reste finit par tomber d'usure et de lassitude dans des nichées impropres à leur développement et y demeurent englouties ou agglués.

(A continuer.) H. DE LA BLANCHÈRE.

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite.

A ces sections conservatrices succèdent celles dont es opinions, relativement modérées, ne se traduisent par aucun emblème trop significatif. Ainsi, la section de l'Arsenal ne nous montre qu'un œil ouvert au-dessus d'un trophée, — simple symbole de vigilance (fig. 1); celle de





Fig. 1.



Fig. 2.

la rue de l'Homme-Armé figure sur son sceau un chevalier armé de pied en cap, par allusion au nom qu'elle porte (fig. 2); celle du Jardin-des-Plantes fait graver sur le sien un palmier, un lion, un homme sauvage et une femme portant les attributs de la Justice, sans doute pour insinuer que l'équité ne règne qu'au désert (fig. 3).

Cependant le centre même de l'agitation populaire, l'Hôtel-de-Ville et ses abords gardent encore pendant quelque temps le vieil emblème municipal proscrit de partout. On le retrouve avec une certaine satisfaction sur e sceau de la section du Roi-de-Sicile (fig. 4), au moins pendant les années 1791 et 1792. Naturellement, la proclamation de la république amène un changement de symbole et de dénomination : d'une part, les faisceaux, la hache et le bonnet rouge; d'autre part, le titre de « section des droits de l'homme, » succèdent à la figuration et à l'appellation primitives.

En passant devant le vieil hôtel de ville, vulgairement qualifié de « Maison commune, » saluons une dernière fois l'antique écusson municipal, accolé à l'Orme-Saint-Gervais, autre souvenir cher au peuple parisien. Rien de révolutionnaire dans cette vignette placée en tête des papiers administratifs : des canons, des drapeaux, un casque, des palmes, tout cet ensemble annonce un esprit guerrier; le patriotisme n'a point encore pris le caractère révolutionnaire (fig. 5).

Mais les emblèmes significatifs ne tardent point à se multiplier. La population parisienne semble se complaire





Fig. 3.



Fig. 4.

à les inventer et à les combiner de cent façons : ce sont autant d'interprètes de sa pensée et de ses sentiments. Cet amour du symbolisme en numismatique n'était d'ailleurs pas nouveau; depuis deux siècles surtout, l'État, la Ville, les grandes administrations avaient l'habitude de frapper des jetons et d'y graver les emblèmes les plus variés.

Qu'on parcoure la collection du *Mercure;* on sera frappé de la prodigieuse quantité de ces petits monuments métalliques et de la diversité des symboles qu'on y trouve figurés. Chaque année on en crée de nouveaux; chaque



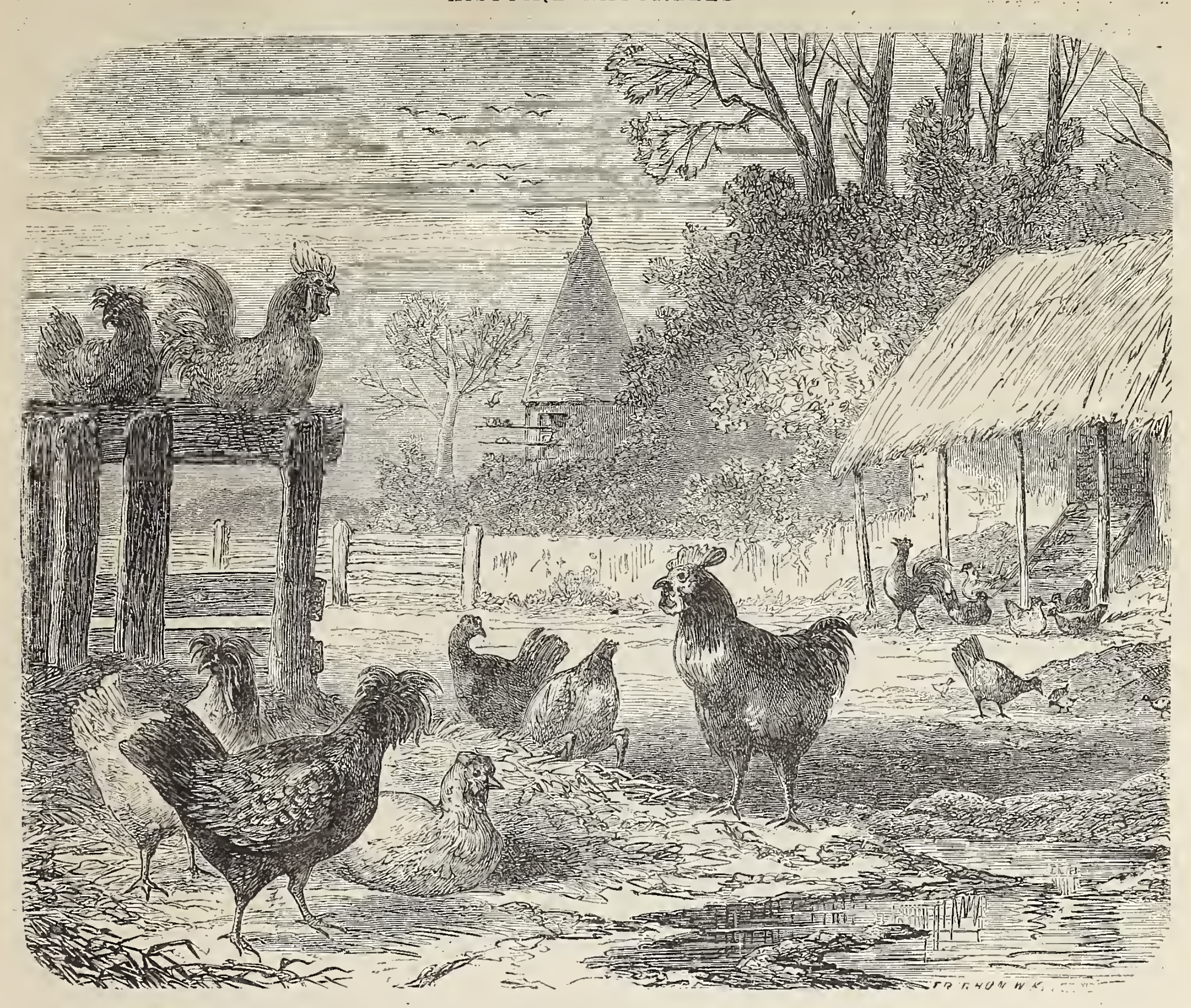
Fig. 5.

année on invente des devises pour compléter l'expression de la pensée que le jeton ne traduit pas assez clairement. Les savants cherchent dans les poëtes latins des commencements ou des fins de vers pouvant servir d'exergue, tandis que de fins lettrés en composent pour tenir lieu de légende. C'est un véritable engouement numismatique.

(A continuer.) L.-M. TISSERAND.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

HISTOIRE NATURELLE



Les poules françaises.

Nous n'avons point envie de remonter au déluge, mais nous ne pouvons nous empêcher de constater que certains animaux semblent créés en vue d'une domestication absolue par l'homme, et destinés à lui être d'une utilité que rien ne pourrait remplacer. Nous allons expliquer notre pensée en quelques mots.

L'homme est, à notre avis, un frugivore ovivore avant tout, si nous lisons dans le livre de la dentition qui, de même que celle de tous les autres animaux autour de lui, est un suprême enseignement. Or, si la poule n'existait point, quel oiseau autour de nous prendrait sa place et produirait une ponte égale à la sienne? Rien qu'à ce point de vue elle est *irremplaçable.* Si maintenant nous considérons la grosseur de son œuf par rapport à sa taille, nous reconnaîtrons que la domestication a pu l'amener à une dimension énorme. Serions-nous sûrs de retrouver un oiseau dont l'organisme se prêterait aussi bien à cette satisfaction de nos besoins?

La réponse est négative, et, en réfléchissant bien, nous sommes amenés à reconnaître que la poule a dû être une des premières compagnes, sinon la première de l'homme. On en a retrouvé tout dernièrement et d'une manière certaine les types primitifs dans les îles voisines des Indes et même parmi les jungles de cette immense contrée. Trois espèces surtout existent dans ce grand milieu qui ont pu, seules ou mélangées, être l'origine de la poule civilisée et qui donnent encore des produits féconds avec les hôtes de nos basses-cours. Mais ne faut-il pas admirer la précieuse qualité de cet habitant des régions chaudes indiennes qui a pu se plier, sous l'homme, à tous les climats, et vivre à ses côtés jusque dans les frimas et les glaces de l'hiver et du Nord. Y a-t-il donc une prédestination imposée à certaines races en vue des besoins de l'homme? ou bien, l'homme a-t-il su reconnaître, par une sélection patiente et l'expérience, les êtres doués insciemment des facilités d'appropriation qui lui étaient nécessaires? A-t-il ainsi reconnu ou trouvé la poule, le bœuf, le mouton, la chèvre, le chien, le pigeon?

Nous ne voulons point nous appesantir davantage sur ces graves questions. Revenons à nos poules françaises, bien reconnaissables dans notre gravure, et remarquons que les deux qui, à gauche, viennent faire une conversation avec le coq qui a perdu sa queue, nous semblent appartenir à la race de Houdan, l'une des meilleures de notre pays pour sa précocité, le poids des individus, sa rusticité, sa facilité grande d'élevage, son caractère calme et tranquille, et enfin pour ses beaux œufs, gros et blancs. C'est une des races que l'étranger nous envie, nous achète et élève beaucoup aujourd'hui.

La poule commune suit la valeur du pays qu'elle habite; dans les contrées fertiles, elle est de grosseur

moyenne; elle se rapetisse et s'appauvrit à mesure que le pays s'amaigrit. Le plumage n'a aucune couleur déterminée spéciale. La faim pousse les poules mal nourries à se répandre au loin et à chercher leur vie. Ce n'est point là un effet de race, et il n'y a point lieu de prendre des précautions contre cela : il faut que l'animal vive! Si l'on ne veut pas les laisser chercher leur nourriture, il est nécessaire de la leur fournir!

Au demeurant, elle a des avantages considérables; elle est rustique, elle juche bien, elle est bonne pondeuse et bonne couveuse, pourvu qu'on ne lui inflige pas trop de privations. Elle pond d'autant plus qu'elle se fatigue moins; c'est donc un très-mauvais calcul des petites fermes, qui vendent leurs œufs ou s'en nourrissent, de ne pas pourvoir à la nourriture de leurs poules et de les laisser vaguer à de grandes distances dans les champs, les prés et même les bois. « Les vaches et les moutons, dit M. Caffin d'Orsigny, consomment une nourriture que l'on peut vendre, tandis qu'on ne pourrait tirer presque aucun parti de ce qui constitue la nourriture des volailles. » Les poules, on le voit, peuvent tenir une place très-considérable dans l'économie de la ferme.

Maintenant, à combien peut-on évaluer le produit en œufs d'une poule par an. Rayer suppose la ponte égale à 52 œufs. Au moment où il faisait le calcul qui précède, la valeur de cette quantité ne pouvait pas être estimée à plus de 2 francs 08 c. dans la plus grande partie de nos exploitations rurales. Et, dans ce cas, il était vrai de dire que ces 52 œufs coûtaient souvent plus cher à obtenir qu'ils ne valaient.

Aujourd'hui, avec le renchérissement de toutes les denrées de valeur marchande, — renchérissement qui, nous l'avons vu, n'atteint presque pas ce dont se nourrit la poule, — la valeur des œufs est bien différente. 52 œufs valent au moins 2 francs 60 c. Pour peu qu'une ville importante existe aux environs, leur valeur atteint presque toujours 5 francs, et va jusqu'à 7! Il y a là une grande marge.

Pour résumer nos impressions, nous croyons qu'il en est de la poule et de ses œufs comme de la vache et de son lait : tout cela dépend beaucoup de l'éleveur. L'œuf de la poule commune pèse, en moyenne, 50 grammes, celui de la race de Crèvecœur 80 grammes. Il y a là un écart considérable. La première passe pour meilleure pondeuse que la seconde; est-ce exact? Méfions-nous. La première donne 100 œufs, pendant que la seconde n'en fait que 70, soit; mais 100 œufs à 50 grammes donnent 5 kil.; 70 œufs à 80 grammes valent 5 kil. 600! Quelle est la plus productive!

Nous aurions encore beaucoup à dire sur les poulets et leur valeur. On admet que le poulet est, parmi les animaux domestiques, un de ceux qui donnent en viande la proportion la plus élevée relativement au poids vif. Chez le poulet gras, le rapport indique qu'il se rapproche beaucoup de celui constaté sur l'espèce porcine.

LE CARDINAL PIERRE D'AILLY

(Fin.)

Alors, malade, triste et découragé, ce vénérable maître écrivit à son saint disciple et ami Gerson : « Je suis livré au dégoût, à l'abattement et à la tristesse, je vous confie mes chagrins; faites-moi un livre des *consolations spirituelles.* » Et, selon qu'il s'exprime, Gerson lui adresse tout d'abord comme à compte, *his interim superficie tenus ac in transitu præpositis*, ces belles lettres de consolation qu'on voit au quatrième tome de ses œuvres, et par lesquelles il s'engageait à écrire plus tard le livre demandé, c'est-à-dire le livre des *Consolations intérieures* ou *Imitation de Jésus-Christ.* Ce qu'il réalisa au temps des épreuves d'un long et dur exil. Nous pouvons donc saluer D'Ailly comme l'inspirateur du livre d'or : *De imitatione Christi.* On ne trouve, avant cette époque, nul vestige de ce traité si philosophique.

Retournant à Cambrai, D'Ailly passa à Compiègne où les vins de la ville lui furent présentés. Déjà (1407) sa patrie lui avait offert cet hommage.

Le concile tant désiré par lui et par tous les amis de la paix de l'Église fut convoqué à Pise, pour le 25 mars 1409. Il s'y rendit au risque de perdre la vie, à quatre lieues de Gênes, comme il était arrivé à l'archevêque de Reims, qui y fut assassiné. Le succès de cette assemblée générale n'ayant pas répondu à l'attente de la chrétienté, D'Ailly publia un écrit pour montrer la nécessité d'assembler un autre concile général.

Jean XXIII, qui savait son grand mérite, voulut le mettre dans ses intérêts; il le décora de la pourpre (1411), et lui confia, dans le dessein où était l'empereur Sigismond, d'assembler, avec le concours des princes de l'Église, un concile général à Constance, la légation d'Allemagne.

Bientôt (1414) le concile s'ouvrit. D'Ailly, secondé par Gerson, en qui tous admiraient un génie rare et vénéraient une sainteté éminente, en fut l'âme. Il présida à la troisième session, par conséquent à la condamnation de Jean Huss, où Gerson refusa de paraître, et à celle de Jean Petit, qui avait fait l'apologie du tyrannicide. Il concourut dans la quarante et unième session à la déposition de Jean XXIII et à l'élection de Martin V.

Ce concile terminé, et après la déposition des autres faux papes, Benoît XIII et Grégoire XII (1409), le cardinal, tandis que son disciple Gerson fuyait dans l'exil la cruauté d'un prince dont il avait poursuivi les forfaits, reprit le chemin de Cambrai avec le regret d'avoir échoué pour la réforme de l'Église. Il s'en dédommagea, comme le fit aussi le bienheureux Gerson, en se réformant lui-même, multipliant ses bonnes œuvres, déposant dans les mains des pauvres d'abondantes aumônes, composant un grand nombre d'écrits pour la défense de la religion et des mœurs ou le progrès des lettres et des sciences. Il fonda le couvent des Célestins de Paris, et le collége de Navarre eut la meilleure part à ses libéralités pour l'avancement des études.

L'Université de Paris dominait alors toutes les universités du monde; elle était si florissante qu'on y comptait jusqu'à trente mille étudiants de tous les points du globe. Aussi D'Ailly, et surtout Gerson, qui fut trente-trois ans son chancelier, purent prendre des étrangers ce grand nombre d'idiotismes dont surabondent les écrits principalement du dernier, et l'*Imitation.*

Sur la fin de sa carrière, le cardinal eut la douleur de voir plusieurs de ses amis victimes de la faction bourguignonne. Il en échappa heureusement. Il faisait la fonction de légat, à Avignon, lorsqu'il sentit et prévint le terme de sa vie. Il mit ordre à ses affaires, fit son testament, que nous avons sous les yeux et qui témoigne de la droiture et de la gratitude de son cœur, autant que de la foi et de la piété de son âme. Un document du Vatican dit qu'il fonda alors une messe quotidienne dans l'église du collége de Navarre pour le repos de son âme. Il mourut saintement, comblé d'honneurs, riche de science et de vertu, dans sa légation, le 8 octobre 1425. Son corps fut apporté à Cambrai et inhumé avec honneur dans la cathédrale, au lieu par lui désigné, *sub altari parvo chori ecclesiæ.*

Le cardinal D'Ailly se fit remarquer par une grande érudition, une éloquence entraînante et une plume féconde et sincèrement chrétienne. Cent trois ouvrages qui nous restent de lui attestent son génie, son érudition et ses talents Ses œuvres ont été publiées, en partie, à Strasbourg, in-folio (1490). Divers traités ont été souvent réimprimés séparément. Il montra une sagesse peu ordinaire dans toutes les affaires qui lui furent confiées. « Prélat réformateur », comme le nomme M. Aubrelicque, maire de Compiègne et sénateur, dans un rapport à la Société historique de cette ville, il ne rechercha dans toute sa conduite que la gloire de l'Église et l'intérêt de sa patrie. On lui reproche d'avoir subi l'influence de certains préjugés du temps; mais quel savant fut exempt de quelques erreurs de son siècle? Tout éloge ici serait superflu auprès du titre d'*aigle des docteurs de France* et de *marteau des hérétiques*, qui lui a été donné par ses contemporains et la postérité. Aucune des gloires légitimes ne lui a manqué; mais, sans contredit, la plus belle de toutes, et qui perpétuera à jamais son illustre mémoire, est celle d'avoir formé notre grand Gerson.

L'église Saint-Antoine de Compiègne a toujours vénéré avec amour le souvenir de D'Ailly. Un tableau conservé de temps immémorial dans cette église le représentait en costume de cardinal, entre son père et sa mère. On lui avait aussi élevé une statue, mais on ne sait à quelle époque. Récemment, en 1875, la Société historique de Compiègne se faisant l'écho de la reconnaissance des habitants pour leur illustre et vénérable compatriote, vient de lui ériger, dans la même église, un monument qui perpétuera le souvenir de cet homme de bien, l'une des colonnes de l'Église catholique et presque l'un des pères de la patrie. Idée vraiment grande et belle! On dit qu'à Rome et dans la Grèce les pierres enfantaient des hommes...

Jean Darche.

COMMENT ON DEVIENT BEAU

NOUVELLE

I

SILHOUETTE DE BIBLIOTHÉCAIRE

La bibliothèque Sainte-Geneviève, si elle n'est pas la plus belle ni la plus riche, est certainement la bibliothèque la plus fréquentée de Paris; à dater des premiers jours de novembre, un flot de jeunes lecteurs appartenant aux différentes Facultés se précipite régulièrement, matin et soir, dans l'immense salle. Ce public se renouvelle tous les ans, en grande partie du moins, par le chassé-croisé naturel des étudiants qui commencent ou qui terminent leurs cours.

Parmi les fonctionnaires de la bibliothèque en 185... était un vieillard nommé M. Guiraudet, auquel les autres employés témoignaient un respect et un attachement tout particuliers. Les habitués de la bibliothèque eux-mêmes n'abordaient le vieillard qu'avec des marques d'une respectueuse déférence. Cependant, au premier aspect, la personne de M. Guiraudet n'annonçait ni une grande distinction ni une intelligence supérieure : une longue redingote de couleur verdâtre exactement boutonnée, ne laissant apercevoir que le bas d'un pantalon noir trop court, et les souliers trop larges du vieillard traînant sur le parquet avec un bruit quelquefois agaçant. M. Guiraudet portait, en outre, d'énormes lunettes rondes à verre blanc dont les branches d'appui se dérobaient sous un bonnet de velours jadis noir, rougeâtre maintenant. Mais de cet ensemble, de toute cette physionomie, se dégageait une expression d'ineffable bonté, de résignation, de douceur, de dévouement. M. Guiraudet était bon, en effet, de cette bonté à la fois native et acquise, bonté du cœur et bonté de l'esprit, qui illumine le visage même et mêle au regard de l'homme un rayon de la tendresse divine. Il était plein de patience et d'indulgence envers tous, petits ou grands, ferme seulement devant les forts, humble devant les faibles; c'était une âme rare. On voyait qu'il avait aimé et qu'il avait souffert, mais il aurait pu dire avec un poëte :

> C'est le mal qu'on m'a fait qui m'a rendu meilleur.

Le vieil employé aimait son jeune public; profondément instruit sous son apparence modeste, il était ravi de pouvoir aider dans leur travail les jeunes gens studieux, de mettre à leur disposition son petit trésor de recherches et de souvenirs. Il connaissait les habitués de l'établissement, quelques-uns par leur nom, tous par le visage et les habitudes; il échangeait avec chacun d'eux un sourire familier et bienveillant; il était aimé enfin comme il aimait.

Un jour, vers le commencement de l'année scolaire, il vit entrer dans la salle un jeune homme qu'il ne connaissait pas et dont l'extérieur le frappa tout d'abord. Ce jeune homme, à le bien observer, n'avait pas plus de vingt-cinq ans, mais il paraissait bien plus âgé; des rides précoces couraient de ses tempes livides à ses yeux cernés et troubles; ses cheveux négligés, sa barbe inculte prêtaient à sa physionomie quelque chose de hagard; un sourire douloureux semblait s'être arrêté au coin de ses lèvres amincies et en avait tordu les lignes. L'ensemble donnait l'idée d'un oiseau farouche et blessé.

Le jeune homme, arrivé au bureau de travail de M. Guiraudet, demanda d'une voix brève une des œuvres de Crébillon fils. M. Guiraudet leva la tête, regarda un instant son interlocuteur, et répondit simplement :

— Monsieur, nous ne communiquons pas ce genre de livres. J'ajouterai que l'on aurait grand tort de le faire...

— Grand tort... Est-ce que vous pouvez juger ces choses-là?

Et le jeune homme promena sur le vieux bibliothécaire un regard dédaigneux.

M. Guiraudet sentit le regard et la muette insolence, mais il ne sourcilla pas, il sourit même légèrement; puis, montrant du geste un siége vide auprès de lui, il dit à son adversaire :

— Asseyez-vous là, mon enfant.

Le jeune homme étonné obéit.

— Eh bien! mon cher enfant... continua le vieillard.

Et il y avait dans son accent, dans le son de sa voix quelque chose d'auguste comme dans la parole d'un prêtre.

— Eh bien! mon cher enfant, comment vous appelez-vous?

— Paul Gérard.

— Né à...?

— A Couësme.

— Indre-et-Loire? Je connais.

— Précisément.

— Et qu'est-ce que vous faites à Paris?

— Ma foi, rien; je fais mon droit.

— Ah! ah! Et Crébillon fils est sur le programme des cours cette année? dit M. Guiraudet avec une douce malice.

Le jeune homme rougit et dit d'une voix sourde :

— Est-ce que vous êtes ici pour me...

— Mon cher enfant, interrompit le bonhomme, me connaissez-vous?

— Non.

— Eh bien! continua le vieillard en croisant ses mains sur sa poitrine, interrogez vos condisciples, et tous vous diront que je suis leur ami à tous. Je veux être le vôtre, car je vois que vous souffrez et que vous n'êtes pas méchant, quoique vous soyez aigri et amer. Si vous voulez, nous causerons plus longuement après la séance, et je crois que je vous serai utile. Le voulez-vous?

— Oui, monsieur, répondit Paul Gérard d'une voix étouffée, et pardon!

— Maintenant, comme je suis têtu, je ne vous donnerai point l'œuvre que vous désirez; mais voici un livre très-rare que je vous recommande, un très-bel in-4° à grandes marges : *Elementa juris civilis, libri IV, una cū Accursij cōmentarijs alorūq... Parisiis ex officina Claudij Chevallonij, sub Sole aureo, in via Jacobea,* 1529. Édition rare, jeune homme, avec rubriques, avec de curieuses figures sur bois dans l'intérieur même de la première lettre de chaque livre; de plus, de savantes notes manuscrites à la marge. Un vrai trésor, jeune homme!

Paul Gérard, dont le visage s'était éclairé un peu pendant le discours de M. Guiraudet, emporta le volume et se plaça à une table, non loin du bibliothécaire dont le regard fin et doux l'examinait de temps à autre à la dérobée.

(A continuer.) Henri de Bornier.

CURIOSITÉ DU COSTUME

CAVALIER ESPAGNOL AU SEIZIÈME SIÈCLE

Comme le voilà bien blotti dans son surtout reide et aigu, le cavalier espagnol, qu'Abraham Bruyn nous donne pour authentique. A vrai dire, nous ne reconnaissons guère là ces vaillants bien découplés et bien aventureux dont nous parlent toutes les histoires, disons même toutes les légendes. Ces pourfendeurs aux grands gestes, ces combattants hardis, allant devant eux, à découvert en quelque sorte, faisant bouclier du jeu rapide de leur épée.



Cavalier espagnol au seizième siècle. — Fac-simile d'une gravure d'A. Bruyn.

Le nôtre a l'air de s'être abrité là dedans, timidement, craintivement. La dague est cachée sous le pan inférieur de sa rigide carapace; et l'on se demande en vertu de quel privilége gymnastique il pourra faire usage du *bâton à feu* qu'il tient tranquillement dans la main droite.

On serait tenté de croire qu'il dit comme Sganarelle :

« ... C'est un habillement
Que j'ai pris pour la pluie... »

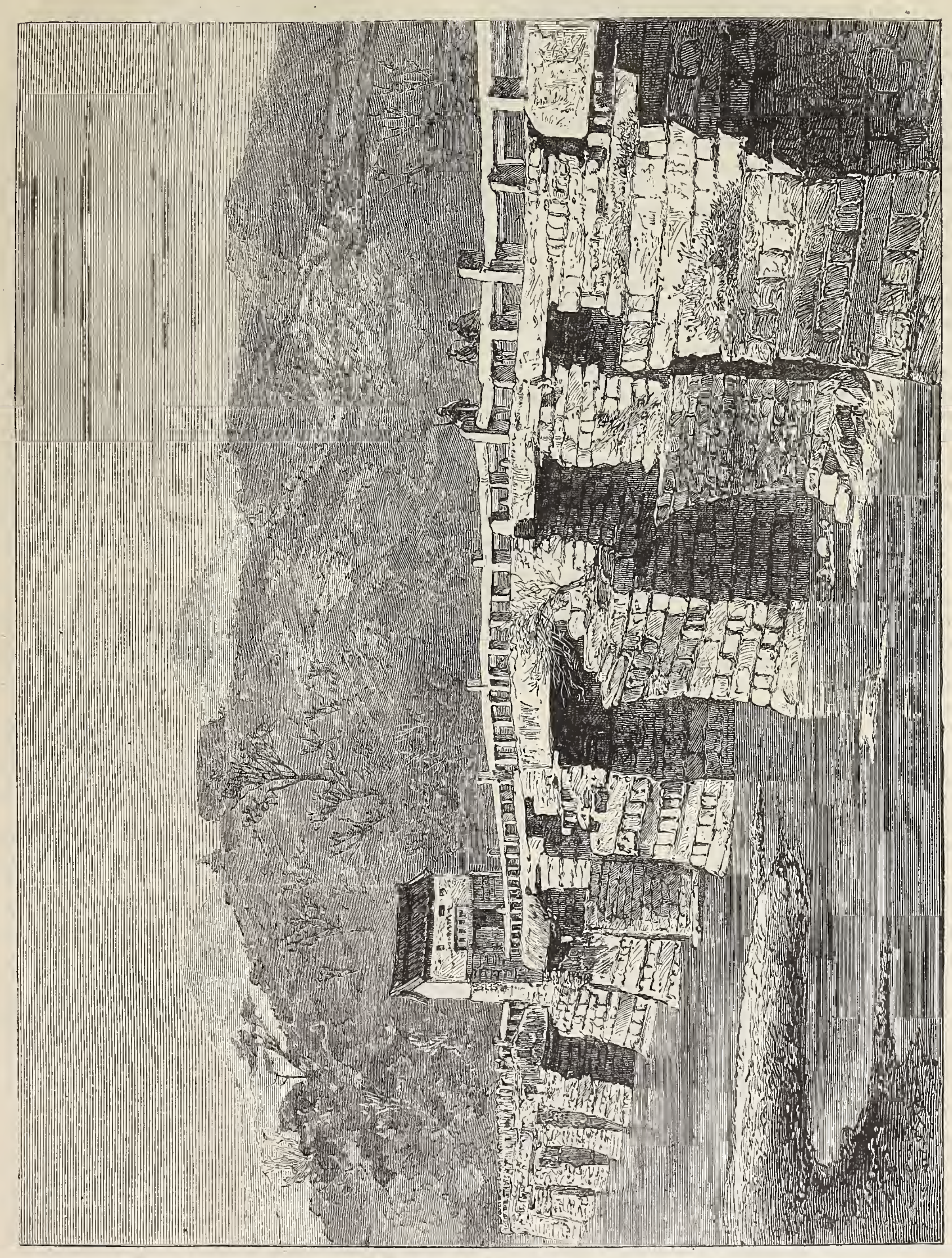
Mais enfin, puisqu'un contemporain, qui a pu y aller voir, nous dit qu'alors il en était ainsi du cavalier espagnol, acceptons l'assertion du contemporain... Et relisons *Don Quichotte*.

LE PONT D'AMOY

(CHINE)

Tout près de la côte sud-est de la province de Fo-Kien, devant l'embouchure du fleuve du Dragon, s'élève Amoy, ville très-commerçante, qui compte 300,000 âmes, et n'est séparée du continent que par un étroit bras de mer.

Comme le fait remarquer M. de Moges dans son voyage en Chine, publié par le *Tour du Monde*, Amoy (ou Émouy) est le meilleur abri du canal de Formose. Cette baie, encadrée de montagnes arides, est parfaitement fermée et les meilleurs navires peuvent y mouiller à toucher terre. La ville est sale et tortueuse; les rues y sont plus étroites qu'à Canton; le jour et l'air n'y peuvent pénétrer, et la petite vérole y sévit, dit-on, chaque année, avec violence. De grandes jonques font le service d'omnibus des deux côtés de la rade.



Vue du pont d'Amoy en Chine

Amoy est la capitale du Fo-Kien (établissement heureux), province montagneuse et maritime, qui a conservé une physionomie à part et ne ressemble point aux autres

parties de la Chine. Les Fo-Kinois jouissent, dans le Céleste-Empire, d'une grande réputation de hardiesse, d'activité, d'indépendance et de fierté, et la cour de Pékin les traite toujours avec certains égards, comme des gens qu'on tient à ménager. Avec leurs larges vêtements et leur coiffure en forme de turban, qui les font ressembler à des Turcs, ils paraissent plus mâles et plus énergiques que les Cantonnais. Leur langage diffère absolument du mandarin et de l'idiome de Canton, mais la langue écrite est la même pour les deux provinces.

Amoy a joué un rôle fort important dans les relations de l'Empire du Milieu avec les nations étrangères. Dès le commencement du seizième siècle, les Portugais y avaient fondé de nombreux établissements et avaient donné le nom latin de *Formosa* (la Belle) à l'île voisine. Les Hollandais et les Anglais ne tardèrent pas à les suivre dans ces parages.

Le commerce d'Amoy fut florissant jusqu'en 1730; mais, à partir de cette époque, les Espagnols seuls purent y faire des transactions; Canton fut assigné comme marché aux autres nations, qui n'eurent accès à Amoy qu'en 1832, par suite du traité de Nankin.

Les districts environnants sont très-peuplés, et les habitants comptent parmi les plus entreprenants et les plus industrieux. Les négociants d'Amoy vont dans l'Indoustan, dans la Perse et dans tout l'archipel indien, exportant le thé et le sucre, qui sont les principaux produits de la province. Parmi les branches les plus importantes de l'industrie, il faut signaler l'apprêtage et le lustrage des cotonnades venues d'Angleterre.

Les établissements étrangers sont en partie situés dans la ville chinoise et en partie dans la petite île de Kong-lang-Soû. C'est dans cette île que conduit le pont représenté dans notre gravure. Ce pont est un phénomène fort curieux des anciennes constructions chinoises, agglomérations de pierres de taille, qui, malgré leurs dimensions énormes, ont fini par être entamées par la morsure des siècles.

D'autres ponts sont également fort remarquables dans les environs. A Fou-Tchéou, dans le faubourg de Mân, le « pont des dix mille années (Wén-chéou-Khiao), » long de 945 mètres et établi sur 39 arches en pierre, date de 1303. Près de Tsiouan-Tchéou, on voit un autre pont mesurant 2,520 mètres de longueur.

L'île d'Amoy est encore célèbre, grâce à une magnifique pagode bouddhique, où d'innombrables adorateurs vont, pendant toute l'année, se prosterner devant la statue colossale de Fô.

Les maisons établies dans l'île font surtout le commerce du riz, du thé et de l'opium, et fournissent aux navires étrangers le fret de retour. Le nombre des navires qui mouillent dans le port est de 600 annuellement, et donnent un chiffre de 230,000 tonnes environ. Les importations et les exportations dépassent 70 millions.

Disons, en terminant, que vis-à-vis d'Amoy, apparaît l'île de Formose, isolée de la côte ferme par un canal large de 200 kilomètres, et appelée en chinois Tai-Ouang (île de la Tour).

Elle s'étend sur 3 millions et demi d'hectares, avec une longueur de 400 kilomètres sur une largeur de 100 kilomètres seulement. Des montagnes volcaniques divisent Formose en deux penchants, peuplés de 4 millions de Chinois et de quelques milliers d'indigènes, c'est-à-dire d'Igorrotes, tribus à peu près sauvages. La capitale, Tai-Ouang, compterait 100,000 âmes.

LES VIEUX LIVRES

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

Les rats furent notre second fléau. Ces animaux sont semblables à ceux d'Europe, et ils sont en fort grand nombre et fort incommodes.

Non-seulement ils mangeaient les graines que nous semions, mais ils venaient encore ronger tout ce que nous avions dans nos cabanes.

Au lieu que les Américains ont des couleuvres naturellement exterminatrices de cette vilaine engeance, des chats et des chiens même qui sont dressés à leur faire la guerre, nous n'avions que le secours des hiboux et de nos trébuchets. Avec cela nous les bannîmes en assez peu de temps de notre quartier, mais il est vrai qu'il en revenait des peuplades, qui nous occupaient de nouveau.

Les crabes de terre furent nos troisièmes ennemis; il est presque impossible de les détruire, à cause de leur prodigieuse quantité dans la plupart des lieux bas, et de la grande difficulté qu'il y a de les déterrer dans leurs trous. Elles (1) se logent en terre et creusent jusqu'à ce qu'elles aient trouvé de l'eau; leur tannière est large et à plusieurs issues, et elles ne s'en éloignent que fort peu, se tenant toujours sur leur garde.

Elles arrachaient les plantes dans nos jardins jour et nuit, et si nous renfermions ces plantes sous des espèces de cages, dans l'espérance de les garantir, si elles n'étaient pas fort loin, elles approfondissaient leurs tannières, et se faisant une nouvelle route, venaient par-dessus la cage arracher la plante.

Quand on en approche, elle est extrêmement prompte à se retirer, et comme elle court toujours après les pierres qu'on lui jette, on a tout le loisir de lui en jeter jusqu'à ce qu'on la frappe. Il est dangereux de s'exposer à en être pincé.

Un peu avant et après les pleines lunes de juillet et d'août, ces crabes vont par milliers, de tous les endroits de l'île, à la mer pour y poser leurs œufs. On en peut alors détruire beaucoup, parce qu'elles marchent en troupes prodigieuses, et qu'étant éloignées de leurs trous elles n'ont aucune retraite.

L'un de nos gens qui, à tout hasard, avait apporté deux grands coffres pleins de marchandises propres pour les Indes et une assez bonne quantité de louis d'or, mais qui était pour le moins aussi défiant que riche, fut plaisamment attrapé par une de ces petites bêtes. Il avait ses pistoles en plusieurs bourses, et pour peu qu'il s'éloignât de sa cabane, nous remarquions qu'il les prenait avec lui. Avant que de se coucher il trouva plus fin que lui encore, et fut la dupe d'un voleur dont il ne s'était pas défié : je veux dire de quelque crabe ou de quelque rat qui lui enleva un de ses sachets, dont le cuir étant un peu gras se trouva au goût du voleur. Le lendemain, comme on s'aperçut qu'il était chagrin et qu'on le vit chercher quelque chose avec beaucoup d'application, on le pressa tant que, soit par importunité, soit parce qu'il était bien aise qu'on lui aidât, il raconta naïvement l'aventure. Quoiqu'il fût difficile de n'en pas rire un peu, on se mit pourtant en

(1) Leguat fait le mot *crabe* du genre féminin.

quête avec lui; mais quelque perquisition que l'on fit, on ne trouva rien, et il fallut que le volé se consolât de sa perte. Il est vrai qu'il eut une permanente rancune contre toute la nation des crabes, et que dans la guerre que nous leur faisions souvent, il n'en tua jamais aucune sans lui donner encore quelques coups après sa mort.

L'ouragan que l'on essuie tous les ans dans les mois de janvier ou de février, comme je l'ai déjà marqué, est encore un terrible ennemi. Nous avons senti deux fois ses rudes assauts. Le vent furieux s'élève ordinairement après un temps doux, et même après un grand calme; et la plus grande violence dure au moins une heure. Alors nous vîmes plusieurs gros arbres renversés en un moment et nos cabanes toutes fracassées. La mer, bruyante et écumante, faisait des mugissements épouvantables, et élevant ses flots comme des montagnes, elle les poussait contre les coteaux avec tant d'impétuosité, qu'il semblait que la nature, hors d'elle-même, dût bientôt retourner dans son premier chaos. Le ciel se mêlait avec la terre; l'air s'épaississait et couvrait tout de ténèbres; les nues entassées fondaient enfin et versaient une si grande abondance d'eau, que nos beaux et fertiles vallons inondés devenaient un nouvel Océan. Tout ce que ces torrents rencontraient était terrassé et rapidement entraîné. Et je crois que si cette violence eût duré trois heures, il n'y aurait pas eu un seul arbre qui eût résisté. Les animaux, par un instinct naturel que leur a donné la bonne et sage providence, prévoient ces orages avant qu'ils arrivent et se sauvent souvent dans les trous des montagnes; mais dès le lendemain ils reparaissent comme auparavant, parce que le temps redevient aussi calme et aussi beau que jamais.

Le dernier des deux ouragans que nous avons essuyés à Rodrigue fut beaucoup plus terrible que le premier. Au milieu de sa plus grande force il se fit tout d'un coup un calme si grand, que l'on aurait entendu le moindre bruit, tellement que l'on crut que tout était passé; mais il recommença bientôt avec plus de furie qu'auparavant. Il détruisit absolument tous nos jardins, parce que la violence de ce vent, élevant en l'air les eaux de la mer, porta partout un déluge d'eau salée qui tua ou brûla tout ce que nous avions planté. Mais comme cela ne préjudicia pas au fond du terroir, dès que nous fûmes sortis du trou des rochers où nous nous étions mis à l'abri, nous vînmes semer comme auparavant (1).

Nos occupations pendant le séjour que nous avons fait dans cette île n'étaient pas fort importantes, comme on peut se l'imaginer; mais encore fallait-il faire quelque chose.

L'entretien de nos cabanes et la culture de nos jardins occupaient une partie de notre temps; la promenade en faisait une autre. Nous passions souvent au sud de l'île, soit en la traversant, soit en en faisant le tour; et elle n'a aucun endroit que nous n'ayons visité plusieurs fois très-exactement. Il n'y a ni hautes montagnes ni coteaux dénués de verdure, quoiqu'ils soient fort remplis de rochers. Le fond qui est de roc est couvert de deux ou trois ou quatre pieds de terre; et entre les pierres mêmes, dans les endroits où il ne paraît point du tout de terre, il ne laisse pas de croître des arbres extrêmement gros, grands et droits. De loin cela donne une idée de l'île plus avantageuse qu'elle ne le mérite, parce qu'on la croit composée universellement d'un terroir excellent.

(A continuer.)

(1) Toutes les relations modernes confirment la parfaite vérité de ces descriptions.

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

(Suite.)

La vase, qu'on ne l'oublie point, est un poison mortel pour l'huître, à quelque période de sa vie qu'elle soit. Nous ne pouvons douter que ce soit à l'envasement successif de certaines parties de nos côtes que l'on doive la disparition d'un assez grand nombre de nos anciens bancs naturels. On a fait une remarque, au reste, qui, sans donner aucun éclaircissement sur son origine, peut servir de critérium pour la valeur vaseuse d'un endroit donné: c'est le développement de la cavité sulfhydrique de la coquille inférieure. Je m'explique: il est peu de personnes qui, en mangeant une huître, n'aient crevé, avec la pointe du couteau ou de la fourchette, une cavité placée *sous* l'animal, dans l'épaisseur de la coquille inférieure et fermée en dessus, c'est-à-dire contre lui, par une lame d'émail assez mince. Or, cette cavité qui, le plus souvent, est remplie de gaz sulfhydrique, donne une forte odeur d'œufs pourris à l'animal, et le rend, la plupart du temps, immangeable.

Or, l'expérience et l'observation directe s'emblent démontrer que, chez les huîtres poussant sur un bon fond de roches ou de gros sable, etc., cette cavité n'existe jamais, et qu'elle se forme et augmente de grandeur à mesure que la vase se rencontre sur cette côte ou sur une autre en plus grande quantité. Ainsi, transportez des huîtres sans cavités dans un parc vaseux ou sur un banc de même nature, au bout de quelques mois la cavité se sera établie, le dédoublement des tables de nacre se sera produit, avec le dégagement de gaz infect qui le suit.

Il ne nous est point défendu de nous arrêter un instant devant un phénomène non-seulement inexpliqué, mais à peu près inexplicable, si l'on ne change pas la théorie de formation des coquilles qui a cours aujourd'hui depuis l'antiquité. Qu'est-ce à dire? Mais cette coquille calcaire que nous regardons comme inerte et inanimée, peut donc, à la volonté de l'animal, vivre et se mouvoir? Car, enfin, pour que les tables de nacre s'écartent, il faut qu'elles soient mobiles!... Pour que la cavité soit creusée ou se creuse, il faut une action extérieure à elle! Sans compter qu'on ne comprend pas comment la production du gaz sulfhydrique peut se faire et se condenser dans ce récipient...

Mystérieuse puissance de tous les côtés! Quand même la relation que nous avons citée tout à l'heure n'existerait pas, les questions que nous inspire la cavité de l'huître n'en subsisteraient pas moins toutes, et aucune réponse ne serait faite par la science à ces demandes. Et l'on croit connaître les animaux les plus simples et les plus communs! Pauvres naturalistes que nous sommes tous encore, qui n'avons qu'une réponse à faire les trois quarts du temps: « *Nescio!!!* »

Les Anglais ont une extrême horreur de l'odeur infecte que répand l'huître dont la cavité est crevée; j'attribue à la crainte de la crever, l'habitude où ils sont dans leur pays de jetter la coquille inférieure et de ne jamais servir l'huître que *sur la coquille plate supérieure.* C'est absolument l'envers de la coutume française. Ils n'ont pas crainte de mauvaise odeur, mais ils perdent l'eau de l'huître, ce régal des vrais gourmets!

Nous n'avons plus que quelques mots à dire à propos de la vase: son voisinage ne semble pas défavorable à la production de l'huître; nous voyons dans l'ouest de la France, Bretagne, Saintonge et îles voisines, où la plupart des côtes sont vaseuses, recueillir, sur les bancs de vase, au moyen de toiles soutenues de dix manières *au-dessus*

de la vase, le très-abondant naissain que fournissent les bancs voisins formés au-delà de l'action de la vase mortelle. L'eau, dans l'estuaire de certaines rivières, ou sous l'influence des anfractuosités des côtes, forme des courants qui sont littéralement pleins de naissains qui, sans ces subterfuges ingénieux des éleveurs, seraient absolument perdus.

Né vers la dernière marée de juin ou la première de juillet, selon que la saison est plus ou moins hâtive, la jeune huître grandit rapidement. Vers l'approche de l'hiver elle cesse de croître, en novembre le plus souvent, pour reprendre sa crue avec le renouveau. La ponte ne s'effectue pas d'ailleurs en une fois; les mois d'août, de septembre même, voient encore une abondante production de naissain. Cette différence de quelques mois suffit pour expliquer la différence de taille entre les huîtres, même de première année, dont nous donnons un spécimen attaché sur un brin de fascine.

D'après tout ce que nous venons de voir, il semblerait que la formation et la sortie du naissain dût être la même tous les ans. Or, il n'en est rien. La nature a-t-elle donc voulu que toute distribution naturelle de germes ou de graines en ce monde fût soumise au hasard ou à l'inégalité?

D'autre part, cette inégalité qui semble une des lois de la croissance naturelle des espèces dans notre univers, ne pourrait-elle pas être tout simplement la marche d'une loi dont nous ne connaissons pas le mécanisme? Les nombres nous fournissent une foule de formules régulières, dont nous ne saisirions jamais l'évolution si nous n'en trouvions pas la clef. Qui dit que la loi du naissain n'est pas de ce nombre?

Un de nos amis les plus distingués d'Angleterre, M. Frank Buckland, a cherché pendant quelque temps cette loi dans ses études sur les huîtres : il n'est pas besoin d'insister — en admettant même qu'on ne pût en modifier l'évolution — sur l'importance qu'il y aurait à donner à la récolte à venir et à ses suivantes! Il a remarqué, vers l'embouchure de la Tamise, que si la saison est chaude et la mer calme, au moment où les jeunes huîtres flottent au milieu de l'eau, il y a abondante *chute* de naissain — le mot est de lui! — et que, au contraire, si le vent froid apparaît à ce moment, il y aura manque de naissain. Pourquoi? En quoi le vent influe-t-il sur l'attache du naissain aux corps immergés? Agit-il sur leur vitalité? C'est probable.

(A continuer.) H. de La Blanchère.



Huîtres de l'année attachées à un rameau d'une fascine (grandeur réelle).

GLANES HISTORIQUES

LE SCEAU DE CHARLEMAGNE

Nous trouvons dans une vieille chronique l'explication suivante du monogramme qui servait de sceau à Charlemagne :

« Charle le Grand avait ressuscité l'ancienne écriture minuscule romaine; mais il lui était difficile de faire revivre les lettres majuscules.

« Pour donner l'exemple, comme il aimait à le faire, Charle s'appliqua à mettre dans un petit espace, sous la forme d'un K, les sept lettres de son nom Karolus. Il y réussit et fit en cela un petit chef-d'œuvre admiré de tout le monde.

« On voit par là que le monogramme n'était pas précisément une preuve d'ignorance. Et, en effet, on a mille preuves de l'instruction de Charlemagne; elle était aussi étendue que variée.

« Le moine de Saint-Gall nous apprend qu'il s'écria un jour, en présence d'Alcuin :

« Que je serais heureux si j'avais douze ecclésias-« tiques aussi savants que saint Jérôme et saint « Augustin! »

« Alcuin répondit :

« Le Créateur n'en a voulu que deux et vous en de-« mandez douze... »

CURIOSITÉS PHYSIOLOGIQUES

Une petite brochure du dix-huitième siècle mentionne l'exhibition, à la foire Saint-Germain, d'un homme né sans bras, et dont il décrit ainsi les fonctions :

« Il boit, mange, prend du tabac, débouche une bouteille, se verse à boire, se sert d'un cure-dents, taille ses plumes, écrit très-correctement, enfile une aiguille, fait un nœud au bout du fil avec une précision admirable, joue aux cartes, au toton, au creps, au bilboquet, charge et tire un pistolet, file de la laine, du coton, tourne le rouet en même temps, tient fortement un bâton, le jette à quarante pas, apporte une chaise, bêche la terre, et cela *avec ses pieds.* »

Ce curieux personnage s'appelait Nicolas-Joseph Fahaye; il était né à Tlsieye, près de Spa, et il avait été maître d'école dans son village.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



Éléonore d'Est. — Statue du musée de Saint-Pétersbourg.

Éléonora d'Est, blanche fleur de Ferrare,
Quel profond sentiment fait languir tes beaux yeux
Et tressaillir ton cœur, hier silencieux?
Quel tumulte de joie et de crainte t'effare?

Un poëte sublime, un Virgile, un Pindare,
Le Tasse, t'a chantée en vers delicieux,
Sur cette lyre, aux sons inspirés par les cieux,
Qui de Jérusalem a sonné la fanfare.

Et tu t'enorgueillis d'éclairer, ô flambeau,
O muse, d'inspirer ce rêveur jeune et beau,
Qui célèbre ta grâce adorable, adorée!

Dans ses divins sonnets il t'élève un autel;
Et tu sens palpiter, sur ta tête enivrée,
Les ailes d'un amour chastement immortel.

Prosper BLANCHEMAIN.

COMMENT ON DEVIENT BEAU

NOUVELLE

(*Suite.*)

II. — HISTOIRE VIEILLE ET TOUJOURS NOUVELLE

A la fin de la séance, M. Guiraudet prit le bras de Paul Gérard, sans autre explication, et ils sortirent ensemble.

L'air était doux, le vent gai, le soleil brillant; quelque chose de joyeux allait se répandant des hauts murs du Panthéon aux arbres du Luxembourg voisin. Le jeune homme et le vieillard se dirigèrent vers le jardin tout réjoui des cris des enfants et du gazouillement des oiseaux.

— Maintenant, dit M. Guiraudet, racontez-moi votre histoire.

Paul, entraîné et vaincu par cette confiance pleine d'intérêt, commença ainsi :

— Je suis le troisième fils d'un modeste cultivateur dont tous les efforts, unis à ceux de mes deux frères, parviennent difficilement à conserver la petite propriété qui est dans notre famille depuis plusieurs générations. On aurait dû faire de moi tout simplement un fermier, mais j'étais d'apparence délicate dès mon enfance; on crut voir en moi quelques germes d'une intelligence supérieure, et on me fit suivre des études assez complètes; on décida que je serais médecin, professeur ou avocat. Cette ambition de mes parents a causé tous mes chagrins. J'avais déjà fait une année d'études de droit à Poitiers, lorsque je vins passer mes vacances chez mon père, dans le village; on me regardait comme un petit génie, et, à force de l'entendre dire, je m'accoutumai à le croire.

— Vous n'êtes pas le premier qui ait cru facilement en lui-même, dit M. Guiraudet.

— Près de la ferme de mon père, entre un ruisseau et un bois de jeunes chênes, s'élève une très-jolie maison que ses propriétaires n'habitaient pas depuis longues années; elle appartenait à M. Huard, notaire à Vendôme. Cette année-là, M. Huard, ayant vendu son étude, vint s'établir à la campagne avec sa femme et sa fille.

— Ah! ah! sa fille!

— Hélas! oui. Des relations de voisinage s'établirent bientôt entre moi et la famille Huard; on me combla de prévenances et de politesses; Mlle Laurence, en particulier, me témoigna un intérêt plein d'effusion. Je passe sur les détails qui me conduiraient trop loin; la vérité est qu'une intimité si grande s'établit entre nous que je pus me croire aimé de Mlle Laurence et agréé d'avance par son père. Je hasardai donc une demande formelle. Ma déception fut aussi profonde que mon illusion; je fus repoussé avec une dédaigneuse pitié; on me donna à entendre que le fils d'un fermier sans fortune, sans position, n'était pas fait pour épouser la fille d'un ex-notaire royal. On daigna seulement ajouter, avec une ironique condescendance, que lorsque je serais devenu avocat célèbre ou procureur-général, on pourrait voir.

— Dame! mon cher enfant, un notaire, un notaire, c'est quelque chose. Vous étiez trop ambitieux.

— Est-ce un crime?

— Non, mais c'est un malheur.

— Je crus d'abord que c'était une force. Oui, je résolus de prouver à cette famille hautaine que le talent était une fortune aussi; je me promis de faire tourner en applaudissements les railleries amères dont j'étais l'objet; je suppliai seulement Laurence de me donner le temps de conquérir sa main.

— Ah! jeune homme, vous n'étiez pas fier; mais quand on est amoureux...

— Je partis pour Paris, croyant que là seulement je trouverais les moyens de réaliser promptement mes espérances de fortune et de gloire...

— O candide Tourangeau!

— Ma candeur ne dura pas longtemps; je m'aperçus vite qu'à Paris, plus qu'ailleurs, toutes les routes du succès sont encombrées, tous les passages gardés, toutes les portes fermées.

— Très-bien! L'expérience vous venait de bonne heure.

— De trop bonne heure, car la désillusion me fut fatale. Je fus vite découragé.

— Ce qui prouve que vous n'étiez pas très-amoureux. Continuez.

— Découragé, je tombai vite dans le désœuvrement, dans une vie à la fois agitée et morne; je formais vingt projets sans en accomplir aucun, je commençais tout et ne m'arrêtais à rien. Je devins sombre, triste, taciturne, méchant; ma santé même s'altéra, ma jeunesse disparut et se flétrit au vent du doute et du malheur; et, un jour, en portant les yeux sur un miroir, je ne reconnus pas moi-même mon visage, je me trouvai laid, et j'avais raison. Car enfin, n'est-ce pas, monsieur, je suis laid?

— Eh! eh! vous êtes encore mieux que moi.

Paul Gérard ne put s'empêcher de sourire.

— Voyez-vous, mon cher monsieur Paul, reprit M. Guiraudet, vous êtes tout simplement un jeune homme qui se noie. Moi, je passe près de vous et je vous tends la main. C'est un devoir. Je ne vous ferai pas de longs sermons, parce que c'est fatigant et inutile; je vous dirai seulement ceci : il n'y a qu'un remède contre tous les chagrins; après la religion, c'est le travail, un travail simple, honnête, calme, régulier. Je vous conseille de continuer vos études sans penser trop au résultat. Le bon Dieu fera le reste. Tenez, venez me voir; je demeure tout près d'ici, rue Sainte-Hyacinthe, n° 7. Je vous aiderai à travailler. Nous causerons. Je m'appelle Athanase Guiraudet.

— Avec joie, monsieur, car vous m'avez gagné le cœur.

— Tant mieux! tant mieux! Et, au fait, pourquoi ne viendriez-vous pas visiter tout de suite mes pénates d'argile?... Je dis d'argile, car vous comprenez qu'un employé à 1,200 francs ne peut avoir des pénates d'or ni d'argent. Mais nous voici devant ma maison. Entrons.

Et ils entrèrent.

(A continuer.) Henri de BORNIER.

MŒURS ET COUTUMES

PORTER LE MOMON

Le carnaval et ses folies publiques ne sont plus de notre siècle; du temps de nos pères, il n'était gens, même de haut rang, qui ne « masquassent » au moins une fois l'an, et qui, affublés des plus bizarres façons, n'allassent prendre d'ici et de là toutes les privautés.

Le roman et le théâtre du dix-septième siècle sont pleins de parties de masques; courir en masque est une des plus significatives manifestations de l'ébattement joyeux du monde aux galantes élégances.

Parmi les traditions inhérentes à la mascarade, nous remarquons la coutume dite du *momon*, dont il est notamment plusieurs fois parlé dans Molière.

Par exemple, à la scène XI du 3e acte de *l'Étourdi*, quand Mascarille et sa suite, tous en masques, viennent pour duper le vieux Trufaldin, le maître de la jeune et belle Célie, le vieillard, tout fier, à sa fenêtre, s'écrie :

« O les plaisants robins qui pensent me surprendre!

Et alors l'amoureux, qui voudrait pénétrer dans la place :

Trufaldin, ouvrez-leur pour « jouer un momon. »

Et ailleurs, quand M. Jourdain, le fameux *bourgeois gentilhomme*, se présente devant sa femme en habit de Mamamouchi :

« Ah! mon Dieu, miséricorde! dit la bonne femme, qu'est-ce donc que cela? Quelle figure! Est-ce un momon que vous allez porter? Est-il temps d'aller en masque?... »

« Jouer un momon, porter un momon, » ces locutions d'usage courant alors, non-seulement n'auraient plus de sens aujourd'hui, mais encore nous reste-t-il quelques indécisions sur les détails de cette coutume.

Selon toute évidence donc, il appartenait aux seules personnes masquées, qui se faisaient ordinairement précéder dans la rue par des porteurs de flambeau, de porter le momon, c'est-à-dire d'entrer dans les maisons où se trouvaient des « assemblées », et de proposer une partie de dés dont ils montraient l'enjeu, — lequel était souvent représenté par des dragées.

M. Littré définit le momon « un défi au jeu de dé, » porté par des masques, et il ajoute que « couvrir le momon, » signifiait accepter ce défi. Il cite d'ailleurs un passage où Mme de Sévigné dit : « Vous me couvrez le momon par votre raisonnement contraire au mien sur le voyage de M. le Prince. » Ce qu'il faut traduire par : « votre raisonnement balance le mien. »

Le lexicographe ajoute que celui qui portait le momon ne devait pas parler.

Cela n'est peut-être pas bien démontré, car deux exemples que nous allons emprunter à des écrits du temps nous montreront un porteur de momon silencieux et un porteur de momon parlant; d'où il résulte que la tradition n'était ni bien précise ni bien rigoureuse.

Dans la suite du *Roman comique*, un certain Prieur de Saint-Louis raconte ce qui suit :

« Le soir je masquai avec trois de mes camarades, et je portais le flambeau, croyant que par ce moyen je ne serais pas connu, et nous allâmes dans le parc.

« Quand nous fûmes entrés dans la maison, la du Lis regarda attentivement les trois masques, et ayant reconnu que je n'y étais pas, elle s'approcha de moi à la porte, où je m'étais arrêté avec le flambeau, et me prenant par la main, me dit ces obligeantes paroles :

« Déguise-toi de toutes les façons que tu pourras ima-
« giner, je te connaîtrai toujours facilement. »

« Après avoir éteint le flambleau, je m'approchai de la table sur laquelle nous posâmes nos boîtes de dragées et jetâmes les dés.

« La du Lis me demanda à qui j'en voulais. Je lui fis signe que c'était à elle. Elle me répliqua qu'est-ce que je voulais qu'elle mît au jeu. Je lui montrai un nœud de ruban que l'on appelle à présent galant, et un bracelet de corail qu'elle avait au bras gauche... Nous jouâmes et je gagnai, et je lui fis un présent de mes dragées...

« Après quoi nous prîmes congé. »

Voici maintenant une historiette empruntée au *Mercure galant* de mars 1679 :

« Une des jolies femmes de la ville de Morlaix, en basse Bretagne, donnait à jouer chez elle un des derniers jours du carnaval.

« Son mari s'était embarqué, il y avait déjà plusieurs années, et le silence qu'il avait gardé depuis son départ faisait présumer qu'il avait péri. Aussi ne manquait-elle pas de prétendants, qui tous attendaient, pour lui faire leur déclaration en forme, qu'on eût des nouvelles assurées de son mari.

« Cependant la dame observait beaucoup de régularité dans sa conduite, et il ne fallait pas moins que les priviléges du carnaval pour faire chez elle une assemblée.

« On venait de desservir une grande collation qu'elle avait donnée après trois heures de jeu, quand on vit entrer un masque qui lui présenta un *momon*. Il avait trouvé la porte ouverte et ne s'était point mis en peine de faire demander si on le voulait recevoir.

« Sa brusque entrée n'étonna personne : la saison permettait ces sortes de liberté, et dans les petites villes on est bien venu partout avec le masque.

« La dame reçut le momon et le gagna.

« Le masque la pria d'en jouer un autre qu'elle gagna encore.

« La même chose lui étant arrivée cinq ou six fois, parce qu'il brouillait les dés avec tant de promptitude, que quand ils tournaient favorablement pour lui, il semblait ne pas s'en apercevoir; d'autres voulurent jouer à leur tour, mais ils n'y trouvèrent pas leur compte.

« Le masque gagna et ne perdit que contre la dame, qu'il engagea de nouveau au jeu.

« La gaieté avec laquelle il soutint la perte qu'il continua de faire contre elle ne laissa aucun doute qu'elle ne fût volontaire. On s'en expliqua tout haut. Il l'entendit, et prenant un ton différent de celui dont il s'était servi jusqu'alors, il déclara qu'il était le maître des richesses, qu'il ne les aimait que pour en faire part à la dame, et qu'il ne disait rien qu'il ne s'offrît à justifier par les effets.

« En même temps il découvrit plusieurs bourses toutes pleines de pièces d'or, qu'il proposa de jouer contre tout ce que la maîtresse du logis voudrait hasarder.

« La dame, embarrassée de cette déclaration, renonça au jeu.

« On examina le masque avec plus d'attention, et une femme de la compagnie, que l'âge et beaucoup de tempérance rendait sujette à se faire des réalités de ses visions, l'ayant regardé depuis la tête jusqu'aux pieds, devint pâle, tremblante, et tellement éperdue, qu'elle demeura quelque temps sans pouvoir parler.

« La parole lui étant revenue, elle dit à sa voisine, tout bas, qu'il n'y avait point à douter que le masque ne fût le diable en personne; qu'il l'avait marqué en se disant « le maître des richesses, » et que si elle voulait y prendre garde, elle devinerait qu'il avait des griffes au lieu de pieds.

« Le diable masqué avait pris, en effet, une chaussure bizarre qui convenait en quelque manière avec ce que les peintres ont accoutumé de nous représenter du démon.

« Ce que dit cette dame passa en un moment d'oreille en oreille.

« Apparemment elle trouva des faibles de son espèce, puisqu'on proposa d'appeler du secours pour l'exorcisme.

« Ce mot fit connaître au masque ce qu'on s'était figuré

de lui. Il commença tout de bon à faire le diable, parla plusieurs langues, dont quelques-unes étaient inconnues, et après quelques raisons expliquées sur ce qui l'avait obligé de quitter l'enfer, il ajouta qu'il venait particulièrement demander une personne de la compagnie qui s'était donnée à lui et qui lui appartenait. Il ajouta qu'il ne désemparerait pas sans avoir fait valoir ses droits, quelques obstacles qu'on voulût y mettre.

« Chacun regardait la dame, car le diable en parlant s'était bien certainement adressé à elle, d'une voix creuse qui troublait les moins susceptibles de frayeur.

« Les uns se taisaient, les autres se parlaient bas, et celle qui avait donné ouverture à la diablerie criait continuellement à l'exorcisme.

« L'histoire porte même que, sans consulter personne, elle fit appeler des gens d'un caractère à faire fuir les démons; que le diable leur répondit fort pertinemment, et qu'après s'être diverti quelque temps de leur zélée conjuration, il découvrit son visage; ce qui finit l'aventure par un fort grand cri que fit la dame.

« C'était le mari, qui avait passé d'Espagne au Pérou, où il s'était enrichi, et d'où il revenait chargé de trésors.

« En arrivant, il avait appris que sa femme régalait ses plus particulières amies; ce qui fit naître en lui l'envie de voir la fête sans être connu... Toute l'assemblée lui fit donc compliment, et comme il n'était pas si diable qu'il en avait l'air, chacun lui abandonna sans plus de façon la dame qu'il venait chercher... »



Masques présentant le momon. — Fac-simile d'une estampe du XVIIe siècle.

LES PHASCOLOMES

Il est bien difficile de parler des phascolomes sans rappeler qu'ils appartiennent à cet *ordre* si singulier, mais si bien caractérisé, des marsupiaux. Or, dans cet ordre, caractérisé par cette curieuse poche de la femelle, dans laquelle s'opère la naissance des petits nés informes, les phascolomes représentent les *rongeurs* plus que toute autre chose. Car il ne faut pas s'étonner si l'on y trouve réunies les grandes adaptations de la vie. Sans doute, il y existe beaucoup d'hiatus, si on compare la série des marsupiaux avec celle, si bien parallèle, des animaux ordinaires privés de bourse, mais ce sont les places de types disparus.

Quoi qu'il en soit, la série nous offre, encore existants, des types carnassiers rappelant les chiens, les martes, etc.; des types ruminants rappelant les antilopes; des rongeurs assimilables aux lièvres, aux écureuils, etc. Quant aux phascolomes, on ne sait trop où les placer; ils sont *rongeurs* avant tout, mais leur gros corps, court et trapu, ressemble si peu à celui svelte et léger des rongeurs ordinaires! Si on pouvait le comparer à quelqu'un, ce serait à la compagne du petit Savoyard, et encore! la marmotte semblerait une sylphide à côté de lui.

Ce qui nous gêne beaucoup pour ranger facilement les pauvres phascolomes, c'est qu'ils sont *plantigrades*, en même temps que pourvus de dents de rongeurs, et que leur faciès les place si bien à la suite des ours, qu'on a beaucoup de peine à les en éloigner. Un ours rongeur!... Dame! C'est presque comme un lièvre carnassier!

La taille du phascolome wombat est à peu près celle de notre blaireau, dont il rappelle beaucoup la désinvolture; son poil, abondant et épais, est mou, blanchâtre sous le ventre, et d'un gris assez sale sur le dos. En somme, c'est un animal presque nocturne, qui se creuse de grands terriers dans les épaisses forêts de son pays natal, et n'en sort qu'à la nuit close pour marcher à la recherche de sa nourriture, qui consiste en pousses et feuilles de végétaux, en racines charnues qu'il déterre, et en herbe drue qui couvre le sol et ressemble à une sorte de jonc.

De même que la plupart des animaux australiens, le wombat s'accommode bien de la captivité. Le jardin du bois de Boulogne en possède toujours qui y vivent fort longtemps. Comme il est, avant tout, paresseux, pourvu

qu'on lui remplisse sa cabane de foin, dans lequel il puisse s'enfoncer tout le jour, il ne fait aucun bruit, il dort. La nuit, c'est autre chose, il marche sans relâche. Il se montre d'une stupidité absolue. On a soin de garnir de tôle toute les parties des portes ou de la cabane qui sont à sa portée, sans cela ses terribles dents auraient bientôt tout mis en pièces.

On le nourrit de carottes coupées très-menues, de grains, de pain, etc. On n'a pas encore pu le faire reproduire. En somme, dans l'île de Van-Diemen, qui est sa patrie, et sur quelques parties des côtes de la Nouvelle-Galles du Sud, il devient le compagnon assidu des pêcheurs et rôde autour de leurs cabanes comme un chien. L'homme lui est aussi indifférent que n'importe quoi ou qui; pourvu qu'il ait à manger, il ne s'inquiète de rien et se trouve bien partout.

Le wombat est-il bien une conquête à tenter, et son acclimatation aurait-elle quelque valeur? Sa viande passe, en Australie, pour délicate; on se sert aussi de sa peau. Mais il est à craindre que, chez nous, ni l'une ni l'autre n'aient grande valeur. Au même point de vue, les kangurous vaudraient mieux, et ils se reproduiraient aussi aisément que des lapins.



Les phascolomes wombats, petits ours rongeurs d'Australie.

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

(Suite.)

Remontons de quelques années en arrière, et suivons notre ami dans ses recherches : il a bien remarqué que le naissain a manqué, ou que, — ce qui est plus juste peut-être, — le naissain n'est pas arrivé en temps utile pendant certaines années. Ainsi, 1849, 1850, ont été très-abondantes; ç'a été un point culminant. Après cela se suivent six années : 1851, 52, 53, 54, 55 et 56, que l'on peut appeler des années de famine opposées aux années d'abondance précédentes.

Y a-t-il donc une loi? — Attendez! En 1857, on voit apparaître quelque espoir de marche ascendante, pour arriver à un faible naissain: 1858, marche encore mieux, et arrive à *bonne* reproduction. 1859, 1860, viennent: *très-bons*. En 1861, le *baromètre huîtrier* commence à baisser et descend constamment pendant les années 1861, 62, 63, 64 : puis, en 1865, l'année devient *meilleure*... Quelle déduction? Est-ce que *six* mauvaises années correspondraient à *deux* bonnes et les suivraient? Malheureusement la marche s'arrête quelquefois à *quatre* et de la cinquième année, l'abondance commence à pointer. La période de famine est-elle de six ou de quatre années? Le problème ne peut être bien fixé que sur une longue série d'observations.

Observons donc! En attendant, laissons maintenant la parole à notre ami pour expliquer à sa manière, pourquoi et comment le naissain ne peut pas se produire en abondance tous les ans.

« Dans tous les cas, où les animaux multiplient leur espèce en très-grand nombre, et où chaque individu en produit des millions d'autres, nous voyons toujours, dans un des fléaux de la balance, apparaître un nombre proportionnel d'ennemis animés ou inanimés, toujours prêts à détruire l'espèce en question, et à prévenir l'excès de sa multiplication. Évidemment je ne recommencerai pas à discuter compendieusement avec les philosophes antiques qui a été formé le premier *de l'œuf ou de la poule;* malgré cela, il faut prendre la chose dès le commencement. Essayons-donc!

« Supposons donc que dans une année idéale *un*, il y

avait *une* huître au fond de la mer. Cette huître essaima, dans l'été de cette année *un*, et quelques-uns de ses petits — soit *cinq* — restèrent accrochés sur la coquille maternelle. Appelons, si vous le voulez bien, la mère huître A, et la première famille B.

« Si l'été de l'année *deux* est encore une bonne année de naissain, A produira de nouveau de jeunes huîtres, celles-ci prendront place sur leurs premiers frères et sœurs, c'est-à-dire sur B.

« Dans l'année *trois*, en supposant qu'elle soit encore une année de naissain, B produira aussi des jeunes que nous appellerons C; cette double famille s'attachant encore sur A y complétera, en trois ans, quatre générations toutes assises sur un même point d'origine. Si nous calculons le poids réel augmentant par chaque génération—résultat nécessaire de la croissance—il est bien facile de se rendre compte qu'à la cinquième année seulement, le poids sera énorme... La conséquence nécessaire sera que A et B s'enfonceront rapidement dans le fond sous cette pression, ou tout au moins arriveront à ne plus avoir la force d'ouvrir leurs coquilles. Par la même raison A étant étouffé, B et C le seraient bientôt eux-mêmes si chaque saison était une année de naissain abondant; les huîtres mères seraient presque incapables d'arriver à l'état vraiment adulte et à leur grandeur maximum, d'où découlerait nécessairement l'abâtardissement progressif de la race et son extinction certaine. »

Avec une alternance quelconque, au contraire, la dissémination et l'agglomération des jeunes ont lieu irrégulièrement et sans danger pour les adultes, qui peuvent conserver intacte la mission de reproduire l'espèce type.

Maintenant, est-il vrai que le genre huître renferme plusieurs espèces? Ne sont-ce point des formes différentes seulement par configuration du terrain, du milieu sur lequel elles ont été formées? Il n'y a point de coquilles bivalves plus irrégulières et plus aptes à changer de taille et de forme que les huîtres: c'est vrai. On en trouve de tout à fait arrondies, d'ovales, d'anguleuses dans leur pourtour. Ces différences sont appréciables même entre individus, à plus forte raison entre espèces: aussi, nous considérons certaines formes comme typiques pour certaines espèces, et nous reconnaissons aisément, avec les marchands, un certain *facies* qui, même modifié dans beaucoup d'individus, laisse encore un air de famille qui dénote parfaitement les diverses espèces, et, si l'on ne veut pas plus, les diverses provenances.

Nous allons en donner la preuve tout à l'heure. Quoi qu'il en soit, la coquille du genre huître est rugueuse à sa surface, comme formée de feuillets plissés, festonnés et plus ou moins brisés ou usés: ces feuillets, ces lamelles sont peu adhérents les uns aux autres, sauf dans la partie la plus épaisse de la coquille, le talon, où ils semblent encroûtés par une solution calcaire qui les colle les uns aux autres. Quant aux bords frangés et souvent transparents des coquilles, ils sont formés des lamelles qui se recouvrent et se débordent successivement à mesure de la croissance. Elles peuvent donc, en quelque sorte, servir d'extrait de naissance et indiquer l'âge de l'animal. Quant au système de coloration de la coquille, il est loin d'être brillant. L'aspect général est blanc, teinté de gris, de roux verdâtre, et souvent de rose aux festons du bord.

Nous distinguons facilement parmi les huîtres, de notre pays seulement, une certaine quantité d'huîtres formant des espèces, ou, au moins des variétés bien faciles à reconnaître :

1° L'*Huître comestible* (*Ostrea edulis*) de beaucoup la plus commune, et, dit-on, la meilleure. Elle existe sur la presque totalité du parcours de nos côtes, de la Manche et de l'Océan. C'est elle, qui, suivant les lieux, prend la coloration verte dans certains parcs où différentes espèces de conferves peuvent se développer et imprégner la chair de l'animal. Je ne sais si ces conferves microscopiques sont susceptibles de changer et d'améliorer, comme on le dit, le goût de l'huître, qui les contient; mais, en tous cas, elles sont une signature. Elles démontrent et affirment que l'huître qui les contient est parquée, engraissée, et qu'elle a passé plusieurs mois dans les parcs. Nous reviendrons sur ce sujet quand nous parlerons des parcs;

2° L'*Huître pied de cheval* (*O. hippopous*, Lin.). Ici nos doutes sont grands. Est-ce une espèce? Sont-ce seulement — ce que nous croyons — les plus vieilles huîtres d'un banc qui acquièrent une taille et une épaisseur beaucoup plus grandes? C'est ce qu'il nous a semblé dans la plupart des stations que nous avons parcourues. Cependant, il y a des stations en Bretagne et au Sud, dans lesquelles certains bancs ne sont composés que de *pieds de cheval!* Nous ne serions point embarrassés de répondre que ces bancs sont ainsi, tout simplement parce que le courant qui les alimente regorge d'infusoires, et leur apporte un dîner perpétuel à trois services! Linné cependant a admis l'espèce, et il ne faisait point cela à la légère: d'autre part, la dimension est rarement un signe suffisant pour établir l'espèce : la variété, soit!

(A continuer.) H. DE LA BLANCHÈRE.

LES VIEUX LIVRES

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

On peut aller partout aisément, puisqu'il n'y a point ou très-peu d'endroits qui ne soient de facile accès, et qu'on rencontre partout abondamment de quoi manger et boire. En quelque lieu qu'on se trouve, si on n'aperçoit pas du gibier, il n'y a qu'à frapper sur un arbre ou à crier de toute sa force, et le gibier qui entend ce bruit accourt incontinent, de sorte qu'il n'y a qu'à choisir et à frapper sur celui que l'on veut avoir à coup de pierres ou à coups de bâton. Ç'a été le hasard qui nous a fait faire cette expérience; parce que, quand nous nous promenions ensemble et que nous étant écartés dans les bois, nous nous trouvions obligés de crier fort haut pour nous rejoindre, nous étions tout étonnés de voir les oiseaux voler, accourir de toutes parts pour se mettre à l'entour de nous. Alors la Providence nous disait: « Tue et mange, » et nous n'avions qu'à battre le fusil et à faire feu pour faire grande chère.

Pour revenir à ce que j'ai déjà dit de nos occupations, j'ajouterai sans pharisaïsme, que nous avions tous les jours nos exercices de dévotion réglés. Nous faisions à peu près ce qui se pratiquait dans nos églises de France, parce que nous avions une Bible entière, nos saints cantiques, un ample commentaire sur tout le Nouveau Testament, et plusieurs sermons de la vieille roche, qui étaient des discours raisonnables. Si nous eussions cru passer là le reste de nos jours ou y demeurer du moins fort longtemps, rien n'aurait empêché, ce me semble, que le plus sage d'entre nous n'eût été légitimement appelé par les autres

à la charge du saint ministère, et que ces deux ou trois assemblées au nom de Dieu n'eussent pris la forme parfaite d'une vraie Église, et n'en eussent aussi reçu les particulières consolations, telle qu'est celle de participer ensemble à la sainte Communion : et j'eus diverses fois l'idée d'en faire la proposition. Mais, d'un autre côté, je voyais tous mes compagnons disposés à tenter bientôt au péril de leur vie, tous les moyens imaginables de retourner dans le monde habité; et, d'autre part, j'avais lieu de craindre qu'ils ne trouvassent dans ce dessein quelque sorte d'affectation qui ne leur aurait pas plu...

Outre les grandes promenades ou ces petits voyages dont j'ai parlé, nous ne manquions guère de prendre au soir les plaisirs des petites promenades voisines. Nous en avions une entre autres au bord de la mer, à la gauche de notre ruisseau, qui était parfaitement belle. C'était une avenue naturelle, droite comme si elle avait été plantée au cordeau, à une distance pareille de la ville, à la gauche de notre ruisseau, qui était parfaitement belle. D'un côté, nous avions dans ce bel endroit la vue de la vaste étendue de la mer, dont le flux ou reflux perpétuel venant à se rompre contre les brisants qui étaient à une lieue de là, faisait un murmure confus qui n'était pas capable d'interrompre nos conversations; seulement il nous jetait quelfois dans une rêverie à laquelle nous nous abandonnions d'autant plus volontiers que nous avions peu de choses à nous dire.

De l'autre côté, dans l'île, de charmants coteaux nous bornaient agréablement la vue; et les vallées qui s'étendaient jusqu'à nous étaient comme un beau verger dans la plus douce et la plus riche saison de l'automne.

Nous jouions quelquefois aux échecs, au trictrac, aux dames, à la boule et aux quilles. La chasse et la pêche étaient un peu trop aisées pour y prendre un fort grand plaisir. Nous en trouvions quelquefois à instruire des perroquets, dont le nombre est fort grand dans cette île. Nous en portâmes un dans l'île Maurice qui parlait français et flamand.

Nous nous servions communément de verres ardents pour allumer le feu. La nuit, nous chassions les ténèbres en brûlant de la graisse de tortue dans deux lampes que nous avait laissées le capitaine.

Puisque nous avions chair et poisson à notre choix et en abondance, du rôti, du bouilli, des soupes, du ragoût, des herbes, des racines, d'excellents melons avec d'autres fruits, de bon vin de palme et de l'eau douce et pure, le lecteur n'a pas eu peur, sans doute, de voir mourir de faim les pauvres aventuriers de Rodrigue.

Mais puisqu'il a assez de bonté pour s'intéresser un peu à leur extraordinaire état, je lui dirai plus, et je l'assurerai qu'ils faisaient une chère admirable sans dégoût, sans indigestion, sans aucune sorte de maladie, grâce aux bontés du Seigneur. Le capitaine leur avait laissé deux grands barils de biscuits, mais ils ne s'en servaient que rarement pour faire des potages, et souvent ils n'y pensaient pas...

Nous avions déjà demeuré un peu plus d'un an dans notre île nouvelle, lorsque, étonnés de ne voir aucun vaisseau (car il faut dire toute la vérité), quelques-uns de nous commencèrent à s'ennuyer. Ils regrettèrent la perte de leur jeunesse, et s'affligèrent dans la pensée qu'ils seraient peut-être obligés de passer les plus beaux de leurs jours dans une étrange solitude et dans une tuante fainéantise. Après diverses délibérations, il fut donc presque unanimement conclu qu'après avoir attendu deux ans entiers des nouvelles de M. Du Quesne, comme il avait été premièrement résolu, s'il n'en venait point, on mettrait tout en œuvre pour tâcher d'aller à l'île Maurice qui appartient aux Hollandais, et où l'on peut s'embarquer pour aller où l'on veut, parce qu'il y a un gouverneur et qu'il y vient tous les ans des vaisseaux du cap de Bonne-Espérance. Cette île est à plus de 160 lieues de Rodrigue, grande traversée; mais comme on se mit en tête, et qu'il était en quelque manière vrai qu'un vent régnant soufflait ordinairement de ce côté là, il fut arrêté qu'on travaillerait incessamment à faire une barque du mieux qu'on pourrait, et que s'il y avait quelque apparence qu'elle pût servir, on tenterait de faire le trajet dans cette petite arche, après avoir imploré l'assistance de celui qui commande aux vents et à la mer.

Cette entreprise parut très-difficile à ceux même qui la formèrent, mais non tout à fait impossible. Il fallait bâtir une barque assez grande, sans ouvriers intelligents et avec peu d'outils : on n'avait ni goudron, ni cordages, ni ancres, ni boussole, ni cent autres choses nécessaires; et près de 200 lieues de mer étaient un gros voyage. Mille autres difficultés se présentèrent à l'imagination des plus prudents, et leur firent appréhender que ce dessein n'eût pas un heureux succès. Mais ceux qui avaient formé le projet tenant ferme, il fut résolu qu'on se préparerait à tenter cette voie, et que par manière de divertissement on entreprendrait la construction d'une barque, au hasard de perdre la peine. Aussitôt dit, aussitôt fait; nous devînmes tous huit en un moment, sans apprentissage, charpentiers, forgerons, cordiers, matelots, et généralement tout ce qu'il fallut être. La nécessité nous tint lieu de loi, suppléa à tout et nous rendit industrieux dans notre besoin. Chacun proposait ce qu'il croyait être le plus propre et le plus avantageux; et on travaillait d'affection, en bonne intelligence et avec plaisir.

Nous avions, entre autres instruments, une grande scie et une petite. Avec cela, nous commençâmes par scier des planches, et nous nous servîmes fort heureusement d'une grosse poutre de chêne taillée en carré et longue de 60 pieds que la mer avait jetée quelque temps auparavant sur notre rivage. Si le lecteur curieux demande par parenthèse d'où cette poutre venait, je lui répondrai avec vérité que je n'en sais rien. Quoi qu'il en soit, la mer nous l'apporta et nous nous en servîmes. Nous en fîmes quelques bonnes planches; mais comme la grande scie ne valait rien; qu'elle rompit même trois fois, et qu'elle était maniée par des gens peu habiles, la plupart de ces planches étaient d'épaisseur inégale et par conséquent très-mal faites.

Nous donnâmes à la barque vingt-deux pieds de quilles, six de largeur, et quatre de hauteur; et nous l'arrondîmes par les deux bouts. Nous avions quelques clous; mais Jean de La Haye qui était orfèvre, et qui avait quelques instruments, en forgea, comme aussi quelques autres ferrements, de même qu'il avait ressoudé la scie. Pour calfater, nous nous servîmes de vieux linge, et d'une espèce de jayet qui nous tenait lieu de goudron étant mêlé avec de la gomme que nous trouvions sur les arbres, et que nous délayions avec de l'huile de tortue. Nous fîmes diverses sortes de cordes avec des fils ou nerfs de queues de feuille de latanier : et ces cordes étaient assez fortes, mais elles n'étaient pas souples et ne se trouvèrent guère fortes qu'aux manœuvres dormantes, parce qu'elles s'éraillaient en peu de temps quand on les employait aux manœuvres courantes. Au lieu d'ancre nous nous pourvûmes d'une roche dure qui pesait autour de 150 livres, et nous fîmes une voile comme nous pûmes.

Chacun ayant ainsi contribué de toute son industrie, et les deux ans étant à peu près écoulés, on fit tant qu'on poussa la barque dans l'eau, à force de bras et d'épaules.

Pour munition de bouche nous fîmes boucaner du

lamantin. Nous remplîmes d'eau douce les barils qui avaient déjà servi à cela: nous prîmes le peu de biscuit qui restait, et nous nous fournîmes de bon nombre de melons de terre et d'eau : ces derniers se pouvant garder assez longtemps.

(A continuer.)

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite.)

Voici, par exemple, l'énumération des services publics qui faisaient frapper des jetons en 1683 :

Le Trésor royal; — les revenus ou parties casuelles; — la maison de la reine; — l'amirauté; — les galères; — l'artillerie; — les bâtiments royaux; — l'ordinaire des guerres; — l'extraordinaire des guerres; — la chambre aux deniers; — les ponts et chaussées; — la ville de Paris; — les tabellions ou garde-notes; — les procureurs; — les gardes et marchands de vins; — les huissiers du Conseil; — les États de Bourgogne, etc.

Dans les listes des années antérieures et postérieures, on trouve encore :

Les secrétaires du roi; — la maison de Mme la dauphine; — l'Académie française; — la chambre des assurances; — la chambre aux deniers; — les avocats au Conseil, etc., etc.

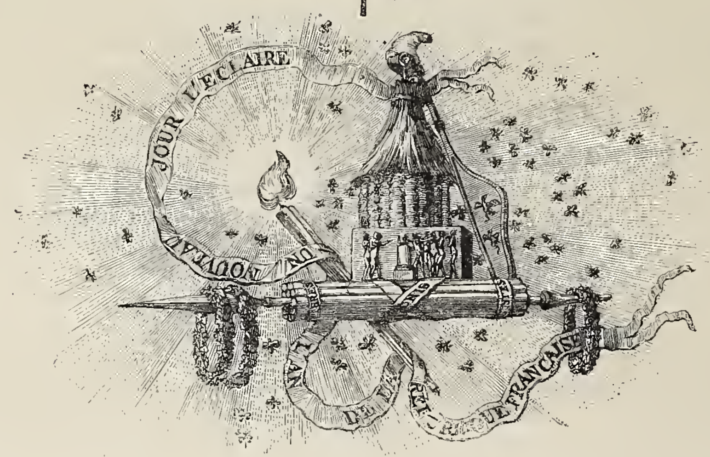
Avec de tels précédents, la numismatique et la sphragistique révolutionnaires s'expliquent. La population parisienne avait depuis longtemps l'habitude des jetons et des sceaux; les graveurs en médaille ne manquaient pas; l'esprit nouveau enfantait des symbolistes et des lettrés; on se mit donc à l'œuvre et l'on créa de toutes pièces des centaines de sceaux, de timbres, d'entêtes de lettre, de vignettes, de culs-de-lampe et autres figurations emblématiques plus ou moins avancées.

Dans les sections où il se rencontrait des artistes, des hommes de goût et d'imagination, on arrivait à composer de gracieux emblèmes finement burinés. Telle est la ruche symbolique des « citoyens armés de la section de Popincourt, » que nous sommes heureux de pouvoir reproduire.

La ruche repose sur des faisceaux et est coiffée du bonnet rouge; l'idée de l'éclairer par une torche est peut-être bizarre, mais l'ensemble en est gracieux et la signification des plus pacifiques. Les citoyens de ce quartier industrieux sont invités symboliquement à produire du miel, c'est-à-dire du travail; ce qui ne les empêcha point de se transformer promptement en guêpes et en frelons.

(A continuer.) L.-M. TISSERAND.

Section des Citoyens-Armés de Popincourt



Les sceaux parisiens.

ANECDOTES ET BONS MOTS

SUR QUELLE HERBE AVEZ-VOUS DONC MARCHÉ?

Cette expression s'explique par la croyance populaire qui attribuait autrefois aux simples ou herbes des champs des vertus si énergiques, qu'il pouvait arriver que leur seul contact influât sur la disposition d'une personne.

VÉRITÉS

Pour être riche et grand, pourquoi vivre en alarmes?
Pourquoi s'embarrasser et de chevaux et d'armes?
On est grand sans états; on est riche sans bien.
On n'a qu'à ne rien craindre et ne désirer rien.
C'est là l'empire sûr; on ne l'ôte à personne,
Et chacun, s'il veut, se le donne.

J. HESNAULT.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

ESTAMPES SATIRIQUES



Fac-simile d'une gravure de Lagniet, au dix-septième siècle.

LES SIÉGES D'ARRAS ET D'HESDIN AU XVII[e] SIÈCLE

La gravure que nous reproduisons ci-dessus rappelle deux faits importants du règne de Louis XIII.

On sait que, tout cardinal qu'il était, Richelieu avait continué la politique d'Henri IV et soutenu les protestants qui, en combattant pour leurs intérêts religieux, se trouvaient en même temps les défenseurs de l'Europe et de la France contre la maison d'Autriche.

Les défaites des Suédois et des protestants allemands et les succès éclatants de l'Autriche décidèrent, en 1635, Richelieu à intervenir directement dans les affaires de l'Allemagne et à déclarer la guerre à l'Espagne et à l'Autriche, dont le triomphe eût été la ruine de la France.

La guerre commença mal. Tandis qu'une armée impériale envahissait la Bourgogne, les Espagnols entraient en Picardie, s'emparaient de Corbie, à trente lieues de Paris, et poussaient des reconnaissances jusqu'à Compiègne.

L'émotion fut grande dans la capitale. Mais le patriotisme fit des prodiges. En quelques jours, 40,000 hommes furent prêts à marcher. Louis XIII et Richelieu partirent à leur tête. Corbie fut repris et l'ennemi repoussé.

Dès lors, les victoires des Français se multiplièrent. D'habiles généraux firent reculer sur toutes les frontières les armées de l'Autriche et de l'Espagne. En 1642, l'Artois et le Roussillon étaient conquis sur les Espagnols et l'Alsace sur les Impériaux.

Le siège de la capitale de l'Artois fut une des plus graves affaires de la campagne. Arras était, en effet, regardé comme imprenable par sa position et ses défenses et surtout par l'inimitié que ses habitants portaient alors à la France. Aussi les Espagnols pensaient-ils que les sentiments dont était animée cette nombreuse population

suppléeraient à la faiblesse de la garnison et même à l'absence du gouverneur qui, sorti de la ville pour aller porter des secours à une place du voisinage, n'avait pu rentrer dans Arras.

Un vieux dicton, que l'événement n'avait pourtant pas justifié, courait parmi le peuple et l'animait contre les efforts des assiégeants; en 1477, lorsque Louis XI fit le siége d'Arras, les habitants avaient écrit sur leurs murs ce distique narquois :

Quand les souris prendront les chats,
Le roi sera seigneur d'Arras.

Ce qui n'avait pas empêché Louis XI de se rendre maître de la ville et de la ravager.

En 1640, les Artésiens avaient oublié la capitulation de leurs pères, pour ne se souvenir que du dicton railleur, qu'ils modifiaient ainsi :

Quand les François prendront Arras,
Les souris mangeront les chats.

Cependant, cette fois encore ils succombèrent. Le jeu d'une mine ayant fait large brèche dans leurs fortifications, et aucun secours n'arrivant, le 10 août 1640 ils obligèrent la garnison à capituler.

Détail curieux, le cardinal-infant, envoyé au secours d'Arras et qui jusque-là avait vainement tenté de faire une trouée parmi les assiégeants, réussit à approcher de la ville et à ranger son armée en bataille à une portée de canon, au moment même où Arras se rendait aux Français. Cette démonstration n'eut d'ailleurs aucun succès.

La garnison d'Arras obtint une sortie honorable. De leur côté, les habitants se firent assurer le maintien exclusif de la religion catholique, la conservation de leur saint Cierge et d'autres reliques, l'exemption de la gabelle du sel et la continuation de leurs anciens priviléges.

Ce fut alors, sans doute, que les Français ripostèrent aux plaisanteries des assiégés par le dessin ci-dessus dans lequel se trouve ainsi complété le vieux dicton :

Les François ont pris Arras
Et si (pourtant) les souris n'ont point mangé les chats.

Plusieurs autres détails prouvent que ce dessin est dû au parti des vainqueurs et que son apparition a suivi et non précédé la reddition de la place. Derrière ce chat matamore, orné d'une fraise espagnole, appuyant crânement la patte sur la garde de sa gigantesque épée et dont les souris essaient en vain d'entamer la peau, on aperçoit une perspective de la cité conquise, des murs de laquelle il ne reste que quelques ruines. Au-dessus de cette vue se lisent les mots suivants : *Arras pris par les François le 10 août* 1640.

Et au-dessous, ce quatrain qui prédit d'autres défaites aux Espagnols :

Chaque chose a son tour, Matou, tu le verras,
En vain si gravement tu gagnes la campagne,
Un proverbe fatal t'a fait proxe des rats,
Ton corps sera mangé devant qu'estre en Espagne.

Le bas de la gravure rappelle le siége d'une autre ville du Pas-de-Calais, Hesdin, aujourd'hui chef-lieu de canton appartenant à l'arrondissement de Montreuil. Ce siége eut lieu un an avant celui d'Arras. Il s'agissait alors de réparer l'affront subi l'année précédente à Saint-Omer. Tout ce qu'on put rassembler de forces fut employé à cette expédition que le cardinal de Richelieu confia au grand maître de l'artillerie, son cousin germain.

Louis XIII vint lui-même visiter plusieurs fois les travaux du siége. Il attachait à la prise d'Hesdin la plus grande importance.

Au bout d'un mois de courageuse résistance, la ville, n'ayant pas été secourue, offrit de capituler. Le roi était présent et ce fut avec lui qu'on traita (29 juin 1639). Il sortit d'Hesdin dix-huit cents hommes sous les armes, et à leur tête le comte de Hanapes, gouverneur, conduit dans un carrosse à cause de sa goutte. Le roi, devant lequel la garnison défila, fit, dit-on, compliment au gouverneur de sa belle conduite, puis il entra par la brèche dans la ville conquise, entouré des ducs d'Orléans, de Mercœur et de Beaufort, et là le grand maître de l'artillerie reçut de sa main le bâton de maréchal.

Le quatrain qui accompagne le dessin relatif au siége d'Hesdin nous porte à croire que les Espagnols ne perdaient aucune occasion de railler leurs ennemis, — quitte à se faire doublement railler à leur tour.

Ici, en effet, le chat d'Arras est remplacé par une truie, tenant en ses pattes un fuseau qui semble fort l'embarrasser.

Quand les François prendront Hesdin,
Ceste truy aura filé son lin,

disaient sans doute les Espagnols.

Et leurs adversaires d'ajouter après la conquête ce distique au précédent :

Les François ont pris Hesdin
Cy ceste truy n'a pas filé son lin.

Avouons que voir annoter leurs œuvres de cette façon était de nature à décourager les poëtes espagnols.

F. de DONVILLE.

COMMENT ON DEVIENT BEAU

NOUVELLE

(Suite.)

III. — PORTRAIT D'UNE JEUNE SAVANTE

M. Guiraudet conduisit Paul Gérard dans une maison de vieille et honnête apparence, fort différente de ces maisons nouvelles dont les locataires paient le luxe intérieur par le manque d'air, d'espace, de lumière.

Paul fut introduit par le vieillard dans un modeste logement situé au rez-de-chaussée ouvrant sur un petit jardin qui semblait tout heureux d'être épargné par l'inondation de pierres qui envahit le Paris moderne.

La principale pièce du logement était une ancienne chambre boisée, haute et large : six fauteuils en tapisserie un peu fanée, de grands rideaux de toile écrue, une pendule à coffre de bois de chêne, une longue table au milieu, formaient tout l'ameublement.

Lorsque Paul et M. Guiraudet entrèrent, une jeune fille était assise devant la table et penchée sur un énorme volume ouvert.

Elle se leva en apercevant son père et l'étranger.

— Ma fille, dit M. Guiraudet à Paul. Julienne, je te présente M. Paul Gérard, un de mes amis de cette année.

Julienne s'inclina sans mot dire, et après que son père l'eut embrassée au front, se remit au travail.

— Venez voir mon petit jardin, mon enfant, dit M. Guiraudet à Paul.

Paul suivit le vieillard, et tous deux sortirent par la porte que la chaleur du jour permettait de laisser ouverte, et s'assirent sur un petit banc dans le jardin.

Paul pouvait voir de là Mlle Guiraudet, et, pendant sa conversation avec le père, il lui fut facile d'examiner la fille.

Julienne était de taille moyenne; son visage était pâle

ou plutôt pâli; ses mains étaient maigres et longues, mais les attaches étaient d'une rare finesse. Julienne portait une robe brune dont les plis droits témoignaient un complet dédain pour l'ampleur qu'exige la mode. La seule coquetterie de la jeune fille semblait être dans les soins donnés à sa chevelure, chevelure de reine, en effet, touffue, luxuriante, de ce noir-bleu où la lumière semble se jouer avec joie. Julienne n'avait d'autre beauté que ses yeux, des yeux noirs, profonds, intelligents, calmes et doux, qui semblaient plutôt envoyer que recevoir les rayons.

— Vous regardez ma fille? dit M. Guiraudet à Paul. La pauvre enfant n'est pas belle, à ce qu'on dit; mais c'est un ange, monsieur, un ange de piété filiale. Savez-vous ce qu'elle fait pour moi en ce moment? Elle apprend l'hébreu.

Paul ne put s'empêcher de sourire; mais le vieillard, qui n'était pas prolixe d'ordinaire, reprit avec feu :

— Oui, monsieur, ma Julienne est un ange! Je ne suis qu'un modeste employé à douze cents francs de traitement, après trente ans de service, et cependant, grâce à elle, il n'y a pas de roi ni même de banquier plus heureux que Joseph-Jacques-Jérôme-Athanase Guiraudet.

Paul sourit encore, mais avec une nuance de respectueux intérêt.

— J'ai perdu ma pauvre et sainte femme, continua M. Guiraudit, l'année même de la naissance de Julienne, il y a bientôt vingt-deux ans. Ah! dame, monsieur, j'eus beaucoup de peine d'abord à élever la petite, au milieu de ma douleur, avec mes humbles revenus; mes appointements ne me suffisaient pas, vous le comprenez bien. Il fallut utiliser le peu que je savais; je me mis à donner des leçons, des répétitions, à traduire des livres latins, grecs, anglais, allemands, arabes. Que vous dirai-je? Je ne suis pas un savant comme mes collègues et supérieurs, les conservateurs de la bibliothèque, qui sont tous décorés comme des préfets; c'est à peine si je connais un peu sérieusement l'histoire, la géographie, le droit, la médecine; je suis faible sur les sciences mathématiques, je sais assez bien l'histoire naturelle. Voilà tout.

— Rien que cela! se dit Paul.

— Je me mis donc au travail avec courage; ce n'était pas toujours gai, j'en conviens : il fallait se lever de bien bonne heure, et j'aimai de tout temps le sommeil; il fallait courir à une pension, revenir à la maison où m'attendaient d'autres élèves, écrire le soir, au lieu de rêver au coin du feu en tisonnant, car de tout temps, j'ai été très-paresseux. Bref, le *far niente* devint pour moi un souvenir. Mais il y avait des compensations : ma petite Julienne grandissait à vue d'œil; elle était jolie à croquer, parce qu'elle était bien soignée et bien câlinée; rien ne lui manquait... que sa mère. Je tâchais cependant de la remplacer : quand j'avais un moment de liberté, je m'en allais au Luxembourg et j'examinais les autres enfants avec leurs mères; j'étudiais avec attention les petites façons gentilles que les mères ont pour les enfants; je retenais les noms qu'elles leur donnaient : « Mon cher trésor, mignon chéri, mon amour, etc., etc... » Je faisais des questions aux nourrices sur les soins à prendre; on me riait au nez quelquefois, mais c'est égal, je faisais des progrès, et le soir, quand j'étais seul avec ma petite Julienne, je la dorlotais, je la berçais, je lui parlais, je lui riais; elle me comprenait, elle me regardait avec ses beaux yeux éveillés, elle gazouillait, elle fredonnait, elle montait de mes genoux à mes lèvres, elle me tirait la barbe et les cheveux, et elle éclatait de rire, et moi j'étais heureux, ravi; j'oubliais tout au monde, tout, excepté la mère absente, et en m'endormant je disais : « Ma pauvre femme, prie pour moi là-haut et remercie le bon Dieu de m'avoir donné la petite. »

Le vieillard était ému profondément; Paul lui-même semblait partager cette émotion. Après quelques moments de silence, M. Guiraudet continua :

— Ce bonheur-là dura quinze ans. Julienne devint une fillette adorable; elle était seulement un peu paresseuse... comme moi : c'était donc ma faute. Elle promenait ses jolis doigts sur le piano, faisait quelques points de broderie, s'amusait à se fabriquer quelques nœuds de ruban; mais c'était tout. Moi, je travaillais toujours... je veux dire que je devenais de plus en plus paresseux, car les courses, les leçons, les traductions me fatiguaient plus que jamais; je fus puni cruellement, monsieur. Une nuit, j'avais passé plusieurs heures sur une grammaire latine-danoise, lorsqu'un flot de sang me monta subitement aux yeux, au front; je crus que mes tempes allaient éclater : j'étais aveugle!... Pas tout à fait cependant, mais les médecins déclarèrent que si je continuais, ma vue était perdue à jamais; il me fut donc interdit de lire ou d'écrire pendant plusieurs années. Et Julienne, comment la faire vivre maintenant? Qui lui donnerait des robes, des bijoux, des dentelles? J'étais désolé, désespéré, irrité presque.. lorsqu'un soir j'aperçus Julienne lisant avec une attention si profonde qu'elle n'entendit pas ma voix d'abord. « Que lis-tu là, Julienne? » Comme elle ne répondait pas, j'allai à elle, je regardai le livre qu'elle lisait... c'était une grammaire grecque. J'étais stupéfait.

(A continuer.) Henri Bornier.

LE LAC KOLYWAN

Le lac Kolywan est célèbre dans la Russie d'Asie par les immenses conglomérats de porphyre qui se voient sur ses bords, et qui affectent les formes les plus étranges.

Ces blocs exploités avec soin fournissent des marbres qui, emmenés dans la Russie d'Europe sur des traîneaux spéciaux, et appelés des *debouts*, servent pour l'ornementation des riches demeures et pour la statuaire.

Kolywan est d'ailleurs placé au centre d'une des régions métallifères les plus riches de la Sibérie. Ce fut là que s'établirent, au commencement du dix-huitième siècle, les premières exploitations de cuivre et des fonderies qui acquirent une plus grande importance encore quand les perfectionnements apportés à l'art du métallurgiste permirent de reconnaître que, dans les minerais de cette contrée, de fortes parties d'argent et d'or se trouvaient mélangées au cuivre.

Ce fut même, — dit-on, — cette découverte qui porta le gouvernement des czars à s'emparer, pour les exploiter à son propre compte, des mines dont la concession avait été jusqu'alors laissée à des particuliers, qui étaient simplement tenus au payement d'une redevance envers le trésor impérial.

AFRIQUE FRANÇAISE

—

EL-AGHOUAT

L'Afrique française du Nord s'étend sur 66 millions d'hectares, c'est-à-dire plus que la France, la Belgique, la Hollande et la Suisse réunies, ou, si l'on veut, plus que la France jusqu'au Rhin.

Elle se divise en Tell, en steppes et en Sahara. Le Tell y prend 15 millons d'hectares, les steppes 10 millions, le Sahara 41 millions.

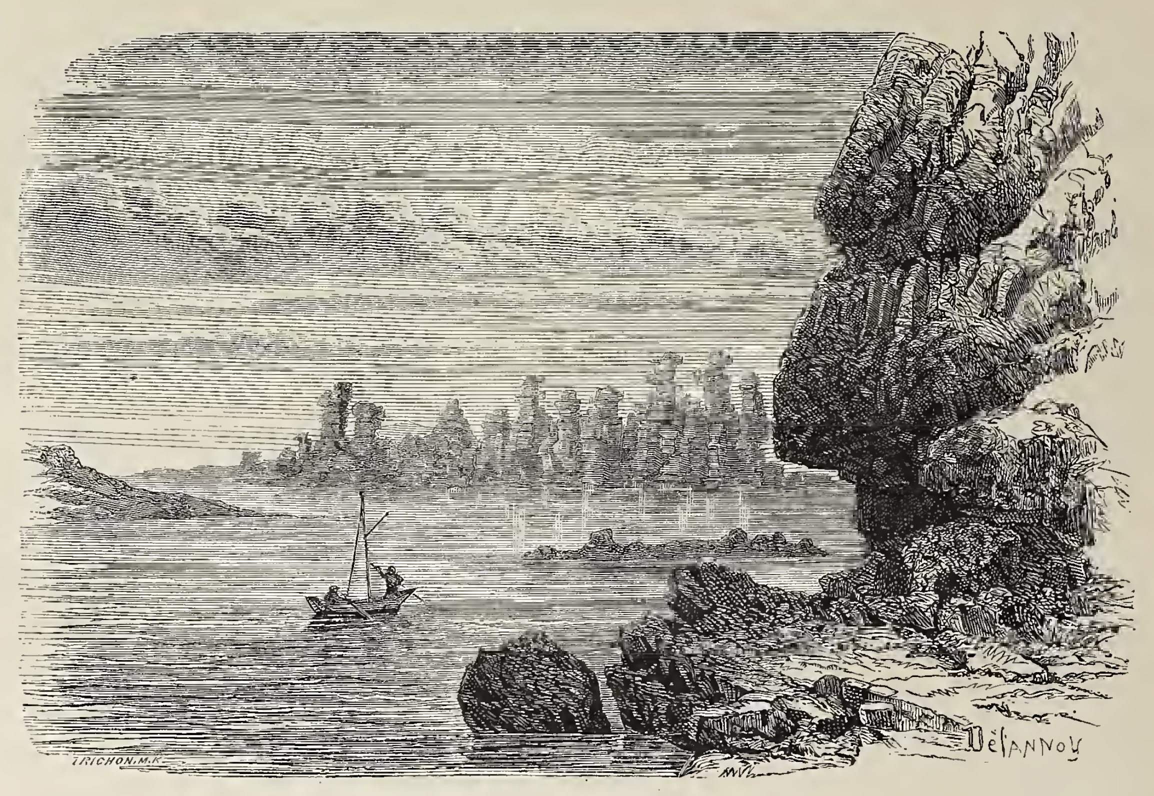
C'est au delà des monts qui bordent au midi les hauts plateaux des steppes que s'ouvre le Sahara, large de 2,000 kilomètres, entre le pied de l'Atlas et le pays des Noirs. Arrêtée par les montagnes du nord, la pluie y tombe rarement, et le soleil, que ne tamise aucun nuage, y donne de toute sa force. Aussi le Sahara algérien est-il une des contrées les plus chaudes de l'univers; mais il vaut mieux que son premier aspect : « Dès qu'on y dispose de quelques gouttes d'eau, dit M. O. Reclus, on y fait fleurir des oasis au milieu des sables ou dans la pierre des rochers. Les sources de 30, 50, 100, 200 litres par seconde sont nombreuses, du moins dans le Sahara constantinien. Les puits artésiens forés par les Français ont fait monter au jour de vraies rivières, et grâce à eux des oasis, qui produisent peut-être les meilleures dattes du monde, voient leurs palmiers flétris reverdir et leurs merveilleux jardins étendre en tous sens leurs oliviers, leurs figuiers, leurs orangers, leurs jujubiers, leurs grenadiers, leurs vignes grimpantes, tous leurs arbres amis des soleils de flamme. »

Biskara (7,220 habitants), la plus belle oasis, compte 130,000 palmiers dattiers et 5,000 oliviers qu'on croit contemporains des Romains. Au sud-est de Laghouat, les Beni-Mzab, peuple berbère, cultivent, au pied des roches pelées, à l'aide de puits et d'eaux de crues retenues par des barrages, environ 600,000 palmiers aux dattes médiocres.

Laghouat ou Lar'ouat, ou El-Ar'ouat, situé à 450 kilomètres d'Alger, est le chef-lieu d'un cercle dépendant de Médéah et compte 4,000 habitants, bien qu'il ait 780 mètres d'altitude. Vu de Rass-el-Aïoun, lieu où prend sa source l'Oued-Lekier, qui baigne la ville, — c'est un amas de constructions noirâtres, au milieu d'un horizon plat et embrasé. A mesure qu'on approche, l'oasis se développe, les aigrettes des palmiers deviennent plus distinctes; un second monticule apparaît couvert, comme le premier, de maisons noires; entre deux, un monument blanc; à droite, un amas de rochers roses surmontés d'un marabout; plus à droite encore, une sorte de pyramide escarpée, plus élevée et plus rose que tout le reste, dans les intervalles, la ligne violette du désert.

L'illustre peintre E. Fromentin, qui avait séjourné à El-Aghouat pendant les mois de juin et de juillet 1853, a fait d'admirables descriptions de la ville et de l'oasis dans son excellent livre : *Un été dans le Sahara.*

El-Aghouat forme deux amphithéâtres qui se font face, sur les flancs de deux mamelons allongés dans le sens de l'est à l'ouest, et dont les sommets sont distants de 1,800 mètres. Entre les deux mamelons, des canaux d'irrigation amènent les eaux de l'Oued-Mzi. Les jardins et les vergers s'étendent au nord et au sud de la ville. La pente nord est couverte de maisons; celle du sud, plus escarpée, est moins bâtie.



Russie d'Asie. — Vue du lac Kolywan.

El-Aghouat fut pris d'assaut en décembre 1852 par le général, depuis maréchal, Pélissier. Son enceinte, considérablement agrandie, est percée de cinq portes; de nouvelles rues ont été percées; une vaste place rectangulaire, appelée place Randon, a remplacé le bain maure, devenu la résidence des premiers commandants supérieurs, et les deux extrémités de son grand axe sont occupées par deux bazars indigènes, véritables centres d'activité.

Dans la partie occidentale se trouve le *Dar-Seffa*, ou Kasba de Ben-Salem, transformé en hôpital et en caserne. Une rue, en partie bordée d'arcades, conduit de la place Randon à la porte, puis à l'avenue percée dans les palmiers qui aboutit à la grande route du Nord.

Citons encore, parmi les établissements d'utilité publique, la mosquée Pélissier, devenue chapelle catholique,

une école dans une maison mauresque, un abattoir et un jardin d'essai.

Les maisons de El-Aghouat sont construites en briques crues, argileuses, dont la teinte grisâtre a disparu sous un badigeon de chaux réitéré. Le fort Bouscarin a remplacé les grotesques tours entre lesquelles ont fit la brèche, et la tour Morand s'élève sur le sol de la vieille tour Blanche du sud.

c'est un composé de ruelles, de corridors, d'impasses, de fondoucks entourés d'arcades, et, au milieu de ce réseau de passages anguleux et étranglés, il n'y a que deux vraies voies de circulation, deux rues, l'une au nord l'autre au sud. « Celle du nord traverse la ville dans sa longueur, de l'est à l'ouest, à mi-côte de la colline ; elle est étroite, raboteuse, glissante, pavée à blanc et flamboyante à midi. »

Ce n'en est pas moins la *rue marchande*, et presque la



Une rue à El-Aghouat. — Tableau de M. Fromentin.

Le pavé est raboteux, inégal et dallé de roches ayant la sonorité et l'éclat du marbre. La plupart des ruelles remontent, à gauche, vers le haut de la ville et s'arrêtent contre un mur continu de calcaires blancs; à droite, elles encadrent une échappée de vue puissante sur les cimes vertes de l'oasis. On comprend par là que, comme toutes les villes du désert, El-Aghouat est bâti sur un plan simple, qui consiste à diminuer l'espace au profit de l'ombre ;

seule où l'on ait ouvert des boutiques, c'est-à-dire des cafés, des échoppes de mercerie ou de petits magasins d'étoffes et de tailleurs tenus par des M'zabites. Çà et là, quelques loges étroites et plus enfumées que les autres, où de maigres vieillards façonnent à coups de marteau de petits objets de métal, peignes, anneaux de bras d'argent grossier, boutons en filigrane, épingles pour haïk, — la seule bijouterie de El-Aghouat.

On a envoyé à El-Aghouat, pour l'amélioration des races laborieuses, un troupeau de mérinos qui donne d'excellents résultats. Mille hectares produisent des céréales. Tout semble donc concourir à faire de El-Aghouat l'entrepôt d'un commerce considérable avec les tribus voisines et celles des autres régions du Sahara.

Première étape de la route de Tombouctou et de l'Afrifrique intérieure, elle est appelée à devenir, d'ailleurs, le chef-lieu politique de l'Algérie méridionale.

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

(*Suite.*)

Cette espèce se trouve surtout à Boulogne-sur-Mer, dans la rade de Brest, dans quelques endroits de la Méditerranée, etc. Nous avons vu cette huître, avons-nous dit, dans la baie d'Arcachon. Sur certains bancs en décadence de cette baie, la drague d'essai a ramené devant nous, du milieu des herbiers, des huîtres pied de cheval, dont la décomposition naturelle est tellement avancée, que l'écaille de l'animal n'est plus assez résistante pour soutenir l'effort du muscle abducteur. Dans le mouvement brusque du mollusque, qui ferme ses coquilles à l'approche de la drague, les écailles sautent et l'instrument rapporte des huîtres ouvertes, quoique parfaitement vivantes.

Cette prétendue espèce, ne serait donc que l'état de vieillesse de l'huître comestible, dont elle a absolument la forme, surtout quand celle-ci vit sur un sol très-gras et dans un milieu un peu vaseux. Le cent de ces huîtres dépasse 30 kilos en poids.

Ne pourrait-on pas encore croire que l'huître pied de cheval est une variété à croissance plus rapide, ou plus prolongée, ou plus tendre? Quant à nous qui n'avons jamais vu de vrais *pieds de cheval* qu'à coquilles usées, blanches et épaisses, nous doutons! Nous ne leur trouvons pas la saveur agréable des huîtres ordinaires, et, crues, elles sont moins bonnes que cuites ou marinées. N'oublions pas que c'est dans l'Océan et dans les mers intérieures, au fond des chenaux qui jamais ne découvrent, qu'on les pêche.

3° L'*Huître de Gravette* (*O. plicata* ou *O. cristata*), celle de la baie d'Arcachon, nommée par Chemnits. Elle a une forme en *virgule* absolument remarquable et facile à reconnaître; nous y reviendrons tout à l'heure.

Sur les côtes de Bretagne, nous avons trouvé la gravette, parfaitement caractérisée, au milieu des bancs d'huîtres communes. Dans la rivière de Quimper, cette variété ne semble pas excéder 2 pour 100 de l'espèce ordinaire. Ce qui est curieux, c'est que toutes les huîtres que l'on dépose sur ces fonds, quelques formes qu'elles aient, prennent, en très-peu de temps, une oreillette à gauche de la coquille, ce qui les rend parfaitement reconnaissables. Dans le nombre, quelques-unes en prennent deux : une à droite et une à gauche. Quelle peut être la cause de ces singularités?

4° L'*Huître Cuiller* (*Ostrea cochlear*), reconnue par Pauli. Nous ne la connaissons point.

5° La *Polacestion* (*Ostrea lacteola*), nommée par M. Moquin. Elle est de la Méditerranée, ainsi que les suivantes :

6° L'*Huître de la Méditerranée* (*O. cristata*), qui partage, comme on le sait, son qualificatif, pour certains auteurs, avec la gravette, qui, d'abord, ne se trouve jamais à l'état natif dans la Méditerranée, et qui en diffère absolument, ne fût-ce que par ses dimensions.

7° L'*Huître lamelleuse* (*O. rosacea*), nommée par Favanne. Vient des côtes de la Corse.

8° L'*Huître de Toulon* (*O. stentina*), à laquelle nous ne croyons pas beaucoup; la synonymie, comme on le voit, est des plus embrouillées. Quoi qu'il en soit, on se reconnaît facilement aux espèces principales.

Toujours est-il que, la forme des huîtres gravettes est tellement distincte, qu'elle se reconnaît au premier coup d'œil; d'autre part, si elle est, comme on l'a prétendu, la résultante de conditions spéciales, ces dites conditions dureraient, les mêmes, depuis une quinzaine de siècles, ce qui serait certainement suffisant, à mes yeux, pour constituer le vrai critérium d'une *espèce*. Il ne nous reste plus qu'à justifier tout ceci, et une courte anecdote nous en procurera le moyen.

Des circonstances de maladie nous firent passer, au milieu des montagnes du Rouergue, les terribles années 1870-71. Que faire, dit Lafontaine, *en un gîte à moins que l'on ne songe?* Que faire en un trou de ville à moins que l'on ne travaille? C'est ce que je fis, et l'occasion me donna la chance d'accompagner un ami dans les fouilles, très-intéressantes, qu'il faisait de quelques-unes des *villa* ou *mansio* gallo-romaines, dont la campagne de ce pays avait été autrefois parsemée.

Tout le monde sait, en effet, combien les pays de montagnes abondent en sites gracieux et attachants; le Rouergue est une contrée des mieux douées sous ce rapport; aussi, fut-il habité, dès les premiers siècles après l'ère chrétienne, par de nombreuses familles riches ou, tout au moins, aisées, — nous appliquons à dessein ces deux qualificatifs, — qui venaient y bâtir des *villa* ou *mansiones* plus ou moins considérables.

C'est ainsi que, des deux demeures fouillées, l'une, *Argentelle*, était le domaine d'un grand seigneur, tout l'indique : architecture de la meilleure époque, colonnades de marbres rares et étrangers, développement énorme des bâtiments et des communs. La seconde, celle de *Mas-Marcou*, — *Mansio-Marci*, — était la demeure d'un bon bourgeois de moyenne fortune. Cela est facile à voir. Quoique intéressante à beaucoup d'égards, et renfermant certains objets de bonne facture, tout démontre une demeure moins riche, moins soignée que la première, et d'une architecture plus près de la décadence. Les monnaies trouvées dans les décombres permettent de fixer l'existence de ces diverses demeures au troisième et quatrième siècle après Jésus-Christ.

Non loin des bâtiments d'exploitation, à Mas-Marcou, était, dans une cour spéciale, un bassin découvert, rectangulaire, formé d'une première assise de béton grossier, sur laquelle une couche plus fine était étendue. Cette couche formait des rebords polis, que l'on avait peints en long et comme rayés de diverses couleurs : blanc, jaune, vert, violet, formant une très-originale décoration. Ce bassin était divisé, dans sa longueur, en deux compartiments par une petite cloison en semblable béton.

Dans l'un des compartiments, on trouva un amas énorme de coquilles d'huîtres; dans le second, une quantité semblable de magnifiques escargots!...

On était en face d'un aquarium!

Ce n'est pas tout. Parmi les coquilles, souvent très-grandes, de ces huîtres, coquilles dont on a eu soin de conserver de nombreux spécimens, que j'ai pu étudier dans le musée de notre *Société des lettres, sciences et arts*, il y en a que nous rapportons au type *gravette*, de la baie d'Arcachon; d'autres probablement aux bancs des environs de Cette, bancs désormais dévastés, épuisés et ne fournissant plus que quelques rares pieds de cheval, mais qui pouvaient être alors dans tout l'éclat de leur production, soit qu'ils fussent aménagés comme il convenait, soit qu'ils fussent soumis à une méthode rationnelle de

repeuplement, de même que les lacs et étangs salés des rivages italiens dont nous avons parlé plus haut.

Parmi les coquilles de l'aquarium à huîtres, nous en avons trouvé d'autres encore, mais qui appartiennent certainement à la petite huître d'herbes du golfe Ligustique, et que l'on pêche, encore aujourd'hui, au large de Marseille et de Toulon. Ces petites huîtres, d'une forme recroquevillée toute particulière, sont, par cela même, facilement reconnaissables.

Outre les coquilles d'huîtres, on a trouvé, dans ce même bassin ou dans les amas de débris qui avoisinaient les cuisines, après avoir servi à l'alimentation, des coquilles de *Vénus* (*Cytherea chione*, Lin.) et de *Peigne* (*Pecten jacobæus*, R.), autrement dites : *Clovisses*, *Praires* et *Coquilles Saint-Jacques*, encore en usage de nos jours et en faveur auprès des gourmets, non-seulement de l'Océan, mais surtout de la Méditerranée.

(A continuer.) H. DE LA BLANCHÈRE.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

J'ai dit avec vérité que nous avions entrepris notre galion sans compter sur aucune boussole ; mais dans la recherche que chacun fit de tout ce qui pourrait être de quelque utilité, l'un de nous rencontra un petit cadran solaire aimanté qui lui avait coûté 15 centimes à Amsterdam; et quoiqu'il ne fût pas bon, on se réjouit dans l'espérance qu'on en pourrait obtenir quelque chose.

Quand la barque fut en mer, on demeura tout surpris de voir qu'elle n'obéissait point au gouvernail, et que pour la faire tourner il fallait se servir d'un aviron.

Le jour du départ fut fixé au samedi 19 avril 1693; la lune étant à peu près dans son plein, la mer devait être haute, et il était par conséquent plus aisé de passer par-dessus les brisants, qui font comme une sorte de muraille tout autour de l'île, excepté deux endroits, où il y a une ouverture de dix ou douze pieds, qui donnent deux accès vers l'île.

Lors de notre arrivée dans l'île nous avions aperçu sur l'écorce de plusieurs arbres les noms de quelques Hollandais qui y étaient descendus il y a quelques années, et qui y avaient marqué le temps de leur séjour. Cela nous donna la pensée d'en faire autant quand nous en partirions. Nous écrivîmes donc l'abrégé de notre histoire en français et en flamand, marquant la date de notre arrivée, le temps de notre séjour, et celui de notre départ. Nous mîmes cela dans une fiole avec un avis de regarder dedans ; et nous plaçâmes cette bouteille dans une espèce de niche profonde, creusée dans le trou du gros arbre sur lequel nous avions coutume de manger, et que nous savions être à l'épreuve des ouragans.

Enfin le jour qui avait été marqué, et auquel mes jeunes compagnons aspiraient avec tant d'ardeur, étant arrivé; après avoir imploré le divin secours dont nous avions un si grand besoin, nous nous embarquâmes sur le point de midi avec nos provisions et nos hardes. Le jour était extrêmement beau et le vent favorable, et quoique nous fussions fort mal en boussole, en gouvernail, en avirons, en cordages, en ancre, et généralement en tous les agrès de notre petit esquif, faible et mal construit, nous étions pourtant tout remplis de bonne espérance. On comptait que si le beau temps continuait, le vent alisé devait régner alors, nous porterait en moins de deux jours et deux nuits à l'île Maurice.

Nous partîmes donc avec une sorte de joie et pleins du désir de nous retrouver bientôt parmi les habitants du monde. L'espace qui est entre les brisants et l'île, fut traversé avec beaucoup de vitesse. Mais au lieu de chercher une des deux ouvertures qui est entre les rochers dont j'ai parlé, et de traîner la barque, ou par terre ou par eau, vers un des endroits dont l'issue est facile, on se fia trop à la bonne fortune, on tenta de passer sans détour, et malheureusement on toucha. Comme nous voguions avec beaucoup de légèreté, nous ne sentîmes presque pas le coup ; nous crûmes que nous n'avions fait qu'effleurer l'écueil. Nous avançâmes donc environ cent cinquante pas au delà du brisant, nous flattant d'avoir passé le plus grand danger; mais nous ne demeurâmes pas longtemps dans cette erreur; car l'eau paraissant tout incontinent, et croissant à vue d'œil, on s'écria qu'il fallait promptement retourner en arrière et regagner terre. Cependant la pauvre nacelle se remplissait, le gouvernail ne gouvernait plus, le vent nous poussait au loin malgré nous, la frayeur achevait de nous rendre inhabiles; et j'avoue que je crus en mon particulier que c'en était fait. Dans ce pressant et épouvantable péril, chacun se peut représenter notre état. L'envie de vivre nous faisait faire quelques mouvements encore, mais la vérité est que nous perdîmes tous la tramontane. L'un prétendait vider la barque qui était presque pleine, avec son chapeau, l'autre s'amusait à quelque manœuvre également inutile, et tous criaient ou priaient en gens qui périssent. Enfin pourtant, quelqu'un se servit si heureusement d'une rame, que la barque vira à l'autre bord, et comme le vent était largue, il repoussa en quatre minutes de l'autre côté du brisant; mais trente pas au delà de ce même brisant, vers l'île, elle coula tout à coup à fond. Si ce malheur nous fût arrivé un demi-quart d'heure plus tôt nous aurions été perdus sans ressources, mais n'y ayant en cet endroit qu'environ six pieds d'eau, comme la barque ne renversa pas, nous nous trouvâmes debout sur le pont, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Heureux dans cette disgrâce, de ce que le brisant qui nous brisa fit une ouverture si grande à la pauvre chaloupe, qu'on vit entrer l'eau d'abord et en grande quantité, car si le mal ne se fût pas ainsi manifesté promptement et visiblement, nous eussions continué notre route, et nous aurions infailliblement péri. Nous étions cependant fort désagréablement plantés là sur notre bout du pont, quoique la mer commençât à descendre, et que nous ne fussions qu'à une demi-lieue de terre ; et nous ne savions quasi à quoi nous résoudre. Il fut conclu après y avoir un peu pensé, que nous prendrions encore patience, jusqu'à ce que l'eau se trouvât à une hauteur telle que nous puissions tirer nos coffres flottants et attachés ensemble.

Cela fut exécuté, mais non sans essuyer de très-grandes fatigues, quelquefois dans l'eau jusqu'au cou, le fond étant inégal, et souvent même il fallait nager, et tirer les coffres en nageant avec une corde attachée à la ceinture. Comme nous étions entièrement dépouillés, pour nous mieux sauver à la nage, les pierres aiguës et tranchantes nous mettaient les pieds en sang ; et pour comble de chagrin, nous perdions toujours quelque chose que les courants nous emportaient. Cependant nous sauvâmes la plus grande partie de nos meilleures hardes, et nous mîmes hors la barque, sur le sable, les choses pe-

santes que la mer ne pouvait pas emporter et que nous ne pouvions pas facilement entraîner alors, dans le dessein de les venir prendre le lendemain, et de les ramener avec la pauvre chaloupe. Nous l'attachâmes avec des cordes à des pointes de rochers, et nous regagnâmes ainsi l'île avec beaucoup de joie et beaucoup de tristesse, éprouvant par une cruelle et par une heureuse expérience que les biens et les maux sont enchaînés ensemble.

Le lendemain, dès la pointe du jour, nous allâmes radouber la barque, et après que le flot eut un peu monté nous la ramenâmes à terre avec tout ce que nous avions laissé. Chacun perdit quelque chose dans ce naufrage, et



Fig. 1.



Fig. 2.

les hardes furent également gâtées, mais nos existences ayant été conservées comme par miracle, nous en rendîmes nos très-humbles actions de grâces au bon et puissant Protecteur qui nous avait accordé son secours.

(*A continuer.*)

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(*Suite.*)

La ruche de Popincourt eut peu d'imitateurs : on ne trouve ailleurs ni le même sentiment artistique ni la même modération dans les emblèmes. La fameuse section Lepelletier aime le bonnet rouge; elle le fait rayonner au



Fig. 3.



Fig. 4.

centre du sceau de l'un de ses comités, et place un œil dans l'intérieur de ce couvre-chef (fig. 1).

Deux autres sections non moins fantaisistes, — celles des Marchés et des Gravilliers, — placent ledit œil, symbole de la surveillance populaire, l'une au-dessous, l'autre au-dessus du bonnet phrygien (fig. 2 et 3).

Il en est, comme celle du faubourg Montmartre, qui le juchent au sommet d'un faisceau et le plantent sur les créneaux de la Bastille (fig. 4), ou qui l'accompagnent d'une balance et d'un coq, comme la section des Lombards (fig. 5). C'est toujours le même esprit de symbolisme à la recherche des emblèmes les plus significatifs.

Mais des attributs, inconnus jusqu'ici, vont se montrer sur les sceaux parisiens. Ceux-là sont essentiellement égalitaires, et la démocratie révolutionnaire les adopte



Fig. 5.



Fig. 6.

avec enthousiasme : ce sont le triangle et le niveau, ou équerre maçonnique. On les voit tantôt seuls, comme aux sections des Amis de la Patrie et de la Butte des Moulins (fig. 6 et 7), tantôt amalgamés avec d'autres emblèmes.

Le groupement de ces divers symboles produit même d'étranges composés. Ainsi la section de Mucius Scévola combine sur son sceau un triangle, un œil, un faisceau et un bonnet (fig. 8).

(*A continuer.*) L.-M. TISSERAND.

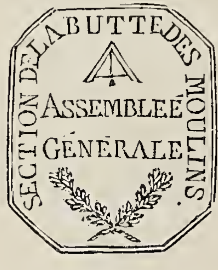


Fig. 7.



Fig. 8.

LES BONNES PAGES OUBLIÉES

—

LES CONDITIONS DU BONHEUR

Que l'on serait heureux si l'on pouvait avoir des livres choisis et des amis encore plus : plus de bons sens que de science, et, pour toute philosophie, beaucoup de christianisme; une maison propre et commode; un revenu médiocre mais assuré; point de maître et peu de valets; assez d'occupation pour n'être jamais oisif; assez d'oisiveté pour n'être jamais occupé; point d'ambition, point de procès; point d'envie ni d'avarice; si l'on pouvait conserver sa santé par la sobriété et par le travail, plutôt que par les remèdes; garder la foi; ne haïr que ce qui le mérite; n'aimer que ce qu'il est juste d'aimer; laisser couler sans chagrin ce qui ne doit pas toujours durer, et attendre avec confiance ce qui durera toujours...

FURETIÈRE.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SCÈNES CHAMPÊTRES



BRUNON

Brunon, la bonne vache, est la nourrice au bon lait, au bon lait chaud, qui si bien fortifie et restaure les petits estomacs que les friandises ont délabrés, ruinés... Les dragées, les gâteaux ont tout dérangé; le lait pur de Brunon va tout remettre en bon ordre. Bientôt il n'y paraîtra plus rien des imprudences qu'on a commises, des gros et traîtres péchés de gourmandise dont on a chargé sa conscience.

Voyez, comme la voilà docile, paisible, laissant ravir à sa mamelle rebondie la saine boisson qu'elle semble heureuse de vous donner.

Petit-Pierre l'embrasse, et il a raison Petit-Pierre, et Brunon se laisse bonnement embrasser, car il ne lui déplaît pas d'être choyée, caressée. — Mais, qu'ai-je vu? n'est-ce pas Mlle Jeanne qui fait la difficile, qu'il faut gronder pour qu'elle accepte le doux breuvage?

— Allons! allons, Jeanne! est obligée de dire, de répéter petite mère.

Mais Jeanne ne se presse guère. C'est du bout des lèvres seulement qu'elle boit ou plutôt qu'elle fait mine de boire.

Ah! si Jeanne savait!... Eh! quoi donc?

Tenez, du coin de l'œil, Brunon, en arrière, la regarde... Ah! ce que dit ce regard qui n'a l'air de rien dire!...

Il dit : « Ingrate enfant! c'est pour que je puisse te donner du bon lait à toi, pour épargner du chagrin à ta mère qu'on m'a pris mon enfant à moi; je l'aimais bien cependant, autant que ta mère peut t'aimer; il sautait, il gambadait autour de moi, et j'étais tout heureuse quand je le sentais chercher mon sein, où il buvait à pleine gorge. Il grandissait, il était beau, je léchais, je lissais son doux petit poil blond; moi, lourde et massive, je me retrouvais légère et folâtre pour jouer avec lui dans le pré. Il fallait nous voir!... Puis un jour, je me suis trouvée seule; j'ai appelé; il n'a pas répondu, il n'est pas venu. Où est-il allé? où l'a-t-on emmené? Je ne sais... Oh! je crois bien qu'on ne lui aura fait aucun mal, car pourquoi, à lui, l'innocence même... Il savait mordre l'herbe déjà, on nous a séparés parce qu'on a voulu qu'il apprenne à se suffire. Sans doute, il est là-bas dans quelque grasse prairie; je me le figure bien repu, bien soigné... Il m'a oubliée, qu'importe! s'il est heureux!... Et c'est pourquoi en pensant à lui j'aime à vous donner mon lait, — que dis-je?... *son* lait, — à vous, que ce lait peut rendre bien portants; il me semble que, par cet abandon, je paie les soins qu'on a de mon enfant. Je ne suis pas ingrate, moi... »

Ainsi parle en elle Brunon, et voyez, il y a comme une douce larme au coin de son gros œil rêveur...

Allons, Jeanne, allons! ne soyez pas ingrate envers la bonne, la confiante bête...

Ah! si la pauvre Brunon savait ce qu'est devenu son enfant!

COMMENT ON DEVIENT BEAU

NOUVELLE

(*Suite.*)

— Comment! lui dis-je, tu lis cela, toi?

— Eh! oui, me répondit-elle, j'apprends le grec.

— Tu es folle!

— J'apprends aussi le latin, ajouta-t-elle tranquillement.

Mon étonnement était au comble; alors elle se leva, me ramena doucement à mon fauteuil, s'agenouilla auprès de moi, me prit les mains et me dit d'une belle voix tendre et grave qui me rappela celle de sa mère :

— Père, c'est mon tour maintenant; c'est à moi de travailler pour toi, puisque tu as brûlé tes yeux pour me donner un ruban de plus. Je ne suis pas aussi sotte que tu le crois, père; et si tu veux me donner des conseils, j'apprendrai plus vite. Je corrigerai les épreuves qu'on t'enverra toujours, je ferai des traductions que je te lirai, j'examinerai les devoirs de tes élèves, je te remplacerai... du moins je remplacerai tes yeux!

Je voulus résister, faire des objections : tout fut inutile, je fus vaincu. Depuis sept ans, Julienne est devenue une vraie petite savante; elle a une intelligence, un instinct merveilleux. Tout ce qu'elle a appris vous effraierait. Grâce à elle, l'aisance est restée dans la maison; mais regardez-la, ma chère héroïne : qu'est devenue sa beauté, sa jeunesse?

— Que dites-vous, monsieur? murmura Paul, elle a l'air d'une sainte!

— Et c'en est une, allez!

— Me permettrez-vous, monsieur, de venir vous revoir? Je sens qu'un pareil spectacle me rendra meilleur me régénérera peut-être.

— Revenez, dit M. Guiraudet.

Paul, en sortant, s'inclina devant Julienne avec une expression de respect qui frappa le vieillard.

— Ce jeune homme a du bon, pensa-t-il.

Paul revint.

IV. — UNE MANIÈRE DE TRADUIRE HORACE.

Il revint, attiré par le charme invincible qu'exerce l'honnêteté sur une âme honnête elle-même; le spectacle d'une vie laborieuse et tranquille le calmait et l'arrachait souvent au tourbillon de la vie mauvaise qu'il avait menée jusque-là. Mais s'il acceptait et aimait cette heureuse influence, ses habitudes ne changeaient point; il restait toujours désœuvré et ennuyé, triste et inutile.

Un soir d'hiver, Paul était venu rendre visite à ses nouveaux amis.

M. Guiraudet était assis dans un grand fauteuil, loin de la lumière que ses mauvais yeux lui rendaient pénible; Mlle Julienne était, comme toujours, occupée à écrire, et tout le feu de la lampe inondait ses cheveux et le haut de son visage incliné. Après quelques paroles de bienvenue, Julienne, qui donnait quelques signes d'impatience, leva la tête et dit à Paul :

— Savez-vous encore un peu de latin?

Comme la question était faite avec une nuance d'ironie, Paul crut de sa dignité de répondre d'un ton assez superbe :

— Mais... je suppose!

— C'est très-heureux pour moi, fit Julienne, car vous allez me rendre un service très-considérable.

— Avec joie, mademoiselle.

— Voici ce dont il s'agit : mon père s'est engagé depuis longtemps à faire pour un de nos premiers éditeurs une traduction des *Odes* d'Horace. Le terme qu'on lui a fixé arrivera bientôt, mais mon pauvre père est bien fatigué encore; d'ailleurs, on traduit mal sans voir son auteur, on se corrige mal soi-même. Je tâche donc de le remplacer; mais ce n'est point une facile besogne... pour une femme surtout. Vous savez que, de tous les poëtes, Horace est peut-être celui qui se dérobe le plus au traducteur; il a des tournures à lui, une façon toute personnelle de saisir la pensée; enfin la langue, chez lui, est moins la langue latine que la langue d'Horace. En vérité, le poëte de Tibur me met souvent dans un embarras!... Voulez-vous m'aider un peu?

Julienne disait cela simplement, avec une sorte de bonhomie toute charmante. Paul fut bien forcé de répondre :

— A vos ordres, mademoiselle.

— Ah! très-bien, très-bien, dit-elle; vous me sauvez.

— Ah! la maligne! murmura M. Guiraudet dans son coin.

— Où en êtes-vous, mademoiselle?

— A l'ode XVIIIe du livre III.

— Voyons.

— Vous connaissez le sujet et le plan de l'ode : Horace veut prouver que les richesses corrompent l'homme sans le rendre heureux.

Et Julienne se mit à lire d'une voix grave, et en scandant parfaitement les vers :

Intactis opulentior
Thesauris Arabum et divitis Indiæ
Cæmentis licet occupes...

Elle s'arrêta, et tendant le livre à Paul :

— Non, faisons mieux; prenez le livre et dictez-moi la traduction.

Paul prit le livre naïvement.

— J'attends, dit Julienne, la plume à la main.

— Un instant, un instant, mademoiselle; et il se mit à étudier le texte.

Julienne était impassible. M. Guiraudet souriait vaguement sous ses larges lunettes.

Après un silence, Julienne hasarda un *Eh bien?*

Paul paraissait contrarié; cependant il se décida à dire :

— Avez-vous là un dictionnaire latin?

— Pour quoi faire?

— Pour chercher un mot.

— Et lequel?

— Un mot difficile.

— Bah! il y a un mot difficile?

— Mais... assez.

— Et lequel donc?

— Eh bien! c'est le mot *cæmentis*.

— Oh! oh! monsieur Gérard!

— Mais, mademoiselle, on ne peut pas savoir tous les mots d'une langue, surtout d'une langue morte.

— Au contraire, monsieur; une langue morte ne varie pas et ne s'accroît plus.

Paul était assez confus; il reprit :

— Un dictionnaire, s'il vous plaît!

— A quoi bon? Regardez bien le mot, rendez-vous compte du mouvement de l'idée, et vous trouverez vite.

— Mais... je ne trouve pas, dit Paul après avoir bien cherché.

— Eh bien! *cæmentis*... cela ressemble au *ciment*, autrement dit moellons, décombres, matériaux de démolition avec lesquels on fait des jetées contre la mer, des digues. Dans le cas présent, dans l'espèce, c'est le sens du mot *cæmentis*... digues, jetées.

Julienne parlait d'un ton si enjoué et avec un si aimable sourire, que Paul sourit de son côté et s'écria :

— Décidément, je ne suis qu'un mauvais élève, et je me mets à votre école.

— Eh bien! continuons, monsieur, continuez à m'aider. Seulement c'est vous qui écrirez; je dicterai, et vous me ferez vos observations.

Paul accepta cet arrangement. Dans le cours du travail, il eut la chance de trouver place pour quelques remarques assez justes, ce qui le réhabilita un peu dans l'esprit de Julienne.

Les heures passèrent rapidement pour Paul ce soir-là. Quand la traduction de l'ode XVIIIe fut finie, il se leva et dit à M. Guiraudet :

— J'ai passé une bonne soirée, grâce à mademoiselle.

Puis se retournant vers Julienne :

— Si vous êtes bonne, mademoiselle, promettez-moi que cette séance ne sera pas la dernière. Je me sens heureux.

— C'est que vous avez travaillé, monsieur. Nous recommencerons, si vous le désirez, à une condition toutefois : c'est que vous travaillerez pour vous-même, que vous continuerez vos études, que vous serez avocat bientôt.

Puis elle ajouta en relevant la tête, d'une voix ferme, et avec un éclair dans les yeux :

— Oh! promettez-moi cela, sans quoi je vous mépriserais : un homme qui ne fait rien ne vaut pas le chien qui court les rues.

Jamais Paul n'avait entendu Julienne parler de la sorte, avec tant de force et d'autorité. Il s'inclina en rougissant, et lui dit en lui tendant la main :

— Mademoiselle, je vous le jure.

— Il est sauvé, pensa Julienne.

— Étrange fille! se dit Paul en sortant, savante... sans être ridicule!

Puis il ajouta :

— Oh! elle a raison.

(A continuer.) Henri de Bornier.

ALGÉRIE FRANÇAISE

INTÉRIEUR D'UN GOURBI

Indolents et fatalistes au delà de toute expression, les *Beni-bou-Douâne* laissent perdre autour d'eux les trésors que la nature à accumulés depuis des siècles, et l'insouciance de quelques-uns est telle, qu'ils ne prennent pas la peine de construire les mauvais gourbis sous lesquels ils s'abritent.

Ces gourbis se composent de quatre murs maçonnés avec de la terre ou du sable sans chaux, recouverts de broussailles, de diss ou d'alfa.

Ces gourbis auxquels on donne le nom de maisons, n'ont ni portes, ni fenêtres, ni foyers, ni cheminées.

Les hommes, les femmes et les enfants vont, viennent et s'agitent au milieu d'animaux de toutes sortes sous ces insuffisants abris, que la neige envahit aux mauvais jours, recouvrant souvent de son blanc linceul les immenses jarres en terre argileuse, dans lesquelles sont renfermés l'orge, les caroubes, les glands et quelquefois le blé qui forme la provision de la maison.

Malgré les encouragements de leur caïd Mohammed-Ben-Omar-Pacha, jeune homme éclairé, un Français de cœur, élevé à l'école de Miliana, les indigènes de ce pays vont chaque jour périclitant, mourant de froid, au milieu des bois de tamarins, de cyprès, de sapins et de chênes; de faim, sur un sol en humus ne demandant qu'un grattage superficiel pour centupler les céréales qu'on lui confie.

Le dessin que nous donnons offre un spécimen d'une des raretés architecturales de la tribu des Beni-bou-Douâne. Le sol où sont construits ces chaumes ou gourbis est généralement inégal et humide, presque toujours couvert des immondices des animaux qui couchent pêle-mêle avec les maîtres de la maison.

CHARENTON-LE-PONT

Situé sur la rive droite de la Marne, à 5 kilomètres de Paris, sur la ligne de Saint-Maur, Charenton-le-Pont se compose de plusieurs groupes d'habitations, — *Conflans*, *les Carrières* et *Charenton*, — jadis séparés, aujourd'hui réunis, et formant un chef-lieu de canton de 6,190 habitants.

Conflans, qui compte un peu plus de 600 âmes, est perché sur un coteau dominant le confluent de la Marne et de la Seine.

Les Carrières tirent leur nom de l'exploitation d'une partie de ce coteau. On arrive ensuite à la plus ancienne partie du bourg, qui a conservé la dénomination de Charenton-le-Pont, à cause du pont sur la Marne, par lequel Paris communique avec la Brie.

Ce pont est resté fameux dans les annales de nos guerres civiles par les combats sanglants dont il fut souvent le théâtre.

On croit qu'à l'époque romaine, c'était un pont de bois : *pons carantonis*.

Les Normands le rompirent en 865; les Anglais s'en

emparèrent sous Charles VII; ils en furent chassés en 1436. En 1465, l'armée des princes, ligués contre Louis XI, le prirent à leur tour; les calvinistes s'en rendirent maîtres en 1567.

En 1590, Henri IV l'enleva aux soldats de la Ligue, qui opposèrent une vigoureuse défense.

Pendant les guerres de la Fronde, le 8 février 1649, l'attaque fut plus formidable encore; les frondeurs y perdirent quatre-vingts officiers et leur commandant; mais ils repoussèrent cependant les gens du prince de Condé.

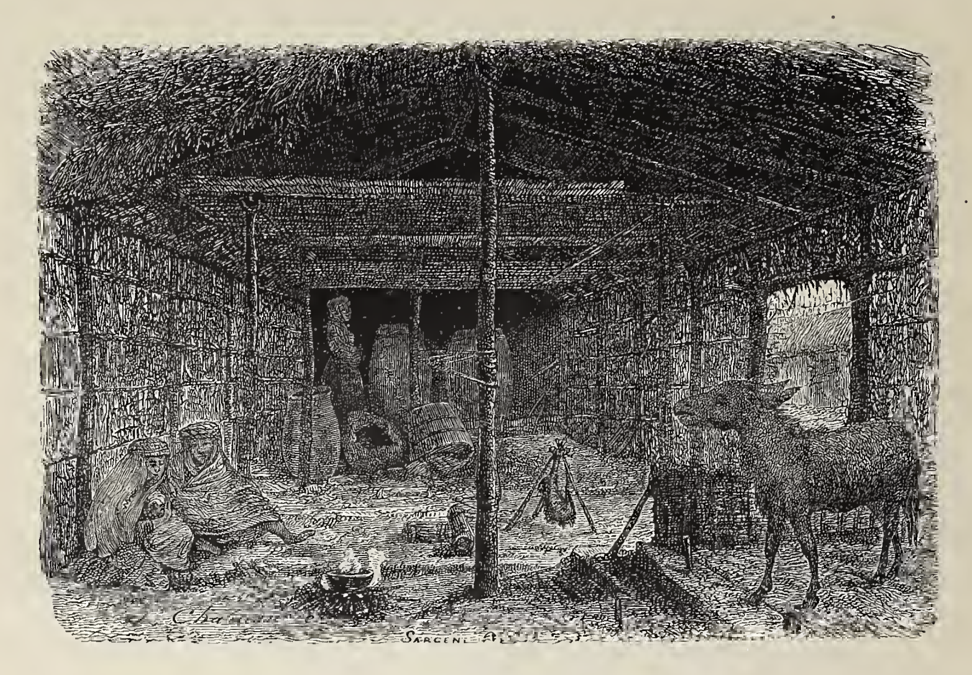
Ce pont fut toujours regardé, dit Dulaure, comme « un point fort important pour la subsistance de Paris. » Une grosse tour, qui avait un commandant particulier, en fortifiait l'entrée; elle passait pour inexpugnable, et Mézerai raconte que « dix enfants de Paris s'y défendirent durant trois jours contre Henri IV, qui la détruisit en partie à coups de canon et qui la fit raser entièrement en 1602. »

Les dix braves furent pendus.

C'est à Charenton-Saint-Maurice que Henri IV avait autorisé l'érection d'un temple protestant, demeuré célèbre. Brûlé par les catholiques, il fut rétabli deux ans après, en 1623, aux frais des « huguenots » et sur les dessins de Jacques de Brosses. En voici la description, faite, en 1686, par le *Mercure galant* :

« C'est un carré long, percé de trois portes, éclairé par 81 croisées en trois étages, l'une au-dessus de l'autre, et hautes de 27 pieds. L'œuvre était longue de 104 pieds et large de 66. Au plafond de la grande nef étaient les tables de l'Ancien et du Nouveau Testament, écrites en lettres d'or sur un fond bleu. Au pourtour de la nef on voyait 20 colonnes d'ordre dorique de 21 pieds de haut et formant trois étages de galeries..... »

C'est dans ce temple que furent tenus les synodes nationaux de 1623, 1631 et 1644. Tout auprès, les protestants avaient une bibliothèque, une imprimerie et des librairies. Ajoutons que plusieurs ministres de Charenton se distinguèrent par leur science et leur talent. Fin août



Intérieur d'un gourbi.

Au commencement des guerres de la Fronde, le 8 février 1648, le prince de Condé, — qui, la veille, était venu camper à Vincennes, — enleva Charenton aux troupes parisiennes, après un combat assez sérieux, où Châtillon, l'un de ses intimes amis, fut blessé mortellement. Il fit couper deux arches du pont, « pour gêner l'approvisionnement de Paris, » et abandonna cette position n'ayant pas de forces suffisantes pour la garder.

Les frondeurs rétablirent aussitôt le passage par un pont-levis.

Le pont fut reconstruit en 1714.

Cent ans après, au mois de février 1814, on essaya de fortifier le pont de Charenton à l'aide de palissades plantées à ses extrémités, et que précédaient de petits ouvrages en terre construits à la hâte. En mars, les élèves de l'école vétérinaire d'Alfort sollicitèrent l'honneur de défendre ce poste périlleux, et montrèrent autant de vaillance que d'intrépidité; mais leurs efforts furent stériles: le 30 mars, accablés par d'innombrables assaillants, ils furent contraints d'abandonner Charenton aux Autrichiens, commandés par le comte de Giulay.

1685, on tenta de mettre le feu au temple pendant la nuit; le Parlement reçut l'ordre d'informer, mais Louis XIV ayant révoqué l'Édit de Nantes, on commença à abattre le monument le soir même du 22 octobre 1685, jour de la vérification de l'Édit par le Parlement. Cinq jours après, il ne restait plus trace du vaste et imposant édifice. Les débris furent employés à la construction de l'hôpital général de Paris.

Le cardinal de Noailles fit venir du Val d'Osne des religieuses bénédictines, et une église s'éleva, dès 1703, sur l'emplacement de l'ancien temple.

Dès 1641, une maison de religieuses de la Charité avait été fondée par M. Sébastien Leblanc, seigneur de Saint-Jean, contrôleur des guerres. « Il y avait douze lits, pour douze malades ou blessés, nourris, pansés et traités par les religieuses mêmes. » On y recueillait spécialement les personnes atteintes d'aliénation mentale.

Rentrée, sous la Révolution, sous la régie de l'administration générale des hôpitaux de Paris, cette maison devint très-considérable. Elle fut reconstruite après 1830 sur la colline et on y dépensa 5 millions. Nous aurons

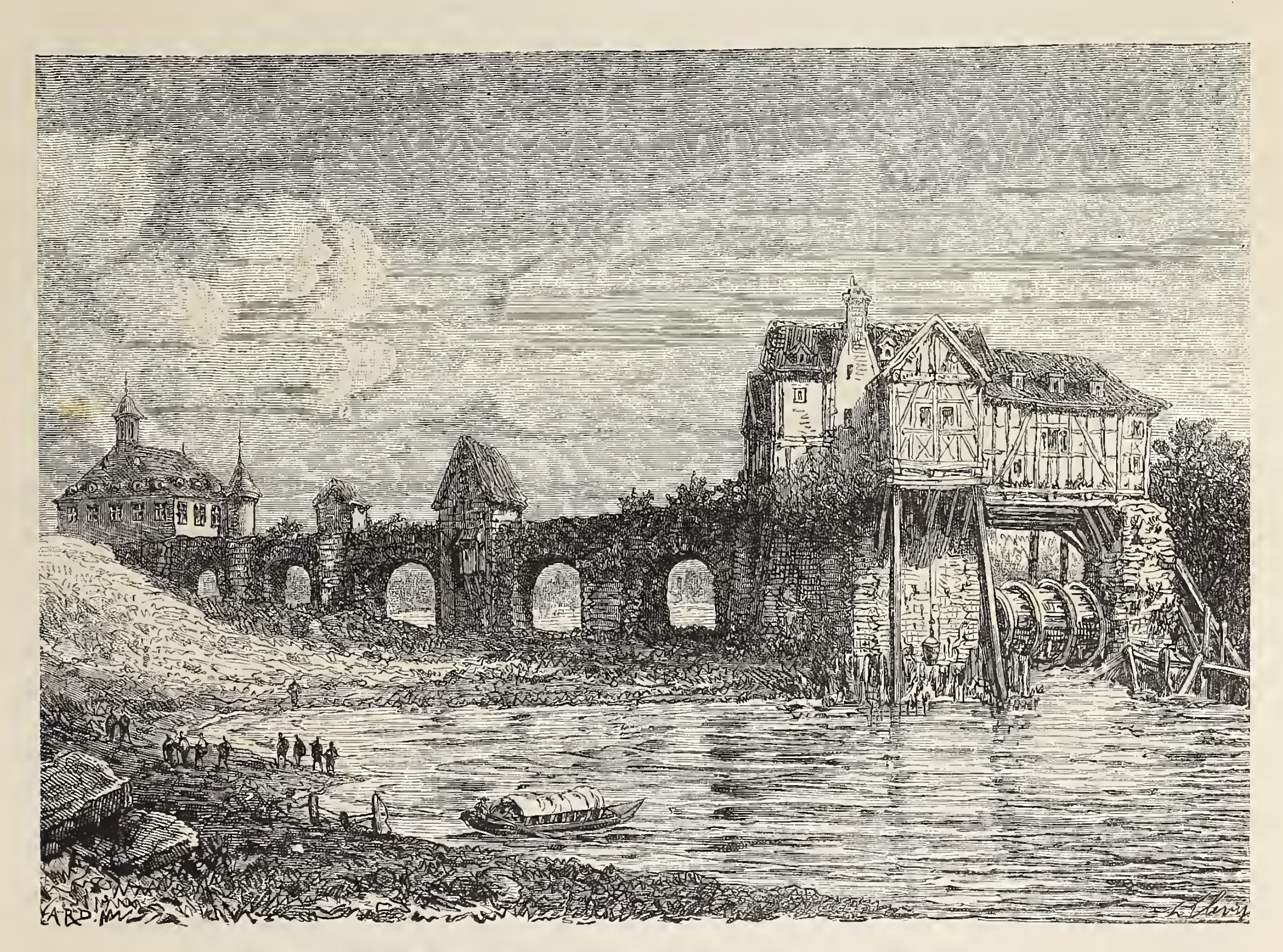
occasion de reparler de ce magnifique établissement, bâti en arcades, couvert de toits aplatis à l'italienne et couronnant le coteau qui domine la Marne.

On peut admirer encore aujourd'hui les maçonneries colossales des caves, bâties à cent pieds au-dessous du sol du jardin ; elles se composent de quatre nefs, longues chacune de 64 toises, sur 14 pieds de largeur et 12 de hauteur, et éclairées par quatre lanternes en forme de puits. Ces caves, construites en 1764, peuvent contenir 1,500 muids de vin.

Ne quittons pas Charenton sans rappeler « la merveille » des carrières.

Dans l'enclos des Carmes était jadis un vieux monument en forme de chapelle et nommé *la Grange à piliers*, ou plus vulgairement *l'Écho*, à cause du singulier phénomène qu'on y avait observé. Une seule parole prononcée dans son enceinte était répétée dix-sept à dix-huit fois très-distinctement et à des intervalles fort réguliers. « Un seul instrument touché avec art imitait l'harmonie d'un concert, par les modulations multipliées de l'air que ce bâtiment répercutait. Le son était si violent, dit Duchêne, que les boulets de canon ne sifflaient pas avec plus de véhémence. » Cet écho surprenant attirait une foule de touristes. Le couvent des Carmes élevé sur les ruines de la vieille « Grange », a détruit le charme, et l'on n'entend plus qu'un écho ordinaire.

Notre intelligence est comme la terre, le travail seul la fertilise. — *Mary-Lafont.*



Le pont de Charenton, après la destruction de ses fortifications sous Louis XIV.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT
gentilhomme bressan
ET DE SES COMPAGNONS
dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

Cependant l'un de nous, qui paraissait le plus fort et le plus vigoureux de tous, se trouva extrêmement incommodé de la grande fatigue qu'il avait eue. En arrivant à terre, nu et transi qu'il était, il s'étendit de son long sur le sable que les rayons du soleil échauffaient extraordinairement. Il crut d'abord qu'il ne lui fallait qu'un peu de repos ; mais son visage devint peu de temps après rouge comme de l'écarlate ; il sentit une grande pesanteur de tête, et son mal augmenta de moment en moment. Nous le menâmes dans sa cabane, quoiqu'à grand' peine ; et comme il était d'une complexion vigoureuse, il résista trois ou quatre jours avant que de se mettre tout à fait au lit ; mais enfin il fallut céder. La tête lui enfla, et elle apostuma de tant de côtés qu'à peine pouvait-on suffire à faire assez d'ouvertures pour en faire sortir le pus. Nous eûmes d'abord quelque regret de ce que notre scélérat de capitaine ne nous eût laissé ni onguents ni autres drogues, comme je crois l'avoir déjà dit.

Mais après avoir considéré d'un côté que nous n'étions

point capables de bien administrer ces choses-là, quand même nous les aurions eues, et nous souvenant d'ailleurs que, tout bien compté, ce qu'on appelle médecine et pharmacie dans la pratique ordinaire, n'est qu'une forfanterie beaucoup plus pernicieuse qu'utile au genre humain, nous nous consolâmes fort aisément. Il fut pourtant mis en question si on tâcherait de saigner le malade ou si on ne le ferait pas. Les uns crièrent qu'il mourrait dans l'opération si on lui ôtait une seule goutte de sang; les autres crièrent beaucoup plus haut qu'il expirerait avant qu'il fût trois minutes si on ne le saignait pas. Et dans ce moment-là il n'y a personne qui ne nous eût pris pour de vrais médecins.

Nous n'en vînmes pourtant pas des paroles aux coups de poing, et comme de sept voix il y en eut quatre pour la saignée, il ne fut pas nécessaire de tirer au court fétu pour résoudre la question, ce qui est l'unique moyen de décision quand il y a contrariété d'opinions entre les sacrés ministres d'Esculape.

Le plus hardi des quatre aiguisa donc le mieux qu'il put la pointe de sa serpette ou de son canif et en incisa en plusieurs endroits le bras du pauvre mourant; mais ce fut en vain de toute manière. La fièvre augmenta, et le transport s'étant fait au cerveau, il tomba en délire et y demeura pendant quelques jours. Notre unique recours fut donc au grand médecin du corps et de l'âme.

Avant la fin de ce rude combat nous eûmes la consolation de voir notre cher frère rentrer dans son bon sens et nous donner toujours les plus certaines et les plus édifiantes marques d'une repentance sincère, d'une sainte espérance de son salut. Enfin il rendit son âme à Dieu le 8 mai 1693, après trois semaines de maladie, âgé d'environ vingt-neuf ans.

Et ainsi mourut en Isaac Boyer la huitième partie des rois et des habitants de l'île Rodrigue.

Afin qu'il vous revienne, lecteur, quelque monument de ce nouveau monde, vous lirez, si bon vous semble, l'épitaphe que j'ajoute ici.

(A cette place, en effet, se trouve insérée dans le livre de Leguat une grande planche qui est comme l'acte funéraire *illustré* du défunt. Page à la fois austère et triviale, où la naïveté de la forme s'allie à l'énergie convaincue des pensées. Document très significatif en somme pour l'histoire de cette époque, car il ne contient rien moins que le programme absolu des principes au nom desquels Leguat et ses coreligionnaires étaient devenus, pour employer son expression, les *victimes de la grande tribulation.*)

En haut de la planche un blason composite, où sur un fond d'*or* se voient deux têtes d'anges ailées et deux inscriptions hébraïques. Sur cet écu, une pyramide d'*azur* portant une étoile et une fleur de lis d'or et le nom de BOYER en lettres aussi d'or. Comme lambrequins, deux banderoles étalées sur lesquelles se lit cette double devise : *Nascimur pares, pares morimur* (nous naissons égaux, égaux nous mourons). De chaque côté un médaillon représentant, le premier, un navire sur la mer agitée avec cette légende : *Nous n'avons point ici de cité permanente;* le second, un phénix sur son bûcher, avec la légende : *Dans la mort l'immortalité.* Suit une longue inscription disposée en forme lapidaire, dont voici les principaux passages :

A l'ombre de ces palmiers immortels,
Dans le sein fidèle d'une terre vierge,
Ont été pieusement déposés
Les os
d'ISAAC BOYER
Honnête et fidèle Gascon descendu d'Adam,
D'un sang aussi noble qu'aucun des humains ses frères,
Qui tous, à coup sûr, comptent parmi leurs ancêtres
DES ÉVÊQUES ET DES MEUNIERS.
Si tous les hommes vivaient comme il a vécu,
La danse, la dentelle, les sergents, les serrures,
Les canons, les prisons, les maltôtiers, les monarques
Seraient des choses inutiles au monde.

*

Plus philosophe que les philosophes, il était sage ;
Plus théologien que les théologiens, il était chrétien ;
Plus docte que les docteurs, il connaissait son ignorance ;
Plus indépendant que les souverains,
Il n'avait ni peste de flatteurs, ni ivresse d'ambition...
Il fut contraint d'abandonner sa chère patrie...
Il traversa, en fuyant, les monts et les mers,
Et venant échouer dans cette île,
Il y trouva le vrai port du salut...
Lui, et sept compagnons de même fortune,
Ont été deux ans entiers
Peuple et dominateurs...
Il lutta vaillamment contre la mort
Et fut victorieux,
Puisque en même temps qu'il céda la terre à la terre,
Son âme alla glorieusement triompher
Dans
LE PALAIS DE L'IMMORTALITÉ...

*

Passant, qui que tu sois, qui liras ceci,
Souviens-toi que tu mourras bientôt
Et profite du temps.
A (alpha) * Ω (oméga)

—

Le deuil que nous eûmes de la privation d'un ami qui nous était cher, non plus que le mauvais succès de la première entreprise, n'empêcha pas qu'on ne songeât encore à sortir de l'île. Ces jeunes gens avaient, comme dit Horace, *un cœur de chêne et de bronze, qui leur faisait facilement exposer leur vie dans la plus fragile de toutes les barques,* et braver témérairement la rage des vents. Ils persistèrent donc opiniâtrément dans leur première résolution, et ajoutèrent aux raisons fondamentales alléguées dès le commencement, qu'on profiterait du malheur qui était arrivé et qu'on prendrait de meilleures mesures; ils dirent qu'ils fortifieraient la barque en la réparant, qu'ils planteraient des balises pour s'assurer d'une meilleure route, et qu'ils partiraient à l'heure de la plus haute mer pour n'être pas exposés au péril de toucher les brisants, sans s'amuser à chercher d'autres issues, supposé qu'on ne pût pas suivre exactement le chemin des balises.

(A continuer.)

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

(Suite.)

Ici plusieurs questions se présentent.

Il est évident, tant par la distribution des lieux que par la position des coquilles, placées toutes horizontalement, les valves se recouvrant, que nous sommes en présence d'un bassin dans lequel les huîtres étaient conservées vivantes pour les besoins de la maison. Tout le monde connaît le goût très-vif des Romains pour ce délicat mollusque.

Mais d'où venait l'eau dans laquelle on conservait ces animaux !

Notre première conjecture fut que c'était de l'eau de

mer apportée à dos de mulet, — seul moyen de communication entre la Méditerranée et nos montagnes, — et enfermée dans des outres. La dépense devait être grande, c'est possible, car Cette ou Agde, les points les plus rapprochés, sont distants d'au moins 300 kilomètres des montagnes de l'Aveyron. A la rigueur, cependant, ce prix n'était pas un obstacle.

Des recherches plus approfondies nous ont démontré qu'il n'avait point dû en être ainsi, vu que les Romains savaient recomposer avec le sel, résidu de l'eau naturelle de la Méditerranée, une eau de mer factice qu'ils employaient même pour donner des bains aux malades retenus loin des rivages. Or, ils avaient pu tout aussi bien utiliser cette formule pour les viviers de leurs villas, et pour y faire vivre leur précieuse provision de mollusques marins.

Ainsi donc, en cherchant comment les Gallo-Romains avaient pu conserver les huîtres au milieu des montagnes du Rouergue, nous avons retrouvé ce fait, bien oublié, qu'ils savaient faire des bains de mer artificiels pour leurs malades. Et nous qui croyions que le sel de M. tel ou tel, pour apporter la mer chez soi, était une invention nouvelle !

Toujours du vieux neuf ! rien que cela !...

C'est dans l'inépuisable Pline qu'il faut chercher, et c'est là que nous avons pris cette leçon de chimie élémentaire :

Liv. XXXIVe. « Je n'ignore pas, dit-il en parlant des « précautions à prendre aux bains de mer, que ces détails « peuvent paraître inutiles aux gens qui vivent au milieu « des terres; mais l'industrie y a pourvu en mettant cha- « cun à même de faire de l'eau de mer. Ce qu'il y a de « singulier dans cette invention, c'est que si l'on met « plus d'un setier de sel dans quatre setiers (1) d'eau, « l'eau est vaincue (2) et le sel ne fond pas. Au surplus, « un setier de sel sur quatre d'eau représente les pro- « priétés et la force de l'eau de mer la plus salée, etc. »

En savons-nous donc davantage aujourd'hui ?

Un doute s'élèvera aussitôt dans l'esprit de beaucoup de personnes : les huîtres vivraient-elles donc dans un milieu semblable ?

Personne n'a essayé de notre temps, du moins je ne le crois pas; mais il serait imprudent de se prononcer, *à priori*, contre, parce que nous faisons, tous les jours, vivre des poissons de mer dans un mélange factice analogue, et que les Anglais répètent tous les jours, eux aussi, cette expérience pour les aquariums de salon, dans lesquels ils conservent des mollusques, des annelides, etc.

Il me semble donc qu'on peut regarder comme un fait acquis que l'huître, — un mollusque, — se contenterait parfaitement d'un semblable milieu, aéré convenablement.

Que l'on ne croie pas que le goût des huîtres, et, par suite, l'importante provision qu'il en faisait chez lui, fût un goût spécial au propriétaire bourgeois de Mas-Mareou. Non ! Le grand seigneur possesseur d'Argentelle se livrait à une telle consommation du précieux mollusque, que notre ami dut extraire, pour passer, plusieurs tombereaux de leurs coquilles du lieu de dépôt où on les avait jetées jadis, sans compter celles que, depuis quinze cents ans, la charrue ramenait à la surface du sol et répandait dans le camp.

Maintenant, une dernière remarque. Les gravettes ne pullulent point dans la Méditerranée... Nous sommes donc forcément amenés à les attribuer à l'Océan.

(1) Le setier égale 6 litres 51.

(2) C'est-à-dire l'eau est saturée.

— Or, quel est le point de l'Océan le plus rapproché du Rouergue ?

— Arcachon, en suivant la Garonne et la Gironde.

N'est-il pas intéressant de penser que les communications étaient assez parfaites, cinq cents ans avant l'avénement plus ou moins authentique de notre royauté nationale, pour ne pas arrêter les désirs d'un simple bourgeois qui se régalait d'huîtres*!* Non point à la douzaine, comme nous l'accepterions mesquinement aujourd'hui, grâce à nos chemins de fer, mais à vive eau, à plein aquarium, comme s'il s'agissait d'un produit banal de l'Aveyron ou de l'Eauterne !

Cependant, il fallait faire parcourir à ces huîtres, — ne l'oublions pas, — cent lieues au moins à travers monts et forêts, le long des sentiers, courant au milieu des campagnes brûlantes, sous le soleil éclatant de la Gascogne et de la Provence...

— Comment s'opérait ce transport ?

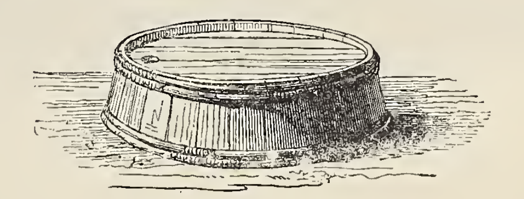
— Nous n'en savons pas le premier mot.

— Quel ingénieux emballage avait-on imaginé ?

— Nous l'ignorons complétement.

— A quel prix fabuleux revenait chaque douzaine, même approximatif ? Cependant quelques considérations peuvent être exposées ici, en raison de ce que l'on sait des mœurs antiques.

Le temps de l'esclave n'avait aucune valeur, une fois



Tonnelet d'huîtres salées.

l'esclave acheté. On envoyait donc les esclaves et les mulets à la mer. Le voyage durait ce qu'il pouvait. Plus on apportait d'huîtres à la fois, moins elles coûtaient cher la pièce...

Et voilà comment les huîtres s'empilaient dans les viviers de Mas-Mareou et d'Argentelle sans presque bourse délier pour leur propriétaire.

(A continuer.) H. DE LA BLANCHÈRE.

Toutes les conditions nécessaires à la vie, si admirablement combinées et préparées pour le moment précis où devait paraître la vie, prouvent Dieu et un seul Dieu. Apparemment ils n'étaient point deux. S'ils eussent été deux, ils ne se fussent pas si bien entendus.

P. FLOURENS.

LES SCEAUX PARISIENS

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(*Fin.*)

La section des Tuileries met un œil rayonnant au-dessus d'une équerre coiffée d'un bonnet rouge. (Fig. 1.) Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien ces agencements manquent de goût et de quelles hérésies héraldiques ils sont entachés.

Mais l'imagination révolutionnaire s'épuise : le symbolisme démocratique a ses bornes, et les graveurs des sections ne savent bientôt plus comment traduire les

idées et les sentiments qui passionnent ces assemblées populaires. Le 9 thermidor veut supprimer les sections et abolir leurs sceaux.

La Constitution de l'an III, qui établit le régime directorial à Paris et en France, ne fut pas féconde en monuments sphragistiques. Les graveurs de la période révolutionnaire avaient abusé; ceux de l'époque de Barras furent plus sobres: ils composèrent de simples rectangles, de timides losanges, de vulgaires carrés montrant uniformément une femme vêtue à l'antique et tenant une pique à la main. Les mots *directoire*, département, mairie furent gravés successivement autour de cette personnification; on ne vit plus ni emblèmes égalitaires, ni légendes passionnées, ni amalgames d'attributs et de symboles. Le sceau municipal et départemental devint quelque chose comme le timbre d'une maison de commerce.



Fig. 1.

Il y eut pourtant, en l'an VIII, une réaction contre ce prosaïsme administratif. Le célèbre peintre Prudhon fut chargé d'exécuter, pour la préfecture de la Seine, que le premier consul venait de créer, un en-tête de lettre qui tranche, par sa distinction, avec les types grossiers et confus que nous venons de faire passer sous les yeux du lecteur. Le lion populaire est au repos, et la vierge républicaine, qui se contemple dans un miroir n'a plus rien des Charlotte Corday et des Théroigne de Méricourt. On sent que la République française s'humanise et qu'il y a désormais place pour les arts dans cette Athènes parisienne condamnée, pendant quelque années, au régime de Sparte. (Fig. 2.)



Fig. 2.

Enfin tout symbole républicain disparaît: le département de la Seine, nouvelle personne administrative qui a remplacé la ville et la commune de Paris, est figuré topographiquement en tête des pièces officielles sur une sorte de borne milliaire, entourée des attributs du commerce, de la navigation, des beaux-arts, et surmontée d'une tête de la Minerve antique emblème que l'Institut de France venait d'adopter. (Fig. 3.)

Tel est le cycle qu'a parcouru le symbolisme héraldique et numismatique pendant la période révolutionnaire. Dans l'espace de quelques années, les idées et les sentiments les plus divers se sont affirmés sur les sceaux de la mairie de Paris, des districts et des sections, circonscriptions entre lesquelles avait été fractionné le pouvoir municipal. La progression significative des emblèmes a suivi le mouvement des esprits, et l'imagination des graveurs s'est arrêtée quand l'effervescence populaire est tombée avec ceux qui l'entretenaient.

Puis les idées et les sentiments modérés reprennent leur empire; l'art, exilé de la cité, y revient, et les hommes qui sont préposés au gouvernement municipal s'en inspirent pour symboliser d'une façon plus gracieuse, plus pacifique les principes nouveaux qu'ils entendent appliquer.



Fig. 3.

Un enseignement ressort de cette étude sommaire: la littérature, a-t-on dit avec raison, est l'expression de la société: l'art est la traduction par la ligne, par la couleur, par le marbre, par le relief ou par l'empreinte, des maximes qu'un siècle a mises en circulation, et qui forment l'atmosphère au milieu de laquelle il vit. Brûler les livres, comme l'ont fait à Alexandrie les soldats d'Omar, lacérer les objets d'art, fondre les jetons, les médailles, les sceaux, c'est évidemment déchirer une des pages de l'histoire. Après les incendies de 1871, il ne reste plus aujourd'hui que de très-rares spécimens de la sphragistique révolutionnaire; en mettant sous les yeux du lecteur ceux que nous avons pu recueillir, nous aidons au rétablissement de la page déchirée et nous fournissons aux futurs historiens de cette mémorable époque un document qui a sa valeur.

L.-M. Tisserand.

L'imprimeur-gérant: A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

ŒUVRES DE MAITRES



Les moulins, paysage d'Hobbema.

Hobbema, peintre hollandais, sur la vie duquel on ne possède aucun détail précis, fut, à ce que l'on croit, élève du fameux Ruysdaël, et peignit ses principaux tableaux la dernière moitié du dix-septième siècle.

Sa manière est faite surtout de netteté, de finesse en même temps que de gracieuse fluidité, tout cela joint à une délicate et franche vigueur de coloris, donnant à chacune de ses œuvres une charmante vérité qui les rapproche de la perfection artistique.

Son tableau des *Moulins,* que nous publions, passe à juste titre pour l'une de ses plus admirables compositions,

« C'est, disait M. Yriarte, bon juge en ces questions, à propos de la vente de la galerie de Morny, où les enchères en firent monter le prix jusqu'à 81,000 francs, — c'est une peinture solide, un monde de choses vit et se meut dans cette belle toile admirable de couleur, qui, à force de précision et par des moyens tout différents des maîtres modernes, arrive à produire l'impression rêveuse que donne la vue d'un Corot ou d'un Rousseau réussi. On voit les petits chemins, les sentiers, les arbres, l'eau, la petite barque, on assiste à une mise en scène calme et bourgeoisement poétique; les lointains sont exquis, les premiers plans sont vigoureux, tout est brillant, net, précis, sans dureté, gras et enveloppé : c'est une fenêtre ouverte sur le réel. »

COMMENT ON DEVIENT BEAU

NOUVELLE

(*Fin.*)

V. — UN AVOCAT COMPLIMENTÉ

Trois ans après les premiers événements de cette simple histoire, la foule se pressait à la porte de la cour d'assises de Paris. Il s'agissait d'une de ces affaires qui excitent puissamment l'attention publique; les habitués du Palais s'entretenaient avec animation du choix fait par l'accusé d'un avocat inconnu jusque-là, mais qu'un magistrat vénérable entourait de sa protection, ayant trouvé, disait-il, dans le jeune avocat les germes d'un talent supérieur. Les curieux ne manquaient donc pas à ce début, ni les envieux.

Après l'audition des témoins et le réquisitoire du ministère public, le défenseur se leva.

C'était un homme jeune encore, quoique son front dégarni au sommet annonçât un âge plus avancé. Pâle et calme, son visage portait l'empreinte d'un labeur obstiné; il y avait dans son regard plein d'éclairs contenus cette confiance en soi-même que donnent l'étude et la certitude de n'avoir rien négligé dans l'accomplissement des devoirs humains.

Au milieu de l'attention universelle, il commença d'une voix vibrante et claire; il exposa les faits de la cause avec cette lucidité qui est déjà une séduction; puis, se sentant peu à peu maître de son auditoire, il s'abandonna à des mouvements d'éloquence qui entraînèrent les plus hostiles et les plus indifférents. On sentait régner dans la parole du jeune orateur un courant d'idées fortes, une habitude des nobles et hautes pensées; dédaignant la phraséologie ordinaire, il allait au fond de son sujet avec cette perspicacité et cette puissance d'induction qui est la moelle même de l'éloquence.

A la fin de sa plaidoirie, l'avocat s'arrêta un instant; puis, réunissant toutes ses forces, il résuma tous les faits de la cause dans une de ces péroraisons émouvantes comme les murs du Palais en entendirent rarement : l'œil en feu, la voix tonnante, le geste dominateur, la tête tout

illuminée de génie, il était beau! Il électrisa juges, témoins, avocats, jurés. Malgré la réserve que le lieu impose, des applaudissements frénétiques éclatèrent de toutes les parties de la salle, et un avocat illustre qui écoutait dit à son voisin : « Voilà notre maître à tous! »

Le président, dans son résumé, s'adressa au défenseur en ces termes :

« Maître Gérard, dès vos premières paroles, je com-
« prenais que j'aurais à vous féliciter; après votre plai-
« doirie, je sens que je dois féliciter le barreau tout en-
« tier, car vous serez l'honneur de la corporation. »

Pendant cette ovation, une femme, confondue dans l'auditoire, pleurait sous son voile, et près d'elle un vieillard souriait.

VI

NOTRE HÉROINE MET UNE FLEUR DANS SES CHEVEUX

Le soir du même jour, il y avait un grand gala chez M. Guiraudet; on devait fêter les débuts de Me Gérard, et on l'attendait. Julienne allait et venait, pressant la vieille servante, ordonnant tout, aidant à tout. M. Guiraudet se frottait les mains, et il semblait tout en joie.

— Ce que c'est que la chance! disait-il; pour la première fois depuis trente ans, je n'ai pas fait mon service à cause de maître Gérard, et pour la première fois j'obtiens de l'avancement: je suis nommé sous-bibliothécaire!

Et l'excellent homme riait comme un enfant.

Gérard entra bientôt, tout de noir vêtu, heureux, fier, radieux et beau.

Quant à Julienne, elle n'avait plus la tête à elle sans aucun doute : pour la première fois de sa vie, elle avait mis une fleur dans ses cheveux.

VII. — NOTRE HÉROS VEUT SE MARIER

Quelques mois se passèrent pendant lesquels la réputation de Paul Gérard s'établit sur les bases les plus solides; il était célèbre; il fut bientôt riche, mais le brillant avocat n'oublia pas ses dignes amis; presque tous les soirs il rendait visite au bibliothécaire, et quelquefois il aidait encore Julienne dans ses travaux de traduction... Seulement ce n'était plus elle qui le lui demandait : elle n'osait plus.

Les vacances du Palais arrivèrent. Un soir, Paul Gérard dit à M. Guiraudet :

— A propos, je pars demain.

— Vous partez? dit le vieillard.

— Demain? dit Julienne.

— Oui, un petit voyage.

— Et où allez-vous donc?

— Dans mon pays, à Coucsme. Puis, se penchant vers M. Guiraudet :

— Mlle Huard n'est pas mariée, et je pense que maintenant...

— Mais parlez donc tout haut! dit M. Guiraudet, Julienne s'intéresse comme moi à tout ce qui vous regarde.

Et le vieillard ajouta gaiement :

— Tu ne sais pas, Julienne? Maître Gérard va se marier.

— Se marier! dit-elle.

— Eh oui! car on ne le refusera pas maintenant. Du reste, je trouve cela bien de sa part : on l'a repoussé quand il n'était rien; il a compris qu'on avait eu raison, et il ne garde pas rancune à la jeune personne ni à sa famille.

— Et... elle s'appelle?

— Laurence Huard.

— Laurence! c'est un joli nom.

— Tu trouves?

— Je vous félicite, monsieur Gérard. Et... elle est belle?

— Elle l'était du moins.

— Jeune?

— De votre âge.

— Brune?

— Et blanche.

— A-t-elle beaucoup d'esprit?

— Je ne m'en souviens pas.

— Oh! elle doit en avoir : vous n'auriez pas aimé une sotte.

— Tu lui fais beaucoup d'honneur, dit M. Guiraudet. En ce temps-là, il n'était pas très-spirituel lui-même, ni très-raisonnable. Maintenant c'est à ne pas le reconnaître : l'aigle du barreau! comme disent les journaux en parlant de lui.

Depuis un instant, Julienne gardait le silence; tout à coup elle se leva, ouvrit un petit secrétaire en bois de rose, seul luxe de l'humble maison, puis elle revint vers Paul Gérard.

— Tenez, monsieur Gérard, voici mon cadeau de noces : je ne peux vous en offrir d'autre, mais il a du prix pour moi, car j'y tenais. Ce n'est qu'une feuille de papier : celle où vous avez écrit sous ma dictée, il y a trois ans, la traduction de l'ode d'Horace sur le *mépris des richesses*. Acceptez ce cadeau en souvenir de nous et de votre courage depuis ce temps-là.

— Mademoiselle, répondit Gérard profondément ému, j'accepte et je vous remercie de toute mon âme. Je vous dois plus que la vie, à vous et à votre père; je vous dois l'honneur, car vous m'avez appris qu'on le perd loin des sentiers du devoir et du travail; je vous dois par conséquent le bonheur que je vais chercher là-bas. Je vous remercie encore l'un et l'autre, et j'ose ajouter que je vous aime de la plus respectueuse tendresse.

Et Paul tendit les deux mains à M. Guiraudet et à Julienne. M. Guiraudet prit le jeune homme dans ses bras en pleurant; quant à Julienne, elle avait croisé les bras sur sa poitrine, et elle regardait, au fond du salon, le portrait de sa mère.

— A bientôt, monsieur Paul, dit le vieillard; au revoir, et amenez-nous Mme Gérard.

— Ici? dit Julienne.

— Mais oui, ici. Quoi d'étonnant?

— C'est que nous sommes de pauvres gens, de modestes professeurs, et pour une femme jeune, jolie, élégante, riche...

— Que dites-vous, mademoiselle? s'écria Paul, ce sera un grand honneur pour ma femme si vous daignez l'appeler votre amie.

— Eh bien! monsieur Gérard, si cela vous plaît...

VIII. — PENDANT QUE SONNAIT L'ANGELUS.

Paul Gérard s'était annoncé à la famille de Laurence Huard, et il se savait attendu avec impatience.

A peine arrivé au village, après avoir embrassé son père et sa mère, il se dirigea vers l'élégante habitation de M. Huard.

C'était vers la fin d'une belle journée d'automne; les derniers rayons du soleil empourpraient les collines boisées; les oiseaux cherchaient en chantant l'abri des haies en fleurs; les bœufs revenaient lentement des prairies et mugissaient longuement en regagnant l'étable; les paysans passaient, suivant les lourds chariots chargés de luzerne; les *angelus* se répondaient d'un village à l'autre,

et le calme des champs, la douceur de l'air embaumé, le murmure affaibli du vent dans les saules, la joie de la nature, la bonté de Dieu répandue sur toutes choses, portaient l'âme aux bonnes rêveries et aux salutaires pensées.

Gérard, avant d'entrer dans la maison de Laurence, s'arrêta un instant et s'assit sur un banc rustique où sa mère avait coutume de le conduire quand il était petit.

Et il se mit à songer. . . . .
. . . .

IX. — LES CHOSES FINISSENT COMME LE LECTEUR L'A PRÉVU.

— Mademoiselle! mademoiselle! cria la vieille servante, c'est M. Paul!

— Tu veux dire M. Gérard.

— Mais oui... mais oui!

— Il est seul?

— Certainement.

— Qu'il entre donc.

Paul entra. Julienne alla vers lui. M. Guiraudet était absent.

— Déjà de retour! dit Julienne. Mais, monsieur, on ne se marie pas en trois jours.

— Aussi ne suis-je pas marié?

— Comment! on a refusé?

— Je n'ai pas demandé.

— Expliquez-vous donc?

— C'est bien clair, il me semble!

— Comment! vous ne voulez plus vous marier?...

— Plus que jamais! mais pas avec Mlle Laurence.

— Alors avec qui?

— Avec vous, Julienne, si vous le voulez bien.

— Vous riez, monsieur Gérard?

— Sur mon honneur, je dis la vérité.

— Oh! non, non, monsieur Paul, ce n'est pas possible : vous êtes trop savant pour moi et trop beau maintenant!

— Écoutez, Julienne. J'étais parti pour en épouser une autre, cela me semblait naturel; mais au moment de faire ce pas décisif, j'ai compris tout à coup que mon bonheur à venir n'était point là, qu'il était plutôt là où j'avais trouvé le courage, la foi, la force, l'honneur; qu'il était dans cette modeste demeure où vous m'avez enseigné la véritable route du devoir. Il m'a semblé qu'en donnant ma vie à une autre j'allais commettre une forfaiture envers vous qui avez été mon bon ange. Julienne, je vous aime, soyez ma femme.

En ce moment, M. Guiraudet entra.

Il embrassa Gérard sans songer à lui demander compte de son brusque retour.

Puis s'adressant à Julienne :

— Tu vas me gronder : j'ai fait une folie, dit M. Guiraudet.

— Et laquelle, cher père?

— Je n'ai pas fait mon service aujourd'hui; il faisait beau, je suis allé me distraire.

— Et où donc?

— J'ai assisté à la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Je me suis bien amusé. Voilà deux fois depuis trente ans que je manque à mon service : la première, j'ai eu de l'avancement; la seconde, quel bonheur va-t-il m'arriver?

— Il vous arrive un fils, dit Julienne.

Henri de BORNIER.

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

(Suite.)

Nous avons maintenant à dire quelques mots des moyens que l'on emploie pour récolter ce naissain si abondant que répandent toutes les espèces d'huîtres. Avant tout, il faut bien se pénétrer de cette vérité que toute matière est bonne pour que les jeunes huîtres s'y attachent: nous avons vu que la seule condition est que sa surface ne soit pas revêtue du mucus de la mer. Nous disons toute surface est bonne pour recueillir l'huître naissante, mais il faut remarquer que nous ne disons pas que toute surface est bonne pour en faire la récolte; ce qui n'est pas la même chose. La jeune huître une fois collée, une fois adhérente, si elle tient à un corps dur, on ne pourra la détacher qu'à ses dépens, c'est-à-dire en laissant à la matière dure qui ne casse pas, une partie de la coquille qui casse toujours et procure ainsi des huîtres blessées.

Or, une huître blessée, à moins de précautions convenables — qui sont des frais de main-d'œuvre et de place — est une huître morte; il faut donc les éviter. On avait pensé à plonger des fascines dans l'eau et nous avons donné une brindille portant sa jeune récolte : c'est bon, la brindille colle avant l'huître; malheureusement, elle ne dure pas assez longtemps, et l'huître est abandonnée avant d'avoir la résistance et surtout la grandeur nécessaire.

Nous donnons un exemple de ce qui se passe ordinairement : les jeunes huîtres se posent sur les vieilles coquilles d'huîtres mortes ou vivantes; dans un cas comme dans l'autre, elles s'en détachent assez aisément sous l'action du *couteau à détroquer*. Or, on a cherché et on a trouvé mieux encore que les vieilles coquilles et, sans passer en revue tous les systèmes essayés, arrivons de suite à celui qui produit de très-bons résultats.

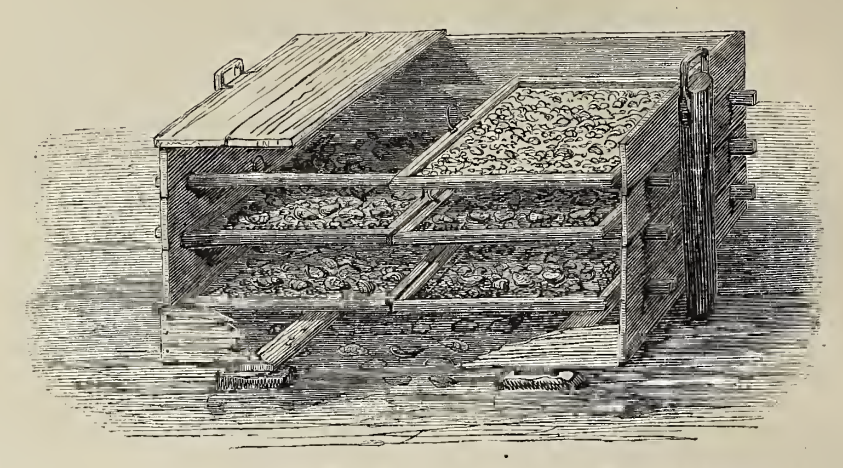
On se sert de tuiles creuses bien cuites pour recevoir le naissain des huîtres mères, on les empile en certain nombre en croisant chaque rang à angle droit sur le rang précédent; on obtient ainsi ce que l'on appelle des *ruchers*, c'est-à-dire une pile à jour dans laquelle la jeune huître, entraînée par le courant se trouve au milieu de surfaces toutes prêtes pour la recevoir. Pour empêcher l'adhérence, si fatale lors du *détroquage*, on trempe chaque tuile dans un ciment ou mortier clair qui produit un revêtement assez solide pour faire prise dans l'eau de mer, mais assez friable pour laisser l'huître se détroquer sans brisures.

Les ruchers, une fois revêtus de leur naissain, il ne reste plus qu'à les détruire, à ranger les tuiles dans les endroits d'élevage, à laisser grandir les huîtres en les défendant contre leurs ennemis, puis à les détroquer et à les transporter dans les parcs où elles s'engraissent et deviennent marchandes. Le temps nécessaire pour arriver à ce résultat est variable avec la valeur intime des parcs ou dépôts : les uns engraissent vite, sur les autres les mollusques trouvent moins de nourriture; on peut estimer la moyenne à cinq années depuis la naissance du mollusque. Si, d'autre part, on veut se rendre compte de ce que l'on peut, en une seule saison, ramasser de naissain, nous citerons des tuiles creuses placées sur le parc du Labillon, dans la baie d'Arcachon, qui portaient encore, à cinq mois, chacune 230 à 250 huîtres en parfaite santé.

Quelques chiffres nous semblent absolument indispensables pour donner une idée des résultats que l'on peut obtenir. Ces chiffres expliqueront comment en dix ans à peu près les huîtres de consommation ordinaire ont pu

descendre, dans le commerce de détail à Paris, de 2 fr. 50 c. à 70 c. la douzaine (1877). Reprenons notre parc du gouvernement, le Labillon d'Arcachon. On y avait mis 7,536 tuiles en 270 ruchers. Ne comptons rien pour le rang de toiture, quand le parc découvre, le soleil tue les jeunes mollusques.

cette jeune population. Mais, n'est-ce pas la même chose partout? Sur terre, amène-t-on quelque récolte à bien sans soin, sans culture, et par conséquent sans frais? La question réellement intéressante, c'est la *proportion* entre les frais et la valeur brute, car d'elle dépend le résultat final, c'est-à-dire la valeur de la quantité *récoltée!*

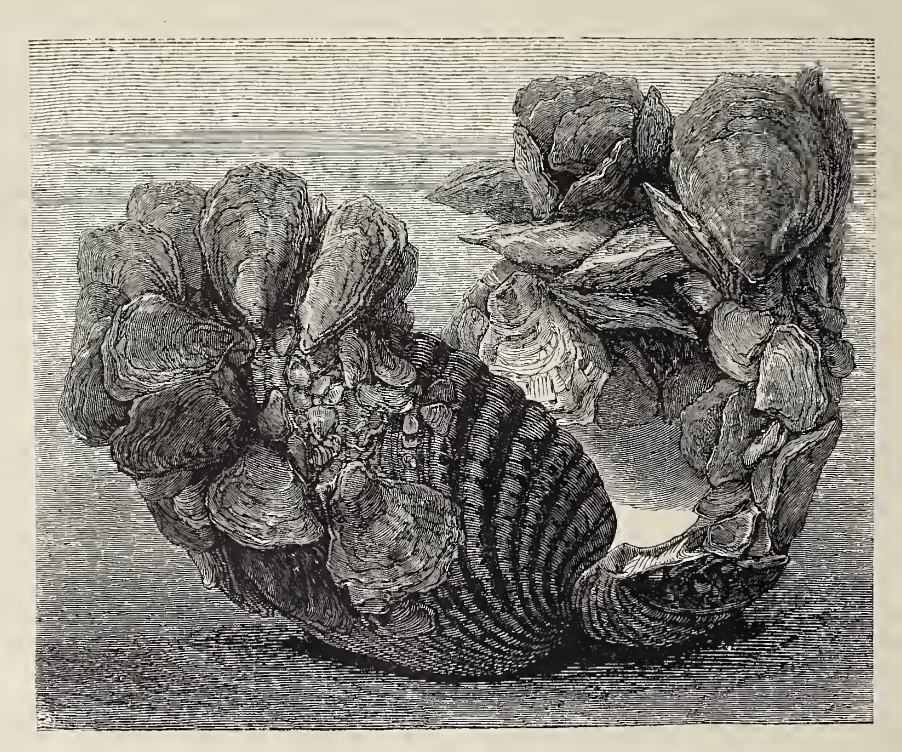


Rucher collecteur ouvert; une des parois est supposée enlevée pour montrer l'arrangement des châssis mobiles.

En levant donc 2,160 tuiles, le reste a récolté en une

saison.	1.259.248
huîtres; les coquilles mères répandues sur le sol, à 5 ou 6 par coquilles.	2.680.000
Les piquets de bois, etc., ont retenu. . .	1.266.014
Total général. . . .	5.185.262

Il est impossible et il serait inutile de nous étendre plus longuement sur les avantages considérables de la culture de l'huître; nous voulons terminer cette étude par quelques mots sur la récolte banale de l'huître, c'est-à-dire sur la cueillette des bancs naturels existants encore sur nos côtes. Ces bancs disparaissent : le fait est hors de

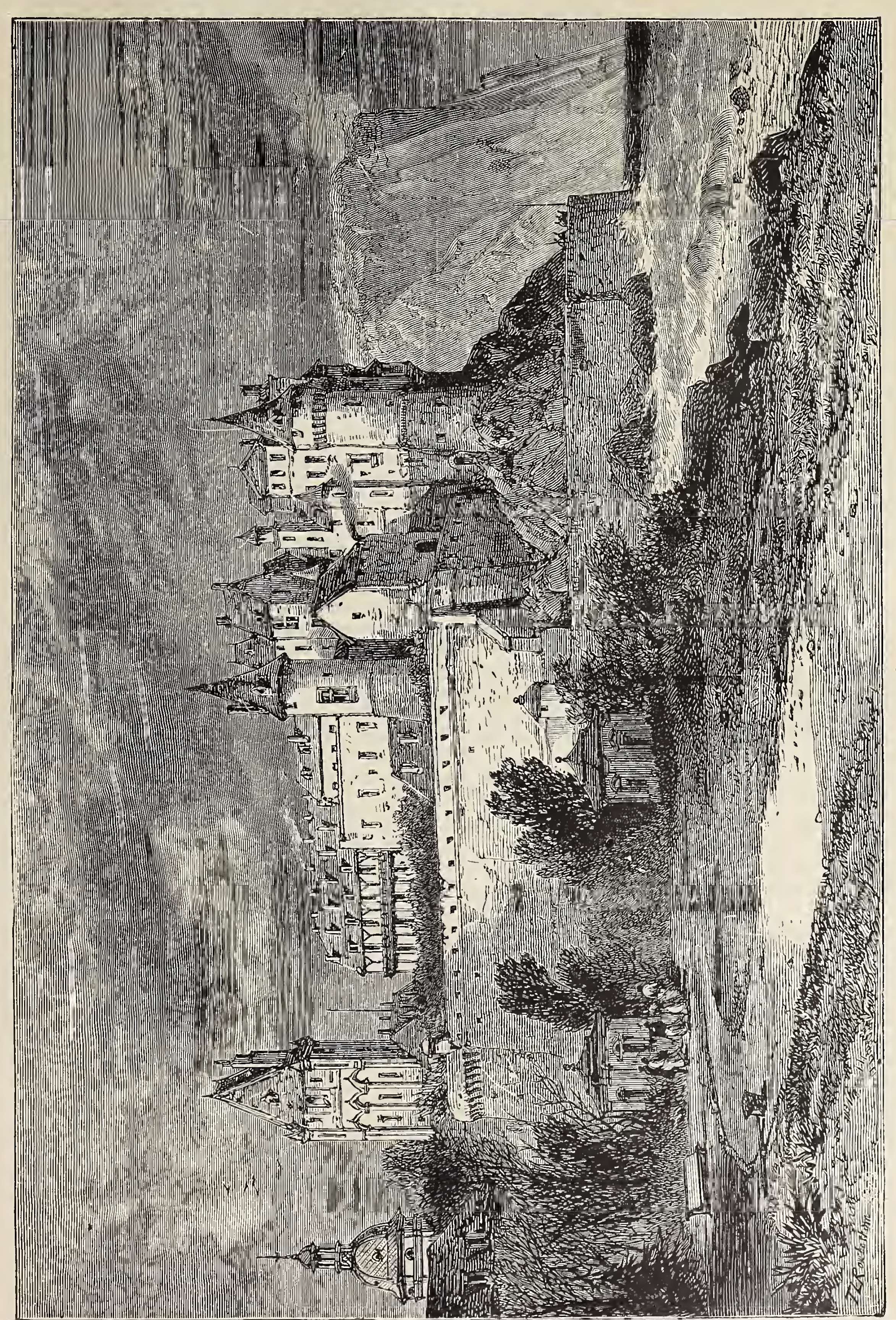


Jeunes huîtres de six mois à un an, grandeur naturelle, attachées à un sourdon (*cardium*).

Nous en avons assez dit avec ce chiffre. Il indique la proportion d'une récolte très-ordinaire et peut servir de point de départ; la valeur de cette récolte est de 200,000 francs brut. Nous n'essaierons pas de dissimuler qu'il faut des soins, donc des frais, pour amener à bien

doute, est certain; mais on est en droit de se demander si cette diminution doit être attribuée à des influences naturelles ou à l'emploi d'engins qui dévasteraient les bancs naturels et apporteraient dans leur économie une dévastation qui ne leur permettrait plus d'exister.

Les avis, à ce sujet, sont fort divisés : nous pouvons rapporter, sur ce point, un fait que nous tenons de M. de Champeaux, l'un des hommes de France certainement les plus compétents en ostréiculture. Dans la baie de Bourgneuf, une partie de banc fut mise en interdiction pour qu'elle pût se repeupler et montrer en même temps, aux pêcheurs intéressés, ce que la nature, livrée à elle-même, savait faire. A la surface du point réservé, pas d'huitres, surface draguée *à fond !*



Vue du château de Dieppe.

Un an après. Visite de la partie défendue. Ensemencement complet d'huitres *marchandes*, *superbes*, énormes...

Un an après. Nouvelle visite du fond toujours main-

tenu en interdit, pour savoir ce qui allait advenir du traitement adopté. *Pas une huître!...*; mais de belles, très-belles écailles, et un banc... un banc *complet d'étoiles de mer!!...*

Conclusion : Quand l'huître est mûre, il faut la cueillir. De même que les fruits, elle est entourée d'ennemis s'abattant sur elle des quatre coins de l'horizon et venant y chercher rapide et ample curée.

(A continuer.) H. DE LA BLANCHÈRE.

LE CHATEAU DE DIEPPE

Un spirituel écrivain a écrit : « Londres a ses parcs, Paris ses palais et son bois de Boulogne, Lyon ses quais, Dieppe son établissement de bains! »

Nous ajouterons : Si Dieppe a été convertie en ville de bains et de plaisirs, de mode, de gaie et brillante villégiature, si elle jouit du rare privilége de maintenir sa vogue originelle, Dieppe ne doit pas oublier son passé grave, guerroyant, industriel, le souvenir de ses marins, les premiers et les plus hardis navigateurs du monde. C'est une page de ce passé que nous voulons rappeler en passant.

Les chroniques manuscrites conservées aux archives de Dieppe comptent trois châteaux successivement construits avant celui qui se voit aujourd'hui : le premier, par Charlemagne ; le second, par Rollon ; le troisième, en 1188, par Henri II d'Angleterre ; c'est celui que Philippe-Auguste détruisit en 1203.

Celui que nous reproduisons aujourd'hui, et qui est resté si hardiment perché sur le penchant de la falaise, porte le millésime de 1433. Il fut bâti par les communes du pays de Caux, révoltées contre les Anglais, et fut successivement habité par Charles Desmarets, le vicomte Ango, MM. de Sygogne et de Chastres, Henri IV et Mazarin.

En 1650, la duchesse de Longueville s'y retira, après avoir tenté de soulever Dieppe et la Normandie au profit de la Fronde. On montre encore la fenêtre par où elle descendit dans le fossé pour se sauver en Hollande.

Comme le fait remarquer M. E. Chapus, à force de restaurations successives, l'antique manoir est devenu une sorte de forteresse dégénérée en caserne. Le touriste se complaît cependant dans la contemplation du vieux castel, dont les bastions et les tours offrent un groupe d'un effet pittoresque quoique sévère ; hâtons-nous d'ajouter qu'aux yeux de l'antiquaire il est stérile et sans intérêt, à moins qu'on ne tienne compte d'une fenêtre soutenue par deux colonnettes sculptées et donnant dans la cour du gouverneur, et d'une porte qui ouvrait jadis sur la citadelle : ce sont les deux seuls vestiges des temps féodaux.

Lors du bombardement de Dieppe par la flotte anglaise, les batteries de la forteresse n'avaient que 38 canons à lui opposer ; les pièces furent démontées au bout de trois heures.

Dans le fossé du château, une porte s'ouvre sur un souterrain qui soutient le faubourg de la Barre et toute la masse d'une haute montagne, et qui renferme les conduites d'eau venant alimenter la ville après un parcours de trois quarts de lieue.

Ce souterrain, dont la construction remonte au seizième siècle, est aussi hardi et aussi monumental que les modernes tunnels de nos lignes ferrées, et, de plus il a trois siècles d'existence.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

Je trouvais aussi bien qu'eux quelque chose de désagréable à se voir confiné pour le reste de ses jours dans une île des antipodes ; mais il ne me semblait pas qu'une gondole comme était celle qu'ils avaient fabriquée, fût capable de faire un si grand trajet, et surtout n'ayant pas les équipements nécessaires. Aussi m'étais-je beaucoup opposé à l'exécution du premier dessein. Quelque résolus qu'ils me parussent à partir une seconde fois, je les priai donc, avec les expressions de la plus grande douceur, de faire un peu plus de réflexion sur ce qu'ils allaient entreprendre et de peser bien tout. Pour ne pas les effaroucher d'abord, je commençai à louer en quelque manière leur courage, et je consentis à leurs meilleures raisons. Mais je les conjurai aussi de considérer que ceci était une affaire de la plus haute importance, et pour le corps et pour l'âme. Que ce serait un second miracle si on ne faisait pas un second naufrage, et qu'alors, des reproches assez semblables au désespoir seraient comme inévitables à des gens qui auraient voulu tenter Dieu. J'ajoutai que l'expérience nous devait avoir rendus plus sages qu'auparavant, qu'il en avait déjà coûté la vie à un de nos compagnons ; et que nous devions regarder cette triste aventure comme un avertissement de la Providence et une manifestation de la volonté de Dieu, à qui nous avions demandé, avec jeûne et résignation, qu'il lui plût de nous inspirer ce que nous aurions à faire. Je leur dis encore que puisqu'on nous avait promis de ne venir à nous qu'après deux ans accomplis, il était à propos d'attendre un peu au-delà de ce terme ; que peut-être le secours était en mer, et qu'il pourrait venir dans le temps même que nous serions le déplorable jouet des ondes, si nous n'avions pas déjà été la pâture des monstres marins. Qu'au reste, puisque nous étions dans un bon lieu, nous pouvions d'autant plus aisément patienter encore, et cependant avoir recours à un moyen raisonnable auquel personne n'avait pensé, qui était d'allumer de grands feux sur quelque hauteur, et d'élever divers fanaux autour de l'île pour convier les vaisseaux qui passeraient à venir à notre secours. Notre coton de latanier et notre huile de tortue rendaient l'exécution de ce dessein facile, et nous avions de la toile pour environner les fanaux et en faire une espèce de lanterne s'il eût été nécessaire.

J'aurais eu mille choses à alléguer encore, si j'avais eu affaire à des gens mûrs et bien revenus de la folie du monde : car, tout bien compté, qu'y a-t-il de pareil à la douceur, à l'innocence, à tous les avantages et à toutes les délices de la solitude, dans un Paradis terrestre comme était le nôtre?

Que peut-on imaginer de plus heureux, après avoir gémi et souffert sous le joug de la tyrannie, que de vivre dans l'indépendance et dans l'aise, hors des dangers et des tentations du monde? Mais quand on est jeune on n'est pas capable de ces réflexions. Je finis donc ma harangue en leur représentant la longueur du voyage, la faiblesse du vaisseau, le mauvais assortiment de tous les agrès ; tout cela joint à la raison de notre incapacité. Ils

m'écoutèrent patiemment, il me semblait que plusieurs étaient ébranlés, lorsque l'un d'entre eux que le bât blessait, comme on dit, en un endroit à quoi je ne pensais pas, allégua brusquement une raison pour partir, laquelle se trouva si fort du goût de tous les autres, qu'on en fit le seul sujet d'un nouveau discours, et que tout mon plaidoyer fut comme oublié.

« Est-ce que vous vous imaginez, dit ce jeune homme, que nous voulons nous condamner à passer notre vie sans famille? Pensez-vous que notre paradis terrestre soit plus excellent que celui que Dieu avait préparé pour Adam, où il prononça de sa propre bouche qu'il n'était pas bon que l'homme fût seul?

— Mon cher ami, répondit quelqu'un, la femme d'Adam fit une si belle besogne qu'il ne nous saurait arriver pis que d'avoir une telle ouvrière. »

On se mit à rire, et le chapitre des dames, dont je ne pense pas que nous nous fussions encore entretenus, devint, comme on dit, l'évangile du jour. Et sous le règne des quolibets, quelque bel esprit aurait pu dire sûrement ici que parmi nos aventuriers, « la plupart préféraient Chimène à Rodrigue. »

Celui de la compagnie qui était le plus modéré prit son sérieux du mieux qu'il put, et comme le fait du mariage et des femmes est une affaire fort problématique, il y en eut plus d'un qui demeurèrent d'accord avec lui des inconvénients du ménage. On dit qu'il y avait une sorte d'incompatibilité entre un naturel esclavage et le juste et naturel amour de la liberté. Que c'était une résolution étrange que de soumettre à une servitude sans fin. On allégua les soucis et les tribulations dont parle saint Paul. On ajouta que la beauté des femmes n'était pas beaucoup plus durable que celle des fleurs. Que les douceurs dont on se flattait le plus avec elles n'avaient guère de solidité, et qu'après tout, cette juste devise des gens mariés subsistait toujours. « Pour un plaisir, mille douleurs. » Que malgré toutes les précautions qu'on tâchait de prendre, on ne trouvait souvent que discussion et incompatibilité de caractère, que la jalousie était souvent le fruit de la plus vive affection. Les ennuis dont parle Salomon ne furent point oubliés, non plus que les fameux passages des chapitres XXX et XLII du beau livre de l'Ecclésiastique, où il est dit que toute malice est petite et toute méchanceté supportable, pourvu qu'on excepte la malignité de la femme. On considéra encore qu'après tout, si l'union avait été grande entre deux époux, chose qui à la vérité n'était pas inouïe, la douleur d'une inévitable séparation devait être plus cuisante et plus amère.

Comme le texte est abondant, il donna lieu à diverses autres réflexions contre le sexe, dont je ne fatiguerai point les oreilles des dames qui voudront bien porter leurs beaux yeux sur ma relation.

Toujours est-il que l'on conclut qu'il était impossible de continuer à vivre dans l'état où nous étions depuis deux ans et qu'il fallait retourner au monde. Et l'on ne parla plus que de radouber la barque et de préparer les choses nécessaires pour un nouveau voyage. Je fis pourtant quelque proposition nouvelle qui tendait à gagner du temps, mais on ne m'écouta point, et il fut résolu qu'on se rembarquerait le jour de la pleine lune prochaine.

Or, comme il ne pouvait guère arriver pis que de vivre et de mourir seul dans une île de l'autre monde, je me résolus, non sans balancer, à partir avec mes compagnons. Le jour marqué étant venu, nous fîmes donc nos derniers adieux à notre île charmante, et, qui pis est, à nos vrais et nobles titres d'hommes libres, pour devenir bientôt le jouet et la proie d'un chétif tyranneau.

(A continuer.)

GLANES HISTORIQUES

—

L'ORDRE DE L'AMARANTHE

Dans le livre si curieux qu'il a intitulé *Histoire et légendes des plantes*, M. Rambosson raconte ainsi l'histoire de l'ordre de l'amaranthe, institué en 1653 par la célèbre Christine de Suède :

« Il y avait en Suède un jour de divertissement annuel appelé Wirtschoff, c'est-à-dire fête de l'Hôtellerie; on la passait en festins et en danses qui duraient depuis le soir jusqu'au jour. Christine changea le nom de cette fête et l'appela *Fête des dieux*.

« Les seigneurs et les dames de la cour tiraient au sort la divinité qu'ils devaient y représenter. A table, les dieux étaient servis par une élite de jeune noblesse de l'un et de l'autre sexe, dont les charmes étaient rehaussés par la diversité des costumes que chacun inventait pour se distinguer.

« La reine prit le nom d'Amaranthe, c'est-à-dire immortelle, et parut avec des vêtements superbes, couverts de diamants, qu'elle distribua ensuite aux masques admis à la fête.

« L'insigne de l'ordre était une médaille d'or ovale émaillée de rouge au milieu, où se trouvait un A et un V en chiffre, avec une couronne de laurier au-dessus, le tout en diamants et pour devise à l'entour : *dolce nella memora* (le souvenir en est agréable). Cette médaille était attachée à un ruban couleur de feu et se portait au cou. »

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

Boire a tire larigot. — On a expliqué de plusieurs manières cette locution proverbiale, qui signifie boire amplement et sans relâche. — On a été jusqu'à prétendre qu'après qu'Alaric fut mort à Cosenza et enterré dans le lit du Busento, dont ses soldats avaient tout exprès détourné le cours, les Romains célébrèrent leur délivrance par des fêtes et vidèrent de nombreuses coupes de vin en criant : *A toi, Alaric Goth!* Mais la langue qu'on parlait alors ne prête guère à ce jeu de mots.

Les Normands se sont souvenus qu'un archevêque de Rouen, Odon Rigaud, avait donné à la cathédrale une lourde cloche, que de nombreux sonneurs avaient tant de peine à mettre en branle, qu'ils buvaient comme des sonneurs, *à tire la Rigaud!* Il est à croire que quelque buveur très-illustre et sonneur très-facétieux aura fait cette ingénieuse application du proverbe déjà connu.

Ce qui est le plus probable, c'est qu'il faut lire ici le vieux mot français *larigot* (dérivé lui-même du grec *larynx*, *laryggos*), qui signifie flûte, gosier, ou même le robinet qu'on applique à la tonne. Boire à tire larigot signifierait de cette façon boire comme un joueur de flûte, boire à tire gosier, ou boire à la *chantepleure* du tonneau.

De ces trois façons, lecteur, il vous est loisible de choisir celle qui vous siéra le mieux.

PLANTES UTILES

—

L'ALIBOUFIER OU STYRAX

L'aliboufier officinal est un arbre de moyenne grandeur (6 à 7 mètres) qui croît dans le Levant, en Italie, et jusque dans les bois de nos départements les plus méri-

dionaux. Ses rameaux portent des feuilles ovales, sans dentelures, d'un beau vert en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous. Les fleurs, réunies en petits bouquets à l'extrémité des branches, rappellent celles de l'oranger. Elles sont blanches, à découpures droites et profondes; elles contiennent dix étamines, velues, attachées à la corolle. A ces fleurs succède un fruit blanchâtre, laineux, arrondi, de la grosseur d'une noisette, contenant un noyau dont l'amande est huileuse, d'une saveur amère et très-odorante.

Toutes les parties de ce végétal exhalent, d'ailleurs, une odeur balsamique particulière, qui semble plus distinctement appartenir cependant à une sorte de suc résineux, qui, naturellement, ou par suite d'incision, exsude de l'écorce de l'arbre, et qui, en se condensant à l'air, prend un aspect luisant. Cette substance, qui paraît composée de parcelles blanches ou rougeâtres, se prend en masse, que la chaleur des doigts peut ramollir, et qui, si on en approche un corps enflammé, prend feu et brûle avec une assez vive lumière. Cette résine est le *styrax* ou *storax*, dont les anciens faisaient usage comme parfum et à l'odeur duquel ils attribuaient la vertu de mettre en fuite les serpents venimeux.

La médecine de nos pères le tenait en grand honneur, comme spécifique dans les affections catarrhales, et s'il est quelquefois encore ordonné aujourd'hui, c'est par un reste de crédit traditionnel; mais ainsi que beaucoup



Styrax aliboufier.

a, rameau fleuri; — *b*, une étamine grossie; *c*, coupe théorique du calice et de l'ovaire après la chute de la corolle; *d*, le fruit; — *e*, coupe transversale d'une graine; *f*, une feuille; — *g*, coupe de l'ovaire; — *h*, la corolle fendue et étalée.

d'autres médicaments, fort prônés autrefois, il a été reconnu, sinon d'une complète inanité, au moins d'une efficacité trop difficilement appréciable.

Le styrax *calamite* (car ainsi l'appelait-on, parce qu'il nous arrivait ordinairement coulé dans des roseaux : *calami*) n'est plus guère, en somme, employé que pour parfumer certaines pastilles; mais on lui préfère, à tous les points de vue, son congénère le *styrax benzoin* ou, plus communément, *benjoin*, qui nous vient des Indes orientales, et qui est un des balsamiques les plus suaves, également estimé en médecine et en parfumerie.

C'est, notamment, avec la teinture de benjoin que se prépare la liqueur devenue fameuse sous le nom de *lait virginal*, qui est, en réalité, le cosmétique par excellence.

Cette lotion, dit un auteur qui fait autorité dans la science hygiénique, doit être préférée à toutes les prétentions



Styrax benjoin.

a, une fleur; — *b*, un fruit.

dues merveilleuses préparations que prônent les charlatans des divers ordres; d'abord, parce que l'usage en est, dans tous les cas, absolument inoffensif; ensuite, parce qu'il est très-facile de la faire soi-même et qu'on est sûr de ce qu'on emploie; enfin, parce qu'elle n'occasionne qu'une dépense relativement minime. Voici, du reste, la recette qui est, en effet, de la plus élémentaire simplicité : Dans un flacon contenant 125 grammes d'alcool ordinaire, mettre 30 grammes de benjoin, auxquels on peut ajouter 3 ou 4 grammes de baume du Pérou (substance dont le parfum est analogue à celui du benjoin); laisser digérer pendant une huitaine de jours, en agitant de temps en temps le flacon; filtrer cette *teinture*, dont il suffit de jeter quelques gouttes dans un verre d'eau ordinaire pour avoir égale quantité d'une lotion lactescente, qui est à la fois très-suave, très-innocente et aussi convenable que possible pour adoucir et rafraîchir la peau.

PENSÉES

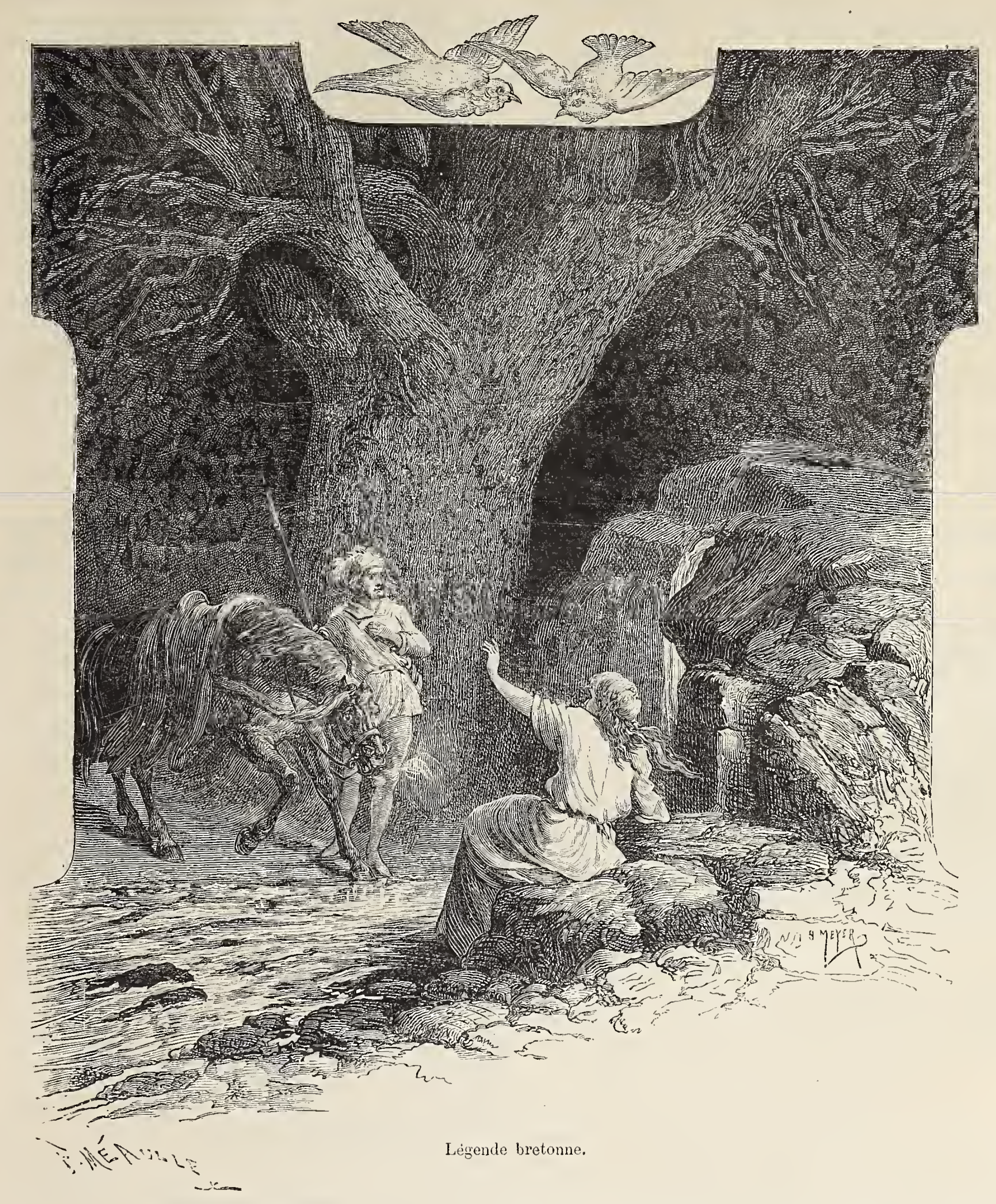
L'eau qui n'a pas de courant se corrompt; il en est de même de l'homme qui reste toujours à la même place.

— Les hommes qui se voient si grands dans le miroir de leur orgueil, me font souvenir de ce fils de Constantin se baissant, de peur de s'y heurter le front, sous les arcs de triomphe de Rome.

— La pauvreté est comme la lanterne des omnibus, elle teint tout ce qu'elle éclaire en jaune.

— Les peuples comme les enfants apprennent tout par tradition et par habitude. — *Mary-Lafont.*

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



Légende bretonne.

LÉGENDES POPULAIRES

—

LE SEIGNEUR NANN ET LA KORRIGAN

Les Bretons donnent le nom de *korrigans* aux êtres fictifs qui, dans les traditions populaires du reste de la France, sont vulgairement appelées *fées*.

Selon eux, les fées ou korrigans d'aujourd'hui ne seraient autres que les anciennes druidesses ou prêtresses des divinités gauloises qui, lors de la venue du christianisme, refusèrent de rendre hommage au nouveau Dieu, et furent, à cause de cela, condamnées à mener éternellement une vie de pénitence.

A vrai dire, ces âmes errantes, tout en étant frappées de malédiction, ce qui les rend généralement hostiles à tout acte religieux, ne seraient pas moins restées investies de la puissance qu'elles possédaient au temps de leur existence corporelle. De là, mainte aventure singulière, mainte légende terrible comme, par exemple, l'histoire suivante qu'a publiée M. de la Villemarqué dans le recueil des *Chants populaires de Bretagne* (auquel d'ailleurs nous avons déjà fait un emprunt, voir page 177), et qui montre bien le caractère de pouvoir redoutable que la superstition attribue aux korrigans.

« Le seigneur Nann et son épouse ont été fiancés bien jeunes, et bien jeunes séparés.

« Le seigneur Nann s'en va à la chasse pour sa bien-aimée qui vient de lui donner un fils. Il a pris sa lance de chêne, il a gagné la verte forêt.

« En arrivant, il voit une biche blanche. Et lui de la poursuivre si vivement que la terre tremblait sous lui.

« Le soir il trouva un petit ruisseau près de la grotte d'une korrigan... Il descendit pour y boire.

« La korrigan était assise au bord de sa fontaine, elle

peignait ses cheveux blonds avec un peigne d'or (ces dames-là ne sont point pauvres!).

« — Vous êtes bien téméraire de venir troubler mon eau. Vous m'épouserez à l'instant ou pendant sept années vous sécherez sur pied, ou vous mourrez dans trois jours.

« — Je ne vous épouserai point, car je suis marié depuis un an. Dans trois jours je ne mourrai point, mais quand il plaira à Dieu. Non, j'aimerais mieux mourir à l'instant que d'épouser une korrigan. . . . .

. . . .

« — Ma bonne mère, si vous m'aimez, faites-moi mon lit, s'il n'est pas fait; je me sens bien malade. Dans trois jours je serai mort. Une korrigan m'a jeté un sort...

« Trois jours après la jeune femme disait :

« — Dites-moi, ma belle-mère, pour qui sonnent les cloches? Pourquoi les prêtres chantent-ils en bas, vêtus de blanc?

« — Un pauvre malheureux que nous avons logé est mort cette nuit

« — Ma belle-mère, dites-moi, sire Nann où est-il allé?

« — Il est allé à la ville, ma fille; dans peu il viendra vous voir.

« — Ma chère belle-mère, dites-moi, mettrai-je ma robe rouge ou ma robe noire pour aller à l'église?

« — La mode est venue, mon enfant, de porter du noir à l'église.

« En franchissant l'escalier du cimetière elle vit la tombe de son pauvre mari.

« — Qui donc est mort dans notre famille, que notre terrain a été fraîchement bêché?

« — Hélas! ma fille! je ne peux plus vous le cacher, votre mari est là.

Elle se jeta à deux genoux et ne se releva plus.

La nuit qui suivit le jour où on enterra la dame dans la même tombe que son mari, on vit, de leur tombe nouvelle, deux chênes s'élever dans les airs.

« Et sur leurs branches, deux colombes blanches, sautillantes et gaies, qui chantèrent au lever de l'aurore et prirent ensuite leur volée vers les cieux. »

HISTOIRE DES CORPORATIONS

—

PLOMBS HISTORIÉS TROUVÉS DANS LA SEINE

Parmi les nombreuses collections d'objets d'art, de monnaies, de médailles, de méreaux et de sceaux, formées et rassemblées depuis de longues années avec des peines infinies, il en est peu qui offrent à l'archéologue une aussi éloquente histoire de l'art au moyen âge que celle que M. Arthur Forgeais a su réunir, il y a environ vingt ans. M. Forgeais eut alors l'ingénieuse idée d'explorer le lit de la Seine, cette sorte d'Achéron avare, qui engloutit chaque jour des hommes et des choses, gardant celles-ci et rejetant ceux-là. M. Forgeais a consacré dix années de travail, c'est lui qui nous l'apprend, à rechercher et à former cette collection, curieuse entre toutes.

Les points de la Seine plus spécialement, nous devrions dire exclusivement explorés par le savant archéologue, furent les abords des ponts du vieux Paris : le Pont-au-Change, le pont Notre-Dame, le pont Saint-Michel, le Petit-Pont, le pont de Berci. Ce n'est pas sans raison, comme on peut croire, que M. Forgeais s'attacha à bien connaître ces endroits déterminés du parcours du fleuve; d'abord, il est bien évident qu'il fallait chercher les reliques de Paris là où fut Paris, et que vouloir trouver des vestiges de la grande ville au pont de Berci ou au viaduc d'Auteuil aurait été un contre-sens et un anachronisme. Mais il est une autre cause moins naïve et qui mérite qu'on s'y arrête plus longuement.

Disons d'abord, une fois pour toutes, que dans le cours de cette étude, nous puiserons largement dans les ouvrages si remarquables de M. Arthur Forgeais.

Il suffit d'examiner une ville ancienne pour se convaincre que la tendance des hommes du moyen âge était de se grouper, de se masser, et, pour nous servir d'une expression triviale, de vivre en tas. Nos idées actuelles sont diamétralement opposées aux leurs sur ce sujet : toutes nos villes aujourd'hui sont percées de larges boulevards et parsemées de squares et de jardins; nous avons raison, puisque nous y gagnons l'air, la lumière et la santé; mais ce n'était pas chez nos pères une bizarre fantaisie qui les poussait à se tenir ainsi serrés les uns contre les autres Comment, en effet, défendre une cité ayant une étendue aussi considérable que nos villes modernes? Comment l'enclore de murailles? Et quand chaque créneau devait être soigneusement gardé, n'eût-ce pas été gaspiller ses moyens de défense que de disséminer ses hommes d'armes? Faire tenir le plus possible d'hommes dans l'espace le plus restreint possible : tel était le principe qui présidait à la construction des villes. Il résultait de là qu'aucun vide ne devait exister dans l'intérieur de la cité; aussi voit-on s'élever des maisons partout où il reste quelque espace de terrain qui n'est pas tout à fait indispensable à la circulation. Les ponts eux-mêmes ne sont pas à l'abri de cet envahissement. Le pont Notre-Dame, le Pont-au-Change, le pont Saint-Michel et le Petit-Pont reçurent de la sorte des maisons qui contribuèrent, par leur poids énorme, aux effondrements fréquents de ces ponts.

Le Petit-Pont, qui était en bois, ne s'est pas écroulé moins de dix fois en quatre siècles.

Dans ces habitations vivaient un grand nombre de marchands et d'ouvriers de diverses corporations. Au Pont-au-Change étaient spécialement établis les orfévres et changeurs, dont le pont avait pris son nom.

C'étaient de véritables villes dans la ville. Pour juger de ce que pouvait être en nombre la population qui demeurait sur ces ponts, il suffit de donner une liste des différents corps de métiers qui y avaient des représentants. Cette liste, nous la trouvons dans les registres du Parlement de l'année 1408. Le 31 janvier de ladite année, sous la pression et le choc des glaçons, deux ponts, le pont Saint-Michel et le Petit-Pont, s'écroulèrent dans la Seine « et aussi toutes les maisons qui étaient dessus, qui étaient plusieurs et belles, en lesquelles habitaient moult ménagiers, de plusieurs états et métiers, comme teinturiers, écrivains, barbiers, couturiers, éperonniers, fourbisseurs, fripiers, tapissiers, chasubliers, faiseurs de harpes, libraires, chaussetiers et autres; il n'y a eu personne de périllé, Dieu merci! »

Si dans ces accidents trop fréquents personne n'était « périllé » on ne pouvait en dire autant des meubles contenus dans les habitations, et en général de tous les objets qui s'y trouvaient. Si le courant du fleuve entraînait les objets légers, il est bien évident que les objets en métal devaient séjourner dans le lit de la Seine à l'endroit même où ils étaient tombés. C'est donc là qu'il fallait les chercher.

D'un autre côté, il arrivait fréquemment que des bateaux venaient s'échouer contre les pilotis soutenant ces ponts : c'était donc encore une autre source d'objets précieux qui venait augmenter les chances du chercheur. Nous croyons avoir suffisamment expliqué le but des

recherches de M. Forgeais ; passons maintenant aux trouvailles qu'il a faites.

Cette collection, terminée vers 1861, fut vendue à l'Empereur qui en fit don au Musée de Cluny ; une partie fut placée à l'Hôtel-de-Ville, et disparut dans le terrible incendie de 1871. Elle se compose surtout de méreaux ou jetons des diverses corporations de métiers, d'enseignes de pèlerinage et de médailles en plomb, que M. Forgeais a enveloppés sous le titre général d'imagerie religieuse.

Les méreaux n'étaient pas sans doute autre chose que des jetons de présence aux offices et aux réunions des membres des corporations. Ces jetons peuvent nous servir à connaître d'une façon certaine les saints sous la protection desquels étaient placées les principales corporations.

Par exemple, étaient placés sous la protection de :

Dieu le père, les bourreliers, les marchands de poissons, etc.

La Sainte-Trinité, les plombiers-couvreurs, les tailleurs, etc.

La Sainte-Vierge, les boursiers, les brasseurs, les chaussetiers, les épingliers, les tapissiers, les tondeurs de draps, les tonneliers, etc.

Sainte Anne, les menuisiers, etc.

Sainte Barbe, les paulmiers, etc.

Saint Christophe et saint Léonard, les fruitiers, etc.

Saint Côme et saint Damien, les apothicaires, etc.

Saint Crépin et saint Crépinien, les cordonniers.

Saint Éloi, les maréchaux ferrants, les selliers, les serruriers, etc.

Saint Fiacre, les jardiniers.

Saint Fiacre et saint Mathurin, les potiers.

Saint Honoré, les boulangers.

Saint Jean-Baptiste, les ceinturonniers, les corroiers, les couteliers, etc.

Saint Jean, les chandeliers (fabricants de chandelles), les imprimeurs, etc.

Saint Laurent, les rôtisseurs.

Saint Louis, les brodeurs-chasubliers, les merciers, etc.

Saint Louis et saint Blaise, les charpentiers, les maçons.

Saint Martin, les hôteliers, etc.

Saint Martin et sainte Barbe, les vergetiers.

Saint Maur et saint Fiacre, les lanterniers.

Saint Maurice, les teinturiers.

Saint Michel, les balanciers (fabricants de balances), les chapeliers, les étuvistes, les pâtissiers, etc.

Saint Nicolas, les marchands de grains, les marchands de vins, etc.

Saint Vincent, les vignerons.

Puisque nous avons indiqué les protecteurs les plus habituels des corporations ouvrières de Paris au moyen âge, disons un mot des causes qui ont engagé les corps de métiers à choisir tel ou tel patron. Ces causes sont quelquefois bizarres, et l'on pourra voir que même en un sujet aussi sérieux, les jeux de mots, si chers au moyen âge, n'étaient pas dédaignés pour le choix d'un protecteur céleste. C'est ainsi que saint Vincent est devenu le patron des vignerons uniquement à cause de la première syllabe de son nom, *Vin.* D'autres choix ont l'air de plaisanteries d'un goût douteux : en voyant, par exemple, saint Laurent proclamé le protecteur des rôtisseurs, ne pense-t-on pas à l'appréciation impie de je ne sais plus quel athée du dix-septième siècle qui l'appelait le patron des rôtis. L'expression est peu respectueuse, mais plus exacte que la première. Le choix de saint Martin comme protecteur des hôteliers se trouve suffisamment expliqué par l'épisode de la vie du saint, où il déchire son manteau pour en couvrir un malheureux.

Certains choix n'ont pas de causes bien apparentes On ne sait trop pourquoi, par exemple, les bourreliers et les marchands de poissons se trouvent sous la protection immédiate de Dieu le Père. Pourquoi les boursiers, brasseurs, chaussetiers, tonneliers, etc., ont-ils pour patronne la Sainte Vierge? Il n'y a guère plus de raisons, je crois, qui militent en faveur du choix de saint Honoré comme patron des boulangers ; est-ce à cause de cela qu'il porte une pelle, ou est-ce à cause de la pelle qu'il est patron des boulangers? J'inclinerais vers la dernière hypothèse. Toujours est-il qu'il a la pelle pour attribut, témoin ce quatrain de Santeuil, quatrain qu'on peut retourner de vingt et quelques façons différentes :

Saint Honoré
Est honoré
Dans sa chapelle
Avec sa pelle.

ou :
Saint Honoré
Dans sa chapelle
Est honoré
Avec sa pelle.

ou encore :
Saint Honoré
Avec sa pelle
Dans sa chapelle
Est honoré, etc., etc.

C'est sans doute pour une raison identique que saint Fiacre est devenu le patron des jardiniers. Saint Éloi se trouva tout naturellement le protecteur des maréchaux ferrants et des serruriers, à cause du métier que lui-même avait exercé pendant sa vie. Il en est de même des saints Côme et Damien pour les apothicaires, et de saint Crépin et saint Crépinien pour les cordonniers.

Tous ces méreaux des corporations ouvrières de Paris, à qui on peut assigner pour dates extrêmes le quatorzième et le dix-huitième siècle, sont généralement d'un travail extrêmement grossier ; la plupart d'ailleurs ont été mutilés. Ils représentent généralement d'un côté la figure du saint patron de la corporation et de l'autre les insignes ou les outils de travail du métier.

Un coup d'œil jeté sur les quelques spécimens d'enseignes de pèlerinage ou d'imagerie religieuse que nous reproduisons plus loin, en donnera une idée plus juste que nous ne pourrions le faire par une longue description.

(A continuer.) Henry MARTIN.

LES GRANDES ENTREPRISES MODERNES

—

LE CANAL DE SUEZ

Depuis des siècles, le petit Occident civilisé cherchait à exercer son action sur l'immense Orient, dégénéré ou barbare. Mais pour aller en Orient, les vaisseaux devaient passer la ligne, doubler le cap de Bonne-Espérance, remonter les côtes d'Afrique, repasser la ligne ; total 6 ou 7,000 lieues.

Un chemin, plus direct, abrégerait le trajet de moitié. Par malheur, entre la mer Méditerranée et la mer Rouge, s'étendait une langue de terre de 160 kilomètres de largeur : l'isthme de Suez, qui a un port sur chaque mer, Port-Saïd et Suez.

Le canal des Pharaons, qui partait de Suez et remontait à plus de 20 lieues dans les terres, n'existait plus.

Lorsqu'il eut conquis l'Égypte en 640, Amrou voulut établir une communication entre les deux mers, et il écrivit à son maître, le calife Omar :

« Peins-toi un pays qui offre tour à tour l'image d'un *désert poudreux, d'une plaine liquide et argentine, d'un marécage noir et limoneux* (l'isthme à percer), d'une prairie verte et ondoyante, et d'un guéret couvert d'épis jaunissants (le delta du Nil). »

Le calife refusa « d'ouvrir une route aux étrangers. »

Voltaire put écrire dans son *Essai sur les mœurs :* « L'entreprise de renouveler en Égypte l'ancien canal creusé par les rois et rétabli ensuite par Trajan, et de rejoindre ainsi le Nil à la mer Rouge, est digne des siècles les plus éclairés. »

Douze cents ans après Amrou, un ingénieur français, M. F. de Lesseps (voir la *Mosaïque*, p. 17, 1875) voulut plus, voulut mieux : « percer en ligne directe, de la Méditerranée à la mer Rouge, une immense tranchée; créer en un mot un véritable bosphore africain. »

On recula d'abord devant la grandeur du problème; et la terre du rivage étaient tellement mélangées, que la mer ne se distinguait pas de la plage, vrai bourrelet de sable, un Lido de 50 mètres de large bordant une vase épaisse. Derrière ce bourrelet, une mer inabordable, calme et hérissée d'îles immenses : le lac Menzaleh, marécage bourbeux que le canal devra traverser sur une longueur de 45 kilomètres; et là s'élèvera la rivale de Marseille et de Liverpool, Port-Saïd. M. de Lesseps tracera un canal, créera une ville, creusera un port, en un point où la mer n'est plus et où la terre n'est pas encore.

Ne pouvant aborder la côte par mer, l'éminent ingénieur y arrivera par terre, en traversant « les mers de fange » desséchées de Péluse. Aujourd'hui les marécages ont disparu : un terrain factice rapporté s'élève à 3 mètres au-dessus de la mer, sur une surface de 30 hectares, portant la jolie ville de Port-Saïd.

Le port, qui a nécessité 4,670,000 mètres cubes de



Canal de Suez. — Port-Saïd.

M. de Lesseps seul ne désespéra pas, il entreprit et il acheva l'œuvre de « l'Union des deux mers. » Il fallait ouvrir un détroit de 160 kilomètres. En France, avec notre sol et les ressources de notre civilisation, c'eût été une tâche immense : mais en Égypte, une terre où le sable alterne avec les rochers, les marais, la vase! Et puis, tout autour, le désert. On devrait créer un terrain ferme, transporter matériaux et provisions, même de l'eau potable!...

M. de Lesseps ne douta pas un instant du succès; ses premières études datent de 1844, ses premiers travaux de 1852; le 22 novembre 1869, 67 navires inauguraient le canal maritime de Suez : l'isthme n'existait plus.

Aujourd'hui, on a peut-être oublié les obstacles si heureusement surmontés; il nous a paru utile de les rappeler sommairement, en prenant pour guide M. Marius Fontane, en suivant la route si péniblement ouverte et en nous arrêtant à chaque escale de cette mer intérieure.

Disons tout d'abord que les eaux de la Méditerranée déblais, put abriter plus de 6,000 navires de 1866 à 1869.

Le 25 avril 1859, M. de Lesseps donna le premier coup de pioche, en présence de 150 marins et ouvriers fellahs.

(A continuer.) V.-F. MAISONNEUFVE.

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

QUIPROQUO. — Autrefois les médecins intitulaient *quid pro quo* les chapitres où, au lieu de telle ou telle drogue, ils en substituaient une autre équivalente ou meilleure; les apothicaires, au lieu des drogues ordonnées qu'ils n'avaient pas, en donnaient de leur chef d'autres moins bonnes. De là l'expression : « Il faut se garder du *quid pro quo* des apothicaires. » Avec le temps, le *quid pro quo* s'est changé en quiproquo pour les gens à qui une lettre de plus ou de moins ne fait rien, et insensiblement pour tout le monde.

JEAN POSTHUME

(Épisode du Moyen âge.)

—

PERSONNAGES

JEANNOT, aubergiste		50 ans.
TIMOTHÉE, voisin de Jeannot		60 »
LUZIO, fils de Timothée		22 »
EVA, fille de Jeannot		18 »
ROBERT,	aventuriers	35 »
MATTHIEU,	aventuriers	40 »

—

L'action a lieu dans une salle d'auberge; au fond, au milieu, une porte, à côté de laquelle une fenêtre ouverte... Portes latérales un peu en avant. — Tables et bancs, etc.

—

La scène est à Sienne en 1365.

JEANNOT.

Certes, oui, j'y tiens; mais quels moyens voulez-vous que j'emploie?

TIMOTHÉE.

Eh! sermonnez Eva; défendez-lui de chercher à revoir Luzio, et chassez Luzio de chez vous, s'il s'avise d'y revenir, malgré ma défense.

JEANNOT.

Oh! voisin, je ne pourrai jamais!

TIMOTHÉE.

Alors nous nous brouillerons.

JEANNOT.

Oh! que non!

TIMOTHÉE.

Vous verrez bien.

JEANNOT.

Voisin, vous avez un mauvais cœur.



Jean Posthume. — Scène Ire.

SCÈNE I.

JEANNOT et TIMOTHÉE, *au milieu de la scène.*
EVA et LUZIO, *l'un derrière la porte de gauche, l'autre derrière celle de droite, qu'ils entr'ouvrent pour écouter la conversation de leurs pères.*

TIMOTHÉE.

Je vous répète, voisin Jeannot, que mon fils n'est pas le fait de votre fille.

JEANNOT.

Vous voulez dire, voisin Timothée, que ma fille n'est pas le fait de votre fils; ce qui est bien différent.

TIMOTHÉE.

Comme vous voudrez; peu m'importe. Ce qui m'importe, c'est que vous compreniez bien l'impossibilité de ce mariage, et que vous m'aidiez à détourner mon Luzio de votre Eva, comme je vous engage à détourner votre Eva de mon Luzio, si vous tenez à ce que nos bonnes relations continuent.

TIMOTHÉE.

Hum! possible!

JEANNOT.

Songez donc que ces pauvres enfants...

TIMOTHÉE.

Ta, ta, ta... ces pauvres enfants!... Je sais tout ce que vous pourriez me dire. Ne recommençons pas. Adieu. Rappelez-vous ma détermination et tenez-en compte. Adieu. (*Il sort au fond.*)

SCÈNE II.

JEANNOT, EVA, LUZIO.

JEANNOT, *allant vers Eva et Luzio qui entrent.*

Eh bien! mes chéris, qu'en dites-vous? Qu'en dis-tu, Luzio? Ton père a été impitoyable; tu as entendu toutes les belles raisons que j'ai employées. Rien n'a fait. Ah! que veux-tu! je ne suis, moi, qu'un pauvre hôtelier, le

plus pauvre hôtelier de Sienne, pour ne pas dire d'Italie, tandis que ton père...

UZIO.

Oui, mon père est riche, très-riche; il n'entend rien aux combinaisons qui ne peuvent s'écrire en chiffres et qui n'ont pas pour résultat un total bien sonnant... Mais puisqu'il m'y pousse, je braverai sa défense; voilà que j'ai vingt-deux ans, oui, vingt-deux ans. Je suis né en 1343 et nous sommes en 1365. Je suis homme et maître de moi. Je renoncerai, s'il le faut, à sa fortune pour posséder Eva; car vous me l'avez accordée, vous, père Jeannot. (*Il tend la main où Jeannot met machinalement la sienne.*)

JEANNOT, *pensif.*

Ah! si mon frère de lait avait vécu pourtant!... (*avec éclat*) La peste soit des orgueilleux qui jugent la fille qu'on leur offre pour bru sur le son que rend, ou ne rend pas l'escarcelle de son père! Mort de ma vie! j'aime mieux cent fois être gueux comme je suis et avoir le cœur que j'ai, qu'être cousu d'or comme eux et n'avoir pas le cœur qu'ils... n'ont pas. (*Il redevient pensif.*) — Mais laissons ces tristes idées... Eva, donne-moi la corbeille, que j'aille faire les quelques provisions de la journée. (*Eva va prendre une corbeille qu'elle pose sur une table au fond.*) Toi, Luzio, tu as entendu les recommandations de ton père.

LUZIO.

Quoi! ne plus venir chez vous, quand vous le permettez!

JEANNOT.

Oh! c'est-à-dire que je te le défends, entends-tu? Et cela parce que j'ai encore un peu d'espérance. Avec le temps et la persévérance nous arriverons peut-être...

LUZIO.

Croyez-vous?

JEANNOT.

Eh! sans doute! Va, mon garçon, va... Eva t'ordonne de t'en aller. N'est-ce pas, Eva?

EVA, *tristement.*

Oui, mon père.

JEANNOT, *à Luzio.*

Allons, allons, dépêche-toi... Par la petite porte de la cour, afin que ton père ne te voie pas sortir.

LUZIO.

Adieu, Eva. Adieu, père Jeannot. (*Il sort à gauche.*)

EVA, *près de la porte, faisant des gestes au dehors.*

Adieu, Luzio, adieu!

JEANNOT.

En voilà des adieux!

EVA.

Eh! mon père, puisqu'il nous quitte!...

JEANNOT.

Oui, sans doute, et pour aller si loin!... De l'autre côté de la rue. Moi, maintenant, je vais songer aux provisions. Pas de clients encore aujourd'hui... Ah! les temps sont durs! (*Il prend la corbeille. Au moment de sortir, il s'arrête et regarde Eva qui est venue rêveuse sur le devant.*) Pauvre petite, la voilà tout affligée... Ah! si mon frère de lait avait vécu pourtant!... Enfin! (*Il disparaît.*)

SCÈNE III.

EVA, *seule.*

Comme il avait l'air consterné, ce cher Luzio, tout en partageant l'espoir de mon père, et le mien... Ah! c'est qu'il m'aime tant! Et songer que son père!... Ah! c'est affreux! vilain père Timothée, va! (*Elle s'essuie les yeux et rentre à gauche.*)

(*A continuer.*) Eugène MULLER.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

J'ai dit que la veille de notre premier départ, nous avions laissé un petit monument dans un vase; mais comme cela était fort court, il me prit envie, avant le second départ, d'ajouter quelques particularités, dont je joins ici la copie.

(Leguat insère à cette place une longue inscription, analogue à celle qu'il avait donnée pour épitaphe à Boyer, c'est-à-dire disposée en lignes inégales.)

Cher aventurier, dit-il, s'adressant au voyageur qui pourra lire « ce fragile et léger monument... » Et l'histoire de sa venue dans cette île étant racontée :

Nous avons vu dans ce délicieux séjour,
Deux entières révolutions d'années,
Qui m'ont paru comme un petit siècle d'or,
A moi qui, dans l'âge des réflexions,
Ne souhaite plus rien que le vrai nécessaire.

Mais il n'en est pas de même de ses compagnons chez qui s'est allumé « le feu couvé de l'imagination, et qui s'élancent pour trouver le souverain bien » qu'ils désirent.

Il faut donc, ou que je demeure seul,
Ou que l'impétuosité du torrent m'arrache au repos.
Plains mon sort, ô voyageur!
Et que jamais autre mal ne t'arrive
Que celui que je voudrais te faire...

Suit une évocation à la fois mélancolique et satirique qui n'est pas le morceau le moins original du livre.

Toi, petite île aimable,
Que je rendrais fameuse entre les îles de l'Orient,
Si mon pouvoir répondait à mes vœux;
Ma bouche te dirait de l'abondance du cœur
Que mon âme est émue d'un triste regret
Lorsque je me vois prêt à quitter ton air salutaire...
Tes coteaux toujours verdoyants,
Tes *solitaires*, tes lamentins,
L'onde pure de tes ruisseaux,
Ton fécond et riant soleil,
Et toutes tes innocentes et rares délices,
Le trésor de ta liberté.
Tu ne seras plus appelée stérile,
Puisque tu nous as nourris de mets exquis,
Et puisqu'au jour du rétablissement universel
Un nouvel Isaac (1) qui a été semé en
corruption dans ta terre,
Y renaîtra en immortalité et en gloire.
O île très-désirable entre les filles de l'Océan,
Qu'un peuple plus sage, plus heureux que nous,
Puisse un jour cultiver avec joie ton fertile terroir
Et jouir sans interruption de tes richesses;
Que ce peuple se multiplie,
Qu'il prospère sans trouble et sans alarmes,
Et que nul successeur au gouvernement,
Ne se dise jamais héritier de tes habitants,
Ni n'en devienne l'ennemi et le destructeur.
Que jamais roi ni vice-roi ne ronge tes os;
Que ce ciel te garde de tout juge inique,
De tout prétendu distributeur de justice,
De l'orgueil des grands, de l'ivresse des enrichis...

(1) Isaac Boyer.

Que jamais clameur de pauvre
Ne soit entendue de tes rivages...
Que jamais ni méchant hérétique ni sot orthodoxe
Ne trouble ta paix...
Que ta sainte religion ne dépende jamais
Du sabre ni de la coutume...
Que ta république bien policée ne souffre jamais
Aucun astrologue,
Aucun *appreneur* de passages d'Homère,
Aucun chercheur de pierre philosophale,
Aucun poëte poétisant...
Que jamais pédant insensé
Ne destine chez toi le cours bref de la vie
(qui doit être employée aux importants devoirs)
A ces sortes d'études qui n'apportent aucun contentement
au cœur,
Et qu'une misérable coutume seulement,
Fondée sur un préjugé populaire,
A rendues célèbres...
Que jamais faiseurs de visites inutiles
Ne viennent troubler les bonnes occupations de tes sages;
Que jamais, ni dragons, ni altesses, ni Louvre, ni cachots,
Ni représailles, ni compliments,
Ni esclavage, ni mode incommode,
Ni poudre à poudrer, ni poudre à canon,
Ne soient des choses connues
Dans ta paisible et raisonnable société.
Sois à jamais exempte
De fraude, d'ambition, d'avarice,
De tyrannie et de toute méchanceté.
Que la vérité, la sagesse, la fidélité, l'innocence,
La justice, la sûreté, l'abondance, la paix,
Rendent ton petit paradis terrestre
Comme une montre, un échantillon
DU PARADIS QUE LES ANGES HABITENT.

Fait au palais des *huit rois* de Rodrigue,
Le vingt-unième jour du mois que nous appelons mai,
Et l'an que le peuple chrétien, successeur de l'israélite,
Compte être le mil six cent quatre-vingt-treizième.

Leguat reprend ensuite son récit.

Enfin, le moment de partir vint. Et après nous être recommandés à la Toute-Puissance adorable, à qui les vents et la mer obéissent, nous nous rembarquâmes dans notre pauvre galère, le 21 de mai 1693. Nous allâmes d'abord à la rame, n'y ayant presque point de vent, et aussi pour suivre plus exactement les balises que nous avions plantées; de sorte que nous passâmes heureusement les *brisants*. Mais un moment après un de nos avirons se rompit comme nous nous en servions avec effort pour échapper à la rapidité d'un courant qui nous aurait portés dans un endroit dangereux. Et le calme, rendant la voile inutile, nous ne jugeâmes pas qu'il fût possible d'éviter le naufrage. La vérité est que nous fûmes saisis d'une grande frayeur.

(A continuer.)

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

(Suite.)

Ceci me rappelle une anecdote frappante qui s'est passée sous mes yeux dans la rivière de Quimper. Les bancs de la basse rivière avaient été trouvés par moi en très-mauvais état : les canaux envahis par la vase agonisaient; s'ils ne sont pas tout à fait morts aujourd'hui, c'est miracle! Les autres, livrés aux bêtes, ne laissaient ramasser à la drague d'essai que des coquilles vides et des étoiles de mer sans nombre.

Or, notre drague ramenait des myriades de ces animaux à chaque coup, grandes, petites, rouges, violettes, jaunes, brunes... que sais-je! des boisseaux de toutes les couleurs!... A chaque fois, le brave pilote qui nous accompagnait dans la baleinière entrait dans une sainte fureur.

— Oh! les gredines de bêtes! s'écriait-il en en saisissant une poignée; attends! va! attends! je vas t'arranger!...

Et il les déchirait en deux, en trois, en dix morceaux, et les lançait à l'eau comme un furieux.

Je lui arrêtai le bras.

— Que faites-vous? mon ami, lui dis-je.

— Oh! monsieur... si je pouvais tenir la dernière!

— Que feriez-vous?

— Monsieur! je la couperais, comme celle-là, en mille morceaux!...

— Et vous en feriez autant d'étoiles nouvelles...

— Allez! allez! monsieur; voilà trente ans que je suis pilote ici, et j'en ai ben détruit, allez! Toutes les fois que j'en prends, v'lan! en deux!... allez...

— Malheureux! m'écriai-je; mais personne n'a servi autant que vous à la multiplication de ce dangereux parasite!...

Et je lui expliquai longuement que les astéries savent faire repousser les bras qui leur manquent, et qu'au lieu de les tuer en les déchirant, il avait, toute sa vie, fait autant d'astéries nouvelles qu'il en avait coupé de morceaux, ceux-ci se complétant à leur tour.

La stupéfaction du pauvre pilote était extrême, mais la ténacité du Breton têtu prit bientôt le dessus. — Jamais son père ne lui avait dit cela! Jamais dans le pays on n'avait parlé de ces choses-là! Donc, ça ne pouvait pas être vrai. C'était un farceur que le monsieur de Paris qui racontait cela pour rire et pour faire endêver le pauvre matelot...

J'eus beau lui affirmer que je disais la vérité, je ne pus la lui faire croire. M. Hautefeuille, commandant du *Sylphe*, qui était avec moi, lui répéta la même chose. Devant son supérieur, le pilote ne dit rien, mais je voyais dans ses yeux et je lisais sur toute sa contenance que la conviction n'avait pas encore pénétré sous son *sur-ouest*. Enfin, M. Hautefeuille s'avisa d'un expédient plus sûr; il ordonna à un autre Breton, Le Goc, patron de la baleinière, de dire au pilote ce qu'il en pensait. Celui-ci alors expliqua au pilote qu'il avait vu, dans l'aquarium de Concarneau, des étoiles auxquelles il ne restait plus qu'un bras à qui repoussaient tous les autres...

De pareilles énormités confondirent le brave pilote; il baissa la tête, — il commençait à être convaincu! — et laissa échapper ces mots dans un soupir malheureux :

— Et moi qui depuis trente ans croyais les détruire!..

— Lorsque vous en prendrez à présent, mon brave homme, lui dis-je, emportez-les chez vous, enfouissez-les au pied d'un pommier... et vous m'en direz de bonnes nouvelles. De là, vous pouvez en être sûr, elles ne reviendront pas tourmenter vos huîtres!

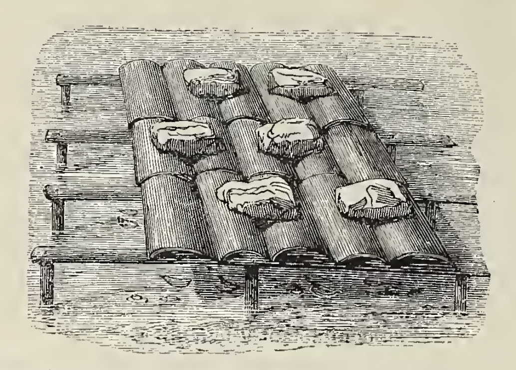
Sur ces bancs à étoiles se trouvent également en quantité ce que les gens du pays appellent des *barriques de vin*, sortes de gros mollusques mous, qui n'y viennent évidemment pas pour rien, ce que prouve leur nombre et leur embonpoint! Qu'y mangent-ils? Nous ne le savons pas encore. Est-ce l'huître? est-ce l'étoile de mer? Les pêcheurs penchent pour l'huître... et moi aussi, sans savoir comment!

Il en est de même des éponges énormes, vertes, tubuleuses, qui y croissent en nombre incalculable. Il est impossible qu'une végétation aussi abondante ne gêne pas la croissance du mollusque qu'elle surcharge et dont elle arrête le naissain au passage. D'ailleurs, les perceurs n'y manquent pas non plus, car toutes les vieilles coquilles

sont perforées et couvertes de varechs, de polypiers, etc.

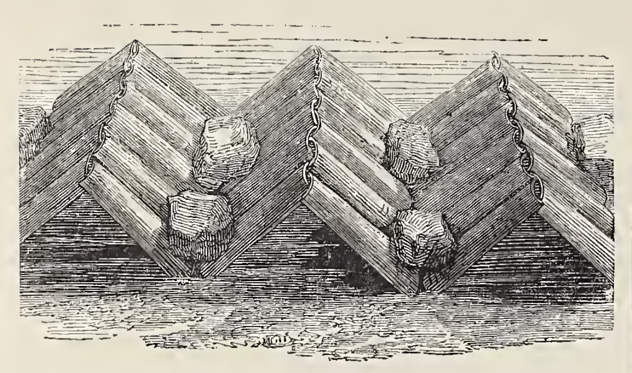
Dans de semblables fonds, il est à peu près impossible que le naissain trouve, en quantité suffisante, des points d'attache propres et convenables; aussi la drague seule y peut opérer un nettoiement capable de mettre à nu des surfaces convenables; et encore faut-il, dans ces fouilles, qu'elle agisse à fond, tout à fait à la manière d'une vraie charrue de défrichement. Telle est, sans contredit, l'explication des bons effets de la drague sur certains bancs et, pour qui a vu l'exubérance de la croissance étrangère sur les huîtres, il est facile de se rendre compte de ce que nous disons ici.

En sommes-nous donc à prétendre que la drague est



Toit collecteur simple en tuiles creuses chargées de pierres pour que l'eau ne les soulève pas.

le moyen auquel rien ne prévaut pour la récolte des huîtres? Au contraire. Nous le regardons comme un expédient sauvage que la culture fera disparaître comme tout engin aveugle et non dirigeable doit disparaître de toute culture rationnelle. Mais là est le point! Nous sommes encore bien loin de la culture rationnelle des bancs d'huîtres forains. Qu'est-ce que prouve l'abondance énorme de tous les animaux parasites que nous ramenions des bancs d'huîtres de Quimper? Rien autre chose, pour tout homme qui réfléchit, sinon que la rivière est d'une fertilité merveilleuse et qu'il n'est pas étonnant que les huîtres s'y soient maintenues et multipliées malgré tout, puisque tous ces autres êtres qui, comme elles, vivent



Rucher en tuiles formant toit collecteur à têtes opposées.

d'infusoires, y pullulent à loisir. Lors donc que l'on voudra *cultiver* les bancs, c'est-à-dire faire pour eux ce qu'on fait pour un champ, y détruire simplement les mauvaises herbes, l'engrais naturel qui y abonde produira des récoltes fabuleuses. Mais, il faut le vouloir!

Tout ce que nous venons de dire nous a amené à constater que l'huître inoffensive avait un grand nombre d'ennemis. Ce fait est tellement vrai que devant leur abondance, en certaines années et en certains endroits, la récolte peut être sérieusement compromise et rapidement anéantie. Nous allons les passer très-rapidement en revue.

Dans le règne végétal, il faut craindre les *zostères*, grandes plantes rubannées qui poussent avec une exubéranee telle qu'elles étouffent tout.

Certains *annélides* tubicoles, d'après M. de Quatrefages, les *hermelles*, se fixent sur les mollusques, en perfo-



Tonneau dans lequel on encaque les huîtres.

rent les coquilles et dévorent ensuite l'animal. Elles font ainsi beaucoup de ravages dans les bancs d'huîtres.

Les *crabes*, au printemps surtout, rôdent toujours autour de cette proie succulente et, auxiliaires de tous les ennemis, détruisent ce qui souffre et est un peu malade.

Parmi les *mollusques* sont les plus dangereux ennemis, auxquels on donne, chez les pêcheurs, le nom de bigorneaux-perceurs. Ce sont des *rochers* (murex) qui, munis de leur siphon et de leur langue garnie de crochets de silice semblable à du diamant, percent l'écaille de l'huître et mangent l'animal. Une seconde espèce, voisine du *murex tarenticus*, dont nous venons de parler et du *murex brandoris* de la Méditerranée, c'est la *nassa reticulata*, qui a le test plus poli, mais fait des dégâts effrayants. Nous en aurons donné une mesure, quand on saura que l'huître petite d'un mois est percée par eux en



Panier à détroquer.

trente minutes, l'huître de *trois ans* en huit heures! Et ces bêtes-là liment sans arrêt nuit et jour!...

Ajoutons l'*anonné*, coquille plate, nacrée, parasite d'un animal assez voisin de l'huître elle-même, mais qui, dans notre Manche et une partie de la Bretagne, se substitue à elle en la tuant.

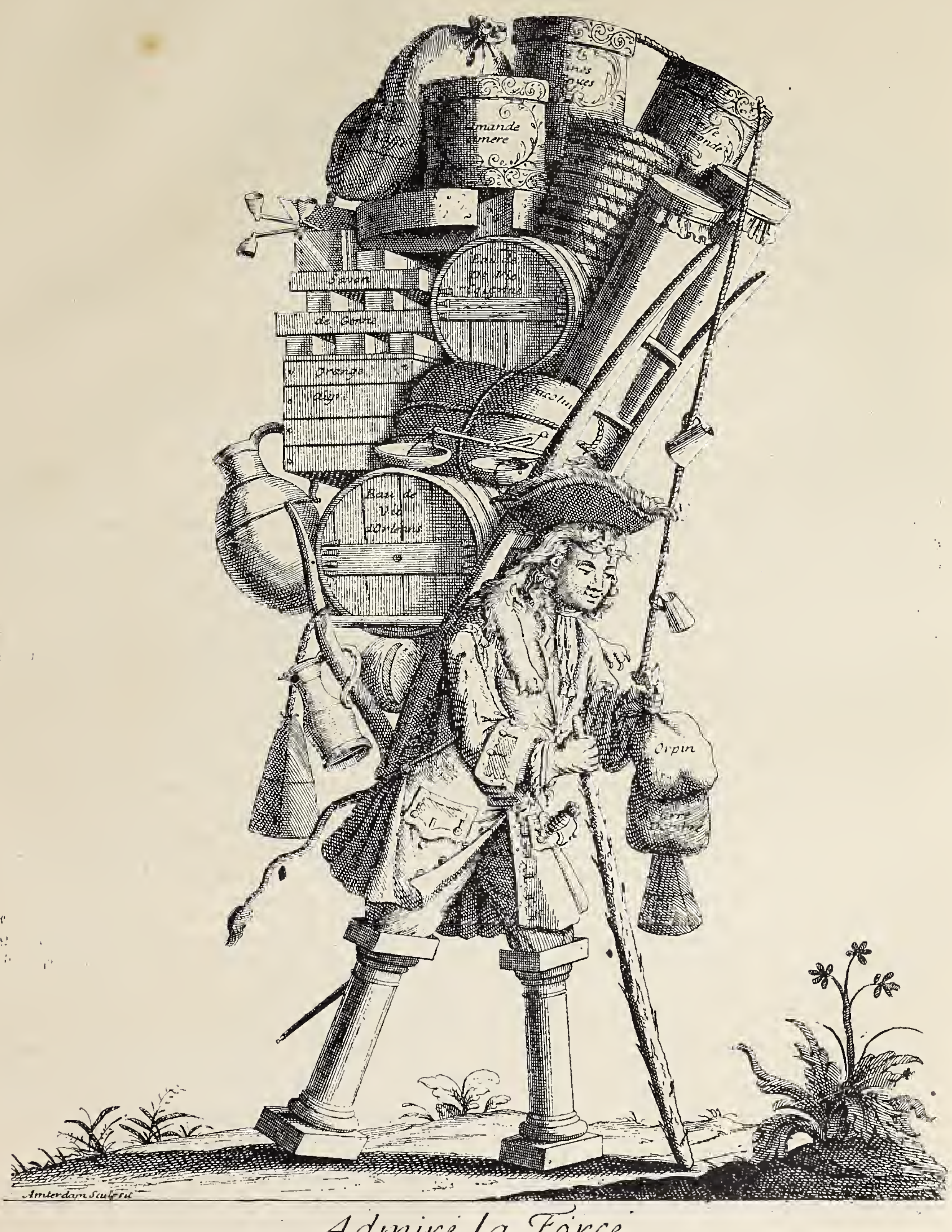
Nous ne dirons rien des *zoophytes* et *rayonnés*, puisque nous avons parlé des *étoiles de mer*, des *éponges* et autres êtres ambigus... jusqu'au maërle, qui n'est peut-être qu'une concrétion calcaire amorphe, mais qui, pour moi, est bel et bien un corallien parasite.

Et maintenant comment se fait-il qu'une huître puisse venir à bien? C'est, sans contredit, un des problèmes les plus intéressants de l'univers.

(A continuer.) H. DE LA BLANCHÈRE.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

ESTAMPES SATIRIQUES



Fac-simile de la gravure mise en tête du factum des épiciers et droguistes contre le duc de la Force, accusé de monopole (1721).

On était en 1721; le fameux système de Law venait de s'écrouler en accumulant les ruines particulières et générales.

Un Nompar-Caumont, duc de la Force, pair de France, qui jadis s'était fort distingué à la tête des dragons chargés d'opérer dans les Cévennes, avait été reçu à l'Académie française en 1715, puis nommé vice-président du Conseil des finances et membre du Conseil de régence en 1716; — un duc de la Force, disons-nous, — s'était montré l'un des plus fermes appuis du célèbre Écossais et, tout naturellement, ne s'était pas abstenu de prendre une part personnelle aux spéculations alors à la mode.

Quand il vit que le papier commençait à tomber en discrédit, le duc de la Force, pour parer relativement à la perte considérable qu'il allait faire, eut l'idée d'acheter, payant en billets, une masse de marchandises, principalement en drogues, épices et denrées comestibles, qu'il fit emmagasiner dans un quartier retiré, et dont un prête-nom devait opérer la vente à son profit.

Le fait ayant été ébruité, grand émoi parmi les collègues du noble accapareur, qui, peut-être, regrettaient qu'une pareille idée ne leur fût pas venue en temps opportun, et qui, d'ailleurs, n'étaient pas fâchés qu'une occasion s'offrît à eux de tirer vengeance de quelques froissements qu'ils avaient eu à subir de la part du duc, lequel, dit-on, ne se distinguait pas par une grande aménité de caractère.

En tête des mécontents se trouvait notamment le prince de Conti, qui, dit Duclos dans ses curieux Mémoires, était échauffé par un ressentiment personnel contre le duc de la Force.

« Pendant que celui-ci accaparait les denrées, celui-là achetait des meubles et des terres. Il sut que le duc de la Force en marchandait une très-considérable ; il courut sur le marché, et, le trouvant conclu, il voulut engager le duc de la Force à lui céder la terre. Le duc refusa et, dès ce moment, le prince de Conti devint son ennemi juré. »

Cette inimitié, à laquelle le prince du sang n'eut pas de peine à gagner maint personnage de marque, entr'autres le premier président du parlement, M. de Mesmes, se traduisit par une action qu'on fit intenter au duc de la Force et à ses prête-noms, par la corporation des droguistes et des épiciers, pour fait de monopole, au détriment du commerce public.

Un mémoire très-violent fut imprimé par les syndics de ces corporations, qui, en ce cas, devenaient à leur tour et de bonne foi, peut-être, les prête-noms de la rancune princière.

Après maint démêlé en haut lieu sur la question de compétence et de juridiction des pairs ou du parlement, une déclaration du Régent renvoya l'affaire devant le Parlement qui, ayant évoqué et longuement ouï la cause, rendit, le 12 juillet 1721, un jugement par lequel les associés ou prête-noms du duc furent, l'un blâmé, les autres admonestés, et portant, en ce qui concerne le duc « *qu'il serait tenu d'en user dorénavant avec plus de circonspection et de se comporter à l'avenir d'une manière irréprochable et telle qu'il convient à sa naissance et à sa dignité.* »

Portant aussi haut, le coup était rude et ne manqua pas d'avoir un énorme retentissement dans l'opinion. Le mémoire justificatif de la poursuite fut imprimé sur grand et beau papier, pour être abondamment répandu, et comme les éditeurs occultes du prétendu factum des épiciers et droguistes ne lésinaient pas sur les frais, une planche gravée, dont nous donnons le fac-simile, forma le frontispice du fascicule.

Un jeu de mots sert d'inscription : « Admiré la Force. » Et en effet le noble duc, caractérisé par une peau de lion dont la tête montre des yeux menaçants au-dessous du tricorne, ayant pour jambes deux colonnes, — allusion à son titre de membre du Conseil de régence, qui fait de lui une des colonnes de l'État, — supporte, avec une vigueur peu commune, un immense fardeau, dans la composition duquel entrent les divers objets qu'on l'accuse d'avoir monopolisés. Il va de soi que cette estampe obtint le plus grand succès.

Au reste, si nous pouvions douter de l'émotion que causa le procès fait au duc de la Force, nous en trouverions un significatif témoignage dans la violente façon dont en parle Saint-Simon qui, outre qu'il tenait d'amitié pour le duc contre le prince, était, comme chacun sait, scrupuleusement soigneux de tout ce qui pouvait garder intact le prestige de la noblesse.

« Cette affaire, écrit-il, fut si honteuse à la faiblesse de M. le duc d'Orléans, si fort ignominieuse à celle des pairs, si scandaleuse au Parlement, si scélérate au premier président, si abominable à l'avarice du prince de Conti, en un mot, si infâme en toutes ses parties, que je crois devoir me contenter de l'énoncer et tirer le rideau sur les horreurs qui s'y passèrent... »

LES VIEUX LIVRES

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

Quoi qu'il en soit, un peu de *frais* s'éleva qui, secondé par notre autre rame, nous servit à parer justement l'écueil. Il y avait une autre pointe à deux lieues de là, vers laquelle le courant, plus fort que le vent, nous portait encore. Mais comme nous eûmes le temps de raccommoder notre aviron, nous nous en servîmes si heureusement que nous évitâmes aussi ce second danger.

J'ai honte de dire que l'aveuglement des entrepreneurs avait été si grand, qu'ils ne s'étaient pourvus que de deux seules rames. Ils avaient cru, comme je l'ai peut-être déjà dit, que cette précaution n'était pas nécessaire, parce qu'ils comptaient sur un vent *alisé* qu'ils auraient, disaient-ils, toujours infailliblement en poupe. Bien nous prit, cependant, d'avoir pu remettre en état cet instrument de notre délivrance, car le courant nous entraînait avec rapidité malgré le petit frais qui nous secourait.

La mer, qui brisait d'une manière impétueuse contre le rocher que nous appréhendions, faisait des mugissements horribles, et l'inconvénient de la nuit nous était un redoublement de peine et d'effroi.

Pour comble de misère, le mal de mer causé par la grande agitation de notre petit vaisseau nous mettait dans un accablement qui ne nous laissait presque point de force. Et notre harangueur lui-même, le champion qui s'était mis à la tête de son parti, était immobile au fond de la barque.

Lui et les autres auteurs de cette entreprise eurent lieu alors d'être convaincus de la vanité de leurs imaginations, lorsqu'ils s'étaient formé l'idée de ce trajet comme d'une chose tout à fait aisée ; et il n'y eut sans doute aucun d'eux qui n'eût bien voulu retourner en arrière et regagner l'île, mais la chose était impossible.

Nous demeurâmes dans ce triste état depuis onze heures du soir jusqu'à deux heures après minuit ; auquel temps nous jugeâmes que nous avions passé toutes les pointes et que nous étions assez avant en mer, parce que nous n'entendions presque plus le bruit des *brisants*.

Nous avions toujours ramé jusque-là, mais alors nous ne nous servîmes plus que de la voile et nous commençâmes un peu à respirer.

Le lendemain, nous eûmes un vent fort variable ; et les six jours suivants, il nous fut tout à fait contraire, ce qui est, nous a-t-on dit depuis, fort extraordinaire dans ces mers-là. Je dirai, pendant qu'il m'en souvient, que nous fûmes contraints de jeter nos provisions de viandes

cuites, parce qu'elles se trouvèrent remplies de vers; il ne nous resta qu'un peu de lamentin boucané avec quelques melons d'eau; et ainsi nous primes de bonne heure la résolution de nous contenter de deux ou trois onces de cette viande par jour, dans l'intention d'allonger le plus que nous pourrions notre misérable vie, s'il arrivait que nous eussions le malheur de manquer l'île *Maurice*, qui était la plus proche de nous, et le but auquel j'ai dit que nous tendions.

Le vent, que nous avions presque toujours eu contraire jusqu'au commencement du huitième jour de notre navigation fut suivi d'une violente tempête. Le jour était fort serein, mais sur le midi, le ciel se couvrit et versa une si prodigieuse abondance d'eau, qu'elle aurait rempli la barque en fort peu de temps si nous n'avions pas continuellement travaillé à la vider. Cette pluie dura quatre grandes heures sans autre orage. Mais la nuit survenant, le vent s'augmenta, et la faible lueur qui nous restait fut suivie d'une profonde obscurité.

La tempête se renforçant, on fut obligé de mettre bas la grande voile; et comme on ne put conserver de feu faute d'avoir imaginé quelque espèce de lanterne avant le départ, ni par conséquent consulter la petite boussole, on ne tint plus de route, et on se contenta de gouverner vent arrière avec la *trinquette*. L'obscurité n'étant pas toujours également noire, on apercevait quelquefois la girouette, et on ne la quittait point de vue, s'il était possible, parce que si l'on n'eût pas pris un soin extrême de *parer la vague*, une seule *lame* aurait été capable de nous engloutir. Ce qui faisait plus craindre ce danger, c'est que la barque n'était pontée que par un bout, comme je l'ai remarqué; faute qui avait eu pour fondement la vaine espérance qu'un beau temps nous accompagnerait toujours.

Nous nous trouvâmes bien éloignés de notre calcul, et cette nuit fut la plus épouvantable qu'il soit possible d'imaginer. L'ouragan que nous avions essuyé entre le cap de *Bonne-Espérance* et l'île de *Mascareigne* avait été terrible.

Mais nous étions entre les mains de gens expérimentés, et notre vaisseau était incomparablement plus capable de résister que ne l'était cette pauvre petite nacelle, dont ma plume est incapable de représenter ici le déplorable état.

Au milieu des mêmes ténèbres, le ciel fondit encore un coup sur nous, et nous accabla sous un nouveau déluge.

Le vent, qu'une petite pluie abat quelquefois, n'en devint que plus furieux. Tantôt nous étions guindés dans les nues, tantôt précipités au fond des abîmes. Un certain bruit au fond de la barque causé, comme nous l'avons observé depuis, par l'eau qui roulait entre deux planches, mais qui nous faisait juger à chaque secousse qu'elle allait s'entr'ouvrir, faisait jeter des cris de temps en temps aux plus assurés comme si c'eût été notre dernière heure. Nous regardions effectivement la mort comme inévitable: la route était perdue; il n'y avait nulle apparence, selon notre calcul, de rencontrer l'île *Maurice*, ni apparemment aucune autre terre; et dans cette espèce de désespoir, la fatigue nous avait fait mettre en délibération si nous abandonnerions le gouvernail et si, sans plus rien fonder sur la prudence humaine, nous ferions autre chose qu'attendre, en prières, notre dernier moment; mais il fut arrêté que notre devoir était de faire tous nos efforts jusqu'à la fin.

(*A continuer.*)

LES GRANDES ENTREPRISES MODERNES

LE CANAL DE SUEZ

(*Suite.*)

Les premiers travailleurs communiquèrent leur confiance à tous ceux qui accoururent se joindre à eux. On lutta avec intrépidité, avec rage, endiguant la mer, repoussant les vases superficielles, creusant le terrain, formant et consolidant le sol où devaient s'élever les habitations; car, après les radeaux mal abrités, vinrent les tentes, puis les chalets, enfin les maisons. Ils étaient vingt d'abord; douze mille aujourd'hui trafiquent ou travaillent: marchands, marins, ouvriers.

La rade est bientôt resserrée entre deux jetées monumentales. Avec le sable de la plage et de la chaux venue d'Europe, MM. Dussaud pétrirent 25,000 blocs énormes, pesant 24,000 kilogrammes en moyenne, et qui, durcis au soleil, étaient jetés ensuite à la mer. Ces blocs, cubant ensemble 249,467 mètres, offrent aux navires un excellent avant-port de 171 hectares de superficie. De ces deux jetées, celle de l'est s'avance à 1,900 mètres en mer; l'autre a 2,500 mètres de longueur.

Par un chenal, les bâtiments arrivent à Port-Saïd; un vaste port se prolonge jusqu'à l'entrée du canal; trois bassins entrent dans la ville: celui du commerce où pénètrent les matériaux et les provisions; celui des ateliers où s'accumule le matériel flottant; et le bassin Chérif où les grandes Sociétés de navigation attendent les paquebots pour les approvisionner de marchandises. Des montagnes de houille dressent leur masse noire au fond du port; le souffle énorme des forges, le roulement strident des marteaux, les éclats cadencés des enclumes remplissent les ateliers; une population bariolée encombre les quais: marins de l'Archipel, raïs arabes, canotiers maltais, matelots de tous ports, fournisseurs de navires, marchands ou boutiquiers.

Mais notre canot continue sa route vers le canal; il entre dans une nappe d'eau immobile, largement endiguée, comme un fleuve immense dont le courant aurait été maîtrisé et arrêté. Les barques aux voiles blanches glissent sur cette eau dormante, l'ancien lac Menzaleh, « le vivier des Pharaons, » possédant 35,000 hectares de superficie, et dont les bords mesuraient 220 kilomètres. De Port-Saïd à l'extrémité du lac il a fallu creuser le fond de ce « désert limoneux » sur une longueur de 15 kilomètres.

Comment creuser un canal dans un marais? Les basfonds ne permettaient pas d'y lancer des dragues; le sol, inconsistant, vaseux, fluide, ne permettait pas non plus d'y construire des sentiers.

On commença par relever cette vase et former de chaque côté de l'étroit chenal de simples bourrelets, que le soleil séchait aussitôt; au milieu glissait un radeau plat où des ouvriers de bonne volonté passaient la nuit.

Le canal creusé assez profondément pour permettre l'entrée des dragues, les indigènes reprirent leurs filets et leurs barques.

Sur la rive occidentale du lac Menzaleh, M. Mariette-Bey a découvert une allée de sphinx; sur l'épaule d'un de ces animaux se trouvait le cartouche du Pharaon dont Joseph fut le premier ministre et qui habitait Tsane (Avaris ou Tannis).

Cette rigole maritime atteignit peu à peu 100 mètres de profondeur. Le lac est coupé en deux par ce bras de mer qui va rejoindre le golfe arabique. C'est là qu'on

utilisa les dragues à longs couloirs, dont le ponton de fer mesurait 33 mètres de long, possèdait une machine à vapeur de 35 chevaux, une chaudière de 108 mètres carrés de chauffe, et un bras de fer de 19 mètres de long, armé de godets arrachant chacun 350 litres de terre au fond du canal et se vidant dans des chalands. Quelques-unes de ces dragues ont enlevé dans une journée jusqu'à 3,000 mètres cubes de déblais.

A l'extrémité du lac, le canal, sorti de la région des eaux stagnantes, coupait une route fréquentée par les caravanes allant d'Égypte en Syrie. Ce point se nommait El-Kantara (le Pont).

La ville de Kantara, jadis rivale de Ramsès et de Péluse, et possédant 500,000 âmes, avait été détruite en 344 par les Perses, réédifiée par les Romains, puis abandonnée de nouveau. La route fut coupée par le canal, mais on installa un bac pour passer les caravanes d'une rive à l'autre. Dès que l'eau douce du Nil fut amenée jusqu'à Kantara, les caravanes accoururent. La nouvelle ville comptait déjà, en 1870, plus de 7,000 habitants, répartis dans des rues larges et bordées de maisons en un style semi-oriental, semi-européen. Aux environs des villages grecs ou arabes sont groupés des bazars bien approvisionnés. Sur la rive d'Afrique, des collines de sable servent d'abri aux chameliers, qui y font une étape avant de traverser le canal. Buffet, kiosques, bateleurs, montreurs d'ours ou de singes, marchands, bourriquets et troupeaux, tout cela forme un tableau ausi intéressant que pittoresque. El-Kantara sera le véritable point de transit entre l'Égypte et la Syrie.

(*A continuer.*) V.-F. Maisonneuve.

La plupart des hommes souffrent bien moins de leur malheur que du bonheur des autres.



Canal de Suez. — Vue des jetées à Port-Saïd.

LES SANGLIERS

Il y a deux manières de considérer le sanglier : comme chasseur ou comme naturaliste. Quoiqu'il se montre commun dans notre pays, cet animal est fort incomplètement connu de *tout le monde.* Par exemple, il ne faut pas croire qu'on le trouve partout : partout où il fait chaud, oui ; il est surtout et avant tout un frileux qui abandonnerait volontiers, si on le pressait beaucoup, la zone tempérée plutôt que monter vers le nord. C'est le seul pachyderme d'Europe, encore n'habite-t-il pas cette partie du monde dans toute son étendue : il manque dans tous les pays qui sont au nord des côtes de la Baltique. On a essayé de l'y acclimater jusqu'au milieu du siècle dernier, cela n'a point réussi. En Allemagne même, excepté ceux que l'on enferme dans des parcs, on ne trouve plus de sangliers dans les montagnes de la Thuringe, dans le Schwartzwald et dans le Riesenzebergue. Au contraire, ils sont communs en Gallicie, en Pologne, en Hongrie, même en Croatie, en Grèce, en Espagne; très-communs plus au sud encore, en Afrique depuis le Maroc jusqu'à l'Egypte.

En quelque pays que ce soit, le sanglier recherchera toujours les endroits couverts, humides et même marécageux : il lui faut de l'eau pour son bain de chaque jour, et il fait beaucoup de chemin pour satisfaire ce besoin qui semble impérieux. Prudent, vigilant, le sanglier entend et flaire très-bien, malheureusement il voit mal : aucun gibier ne vient mieux que lui sur le chasseur tranquille et sous le vent; aucun animal ne se laisse approcher de si près. Et cependant, il n'est pas bête, tant s'en faut; seulement il est brusque, rageur et facile à mettre en furie. Alors, il devient dangereux, attaque tout ce qui se trouve devant lui, et fait, au moyen de ses boutoirs, des blessures dangereuses. Ceux de six à sept ans portent les armes les plus dangereuses, parce que leurs défenses ne

sont pas encore très-recourbées en dedans, ce que nous appelons *mirées.*

Les laies et les marcassins blessés, quand ils souffrent, poussent des cris de douleur ; le mâle reste toujours silencieux, quelque blessure qu'il ait reçue. Il grogne sourdement tout au plus. On estime à vingt ou trente ans l'âge auquel atteint le sanglier qui, non chassé, meurt de sa belle mort. Le cochon ne vit pas aussi longtemps. Chez nous, il n'a pas d'ennemis assez forts pour l'attaquer adulte ; jeune ou marcassin, le loup et même le renard doivent en dévorer quelques-uns, quoique la chose ne soit pas aisée, la laie les défendant avec une vigilance et une ardeur infinies.



Les sangliers.

La chair du sanglier est estimée à juste titre, surtout lorsque l'animal n'est pas trop vieux : elle a la succulence de la chair de cochon et le goût de venaison. La peau, les soies trouvent leur emploi dans le commerce ; mais, parmi les chasseurs, il n'est pas d'usage de les conserver : la peau se découpe avec la chair et tout. Cependant, on peut dire que quelle que soit la valeur de cet animal, elle est toujours beaucoup au-dessous des dégâts qu'il a causés pendant sa vie. En somme, dans un pays civilisé, le sanglier est nuisible au premier chef et doit être partout détruit sans miséricorde.

Il y en a quelques petites espèces, telles que le pécari, dont l'acclimatation et la domestication seront faciles et certaines dès qu'on le voudra : elles varieront la qualité de chair de cochon ordinaire.

JEAN POSTHUME

(Épisode du Moyen âge)

(*Suite.*)

SCÈNE IV.

ROBERT et MATTHIEU (*chapeaux à plume éraillée, cape frippée, longue rapière, mauvaises bottes à éperon, etc.; ils passent au fond, derrière la fenêtre ouverte*), puis EVA.

ROBERT, *s'arrêtant et paraissant lire une inscription placée à l'extérieur au-dessus de la porte.*

« *Auberge des Armes de France.* » Dis donc, Matthieu, voilà un logis où l'on doit nous être sympathique. Entrons mon cher, entrons (*il passe le seuil, Matthieu le suit timidement*), et, à tout hasard, faisons-nous servir à déjeuner, car j'ai une faim de crocodile et ne me sens pas en veine d'humilité.

MATTHIEU, *bas.*

Fort bien, mais (*il frappe sur ses poches*) pas l'ombre d'un denier, et dès lors tu comprends...

ROBERT, *de même.*

Bah! il ferait beau voir que nous fussions arrêtés pour si peu. De l'aplomb, morbleu! Belle mine vaut souvent bourse bien garnie. Allons, et que le démon des aventuriers nous soit en aide!

MATTHIEU.

Qu'il nous soit en aide! (*Eva, qui était entrée un moment à gauche, reparaît.*)

ROBERT, *bas à Matthieu.*

Attention, voilà l'hôtesse. Laisse-moi diriger l'attaque. Borne-toi à m'appuyer. — Dame aubergiste, la paix soit



Jean Posthume. — Scène IV.

avec vous, dans ce monde et dans l'autre. (*Bas à Matthieu en le poussant.*) Va donc.

MATTHIEU, *avec componction.*

La paix soit avec vous, dame aubergiste.

EVA.

La bonne Vierge vous conduise, messires!

ROBERT.

Nous sommes gentilshommes voyageurs, comme vous pouvez le voir, dame hôtesse; nous sommes Français...

EVA, *vivement, avec un sourire.*

Ah! Français.

ROBERT *à Matthieu.*

Tiens! ça la fait sourire.

MATTHIEU.

Tant mieux!

ROBERT, *gravement.*

Oui, nous sommes Français; nous venons de France; nous allons en mission, en ambassade... Nous ne voulons nous arrêter à Sienne que le temps d'y prendre quelque nourriture. L'enseigne de votre auberge nous a engagés à vous donner la préférence. (*Eva s'incline.*)

MATTHIEU *à part, frappant sur sa poche.*

Oui, la préférence!

ROBERT.

Veuillez donc nous servir...

MATTHIEU.

Oh! un modeste repas.

ROBERT.

Pourquoi modeste, messire Matthieu? (*A Eva.*) Servez-nous, au contraire, ce que vous avez de plus confortable et soyez assurée que nos libéralités... (*Montrant la table à Matthieu, avec emphase.*) Prenez place, je vous prie, messire Matthieu de Rochemont.

MATTHIEU.

A vous l'honneur, messire Robert de Courneville. (*Ils s'asseyent.*)

EVA, *qui va sortir à droite.*

Oh! ce sont de grands personnages! Bonne aubaine! (*Elle sort.*)

SCÈNE V.

ROBERT, MATTHIEU *assis.*

ROBERT.

Qu'en dis-tu? ça commence bien.

MATTHIEU.

A merveille... Mais reste à savoir comment ça finira.

ROBERT.

A merveille aussi. Quoi qu'il arrive d'ailleurs, je suis disposé à faire un dégât horrible dans les provisions de notre appétissante hôtelière.

MATTHIEU.

Oh! faire le dégât est chose facile... Mais il faudra payer, et je t'avoue que je me ferais un cas de conscience de tromper ouvertement cette belle enfant. La partie n'est pas égale...

ROBERT, *avec une dignité comique.*

Je partage ta délicatesse.

MATTHIEU.

Alors?...

ROBERT.

Matthieu, mon ami, on te prendrait vraiment pour un écolier à sa première escapade. Je ne reconnais pas en toi le malandrin courageux qui a fait six ans ses preuves au milieu des grandes compagnies.

MATTHIEU.

Pauvres grandes compagnies!

ROBERT.

Oui, on a su les éloigner de ce gras pays de France qu'elles tenaient en souveraineté absolue. Elles sont allées batailler en Espagne sous le pennon du Breton Bertrand Duguesclin. Un piége où on les a prises! Mais, mieux avisés que nos camarades, nous avons préféré garder notre indépendance, et nous voilà promenant notre belle humeur par le monde, au hasard du destin capricieux.

MATTHIEU.

C'est si bon de voyager!

ROBERT.

Et d'étudier, d'observer, comme tu dis, toi, le philosophe, l'écrivain. Ça voyons, si, pour me faire attendre patiemment le repas, tu me lisais le dernier chapitre de nos mémoires, car tu inseris jour par jour tout ce qui nous arrive. Un vrai sire de Joinville, quoi!

MATTHIEU, *avec modestie, en tirant de sa poche un rouleau de parchemin.*

Oh! tout doucement.

ROBERT.

Lis-moi ton chapitre, Joinville.

MATTHIEU, *lisant.*

« Or, messire Robert dit à messire Matthieu... »

SCÈNE VI.

LES MÊMES, EVA, *portant le repas qu'elle dispose sur la table.*

EVA.

Voilà, messires, voilà!

ROBERT.

Merci, ma belle enfant.

EVA, *achevant de disposer le couvert.*

Vous venez de France, messires?

ROBERT.

Pour vous servir, mon ange.

EVA.

Vous êtes Français?

ROBERT.

Pour vous obéir, ma mignonne.

MATTHIEU.

Vous demandez cela d'une certaine façon... Est-ce que vous n'aimeriez pas les Français?...

EVA.

Au contraire, bien au contraire!... puisque mon père n'aime rien plus que la France. Il ne va pas tarder à rentrer et sera bien content de causer avec vous, si cela vous agrée. Si vous saviez comme il a été affligé de toutes les horribles choses qui se sont passées là-bas dans ces derniers temps : la défaite de Poitiers, la vilaine rébellion des Jacques, les ravages des grandes compagnies.

MATTHIEU.

Mais voilà une enfant qui connaît notre histoire comme pas un...

EVA.

C'est grâce à l'intérêt qu'y porte mon père.

MATTHIEU.

Et comment se fait-il qu'un Italien prenne tant de part aux affaires de notre pays?

ROBERT, *la bouche pleine.*

Oui, comment cela se fait-il?

EVA.

C'est que mon père, quoique Italien d'origine, est né en France.

ROBERT.

Ah! oui-da! et dans quelle contrée de la France?

EVA.

A Paris, à Paris même... et qui plus est, il passa les premiers jours de sa vie à la cour de vos rois...

MATTHIEU.

Vraiment... et...

(A continuer.) Eugène MULLER.

HISTOIRE DES CORPORATIONS

—

PLOMBS HISTORIÉS TROUVÉS DANS LA SEINE

(Suite.)

ENSEIGNES DE PÈLERINAGE

L'objet en plomb que représente la figure 1 est une enseigne de pèlerinage du seizième siècle trouvée au pont de Bercy, en 1861.

Cette figure, d'une grossièreté de travail inouïe, représente saint Christophe, revêtu d'une cotte d'armes, avec des gravières en fer battu; ses pieds disparaissent sous les eaux du fleuve qu'il traverse; l'enfant Jésus est soutenu par le bras droit du saint; de sa main gauche il tient un arbre terminé dans sa partie supérieure par un ornement qui ressemble quelque peu à une crosse. M. Forgeais croit y voir un animal; cela est encore fort possible.

La dévotion à saint Christophe était des plus vives au moyen âge; il était regardé comme une sorte de patron de la santé; on le représentait en Hercule, toujours appuyé, comme le géant Cacus, sur un arbre entier déraciné; il se trouvait tout naturellement le protecteur des portefaix. On lui attribuait, en outre, le pouvoir de préserver de la mort pour toute une journée celui qui avait vu son image au matin; ses statues étaient ordinairement accompagnées de distiques tels que celui-ci :

Christophori sancti speciem quicumque tuetur
Illo namque die nullo languore tenetur.

Avant d'avoir porté le Christ sur ses puissantes épaules, saint Christophe avait un nom infiniment moins glorieux; il s'appelait *Reprobus* ou *Adacimos*, c'est-à-dire le *Réprouvé;* on le trouve également désigné sous le nom d'*Offerus.*

D'après la tradition, le saint qui nous occupe n'avait pas moins de quatre mètres de haut. Très-fier de sa force physique, il fit serment de ne jamais servir qu'un homme plus fort et plus puissant que lui. On comprend qu'il chercha longtemps. S'étant fixé auprès d'un prince qu'il croyait courageux plus qu'aucun homme, il le quitta au bout de peu de temps, parce que celui-ci lui avoua qu'il avait peur du diable. Il se donna à Satan; mais il le vit un jour trembler devant une image du Christ, et il le quitta également pour se faire le serviteur de ce Christ tout-puissant. Il alla trouver un ermite qui le baptisa et lui donna pour pénitence de passer tous les voyageurs qui se présenteraient pour traverser un fleuve voisin.

Un jour, un enfant se présente, et le géant l'ayant pris sur ses épaules fut tout étonné de pouvoir à peine le soutenir; et comme il marchait péniblement appuyé sur un tronc d'arbre, l'enfant lui dit d'enfoncer son bâton en terre, et le bâton aussitôt placé en terre se mit à pousser des feuilles et à fleurir. Saint Christophe reconnut dans son précieux fardeau l'Enfant Jésus lui-même; il tomba à ses pieds et se donna tout entier à lui. Plus tard, il souffrit le martyre et fut honoré sous un nom qui rappelait la manière dont il s'était converti, *Christophoros*, c'est-à-dire celui qui porte le Christ.

Ce plomb du quinzième siècle, trouvé au Pont-au-Change, en 1860, représente un buste de saint Jacques (fig. 2); la tête est garnie d'une auréole ornée; à droite, un anneau qui servait sans doute à suspendre au cou des pèlerins cette image consacrée.

Il ne faut pas s'étonner du nombre considérable de petits bustes et de médailles représentant saint Jacques qu'on retrouve aujourd'hui. Les pèlerins qui avaient accompli le long voyage de Compostelle n'étaient point les seuls qui pussent faire partie de la confrérie de Saint-

Jacques; les vieillards, les infirmes, et plus tard tout le monde, moyennant certaines aumônes, fut admis à la communion des prières avec les véritables pèlerins.

Cette confrérie, fondée dès le neuvième siècle, devint surtout florissante au quatorzième, époque à laquelle elle fut mise en possession d'une église et d'un lieu de réu-



Fig. 1.

nion. Chaque année, une grande fête était donnée en l'honneur du patron de la confrérie; une procession, aussi folâtre que magnifique, parcourait les rues, ayant à sa tête « un grand faquin vêtu en saint Jacques, marchant avec la contenance d'un crocheteur qui veut faire l'honnête homme. » C'est un auteur du dix-septième siècle qui parle.

Les réunions de Saint-Jacques de l'Hôpital eurent, au moyen âge, une très-grande influence sur les mouvements populaires; c'est là que se formèrent les premiers tribuns; c'est là que fut tenue l'assemblée populaire où le prévôt



Fig. 2.

Étienne Marcel ressaisit, pour quelque temps, son influence ébranlée par un retour du peuple vers le dauphin.

Nous ne pouvons mieux faire pour cette enseigne de pèlerinage (fig. 3) que citer la description de M. Forgeais lui-même.

« Sachet en plomb, garni de deux petites anses vers la gorge.

Sur la panse se voit un autel drapé, ce semble, qui porte une espèce de grand ciboire. De chaque côté est une femme debout (sainte Madeleine et sainte Marthe probablement). Celle de gauche soutient une grosse larme (ou son reliquaire) au-dessus du ciboire; celle de droite porte un cierge allumé. Dans le champ, à gauche de l'autel, on voit une croix pattée, au pied fiché.

Au-dessus de cette représentation, on lit la légende ci-après :

✠ LACR
IMA DEI

en deux lignes séparées et enfermées par des filets. Le tout surmonté d'une bordure partie endentée, dont la rangée supérieure est hachée.

Ce plomb, du treizième siècle et de fort belle conservation, a été trouvé au Pont-au-Change, en 1863. »

Suivant M. Forgeais, ce sachet en plomb aurait été fait en commémoration de la sainte Larme, de Vendôme. L'abbaye des Bénédictins de Vendôme se vantait, en effet, à tort ou à raison, de posséder la larme que Jésus-Christ répandit en voyant Lazare étendu dans le tombeau. *Illacrimatus est Jesus*, dit l'Évangile, Jésus pleura. C'est



Fig. 3.

sur ce texte que s'appuyèrent les Bénédictins de Vendôme pour célébrer, chaque année, le jour du vendredi saint, une grande fête en l'honneur de la sainte relique qu'il prétendait conserver dans une châsse très-riche.

La dévotion à la sainte Larme jouissait d'une très-grande vogue au moyen âge; mais elle avait encore reçu une recrudescence de célébrité à l'occasion d'un vœu que fit le comte de Vendôme, Louis de Bourbon.

Ayant été fait prisonnier par les Anglais après la bataille d'Azincourt, il fut enfermé à la tour de Londres; c'est là qu'il fit son vœu à la sainte Larme pour obtenir sa délivrance. Et comme il parvint, en effet, à s'échapper peu de temps après, il en attribua toute la gloire à la précieuse relique et institua une fête annuelle en son honneur.

(A continuer.) Henry MARTIN.

PENSÉE

Savez-vous pourquoi le jury du monde est si rigoureux dans son verdict? C'est qu'il se compose souvent de juges qui ont fait tout ce qu'ils condamnent. — *Mary-Lafont.*

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



Les vaches bretonnes.

La vache bretonne a été louée et blâmée quelquefois avec exagération : ses partisans veulent la transplanter partout, même dans les riches pâturages de la vallée d'Auge, ses ennemis veulent la proscrire, même des bruyères. Dans les landes, sur les terres pauvres, la race bretonne est la seule qu'on puisse entretenir; elle utilise admirablement les chétifs fourrages que toutes les autres races dédaigneraient; on peut vraiment dire qu'elle a été faite pour le sol qu'elle parcourt, mais on peut encore bien mieux dire qu'elle a été faite par ce terrain.

Dès qu'on la transporte dans un bon et riche pâturage, la vache bretonne engraisse promptement et l'on voit son lait diminuer : elle n'est pas mieux là dans son élément que les vaches des gras pâturages qu'on amènerait dans les landes bretonnes. Quand on parcourt la Bretagne et qu'on voit, par-dessus les haies, ces troupeaux de petites vaches noires et blanches, on s'étonne de la similitude de robe de tous ces animaux. Le fait est qu'une bête rousse ou *bringlée* de brun est une rareté.

La petite vache bretonne revient à l'étable le soir ronde et la mamelle pleine, c'est le résultat d'un bon appétit et d'une singulière aptitude à choisir et à découvrir le fourrage brin à brin le long des chemins, ou parmi les genêts et les bruyères.

Dans le pays moyen, les petites vaches rendent, année moyene, trois litres et demi de lait par jour : elles sont si bonnes laitières et leur lait est de si bonne qualité que ce sont presque exclusivement des bretonnes qui remplissent les étables du jardin d'acclimatation le seul endroit de Paris où l'on boive du lait réellement pur. Comme laitières, certaines de ces braves petites bretonnes font des prodiges : il en est, dit notre savant ami M. Rieffel de Grandjouars, qui ne pèsent pas au-delà de 260 kilogrammes et qui donnent 2,000 *litres de lait par an*; c'est huit fois le poids de l'animal! 20 hectolitres de lait dans un si petit corps, autant que donne de vin un hectare de vigne... N'est-ce pas merveilleux? Résultat exceptionnel, continue notre ami, mais, dans une vacherie un peu nombreuse, on peut toujours compter sur 1,200 litres par an. Voilà sur quoi il faut compter. Or, à Paris, le lait, quand il est à peu près bon, dans les vacheries, où cependant il n'est ni à l'abri de l'eau ni des mélanges, se vend 0 fr. 70 le litre : une vache bretonne y produit donc, en argent, 840 francs.

Déduisez la nourriture, comptez la valeur du fermier, et rendez-vous compte du bénéfice!

JEAN POSTHUME

(Épisode du Moyen âge.)

(Suite.)

SCÈNE VII

LES MÊMES, LUZIO *venant de gauche.*

LUZIO, *entrant précipitamment.*

Eva!... Ah! vous n'êtes pas seule...

MATTHIEU.

Voilà un malavisé qui nous interrompt au plus intéressant.

EVA.

Pardon, messires chevaliers... (*Allant à Luzio.*) Grand Dieu! qu'avez-vous, Luzio?... qu'est-il arrivé?

LUZIO.

Ce qui est arrivé! Je viens d'avoir une discussion avec mon père. Il m'a ordonné de renoncer à vous; je lui ai déclaré tout net que je n'étais nullement disposé à lui obéir et que je braverais son autorité. Je l'ai laissé furieux, et je suis venu vous avertir de ce qui s'est passé. Dites-moi que vous ne désapprouvez pas ma conduite, afin que j'aie la force de tenir ma résolution et de résister jusqu'au bout...

ROBERT, *à part.*

Je crois comprendre.

EVA.

Ce que vous avez fait est peut-être mal, Luzio; mais je vous aime trop pour vous gronder, et tout ce que vous tenterez pour m'obtenir ne sera jamais condamné par moi.

ROBERT, *à part.*

J'ai compris.

EVA.

Mais ne restez pas là... si votre père venait...

LUZIO.

Oui, je m'en vais; adieu, Eva...

EVA.

Adieu, Luzio...

(*Il sort. — Eva reste pensive sur le devant.*)

SCÈNE VIII

EVA, ROBERT, MATTHIEU.

ROBERT, *se levant et allant prendre Eva par la main.*

Venez donc que nous reprenions l'entretien de tout à l'heure.

EVA.

Volontiers. — Où en étais-je?

MATTHIEU.

Vous nous disiez que votre père a passé les premiers jours de sa vie à la cour de France. Comment s'appelle donc votre père?

EVA.

Jeannot.

MATTHIEU.

Jeannot, tout court, pas d'autres noms?

EVA.

Pardon... Jeannot Baglioni.

ROBERT.

Jeannot Baglioni. — Je ne sache pas qu'il y ait une noble famille Baglioni.

EVA.

Qui vous dit que mon père soit de noble famille?

ROBERT.

Mais... pour avoir hanté la cour de nos rois...

EVA.

Oh! point ne lui fut besoin d'être noble pour cela.

ROBERT.

Alors expliquez-nous comme quoi...

EVA.

Ma grand'mère ayant perdu ses parents dès son enfance, avait été emmenée de Sienne à Paris par un de ses oncles, qui était établi marchand dans cette dernière ville. La jeune fille se maria, puis devint veuve et mère à peu près en même temps que la reine Clémence, épouse du roi Louis le dixième. Des protections la firent choisir pour être nourrice du petit roi Jean, — Jean Ier, Jean Posthume, comme on l'appelle, — à qui malheureusement elle ne donna son lait que huit jours, car vous savez qu'il mourut après une semaine d'existence.

MATTHIEU.

Oui; c'est ce qui fit que, faute d'héritier mâle, et en vertu d'une certaine loi salique, la couronne de Louis le Hutin échut à son frère Philippe, et ensuite aux Valois.

EVA.

Voilà comment mon père, que ma grand'mère avait obtenu de garder auprès d'elle, passa quelques jours au palais des souverains. Plus tard ma grand'mère revint à Sienne avec son fils... qu'elle éleva fort pauvrement...

ROBERT, *interrompant pour continuer.*

Puis il se maria aussi, quand il fut grand, puis le ciel lui fit don d'une charmante petite héritière... et, si je ne me trompe, la fille de votre père aurait à son tour aujourd'hui quelques dispositions matrimo...

EVA.

Hélas!

ROBERT.

Comment, hélas!... ce jeune homme de tout à l'heure, un bel épouseur, ma foi...

EVA, *intimidée.*

Messire...

ROBERT.

Oh! ne rougissez pas. Il n'y a pas de mal à ça. Dans tous les pays du monde, en France comme en Italie, il faut être deux pour ne faire qu'un sous le manteau du sacrement... Ce jeune gars a l'air de vous aimer

EVA.

Eh oui! Mais son père ne veut pas... qu'il m'aime...

ROBERT.

Ah! son père ne veut pas... et pourquoi cela, s'il vous plaît?

EVA.

Parce qu'il est riche et fort avare, lui. . et que nous sommes, nous ..

ROBERT.

Pauvres!... Pardieu! vous n'en êtes que mieux vêtus à la mode des bonnes gens... Ah! ce vieux malappris!... Je voudrais bien lui parler à ce bourru... Jour de pillage! Cinquante-sept cuirasses!... (*Matthieu le tire par la manche.*) Laisse-donc, imbécile.

EVA.

Comme vous jurez, messire!

ROBERT.

Pardon, charmante; mais le grossier avisement de ce ladre me...

(*A continuer.*) Eugène MULLER.

LES GRANDES ENTREPRISES MODERNES

LE CANAL DE SUEZ

(*Suite.*)

Après Kantara, le canal traverse pendant 20 kilomètres de nouveaux marais, les lacs Ballah, jusqu'à El Ferdane.

Sous la première couche de sable, on trouva un banc de gypse cristallisé, destiné à fournir après la cuisson un plâtre excellent. Ce banc exploité, les marais sont devenus des cloaques stériles où le poisson abonde.

A El Ferdane, le désert commence; un bourrelet de sable, haut de plus d'un mètre, limite les lacs. Des dé-

pressions se succèdent sur un parcours de 10 kilomètres, puis un brusque escarpement forme une colline de 16 mètres de hauteur sur 200 mètres d'étendue. Une dernière vallée, et le seuil d'El Guisr, véritable montagne, s'élève à 10 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le canal passera à travers ce seuil pour porter les eaux de la Méditerranée dans le futur port intérieur de l'isthme, « le lac Timsah. » Pour transporter les déblais, on emploie la brouette volante, la brouette à la corde, puis un plan incliné ou toile sans fin, inventés par l'ingénieur Mougel-Bey. Six chantiers sont établis sur les 14 kilomètres de tranchées ouvertes par des Egyptiens, des Bédouins, et des descendants des Philistins accourus du désert de Syrie, soit 20,000 travailleurs sous la direction de M. Gioia. On allait chercher l'eau douce à 30 kilomètres; 2,000 chameaux furent employés à ce service. Le seuil suffisamment creusé, les machines à vapeur remplacèrent les ouvriers.

Pour draguer le canal, M. Couvreux inventa « l'excavateur » qui devait enlever 4 millions de mètres cubes de déblais. Le 1er février 1866, les dragues ordinaires venaient remplacer l'excavateur et terminer cette immense tranchée.

Aujourd'hui, un escalier monumental conduit du plateau élevé où est la ville jusqu'au canal maritime.

Du sommet d'El Guisr au lac Timsah, le plateau supérieur se continue, vaste et ondulé, pendant 5 kilomètres pour s'arrêter brusquement et donner une véritable falaise au canal et au lac. Cette solitude domine l'isthme : c'est le désert, sans horizon. Dans ces sables, l'homme a créé une oasis verdoyante, une véritable ville industrielle; là habite M. Jules Macaire, chef du « chantier VI » qui semble bâti sur les eaux mêmes.

Sur la limite du plateau, un four à chaux est comme suspendu aux flancs du talus; on dirait la ruine d'une antique tour. De cet observatoire la vue embrasse l'immense nappe bleue du lac Timsah, qu'une ligne grise sépare du ciel; au loin, les crêtes de l'Attaka, près de Suez. L'histoire du canal a consacré cet emplacement par une cérémonie solennelle : l'arrivée des eaux de la Méditerranée allant ainsi au devant de la mer Rouge, le 18 novembre 1869.

Le typhus passa par ce chantier; le docteur Aubert-Roche, médecin en chef de la Compagnie, écrivait à M. de Lesseps :

« Le docteur Panet est mort l'an dernier; le docteur Bougoin cette année; le docteur Bourbboukaki est gravement malade; le docteur Ibrahim vient d'échapper au typhus; la santé du docteur Companyo est affectée; le pharmacien Voss est encore souffrant. Nous continuerons tous, jusqu'au bout, à payer de nos personnes. »

Cette simplicité héroïque peint les collaborateurs de M. de Lesseps.

A l'extrémité de ce même plateau, près du four à chaux, s'élève le chalet du vice-roi, construction légère, élégante, tout européenne, en bois et en briques rouges. Le bâtiment principal, au dôme mansardé surmonté de deux aiguilles ornementées et autour duquel se profile une galerie à jour, est flanqué de deux ailes carrées. Une colonnade forme verandah : la balustrade en est dentelée. Un escalier abrupte relie les sables à la galerie extérieure à grandes ouvertures cintrées.

Du bord opposé on aperçoit Ismaïlia. Les eaux bleues du lac découpent la rive et forment des caps et des baies en miniature. La plage immense et nue est couverte d'une végétation timide qui atténue l'or du sable. Une voie, plantée d'arbres, conduit de la ville au lac, jusqu'au point où accostent quotidiennement le canot postal et le bateau des voyageurs; elle deviendra un véritable boulevard. La ville d'Ismaïlia se développe sur le quai du canal d'eau douce qui suit le lac; ce ne sont que chantiers sans cesse en mouvement, maisons blanches ou jaunes entrecoupées de verdure; pas un minaret, pas un palmier.

Un second canal d'eau douce dit « canal de ceinture », contourne la ville pour porter l'eau du Nil à l'isthme, qui la refoule par la vapeur jusqu'à Pord-Saïd. Ismaïlia est donc une véritable île, au centre de l'isthme de Suez.

« Qu'est devenu le désert? » demandait Ab-el-Kader à M. de Lesseps. Puis, voyant les eaux calmes du lac et du Nil, il ajoutait : « Ici, tous les voyageurs viendront se reposer d'une longue traversée. »

« Ismaïlia, disait encore un marin grec, sera l'oasis du grand désert des océans. »

Dans le bassin du lac, poussent des roseaux, des tamaris et des joncs épineux, refuge des hérissons, des lièvres, des gazelles et des perdrix. Les hyènes fréquentaient ces parages. C'est sur les bords de ce lac desséché que M. de Lesseps dressa le premier campement. La caravane d'exploration avait épuisé la provision d'eau : on creusa le sable en un endroit choisi et l'on découvrit d'abord une eau saumâtre, puis, la couche de sel dépassée, une eau jaunâtre, douce mais épaissie par le limon. M. de Lesseps déchire son manteau blanc (wachellah) et s'en sert comme d'un tamis : l'eau, ainsi filtrée, devient buvable. Près de cette source improvisée s'élève aujourd'hui la ville d'Ismaïlia, où arrive l'eau du Nil, par la vallée de Gessen; la Méditerranée passe à travers El Guisr. En moins d'un an, l'eau du Nil arriva à Timsah, et en 1862, l'éminent ingénieur put venir en barque directement du Caire à Timsah en quarante heures; les travailleurs auront ainsi de l'eau douce et des approvisionnements assurés.

(A continuer.) V.-F. Maisonneufve.

LE CHATEAU DE HAM

Lorsqu'il suit la route de Compiègne à Saint-Quentin, le voyageur traverse la ville de Ham et aperçoit sur la gauche un vaste édifice à l'aspect sombre et triste; ce sont de longues murailles sur lesquelles apparaissent çà et là quelques restes de machicoulis, de sculptures et de fenêtres gothiques; ce sont des tours couronnées de créneaux en briques rougeâtres, et dont la base semble plonger dans les eaux de la Somme qui coule à l'entour; c'est en un mot le fort de Ham, vaste rectangle fortifié, autrefois château féodal, depuis longtemps prison d'État.

A deux pas du fort naquirent le chansonnier Vadé et le général Foy, à qui ses compatriotes vont élever une statue.

L'origine de Ham paraît remonter à la domination gallo-romaine, si l'on en juge par quelques ruines signalées par les antiquaires. Toutefois son histoire est fort obscure jusqu'au neuvième siècle. Depuis cette époque, la ville et le territoire de Ham appartinrent aux comtes de Vermandois, issus de la race carlovingienne.

« Charles le Simple, disent les chroniqueurs, traîtreusement saisi et appréhendé au corps par son vassal, le comte Herbert de Vermandois, fut enfermé dans un fort situé non loin de là sur la Somme. » La célébrité de Ham commença donc par l'emprisonnement d'un roi.

Vers la fin du dixième siècle, on découvre un seigneur de Ham nommé Simon, de la puissante maison de Vermandois, et ses descendants restent seigneurs de Ham comme lui et vassaux de la châtellenie de Saint-Quentin, jusqu'en 1350.

La seigneurie de Ham passe ensuite aux maisons de Coucy, d'Orléans, de Bar, de Luxembourg, de Vendôme et de Navarre. Réunie à la couronne par l'avénement de Henri IV, elle fut donnée au cardinal Mazarin, puis à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, et resta dans la maison d'Orléans jusqu'en 1789.

Pendant la Révolution, le fort de Ham fut une prison d'État, ce qu'il était précédemment : car, au dix-huitième siècle, il avait été un lieu de détention bien plus souvent qu'une résidence seigneuriale.

Sous l'Empire, sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, le fort ne changea point de destination. Parmi les prisonniers enfermés à Ham, il faut citer l'officier de marine Cassard, Marbeuf, Lautrec, Duhem, qui avait juré d'assassiner tous les chefs thermidoriens, les émigrés connus sous le nom des « naufragés de Calais », les ministres de Charles X, MM. de Polignac, de Peyronnet, de Guernon-Ranville, de Chantelauze et le prince Louis-Napoléon, depuis empereur sous le nom de Napoléon III.

Tel qu'il est aujourd'hui, le fort de Ham offre l'aspect d'un vaste parallélogramme. Une première entrée, située sur un terrain appelé Esplanade, vous conduit dans une cour avancée et entourée d'une muraille triangulaire. Là s'ouvre un pont en maçonnerie sur lequel s'abaisse le pont-levis de la forteresse ; à quelques pas plus loin, la voûte d'entrée, où se trouvent le pont-levis et deux portes intérieures construites en fer.

La voûte franchie,—ajoute un touriste, M. St-L.,—on découvre une cour spacieuse bordée de constructions spacieuses, et vers le milieu un manége dans lequel s'élève un arbre à feuillage épais. A droite, le logement du concierge adossé à une caserne ; à gauche, un vaste corps de garde dans le goût de la Renaissance. Plus loin, les appartements des officiers d'artillerie et du génie, du commandant et du gardien des poudres. En face, de l'autre côté de la cour, les magasins d'armes, les cantines et les cuisines. Au fond de la cour, les bâtiments affectés à la prison ; d'abord une niche toujours occupée par un gardien, puis à gauche les chambres étroites et nues des prisonniers, situées au-dessus de la poudrière. Une voûte sépare ce corps de logis d'une caserne.

Tous ces bâtiments sont compris dans l'enceinte fortifiée. Quatre tours s'élèvent aux quatre angles de la forteresse ; trois sont ovales : une seule, plus élevée, est de forme ronde ; c'est la *Grosse Tour*, ou *tour de Louis XI*, ou enfin *tour du Connétable ;* elle plonge dans les eaux de la Somme et « n'a pas moins de cent pieds de haut et autant de diamètre, avec des murs de trente pieds d'épaisseur en pierres de taille. » Les autres tours et murailles sont en briques.

Quelques archéologues affirment que la Grosse Tour fut construite par Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, seigneur de Ham et connétable. Selon d'autres, elle remonterait à Charles VI ; son fils l'aurait fait restaurer et fait élever, l'enceinte ainsi que les tours ovales.



Le canal de Suez. — Entrée des lacs Amers.

Enfin, la tour carrée, qui apparaît sur un point extérieur des remparts, vis-à-vis de l'Esplanade, remonterait à François Ier.

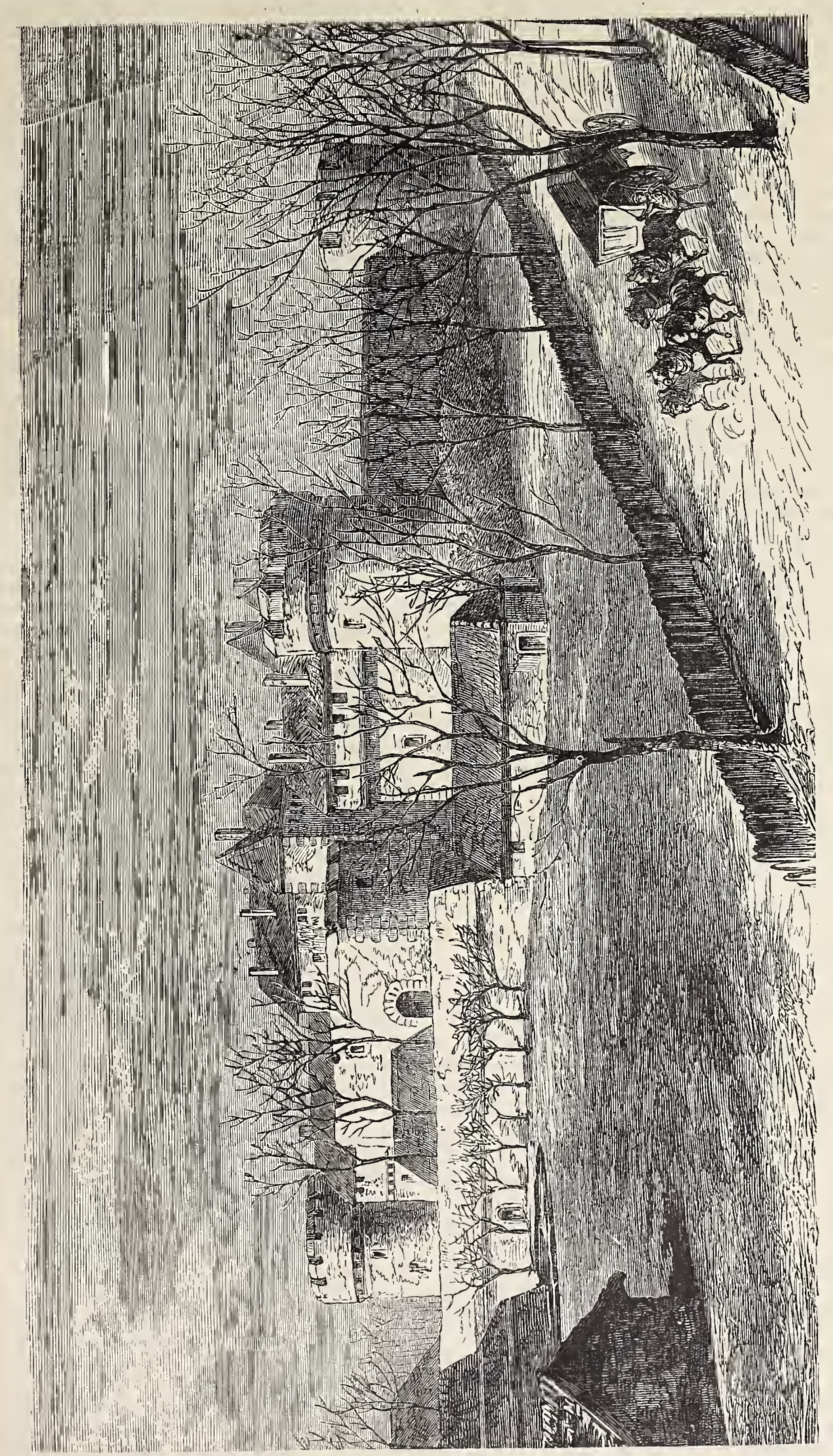
L'intérieur de la Grosse Tour présente plusieurs salles superposées, vastes, obscures et sonores.

Quand on contemple les longues murailles du fort de Ham, on croit entendre le grincement lourd des ponts-levis, le ronflement des portes tournant sur leurs gonds solides, les pas répétés par l'écho des voûtes, et la voix rauque des verrous glissant dans leur gaîne de fer. Tout y respire la tristesse, l'isolement et la terreur.

LE PRIX DES DÉCOUVERTES

« Depuis longtemps, écrivait, en 1824, le physicien Fresnel à Young, le physicien anglais, cette vanité que le peuple appelle l'amour de la gloire est émoussée en moi. Je travaille beaucoup moins pour conquérir les suffrages

du public que pour obtenir cette approbation intérieure qui a toujours été la plus douce récompense de mes efforts. Sans aucun doute, dans les moments de lassitude, j'ai eu besoin de l'aiguillon de l'ambition pour poursuivre mes recherches; mais tous les compliments que j'ai reçus de Laplace et d'Arago ne m'ont donné autant de plaisir que la découverte d'une vérité théorique et la confirmation d'un calcul par l'expérience. »



Le château de Ham (Somme).

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales

(Suite.)

Nous ne perdîmes donc jamais tout à fait courage, et quelques-uns même se préparaient à nager quand la barque serait engloutie, pour prier et bénir Dieu quelques moments encore. Si l'abattement extrême où nous nous trouvions était causé par le grand travail, par l'inanition, par des sollicitations à un sommeil impossible, par les frayeurs redoublées qui nous environnaient, il était sans doute beaucoup augmenté par les secrets reproches que les uns se faisaient de s'être ainsi témérairement exposés, et les autres d'avoir été trop faciles à se laisser persuader. Néanmoins, on dissimula toutes ces pensées-là, et on s'exhorta les uns les autres en toute douceur et charité fraternelle.

Nous étions ainsi entre la vie et la mort, lorsque le soleil, commençant à blanchir l'horizon, la fureur des vents se calma; le ciel s'éclaircit, et la lumière, comme une messagère de bonnes nouvelles, nous fit apercevoir un gros cap qui n'était autre qu'une pointe de l'île Maurice. Jamais il n'y eut, je crois, tant de douces agitations dans une âme, que cet objet brut et confus en causa dans la nôtre. Lorsque chacun se développa de dedans le manteau ou la couverture où il s'était comme enseveli en attendant la mort, on nous aurait tous pris, avec juste raison, pour autant de ressuscités. Une bonne espérance occupa tout d'un coup la place de nos funestes épouvantements, la force nous revint en même temps que la joie, et nous commençâmes à faire des réflexions à notre aise. Entre autres choses, nous ne manquâmes pas d'admirer la Providence, qui avait tourné en bien le malheur de ce terrible orage; car il est certain que si nous n'avions pas été ainsi transportés hors de la route que nous nous étions proposée, jamais nous n'aurions rencontré l'île où nous avions dessein d'aborder; nous étions perdus si nous n'eussions été perdus.

Sur les cinq heures du soir, le 29 mai, et le neuvième jour de notre navigation, nous arrivâmes donc enfin dans une petite baie de l'île Maurice. Nous entrâmes dans une assez jolie rivière, la marée montant, et nous descendîmes dans un endroit agréable, au pied d'un coteau tout couvert de grands arbres. Nous étions si étourdis du bateau que nous chancelions comme des gens ivres, et que nous nous laissions tomber même, sans pouvoir résister à une espèce de vertige. Mais un bon sommeil, avec quelques rafraîchissements que la chasse nous fournit sans beaucoup de peine, nous rétablit parfaitement en deux ou trois jours. Ainsi nous sauvâmes-nous des déserts de Rodrigue et des grands dangers d'un terrible orage. Mais, hélas! notre nouvelle île ne nous fut point un port de salut, et nous n'échappâmes des premiers abîmes que pour retomber dans un autre, comme on le verra dans la suite.

Nous étant ainsi un peu rétablis, nous rentrâmes dans notre barque, et nous côtoyâmes l'île, en cherchant quelque endroit habité. Après cinq ou six stations sur la côte, où nous allions toujours coucher, nous arrivâmes enfin à la rivière Noire, où nous trouvâmes trois ou quatre loges habitées par quelques familles hollandaises qui nous firent un très-bon accueil. Ces bonnes gens vivent en partie de chasse et ils ont des chiens propres pour cela. Après que nous eûmes demeuré un mois avec eux, cinq d'entre nous eurent commission d'aller donner avis au gouverneur de notre arrivée. Le lieu où il demeure porte le nom de Frédéric-Henri, et est au sud-est de l'île, à vingt-huit lieues de l'endroit où nous étions. Ce gouverneur, ou plutôt commandant, qui s'appelle Rudolphe Diodati, est de Genève. Comme nos députés allaient le chercher (l'un desquels, pour le dire en passant, pensa mourir de faim dans les bois, où il s'était écarté des autres), il arriva justement qu'il passa par le lieu où nous étions, faisant le tour de l'île, comme il avait accoutumé de le faire tous les ans. Dès que je le sus, j'allai avec celui qui était resté avec moi, lui demander sa protection, et il nous l'accorda avec toute l'honnêteté que nous pouvions souhaiter, et nous fit un fort agréable accueil. Après avoir entendu notre histoire, lui et ceux qui l'accompagnaient, jetant les yeux sur notre chétive barque, trouvèrent que notre entreprise avait été téméraire. Il nous promit de nous envoyer une ancre que nous trouverions en passant au port du nord-ouest, afin que nous pussions nous en servir dans le besoin en allant à la *Loge*, c'est ainsi qu'on nomme en français le logement du gouverneur de ces îles, de quelque manière qu'il soit construit. Il nous assura en même temps fort obligeamment que rien ne nous manquerait, ajoutant que nous pourrions attendre doucement ainsi un vaisseau qui devait venir dans peu de temps.

Sur ces bonnes paroles, qu'il réitéra plusieurs fois, nous partîmes de la rivière Noire, où nos députés nous avaient rejoints, et nous arrivâmes heureusement au port nord-ouest. Comme pour prélude des malheurs qui nous devaient arriver, nous ne trouvâmes point l'ancre que le commandant nous avait promis d'y envoyer, et on ne nous donna pas même les instructions qui auraient été nécessaires; car, au lieu de nous enseigner comment nous pouvions continuer notre route par eau jusqu'à la Loge, on nous dit qu'il fallait nous résoudre à porter nos hardes jusqu'au *Flac*, petit hameau où est le jardin de la Compagnie, à huit lieues de là. Comme c'était un faire-le-faut; nous prîmes bientôt notre résolution, et nous transportâmes notre bagage en sept ou huit voyages fort fatigants, en traversant des forêts sans route, où nous nous égarions quelquefois.

Jean de La Haye, notre orfévre, qui avait quantité d'outils fort pesants, et par conséquent fort incommodes en voyage, se résolut d'en vendre une partie à un homme de même profession qui se rencontra en même temps que nous au port du nord-ouest. Parmi ces outils était le fatal morceau d'ambre gris qui avait été trouvé à Rodrigue et duquel nous avons parlé; il pesait environ six livres. La Haye ayant demandé à l'orfévre ce que c'était, celui-ci répondit froidement que c'était une gomme dont on se servait comme de goudron dans l'île Maurice, qu'on en trouvait quantité autour de certains arbres, mais que cela ne valait pas grand'chose. La Haye, qui le crut bonnement, et qui n'avait pas besoin de goudron, lui abandonna volontiers ce morceau de gomme dans le marché qu'ils firent ensemble, et il en garda seulement quelques petits morceaux par curiosité.

Le lendemain, quelqu'un lui ayant appris que cette prétendue méchante gomme était de l'ambre gris, il alla au plus vite trouver son marchand pour lui redemander la pièce de goudron; mais ce dernier répondit qu'il en avait déjà enduit des seaux.

Il y eut de grandes contestations, et ils se séparèrent avec beaucoup d'aigreur, celui qui avait été surpris menaçant de faire ses plaintes au commandant. Comme l'orfévre de l'île avait diverses fois trouvé de l'ambre gris à Maurice, et qu'il savait qu'il était defendu aux habitants

d'en vendre ni d'en acheter de qui que ce fût sous de grosses peines (chacun étant obligé de céder à la Compagnie pour un certain prix tout ce qu'il en trouvait), il prévint le pauvre La Haye, et alla incontinent porter ce morceau d'ambre au commandant, lui racontant de quelle manière cela était tombé entre ses mains. La Haye l'ayant su, alla incontinent faire ses plaintes; mais le juge inique, préparé et intéressé, l'assura que ce morceau de je ne sais quoi, dont il s'agissait, n'était pas de l'ambre gris; que c'était une certaine gomme qui ne valait presque rien, et qu'il le savait par expérience. Le suppliant répliqua qu'il en avait gardé quelques morceaux qui justifieraient la vérité et qu'il demandait justice.

(A continuer.)

HISTOIRE DES CORPORATIONS

—

PLOMBS HISTORIÉS TROUVÉS DANS LA SEINE

(Suite.)

Au premier abord on pourrait douter avec quelque raison de l'origine française de ce plomb. Je serais tenté de penser que ce sachet a été perdu en France par quelque soldat anglais, parce qu'il porte au revers (fig. 1) un cavalier qui n'est autre que saint Georges; mais M. Forgeais croit qu'on peut expliquer cette réunion de saint Georges et de la sainte Larme, par l'existence d'une église, dédiée à saint Georges, au lieu qu'habitait le comte Geoffroi, fondateur de l'abbaye de la Trinité de Vendôme.

M. Forgeais croit voir dans la fig. 2, une représentation de la sainte Face de Laon; c'est une tête couronnée d'épines et vue de face; les cheveux retombent de chaque côté du visage, la barbe est longue et se détache sur une sorte de cadre losangé.

Ce plomb du seizième siècle a été trouvé au Pont-au-Change en 1855.

Le doute émis par M. Forgeais, doute que j'ai mentionné plus haut, ne peut porter que sur la provenance de l'objet et nullement sur son identité; car c'est à n'en pas douter une sainte Face, comme le prouve la légende inscrite sur le nimbe.

SALVE SANTA FACI..... TRI.

Les lacunes faites dans les lettres de cette légende par la mutilation sont faciles à combler. On ne peut lire que :

Salve San(c)ta Faci(es) (Nos)tri (Red-mptoris).

Cette légende n'est autre chose que les deux premiers vers d'une petite hymne très-connue dès le quinzième siècle. C'était une prose rhythmée de quatre strophes, dont je ne transcrirai que la première :

Salve sancta Facies
Nostri Redemptoris,
In qua nitet species
Divini splendoris:
Impressa panniculo
Nivei Candoris,
Dotaque Veronicæ
Ob signum amoris.

C'est en effet en mémoire de l'empreinte laissée sur le voile de sainte Véronique, par le visage inondé de sueur de Jésus-Christ, que fut imaginée la dévotion à la sainte Face. Sainte Véronique n'est point une sainte reconnue par l'Église et ne l'a jamais été; mais elle fut, malgré tout, très-populaire pendant le moyen âge. Souvent aussi elle a été confondue ou plutôt identifiée avec l'hémorroïsse dont parle l'Évangile, cette même femme que l'Évangile apocryphe de Nicodème désigne sous le nom de Bérénice. La sainte qui nous occupe était ordinairement appelée sainte *Venice;* mais ce mot de *Venice* pourrait se rapprocher plutôt de Véronique que de Bérénice.

Il paraît que la légende et le nom même de la Véronique viendrait d'une figure de Christ peinte sur un linge et conservé à Rome, à saint Pierre du Vatican, où elle était connue sous le nom de *Vera Icon*, c'est-à-dire véritable image. De *Vera Icon* on aurait fait Véronica; et comme ordinairement cette figure vénérée était représentée portée par une femme, on aurait attribué le nom de Véronica à la femme elle-même. Telle est l'explication généralement admise de la Véronique.

Il ne faudrait pas confondre la Véronique avec sainte Véronique qui vivait au quinzième siècle et mourut en 1497.

L'adoration des mages est un des épisodes de la vie de Jésus-Christ que les peintres se sont plu à reproduire avec le plus de faste; les rois en effet sont arrivés à l'étable de Bethléem avec toute la pompe orientale, suivis d'un cortége d'hommes et de chameaux portant des présents magnifiques. Si les peintres pouvaient décrire tout cet apparat, il n'en était pas de même des artistes qui fabriquaient les objets de plomb dont nous nous occupons. Aussi se contentent-ils ordinairement de montrer les trois rois mages montés sur des chevaux et séparés l'un de l'autre, soit par une fleur de lys, soit par un arbre.

C'est le cas de la fig. 3. représentant sans doute l'arrivée des mages à l'étable même. La figure est mutilée, deux des personnages seulement sont restés; il devait y



Fig. 1.

en avoir trois au moins. On voit par l'inscription que deux des mages y sont désignés : Ce sont *Melchior* (que la légende appelle Melchiom) et Baltazar. Quant au troisième, Gaspar, il était sans doute à la gauche de Melchior. On ne peut cependant l'affirmer car il semble que de ce côté-là il n'y a pas eu de mutilation.

A droite on voyait probablement la vierge Marie tenant l'enfant Jésus dans ses bras; cette hypothèse repose sur la similitude des autres représentations du même sujet. On trouve aussi une confirmation de cette conjecture dans la présence, à droite, de la lettre M, qui ter-

mine la légende, et que M. Forgeais interprète, avec raison sans doute, par *Mater Dei.*

Saint Mathurin ou saint Mathelin, comme on disait au moyen âge, né dans le diocèse de Sens, mort vers 338, était particulièrement invoqué dans les cas de possession et de folie, sans doute en souvenir de la victoire qu'il avait remporté sur l'esprit des ténèbres, en guérissant miraculeusement Flavia-Maximiana-Théodora, fille d'Eutrepie, femme de l'empereur Maximien,



Fig.

Laquelle avait le diable au corps,

dit Jean le Bestre, poëte du quinzième siècle, dans son histoire rimée de saint Mathurin de Larchant.

C'est à cette occasion que notre saint se rendit à Rome; mais il ne l'avait fait qu'à la condition qu'on dût le ramener mort ou vif à son pays natal; il mourut en effet dans la ville des empereurs, et son cadavre ramené en France fut inhumé à Larchant, qui est un village du Gatinais, non loin de Nemours.

Saint Mathurin de Larchant a jusqu'à la Révolution dépendu du chapitre de Notre-Dame de Paris; aussi les pèlerins venant de Paris y ont-ils été très-nombreux durant tout le moyen âge.

C'est sans doute à ce pèlerinage que se rapporte le



Fig. 3.

plomb, représenté par la fig. 4, qui date du quinzième siècle.

Cette enseigne, trouvée au Pont-au-Change en 1858, montre saint Mathurin debout, la tête nimbée et couronnée de perles. Deux personnages agenouillés, un homme et une femme, se tiennent de chaque côté. Autour du cadre circulaire, qui contient les trois personnages on voit une guirlande de feuilles de chêne et de glands, dans laquelle se trouvent plusieurs anneaux destinés à attacher l'image bénie sur le vêtement du pèlerin.

Cet objet d'une grande finesse de travail est assez bien conservé.

La fig. 5 représente le saint ministre de Dagobert, Éloi, qui a été certainement l'un des saints les plus populaires, et sa légende n'est pas près de disparaître parmi le peuple; à gauche, le saint assis près d'une enclume, dont le *tas* ou bloc de bois est couvert d'un dessin grillagé; dans sa main droite un marteau avec lequel il forge sur l'enclume placée devant lui; de sa main gauche élevée il semble vouloir prendre une bougie roulée qu'un personnage debout tient à deux mains en face de lui. Derrière un personnage un cheval de petite dimension sellé et bridé. Au-dessus du cheval on voit un ange grossièrement figuré qui tient élevé dans sa main une sorte de vase dans lequel M. Forgeais a cru voir un encensoir. Peut-être l'ange verse-t-il une eau lustrale sur la tête du pèlerin.



Fig. 4.

Dans la partie supérieure de la plaque, séparée des figures par un listel, on lit cette inscription:

Signv. Sci Eligii,

Aux extrémités basses de la plaque, deux anneaux percés pour fixer l'enseigne au costume; en haut un troisième anneau qui rappelle, sans doute avec intention, la forme du fer à cheval.



Fig. 5.

On sait que saint Éloi a toujours été l'un des saints les plus populaires de la France; il n'est pas besoin de redire comment de simple forgeron qu'il était, il devint grâce à son habileté dans son art, orfèvre, trésorier et premier ministre du roi Dagobert.

(*A continuer.*) Henry Martin.

L'imprimeur-gérant: A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



La légende des sept corbeaux, par Swind.

Maurice de Swind, né à Vienne en 1804, et mort en 1871, a créé dans l'art plastique allemand un genre nouveau, que M. A. Demmin appelle « le romantisme gai et naïf, » à égale distance du romantisme lugubre et du romantisme athénisé de Cornélius. Aussi Swind peut-il être regardé comme le dernier romantique dans la peinture d'outre-Rhin, tel que Weber le fut en musique et Uhland en poésie. Forcé de prêter son talent aux éditeurs d'almanachs et de cavatines musicales, il se lia d'amitié avec Lœchner et Schubert, et plus tard avec les littérateurs et les poëtes contemporains. Il se moquait à tout propos des romantiques pleureurs, les appelant *Blaubarts in Wasserstiefel* « Barbes-Bleues en bottes d'égoutiers. »

Attiré par goût vers le réalisme embelli et un peu idéalisé, il adorait le merveilleux et abandonnait dans la légende et le roman les sujets terribles et sombres, pour saisir ceux qui se prêtaient à des formes relativement vraies et naïves. Ses compositions de *Sagas* respirent la fraîcheur de la nature agreste, et, si les figures sont fantastiques, les formes se rapprochent toujours de la nature. Son talent, fait de spontanéité, excelle à raconter au moyen du crayon des histoires entières, fort compliquées et pourtant lues facilement et couramment. Plutôt illustrateur hors ligne que peintre, sa valeur consiste précisément dans la rapidité de la composition, dans l'inachevé. Le pathétique lui est inconnu comme le trivial et la charge; mais sa fantaisie humoristique est inépuisable.

Si, par le sentiment et l'émotion il est resté inférieur à Durer qu'il avait beaucoup étudié et suivi, Swind l'a dépassé dans le gracieux et peut-être dans le merveilleux. Sa *Cendrillon*, ses séries des *Sept corbeaux* et de la *Belle Mélusine*, offrent ce qu'on possède de plus ingénu en ce genre. Malheureusement ses compositions ont un caractère exclusivement moderne, et les anachronismes choquants de costumes et accessoires dénotent une absence complète d'études archéologiques. Ainsi, dans la *Rencontre*, scène du moyen âge, nous voyons l'arbalète qui ne parut qu'au dixième siècle.

La *Rencontre* est l'une des six vastes aquarelles conservées au château de Weimar et représentant la Saga

ou tradition légendaire allemande, les *Sept corbeaux* ou la *Sœur fidèle*. Voici, d'après le *Guide artistique pour l'Allemagne*, la légende qui a inspiré l'œuvre capitale de Swind:

Au milieu des bois, entouré de précipices, s'élève sur un roc presque inaccessible le vieux manoir, effroi des voyageurs. Ce repaire, hanté par d'implacables détrousseurs de grand chemin, retentit du bruit de l'orgie couvrant les cris de détresse des victimes. La famille du chef, composée de la femme, de sept méchants garçons crépus et bronzés, et d'une belle et blonde enfant de douze ans, est, à l'exception de cette dernière, digne en tout point du père. Holda, fée ou déesse, ancienne protectrice de la race séante jadis aimée dans le pays, a plusieurs fois menacé les hôtes du château redouté. La nuit de Walpurgis, c'est-à-dire du 1[er] mai, elle trouve les hommes attablés devant des gobelets, au lieu d'être réunis sous le chêne sacré; les servantes à la danse ont laissé la quenouille au chanvre doré qu'elles devaient filer jusqu'à l'aube. Reçue sans égards, Holda les maudit à l'exception de l'enfant, à qui elle remet un anneau pour talisman. A la suite de cette malédiction, la mère toujours avide d'entasser le fruit des rapines et des vols à main armée, joint à son trésor le cor de chasse en vermeil ravi au pèlerin assassiné la veille. Pendant qu'elle dort, les sept gars enfoncent les vantaux du bahut pour s'emparer du cor qu'ils font sonner. Les sons lugubres, rauques et plaintifs, imitant le râle d'agonie de la victime, appellent à la vengeance Thor, le plus brave des fils d'Odin et de Fréia.

La mère accourt :

« — Maudite engeance de corbeaux voleurs, s'écrie-t-elle furieuse, puissiez-vous avoir tous le corps de l'oiseau de potence, dont vous avez le plumage et la rapacité! »

Aussitôt les enfants, changés en corbeaux, s'envolent entraînés par le vent du Nord, pendant qu'on rapporte le cadavre mutilé du pèlerin, trouvé percé de flèches au fond du ravin.

Le châtiment a commencé.

Sans trêve ni repos depuis la disparition de ses frères, la gracieuse enfant s'élance à leur recherche. Elle marche devant elle, sans détourner la tête; une seule pensée la guide : secourir ses frères.

Elle s'adresse à l'hirondelle :

« — As-tu vu les corbeaux? »

Le craintif voyageur des airs refuse de répondre; les méchants gars, avant leur métamorphose, ont détruit son nid et tué ses petits.

L'enfant interroge alors le bouleau. L'arbre refuse de la renseigner; les sept frères ont souvent arraché ses longues tresses (branches) et sucé son sang (séve).

Épuisée, les pieds déchirés et meurtris, elle se laisse choir au bord d'un lac et raconte sa peine au cygne qui l'approche : ce cygne n'est autre que Holda. La fée lui apprend que le charme ne peut être rompu que par une rude épreuve; pour rendre à ses frères la forme humaine, elle doit, pendant sept ans et sans prononcer une parole, filer la laine des chardons et en tisser sept chemises. L'enfant n'hésite pas; Holda appelle le Zéphire pour qu'il protége et serve la fillette. Grâce à son protecteur et à son talisman, elle s'élève dans les airs et découvre, dans une crevasse de rochers, le repaire abandonné par ses frères et entouré de plumes ensanglantés, tristes vestiges des meurtres quotidiens des corbeaux.

A l'approche de la nuit, les voraces reviennent; la joie est grande mais de courte durée, puisque l'enfant doit commencer sa pénible tâche. Bientôt installée dans le creux d'un chêne dix fois centenaire, elle y file du matin au soir. Ses vêtements s'usent peu à peu et tombent en lambeaux; bientôt elle n'a plus pour se couvrir que sa longue chevelure d'or et pour se nourrir que le miel cédé par ses voisines les abeilles. La douce créature est devenue l'amie de tout ce qui peuple cette solitude. Six ans se passent et six chemises s'achèvent sans qu'elle ait prononcé une seule parole; mais elle a égaré son talisman; Zéphire l'abandonne: le drame recommence. C'est là que se passe la scène de la *Rencontre*.

Découverte par le jeune roi de la contrée, qui est venu chasser dans la forêt, elle lui inspire à première vue l'amour le plus tendre, et, après l'avoir ramenée à la cour, il finit par l'épouser contre la volonté de la vieille reine, femme dure et hautaine à qui cette bru, « mendiante et muette, » fait grandement honte.

L'ayant surprise pendant la nuit, juste au moment où les sept corbeaux croassent autour de la jeune femme, et déjà prévenu par les continuelles insinuations de sa mère, le roi sent naître la méfiance dans son âme. La confection de la septième chemise avance cependant; car la fidèle et courageuse jeune reine quitte furtivement sa couche, chaque nuit, pour filer et tisser l'œuvre de la rédemption.

Vers cette époque, le barde, gagné par la reine-mère, chante au banquet la complainte de la « *Sorcière muette*, » poëme plein d'allusions propres à réveiller les doutes et les soupçons du roi.

Celui-ci, les nuits suivantes, épie sa jeune femme dès qu'elle se lève pour revoir ses chers corbeaux au cimetière qui entoure l'antique chapelle où ils se sont nichés. Il la suit cette fois, sans la perdre de vue. Horreur! au lieu de ses frères, elle rencontre de hideuses sorcières, qui l'entourent battant le sol de leurs ailes de chauves-souris et fouillant la terre des tombes pour se repaître des cadavres. L'enfer, son maître Zoki et Surtur le noir incendiaire, savent qu'elle a perdu son talisman et que la fin de la septième année approche.

La jeune reine, à demi-morte de frayeur, veut s'enfuir; l'épouvante la cloue au sol, et le roi la trouve au milieu de l'horrible société! Plus de doute; la jeune épouse n'est qu'une sorcière qui va la nuit aux sabbats!... Et pourtant, il l'aime toujours, et, la voyant au terme de sa grossesse, « il assemble sa cour pour être témoin de l'événement joyeux. » La reine accouche de deux garçons; nouvelle épouvante! les jumeaux, aussitôt changés en corbeaux, s'envolent à leur tour. L'époux éploré n'a plus le pouvoir de soustraire sa bien-aimée aux mains des juges, appelés par la reine-mère impitoyable, et la malheureuse épouse est livrée au tribunal qui lui ordonne de rompre le silence; mais, fidèle toujours à son vœu, elle mourra plutôt que d'abandonner ses frères. Elle est condamnée à être brûlée vive.

Le jour de l'exécution arrive, le bûcher est dressé, la victime en chemin pour le sacrifice.

Soudain, sa fidèle suivante perce la foule, et vient remettre à la jeune reine un bouquet, adieu suprême. Les fleurs cachent l'anneau perdu et rapporté à l'instant même par un pigeon blanc envoyé par Holda. Rentrée en possession de son talisman, la condamnée sent Zéphire lui rendre son souffle et lui glisser à l'oreille que « les sept années d'épreuves étant expirées, elle peut parler et abandonner les chemises. »

L'angélique créature marche en souriant au bûcher. Les bourreaux la saisissent, la torche est prête, lorsque sept jeunes chevaliers, armés et vêtus de noir, montés sur des chevaux noirs aussi mais couverts d'écume, s'élancent vers la victime pour l'arracher aux exécuteurs.

Tout s'explique; les corbeaux ont repris forme humaine; l'épaule droite du plus jeune seul a conservé une aile de corbeau, la manche de la dernière chemise n'ayant pu être entièrement terminée. Pour comble de bonheur, Holda ramène les jumeaux redevenus de ravissants enfants.

Telle est l'étrange Saga dont les épisodes ont servi de sujet aux six compositions exécutées par Swind pour le grand-due de Saxe-Weimar.

Ajoutons, en terminant, que souffrant depuis 1868, Swind dut cesser tout travail en 1870 et se rendre à Marienbad. Les événements politiques lui causèrent une douloureuse émotion : il avait dix-sept de ses proches parents à l'armée; deux de ses neveux étaient tombés le même jour devant Nuits.

Il mourut à Staremberg, le 8 février 1871, et fut inhumé auprès de sa fille Louise, dans le vieux cimetière de Munich.

JEAN POSTHUME

(Épisode du Moyen âge.)

(Suite.)

SCÈNE IX

LES MÊMES, TIMOTHÉE *venant du fond.*

EVA.

Oh! mon Dieu!...

ROBERT.

Hein! quoi?

EVA.

C'est lui, le père de Luzio; il a l'air tout hors de lui-même.

ROBERT.

Ah! c'est lui.. Bien, bien!

TIMOTHÉE.

Vous voilà, vous. Où est votre père?

EVA.

Il est sorti, monsieur Timothée.

TIMOTHÉE.

Tardera-t-il beaucoup à rentrer?

EVA.

Je crois que non, monsieur Timothée.

TIMOTHÉE, *s'asseyant sur le devant.*

C'est bien, je l'attendrai. C'est que j'ai à lui parler à votre père, et à vous aussi, belle brunette endiablée!

EVA, *troublée.*

A moi, monsieur Timothée?

TIMOTHÉE.

Oui, sans doute, à vous, petite hypocrite. Cela vous étonne peut-être; mais nous savons que vous n'avez que l'air d'une innocente.

EVA.

Mais, monsieur Timothée... mais... (*pleurant*) Oh! ce n'est pas bien de me dire des choses pareilles...

TIMOTHÉE.

Là donc. Voyez-vous la belle pleurnicheuse qui croit m'attendrir.

ROBERT, *à part.*

Attends, attends! je vais t'apprendre à faire pleurer les enfants, vieux Lazare. (*Frappant sur la table.*) Encore un pot, s'il vous plaît, demoiselle hôtelière!

EVA, *s'essuyant les yeux.*

J'y vais, messire.

ROBERT, *bas à Eva.*

Allez, fillette, et ne revenez pas sans qu'on vous appelle.

EVA.

Mais...

ROBERT.

Allez donc!

EVA, *sortant à gauche avec le pot qu'elle a pris sur la table.*

Pardon, monsieur Timothée.

SCÈNE X

TIMOTHÉE, ROBERT et MATTHIEU *assis auprès de la table.*

TIMOTHÉE, *sur le devant.*

Ah! pardieu, j'aurai le cœur net de toutes ces menées; Jeannot a pris mes paroles de tout à l'heure pour des plaisanteries... et mon écervelé de Luzio, se sentant appuyé, m'est venu montrer les dents... Ah! je ne serai pas maître de mon fils!... c'est ce que nous verrons... Vienne cet indolent de Jeannot, et le compte sera bientôt réglé!

ROBERT, *qui a causé avec Matthieu, se levant.*

Laisse-moi faire; gribouille ton parchemin, toi; fabrique un nouveau chapitre aux mémoires...

MATTHIEU.

De quoi diable vas-tu te mêler?

ROBERT.

Oh! de rien! Je vais seulement faire appel à la générosité de ce vieux serre-deniers, pour qu'il ait l'extrême obligeance de payer notre écot présent... et à venir, s'il est possible.

MATTHIEU.

Comment vas-tu t'y prendre?

ROBERT.

Que la foudre m'écrase si j'en sais rien. Mais j'espère que ça me viendra dans l'abandon de la conversation; car enfin nous ne pouvons pas sortir sans payer.

MATTHIEU.

Mais non, que je sache.

ROBERT.

Écris; moi, je vais parler. (*Matthieu, qui a tiré de sa poche un étui à encre et une plume, se met à écrire. Robert, venant près de Timothée qui paraît préoccupé, lève le bras comme pour lui frapper rudement sur l'épaule, mais se ravisant.*) Non! pas si fort! (*Il le touche seulement de la main.*) Monsieur!

TIMOTHÉE, *se retournant surpris.*

Monsieur!

ROBERT, *gravement.*

Vous vous appelez, si j'ai bien entendu, Timothée?

TIMOTHÉE.

Oui, monsieur.

ROBERT, *de même.*

Un beau nom, monsieur, un beau nom!...

TIMOTHÉE, *ébahi.*

Vous trouvez, monsieur?

ROBERT.

Oui, monsieur. Timothée! un nom historique, un nom évangélique; il y a l'épître de saint Paul à Timothée...

TIMOTHÉE.

Ah! il y a l'épître!...

ROBERT.

Oui, monsieur; il n'y a pas d'épître de saint Paul à Robert, et je m'appelle Robert, moi, monsieur.

TIMOTHÉE.

Ah! vous vous appelez Robert...

ROBERT.

Oui, monsieur, Robert de Courneville, et mon honorable compagnon que voici (*Matthieu lève la tête*) s'appelle Matthieu de Rochemont. Il y a, comme vous savez, l'évangile selon saint Matthieu.

TIMOTHÉE.

Ah! il y a l'évangile selon saint Matthieu. (*A part.*) Qui diable est cet individu et que peut-il me vouloir?

ROBERT, *à part.*

Mille trompettes! je ne trouve pas la moindre idée... Je suis peut-être comme ce capitaine ancien qui n'était inspiré que dans le feu de la mêlée... Essayons de chauffer... (*A Timothée.*) Je vous dirai donc, monsieur, que mon ami Matthieu et moi nous sommes fort mécontents de vous.

TIMOTHÉE, *de plus en plus surpris.*

Mécontents de moi! Mais je n'ai pas l'honneur de vous connaître, messieurs, et je ne crois pas...

ROBERT.

Il n'en est pas moins vrai que nous devons avoir ensemble un petit démêlé.

TIMOTHÉE, *se levant.*

Vous dites?...

TIMOTHÉE.

Oui, monsieur.

ROBERT.

Et si j'en crois ce qu'on vient de me rapporter, vous ne voulez pas la lui donner pour femme. En quoi vous faites l'acte d'un père mal élevé, monsieur, l'acte d'un homme sans réflexion, sans esprit, sans jugement, sans expérience, monsieur! l'acte d'un... (*S'arrêtant, à part.*) Allons, il est dit qu'il ne me poussera pas l'ombre d'une idée ayant le sens commun. Réessayons du calme...

TIMOTHÉE, *furieux, venant sur Robert.*

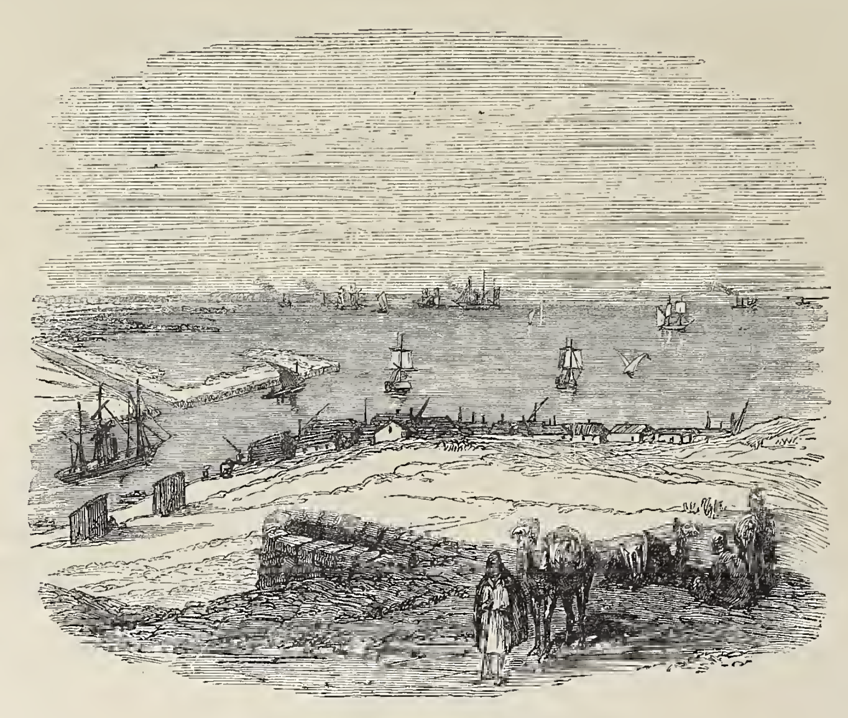
D'un homme sans esprit, sans jugement! Il a dit cela! Vous avez dit cela, monsieur?

ROBERT, *froidement.*

Oui, monsieur; et je suis prêt à vous en rendre raison, si vous le désirez.

TIMOTHÉE.

Oui, monsieur, vous m'en rendrez raison.



Le canal de Suez. — Les lacs de Menzaleh.

ROBERT, *s'avançant sur Timothée.*

Je dis que vous avez un fils, monsieur...

TIMOTHÉE, *reculant d'un pas.*

En vérité.

ROBERT, *allant toujours sur Timothée.*

Un fils charmant, monsieur!

TIMOTHÉE, *reculant encore.*

J'en conviens.

ROBERT, *même jeu.*

Un fils qui s'appelle Luzio, monsieur.

TIMOTHÉE.

Oui, monsieur.

ROBERT.

Qui est amoureux d'une jeune fille, monsieur.

TIMOTHÉE.

Oui, monsieur.

ROBERT.

D'une jeune fille belle, adorable, pleine de grâces et de vertus. (*Haussant la voix.*) N'est-il pas vrai, monsieur?

ROBERT, *avec une certaine préoccupation.*

La dague au poing?

TIMOTHÉE.

La dague au poing.. oui, nous verrons... une autre fois... En attendant je vous dirai que les choses dont vous vous inquiétez ne sont nullement de votre ressort et que vous ferez bien de vous mêler de vos affaires.

(*A continuer.*) Eugène MULLER.

LES GRANDES ENTREPRISES MODERNES

LE CANAL DE SUEZ

(*Suite.*)

La prise d'eau était à Zagazig, cité égyptienne de 25,000 habitants, sorte de ville frontière du désert. Le canal, large de 14 mètres à la ligne d'eau, a 8 mètres au plafond et 2 mètres de profondeur; mais l'irrégularité de

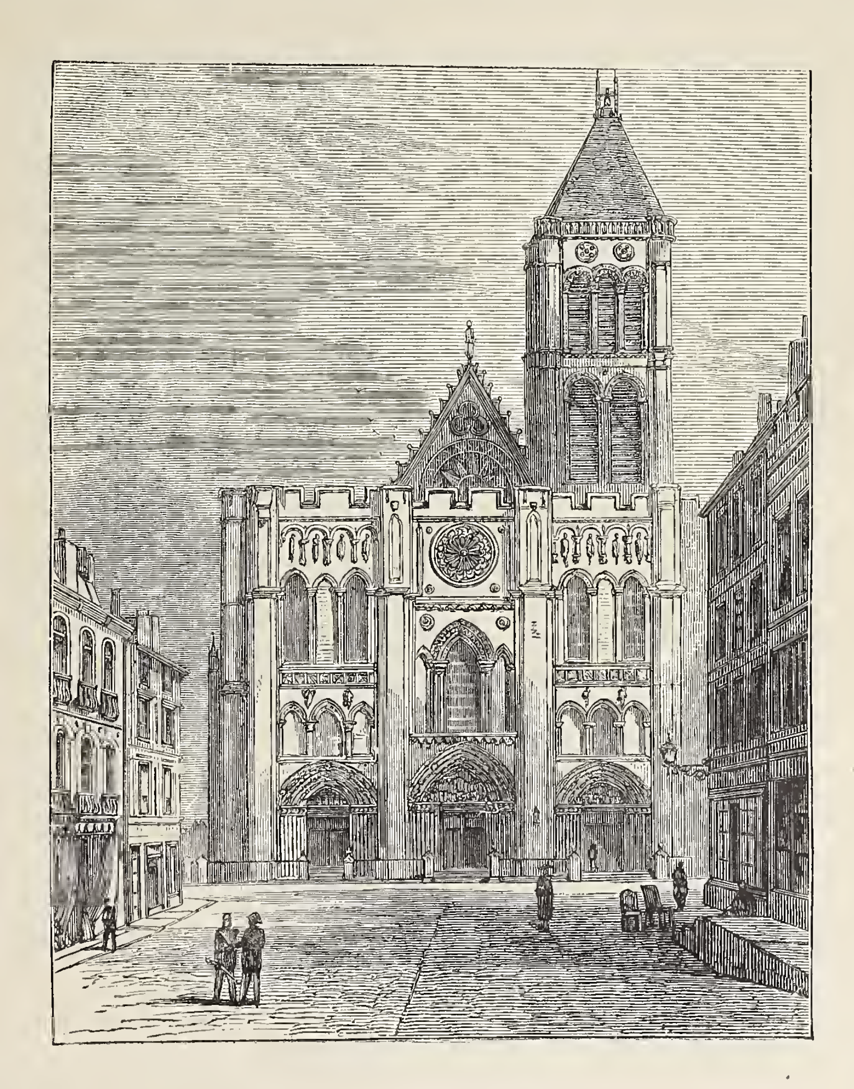
son alimentation fit abandonner la prise d'eau de Zagazig, et un nouveau canal venant du Caire vint alimenter l'ancien.

Ismaïlia s'appela d'abord Timsah. En 1863, on lui donna le nom du nouveau vice-roi, Ismaïl, comme on avait appelé Port-Saïd du nom du vice-roi Mohammed-Saïd. D'autre part, Ismaïl était le nom du fils d'Agar et d'Abraham, le fondateur de la race arabe. Le plan cadastral traça sur le sol un vaste rectangle de 2,000 mètres de long sur 450 de large, et divisé en cinq carrés séparés par de larges avenues. Cinq grandes places apportèrent de l'air au centre de ces carrés. Les rues, en diagonale, eurent les unes 20, les autres 11 mètres de large. Le quai du canal d'eau douce a 30 mètres de large sur 2,000 mètres de long.

Les colons triplèrent bientôt le personnel de la Compagnie. Au centre de la place Champollion, un bassin de 10 mètres de diamètre, et rempli par le Nil, permit une distribution d'alimentation et d'arrosage, et bientôt apparut un square où verdirent et fleurirent les arbustes d'Europe, de Chine, du Japon, de Maurice, de la Réunion et des Indes. A l'extrémité de la place est la station télégraphique centrale. Un pont de bois permet de franchir le canal d'eau douce et d'atteindre l'avenue du chemin de fer. Sur le quai s'élèvent le chalet en bois à un étage, où M. de Lesseps a reçu tant d'illustres voyageurs des deux mondes; l'habitation élégante de M. Voisin-Bey, directeur général des travaux, et celle du gouverneur égyptien de l'isthme. A l'extrémité du quai apparaît un magnifique palais à ogives orientales, à gracieuses colonnettes et dont l'escalier monumental conduit à une terrasse spacieuse. M. Pouchet l'a dessiné et achevé en moins de six mois pour le vice-roi d'Égypte.

Le 12 août 1865, de Port-Saïd partait le premier convoi de charbon de terre chargé sur la Méditerranée et se rendant, sans transbordement, dans la mer Rouge. Ce convoi, composé de six bateaux à vapeur remorquant chacun deux chalands, arriva à Ismaïlia, franchit les écluses le 15 août et se dirigea sur Suez par le canal d'eau douce. Le 24 décembre, une goëlette, construite dans l'isthme, passait de la Méditerranée à la mer Rouge par la même route. Jusqu'à l'inauguration du grand canal maritime, cette voie provisoire rendit d'immenses services au commerce.

A Ismaïlia, « les ménages » et les célibataires ont leurs carrés distincts, mais vivent en parfaite harmonie. Le monde administratif est aussi séparé du monde trafiquant, où le bazar européen coudoie le bazar arabe. Ismaïlia a une fanfare qui se fait entendre le dimanche sur la place voisine de l'église Saint-François-de-Sales.



L'abbaye de Saint-Denis.

Au centre du village arabe s'élève une mosquée; tout auprès, le quai est devenu un marché permanent pour les grandes barques qui apportent de Suez ou de Zagazig les pastèques, les oranges, les bananes, le froment et les fruits de toute sorte.

A quelques mètres de l'appontement, le lac forme une anse propice aux baigneurs et rappelle la plage de Trouville. Ismaïlia est entre le lac et le désert; c'est au désert que le soleil descend.

Après le lac Timsah, le canal maritime s'engage dans une série de mamelons et traverse le seuil dit Sérapeum, qui s'élève jusqu'à 9 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sur 11 kilomètres, le seuil était à couper. Cette barrière de sable sépare la dépression de Timsah, — aujourd'hui lac intérieur, — de l'ancien rivage de la mer Rouge, desséché depuis des siècles. Les tableaux pittoresques se succèdent jusqu'au Sérapeum.

D'abord, une sorte de falaise, dite colline de Marie (*Gebel Mariam*), en mémoire de Marie la Prophétesse, sœur de Moïse; au sommet, un plateau dont 60 hectares auraient été couverts jadis par une ville. D'après M. de Lesseps, Jésus, enfant, a séjourné près du lac Timsah, à l'endroit même où Moïse fut sauvé des eaux, et une chapelle vient d'être élevée sur le point même « où la sainte famille, fuyant la persécution d'Hérode, s'arrêta, après avoir traversé l'isthme. »

Après Gebel-Mariam, Toustoum, où fut installé le premier campement, dans un désert de plus de 40 kilomètres. On y bâtit les premières maisons avec des arbustes du lac, des cailloux et de la terre glaise. Ismaïlia a tué Toustoum, qui n'est plus qu'un lieu de pèlerinage. Les touristes et les Arabes y vont visiter le tombeau d'un santon vénéré, le cheik Emédek.

Un peu plus loin, c'est le seuil du Sérapeum. En novembre et décembre 1862, 12,000 travailleurs prolongèrent de 10 kilomètres le canal d'eau douce. Comme à El-Guizr, les hommes cédèrent bientôt la place aux machines; mais « le travail à sec » semblait seul possible, et il fallait enlever trois millions de mètres cubes de déblais. M. Lavalley fit dériver, jusqu'au centre du Sérapeum, un branchement du canal d'eau douce, et les dragues purent fonctionner, une fois le seuil inondé. Trois lacs furent ainsi établis à la surface même du Sérapeum; ils contenaient quatre millions de mètres cubes d'eau et deux millions de mètres cubes de déblais, enlevés à la partie supérieure du Sérapeum. La tranchée creusée de huit mètres, on vida les lacs et les plus grands paquebots purent passer dans la tranchée. Le campement est resté la station du canal maritime et du canal d'eau douce tout à la fois.

Après le seuil du Sérapeum commence la dépression des lacs amers. Un barrage monumental retint les eaux de la Méditerranée jusqu'au moment où un gigantesque déversoir permit aux eaux d'envahir régulièrement les lacs. Des masses accumulées de coquillages semblent attester que la mer Rouge s'est retirée de l'ancien golfe de Suez, qui, devenu bassin intérieur à la suite d'un cataclysme, n'a pas tardé à s'évaporer, il y a de cela plus de deux mille ans.

(*A continuer.*) V.-F. Maisonneufve.

L'ABBAYE DE SAINT-DENIS

Vous imaginez-vous que la ville de Saint-Denis soit située sur deux petites rivières, sur le Crould et sur le Rouillon? Ne pensez-vous pas, lorsqu'on parle de cette localité, ne pensez-vous pas simplement au canal de Saint-Denis, placé tout près? Eh bien, c'est comme je vous le dis : la vieille basilique, avec caveaux pour la sépulture des rois de France, ainsi que l'ancien couvent de Bénédictins transformé en maison d'éducation pour les jeunes filles de la Légion d'honneur, et la chapelle des Carmelites où la fille de Louis XV prit le voile, sont géographiquement bâtis sur les rives du Crould et du Rouillon, cours d'eau bien ignorés par la plupart des Parisiens, même par beaucoup d'habitants de la ville qui doit son origine au saint dont elle porte le nom.

Je n'ai pas à vous parler ici de la foire du Landit, qui se tenait autrefois à Saint-Denis; je n'ai pas à énumérer les diverses industries qui s'y trouvent, ni les résultats de son commerce actif, ni les mérites de ses vastes promenades, de ses rues bien percées, de ses maisons confortables. Il faut que je me borne à décrire un monument historique entre tous les monuments les plus célèbres de la France, à vous faire connaître l'abbaye royale par excellence avant la révolution de 1789, aujourd'hui chapitre national, avec chanoines de premier et de second ordre.

Lorsque saint Denis et ses compagnons eurent été décapités, selon la légende, une femme, nommée Catulle, leur éleva un tombeau, vers l'an 240; ce tombeau fut enfermé dans une chapelle, deux siècles plus tard, par sainte Geneviève, patronne de Paris. Le roi Dagobert fit de la chapelle une église, et fonda un couvent aux alentours. Saint Eloi, orfèvre, fabriqua un tombeau couvert en argent, où l'on plaça pieusement les saintes reliques des martyrs. En mourant, Dagobert déclara qu'il voulait être inhumé dans l'église qu'il avait bâtie, et ses successeurs adoptèrent Saint-Denis comme lieu de sépulture.

Les étrangers, auxquels on a beaucoup parlé de la magnifique abbaye, éprouvent parfois une sorte de désillusion quand ils en aperçoivent la façade. Ces contreforts, ces créneaux, cette tour placée de côté, le manque de sculptures au portail, si on le compare à ceux des resplendissantes cathédrales gothiques, tout leur fait craindre que le monument n'ait été trop vanté.

Mais à peine ont-ils pénétré dans l'intérieur, que leur admiration éclate. Grâce aux travaux récents de restauration, qui ont rendu à la basilique son primitif aspect, le visiteur ne peut se lasser de regarder les formes élégantes de la nef et des rosaces du transept; il s'arrête émerveillé devant les tombeaux de Louis XII, de François Ier et de Henri II, qui sont des morceaux achevés, des chefs-d'œuvre de la sculpture française. Ces monuments se trouvent dans les bas-côtés de l'église. Les caveaux sont remplis de pierres tombales seulement, car les ossements des rois ont été dispersés sous la Révolution. Louis XVIII est peut-être le seul souverain dont les cendres reposent réellement à Saint-Denis.

Plusieurs curiosités historiques, dont l'authenticité n'est pas démontrée, rappellent les souvenirs de la vieille monarchie, et des vitraux du chœur reproduisent les portraits des rois de France d'une manière uniforme. Parmi les choses modernes les plus remarquables, il faut citer l'orgue dont la puissance égale la beauté, et qui est renommé pour sa grandeur.

Autrefois, l'abbaye de Saint-Denis jouissait de nombreuses immunités ecclésiastiques. Ses moines écrivirent les *Grandes chroniques de France*, dont la bibliothèque Sainte-Geneviève possède un exemplaire, où se trouve la signature autographe de Charles V. Des Bénédictins furent longtemps préposés à la garde des tombes royales. Quelques années après leur disparition, Napoléon Ier composa, pour les remplacer, un chapitre épiscopal de dix chanoines choisis parmi les évêques âgés de plus de soixante ans, et ainsi pourvus d'une très-honorable retraite. La Restauration augmenta le nombre de ces chanoines, en leur adjoignant des prêtres comme chanoines de second ordre. Ils devaient obéir au primicier, grand aumônier de France, et n'être pas soumis à la juridiction de l'ordinaire. Mais des conflits avec la cour de Rome ne tardèrent pas à s'élever, et le pape finit par placer le chapitre de Saint-Denis sous le protectorat particulier des souverains pontifes.

Aujourd'hui, l'abbaye reste seule comme cathédrale. Une nouvelle église a été construite, mais tous les couvents de Bénédictins, de Carmélites, d'Annonciades, etc., ont été vendus, démolis ou morcelés. La maison d'éducation des filles de la Légion d'honneur a été créée le 15 décembre 1805, peu de jours après la bataille d'Austerlitz; elle ne fut ouverte qu'en 1811, et compta, durant l'Empire, jusqu'à cinq cents élèves. Cet établissement, qui d'abord recevait exclusivement des filles d'officiers supérieurs, fut accessible, après 1830, aux filles de militaires, y compris celles de capitaines, et aux filles de légionnaires de l'ordre civil.

Les bâtiments de l'institution ont gardé l'aspect sévère de l'ancien couvent des Bénédictins. Quoique le personnel de la maison soit séculier, toutes les dames doivent vivre dans le célibat ou être veuves, porter la robe d'escot noir et le chapeau noir, un costume uniforme. Les élèves revêtent une robe d'escot noir, avec un chapeau de paille noire et blanche à rubans noirs avec des

souliers de peau noir et des bas gris. On dirait une communauté, un établissement destiné à continuer la vieille maison des demoiselles de Saint-Cyr.

En résumé, la ville de Saint-Denis mérite l'attention des touristes. Elle a de grands souvenirs, outre ceux qui se rapportent à l'abbaye et à l'institution des filles de la Légion d'honneur. Au quinzième siècle, elle appartint tour à tour aux Armagnacs et aux Anglais. Au temps des guerres religieuses, les calvinistes furent entièrement défaits par les catholiques, qui perdirent leur chef Montmorency. C'est dans l'abbaye que le huguenot Henri IV a abjuré, et il est parti de Saint-Denis pour faire son entrée dans la capitale.

Sous la Révolution, Saint-Denis s'appela « Franciade. » Cette ville se défendit énergiquement contre les alliés en 1814. Pendant le siége de Paris, en 1870, elle a supporté un sérieux bombardement, à la suite duquel les Prussiens l'ont occupée. Tant que dura la Commune, le chemin de fer du Nord ne cessa pas de transporter des voyageurs; mais les hommes qui avaient quitté Paris pour ne pas être incorporés dans les rangs des fédérés ne franchissaient pas Saint-Denis, qui était comme un lieu de correspondance entre les familles restées dans la capitale et celles qui obéissaient à l'Assemblée de Versailles.

HISTOIRE DES CORPORATIONS

PLOMBS HISTORIÉS TROUVÉS DANS LA SEINE

(*Suite.*)

Il existe pourtant une légende moins connue qui, bien que n'étant pas d'origine française avait pris, au moyen âge une certaine solidité. Saint Éloi n'aurait d'abord été rien moins qu'un homme rempli d'humilité s'il est vrai, comme le dit la légende, qu'il avait pris pour enseigne ces mots :

Éloi, maître sur maître, maître sur Dieu.

Malgré cet amour-propre, saint Éloi n'était point un homme malfaisant : aussi Dieu voulut-il le ramener au bien plutôt que de le punir de son orgueil; voici comment :

Un jour, un compagnon se présente chez Éloi, et est agréé par le maître ; à quelque temps de là, le compagnon ayant à ferrer un cheval fringant, lui coupe la jambe, ferre le pied et replace le tout sans que rien y paraisse. Saint Éloi jaloux de l'habileté de son nouvel ouvrier veut l'imiter et coupe le jarret d'un cheval ; jusque-là tout allait bien; mais quand il fallut le remettre, le bon saint Éloi fut embarrassé; et déjà le propriétaire du cheval, prenant peu de goût à l'expérience, commençait à s'impatienter, quand le compagnon rentra et remit la jambe en place... Ce compagnon, on l'a deviné, n'était autre que Jésus-Christ.

Saint Éloi s'humilia devant lui, et depuis lors fut si humble et si soumis à Dieu qu'il mérita d'être mis au nombre de ses saints.

« L'an 633, dit Antoine Leroy dans son histoire de *Notre-Dame-de-Boulogne*, page 14 de l'édition de 1682, l'an 633 ou 636, selon quelques-uns, sous le règne du roy Dagobert, arriva au port de Boulogne, un vaisseau sans matelots et sans rames, que la mer par un calme extraordinaire sembloit vouloir respecter. Une lumière qui brilloit sur ce vaisseau, fut comme le signal qui fit accourir plusieurs personnes, pour voir ce qu'il contenoit. L'on y apperçut une image de la sainte Vierge faite de bois en relief, d'une excellente sculpture, d'environ trois pieds et demy de hauteur, tenant Jésus enfant sur son bras gauche. Cette image avoit sur le visage je ne sçay quoy de majestueux et de divin qui sembloit d'un côté réprimer l'insolence des vagues, et de l'autre solliciter sensiblement les hommes à luy rendre leurs vénérations. Tandis que la nouveauté de ce spectacle ravissoit ceux qu'une sainte curiosité avoit attirez sur le rivage, la sainte Vierge ne causa pas de moindres charmes dans les cœurs du reste du peuple qui estoit pour lors assemblé dans une chapelle de la Ville-Haute, pour y faire ses prières accoutumées. Car s'apparoissant à eux visiblement, elle les avertit que les anges par un ordre secret de la providence de Dieu avoient conduit un vaisseau à leur rade où l'on trouveroit son image. Elle leur ordonna de l'aller prendre et de la placer ensuite dans cette chapelle comme estant le lieu qu'elle s'était choisi, et destiné pour y recevoir à perpétuité les effets et les témoignages d'un culte tout particulier. On tient mesme qu'elle leur commanda de fouir dans un endroit qu'elle leur découvrit, les assurant qu'ils y trouveroient de quoy fournir aux frais nécessaires pour mettre cette église en sa perfection. »

. . . .

« Cette sainte image fut solennellement portée dans l'église où elle est encore à présent honorée, église qui peut passer à bon droit pour un des plus anciens sanctuaires de toute l'Europe, où la piété envers la sainte Vierge ait fleuri davantage, et où Dieu ait opéré plus de merveilles par son intercession, la plus part des autres images et lieux de dévotion n'ayant esté connus que longtemps après. »

Outre les anciennes généalogies des comtes de Boulogne, qui nous parlent de l'arrivée et de la réception de nostre sainte image, toute l'histoire en estoit autrefois décrite dans de vieilles tapisseries, qui servoient à l'église avec certaines rimes du temps au bas de chaque pièce, d'où l'on a tiré entre autres ces quatre vers qui ont longtemps servi de frontispice à la principale porte de l'église cathédrale :

Comme la Vierge à Boulogne arriva,
Dans un bateau que la mer apporta,
En l'an de grâce, ainsi que l'on comptoit,
Pour lors, au vray, six cens et trente-trois.

Si l'on en croit la tradition, tradition rapportée par le chanoine Leroy, cette image de la Vierge n'aurait pas été la seule relique contenue dans le bateau miraculeux qui aborda à Boulogne-sur-Mer sous le règne de Dagobert. Il aurait renfermé en outre des reliques de la sainte Vierge et de Jésus-Christ, plus une Bible manuscrite, comme l'attestent les deux vers latins qui ont été composés à ce sujet :

Affert Boloniam navis abs ductore Mariam
Lac, Umbilicum, et Thema theologicum.

Ces reliques auraient été plus tard, paraît-il, enchâssées par le célèbre et populaire évêque de Noyon, saint Éloi.

Quoi qu'il en soit, cette image de la sainte Vierge qui a été comme celle de Lorette, attribuée à saint Luc, a joui d'une grande réputation de puissance au moyen âge, et est devenue le but de nombreux pèlerinages. Le sanctuaire qui renfermait l'image vénérée reçut la visite des plus augustes pèlerins. Les rois eux-mêmes ne dédaignèrent pas d'y aller faire des vœux. Après la néfaste bataille de Poitiers et la prise du roi Jean, le dauphin fit à l'intention de la délivrance de son père, élever un autel

magnifique pour y déposer la précieuse relique. Et lorsque « l'illustre captif, dit le chanoine Leroy, fut remis en liberté, il partit de Calais qui estoit sous la domination angloise, le 25 octobre 1360, et s'en vint à Boulogne. » Froissart, dans le premier volume de son histoire, chapitre 213, rapporte qu'il fit ce voyage à pied par dévotion et qu'il arriva dans cet humble équipage, à la façon d'un pèlerin dans l'église de Nostre-Dame-de-Boulogne, où il s'acquitta de son vœu avec beaucoup de respect. « Le prince de Galles, fils aîné du roy d'Angleterre, ajoute le même auteur, et les deux princes ses frères luy tinrent compagnie en ce voyage, et le firent à pied comme luy. »



Fig. 1.

Des exemples partant de si haut ne pouvaient manquer d'être suivis. Aussi une foule accourue de tous les pays du monde se pressait-elle chaque année à des époques déterminées dans le sanctuaire de Notre-Dame-de-Boulogne. Les Parisiens surtout se distinguaient par leur ferveur envers la sainte image. Une confrérie se fonda, et c'est à l'établissement de cette confrérie que se rapportent certainement les plombs en si grand nombre qu'on retrouve chaque jour, représentant quelque épisode de l'arrivée miraculeuse de la statue à Boulogne.

Le plus ordinairement, on voit la statue sur le bateau



Fig. 2.

même, ayant généralement un ange pour pilote. C'est le cas des deux plombs (fig. 1 et fig. 2), qui ont été trouvés au Pont-au-Change, l'un en 1854, l'autre en 1855. Tous deux semblent appartenir au quinzième siècle.

Souvent aussi on représentait sur des objets indifférents et étrangers au culte l'image de la Vierge débarquant à Boulogne. La fig. 3 représente un sifflet fait en forme d'un demi-navire ; au-dessus, on distingue une figure mutilée qui laisse deviner une vierge assise tenant l'enfant Jésus sur ses bras.

L'enseigne de pèlerinage dont la fig. 4 et la fig. 5 nous donnent la face et le revers n'est autre chose qu'un sachet en plomb destiné sans doute à recueillir quelque souvenir du pèlerinage à Boulogne, comme de la cire d'un cierge, de l'eau d'une fontaine miraculeuse, de l'huile d'une lampe allumée devant la statue, etc. La légende, tant de la face que du revers, ne laisse aucun doute sur la provenance de ce plomb qui a été trouvé en 1856 au Pont-au-Change.

On sait que Boulogne-sur-Seine ne doit son nom et

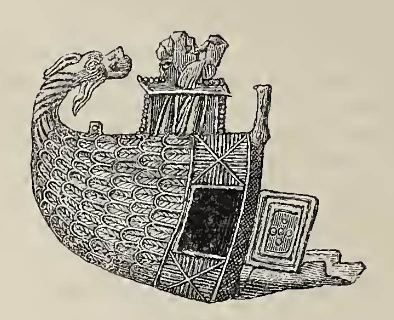


Fig. 3.

son existence qu'au souvenir de Boulogne-sur-Mer. En effet, les pèlerins de Paris étaient devenus si nombreux qu'au mois de février 1319, le roi accordait aux habitants de Paris et autres qui avaient été en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, la permission de faire construire une église au village de Menus-lez-Saint-Cloud, (*in villâde Menus propè Sanctum Clodoaldum*).

Cette église fut en effet construite, et pour éviter toute confusion entre les deux Notre-Dame-de-Boulogne, on arrêta que cette dernière s'appellerait Boulogne-sur-Seine. Il ne paraît pas que ce nom ait été tout d'abord généralement adopté, et la petite chapelle construite sur les bords de la Seine en souvenir de l'église de Boulogne-



Fig. 4. Fig. 5.

sur-Mer, garda, semble-t-il, pendant longtemps le nom même de l'église mère.

On avait transporté d'ailleurs à Boulogne sur-Seine une parcelle de la statue vénérable de Boulogne sur-Mer ; cette relique a disparu en 93.

(A continuer.) Henry Martin.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

HISTOIRE NATURELLE



Les sarcelles dans les roseaux.

Nous avons grand tort de ne pas avoir fait depuis longtemps un oiseau domestique de la charmante sarcelle d'été, qui servirait aussi bien que les sarcelles américaines et chinoises, à l'ornement de nos basses-cours et de nos eaux. Après le souchet, c'est cette sarcelle qui nous fournit la chair la plus délicate. L'oiseau est omnivore au plus haut degré, ce qui indique sa prédestination à devenir domestique; il va chercher le grain jusque dans les champs cultivés, et ne craint pas de s'abattre sur les étangs, souvent les plus petits, et sur les mares des bois. Il est heureusement assez commun dans tout notre pays, niche sur le bord de nos eaux, dans les fossés, dans les marais, parmi les herbes, et passe l'été à élever ses petits, ce qui lui a valu son nom. Ce qui n'empêche pas qu'on en trouve en hiver quelques-uns, mais, à cette époque, ils sont comparativement rares.

Cette charmante sarcelle n'est pas commune dans les es Britanniques, ce pays paraissant déjà trop au nord pour elle, et quant à ses véritables quartiers d'hiver, nous ne les connaissons aucunement. On dit qu'elle émigre vers le nord au printemps; nous n'en croyons rien; cette marche nous semblerait absolument incompatible avec ce que nous lui voyons adopter durant l'été, pendant lequel elle va jusqu'à Tunis. Donc, elle aime la chaleur... Et, en même temps, on la trouve en Sibérie! Comment concilier ces deux dispositions?

Les habitudes de la sarcelle d'été sont très-distinctes de celles des autres canards, et l'on peut supposer qu'elles se rapprochent beaucoup de celles de la sarcelle d'hiver. En somme, ce n'est pas un oiseau farouche; il semble plutôt n'avoir pas conscience du danger. On reconnaît toujours un vol de sarcelles, parce qu'elles ne s'avancent jamais en ligne comme les canards et volent avec beaucoup plus de légèreté. Leur cri est un croassement bas et sourd. Leur nourriture consiste en différents végétaux, en feuilles, vers, limaçons, limaces, insectes aquatiques, etc

Yarrel assure que la sarcelle d'été a produit des petits avec le souchet commun.

La sarcelle d'hiver a les mêmes mœurs à peu près que sa camarade d'été, et se présente encore plus souvent dans notre pays. Je ne crois pas qu'il y ait de ruisseau tranquille dans nos provinces où il n'y ait chance, si l'on en suit les bords pendant les mois d'automne ou d'hiver, de faire partir une sarcelle. Ces oiseaux ne sont pas gros, il est vrai, mais ils sont si délicats! A son départ devant le chasseur, la sarcelle vole facilement, mais pas pour longtemps; puis, tout à coup, elle se pose sur quelque petite flaque d'eau tranquille, quitte à être de nouveau troublée par le premier piéton qui passera... Peu ami des bords de la mer, cet oiseau préfère les eaux calmes des lacs et des rivières à l'intérieur des terres, et cependant, en quelques endroits, on le voit par troupes, même sur l'eau salée. Quoi qu'elles en aient, les pauvres petites sarcelles se voient bien obligées de fuir, vers janvier ou février, lorsque la gelée est assez forte pour leur fermer les eaux intérieures sur lesquelles elles se promenaient; elles arrivent alors en troupes de quatre ou cinq cents individus. On remarque à ce sujet que, depuis quelques années, leur nombre diminue tous les ans, sans que l'on puisse assigner une cause à ce phénomène.

Lorsque cette jolie petite bête n'est point tracassée, c'est peut-être le moins farouche et le moins sauvage de tous nos canards. Les jeunes plongent avec beaucoup d'aisance et de grâce, mais nous n'avons jamais vu de vieux oiseaux en faire autant. C'est surtout au crépuscule du matin et du soir que la sarcelle d'hiver va chercher sa nourriture dans les chaumes des champs, les marais et les endroits humides. Lorsqu'un vol de sarcelles est épouvanté, ces oiseaux se mettent à décrire de grands cercles, absolument comme les pluviers.

« La vue des sarcelles, dit M. Thompson, est remarquablement perçante. Un jour, je m'avançai très-doucement sur le bord du lac à une grande distance d'une de leurs troupes considérables. Je les vis reposant sur l'eau en silence; mais, un moment après, m'ayant aperçu, elles commencèrent à appeler d'une façon discordante pour l'oreille, qui semblait un bruit produit par les roues d'une solide charrette irlandaise manquant de graisse. Elles s'envolaient alors légèrement, tournant en cercle au milieu de l'espace avec une rapidité surprenante. Elles paraissaient noires, soit qu'elles passassent sur le milieu transparent de l'eau, sur le rideau lointain du lac formé par des pins toujours verts, et par des masses de sapins argentés, semblables à des tours, ou qu'elles s'envolassent sur des nuages flottants aux couleurs dorées. Je les voyais passer comme une vision, tantôt devant les rangs prolongés, tantôt devant les troupes isolées des arbres à feuilles caduques, et leur couleur changeait à chaque instant, suivant qu'elle contrastait avec les tons sur lesquels la troupe se projetait et selon les parties de leurs corps qu'elles tournaient vers moi. Noir profond quand c'était le dos, brillant comme l'argent si je voyais le dessous de leur plumage. Si rapide étaient leurs mouvements, qu'il me fallait un effort des yeux pour les suivre. »

Quand une sarcelle veut se poser à la surface de l'eau, elle commence toujours par voler çà et là, selon ce qui lui semble utile, puis, d'un soudain coup d'aile, elle s'abat sur le liquide. Le plus souvent, elle se met immédiatement à nager vers vous, de sorte qu'à moins d'être un vieux renard, au courant de toutes ses manœuvres, et d'avoir des yeux habitués à la suivre sans relâche, vous passez à côté, supposant qu'elle est où vous l'avez vue s'abattre, ou bien elle vous échappe en s'envolant tout à coup d'un point d'où vous ne vous attendez pas du tout à la voir partir.

Sa note d'appel est souvent un sifflement aigu. Mais elle sait aussi caqueter comme le canard, un peu plus bas cependant, et fait entendre ce bruit surtout quand elle est blessée. Sa nourriture consiste principalement en matières végétales, telles que gazons, semences de diverses plantes d'eau et une grande quantité d'insectes. Son estomac contient toujours du sable et des graviers.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

L'AVOCAT

Avocat, prêtre ou soldat, telle était, il n'y a pas fort longtemps encore, la triple alternative qui s'imposait, en fait de vocation, aux mères ambitieuses pour leur fils, ou de renommée, ou de vertu, ou de pouvoir, ou de toutes ces choses ensemble. Ces trois premiers mots, dans leur esprit, en appelaient trois autres : général, évêque, ministre, et formaient ainsi le carrefour de départ de l'étape conduisant au gîte rêvé : la gloire, diminutif : gloriole. Mais, depuis quelques trente ans, le monde, quoi qu'on en dise, est devenu sage; les mères ont bien rabattu de ces espérances aveugles, si souvent trompeuses et trompées, et les carrières industrielles, le commerce, la banque, la bourse, la science même, séduisent aujourd'hui autant et davantage; tant mieux, vraiment!

Quoi qu'il en soit, comme il y a encore des soldats et des généraux, — qui, tous, ont été soldats; des prêtres et des évêques, — qui, tous, ont été prêtres; des avocats et des ministres, — qui n'ont pas tous été avocats, heureusement! chacune de ces trois carrières mérite qu'on s'y arrête. On a déjà parlé ici du soldat et du prêtre; occupons-nous de l'avocat, s'il vous plaît.

A le titre d'*avocat* celui qui, ayant pris des grades de licence dans une faculté de droit, a prêté le serment légal nécessaire pour exercer la profession qui consiste à défendre de vive voix ou par écrit les intérêts des personnes devant les tribunaux.

D'où l'on voit qu'autre chose est le *titre*, autre chose la *profession* d'avocat. Le monde, en effet, fourmille de jeunes gens, — voire même de vieilles gens, — qui, après avoir satisfait à ces deux conditions de la licence et du serment, n'ont jamais plaidé, ne plaident pas, ne plaideront jamais, et ne s'en parent pas moins, — si parure il y a, — de la qualification d'avocat. Fortune ou paresse, ou fortune et paresse combinées, voilà les motifs ordinaires de ce choix tranquille. Si la paresse est seule, l'avocat sans cause devient bientôt l'avocat sans effet, en vertu de ce vieil adage qui fait calembour au Palais : « Pas d'effets sans causes. » Et c'est une des raisons pour lesquelles l'avocat, même le *vrai*, est rarement pris au sérieux. Il y en a tant d'autres!

La *profession* d'avocat n'est pas une fonction publique (1), son exercice est absolument *libre*. L'avocat plaide pour qui il lui plaît et quand il lui plaît, et ne *doit* son ministère que dans les rares cas où il est désigné d'office par le tribunal ou la cour d'assises pour la défense des indigents.

---

(1) Excepté le cas où l'avocat est nommé par le président de la République à la Cour de cassation et au Conseil d'État, car il cumule alors le ministère de l'avocat avec les fonctions de l'avoué et est officier ministériel.

On appelle aussi quelquefois, à cause de la similitude des rôles, les procureurs et substituts *avocats généraux* ou *avocats du gouvernement*, bien que ce soient des magistrats proprement dits.

Il demeure donc homme privé et se trouve indépendant de toute règle de corps, de société ou de compagnie. Les avocats, liés entre eux par l'exercice d'un même ministère et par une sorte de discipline établie pour leur honneur commun, ne forment, à proprement parler, qu'un *ordre*, sans autre loi que la loi générale, sans autres distinctions ou priviléges que ceux acquis par leur capacité individuelle, sans autre règlement que celui qu'ils se sont choisi, et que divers décrets ou ordonnances leur ont proposé plutôt qu'imposé.

Notons, en passant, qu'un des signes, pour ainsi dire légaux, de leur indépendance, c'est le droit pour eux seuls de parler couverts devant les juges; on peut voir une autre conséquence de cette liberté dans la faculté qu'ils ont de se transporter et de plaider, bien qu'inscrits spécialement à une cour ou à un tribunal, devant toutes les cours et tous les tribunaux de France, et ce, sans avoir besoin d'aucune autorisation.

Le chancelier d'Aguesseau proclamait l'ordre des avocats « aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice. » De ces trois assertions, les deux dernières, la seconde surtout, trouveront, sans doute, bon nombre d'incrédules; mais, disons tout de suite que s'il n'est guère de profession plus attaquée, plus décriée que celle d'avocat, il n'en est guère, en même temps, de plus enviée et de plus honorée, le tout à cause précisément de cette liberté absolue, qui est l'âme du métier et qui permet l'épanouissement complet de toutes les incapacités comme de tous les talents, de toutes les finesses comme de tous les désintéressements, de toutes les faiblesses intellectuelles ou morales comme de toutes les énergies de cœur ou de volonté.

Sous ce rapport, une seule différence avec le médecin, tant dénigré et tant appelé, lui aussi, et pour la même raison, différence toute à l'avantage de l'avocat, c'est qu'on se passe plus facilement de la faconde de l'un que de la trousse de l'autre. Je dis *avantage*, au point de vue de la responsabilité... et de l'humanité.

Donc, l'unique condition requise pour exercer comme avocat est d'être licencié en droit et d'avoir prêté serment devant une cour d'appel. Le diplôme obtenu et la formalité remplie, le *bâtonnier* de l'ordre (1) établi dans la cour ou le tribunal, au tableau de laquelle ou duquel le candidat veut être inscrit, rend à celui-ci la visite qu'il lui a faite, et, s'il le trouve dans un logement ou cabinet convenable, avec des meubles à lui et une bibliothèque, même succincte, le voilà admis au stage.

Ce stage, qui est de trois ans au moins, et avant l'expiration duquel le jeune avocat ne peut figurer au tableau qu'à la suite d'une colonne et non parmi les membres du barreau *réellement inscrits*, consiste à suivre les *audiences* et à assister aux *conférences* et aux *réunions de colonne*. A Paris, ces conférences se tiennent chaque semaine, sous la présidence du bâtonnier, et les réunions tous les deux ou trois mois, sous la présidence du chef de colonne.

Comme il n'est possible de commencer l'étude du droit qu'à l'âge de seize ans, après les épreuves du baccalauréat, et que trois ans sont nécessaires pour arriver à la licence, l'avocat stagiaire a toujours au moins dix-neuf ans. Tant qu'il n'a pas atteint sa vingt-deuxième année, il ne peut plaider ou écrire dans aucune *cause* qu'après avoir obtenu de deux membres du conseil de discipline un certificat constatant son assiduité aux audiences pendant deux années, c'est-à-dire qu'il ne plaide ou écrit qu'à partir de vingt-un ans. Passé vingt-deux ans, il n'y a plus de condition imposée.

On conçoit que pendant son stage, le jeune avocat ne doit pas se former une clientèle bien considérable. Le mieux pour lui est d'entrer, s'il peut, comme *secrétaire* chez un des membres renommés de son barreau; c'est là une garantie de bonnes études dans le présent, et de beaux succès dans l'avenir; ainsi ont débuté presque tous les grands avocats, ceux dont le nom, par un juste retour, sert actuellement de recommandation aux stagiaires qui ont la bonne fortune de travailler dans leur cabinet.

Après les trois ans de stage, le conseil de l'ordre prononce sur l'inscription au tableau; cette inscription n'est accordée qu'à l'avocat qui réside habituellement au chef-lieu de la cour ou du tribunal, y a son cabinet, y suit les audiences, y plaide, y donne des consultations, et paye la cotisation annuelle, également imposée au stagiaire, pour subvenir aux dépenses du conseil de l'ordre.

(*A continuer.*) Édouard LAUSSAC.

(1) Chef de l'ordre; ainsi appelé, parce que au moyen âge, comme tous les chefs de corporation quelconque, il portait un bâton, insigne de sa qualité.

LES GRANDES ENTREPRISES MODERNES

LE CANAL DE SUEZ

(*Fin.*)

La dépression des « lacs amers » se divise en deux bassins : le premier, en venant des hauteurs du Sérapeum, est à 9 mètres au-dessous du niveau de la mer et mesure 25 kilomètres de longueur; le second, à 6 mètres au-dessous du même niveau, mesure 15 kilomètres. Les sondages dans les « petits lacs amers » ont donné du sable et du sulfate de chaux, avec argile plus ou moins mélangé de quartz; dans les « grands lacs », outre les mêmes éléments, s'étendait un banc de sel d'une épaisseur considérable. Le banc de coquillages agglomérés dépassait 20 centimètres d'épaisseur, et était revêtu d'une efflorescence blanchâtre ressemblant à de la magnésie.

Ces lacs, presque entièrement desséchés, n'offraient que dans les plus bas points un terrain mou et marécageux. Certaines parties étaient mouvementées comme des vagues de sable et recouvertes d'immenses croûtes gypseuses cristallisées, de sables, d'argiles, de calcaires à ciment madréporique. Les bas-fonds étaient un mélange boueux de sables, de gypses et de sels marins.

Le 18 mars 1869, le déversoir était prêt, et l'écoulement des eaux réglé, grâce à une dénivellation assez grande. Le 18 avril, un mois après, le khédive se rendait à l'entrée des lacs amers; à onze heures, les poutrelles étaient ouvertes et la Méditerranée, comme un torrent impétueux, large de 100 mètres, se précipitait dans ce bassin béant et sans limites : le désert devenait une mer.

Quelques jours après, le prince et la princesse de Galles visitaient, à leur tour, le déversoir, qui, en douze heures, avait jeté quatre millions de mètres cubes d'eau dans les lacs amers. L'écoulement eut lieu du 1er mars au 1er octobre pour la Méditerranée, et du 1er juillet au 1er octobre pour la mer Rouge, à raison de 40 mètres par seconde. Les navires parcourent librement maintenant cette mer intérieure. L'eau a recouvert la forêt d'El-Amback, dont les arbres épais et touffus allaient se perdre à l'est. Seules, de nombreuses cimes de tamaris émergent et servent de refuges aux flamants, aux grues et aux pélicans émigrés du lac Menzaleh.

Au point où cesse la dépression des lacs amers, le terrain monte insensiblement jusqu'à cinq mètres au-dessus du niveau des eaux, et forme ainsi un troisième

seuil, celui de Chalouf. Dans les sables et les argiles, un banc de roche très-dure, épaisse de 50 centimètres, s'élevait d'un côté à trois mètres, plongeait de l'autre à cinq mètres au-dessous du niveau de la mer Rouge. On y a trouvé d'importants débris de fossiles, d'innombrables dents de squale, des vestiges d'hippopotame et de bouquetin. De Chalouf à la mer, des sables coquilliers modernes, fond d'un golfe récemment desséché, reposant sur des argiles gypseuses.

La traversée du seuil de Chalouf dépasse 6 kilomètres; de Chalouf à Suez le canal coupe une plaine longue de 20 kilomètres. La tranchée occupa jusqu'à 8,000 ouvriers; 4,000 creusaient; les autres transportaient les déblais sur les hauteurs. C'étaient des Grecs, des Français, des Italiens, des Dalmates, des Egyptiens, vigoureux, presque nus, surveillés par leurs propres cheiks.



Le canal de Suez. — Les travaux du canal.

Pour le seuil de Chalouf on dut renoncer à dériver l'eau douce et créer des lacs artificiels comme au Sérapeum; l'étendue de terrain à submerger était trop considérable. On creusa à sec, après avoir conservé des barrages aux deux extrémités, jusqu'à ce que le canal eût atteint 3 mètres de profondeur au-dessous du niveau de la mer. Les terrassements se firent donc à la brouette, au moyen de plans inclinés et de treuils à chaînes, mus par des machines à vapeur. Chaque plan incliné desservait 500 mètres de tranchée, soit 100,000 mètres cubes; chaque wagon recevait 2 mètres cubes; le plan incliné montait plus de 350 mètres cubes de déblais par jour. Des pompes rotatives combattaient les infiltrations et déversaient l'eau dans les lacs amers.

Lors de sa première exploration dans le désert de Suez, M. de Lesseps ne rencontra aucune habitation, aucun être vivant; les animaux destinés à la nourriture des voyageurs étaient tellement épouvantés de cette solitude désolée, que, moutons et volailles, mis en liberté, venaient au point du jour se grouper autour de la caravane, redoutant d'être abandonnés par eux.

Dès 1869, le désert de Suez était conquis. On y voyait 20,000 hommes : Noirs du Soudan, Indiens, Barbarins, Fellahs, Européens, avec femmes et enfants; une fourmilière humaine travaillant à la couffe, à la brouette, avec des ânes, des buffles, des chameaux, avec des voies ferrées, des machines à vapeur.

Le 15 août, un coup de pioche était donné aux barrages artificiels, et la Méditerranée, qui remplissait les lacs amers, allait se joindre à la mer Rouge. C'était la véritable inauguration de « l'union des deux mers ».

Le 28 septembre, les barrages avaient entièrement disparu, et le niveau se trouvait établi dans toute la ligne du canal.

L'isthme était coupé; les dragues approfondirent la voie. Le canal maritime franchit la plaine de Suez et vint bientôt, par une courbe gracieuse, aboutir à la mer Rouge, dans la rade où sont ancrés les paquebots des Indes.

A l'issue du canal, une sorte d'îlot émerge au milieu de la rade, et qu'un fil noir semble relier à l'antique Suez. C'est un terre-plein créé artificiellement et sur lequel doit s'élever la nouvelle Suez. Une jetée, avec railway continuant la ligne ferrée d'Alexandrie et du Caire, rattache le terre-plein à la ville. Les montagnes de l'Attaka forment le fond du tableau.

En pénétrant dans la mer Rouge, le canal maritime s'élargit en éventail et atteint 300 mètres de largeur sur 9 de profondeur. Le terre-plein domine d'un mètre le

niveau des plus hautes marées; au détour s'étend la rade, admirablement abritée par les hauteurs environnantes, et remplie de paquebots, de navires de guerre et de steamers immobiles. De la rade à la ville, c'est un va-et-vient continuel de canots à vapeur et de barques arabes, glissant au milieu de cette escadre commerciale. C'est là que s'arrêtera la malle des Indes, allant de Bombay à Liverpool.

Des jetées dessinent les ports de l'avenir; la plupart sont déjà ports du présent. Ici l'immense dock de radoub des Messageries nationales, inauguré dès 1866; plus loin, le bassin affecté au transit de la Compagnie de Suez.

Sur le quai de débarquement, deux énormes constructions commencent la ville : un grand hôtel anglais et un hangar, « station du chemin de fer ». Au delà, avec ses grands cimetières, ses bazars, ses dômes, ses minarets et ses maisons blanches et carrées, Suez, qu'on appelait jadis « la ville de la soif », aujourd'hui abreuvée par le Nil depuis le 29 décembre 1863, jour de l'inauguration du canal d'eau douce. « Le Nil à Suez, c'est la civilisation portée au cœur de l'Arabie ». On consommait dans la ville pour 1,200,000 francs d'eau par an; une famille arabe payait de ce chef 45 francs par mois; aujourd'hui l'eau ne coûte rien.

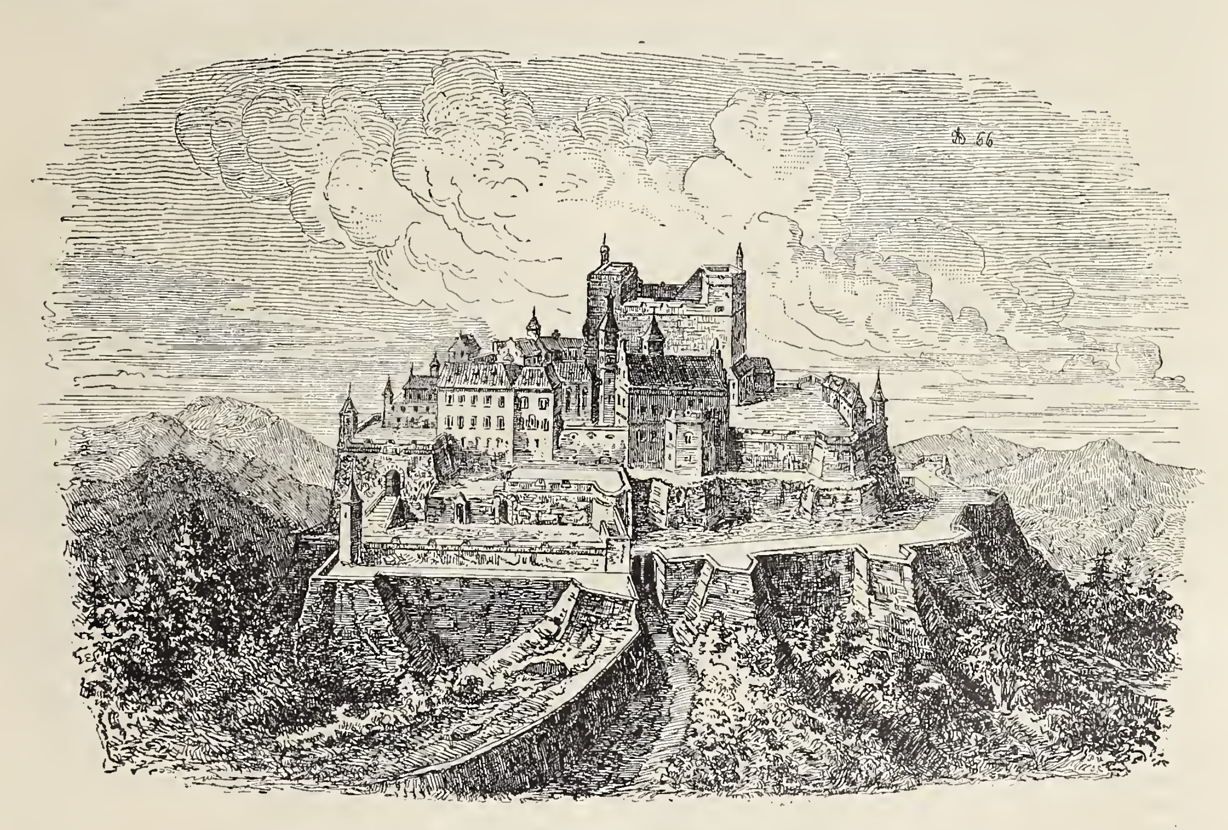
A Suez, ni palais, ni monuments, mais des maisons irrégulières, sans symétrie, sans logique; des ruelles inextricables où se coudoient l'Abyssin, le Chinois, l'Indien, le Japonais, l'Arabe, le Syrien, le Turc et le Fellah.

Une excursion intéressante est celle qui conduit aux « fontaines de Moïse », où les caravanes allaient chercher l'eau saumâtre destinée à Suez. On y peut compter encore « les douze fontaines et les soixante-dix palmiers » mentionnés dans le verset 27 de l'*Exode*, « près des eaux de Mara (amer) ».

Emerveillé à Port-Saïd, le voyageur traverse ainsi les lacs Menzaleh, redoutable problème si heureusement résolu; Kantara, une énigme; El-Guisr, un coup d'audace; le lac Timsah, perpétuel sujet d'étonnement; Ismaïlia, la perle de l'isthme; le Sérapeum; les lacs amers, cette mer intérieure; Chalouf et la plaine de Suez; soit 162 kilomètres du canal maritime, sans cesse nouveaux et imprévus.

Suez apparaît alors, et, rappelant sa splendeur passée, semble dire : « La mer venait mourir à mes pieds, route unique des navigateurs et des marchands trafiquant entre l'Orient et l'Occident. Un homme contourna l'Afrique et me déposséda. Le canal des deux mers est venu me ressusciter en quelque sorte : je revis, pour grandir encore. »

V.-F. Maisonneuve.



Vue de Lichtenberg au dix-septième siècle.

CHATEAU DE LICHTENBERG EN ALSACE

Le nom de Lichtenberg est commun à plusieurs villes de Saxe, de Bavière et de Prusse; mais le village alsacien et le château dont nous allons parler, distants de 20 kilomètres de Saverne, faisaient partie du canton de Bouyviller et appartenaient au département du Bas-Rhin.

Le château de Lichtenberg est perché sur un énorme rocher, dont les flancs ont été taillés à pic et forment un vaste polygone. La tradition veut qu'un pâtre des environs ait indiqué cette position aux seigneurs de Lichtenberg; sa houlette ferrée et son cornet ont été conservés jusqu'à nos jours dans la maison du commandant du fort.

Les archéologues font remonter le manoir au temps des Dagsbourg; les chartes ne le nomment qu'au treizième siècle. Pris et ruiné par l'évêque de Metz en 1260, il fut rebâti en 1286 par Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg. D'après M. Schweighaenser, le donjon actuel remonterait à cette époque; il couronne, au centre

du fort, une portion de rocher plus élevée que le reste, et se termine en deux tours, couvertes en terrasses; entre ces tours, une autre terrasse transformée en un parterre, arrosé au moyen d'un puits communiquant avec une vaste citerne.

Conrad, qui fut tué au siége de Fribourg en 1299, avait commencé la construction de la façade occidentale de la cathédrale de Strasbourg; il repose dans cette basilique. Son frère Frédéric lui succéda; un de ses petits-neveux, Jean, fut promu à l'évêché de Strasbourg en 1353 et se distingua autant par ses talents administratifs que par son caractère conciliant et ses vertus.

La ligne masculine des Lichtenberg s'éteignit avec les deux frères Jacques et Louis VIII. Jacques, conseiller de l'empereur Frédéric III, eut des relations intimes avec une fille hautaine et tyrannique appelée « la belle Barbe », qui fut brûlée vive comme sorcière; et les beaux bustes en pierre des deux amants de Barbe sont conservés dans la bibliothèque publique de Strasbourg. Jacques et Louis eurent avec des voisins un démêlé sanglant qui a fourni à Pfeffel le sujet d'une émouvante nouvelle chevaleresque.

Jean, petit-neveu de l'évêque Conrad, avait donné le scandale d'une liaison coupable avec Lise de Steinbach. Le comte de Livange, frère de la femme légitime de Jean, et Henri, son fils, s'emparèrent de Lise et lui firent jurer de ne plus revoir son amant. Elle ne tint point son serment, et Jean se laissa emporter par la passion au point de renvoyer sa femme et de déshériter ses enfants légitimes; Livange et Henri surprirent alors le château de Lichtenberg, précipitèrent Lise par la fenêtre et retinrent Jean captif jusqu'à ce qu'il eût pris l'engagement solennel de ne point chercher à se venger. La légende de Pfeffel diffère de l'histoire :

Deux frères de Lichtenberg avaient juré de se donner la mort, l'un en faisant mourir son frère de faim, l'autre en le faisant mourir de soif. Celui qui devait subir ce sort fut, dit-on, pris et jeté dans un cachot, où on ne lui donna que du pain sec : il parvint à soutenir sa vie en humectant ce pain à l'humide rocher. La ruse ayant été découverte, on prit les précautions les plus sévères et le captif périt misérablement.

La tradition locale montre encore, au dehors du donjon, une tête qu'elle dit représenter le prisonnier, et dans l'un des cachots des tours, trois têtes qu'elle dit le figurer de plus en plus exténué. Elle varie encore davantage tant sur la manière dont fut trahi le secret, que sur les mesures que l'on prit alors; et même, jusque vers la fin du dernier siècle, elle se bornait à faire périr de cette manière le comte de Livange. Dans la réalité, il finit par se racheter au moyen d'une cession de quelques domaines. Les têtes du cachot ne sont que des grimaces capricieuses ornant les nervures des voûtes.

Louis, ayant laissé deux filles, mariées l'une au comte de Hanau, l'autre à Wecker, comte des Deux-Ponts-Bitche, l s biens furent partagés entre ces deux maisons. Les comtes de Hanau succédèrent ensuite aux landgraves de Darmstadt.

Philippe IV, comte de Hanau, fit renouveler les fortifications de Lichtenberg par le célèbre Specklin. Pris, en 1678, après huit jours de siége par le maréchal de Créqui, le château fut pourvu d'une nouvelle ligne de fortifications, faites avec les pierres du château de Herrenstein; il diffère aujourd'hui encore très-peu de la gravure fournie par Specklin.

En 1814, les alliés ne purent s'en rendre maîtres.

Le village est situé au bas du tertre d'où s'élève le rocher du fort et compte environ 2,000 âmes.

JEAN POSTHUME

(Épisode du Moyen âge.)

(*Suite.*)

ROBERT, *répétant machinalement les dernières paroles de Timothée et paraissant réfléchir.*

Oui, me mêler de mes... il suffit... (*à part.*) Oh !... jour de Dieu... je la tiens !... mais oui, c'est cela ! (*Il court vers Matthieu qui écrit toujours, lui arrache des mains la plume et le parchemin dont il déchire une feuille, sur laquelle il se met à écrire en tournant le dos à Timothée, qui continue à parler comme si Robert l'écoutait.*)

TIMOTHÉE.

Oui, monsieur, mêlez-vous de vos affaires, et laissez-moi tranquille, entendez-vous, laissez-moi tranquille.

MATTHIEU, *qui est resté un instant stupéfait.*

Ah çà ! qu'est-ce qui te prend donc à présent ?

ROBERT, *écrivant toujours.*

Laisse-moi faire. (*Matthieu le regarde étonné.*)

TIMOTHÉE, *grommelant.*

A-t-on jamais vu !...

ROBERT, *sans cesser d'écrire.*

Suffit, seigneur Timothée, suffit...

TIMOTHÉE, *s'avançant sur le devant avec bravoure.*

Eh ! ces pourfendeurs, on n'a qu'à leur montrer les dents. — Ah ! mais, mais ! il ne viendra donc pas ce Jeannot de malheur. Et cette petite effrontée qui ne reparaît pas non plus ! — Quand je devrais m'installer ici pendant vingt-quatre heures, il faut que j'aie une explication formelle. — Non, mademoiselle Éva, non, vous ne serez pas madame Luzio. Ce serait pour arriver à cette belle alliance que j'aurais placé ducat sur ducat... Voyez-vous l'impudence ! Aller jusqu'à mettre de la partie ces individus que je ne connais ni de droite ni de gauche, ces malotrus ! D'où diable est-ce que ça peut venir, ça ?... — Après tout peu m'importe ! — La fièvre étouffe ce Jeannot qui ne rentre pas !... (*Il reste à s'impatienter, en frappant du poignet sur le dossier de la chaise où il s'est assis à califourchon.*)

ROBERT, *donnant ce qu'il vient d'écrire à Matthieu.*

A présent, lis-moi ça... et tout haut.

MATTHIEU.

Lire haut ?

ROBERT.

Oui, le plus haut que tu pourras.

MATTHIEU, *lisant.*

« Messire Robert de Courneville et messire Matthieu « de Rochemont, féaux chevaliers du duché de Bourgo- « gne, se rendront discrètement à Sienne, afin d'y décou- « vrir un nommé Jeannot Baglioni... »

ROBERT, *l'arrêtant avec intention.*

Tu dis ?... le nom, s'il te plaît ?...

MATTHIEU.

Jeannot Baglioni. (*Timothée fait un mouvement, Robert fait signe à Matthieu de continuer. — Timothée se retourne vers eux pour écouter. — Matthieu lisant :*) « Jean- « not Baglioni... qu'ils salueront du nom de roi légi- « time de France et tâcheront d'aider à reconquérir la « couronne dont il a été indignement frustré huit jours « après sa naissance. » (*Robert l'arrête et regarde Timothée.*)

TIMOTHÉE, *à part.*

Hein !... qu'est-ce !... Jeannot roi de France ! Ah çà ! mais je rêve. (*S'avançant vers Robert.*) Messire chevalier...

ROBERT.

Plaît-il!... —Ah! c'est vous! Mêlez-vous donc de vos affaires... Continuez, messire Matthieu, continuez .. (*Timothée se retire à quelques pas*)

MATTHIEU, *lisant.*

« Les preuves à l'appui de cette usurpation seront « trouvées dans une armoire de fer scellée au mur gau- « che de la salle des panoplies du château de Montrond « en la province de Forez. On y verra attesté le fait sui- « vant; à savoir: qu'une substitution d'enfant a eu lieu « lors de la prétendue mort du petit roi Jean Posthume. « L'enfant mort était celui de la nourrice, qui fut pré- « senté aux pairs du royaume au lieu de l'enfant de la « reine Clémence, par les soins astucieux de la com- « tesse d'Artois, mère de Philippe, etc., etc... La nour- « rice fut renvoyée dans son pays avec un enfant qu'on « savait bien ne pas être le sien, mais dont personne « n'osa faire valoir les droits... » Et pour signature, deux croix accolées.

ROBERT.

C'est ainsi qu'approuve le duc notre maître.

TIMOTHÉE.

Oui! je l'ai bien entendu... Quelle occasion de fortune pour mon Luzio, si je pouvais...

ROBERT.

Et maintenant à qui nous adresser pour trouver ce prétendu Jeannot?.... — Eh! pardieu! appelons l'hôtelière.

TIMOTHÉE, *arrêtant Robert qui va appeler.*

Seigneur Robert, un mot.

ROBERT.

C'est encore vous, monsieur Timothée; je vous dirai que les choses dont vous vous inquiétez ne sont pas de votre ressort, et que vous ferez bien de nous laisser tranquilles, hein!

TIMOTHÉE.

Pardon, messeigneurs, mais vous cherchez un renseignement que je pourrais, je crois, vous fournir... Ce Jeannot Baglioni, je le connais.

ROBERT.

Vraiment, vous le connaissez? En ce cas... mais non, ce n'est pas après ce qui vient de se passer entre nous...

TIMOTHÉE.

Oh! qu'est-ce là?... — Je m'offre à vous conduire près de lui.

ROBERT.

Mais, notre querelle?...

TIMOTHÉE.

Notre querelle, allons donc, des plaisanteries...

ROBERT.

Est-ce loin que demeure ce Baglioni?

TIMOTHÉE.

Oh! à quelques pas d'ici; venez, messeigneurs, venez.

ROBERT, *à Matthieu.*

Il y est! (*A Timothée,*) Nous craindrions d'abuser...

TIMOTHÉE.

Comment donc, comment donc! mais ce me sera trop d'honneur.

ROBERT.

Eh bien! nous vous suivons, monsieur Timothée; laissez-nous seulement régler notre petite dépense... Holà! demoiselle!

TIMOTHÉE, *à part.*

Je les emmène chez moi, et, sous prétexte d'aller quérir leur homme, je reviens ici tout arranger avant que Jeannot sache un mot...

(*A continuer.*) Eugène MULLER.

UN SINGULIER BAROMÈTRE

Dans ses *Amusements microscopiques*, publiés à Nuremberg, en 1764, Ledermuller écrit ce qui suit:

« La puce sert d'almanach à une de mes amies. Quand elle veut savoir le temps qu'il fera le lendemain, elle tâche de se procurer un couple de ces bestioles. Elle s'approche de la lumière, pleine d'espérance, elle les met l'une après l'autre dans la flamme et écoute avec autant d'attention que si elle était à l'église.

« Si la puce crève en éclatant, la joie lui épanouit tout le visage. Elle appelle dès l'instant sa servante et lui dit: « Lisbeth, demain il fera beau; nous irons dans « tel jardin, préparez mes robes. »

« Que si, au contraire, la puce n'éclate pas, la tristesse lui change tous les traits du visage, bien assurée qu'il pleuvra et qu'elle ne pourra pas sortir le lendemain. »

Voilà, n'est-ce pas, un singulier almanach?

HISTOIRE DES CORPORATIONS

—

PLOMBS HISTORIÉS TROUVÉS DANS LA SEINE

(*Suite et fin.*)

La fig. 1 représente d'une façon grossière le meurtre de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. On sait que ce saint prélat après avoir passé une jeunesse fort orageuse en compagnie de son ami le roi Henri II d'Angleterre, fut nommé chancelier du royaume, et n'en continua pas moins à être le compagnon le plus assidu et le plus intime du roi, qui ne voyait que par ses yeux, ne pensait que par ses conseils. Cependant l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, Thibaut étant mort, Henri II voulut, malgré tout le monde, mettre à sa place son favori Thomas Becket. Bientôt après l'élévation du courtisan à la première dignité ecclésiastique de l'Angleterre le désaccord éclata entre les deux amis, et Thomas Becket fut obligé de passer en France, où il se mit sous la protection du roi, qui vit là un moyen de vexer le roi d'Angleterre, avec lequel il était en guerre. Le saint archevêque resta sept années loin de sa patrie. Enfin, Henri II sembla vouloir le faire rentrer en grâce auprès de lui, et il lui proposa de revenir à Cantorbéry; le saint obéit, bien qu'il sût qu'il courait à une mort certaine. En effet, peu de temps après son retour, quatre chevaliers partis de Normandie, où était alors le roi d'Angleterre, arrivèrent à la résidence de Thomas Becket et le massacrèrent sur les marches de l'autel.

C'est cette scène sanglante qu'a la prétention de représenter la fig. 1, qui n'est d'ailleurs que le revers d'une enseigne de pèlerinage; mais ce revers est plus intéressant et plus caractéristique que la face même du plomb. Sur la droite, saint Thomas Becket en habits sacerdotaux, que le premier des quatre chevaliers semble menacer de son poignard; ces quatre chevaliers sont vêtus de la cotte de maille et coiffés du casque conique à nasal; dans leur main droite ils ont tous l'épée ou poignard qui va leur servir à accomplir leur abominable forfait. Au-dessus de la scène on voit un personnage, mutilé comme tout le reste de la figure, et dans lequel M. Forgeais croit reconnaître un ange qui étend les bras vers la scène du martyre sans doute pour recueillir l'âme du saint s'envolant vers le ciel; je serais plutôt porté à croire que c'est une nouvelle figuration du saint lui-même après son mar-

tyre, s'élevant dans les airs et étendant les bras pour bénir ses assassins.

Ce plomb est d'origine anglaise et paraît se rapporter au treizième siècle; il a été trouvé au pont de la Tournelle, en 1862.

La fig. 2 est la représentation d'un tombeau ou plus



Fig. 1.

probablement d'un autel. Sur la face horizontale du monument on voit deux personnages qui semblent couchés, l'un sur le dos, et l'autre sur le ventre, et être attachés tous les deux par le milieu du corps et par les pieds; voilà ce que l'on voit au premier abord. Mais en y regardant bien on s'apercevra que le monument lui-même est recouvert d'un linge ou linceul, et que c'est ce linceul qu'on voit et non pas le marbre de l'autel. Qu'on se figure d'autre part ce linceul plié en deux par le milieu, et on concevra très-bien qu'il ait gardé des deux côtés l'em-

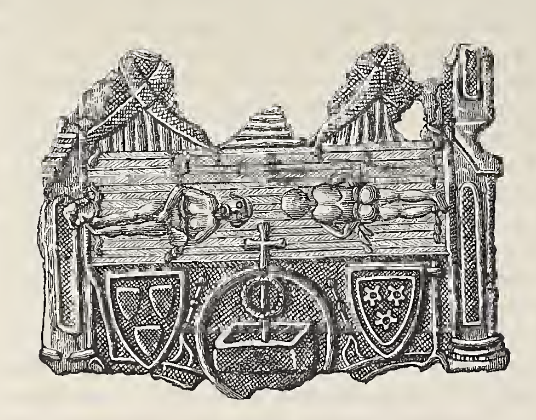


Fig. 2.

preinte d'un seul corps, qui n'est autre que le corps de Jésus-Christ.

C'est en effet une représentation du linceul dans lequel le Christ fut enveloppé.

Ce plomb, qui a été trouvé en 1855 au Pont-au-Change et auquel il serait difficile, vu son état de mutilation, d'assigner une date certaine, a été fait sans aucun doute en mémoire du linceul ou saint-suaire qu'on conservait autrefois dans l'église cathédrale de Besançon, et qui attirait tous les ans aux fêtes de Pâques et de l'Ascension un nombre considérable de pèlerins.

Nous donnerons, pour terminer, la représentation d'un objet qui, bien que n'étant point lui-même un objet de plomb, est intéressant à connaître au point de vue de la fabrication de ces plombs. Le petit monument représenté par la fig. 3 n'est autre chose qu'un moule à fabriquer des pieuses images, des crucifix, des médailles, etc.

« Ce document, plein d'importance pour l'histoire des plombs, dit M. Forgeais, provient aussi de la Seine, d'où il a été retiré, en décembre 1856, au pont Saint-Michel.

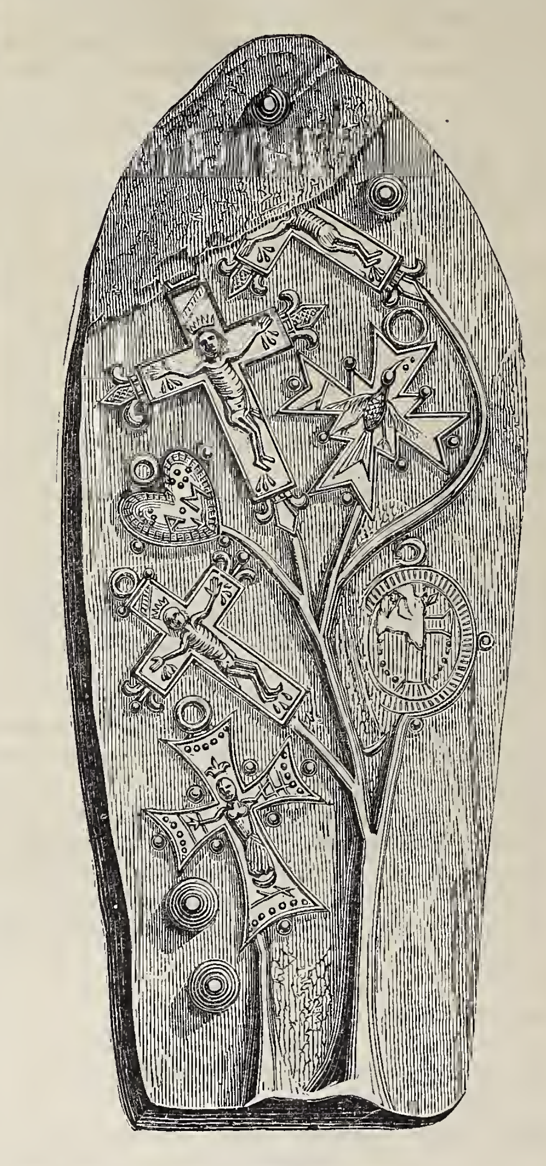


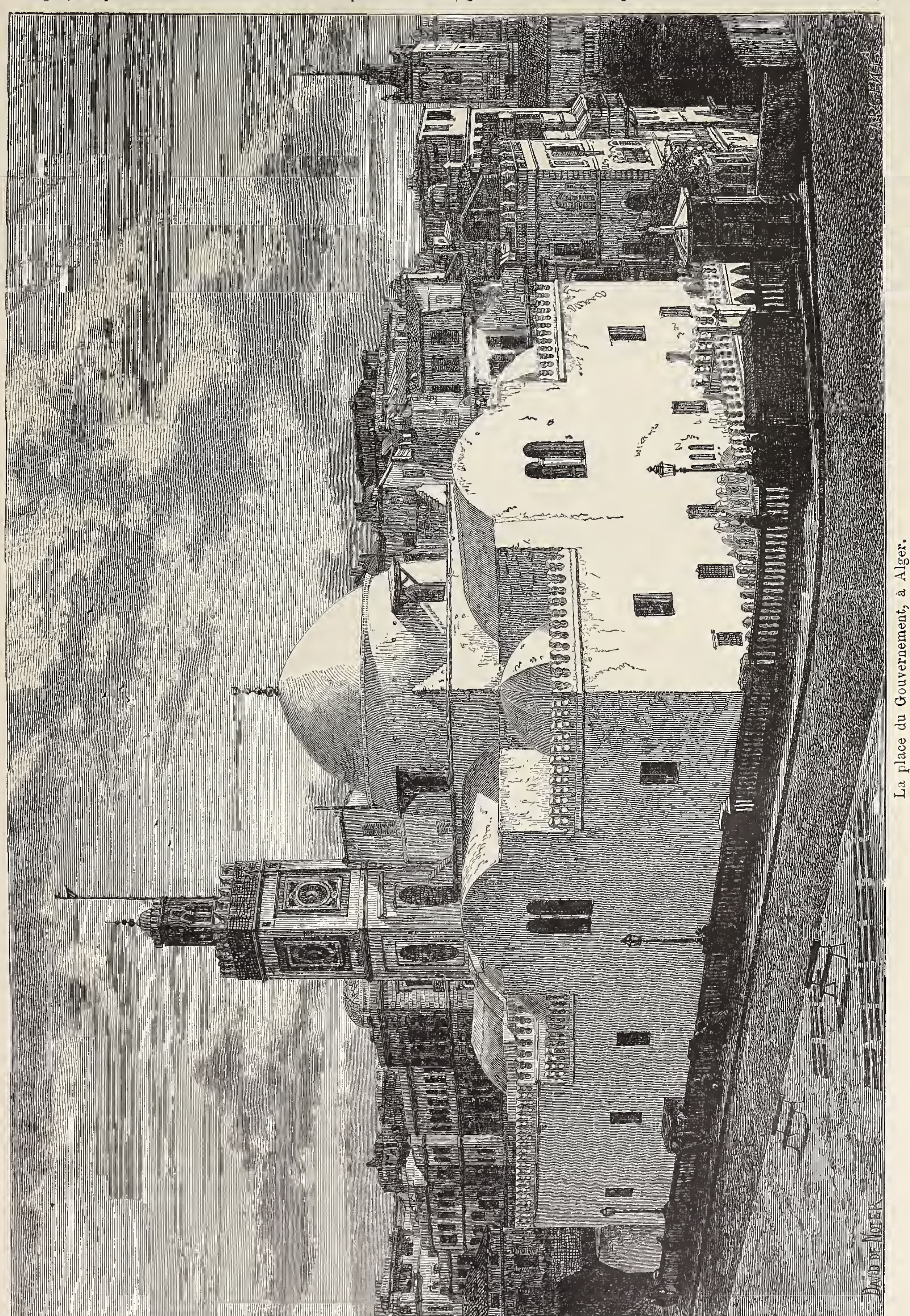
Fig. 3.

On y voit la façon dont se fabriquait cette orfévrerie populaire. Il est probable que la plupart des pièces se fondaient dans des creux semblables à celui-ci, qui est en pierre d'ardoise. On employait aussi quelquefois la pierre de Munich (*speckstein*), celle-là même qui est devenue depuis si célèbre par l'invention de la lithographie. Dans le moule que je donne ici et dont j'ai tiré un relief pour rendre le travail plus sensible, on voit les jets qui conduisaient le métal dans chaque forme, et qu'il ne s'agissait plus que de couper quand l'opération de la fonte était terminée. »

Henry Martin.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

Parmi les places publiques qui attirent les promeneurs d'Alger, la place du Gouvernement est la plus belle et



La place du Gouvernement, à Alger.

la plus fréquentée. En effet, chacun s'y donne rendez-vous et on y entend discuter la politique et les affaires.

De cette place on jouit d'un magnifique panorama, le *port* et la *rade*. Ce panorama va en s'arrondissant jusqu'au cap Matifou, dominé par le Djurdjura dont les sommets sont couverts de neige. Cela forme un joli tableau

dont le fond ne change pas, et les tons qui varient à chaque instant de la journée sont la cause que l'admiration n'est jamais lassée.

La place du Gouvernement est élevée sur une partie des magasins de la marine ; elle était occupée autrefois par des rues et la mosquée d'Es-Saïda, en face d'une autre dite Djenina. Cette dernière fut bâtie en 1662 (1072 hég.) sous le règne du pachalik Ismaïl.

Toutes les rues et mosquées ont disparu, et la place du Gouvernement a remplacé cet ensemble qui renfermait le palais des Deys, palais qui a servi longtemps de magasin de campement (jusqu'en 1845).

La place du Gouvernement peut être appelée le cœur de la ville ; là commencent le boulevard de la République, les rues Bab-Azzoum, Bab-el-Oued et de la Marine. Sa superficie est d'environ 1 hectare. Elle est encadrée par de beaux cafés très-fréquentés, des hôtels où les étrangers trouvent un confort digne de la capitale de la plus belle et plus productive colonie française, par des magasins divers et enfin par une balustrade à angle obtus dominant le port et la rade.

A l'ouest de la place, une rangée de beaux arbres donne un refuge contre l'ardeur du soleil et sépare la place des magasins. A l'est, se trouve une petite place plantée d'orangers au milieu desquels on a placé une vasque en bronze qui répand des eaux magnifiques.

Au milieu de la place du Gouvernement se trouve la statue équestre du duc d'Orléans due au ciseau de Marochetti et fondue par Soyez. Cette place est surtout fréquentée le soir, quand après la chaleur de la journée la population vient y respirer les fraîches brises méditerranéennes.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

L'AVOCAT

(*Fin.*)

L'exercice de la profession d'avocat est incompatible avec toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, excepté celle de juge suppléant; avec celles de préfet, sous-préfet, notaire, greffier, toutes charges entraînant des devoirs forcés, et ce à cause de l'indépendance essentielle à la profession, qui, dans ces cas, serait amoindrie ou annihilée; avec un métier manuel ou un négoce; avec la profession d'agent d'affaires ; avec un emploi à gages, etc., ceci dans l'intérêt de la dignité professionnelle.

Il va sans dire que dans tous les cas où l'avocat devient fonctionnaire, il ne perd pas le droit à son titre, bien qu'il ne puisse pas, en général, joindre l'énoncé de cette qualité à celui de sa fonction, après cessation de laquelle il est libre de reprendre ce titre.

Les avocats sont qualifiés *maîtres* dans les jugements ou arrêts, ou à l'audience par les magistrats; ils se donnent entre eux la qualification de *monsieur*. On sait qu'*avocat* vient de *advocatus*, *appelé* par les parties; le mot indique par lui-même que leur ministère n'est pas forcé pour celles-ci. En effet, on peut toujours plaider soi-même sa cause devant le tribunal, soit en entier, soit jusqu'aux conclusions qui sont alors posées par l'avocat choisi pour résumer le point de droit.

Par contre, et comme nous l'avons déjà dit, l'avocat peut donner ou refuser ses conseils à son gré, et c'est là un des principaux caractères de la liberté de sa profession. Un autre de ces caractères, c'est l'indépendance d'expression avec laquelle il parle devant les tribunaux, indépendance qui n'a d'autres bornes, — d'après les textes, — que le respect dû à la vérité (?), aux lois, aux magistrats.

Le manque de respect aux lois ou aux magistrats a une sanction immédiate, en ce sens, que les juges peuvent à l'instant même prononcer la répression. Quant au manque de respect à la vérité, il est plus malaisé à établir, sans doute, ou plus aisé à pardonner, puisque nous voyons nombre d'avocats se promener librement par les rues, qui devraient, rigoureusement, être condamnés à fouiller tous les puits de France et de Navarre pour en retirer cette pauvre Vérité par eux si traîtreusement précipitée.

Les avocats, — toujours d'après les textes, — doivent s'abstenir de toute supposition dans les faits (prescription à peu près suivie), de toute surprise dans les citations (c'est déjà plus difficile), et *même* de tous discours *inutiles* ou *superflus* (ceci est de la cruauté toute pure, — aussi le juge, en fait, se montre-t-il indulgent).

Point d'injures, ni de personnalités, à moins que la nécessité de la cause ne l'exige; et on trouve qu'elle l'exige souvent.

Surtout point d'attaque au gouvernement établi, et c'est ici seulement qu'il ne faut plus badiner. La vérité, passe encore; mais le gouvernement, c'est sacré !... Que personne n'y touche !...

Nous n'avons rien à dire de spécial sur le secret professionnel. L'avocat, naturellement, n'est point obligé de révéler comme témoin ce qu'il ne sait que comme avocat.

Quant aux honoraires, le tarif civil ne les fixe que relativement à la taxe des dépens qui sont à la charge de la partie qui succombe, et l'avocat reste libre d'en demander à *son* client, qui soient en proportion de l'intérêt engagé et de la somme de travail dépensée. Les textes recommandent la modération, la discrétion et le désintéressement, traditionnels, du reste, chez les membres de cet ordre à peu près irréprochable sur la matière.

Tout indépendants que sont les avocats, il a paru convenable d'établir, pour l'avantage général et la bonne sauvegarde de cette indépendance même, des *conseils de discipline*, renouvelés de l'ancien barreau, et dont un décret de 1816 a défini les attributions : admission au stage, formation du tableau et application des peines de discipline, telles que l'avertissement, la réprimande, l'interdiction pendant une année au plus, l'exclusion ou la radiation du tableau. Le conseil de discipline est élu directement par l'assemblée de l'ordre, mais seulement après l'élection du bâtonnier, qui est chef de l'ordre et président du conseil de discipline. Le nombre des membres de ce conseil varie de cinq à quinze ; à Paris, il est de vingt et un.

On donne souvent à l'ordre des avocats, pris dans son ensemble, l'appellation de *barreau*, et spécialement à l'ordre établi dans une ville, l'appellation de *barreau de A****. Le barreau est, à proprement parler, le lieu de la salle des audiences, séparé du parquet par une barre ou cloison en bois, où est le banc des avocats, et où ils se mettent pour plaider. Le *parquet* est l'espace où les juges ont leurs siéges. Nous rappelons que l'avocat plaide debout, en robe, et le bonnet sur le front.

Nous n'avons rien omis, croyons-nous, de ce qui peut intéresser le lecteur au sujet de la profession d'avocat. Il n'y a aucun renseignement à donner sur la façon dont chaque titulaire en poursuit l'exercice, ni sur le chiffre des bénéfices qu'elle peut procurer. Il n'est, en effet, point de carrière où l'initiative et la capacité individuelles jouent un plus grand rôle ; point qui se plie davantage à toutes les exigences de famille, de relations, de clientèle; point dont l'horizon soit plus vaste, qui se rattache à plus de branches variées, et où il soit, comme ici, nécessaire d'être

à la fois juriste, philosophe, littérateur, chimiste, mathématicien et politicien, administrateur et laboureur, médecin, soldat et le reste. Bref, les deux qualités maîtresses de l'avocat ont toujours été, sont toujours et resteront, — nous le disons sans malice, — la *science* et l'*assurance*. Beaucoup de science et encore plus d'assurance, voilà l'unique secret du succès dans le barreau; de la gloire, si vous y tenez. Eh! mon Dieu, nous ne voulons pas chicaner, avocasser sur le mot; vous nous répondriez par des noms propres, et la liste, depuis Démosthènes, Eschine et Cicéron, jusqu'à Danton, jusqu'à Berryer, jusqu'à tels et tels de nos contemporains, serait si longue et si éloquente, que vous auriez raison contre nous et nous forceriez à nous taire tout à fait.

Édouard LAUSSAC.

TYPES DE LA VIE

—

LE COLLECTIONNEUR DE LIVRES

Poudreux comme un dictionnaire,
De son manteau râpé balayant tous les quais,
Chirac peut se vanter qu'il n'est pas un libraire,
Du pont de l'Hôtel-Dieu jusqu'au quai Malaquais,
Dont il n'ait, poursuivant quelque bouquin gothique,
Culbuté l'étalage ou crotté la boutique.

Voilà un type étrange dont on n'a pas assez étudié le caractère. Ce n'est plus un homme, c'est un fureteur, pour ne pas dire un furet. Il a bien la mine inquiète, chercheuse, investigatrice du petit animal ami du chasseur. Le collectionneur découvre tout, par l'excellente raison qu'il cherche partout, toujours, en tout temps. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il tonne, qu'il fasse chaud ou froid, qu'il soit malade ou bien portant, il cherche encore et quand même. C'est un besoin chez lui. La recherche des objets qui lui manquent ou même qui peuvent augmenter sa collection fait sa seule occupation. C'est pour lui que l'Écriture a dit : Cherchez et vous trouverez.

A-t-il des amis, des parents, un état, une charge? On l'ignore, — du moins on ne l'en voit point occupé. Ce dont on est certain, c'est qu'il possède des livres. Chaque jour il en achète à grand'peine et à grands frais, et chaque jour, pour y revenir, il se privera d'une ou de plusieurs des nécessités de la vie.

Le collectionneur est mal couché, en effet, mais ses livres reposent dans les meubles les plus rares. Il est mal vêtu, mais le maroquin et l'or brillent sur ses tablettes. Les éditeurs connaissant sa faiblesse et celle de tous ceux qui lui ressemblent, ont imaginé cette annonce hyperbolique sur le titre des livres surannés : « Nouvelle édition, corrigée et augmentée, ornée de gravures en taille douce et imprimée sur vélin ou sur papier de Chine, avec des caractères neufs. »

Cet artifice ne manque jamais son effet. Le collectionneur ne manque pas d'acheter cet ouvrage, qu'il possédait déjà, du reste, et qu'il montrait comme quelque chose de rare et de curieux.

Le collectionneur n'existe pas à l'état d'individualité, il se nomme légion. Cet homme achète des livres comme des meubles, non par besoin, mais pour le plaisir de les posséder et de dire surtout qu'il les possède. Jamais un livre ne quitte son cabinet, et s'il arrive qu'un amateur demande à le consulter sur place, le collectionneur gémit intérieurement du vide qui se trouve dans le rayon de sa bibliothèque. Son occupation est multiple. Il range ses livres et les dérange ; il les débarrasse de leur poussière et les aligne comme des soldats de plomb. Le format, la matière, la reliure, — sujets inépuisables de combinaisons nouvelles! Le collectionneur passe des jours entiers devant ses tablettes, cherchant toujours un meilleur ordre et ne le trouvant jamais. Chose admirable, il ne se rebutera point ; on le verra faire le lendemain ce qu'il avait fait la veille. L'uniformité, chez lui, n'engendra jamais l'ennui, le dégoût, le spleen. Plus il a fait une chose, plus il aime à la refaire. C'est une montre de précision.

S'il vous faut un livre d'une certaine édition, parlez à notre collectionneur. Qui connaît comme lui les éditions, les caractères et les formats? Qui distingue aussi bien les *Estiennes* des *Elzévirs?* Qui donc vous indiquera mieux les titres en lettres rouges? Qui sait à ce point le tome, la page, la ligne où l'on remarque une faute, et les livres si rares où l'on n'en connaît point? A-t-il appris tout seul ou avec un maître cet art princier? On l'ignore...

On se le demande...

La plupart du temps notre homme poursuit un livre dont il pourrait parfaitement se passer. Ce n'est pas même un chef-d'œuvre qu'il recherche avec tant d'ardeur; mais tout bonnement un livre rare. La seule raison de son obstination, c'est que ce volume lui manque, et peu s'en faut qu'il en verse des larmes.

Le collectionneur est dans la joie la plus grande lorsqu'il apprend la vente d'une bibliothèque importante. Il y court aussitôt. Il laisse là toute occupation dans la crainte de manquer cette bonne fortune. A peine de retour, il ne tarit pas sur les enchères. On a vendu tel et tel exemplaire. La reliure est de *Crapelet* ou d'un artiste aussi célèbre. Il compare les prix de cette vente aux prix d'une vente précédente, où le même ouvrage s'est vendu moins cher. Il en discute les raisons. L'auteur monte en faveur ou baisse dans l'opinion des bibliophiles. Tel autre ouvrage, rare aujourd'hui, va être réimprimé demain, et il traite de folliculaire et de vandale l'imprimeur qui ose multiplier les infiniment rares de l'esprit humain. Les curieux révèrent cet homme dont l'érudition est certaine. Le moyen de croire, en effet, que l'on consume ses jours à manier des livres et non à les lire souvent et toujours! Comment penser que pouvant tout apprendre elle-même, et par elle-même, il existe une créature assez originale pour se contenter de savoir indiquer aux autres où l'on peut tout apprendre?...

A. de ROUVAIRE.

L'ÉGLISE DE VEAUCE

Le petit village de Veauce, à 33 kilomètres de Vichy, compte à peine deux cents habitants ; mais il possède un château et une église dignes de l'attention des touristes.

Le château, vieux manoir féodal aux constructions irrégulières, offre un aspect imposant et pittoresque à la fois, grâce à ses tours, à ses terrasses et à ses arbres séculaires; il est majestueusement assis sur un massif de rochers très-élevés, auprès desquels viennent aboutir plusieurs collines formant un demi-cercle. Des fenêtres du château, l'œil embrasse la jolie vallée d'Ébreuil, les ravins profonds où la Veauce se précipite en grondant, et, à l'horizon, la chaîne immense du Puy-de-Dôme et des monts d'Auvergne.

Veauce fut fondé selon toute apparence pendant le séjour de Louis le Débonnaire à Ébreuil, au neuvième siècle ; il devint ensuite châtellenie ducale, puis royale et fut à peu près démantelé sous Louis XIII. Messire Amable de Blich y engloutit sa fortune, et le vieux donjon, vendu après saisie, fut adjugé, en 1700, à Michel de Cadier, dont les descendants ont fait relever et restaurer

avec soin la plus grande partie de la forteresse, lui ont donné un cadre de verdure, ont transformé la cour en jardin et décoré le corps de logis dans le style de la Renaissance.

Vers 1080, Arnauld de Veauce, en revenant d'un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, donna à l'évêque d'Autun, c'est-à-dire à l'abbaye d'Ébreuil, une forêt située à Chamboirat, toutes les églises dépendant de la seigneurie de Veauce, et diverses dîmes perceptibles à Vicq, où était une chapelle sous le vocable de Saint-Maurice. Cette chapelle est devenue l'église paroissiale que l'on voit aujourd'hui, et dont la crypte offre quelque attrait aux personnes curieuses de contempler, au milieu d'un village, un monument du onzième siècle.

Les murs extérieurs de cet édifice roman sont décorés d'une grande arcature à plein cintre, comme dans les belles églises d'Issoire et de Notre-Dame-du-Port. Son plan représente une croix. Les bas côtés tournent autour du sanctuaire, et deux chapelles en cul-de-four ouvrent dans chaque bras du transept; les chapitaux de quelques colonnes sont d'une bonne exécution, mais en général, ils sont peu rehaussés d'ornements. C'était autrefois le siége d'un chapitre, dont les curés des environs étaient chanoines.

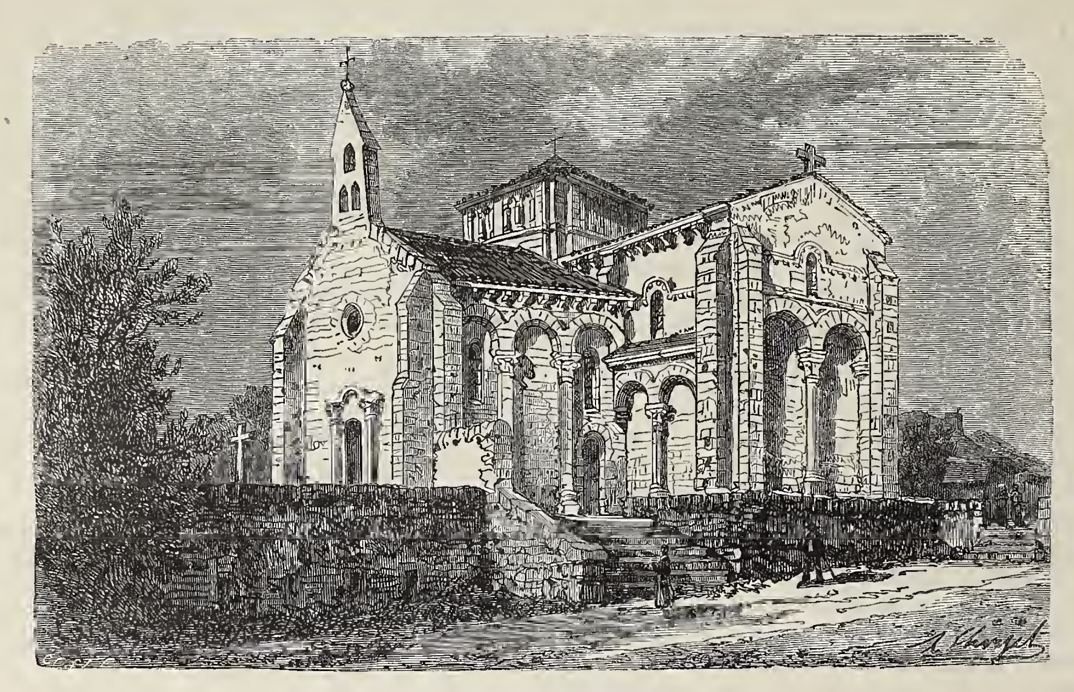
Avant la Révolution, on voyait le mausolée d'un seigneur de Veauce, probablement Jeannot de Bessolles, dans cette église qui a été classée à juste titre parmi les monuments historiques.

LE SCAPHANDRE CHEZ LES ANCIENS

Quand les anciens, dit Robert Flud, qui a publié au commencement du dix-septième siècle une véritable encyclopédie des connaissances pratiques, voulaient atteindre la rive opposée d'un fleuve sur lequel, ni pont, ni barques n'existaient, et cela sans être remarqués, ils préparaient avec une peau de bœuf une sorte d'habit dans lequel un homme s'introduisait, et que l'on fermait ensuite par des enduits, de façon à ce que l'eau ne pût y pénétrer. A cette enveloppe s'attachait par en haut à l'endroit où se trouvait la bouche de l'homme, un tube, dont l'extrémité supérieure terminée par une espèce d'entonnoir était maintenue flottante, au-dessus de l'eau, à l'aide d'une plaque de liége ou seulement de bois.

Tout étant ainsi disposé l'homme, dont les pieds étaient chargés de semelles lourdes et munies de crampons, entrait dans la rivière tenant un bâton qui lui servait à se soutenir...

Notre vieil encyclopédiste ne songe pas à nous dire si l'homme équipé de la sorte avait le moyen de voir où il allait. Quoi qu'il en soit, le scaphandre est là en germe, au moins par l'ingénieux moyen de suspension du tube respiratoire, et il nous a paru curieux de donner le fac-simile de la figure qui accompagne la description de l'appareil dont les anciens auraient fait usage.



L'église de Veauce.

JEAN POSTHUME

(Épisode du Moyen âge.)

(*Suite.*)

SCÈNE XI.

LES MÊMES, EVA.

ROBERT.

Nous vous devons donc la somme de...

EVA.

Un quart d'écu, messires.

MATTHIEU, *faisant mine de se fouiller.*

Ce qui équivaut à... je m'embrouille toujours dans ces satanées monnaies italiennes.

ROBERT.

Pardieu! cela équivaut... attends que je compte...

EVA.

Je suis contrariée que vous ne puissiez attendre jusqu'au retour de mon père, messeigneurs, il eût été content...

ROBERT, *faisant mine de se rasseoir.*

Si nous pensions qu'il ne tardât pas beaucoup... n'est-ce pas, Matthieu?

MATTHIEU, *de même.*

Sans doute.

TIMOTHÉE, *à part.*

Diable! diable!... mais ça pourrait tout gâter. (*Haut.*) Tenez, mademoiselle Eva, voilà un florin pour acquitter la dépense de ces braves chevaliers.

ROBERT.

Comment donc, monsieur Timothée!

MATTHIEU.

Oui, comment donc! Nous ne souffrirons pas....

TIMOTHÉE.

Non, non, gardez, gardez, mon petit ange, gardez tout; peut-on vouloir reprendre ce qu'on vous a une fois donné? A Dieu ne plaise! Heu! le beau petit minois! Qu'heureux sera le père qui pourra vous nommer sa fille, en vous donnant son fils... A revoir, mademoiselle Eva, à revoir. Voulez-vous permettre? (*Il lui baise la main. Eva le regarde tout étonnée.*) Au revoir!... Allons, messeigneurs.

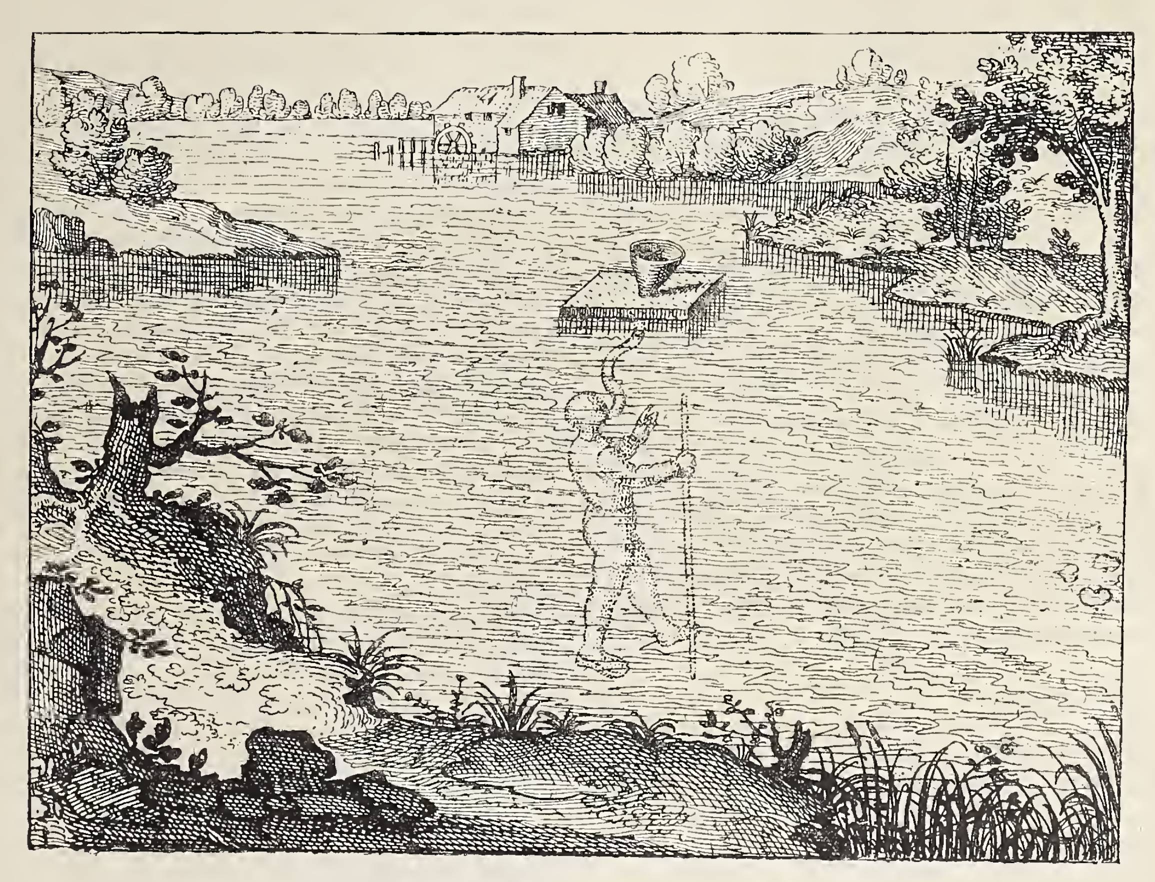
ROBERT.

Dieu vous tienne en joie, charmante hôtesse.

(*Matthieu salue.*)

EVA.

Et vous accompagne, messires, puisque vous êtes s pressés...



Procédé employé par les anciens pour traverser les fleuves.

Fac-simile d'une gravure de l'œuvre encyclopédique de Robert Flud, publiée par Théod. de Bry, en 1617.

TIMOTHÉE.

Oh! vous le souffrirez fort bien; je l'entends ainsi; du reste, c'est fait, c'est accompli, vous n'y pourriez revenir...

ROBERT, *excitant Matthieu à l'imiter.*

Mais c'est une trahison... monsieur Timothée.

MATTHIEU.

Une infâme trahison!

ROBERT.

Dont vous nous ferez satisfaction.

MATTHIEU.

Sans doute, et sans merci!

TIMOTHÉE, *d'un air gaillard.*

Oui, messeigneurs, oui... le verre à la main... Allons, allons!

EVA

Mais il vous revient sur cette pièce, monsieur Timothée.

ROBERT, *suivant Timothée qui sort le premier.*

Peut-on résister à ce brave père Timothée... Adieu! (*En sortant.*) Matthieu, mon ami, si tu oses encore méconnaître mon génie, je t'abandonne à l'impuissance du tien. . (*Il rit.*)

MATTHIEU, *riant aussi.*

Ce serait de la cruauté, messire Robert de Courneville

ROBERT.

Que je serais désolé d'exercer à votre égard, messire Matthieu de Rochemont.

(*Ils se frappent dans la main et sortent en saluant Eva.*)

SCÈNE XII.

EVA, *seule.*

Mais, mais, mais, je n'y comprends plus rien; tout à l'heure il m'appelait petite hypocrite et pleurnicheuse, voilà que maintenant il me baise la main, qu'il parle de

me donner son fils, qu'il m'appelle sa fille, son ange... Puis, il paie pour les autres, et quatre fois plus qu'il ne faut! Bon Jésus! c'est la fin du monde... Qu'est-ce qui peut s'être passé? En tout cas, c'est quelque chose d'heureux... seulement je ne comprends pas... Ah! mon père...

(*Entre Jeannot avec la corbeille pleine de légumes et de fruits.*)

SCÈNE XIII

EVA, JEANNOT.

JEANNOT, *posant la corbeille sur la table du fond, et voyant les restes du repas des aventuriers.*

Ouf!... Ah! il est venu de la pratique en mon absence?

EVA.

Oui, mon père, deux voyageurs, deux Français.

JEANNOT.

Deux Français! ah! vraiment!

EVA.

Qui causaient fort bien, ma foi... et qui n'ont pas mal payé leur repas... Voyez plutôt. (*Elle lui donne le florin.*)

JEANNOT.

Eh! eh!

EVA.

Ah! c'est-à-dire que ce ne sont pas eux qui ont payé, c'est le père Timothée.

JEANNOT.

Timothée!... il les connaît donc?

EVA.

Je ne sais, mais il les a emmenés avec lui.

JEANNOT.

A propos de Timothée, écoute, mon enfant, je veux te parler sérieusement. (*Il s'assied.*) Vois-tu, Eva, je viens de bien réfléchir, et... Je vais peut-être te faire de la peine; mais j'accomplis un devoir d'honnête homme... J'ai pensé que j'aurais tort d'encourager Luzio à se révolter contre la volonté paternelle.

EVA.

Mais, mon père...

JEANNOT.

Ah! si mon frère de lait avait vécu!... mais, quoi que nous puissions dire ou penser, vois-tu, ma pauvre Eva....

EVA.

Mais, sachez donc, mon père...

JEANNOT.

Tâche d'oublier, et...

EVA.

Oh! mais non, mon père, mais non!...

JEANNOT.

Comment? mais non!

EVA.

Je veux dire que cela ne doit pas être, ne peut pas être, puisque...

JEANNOT.

Quoi! mademoiselle, c'est ainsi que vous tenez compte de mes conseils. Eh bien! j'ordonne maintenant; il faut oublier Luzio, entendez-vous, mademoiselle? je le veux!

EVA.

Mais, mon père, si vous saviez... comme...

JEANNOT.

Comme il vous aime!... C'est un malheur! Je le prierai de ne plus venir, et s'il persiste... Mais, voilà justement Timothée

(*Timothée est entré.*)

(*A continuer.*) Eugène MULLER.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

Ce qui aidait bien encore à faire voir que c'était du véritable ambre, c'est que l'orfévre de l'île, quelques jours après la contestation, avait été si mal avisé que d'offrir au nôtre soixante écus pour les morceaux qu'il avait gardés. Nous avons jugé que cette offre avait été faite par l'ordre secret du commandant, qui ne put pas davantage dissimuler que ce ne fût de l'ambre. Il apparut, par leurs ruses, que la plus grande partie de cet ambre avait été fondu, sans qu'on sût ce que c'était, et qu'il n'en était resté qu'une petite portion, laquelle fut représentée, adjugée au profit de la Compagnie, et envoyée à Batavia. Celui de notre compagnie qui était droguiste, et qui était aussi fort entendu dans sa profession, nous dit avoir su, dès Rodrigue, lorsque ce morceau de prétendue gomme fut trouvé, que c'était de l'ambre gris; mais il l'avait toujours dissimulé, et avait même assuré, malgré les soupçons de tous, que ce n'en était pas, dans l'espérance qu'il avait sans doute que cela étant négligé et abandonné, il pourrait secrètement se l'approprier. Faute d'autant plus grave, qu'au lieu de nous jeter dans le malheur qui nous arriva dans la suite, nous manquâmes l'occasion de nous enrichir tous, en cherchant de cet ambre que nous n'aurions pas manqué, apparemment, de trouver en grande quantité à Rodrigue pendant les deux années de notre séjour. Il y a de l'apparence aussi que nous y aurions demeuré plus longtemps à cause de cela.

Je pourrais alléguer ici diverses raisons qui feraient voir manifestement que le droguiste avait connu l'ambre dès le moment qu'il fut apporté dans la cabane, à Rodrigue, par la Haye; mais je n'insisterai pas sur cela davantage. Ce fut lui qui ayant appris à Maurice que la Haye avait donné gratis un si grand trésor, avertit, mais trop tard, que c'était de l'ambre.

J'ai dit que la première fois que nous saluâmes le commandant, il nous avait reçus avec beaucoup de civilité, et nous avait promis tout le bon traitement que nous pouvions souhaiter. Mais après cette affaire, nous éprouvâmes tout le contraire de ces belles promesses. Comme nous ne pouvions attribuer ce changement à nos manières, qui étaient toujours également respectueuses, nous ne doutâmes pas que sa mauvaise humeur ne procédât de ce qu'il avait manqué son coup. Il avait lieu de craindre que nous ne racontassions cette histoire à Batavia, et que la Compagnie ne lui fît rendre compte, à ses grands périls, du vol qu'il avait fait, à nous premièrement, qui ayant trouvé cet ambre dans une île qui n'appartenait à personne, en devions être légitimes et incontestables possesseurs, et à la Compagnie ensuite, supposé que cet ambre eût dû lui être adjugé. Ce fut pour cela qu'il forma la résolution de nous perdre par les barbares et infâmes moyens qu'on verra dans la suite. La première injustice qu'il nous fit fut de s'emparer de notre barque, sans nous en parler, et de la faire brûler quelques jours après.

Au lieu de nous rendre nos voiles, qui étaient faites d'une belle et bonne pièce de toile de Flandres, il les donna à ses chasseurs pour s'en faire des habits, quelques instances que nous fissions pour les ravoir.

Il commença à nous montrer aussi des marques de sa haine et de son dépit, en nous logeant dans une hutte et en ne nous donnant pour nourriture que le reste de ce qui avait été servi aux serviteurs de la Compagnie.

Ensuite il nous tint en quelque façon prisonniers, nous défendant de nous éloigner de notre hutte plus loin que mille pas.

Ces manières d'agir, si contraires aux premières honnêtetés que nous avions reçues, nous firent craindre avec raison les suites que pouvaient avoir des commencements si fâcheux; cependant nous nous reposions sur la Providence, qui nous avait déjà aidés en tant de différentes occasions.

Mais comme dans toutes les sociétés il y a toujours des esprits plus inquiets et plus impatients que les autres, deux d'entre nous, les sieurs La Caze et Testard, projetèrent de se tirer du mauvais pas où nous nous trouvions engagés, par un moyen qui, à la vérité, n'était pas exactement juste. Pour le payement de la barque et des voiles, ils résolurent de se saisir d'une chaloupe de la Compagnie et de se sauver à Mascareigne, qui n'est qu'à 25 lieues de Maurice. Et comme ils jugèrent bien que quelques couleurs qu'ils pussent donner à leur dessein, les deux autres et moi le désapprouverions et nous y opposerions infailliblement, ils n'osèrent jamais nous en faire la moindre ouverture. Ils se cachèrent même si soigneusement, que nous n'eûmes aucune connaissance de ce qu'ils voulaient faire. Mais comme ils avaient besoin de quelque secours pour l'exécution de leur entreprise, ils s'adressèrent à un soldat de la Compagnie (Jean Namur) qui leur avait témoigné qu'il était fort mal satisfait du commandant, et ils lui proposèrent d'être de la partie pour s'en aller avec eux. Ce soldat alla incontinent révéler au commandant la proposition qui lui avait été faite, ajoutant que les trois camarades des deux complices ne savaient rien du complot, et en étaient, par conséquent, tout à fait innocents.

Quelques semaines se passèrent sans que le commandant témoignât aucune chose, faisant pourtant exactement observer toutes nos démarches, de même que celles des accusés. Mais voyant que le dessein qui lui avait été découvert par le soldat n'avait aucune suite, et craignant, sans doute, que ces pensées, dont il ne faisait qu'attendre l'exécution pour user hardiment de grandes rigueurs, n'eussent été aussitôt dissipées que conçues, il nous envoya (le 15 janvier, pendant la nuit) une troupe de soldats armés, qui, s'étant saisis de nous, nous conduisirent tous cinq devant lui. Ses premières paroles furent la justification de mes deux camarades innocents et de moi, déclarant qu'il savait que nous n'étions point coupables, et qu'il n'avait rien à dire contre nous trois. Après avoir fait quelques questions aux deux autres, ils lui avouèrent ingénument la vérité de la pensée qu'ils avaient eue, ajoutant, néanmoins, que la barque qu'on leur avait ôtée valait mieux que la chaloupe qu'ils avaient eu dessein de prendre, et qu'outre cette raison, leur intention avait été de laisser de l'argent pour le payement de cette chaloupe, comme le soldat lui-même convenait qu'ils n'avaient pas proposé la chose autrement. Nous fûmes cependant conduits tous ensemble, innocents et prétendus coupables, dans une prison obscure, à laquelle je puis bien donner le nom de cachot, et là on nous mit les pieds aux *stombs*.

Ces *stombs* sont composés de deux pièces de bois assez grosses, dont l'une s'abaisse sur l'autre; et qui ayant chacune une double échancrure faite en demi-rond, l'une vis-à-vis de l'autre, font ensemble, quand elles sont approchées, deux trous où les jambes se trouvent passées et prises si au juste, qu'il n'est pas possible de les retirer. D'ailleurs, il faut être toujours couché durement sur le dos, la tête beaucoup plus basse que les pieds; posture qu'on jugera bien n'être point commode, sans que je l'affirme beaucoup. La différence qu'il y eut entre mes deux camarades et moi, et les accusés, c'est que le lendemain on leur ajouta des fers qui pesaient trente livres. Nous demeurâmes dans cet état deux jours et deux nuits; après quoi les deux autres innocents et moi fûmes mis pour quelque temps en liberté. On nous conduisit d'abord au commandant, qui nous déclara de nouveau ce qu'il savait de notre innocence; et il nous dit encore que nous avions été entièrement justifiés, tant par l'accusant que par les accusés.

Cependant, les promesses qu'il nous fit s'évanouirent en un moment; et presque aussitôt après, il nous donna des gardes qui jour et nuit étaient avec nous. Quelques jours après, on vint de sa part se saisir de tout ce que nous avions; argent, armes, instruments d'agriculture, ustensiles de cuisine, draps de lit, linge de table, et généralement, de tout ce que nous avions, excepté de quelque peu de linge, de nos lits, de nos habits, et d'une partie de nos livres. On prit même à notre orfévre, tous ses outils sans lui permettre d'en garder un seul. Ensuite on nous mît dans une chaloupe avec les accusés, qui étaient nus en chemise, et qui avaient les fers aux deux pieds, sans nous dire ce que l'on voulait faire de nous; mais nous l'apprîmes bientôt à notre grand chagrin. On nous mena sur un rocher tout sec et affreux, de deux cents pas de long, et de cent de large, à deux lieues de terre, où il était presque impossible de marcher, parce que l'on ne pouvait poser les pieds que dans des trous ou sur des pointes aiguës : il est vrai que nous pouvions quelquefois passer dans deux îlots voisins, comme je le dirai dans la suite. On nous planta là dans une méchante cabane bâtie sur une hauteur, tout proche des brisants, à deux pas de la mer, quand elle était pleine; et justement dans la saison des ouragans. Cette loge demi-ruinée, et qu'il nous était impossible de réparer, tout nous manquant pour le faire, avait déjà servi de prison à des criminels qui, quelques années auparavant, y avaient été relégués.

Voilà le lieu ou Mgr Diodati trouva à propos de nous envoyer, et où il a plu à Son Excellence de nous laisser pendant près de trois ans : j'entends ceux qui ne périrent pas avant ce temps-là.

Nous devînmes ainsi les tristes images de ces malheureux poissons volants, qui ne sont pas sitôt échappés de la gueule d'un ennemi, qu'ils retombent dans les griffes d'un autre.

Il ne nous nourrit que de chairs salées, et très-souvent corrompues; ce qui ne sera pas difficile à croire, si l'on considère la chaleur qui est toujours excessive dans ce pays-là.

Notre eau était aussi presque toujours puante, parce qu'on nous l'apportait dans des vases qui n'étaient pas nets; et encore en envoyait-on moins qu'il ne nous en fallait. Au commencement, on nous apportait nos provisions tous les huit jours, mais ensuite on ne vint que de quinze en quinze, et quelquefois plus rarement, sans nous faire avoir aucun rafraîchissement. Ainsi, ou par la malice de notre persécuteur, ou par la négligence des pourvoyeurs, ou souvent aussi par cause du mauvais temps, nous étions obligés de manger et de boire à plus petites mesures que nous n'aurions fait, quelque dégoûtante et quelque malsaine que fût la misérable nourriture qu'on nous apportait.

(A continuer.)

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

(*Suite.*)

II. — LES MOULES.

Il y a longtemps qu'on a écrit, imprimé et répété cette phrase toute faite : *La moule est l'huître du pauvre!* On aurait bien fait d'ajouter : avec cette différence fondamentale, — pour notre pays, au moins, — que la moule y est mangée cuite toujours et l'huître cuite jamais. Ce qui n'est point la même chose.

En Amérique, l'huître est consommée *cuite* en énormes quantités; mais cela tient à une différence bien tranchée dans les mœurs des .. mangeurs et surtout à l'abondance des mollusques en question sur les côtes océaniennes des États-Unis.

Dans notre pays, la moule est aussi commune, — plus commune même, — que l'huître là-bas; car elle tapisse tous les rochers de la Bretagne et de la Normandie. Mais, fait remarquable, dans ces parages la moule n'engraisse point et ne grossit que lentement et à grand âge; il est évident, pour l'observateur, que la moule ne reçoit qu'une nourriture absolument foraine, suffisante pour ne pas mourir de faim, mais incapable de produire cette pléthore qui se traduit par l'engraissement.

D'où provient donc cet état qui, en revanche, produit une quantité énorme de naissain, — que l'on appelle, en ce cas, du *renouvelain?* Il s'observe chez tous les animaux, même les plus élevés; les hommes mêmes n'en sont point à l'abri. Ce sont les peuples gras et riches qui ont peu d'enfants; les populations pauvres et maigres multiplient en grand nombre.

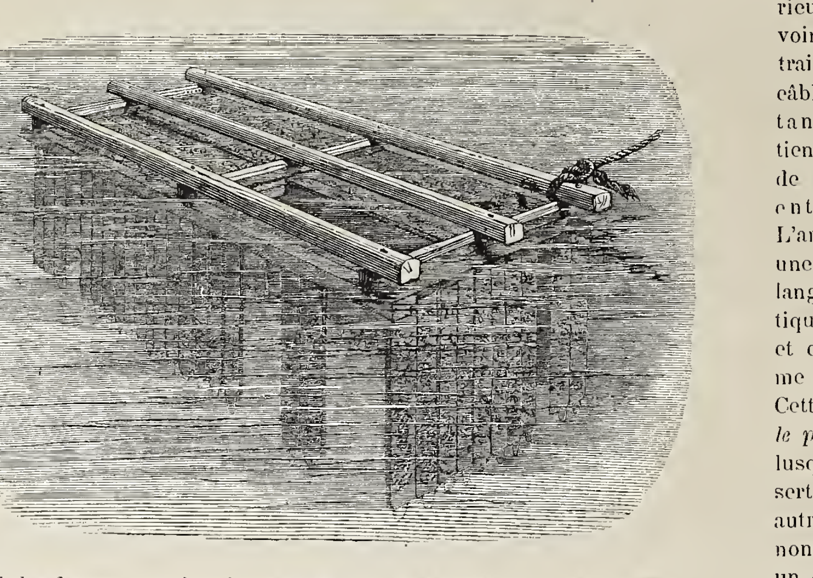
La moule, en Bretagne et en Normandie, est donc pauvre et maigre. Or, de quoi se nourrit-elle? Sans en avoir une certitude absolue, on peut presque affirmer que la moule, comme l'huître et les autres mollusques sédentaires, se nourrit des myriades d'infusoires d'eau douce, et probablement aussi d'algues microscopiques que les eaux douces versent dans la mer, et qui, par le contact de l'eau salée, meurent ou deviennent languissants assez pour que leurs mouvements allanguis ne leur permettent pas de fuir l'absorption. Sur les côtes dont nous parlons, nous ne voyons que de toutes petites rivières. La Seine, à l'extrémité de la Normandie, se décharge vers des plages sableuses qui ne peuvent fournir à la moule les points d'appui solides dont elle a besoin.

Au contraire, l'expérience, l'observation, le sentiment populaire, que sais-je enfin! ont fait remarquer que le long des côtes vaseuses de l'Océan, au midi de l'embouchure d'un de nos grands fleuves, la Loire, et entre deux ou trois rivières secondaires, se produisaient des moules admirables, grandes, grasses, délicates. Il n'en fallut pas davantage pour que la culture fût inventée et appliquée. Il en est de même pour celles que l'on a transportées dans la baie d'Arcachon, non loin de la Garonne, et de celles que l'on est en train de porter sur les bords tranquilles des marais et étangs salés de la Méditerranée, où, selon nous, elles *doivent* prendre bientôt une immense extension.

Sur les rochers bretons, la moule couvre toutes les surfaces accessibles à l'eau, et celles-ci ressemblent alors à une immense prairie noire. Elle pend en paquets énormes aux pierres surplombantes, ainsi qu'aux poutres et estacades de nos ports.

Comment y adhère-t-elle ?

Au moyen d'un faisceau de petits câbles noirs, qui ne sont pas autre chose que des fils de matière cornée, une espèce de soie que sécrète l'animal, soie qui présente la propriété singulière de se coaguler d'elle-même au contact de l'eau, comme celles que filent les chenilles et les araignées se durcissent, se solidifient au contact de l'air.



Cadre flottant pour la culture artificielle des Moules employé à Venise.

Rien n'est curieux comme de voir la moule en train de filer son câble d'attache, tandis qu'elle tient les valves de sa coquille entr'ouvertes. L'animal allonge une espèce de langue très-élastique, qu'il retire et conduit comme une trompe. Cette langue est *le pied* du mollusque; pied qui sert à plusieurs autres espèces, non plus à filer un câble d'attache, mais à creuser le sable et à y trouver une retraite. La moule applique son pied sur le rocher, en s'allongeant, puis le fait immédiatement rentrer dans sa coquille : un fil est attaché, fil de la grosseur d'un fort cheveu et terminé par un petit empâtement qui le lie à la pierre.

Le pied va et vient, continuant son manége; à chaque mouvement un fil est tendu, un peu écarté de son voisin pour accroître la résistance, et quand le mollusque a fait cent cinquante fois, au moins, ce manége, il se croit amarré solidement à sa place, il vague en paix à d'autres occupations.

C'est que le pied de la moule est une véritable filière, un canal élastique, divisé en deux lèvres charnues, sécrétant une humeur visqueuse qui n'est que de la liqueur de byssus, de la soie liquide. Les fils de la moule commune n'ont pas plus de 3 à 4 centimètres de longueur.

(A continuer.) H. de la Blanchère.

Les hommes oublient vite et sont prompts à baiser le fouet qui les a châtiés.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



Le Pont-au-Change.

L'ancien Paris renfermait des groupes de population qui se rassemblaient dans les divers quartiers. C'étaient surtout les marchands qu'on voyait tenir boutique dans une même rue, sur une même place, sur un même pont ou quai, parfois, pour débiter des marchandises de même sorte. De là ces noms qualificatifs de rue de la Vannerie, de place des Lavandières, de pont aux Changeurs, de quai de la Mégisserie.

Le Pont-au-Change n'a pas toujours été situé exactement dans l'endroit qu'il occupe aujourd'hui. Tout porte à croire que, originairement, il était plus près de l'emplacement où l'on a bâti le pont Notre-Dame.

Il était en bois et bordé de maisons. Louis VII y établit le change en 1141, ce qui lui fit donner le nom de *pont aux Changeurs, au Change* et *de la Marchandise*. Mais dès le quatorzième siècle, il y eut réunion des changes avec le domaine royal, et les orfèvres vinrent occuper un des côtés du pont, ce qui a duré jusqu'au milieu du dix-septième siècle.

Plusieurs fois les grandes inondations l'emportèrent, plusieurs fois il fut rebâti, tantôt en pierre, tantôt en bois. Il était en bois lorsque, le 24 octobre 1621, un terrible incendie le brûla entièrement en moins de trois heures. Tous les débris tombèrent dans la Seine, et il fallut le reconstruire. En 1639 les travaux commencèrent, pour n'être achevés que huit années après. On le fit en pierre, aux dépens des propriétaires incommutables des maisons situées dessus ; et il eut une telle solidité que l'on y éleva deux rangs de maisons doubles à quatre étages, toutes cintrées de pierres de taille.

Le Pont-au-Change, que l'on appelait aussi le pont aux Oiseaux, parce qu'il s'y établit quelques oiseliers, selon des historiens, et selon d'autres, parce qu'un des marchands avait une colombe pour enseigne, était fort passant. Le voisinage du palais de justice le rendait très-populeux à certaines heures de la journée ; de plus, tous les étrangers y venaient voir, à une entrée, un monument assez remarquable. Ce monument figurait Louis XIII et Marie-Anne d'Autriche, entre lesquels se trouvait le jeune Louis XIV, couronné par la Victoire, ce qui, disent les contemporains, « était un présage heureux des succès que ce prince a remportés depuis. » Un bas-relief, en pierre de liais, représentait des esclaves enchaînés. Le travail, d'un beau style, dû à un artiste français nommé

Simon Guillain, comprenait trois figures en bronze sur un fond de marbre noir. Il fut déposé au musée des Petits-Augustins, après qu'on l'eut démoli en 1787.

Les inscriptions placées au-dessous du groupe apprenaient au public que ce pont, commencé le 19 septembre 1639, fut achevé le 20 octobre 1647.

A l'autre extrémité du Pont-au-Change vis-à-vis de la tour de l'Horloge du Palais, on avait abattu trois maisons et quelques échoppes en saillie, et construites sur pilotis; on avait construit un trottoir sur le quai de l'Horloge; enfin, on avait tracé, sur le mur d'une maison faisant face à la petite place qui facilitait l'entrée du quai, un méridien dont Cassini dirigea les travaux.

Louis XVI affecta la somme de douze cent mille francs à l'acquisition des maisons qui se trouvaient sur le Pont-au-Change et qui furent démolies en 1788. Depuis ce temps, que de transformations sur ce point de Paris! Les voûtes qui attenaient au pont, en s'étendant sous les quais de la Mégisserie et de Gesvres, servaient autrefois de refuge à une foule de rôdeurs qui s'y cachaient le jour et la nuit. Les voûtes ont disparu, comme ont disparu aussi plusieurs constructions en bois faites sur le fleuve, comme ont disparu la Samaritaine et la pompe du pont Notre-Dame.

Rappelons, à ce propos, que les constructions du pont Notre-Dame n'ayant commencé qu'en 1413, ce fut par le Pont-au-Change qu'Isabeau de Bavière, femme du roi Charles VI, fit son entrée dans la Cité, en 1389. Un danseur de corde, très-renommé en ce temps, descendit sur une corde tendue du haut des tours de Notre-Dame. Il vint poser sur la tête d'Isabeau une couronne de fleurs, tandis que cette princesse, s'étant arrêtée au milieu du pont, écoutait les harangues des échevins de Paris. — A. C.

LE DONNEUR D'EAU BÉNITE

NOUVELLE

Il habitait autrefois une petite maison, près d'une grande route, à l'entrée d'un village. Il s'était établi charron après avoir épousé la fille d'un fermier du pays, et comme ils travaillaient beaucoup tous les deux, ils amassèrent une petite fortune. Seulement, ils n'avaient pas d'enfants, ce qui les chagrinait énormément. Enfin un fils leur vint; ils l'appelèrent Jean, et ils le caressaient l'un après l'autre, l'enveloppant de leur amour, le chérissant tellement qu'ils ne pouvaient rester une heure sans le regarder.

Comme il avait cinq ans, des saltimbanques passèrent dans le pays et établirent une baraque sur la place de la Mairie.

Jean, qui les avait vus, s'échappa de la maison, et son père, après l'avoir cherché bien longtemps, le retrouva au milieu des chèvres savantes et des chiens faiseurs de tours, qui poussait de grands éclats de rire sur les genoux d'un vieux paillasse.

Trois jours après, à l'heure du dîner, au moment de se mettre à table, le charron et sa femme s'aperçurent que leur fils n'était plus dans la maison. Ils le cherchèrent dans leur jardin, et comme ils ne le trouvaient pas, le père, sur le bord de la route, cria de toute sa force : « Jean? » — La nuit venait; l'horizon s'emplissait d'une vapeur brune qui reculait les objets dans un lointain sombre et effrayant. Trois grands sapins, tout près de là, semblaient pleurer. Aucune voix ne répondit; mais il y avait dans l'air comme des gémissements indistincts. Le père écouta longtemps, croyant toujours entendre quelque chose, tantôt à droite, tantôt à gauche, et, la tête perdue, il s'enfonçait dans la nuit en appelant sans cesse : « Jean? Jean? »

Il courut ainsi jusqu'au jour, emplissant les ténèbres de ses cris, épouvantant les bêtes rôdeuses, ravagé par une angoisse terrible et se croyant fou par moments. Sa femme, assise sur la pierre de sa porte, sanglota jusqu'au matin.

On ne retrouva pas leur fils.

Alors ils vieillirent rapidement dans une tristesse inconsolable.

Enfin ils vendirent leur maison et ils partirent pour chercher eux-mêmes.

Ils questionnèrent les bergers sur les côtes, les marchands qui passaient, les paysans dans les villages et les autorités des villes. Mais il y avait longtemps que leur fils était perdu; personne ne savait rien; lui-même avait sans doute oublié son nom maintenant et celui de son pays; et ils pleuraient, n'espérant plus.

Bientôt ils n'eurent plus d'argent; alors ils se louèrent à la journée dans les fermes et dans les hôtelleries, accomplissant les besognes les plus humbles, vivant des restes des autres, couchant sur la dure et souffrant du froid. Mais comme ils devenaient très-faibles à force de fatigues, on n'en voulut plus pour travailler, et ils furent obligés de mendier sur les routes. Ils accostaient les voyageurs avec des figures tristes et des voix suppliantes; imploraient un morceau de pain des moissonneurs qui dînent autour d'un arbre, à midi, dans la plaine; et ils mangeaient silencieusement, assis sur le bord des fossés.

Un hôtelier, auquel ils racontaient leur malheur, leur dit un jour :

— J'ai connu aussi quelqu'un qui avait perdu sa fille; c'est à Paris qu'il l'a retrouvée.

Ils se mirent tout de suite en route pour Paris.

Lorsqu'ils entrèrent dans la grande ville, ils furent épouvantés par son immensité et par les multitudes qui passaient. Ils comprirent cependant qu'il devait être au milieu de tous ces hommes, mais ils ne savaient comment s'y prendre pour le chercher. Puis ils craignaient de ne pas le reconnaître, car il y avait alors quinze ans qu'ils ne l'avaient vu.

Ils visitèrent toutes les places, toutes les rues, s'arrêtèrent à tous les attroupements qu'ils voyaient, espérant une rencontre providentielle, quelque prodigieux hasard, une pitié de la destinée.

Souvent ils marchaient à l'aventure devant eux, l'un contre l'autre, ayant l'air si tristes et si pauvres qu'on leur faisait l'aumône sans qu'ils l'eussent demandée.

Chaque dimanche ils passaient leur journée à la porte des églises, regardant entrer et sortir les foules et cherchant sur les figures quelque ressemblance lointaine. Plusieurs fois ils crurent le reconnaître, mais toujours ils s'étaient trompés.

Il y avait, au seuil d'une des églises où ils revenaient le plus souvent, un vieux donneur d'eau bénite qui était devenu leur ami. Son histoire était aussi fort triste, et la commisération qu'ils avaient pour lui fit naître entre eux une grande amitié. Ils finirent par habiter ensemble tous les trois dans un pauvre taudis, tout en haut d'une grande maison, située très-loin, auprès des champs ; et le charron quelquefois remplaçait à l'église son nouvel ami, lorsque celui-ci se trouvait malade. Un hiver vint, qui fut très-dur. Le pauvre porteur de goupillon mourut, et le curé de la paroisse désigna pour le remplacer le charron dont il avait appris les malheurs.

Alors il vint chaque matin s'asseoir au même endroit,

sur la même chaise, usant continuellement du frottement de son dos la vieille colonne de pierre contre laquelle il s'appuyait. Il regardait fixement tous les hommes qu'il voyait entrer, et il attendait les dimanches avec autant d'impatience qu'un collégien, parce que l'église, ce jour-là, était sans cesse pleine de monde.

Il devint très-vieux, s'affaiblissant encore sous l'humidité des voûtes; et son espoir s'émiettait tous les jours.

Il connaissait à présent tous ceux qui venaient aux offices; il savait leurs heures, leurs habitudes; distinguait leurs pas sur les dalles.

Son existence était tellement rétrécie, que l'entrée d'un étranger dans l'église était pour lui un grand événement. Un jour deux dames vinrent. L'une était vieille et l'autre jeune. C'était la mère et la fille probablement. Derrière elles un homme se présenta qui les suivit. Il les salua à la sortie, et, après leur avoir offert de l'eau bénite, il prit le bras de la plus vieille.

— Ce doit être le fiancé de la jeune, pensa le charron.



Et il chercha jusqu'au soir dans ses souvenirs où il avait pu voir autrefois un homme qui ressemblait à celui-là. Mais celui qu'il se rappelait devait être à présent un vieillard, car il lui semblait l'avoir connu là-bas, dans sa jeunesse.

Ce même homme revint souvent accompagner les deux dames, et cette ressemblance vague, éloignée et familière qu'il ne pouvait retrouver importunait tellement le vieux donneur d'eau bénite, qu'il fit venir sa femme avec lui pour aider sa mémoire affaiblie.

Un soir, comme le jour baissait, les étrangers entrèrent tous les trois. Lorsqu'ils furent passés :

— Eh bien! le connais-tu? dit le mari.

La femme, inquiète, cherchait à se rappeler aussi. Tout à coup elle dit tout bas :

— Oui... oui... mais il est plus noir, plus grand, plus fort et habillé comme un monsieur; pourtant, père, vois-tu, c'est ta figure quand tu étais jeune.

Le vieux fit un soubresaut.

C'était vrai; il lui ressemblait, et il ressemblait aussi à son frère qui était mort, et à son père qu'il avait connu jeune encore. Ils étaient tellement émus qu'ils ne trouvaient rien à dire. Les trois personnes redescendaient, allaient sortir. L'homme touchait le goupillon du doigt. Alors le vieux, dont la main tremblait tellement qu'elle faisait par terre une pluie d'eau bénite, s'écria : Jean?

L'homme s'arrêta, le regardant.

Il reprit plus bas :

— Jean?

Les deux femmes l'examinaient sans comprendre.

Alors il dit pour la troisième fois en sanglotant :

— Jean?

L'homme se pencha tout près, tout près de sa figure, et illuminé par un souvenir d'enfance, il répondit :

— Papa Pierre, maman Jeanne!

Il avait tout oublié, l'autre nom de son père et celui de son pays; mais il se rappelait toujours ces deux mots qu'il avait tant répétés : papa Pierre, maman Jeanne.

Il tomba, la figure sur les genoux du vieux, et il pleurait, et il embrassait l'un après l'autre son père et sa mère, qui suffoquaient d'une joie démesurée.

Les deux dames pleuraient aussi, comprenant qu'un grand bonheur était arrivé.

Alors ils allèrent tous chez le jeune homme et il leur raconta son histoire.

Les saltimbanques l'avaient enlevé. Pendant trois ans il parcourut avec eux bien des pays. Puis la troupe s'était dispersée, et une vieille dame, un jour, dans un château, avait donné de l'argent pour le garder, parce qu'elle l'avait trouvé gentil. Comme il était intelligent, on le mit à l'école, puis au collége, et la vieille dame n'ayant pas d'enfants lui avait laissé sa fortune. Lui aussi avait cherché ses parents; mais comme il ne se rappelait que ces deux noms : « papa Pierre, maman Jeanne », il n'avait pu les retrouver. Maintenant il allait se marier, et il présenta sa fiancée qui était très-bonne et très-jolie.

Quand les deux vieux eurent dit à leur tour leurs chagrins et leurs fatigues, ils l'embrassèrent encore une fois; et ils veillèrent fort tard ce soir-là, n'osant pas se coucher, de crainte que le bonheur qui les fuyait depuis si longtemps ne les abandonnât de nouveau pendant leur sommeil.

Mais ils avaient usé la ténacité du malheur, car ils furent heureux jusqu'à leur mort.

Guy de Valmont.

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

(Suite.)

La coquille est ovale, équivalve, nacrée en dedans, bleue, verte, noire ou grise en dehors, et formée de fibres perpendiculaires à la surface, ce qui lui donne beaucoup de solidité, malgré son peu d'épaisseur.

Le ligament se trouve situé dans un sillon de la charnière. La coquille est revêtue extérieurement d'un épiderme corné bleu, sous lequel on aperçoit des couleurs très-vives, pourpre et violet, formant des bandes divergentes à partir du sommet.

C'est entre ces deux valves qu'habite un animal dont l'organisation est assez curieuse. Les lobes de son manteau sont, sur leurs bords, divisés en deux feuillets : l'extérieur tient à la coquille et l'intérieur est frangé de filets cylindriques mobiles.

Le foie se compose d'un tissu blanchâtre qui renferme de petits grains verts plus ou moins foncés. La membrane de l'estomac, pliée longitudinalement, est mince, blanche, opaline, et l'ouverture par laquelle entrent les principes nutritifs fournit en même temps l'eau nécessaire aux branchies.

Les intestins, qui s'appliquent au-dessous du cœur, se dirigent d'abord vers la ligne médiale et dorsale, puis se recourbent et vont finir, par un petit appendice, dans la cavité du manteau, près de la charnière. Quant au pied, la partie la plus curieuse de l'organisme, il est petit, semi-lunaire, mais, comme nous l'avons vu tout à l'heure, susceptible de s'allonger beaucoup pendant le filage du byssus et pendant le mouvement.

Il ressemble alors à une languette conique, ayant, sur ses côtés, le sillon longitudinal de la soie, et il est mis en mouvement par plusieurs paires de muscles, qui, tous, pénètrent dans son intérieur et s'y entrelacent.

Tout le monde sait que l'huître est complétement immobile; il n'en est pas de même de la moule. Celle-ci est douée de mouvements, — bien faibles, il est vrai! mais, enfin, elle peut changer de lieu. C'est à l'aide de son byssus qu'elle se hâle, bien plus favorisée que le matelot faisant la même opération sur son câble, puisqu'elle produit en même temps le câble sur lequel elle agit de toutes ses forces!...

La moule avance son pied aussi loin qu'elle le peut;

elle attache un fil à cet endroit, et, tirant dessus, en contractant son pied, elle fait avancer sa coquille, puis recommence, et ainsi de suite.

C'est une véritable *reptation*, modifiée par ce point d'attache mobile : point d'attache que les mollusques nus remplacent par leur adhérence au sol, causée par une viscosité spéciale.

Suspendue ainsi au-dessus du sol, des vases et des sables, la moule conserve toujours sa coquille propre, unie et parfaitement lisse, tandis que celle de l'huître présente des rugosités, sans doute indispensables au milieu dans lequel elle peut être roulée.

En France, nous n'avons qu'une seule espèce de moule comestible avec le dedans de la coquille blanc, à l'exception du limbe qui est violet.

la vase, ou, enfin, servent de pâture à d'innombrables ennemis, et notamment au *Turbo littoralis*, un coquillage carnassier. Mais quelle que soit la quantité de frai qui se perd, quel que soit le nombre de moules que détruit l'homme, — et Dieu sait s'il en fait une abondante consommation ! — le nombre de ces utiles animaux ne semble pas diminuer, au contraire, tant leur reproduction se fait en nombre infini.

La culture des moules remonte, dit-on, à environ huit siècles. Elle aurait été découverte sur les bords de l'Océan, dans la baie d'Aiguillon, par un pauvre naufragé irlandais, et les pratiques qu'il institua sont encore en usage aujourd'hui. Selon d'autres personnes, on ne devrait pas faire remonter l'invention des *bouchots* au delà du seizième siècle, époque à laquelle il est seulement question de *bou-*



La cueillette des gyroles dans la forêt de Fontainebleau.

La moule aime à rester découverte une partie du jour et de la nuit, dans l'intervalle des marées. Elle garde alors ses valves fermées hermétiquement et pleines d'eau. Quand elle est recouverte par la mer, elle entr'ouvre ses valves et laisse saillir les deux bords de son manteau violet sombre, bordé de petites franges blanches. Cette attitude est tout à fait caractéristique et sert à la respiration, qui se confond avec la nutrition.

Hermaphrodites comme les huîtres, les moules se reproduisent de même et donnent naissance, de la fin de février à la fin d'avril, après une incubation dans les plis du manteau, à un frai gélatineux, formé d'un grand nombre de jeunes moules, déjà armées de leur byssus et grosses comme une graine de lin à peine. Elles vont, flottant à l'aventure dans les flots, se fixer sur les corps solides qu'elles rencontrent, ou périssent ensevelies dans

chots dans les actes. Ce mot s'écrivait alors *bouchaux*.

Walton, — c'est le nom du naufragé, — vivait du produit de la chasse des oiseaux marins. Pour profiter de l'habitude qu'ont ces oiseaux de voler la nuit en rasant l'eau, il fabriqua un immense filet de nuit, qu'il nomma *filet d'allouret*.

(A continuer.) H. DE LA BLANCHÈRE.

LES CHAMPIGNONS ALIMENTAIRES

LA CHANTERELLE OU GYROLE

Peu de champignons offrent autant de sécurité pour être reconnus que la chanterelle ou gyrole.

C'est un joli cryptogame tout jaune ou couleur d'or qui,

depuis le milieu de l'été, foisonne dans les bois et même dans les prés un peu ombragés. Il se fait remarquer par un petit chapeau d'abord arrondi et convexe, qui prend ensuite, en se développant, la forme d'un petit entonnoir dont les bords sont diversement contournés et comme frisés et festonnés.

La face inférieure de ce chapeau est marquée de nervures une ou deux fois bifurquées, et courant sur un pédicule (tige ou pied) ordinairement court, plein et charnu.

La chair est d'ailleurs blanche, cassante, d'une odeur coup à son adoption, tant à Paris qu'en province.

La chanterelle se plaît à peu près dans tous les lieux frais et ombragés, à dater du mois de juin jusqu'à la fin de novembre. Ce champignon, que Linné avait classé parmi les agarics, et dont les savants modernes ont fait un genre à part, le genre *Cantharellus* ou *Merulius*, a reçu du populaire une foule de noms assez expressifs : *gerille*, *chevelure*, *chevrette*, *giraudet*, *jaunelet*, *mousseline*, *gallinace*, *crête de coq*. — Dans le midi de la France on le nomme *cabrillos*. Les Allemands l'appellent *pfifferling*.

ŒUVRES DE MAITRES



Le charlatan, par Isaac Van Ostade (XVIIe siècle).

franche de bon champignon et d'une saveur qui, d'abord un peu piquante, laisse ensuite un arrière-goût très-savoureux.

Autrefois la récolte des champignons-gyroles était d'un grand produit pour les Italiens qui les faisaient sécher et les expédiaient en immense quantité pour la Hollande et la Belgique, dont les habitants payaient assez cher le plaisir d'acheter une denrée qu'ils auraient pu trouver dans leurs bois.

Il n'y a pas, du reste, un grand nombre d'années que l'usage de cet excellent cryptogame est passé dans les mœurs culinaires de nos pays. Le docteur Roques, qui écrivait vers 1830, se vante d'avoir contribué pour beau-

VAN OSTADE

« Qu'on m'ôte ces magots! » dit un jour Louis XIV en détournant avec mépris ses regards un instant arrêtés sur une peinture venue de Flandre; et il n'en fallut pas davantage pour discréditer en France cette école, pourtant aussi vivante qu'originale, dont les chefs se nomment Téniers, Hals, Brawer, Van Ostade.

A vrai dire, le dieu de Versailles était trop gagné à l'art pompeux de Lebrun, qui s'identifiait à sa pompeuse individualité; il y avait trop loin de la riche *Tente de Darius* à la taverne enfumée d'Harlem ou d'Amsterdam, trop loin de la correcte *Mêlée d'Arbelles* au tumulte indis-

cipliné des Kermesses, pour que son esprit pût goûter les beautés de cet art si fin dans son apparente naïveté, si profondément observateur dans ses airs de primitive bonhomie.

Et d'ailleurs, en supposant que ces œuvres fussent à même d'acquérir quelque valeur à ses yeux par la fidélité de reproduction des types locaux, sommes-nous bien sûrs que le conquérant des Flandres ait jamais vu de ses yeux aucun des rustiques originaux dont ces toiles offrent la pittoresque copie?

Quoi qu'il en soit, les gens de goût ont depuis longtemps cassé le jugement normal mais irréfléchi du monarque, et ils ont assigné aux charmants *pourtraitureurs de magots* la haute place qu'ils méritent dans la grande famille des arts où, quel que soit le genre cultivé, les rangs insignes sont surtout accordés à ceux qui témoignent d'un tempérament propre, d'une personnalité distincte. Et tel est le cas des vieux maîtres flamands. Adrien Van Ostade, l'un des plus célèbres parmi ceux-ci, naquit à Lubeck, en 1610.

Il reçut les leçons de Franz Hals, chez qui il devint l'ami d'Adrien Brawer, qui influa beaucoup sur la *manière* de son condisciple en le détournant de l'imitation servile de Téniers, pour le talent duquel Van Ostade avait la plus grande admiration.

Adrien Van Ostade, dit son biographe Descamps, avait véritablement du génie : ses idées étaient au fond les idées de Téniers, et, comme lui, il n'a guère représenté que des sujets bas; mais ils semblent qu'ils aient habité des contrées différentes, tant l'ensemble de leurs œuvres, qui tendent cependant à représenter les mêmes types, forment un frappant disparate.

Van Ostade a de plus que Téniers des élans de fantaisie qui sont autant de traits poétiques mêlés à ses données réalistes. S'il enlaidit parfois la nature, s'il pousse volontiers au grotesque, il y a toujours dans sa leste façon d'accommoder ses modèles tant de finesse, tant d'esprit, qu'on oublie le vulgarisme du sujet pour admirer la souplesse prestigieuse du peintre. Il est surtout un frais, un chaud, et même un vigoureux coloriste, et surtout un *trouveur* d'heureux détails.

Après avoir débuté à Harlem, il s'en retournait à Lubeck, sa patrie, quand un riche amateur le retint à Amsterdam, où il se fixa et où il mourut âgé de soixante-quinze ans, en 1685, riche d'argent et de renommée, après une existence aussi calme que laborieuse, laissant un nombre considérable de tableaux et de planches gravées, soit en original, soit d'après ses œuvres peintes.

Isaac Van Ostade, son frère, qui était son cadet de deux ou trois ans, fut son élève, et l'eût peut-être surpassé, si la mort ne fût venue l'arrêter tout jeune encore sur le chemin du succès.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

Cela fit que nous demandâmes nos filets pour pêcher et quelqu'un de nos tonneaux pour recueillir de l'eau de pluie, mais l'un et l'autre nous furent refusés. Il était bien difficile qu'une telle demeure et de si mauvais aliments n'altérassent pas bientôt notre santé et particulièrement la mienne, car j'étais âgé de plus de cinquante-trois ans. D'abord je fus attaqué d'une maladie que nos Français appellent en ce pays-là le perse, c'est un flux de sang continuel. En fort peu de temps je fus réduit en un très-pitoyable état.

Ma maladie s'augmentant dangereusement, on en avertit le commandant et on le pria de me faire ramener dans l'île. Il envoya un chirurgien qui, après m'avoir visité, déclara que si on voulait rétablir ma santé, il fallait nécessairement me mettre à terre. Mais ses conseils n'eurent pas un plus heureux succès que mes prières envers le cruel homme qui ne demandait pas mieux que de nous voir périr tous. On le conjura ensuite d'envoyer, au moins tous les quinze jours, quelques morceaux de viande fraîche, afin de pouvoir me donner quelquefois des bouillons, et cela fut encore refusé; si bien que tout me manquant, je fus en fort peu de temps réduit à l'extrémité.

On désespéra de ma guérison; mais comme il n'y avait personne sur ce rocher qui entreprît de me faire mourir *dans les formes*, la nature se fortifia peu à peu d'elle-même; et *dans de meilleures formes*, je me trouvai bientôt en quelque façon rétabli. Si le bon lecteur est touché de me voir dans ce triste lieu et dans ce triste état, il voudra bien sans doute que je lui dise aussi que le jour que je croyais devoir être le dernier de ma vie et la fin de toutes mes misères, Dieu me fit la grâce de me donner assez de présence d'esprit pour adresser à mes compagnons diverses exhortations qui, à ce que je crois, ne leur ont pas été inutiles, et pour leur donner aussi des marques qui les édifièrent de ma résignation et de mon espérance.

Les jeunes gens ont beau faire et beau dire, après avoir vécu il faut mourir : il faut en venir là. Et heureux, véritablement et uniquement heureux quiconque, n'oubliant jamais l'inévitable nécessité de ce dernier départ, se tient toujours prêt à le faire. Les sieurs La Case et Testard, les deux accusés, furent aussi attaqués quelque temps après de la même maladie; mais, comme ils étaient jeunes et de complexion forte, ils résistèrent plus vigoureusement que moi. Nous avions demeuré près de quatre mois dans ce misérable état, lorsque le 15 mars 1694, nous vîmes un vaisseau hollandais, appelé *la Persévérance*, aborder à la rade de l'île. Selon la loi du pays, ce vaisseau devait nous transporter à Batavia ou au Cap, criminels ou non. Mais nous apprîmes par nos pourvoyeurs que nous ne devions pas nous attendre à partir par ce vaisseau-là. Cela fut cause que mes deux camarades et moi, qui n'étions pas dans le cas des accusés, prîmes la résolution de tout risquer pour tâcher d'aller à terre pendant que les officiers du vaisseau nouvellement arrivés y étaient, afin de faire nos plaintes en leur présence. Mais l'exécution de ce dessein était très-difficile : nous manquions de tout, le trajet était de deux lieues, et de plus, nous ne pouvions pas juger si le courant portait à terre ou en pleine mer.

Cependant, pour n'avoir rien à nous reprocher, nous entreprîmes de faire un radeau avec des herbes de mer. Nous attachâmes aux deux extrémités les deux barriques dans lesquelles était l'eau qu'on nous envoyait; et les sieurs *Be ** le* et *la Haye*, mes deux compagnons reconnus innocents, quoique traités en coupables, plus hardis nageurs que moi et plus capables de fatigue, hasardèrent de faire le trajet sur cette espèce de pont volant. En douze heures ils gagnèrent l'île.

Ils trouvèrent chez le commandant, qui fut bien étonné de les voir, les officiers du vaisseau, et en leur présence ils firent leurs plaintes, demandant que nous fussions

renvoyés selon les ordres généraux et la pratique de la compagnie et selon les justes promesses qui en avaient été faites par le commandant. Ils ajoutèrent que s'il devait retenir les accusés, c'était un fait à examiner, mais que pour les innocents vingt fois déclarés tels, ils devaient être autrement traités.

Diodati, ne pouvant s'empêcher de rendre de nouveau témoignage à la vérité, répondit qu'il ne se plaignait pas de nous trois; mais que si l'on ne nous traitait pas tout à fait de la manière que nous l'avions d'abord espéré, nous en devions imputer la faute à nos camarades; qu'étant tous Français et associés, il ne pouvait pas plus se fier aux uns qu'aux autres. Raison véritablement impertinente qui fut aussi relevée comme elle méritait.

Les officiers entendant cette déclaration et voyant d'ailleurs que notre procédé, si hardi et si sincère, ne pouvait venir que d'une bonne conscience, conçurent pour nous des sentiments favorables; et quoiqu'ils eussent été prévenus par notre ennemi, qui leur avait dit que nous étions tous des gens de néant et des scélérats, ils jugèrent bien qu'on leur en avait imposé. Mais ils ne pouvaient guère nous servir, n'étant pas en droit de demander à entendre les témoins pour juger de la chose. Seulement espérions-nous qu'ils intercéderaient en notre faveur, et qu'ils voudraient bien rapporter notre état à leurs maîtres. Comme nos amis virent que le commandant prétextait toujours la raison d'une chimérique appréhension que nous ne nous évadassions avec quelqu'une de ses chaloupes, ils offrirent d'être mis aux fers, aimant mieux se soumettre à cette peine que de rester plus longtemps sur ce misérable rocher : mais cela leur fut refusé. On les envoya en prison, où on les mit aux *stombs*, et dès le lendemain ils furent renvoyés avec nous, avec défense de sortir de là sous peine d'une punition exemplaire.

Et afin qu'on ne pût plus essayer de venir à terre comme ils avaient fait, on ne nous envoya plus qu'une barrique, qui même n'avait qu'un fond. Les officiers du vaisseau furent cependant suffisamment informés de notre état, tant par ce qu'ils avaient entendu de la propre bouche du commandant et de nos deux camarades, que par une requête circonstanciée que ceux-ci donnèrent adroitement, et dans laquelle, entre autres choses, ils étaient suppliés de faire savoir notre état à nos parents en Hollande, afin qu'ils tâchassent d'y apporter du remède.

(A continuer.)

JEAN POSTHUME

(Épisode du Moyen âge)

(Suite.)

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, TIMOTHÉE.

JEANNOT, *voulant qu'Eva sorte.*

Allez, vous dis-je... (*Eva résiste et reste sur le seuil de la porte de gauche.*)

TIMOTHÉE, *pendant le jeu de Jeannot et d'Eva.*

Tout est au mieux... je les ai laissés en face de quelques vieux flacons qu'ils ont l'air disposés à bien caresser, et que j'ai dit à la servante de renouveler au besoin. Je leur ai fait poliment agréer quelques florins pour regarnir leur escarcelle qui, je crois, était fort légère, tout grands seigneurs qu'ils sont. Maintenant à notre affaire... Où diable peut être allé mon étourneau de Luzio?... Enfin! (*Haut.*) Bonjour voisin Jeannot... bonjour!... Touchez donc là...

(*Il tend la main à Jeannot qui la lui serre.*)

JEANNOT, *lui tenant la main.*

De grand cœur, voisin, de grand cœur.

TIMOTHÉE.

Eh bien! à la bonne heure, au moins. (*A part.*) La main d'un roi de France!

JEANNOT.

Eh! tenez, voisin, vous arrivez juste au moment où j'étais occupé à gronder cette petite écervelée.

TIMOTHÉE.

La gronder, voisin, y songez-vous? la gronder, cette pauvre aimable enfant, et pourquoi ça, bon Dieu?

JEANNOT.

Eh! pour qu'elle ait à s'enlever votre Luzio de la tête, pour qu'elle oublie cette inclination qui n'a pas le sens commun. Je vous prie de croire que je l'ai bien sermonée, et que si elle n'en guérit pas, il n'y aura pas de ma faute.



Jean Posthume. — Scène VIII[e].

TIMOTHÉE.

Mais pourquoi donc l'en guérir, s'il vous plaît, monsieur Jeannot?... M[lle] Eva sait fort bien ce qu'elle fait en aimant Luzio et en se laissant aimer par lui.

JEANNOT, *tout surpris.*

Vous dites?...

TIMOTHÉE.

Je dis que l'affection de ces deux enfants n'a rien que de fort raisonnable, et que...

JEANNOT.

Mais ce matin... il y a une heure... il me semble...

TIMOTHÉE.

Oh! ne prenez pas garde à ce que j'ai pu vous dire; j'étais sans doute mal levé... Votre demande m'avait peut-être surpris, étonné, que sais-je?... mais depuis la réflexion est venue... Et si vous le voulez bien encore, je vous demande formellement la main de M[lle] Eva pour Luzio, qui ne tardera pas à venir vous remercier lui-même... Consentez-vous?

(*Eva est revenue en scène.*)

JEANNOT, *étonné.*

Mais.. mais... Comment donc, voisin, avec joie, avec joie. (*A part.*) Qui diable peut l'avoir retourné ainsi?

EVA, *bas à Jeannot.*

Vous voyez bien, mon père.

JEANNOT.

Oui, je vois bien, je vois bien... mais c'est drôle tout de même... Ainsi donc, la main dans la main, c'est convenu, compère Timothée?



Jean Posthume. — Eva.

TIMOTHÉE.

La main dans la main, oui. (*A part.*) Un roi de France! (*Haut.*) Et maintenant, à quand le sacrement?

JEANNOT.

C'est à vous de fixer le jour.

TIMOTHÉE.

Disons l'heure... A ce soir, à tantôt, si bon vous semble.

JEANNOT, *souriant.*

Comme vous êtes pressé.

TIMOTHÉE.

J'ai hâte de mettre le sceau au bonheur de nos enfants.

JEANNOT.

A ce soir donc...

TIMOTHÉE.

Vous savez que j'assure à mon fils dix mille beaux florins, dont voici les titres, que j'ai eu soin de prendre avec moi... sans compter les espérances.

JEANNOT.

Vous savez, compère, que j'assure tout simplement à ma fille...

TIMOTHÉE.

De l'honneur et de la vertu. C'est plus qu'il n'en faut pour faire la joie d'un mari... Prenez donc ces titres.

JEANNOT.

Mais, voisin, vous avez l'air de faire votre testament.

TIMOTHÉE.

Prenez, vous dis-je... C'est un gage...

JEANNOT, *prenant le titre.*

Que Luzio retrouvera tantôt dans la main de sa femme.

TIMOTHÉE.

On ne saurait mieux dire. (*Tirant un peu Jeannot à l'écart.*) Si vous m'en croyez, voisin, nous ferons les choses sans bruit, sans apparat; et ce mariage, pour être moins fastueux, n'en sera pas moins indissoluble... et fortuné... je l'espère.

JEANNOT.

Pour ma part j'approuve, et je suis persuadé qu'Eva pense comme nous.

EVA.

Oh! oui, sans doute.

TIMOTHÉE.

Charmante! charmante! Je vais maintenant vous envoyer Luzio... (*A part*) car je pense bien le trouver et faire accroire à mes gens que l'homme demandé est absent de Sienne. Je les loge chez moi pour être sûr de leur discrétion, et je suis compère du roi de France. (*Haut.*) A bientôt, compère, à bientôt, ma bru; embrassez-moi donc, mon ange, embrassez-moi donc! (*Il embrasse Eva.*)

(*A continuer.*) Eugène MULLER.



Jean Posthume. — Luzio.

ANECDOTES ET BONS MOTS

Quelqu'un se plaignant que le cardinal Mazarin donnait de mauvaise grâce, Rabutin dit qu'on avait tort de se plaindre, et qu'on était plus obligé à ce ministre qu'aux autres, parce qu'en donnant de si mauvaise grâce, il déchargeait les gens de la reconnaissance.

—

Un intendant du Languedoc, dont la femme était morte dans Béziers, voulait que la province la fît enterrer à ses dépens. Un député qu'on lui envoya lui dit que cela tirerait à conséquence : « Si c'était vous, monsieur, on le ferait volontiers. »

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



La pêche du requin.

Le requin, — dit le Dr Jonathan Franklin, — aime l'homme, voilà qui est positif; mais il l'aime à sa manière; il l'aime pour le manger. En fait de chair à sang chaud, il préfère de beaucoup celle de l'homme à celle des quadrupèdes ou des oiseaux.

Le requin est de l'avis de ce barbier qui, cité devant un tribunal pour avoir haché menu ses pratiques après les avoir rasées, répondait froidement à ses juges : « Si vous aviez une fois goûté de la chair humaine, vous n'en voudriez plus manger d'autre. »

Quand le requin a pu faire la différence entre l'homme et les autres proies, il témoigne hautement pour notre espèce une préférence dont nous n'avons pas lieu d'être flattés. On assure de plus qu'il distingue entre la chair des différentes races. Si, par exemple, les trois ou quatre variétés de viande humaine figurent en quelque sorte sur la carte que leur présente le hasard, le requin se décidera en faveur d'un Européen plutôt qu'en faveur d'un Asiatique, et en faveur d'un Asiatique plutôt qu'en faveur d'un nègre. A ce compte, dans un groupe de baigneurs où se trouvent des individus de différentes couleurs, les hommes à teint clair ont l'honneur de fixer l'attention de sa majesté carnivore, et c'est à eux que s'adresse la première attaque.

Dans tous les cas le danger est grand pour les hommes qui se mettent ou tombent à la mer dans les parages que hantent les requins; et les exemples sont très-nombreux de matelots qui, se baignant tranquillement autour de leur navire ou qui jetés à l'eau accidentellement, ont été emportés par ces terribles carnassiers.

Empêché de saisir directement sa proie par la conformation de sa bouche placée bien en dessous de son museau, — et l'on a voulu voir là un obstacle normal mis par le créateur à l'excès de ravages que ferait cet animal, — le requin vient nager, tourner autour du malheureux qu'il s'apprête à dévorer, et il est arrivé que des hommes ont été longtemps avoisinés ainsi sans que le requin les attaquât. Mais viennent-ils à être retirés de l'eau avec l'aide du câble qu'on leur a jeté, le requin saisit le moment où le corps émerge pour se jeter sur les victimes en sautant hors de la mer. Et alors la partie du corps qui se trouve prise entre ses redoutables mâchoires est assurément tranchée d'un seul coup.

C'est même en tenant compte de cette façon d'agir qu'on s'empare ordinairement du vorace animal.

Quand on le voit qui rôde à la suite d'un navire, après l'avoir alléché par quelque légère victuaille, on suspend à un palan, que plusieurs matelots se tiennent prêts à ma-

nœuvrer, une proie dans l'intérieur de laquelle est caché un crochet aux pointes aiguës et solides. On laisse flotter cet appât à fleur d'eau. Quand on voit que le requin qui le flaire se dispose à le saisir, on l'enlève vivement. Le requin saute, et, croyant emporter le morceau, se trouve arrêté par le crochet qui s'implante dans sa gorge.

On le hisse sur le pont; mais il ne faudrait pas encore l'aborder sans précaution, car d'un coup de sa queue il peut en ce cas briser comme verre la jambe d'un homme, et son agonie est toujours terrible.

JEAN POSTHUME

(Épisode du Moyen âge.)

(Suite.)

SCÈNE XV.

LES MÊMES, LUZIO, *triste et les yeux baissés.*

EVA.

Eh! tenez, le voilà Luzio... Mais il a l'air tout affligé... Rassurez-vous, Luzio...

TIMOTHÉE.

Eh! oui; venez ça, bel éploré; quittez cette mine piteuse et rendez-nous grâce d'avoir tout bien accommodé. Vous épousez dès ce soir votre Eva; son père vous la donne et moi je m'en réjouis.

LUZIO, *à Jeannot.*

Quoi! serait-il possible?

JEANNOT.

Eh! dès l'instant où ton père y consent, je n'ai pas de plus grande joie.

LUZIO.

Quoi! malgré l'obscurité de ma condition, vous consentiriez encore, sire?

JEANNOT, *à part.*

Sire!

TIMOTHÉE, *à part.*

Aie! aie! il a vu les chevaliers!

LUZIO *à Eva.*

Et vous, princesse, vous ne rougiriez pas...

EVA.

Princesse! (*A part.*) Ah ça! mais qu'est-ce qu'il dit donc?

TIMOTHÉE.

Diable! diable! il va tout déranger.

JEANNOT, *bas à Timothée.*

Sire, princesse... mais il est devenu fou. C'est le résultat de votre dureté de ce matin. Vous l'aurez désespéré.

TIMOTHÉE.

Peut-être bien! peut-être bien! (*A part.*) Il faut que je l'emmène. (*Haut.*) Viens, Luzio, sortons un instant.

LUZIO.

Oui, sortons, mon père, car je ne puis plus rester ici; je sens bien que c'est impossible... Oh! je suis bien malheureux!

EVA.

Bon! il pleure à présent. Luzio, mon ami, qu'avez-vous?

LUZIO.

Son ami, son ami!... l'ai-je bien entendu!... Vous m'avez appelé votre ami, vous m'aimez encore!

EVA.

Mais, sans doute, et plus que jamais, puisque nous nous marions.

JEANNOT.

Eh oui! mon garçon; eh oui! c'est convenu, c'est arrêté. Est-ce que cela te ferait de la peine?

LUZIO.

Oh! non, sire, non.

JEANNOT, *à part.*

Encore, sire...

EVA, *à part.*

Ce pauvre ami, il divague. (*Haut.*) Luzio, écoutez.

LUZIO.

Je vous écoute, princesse, je vous écoute.

EVA, *à part.*

Princesse! toujours. (*Pleurant.*) Oh! mon Dieu! mon Dieu! voilà qu'il n'a plus sa raison à présent que nous allions être si heureux!

JEANNOT, *bas à Timothée.*

Oh! emmenez-le, voisin Timothée, emmenez-le. Il ne faut pas négliger ces choses-là, ça peut devenir grave.

TIMOTHÉE.

Vous avez raison, compère Jeannot... et... Viens, Luzio.

LUZIO.

Compère Jeannot! compère Jeannot!... Quoi! c'est encore de ce nom que vous appelez cette auguste personne?

JEANNOT *à Timothée.*

Oh! emmenez-le! emmenez-le!

LUZIO.

Et lui, lui, roi de France, il vous permet ces familiarités?

JEANNOT, *riant tout haut.*

Ah! ah! roi de France!... Décidément... emmenez-le, voisin, emmenez-le.

LUZIO.

Vous ignorez donc? Quoi! mon père, vous n'êtes pas venu ici avec l'intention de révéler...

TIMOTHÉE, *bas à Luzio.*

Mais tais-toi donc, sansonnet!

LUZIO.

Non! non! je ne me tairai pas. Ah! je comprends; vous méditiez une surprise... mais je la déjoue, car je ne veux pas obtenir celle que j'aime par une ruse indigne d'un honnête homme. Si je ne dois plus prétendre à son amour, je veux au moins mériter son estime... et, puisque vous n'avez rien dit, je parlerai, moi, ou plutôt je ferai parler cet écrit que je tiens des chevaliers qui sont chez nous.

JEANNOT.

Des chevaliers!

LUZIO, *donnant le papier à Jeannot en s'inclinant.*

Lisez, sire.

JEANNOT.

Qu'est-ce que cela?

TIMOTHÉE, *à part.*

Ah! pardieu! maintenant tout est perdu!...

JEANNOT, *qui a lu des yeux.*

Comment! qu'ai-je vu! ce n'est pas un éblouissement! C'est bien moi qui suis là! Je ne rêve pas au moins!... Ce n'est pas un cauchemar!... Secoue-moi, Eva, secoue-moi. Oui, oui, c'est moi, c'est bien moi... (*Lisant*) « Qu'ils salueront du nom de roi légitime de France et tâcheront d'aider à reconquérir la couronne. » La couronn... oui, il y a bien la couronne.... c'est écrit en toutes lettres, les termes sont formels... Tiens, regarde, Eva, regarde... Non, attends, attends... (*Il va et vient dans un petit espace.*) Çà, voyons, que je m'interroge un peu, que je retrouve quelque indice... quelques manifestations inté-

rieures qui me... qui me révèlent plus sûrement encore ma vraie origine. Que dis-je, plus sûrement... c'est assez clair, je pense. Un instant; une voix ne m'a-t-elle jamais dit que ma mère... ou plutôt ma nourrice, n'était pas ma mère? Quelque chose a bien dû me crier... une assez bonne femme après tout... et que j'aimais bien!... mais encore!... Eh! si, pardieu! si!... Ah! je me rappelle maintenant!... quelque chose... lorsque j'étais tout enfant... oui, quelque chose se révoltait en moi... lorsque ma mère... lorsque cette femme allait jusqu'à oser me... (*Il fait le geste de fustiger.*) Oui, oui, quelque chose comme de l'indignation, de la fierté blessée... de la... mais, sans doute, sans doute!... Eh! oui! oui!... (*Avec éclat.*) Ah! Montjoie et Saint-Denis! messeigneurs de Valois, on vous fera céder la place que vous retenez à mon dommage et détriment... car je suis bien Jean de France, Jean Ier, le fils de Louis Hutin, mon père, et de Clémence de Hongrie, ma mère. Jean Posthume, puisque c'est le nom que vous m'avez donné. Jean Ier, oui, Jean Ier, entendez-vous, seigneur Charles cinquième! Jean Ier, n'en déplaise à votre père, Jean II, qui est allé mourir si lâchement en Angleterre. Çà, où sont-ils ces chevaliers, que je les voie?...

TIMOTHÉE.

Ils doivent être encore dans ma maison, sire; si vous désirez que je les aille quérir...

JEANNOT.

Oui, Timothée, oui, qu'ils viennent!...

EVA.

Quoi! c'est maintenant au tour de mon père. Tous ceux que j'aime vont donc perdre la tête aujourd'hui... (*Elle veut prendre l'écrit.*) Voulez-vous permettre, mon père?

JEANNOT.

Attendez, Eva, attendez. Timothée, vous n'allez pas quérir les chevaliers?

TIMOTHÉE.

J'y vais, sire; pardon, sire, je...

JEANNOT.

Vous ferez bien de vous accoutumer à me parler la tête découverte, Timothée.

TIMOTHÉE, *se découvrant.*

Ah! c'est juste, sire. Mais, pardon, oserais-je vous demander si vous daignerez vous souvenir encore...

JEANNOT.

Des bonnes relations que nous avons eues ensemble... Oh! n'en doutez pas, Timothée; si jamais vous venez en mon royaume de France, soyez certain...

TIMOTHÉE.

Ainsi vous quittez l'Italie?...

JEANNOT.

Plaisante question!

TIMOTHÉE.

Faudra-t-il que mon fils?...

LUZIO, *voulant qu'il se taise, bas.*

Mon père!...

TIMOTHÉE.

Que mon fils renonce à l'espoir?...

JEANNOT.

De ma protection, non pas, non pas... Quant à cette union, ce projet qui pouvait paraître sérieux tout à l'heure, n'est plus maintenant qu'une plaisanterie. Je vous en fais juge, Timothée, j'en fais juge Luzio lui-même... Une pareille mésalliance!... Ah! vous avez assez de raison l'un et l'autre... Eva est princesse, elle est fille de France... et je n'ai pas tout seul le droit de disposer de sa main, qui lui appartient à elle-même, moins qu'à personne... Mais ne parlons plus de cela.

EVA.

Oh! mon sang bout!... (*Voulant prendre l'écrit.*) Permettez, mon père...

JEANNOT.

Laissez, mademoiselle, laissez... Allez, mes amis, je serai bon prince, et les jours d'adversité seront toujours assez présents à ma mémoire pour que vous n'ayez pas à vous plaindre de moi. Si vous voulez, Luzio, si votre père le permet, je vous emmènerai à ma cour; j'aurai soin de vous, et je vous élèverai à ce point que vous ne manquerez pas de partis avantageux. Soyez tranquille, Luzio, soyez tranquille.

LUZIO, *tristement.*

Oh! merci, monseigneur, merci... je n'irai pas, car je sens maintenant que je n'ai plus qu'à mourir de chagrin!

EVA.

Mourir!... Non pas, non pas... vous ne mourrez pas, entendez-vous, Luzio, c'est moi qui vous le défends; et malgré toutes ces histoires où je ne comprends goutte.. je vous aime et ne veux jamais aimer que vous... Quoique tout le monde ait l'air de rêver ici, croyez, s'il vous plaît, que je suis fort bien éveillée, et que tous ces titres de princesse pour moi et de roi pour mon père ne me tentent guère s'il faut vous perdre pour les obtenir.

JEANNOT.

Ma fille! ma fille! par pitié! ne vous laissez pas aller ainsi à ces discours qui sont en complet désaccord avec le haut rang où vous êtes née.

EVA.

Eh! fi de vos chansons!... Je suis née à Sienne, dans cette pauvre auberge, et ne suis rien autre que la fille d'un pauvre aubergiste, en dépit des contes à dormir debout qui sont faits dans ce parchemin...

JEANNOT.

Des contes! des contes!... Rentrez dans votre appartement, princesse; vous n'êtes pas encore faite aux convenances de votre dignité...

EVA.

Mais...

JEANNOT.

Rentrez, vous dis-je.

EVA, *avec dépit.*

Eh bien! soit! je rentre; mais rappelez-vous bien que si vous voulez violenter mon cœur!...

JEANNOT, *imposant.*

Princesse!...

(*Elle rentre à gauche.*)

(*A continuer.*) Eugène MULLER.

CURIOSITÉS NATURELLES

LE SPECTRE DU BROCKEN

Dans le Hartz, région montagneuse de l'Allemagne, est un sommet dit du Brocken, sur lequel, pendant longtemps, la tradition populaire voulut prétendre qu'avaient lieu de fantastiques apparitions.

La montagne étant souvent enveloppée par de forts brouillards, il arrivait communément, en effet, que les personnes qui la gravissaient en ces moments-là voyaient des espèces de fantômes se dessiner sur les nuées; et il n'en fallait pas davantage pour accréditer la croyance vulgaire affirmant que des esprits hantaient ces hauteurs.

La Condamine, savant français du siècle dernier,

expliqua ces prétendues apparitions; car étant monté lui troisième sur le Brocken, et voyant trois grandes silhouettes se dessiner sur le ciel brumeux, il vérifia qu'il n'y avait là rien de plus qu'une simple projection de la forme de son corps et de celui de ses deux compagnons. Pour en avoir la preuve plus évidente, il fit des gestes, prit des positions qui se trouvèrent immédiatement et fidèlement reproduits sur les brouillards.

C'est ainsi qu'il peut suffire de la calme observation faite par un homme de sens, pour redresser l'erreur qui aura duré des siècles et qui souvent reposera sur la plus naïve des illusions.

LA CHÂSSE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Au commencement du quinzième siècle, alors que la guerre de Cent ans sommeillait et que le règne de Charles VI, encore sain de corps et d'esprit, était dans toute sa splendeur, un visiteur curieux, qui avait vu et décrit les merveilles de la capitale, résumait en quelques mots l'opinion qu'il s'était faite sur toutes ces magnificences : « L'en estimoit l'or, l'argent et pierreries estans ès reliques et vaissellemens des yglises de Paris valoir ung grant royaulme. »



Le spectre du Brocken.

Cette appréciation de Guillebert de Metz n'a rien d'exagéré; quand on parcourt les *Comptes du mobilier* des demeures princières, les *Comptes de l'argenterie* du roi et des grands seigneurs, les *Inventaires* des trésors des églises et des abbayes, on est véritablement stupéfait de la profusion de matières précieuses qu'offrent les grandes pièces d'orfévrerie : diamants, rubis, saphirs, émeraudes, améthystes, lapis, cornaline, onyx, sardoine, topaze, grenat, toute la série des pierres fines y est représentée par des sujets de première grosseur; les *cabochons* y abondent, et la richesse de l'enchâssement, de la mise en œuvre, répond à la beauté et à la rareté des joyaux confiés aux orfévres parisiens.

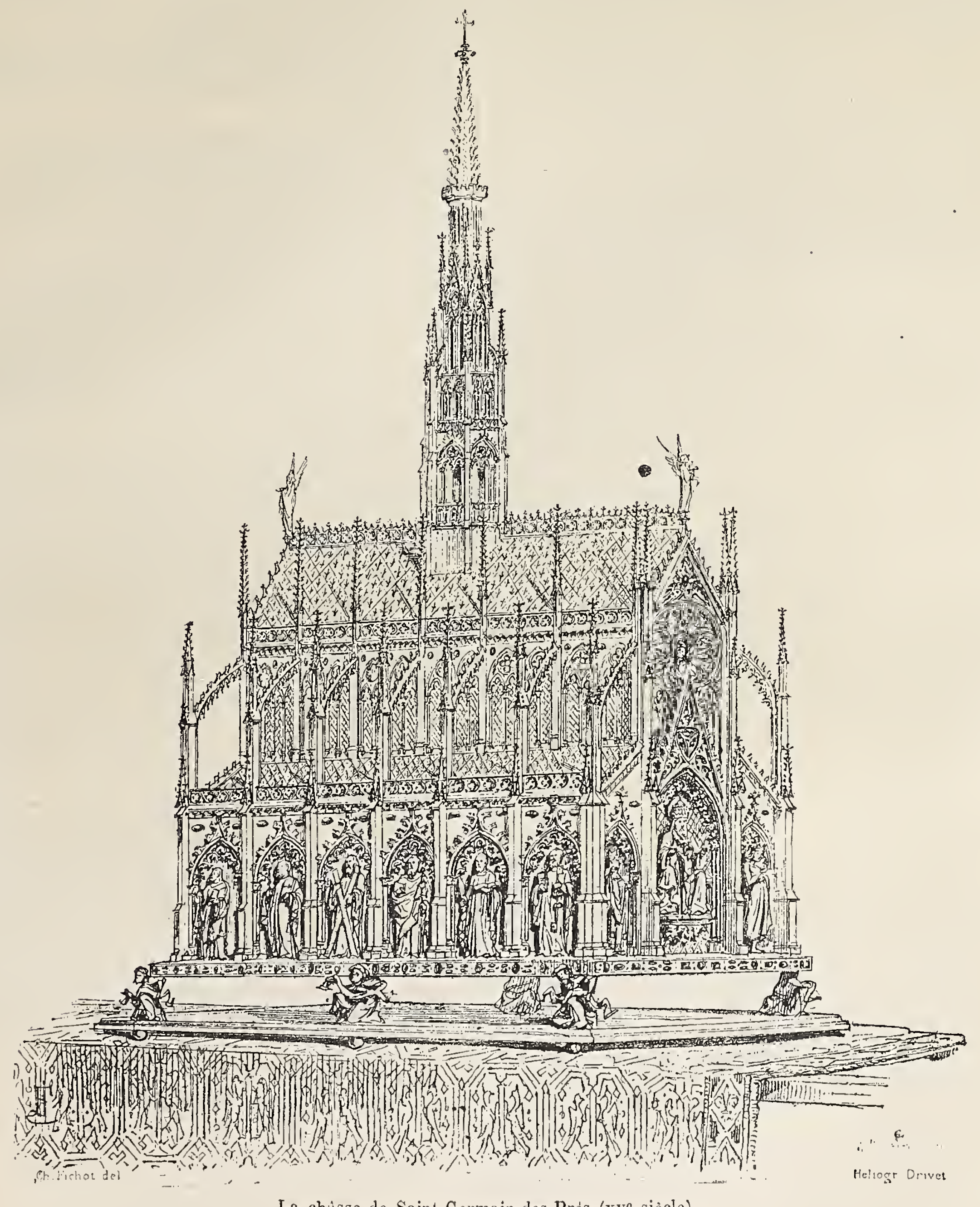
Confiés est le mot propre; en effet, les joailliers et lapidaires du Pont-au-Change travaillaient à façon, au palais du roi, chez les grands seigneurs et les riches bourgeois, ainsi que dans les sacristies des églises et dans les cloîtres des abbayes. Le chef-d'œuvre dont nous reproduisons le gracieux aspect, et qui est une imitation évidente de la Sainte-Chapelle, a été exécuté dans ces conditions, ainsi que le témoigne l'extrait suivant du marché conclu, le 20 août 1409, entre le monastère et les artistes parisiens :

« Je, Gaultier Du Four et Jehan de Clichy et Guillaume Boey, confessons, avoir eu et repceu de l'abbé de Sainct-Germain, présent, le quint prieur nommé Pierre Hachette, Jehan de La Crute, chevecier, Michel Prevost, thrésorier, etc., c'est assavoir : cent ung saphirs, item quarante esmeraudes entières et trente-cinq despessées, qui font, en somme, cent soixante et quinze pièces, item quarante-sept *garnats* (*sic*) entiers, item vingt-cinq *amatistes* (*sic*), item trente *cassidoines* (*sic*), item deux cents vingt perles, item vingt-six marcs, deux onces, douze estrelins d'or, item d'argent à ouvrer tout net sept marcs, cinq onces, cinq estrelins, etc. »

A quoi devaient être employées toutes ces richesses? Le même marché nous l'apprend, avec des détails extrêmement précieux pour l'histoire de l'art et de l'industrie artistique à Paris :

Il s'agissait de faire une châsse « où sera mis, au plaisir de Dieu, le corps de monsieur Sainct Germain; laquelle aura deux piés et demi et quatre pouces de long, et de haulteur et largeur telle comme il appartient à la longueur dessus dite... dont lesdicts orphèvres nous ont baillé la pourctraiture et patron. »

« La haulte et la basse couverture de ladicte châsse sera faicte d'or à fleurs de lys enlevées... Les ymaiges, grants pilliers et pilliers boutteres, les chapiteaux, hotteaux et formes de verrières, les claires-voies et le clochier seront d'argent doré bien souffisamment au dire d'orphèvres et gens à ce congnoissans,... réserve le fond



La châsse de Saint-Germain-des-Prés (XVe siècle).

de ladicte châsse, qui sera d'argent tout blanc... Et seront tenus lesdicts orphèvres de bien œuvrer en icelle châsse jusqu'à ce qu'elle soit faicte et parfaicte, et nous la livrer dedans la Saint-Vincent prochainement venant. »

La fixation d'une date aussi rapprochée a quelque raison de surprendre le lecteur; la fête de saint Vincent tombe le 22 janvier, et les trois artistes parisiens traitaient avec l'abbé de Saint-Germain le 20 août. A supposer qu'ils se soient mis à l'ouvrage dès le lendemain, ils n'avaient devant eux que cinq mois pour exécuter le chef-d'œuvre commandé. Ils n'y eussent certainement point réussi, dans un si court espace, s'ils n'avaient consenti à abandonner momentanément leur maison, leur boutique du Grand-Pont et leurs affaires courantes, afin d'être tout entiers à leur nouvelle et difficile besogne.

Ils consentirent à vivre pendant cinq mois de la vie monastique, ainsi qu'il résulte du document que nous analysons :

« Pour chascun jour qu'ils vacqueront à ladicte besongne, tant à jours ouvrables comme festes et dimanches, il leur sera baillé à déjeuner, ou boire, à matin, un pain de couvent et une peinte de vin ; à l'heure du disner,

deux pains de couvent, une peinte de vin, une pièce de chair de buef, ou mouton, le mouton par quartier, le buef à la valluë, et du potaige bien et souffisamment; et au souper pareillement comme au disner. Et ès jours que l'en ne mangera point de chair, nous baillerons à chascun trois oefs ou deux harancs pour pitance, et du potaige à disner, et au souper à chascun deux oefs ou un haranc, et un fourmage pour toute la sepmaine, tels que nous avons. »

(*A continuer.*) L.-M. Tisserand.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

LE MARÉCHAL FERRANT

Si par hasard l'on jette en passant un coup d'œil dans les profondeurs d'une maréchalerie, on ne peut s'empêcher de songer aux forges de Vulcain; le tableau est saisissant : les murs sont presque noirs, et dans le fond un feu d'enfer éclaire de lueurs fantastiques des hommes aux bras nus, faisant un tintamarre effroyable sur des enclumes cyclopéennes. L'on devine alors que pour être maréchal ferrant il s'agit d'abord de ne pas être un petit-maître. En effet, il ne suffit pas d'avoir le physique de l'emploi, il faut en avoir les forces; battre le fer à tour de bras, pendant douze heures par jour, n'est pas le fait du premier venu; et pour se livrer à pareille carrière, l'on doit, comme on dit en style d'atelier, se sentir *bien membré et courageux à l'ouvrage.*

L'on entre apprenti maréchal ferrant de quatorze à seize ans; quand le maître a jugé qu'il y a en vous de quoi faire un jour un *compagnon,* il commence par vous diriger du côté du soufflet de forge, pour vous habituer *au feu,* à moins qu'il n'y ait là un cheval qu'il s'agit de ramener à son maître; alors, sans s'inquiéter si le novice est fort en équitation, on le campe sur la bête pour la réintégrer dans son écurie. Il est vrai que le maréchal sait fort bien que la monture conduira à bonne porte celui qui la monte.

A la campagne, l'apprenti est nourri et blanchi, mais il doit payer son apprentissage, payement, du reste, on ne peut plus modéré.

A Paris, il en est autrement; le débutant ne gagne pas moins de 2 francs 50 c. par jour, et lorsque, parvenu à l'âge de vingt à vingt et un ans, il est reconnu *ouvrier,* son salaire ne descend jamais au-dessous de 5 à 6 francs par jour.

Pour qu'un ouvrier puisse s'établir, il lui faut une avance de quinze cents francs en moyenne, mais de *mille francs* au moins, car l'outillage consiste en soufflets, enclumes, marteaux, tenailles, assortiment de clous, etc., et le tout, on le pense bien, en quantité suffisante au moins pour le plus grand nombre d'ouvriers que le maître maréchal occupe.

Il y a aussi à Paris la *maréchalerie vétérinaire,* qui est exercée par des maréchaux qui ont vieilli *sous les harnais* et dont plusieurs se sont acquis une réputation méritée, bien que n'ayant pas passé le moins du monde par l'école d'Alfort; l'on cite même certaines de ces maréchaleries qui n'occupent pas moins de quinze ouvriers et dont *les fonds* se vendent de 12 à 15 mille francs.

De nos jours, et fort heureusement, les compagnons ne se battent plus entre eux; un père de famille qui a son enfant en tournée dans le Languedoc ou dans la Bretagne n'a pas à craindre que son enfant soit *topé* sur une grande route, au risque de laisser l'un de ses membres dans le *topage.* La fraternité a remplacé l'antagonisme; il n'est plus question ni de *loups* ni de *dévorants,* le mot rassurant de compagnons *du devoir* a remplacé les dénominations haineuses de l'ancien compagnonnage; et si encore, à l'époque où nous sommes, les disciples de saint Éloi parcourent la France, du nord au midi et de l'orient à l'occident, ils n'ont pas à craindre de mauvaise rencontre; les chemins de fer ne s'arrêtent pas pour le simple plaisir de voir deux braves et honnêtes garçons s'administrer des coups de grandes cannes.

Chez la *mère* règne une sincère fraternité. On sait que la *mère* est le lieu de refuge des compagnons en attendant qu'ils aient trouvé de l'ouvrage dans la ville où ils viennent d'arriver.

Mais à mesure que le compagnonnage a progressé, il est devenu sévère, et aujourd'hui tel ouvrier qui, à sa majorité, a négligé de se faire *recevoir,* est qualifié sans pitié de l'épithète de *gamin.* Il en est peu qui alors ne se hâtent de rentrer dans la corporation.

L'on peut dire que si l'ouvrier maréchal ferrant est d'un peu partout, la patrie de son travail est Paris; il débute dans l'Aveyron, dans l'Auvergne, dans la Creuse, mais il ne devient digne d'être *maitre* qu'à Paris; c'est tellement vrai que les riches Anglais eux-mêmes mettent leur vanité de côté pour envoyer les attachés de leurs écuries étudier chez nos patrons l'art de bien ferrer leurs chevaux de luxe.

Nous venons de parler des ouvriers maréchaux, l'on pourrait nous demander si, dans cette profession, il y a des ouvrières? Nous répondons sans hésiter : Oui, il y en a, et ces ouvrières ne sont ni plus ni moins que les honnêtes femmes des patrons; braves femmes qui craignent peu de maintenir en respect un cheval qui piaffe ou rue quand on le ferre; garanties par un grand tablier de cuir qui leur couvre tout le devant du corps, la plupart d'entre elles travaillent presque autant que leurs maris; et nous pouvons affirmer qu'à peu d'exceptions près les ménages de maréchaux ferrants prospèrent, et qu'après une vie laborieuse ils retournent au pays... *acheter de la terre!!...* mot dont peu de Parisiens comprennent la profonde éloquence.

— Quand on a de *la force,* nous disait un maréchal natif de Rodez, une partie de la France est à vous; quant aux dangers de notre profession, bah! nous ne nous en occupons pas. Pourquoi serions-nous plus privilégiés que les autres; quand on veut devenir maréchal de France, il faut s'attendre à recevoir un boulet qui vous rend manchot ou boiteux, et quand on veut devenir maréchal ferrant, il faut s'attendre un beau jour à devenir un peu borgne; voilà pourquoi, monsieur, vous me verrez, pendant quinze jours encore, un bandeau noir sur l'œil gauche. — L. B.

LES VIEUX LIVRES

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

Ces messieurs, touchés de notre lamentable condition, eurent la bonté de nous venir voir sur notre misérable rocher, afin de s'instruire plus exactement encore de la vérité par eux-mêmes. Ils furent alors convaincus par leurs propres yeux que nous n'avions rien avancé que de

vrai dans notre requête par rapport à notre misérable état; ils furent si indignés du vilain traitement qu'on nous faisait, qu'ils nous protestèrent qu'ils mettraient tout en œuvre pour tâcher de nous soulager; nous assurant qu'ils ne tenaient pas à eux qu'ils ne nous reçussent sur leur bord, mais qu'ils ne le pouvaient faire ouvertement sans le consentement du scélérat de commandant, qu'ils voyaient être fort éloigné de le permettre. Qu'au reste si nous pouvions nous rendre à leur vaisseau sans qu'ils vînssent nous prendre ni nous aider avec leur chaloupe, ils pourraient nous recevoir, et nous recevraient effectivement de grand cœur.

Quelques jours après, ils nous envoyèrent charitablement trois cents livres de riz, du biscuit blanc, quelques flacons d'eau-de-vie et du vin d'Espagne. Tout cela nous fut d'une très-grande utilité dans la suite, et particulièrement le riz, à cause de la disette où nous nous trouvâmes quelquefois. Nous eûmes la précaution de cacher soigneusement ces provisions dans les trous de notre rocher, afin d'en ôter la connaissance aux matelots qui nous apportaient notre nourriture, et de peur que la malice diabolique de M. Diodati ne nous les enlevât.

Comme nous étions assurés sur la parole des bons officiers, qu'ils nous recevraient sur leur bord, si nous pouvions nous y rendre sans aucune sorte de secours de leur part, mais comme des gens qui s'accrochent à tout de peur de se noyer, nous fîmes deux tentatives pour cela. La Case, qui était très-bon nageur, essaya d'aller à eux en nageant. Le péril était grand, tant parce que le trajet était d'une grande demi-lieue, que parce que cette mer est pleine de requins qui passent pour être des animaux fort dangereux.

Malgré cela, après que nous eûmes tous longtemps travaillé à rompre les fers du pauvre prisonnier en les usant avec des pierres et autrement, il se mit à la nage. Quand il eut fait les trois quarts du chemin, les forces commencèrent à lui manquer; le vent et la marée lui étant devenus contraires, il ne pouvait plus avancer; et les flots qui le couvraient à tout moment l'empêchaient de demander du secours. Mais les matelots qui le regardaient, et qui jugèrent bien qu'il était prêt à succomber, sautèrent promptement dans la chaloupe et arrivèrent assez à temps pour lui sauver la vie. Le capitaine le fit monter et le retint jusqu'à ce qu'il eut bien repris son esprit, mais il le renvoya, lui témoignant que c'était à son grand déplaisir.

J'avoue que je trouve aujourd'hui toute cette délicatesse mal entendue; et je suis persuadé que si l'on y avait bien pensé, on aurait pu prendre avec ces messieurs, pendant qu'ils étaient avec nous, des mesures telles qu'ils nous auraient pu sauver, sans rien faire d'injuste, et sans s'exposer à aucun danger. Comme, au fond, ils étaient parfaitement assurés que nous étions injustement détenus et cruellement traités par un voleur et un bourreau, qui avait été témoin et juge en sa propre cause, ils pouvaient, ou faciliter notre évasion en jetant l'ancre, comme sans dessein, plus près de notre rocher, ce qui leur était libre; ou, en passer assez près en partant, et sauver en passant des hommes qu'ils auraient rencontrés flottant sur des planches sans s'informer de rien autre chose.

Il n'était pas hors de probabilité que quelque vaisseau entr'ouvert eût été englouti dans ces mers-là, la nuit précédente, et que cinq hommes de l'équipage combattant contre la mort avec le secours de quelques pièces de bois n'eussent été rencontrés par un vaisseau faisant route, qui, sans autre raison que celle de l'humanité, pouvait les délivrer.

Qu'on imagine telle difficulté qu'on voudra, il y avait moyen de parer à tout; et s'il y avait eu du danger à craindre en Hollande ou à Batavia, ce n'aurait été que pour nous qui aurions rompu nos fers et surpris nos libérateurs. Mais rien de cela ne fut mis en question, et le pauvre La Case revint le même soir, fort affligé d'avoir perdu sa peine. Son exemple fut cause que ceux qui avaient pensé à tenter la même voie, je veux dire à se sauver à la nage, changèrent de sentiment, voyant qu'il leur serait impossible de réussir.

Quelques jours après, le vaisseau s'éloigna de nous d'une grande lieue; cependant nous résolûmes de faire une seconde et nouvelle tentative. Nous liâmes tous nos coffres ensemble le mieux qu'il nous fut possible, nous les remplîmes de nos hardes, et nous en fîmes une espèce de radeau avec lequel nous espérions de nous rendre au bâtiment; et nous attendîmes la nuit pour l'exécution de cette entreprise, afin qu'on ne nous aperçût pas dans l'île.

Comme j'étais toujours malade, on me transporta sur cette machine, et nous nous mîmes en chemin, mais ayant bientôt rencontré des courants rapides et contraires il nous fut impossible de les vaincre; nous fûmes tout heureux de pouvoir retourner en arrière; et nous perdîmes alors toute espérance de nous tirer de ce triste lieu par ces moyens-là.

Peu de temps après, nous vîmes partir le vaisseau avec le chagrin qu'on peut s'imaginer de ne nous en aller pas avec lui.

Un jour, comme le commandant s'allait marier avec la fille d'un ancien habitant de l'île, dans la bonne humeur où le mit la fête, il s'avisa d'ordonner qu'on m'amenât à terre: il y avait huit mois que je languissais dans un état qu'il n'avait pas ignoré. Je ne le vis point, et je ne pus rien faire en faveur de mes compagnons; mais le bien qui me revint de ce petit voyage, c'est que de meilleurs aliments et un meilleur air me rendirent mes premières forces. Pendant ce temps-là, les deux autres innocents qui étaient demeurés avec les accusés, après avoir résisté longtemps par leur vigueur et par leur jeunesse, tombèrent enfin dans la même maladie que j'avais eue.

Ils écrivirent au commandant et le supplièrent de vouloir les faire mettre aussi à terre, s'offrant de travailler sans gage pour le service de la compagnie, mais ils ne furent point écoutés. Et comme ils se réduisirent à le prier de leur envoyer quelque viande fraîche, il s'humanisa un jour, jusqu'au point de leur envoyer un veau, leur faisant en même temps remarquer que si aucun était assez hardi pour penser seulement à venir dans l'île, de quelque manière que ce fût, il s'en repentirait le reste de sa vie.

Ils demeurèrent dans ce triste état, jusqu'au temps des pluies et des vents, qui augmentèrent beaucoup leur incommodité. Le neuvième de février ils essuyèrent un furieux ouragan. Cette horrible tempête renversa la plus grande partie des cabanes et des habitations plus solides de l'île; tous les plantages furent détruits et quantité d'arbres arrachés. On ne savait où se cacher, et ceux même qui étaient dans de fortes maisons de pierre n'y furent pas tous en sûreté.

Que devinrent alors nos pauvres exilés, dont l'un, le sieur Testard, s'était saigné ce jour-là avec un canif? Leur chétive cabane fut emportée comme une paille; ce qui leur était resté de hardes fut soudainement pénétré et gâté par la pluie; et ils auraient été enlevés eux-mêmes par le tourbillon, si la Providence ne leur avait préparé des trous dans le rocher où ils chantèrent paisiblement

ses louanges, au milieu du plus fort des orages, quoique travaillés de faim, de froid et de maladie.

Ils demeurèrent là vingt-quatre heures entières sans oser sortir, et les pauvres malades souffrirent extraordinairement. Le dénaturé commandant, avec son cœur de *Pharaon*, n'eut point pitié d'eux. Au contraire, deux jours après ces nouveaux tourments soufferts, il eut l'inhumanité, sans aucune raison ni prétexte, de faire attacher ensemble les deux accusés, quoiqu'ils fussent déjà dans les fers, accablés de mal, et si faibles qu'à peine se pouvaient-ils traîner.

Outre le flux de sang dont l'un était tourmenté depuis plus d'un an, il était aussi attaqué du poumon. Il est vrai qu'ils ne furent ainsi liés que dix jours. On leur laissa seulement leurs premiers fers, et le plus malade fut conduit à terre en prison et mis aux *stombs*. Quinze jours après, le tyran, qui se jouait de nous comme le chat fait de la souris, le renvoya sur le rocher quoi que le chirurgien pût dire, et il ordonna que je fusse ramené avec lui sans vouloir que je lui parlasse.

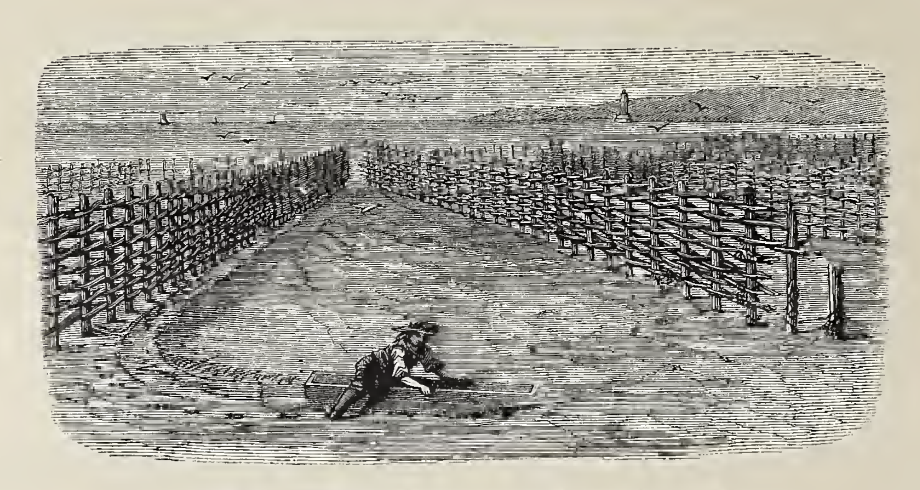
(A continuer.)

Mais il remarqua que les moules qui se trouvaient suspendues par leur byssus, au-dessus de la vase, devenaient évidemment plus grosses, plus grasses, plus savoureuses et plus délicates que celles qui restaient plongées dans l'eau vaseuse ou dans la vase elle-même...

Walton eut l'intuition, le *génie* de sa découverte; et cette remarque lui fit créer, à son usage, toute une industrie! Il inventa les *bouchots* (de *bout* clôture, et *choat* bois), c'est-à-dire, qu'au niveau des basses marées, il imagina de planter de grandes palissades convergentes vers la haute mer et semblables à la première lettre de son nom.

Les côtés de ces W immenses se prolongent de 200 mètres au moins sur le rivage et s'écartent les uns des autres, sous un angle de 45°. Chacun des côtés de ces palissades est formé de pieux plantés à la distance de 1 mètre les uns des autres, et dont les intervalles sont remplis de branchages entrelacés.

Les pieux des bouchots ont une hauteur moyenne de 4 à 5 mètres en tout : moitié est enfoncée dans la vase; par conséquent, la hauteur de la partie palissée et



Bouchots. — Boucholeur parcourant les vases sur son acon.

LES HUITRES, LES MOULES ET LEUR CULTURE

(*Suite.*)

C'était une toile de 300 mètres, tendue verticalement sur des piquets enfoncés dans la vase.

Malheureusement les barques ne pouvaient pas avancer dans la baie d'Aiguillon où Walton opérait ses chasses, parce que cette baie n'est qu'un immense lac de boue. Notre chasseur inventa alors l'*acon*, sorte de caisse en bois, large et profonde, dont l'extrémité antérieure se relève en forme de proue. Pour faire manœuvrer l'acon, le *boucholeur* en saisit les bords avec les mains, appuie un genou contre le fond et lui donne l'impulsion en enfonçant et retirant successivement de la vase l'autre jambe armée d'une énorme botte et restée en dehors de la caisse.

C'est avec cette barque singulière que Walton allait ramasser le produit de ses chasses. Or, il fit bientôt une remarque qui devait changer la face du pays. Il s'aperçut que les jeunes moules, qui abondaient dans la baie, de même que sur toute la côte, venaient s'attacher constamment à la partie inférieure et submergée des pieux sur lesquels il tendait son allouret... Ceci était simplement curieux...

clayonnée est de 2 mètres 50 environ au-dessus du sol. Le clayonnage, en lui-même, s'arrête à 20 centimètres de la couche de vase, de manière à permettre à l'eau de circuler très-librement pendant les mouvements de la marée; car, sans cette précaution, il se formerait des atterrissements.

Il en est de même de la consistance du clayonnage que l'on fait aussi serré que possible; en prenant garde, toutefois, que si l'on opposait au mouvement de l'eau et de la vase un obstacle trop compacte, on pourrait provoquer, ou la rupture de la palissade, ou des amas de matières qui nuiraient à tout le parc.

Naturellement les différentes parties des bouchots découvrent, plus ou moins, suivant qu'elles s'élèvent sur la plage et s'éloignent de la mer. Les plus élevées ne sont mouillées et couvertes que par la marée haute, et demeurent découvertes pendant de longues heures. Celles, au contraire, qui sont au bas de l'eau, découvrent à peine et demeurent presque constamment sous l'eau.

(A continuer.) H. DE LA BLANCHÈRE.

On ne peut se parer de la gloire des morts si l'on n'imite leur exemple. — *M.-L.*

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



François de Malherbe.

Fac-simile de la gravure mise en tête de l'édition de ses œuvres complètes, en 1631.

Je me suis longtemps demandé, avant de commencer à écrire cette notice, si l'admiration, je dirai mieux, la sympathie que j'éprouve pour le caractère et le génie de Ronsard me laisseraient le sang-froid nécessaire pour juger sans amertume celui qui s'est posé toute sa vie comme son irréconciliable adversaire et son dédaigneux ennemi. (Voy. p. 15, l'étude sur Ronsard.)

Je ferai toutefois mes efforts pour être juste et sincère.

François de Malherbe naquit, en 1555, à Caen, de François, sieur de Digny, conseiller du roi au siége présidial de Caen, et de Louise Le Vallois, mariés le 13 juillet 1554. Il fut l'aîné de neuf enfants. Son éducation, commencée dans sa ville natale, fut complétée à Paris, puis à Bâle et à Heidelberg. De retour auprès de ses parents, à vingt et un ans, il les quitta subitement, sans qu'on ait bien su pour quelle raison. Racan a mis en avant l'abjuration de son père, dont il aurait été vivement froissé, d'autres son aversion pour la magistrature. Quoi qu'il en soit, la roideur et la brusquerie de son caractère suffiraient à expliquer cet éloignement, qui se prolongea dix ans, jusqu'en 1586.

Pendant cet intervalle, il remplit les fonctions de secrétaire près de Henri d'Angoulême, grand prieur de France et gouverneur de Provence.

A l'âge de vingt-six ans il conquit les bonnes grâces de Madeleine de Carriolis ou Corriolis, fille d'un président au parlement de Provence et déjà veuve de deux maris; il l'épousa, mais sans rien apporter en mariage; car il se vante lui-même de n'avoir pas reçu un liard de sa famille pendant ses dix ans d'absence.

Il eut de sa femme trois enfants, qui moururent avant leurs parents : 1° Henri, né en 1585 à Aix, mort à Caen en 1587; 2° Jourdaine, née en 1591 en Normandie, morte de la peste à Caen en 1599, et 3° Marc-Antoine, né à Aix en 1600, mort en 1626, et dont nous parlerons plus loin.

En 1586 Malherbe revint en Normandie. Sans doute ses dissentiments avec les siens avaient fini par se calmer; car ayant, sur ces entrefaites, perdu son protecteur Henri d'Angoulême, il résolut de rester à Caen et rappela sa femme auprès de lui.

Ce fut l'année suivante (1587) qu'il dédia au roi Henri III, *les Larmes de Saint-Pierre*, poëme assez prolixe et d'un intérêt médiocre; mais les flatteries exagérées dont il encensait le prince, et qu'il devait démentir sans vergogne quelques années plus tard, lui valurent cinq cents écus, accompagnés de belles promesses.

Le séjour d'une douzaine d'années que fit Malherbe en Normandie et qu'il entrecoupa de quelques voyages en Provence, dut être assez triste. Sans secours de la part de sa famille, il se vit forcé d'emprunter pour vivre. C'est

aussi pendant ce séjour qu'il eut la douleur de perdre ses deux premiers enfants. Il retourna alors auprès de sa femme, qui l'avait précédé en Provence et eut son dernier fils, Marc-Antoine, auquel il devait survivre encore.

A travers ces chagrins, ces voyages, ces changements de position, il n'avait cessé d'étudier et de travailler au développement de ses instincts poétiques; mais en continuant, comme on le voit dans ses premières stances, la tradition du seizième siècle. Il est presque certain que beaucoup de vers de lui sont imprimés dans les *Muses ralliées* de d'Espinelle et dans d'autres recueils antérieurs à 1600. Mais ils ne sont pas signés, et si l'empreinte de sa première manière s'y trouve vivement marquée, ce n'est pas avec une certitude telle qu'on doive les lui attribuer sans autre preuve.

Les *Larmes de Saint Pierre* signalent un premier progrès. Le vers y est plus châtié, la strophe plus fièrement dessinée; mais le poëme est déparé par des *concetti* du goût le plus déplorable.

Il semble qu'à partir de ce moment Malherbe brisa ce qu'il avait jusqu'alors adoré. Désormais il étudiera ses prédécesseurs de plus près encore; mais ce sera pour les éplucher vers par vers, les déchirer, les soumettre au scalpel de l'analyse la plus méticuleuse, la plus acerbe, la plus impitoyable. Leurs incorrections, leurs fiertés juvéniles, leur élan désordonné mais audacieux, il rejette tout, ne gardant que ce qui lui semble beau, correct et majestueux, pour l'enchâsser dans ses vers. Génie sans invention, il leur empruntera jusqu'à leurs rhythmes, mais il y cherchera la perfection et portera la langue à une correction jusqu'alors inconnue; il lui imposera des formes sévères, élégantes, harmonieuses, mais trop souvent monotones, froides et pesantes à force de régularité.

Le premier spécimen de cette manière, qui a fait de lui un des maîtres de la langue, fut l'ode présentée en 1601 à Marie de Médicis, pour sa bienvenue en France, lorsqu'elle passait à Aix en Provence, où séjournait alors le poëte.

En voici deux strophes, la première et la troisième, qui donnent une idée de la pompe introduite par Malherbe dans le style lyrique français:

Peuples, qu'on mette sur la teste (1)
Tout ce que la terre a de fleurs;
Peuples, que cette belle feste
A jamais tarisse nos pleurs;
Qu'aux deux bouts du monde se voye
Luire le feu de nostre joye;
Et soient dans les coupes noyez
Les soucis de tous ces orages,
Que, pour nos rebelles courages,
Les dieux nous avoient envoyez.

Aujourd'huy nous est amenée
Cette princesse que la foy
D'Amour ensemble et d'Hymenée
Destine au lit de nostre Roy.
La voicy, la belle Marie,
Belle merveille d'Hétrurie,
Qui fait confesser au soleil,
Quoy que l'âge passé raconte,
Que du ciel, depuis qu'il y monte,
Ne vint jamais rien de pareil.

Peu de temps après il écrivit sa célèbre *Consolation à Du Perrier*, qui passe à juste titre pour son chef-d'œuvre; mais il lui fallut sept ans pour l'amener au point de perfection où nous la voyons aujourd'hui.

(1) Nous avons conservé pour les vers cités dans cette notice l'orthographe de Malherbe.

Bien qu'elle soit dans la mémoire de tout le monde, nous en rapporterons quelques strophes pour les comparer avec la première version, imprimée en Provence l'an 1599, et pour montrer avec quel soin l'auteur les a limées et polies.

Ta douleur, Du Perrier, sera donc éternelle,
Et les tristes discours
Que te met en l'esprit l'amitié paternelle
L'augmenteront tousjours!

Le malheur de ta fille, au tombeau descenduë
Par un commun trépas,
Est-ce quelque dédale où ta raison perduë
Ne se retrouve pas?

Je sçay de quels appas son enfance estoit pleine,
Et n'ay pas entrepris,
Injurieux ami, de soulager ta peine,
Avecque son mépris.

Mais elle estoit du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin.
Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin...

De moy, déja deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus,
Et deux fois la raison m'a si bien fait resoudre
Qu'il ne m'en souvient plus (1).

Non qu'il ne me soit grief que la tombe possède
Ce qui me fut si cher;
Mais, en un accident qui n'a point de remède,
Il n'en faut point chercher.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles.
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses loix,
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point nos rois...

Voici maintenant comment avaient été conçues, dans l'origine, les 1re, 3e, 4e et 7e des stances ci-dessus:

Ta douleur, Cléophon, sera donc incurable,
Et les sages discours
Qu'apporte à l'adoucir un amy secourable
L'en aigriront tousjours...

J'ay sceu de son esprit la beauté naturelle,
Et si par du mespris
Je voulois t'empeccher de souspirer pour elle,
Je serois mal appris.

Mais elle estoit du monde où les plus belles choses
Font le moins de séjour,
Et ne pouvoit Rosette estre mieux que les roses (2)
Qui ne vivent qu'un jour...

La mort d'un coup fatal toutes choses moissonne,
Et l'arrest souverain
Qui veut que sa rigueur ne cognoisse personne
Est escrit en airain...

Malherbe avait dès lors atteint l'apogée de son talent. Toutefois quatre ans se passèrent encore avant qu'il fût appelé à la cour, où sa réputation l'avait depuis longtemps précédé.

(A continuer.) Prosper Blanchemain.

(1) On voudrait ignorer que Malherbe écrivait cette stance moins d'un an après la mort de sa fille Jourdaine, qui venait de lui être enlevée par la peste, à l'âge de huit ans. Le grand poëte nous semble ainsi bien petit de cœur.

(2) Ce vers met à néant la tradition selon laquelle le compositeur, ayant imprimé *Roselle* au lieu de *Rosette*, aurait inspiré à Malherbe le vers charmant qu'il a définitivement adopté.

JEAN POSTHUME

(Épisode du Moyen âge.)

(*Suite.*)

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, moins EVA.

LUZIO, *à son père.*

Tout est perdu !

TIMOTHÉE, *à voix basse.*

C'est, ma foi, bien à toi de t'en plaindre, insigne babillard... Mais attends... Sire, encore une question.

JEANNOT.

Vous avez raison de dire encore; car depuis une heure vous ne faites que m'adresser des questions... Timothée.

TIMOTHÉE.

Pardon, sire... je vous ai remis tantôt, vous en souvient-il, un titre de dix mille florins?

JEANNOT.

En effet... et comme il m'est devenu inutile, je vais vous le rendre...

TIMOTHÉE.

Vous dites inutile, sire; je crois, au contraire, que vous pouvez en avoir le plus grand besoin.

JEANNOT, *se rengorgeant.*

Qu'est-ce à dire?

TIMOTHÉE.

Le voyage que vous allez faire sera long et coûteux; puis, vous ne pouvez vous présenter, vous et votre fille, dans un maigre équipage... Vos droits, incontestables au fond, seront peut-être contestés; il vous faudra payer des gens, avoir une maison, mener un train. A ces dix mille florins, je puis en joindre d'autres... si vous daignez accepter...

JEANNOT.

Vous avez peut-être raison, Timothée; je garde cette somme, que je vous rendrai au quadruple... quand j'aurai recouvré le trône de mes pères. (*Il écrit quelques mots.*) Voilà mon seing, en garantie. . Maintenant, allez donc quérir les chevaliers, c'est la quatrième fois que je vous y invite.

TIMOTHÉE.

J'y vais, sire, j'y vais... (*A Luzio.*) Ne désespère pas encore : toi tenant le cœur de la fille, et moi la bourse du père, il y a de l'avenir.

(*Il sort au fond.*)

SCÈNE XVII.

JEANNOT, LUZIO, puis EVA.

JEANNOT.

Oui, Luzio, oui, vous viendrez à ma cour; vous verrez quel luxe, quelle magnificence... Les Valois ont failli à leur tâche, je relèverai, moi, la royauté avilie... Voyons! vous êtes triste ; soyez raisonnable, vous concevez fort bien que ce projet...

LUZIO.

Ah ! n'en parlons plus, je vous prie!

EVA, *entrant de gauche.*

Au contraire, parlons-en, car je ne suis pas encore assez princesse pour consentir à m'ennuyer là-bas pendant que vous jasez ici... (*Elle prend l'écrit que son père vient de poser sur la table.*) Ah ! je le tiens donc enfin ce fameux détraqueur de cervelles. Voyons... (*Elle lit et rit aux éclats.*) Ah ! ah ! ah !

JEANNOT.

Mademoiselle !

EVA, *riant toujours.*

Ah! mon père, de grâce, laissez-moi rire, et rire bien fort de la folie qui vous a pris à vous, à Luzio et à M. Timothée... Ah! ah! ah!... Comment, c'est sur la foi de cet écrit que vous vous croyez roi de France, que Luzio vous appelle sire, et m'appelle, moi, princesse! Dieu du ciel!... mais vous êtes bons à enfermer les uns et les autres.

JEANNOT, *gravement.*

Eva!... que dites-vous?

EVA.

Je dis que ces gais et rusés compères ne pouvaient faire un meilleur usage de votre histoire, que je leur ai contée.

JEANNOT.

Quoi ! c'est vous qui?...

EVA.

Eh ! oui, c'est moi qui !...

JEANNOT.

J'attendrai cependant le témoignage des chevaliers.

EVA, *allant à la corbeille que Jeannot a posée sur la table.*

En attendant, sire, vous ferai-je une couronne de ce chou magnifique? un collier de ce rang de ciboules? et un sceptre de ce bâton?... Ah! ah! ah!... Mais c'est adorable!... ah! ah! ah!... Quand partons-nous pour notre royaume de France? ah ! ah ! ah !... Mais riez donc, Luzio, riez donc... ah! ah! ah!... Bon ! voici les chevaliers.

(*A continuer.*) Eugène MULLER.

MONTAIGU EN VENDÉE

Le « Bocage » tire son nom de la grande quantité de bois dont il est couvert et qui lui donne l'aspect d'une forêt continue. Il occupe la partie septentrionale du département de la Vendée et s'étend, de l'est à l'ouest, depuis la rive gauche de la Sèvre nantaise jusqu'au bord de la mer. La partie la plus orientale est hérissée de collines et coupée par de riches vallons; malheureusement on y rencontre de nombreuses landes stériles et lugubres.

Le canton de Montaigu est tout entier dans le Bocage. La ville qui lui donne son nom est perchée sur un coteau baigné par la Maine, petite rivière non navigable ; sa situation la rendit très-importante pendant les guerres du seizième siècle. Surprise par les réformés en 1578, elle fut occupée par eux jusqu'en 1588, époque à laquelle elle fut reprise par le duc de Nevers.

En septembre 1793, Montaigu servit de retraite aux Vendéens, après la défaite de Legé. Charette y fut attaqué par le général républicain Beysser, le lendemain même de son arrivée, et six cents royalistes perdirent la vie dans cette rencontre, au faubourg Saint-Georges.

Le 21 septembre, Charette et Bonchamp tentèrent de reprendre Montaigu, au moment où Beysser recevait l'ordre de l'évacuer afin de renforcer les Mayençais battus à Torfou. Les troupes républicaines abandonnaient la ville lorsque les Vendéens les attaquèrent presque à l'improviste dans des chemins impraticables à l'artillerie, et elles durent se retirer sous un feu terrible jusqu'à Aigrefeuille.

Il y a quelques années, on découvrit près de Montaigu, une petite statuette grossièrement modelée en argile blanche, quelques médailles et des vases entiers ou brisés de l'époque gallo-romaine, et qui ont été transportés à Nantes. — V M.

ZOOLOGIE

—

LES ANTILOPES

Au nom d'antilope, tout le monde s'attend à voir la gracieuse gazelle des bords du Sahara; mais nous voulons, précisément à cause de cette erreur, démontrer que parmi les très-différentes espèces d'antilopes, il y en a un bon nombre dont les types sont aussi lourds que nos bœufs et s'en rapprochent tellement que de nombreux naturalistes ont hésité si les bœufs eux-mêmes ne formeraient pas le type extrême de cette famille. On peut dire cependant que, en général, les antilopes sont des animaux sveltes et élancés, à poils courts et couchés et à cornes plus ou moins tortueuses. Rien n'a été plus difficile que ranger cette immense masse d'animaux si semblables dans leurs différents degrés que les types extrêmes presque seuls ne paraissent plus avoir que de lointains rapports.

On pourrait rapporter toutes les antilopes à quatre types d'animaux voisins : le type cerf, le type chevreuil ou chevrotain, le type cheval et le type bœuf. Les cornes revêtent toutes les formes possibles. Une seule espèce en possède quatre!

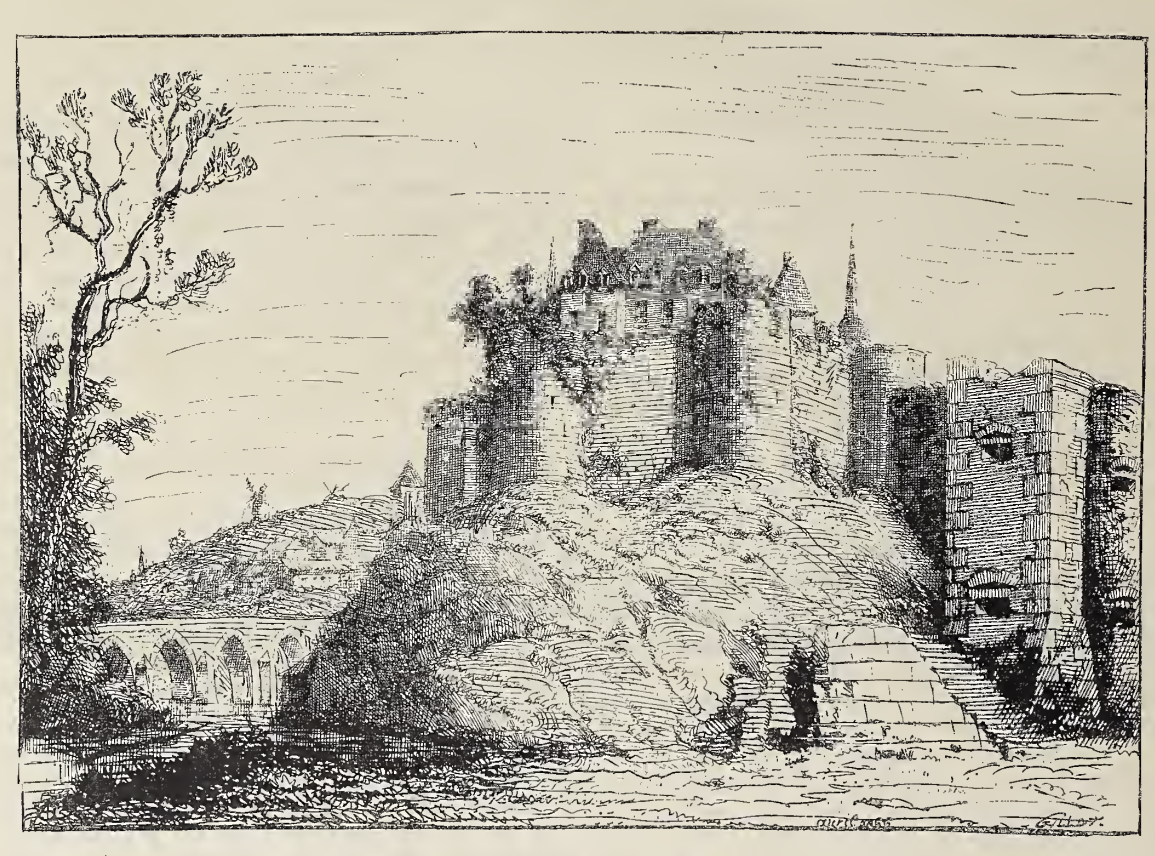
Si, maintenant, nous examinons l'habitat géographique de cette immense réunion d'animaux, nous les verrons fort inégalement répartis sur la terre. L'Europe n'en possède plus que deux espèces : le chamois et le saïga. L'Asie en renferme une assez grande quantité, l'Amérique du Nord quelques-unes, mais l'Afrique en est peuplée. On peut l'appeler la vraie patrie des antilopes. D'autre part, les unes cherchent les plaines, les autres les montagnes; celles-ci les forêts claires, celles-là les bois touffus; d'autres les marais, les dernières les cours d'eau, les rivières et les fleuves. La forme de l'antilope s'adapte merveilleusement à ces circonstances si diverses.

Leurs autres habitudes sont aussi diverses, puisque certaines vivent isolées ou par paires, d'autres par familles, plusieurs par petits clans, mais la plupart en troupeaux énormes. Leurs habitudes sont tantôt diurnes et tantôt nocturnes : tous se nourrissent de végétaux, feuilles, bourgeons, pousses d'arbres et lichens.

On a réparti entre vingt genres toutes les antilopes : nous nous garderons bien de les passer tous en revue; nous en citerons seulement quelques espèces, et plutôt encore à cause des mœurs ou des conformations originales qui les distinguent, qu'à cause des produits que peut en retirer l'homme. En effet, quelle différence établir entre ces excellents animaux qui donnent à l'homme leur peau, leurs cornes, leur chair, c'est-à-dire toute leur personne? Les antilopes constituent une des plus grandes réserves de viande saine que la nature ait instituée; aussi une armée de carnassiers vit-elle à leurs dépens : l'homme n'y peut être compté que comme appoint. Un jour viendra cependant, nous n'en doutons pas, où ce dernier saura asservir à ses besoins, acclimater et domestiquer un certain nombre de ces excellentes espèces. Ce sera là un des plus grands bienfaits de l'avenir.

Nous ne dirons rien des antilopes européennes : l'une est très-connue, le chamois, et habite nos plus hautes montagnes; l'autre, le saïga, est une habitante des steppes de la Pologne à l'Altaï. Elle porte cornes en lyre et lourd museau, taille du daim et s'apprivoise admirablement en domesticité.

Parmi les *Indiennes*, nous citerons le *capricorne à Bézoard*, à grandes cornes en tire-bouchons d'un demi-



Vue du château de Montaigu en Vendée.

mètre de long; l'*antilope-chèvre* ou *goral*, sorte de chamois qui n'est jamais venu vivant en Europe et dont la peau

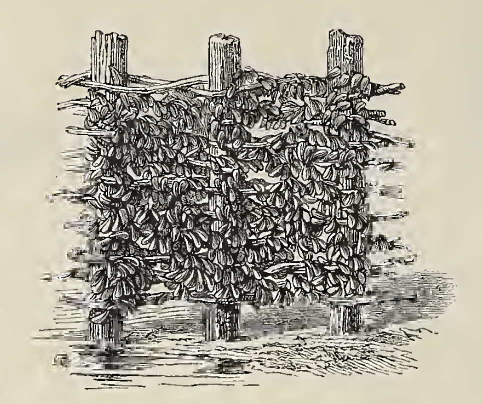


Les antilopes.

est même rare dans les musées; le *kobe* ou *sings-sings*, antilope chinoise; et surtout le *nylghau*, l'une des plus grandes et des plus belles espèces, rappelant le bœuf, et désormais acclimatée quand on le voudra, car elle se reproduit régulièrement dans nos jardins zoologiques. Le *tchickara à quatre cornes* est encore une espèce indienne

l'ensemencement des *bouchots voisins* ou *bâtards.* D'abord les paquets de jeunes moules sont mis à cheval sur les brins du clayonnage ou placés dans leurs interstices; quelquefois on les prend par poignées dans de vieux morceaux de filet; enfin, on s'efforce de garnir la surface le plus également possible, laissant d'ailleurs aux moules le soin de s'espacer d'elles-mêmes et de se filer un nouveau byssus qui les fait adhérer fortement à leur domicile de transplantation. C'est alors qu'elles prennent leur accroissement le plus rapide.

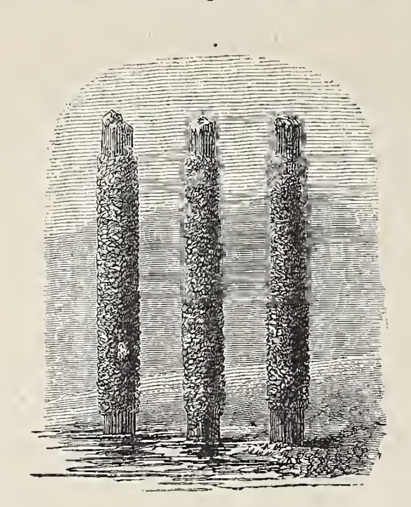
Elles se trouvent dans des conditions de nourriture,



Pieux et clayonnage des bouchots.

d'aération satisfaisantes, aussi la palissade se couvre-t-elle si dru, que, bientôt, pour ne pas entraver la croissance des mollusques, on recommence à les transporter un peu plus haut sur les *bouchots milloins* qui, eux, se rapprochent des *bouchots d'amont.*

Tout cela dure un an. A cette époque la récolte est arrivée à la taille marchande. Alors on procède à la dernière transplantation, qui s'effectue sur les bouchots les plus loin de l'eau, sur lesquels les moules demeurent



Bouchots d'aval.

jusqu'à ce que la consommation les réclame; ce qui a lieu surtout pendant les six derniers mois de l'année.

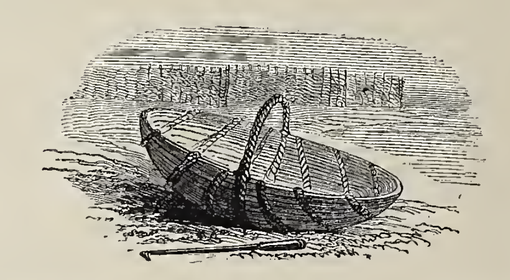
Les moules de premier choix sont les plus éloignées de la mer, même sur les *bouchots d'amont;* mais les inférieures sont encore bien plus délicates que celles que l'on récolte directement sur les rochers où elles sont nées.

Un bouchot bien peuplé fournit ordinairement, suivant la longueur de ses ailes, de quatre cents à cinq cents *charges* de moules, c'est-à-dire une charge par mètre. La charge est de cent cinquante kilogrammes et se vend 5 francs. Un seul bouchot porte donc une récolte d'un poids de *soixante à soixante-quinze mille kilogrammes,* et d'une valeur pécuniaire de *deux mille à deux mille cinq cents francs.* D'où il suit que la récolte de tous les bouchots réunis s'élève au poids de trente à trente-sept millions de kilogrammes, qui, sur le marché, donnent un revenu brut d'*un million à douze cent mille francs.*

Ce chiffre, et l'abondante récolte dont il est le produit, peuvent donner une idée des ressources alimentaires et des bénéfices considérables qu'il y aurait à tirer d'une pareille industrie, si au lieu de la restreindre à une portion de la baie de l'Aiguillon, on l'étendait à toute la vasière, et si, de cette contrée où elle a pris naissance, on l'importait sur tous les rivages et dans les lacs salés où elle serait susceptible d'être pratiquée avec succès.

En attendant, le bien-être qu'elle répand dans les trois communes dont elle est devenue le patrimoine, restera comme un exemple à imiter, car, grâce à la précieuse invention de Walton, la richesse y a succédé à la misère; et, depuis que cette industrie a pris un certain développement, il n'y a plus d'homme valide qui soit pauvre.

D'après d'Orbigny père, un bouchot coûtait, en 1835, environ 2,000 francs en frais de construction. Sa mise en culture, son entretien, la surveillance qu'il exige peuvent être évalués à 1,200 francs, et son produit est de



Crochet à détacher les moules et panier pour les porter.

1,500 francs!... Ce qui donnait un bénéfice net de 300 francs à cette époque.

Il est probable qu'au moment où nous écrivons, ces bouchots donnent un revenu beaucoup plus considérable. La vie matérielle des boucholeurs n'a pas changé, leur nourriture n'a pas varié non plus, tandis que, grâce aux facilités de communication et à la plus-value énorme de l'alimentation publique, le prix de leur récolte est au moins doublé.

H. DE LA BLANCHÈRE.

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

POLTRON. — Ce mot est fait des deux mots latins *pulex,* pouce, et *truncatus,* coupé, parce qu'un homme sans pouce étant incapable de porter les armes, on vit chez les anciens des hommes se mutiler de cette façon pour avoir un prétexte de ne pas aller à la guerre.

—

CALCUL, CALCULER. — On sait que les chirurgiens désignent par le nom de *calculs,* les petites pierres ou graviers qui se forment dans la vessie.

Calculus, en latin signifiait petit caillou; et comme à l'origine les comptes se faisaient à l'aide de petits cailloux, le nom de ces instruments primitifs est resté aux opérations de ce genre.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



Alsace. — Tableau de M. Merlon.

C'est du milieu des champs couverts d'opulentes moissons que, parée de ses atours à la fois gracieux et austères, elle adresse au ciel son méditatif regard, la fraîche et forte paysanne. En suivant les sentiers, au long des blés mûrs, elle a cueilli trois fleurs : le bluet, le coquelicot et la marguerite, dont elle a formé un bouquet symbolique pour l'attacher à son corsage.

Composition qui trouve dans sa sobriété même une charmante élégance, et où la pensée est éloquemment traduite dans le plus harmonieux langage de l'art.

FRANÇOIS DE MALHERBE

(Suite.)

« Son nom et son mérite, au dire de Racan, furent connus de Henri le Grand par le rapport avantageux que lui en fit M. le cardinal du Perron. Un jour le roi lui demanda s'il ne faisoit plus de vers; il lui dit que, depuis qu'il lui avoit fait l'honneur de l'employer en ses affaires, il avoit tout-à-fait quitté cet exercice, et qu'il ne falloit point que personne s'en mêlât après M. de Malherbe, gentilhomme de Normandie, habitué en Provence; qu'il avoit porté la poésie françoise à un si haut point que personne n'en pouvoit jamais approcher.

« Le roi se ressouvint de ce nom de Malherbe; il en parloit souvent à M. des Yveteaux, qui étoit alors précepteur de M. de Vendôme. Ledit sieur des Yveteaux, toutes les fois qu'il lui en parloit, lui offroit de le faire venir de Provence; mais le roi, qui étoit ménager, craignoit que le faisant venir de si loin, il seroit obligé de lui donner récompense, du moins de la dépense de son voyage; ce qui fut cause que M. de Malherbe n'eut l'honneur de faire la révérence au roi que trois ou quatre ans après que M. le cardinal du Perron lui en eut parlé; et, par occasion, étant venu à Paris pour ses affaires particulières, M. des Yveteaux prit son temps pour donner avis au roi de sa venue, et aussitôt il l'envoya quérir. C'étoit en l'an 1605. Comme il étoit sur son partement pour aller en Limousin, il lui commanda de faire des vers sur son voyage; ce qu'il fit, et les lui présenta à son retour. C'est cette excellente pièce qui commence :

O Dieu, dont les bontez, de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,
Et rangé l'insolence aux pieds de la raison,
Puis qu' à rien d'imparfait ta loüange n'aspire,
Achève ton ouvrage au bien de cet empire,
Et nous rends l'embonpoint comme la guérison.

Nous sommes sous un Roy si vaillant et si sage,
Et qui si dignement a fait l'apprentissage
De toutes les vertus propres à commander,
Qu'il semble que cet heur nous impose silence,
Et qu'asseurez par luy de toute violence,
Nous n'avons plus sujet de te rien demander...

« Le roi trouva ces vers si admirables qu'il désira de le retenir à son service, et commanda à M. de Bellegarde de le garder jusques à ce qu'il l'eût mis sur l'état de ses pensionnaires. M. de Bellegarde lui donna sa table, et l'entretint d'un homme et d'un cheval, et mille livres d'appointement. »

Cette manière de récompenser les gens paraîtrait assez singulière, si l'on ne savait, par Huet, que M. de Bellegarde, en sa qualité de grand écuyer de France, disposa en faveur de Malherbe d'une place d'écuyer du roi et le fit peu après nommer gentilhomme de la chambre. C'était pour le poëte une existence presque opulente; mais il ne laissa pas, même après avoir hérité de son père, en 1606, de toujours solliciter de Henri IV une pension que le roi, de son côté, ne se lassait jamais de lui promettre.

Désormais poëte attitré de la Cour, chef reconnu de la nouvelle école, bienvenu de la famille royale et des grands, Malherbe ne quitta plus Paris. Ses relations avec sa femme restée en Provence furent assez affectueuses; mais il se contenta de l'aimer de loin et ne la revit plus que deux fois.

La mort funeste de Henri IV ne diminua point sa faveur et la reine-mère récompensa, plus généreusement que ne l'avait fait son époux, l'attachement du poëte et du courtisan.

Un événement fatal vint attrister et abréger ses dernières années. Son fils Marc-Antoine, en qui fermentait le sang irascible et fougueux de sa famille, après avoir, dans un duel, frappé à mort son adversaire et s'être fait donner non sans peine des lettres de rémission, fut à son tour tué, dans une rencontre, par Paul Fortia, seigneur de Piles.

Malherbe éprouva d'abord une affliction profonde et vraie; mais il ne tarda pas à se poser dans une attitude de douleur théâtrale et finit par se résigner presque à un accommodement, au prix de dix mille écus. « Je croirai « votre conseil, disait-il à Balzac, je pourrai prendre de « l'argent puisqu'on m'y force; mais je proteste que je « ne garderai pas un teston (1). J'emploierai le tout à « faire bâtir un mausolée à mon fils. »

« Il usa du mot *mausolée*, au lieu de celui de tombeau, observe Balzac, et fit le poëte partout. »

L'accommodement ne réussit pas, et Malherbe alla, en juillet 1628, trouver le roi devant La Rochelle, pour le solliciter contre ses adversaires. Il contracta dans ce voyage le germe d'une maladie qui mina rapidement sa robuste constitution et dont il mourut à l'âge de soixante-treize ans. Ce fut le 16 octobre 1628, peu de temps après son retour à Paris, qu'il expira, ayant auprès de lui les poëtes Yvrande et Porchères d'Arbaud. Ce dernier était de ses parents. Quant à sa femme, elle était à Aix en Provence, âgée, malade peut-être, et ne lui survécut que vingt mois; mais elle ne mourut point, à coup sûr, du regret de l'avoir perdu.

Il était, comme on l'a vu, d'un caractère entier et revêche, qui l'a tenu éloigné de sa famille pendant sa jeunesse, et de son ménage dans son âge mûr.

Racan, son élève en poésie, et Tallemant des Réaux, nous ont conservé une foule d'anecdotes qui ne lui font pas en général un grand honneur. Nous avons cru toutefois à propos de relater ici les plus piquantes historiettes de ce *Malherbiana:*

« Sa conversation étoit brusque; il parloit peu, mais il ne disoit mot qui ne portât; en voici quelques-uns :

« Sa façon de corriger son valet étoit assez plaisante. Il lui donnoit dix sols par jour, qui étoient honnêtement en ce temps-là, pour sa vie, et vingt écus de gages; et quand son valet l'avoit fâché, il lui faisoit une remontrance en ces termes : « Mon ami, quand on a offensé son maître, on offense Dieu; et quand on offense Dieu, il faut, pour avoir absolution de son péché, jeûner et donner l'aumône; c'est pourquoi je retiendrai cinq sols de votre dépense, que je donnerai aux pauvres à votre intention, pour l'expiation de vos péchés. »

« Étant allé visiter Mme de Bellegarde au matin, un peu après la mort du maréchal d'Ancre; comme on lui dit qu'elle étoit allée à la messe, il demanda si elle avoit encore quelque chose à demander à Dieu, après qu'il avoit délivré la France du maréchal d'Ancre.

« Il n'estimoit point du tout les Grecs, et particulierement il s'étoit déclaré ennemi du galimatias de Pindare.

« Pour les Latins, celui qu'il estimoit le plus étoit Stace, qui a fait *la Thébaïde*, et après, Sénèque le Tragique, Horace, Juvénal, Ovide, Martial.

« Il estimoit fort peu les Italiens, et disoit que tous les sonnets de Pétrarque étoient *à la grecque*, aussi bien que les épigrammes de Mlle de Gournay (2).

(1) Menue monnaie ainsi nommée parce qu'elle était frappée à l'effigie (à la *teste*) du roi.

(2) Mlle de Gournay faisait des épigrammes qui manquaient de pointes et prétendait que c'étaient des épigrammes à la grecque.

« Il avoit un frère (puîné) avec lequel il a toujours été en procès, et comme un de ses amis le plaignoit de cette mauvaise intelligence, et que c'étoit un malheur assez ordinaire d'avoir procès avec ses proches, M. de Malherbe lui dit qu'il ne pouvoit pas en avoir avec les Turcs et les Moscovites, avec qui il n'avoit rien à partager.

« Voici d'ailleurs une épitaphe épigrammatique sur un de ses parents, M. d'Is, qui témoigne suffisamment des sentiments de Malherbe envers sa famille :

Icy dessous gist monsieur d'Is.
Plust or'à Dieu qu'ils fussent dix!
Mes trois sœurs, mon père et ma mère,
Le grand Eléazar, mon frère (1),
Mes trois tantes et monsieur d'Is.
Vous les nommé-je pas tous dix?

(A continuer.) Prosper Blanchemain.

LA VIE DE L'ENFANT PRODIGUE

PAR DUPLESSIS-BERTHAUX

La parabole de l'*Enfant prodigue*, l'un des épisodes à la fois les plus touchants et les plus dramatiques de l'Évangile, a maintes fois inspiré les artistes.

Après Bruyn, Teniers, Albert Dürer, Le Guerchin, Calabrèse, Rembrandt, Murillo et vingt autres qui avaient traduit les diverses situations de cette histoire en l'assimilant à la puissance, à la verve, ou à la délicatesse de leurs tempéraments disparates, l'idée devait venir à cet artiste aussi fin que gracieux, dont nos lecteurs ont plus d'une fois apprécié le *faire* charmant, à Duplessis-Berthaux, de s'essayer à la représentation du drame qui avait servi de thème à ses devanciers.

Il composa donc douze petites estampes de pure fantaisie (avons-nous besoin de le remarquer), tant comme couleur locale que comme couleur historique. Cela se passe où l'on veut; c'est une scène de convention, mais toujours jolie et coquettement garnie; les personnages y ont le meilleur air, l'accessoire y est naïf; ensemble frais et mignon, plein d'esprit et de franche spontanéité qui, même dans ces tableaux minuscules (nous les donnons avec la dimension originale), révèle la vigueur d'un talent tout à fait individuel.

Le sujet de ces tableaux est trop généralement connu pour que nous ayons cru devoir en développer le commentaire. Il devait suffire d'en rapprocher le texte à peu près littéral de la narration évangélique : c'est ce que nous allons faire.

Fig. 1. — Frontispice.

Fig. 2. — Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : « Mon père, donne-moi la part du bien qui m'appartient. »

Le père leur partagea donc les biens qui leur appartenaient.

Fig. 3. — Peu de jours après, quand le plus jeune fils eut tout ramassé, il partit pour un pays éloigné.

Fig. 4. — Et là il dissipa son bien en vivant dans la débauche.

(A continuer.)

ANECDOTES ET BONS MOTS

Le roi Ptolémée demandait à Euclide s'il n'y avait pas pour arriver à la géométrie un chemin plus aisé que ses *principes*.

— Hélas! non; il n'y a point de chemin royal qui conduise à la science, répondit le savant.

(1) Celui avec qui il était toujours en procès.

DRUMETTE

NOUVELLE

I

On écrit Drumettaz, mais on prononce Drumette, à la mode savoisienne.

C'est le nom d'un village gracieusement éparpillé sur l'orteil du mont Nivolet, entre Aix-les-Bains et Chambéry, dans un de ces délicieux vallons intermédiaires qui se dérobent aux regards du voyageur ne s'écartant pas des grandes routes.

Il faut prendre un sentier sous les saules, enjamber le ruisseau, gravir une première colline, puis redescendre à travers bois, à travers champs, vers des prairies plantées d'arbres. Beaucoup d'arbres à fruits, de magnifiques châtaigniers. Toute cette verdure vous laisse entrevoir çà et là des chaumières, des enclos, de rustiques villas, enfin, sur un mamelon, le fier et charmant manoir de Drumette.

Il a sa légende... une légende moderne, et qui peut-être vous intéressera. Je commence.

II

C'était vers la fin du siècle dernier, en pleine révolution.

Le baron de Drumette, financier de mérite et l'un des directeurs de la compagnie des Indes, habitait Paris, où les gentilshommes savoyards, de même que leurs vassaux allaient parfois chercher fortune. L'ayant faite, ou refaite, ils s'en revenaient, les uns comme les autres, vieillir et mourir au pays natal.

Dans cette bonne et pauvre Savoie, dont les mœurs patriarcales auraient dû servir d'exemple, le seigneur était moins un maître qu'un protecteur, un conseiller, parfois même un ami. On le respectait, on lui était dévoué, mais en conservant une sorte d'indépendance et de dignité traditionnelles. Rien de mercenaire ni de servile chez ce peuple honnête et laborieux, très-instruit, d'ailleurs, pour l'époque, et très sympathique aux idées nouvelles. C'était librement, c'était par acclamation que, dans l'assemblée nationale dite des Allobroges, il venait de se réunir, il venait de se donner à la France.

Quelques jours après cet acte mémorable, dans la grande salle de la ferme de Drumette, toute la famille du métayer, Jacques Guichard, assistait au repas d'adieu, à la bénédiction touchante de Claude, le plus jeune des garçons, le Benjamin, qui, dès l'aube du lendemain, partirait pour Paris.

Il n'avait guère plus de quinze ans. C'était le type accompli du jeune Savoisien, alerte et fort, candide et doux. La perfection de ses traits, la fraîcheur de son teint, ses beaux yeux bleus lui donnaient l'air d'une fillette.

Frères et sœurs, oncles et tantes lui prodiguèrent encouragement et recommandations. La mère l'embrassait et pleurait. Elle en vint à murmurer tout bas :

— Il est si jeune!... et Paris si loin!...

— Bah! fit le père, j'avais son âge et nos aînés aussi quand nous avons fait le grand voyage! Est-ce que nous n'en sommes pas revenus, et chacun avec un magot bravement amassé là-bas!... Claude fera de même, et même avec plus de chance de réussite. Notre digne curé ne l'avait-il pas en affection; ne lui a-t-il pas appris, non-seulement à lire, écrire et compter, mais encore un tas de choses au-dessus de son état?... C'est presque un savant, notre Claude!... N'aura-t-il pas enfin l'appui de notre seigneur, qui est son parrain, et qui l'attend...

— Sans oublier, ajouta quelqu'un, sans oublier notre bonne demoiselle Emiliane, la fille de M. le baron, et, qui plus est, la marraine de Claude...

— Et sa propre sœur Claudine, renchérit un autre, Claudine qu'ils ont emmenée là-bas avec eux, et qui veillera sur son frère...

— Je sais... je sais bien!... objecta cependant la mère; mais Claudine nous avait écrit, et de la part de ses maîtres, qu'il fallait retarder jusqu'à nouvel ordre le départ de Claude, vu que le séjour de Paris devenait périlleux pour les honnêtes gens... Il y a plus de trois mois de cela... Depuis lors, pas de nouvelles!... Nous vivons si retirés dans notre montagne qu'on n'y sait rien de rien... Si quelque danger. .

— Pour un enfant!... interrompit son mari, pour un paysan!... La malechance, s'il y en a, n'est à craindre que pour les gens de noblesse ou de fortune. D'ailleurs, il ne partira pas seul... Toute une bande de jeunes gars du voisinage s'en vont avec lui... C'est l'occasion qui m'a décidé... Elle ne se représentera pas de sitôt!... Voudrais-tu qu'on puisse dire, alors que les autres n'hésitent pas, que notre fils a peur? Non, femme, non, tu ne le voudras point.

Fig. 1.

— Non! s'écria Claude lui-même, avec un éclair de courage dans le regard; non, ma mère, on ne le dira pas! Les camarades viendront me chercher au point du jour... Laisse-moi m'éloigner avec eux!

Puis, avec un généreux et doux élan du cœur, il ajouta:

— Qui sait!... on a parfois besoin d'un plus petit que soi... Qui sait si Dieu ne me permettra pas d'être utile à ma sœur Claudine... à la demoiselle...

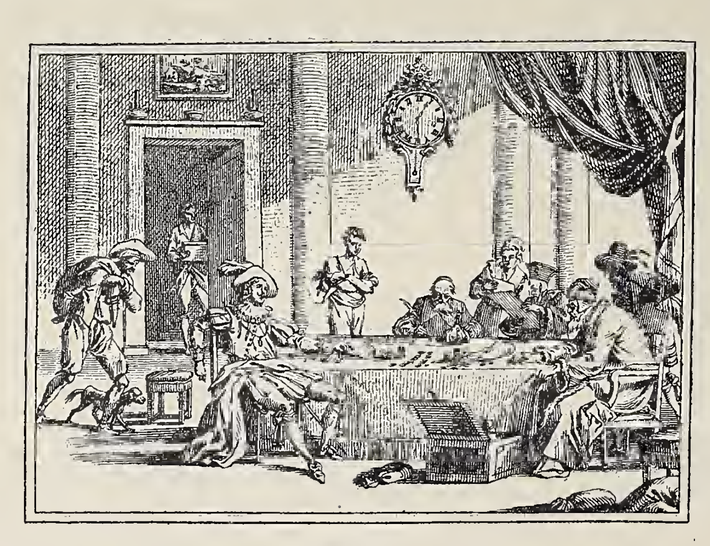


Fig. 2.

La demoiselle, c'était la fille du baron... c'était Emiliane de Drumette.

— Bien dit! conclut Jacques Guichard, l'enfant a parlé comme un sage et comme un brave!... C'était convenu, d'ailleurs, c'était résolu! Allons, mes amis, buvons un dernier verre à l'heureux voyage des enfants de la montagne!

Une heure plus tard, l'assistance s'était retirée. Déjà le soleil avait disparu. La nuit venait. Une belle nuit d'été, une nuit limpide et toute resplendissante d'étoiles.

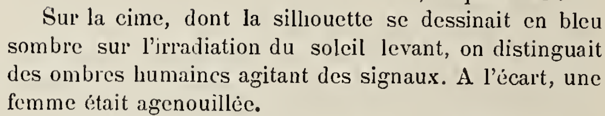
Jacques, qui devait faire la conduite à son fils, ne tarda pas à s'endormir. Il en fut de même de Claude, après qu'il eut reçu les dernières instructions de sa mère. Elle seule veilla, préparant le sac du voyageur, que parfois encore elle regardait sans bruit, avec un soupir, avec une larme.

Au moment où les premières lueurs de l'aurore empourpraient l'horizon, un joyeux chœur se fit entendre devant la ferme. C'étaient les compagnons de Claude qui l'appelaient.

Il y eut un dernier épanchement. Puis, cet adieu, dans un sanglot:

— Mon enfant!... mon pauvre enfant! que Dieu te conduise et te protége!...

Après une demi-heure de marche, les émigrants s'arrêtèrent, regardant une fois encore le coteau natal, qui bientôt, au détour de la route, disparaîtrait.



Sur la cime, dont la silhouette se dessinait en bleu sombre sur l'irradiation du soleil levant, on distinguait des ombres humaines agitant des signaux. A l'écart, une femme était agenouillée.

— C'est ta mère qui prie pour toi, dit Jacques.

— Ah! s'écria Claude, sa prière me portera bonheur!

III

Franchissons l'espace et le temps. Nous sommes à Paris.

Le Paris de 93.

Claude Guichard s'est fait indiquer la rue; il arrive devant l'hôtel, et, non sans un premier étonnement, lit cette inscription charbonnée au-dessus de la porte cochère : *Propriété nationale.*

Il entre. La cour est occupée par des hommes à figures sinistres, armés de piques, portant la carmagnole et le bonnet rouge. Dans un coin, quelques soldats commandés par leur sergent.

Sa figure, ombragée par une épaisse moustache, réveilla comme un vague souvenir dans l'esprit de Claude.

Bien trop ému pour s'en rendre compte, il s'avança, demandant d'une voix timide :

— Monsieur le baron de Drumette, s'il vous plaît?

Un grondement se fit entendre parmi les sans-culottes.

— Il n'y a plus de baron, dit l'un d'eux.

— Plus de monsieur, dit un autre.

— C'est juste... excusez-moi!... balbutia le jeune Savoyard qui, durant son voyage, s'était mis au fait des exigences du jour. Je voulais dire le citoyen Drumette. Indiquez-moi, de grâce, où je puis le trouver?

— Où sont les traîtres? répondit le plus farouche de la bande, où sont les ennemis de la France?

— Et la demoiselle? osa questionner encore l'adolescent.

— Il n'y a plus de demoiselle! s'écria la même voix.

— Et ma sœur Claudine? murmura notre pauvre agneau fourvoyé parmi ces loups.

Ils commençaient à se fâcher, lui montrant déjà les dents.

Le sergent intervint :

— Camarades, commanda-t-il à ses hommes, aidez-moi donc à flanquer à la porte ce galopin-là!

Et lui-même, donnant l'exemple, il prit Claude par les épaules et le fit pirouetter sur les talons pour le pousser dehors; mais après un clignement d'œil à son adresse, et lui disant tout bas :

— Attends-moi dans la rue... Quand je sortirai, emboîte le pas... mais à distance et jusqu'à ce qu'un signe t'appelle à l'ordre... Motus!

Notre héros n'était pas encore revenu de sa surprise qu'il se trouvait déjà sur le trottoir. Où donc avait-il entendu cette voix... cet accent du pays?

Au bout d'un quart d'heure, le sergent reparut en dehors de l'hôtel, regarda de droite et de gauche, et voyant que Claude attendait de ce côté, le rejoignit et le dépassa, sans paraître l'avoir reconnu, s'éloignant d'un pas cadencé, mais superbe.

Le jeune Savoisien n'eut garde de manquer à la consigne, et, tout en l'escortant, il l'examinait, il l'admirait.

C'était un beau militaire, alerte, et d'une désinvolture martiale. A peine avait-il vingt-cinq ans.

Il tourna plusieurs rues, atteignit un boulevard presque désert, et, se retournant enfin, attendit à son tour.

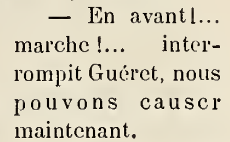
Claude s'empressa d'obéir à ce muet appel.

— Accoste!... lui dit le sergent, et dévisage-moi de près. Ne me reconnais-tu pas? Voyons, Claude Guichard?

— Jean-Marie! s'écria Claude.

— A la bonne heure, fit le sergent. Jean-Marie Guéret dit Bellerose, né natif de Chambéry, presque un cousin. Nous sommes tous cousins là-bas!... Je suis donc bien changé?

— A votre avantage, sergent... L'uniforme, qui vous va si bien... Et puis, les moustaches, le sabre, enfin tout!...



— En avant!... marche!... interrompit Guéret, nous pouvons causer maintenant.

Le jeune Guichard ne se le fit pas répéter deux fois, interrogeant aussitôt son guide.

— Quant à ta sœur Claudine, répliqua celui-ci, je te conduis vers elle. Mais quant au pauvre baron, tu ne le reverras plus. N, i, ni, c'est fini!... On l'avait emprisonné à l'Abbaye... Tu comprends!... Vous devez avoir entendu parler des massacres qui ont eu lieu dans le mois de septembre?

— Non!

— Ah ça! mais vous ne savez donc rien de rien, au pays des marmottes?

— Claudine avait écrit pour qu'on retardât mon départ. . voilà tout. Nous ne savons rien de plus.

— Je conçois, fit le sergent, histoire de ne pas inquiéter ses parents, la brave fille!

— Comment!... reprit son frère, ils ont tué notre bon seigneur!... Il est mort?

— Avec bien d'autres victimes!

— Et son fils?

— Il a pu leur échapper, Dieu merci! Il est présentement avec les Piémontais et se bat contre la République... pour venger son père!

— Et mademoiselle Emiliane?

— Ne voulaient-ils pas aussi la mettre sous les verrous!... Il y a contre elle un mandat! Ta sœur l'a sauvée.. Elle la cache, la protége et travaille pour gagner son pain Quand je te le dis, un cœur d'or!

A l'émotion du jeune soldat, il était facile de pressentir que son cœur nourrissait une vive et profonde tendresse pour Claudine.

— Enfin, conclut-il, c'est moi qui veille sur elles, e



Fig. 3.



Fig. 4.

j'ai là précisément, sous l'épinglette, un papier qui, je l'espère, sera le salut pour toutes deux.

Son naïf interlocuteur n'en pouvait revenir encore. Il lui fallut des explications. On arriva dans un faubourg, et Jean-Marie désignant l'étage supérieur d'une maison de modeste apparence :

— C'est là, dit-il.

Mais presque aussitôt :

— Que vois-je!... fit-il avec effroi, un attroupement!... Les pourvoyeurs de la guillotine!... Serait-il déjà trop tard!...

(A continuer.) Ch. Deslys.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales

(Suite.)

Quoique j'eusse été assez bien rétabli, je fus repris du flux de sang presque aussitôt après mon triste retour, et les instances que je fis pour être reporté dans l'île furent toutes méprisées. Ce *Busiris* voulait nous faire mourir à petit feu, n'osant pas nous assommer tout d'un coup.

Le sieur Testard, l'un des accusés, voyant augmenter dangereusement son mal, mit aussi tout en œuvre pour obtenir la grâce d'être mis à terre. Il écrivit lettre sur lettre; il offrit tout ce qu'il avait au monde, et il consentit même à être mis aux fers et aux stombs en prison; mais rien de tout cela ne fut écouté.

Voyant donc que toutes ces tentatives étaient inutiles, il résolut de passer le trajet sans congé, s'il en pouvait venir à bout, et d'aller chercher dans les bois et parmi les brutes, le secours que des hommes, qui portaient le nom de chrétien, lui refusaient si obstinément.

Mais avant que de rapporter sa funeste aventure, et pour interrompre un peu ces désagréables récits, je crois que l'on ne sera pas fâché que je raconte ici quelques particularités du lieu de notre exil et diverses choses qui nous arrivèrent.

Comme nous faisions tout notre possible pour contrebarrer notre mélancolie, quelqu'un de nous, qui était ingénieux et adroit, s'avisa de faire des chapeaux de feuilles de lataniers; il y en avait quelques-uns dans l'une des deux petites îles situées des deux côtés du rocher, comme on peut le voir dans la carte. On pouvait passer dans ces îlots à mer basse, dans le plein et le renouvellement de la lune; de sorte qu'il ne nous était pas très difficile d'avoir de ces feuilles.

Cette invention ne servit pas seulement à nous désennuyer un peu, mais elle nous procura des secours; car ces chapeaux parurent si jolis à ceux qui nous apportaient nos provisions, que nous gagnâmes leur affection par le présent que nous leur fîmes de quelques-uns. Et quand les habitants des colonies de l'île virent ces petits ouvrages, ils les trouvèrent aussi tellement à leur gré, que plusieurs de ceux à qui nous en donnâmes nous envoyèrent en reconnaissance, à l'insu du sieur Diodati, divers rafraîchissements qui nous furent de grande utilité. Ceux qui nous apportaient nos provisions y joignaient aussi quelquefois un peu de viande fraîche, dont ils nous faisaient présent, ce qui nous faisait beaucoup de bien. Comme nous souhaitions de pouvoir prendre du poisson, pour aider à subvenir à nos besoins, et qu'on nous avait toujours refusé quelques bouts de nos propres filets, pour pêcher, nous nous avisâmes d'attacher au bout d'une espèce de perche échappée du débris de notre cabane, un assez grand clou que nous trouvâmes parmi des morceaux de vieilles planches qu'on nous avait apportées pour faire du feu. Et avec cet instrument nous dardions quelquefois du poisson.

Entre le rocher et la rade, où les vaisseaux sont à l'ancre, il y a un grand espace qui demeure à sec quand la mer est basse dans la pleine et dans la nouvelle lune. Là, il se trouve de lieu en lieu des fosses profondes de deux ou trois pieds, où la mer laisse quelques poissons quand elle se retire; et c'était là que nous en dardions avec notre bâton ferré.

Depuis que nous eûmes trouvé cette invention, nous en fîmes un si bon usage que le poisson ne nous manqua plus. Nous en faisions provision pour huit ou dix jours, et nous avions un moyen de le conserver frais. Il nous arriva un jour d'en pêcher ou plutôt d'en assommer un qui nous pensa coûter à tous la vie. C'était un effroyable serpent qui pesait plus de soixante livres, et que nous prîmes, en notre grande simplicité, pour une lamproie ou pour une anguille. Cette prétendue anguille nous parut, à la vérité, fort extraordinaire. Mais l'animal avait des nageoires, et nous ne savions pas qu'il y eût des serpents marins. D'ailleurs, nous étions si accoutumés à découvrir des choses qui nous étaient nouvelles sur terre et sur mer, que la figure de cette bête ne nous fit rien conclure autre chose, sinon que c'était une espèce d'anguille que nous n'avions pas vue encore, et qui ressemblait beaucoup plus à un serpent que ne sont les anguilles communes.

Effectivement, celle-ci avait une tête de serpent ou de crocodile, armée de dents crochues, longues et aiguës (de la forme de celles du serpent à sonnettes si connu partout en Amérique), mais d'une tout autre grosseur. Voilà une étrange anguille, disions-nous; quel monstre! quelles terribles dents! Mais les requins, les brochets et mille autres poissons n'ont-ils pas des dents? N'importe, dents ou non, il en faut goûter. Nous lui cassâmes donc la tête à grands coups de perche et nous l'emportâmes en triomphe, chacun de nous se croyant un saint Georges, vainqueur du dragon.

Nous trouvâmes cette vilaine chair-là fort dure et de mauvais goût; de sorte qu'heureusement nous n'en mangeâmes guère. C'était un vrai poison. Nous tombâmes tous en faiblesse, nous suâmes extraordinairement, nous vomîmes jusqu'au sang, et en mon particulier je puis dire avec entière certitude que je fus fort malade. Pendant un mois entier je sentis des douleurs aiguës dans le bas-ventre, et tous les jours, sur le soir, je tombais dans un accès de fièvre, accident d'autant plus notable que la fièvre est une maladie inconnue dans ces pays-là. Mes compagnons étaient tous fort mal aussi; et dans ce triste état, nous fîmes des signaux pour demander du secours; ce qui fut inutile.

Quand nos pourvoyeurs vinrent, nous leur racontâmes toute notre aventure; nous leur montrâmes la tête de notre anguille; ils nous dirent seulement qu'ils n'en avaient jamais vu de pareille. Ces sortes de gens-là ne prennent garde à rien. Enfin nous nous rétablîmes peu à peu, bien résolus de ne plus manger de cette espèce d'anguille; car jamais il ne nous vint dans la pensée que ce fût un serpent. Cependant nous pensâmes tous périr, à la grande joie et consolation de M. le commandant, qui avait des raisons par devers lui pour ne nous assassiner pas, ou ne nous empoisonner pas tout ouvertement.

Comme nous n'avions aucune espérance prochaine de sortir de ce malheureux séjour, il était à propos de ménager beaucoup le riz que les officiers du vaisseau nous avaient donné. Nous n'en mangions que deux fois la semaine, et c'était pour nous des jours de festin. Après l'avoir mis en farine, nous en mêlions environ deux livres avec de certaines espèces de citrouilles d'assez bon goût que quelques-uns de nos correspondants de l'île nous envoyaient secrètement en échange de nos chapeaux. Je ne sais qui d'entre nous s'avisa d'une badinerie que je trouve un peu ridicule, à laquelle je ne m'opposai pourtant point, et qui servit de divertissement aux autres. C'est qu'ils voulurent que le gâteau ne fût partagé qu'en quatre parties et qu'on jouât à qui aurait la sienne; en sorte que l'un des cinq fut exclus et eut recours à quelque petite espèce de philosophie d'apprenti-moine pour voir manger les autres, sans en faire paraître le chagrin.

Dans les galères, dans les cachots même, et dans les états les plus fâcheux de la vie qui tirent en longueur, on se fait une certaine habitude de sa misère et on charme en quelque façon ses maux par quelques amusements.

J'ai dit que notre rocher était situé entre deux petites îles où l'on pourrait aller à mer basse, quoique un peu difficilement, et que dans l'un de ces deux îlots, entre autres arbres, il y avait quelques lataniers; l'autre était tout découvert. C'est tous les soirs le rendez-vous général de quantité de certains oiseaux de mer qui sont de la grosseur d'un pigeon et à peu près semblable; ils pondent leurs œufs sur le sable tout proche l'un de l'autre, et ils ne font qu'un œuf à chaque ponte. Si on leur enlève cet œuf, ils s'apparient de nouveau et le remplacent d'un autre jusqu'à trois fois.

(*A continuer.*)

JEAN POSTHUME

(Épisode du Moyen âge.)

(*Fin.*)

SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, TIMOTHÉE, ROBERT, MATTHIEU.

ROBERT, *au fond, à Timothée.*

Il ne veut plus, il ne veut plus! ah! nous allons peut-être arranger ça.

(*Timothée, le chapeau sous le bras, montre Jeannot à Robert et Matthieu qui, après s'être regardés en riant, se découvrent et s'inclinent.*)

JEANNOT, *avec un certain embarras.*

Messires chevaliers, je...

EVA, *qui a regardé attentivement l'écrit et qui l'a caché dans son corsage, venant au milieu de la scène avec une gravité comique.*

Silence! silence tous! c'est la princesse Eva de France qui vous l'ordonne. Messires chevaliers, venez çà! (*Elle va devant la table, et montrant successivement à chacun les bancs qui sont auprès.*) Vous, ici; vous, là! (*Robert et Matthieu s'asseoient machinalement en étouffant leur rire; les autres personnages regardent étonnés. Eva a pris sur un dressoir et posé sur la table une écritoire où sont plantées deux plumes, elle met une feuille de papier devant chacun des prétendus chevaliers.*) Et maintenant, je dicte; écrivez: « Nous, soussignés, messire Robert de Courneville et messire Matthieu de Rochemont (*Robert et Matthieu écrivent*), chevaliers du duché de Bourgogne, déclarons nous engager... »

ROBERT et MATTHIEU, *ensemble en regardant Eva.*

Nous engager?...

EVA, *riant.*

Oh! à rien! (*Allant vivement à la table et enlevant les deux feuilles de papier.*) Cela me suffit. (*Tirant de son sein l'écrit qu'elle y a caché et le comparant aux feuilles qu'elle vient de prendre, puis allant à son père.*) Si vous voulez comparer les écritures, sire, voyez; c'est d'une ressemblance!...

JEANNOT, *qui regarde machinalement les feuilles et semble pris d'un éblouissement.*

Hein! tu dis que... je ne...

Timothée s'approche et vient regarder par dessus l'épaule de Jeannot, qui bientôt se laisse tomber comme anéanti sur un siége en abandonnant les papiers à Timothée qui les examine

ROBERT, *allant à Eva et lui touchant l'épaule.*

Bien joué, princesse! Mais votre mariage?...

EVA.

Ah oui! parlons-en! vous l'aviez mis en si bonne voie, mon mariage!

(*En se retournant elle se trouve en face de Luzio à qui elle tend la main.*)

LUZIO.

Oh! le vilain rêve que j'ai fait!

TIMOTHÉE, *qui a bien examiné les papiers.*

Tout ça est bel et bon; mais... (*Voyant Luzio qui tient la main d'Eva et courant les séparer.*) Au large, s'il vous plaît! (*Avisant Jeannot, qui est toujours atterré.*) Et maintenant, à nous deux! (*S'apercevant qu'il a encore son chapeau sous le bras, il le pose sur sa tête et l'enfonce d'un vigoureux coup de poing.*) Attends, je vais te parler la tête découverte, à toi!... Voyons, père Jeannot, causons peu et causons bien. Je vous ai remis tantôt un titre de dix mille florins.

ROBERT, *venant vivement entre Jeannot et Timothée.*

Hein! un titre de dix mille florins! diable!

JEANNOT, *rappelé à lui, se levant.*

Ah! un titre... oui, je l'ai là, en effet.

TIMOTHÉE, *tendant la main.*

Alors?...

JEANNOT, *se ravisant.*

Si je le gardais?

TIMOTHÉE.

Mais...

JEANNOT, *en souriant.*

Vous avez mon reçu.

TIMOTHÉE.

Que je ferai valoir sans miséricorde.

JEANNOT.

Quand je serai roi de France: il n'est valable qu'à cette époque.

ROBERT, *frappant sur l'épaule de Jeannot.*

Ah! très-bien, ça!

MATTHIEU, *de l'autre côté de Jeannot.*

Oui, très-bien!

TIMOTHÉE.

Très-bien! très-bien! Mêlez-vous donc de vos affaires... (*A Jeannot.*) Je vous crois de trop bonne foi...

JEANNOT.

Si vous étiez d'aussi facile composition, ces enfants...

TIMOTHÉE.

Oh! maître orgueilleux! plus un mot là-dessus, je pense!

JEANNOT.

Soit! Mais si vous reniez votre parole tout entière, je tiendrai, moi, une partie de la mienne. J'ai dit que votre

fils retrouverait ce titre dans la main de ma fille. Tiens, Eva, donne ce titre à Luzio.

(*Eva prend machinalement le papier qu'elle tend à Luzio.*)

ROBERT, *s'emparant vivement du titre.*

Pardon! affaire de simple curiosité... (*Il regarde le papier en se détournant de Timothée, qui veut le reprendre.*) Oh, oh! titre excellent! Reçu d'argent déposé, argent qui serait formellement perdu, pour le dépositaire, si par un de ces hasards dont la vie est pleine, ce titre venait à être anéanti, déchiré. (*Faisant mine de joindre l'action à la parole.*) Eh! eh! j'aime beaucoup à déchirer ces choses-là, moi!...

TIMOTHÉE, *s'élançant.*

Malheureux!

ROBERT.

Eh! chacun prend son plaisir où il le trouve!

ROBERT.

A la bonne heure! En ce cas je... (*Il va pour mettre le papier dans la poche de son justaucorps, mais il s'arrête, et le palpant, l'examinant, hochant la tête.*) Hum! dix mille florins! (*Allant résolument à Luzio, à voix basse sans être entendu de Timothée et de Jeannot qui causent.*) Serrez bien ça, jeune homme.

LUZIO.

Mais...

ROBERT.

Non, voyez-vous. un accident est si vite arrivé! Je n'aurais qu'à perdre ce papier... (*Après que Luzio a pris le papier.*) Oui, j'aime mieux ça! Et maintenant, noces et bombances! et pour longtemps, j'imagine. Puis, entre nous, papa Jeannot, pour peu que cette royauté vous tienne encore au cœur...



Jean Posthume. — Au fond du verre

TIMOTHÉE.

Ça, ne plaisantons pas. Mon titre?...

ROBERT, *très-sérieux.*

Anéanti tout de suite, ou restitué aux jeunes époux après le sacrement. C'est à prendre ou à laisser, papa Timothée, je ne plaisante pas... au contraire

TIMOTHÉE.

Mais..

ROBERT, *s'apprêtant à lacérer le papier.*

Un seul mot, un mot : déchiré-je ou ne déchiré-je pas?...

(*Jeu muet de Timothée et Robert.*)

TIMOTHÉE, *allant à Eva et regardant du côté de Robert.*

Après tout, je crois que tu seras économe pour Luzio, qui ne l'est guère.

(*Luzio, transporté de joie, court à Eva. Jeannot tend la main à Timothée qui la prend et qui se met à causer bas avec lui.*)

JEANNOT.

Eh bien?...

ROBERT.

Soyez tranquille, nous saurons la retrouver.

JEANNOT.

Où donc?

ROBERT, *qui a pris un gobelet sur la table.*

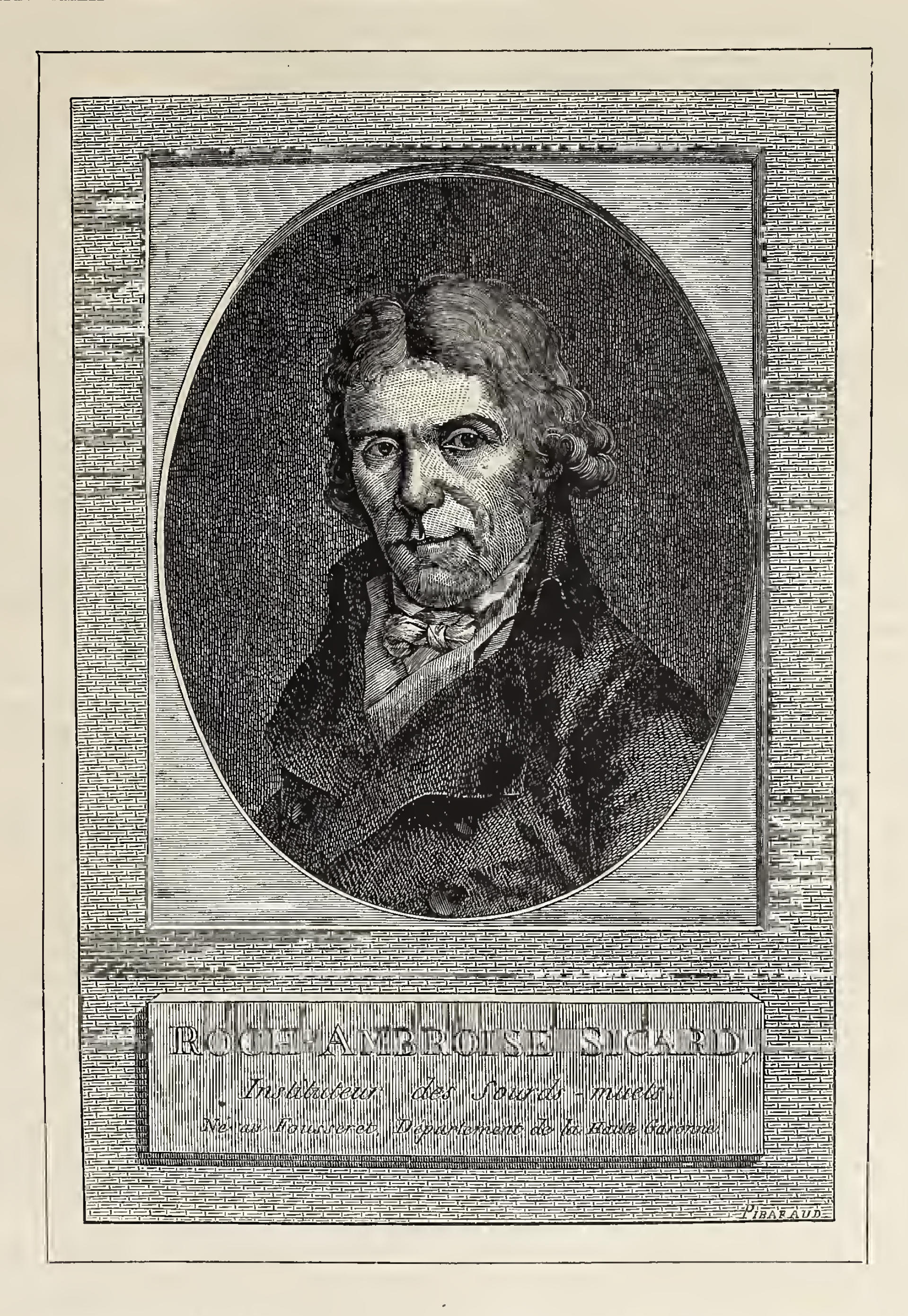
Au fond du verre! C'est la bonne.

Eugène MULLER.

FIN.

Il n'est pas plus possible à une gloire de resplendir sans attirer les envieux, qu'à une rose de fleurir sans être en proie aux pucerons. — *M.-L.*

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



LES SOURDS-MUETS

I

CE QUE C'EST QU'UN MUET.

— Qu'est-ce qu'un muet?

Il est certain que si l'on posait brusquement cette question au premier venu d'entre nos lecteurs, il commencerait par sourire avec étonnement.

— Ce que c'est qu'un muet? mais tout le monde sait cela! Qui n'a pas rencontré, au moins une fois dans sa vie, un de ces malheureux qui, privés de la parole, sont obligés d'employer les gestes pour faire comprendre leur pensée. Le muet, c'est celui qui ne peut pas parler!

Et déjà notre interlocuteur commettrait au moins une erreur de langage. On n'est pas muet parce que l'on ne *peut* pas parler, mais bien parce que l'on ne *sait* pas parler.

On ne dit guère, du reste, un *muet* tout court, mais bien un *sourd-muet*. Ces deux mots, accolés perpétuellement l'un à l'autre, devraient donner à tout le monde l'indication sur laquelle nous voulons insister avant de commencer notre petite étude sur l'histoire de l'éducation des sourds-muets.

A de très-rares exceptions près, — exceptions dont nous dirons un mot tout à l'heure, — un homme n'est muet que parce qu'il est sourd depuis sa naissance, ou, tout au moins, depuis un très-bas âge.

En effet, comment voulez-vous qu'un enfant, sourd de naissance, qui n'a par conséquent jamais entendu le son même de la voix humaine, puisse acquérir cette première science, si facile et si naturelle pour les autres, la parole?

Apprendre, c'est d'abord imiter; et comment voulez-vous que l'enfant sourd-né puisse imiter ceux qui parlent, puisqu'il ne s'aperçoit même pas qu'ils parlent?

M. de la Palisse, — ce modèle des dialecticiens, — aurait volontiers proclamé cette irréfutable vérité.

Quant aux « exceptions » que nous donnions comme très-rares, ce sont les muets qui ne sont pas sourds, c'est-à-dire les individus qui, par suite de paralysie des organes

nécessaires à l'exercice de la parole, sont dans l'impossibilité de les employer, mais sont doués du sens auditif.

Cette classe spéciale de muets est extrêmement restreinte, puisque, d'après une statistique soigneusement établie, il n'existe pas plus de sept ou huit de ces muets entendants contre mille sourds-muets.

Ajoutons que leur cas, tout en restant digne de pitié comme toutes les infirmités qui peuvent rendre l'homme plus difficilement sociable, est infiniment moins douloureux que celui du sourd-muet, et que leur éducation est, par suite même de leur qualité d'*entendants*, beaucoup plus facile à faire.

Pendant une longue suite de siècles, les sourds-muets ont été confondus avec les idiots. Cette confusion, — qui nous semble si monstrueuse aujourd'hui, — a été non-seulement admise, mais encore imposée par la plupart des législateurs et des moralistes de l'antiquité.

Soumis aux lois de Lycurgue, les Grecs regardaient les enfants nés sourds comme « impropres au service de la République », et noyaient dans le Taygète les pauvres petits êtres qu'Aristote lui-même, — ce soi-disant père de toute philosophie, — déclarait « incapables de recevoir la moindre éducation. »

« Les sourds de naissance, dit-il encore, n'ont jamais « la faculté de parler; ils ont bien une voix, mais elle « n'est pas articulée. »

Quant aux Romains, leur manière de procéder à l'égard de ces déshérités ne différait de celle qu'employaient les Grecs que par un point : la substitution des flots du Tibre à ceux du Taygète.

Et pourtant c'est, parmi les occidentaux, les Romains qui ont, les premiers, reconnu l'erreur qui leur faisait commettre de pareils crimes.

Est-il besoin de le dire, ce triomphe de la vérité sur la barbarie, cet incontestable progrès fut dû au sentiment le plus vif et le plus puissant qui soit dans l'humanité, à l'amour maternel!

Quelques mères, voulant conserver leurs enfants sourds-muets et les sauver du supplice, parvinrent à dissimuler leur infirmité.

Plusieurs d'entre ces enfants, ayant été élevés en cachette, devinrent si intelligents que cela renversa presque le préjugé qui les condamnait. Ils furent, — longtemps à l'avance, il est vrai, — les sauveurs inconscients de leurs frères d'infortune.

Pline le naturaliste mentionne un sourd-muet nommé Quintus Pedius qui se distingua dans la culture des beaux-arts.

Cet exemple n'empêche du reste pas le même Pline de proclamer, avec une inconcevable inconséquence, que, « à son avis, il n'y a pas de sourd-muet de naissance qui « ne soit en même temps un idiot. »

On voit combien la vérité fut longue à se faire jour et combien le préjugé était enraciné même dans les meilleurs esprits.

Le christianisme lui-même fut longtemps à partager l'erreur commune relative aux sourds-muets, et le plus illustre d'entre les Pères de l'Église, saint Augustin, déclare formellement que « les sourds-muets sont tellement « frappés d'incapacité intellectuelle et morale qu'ils ne « peuvent arriver à la foi. » Il leur attribue même l'impuissance d'encourir la responsabilité de leurs actes.

Pendant que chez les Grecs et chez les Romains le sourd-muet était considéré comme un être complétement dénué d'intelligence, les Égyptiens le regardaient comme un être privilégié du ciel, comme un favori des dieux et l'entouraient d'une vénération quasi religieuse.

Les auteurs constatent unanimement cette immense divergence d'opinions entre les peuples orientaux et les peuples grecs et latins, mais aucun ne semble en avoir recherché la raison.

Cette raison, nous croyons qu'il ne serait pas impossible de la découvrir en considérant le genre d'écriture employé par les Égyptiens : l'écriture hiéroglyphique.

Or, l'étude de cette écriture se composant de *signes représentatifs des choses matérielles*, était, on le comprend aisément, forcément accessible aux sourds-muets, qui trouvaient même, dans son emploi, un moyen excellent et relativement très-facile à acquérir, de faire connaître leur pensée et de faire preuve d'intelligence.

Donc, à notre avis, le respect des Égyptiens pour les sourds-muets venait tout simplement de ce qu'ils pouvaient les voir acquérir, par eux-mêmes et sans qu'il fût possible même de le leur enseigner, l'art de l'écriture, art presque exclusivement réservé aux prêtres et aux savants.

On nous répondra, peut-être, qu'il est dans ce cas fort étonnant que les Romains soient restés si longtemps dans la croyance à l'imbécillité complète des sourds-muets, puisque chez eux aussi il existait, non pas une écriture, mais même une forme de langage absolument à la portée des sourds-muets : *la Mimique*.

A cela nous répondrons que c'est assurément grâce à cet art admirable, si vanté par Cicéron, que les premiers sourds-muets élevés en cachette par leurs mères ont pu révéler à ces dernières que leur intelligence n'était pas éteinte, mais que ces essais tentés, nous le répétons, *en cachette*, grâce à la sévérité des lois, restaient presque complétement secrets et, par conséquent, ne purent exercer aucune action sur l'opinion publique.

II

RÉHABILITATION DES SOURDS-MUETS

Ce ne fut que pendant le sixième siècle de l'ère chrétienne que commença à se répandre officiellement l'idée que les sourds-muets n'étaient pas des idiots.

Avec bien des réticences, bien des réserves, l'empereur Justinien introduisit dans ses *Institutes* une clause par laquelle il accordait la plupart des droits civiques, — particulièrement le *droit de tester*, dont ils avaient été exclus de tout temps, — sinon à tous les sourds-muets, du moins à tous ceux qui « avaient un moyen quelconque de manifester nettement leur volonté. »

Ces moyens, nous devons l'avouer, il n'en reconnaissait que de deux sortes : l'écriture et la parole articulée. Les bienfaits de Justinien ne s'étendaient donc guère que sur ceux qui n'étaient atteints que de l'une des deux infirmités qui constituent le sourd-muet et sur ceux qui n'ayant contracté ces infirmités que par accident avaient conservé des notions de la parole.

C'était peu, mais c'était déjà beaucoup, en comparaison de la façon dont on avait jusqu'alors traité ces malheureux.

C'était d'autant plus que cela excitait chez tous ceux qui approchaient des sourds-muets un vif désir de leur donner une éducation qui devait en quelque sorte les émanciper.

Il est certain que ce fut le point de départ de recherches ardentes dans le sens de l'éducation des sourds-muets et que des tentatives de plus en plus nombreuses durent, à partir de ce moment, être faites pour atteindre ce but défini : donner aux sourds-muets des « moyens de manifester nettement leur pensée. »

Ces tentatives sont restées fort obscures et les renseignements précis manquent absolument sur ces premiers essais.

Cependant, en 685, d'après l'*Histoire ecclésiastique* du vénérable Bède, la parole fut rendue à un sourd-muet par saint Jean de Bewerley, archevêque d'York.

Mais ce prélat resta sans imitateurs jusqu'en 1472, année où Rodolphe Agricola, professeur de philosophie à Heidelberg, raconte avoir vu « un individu, sourd dès le « berceau, et par conséquent muet, qui avait appris à « comprendre tout ce qui était écrit par d'autres per- « sonnes, et qui, lui-même, exprimait par écrit toutes ses « pensées comme s'il avait eu l'usage de la parole. »

Cet exemple isolé ne fut pas encore suivi, mais il eut pour résultat de faire naître de judicieuses réflexions dans l'esprit d'un autre philosophe, Jérôme Cardan, de Pavie, qui, le premier, donna la formule même de l'éducation des sourds-muets.

« L'écriture, dit-il, s'associe à la parole et, par la « parole, à la pensée; mais elle peut aussi retracer direc- « tement la pensée *sans l'intermédiaire de la parole.* »

Impossible de proclamer plus clairement que la pensée est indépendante de la parole et qu'on peut être privé de cette dernière sans être dénué d'intelligence.

La réhabilitation était complète, et les premiers jalons de l'éducation étaient solidement posés.

(A continuer.) F. Bourgeat.

FRANÇOIS DE MALHERBE

(Suite.)

« S'étant vêtu un jour extraordinairement, à cause du grand froid qu'il faisoit, il avoit encore étendu sur sa fenêtre trois ou quatre aunes de frise verte; et comme on lui demanda ce qu'il vouloit faire de cette frise, il répondit brusquement, à son ordinaire : « Je pense qu'il est avis à ce froid qu'il n'y a plus de frise dans Paris; je lui montrerai bien que si! »

« En ce temps, ayant mis à ses jambes une si grande quantité de bas, presque tous noirs, qu'il ne se pouvoit chausser également qu'avec des jetons, Racan arriva en sa chambre comme il étoit en cet état là, et lui conseilla, pour se délivrer de la peine de se servir de jetons, de mettre à chacun de ses bas un ruban de quelque couleur, ou une marque de soie qui commençât par une lettre de l'alphabet, comme au premier un ruban ou une lettre de soie amarante, au second un bleu, au troisième un cramoisi, et ainsi des autres. M. de Malherbe approuva le conseil et l'exécuta à l'heure même, et le lendemain, venant dîner chez M. de Bellegarde, en voyant Racan il lui dit, au lieu de bonjour : « J'en ai jusques à l'L; » de quoi tout le monde fut surpris, et Racan même eut de la peine à comprendre d'abord ce qu'il vouloit lui dire, ne se souvenant pas alors du conseil qu'il lui avoit donné, pour expliquer cette énigme.

« Je ne sais si le festin qu'il fit à six de ses amis et où il faisoit le septième pourroit avoir place en sa vie. D'abord il n'en avoit prié que quatre, savoir : M. de Fouquerolles, enseigne ou lieutenant aux gardes du corps; M. de la Masure, gentilhomme de Normandie, qui étoit à la suite de M. de Bellegarde; M. de Colomby et M. Patris : ce dernier est à présent au service de S. A. R., capitaine de son château de Limours. Mais le jour de devant que se dut faire le festin, Yvrande et Racan revinrent de Touraine, de la maison de Racan, venant descendre chez M. de Malherbe. A l'heure même qu'il les vit, il commanda à son valet d'acheter encore deux chapons, et les pria de dîner le lendemain chez lui. Enfin, pour le faire court, tout le festin ne fut que de sept chapons bouillis, dont il leur en fit servir à chacun un, outre celui qu'il garda pour lui, et leur dit : « Messieurs, je vous aime tous également; c'est pourquoi je vous veux traiter de même et ne veux point que vous ayez d'avantage l'un sur l'autre. »

« Il avoit effacé plus de la moitié de son Ronsard et en cotoit à la marge les raisons. Un jour, Yvrande, Racan, Colomby et autres de ses amis le feuilletoient sur sa table, et Racan lui demanda s'il approuvoit ce qu'il n'avoit point effacé : « Pas plus que le reste, » dit-il. Cela donna sujet à la compagnie, et entre autres à Colomby, de lui dire que si l'on trouvoit ce livre après sa mort, on croiroit qu'il auroit trouvé bon ce qu'il n'auroit point effacé; sur quoi il lui dit qu'il disoit vrai, et tout à l'heure acheva d'effacer le reste.

« Quand on lui demandoit son avis de quelque mot françois, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port au foin, et disoit que c'étoient ses maîtres pour le langage, ce qui peut-être a donné lieu à Regnier de dire :

Comment! il faudroit donc, pour faire une œuvre grande,
Qui de la calomnie et du temps se défende,
Et qui nous donne rang parmi les bons auteurs,
Parler comme à Saint-Jean parlent les crocheteurs?

« A l'hôtel de Rambouillet, on amena un jour je ne sçay quel homme qui disloquoit tout le corps aux gens et les remettoit sans leur faire mal. On l'esprouva sur un laquais. Malherbe, qui y estoit, voyant tout cela, luy dit : « Demettez-moy le coude. » Il ne sentit point de mal; après il se le fit remettre aussy sans douleur. « Cependant, dit-il, si cet homme fust mort, tandis que j'avois comme cela le coude desmy, on auroit crié au curieux impertinent. »

« Une fois, estant malade, il envoya querir Thevenin, l'oculiste, qui estoit à M. de Bellegarde. Thevenin lui proposa de faire venir quelque medecin, et luy ayant nommé M. Robin : « Voylà un plaisant Robin! dit Malherbe, je ne veux point de cet homme-là. — Hé bien! voulez-vous M. Guenebaut? — Non, c'est un nom de chien courant : *Guenebaut! to! to! Guenebaut!* — Voulez-vous donc M. d'Acier? — Encore moins, il est plus dur que le fer. — Il faut donc M. Provin? » Il y consentit.

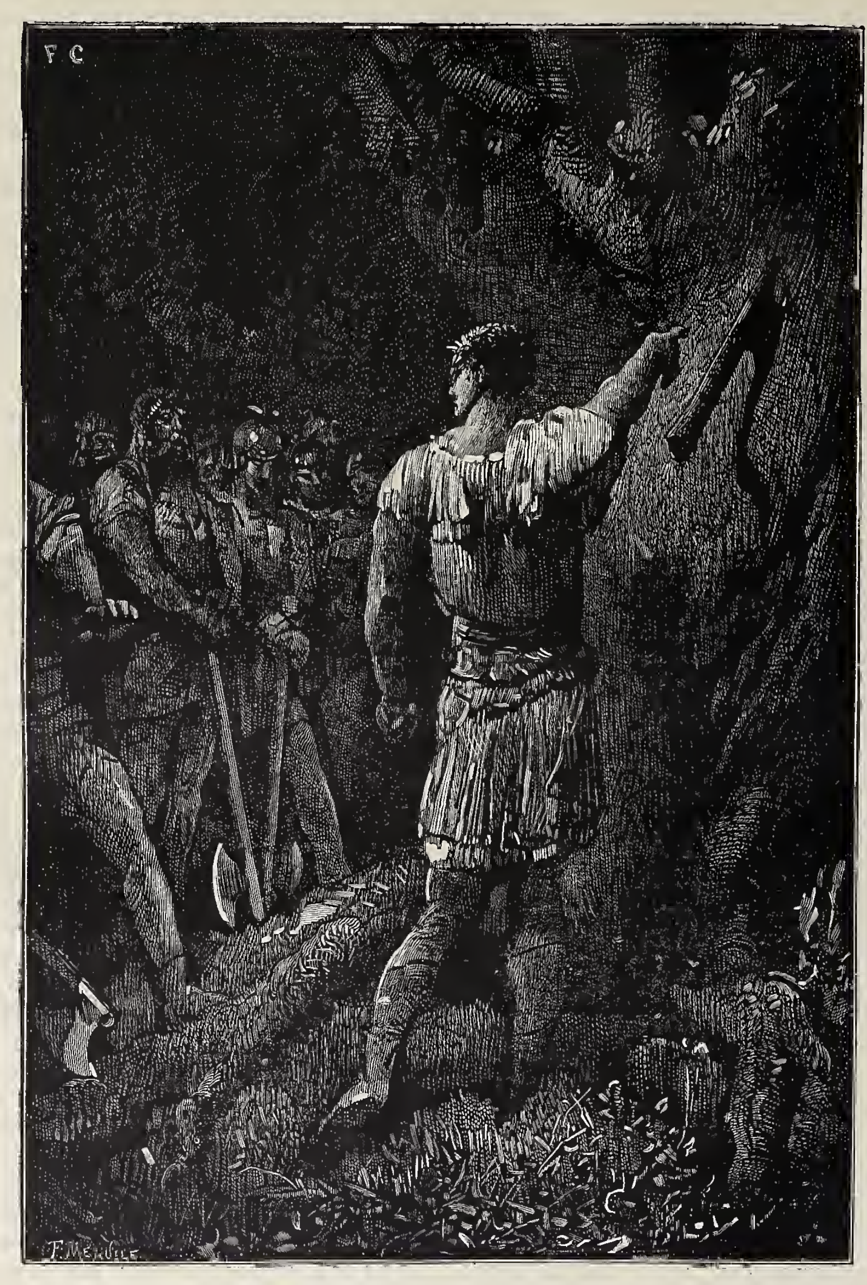
« Il mourut à Paris, comme nous l'avons dit ci-devant, vers la fin du siége de la Rochelle. Porchères d'Arbaud n'a point celé que pendant sa maladie il eut beaucoup de difficulté à le faire résoudre à se confesser, lui disant qu'il n'avoit accoutumé de se confesser qu'à Pâques. Il étoit pourtant fort soumis aux commandements de l'Église, et quoiqu'il fût fort avancé en âge, il ne mangeait pas volontiers de la viande aux jours défendus, sans permission. Il alloit à la messe toutes les fêtes et tous les dimanches, et ne manquoit point à se confesser et communier à Pâques, en sa paroisse. Il parloit toujours de Dieu et des choses saintes avec grand respect, et un de ses amis lui fit un jour avouer qu'il avoit une fois fait vœu d'aller d'Aix à la Sainte-Baume, tête nue, pour la maladie de sa femme. Néanmoins il lui échappoit quelquefois de dire que la religion des honnêtes gens étoit celle de leur prince; et il avoit souvent ces mots en la bouche : *Bonus animus, bonus Deus, bonus cultus.* Celui qui l'acheva de résoudre à se confesser fut Yvrande, gentilhomme qui avoit été nourri page de la grande écurie, et qui étoit son écolier en poésie. Il lui dit, pour le persuader de recevoir les sacrements, qu'ayant toujours fait profession de vivre comme les autres hommes, il falloit mourir ainsi comme les autres; et M. de Malherbe lui demandant ce que cela vouloit dire, Yvrande lui dit que quand les autres mouroient, ils se confessoient, communioient et recevoient

les autres sacrements de l'Église. M. de Malherbe avoua qu'il avoit raison et envoya quérir le vicaire de Saint-Germain, qui l'assista jusqu'à la mort.

(A continuer.) Prosper Blanchemain.

Dieu nous châtie avec nos fautes et nos propres passions. — *M.-L.*

dessins par les premiers artistes : Giacomelli, Chifflard, Riou, Scott, J. Dupré, Bodmer, etc., gravure de Méaulle, sera certainement le plus grand succès littéraire et artistique de la nouvelle année; car le savoir précis et la poétique fantaisie, l'érudition et l'invention se partagent les mérites de cette œuvre, due à un écrivain qui, après avoir fait hautement ses preuves dans les travaux d'imagination, s'est placé au premier rang parmi nos vulgarisateurs scientifiques les plus goûtés.



César abattant la forêt de Marseille.

HISTOIRE ET LÉGENDE DE LA FORÊT

—

CÉSAR ET LA FORÊT DE MARSEILLE
LA FORÊT SOUS-MARINE

Nous empruntons ces deux notices et les dessins qui les accompagnent au remarquable ouvrage que M. Eugène Muller vient de publier, en édition de grand luxe, à la librairie P. Ducrocq, sous le titre de *la Forêt, son histoire, sa légende, sa vie, son rôle, ses habitants.* Ce livre, illustré de cent cinquante

César a mis le siége devant *Massilia* (Marseille), la florissante colonie de Phocée.

Près de cette ville, dit Lucain, est une antique forêt sacrée, vieillie loin des outrages du fer, enfermant, sous la voûte impénétrable de ses rameaux, un air ténébreux, et des ombrages que l'éternelle absence du soleil a glacés.

Séjour d'un culte barbare, tous les arbres y sont marqués de sang humain. L'oiseau craint de se poser sur ses branches, la bête fauve de se coucher dans ses antres.

Jamais le vent, jamais l'éclair arraché aux lugubres flancs des nuages n'est descendu sur cette forêt. Sans recevoir le moindre souffle de l'air, les arbres se hérissent et frissonnent d'eux-mêmes.

Là, de vingt rochers découle une onde noire. Les mornes effigies des dieux sont des troncs informes et grossièrement taillés. La mousse qui les couvre et leur

César a décidé de faire disparaître cette forêt, qui s'oppose à l'investissement régulier de la ville.

Mais, ses ordres donnés, les mains tremblent aux plus braves. Troublés par la majesté du lieu, ils croient que, en frappant ces arbres sacrés, les haches se retourneront sur eux.

Voyant ses soldats immobiles et consternés, César



La forêt sous-marine.

vétusté livide inspirent seules une mortelle épouvante.

S'il faut en croire la renommée, là souvent le sol tremble; souvent des cavernes profondes sortent de formidables mugissements; les ifs noirs se renversent et se relèvent; la forêt, sans se consumer, s'illumine de tous les feux de l'incendie, et sur le tronc des chênes les dragons enroulent leurs longs replis... Les peuples n'osent fréquenter ce temple de leur culte; le prêtre en y pénétrant craint d'y rencontrer le dieu terrible.

saisit une hache, la lève d'un bras hardi, et frappe un chêne gigantesque. Le fer s'enfonce dans l'arbre profané :

« Et maintenant, s'écrie le général, continuez sans « crainte ; s'il y a crime, qu'il retombe sur moi! »

Alors les soldats obéissent, non pas qu'ils soient entièrement rassurés, mais parce qu'ils mettent avant la colère occulte des dieux la colère évidente de César.

Les ormeaux tombent, l'yeuse vacille sur son tronc noueux; l'arbre de Dodone, l'aulne, ami des flots, le

cyprès inclinent pour la première fois leurs têtes chevelues, et leurs cimes, enfin désunies, livrent passage à la clarté du jour. Toute la forêt s'ébranle, que, cependant, son épaisseur soutient encore dans sa chute.

A cette vue, on voit gémir ceux des Gaulois qui, par contrainte, font partie de l'armée romaine; mais les Marseillais assiégés se réjouissent; car — pensent-ils — les dieux offensés doivent, sans aucun doute, tirer vengeance d'un acte aussi criminel.

Hélas! les dieux restent indifférents à l'injure; car il est écrit que César triomphera de la Gaule.

Il triomphera, mais au prix de quels efforts! Il glissera ses cohortes de clairière en clairière, jusqu'à ce que les flots de l'Océan disent que la conquête est achevée; mais que de sang romain répandu sous les ombrages druidiques! que de fils de Romulus jetés en pâture aux corbeaux des rivages!...

—

Le 21 septembre 1492, Christophe Colomb écrit sur le journal de bord de la *Santa-Maria*, qui doit plus tard servir à son fils pour rédiger le récit du voyage :

« Au point du jour, nous vîmes autour de nos bâtiments tant de verdure, que la mer en paraissait prise, comme elle l'eût été par des glaces. Les matelots eurent grand peur, craignant que ces *épais buissons* ne les arrêtassent en quelque endroit d'où ils ne pussent plus sortir.

« Ils me demandèrent même de rétrograder. Je leur dis que ce n'étaient que des herbes flottantes, nous annonçant la proximité de la terre que nous cherchions; mais ils ne furent rassurés que le lendemain, quand les herbes ne flottèrent plus autour de nous. »

Incompris et déjà menacé de la sédition qui n'attend qu'un prétexte pour éclater, le visionnaire inspiré dit bien ce qu'il peut pour dissiper les terreurs qui risquent de compromettre son aventure de génie.

Des herbes flottantes, des buissons qui *prennent* la mer comme la glace la prendrait, et qui révèlent une terre prochaine : voilà ce qu'il a vu, ou plutôt ce qu'il n'a remarqué qu'à cause du grave ennui qu'a failli lui causer cette étrange apparition.

Il ne sait pas! S'il savait, si le don de vision lui appartenait aussi bien pour sonder les profondeurs de la « mer océane » que pour en deviner les plages lointaines, nous le verrions certainement debout sur le château de poupe de la *Santa-Maria*, le front épanoui, l'œil rayonnant d'une clarté souveraine; et, la main étendue sur ces flots que le premier il soumet au sillage d'un navire :

« Amis, dirait-il, ce qui vous effraye à tort n'est rien moins qu'une des secrètes splendeurs de ce grand Océan dont nous devons prochainement toucher l'autre rivage. Vous craignez. Ah! que vos craintes auraient bientôt fait place aux vifs sentiments d'admiration, si vous pouviez descendre et regarder au sein de ces eaux, dont nos caravelles effleurent la surface.

« C'est la forêt marine, plus vaste, plus haute, plus touffue, plus merveilleusement riche et belle que tout ce que vous avez pu voir de la forêt terrestre, en vos lointains voyages des pays d'orient ou de septentrion.

« Toutes les forces robustes ou délicates s'y confondent, toutes les vives ou tendres nuances la colorent, tous les bizarres enchevêtrements, toutes les massives épaisseurs, toutes les fines broderies s'y avoisinent.

« Que ne pouvez-vous voir, du fond accidenté, partir ces fûts bruns qui, retenus par de noueuses racines, vont à trois ou quatre hauteurs de palmier ou de sapin, dénouer une immense gerbe de gris panaches verts; et ces longs, longs fils qui sont le pétiole d'or d'une unique feuille de fer rouillé; et ces vastes éventails de bronze translucide qui, brodés à jour, semés de nacre et d'albâtre, ondoient avec de violettes lueurs; et ces bouquets de lamelles froncées qui vont s'élargissant, s'entre-croisant, toutes ponctuées de bulles membraneuses; et ces masses spongieuses de pourpre, qui se trouent de tubes cuivrés. Et ces réseaux de plumules noires, que laissent pendre les lanières roses; et ces interminables chevelures blondes, qui se lissent à l'obscure escalade des grosses tiges argentées, en s'éparpillant dans les espaces lumineux des glauques immensités de cristal.

« Et partout, dans les fourrés comme dans les vides de cette forêt, dans les ombreux dessous de ses massifs comme dans les clairs intervalles, sur ce sol qui la porte, comme sur la moindre de ses branches, de ses feuilles, que ne pouvez-vous nombrer, observer le monde innombrable, étrange, mystérieux dont elle est la patrie ou le refuge passager : géants voyageurs qui passent isolés et sombres; menus et brillants visiteurs qui la traversent ou l'explorent en bandes étourdies; citoyens établis qui meurent sur leur berceau; parasites infimes dont elle est l'inépuisable nourricière...

« Nulle part autant de sites divers que dans cette forêt aux végétations prodigieuses; nulle part autant d'hôtes dans un aussi considérable asile... »

Ainsi pourrait parler l'illustre Génois; mais il poursuit sa route...

DRUMETTE

NOUVELLE

(Suite.)

IV

Le sergent avait précipité le pas.

— Soyons prudent, disait-il à Claude marchant à son côté. Ne me quitte pas des yeux. Ne hasarde pas un mot, pas un geste sans ma permission... Il y va de leur vie et de la nôtre.

Comme ils arrivaient devant la maison, les sicaires du comité de salut public pénétraient dans l'allée.

Ils reculèrent à l'apparition d'une jeune fille vêtue de noir et qui résolûment s'avançait à leur rencontre.

Sa ressemblance avec Claude était si frappante, qu'un étranger, les regardant tous les deux, aurait aussitôt deviné le frère et la sœur.

Mais tous les regards se concentraient en ce moment vers le seuil où paraissait devoir s'opérer l'arrestation.

Une espèce de commissaire formula cette question :

— La citoyenne Emiliane Drumettaz?

— C'est moi! répondit Claudine.

Le sergent ne put retenir un cri.

Claudine l'aperçut; elle reconnut en même temps son frère, et, portant aussitôt le doigt à ses lèvres, par un regard éloquent, elle leur imposa silence.

Puis, la tête haute et d'un pas rapide, elle suivit les envoyés du comité avec une impatience au moins égale à celle de son frère et du sergent.

Jean-Marie restait atterré.

— Je comprends! murmura-t-il; elle les avait sentis venir!... elle se dévoue!... mais je la sauverai!... Toi, Claude, entre et monte... C'est au troisième... Une seule porte... Dis à la demoiselle que ta sœur est allée reporter de l'ouvrage, travailler en ville... qu'elle ne rentrera que ce soir... Attendez-moi... Je la mets sous ta garde!

Et comme la sinistre escouade disparaissait, il s'élança sur ses traces.

V

Claude, abasourdi par tant de malheurs imprévus le frappant coup sur coup, n'avait pas encore bougé.

Mais c'était un garçon courageux, intelligent; il comprit son rôle.

L'attroupement se dissipait. Il pénétra sans être remarqué dans la maison. L'escalier le conduisit jusqu'en face d'une pancarte sur laquelle on lisait cette indication : *Claudine, modiste et lingère*. La clef se trouvait en dehors; il ouvrit.

Personne dans la première pièce. Comme ameublement, quelques chaises de paille, une table sur laquelle des rubans, des étoffes, un travail interrompu. La fenêtre était ouverte. Plus de doute, c'était par là que la généreuse Claudine avait entendu, qu'elle avait vu les sbires. Ainsi que l'avait deviné Jean-Marie, une inspiration héroïque l'avait jetée au-devant d'eux.

Mais comment celle que préservait ce pieux subterfuge n'en avait-elle pas eu connaissance? Où donc était Emiliane?...

Une seconde porte était entre-bâillée. Claude la poussa sans bruit et, retenant son souffle, il regarda dans l'autre pièce.

Sur un lit de repos, Mlle de Drumette était étendue, immobile et comme anéantie. Elle dormait. Sa pâleur, son état d'épuisement expliquaient ce profond sommeil.

Claude, s'asseyant au coin d'un tabouret, attendit dans un respectueux silence.

Un douloureux rêve oppressait l'orpheline. A travers ses paupières closes des larmes s'échappaient. Elle s'agita tout à coup; elle se réveilla, jetant ce cri de désespoir :

— Mon père!

Son premier regard rencontra le visage commisératif de l'adolescent.

Toute surprise, et sans doute abusée par la ressemblance, elle murmura :

— Claudine!

— Non, répondit-il doucement, Claude... qui vous est aussi tout dévoué. Ne le reconnaissez-vous plus?

— Si fait! Mais elle?

— Elle est allée chez une dame, qui la retiendra jusqu'à ce soir... jusqu'à demain peut-être... Elle m'a recommandé de vous faire prendre patience et de veiller sur vous en attendant son retour.

— Ah!

Il y eut un silence, durant lequel, avec un sentiment de profonde pitié, Claude contempla la demoiselle.

Elle s'était assise, non sans peine, au bord du lit de repos. Le chagrin, les angoisses avaient momentanément flétri sa jeunesse. Elle n'avait pas dix-sept ans. Ses traits amaigris et délicats, ses beaux yeux limpides, son vêtement de deuil, sa tristesse même, la rendaient plus intéressante encore.

— Tu me trouves bien changée, n'est-ce pas? lui demanda-t-elle.

— Mais toujours bien avenante! répondit-il, et l'air si doux, si bon, qu'il me semble encore vous entendre appeler comme là-bas, avant votre départ, la bonne petite fée du pays... J'en arrive...

Et pour la distraire, il lui parla de ses parents, du château, du vallon, de la montagne.

— Oui! murmura-t-elle, c'est là qu'étaient le bonheur et la paix!... Pourquoi l'avons-nous quitté!... Tu connais nos malheurs!... Mon frère parti! mon pauvre père assassiné!... Je suis maintenant seule au monde!

— Non pas! se récria l'adolescent; nous sommes là, Claudine et moi.

— Elle tarde bien à rentrer, fit Emiliane.

— Vous savez, notre demoiselle, pas avant ce soir... et faudrait pas vous inquiéter si son absence durait jusqu'à demain... Je la remplace... Avez-vous besoin de quelque chose, dites?... Eh! j'y songe, c'est peut-être l'heure du repas?

— Non, pas encore. Mais, toi-même, Claude...

C'était un moyen de gagner du temps. Il avoua qu'il avait grand'faim, ce qui n'était pas un mensonge, et courut aux provisions. On dîna. Puis l'entretien reprit. Des heures s'étaient écoulées. La nuit venait. Emiliane alluma la lampe. Elle disait de temps en temps : « Mais Claudine ne revient pas! » Claude pensait de même à l'égard de Jean-Marie. L'anxiété finit par les rendre muets tous les deux.

Vers les neuf heures un air savoyard, sifflé dans la rue, monta jusqu'à la mansarde. C'était évidemment un appel et qui ne pouvait venir que du sergent.

Déjà Claude était debout.

— Vous permettez? balbutia-t-il; c'est un ami!... Je reviens dans un instant...

Et, sans même attendre la réponse, il se précipita vers l'escalier.

(A continuer.) Ch. Deslys.

LA VIE DE L'ENFANT PRODIGUE

PAR DUPLESSIS-BERTHAUX

(Suite.)

Fig. 5. — Après qu'il eut tout dépensé, il fut méprisé et repoussé par ceux-là même qui avaient aidé à sa ruine.

Fig. 6. — Alors il s'en alla et se mit au service d'un des habitants du pays qui le prit pour paître les pourceaux.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite.)

Ces oiseaux, que nous appelions des *ferrets*, parce que quelqu'un de nous croyait les avoir entendu nommer ainsi ailleurs, ont encore ceci de particulier, que si on prend quelques-uns de leurs petits, les pères et mères des autres abandonnent entièrement les leurs dans tout cet endroit-là. Si l'on garde ces petits en vie et qu'on les expose à la vue des pères et mères, ceux-ci viennent voler tout autour, mais ils ne leur apportent jamais rien; et quoique apparemment sensibles aux cris de ces pauvres petits animaux affamés qui leur demandent incessamment à manger, ils les laissent néanmoins périr sans aucun secours.

La première fois que nous allâmes dans cette île nous apportâmes trois ou quatre douzaines de ces jeunes oiseaux avec quelques vieux. Comme les premiers étaient fort gras et avaient bonne mine, nous nous en fîmes rôtir et nous les trouvâmes à peu près du goût de la bécassine, comme ils en ont aussi la couleur; mais ils nous firent beaucoup de mal, et nous ne fûmes jamais

tentés d'en goûter depuis; les vieux ont un goût fort et sont très-mauvais. Étant retournés en cette île quelques jours après que nous eûmes enlevé ces jeunes oiseaux dont je viens de parler, nous trouvâmes que tous les petits des autres qui étaient en fort grand nombre avaient été abandonnés de leurs pères et mères : les uns déjà morts, les autres secs comme du bois et mourants. Si la chair de ce gibier était indigeste et malsaine, la délicatesse de leurs œufs nous récompensait bien; j'ai calculé que pendant notre séjour nous en avons mangé pour le moins douze mille, et nous n'en avons jamais été incommodés.



L'enfant prodigue. — Fig. 5.

Quoique plusieurs de ces œufs fussent prêts à éclore, nous mêlions tout dans la fricassée, et nous croquions tout de bon appétit, encore qu'un pareil ragoût fasse horreur à ceux dont la cuisine se gouverne par la mode, et qui aiment ou n'aiment pas les choses selon le caprice de la coutume et du préjugé. Je me souvenais du fameux Guzman d'Alfarache qui se plaignait que ses boyaux s'avançaient sur le bord de ses lèvres quand il faisait craquer sous ses dents, dans une omelette, les tendres ossements des poulets morts-nés qu'il mangeait; et ce souvenir ne me dégoûtait point, tant est vrai le proverbe dont je me suis, ce me semble, déjà servi, qu'il n'est sauce que l'appétit, particulièrement quand ce que l'on mange n'est mauvais que par opinion.



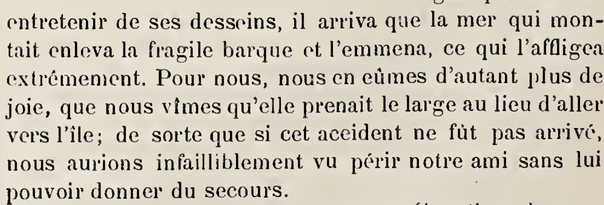
L'enfant prodigue. — Fig. 6.

Je reviens maintenant au dessein que notre compagnon Testard avait formé d'aller à terre à quelque prix que ce fût.

Il nous communiqua son projet et nous le trouvâmes fort difficile et fort dangereux de quelque côté que nous le considérassions. On voulut lui en faire comprendre toutes les suites. On lui représenta que le trajet était de plus de deux lieues; que son radeau ne pouvait être fait que d'herbes, puisque nous n'avions plus de barriques pour les mettre aux extrémités, comme on en avait attaché au radeau de l'orfèvre; que supposé que par un grand bonheur il pût pourtant arriver à terre, il lui serait impossible de vivre dans les bois, parce qu'il n'en était pas de même dans cette île comme à Rodrigue où l'on trouvait partout de quoi se nourrir; n'y ayant que très-peu de tortues à Maurice et les oiseaux ne s'y laissant pas prendre à la main, non plus que les autres animaux; que bientôt il serait sans habits, exposé à toutes les injures de l'air; et qu'après tout, il était comme inévitable que les chasseurs ne le rencontrassent et qu'il ne retombât entre les mains de son ennemi.

Mais tout ce que nous pûmes dire fut inutile. Il travailla seul à son radeau, personne ne voulant lui aider à faire l'instrument de sa perte. Il le composa de bottes d'herbes et de quelques perches liées ensemble; mais cela était fort mal fait, et il n'aurait pas été mieux quand on lui aurait aidé. Cependant il résolut de s'en servir; il nous dit en partant qu'il ne manquerait pas de paraître tous les mois sur une montagne qui est vis-à-vis du rocher; que là il ferait du feu vers le commencement de la nuit qui précéderait ou qui suivrait le plein de la lune; que si nous étions toujours dans le même lieu, nous lui répondrions par un pareil signal; ou qu'autrement il prendrait ce défaut pour une marque que nous serions à terre, et qu'ainsi il se trouverait dans le même temps dans un certain lieu dont nous convînmes. Mais qu'au reste aussitôt qu'il apercevrait quelque vaisseau en quelque lieu de l'île que ce pût être, il tâcherait de s'y rendre secrètement.

Le jour destiné à son départ étant venu, après qu'il eût attaché son radeau à un piquet devant la cabane, il vint nous embrasser et nous dire un dernier adieu. Mais comme il fut assez longtemps à nous



entretenir de ses desseins, il arriva que la mer qui montait enleva la fragile barque et l'emmena, ce qui l'affligea extrêmement. Pour nous, nous en eûmes d'autant plus de joie, que nous vîmes qu'elle prenait le large au lieu d'aller vers l'île; de sorte que si cet accident ne fût pas arrivé, nous aurions infailliblement vu périr notre ami sans lui pouvoir donner du secours.

(A continuer.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



Le Doge de Venise en habit de cérémonie,

D'après un recueil intitulé : *Trionfi faste et cerimonie publiche della nobilissima cita di Venetia.* 1610.

CE QU'ÉTAIT LE DOGE A VENISE

« Il faut que vous vous mettiez dans l'esprit, — écrivait Misson dans son *Voyage d'Italie*, publié en 1691, — que le doge, considéré comme doge, n'est rien autre qu'une *figure de prince*, une *statue animée* et un *fantôme de grandeur*. Il me fait souvenir de ces deux personnages qui portent le nom de ducs d'Acquitaine et de Normandie au sacre de nos rois.

Bien loin que le doge puisse faire grâce à un criminel,

comme on a voulu vous le persuader, soyez convaincu que sa qualité diminue beaucoup de son crédit, pour ne pas dire qu'elle l'anéantit tout à fait.

Il est vrai que le doge est environné de grandes marques d'honneur; mais rien de tout cela ne lui appartient, ni ne le regarde proprement; c'est seulement à cause de son caractère représentatif, à peu près comme quand les ambassadeurs se couvrent en parlant aux rois auxquels ils sont envoyés.

Le doge est comme *l'image de la République*, de laquelle le bon plaisir est de faire resplendir sa gloire sur lui, pour s'en débarrasser elle-même, en s'appropriant néanmoins toute celle qu'il peut recevoir; et les honneurs que la dignité de doge apportent à celui qui en est revêtu ne tombent sur lui que pour rejaillir aussitôt sur l'État, qui semble ne l'avoir établi que pour ce seul usage.

Cela est tellement vrai que, pour empêcher le doge de s'en faire accroire en abusant de ces honneurs, qui ne doivent passer chez lui que comme par un canal, on lui donne des conseillers qui le gardent à vue et peuvent visiter à toute heure son cabinet. Il ne peut pas faire un voyage en terre ferme sans permission de l'État; et s'il y va, après même en avoir obtenu le congé, il n'est regardé là que comme un autre noble.

Dès le moment qu'il est élu, ceux de sa parenté qui possédaient des charges en sont incontinent privés, et quand il est mort on n'en porte aucun deuil. J'ajouterai encore que si malgré tous les soins qu'on se donne de gêner ainsi sa conduite, il s'avisait pourtant de s'émanciper à quelque action qui fût hors de sa sphère, il y a un tel ordre aux choses qu'il y serait promptement pourvu.

Il faut vous dire encore que nonobstant tout son esclavage et son peu de crédit sa qualité de doge lui donne quelques petits priviléges. Il a deux voix au grand Conseil, il distribue les petites charges du palais, et il a la nomination des chanoines de Saint-Marc.

Pour les autres honneurs, ils sont rendus, comme je vous l'ai dit, à la République en la personne du doge. En ce sens-là on l'appelle prince et on le traite de sérénité. Il y a quelque chose de royal dans ses habillements. Quand il marche en cérémonie, on porte devant lui une bougie, un siége pliant, le carreau du siége et huit trompettes d'argent, quelques hautbois et huit étendards, sur lesquels sont les armes de Venise.

D'ordinaire le doge est accompagné du nonce et des autres ambassadeurs qui sont à Venise... Ces ministres ont le chapeau sur la tête. Quant au doge, il n'ôte jamais son *corno* (1) qu'au moment de l'élévation de l'hostie, et quand il reçoit la visite d'un prince de sang royal ou d'un cardinal. Je vous dirai par parenthèse que le cardinal s'assied dans le propre fauteuil du doge, ce fauteuil ayant un ressort et une machine faite exprès pour en élargir le siége, afin que tous deux y puissent être ensemble. Le doge donne la droite au cardinal.

La monnaie porte le nom du doge; mais ses armes n'y sont pas et son image ne s'y trouve qu'historiquement. Cette monnaie est proprement sous le coin de Venise; sur le revers on voit le doge à genoux au pied du primicerio, ou doyen des chanoines de Saint-Marc, qui est assis et qui représente saint Marc.

Le doge lui fait serment de fidélité, ayant une main sur le missel et recevant de l'autre la bannière de l'État.

Vous voyez bien que cela ne signifie rien pour le doge, et que son image n'est pas plus là que celle du primicerio.

Pour les lettres des princes, la vérité est qu'elles sont adressées et présentées au doge; mais il ne lui appartient pas de les ouvrir sans la participation du conseil, c'est-à-dire que le conseil les reçoit par ses mains; et c'est la même chose à l'égard des ambassadeurs, car l'affaire est auparavant consultée, et la réponse est si bien mise mot à mot dans la bouche du doge que, quand il est arrivé à quelqu'un d'eux de se méprendre ou de vouloir peut-être biaiser, ils ont été tout étonnés de se voir redresser sur-le-champ.

Pour ce qui est des arrêts, il n'est que le héraut; le sénat ordonne et le doge publie.

Il faut donc avouer que si l'or et la pourpre n'ont qu'un éclat trompeur, si les grandeurs de ce monde ne sont que des chimères ou de superbes jougs, c'est particulièrement chez le doge de Venise. »

(1) « Le *corno*, coiffure du doge, dit le même auteur, est un bonnet de velours cramoisi, dont le cercle est d'or, et le tout est enrichi de pierreries et de perles de grand prix. On prétend que ce corno n'est autre chose que le bonnet phrygien ou la mitre troyenne qu'Anténor apporta dans ce pays et dont la forme se voit encore sur diverses statues antiques, comme par exemple à la statue du Ganymède qui est dans le vestibule de la bibliothèque de Saint-Marc, sur quelques médailles du dieu Lanus et d'Énée, portant le bonhomme Anchise. »

LES SOURDS-MUETS

(*Suite.*)

III

LE MOYEN AGE ET LA PÉRIODE DES PREMIERS ÉDUCATEURS

Au moyen âge nous voyons le sourd-muet redevenir momentanément un objet, sinon d'horreur ou de mépris, du moins de superstitions et d'opinions aussi bizarres que contradictoires.

A cette époque de fanatisme étrange, tantôt le sourd-muet est regardé comme un être « possédé » du démon, et, dans ce cas, le seul remède appliqué ou essayé contre son infirmité est l'*exorcisme;* tantôt, au contraire, loin d'être considérée comme un maléfice, la surdi-mutité passe pour une bénédiction du ciel, et le muet voit se diriger vers lui de nombreuses processions de pèlerins empressés de venir se prosterner devant lui comme devant une sorte d'Élu, d'Oint du Seigneur.

Il est pourtant indéniable que dans quelques couvents (au milieu de ce désert d'ignorance et de barbarie qu'on nomme le moyen âge, les couvents étaient les seules « oasis » de l'étude et de l'intelligence), dans quelques couvents des expériences d'articulations, de mimique et d'alphabets manuels furent tentés. On a des traces évidentes de ces essais qui n'eurent apparemment qu'un médiocre succès. On sait que des religieux condamnés par leur règle au silence continu avaient trouvé et employaient couramment un langage muet, mimique ou dactylologie, qu'il est impossible qu'on n'ait pas, dès lors, tenté d'appliquer à l'éducation des sourds-muets.

Ce n'est qu'au seizième siècle que commence réellement la période des premiers éducateurs réels, et c'est l'Espagne qui entre la première dans la voie du progrès. Après l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande l'Italie, la Russie, la France enfin seront successivement témoins de tentatives plus ou moins heureuses et de travaux consacrés à la recherche de cet art nouveau; mais longtemps encore ces tentatives seront isolées, individuelles, et ne porteront que des fruits rares et presque inféconds.

En 1560, un Espagnol, Pierre de Ponce, moine bénédictin du couvent de Sahagne, dans le royaume de Léon, entreprit l'éducation de deux frères sourds-muets et de leur sœur, également sourde-muette. Par des exercices méthodiques, il utilisa la voix brute de ses élèves, leur démontra comment on parvient à former des sons articulés et, finalement, leur rendit la parole.

Ces jeunes gens, qui n'étaient autres que les frères et la sœur du connétable Velasco, furent l'objet de nombreux étonnements et engagèrent le gouverneur d'Aragon à confier son fils, atteint de la même infirmité, à Pierre de Ponce qui obtint avec lui un succès aussi complet.

Ambroise Moralès s'étonne dans ses ouvrages du résultat prodigieux obtenu par Pierre de Ponce, et s'émerveille surtout de voir ses élèves si « savants dans l'histoire, les calculs, etc., etc. »

Quelques années après, un autre Espagnol, Ramirez de Carion, sourd-muet lui-même, voulut, en dépit de sa propre disgrâce, faire l'éducation et l'instruction d'Emmanuel-Philibert, prince de Savoie-Carignan.

Il y réussit si complétement que, en s'aidant seulement de quelques gestes et du mouvement des lèvres, sans moyens méthodiques et uniquement par une sorte d'empirisme incompréhensible, il parvint à donner au prince la parole articulée et un sens factice de l'ouïe par la « lecture sur les lèvres. »

Le prince comprenait tout, lisait, écrivait, parlait, — avec une certaine difficulté, il est vrai, — plusieurs langues, connaissait quelques sciences et savait parfaitement l'histoire. Il devint un excellent politique, fut maintes fois consulté sur les affaires de l'État, et devint à Turin plus grand personnage par ses capacités que par sa naissance.

Presque en même temps, Pierre de Castro, médecin du duc de Mantoue, instruisit Thomas de Savoie, autre prince sourd-muet. Il eut recours à la parole articulée et obtint un plein succès.

En 1620 parut enfin le premier ouvrage didactique sur l'éducation des sourds-muets. Cet ouvrage, dû à Jean-Paul Bonnet, qui éleva le frère du connétable de Castille, dont il était le secrétaire, était intitulé : *Arte para ensenar a hablar los mudos.* (Art d'apprendre aux muets à parler.)

Cet ouvrage fit grand bruit et contribua à répandre et à vulgariser la méthode espagnole.

Jean-Paul Bonnet passe pour être l'inventeur de la *Dactylologie*, ou alphabet manuel, dont l'abbé de l'Épée tira plus tard en France un si glorieux et si bienfaisant parti.

Vingt-huit ans après, c'est de Londres que nous arrive la preuve de l'intérêt que continuent à prendre universellement les bons esprits à l'endroit des sourds-muets. John Bulwer publie, en 1648, deux ouvrages importants sur cette question. L'un est intitulé : *Mémoire pour apprendre à parler aux sourds-muets.* L'autre a pour titre : *Le Philosophe* ou *l'Ami des sourds-muets.* John Bulwer eut l'idée d'employer simplement la *mimique* comme moyen de communication à l'usage des déshérités de la parole.

D'autres Anglais s'éprirent de l'idée nouvelle.

Citons William Holder, recteur de Blechington, Degbry, Gregory et enfin sir John Wallis qui, en 1660, étant professeur de mathématiques à l'université d'Oxford, publia un *Traité de la formation des sons*, et passa pour s'être livré à l'enseignement des sourds-muets.

John Wallis procéda, dit-on, d'abord, à cet enseignement, par une sorte de méthode d'articulation; mais, découragé par son peu de succès, ne tarda pas à se réduire au langage, moins merveilleux, mais plus facile à enseigner et à acquérir, des gestes.

La Hollande possède aussi ses éducateurs de sourds-muets. C'est d'abord un médecin nommé Van Helmont, qui affirmait qu'un sourd-muet pouvait être mis, en moins de trois semaines, en état de répondre aux questions qui lui étaient adressées. Une particularité est à noter dans le système de Van Helmont : il prétendait que la langue hébraïque étant, par suite de son antiquité, la mère de toutes les langues, se prêtait mieux que toute autre à l'enseignement de l'articulation. Le grand nombre d'onomatopées qui distingue, en effet, cette langue pourrait donner une apparence de raison à cette assertion. Mais si l'on réfléchit que le sourd-muet, — de par sa qualité même de *sourd*, — n'*entend* pas les sons qu'il forme et ne perçoit aucun *bruit*, il devient évident qu'il lui importe peu que les mots qu'il a à prononcer soient l'imitation orale des *bruits* naturels.

Malgré cette observation un peu naïve, la science n'en doit pas moins à Van Helmont de très-grands progrès. Il publia un manuel pratique, accompagné de « *dessins indiquant les mouvements des organes vocaux correspondant à l'énonciation syllabique,* » qui est d'une observation très-profonde et rigoureusement exacte.

La Hollande peut aussi revendiquer comme sien, un instituteur de sourds-muets qui, bien que Suisse d'origine, s'établit à Amsterdam pour y appliquer une très-remarquable méthode d'articulation.

Cet instituteur, contemporain de John Wallis, s'appelait Conrad Amman. Il a laissé des travaux fort estimés des spécialistes, entre autres un écrit intitulé : *Surdus loquens* (Amsterdam, 1692), et un autre : *Dissertation sur la parole* (Amsterdam, 1700).

On voit que le mouvement s'étendait sur toute l'Europe. Partout, l'idée de la possibilité d'instruire les sourds-muets était admise.

Mais il faut bien le dire, si la théorie se faisait de plus en plus publique, la pratique restait toujours d'un intérêt privé. On instruisait des sourds-muets, mais on les instruisait un par un, dans leurs familles, et seules les familles assez riches pour s'attacher un des rares éducateurs de sourds-muets, pouvaient assurer à ceux de leurs membres atteints de surdi-mutité, les bienfaits incalculables de l'éducation.

C'est à la France qu'il était réservé de donner l'exemple d'un établissement où l'éducation pût être donnée en commun, et où, par conséquent, elle pût être accessible aux sourds-muets de toutes les classes de la société.

IV

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

JACOB-RODRIGUES PEREIRE

Ce n'est que dans la première moitié du dix-huitième siècle que le mouvement en faveur de l'éducation des sourds-muets gagna la France.

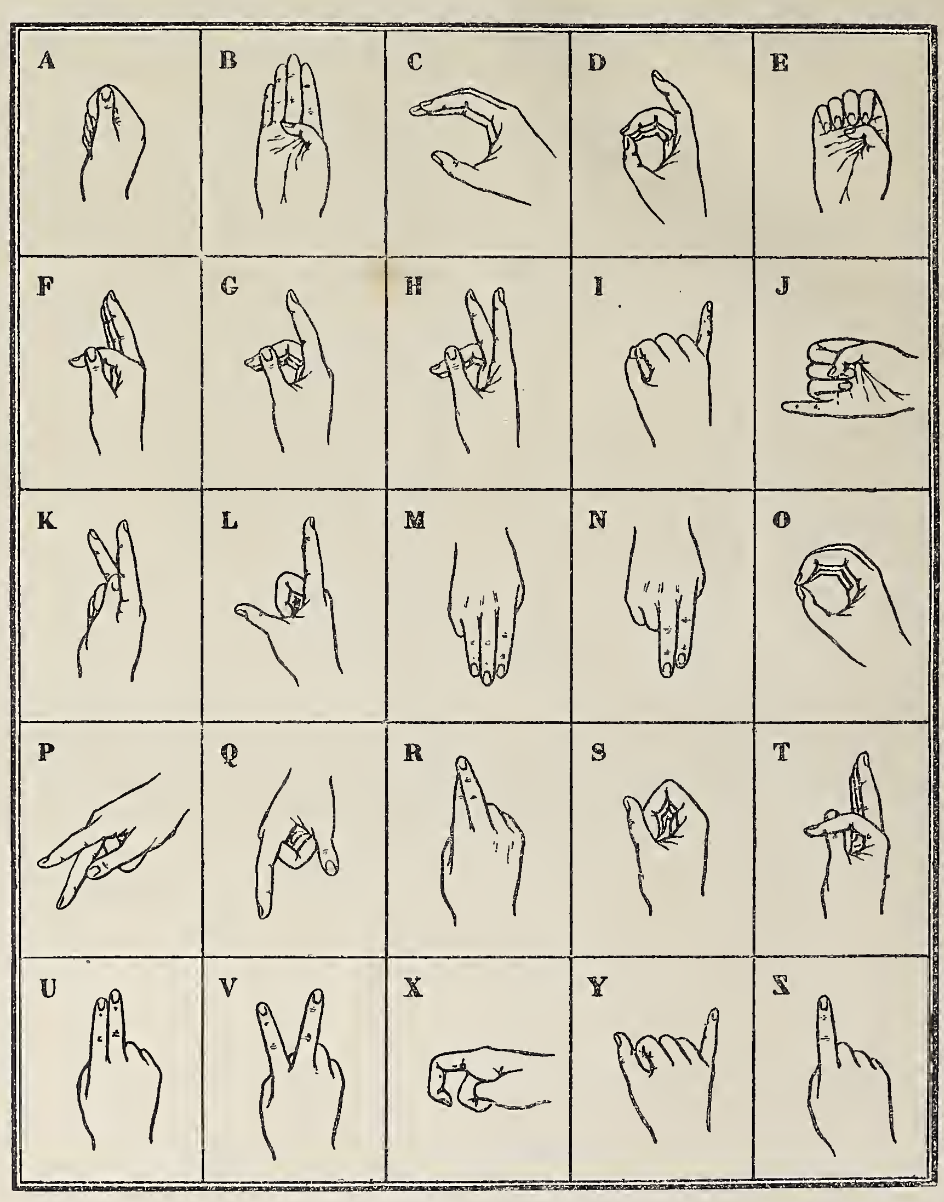
Ce fut un juif, du rit portugais, Jacob-Rodrigues Pereire, qui, le premier, importa en France la méthode d'articulation.

En 1732, âgé de dix-sept ans à peine, Pereire, obligé de quitter sa ville natale, Erlanga, en Espagne, vint, par suite des persécutions religieuses, s'installer à Bordeaux, sans avoir la moindre intention de se livrer à l'éducation des sourds-muets.

Cette intention ne lui fut suggérée que par « l'amitié et la communication d'une personne muette. » Toujours est-il que dès le mois d'août 1734, nous voyons par une lettre à lui adressée par M. Barbot, de Bordeaux, qu'il s'occupe de cette question, et, malgré son jeune âge, M. Barbot, en lui adressant une liste d'ouvrages à con-

sulter, ajoute : « Voilà les matériaux grossiers que j'ai « trouvés dans mes recueils; ce n'est qu'une table, mais « à un entendeur comme vous, il ne faut qu'un demi-« mot, et vous surpasserez aisément ceux qui vous ont « précédé. »

Lorsque Pereire eut étudié ses prédécesseurs dans cet art encore si inconnu, lorsqu'il jugea ses connaissances suffisamment étendues, il en fit l'épreuve. De La Rochelle on lui amena un enfant de treize ans, nommé Aaron Beaumarin. Il l'accepte comme élève et, après une cen-



Alphabet des sourds-muets.

taine de leçons, il convoque le public à une première expérience. On se rend à son invitation, mais non sans une certaine défiance. On craint une mystification. Mais bientôt le muet parle, répond aux questions qu'on lui adresse, cause, lit, écrit, montre sa parfaite intelligence des mots qu'il prononce, et bientôt les dispositions de l'auditoire sont complétement modifiées. La séance se termine au milieu d'un enthousiasme indicible.

C'est dans le *Mercure de France* que fut relatée cette expérience mémorable, qui eut un immense retentissement et qui valut au jeune instituteur un nouvel élève, le fils du fermier général de La Rochelle, M. d'Azy d'Etavigny. Les résultats obtenus avec ce nouveau sujet furent tels, que, sur le conseil de tous ses amis, Pereire demanda et obtint la faveur de présenter son élève à l'Académie des sciences. L'illustre assemblée fut émerveillée des prodiges accomplis en sa présence. Un rapport fut ordonné et le soin d'élaborer ce rapport fut confié à quatre académiciens, parmi lesquels était Buffon, le grand naturaliste.

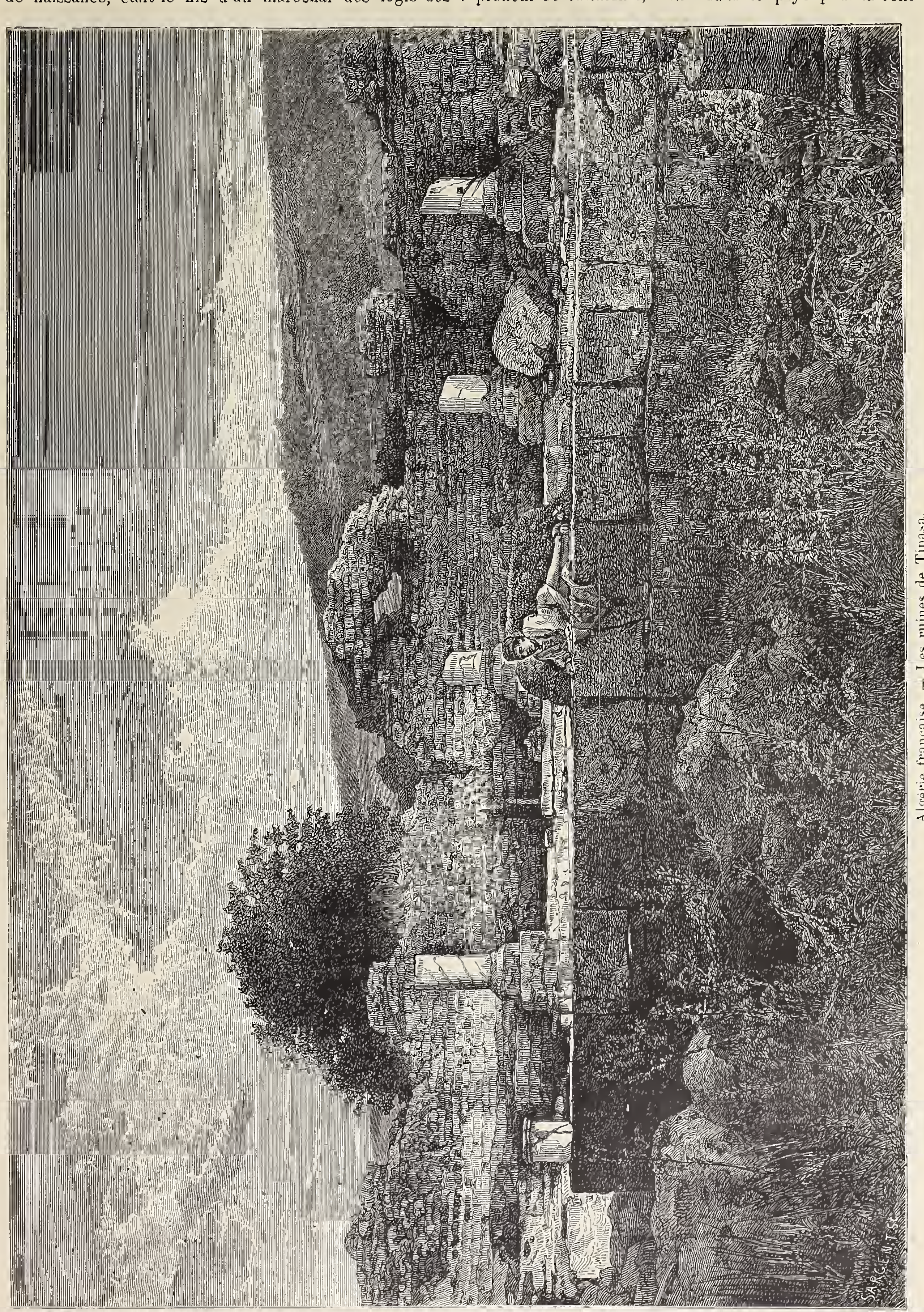
Dans son *Histoire naturelle*, Buffon relate le fait et déclare que « le peu de temps que le maître a employé à « cette éducation et les progrès de l'élève, sont plus que « suffisants pour démontrer qu'on peut, avec de l'art, « amener tous les sourds et muets de naissance au point « de commercer avec les autres hommes. »

Tous les journaux du temps publièrent le rapport de l'Académie en comblant Pereire de leurs éloges. Le roi Louis XV demanda à voir l'heureux inventeur et, à la suite d'une entrevue très-affable, le gratifia d'une pension de huit cents livres.

C'est alors que le duc de Chaulnes donna à Pereire le

plus brillant de ses élèves, un sourd-muet, dont le nom devint célèbre, Saboureux de Fontenay. Cet enfant, sourd de naissance, était le fils d'un maréchal des logis des chevau-légers de la garde. Il était filleul du duc qui l'aimait beaucoup et qui le fit venir à Paris, en 1750, pour le confier à Pereire.

Saboureux de Fontenay avait alors treize ans. Il n'avait jusque-là reçu que quelques leçons d'un entrepreneur de bâtiments, venu dans le pays pour la construction d'une caserne. C'est Saboureux lui-même qui nous apprend ce détail dans une lettre qu'il écrivit plus tard à une de ses parentes. M. Lucas, — c'est le nom de



Algérie française. — Les ruines de Tipasa.

l'entrepreneur en question, — lui avait seulement appris un alphabet manuel, quelques mots usuels et un peu d'arithmétique. En 1749, ses travaux terminés, il quitta son élève, laissant son instruction tout à fait incomplète.

Pereire entreprit l'éducation du jeune homme le 26 octobre 1750, et moins de trois mois plus tard, le 13 janvier 1751, il le présenta à l'Académie des Sciences, afin de faire constater les progrès qu'il lui avait fait faire.

La commission, chargée d'examiner le jeune de Fontenay, fut précisément composée des mêmes savants qui avaient examiné le premier élève de Pereire.

Dans son rapport, la commission conclut ainsi : « Cet « exposé fait voir que M. Pereire a un talent singulier « pour apprendre à parler et à lire aux sourds et muets « de naissance; que la méthode dont il se sert doit être « excellente. »

(A continuer.) F. BOURGEAT.

LES RUINES DE TIPASA EN ALGÉRIE

Tipasa, ancienne cité romaine, que les Arabes appellent *Tefacedt*, située près de Marengo (province d'Alger), fut fondée par l'empereur Claude. De cette colonie il ne reste aujourd'hui que des ruines dont voici les principales : l'église, carré long de 60 mètres sur 30, à l'est; le théâtre à l'ouest; le quai; plusieurs citernes voûtées d'un port alimentées par l'aqueduc l'Oued-Nador; un prétoire, un gymnase et des tombeaux.

Notre dessin représente les ruines d'un abreuvoir.

« C'est de Tipasa, dit M. L. Piesse, que partit, en 371, le comte Théodose, pour expéditionner dans l'*Anchorarius* (Ouaransenis) contre les Mazices et les Musones, alliés du rebelle Firmus. Le roi vandale Huneric (484), ayant envoyé un évêque arien aux catholiques de Tipasa, pour les obliger à embrasser l'hérésie d'Arius, une grande partie de la population s'enfuit en Espagne, et ceux qui ne purent s'expatrier, ayant refusé d'apostasier, eurent la main droite et la langue coupées. »

Le port de Tipasa est construit de façon à être à l'abri des vents d'ouest, et pourra avec le temps devenir très-important pour le commerce. On y a installé un poste de douane.

La population de Tipasa est encore faible; c'est pour ce motif que ce village a été annexé à Marengo, colonie agricole de 1848.

FRANÇOIS DE MALHERBE

(*Fin.*)

« On dit qu'une heure avant que de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut pour reprendre son hôtesse, qui lui servoit de garde, d'un mot qui n'étoit pas bien françois à son gré; et comme son confesseur lui en fit réprimande, il lui dit qu'il ne pouvoit s'en empêcher, et qu'il vouloit jusques à la mort maintenir la pureté de la langue françoise. »

Sauf une analyse rapide de quelques poésies de Malherbe, nous n'avons fait jusqu'ici que raconter sa vie et rapporter les anecdotes les plus curieuses qui nous ont été conservées sur son caractère original, bizarre et bourru, par Racan et Tallemant des Réaux. Il nous reste à préciser le rôle qu'il a joué dans la réforme de la littérature française.

Malherbe, quoi qu'il en ait pu dire, quoi qu'on l'ait répété à satiété, Malherbe ne fut point un novateur. Il n'a inventé ni un mot, ni la forme d'une stance, ni une tournure de phrase. Ce n'est point par l'imagination qu'il brille; tout ce qu'il a mis en œuvre, il le doit à ses devanciers, qu'il étudia jusqu'à l'âge de quarante ans, avant de s'essayer à les suivre. Ses notes sur Desportes, qui subsistent encore, celles qu'il avait faites sur Ronsard et qu'il a peut-être pris soin de faire disparaître lui-même, après avoir raturé, par boutade et non par réflexion, ce qu'il avait laissé subsister du grand poëte de la Renaissance, tout enfin prouve qu'il avait profondément analysé la poésie du seizième siècle.

Son grand, son vrai, son seul mérite est d'avoir été doué d'un goût fin, délicat et pur; c'est d'avoir su merveilleusement choisir et d'avoir mis en œuvre mieux que personne les trésors recueillis par lui dans l'œuvre des génies admirables, mais trop luxuriants, qui l'avaient précédé dans la carrière.

Parmi ces opulentes moissons de fleurs, il a trié les plus fraîches, les plus odorantes; dans ces monceaux d'or, de clinquant et de pierreries, il a mis à part le vrai, rejeté le faux, et, par un arrangement ingénieux, avec un art incomparable, disposant en bouquets les fleurs, en joyaux l'or et les pierreries, de tous ces trésors il a fait sa chose, de tous ces fragments industrieusement réunis il a fait une suite de tableaux pompeux, mais froids, bien que chargés d'ornements magnifiques, et en somme presque irréprochables. Mosaïste sublime, ce fut à force de retoucher, de limer, de polir, qu'il composa son œuvre grave et majestueuse. Sa patience lui tint lieu d'invention, d'élan, d'inspiration, de génie, et, par elle, il gravit, d'un pas lent et pénible, mais sûr, jusqu'aux cimes où planent les aigles.

Les œuvres de Malherbe comprennent ses poésies et des ouvrages en prose.

Ces derniers se composent d'une instruction à son fils, publiée en 1846 par M. de Chennevières, d'épitaphes, de traductions du trente-troisième livre de Tite-Live, des *Épitres* et du traité *Des Bienfaits* de Sénèque, de nombreuses lettres adressées à Peiresc, plus quelques-unes à Racan, à Balzac, à la vicomtesse d'Auchy, qui fut pour lui l'objet d'une longue amitié, etc., enfin d'un commentaire très-étendu sur Desportes. — Ses traductions sont assez fidèles; ses lettres, moins travaillées, doivent tout leur intérêt aux sujets dont elles s'occupent et aux personnages qu'elles mettent en scène, ayant été pour la plupart écrites à la cour, où Malherbe occupait un poste qui le mettait à même d'être bien informé. Néanmoins il n'a fait faire aucun progrès à la prose, où Montaigne, Rabelais, Amyot, etc., ses aînés, lui sont de beaucoup supérieurs.

Ses poésies, son principal titre de gloire, ne furent imprimées de son vivant qu'en feuilles volantes ou dans différents recueils du temps (1). La première édition parut en 1630, deux ans après sa mort.

Les principales éditions furent données ensuite par Ménage, Chevreau, Saint-Marc, etc., de nos jours par M. Lalanne, à qui nous devons l'édition la plus complète et la plus savante du poëte, et par M. Becq de Fouquières, qui s'est contenté de donner les poésies en les élucidant par des notes excellentes.

J'ai essayé, à mon tour, le même travail, en mettant à profit les observations de mes devanciers; mais en distribuant les pièces selon leur nature : odes, stances, sonnets, etc., et de plus en rétablissant avec soin l'ortho-

(1) Entre autres : *Les Muses ralliées*, par Despinelles (Paris, 1600 et 1607, 2 vol. in-12); *le Temple d'Apollon* (Rouen, 1611, 2 vol. in-12); *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe*, etc. (Paris, 1600 à 1638, in-8°).

graphe même de Malherbe, que chaque éditeur avait de plus en plus modernisée.

Le redressement de cet anachronisme invétéré m'a paru indispensable. Chacun doit conserver non-seulement sa physionomie, mais celle de son époque. Un peintre ne serait-il pas taxé d'une ridicule ignorance s'il dessinait le portrait de Malherbe avec l'habit noir et la cravate blanche de nos jours? Il ne semble pas moins déplacé d'imposer l'orthographe moderne aux vers d'un homme qu'on ne saurait se figurer autrement qu'avec la barbe en éventail, la fraise, le pourpoint, le manteau de cour et l'épée à coquille du temps de Henri IV, tel enfin que nous le montre l'excellent portrait de Du Moustier, fidèlement reproduit pour servir d'illustration à cette notice.

Prosper Blanchemain.

DRUMETTE

NOUVELLE

(Suite.)

V

A l'étage inférieur, Claude rencontra le sergent.

— Eh bien?

— Je sais où elle est... Je l'ai vue... On a des amis... Nous la sauverons... Mais elle exige que sa jeune maîtresse s'éloigne sans retard et que tu la reconduises au pays. J'apportais ce matin un passeport au nom de Claudine Guichard et de son frère. Elle devait prendre l'habit d'homme... Te voici, profitons-en... Rien de changé quant à la demoiselle, qui sera toujours Claudine... Mais il faut la décider à emboîter le pas dès demain matin... J'ai voulu te prévenir... Tâche qu'elle me reçoive et nous arrangerons cela tous les trois.

Un instant plus tard, Jean-Marie, faisant le salut militaire, s'asseyait en face de Mlle de Drumette.

— Vous n'ignorez pas, lui dit-il, que je suis un peu le promis, le fiancé de Claudine. Elle s'était compromise en vous donnant asile. J'ai saisi au vol une occasion de la faire filer en avant... comme qui dirait le fourrier préparant l'étape. Vous la retrouverez, soyez sans crainte... Mais il faut suivre ce garçon-là, qui me semble digne de vous servir de guide...

— Et je connais le chemin, fit Claude.

— Par ainsi, continua le sergent, soyez prêts tous les deux à la diane. Je viendrai vous prendre, et, comme on dit au régiment, vous enrouter... Assez d'explication!... pas de retard! Le temps me presse. A demain!

Le sergent se retira, reconduit par Claude, qui reçut en bas ses dernières instructions.

— As pas peur! conclut Jean-Marie, je réponds de tout. Si pourtant tu ne nous revoyais pas, ni moi ni ta sœur, tu peux en être convaincu d'avance, beau-frère, c'est que je serais mort en la défendant.

Et tous les deux ils s'embrassèrent.

Lorsque Claude rentra dans la mansarde, Mlle de Drumette lui remit des assignats, de l'or.

— Cache cela dans ton sac, mon ami. C'est toute ma fortune. Te voici mon caissier.

— Et votre frère, mademoiselle!... ne l'oublions pas. Sauf votre respect, vous n'êtes plus maintenant que ma sœur Claudine.

— Ah! qu'il me tarde de la revoir, fit Emiliane.

— Nous la rejoindrons. Elle nous attend. Prenez du repos, mademoiselle. Il vous faut des forces pour un aussi long voyage.

Et le brave enfant, repassant dans la première pièce, s'endormit sur une chaise.

Il faisait encore nuit close lorsque s'entendit au dehors le signal convenu, le même sifflotement que la veille.

La fausse Claudine ne tarda pas à paraître, enveloppée dans sa mante. Déjà Claude avait bouclé son sac. On trouva dans la rue le sergent; on descendit vers le quai. C'était par le coche d'Auxerre qu'on s'éloignerait de Paris.

Après une suprême et cordiale étreinte, les deux futurs beaux-frères, si toutefois Dieu le permettait, se dirent tout bas :

— Bon courage!

Emiliane était bien faible encore, mais pleine de résolution, voire même d'impatience. A l'arrivée elle espérait retrouver Claudine.

— Plus loin! Ce sera plus loin, lui dit Claude.

Et l'on repartit en patache jusqu'à l'autre coche, celui de la Saône.

Il était temps; la voiture (et quelles voitures dans ce temps-là!) avait brisé la jeune fille. Une fièvre ardente la dévorait. Elle se soutenait à peine en arrivant à Lyon.

Heureusement, son jeune guide y connaissait une bonne auberge, fréquentée de préférence par ses compatriotes. Il y avait séjourné en passant. L'hôtelière, une veuve, l'avait même pris en amitié. Elle accueillerait, elle soignerait au besoin la demoiselle.

Il en fut ainsi. Mais Emiliane voulut repartir dès le lendemain. Une crainte, un soupçon l'obsédait. Elle voulait absolument revoir Claudine.

Mais ses forces la trahirent. Elle s'évanouit. Claude courut chercher un médecin. Sa physionomie, après qu'il eut examiné la jeune malade, n'exprima rien de rassurant.

— Serait-elle en danger de mort? demanda Claude.

— Pas encore! lui fut-il répondu; mais ce sera long, très-long. Ne désespérez pas... elle a pour elle sa jeunesse et Dieu!

(A continuer.) Ch. Deslys.

LA VIE DE L'ENFANT PRODIGUE

PAR DUPLESSIS-BERTHAUX

(Suite.)

Fig. 7. — Et il en était à désirer de se rassasier des glands que mangeaient les pourceaux; personne ne lui donnait rien. Or, il se dit : « Je retournerai vers mon père et lui dirai : Traite-moi comme l'un de tes mercenaires. »

Fig. 8. — Il retourna donc en son pays. Comme il y arrivait, son père, qui le vit de loin, fut touché de compassion, et, courant à lui, se jeta à son cou et l'embrassa.

LES VIEUX LIVRES

—

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales

(Suite.)

Il semblait que cet heureux malheur devait le rendre plus sage et lui faire perdre sa première envie; cependant il ferma obstinément les yeux au danger et ne voulut pas profiter des raisons que nous lui alléguâmes pour lui

faire comprendre que cela n'était pas arrivé par hasard; qu'il devait en faire son profit et se résoudre à la patience comme nous, puisque Dieu le voulait ainsi. Comme rien de tout cela ne le touchait efficacement et qu'il nous protesta qu'il ferait bientôt un autre radeau pour exécuter son premier dessein, je crus devoir lui dire d'une manière un peu forte que nous nous trouvions obligés en conscience de l'en empêcher; qu'il fallait le traiter comme un furieux qui voulait se précipiter; et que quand je serais seul, je ferais tous mes efforts pour le retenir. Il ne dit mot et fit semblant d'acquiescer à ce que je disais, s'imaginant sans doute que nous étions effectivement résolus de nous rendre maîtres de lui; mais il continua de méditer la même entreprise.



L'enfant prodigue. — Fig. 7.

Voyant qu'il lui était absolument impossible de faire un second radeau sans notre consentement, il résolut de bâtir un petit bateau de peaux de bêtes sans nous en rien dire. Comme il avait travaillé à celui que nous avions construit tous ensemble, et qu'il savait que nous avions mis des peaux de cerf sous nos matelas, il en prit adroitement une partie qu'il porta dans une grotte du rocher où il travaillait à moments dérobés. Il acheva sa machine en peu de temps et il partit la nuit du samedi au dimanche, 10 janvier 1696, sans rien dire à personne. Le lendemain matin, l'ayant appelé pour assister à notre exercice ordinaire de piété, nous fûmes bien surpris de voir qu'il était éclipsé. On peut juger de notre douleur; nous allâmes incontinent chercher dans ses hardes, nous doutant que s'il était parti, il aurait laissé quelque lettre; et nous en trouvâmes effectivement deux. Dans l'une, qui était pour nous, il nous marquait au long ses intentions; il nous assurait que si Dieu lui faisait la grâce d'arriver heureusement à terre, il romprait son petit bateau; qu'il enfoncerait les peaux dans la mer, sous un tas de pierre, et qu'il disposerait si bien du reste qu'on ne pourrait jamais découvrir comment il aurait échappé du rocher ni nous soupçonner d'avoir eu part à son évasion. L'autre lettre était pour le commandant. Elle contenait en substance que c'était lui qui l'avait contraint à prendre cette funeste résolution, par le cruel et opiniâtre refus qu'il avait fait de le laisser aller à terre pour tâcher de rétablir sa santé; qu'il allait dans les bois pour ce seul dessein; et qu'il ne se dérobait pas à la justice, puisqu'il ne manquerait pas de se remettre entre ses mains aussitôt qu'un vaisseau serait arrivé dans le port. Il n'emporta avec lui qu'un petit poêlon, un verre ardent pour allumer du feu, un livre de prières et quelque peu de hardes.

Depuis ce funeste départ, nous n'avons pu apprendre aucune de ses nouvelles, quelques soins que nous ayons pris. Nous n'avons aperçu aucun des signaux qu'il avait dit qu'il nous donnerait; et toutes nos recherches ont été inutiles.

Selon toutes les apparences ce pauvre homme périt en faisant le trajet ou mourut de misère au milieu des bois dès les premiers jours de son arrivée dans l'île.

Comme le sieur La Caze vit que son mal allait en empirant et qu'il craignit de se voir bientôt obligé de garder le lit, il résolut, pendant qu'il le pouvait, d'imiter le sieur Testard dans son entreprise et d'aller dans les bois chercher de la santé avec quelque sorte de liberté. Il nous communiqua son dessein et nous pria de ne nous y point opposer, parce que ce serait inutilement, ajoutant que si nous ne consentions pas, il hasarderait de faire de nuit le trajet à la nage plutôt que de demeurer plus longtemps dans ce misérable séjour.



L'enfant prodigue. — Fig. 8.

Voyant donc sa résolution si absolue, et craignant qu'il ne se portât à quelque action plutôt désespérée que téméraire, loin de nous opposer à ce qu'il désirait, nous lui aidâmes à construire un radeau d'herbes et de branches; et même nous nous repentîmes beaucoup de n'avoir pas accordé la même assistance au pauvre Testard. Nous attachâmes une natte de toile de latanier au radeau pour lui servir de voile.

(A continuer.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.



Le marchand de café, d'après les *Cris de Paris*, dessinés par Bouchardon en 1746.

On le voit, ce n'est pas d'aujourd'hui que le café, plus ou moins pur, plus ou moins chaud, a donné lieu à l'exercice d'une petite industrie ambulante. Notre estampe date d'il y a cent trente ans, et voilà un pauvre homme offrant aux passants la liqueur qu'il débite à même les dalles d'un parapet. « Café! café! » crie-t-il, et son cri est du nombre de ces traditionnelles clameurs qui ont été mainte fois enregistrées, notées, comme étant, dans leur ensemble, la voix en quelque sorte caractéristique de la grande cité. Bouchardon, le célèbre statuaire, n'a pas cru déroger en fixant pour la postérité les types de tous ces ambulants; et le recueil qu'il a fait des *Cris de Paris* est resté comme une très-intéressante galerie des mœurs et de la physionomie populaire au milieu du dix-huitième siècle. — (Voy. *Mosaïque*, 1re année, p. 121, *la Bouquetière*, et 2e année, p. 161, *le Tonnelier*.)

LES SOURDS-MUETS

(Suite.)

Pendant plus de trois ans, Saboureux de Fontenay reçut les soins assidus de Pereire. Il devint un des esprits distingués de son siècle et écrivit de nombreux mémoires dans lesquels les questions les plus diverses étaient abordées avec une ampleur et une rectitude de jugement très-remarquables. Plusieurs de ses travaux ont été, de la part des Académies, l'objet des plus flatteuses mentions.

Ce qu'on a beaucoup reproché à Pereire, c'est d'avoir tenu secrets les procédés par lesquels il arrivait à instruire ses élèves et à obtenir dans leur éducation des résultats si prodigieux. Il est certain que, rapprochée de celle de l'abbé de l'Épée, sa conduite semble blâmable; mais si l'on se reporte aux mœurs du temps, si l'on observe que jamais Pereire ne s'est posé en bienfaiteur de l'humanité, mais bien en inventeur désireux de garder pour lui et pour sa famille tous les avantages dus à sa découverte, on conviendra qu'on ne saurait lui en vouloir de sa discrétion.

Du reste, l'estime de ses contemporains ne lui a jamais fait défaut. Il eut avec les plus grands esprits de son époque les rapports les plus honorables. Il entretint une correspondance suivie avec les écrivains et les philosophes les plus célèbres, fut nommé membre correspondant de la Société royale de Londres et interprète du roi pour les langues espagnole et portugaise. Son nom était universellement connu.

A l'article *Chant*, de son *Dictionnaire de musique*, Jean-Jacques Rousseau écrit : « Les muets ne chantent point, « et je douterais que le sieur Pereire, avec tout son talent, « pût jamais tirer d'eux aucun chant musical. »

Dans le *Dictionnaire encyclopédique*, les mêmes éloges se retrouvent à deux reprises sous les signatures de Du Marsais et de Jaucourt.

La Condamine, devenu sourd dans sa vieillesse, lui adressa ce quatrain bien connu :

Pereire, ton génie et tes adroits secours
Ont rendu la parole à des muets nés sourds.
Des muets ont parlé! — Que ne puis-je prétendre
Recouvrer par ton art la faculté d'entendre!

D'ailleurs l'intelligence de Pereire était extrêmement active, et l'éducation des sourds-muets ne fut jamais considérée par lui que comme un moyen d'existence. Tous ses goûts, toutes ses aptitudes personnelles se dirigeaient vers les sciences exactes dans lesquelles il excella et qui lui valurent de brillants succès. En 1753, l'Académie des sciences mit au concours la question suivante : « *De la manière de suppléer à l'action du vent sur les grands vaisseaux, soit en appliquant les rames, soit en employant quelque autre moyen que ce puisse être.* » Pereire concourut et eut un accessit, récompense qui, par elle-même, semble modeste, mais qui prend une singulière valeur quand on sait à qui échut le prix : il fut partagé entre Daniel Bernouilli et Euler. Après de pareils lauréats, il y avait encore quelque gloire à remporter un accessit.

Il s'occupa également des finances de l'État avec Necker, et inventa une machine à calculer fort ingénieuse. Le roi le nomma agent général de la nation juive à Paris.

Nous ne citons toutes ces occupations si diverses que pour bien faire comprendre combien Pereire possédait de souplesse dans son génie et pour l'excuser de ne nous avoir pas légué d'une façon très-claire, bien absolue, un exposé complet de sa méthode.

On peut pourtant affirmer que cette méthode n'est pas perdue pour l'humanité. Voici comment elle a pu être reconstituée. Nous trouvons cet intéressant détail dans une excellente brochure de M. Félix Hément sur la méthode Pereire :

« Un homme de talent qui dirige à Genève l'institution des sourds-muets, M. Magnat, vint à Paris dans le cours de l'année 1874, pour y faire imprimer le cours d'articulation qu'il professe. Pendant son séjour il fut mis en rapport avec la famille Pereire, et il eut l'occasion de parcourir les nombreux documents imprimés ou manuscrits qui composent une partie de l'héritage scientifique laissé par Pereire et conservé pieusement par sa famille comme un dépôt sacré. Il put, en outre, recueillir les renseignements qui constituent en quelque sorte la tradition orale des travaux de Rodrigues.

« Ce fut un trait de lumière pour M. Magnat; il comprit aussitôt qu'il était inconsciemment le continuateur de Pereire. Il le reconnut si bien que, dans la suite, ses publications portèrent le titre de *Méthode Pereire.* »

A la suite de cette découverte, M. Magnat a été placé par la famille Pereire à la tête d'une magnifique institution qu'elle fonda tout exprès, pour que la méthode créée par son aïeul fût appliquée, et aujourd'hui, non-seulement de nombreux élèves sont déjà sortis de l'institution Pereire, mais encore de nombreux professeurs s'y sont formés et s'y forment tous les jours.

V

L'ABBÉ DE L'ÉPÉE

L'abbé de l'Épée est à coup sûr le plus illustre de tous les hommes de bien qui se sont voués à l'émancipation, à l'éducation des sourds-muets, et, sans contredit, il a bien mérité la renommée, disons mieux, la gloire dont son nom est universellement entouré.

En lui, ce n'est pas l'innovateur qu'on doit admirer. Il a peu inventé et, — sauf plusieurs perfectionnements fort notables et qui ont rendu de grands services, — il n'a guère fait qu'utiliser dans l'éducation des sourds-muets la méthode dite de la *mimique*. Il a compris, avec beaucoup d'intelligence, que le langage des gestes, inné chez les muets, était susceptible de remplacer à peu près complétement la parole. Tous ces principes, — naturels, — d'autres les avaient posés avant lui. D'autres éducateurs étaient même venus les appliquer. Plusieurs écoles, — le mot *écoles* étant ici pris dans le sens de *systèmes*, — existaient, et toutes pouvaient, en somme, rendre de grands services. Ce qui manquait à l'émancipation des sourds-muets, ce qu'il fallait à cette idée nouvelle, c'était un propagateur.

L'abbé de l'Épée fut plus qu'un propagateur, ce fut un apôtre.

Avant d'exposer à nos lecteurs les immenses bienfaits que dut le progrès à cet homme de bien qui poussa l'amour de ses idées et la volonté de les faire prévaloir jusqu'au génie, il est de notre devoir de raconter brièvement l'histoire de l'homme lui-même.

Charles-Michel de l'Épée ou de Lespée, — car l'orthographe de ce nom est douteuse, et l'abbé lui-même a signé de ces deux manières, — naquit le 24 novembre 1712, à Versailles. Il fit de bonnes études et montra de bonne heure de réelles aptitudes pour les sciences naturelles.

A l'âge de dix-sept ans, il déclara à ses parents que sa vocation lui commandait de prendre l'état ecclésiastique; mais lorsqu'il voulut se faire ordonner prêtre, on lui demanda, suivant une règle générale établie alors dans tout le diocèse de Paris, de signer une adhésion au

Formulaire d'Alexandre VII, sorte de déclaration d'orthodoxie moliniste, ou plutôt de répudiation des propositions jansénistes. Le jeune de l'Épée s'y refusa péremptoirement.

Ce fut alors que sa famille le poussa vers la carrière du barreau; il passa les examens nécessaires, se fit recevoir avocat au Parlement de Paris et prêta serment en cette qualité le même jour qu'un autre adepte qui devait, un jour, devenir chancelier du royaume, Nicolas de Maupeou.

Cependant, Charles-Michel n'avait pas renoncé à sa première vocation, et lorsque Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes et neveu de l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle*, lui offrit de l'admettre dans les ordres, il accepta avec reconnaissance.

Il fut ordonné prêtre le 5 avril 1738.

Mais, à cette époque de fanatisme, un esprit aussi avancé que le sien devait se heurter à bien des obstacles. L'abbé de l'Épée, très-tolérant en matière de croyances, répétait sans cesse ces mots d'Henri IV : « Tous ceux qui sont bons sont de ma religion. » De plus, on le vit faire commerce d'amitié avec le protestant suisse Ulrich, et parler avec sympathie des israélites, alors encore fort mal vus en France.

Aussi, son protecteur, l'évêque Bossuet, étant mort, lorsque l'Épée, en faisant acte d'adhésion à la bulle *Unigenitus* que l'on imposa quelque temps après à tout le clergé, accompagna cette adhésion de quelques restrictions, les persécutions ne tardèrent pas à commencer contre lui ; les sacrements lui furent même publiquement refusés dans sa propre paroisse.

Ce fut vers l'année 1753 qu'un hasard amena l'abbé de l'Épée à s'occuper de la question des sourds-muets, question qui devait rendre son nom immortel.

Se trouvant, pour une affaire peu importante, dans une maison de la rue des Fossés-Saint-Victor, en l'absence de la maîtresse du logis, l'abbé de l'Épée fut introduit dans une chambre où se tenaient deux jeunes filles, sœurs jumelles, qui travaillaient attentivement à un ouvrage de couture.

En attendant le retour de leur mère, il voulut leur adresser quelques paroles. Son étonnement fut extrême de ne recevoir aucune réponse. Il élève la voix à plusieurs reprises, s'approche d'elles. Rien ne peut leur faire rompre le silence.

Le retour de la mère amena l'explication de cette étrange réception. Les deux pauvres enfants étaient sourdes-muettes. Un prêtre, récemment décédé, avait bien commencé à leur donner un peu d'instruction à l'aide d'estampes; mais la mort du professeur avait laissé leur éducation à peine entamée.

L'abbé de l'Épée s'intéressa à cette famille. Il voulut remplir auprès de ces deux infortunées la place laissée vide par leur premier maître.

C'est alors qu'après avoir longuement réfléchi aux moyens de suppléer à la parole chez les sourds-muets, il pense à la mimique, — au langage intuitif, — et pose ainsi la première base de son système qui devait être adopté dans toute l'Europe.

En 1760, il publie et expose sa méthode tout entière, et commence à faire autour d'elle ce que de nos jours les Américains ont si bien nommé de « *l'agitation*. »

Les critiques, il ne les redoute pas, au contraire, il les provoque, il les appelle pour les réfuter brillamment et bruyamment. Il faut que la question soit tranchée d'une manière définitive.

L'abbé de l'Épée eut devant lui trois sortes d'adversaires : des philosophes, des théologiens et des concurrents dans l'art de l'éducation des sourds-muets.

Les premiers sont rapidement ralliés. Il n'est pas difficile à l'abbé de leur démontrer que le vieil axiome sur lequel ils s'appuyent pour le combattre, à savoir « qu'il « n'est rien dans notre esprit qui n'y soit entré par la « voie d'un de nos sens, » n'implique nullement qu'il faille que ce sens soit nécessairement celui de l'ouïe, et que les formes visibles peuvent produire les mêmes effets intellectuels que les sons fugitifs.

Les seconds furent plus difficiles à convaincre. En matière théologique, la « lettre » est chose sacrée. Les textes saints contiennent de nombreux passages condamnant les sourds-muets. On oppose à l'abbé de l'Épée ces paroles de l'apôtre : *Fides in auditu* (I. Rom. 10-17) : *La foi nous vient par l'ouïe.*

N'importe, il vient à bout de toutes les difficultés ; il trouve moyen de réfuter saint Paul et saint Augustin, en invoquant d'autres paroles émanées des mêmes auteurs. Il les commente, les traduit, les explique, parvient à *excuser* même les erreurs des pères de l'Église, en démontrant leur ignorance forcée de la possibilité d'instruire les sourds-muets.

Quant aux troisièmes adversaires, l'abbé de l'Épée se contente de leur demander des expériences publiques de leurs systèmes, s'engageant à adopter immédiatement lui-même la méthode qui sera jugée la meilleure.

(A continuer.) F. BOURGEAT.

LA VIE DE L'ENFANT PRODIGUE

PAR DUPLESSIS-BERTHAUX

(Suite et fin.)

Fig. 9. — Le fils dit : « Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, et je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. »

Fig. 10. — Le père dit à ses serviteurs : « Apportez la plus belle robe et revêtez-en mon fils ; mettez-lui un anneau au doigt et des souliers aux pieds. »

Fig. 11. — « Prenez le veau gras et le tuez, et faisons bonne chère en le mangeant, car mon fils, qui était mort, est ressuscité; il était perdu, mais il est retrouvé. »

Fig. 12. — Et ils commencèrent à faire bonne chère.

LES VIEUX LIVRES

VOYAGES ET AVENTURES DE FRANÇOIS LEGUAT

gentilhomme bressan

ET DE SES COMPAGNONS

dans deux îles désertes des Indes orientales.

(Suite et fin.)

Il attendit le soir que le vent fût fort et la mer haute, et convint avec nous des mêmes choses dont nous avions été entretenus par le sieur Testard. Le vent, qui était fort violent, fit tourner deux fois la machine ; mais comme La Caze était bon nageur, il remonta toujours sur sa bête et gagna terre en peu de temps, la faveur du vent l'ayant garanti du danger du courant.

Aussitôt qu'il fut arrivé, il fit du feu au bord de la mer, et nous reconnûmes ce signal. Il se jeta ensuite dans l'épaisseur du bois et y passa le reste de la nuit. Le lendemain, comme il nous l'a depuis raconté, il marcha tout le jour, sans savoir où il allait, et sans rien trouver

à manger. Ce fut la même chose les huit jours suivants; de sorte qu'il n'eût pris quelques provisions en partant, il serait mort de faim et de fatigue, et d'autant plutôt que sa maladie augmentait toujours. Le huitième jour il pêcha une anguille qu'il mangea toute crue, et le neuvième il trouva un sentier, qui le conduisit au logement d'un habitant de l'île qui, au lieu de le secourir, le livra à des soldats qui le ramenèrent au fort.

Le commandant appréhendant de nous voir tous lui échapper les uns après les autres, et les gens qui nous apportaient nos provisions se plaignant sans cesse de la peine que cela leur donnait, il fut enfin contraint, par ces raisons et par quelques autres, de nous faire venir tous à terre. Mais afin que cette sorte d'élargissement ne nous apportât pas une dangereuse joie, il eut la charité de la tempérer en nous dérobant environ cent livres de riz qui nous restaient de celui qui nous avait été donné, et que nous avions jusque-là si soigneusement ménagé. C'était justement dans le temps que les patates ne valent absolument rien, et que les soldats étaient contraints d'acheter du riz du commandant à leur propre compte. Il faisait entendre que c'était le sien propre, celui qu'il avait sauvé de l'embrasement, disant que le riz de la Compagnie, qui est destiné à la nourriture des soldats, avait été tout consumé dans un incendie. Pour nous, nous ne pouvions acheter ni cela ni autre chose, faute d'argent. Le larron nous avait tout ôté.



L'enfant prodigue. — Fig. 9.



L'enfant prodigue. — Fig. 10.

Comme j'avais laissé quelques *mémoriaux* à Rodrigue, j'en mis aussi dans une des cavernes de notre rocher, et j'ajoutai un abrégé de l'histoire de notre longue et cruelle détention dans ce triste et aride séjour. Je n'oubliai pas de remarquer dans ce petit narré qu'un malheureux morceau de gomme inconnue, et longtemps méprisé, avait été la cause d'une tyrannique persécution et de la déplorable mort de l'un de nos chers compagnons. Tant est vrai ce que dit saint Paul, que la convoitise des richesses est la racine de tous les maux; et que ceux qui veulent devenir riches tombent dans les piéges du diable et en plusieurs pernicieux désirs, qui les précipitent dans l'abîme de perdition.

Le 6 septembre 1696, le vaisseau appelé *Suraag* arriva et apporta des ordres pour nous renvoyer. Nos généreux amis, les officiers de *la Persévérance*, dont j'ai parlé, avaient eu la bonté de présenter nos lettres et nos requêtes à MM. les directeurs généraux en Hollande. Comme le commandant vit qu'il lui était impossible de nous retenir davantage, force lui fut de nous avertir de ce qui était arrivé; il nous en parla le premier, et nous dit de nous préparer à partir.

Nous nous étions attendus que selon la coutume, lorsqu'il arrive un vaisseau, on tiendrait une assemblée dans laquelle chacun pourrait faire ses plaintes en toute liberté; mais le gouverneur trouva le moyen d'empêcher cela, et nous fûmes envoyés à bord sans qu'on nous dît rien et sans qu'on se mît en devoir de rendre aucune partie de nos effets. Cela nous obligea de présenter une requête aux officiers du vaisseau pour les informer du traitement que notre persécuteur nous avait infligé. Il vint au vaisseau; il fit appeler l'un de nous, qu'il traita de maudit coquin et lui demanda pourquoi il présentait de semblables requêtes.

Comme nous nous voyions à peu près hors de ses griffes, nous lui répondîmes assez fermement qu'il pouvait bien juger que ce n'était pas pour vanter beaucoup ses bienfaits, mais pour informer en sa propre présence les officiers du vaisseau qui venait enfin à notre secours, de la singulière façon dont il en usait envers nous jusqu'au dernier moment, et qu'ils pussent témoigner que l'on s'en était plaint dès l'île Maurice. Après quelques injures, il ajouta d'un air moqueur que nous n'avions qu'à aller chercher justice à Batavia devant le général et son conseil. Nous lui répliquâmes que telle était bien notre résolution.

L'après-midi, il nous fit appeler et nous dit en présence du conseil du vaisseau, qu'auparavant il avait donné ordre que nous fussions reçus comme passagers, sans être obligés à rien faire; mais, qu'à cause de notre belle

requête, nous n'avions qu'à nous attendre à travailler comme les soldats et seulement pour notre nourriture. « Pour M. La Caze, ajouta-t-il, il trouvera bon qu'on le mette aux fers pendant le voyage ; vous aurez ainsi un nouveau sujet de plaintes quand vous arriverez à Batavia. »

Le barbare se riait de nous; mais l'idée d'être bientôt hors de sa puissance nous aida à tout endurer sans trop de peine.

Après avoir attendu un temps favorable pendant plus de trois semaines, nous mîmes enfin à la voile sur les six heures du matin, et nous échappâmes ainsi aux mains dangereuses du sieur Diodati.

Nous arrivâmes à Batavia sans aventure extraordinaire.

A notre arrivée on nous mit d'abord en prison, par conformité aux précédents du gouverneur de Maurice qui nous avait toujours tenus aux arrêts. Mais le conseil d'État des Indes s'étant assemblé, on nous y fit conduire. Nous présentâmes une requête dans laquelle nous déduisions amplement toutes les injustices qui nous avaient été faites à Maurice; et le conseil ayant d'abord reconnu la justice de notre cause, on nous rendit la liberté dont nous étions privés depuis si longtemps, et on nous logea au *Saphir*, qui est un des bastions du fort.

Une flotte était prête à partir pour l'Europe. Le général fit appeler celui de nous qui parlait flamand et lui dit que le temps étant trop court pour examiner notre affaire, nous ne devions pas songer à être rapatriés par ces vaisseaux; que notre procès, qui exigeait un sérieux examen, ne pourrait être vidé avant cinq ou six mois, et que par conséquent nous devrions attendre le départ de deux autres navires qui étaient attendus et repartiraient à peu près vers cette époque; que d'ailleurs notre pis-aller serait un an de séjour à Batavia.

Il ajouta que vu le dénuement où nous étions on nous prendrait pour soldats et qu'on nous en payerait la solde jusqu'au jour de notre arrivée en Hollande.

Force nous fut d'accepter ce que nous ne pouvions refuser; car nous comprîmes bien que là encore l'influence du commandant de Maurice nous poursuivait, influence contre laquelle nous, pauvres, décharnés, couverts de haillons, nous ne devions pas espérer d'avoir raison.

Nous voilà donc soldats, logés en divers endroits, excepté notre camarade flamand qui, parce qu'il parlait et écrivait très-bien cette langue, fut employé comme secrétaire au fort où il se trouvait bien logé et nourri.

Il avait été entendu qu'on ferait venir le commandant de Maurice pour comparaître dans notre affaire qui devait être attentivement examinée et jugée. Mais après que nous eûmes séjourné cinq ou six mois à Batavia, M. le général nous dit qu'on n'avait pas eu encore l'occasion de mander M. le commandant de Maurice, pour qu'il vînt répondre en personne à nos accusations, et qu'ainsi notre affaire ne pouvait être discutée à fond; mais que sans doute on nous rendrait aussi bonne justice en Hollande, si nous voulions l'y poursuivre; et que nous n'avions qu'à nous tenir prêts à partir avec la prochaine flotte.

Et voilà de quelle manière il plut aux supérieurs de terminer notre procès à Batavia. Ce n'était pas la peine vraiment de nous y attarder pour cela; mais ceux qui étaient secrètement dans les intérêts de notre persécuteur avaient jugé qu'un allongement de temps affaiblirait en quelque manière l'idée de ses infamies; car les vieux péchés ne paraissent pas si criants que ceux qui sont tout récents.

Quelque temps après le sieur de La Haye, l'un de nos compagnons de fortune, mourut à Batavia de flux de sang, qui est une des maladies ordinaires de ce pays-là; de sorte que nous ne demeurâmes plus que trois, les sieurs Be...le, La Caze et moi. Après être restés près d'une année à Batavia nous en partîmes avec la flotte hollandaise, composée de dix-sept vaisseaux, le 28 novembre 1697.

Enfin, la bonne Providence nous fit arriver à Flessingue le 28 juin 1698. Notre navigation dura sept mois depuis Batavia, et la durée entière de notre absence fut de huit ans moins douze jours.



L'enfant prodigue. — Fig. 11.



L'enfant prodigue. — Fig. 12.

DRUMETTE

NOUVELLE

(*Suite.*)

VII

Trois mois se sont écoulés. A la ferme de Drumette on n'a reçu que deux lettres : l'une de Claudine, datée de Paris; l'autre de Lyon, signée de Claude. Toutes les deux évasives et brèves. « Ne vous alarmez pas... A bientôt! » Aucune explication. On s'en gardait bien, dans ce temps-là; c'était le temps de la terreur!

Que s'était-il donc passé? Pourquoi Claude à Lyon? Le temps s'écoulait. Plus rien! Toute la famille Guichard était inquiète.

Une après-midi le village fut mis en éveil par le bruit du tambour. C'était l'avant-garde d'un régiment qui rejoignait l'armée des Alpes.

A la suite, le modeste équipage de la vivandière. Elle en descendit avec une jeune fille, vêtue comme elle, et qui sans doute était son adjointe.

Un jeune sergent lui offrit le bras et, sans hésiter, se dirigea vers la ferme.

Jacques Guichard et sa femme, les enfants, les serviteurs, attirés par la curiosité, se tenaient avec eux sur le seuil.

Ces cris ne tardèrent pas à se faire entendre :

— Jean-Marie! Claudine!

Elle était déjà dans les bras de sa mère.

— Eh! oui, s'expliqua le sergent, je n'ai trouvé que ce moyen-là pour l'arracher de là-bas, pour la ramener au pays.

Puis, après un regard sur l'assistance :

— Mais, fit-il, je ne vois pas Claude?

— Où donc est la demoiselle? ajouta Claudine.

— Chut! fit le sergent.

On entra dans la ferme et, portes closes, des renseignements s'échangèrent, bientôt suivis de toutes sortes d'exclamations anxieuses...

— Que sont-ils devenus?... Pauvres enfants! Les reverrons-nous jamais!

Jean-Marie Guéret, dissimulant sa propre inquiétude, s'efforça de les calmer, de les rassurer :

— Ce n'est qu'un retard. Ils arriveront à leur tour, et bientôt... Mais faites excuse... le devoir me réclame pour régler la halte.

Il s'éloignait. Claudine le retint, et s'adressant à ses parents :

— Mon père, ma mère, leur dit-il, c'est grâce à Jean-Marie que je vous suis rendue... Je demande, pour sa récompense, qu'il vous embrasse... et moi aussi.

Nous laissons à penser l'empressement du sergent.

— Pour lors, conclut-il en appuyant sa moustache sur les joues rougissantes de la promise qu'il avait si bravement gagnée, pour lors ce sera, comme qui dirait, le baiser des fiançailles... Plus tard le conjungo, quand la patrie à son tour sera hors de danger!

Et, non sans une larme de joyeux orgueil, il disparut.

Le régiment arriva vers le soir. A l'entrée de la nuit, l'arrière-garde.

A la lueur des torches dont s'éclairait la marche, on distinguait dans les rangs un brancard porté par deux soldats.

— Quelqu'un des nôtres s'est donc blessé? demanda Jean-Marie à l'un de ses collègues.

— Non, répondit le camarade, c'est une rencontre. Au croisement d'un chemin de traverse, nous y avons entendu des cris. Une carriole renversée, le cheval abattu, le conducteur, un tout jeune garçon, appelant au secours pour sa sœur malade, mourante, et que précisément il ramenait ici... Pour quiconque sait apprécier le soldat français, le reste se devine...

Sur le brancard, approchant en pleine lumière, Jean-Marie reconnut Mlle de Drumette, pâle comme une morte, et près d'elle, debout, Claude.

Cette fois, à la ferme, la joie fut complète. On se retrouvait enfin tous ensemble.

Et cependant la demoiselle semblait bien malade. Après une longue syncope, lorsque ses paupières se rouvrirent, le regard qu'elle promena sur tous ceux qui l'entouraient parut avoir quelque chose d'inconscient, d'égaré. Avait-elle perdu la raison?

Tout à coup elle aperçoit, agenouillée devant elle, sa regrettée compagne. Un cri s'échappa de ses lèvres,

— Claudine!... Ah! je te retrouve donc enfin, ma chère Claudine!

Elle l'avait reconnue, celle-là. On la vit renaître sous les marques d'amitié qu'elles se prodiguèrent.

. . . .

Un instant plus tard, dans la grande salle, il ne restait plus que les hommes, y compris le sergent, qui venait d'opérer sa rentrée.

— Avance au rapport! dit-il à Claude.

Et dès qu'il l'eut entendu :

— Bravo! lui dit-il, pour ta première campagne! Elle est d'un heureux augure quant aux subséquentes, car tu revêtiras l'uniforme à ton tour... et par le temps présent, futur beau-frère, c'est à l'abri du drapeau que doivent se ranger tous les gens de cœur!

Le lendemain Claude fit la conduite à Jean-Marie, qui paraphrasa cette belliqueuse exhortation tant et si bien, que le soir, comme on demandait au jeune gars :

— Eh bien! que vas-tu faire ici maintenant?

— Moi! répondit-il, je vais me dépêcher de grandir et de m'instruire pour qu'on me trouve digne d'être soldat!

VIII

Nous résumerons l'année suivante.

Mlle de Drumette, sous la douce influence du pays natal, a recouvré la force et la santé. Elle redevient charmante.

Rien de touchant comme sa reconnaissance, comme son amitié pour Claudine et pour Claude.

Elle a bien souvent répété :

— Si vous saviez comme il s'est montré bon pour moi durant ce terrible voyage!... comme il m'a protégée, soignée, sauvée!... Je serais morte sans lui!... C'était vraiment et ce sera toujours mon frère!

Ce titre, dont il est fier, Claude se garde bien de le récuser. Tel il est pour Claudine, tel il est pour Emiliane, voire même avec un surcroît de tendresse, de dévouement et de respect qui rend son affection pour elle plus touchante encore.

Il travaille assidûment, tantôt avec le bon vieux curé de Drumette, tantôt avec la demoiselle, qui lui donne aussi des leçons. On dirait qu'il veut devenir un savant, ce brave Claude!

Ses progrès ne sont pas moins rapides sous le rapport physique. Il est si fort, il est si grand déjà, que vous lui donneriez vingt ans, bien qu'il n'en ait guère plus de seize.

Emiliane en a près de dix-huit; mais un jour qu'on lui parlait de son jeune frère, elle a répondu :

— Le protecteur devient l'aîné!... L'aîné de nous deux, c'est lui!

(A continuer.) Ch. Deslys.

LES MERVEILLES DE LA MÉMOIRE

La mémoire est une faculté précieuse que nous sommes bien loin de posséder tous au même degré. Il est des personnes qui sont contraintes à des efforts laborieux pour se rappeler le numéro de la maison qu'elles habitent; il en est d'autres qui se rappellent, sans la moindre peine, tous les détails de leur existence, depuis leur première jeunesse, tous les faits dont ils ont été témoins, tout ce qu'ils ont vu, entendu ou lu : — tel Cagliostro qui racontait à l'occasion, dans leurs plus minutieux détails, les moindres incidents des noces de Cana, auxquelles, affirmait-il, il avait assisté, et Dieu sait s'il y avait longtemps de cela!

En dehors des exagérations ridicules du charlatanisme, des faits bien constatés prouvent que certaines personnes privilégiées possédaient ou possèdent une mémoire littéralement prodigieuse. De ce nombre il faut citer d'abord quelques hommes illustres de l'antiquité, tels que Simonide, auteur du premier traité de mnémotechnie, comme M. Aimé Paris est l'auteur du dernier jusqu'à présent; Thémistocle jouissait également d'une mémoire plus qu'étonnante. Sénèque rapporte que Cineas, ambassadeur de Pyrrhus, était réputé la merveille de son temps, à cause de sa mémoire; il cite un autre personnage qui récitait, mot pour mot, un poëme qu'il avait entendu une seule fois. Il paraît aussi qu'Avicenne, célèbre médecin arabe, jouissait d'une mémoire si heureuse, que, dès son jeune âge, il avait pu s'assimiler tout ce qui constituait au dixième siècle l'ensemble des connaissances humaines : belles-lettres, philosophie, mathématiques, médecine, etc.; à dix ans, il récitait le Coran d'un bout à l'autre sans hésitation et sans la moindre omission.

Le célèbre Pic de la Mirandole, qui vécut, — et vécut peu, car il mourut à trente-trois ans, — au quinzième siècle, parlait vingt-deux langues ou idiomes divers à l'âge de dix-huit ans; ce qui suppose une mémoire peu commune; et, en effet, il retenait aisément deux mille mots au moins d'une lecture faite devant lui.

Au siècle suivant, nous rencontrons d'abord Joseph Scaliger, qui apprend en trois semaines les quarante-huit chants de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* (en grec), et les œuvres de tous les poëtes grecs en quatre mois. —Marc-Antoine Muret, qui vivait dans le même temps et était doué lui-même d'une mémoire excellente, puisqu'il apprit sans maître les langues grecque et latine, ce qui est un assez joli tour de force, cite, dans ses *Variæ lectiones*, un jeune Corse qui répétait sans difficulté, après les avoir appris par cœur, la bagatelle de trente-six mille mots. De plus, il cita de mémoire à Muret ébahi tous les mots barbares qu'il avait remarqués dans les écrits de celui-ci, et il n'était pas au bout de ses citations que Muret demandait grâce. Vérification faite, grâce à plusieurs jours de travail, il put constater que son jeune critique n'avait rien exagéré.—Juste Lipse, autre écrivain de la même époque, répétait les cinq livres des *Histoires* de Tacite, suppliant ses auditeurs de lui plonger un poignard dans la chair à la première erreur.

Un certain Francisco Suarez, au témoignage du P. F. Strada, jésuite, qui vivait au dix-septième siècle, récitait par cœur les œuvres complètes de saint Augustin, lesquelles ne forment pas moins de onze volumes in-folio dans l'édition des bénédictins. — Claude Menestrier, autre jésuite du dix-septième siècle, répétait, sans en laisser échapper un seul, trois cents mots rassemblés arbitrairement et prononcés une seule fois devant lui, cela dans l'ordre même où il les avait entendus, et qui était bien entendu le comble du désordre. Étant élève de Schenkel, inventeur d'un procédé mnémotechnique qu'il enseignait, il répétait, outre le chiffre remarquable de mots incohérents, jusqu'à deux cent quarante phrases dans les mêmes conditions. — Enfin, un Anglais, du nom de Morton (nous ignorons si c'est le célèbre évêque de Durham), est représenté comme capable de réciter en entier tout discours prononcé en sa présence.

Il nous reste encore à citer, dans cette période, Pascal qui, à la fin de sa courte existence, n'avait rien oublié de ce qu'il avait fait, pensé ou appris depuis qu'il avait atteint l'âge de raison; ainsi que Locke et Leibnitz également renommés pour leur merveilleuse mémoire.

Magliabecchi, bibliothécaire de Come III, grand-duc de Toscane, n'était pas moins célèbre par sa prodigieuse mémoire que par son désordre non moins prodigieux. Non-seulement il se rappelait le contenu d'un livre une fois lu, mais encore le numéro de la page où se trouvait tel ou tel passage. Il possédait une égale mémoire des lieux et se rappelait instantanément chaque détail d'une localité qu'il avait visitée une seule fois et plusieurs années auparavant.

Christian Heinecker, né à Lubeck le 6 février 1721 et mort le 27 juin 1725, c'est-à-dire à quatre ans et quatre mois et demi, put offrir, malgré le temps très-court qu'il passa sur cette terre, des phénomènes de mémoire qui semblent vraiment tenir du miracle. Dès l'âge de dix mois, il répétait tous les mots qu'il entendait prononcer devant lui; à un an, il savait par cœur les événements principaux consignés dans le *Pentateuque;* à deux ans, il avait appris tous les faits historiques relatés dans l'Ancien et le Nouveau Testament; dans le cours de sa troisième année, il était en état de répondre à la plupart des questions relatives à l'histoire universelle et à la géographie, et apprenait le français et le latin; dans sa quatrième année, il étudiait la théologie et l'histoire de l'Église. Ce véritable enfant prodige ne se bornait pas à réciter comme un perroquet ce qu'il avait appris; malgré son âge, il raisonnait sur les faits et avec un grand sens, dit-on. Le roi de Danemarck ayant manifesté le désir de le voir, on le lui conduisit à Conpenhague; à son retour à Lubeck il tomba malade et mourut. Une histoire de cet enfant a été publiée à Lubeck, en 1730, par Martini; son tuteur, de Schoneich, en a publié une aussi au même lieu.

A côté de ces exemples sérieux de mémoire étonnante, il en est qui, pour n'être que plaisants, n'en sont pas moins curieux. A cette catégorie appartient l'exemple du docteur Thomas Fuller, répétant de mémoire et dans l'ordre exact le texte de toutes les enseignes étalées des deux côtés de la voie publique, depuis Ave Maria-Lane, dans Pater noster-Row, jusqu'à Stock's Market, au bout de Cheapside (aujourd'hui Mansion House), quelque chose comme la double rangée d'enseignes de la rue Saint-Denis. A cet exemple, nous pouvons ajouter celui de William Lyon qui, pour un bol de punch, sa liqueur favorite, vous récitait d'un bout à l'autre le *Daily Advertiser*, après l'avoir lu une seule fois et dans le cours d'une nuit d'orgie. — Il est regrettable, sans doute, que ces deux messieurs n'aient pas mieux employé la précieuse faculté qu'ils possédaient, mais elle n'en existait pas moins.

Le cardinal Mezzofanti, qui est mort en 1849, possédait, disait-on, *soixante-dix-huit langues* dans la perfection; il se faisait fort de reconnaître à quelle province appartenait un étranger, Français, Anglais ou autres, à

son accent; et le cardinal Wiseman a affirmé qu'en sa présence un Portugais et un Anglais l'avaient pris successivement pour un compatriote. Mezzofanti était fils d'un pauvre diable de charpentier et vraisemblablement destiné à la même carrière, si un prêtre, charmé de son intelligence et de sa prodigieuse mémoire, ne se fût chargé de son éducation. Or, avant même d'avoir terminé ses humanités, le fils du charpentier avait acquis la connaissance parfaite du latin, du grec, de l'hébreu, de l'arabe, de l'espagnol, du français, de l'allemand et du suédois, outre l'italien qu'il parlait en tant que langue maternelle.

que si c'était d'hier, le souvenir du premier volume dont il s'est assimilé la substance.

Au mois d'août 1874 mourait un ancien maître d'études du lycée Henri IV, dont on vantait la mémoire extraordinaire; il se rappelait très-exactement le meilleur de ce qu'il avait lu, et citait textuellement, sans hésiter, des passages de livres qu'il n'avait pas ouverts depuis plus de dix ans. — A Madrid, il existe encore maintenant, à ce que nous croyons, un vieil employé du ministère de Fomento, qu'on a surnommé *el Pastor de el Escorial*, lequel récite, tout entière et sans la moindre erreur, l'*Histoire d'Espagne*, du P. Mariana : quatre volumes in-folio! Il se rappelle très-bien tous les livres qu'il a lus, toutes les conversations qu'il a entendues, qu'il y ait ou non pris part, dans le cours de son existence, et les répète sans en omettre un mot.



Le Provensal

Qui n'a esté en la chaude Provense
Pour voir l'habit, et aussi la vesture
A contempler ce pourtraict-ci s'avance
Au naturel en verra la figure.



L'Artisan françois

C'est l'artisan vestu de bonne cape,
Aimant labeur, afin qu'il s'en nourrisse;
Oisiveté par travail il eschappe
Pour ce que c'est de tous maux la nourrice.

Le Provensal et l'artisan françois en 1572.

(Fac-simile de deux gravures de Sluperius. — Voir *Mosaïque*, 1re année, p. 40, 56, etc.; 2e année, p. 21; 4e année, p. 376.)

Nous voici arrivé aux exemples vivants, si nous pouvons dire. Parmi les personnages célèbres de notre temps à qui leur grande mémoire a fait une seconde célébrité, il faut citer M. Thomas Carlyle, l'illustre et vénérable historien anglais. On estime que, depuis l'âge de dix ans, il n'a pas lu moins de cinq volumes ordinaires par jour, et qu'il se serait ainsi assimilé le meilleur de plus de cent mille volumes, ayant eu dix ans en 1805. Il est considéré comme le catalogue vivant du Musée britannique, dont il n'est pas un volume remarquable qui ne lui soit familier. Sa mémoire ne s'arrête pas aux généralités, bien qu'il feuillette, on le comprend, plutôt qu'il ne lit un ouvrage; elle s'étend aux moindres détails, et il a conservé, aussi frais

Enfin les journaux faisaient mention, au mois d'octobre 1876, d'un jeune Allemand de vingt-cinq ans, nommé David Rosenfeld, qui sait par cœur les trente-six volumes du *Talmud*, et à qui le prince-archevêque de Prague, puis M. de Bismarck, vivement intéressés, venaient de donner audience.

A. Bitard.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

CHEZ LE BARBIER

Vous me direz : « Ce sont des singes! » non, messieurs,
La scène est prise au vif et ce sont des portraits
Dont les originaux se croisent dans la rue.
Depuis le vieux barbier à la mine congrue,



Chez le barbier. — Tableau de Decamps.

A leur maintien capable, important, précieux,
J'en suis certain ; ce sont des hommes, dont l'artiste
Decamps, le puissant maître, au pinceau fantaisiste,
N'a qu'à peine chargé l'attitude et les traits.
Savonnant ce bourgeois rogue, fier et massif,
Jusques à l'apprenti qui repasse, attentif,
Son rasoir, tous les trois, sous leur air simiesque,
Sont hommes, et voici leur langage grotesque :

M. LE CONSEILLER; LE BARBIER; L'APPRENTI (personnage muet).

LE CONSEILLER (*entrant*).

Holà! mons du rasoir, je viens vous réveiller.

LE BARBIER.

Quoi! c'est vous! vous, si tard, monsieur le conseiller.
Aussi vrai qu'il fait nuit, j'allais fermer boutique;
Et si vous n'étiez pas ma meilleure pratique...

LE CONSEILLER.

Rase-moi vite. Allons! Tu jaseras après.

LE BARBIER.

Encor faut-il le temps de faire ses apprêts.
Mais, vrai! je suis surpris qu'à l'heure où l'on se couche,
Vous sortiez habillé tout à neuf.

LE CONSEILLER.

Clos ta bouche,
Maudit bavard!

LE BARBIER.

Non! rien ne manque à vos atours.
Peste! habit de satin, culotte de velours,
Boucles d'argent, souliers vernis et bas d'estame...

LE CONSEILLER.

Quand auras-tu fini mon inventaire?

LE BARBIER.

Ah! dame,
Vous êtes si coquet! j'admire... Mais, ce soir,
Qui donc donne une fête? et qui peut recevoir?

LE CONSEILLER.

Rase, barbier. Ce sont affaires d'importance,
Et le public n'est pas dans notre confidence.

LE BARBIER (*grommelant*).

Le public!... le public!...

LE CONSEILLER.

Tu raisonnes, je crois.

LE BARBIER (*à part*).

Fais le fier! L'an prochain tu n'auras pas ma voix.
(*Haut*) Monsieur le conseiller veut-il que je dispose
Du savon au jasmin, à l'œillet, à la rose?

LE CONSEILLER.

A la rose! et savonne en toute hâte, et fais
Repasser sur le cuir tes deux rasoirs anglais.

LE BARBIER.

Vous y verrez pour sûr la dame du notaire,
Ou du juge de paix, ou du ....

LE CONSEILLER.

Veux-tu te taire?
Bavard: savonne et rase.

LE BARBIER.

Il faut le temps pour tout.
Nous disions...

LE CONSEILLER.

Ne mets pas ma patience à bout!

LE BARBIER.

Pour que je puisse agir, tenez-vous donc tranquille.
Ah! j'ai deviné!

LE CONSEILLER.

Quoi?

LE BARBIER.

C'est à l'hôtel de ville
Que vous allez!

LE CONSEILLER (*impatienté*).

Morbleu! Pendant l'éternité
Que tu mets à raser ma barbe d'un côté,
Je la sens repousser de l'autre.

LE BARBIER (*nerveux*).

Prenez garde!
J'ai failli vous couper.

LE CONSEILLER.

Me couper. La moutarde
Me monte au nez.

LE BARBIER.

Monsieur! Ah! c'est fait cette fois.

LE CONSEILLER.

C'est fini?

LE BARBIER (*contrit*).

J'ai tranché la largeur de deux doigts.

LE CONSEILLER.

Tu m'as coupé, maraud!

LE BARBIER.

Vous n'avez point de cesse
De bouger.

LE CONSEILLER.

Maladroit!

LE BARBIER.

Ce n'est point maladresse.
Monsieur, c'est un malheur. Je suis désespéré!

LE CONSEILLER.

Au diable tes regrets! Suis-je moins massacré?

LE BARBIER.

Faites attention; ça saigne.

LE CONSEILLER (*désespéré*).

Ah! ma chemise,
Mon gilet, mon jabot! Me voilà bien de mise,
Pour souper chez monsieur le bourgmestre!...

LE BARBIER (*dolent, mais satisfait au fond*).

Ah! c'est là,
Monsieur, que vous alliez, en habit de gala,
Pour souper! A quoi bon m'en avoir fait mystère?
Je brûlais de savoir; vous teniez à vous taire.
J'étais impatient, nerveux, préoccupé...

LE CONSEILLER.

Et je rentre au logis, moi, sans avoir soupé.
Il n'est même plus temps de prévenir mon hôte.
(*Il sort furieux.*)

LE BARBIER (*seul avec son apprenti*).

Vieux cachottier!

L'APPRENTI (*sortant de son mutisme*).

Tant pis pour lui. C'est bien sa faute!

Prosper BLANCHEMAIN.

DRUMETTE

NOUVELLE

(*Fin.*)

Elle habite toujours à la ferme; on n'a pas voulu lui rouvrir les portes du château. Son frère a pris du service en Sardaigne. Prétexte à confiscation. Un jour la vente est affichée. Tout le village est présent, mais pas un acquéreur. Si fait, un seul, et qui se permet cette dérisoire enchère:

— Deux assignats de cinq livres!

C'est un étranger. Le manteau dont il s'enveloppe, le feutre rabattu sur ses traits le rendent méconnaissable.

— Qui donc es-tu, citoyen? demande le notaire, contraint d'adjuger.

L'inconnu se décoiffe; il se nomme:

— Je suis le baron de Drumette!

Quel tumulte aussitôt parmi l'assistance! C'est bien le frère d'Emiliane. Il a voulu revoir son pays, sa sœur, et, maintenant qu'il la sait vivante, au moins l'embrasser. Grave imprudence! Des commissaires lyonnais sont à

Chambéry. Ils peuvent terroriser jusqu'à ce vallon perdu. On les annonce pour le lendemain; mais Claude accourt, donne l'éveil, et, par des chemins de montagne, il fait évader le proscrit.

Les parents sont glorieux de leur fils, mais non pas sans une certaine appréhension.

— Malheureux enfant! a dit la mère; s'ils allaient s'en prendre à toi, t'envoyer à l'échafaud!

— Il ne me retrouveront pas ici, répond Claude. Je pars cette nuit même pour rejoindre la légion des Allobroges, où Jean-Marie m'attend. Comme il l'a dit : Le régiment, c'est un refuge!...

— Quoi! déjà nous quitter!... Te battre!... Mais pourquoi?

— Pour faire honneur à ceux que j'aime!

Le jeune volontaire a parlé pour tous; mais c'est vers Emiliane que s'est dirigé son regard.

IX

Dès le mois suivant, Jean-Marie écrivait à Drumette :

« Rien d'intempestif quant au conscrit. J'y ai l'œil. Et d'ailleurs c'est un gaillard qui fera son chemin. Le voici déjà caporal. »

Six mois plus tard, autre lettre du sergent :

« Je pourrais vous dire de Claude qu'il est présentement mon égal, si je ne venais d'être promu moi-même au grade supérieur. On a l'épaulette. »

Ah! c'est qu'on marchait vite dans ce temps-là. Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, réalisait ses premiers prodiges. L'épaulette et les galons de nos deux Savoisiens avaient ici la juste récompense de leur bravoure à Montenotte, à Lodi.

On ne les revit pas après le traité de Campo-Formio. Embarqués à Gênes, ils furent de l'expédition d'Égypte. Ils s'y distinguèrent tous les deux. Le général en chef avait remarqué Claude. C'était l'avenir.

Emiliane, interprète des sentiments de toute la famille, ajouta pour son propre compte :

« Courage! frère; on est fier de toi, on pense à toi. Je suis de celles-là qui n'oublient pas. »

Mais, dès son retour, nouvelle guerre. La seconde campagne d'Italie. Au lendemain de Marengo, Claude était lieutenant, Jean-Marie capitaine, mais avec un bras de moins.

« Ce n'est que le gauche, fit-il écrire; j'espère que Claudine se contentera d'un mari qui ne peut plus lui offrir que la main droite, mais dont le cœur ne battra plus désormais que pour elle. »

Claudine s'empressa d'accepter. La noce et la paix ramenèrent les deux vainqueurs au pays. C'était la première fois, depuis cinq ans, qu'on y revoyait Claude.

Quel changement!... C'était un charmant officier, aussi beau que Mars lui-même, pour parler le style d'alors, et comme dit M. le curé, qui parlait toujours celui de l'ancien régime, tellement accompli, qu'il avait des airs de gentilhomme.

— C'est un lion! c'est un héros! dit son beau-frère. Il veut arriver, il arrivera très-haut. L'amour de la gloire... et peut-être un autre aussi. Il ne m'a rien avoué... mais je lui soupçonne une secrète ambition dans le cœur.

Emiliane n'eût su dire pourquoi, mais elle avait rougi.

Claude baissait les yeux. En dépit de sa transformation, c'était encore, ce serait toujours le même ami modeste, discret et doux. Emiliane était toujours pour lui la demoiselle.

Au sortir de l'église, comme elle se trouvait l'avoir pour cavalier :

— Vous souvenez-vous, lui dit-elle, de notre premier voyage? Je m'appuyais ainsi sur vous, déjà confiante alors... aujourd'hui glorieuse.

— Vous! mademoiselle.

— Il n'y a plus de demoiselle... Je ne suis guère qu'une paysanne, recueillie, adoptée par vos parents que leur bon cœur a fait mes égaux. Je suis descendue, tandis que vous montiez, Claude...

— Jusqu'à vous! s'écria-t-il involontairement. Oh! non, pas encore.

Elle s'arrêta, se tourna vers lui sans quitter son bras, et les yeux dans ses yeux, lui tendant la main :

— J'attendrai, fit-elle.

Et ce fut tout. Mais comme ils s'étaient compris!

X

Les grandes guerres du premier empire entraînèrent de nouveau le jeune officier. Pendant quelques autres années on ne devait plus le revoir.

Il était à Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland, Madrid, et montant encore, montant toujours.

Sur l'un de ces champs de bataille, il devait retrouver parmi les ennemis de la France le baron de Drumette; il le recueillit, blessé, sous sa tente; il obtint de l'empereur la grâce du prisonnier, le soigna comme un frère, et l'eût sauvé si la chose eût été possible.

Au lit de mort, le frère d'Emiliane avait écrit à sa sœur :

« Le commandant Guichard est un noble cœur. Tâche de lui payer ma dette! »

Emiliane, comme pour ratifier cet engagement sacré, leva ses yeux en pleurs vers le ciel.

Elle avait alors vingt-six ans. Le calme et l'innocence de sa vie lui conservaient une sorte de grâce printanière. Elle était adorablement belle.

Aussi, bien que le domaine restât sous le séquestre, de nombreux prétendants venaient s'offrir, et des mieux titrés, et des plus riches.

Elle les avait refusés, elle les refusait tous.

— Ah ça! lui dit un jour le père Jacques, vous ne vous marierez donc jamais?

— Qui sait? répondit-elle.

— A la bonne heure, fit la mère Guichard; et quand enfin votre cœur se décidera, notre demoiselle, nous serons bien contente.

— Je l'espère, répondit-elle avec un sourire.

Et son regard alla chercher celui de Claudine... ou plutôt de Mme Jean-Marie Guéret, l'heureuse épouse du capitaine.

Un soir, quelques jours après la victoire de Wagram, on vit s'arrêter devant la ferme une chaise de poste. Deux officiers supérieurs en descendirent, dont un général.

Il demanda Mlle de Drumette, et lui dit :

— L'empereur et roi m'a chargé de vous apprendre que le domaine paternel vous est rendu... mais à la condition d'épouser un de nos plus braves camarades, en faveur duquel il fait revivre le titre de baron de Drumette.

Déjà l'orpheline refusait du geste.

— Regardez d'abord le mari, s'empressa d'ajouter le général. Je vous l'amène. Il me suivait. Le voilà!...

Emiliane ne put retenir un cri de joie.

Cet époux, c'était celui qu'elle attendait, c'était le colonel Guichard.

Qu'est-il besoin d'ajouter? Ces beaux enfants qui jouent sur la pelouse ou dans le parc, ce sont les petits enfants d'Emiliane et de Claude. Ils affirment, bien mieux encore que ce récit, la légende du château de Drumette.

Ch. Deslys.

LA SAMARITAINE

Dans le *Journal d'un voyage à Paris, en* 1657-1658, écrit par deux Hollandais, et publié, il y a une quinzaine d'années, par M. A.-P. Faugère, nous lisons :

« A la deuxsième arche du pont Neuf, du costé du Louvre, on voit une pompe qui fait monter l'eau de la rivière et représente la Samaritaine versant de l'eau au fils de Dieu. Au-dessus est un horloge fort artificiel qui marque les heures de devant midy en montant, et celles d'après en descendant, avec le cours du soleil et de la lune, les mois et les douze signes du zodiaque et sonne les heures, les demi et les quarts avec une douce musique par le concert de certaines cloches. »

A la fin du dix-septième siècle, les machines construites sous le règne de Henri III, et qui conduisaient l'eau de la Seine au Louvre, avaient déjà été détruites par le temps. Cette eau allait dans un réservoir placé près du cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois, où l'on vit, jusqu'en 1785, quelques arcades encore « qui n'étaient pas d'un méchant dessin, » remarque Germain Brice. Mais les cloches ne faisaient plus le joli carillon qu'elles faisaient autrefois. La statue de Jésus-Christ et de la Samaritaine n'étaient que des copies de celles qui s'y trouvaient dans l'origine, et que le même écrivain attribue à Germain Pilon. Notre Seigneur était de Bertrand; la Samaritaine de Frémin.

La charpente primitive des machines fut l'œuvre d'un Flamand nommé Lintlaer. L'édifice entier se composait de trois étages, dont le plus bas était au niveau du trottoir du pont. Le groupe de figures, en bronze doré, était placé auprès du puits de Jacob, lequel était représenté par un assez grand bassin qui recevait l'eau tombant en nappe d'une vaste coquille. Au-dessous du bassin, doré comme le groupe, on lisait cette inscription tirée de l'Écriture sainte :

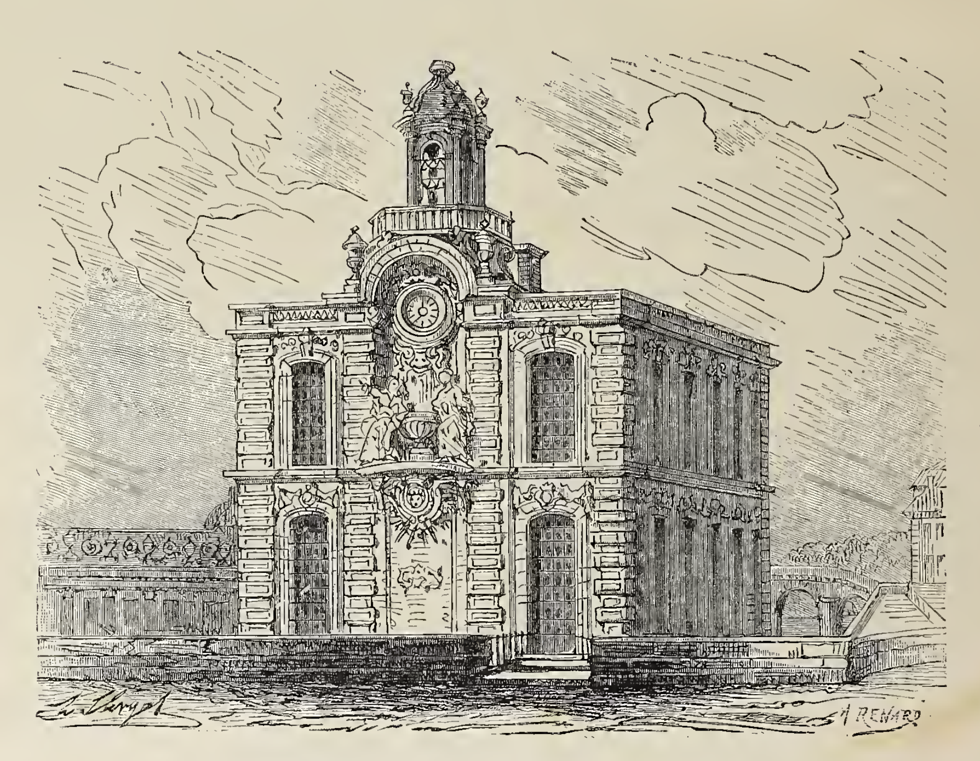
Fons hortorum,
Puteus aquarum viventium.

(Fontaine des jardins, puits des eaux des vivants.)

L'inscription indiquait donc que les eaux de la Samaritaine alimentaient le jardin des Tuileries et la fontaine du Palais-Royal.

Au-dessus du cintre on voyait un campanile en charpente, renfermant l'horloge et le cadran. Le carillon jouait des airs à toutes les heures : c'était un jaquemart, une figure en bois, qui les sonnait. Il faut croire que l'entretien du carillon coûtait fort cher, car on ne le garda que pendant peu d'années; et encore, vers la fin, il n'exécutait « sa douce musique » que dans les grandes solennités, aux jours de fêtes « carillonnées. »

Ce monument eut une courte existence. Il manquait de solidité, sans doute. Aussi fallut-il le réédifier en 1712, sur les dessins de l'architecte Robert de Cotte, parce que les pilotis et les soutiens de charpente menaçaient ruine. La machine hydraulique, alors, distribua de l'eau par des canaux au Louvre, aux Tuileries, au Palais-Royal et à d'autres quartiers de la ville, à raison de soixante pouces d'eau par minute. Il y avait quatre corps de pompes, partagés en deux équipages mus par une roue à aubes. Deux pompes aspiraient l'eau et la dégorgeaient dans une bâche; de là, deux autres pompes la refoulaient dans les tuyaux qui aboutissaient au réservoir. Une balustrade régnait autour du petit édifice; les faces des côtés étaient percées de cinq fenêtres à chaque étage et de deux sur le devant, séparées par un avant-corps en bossage rustique, cintré au-dessus du cadran, surmonté de deux urnes.



L'ancien bâtiment de la Samaritaine sur le pont Neuf.

Les eaux formaient une cascade très-agréable à la vue.

La Samaritaine avait titre de « château royal. » Avant la révolution, Claude Carloman de Rulhière, poëte, historien de la Russie et de la Pologne, occupait la survivance du gouvernement de ce château, dont l'administration

formait un emploi d'une certaine importance. Le peintre de marine Crepin y a demeuré jusqu'à l'époque de la destruction de la Samaritaine, en 1813; il y a composé ses meilleurs tableaux de marine.

Au point de vue historique, le monument a eu sa célébrité sous la Fronde, époque où la Samaritaine a eu ses pamphlétaires attitrés, lesquels ne signaient guère leurs œuvres; ce qui n'empêchait pas les Parisiens de les admirer en bloc. La Samaritaine devint « la bibliothèque commune de la France, » et le succès de ses écrivains fut remarquable, surtout durant les troubles parlementaires. Citons, en fait de *mazarinade* importante, *la Requête des auteurs* (*tant du style du Palais que de celui du pont Neuf et de la Samaritaine*), où les plus habiles de l'endroit suppliaient le Parlement de sauver leurs œuvres de la vengeance du cardinal Mazarin, en déclarant que si la chose n'a pas lieu, ils continueront la guerre à leurs dépens. La menace s'est réalisée.

Un siècle plus tard, la Samaritaine se signala par son ardeur monarchique. Au moment où le roi Louis XVI passait sur le pont Neuf pour se rendre au palais de Justice, le carillon sonna pour la première fois cet air si connu depuis :

« Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille. »

Que reste-t-il de ce château dont la vue embrassait un vaste horizon? Du haut du campanile, le voyageur apercevait distinctement le cours la Reine, le mont Valérien et toute l'île du Palais. Pas une pierre, pas un madrier n'existe. Seul un immense bateau, formant les bains dits de la *Samaritaine*, rappelle par le nom l'œuvre de Robert de Cotte. — A. C.

LA PANTHÈRE

La panthère doit nous intéresser, d'autant plus qu'elle n'est que trop commune sur notre France africaine, et y commet des ravages continuels, en attaquant souvent les hommes et en décimant les troupeaux. Le lion fait une victime et l'emporte; la panthère met à mort trente brebis de suite, dans une seule nuit! On dirait qu'elle a soif de détruire pour détruire! Dans un seul village abyssin, la panthère, dit le père Filippini, n'a pas enlevé moins de *huit* enfants en *trois* mois!... Quelle proportion pour un simple village!... A combien monte alors le tribut humain que lève la panthère sur l'Afrique, qu'elle habite du nord au sud?...



Un déjeuner de panthère.

La panthère se trouve partout où il y a des forêts d'une certaine étendue, même lorsqu'elles ne sont pas très-épaisses. Bombonnel, le tueur de panthères, nous déclara que la plus forte qu'il ait tuée pesait plus de 200 kilos et mesurait 3m 20. Sur ce nombre, la queue représente toujours un tiers. C'est, en vérité, un fort bel animal, l'un des plus beaux félins, l'un des plus agiles, car un bond de 12 mètres n'est rien pour lui, et quand il court, il le fait avec une telle rapidité, qu'il semble glisser. Et, cependant, il ne grimpe pas aux arbres. On a pu en voir sur un arbre bas, mais il y avait *sauté*, ce qui est bien différent.

On a remarqué, en Algérie, un fait qui paraît se répé-

ter partout, c'est que les femelles sont au moins dix fois plus nombreuses que les mâles; on attribue cela à ce que les vieux mâles, qui poursuivent la mère, tuent souvent, par jalousie, les jeunes mâles de dix mois qui ne l'ont pas toujours quittée. Cette disproportion entre les sexes explique pourquoi le mâle est moins sédentaire que la femelle; il voyage, de fait, continuellement, et reste rarement plusieurs jours dans la même contrée.

Une panthère vit de vingt à vingt-cinq ans. A quatre ans elle a déjà acquis presque toute son agilité et sa ruse, mais pas encore toute sa force et son aûdace; c'est de huit à dix ans qu'elle attaque les grands animaux. Nous la voyons bondissant sur le bœuf qui approche le plus de l'endroit où elle est flâtrée. Son embuscade n'est pas longue à préparer : elle se couche derrière un buisson, la tête sur les pattes de devant. De là, elle bondira, comme lancée par un ressort, sur tout ce qui vit passant à sa portée.

Une bête adulte ne mangera presque jamais ses restes de la veille; les chacals sont là pour cela! Il lui faut, à elle, la viande chaude et saignante! Si elle ne peut en atteindre ce jour-là, elle attendra....., et, n'oublions pas, que quand elle a tué par besoin, elle tue encore par plaisir! Elle ne mange pas la dixième partie des animaux qu'elle étrangle.

Le meilleur moyen pour attaquer le lion est d'aller à sa rencontre; au lieu de marcher à travers bois, comme tous les animaux sauvages, il suit de préférence les chemins frayés; il fait du bruit en marchant; son pas est lourd, il fait craquer les branches; il rugit à chaque instant, de loin on l'entend venir. Mais, la panthère?... Point!

Dès que le lion vous apercevra sur son chemin, il ne manquera pas de s'arrêter. Si vous restez assis, il s'approchera doucement, s'arrêtant de temps en temps pour piaffer à la manière des taureaux. Il n'attaquera que sur votre premier coup de feu. Sa devise semble être paresse, impassibilité, audace! Celle de la panthère est l'opposé de celle-là. Ce serait perdre son temps et s'exposer à une mort certaine qu'aller à sa rencontre. Elle ne voyage jamais le jour, son œil ne le lui permet pas; c'est la nuit qu'elle passe à travers les fourrés les plus épais, s'y dérobant avec une adresse incroyable. Sa patte est très-velue, ne fait aucun bruit.

La panthère arrive comme la foudre. Jamais vous ne pouvez la prévenir; elle vous surprendra toujours. La panthère est un adversaire rusé, cruel et perfide; un traître qu'il ne faut jamais attaquer que par surprise, en agissant comme il agit.

On la prend au piége, que l'on construit comme une grande souricière, et dans lequel on attache une chèvre ou une poule. La panthère qui est, de son caractère, assez audacieuse et dévalise parfaitement les enclos et même les maisons, oublie bientôt sa méfiance, entre, et faisant tomber la porte, se trouve prise. Un jour, dit le père Filippini, un lion entra dans un de mes piéges à panthère; mais il prit la chèvre, d'un coup de patte défonça la porte, et s'en alla tout doucement. Ses jeux sont jeux de prince!

La panthère reproduit assez bien en captivité; et il n'est pas de jardin zoologique, en Europe, qui n'ait quelques-uns de ces animaux nés chez lui. Au Jardin des Plantes de Paris, nous en avons vu presque constamment, plus ou moins âgés, et jouant, dans leur petit préau couvert, avec leurs boules de bois, comme un chat domestique avec un peloton. Aussi gracieux, leur souplesse est prodigieuse, leurs poses d'une souplesse et d'une grâce charmante; ce qui ne les empêchera pas, lorsqu'ils seront un peu plus grands, de vous envoyer, à travers les barreaux, des coups de patte, par lesquels ils chercheront à vous atteindre au moment où vous ne pensez pas à vous garer.

J'ai vu, sans frayeur, une dame de ma famille porter sur ses bras, au Zoological Garden de Regent's Park, un jeune lion de la grosseur d'un petit mouton; j'aurais tremblé qu'elle portât une panthère de la même grosseur. Le lionceau se laissait caresser sur sa fourrure, rude comme une herbe sèche; la panthère eût offert, certainement, un velours plus doux, mais son approche eût été bien plus dangereuse.

GLANES SCIENTIFIQUES

—

L'APLATISSEMENT POLAIRE

On attribue généralement à un Anglais, Newton, la découverte de l'aplatissement des pôles.

C'est une erreur encore assez accréditée pour mériter qu'on s'y arrête, d'autant plus qu'il s'agit de rendre justice à des savants français.

Dès 1666, Cassini avait observé que « Jupiter était aplati par ses pôles. »

Heygens avait dit que le « mouvement de la terre devait produire un aplatissement. »

Riché avait observé, à Cayenne, « l'accourcissement du pendule, » en 1672.

Quatorze ans avant Newton, le Père de Chales, jésuite, avait constaté ces divers soupçons dans le premier volume de son *Grand cours de mathématiques*, édition de 1674.

Ainsi, il paraît évident que l'Anglais Newton ne fit qu'expliquer, en 1687, par sa loi générale de l'attraction, *l'aplatissement* dont les astronomes français avaient déjà parlé.

HISTOIRE DES MOTS ET LOCUTIONS

COMPENDIEUSEMENT. — Ces jours derniers, en relisant les *Plaideurs*, de Racine, je me suis arrêté sur une expression que j'ai longtemps détournée de son vrai sens, et que beaucoup d'écrivains estimables ont également mal comprise. C'est l'*Intimé* qui parle :

> Je vais, sans rien omettre et sans prévariquer,
> *Compendieusement* énoncer, expliquer,
> Exposer à vos yeux l'idée universelle
> De ma cause et des faits renfermés en icelle.

Il semble que ce majestueux adverbe, *compendieusement*,

> « Ce mot long d'une toise,
> « Ce grand mot qui tiendrait d'ici jusqu'à Pontoise, »

doit signifier quelque chose de plus ample, de plus développé que *copieusement*. Mais point du tout; il dérive du mot latin *compendium;* il veut dire *abrégé*, et c'est en cela que consiste le comique de la phrase; c'est aussi ce qui trompe au premier coup d'œil. Aussi Perrin Dandin a soin d'élucider la chose en s'écriant :

« Il aurait plus tôt fait de dire tout vingt fois que de l'*abréger* une! » — P. B.

PENSÉES

L'espérance ici-bas ressemble à l'arc-en-ciel, pont magnifique où personne ne passe et qui se fond dans les nuages!

— Nos passions sont comme les couleuvres, l'hiver seul les engourdit. — *M. L.*

LES SOURDS-MUETS

(*Fin.*)

Ses discussions, ses polémiques à ce sujet, avec Jacob-Rodrigues Pereire, avec l'Allemand Heinické et plusieurs autres, eurent un très-grand et très-fécond retentissement. Les journaux de toute l'Europe inséraient ou analysaient les attaques et les ripostes; les académies et corps savants, pris comme arbitres, étaient forcés de s'occuper de la question; enfin, toute cette « agitation » mit si bien les sourds-muets en évidence, qu'on peut affirmer que c'est certainement en grande partie aux discussions élevées entre les éducateurs de sourds-muets au dix-huitième siècle qu'on doit la fondation des premières institutions dans toutes les villes d'Europe qui jouirent, dès cette époque, de cette bienfaisante et glorieuse innovation.

En 1760, l'abbé de l'Épée ouvrit la première école publique qui ait été, dans notre pays, destinée à l'instruction des sourds-muets. Elle se tenait chez lui, dans une modeste maison qui a tout récemment été démolie lors du percement de l'avenue de l'Opéra. Elle était située rue des Moulins, n° 14.

Les séances qu'il donnait fréquemment en public, séances dans lesquelles l'abbé de l'Épée, avec le talent oratoire qu'il avait acquis dans sa courte carrière d'avocat, exposait et faisait valoir sa méthode et surtout sa doctrine sur l'émancipation des infortunés auxquels il s'était consacré, faisaient un certain bruit et attiraient un assez nombreux auditoire. Mais il manquait encore à son établissement un appui, indispensable aussi bien au point de vue matériel qu'au point de vue de l'effet moral, une protection et une reconnaissance *officielles*.

Cette protection et cette reconnaissance, elles lui vinrent le jour où il s'y attendait le moins. Un matin que l'abbé disait sa messe à Saint-Roch, il chercha en vain l'enfant qui l'assistait habituellement. Un inconnu s'approche de lui, s'offre pour servir le prêtre dans la célébration de son office. L'abbé accepte et, la messe finie, cause avec l'inconnu et lui propose de lui faire visiter son établissement. Une heure après, l'inconnu, pris d'admiration pour l'abbé de l'Épée, déclina ses titres : c'était l'empereur Joseph II d'Autriche.

Joseph II revint plusieurs fois dans la maison de la rue des Moulins. Il y amena même sa sœur, la reine Marie-Antoinette.

La reine s'empressa de protéger l'humble établissement et obtint du roi plusieurs arrêts qui permirent à cet embryon de l'institution nationale, de se consolider et de s'étendre.

Et pourtant, ce n'est pas sans quelques difficultés de la part du roi que ces arrêts furent rendus. Le refus qu'avait opposé dans sa jeunesse le jeune de l'Épée aux propositions qui lui étaient faites d'adhérer aux condamnations prononcées par le Saint-Siége contre les doctrines de Jansenius, rendait encore suspect le vénérable abbé, père intellectuel des sourds-muets. Un journal de l'époque, — nullement entaché de jansénisme, — la *Revue ecclésiastique* (33e livraison, février 1778) rapporte que le roi Louis XVI aurait dit à l'abbé de Radonvilliers, son sous-précepteur : « L'abbé de l'Épée rend un grand ser-« vice à ses élèves, mais mieux vaudrait pour eux qu'ils « restassent sourds-muets que d'ouvrir l'oreille au jansé-« nisme. »

Quoi qu'il en fût, le 21 novembre 1778, Louis XVI décida qu'une maison d'éducation, institution de l'État, serait consacrée, à Paris, aux sourds-muets et sourdes-muettes. En 1785, l'ancien couvent des Célestins fut affecté à cette destination, en même temps que la maison était dotée d'une rente annuelle de 3,400 livres, destinée à l'entretien des élèves indigents.

De son côté, Joseph II avait offert une abbaye; mais l'abbé de l'Épée lui répondit : « Je suis vieux, sire, si « Votre Majesté veut du bien aux sourds-muets, ce n'est « pas sur ma tête déjà courbée par l'âge qu'il faut le « placer, c'est sur l'œuvre même. »

En 1780, l'ambassadeur de Russie étant venu le féliciter de la part de l'impératrice Catherine II, lui offrit de riches présents : « Monsieur l'ambassadeur, répondit-il « encore, veuillez dire à Sa Majesté que je ne lui demande « pour toute faveur que de m'envoyer un sourd-muet que « j'instruirai. »

Trente enfants étaient entretenus à ses frais sur son revenu personnel qui ne dépassait pas 12,000 livres; mais à force de privations il suffisait à tout. Pendant le rude hiver de 1789, l'année de sa mort, le vénérable vieillard resta quelque temps sans feu. Ses élèves le forcèrent à acheter du bois; il leur répéta souvent ces mots : « Mes « enfants, je vous ai fait tort de 100 écus. »

Ces paroles doivent être rapprochées de celles-ci qu'il prononça maintes fois et qui donnent pour ainsi dire le trait caractéristique du but qu'il poursuivait : « Les riches « ne viennent chez moi que par tolérance; ce n'est pas à « eux que je me suis consacré, c'est aux pauvres; sans « ces derniers, je n'aurais pas entrepris l'éducation des « sourds-muets; *les riches ont le moyen de chercher et de « payer quelqu'un pour les instruire.* »

L'une de ses grandes préoccupations avait été de former des hommes capables de le remplacer et de propager son enseignement. Après sa mort, l'abbé Sicard, l'un de ses principaux disciples, fut appelé à lui succéder et continua les traditions de son maître.

Comme le fondateur de la maison, il parvint à faire de plusieurs sourds-muets des sourds-parlants.

L'abbé Sicard fixa aussi les procédés de la méthode intuitive qui, sans prescrire l'usage de la langue des signes, le limite aux cas où il serait impossible de le remplacer par la langue écrite ou parlée. C'est cette méthode dans laquelle l'écriture au tableau tient la place principale que l'on suit aujourd'hui dans l'établissement.

L'institution des sourds-muets et celle des jeunes aveugles furent momentanément réunies au couvent des Célestins; mais en 1794 les sourds-muets furent installés dans l'ancien séminaire de Saint-Magloire, où ils sont encore. Un décret de la Convention, rendu le 5 janvier 1795, confirma à l'institution le titre d'établissement national et y créa soixante places gratuites pour les indigents. Les bourses étaient de 500 francs pendant les trois premières années; les études duraient cinq ans; les élèves devaient apprendre un métier.

Après la mort de l'abbé Sicard en 1822, la durée du cours d'études fut portée à six ans. En 1859, l'institution des sourds-muets de Paris fut affectée exclusivement aux garçons, et celle de Bordeaux aux filles; d'où il résulta un échange d'élèves en nombre à peu près égal. Enfin, une réorganisation complète de l'enseignement proposée par le directeur d'alors, M. de Col, a été approuvée, et la subvention annuelle augmentée de 16,000 francs; telle est l'histoire de la fondation de l'abbé de l'Épée.

VI

ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION.

Les réformes de 1859 ont été si générales, qu'il suffit de les exposer pour présenter un tableau complet de

l'état actuel de l'enseignement dans la maison de la rue Saint-Jacques.

La durée du cours d'études a été portée de six à sept ans, et, par suite de la création d'emplois de répétiteurs, le nombre d'heures consacrées chaque jour à l'instruction intellectuelle des enfants a été plus que doublé. L'enseignement professionnel que reçoivent dans les ateliers



Sourds-muets.

ceux des jeunes sourds-muets qui sont destinés à chercher dans le travail manuel des moyens d'existence a reçu un grand développement.

On n'avait jamais cessé, depuis l'abbé Sicard, d'enseigner aux élèves qui montraient de l'aptitude pour cette double étude, l'articulation de la parole et la lecture des mots sur les lèvres. Cet enseignement a été étendu à tous; ceux-là seuls qui, après une expérience prolongée, sont reconnus incapables d'en profiter cessent de le recevoir.

En outre, le cadre de l'enseignement a été considérablement élargi; il comprend depuis six ans : l'instruction religieuse, donnée par l'aumônier de l'établissement; le programme entier des écoles primaires élémentaires, l'articulation de la parole et la lecture des mots sur les lèvres, le dessin linéaire, le dessin des machines, le lavis, le dessin artistique.

Parallèlement à l'instruction professionnelle qui produit des jardiniers, des menuisiers, des cordonniers, des tourneurs, des relieurs, des imprimeurs et dessinateurs lithographes, des chromolithographes et des sculpteurs sur bois pour l'industrie, les élèves doués de dispositions exceptionnelles, ou appartenant à des familles aisées, reçoivent un enseignement supérieur qui embrasse la langue et la grammaire complètes, l'histoire, la géographie et le droit usuel, les éléments de la géométrie, de l'algèbre, de la physique, de la chimie, de la mécanique et de l'histoire naturelle, et au besoin le latin et l'anglais. Ces études peuvent être poussées au point de permettre aux sourds-muets d'obtenir les grades de bachelier ès-lettres et ès-sciences.

Enfin, depuis deux ans un cours normal gratuit est professé par le censeur, chef de l'enseignement, pour les personnes françaises ou étrangères qui s'occupent de l'éducation des sourds-muets.

Indépendamment des élèves payants, l'établissement reçoit les boursiers des départements, des communes ou des administrations charitables et ceux de l'État, qui dispose de cent quarante bourses divisibles en fractions. Ces bourses sont concédées sur la proposition du ministre de l'intérieur par le chef de l'État.

Une société générale de patronage, la société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en France, prête son appui aux élèves à leur sortie de l'institution.

La maison de la rue Saint-Jacques présente du côté de l'entrée principale une haute et large façade, appuyée à deux ailes en retour; du côté opposé, l'édifice offre la même disposition. En avant de la maison est une vaste cour entourée d'un portique, et vers le milieu de laquelle s'élève à 50 mètres de hauteur un orme magnifique que l'on appelle l'arbre de l'abbé Sicard, et qui, suivant la tradition, a été planté par Sully dans une visite qu'il fit à l'abbaye des frères de la Miséricorde. En arrière, se trouve une large terrasse donnant sur un vaste jardin où l'on enseigne la culture; plus loin est un gymnase.

On remarque surtout la salle des exercices publics,



Sourds-muets.

qui est décorée avec un goût original et élégant, et la chapelle qui, ornée de bonnes peintures, contient, entre autres, un excellent tableau, peint par un sourd-muet, ancien élève de l'établissement, *la Mort de l'abbé de l'Épée*.

F. Bourgeat.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat. 13, quai Voltaire. Paris.

FIN DE LA CINQUIÈME ANNÉE (1877)

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Les (G) indiquent les gravures

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

ARCHÉOLOGIE

BIOGRAPHIES ET PORTRAITS

HISTOIRE : MÉMOIRES ET SOUVENIRS

HISTOIRE NATURELLE

LITTÉRATURE : NOUVELLES, POÉSIES, ETC.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

PEINTURE, SCULPTURE, ESTAMPES

SCÈNES DE MŒURS, COUTUMES, TYPES, COSTUMES

SCIENCES, INDUSTRIE, CURIOSITÉS NATURELLES

VUES : VILLES, CHATEAUX, MONUMENTS, SITES

VARIÉTÉS

VOYAGES

FIN DES TABLES DE LA CINQUIÈME ANNÉE (1877)

PARIS. — IMPRIMERIE P. FAIVRE, 13, QUAI VOLTAIRE. — 17379.

LA MOSAÏQUE

REVUE PITTORESQUE

De tous les Temps et de tous les Pays

HONORÉE D'UNE IMPORTANTE SOUSCRIPTION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-AR S
ET ADOPTÉE PAR LA COMMISSION GÉNÉRALE DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES
ET PAR LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA SEINE, POUR ÊTRE PLACÉE DANS LES BIBLIOTHÈQUES
DES ÉCOLES ET DONNÉE AUX DISTRIBUTIONS DE PRIX.

La *Mosaïque* qui, dès son apparition, a pris aussitôt place au premier rang, n'a plus à dire ni ce qu'elle est, ni ce qu'elle veut être. Sept années de succès toujours croissant, sept volumes qui n'ont à redouter aucun parallèle au triple point de vue littéraire, artistique et moral, sont les meilleurs témoignages dont elle puisse se prévaloir, le plus éloquent programme qu'elle puisse publier.

Tout d'abord consacrée par l'importante souscription de **M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts**, elle a été presque simultanément adoptée par la **Commission générale des Bibliothèques scolaires** et par la **Commission de l'Enseignement primaire de la Seine** pour être placée dans les bibliothèques des écoles et donnée aux distributions de prix. On voit par là de quel ordre sont les mérites de ce recueil qui, comme nous le disions précédemment, en demandant à tous les âges, à tous les pays, à toutes les conditions, à toutes les sciences les eléments d'une variété qui n'est jamais la futilité, devait devenir et est, en effet, devenu le livre, le conseiller aimé, recherché de tous.

La *Mosaïque* n'a plus même besoin d'affirmer qu'elle continuera à porter plus loin, plus haut encore ses visées : cette continuité dans une recherche qui est son but primitif se trouve trop clairement attestée dans le passé pour qu'il y ait à en faire doute dans l'avenir.

Les maîtres les plus illustres ou les plus aimés des diverses époques de l'art ont déjà figuré dans la *Mosaïque*, depuis les anciens jusqu'à ceux qui naissent en quelque sorte aujourd'hui à la célébrité : Raphaël, Léonard de Vinci, Daniel de Volterre, Albert Durer, Vélasquez, Goya, Oudry, Bouchardon, Prudhon, Chardin, Martin de Voss, Crispian de Passe, Lanté, Poussin, Terburg, Cuyp, Watteau, Jacque, de Gheyn, Hobbema, Horace Vernet, Raffet, d'Aubigny, Meissonier, Ingres, Luminais, Bonnat, Decamps, Pelouze, Bouguereau, Neuville, Corot, Henri, Levy, F. Girard, F. Jacquet, T. Labore, Verlat, Cot, Lobrichon, Gérôme, Merson, Mercié, E. Froment, Hannoteau, Vely, Marchal, P. Dubois, Chapu, Falguière, Jules Noël, Goupil, Maignan, etc. Il continuera à en être ainsi ; car, en même temps que nous fouillerons dans les trésors du passé, nous nous plairons à mettre en lumière les productions remarquables du présent.

Les principaux articles de la *Mosaïque* ont été signés jusqu'ici par MM. Hip. Audeval, Prosp. Blanchemain, La Blanchère, Du Boisgobey, Henri de Bornier, Léon Brésil, Blondel, Aug. Challamel, Franç. Coppée, Sixte Delorme, L. Depret, Ch. Deslys, Maxime Du Camp, Duranty, Edouard Fournier, Alf. Franklin, Const. Guéroult, Ch. Joliet, Paul Lacroix (bibliophile Jacob), Georges Lafenestre, Omer Lainé, Léopold Laluyé, Ernest Logouvé, Jules Levallois, Lorédan Larchey, F. Maisonneufve, P. Malitourne, Michel Masson, Charles Monselet, Eugène Muller, Al. Muenier, Eugène Noël, Jules Noriac, Marie de Saverny, A. Ségalas, Edouard Thierry, Jos. Soulary, L.-M. Tisserand, Rich. Valogne, Ch. Yriarte, etc... Les dessins et gravures par MM. A. Adam, Al. de Bar, Bertrand, Bocourt, Chitflard, Clerget, Deroy, Gustave Doré, Godefroy Durand, Duvivier, Gaildrau, Giacomelli, Gran'sire, Gustave Janet, Lançon, Lavée, Lix, Edmond Morin, Ryckebusch, Sellier, Vierge, Yon, Ansean, Chapon, Coste, Daudenarde, Dumont, Duteil, Huyot, Joliet, Méaulle, Moller, Peulot, Thomas, Valney, etc.

Cette liste s'augmentera de jour en jour : car nous ne laisserons échapper aucune occasion de nous assurer la collaboration de tout ce qui porte dans les lettres ou dans les arts un nom remarqué, estimé ; et il va de soi que ce sont là, pour la *Mosaïque*, les plus sûrs garants de la continuation et de l'accroissement de son succès.

MODE DE PUBLICATION

ABONNEMENTS

PARIS		DÉPARTEMENTS	
Un an	7 fr. »	Un an	8 fr. 50
Six mois	3 fr. 50	Six mois	4 fr. 25

Pour l'Étranger, le Port en sus

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er JANVIER OU DU 1er JUILLET. — LES ABONNÉS REÇOIVENT LE 15 DE CHAQUE MOIS
UNE LIVRAISON MENSUELLE DE 32 PAGES

Prix de la livraison mensuelle **50** centimes ; franco **60** centimes

En réunissant les livraisons mensuelles, on a à la fin de l'année un magnifique volume de 416 pages.

Les titre, table et couverture de l'année se vendent ensemble 15 centimes.

Les sept premiers volumes, années 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878 et 1879 sont en vente. — Tous les ouvrages et articles contenus dans chaque volume sont complets.

PRIX DU VOLUME		
	Broché	7 fr. »
	Relié	8 fr. 50
	Relié richement, tranche dorée	10 fr. »

Ajouter à ces prix 1 fr. 50 pour recevoir le volume franco dans toute la France.

Les personnes auxquelles il manquerait des livraisons pour compléter les volumes de 1873, de 1874, de 1875, de 1876, de 1877, de 1878 et de 1879 pourront se les procurer aux bureaux de la publication et chez tous les libraires et marchands de journaux. L'Administration s'est mise en mesure de satisfaire à leur demande.

BUREAUX : 13, QUAI VOLTAIRE, A PARIS

PARIS. — IMPRIMERIE P. MOUILLOT, 13, QUAI VOLTAIRE. — 17385